

COLLECTION

DES

INVENTAIRES-SOMMAIRES

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790,

PUBLIÉE PAR ORDRE

DE SON EXCELLENCE M. LE COMTE DE PERSIGNY, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

PREMIÈRE PARTIE.

ARCHIVES CIVILES.

RAPPORT

A SA MAJESTÉ L'EMPEREUR.

SIRE,

J'ai l'honneur de présenter à Votre Majesté les deux premiers volumes de l'INVENTAIRE-SOMMAIRE DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790.

Votre Majesté regrettait, dans la Préface d'une de ses œuvres, que l'idée émise un jour par Napoléon Ier n'eût pas été exécutée. Le fondateur de votre dynastie voulait que les savants créassent des catalogues, par ordre de matières, des sources authentiques où les auteurs écrivant sur une branche quelconque du savoir humain pourraient aller puiser leurs renseignements. « Aujourd'hui,

« ajoutiez-vous, Sire, l'homme désireux de s'instruire ressemble à un voyageur qui, pénétrant dans « un pays dont il n'a pas la carte topographique, est obligé de demander son chemin à tous ceux « qu'il rencontre. »

La publication dont j'ai l'honneur de soumettre la première partie à Votre Majesté est en voie de réaliser ce projet de l'Empereur.

Les Archives départementales, formées en 1790, dans les chefs-lieux des préfectures actuelles, par la réunion de tous les titres provenant des Intendances, Cours des Comptes, bailliages, évêchés, monastères, châteaux, etc., constituent un vaste et magnifique ensemble de documents authentiques, comparable en richesse et de beaucoup supérieur en nombre à l'important dépôt des Archives centrales de l'Empire. — Si ce dernier dépôt renferme le Trésor des Chartes royales et les actes émanés des anciennes administrations établies au siége même du Gouvernement, les Archives départementales comprennent, de leur côté, toutes les collections de nature analogue que possédaient nos provinces, c'est-à-dire la France entière à l'exception de Paris. Elles contiennent donc d'abord, d'une manière spéciale et complète, ce qui se rapporte à l'histoire des provinces, des communes et des propriétés particulières, ainsi qu'aux intérêts des familles qui les ont habitées.

Elles offrent, en outre, un grand nombre de titres précieux pour l'histoire générale, et notamment les actes promulgués par les souverains dans le royaume pour notifier leur avénement, annoncer leurs plans de réforme, demander adhésion à leur politique, etc. Telles, par exemple, les lettres de Philippe le Bel réclamant l'appui de ses vassaux dans la lutte contre le Saint-Siége, organisant les élections générales des représentants du pays, prescrivant l'arrestation des Templiers et justifiant cette mesure ; telles aussi ces circulaires dans lesquelles Charles IX décline la responsabilité de la Saint-Barthélemy, etc.

A un autre point de vue, les Archives départementales fournissent encore à l'étude de l'histoire générale et de l'administration publique d'innombrables matériaux. Avant l'organisation uniforme de la France en départements, chacune de nos provinces avait conservé plus ou moins son autonomie, et, à mesure qu'on remonte dans le passé, les individualités provinciales prennent un caractère plus indépendant de l'action du pouvoir central. — Ce ne sont plus alors des parties d'un empire, mais de véritables États souverains (Bourgogne, Provence, Lorraine, Bretagne, etc.), qui traitent parfois d'égal à égal avec le roi de France, possèdent une administration propre, une représentation en quelque sorte nationale, une cour princière protectrice des sciences et des arts, et entretiennent des relations diplomatiques séparées, soit avec la France, soit avec l'étranger.

On comprend, dès-lors, que les éléments de l'histoire générale et de l'administration publique de

notre pays soient aussi divisés que le pays l'était lui-même, et que l'étude de nos provinces, dans leurs rapports entre elles et avec Paris, puisse seule donner l'intelligence complète et la juste appréciation de l'ensemble des faits.

S'il était besoin de démontrer cette solidarité d'intérêt historique, il suffirait, Sire, de rappeler un exemple qui a déjà frappé l'attention de Votre Majesté. La précieuse correspondance de Charles le Téméraire, indiquant jour par jour la marche de ses armées et révélant ses projets (documents conservés aux archives de Dijon), n'intéresse-t-elle pas autant l'histoire du règne de Louis XI que celle de la Bourgogne elle-même? Et, pour descendre à une époque plus rapprochée de nous, comment se rendre compte de l'importance de la Ligue, sans en avoir étudié les nombreuses ramifications provinciales, dont les archives de nos départements nous livrent aujourd'hui le secret?

Enfin, si nous abordons l'histoire des sciences et des arts, de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, de toutes les branches, en un mot, des connaissances humaines ou de l'administration, l'étude particulière des documents que recèlent nos provinces ne sera pas moins féconde. N'est-ce pas dans les archives de leur patrie ou des villes qu'ils ont habitées que l'on rencontre, sur nos grands hommes, le plus de renseignements? Peut-on faire l'histoire du droit, de la médecine, de la littérature, de la sculpture, de la peinture, etc., sans consulter les titres que nous ont conservés Valence et Toulouse sur Cujas, Montpellier sur Rabelais, Rouen sur Corneille, Marseille sur Puget, Nancy sur Callot, etc.; et, pour des questions que l'on pourrait croire toutes modernes, qui se douterait, par exemple, si les archives des Bouches-du-Rhône n'en fournissaient la preuve, que déjà, au xve siècle, la France et le Piémont projetaient de concert le percement des Alpes?

En résumé, Sire, les Archives départementales contiennent l'histoire de nos provinces dans ses moindres détails, des éléments de tout genre pour l'histoire générale du pays et une quantité innombrable d'actes relatifs aux familles et aux propriétés particulières.

Il était donc désirable que ces riches dépôts, inexplorés et trop méconnus jusqu'à ce jour, fussent mis en valeur au profit des intérêts qui s'y rattachent.

La loi du 10 mai 1838, en classant parmi les dépenses ordinaires des départements les frais de garde et de conservation de leurs archives, avait permis d'en effectuer la mise en ordre et de réaliser successivement plusieurs améliorations. Mais il était réservé à l'initiative de Votre Majesté d'imprimer à cette partie de l'administration une impulsion décisive.

Le décret impérial du 22 juillet 1855, que j'avais préparé d'après vos ordres, donna aux Archives départementales une organisation plus large et plus régulière.

Habilement secondé par les chefs de service de mon ministère, et notamment par le personnel du Bureau des Archives, je confiai à l'expérience d'inspecteurs généraux sortis de notre savante École des Chartes le soin de visiter les Archives des départements, des communes et des hôpitaux, afin d'en surveiller la conservation et le classement, de diriger le personnel, d'après une méthode uniforme, et de relier entre eux les efforts jusque-là isolés des archivistes, dans le but de les faire concourir à l'exécution de l'Inventaire que je voulais créer.

Les travaux antérieurs n'avaient eu pour résultat que la publication d'un Tableau général donnant, pour chaque dépôt d'Archives départementales, le titre et l'état numérique des fonds qu'il comprenait ; cela ne pouvait pas suffire. Il importait surtout de faire connaître le contenu même de ces fonds, de révéler les ressources qu'ils offrent pour tous les genres de recherches.

Dans ce but, Sire, je prescrivis, en 1853, une méthode d'*inventaire-sommaire* qui donne l'analyse de chacun des articles (cartons, liasses ou volumes) dont les archives sont composées. En même temps que ce travail assure la conservation des documents exposés jusques alors à de si regrettables dilapidations, en constatant publiquement leur nombre et leur état matériel, il en indique la date et le contenu par des citations de natures diverses, dont la réunion formera, pour ainsi dire, une table générale des matières.

L'établissement de cet inventaire-sommaire donna presque immédiatement d'importants résultats, et, dans un rapport adressé à Votre Majesté, le 20 juin 1854, je pouvais déjà lui annoncer que cette opération, en pleine exécution dans toutes les préfectures, avait amené la découverte d'un grand nombre de titres précieux. Les archivistes départementaux, formés pour la plupart à l'enseignement de l'École des Chartes, ont secondé les vues de l'Administration centrale avec zèle et dévouement, et, grâce à leurs efforts, que je regarde comme un devoir de récompenser en faisant améliorer de plus en plus la position de ces fonctionnaires, les inventaires des Archives civiles étaient, l'année dernière, après huit ans d'un travail assidu, généralement terminés. Il restait, pour mettre en lumière toute leur valeur, à en entreprendre la publication ; dès ma rentrée au ministère de l'intérieur, je me suis occupé d'en préparer les voies et moyens.

J'ai fait appel aux départements, plus intéressés que personne à publier le catalogue des richesses historiques qu'ils possèdent et des documents d'intérêt particulier dont la loi les autorise à délivrer des expéditions rétribuées. L'empressement à peu près unanime avec lequel les Conseils généraux ont adopté ma proposition et voté les frais d'impression nécessaires montre que les avantages d'une œuvre aussi importante ont été appréciés.

Dès à présent, cette publication s'exécute simultanément dans toute la France, d'après un même modèle, dans un même format, et tirée à un nombre d'exemplaires suffisant pour assurer l'échange entre les préfectures et faire une large part à la publicité ; elle constituera dans chaque département un centre de recherches d'autant plus faciles que, par les soins de mon ministère, il sera dressé une table générale, résumé et complément de l'œuvre.

Les deux volumes que j'ai l'honneur de placer sous les yeux de Votre Majesté concernent 54 préfectures, renferment 1,685 pages de texte et présentent l'analyse de 12,000 volumes manuscrits, 5,670 plans, 10,978 liasses contenant un total de 752,946 pièces, dont la plus ancienne remonte au commencement du VIIIe siècle.

J'ose espérer que Votre Majesté trouvera ce travail digne de sa haute approbation, surtout si elle daigne considérer que la première feuille n'a été mise sous presse qu'au mois de janvier dernier. Elle peut ainsi prévoir la marche rapide que cette publication est destinée à suivre et l'importance des résultats qui s'ajouteront chaque jour à ceux que j'ai l'honneur de lui signaler.

A l'exemple des départements, et dans le même format, plusieurs administrations communales et hospitalières ont commencé à faire imprimer l'Inventaire de leurs collections, et cette seconde opération, exécutée conjointement avec la première, permet, dès à présent, d'entrevoir le moment où l'ensemble de ces travaux, encouragés par votre auguste patronage, constituera un véritable monument national.

Je suis avec un profond respect,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

Le très-humble serviteur et fidèle sujet.

Le Ministre de l'intérieur,

F. DE PERSIGNY.

Approuvé :

NAPOLÉON.

Par décret impérial, rendu sur la proposition du Ministre de l'Intérieur, ont été promus ou nommés dans l'Ordre impérial de la Légion d'Honneur :

Au grade d'officier. — M. Eugène de Stadler, inspecteur général des Archives départementales : services exceptionnels dans l'organisation de l'Inventaire.

Au grade de chevalier. — M. Aimé Champollion-Figeac, chef du bureau des Archives départementales, auteur d'ouvrages sur l'histoire de France.

2e RAPPORT

A SA MAJESTÉ L'EMPEREUR.

Sire,

Un de mes prédécesseurs a eu l'honneur de présenter à Votre Majesté, le 3 août 1862, les deux premiers volumes de l'*Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790*, et un rapport destiné à faire connaître le but et les avantages de cette publication.

Depuis cette époque, grâce aux encouragements de Votre Majesté, ce travail a pris une extension considérable et il n'a cessé d'être poursuivi avec une activité dont je me plais à signaler les résultats. Tous les départements ont commencé la publication de leurs inventaires, à l'exception des trois départements récemment annexés à l'Empire, dont les Archives n'ont pu encore être

constituées entièrement, et de deux autres qui attendent que la situation de leurs finances leur permette de l'entreprendre. L'Administration peut mettre aujourd'hui à la disposition du public 35 volumes complétement terminés. Les fascicules divers distribués aux conseils généraux en représentent à eux seuls une quantité au moins égale. Enfin, le nombre des pièces ou registres analysés s'élève au chiffre de 4,608,239.

Seize des principales villes de l'Empire se sont empressées de suivre l'exemple donné par les départements, et sept d'entre elles ont terminé déjà leur publication.

Je signalerai particulièrement à Votre Majesté le premier volume imprimé par la ville de Lyon.

On y trouve une précieuse correspondance politique avec les souverains de France, d'Espagne, de Savoie, avec les chefs de la Ligue, les agents du Roi Catholique et du Saint-Père. Les arts n'y sont pas oubliés et l'histoire biographique y recueillera de curieux détails sur l'origine, les travaux et les succès des peintres et des sculpteurs employés à l'occasion de fêtes et d'entrées solennelles, d'artistes de tous genres, parmi lesquels on remarque Pierre Évrard (1455), Péréal (1511), Sébastien de Bologne, l'architecte Philibert de Lorme, un grand nombre de graveurs de plans, de monnaies, de médailles, le relieur Pierre Maury, Nicolas Grolier, etc.

Quatre administrations hospitalières ont également commencé l'impression de leurs Archives. L'Assistance publique à Paris vient d'achever le premier volume relatif à l'Hôtel-Dieu. Ce document retrace rue par rue et maison par maison la topographie de l'ancien Paris, et abonde en intéressantes indications.

Des titres importants pour les intérêts de l'État et des communes se retrouvent dans les documents antérieurs à 1790. Le classement et l'inventaire en ont fait découvrir un certain nombre dont on ignorait l'existence ou que l'on croyait détruits, et il a suffi de les produire pour obtenir, en 1863 et en 1864, la solution de procès pendants depuis longues années. Ces titres figurent particulièrement parmi les anciens cartulaires, parmi les cadastres, les terriers, les plans de routes, les partages de biens communaux, les concessions de terrains vagues et incultes. J'ai remarqué, dans ces mêmes collections, des renseignements précieux sur de grands travaux effectués ou étudiés avant 1790, tels que : défense des côtes maritimes à Rouen, au Hâvre, à Dieppe, à Saint-Valery-en-Caux, etc.; mesures contre les inondations en Touraine; endiguement du Rhin; établissement de canaux, projets sur les mines, les carrières, les haras, les pépinières, les opé-

rations du service des ponts et chaussées, l'extinction de la mendicité et du paupérisme. Les actes qui nous sont restés sur les fondations d'hôpitaux, la création des manufactures, l'organisation d'ateliers de travaux d'utilité publique, fournissent des éléments pleins d'intérêt pour l'étude de questions qui préoccupent encore aujourd'hui tous les gouvernements.

A côté des actes administratifs émanés du pouvoir central ou de sa représentation directe, il en est qui se rattachent à la vie politique du pays, à l'intervention de ses députés dans les affaires générales de l'État et dans les affaires particulières des provinces et des villes. Tels sont les papiers relatifs aux États-Généraux, aux assemblées des notables, aux assemblées provinciales, précieux documents qui sont tout à la fois le testament de l'ancienne société et la préface de la Révolution française.

Comme les provinces et les communes, les familles ont un intérêt incontestable à cette publication. En effet, les simples états de répartition de l'impôt ne servent pas seulement à délimiter d'anciennes propriétés; ils déterminent aussi et constatent la situation nobiliaire d'un grand nombre de personnes au moment de la Révolution. Les élus chargés de faire la répartition des impôts n'admettaient pas sans des preuves rigoureuses l'exemption des charges financières que procuraient à ceux qui les possédaient légalement les terres nobles et les titres nobiliaires.

Aussi, voit-on un illustre savant du XVII[e] siècle, Claude Saumaise, se montrer aussi habile défenseur de ses prétentions nobiliaires que perspicace archéologue lorsqu'il s'agit de déchiffrer une antique inscription, et l'histoire constate-t-elle sans étonnement que les échevins de Lyon apportaient plus de persévérance à faire rechercher, après les troubles de la Ligue, les lettres patentes qui leur conféraient l'anoblissement, qu'à préserver la cité des invasions des Bohémiens, Égyptiens, bateleurs et nécromanciens, qui venaient augmenter les charges de l'*Aumône générale*, plus spécialement fondée pour les ouvriers sans emploi ou invalides.

Les jugements des intendants, connus sous le nom de *maintenue de noblesse*, complètent l'ensemble des documents servant à éclairer l'histoire et l'état des familles.

Notre ancienne organisation judiciaire est représentée dans les archives des préfectures par un grand nombre de registres et de dossiers provenant des Parlements provinciaux, des siéges royaux du premier degré : Présidiaux, Sénéchaussées et Bailliages. A ces documents concernant la justice du royaume, s'ajoutent les actes des justices seigneuriales qui représentent jusqu'au seuil même de la Révolution les derniers vestiges des pouvoirs locaux, issus de la féodalité.

La jurisprudence de ces tribunaux variait à l'infini. En Bourgogne, par exemple, il n'en coûtait que 10 francs d'amende, en l'année 1385, pour avoir aidé à rançonner les ambassadeurs du comte de Savoie et du marquis de Montferrat; mais cette procédure avait nécessité des « *écritures qui occupaient* 50 *pieds de long*, » et le pied était taxé un gros et demi. A Rouen, au XIIIe siècle, la médisance de la part d'une femme était punie d'une immersion dans la Seine, répétée trois fois de suite. Le meurtre d'une femme *mal famée* se rachetait par 5 francs d'amende. Dans l'Orléanais, les faux témoins avaient la langue percée avec un fer rouge, et étaient ensuite battus de verges de la main du bourreau par les rues de la ville.

L'histoire du génie français dans ses manifestations multiples est écrite dans nos Archives. L'Université y retrouve les traits de sa puissante organisation et l'éclat dont elle a brillé dans les écoles d'Avignon, de Caen, de Poitiers, de Toulouse, etc. Des documents pleins d'intérêt révèlent le progrès accompli pendant les derniers siècles dans l'architecture, les beaux-arts et leur application à l'industrie, dans les procédés relatifs à la peinture sur verre, à la tapisserie, à la peinture sur émail et à la sculpture sur pierre et sur bois, qui tint une si grande place, non-seulement dans l'ornementation des monuments publics, mais encore dans la décoration des habitations privées.

Tels sont encore, pour l'architecture civile et religieuse, les titres nombreux qui concernent l'église de Brou, chef-d'œuvre du seizième siècle, la Sainte-Chapelle de Dijon, le Palais des Dauphins, le château de Gaillon et ses peintures dues à des maîtres italiens, enfin les habitations royales de Fontainebleau, de Vincennes, Blois, Amboise, etc.

Dans un autre ordre de faits, les Inventaires des Archives départementales signalent à l'attention du public lettré des documents très-importants pour l'appréciation d'un des événements les plus graves de l'ancien régime, la révocation de l'Édit de Nantes, et d'une de ces institutions les plus décriées, les lettres de cachet. Les historiens pourront désormais reviser, sur ces deux questions, avec les éléments d'information les plus certains, les opinions les plus accréditées jusqu'à ce jour.

J'ai l'honneur de signaler aussi à Votre Majesté une foule de renseignements curieux relatifs aux personnes. A l'aide des Archives, on peut aujourd'hui suivre pas à pas la plupart des hommes qui ont un nom célèbre dans notre ancien gouvernement, et reconstituer, même à leurs débuts dans la vie publique, la biographie de quelques-unes de nos illustrations littéraires, scien-

tifiques ou militaires. Entre mille autres faits du même genre, on y apprend que Georges Cuvier remplissait dans sa jeunesse les modestes fonctions de greffier de la commune de Bec-en-Cauchois. Les délibérations de cette commune, toutes rédigées par lui et transcrites de sa main, nous en fournissent la preuve. Pierre Corneille tenait les registres de la fabrique de l'église de Rouen, et, quoique marguillier, il y inscrivait parfois ses réflexions personnelles contre les mesures adoptées par ses collègues. Une petite localité de Seine-et-Marne, la commune d'Avon, presque inconnue aujourd'hui, conserve des livres paroissiaux du plus haut intérêt et qui révèlent l'état civil des plus grands artistes, au premier rang desquels se placent Léonard le Flamand, François de Bologne, Sébastien Serlio, le Rosso, Antoine Jacquet de Grenoble, le Primatice, Nicolo dell' Abbate, Jean de Hoëy, Fréminet, Ambroise Dubois et des savants illustres, tels que le mathématicien Bezout, le naturaliste Daubenton, etc.

Cet exposé sommaire suffira pour établir l'intérêt que présente, aux points de vue les plus divers, l'œuvre entreprise par M. le duc de Persigny.

C'est là, Sire, je puis le dire avec confiance, l'une des enquêtes les plus considérables qui aient jamais été ouvertes sur le passé de la France. Elle embrasse sous toutes ses faces la vie multiple de l'ancienne société française. Elle jette un jour vif et nouveau sur les relations du pouvoir central avec les gouvernements provinciaux et les administrations communales, les relations des cités entre elles, la situation respective des castes, et elle nous fait assister, par des actes authentiques, au grand et laborieux développement de notre patrie.

Les conseils généraux, qui jusqu'ici ont pourvu à toutes les dépenses du service des Archives, continueront, je n'en doute pas, leur concours empressé à une publication qui a obtenu les suffrages unanimes du monde savant.

En ce moment, je vais étudier le système le plus convenable pour la rédaction de tables générales alphabétiques, qui, à mesure de l'impression, permettraient d'embrasser d'un coup d'œil tous les documents relatifs à une même question administrative ou historique.

En terminant ce rapport, Sire, je considère comme un devoir de signaler à l'Empereur les services rendus par le Bureau des Archives, les inspecteurs généraux placés sous mes ordres et les

archivistes départementaux, auxiliaires aussi modestes qu'érudits, sortis, pour la plupart, de l'École impériale des Chartes, et dont le dévouement mérite les plus grands éloges.

C'est à tous ces efforts réunis qu'on doit la marche rapide du grand travail dont je viens de soumettre à l'Empereur les principaux résultats.

Je suis avec un profond respect,

Sire,

De Votre Majesté,

Le très-humble, très-obéissant
et très-fidèle serviteur et sujet,

Le ministre de l'intérieur,

LA VALETTE.

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

ANTÉRIEURES A 1790,

RÉDIGÉ PAR M. LEMAIRE, ARCHIVISTE.

SEINE-ET-MARNE.

ARCHIVES CIVILES. — SÉRIES A à E.

TOME PREMIER.



PARIS,

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ADMINISTRATIVES

DE PAUL DUPONT.

1863.

ARCHIVES CIVILES DE SEINE-ET-MARNE.

S'il ne faut pas s'attendre à trouver, dans les archives départementales de Seine-et-Marne, les grandes collections qui enrichissent les dépôts publics de quelques départements dont les chefs-lieux ont été le centre et le siége d'administrations, de juridictions de premier ordre : Parlement, Cour des Comptes, Cour des Aides ou des Monnaies, Intendance, etc., en considérant cependant le nombre, la diversité, l'importance même quelquefois des institutions, des seigneuries, des justices secondaires, des établissements religieux et hospitaliers qui couvraient la province de l'Ile-de-France, on devrait espérer de rencontrer dans ce département des archives historiques et domaniales aussi riches que curieuses.

Malheureusement, la réalité est au-dessous des espérances, et les documents conservés dans ce dépôt n'ont peut-être pas l'importance relative qu'on est tenté de leur accorder. Les archives civiles se composent de 436 registres terriers, censiers et inventaires de titres, de 1,100 feuilles de plans, 14 atlas et 1,708 articles de pièces diverses dont la plus ancienne ne remonte pas au delà du xiie siècle. Quelques-unes de ces pièces sont très-intéressantes, mais elles sont en petit nombre. Ce sont, en général, des papiers saisis sur les émigrés, des résidus d'anciens chartriers, déposés aux chefs-lieux de districts, en conformité des lois, notamment de celle du 5 novembre 1790.

Esquisser l'historique de la plupart des collections d'archives, ce n'est trop souvent que retracer le souvenir de tristes vicissitudes, de pertes et d'amoindrissements successifs, qu'il faut presque toujours attribuer aux mêmes causes : l'incurie et le désordre.

Les archives civiles de Seine-et-Marne, se ressentent du peu de soin dont elles ont été longtemps victimes. En effet, centralisés d'abord au siége de l'administration départementale établie à Melun, dans l'ancien couvent des Carmes (aujourd'hui le Palais de Justice), les registres, les plans, les chartes, les titres et les papiers présentaient un certain ordre ; ils étaient classés, divisés par district et étiquetés. Mais, bientôt après, le siége de l'administration fut transféré dans l'ancienne abbaye des Bénédictins, et le déplacement des archives vint tout bouleverser ; les liasses furent rompues, les papiers dispersés et confondus. On déposa les cartons, les registres et les papiers ainsi épars, ou pour mieux dire, on les jeta dans un grenier où ils se trouvaient pêle-mêle, en 1812, et dans un état tel, que toute recherche y devenait impossible. « Il n'est pas douteux, » disait à cette époque, M. Guyardin, secrétaire général, dans un rapport à M. le comte de Plancy, préfet (1), « que cet amas ne contienne « des pièces précieuses, intéressant l'administration et les particuliers ; néanmoins, on est obligé de re- « garder comme n'existant point toutes celles qui sont confondues dans ce chaos. » Ailleurs, M. Guyardin ajoute : qu'en l'an V, un employé amené par M. de La Rochefoucauld, premier préfet de Seine-et-Marne,

(1) Réponse à une série de questions contenues dans la circulaire ministérielle du 22 septembre 1812.

et placé aux archives, a extrait du dépôt et vendu au poids 22,000 livres de papier. « On ne peut donner « le nom de triage, » dit-il à propos du choix qu'on avait fait dans cette circonstance, « à une opération « dirigée au hasard, sans discernement, retranchant sans examen tout ce qui portait la date de 1793, par « cette seule raison que l'on n'avait alors rien pu faire de bon. »

Plus habile et plus sage, l'acquéreur sut opérer le triage que l'on avait négligé de faire à l'administration, et l'empressement de quelques collectionneurs démontra suffisamment l'importance de bon nombre de ces papiers, qui intéressaient à la fois les familles et l'histoire.

Cet acte n'était pas sans précédents. Les administrateurs du département avaient eux-mêmes vendu, peu de mois avant l'organisation des préfectures, 385 livres de parchemin, au prix de 30 centimes la livre, et 8,110 livres de papier, au tiers de ce prix, pour acquitter les frais d'appropriation d'une salle destinée à leurs réunions. Le récépissé constatant la vente a été retrouvé au milieu des monceaux de dossiers non classés qui couvraient encore, en 1836, le plancher des salles du dépôt. C'est à cette époque seulement que l'on songea sérieusement à un classement méthodique.

Le peu de sollicitude apporté pendant si longtemps à la conservation de documents qui concernent non-seulement l'histoire, mais encore de nombreux intérêts privés et la fortune publique, prouve assez que la révolution n'est pas seule coupable des pertes que l'on déplore aujourd'hui. Certaines lois de 1792, celle du 24 juin entre autres, ont, il est vrai, ordonné de brûler les titres de noblesse existant dans les dépôts publics; celle du 17 juillet 1793 a prescrit aussi l'anéantissement des documents féodaux, en réservant toutefois les plans et les arpentages, avec injonction de les conserver aux chefs-lieux administratifs, pour y recourir au besoin. Fort heureusement, les premières de ces prescriptions, dignes des temps de barbarie, n'ont pas toujours été suivies ponctuellement.

L'arrêté du Comité de Salut public du 7 frimaire an III (27 septembre 1794), pris sur le rapport de la commission des armes et poudres, pour livrer les parchemins au service des arsenaux, fut peut-être le plus scrupuleusement exécuté dans le département de Seine-et-Marne, et si l'on devait prendre pour base l'état des parchemins, considérés comme inutiles, dressé au district de Provins (1), ce département aurait fourni 38,405 feuilles de dimensions pour gargousses des calibres de 4 à 48. Cette évaluation, sans doute exagérée, prouve cependant que l'arrêté du 7 frimaire a causé un mal irréparable.

A la suite de cette période, et lorsque les archives furent définitivement installées à la préfecture, ce qui aggrava les pertes déjà éprouvées, c'est qu'elles restèrent entassées dans des greniers et exposées à toutes les chances de destruction et de dilapidation. (Rapport de M. le secrétaire général en 1812.)

Il ne faut pas oublier non plus que l'une des principales causes de l'amoindrissement des archives de Seine-et-Marne a été la remise volontaire de nombreux titres à d'anciens seigneurs, ou à leurs représentants. Un fait seul suffira pour mettre à même d'apprécier l'importance de ces restitutions non autorisées. Le 6 février 1793, lors de la rédaction de l'inventaire du mobilier de l'émigré Bernard, comte de Coubert, ses papiers parvinrent au district de Melun renfermés dans cinq paniers, et, si aujourd'hui il existe dans les archives départementales quelques titres ou registres provenant du comté de Coubert, c'est grâce à une personne qui, en 1850, a bien voulu faire don au département de la plupart de ces documents. Le surplus, remis antérieurement à la famille Bernard, a été dispersé et vendu au poids par le dernier des héritiers de cette famille, avec ses titres particuliers.

---

(1) Ce district en a envoyé 7,689 feuilles, outre 2 gros registres.

En 1829, répondant à l'une des questions posées par la circulaire ministérielle du 27 juillet, M. de Goyon, préfet, faisait remarquer qu'il se trouvait aux archives « des papiers, registres et plans compris dans le « séquestre qui a pesé sur les émigrés, mais qu'ils sont restitués aux familles qui les réclament en justifiant « de leurs droits et après autorisation du Ministre des Finances. »

Ajoutons enfin qu'une ordonnance royale du 6 mars 1828 venait de prescrire aussi le rétablissement dans certains dépôts publics (chez les notaires, par exemple,) des titres relatifs aux biens dont les émigrés avaient été remis en possession.

Avant d'entrer dans quelques détails particuliers sur la composition des archives civiles de Seine-et-Marne, qui font l'objet spécial de la première partie d'inventaire livrée à l'impression, il importe de signaler les principaux documents dont cette partie du dépôt s'est récemment enrichie. La découverte de terriers (registres ou minutes) et plans d'anciennes seigneuries, conservés par des mains étrangères, a donné lieu à des réclamations qui toutes n'ont pas été couronnées de succès, mais qui ont cependant amené la réintégration d'une assez grande quantité de ces pièces. Plusieurs personnes ont bien voulu aussi faire, en faveur du dépôt, quelques dons désintéressés. Nous citerons, notamment : M. Fontaine, avoué à Melun ; M. Th. Lhuillier, employé à la préfecture ; M. Delzons, petit-fils d'un ancien secrétaire du district de Nemours ; M. Maricot, notaire à Rozoy ; M. le marquis de Montgon, ancien propriétaire du domaine de Bourron, etc.

Nous devons ajouter qu'en 1853, M. le comte de Persigny, Ministre de l'Intérieur, à qui les archives sont redevables de tant d'améliorations, avait fait réintégrer dans les dépôts départementaux ceux des parchemins enlevés en exécution de l'arrêté du Comité de Salut public qui existaient encore dans les arsenaux. On comprendra facilement, du reste, que le nombre de ces parchemins ne pouvait être que fort restreint : en effet, le département de Seine-et-Marne, qui en avait probablement fourni plus de 25,000, rentrait en 1854 en possession d'environ 500 chartes, dont une grande partie est devenue inintelligible, par suite des mutilations subies dans la confection des gargousses.

Mais nous devons beaucoup plus aux dernières mesures prises par Son Exc. M. le Ministre de l'Intérieur (M. le comte de Persigny) et par suite desquelles les archivistes des départements ont été autorisés à extraire des greffes des tribunaux civils les documents historiques et administratifs qui s'y trouvaient. Les investigations opérées dans les archives judiciaires ont augmenté le dépôt de la préfecture de 20,000 pièces, parmi lesquelles on peut citer au rang des plus importantes celles qui concernent les assemblées des bailliages de Melun et de Nemours, appelées par lettres closes du roi Louis XVI, en date du 24 janvier 1789, à nommer les députés pour les États-Généraux convoqués à Versailles le 27 avril suivant.

Il y existait aussi plusieurs registres du prix des grains vendus sur les marchés de Nemours, depuis 1564, et sur ceux de Provins. La valeur de ces grains, rapprochée de celle des monnaies et du salaire des ouvriers, peut faire juger, au moins approximativement, du degré de bien-être ou de malaise des populations.

Sur ces 20,000 pièces, le greffe du tribunal de Melun nous en a fourni près de 11,000 provenant de l'Élection. Ce sont des requêtes adressées aux membres de ce siége, des procès-verbaux dressés contre des délinquants, des demandes à fin d'enregistrement de provisions d'offices qui exemptaient de l'impôt des tailles ceux qui en étaient pourvus.

Le greffe de Provins renfermait en lettres patentes ou brevets des rois Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, pour la levée des tailles et les crues y jointes, ainsi qu'en rôles de ces impôts, de l'année 1650 jusqu'en 1790, plus de 7,000 pièces, qui ont été classées, analysées et inventoriées avec les autres documents du dépôt, depuis le mois de mars dernier, ainsi que celles provenant du greffe de Melun.

Nous citerons, comme fonds principaux, dans la série A, 19 registres terriers et censiers, dont 4 en

vélin venant du duché de Nemours, et 18 du comté de Moret, possédés depuis 1695 par la famille Lefèvre de Caumartin, étant aux droits, par acquisition, de M. le duc et de Mme la duchesse de Rohan-Chabot.

Dans la série B, outre les pièces relatives aux États-Généraux, on compte 75 registres et 20,000 minutes des greffes de justices seigneuriales, 18 registres des causes dites du Roi et des privilégiés, contenant enregistrement des ordonnances, édits, déclarations, lettres patentes, provisions d'offices de magistrats au bailliage de Melun, médecins, chirurgiens, etc.

Dans la série C, les documents les plus importants sont ceux qui proviennent du cadastre entrepris en exécution de la déclaration du Roi, du 11 août 1776, sous l'administration et d'après les ordonnances de François-Bénigne Bertier, intendant de police, justice et finances de la Généralité de Paris, et continué sous la direction de la Commission provinciale de l'Ile-de-France, aidée de ses Bureaux intermédiaires départementaux.

On y compte 532 plans-minutes et 537 procès-verbaux d'arpentage de paroisses, faisant connaître leurs limites, leur superficie et la nature de leur territoire. Les premiers sont très-souvent consultés dans les questions de propriété.

L'instruction publique ayant à peine laissé trace de ses établissements dans le département, nous passerons sous silence la série D.

Quant à la série E, la plus importante des archives civiles, il s'y trouve actuellement 255 volumes de terriers, censiers, cueillerets et inventaires de titres d'anciens fiefs, 561 feuilles de plans et 11 atlas. Les minutes de notaires et tabellions sont au nombre de plus de 40,000, parmi lesquelles se trouvent près de 22,000 déclarations à terrier, non moins précieuses pour la propriété qu'utiles au point de vue de l'histoire.

Là se termine la première partie de l'inventaire. La publication des séries suivantes, dont l'analyse est commencée et qui va être continuée avec activité, comprendra des documents du plus haut intérêt sous tous les rapports.

Melun, le 31 décembre 1862.

LEMAIRE.

Archiviste de Seine-et-Marne.

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE A.

(Actes du Pouvoir souverain. — Domaine public. — Apanages. — Famille royale.)

Actes du Pouvoir souverain.

A. 1. (Carton.) — 20 pièces, papier (imprimées).

1681-1755. — Édits, déclarations, ordonnances des rois Louis XIV, Louis XV et Louis XVI et arrêts du Conseil d'État : — concernant les rentes sur les aides et gabelles ; — les invalides pensionnés ; — les impôts ; — la création de cinq cent mille livres d'augmentation de gages au denier dix-huit ; — les offices d'arpenteurs, priseurs et mesureurs des terres, etc., dans les villes et bourgs du royaume ; — portant fixation des peines qui seront prononcées contre les collecteurs qui auront diverti les deniers de leur collecte ; — création de quatorze millions de livres de rentes sur les aides et gabelles ; sur le paiement du droit de confirmation, à cause de l'avénement du roi Louis XV à la couronne ; — sur les cas prévôtaux ou présidiaux ; — prescrivant la suppression de quatre offices de notaires royaux de la ville de Meaux, faisant partie des dix réservés par édit du mois d'avril 1664.

A. 1 *bis*. (Carton.) — 21 pièces, papier (imprimées).

1755-1789. — Édits et déclarations, ordonnances des rois Louis XV et Louis XVI et arrêts du Conseil d'État portant : — homologation d'une délibération de la Compagnie des Indes, du 18 septembre 1755, ayant pour objet d'emprunter à constitution de rentes la somme de 12,000,000 ; — suppression des droits aliénés à la ville de Paris ; — règlement pour l'adminisration des villes et communautés de la province du Languedoc ; — encouragements à ceux qui défrichent les landes et terres incultes ; — arrêts pour prévenir les maladies des animaux ; — défenses à tous marchands de la ville de Montereau, quel que soit leur commerce, de vendre aucunes drogues médicinales, simples et composées ; — règlement pour les assemblées provinciales, de département et municipales, sur les formes de la répartition de la taille, etc ; — la convocation des États généraux à Versailles ; — le rétablissement de l'ordre et la tranquillité du royaume, etc.

Domaine royal.

A. 2. (Carton.) — 3 pièces, papier (dont 2 imprimées).

1670. — Tarif des droits dus par les particuliers passant déclarations et aveux au terrier du Roi et modèle de déclaration ; — mémoire des aveux reçus par les notaires royaux, à Melun, commis à la confection du papier, terrier des domaine et comté de cette ville, appartenant au Roi, concernant les fiefs mouvant et relevant de Sa Majesté.

A. 3. (Registre.) — In-folio, papier, 47 feuillets.

1641-1644. — Comté de Crécy, — Déclarations faites au terrier de Crécy-en-Brie, par les habitants du lieu, de leurs héritages en la censive du Roi, à cause de son comté de Crécy ; en tête une table des noms des particuliers qui ont passé déclaration audit registre et parmi lesquels on remarque : Adam Gallé ; — Benoist Reboullé ; — Barbe Matignon ; — Bertrand Desjardins ; — Charles Lebel ; — Chrétien Hur ; — Didier Baffon ; — Damien Regnier ; — Didier Maréchal ; — François Hardy ; —

Guillaume Destours ; — Jean Person ; — Jacques Gaveau ; — Francis Dantan ; — Jean Tronchet ; — Jean Seguin ; — la dame veuve Nicolas Thévenard ; — la veuve Jean Deshaies ; — Martin Remy ; — Michel Dantan ; — Mathurin Leclerc ; — Nicolas Michelet ; — Pierre Reboullé ; — Nicolas Bourgeois, etc.

A. 4. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 33 feuillets.

1660-1665. — Déclarations faites au terrier de Crécy : — par Léonard Dieu ; — Claude Collin, tisserand à Crécy ; — Denise Boudinet, fille émancipée par justice ; — Pierre Jardin, huissier royal à Crécy ; — Madeleine Bourdin, veuve de Toussaint Huet ; — Bertrand Lepelletier ; — Jacques Allaire, hôtelier à Crécy ; — Denis Dublocq ; — Catherine Lecomte, veuve d'Antoine Bridou ; — Jacques Delilier ; — Didier Baffon ; — Noël Bullier ; —Nicolas Moreau, huissier royal à Crécy ; — maître Pierre Houdeau, lieutenant en l'élection particulière de Crécy ; — Barbe Gaveau, veuve de Claude Fillon ; — Pierre Dupoix, marchand de soie, demeurant à Paris ; — Abel Denis, marchand boucher à Crécy ; — Richard Bégat, boulanger au même lieu.

A. 5. (Registre.) — In-folio, papier, 49 feuillets.

1630-1635. — Déclarations faites au terrier de Crécy, par les habitants de Bouleurs, de Coulommes et autres lieux, de leurs héritages étant en la censive du Roi, notamment : — par François Violaine, mercier, demeurant en la ville de Meaux, au nom et comme ayant charge et pouvoir de Marie Lenoir, veuve de François Violaine ; — Étienne Véritté, laboureur, demeurant à Moulignon-le-bas ; — Jean Étienne ; — Guyon Andry, vigneron à Bouleurs ; — Denis Focault, tonnelier au même lieu ; — Christophe Menant, demeurant à Moulignon-le-Haut, paroisse de Quincy ; — Denis Robcis, vigneron au même lieu ; — Claude Oudot, voiturier par terre, demeurant au faubourg Saint-Nicolas de Meaux ; — Catherine Chabouillé, veuve de maître Pierre de Gaulne, vivant procureur à Meaux ; — et Nicolas Bégat, laboureur à Coulommes.

A. 6. (Registre.) — In-folio, papier, 87 feuillets.

1641-1647. — Déclarations faites au terrier de Crécy par les mêmes habitants, précédées d'une table des noms des déclarants, dont ceux qui suivent ont été extraits : — Jean Balluc, vigneron à Bouleurs ; — Denis Foucault ; — Jean et Pierre Petit ; — Marie Troublé, veuve de Claude Dupré ; — Jean Paullé ; — Jean Bataille ; — Gérard Lesguillon ; — Gérard Messager ; — Pierre Deligny ; — Laurent Maureau ; — Alleaume et Jean Raoul, vignerons à Sarcy ; — Jacques Saultreau, demeurant à Coulommes ; — Charles Genoult, mercier au même lieu ; — Simon Blavot ; — Ponthus Soudain, Étienne et Sébastien Bourjot, demeurant à Montpichet ; — Charles Richard, de Bouleurs.

A. 7. (Registre.) — In-folio, papier, 49 feuillets.

1660. — Déclarations au terrier de Crécy, suivies d'une table par ordre numérique de feuillets des noms des censitaires : — lesdites déclarations reçues par Denis Phlippot, notaire royal, garde-notes héréditaire en la ville de Crécy en Brie, commis par les membres de la chambre souveraine établie par le Roi pour la confection du papier terrier général et universel du domaine, en l'étendue du Bailliage et châtellenie de Crécy, conformément aux déclarations de Sa Majesté des 20 juillet 1656, 7 novembre 1657, 30 mars 1658 et 26 mars 1659.

A. 8. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1771-1776. — Ensaisinement des contrats de ventes d'héritages consistant en hôtels et hôtelleries, maisons, bâtiments, terres, prés, etc. , situés au territoire de Meaux, et relevant du Roi, notamment : — d'une maison sise en la rue des Vieux-Moulins, vis-à-vis l'ancienne gabelle, vendue par Pierre-Claude Paton, marchand tisserand, au profit de Philippe Dutilloy, marchand linger, tous deux demeurant audit Meaux ; — d'une maison, située rue Poitevine, vendue par Jacques-Marie-Louis de Montferrand, à messire Ange-Louis Royer, seigneur de Bélon, conseiller du Roi en sa Cour des Monnaies, à Paris.

A. 9. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1778-1782. — Ensaisinements d'une maison située au faubourg Saint-Nicolas de Meaux, sur le rempart appelé des Amourettes, vendue par messire Louis-Charles Collier de La Marlière, ancien brigadier des Mousquetaires, à Nicolas-Claude Dassy, négociant à Meaux ; — de biens désignés en l'acte, vendus par dame Marie-Louise-Constance Terrier, veuve de M. Charles-Prosper Bauyn, marquis de Péreuse, à Jean Aubry, laboureur, demeurant à Meaux ; — d'un terrain à prendre dans les fossés de la ville, cédé par les maire et échevins à dame Claire de Sainte-Luce, veuve de M. Denis Navarre de Longuejoue, ancien capitaine au régiment de Payssac-cavalerie.

A. 10. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1783-1784. — Ensaisinements d'actes contenant

ventes : — d'un jardin situé à Meaux, rue du Filoir, par Jean-Claude Rochard, docteur en médecine de la faculté de Douai, à Antoine-Gérard Bouland, marchand mercier ; — d'une maison située à Meaux, rue des Vieux-Moulins, par les héritiers de Claude Dassy, à demoiselle Antoinette-Claude-Michel Hubert, fille majeure, demeurant à Meaux ; — bail à rente d'une maison située rue de la Poulaillerie, vis-à-vis la grande boucherie, par l'Hôtel-Dieu de Meaux, à Denis Bouchon, maître vitrier, et à Marie-Louise Dulieu, sa femme.

A. 11. (Registre.) — In-folio, papier, 50 feuillets.

1785. — Ensaisinements : — d'une sentence du Bailliage de Meaux du 7 juin 1784, portant adjudication sur la succession et héritiers de Pierre-Claude Le Bas, vivant maître maçon à Meaux, au profit de René-Gilbert Butor, de même état, du droit au bail emphytéotique pour 96 ans, commencé au jour Saint-Martin d'hiver 1727, consenti par les régisseurs des domaines du Roi, d'une maison, cour et jardin situés à Meaux, rue du Tan, et autres héritages ; — du partage des biens de la succession de Charles-François Dumont, divisés en deux lots ; — d'un contrat de vente de 54 perches de jardin à légumes, situées en la varenne de Meaux, par Barbe Legrain, femme de Nicolas Colle, négociant à Londres (Angleterre).

A. 12. Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1786. — Ensaisinements. — Contrat de vente de divers héritages, par Nicolas et Alexandre Tronchon frères, avocats en Parlement, demeurant au hameau de Fosse-Martin, paroisse de Reez, au sieur Anne-Louis Regnault. concierge du palais épiscopal de Meaux, y demeurant. — Contrat de mariage entre Jean-Jacques Martin et Marie-Louise Blot, tous deux demeurant à Nanteuil-lez Meaux. — Contrat de vente par Pierre-Ange Briant, garçon marchand de vin à Paris, à messire Remy de Perthuis de Laillevault, chevalier, demeurant à Germigny-l'Évêque, de divers héritages désignés en l'acte.

A. 13. (Registre.) — In-folio, papier, 50 feuillets.

1790-1791. — Ensaisinements, entre autres : — d'un contrat de vente, par les héritiers Cholet, au sieur Jacques-Étienne-Remy Petit, marchand de drap à Meaux, d'une maison où pendait anciennement pour enseigne : *Le Grand Marin*, située audit Meaux, rue et porte Saint-Nicolas ; — d'un autre contrat de vente à faculté de réméré, par Françoise Plé, veuve de Jean Mongrolle, au sieur Nicolas-Claude Dassy, ancien négociant, demeurant à Meaux, rue des Pâtissiers, de portions d'héritages situés en ladite ville ; — d'un transport des années restant à courir du bail emphytéotique à 96 ans d'une maison située à Meaux, rue du Château.

A. 14. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 101 feuillets.

1620-1681. — Cueilleret des cens et rentes dus au domaine du Roi en la ville et Élection de Meaux, par messire Eustache de La Verdure, pour sa maison sise à la place du Château, 6 deniers ; — maître Denis Mully, avocat, pour sa maison à ladite place, 6 sols ; — Nicolas Le Merre, écuyer, prévôt des maréchaux ; — Gérard de Rotheluge, pour une maison ; — Jean Leplé, pour le tripot de sa maison, 1 denier ; — Isaac Leber, lieutenant particulier, au lieu de la veuve de Louis Royer, pour une maison en la ruelle descendant à la porte des Vieux-Moulins, 3 deniers ; — Jean Narbonne, pour la maison de la *Coupe d'or*, située rue Poitevine, 2 deniers.

A. 15. (Carton.) — 23 pièces papier, 5 sur parchemin.

1651-1784. — Aliénation, adjudication et baux à loyer d'héritages sis à Meaux ; — de droits de pêche en la rivière de Marne ; — d'îles, ilots et atterrissements, saussaies et motas ; — de droits de moulage et cordage des bois à brûler arrivant par la rivière de Marne ; — de péage à la porte Saint-Remy sur chaque voiture de vin, le tout à Meaux ; — lesdits actes faits au profit de : — François Vanard, chaufournier à Antilli ; — Pierre Thomas Guillon, jardinier à Meaux ; — maître Jacques-Françoie Louvel, avocat en Parlement, propriétaire à titre de bail emphytéotique de la terre et seigneurie d'Armentières ; — Jean Méry et François Méry, vignerons à Armentières ; — Thomas Prévot, receveur des entrées de la porte Saint-Remy à Meaux ; Pierre-Jean-Marie Chéron, marchand de bois en la même ville, etc.

A. 16. (Registre.) Petit in-folio, papier. 136 feuillets.

1373-1385. — Comté de Melun. — Censives. — Copie collationnée de déclarations à terrier, aveux et dénombrements fournis au Roi à cause de son comté de Melun ; précédée d'un état des seigneuries et fiefs mouvant dudit comté, situés tant en Brie qu'en Gâtinais, et du temporel des églises collégiales assises au Bailliage de Melun. Le premier acte inscrit audit registre est : — l'aveu du Châtel-lez-Nangis, appartenant à feu messire Henry Du Châtel : — le troisième, l'aveu de la terre d'Andrezel

et de Boissettes, par messire Jean d'Andrezel; — le cinquième, l'aveu du fief d'Éprunes, fourni par Jean de Melun, chevalier, et Gilles, son frère, écuyer; — le huitième, celui de Pouilly-le-Fort, baillé par Jean de Vaudetard; — lettres des religieux, abbé et couvent de Saint-Père de Melun, par lesquelles ils vendent le fief du Carrois et le pré de dame Alix, près l'Almont.

A. 17. (Carton.) — 24 pièces, papier, 1 sur parchemin.

1667. — Expéditions de déclarations passées au terrier du domaine du Roi, à cause de son comté de Melun, d'héritages situés à Samois et à Bois-le-Roi; — état des cens dus audit domaine; — déclaration faite par Edmée Lavigne, veuve de Jean Duval, en son vivant pêcheur au Petit-Barbeau, pour une maison sise audit lieu; — par Jacques Gonin, pour une maison et autres héritages, sis à Bois-le-Roi; — état et censier pour faire, par le receveur du domaine de Melun et dépendances, la recette des cens et rentes appartenant au Roi et à percevoir tant en la ville de Melun qu'à Bois-le-Roi, Samois, Fontainebleau, etc.

A. 18. (Registre.) — In-folio, papier, 384 feuillets.

1764-1773. — Comté de Moret. — Cueilloir à quatre confins des héritages situés au territoire Dormelles, en censive de la seigneurie du lieu, membre du comté de Moret, engagé à M. Lefèvre de Caumartin (1er volume). Censitaires: — MM. Martin Auxerre; — Jacques Bareiller; — Louis Bellauy; — Étienne Belliot; — Claude Bezout; — Claude, Georges et Pierre Buffeteau; — Charles de Catheraud; — Antoine et Étienne de Saint-Père; — Damien, Gervais, Jacques de Louis Jourdain; — Jean-Baptiste et Marie Laudinet; — Étienne Le Seurre, curé de Dormelles, à cause de son presbytère, etc.

A. 19. (Registre.) — In-folio, papier, 365 feuillets.

1766-1776. — Cueilloir à quatre confins de la terre de Dormelles (2e volume). Censitaires: — MM. Aubineau (héritiers Marie-Claude); — maître Antoine Barbin, marchand à Bois-Roux, paroisse de Dormelles; — François et Louise Bezout; — Jean, Guillaume, Martin et Toussaint Blanchard; — dame Anne Charon, veuve de Pierre Miger, pensionnaire chez les Bénédictines de Provins; — Étienne, François, Jean, Pierre et veuve Claude Couppé; — François Dotz, marchand tanneur à Sens; — dame Claire, Jacques, Jean-Baptiste, Louis Gallocher et autres; — Jacques Haye de La Haye, maître en chirurgie et prévôt des maîtres chirurgiens de la ville de Montereau; — Moreau de Maison-Rouge, lieutenant particulier au Châtelet de Melun, etc.

A. 20. (Registre.) — In-folio, papier, 297 feuillets.

1764-1777. — Cueilloir à quatre confins des héritages situés au territoire de la seigneurie de Challeau (paroisse de Dormelles), membres du comté de Moret. Censitaires: — MM. Élisabeth et Jean-Claude Bezout; — Louis Bourgeois; — Georges Buffeteau; — Daniel Chevalier, marchand épicier à Montereau; — Étienne et Edme Combe; — Jean-Jacques Lelorgne de Savigny; — Jean et Louis Dupont; — François et Martin Gallocher de La Galisserie, le premier, avocat en Parlement et au Bailliage de Nemours, et le second, capitaine d'infanterie au bataillon de Laon; — Jacques Marchand, laboureur à Dormelles; — Marie et Nicolas Nau; — maître Pierre Robert, prêtre du dioecèse de Sens; — maître Pierre-Edme-Paul Saint-Père, avocat en Parlement, etc.

A. 21. (Registre.) — In-folio, papier, 288 feuillets.

1764-1777. — Cueilloir à quatre confins de la seigneurie de la commanderie. Censitaires; — Antoine Archambault; — Félix Boucher, sous-brigadier en la prévôté générale des monnaies, gendarmerie et maréchaussée de France, demeurant à Montereau-Faut-Yonne; — Étienne et Jean-Louis Brouillard; — veuve et héritiers Noël Carlier; — Étienne Chevalier, curé de Ville-Saint-Jacques, à cause de son bénéfice de la cure dudit lieu; — la chapelle de Saint-Mammès; — la charité de Montereau; — l'école de Dormelles; — l'école des filles de Ville-Saint-Jacques; — les fabriques de Montarlot et de Varennes; — Antoine et Pierre Gauvin; — Simon Le Coq, maire et contrôleur au grenier à sel de Montereau, etc.

A. 22. (Registre.) — In-folio, papier, 433 feuillets.

1773-1774. — Cueilloir à quatre confins de la seigneurie de Lucigny. Censitaires: — Louis-Étienne Aubé; — Hélène, Claude et Edme, Barbier; — Denis, Charles, Catherine, Sébastien, Edme René et Joseph Bergeron; — Philippe, Marguerite, Claude, Louis et Sébastien Charmeux; — Louise-Suzanne de Gouy d'Arsy, abbesse royale de Villechasson et Moret; Jacques Hezard, concierge du château de Ravannes; — Jacques, Jérôme, Jean-Baptiste, Charles et Gabriel Jarry; — le séminaire de Sens; — Vincent, Henry, Jacques et Pierre Parvanchères, etc.

A. 23. (Registre.) — In-folio, papier, 262 feuillets.

1762. — Cueilloir à quatre confins des héritages situés au territoire de la seigneurie de Montarlot (table alphabé-

tique en tête). Censitaires : — Claude Albot ; — Laurent Brion ; — Pierre Chaumet ; — Nicolas de Gueille ; — héritiers Dagron ; — demoiselle Claire-Élisabeth Gallocher de La Galisserie ; — dame Catherine Dufloquet de Réals, veuve de messire Grégoire-Nicolas-René Masse, dame de Ravanne, Épisy, Écuelles, Grand-Maison et autres lieux ; — Jean-Baptiste-Herman, chevalier de Trouville, gendarme de la garde ordinaire du Roi ; — Jean-François Perache, curé de Montarlot ; — Jacques Sdilon, garde des plaisirs du Roi en la capitainerie de Fontainebleau, etc.

A. 24. (Registre.) — In-folio, papier, 598 feuillets.

1768-1777. — Cueilloir à quatre confins de la seigneurie de Thourry-Férottes. Censitaires : — Claude-Gabriel Bauf ; — André, Charles, Éloy, Jacques, Joseph et Nicolas Bègue ; — Jean-Baptiste Coudray, notaire à Férottes ; — sieur Pierre de La Flèche, seigneur de La Mothe, demeurant en son château de La Mothe, paroisse de Thourry-Férottes ; — maître Pierre Gourier, laboureur, demeurant à Flagy ; — Élisabeth, Marie, Sébastien et Jean Harang ; — Blaise, Edme, Jean, Nicolas, Sébastien et Simon Limosin ; — Pierre Menissier ; — Étienne Nolet ; — Blaise et Gabriel Prieur ; — François, Louis et Pierre Rodier.

A. 25. (Registre.) — In-folio, papier, 411 feuillets.

1765-1776. — Cueilloir à quatre confins de la seigneurie de Villecerf (table alphabétique). Censitaires : — veuve et héritiers Pierre Bourbon ; — Jean Carré ; — Antoine, Jean-Baptiste et Étienne Chaussée ; — demoiselle Marie-Geneviève de La Courcelle, veuve de Jean-Baptiste-François Filz, décédé bourgeois de Villecerf ; — Charles, Marie-Anne et Louis Frot ; — Pierre Nicolet ; — Étienne et Louis Pineau ; — Jean et Geneviève Taupenet ; — Pierre Turet, etc.

A. 26. (Registre.) — In-folio, papier, 359 feuillets.

1760-1765. — Cueilloir à quatre confins de la seigneurie de Saint-Ange. Censitaires : — Louis Baudet ; — François Bournot ; — Laurent Bouture, premier huissier audiencier en la prévôté générale des monnaies et maréchaussée de France, demeurant ordinairement au château de La Fontaine du Dy, paroisse d'Écuelles ; — Edme et François Combe ; — Étienne et Clément Desmures ; — Pierre, Louis et Jacques Gallocher ; — maître Edme Jubin, notaire royal à Villecerf ; — Louis et Claude Laudinet ; — Augustin Mazereau ; — héritiers Pierre Passerard ; — Geneviève Ravereau ; — François Tantot, etc.

A. 27. (Registre.) — In-folio, papier, 481 feuillets.

1767-1776. — Cueilloir à quatre confins de la seigneurie de Villemert. Censiraires : — François Archenault ; — Charles Barbe, laboureur à la Vionnerie ; — Élisabeth, Marguerite, Étienne et Sébastien Blin ; — Pierre Bouchonnet, tailleur d'habits ; — Étienne Bouyer, curé de la paroisse de Villemert ; — mademoiselle Marie-Geneviève de La Courcelle, veuve du sieur Jean-Baptiste-François Filz, décédé bourgeois de Villecerf ; — Charles Drominy, manouvrier, demeurant au Pimart ; — Antoine Guénée, prêtre chanoine de l'église d'Amiens et clerc de la grande chapelle du Roi, demeurant à Paris, etc.

A. 28. (Registre.) — In-folio, papier, 369 feuillets.

1764-1766. — Cueilloir à quatre confins de la seigneurie de Ville-Saint-Jacques (1er volume), contenant désignation des biens de : — Claude Bezout, laboureur, demeurant à Pilliers, paroisse de Villecerf, au nom et comme ayant épousé Catherine Columeau ; — Étienne, Pierre et Jean Croisé ; — Antoine et Pierre Gauvin ; — Jacques, Médard, Jean, Marguerite et Élisabeth Le Cerf ; — Marie-Madeleine Joly, bourgeoise de Montereau ; — Georges, Catherine, François et Étienne Préau ; — Marguerite Saviard ; — Jean, Jacques, Pierre, Étienne et Michel Villechevrolle ; — Jacques Vimont, etc.

A. 29. (Registre.) — In-folio, papier, 367 feuillets.

1766-1777. — Cueilloir à quatre confins de la seigneurie de Ville-Saint-Jacques (2e volume). Censitaires : — Abbaye de La Joye, représentée par sieur Henry Lair, son agent ; — Edme-Georges Bordet, épicier à Montereau-Faut-Yonne ; — héritiers Robert de Courville, représentés par sieur Louis Balthazar Corby, officier de la maison du Roi, au nom et comme ayant épousé demoiselle Élisabeth Françoise Robert de Courville, demeurant à Fontainebleau ; — l'école de Ville-Saint-Jacques ; — les fabriques de Noisy et de Ville-Saint-Jacques ; — Charles-Louis Notaire, marchand mercier, demeurant à Paris ; — Lubin Puissant, meunier à Mâche-Moulin, etc.

A. 30 (Registre.) — Petit in-folio, papier, 162 feuillets.

1764-1775. — Cueilleret ou papier de recette des censives dues sur la seigneurie de Dormelles, membre du comté de Moret. Censitaires : — François Archambault, vigneron, demeurant à Momery, paroisse de Villemert, doit par an, le jour Saint-Remy, savoir : en argent, 4 sols 7 deniers et demi, et en grain, trois quarts de boisseau et un

tiers ; — Abraham Bouton, vigneron au haut de Dormelles, doit par an, audit jour Saint-Remy : en argent, 10 sols 8 deniers et un huitième, et en grain, un boisseau, trois huitièmes et un tiers ; — Claude Coupé, jardinier à Soisy-sur-École, doit par an, ledit jour : en argent, 15 deniers, et en grain, trois quarts de boisseau, etc.

A. 31. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 128 feuillets

1764-1776. — Cueilleret de la seigneurie de Challeau. Censitaires : — Jean Blanchard, charpentier, demeurant à Saint-Gervais, paroisse de Dormelles, doit par an, suivant sa déclaration du 13 janvier 1766 : 2 sols 6 deniers, et à cause d'Élisabeth Gallocher, sa femme, par autre déclaration du 17 du même mois, doit, compris les 2 sols 6 deniers indiqués plus haut : argent, 6 sols 4 deniers et demi ; seigle, un boisseau ; froment, un huitième de boisseau ; orge, un huitième de boisseau ; — Denis Garcet, laboureur, demeurant à la ferme de Saint-Ange, paroisse de Villecerf, doit, par an : en argent, 3 sols 9 deniers et trois quarantièmes, etc.

A. 32. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 99 feuillets.

1764-1777. — Cueilleret de la seigneurie de la commanderie, dont les recettes se font le jour de Notre-Dame de mars. Censitaires : — Antoine Buffeteau, laboureur à Ville-Saint-Jacques, à cause de Marie-Claude Lemoust de La Fosse, sa femme, suivant sa déclaration du 20 février 1767 : argent, 1 livre 13 sols 40 deniers ; froment, 5 boisseaux, avoine, même quantité ; — Claude Guillot, procureur fiscal des seigneuries de Challeau et Dormelles, doit par an, suivant sa déclaration du 5 août 1767 ; en argent, 9 deniers trois huitièmes ; — Jean-Maximilien Lelou, banquier à Paris, seigneur de By, paroisse de Thomery, doit, chaque année : 12 deniers et demi, etc.

A. 33. (Registre.) Petit in-folio, papier, 99 feuillets.

1762. — Cueilleret de la seigneurie de Montarlot. Censitaires : — Pierre Begault, charpentier, demeurant à Fontainebleau, doit par an, suivant sa déclaration du 5 octobre 1776, 5 deniers ; — les héritiers Pierre Dagron doivent, suivant leur déclaration du 12 octobre de la même année, passée devant Vincent, notaire à Moret, par le sieur André Dagron, entrepreneur de la manufacture d'acier de Néronville, tant en son nom que comme se portant fort de Pierre Dagron, son frère, demeurant à Paris, etc. : en argent, 12 deniers et un sixième, et en froment, un boisseau et trente-et-un cinquantièmes.

A. 34. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 111 feuillets.

1765-1777. — Cueilleret de la seigneurie de Villecerf, dont les recettes se font au jour de Saint-Martin d'hiver. Censitaires : — Antoine Brutel, laboureur, demeurant à Pilliers, paroisse de Villecerf, à cause de Marguerite Bouillon, sa femme, doit par an, suivant sa déclaration du 10 juin 1767 : 5 deniers et cinq huitièmes ; — François Dotz, marchand tanneur, demeurant à Sens, à cause de Marie-Jeanne Buffeteau, sa femme, 11 deniers un quart ; — Marie Catherine Dufloquet de Réals, dame de Ravannes, Écuelles, Épizy, etc., demeurant à Paris, doit 3 sols 1 denier un huitième.

A. 35. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 136 feuillets.

1760-1775. — Cueilleret de la seigneurie de Saint-Ange. Censitaires : — Les cens sont payables à la Saint-Martin d'hiver, notamment par : — Edme Cadet, laboureur à La Genevraye, à cause de Firmine Bouleu, sa femme, qui doit par an, suivant sa déclaration du 18 juin 1775 : argent, 1 denier et demi; froment, cinq trente-deuxièmes de boisseau ; seigle, cinq soixante-quatrièmes ; avoine, même quantité ; — Jean-François Dubreuil, avocat et procureur au Parlement de Paris, y demeurant, à cause de Rose Garnier, sa femme, doit par an, suivant sa déclaration du 24 juillet 1775 : argent, 2 sols 8 deniers ; froment dix-huit vingt-cinquièmes de boisseau deux tiers et un douzième ; avoine, dix-huit cinquantièmes de boisseau un tiers et un vingt-quatrième.

A. 36. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 155 feuillets.

1766-1777. — Cueilleret de la seigneurie de Ville-Saint-Jacques, dont les cens sont payables à la Saint-Remy. Censitaires : — Gabriel Audinet, marchand demeurant à Fontainebleau, doit par an, suivant sa déclaration du 5 mars 1769 : 7 deniers et demi ; — Pierre Brissard, marchand, demeurant à Thourry-Férottes, à cause de Marie-Anne Joly, sa femme, suivant sa déclaration du 21 juin 1766 : argent, 17 sols 7 deniers quinze seizièmes ; froment, six boisseaux neuf seizièmes ; avoine, trois boisseaux trois quarts ; — Jacques de la Haye, chirurgien à Montereau, doit par an, suivant sa déclaration du 15 juin 1776 : argent, 3 livres 2 sols 5 deniers un quart ; chapons, un et demi ; poulets, trois et un vingt-neuvième ; œufs, quinze et sept vingtièmes.

A. 37. (Registre.) Grand-4°, sur vélin, 188 feuillets.

1644. — Duché de Nemours. — Mouvance censuelle.

— Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Nemours par les habitants des ville, faubourg et banlieue, de tous leurs héritages étant en la censive du Roi et du duc de Nemours (1[er] volume). — Enregistrement au greffe du Bailliage de Nemours, par Anne Hédelin, commissaire-enquêteur et examinateur audit Bailliage, des lettres de Charles IV, roi de France, données à Paris, le 9 juin 1404, portant érection en titre de duché-pairie de la ville et château de Nemours, comme ancien domaine de la Couronne, avec plusieurs autres villes, châteaux et domaines, en faveur de Charles II, roi de Navarre, fils de Charles 1[er], aussi roi de Navarre, qui était fils de Philippe, comte d'Évreux, et de Jeanne, fille du roi Louis Hutin. Ledit terrier dressé par...... Bertrand, notaire à Nemours, commis à cet effet.

A. 38. (Registre.) — Grand in-4°, vélin, 235 feuillets.

1644. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Nemours (2[e] volume) : — par Claude Carré, sergent royal ; — Jean Barrage, receveur de la terre et seigneurie de Paley ; — François de La Servautière, drapier, demeurant au Bignon ; — noble homme Charles Berault, écuyer, sieur de Boulieu, exempt des gardes du Roi, gentilhomme servant de Sa Majesté, demeurant à Aubervilliers, près Paris ; — Antoine Foireau, marchand mégissier, demeurant au faubourg du Grand-Pont de Nemours ; — Pierre Filz, marchand audit Nemours ; — Nicolas Laurent, voiturier par terre ; — Jean Dantan, marchand mercier ; — Marie Delon, veuve de Jean Buisson, sergent royal, etc.

A. 39. (Registre.) — Grand in-4°, vélin, 166 feuillets.

1644-1652. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Nemours (3[e] volume) : — par Jeanne Derichemont, veuve de Pierre Brédillard ; — Antoine Revolat, marchand ; — maître Louis Dufresne, élu, tous demeurant à Nemours ; — Pierre Farcy, marchand à Fontainebleau ; — Jean Maulgret, sergent royal en l'Élection de Nemours ; — Jean Benoist, boucher audit lieu de Nemours ; — Étienne Mestais, sergent royal ; — Paul Rou, savatier ; — Jean Landry, vigneron ; — Hubert Rousseau, laboureur, demeurant à Remauville : — Pierre Malbranche, praticien, demeurant à Poligny ; — et Madeleine Derichemont, veuve de Jean Hue, vivant cardeur, demeurant à Nemours, etc.

A. 40. (Registre.) — Grand in-4°, vélin, 195 feuillets.

1644-1645. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Voulx, membre du duché de Nemours, par les habitants dudit lieu de Voulx, de tous les héritages qu'ils possèdent en censive du duché (4[e] volume) : — Pierre Cossinet, meunier et laboureur, demeurant à Voulx ; — Edme Bezout, laboureur à Lichiot : — Luc Joineau, tailleur d'habits à Montmachoux ; — Georges Desgranges, le jeune, laboureur, demeurant au Haut-du-Charme, paroisse de Voulx ; — Thibault Chevannier, aussi laboureur au même lieu ; — Barthélemy Almain, sabotier à Voulx ; — Claude Chambault, tixier en toile à La Brière, paroisse dudit Voulx ; — Michel de Merlange, laboureur à Voulx ; — Geoffroy Le Mou, écuyer, sieur de La Fosse, et Charlotte Le Mou, sa sœur, etc.

A. 41. (Registre.) — In-folio, papier, 161 feuillets.

1679-1685. — Aveux fournis par les censitaires de la ville, des faubourgs et de la banlieue de Nemours, pour servir à la recette et reconnaissance des droits du duché dudit lieu ; — aveu du fief de Lespinoy, sis en la paroisse de Préfontaine, fourni par René de Thibullier, écuyer, sieur d'Angluse, Pranville et du fief susdit, ci-devant capitaine au régiment de Normandie, demeurant à Angluse, paroisse de Nargis ; — aveu et dénombrement des terres et seigneuries d'Augerville, de Boulancourt, Orville, Busseau, Trezay, Germany et La Fontaine dudit Trezay, fait par le fondé de pouvoir de messire Louis de Saint-Aulaire, chevalier, marquis de Chabannes, baron de Milly en Gâtinais, auquel lesdites terres et seigneuries appartenaient comme ayant épousé dame Jeanne Perault, fille du défunt seigneur le président Perault, etc.

A. 42. (Registre.) — In-folio, papier, 349 feuillets.

1679-1685. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Nemours, par les habitants des ville, faubourgs et banlieue, de tous leurs héritages étant en la censive du Roi et de son frère Philippe, duc d'Orléans et de Nemours (1[er] volume) : — Abel Lamotte, le jeune, praticien, demeurant à Nemours, au nom de dame Marie Poisson, veuve Roger Bontemps, en son vivant seigneur de Morancy ; — François Berthier, conseiller-procureur du Roi et de S. A. R. Monseigneur le duc d'Orléans, de Chartres et de Nemours ; — Nicolas Vimard, maître chirurgien, demeurant à Nemours ; — Charles Porcabeuf, marchand boulanger ; — Jean Chamault, mégissier, et Élisabeth Destiange, veuve du défunt Henry Gobert, sieur de Claire-Fontaine, etc.

A. 43. (Registre.) In-folio, papier, 258 feuillets.

1682-1687. — Déclarations passées au terrier de

Nemours (2e volume) : — Jean Delon, fils d'Étienne, marchand tanneur, demeurant au Picardeau de Nemours ; — Antoine Forment, organiste et maître-écrivain, demeurant à Nemours ; — Sébastien Benoist, conseiller du Roi, receveur des tailles en l'élection de Nemours ; — Antoine Raslé, marchand libraire imprimeur, demeurant à Paris ; — Charles Debonnaire, greffier du Bailliage de Nemours, au nom et comme se faisant et portant fort de Mathurin Debonnaire, son père, greffier en chef de l'Élection de la même ville ; — Pierre Perault, maître chirurgien ; — François Petit, prêtre, docteur en théologie ; — Valérien Pimont, l'aîné, greffier au grenier à sel de Nemours, y demeurant, ainsi que les précédents.

A. 44. (Plans.) 11 pièces, papier.

XVIIIe siècle. — Plan parcellaire, ou terrier du territoire et de la seigneurie de Nemours ; onze feuilles cotées de BC à MN (les feuilles AB et CD manquent). Chacune des feuilles de ce plan porte sa série particulière de numéros et les noms des censitaires, avec la contenance de chaque héritage exprimée en chiffres. L'indication des climats manque presque partout, on n'y voit que les suivants : Le Mont-d'Olivet, les Tue-Vaches, les Gros-Monts, les coteaux des Hauts de Doyers et les Beaux-Regards. (Le plan de la ville de Nemours n'existe pas.)

A. 45. (Registre.) — In-folio, papier, 349 feuillets.

1711-1712. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Château-Landon, membre du duché de Nemours, des héritages en la censive du Roi et de son frère. De cette seigneurie dépendent divers climats situés sur les territoires de Treilles, Lorcy, Préfontaine, Mignerettes, Beaumont et Saint-Maurice-Le-Fessard.

A. 46. (Registre.) — In-folio, papier, 160 feuillets.

1678-1680. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Chéroy, membre du duché de Nemours : — par Claude Guillaume, marchand à Chéroy ; — Michel Marchais, conseiller du Roi, président, prévôt, juge civil et criminel, commissaire enquêteur et examinateur en la drévôté et châtellenie royale de Chéroy et Lixy ; — Antoine Gallerand, chaudronnier à Chéroy ; — Charles Destouches, bourrelier au même lieu, etc.

A. 47. (Registre.) — In-folio, papier, 241 feuillets,.

1680-1685. — Déclarations passées au terrier de Flagy, membre du duché de Nemours (table alphabétique des censitaires) : — Antoine Rochetel ; — François Perrier ; — Louis Renault ; — Pierre Deschalas ; — Jacques Bourbier ; — Edme Perthuisson, l'aîné, etc., tous laboureurs à Flagy, ont fourni leurs déclarations au terrier de la seigneurie de ce lieu.

A. 48. — (Registre.) — In-folio, papier, 107 feuillets.

1769-1774. — Cueilleret, ou papier de recettes des censives dues sur la seigneurie de Flagy, payables le jour de Saint-Remy ; lesquelles se partagent entre M. de Caumartin, comme engagiste du duché de Nemours, et madame de Saint-Gilles, représentant les seigneurs de Belle-Fontaine, paréagistes du duché. Ce cueilleret a été dressé sur les minutes des déclarations passées au terrier de Flagy, devant maître Fournier, notaire à Moret, commis à cet effet, et Denis-François Vincent, son successeur, par : — maître Étienne Auxerre, procureur à la prévôté de Flagy ; — messire Collin, écuyer, conseiller du Roi, demeurant à Nemours ; — Claude Cretté, praticien, demeurant audit Flagy, au nom et comme époux d'Anne Blanchard ; — messire Pierre-Philippe-Clair-Antoine Moreau de Maison-Rouge, lieutenant particulier de Melun, etc.

A. 49. (Registre.) — In-folio, papier, 181 feuillets.

1679-1680. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Grez, membre du duché de Nemours, par : — François Périchon, marchand chaufournier, demeurant à Grez ; — Michel Chevalier, sieur de La Croix du Guay, capitaine dans la vénerie du sanglier, demeurant aux Chapelottes, paroisse de Grez ; — Louis Mortillon, maître charpentier, demeurant audit Grez ; — Jean Villechevrolle, vigneron, demeurant au même lieu ; — François de Laubepin, sieur de Bonville, demeurant aussi à Grez, au nom et comme se portant fort de demoiselle Barbe Huttin, veuve de François de Laubepin, sa mère, et demoiselle Nicolle Huttin, sa tante, veuve de Léger Trimard, héritiers de Marie Le Charon.

A. 50. (Registre.) — In-folio, papier, 51 feuillets.

1711-1713. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Lixy, membre du duché de Nemours, par les censitaires de ladite seigneurie : — Jacques Lajon, laboureur à Lixy ; — Jacques Prunay, procureur en la prévôté royale de Pont-sur-Yonne ; — Louis-Toussaint Cochon-Paris, sous-lieutenant des chasses de feu Madame, duchesse douairière d'Orléans ; — Edme Lefebure, cordonnier, demeurant à Brannay, etc. ; lesquels ont déclaré tenir leurs héritages en censive tant du Roi que de

S. A. R. Monseigneur le duc d'Orléans, de Valois, de Chartres, de Nemours, etc., et des religieux de Saint-Jean-lez-Sens, seigneurs par moitié de la terre de Lixy.

A. 51. (Registre.) — In-folio, papier, 186 feuillets.

1680. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Pont-sur-Yonne, membre du duché de Nemours, reçues par Pierre Nezondet, notaire royal audit lieu de Pont-sur-Yonne : — Guillaume Jarry, le jeune, marchand, demeurant à Pont ; — Jean Hémon, marinier ; — Jacques Cochot, drapier ; — Jean Buisson, maréchal ; — Jacques Fromeny, vigneron ; — Edme Frondeau, laboureur ; — Richard Grunet, chapelier ; — Pierre Brechot, marchand, etc.

A. 52. (Registre.) — In-folio, papier, 260 feuillets.

1711-1728. — Déclarations passées au terrier de Pont-sur-Yonne reçues par Chahuet, notaire à Nemours. Censitaires : — Étienne Guinostin, meunier, demeurant à Pont-sur-Yonne ; — Guillaume Huré, laboureur à Villemanoche ; — Jacques Prunay, procureur en la prévôté royale de Pont-sur-Yonne, y demeurant ; — Jacques Prunay, maître de la poste dudit lieu ; — Étienne Charles Gaultier, lieutenant des bourgeois de la ville de Sens, lesquels ont reconnu et confessé tenir leurs héritages en censive du Roi et de S. A. R. Madame la duchesse d'Orléans et de Nemours, à cause de son duché dudit lieu de Nemours et de sa seigneurie de Pont-sur-Yonne.

A. 53. (Registre.) In-folio, papier, 298 feuillets.

1679. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Recloses, membre du duché de Nemours, (1er volume). Censitaires : — Thomas Geoffroy, vigneron ; — Pierre Landry, laboureur ; — Aubin Héron, cabaretier ; — Barbe Frégé, veuve de Marc Bellier ; — Martin Lefèvre, vigneron, etc., ont reconnu que leurs héritages sont tenus en censive du Roi, de S. A. R. Monseigneur le duc d'Orléans et des abbé et religieux de Barbeau, seigneurs pour chacun moitié de ladite seigneurie de Recloses.

A. 54. (Registre.) — In-folio, papier, 306 feuillets.

1679-1686. — Déclarations passées au terrier de la même seigneurie (2e volume). Censitaires : — Jacques Ruffard, laboureur ; — Marin Thoinet, marchand ; — Jacques Landry, receveur des terre et domaine de Recloses ; — Claude Guinebault, marchand, bourgeois de Fontainebleau ; — Jean Delon, bourgeois de Nemours ; — Pierre Guinebault, garde des chasses et plaisirs du Roi, demeurant à Ury ; — Anne Poirier, veuve de Pierre Langelet, en son vivant boulanger à Fontainebleau ; — Étienne Berruyer, vigneron à Recloses ; — René Nivelon, concierge et garde du mail de Fontainebleau, y demeurant, etc.

A. 55. (Registre.) — In-folio, papier, 268 feuillets.

1678-1680. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie du Sceau, membre dudit duché de Nemours (table alphabétique). Censitaires : — Jacques Caillat, marchand blatier ; — Mathurin Loyer, marchand ; — Pierre Picard, l'un des gardes de M. le duc de Béthune-Charost ; — Louis Blanchard, manouvrier, demeurant tous à Sceau ; — Gabriel Gorjon, sieur Du Buisson et Des Fourneaux, fondé de procuration de demoiselle Anne Charpentier, sa mère, veuve de noble homme Claude Gorjon, vivant conseiller du Roi et son procureur à Dollens, pays de Picardie ; — Pierre Hamiard, laboureur à Courtempierre, lesquels ont déclaré tenir leurs héritages en censive du Roi et de S. A. R. le duc d'Orléans, de Valois, de Chartres et de Nemours, à cause de ladite seigneurie de Sceau, où le chapitre de Saint-Maur-lez-Paris prend moitié par indivis.

A. 56. (Registre.) — In-folio, papier, 263 feuillets.

1679-1683. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Voulx, membre du duché de Nemours (table alphabétique). Censitaires : — Claude Auxerre, marchand ; — demoiselle Madeleine d'Isaac, veuve du sieur Edme de Groslieu, sieur d'Inville ; — Martin Bourbon, manouvrier ; — Nicolas Genois, boulanger ; — Marie Lenain, veuve de François Auxerre, tous demeurant audit lieu de Voulx, lesquels ont déclaré tenir leurs héritages en censive du Roi et de S. A. R. le duc d'Orléans.

A. 57. (Registre.) — In-folio, papier, 189 feuillets.

1753-1762. — Droits seigneuriaux. — Enregistrement des droits de contrôle et de profit de ventes au duché de Nemours, dus par les détenteurs de terres, maisons, prés, bois, vignes et autres héritages, mouvant tant en fief qu'en roture dudit duché ; — déclaration de vente d'une maison avec différents bâtiments situés à Nemours, rue des Moulins, et où pend l'image du *Cavalier*, par Marguerite Fouré, veuve de Louis Augis, à François Guillien, aubergiste audit Nemours, suivant acte reçu par Chahuet l'aîné, le 15 mars 1752, moyennant 50 livres de rente foncière au principal de 1,000 livres, et en outre 3,000 livres de rente constituée en principal ; — droits perçus, remise faite du quart, 250 livres, plus 9 livres pour contrôle et enregistrement.

A. 58. (Registre.) — In-folio, papier, 33 feuillets.

1783. — Comté de Provins. — Registre d'insinuation des actes translatifs de la propriété d'immeubles assujettis au centième denier, ainsi que des successions collatérales des mêmes biens ; précédé de la déclaration du Roi, qui rétablit le centième denier sur les immeubles fictifs, donnée à Versailles le 24 avril 1763, et de celles des 20 et 27 mars 1748, sur le même sujet. — Du 20 septembre 1764 : — vente de l'office de premier huissier-audiencier au Bailliage de Provins, par la veuve Gilles-Bruno Léger, à Louis-André Forget, moyennant 600 livres. — Du 18 novembre même année : — donation d'une somme de 6,000 livres par Michel Verneuil, notaire à Paris, au profit de demoiselle Marie-Anne de La Haye, à l'occasion de son mariage avec Jean Hotte de Pontcharraux, procureur au Parlement de Paris, suivant contrat passé devant Armet, notaire au Châtelet de la même ville.

A. 59. (Registre.) — In-folio, papier, 37 feuillets.

1785. — Sommier des fiefs et biens nobles situés dans l'arrondissement du bureau du Tillard, possédés soit par des gentilshommes anoblis, gens de mainmorte et privilégiés, soit par les roturiers et non nobles qui sont dans le cas de payer le droit de franc-fief. — Fief d'Augers, appartenant à maître Jean-Baptiste-Charles-François de Clermont-d'Amboise, marquis de Clermont ; — terre et seigneurie de Beton-Bazoches, ayant haute, moyenne et basse justice, appartenant à maître Gaspard-Louis de Chevry, marquis de Chevry, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de M. de Saint-Phal, son cohéritier dans la succession de Monseigneur de Vauréal, évêque de Reims, par arrêt du Parlement de Paris, du 19 mai 1779, moyennant 153,910 livres ; — terre et seigneurie de Metz, appartenant à M. l'abbé Terray, ancien contrôleur général des finances, comme acquéreur du sieur Gallot de Metz, par acte du 15 avril 1774.

A. 60. (Registre.) — In-folio, papier, 48 feuillets.

1747-1783. — Recettes et déclarations des droits de francs-fiefs, amortissements et nouveaux acquêts, faites au bureau de Lizy-sur-Ourcq, et du droit de nouveau centième denier, au bureau de Crouy-sur-Ourcq. — Du 20 juillet 1751, reçu de messire Pierre Vaslon du Montcel, avocat en Parlement, bourgeois de Paris, la somme de 164 livres, pour droits de francs-fiefs, à cause de l'acquisition de moitié de la terre et seigneurie de Montsoutin, appelée le fief de Boque, et située en la paroisse de Tancrou ; — du 22 avril 1763, fait recette de 284 livres, payées en l'acquit du sieur Roussin, seigneur en partie d'Ocquerre, et à compte des condamnations contre lui prononcées pour droits de francs-fiefs, etc.

Famille Royale.

A. 61. (Liasse.) — 4 pièces, papier (2 imprimées).

1719-1751. — Lettres patentes du Roi, en forme d'édit, qui accordent à Monseigneur le duc d'Orléans, et à ses ayants cause, la faculté de faire construire à ses frais un canal sur la rivière du Loing, depuis les canaux de Briare et d'Orléans jusque dans la Seine, avec attribution de propriété incommutable à perpétuité ; — tarif des droits qui doivent être payés tant en descendant qu'en remontant pour les bateaux, marchandises et denrées qui passeront sur ledit canal ; — extrait des procès-verbaux d'arpentage et estimation d'héritages de la paroisse de Chaintréauville, entrés dans la construction du canal ; — autres tarifs des droits que la compagnie du canal de Loire en Seine prendra sur les marchandises qui passeront debout sur ce canal.

A. 62. (Plan.) — In-plano, papier.

1763. — Plan général de la forêt de Crécy-en-Brie, avec ses environs, appartenant à S. A. S. Monseigneur le Comte d'Eu, divisée en quatre gardes et en vingt-six triages, d'une contenance totale de 5,174 arpents 94 perches. — Ce plan, qui a été dessiné par Pierre de La Croix, indique, outre les villages voisins de la forêt de Crécy, les bois des communautés et des particuliers qui la bordent, ou qui s'y trouvent enclavés.

A. 63. (Carton.) — 1 pièce, papier, imprimée.

1672. Arrêt du Conseil d'État contenant évaluation en détail des domaines de Nemours, Dourdan, Romorantin, Coucy et Folembray, et des bois en dépendant, que Sa Majesté désirait donner pour supplément d'apanage à Monsieur, duc d'Orléans, frère unique du Roi.

A. 64. (Carton.) — 14 pièces, papier.

1785-1786. — Garde-meuble du comte d'Artois. — États du mobilier réparti dans quatorze pièces différentes d'une maison située à Fontainebleau, servant de garde-meuble au comte d'Artois, et inventaire de meubles et effets prêtés par Jubault, garde général des meubles du prince, à un sieur Odonavent.

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE B.

Cours et juridictions. — Parlements, Bailliages, Sénéchaussées et autres juridictions secondaires, Cour des Comptes, Cour des Aides, Cour des Monnaies.

Justices seigneuriales.

B. 1. (Liasse.) — 61 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1715-1784. — Lettres de provision d'offices de prévôts, greffiers, procureurs et sergents de justices seigneuriales, accordées par dame Marie Aimée Le Mairat, veuve de Léon-François Legendre, comte d'Onsenbray, lieutenant-général des armées du Roi, dame patronesse de Boissettes, Barbey et autres lieux, au sieur Antoine-François de Rozière, avocat en Parlement et notaire au Châtelet de Melun, comme procureur fiscal de la justice et prévôté dudit Boissettes, — et par les seigneurs de Chailly-en-Bière, depuis M. Georges d'Esquidy, Coste de Champeron, etc.

Bailliages et Prévôtés.

B. 2. (Liasse.) — 200 pièces, papier, dont un cahier de 104 feuillets.

1683-1728. — Minutes du greffe du Bailliage et comté de Beaumont, contenant actes de tutelle, assemblées de famille, appositions et levées de scellés, plaintes diverses et informations pour crimes, délits, etc., — contre les sieurs Lubin et Charles Vergnes, vignerons demeurant à Corbeilles, pour avoir jeté à plusieurs reprises, dans une fosse remplie d'eau, le sieur Louis Mainferme, valet du sieur Denis Bourgoin, maréchal à Lorey, et avoir frappé, jeté à terre et blessé ce dernier, ainsi que sa femme, enceinte de sept mois; — assassinat commis sur la personne de François Pinchon, prêtre, curé de Grangermont (Loiret).

B. 3. (Liasse.) — 21 pièces papier; 1 pièce, parchemin.

1663-1770. — Minutes du greffe de la justice et prévôté de Boissy-le-Châtel, contenant : — déclarations de dépens, salaires, vacations, etc., dus au greffier de ladite justice et autres officiers, pour procédures portées devant le prévôt ou son lieutenant. — Sentences rendues par ce prévôt contre divers habitants dudit Boissy, convaincus d'avoir fait moudre leurs grains ailleurs qu'au moulin banal, et à ces causes les condamne chacun à trois livres d'amende; — contre Pierre Benoît, berger à La Couture, paroisse de Chailly, pour avoir chassé sur les terres de la seigneurie de Boissy-le-Châtel, et pour ce fait, condamné à 100 livres d'amende.

B. 4. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1664-1716. — Minutes du greffe de la prévôté de Chambry. — Enquête faite par le sieur Rolland Chrestien, procureur aux siéges royaux de Meaux, lieutenant et juge ordinaire de la prévôté de Chambry, pour Philippe Des Vergers, écuyer, seigneur dudit lieu, et à la requête de Marie Oudot, femme de Jean Moyneau, contre ledit Moyneau, défendeur, accusé d'avoir maltraité sa femme, d'avoir vendu pièce à pièce ses meubles pour continuer ses débauches, et d'avoir subi différents procès criminels

à la suite desquels il a quitté le pays, en abandonnant sa femme et deux jeunes enfants.

B. 5. (Liasse.) — 223 pièces, papier.

1598-1605. — Minutes du greffe de la justice, mairie et prévôté de Champs; causes ordinaires. — Information faite par le procureur fiscal de la seigneurie de Champs, demandeur, contre Jean Legras l'aîné et Jean Legras le jeune, demeurant aussi à Champs, au nom et comme marguilliers de l'église Saint-Pierre et Saint-Marcelin du lieu, « à l'effet de savoir ce qu'a pu devenir le rameau de *Palme*, « olivier ou cyprès, auquel on attache plusieurs fruits, les « plus beaux et excellents que l'on peut trouver, soit pommes, soit poires, lequel rameau sert pour la décoration « de l'église du pays depuis le jour de Noël jusqu'à la « Chandeleur, époque où l'on chante une antienne à l'autel « de la Vierge-des-fruits. »

B. 6. (Liasse.) — 191 pièces, papier.

1606-1610. — Minutes du greffe de la prévôté de Champs. — Procès fait par le procureur-fiscal de Champs, au sieur Claude Demarnolles âgé de vingt-quatre ans, natif de Mondigna, pour avoir été saisi de quatre grappes de raisin cueillies dans les vignes du clos des moulins; pour cette cause, le demandeur a requis, contre le défendeur, condamnation à huit sols d'intérêts et à pareille somme d'amende, lesdites sommes réduites à deux sols chacune en considération de la soumission du délinquant.

B. 7. (Liasse.) — 319 pièces, papier.

1621-1628. — Minutes du greffe de la prévôté de Champs, tenue par maître Guillaume Ourson et plus tard par Jérôme Brosse, garde de la justice et seigneurie du lieu, pour messire Guichard Favre, seigneur conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé, maître d'hôtel ordinaire de Sa Majesté, et pour dame Madeleine Bruslant, sa veuve; — instances entre demoiselle Charlotte Pinon, veuve de Jean-Paul Leroi, chevalier, sieur Du Luzard, contre Roger Legras, vigneron demeurant à Champs, pour saisie de biens et héritages; — Pierre Bourgeois, archer de la connétablie et maréchaussée de France, contre Michel Guillochon, laboureur à La Haute-Maison, au sujet du prix de grains; — information contre Antoine Simon, civilement responsable des faits de sa fille, accusée d'avoir coupé un chêne dans le bois de Grau, dépendant du domaine de la seigneurie de Champs, etc.

B. 8. (Liasse.) 302 pièces, papier.

1629-1637. — Minutes du greffe de la prévôté de Champs. — « A été posé et attaché le carcan au carrefour « dudit lieu de Champs, contre un gros orme situé au haut « de ce carrefour pour l'exécution de la haute justice « des crimes et maléfices qui pourront être commis au « dedans de la terre et seigneurie de Champs, pour madame « Favre, dame du lieu, en présence de maître Nicolas De-« lamare, procureur fiscal, de maître Jean Chaillot, greffier « de la justice et du receveur et admodiateur de ladite « terre et seigneurie, qui a dit avoir charge de madite « dame Favre. »

B. 9. (Liasse.) — 357 pièces, papier.

1638-1656. — Minutes du greffe de la prévôté de Champs, maître Simon Brosse étant maire et garde de la justice, pour messire Julien-César Favre, conseiller du Roi en ses conseils, président au Parlement de Metz, seigneur de Champs. — Mémoire de fournitures faites par un aubergiste, Nicolas Legras, à François Legras, fermier à Champs, soumis au règlement du juge : la pinte de vin y est cotée sept sols, le minot d'avoine trois livres et le setier de blé méteil dix livres.

B. 10. (Liasse.) — 413 pièces, papier.

1657-1671. — Minutes du greffe de Champs. — Ordonnance du prévôt et maire de Champs faisant inhibition et défense à toutes personnes, de quelque qualité et condition qu'elles soient, de jurer et blasphémer le saint nom de Dieu, et, en cas de contravention, permet les dénoncer en justice, à peine contre lesdits jureurs et blasphémateurs de vingt-quatre livres d'amende (applicables, savoir : le tiers au dénonciateur, les deux autres tiers envers l'église du lieu et la seigneurie) et de prison pour la première fois et pour la seconde et la troisième des rigueurs portées par les ordonnances royaux.

B. 11. (Liasse.) — 232 pièces, papier.

1678-1688. — Minutes du greffe de la prévôté de Champs. — Nomination d'experts sur requête présentée à maître Jean Chrestien, lieutenant en la mairie de Champs, par Marie Laurent, veuve de Denis Leriche, vivant laboureur, au nom et comme tutrice de ses enfants mineurs, pour procéder à la visite et estimation des biens et effets de la communauté d'entre elle et ledit Leriche. Rapport d'experts

portant évaluation du labour des terres exploitées par les surnommés, des chevaux, vaches, porcs, volailles, grains en gerbes et en sacs, chariots, charrettes, charrues et autres objets agricoles, etc.

B. 12. (Registre.) — Petit in-folio, 50 feuillets, papier.

1689-1691. — Minutes du greffe de la prévôté de Champs; causes ordinaires. — Nomination, comme greffier et tabellion de la justice de Champs, du sieur Étienne Pain, faite par Nicolas Favre, chevalier, seigneur de Berlize, Champs et autres lieux, conseiller du Roi en sa Cour du Parlement de Metz, — réception dudit sieur Pain par Michel Joubert, juge et maire des dites terre et seigneurie.

B. 13. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 20 feuillets.

1692-1694. — Minutes du greffe de la prévôté de Champs. — Instance entre messire Louis Maller, conseiller du Roi en sa cour de Parlement, à Paris, seigneur de Noisy-sur-Marne et autres personnes y dénommées, créanciers de la succession de défunt Marc-Antoine Radoux, vicaire, prêtre curé de Champs, contre François Radoux, frère dudit sieur curé, Pierre Radoux, son neveu et Catherine Gille, sa nièce, présomptifs héritiers de sa succession ou ses prétendus légataires, et encore ledit Pierre Radoux, disant avoir les droits de monseigneur l'archidiacre, pour raison de la dépouille du défunt.

B. 14. (Registre.) — In-folio, 56 feuillets, papier.

1699-1702. — Minutes du greffe de Champs, à l'audience extraordinaire donnée en la manière accoutumée; — prise de possession par Didier Crestiennot, procureur au Parlement de Paris, de l'office de prévôt-juge de la terre et seigneurie de Champs-sur-Marne, en conséquence des lettres de provision à lui accordées par messire Charles Renouard, conseiller du Roi en ses conseils, trésorier général de l'extraordinaire des guerres et cavalerie légère de France, tant delà que deçà les monts et seigneur de Champs. Ladite prise de possession suivie de copie des lettres de provision des prévôt, lieutenant, procureur fiscal, greffier, etc.

B. 15. (Registre.) — In-folio, 56 feuillets, papier.

1702-1711. — Minutes du greffe de la prévôté et baronnie de Champs. — Lettres de provision de prévôt accordées à Claude Denisart, procureur au Parlement de Paris, par Paul Poisson, sieur de Bourvallais, écuyer, conseiller du Roi, maison, couronne de France et de ses finances et dame Marie Suzanne Guyhou, sa femme, conjointement et seuls seigneurs hauts-justiciers des terres et seigneuries de Champs, Lognes, Mandiné, etc., et de la portion du parc et seigneurie de Noisiel qui est en franc-alleu noble, réuni au parc de Champs.

B. 16. (Registre.) — Petit in-folio, 108 feuillets, papier.

1712-1726. — Minutes du greffe de Champs. — Instance entre haut et puissant seigneur messire Francois Nicolas, comte de Simiane, brigadier des armées du Roi, mestre de camp de cavalerie, seigneur de Champs, Gournay, La Haute-Maison, premier écuyer de S. A. R. Madame, contre Jacques Huon, marchand à Draveil, au nom et comme tuteur de Barthélemy Delaporte, fils mineur de Barthélemy Delaporte, fermier de la Haute-Maison et de Marie Huon, afin d'obliger ledit mineur et autres dénommés en l'acte à payer les fermages dont ils sont restés débiteurs.

B. 17. (Registre.) — Petit in-folio, 465 feuillets, papier.

1736-1753. — Minutes du greffe de la prévôté de Champs. — Assises tenues par Pierre et Jean-Charles Loyal, lieutenants et juges ordinaires de la prévôté et baronnie de Champs, et du Bailliage de Noisy-le-Grand, sur le réquisitoire du procureur fiscal dudit Bailliage, à tous les propriétaires de fiefs relevant de la seigneurie Noisy, et à ses vassaux et habitants dudit lieu; — maintenue par le prévôt de Champs du privilége que possédaient les seigneurs et les gros décimateurs des paroisses, de vendanger leurs vignes, si bon leur semblait, deux jours avant le ban pris par les habitants.

B. 18. (Registre.) — Petit in-folio, 74 feuillets, papier.

1753-1756. — Minutes du greffe de la prévôté de Champs, contenant divers rapports faits au sieur Jean-Charles Loyal, lieutenant et juge ordinaire de la prévôté et baronnie du lieu, par les gardes-chasse, plaines et bois de monseigneur le duc de La Vallière, demeurant au Luzart, paroisse de Champs; — assises tenues par ledit sieur Loyal qui, sur le réquisitoire du procureur fiscal de la prévôté de Champs et du Bailliage de Noisy-le-Grand, a prononcé condamnation à une amende de 3 livres 15 sous contre chaque absent et défaillant dûment convoqué.

B. 19. (Registre.) — Petit in-folio, 55 feuillets, papier.

1731-1756. — Minutes du greffe de la justice, prévôté et baronnie de Champs; causes extraordinaires. — Demande formée par S. A. S. dame Marie-Anne de Bourbon, légitimée de France, princesse première douairière de Conty, dame de Champs, contre sieur Antoine Contenceau, demoiselle Charlotte Basile, sa femme et autres, héritiers de Jean Basile et de Charlotte Anguerand, safemme, au sujet des réparations locatives et de la remise des clefs d'une ferme appartenant à cette princesse, occupée précédemment par ledit sieur Jean Basile et sa femme.

B. 20. (Liasse.) — 221 pièces, papier.

1598-1615. — Minutes de la justice, mairie et prévôté de Champs. — Inventaires après décès, partages de biens, procès civils et criminels, etc. — Information, requête et sentence intervenues sur la plainte formée par le sieur Nicolas Bizeau, boucher, demeurant à Saint-Maur-des-Fossés, contre Jean Moreau, aussi boucher à Noisy-le-Grand, pour sévices commis par lui sur la personne du sieur Bizeau, et à l'occasion desquels le plaignant est entre les mains des barbiers et chirurgiens, au péril de sa vie, n'ayant moyen de se faire panser et médicamenter; pourquoi il demande, par provision, une somme de vingt livres parisis.

B. 21. (Liasse.) — 250 pièces, papier.

1616-1626. — Minutes du greffe de la justice, mairie et prévôté de Champs. — Procès faits à divers individus pour outrages, coups, blessures et blasphèmes, notamment contre Jean Tètue, charretier demeurant à Chelles, pour avoir insulté Louise Dumaretz, femme de André Brosse; — contre Méry Pacton, vigneron à Noisiel, pour outrages envers Simon Buissonneau, pêcheur à engins, demeurant au même lieu. — Baux et actes de vente d'héritages passés devant le juge de cette prévôté.

B. 22. (Liasse.) — 252 pièces, papier.

1627-1630. — Minutes du greffe de la justice, mairie et prévôté de Champs. — Informations et procès faits par devant le maire-juge de ladite prévôté pour sévices de toute nature commis envers plusieurs personnes. — Poursuite contre Lalotte, pour s'être jeté comme un furieux sur dom Jean Vivien, religieux prieur de Chaufour, demeurant, dans le moment, à l'abbaye de Malnoue, et sur Jean Branchu, jardinier de la même abbaye, pour les empêcher de faire enlever le foin d'une pièce de pré appartenant à cet établissement.

B. 23. (Liasse.) — 263 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1631-1636. — Minutes du greffe de la justice, mairie et prévôté de Champs. — Ordonnance du maire, rendue sur la remontrance du procureur fiscal de la seigneurie, portant, au sujet d'une maladie contagieuse, défense à tous les habitants qui en ont été affligés « et ne sont « encore guéris, lesquels néanmoins ne délaissent de vaguer par les rues et se tenir à leurs portes sur la grande « rue où passent ordinairement plusieurs personnes dont « il peut arriver des accidents, d'avoir à ne pas sortir de « chez eux, même pour aller à la messe, et ce, pendant « six semaines, sous peine de 24 livres d'amende, pour la « première fois, et plus grande amende ou punition cor- « porelle en cas de récidive. »

B. 24. (Liasse.) — 179 pièces, papier.

1637-1641. — Minutes du greffe de la justice, mairie et prévôté de Champs. — Inventaire fait par Jean Chaillot, greffier et tabellion de la seigneurie du lieu, à la requête de Jean Michel, procureur fiscal de cette seigneurie, Pierre Lefèvre, marchand demeurant à Boissy Saint-Léger, à cause de Barbe Michel, sa femme, Gilles Michel, chandelier à Paris et autres, enfants et héritiers de défunt Thomas Michel, leur père, vivant laboureur à Gournay, de tous et chacun les hardes, meubles, or, argent, etc., laissés après le décès de ce dernier.

B. 25. (Liasse.) — 206 pieces, papier.

1642-1650. — Minutes du greffe de Champs. — Inventaires faits en cette justice des meubles et effets laissés après le décès de Marie Poidevin, — Philippe Legras, Charles Colin et Élisabeth Legras sa femme, Olivier Colin, marchand, tous en leur vivant demeurant audit lieu de Champs. — Requête présentée au maire par Jean Boullard, vigneron, pour raison des excès, outrages et voies de faits commis au moyen d'un coup de fusil tiré sur sa personne ledit jour, par les nommés Noël et Barthélemy Guillemin, hôteliers au même lieu.

B. 26. (Liasse.) — 296 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1651-1660. — Minutes du greffe de Champs. —

Apposition de scellés, faite par Simon Brosse, lieutenant-général, civil et criminel de la prévôté et châtellenie royale de Gournay, maire de la justice de Champs, à la requête de messire Charles Le Roy, seigneur de La Potterie, conseiller ordinaire du Roi, sur les meubles et effets de Robert Le Roy, en son vivant écuyer, sieur de Guiercheville, fils du précédent, demeurant tous deux en leur maison de Bailly; — inventaire des meubles, habits, linge, argenterie, bijoux, armes, etc., laissés par ledit sieur Robert Le Roy, dont le père s'est porté habile à lui succéder, etc.

B. 27. (Liasse.) — 316 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1661-1670. — Minutes du greffe de Champs. — Interrogatoire fait par Pierre Michel, maire, juge et garde de la justice de Champs, du sieur Pierre Descroix, sergent au Bailliage de Chelles, arrêté pour n'avoir pas remis lui-même un exploit de signification de saisie à la veuve Alexandre Alloup, mais bien pour l'avoir fait porter par un homme qu'il a dit ne point connaître, et auquel il avait recommandé de s'enfuir aussitôt qu'il aurait remis ledit exploit, de peur qu'on ne le retînt prisonnier; fait dont ledit Descroix est convenu, et pour lequel il a demandé excuse, etc.

B. 28. (Liasse.) — 277 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1671-1681. — Minutes du greffe de Champs. — Plainte portée devant le maire-juge de laquelle il résulte qu'en rentrant de voyage avec sa femme, le sieur Jougleux, fontainier à Champs, aurait trouvé les portes de son logis crochetées, enfoncées et ouvertes; qu'il aurait reconnu lui avoir été volé, malpris et emporté plusieurs pièces d'or et d'argenterie; pourquoi le nommé Claude Lerat, demeurant audit Champs, coupable du vol, fut d'abord condamné à servir le Roi en ses galères l'espace de cinq ans; mais le Parlement de Paris, réformant le premier jugement, a condamné ledit Lerat à être fustigé nu de verges, par les carrefours du lieu susdit, marqué d'un fer chaud, à la fleur de lys, sur l'épaule droite, au bannissement pendant cinq ans, etc.

B. 29. (Liasse.) — 241 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1682-1694. — Minutes du greffe de la justice, mairie et prévôté de Champs. — Inventaires après le décès de divers habitants de la paroisse de Champs, plaintes portées devant le maire-juge de la prévôté; — informations au sujet de délits et crimes commis en la seigneurie de Champs, et particulièrement à la suite d'un incendie arrivé le 22 septembre 1692, au préjudice de dix personnes, demanderesses et complaignantes à l'encontre de Marie Niépert, veuve de Jean Hugues et de Louis Hugues, son fils, qui avaient fait construire, dans une maison couverte de chaume, deux fourneaux servant à la distillation des eaux de toutes sortes d'herbes, dont ils faisaient commerce à Paris.

B. 30. (Liasse.) — 335 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1702-1727. — Minutes du greffe de Champs. — Procès pour délits de chasse et de pêche, commis sur les terres de M. Paul Poisson, sieur de Bourvalais, seigneur de Champs, Lognes, Mandiné, La Féronnière et autres lieux; — ordonnance de police rendue au nom dudit seigneur, relative aux prix à tirer au fusil en la paroisse de Champs. — Testament de dame Marie Damoresan, veuve de M. de Vigouroux, en son vivant lieutenant-colonel du régiment de Pardaillan; ledit testament déposé entre les mains du lieutenant de la prévôté le 27 octobre 1712 par Jacques Troisvalets, vigneron audit Champs, etc.

B. 31. (Liasse.) — 151 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1728-1736. — Minutes du greffe de Champs. — Poursuites exercées contre plusieurs particuliers pour délits commis principalement dans les bois de la seigneurie et baronnie de Champs, appartenant à S. A. S. Madame la princesse Marie-Anne de Bourbon, légitimée de France, première douairière de Conty; — ventes de meubles et immeubles après décès, faites sur requêtes présentées au prévôt de la justice de Champs; — rapports de médecins et chirurgiens, à la suite de visites de personnes blessées, soit dans des rixes, soit pour toute autre cause. — Appositions et levées de scellés, etc.

B. 32. (Liasse.) — 362 pièces, papier.

1736-1746. — Minutes du greffe de Champs. — Enquêtes faites par le prévôt de Champs et son lieutenant sur les plaintes portées devant eux par plusieurs personnes de leur juridiction; — procès-verbal de levée d'un cadavre trouvé sur le territoire de Lognes, reconnu pour être celui de François Tinturier, fils de Denis, chapelier à Rebais, et de Anne Robinet, né le 15 avril 1711; — rapport de médecin joint audit procès-verbal. — Sentence contre plusieurs individus qui, sonnant les cloches de Noisy-le-Grand, dépendance de la prévôté de Champs,

causaient du scandale en parlant, buvant et mangeant sous lesdites cloches.

B. 33. (Liasse.) — 229 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1747-1757. — Minutes du greffe de Champs. — Actes de tutelles, procès-verbaux d'affirmation de comptes et rapports d'experts, adjudications de fruits de vignes et autres, scellés et inventaires après décès, etc. — Procès-verbaux d'apposition et de reconnaissance de scellés en la maison du sieur Pierre Arson, écuyer, seigneur du fief de Bussy, décédé; — plainte du sieur François Davet, curé de Noisy-le-Grand, portée contre plusieurs jeunes gens de sa paroisse, qui se seraient obstinés à sonner les cloches, sur les dix heures du soir, pendant la cérémonie du baptême administré à l'enfant du nommé Grellon.

B. 34. (Liasse.) — 320 feuillets, papier.

XVIIe siècle. — Minutes du greffe de Champs. — Compte de tutelle rendu devant le maire-prévôt de la seigneurie de Champs par Raouline Charvau, veuve de maître Pierre Hébert, en son vivant greffier en chef des présentations aux siéges royaux de Meaux, amodiateur et receveur de la terre de Champs, tuteur et curateur de Marie et Nicolas Hébert, enfants mineurs d'ans, de lui et de défunte Geneviève Le Villain, sa femme en premières noces; ledit compte rendu à Claude de Vernon et Marie Hébert, sa femme, à cause d'elle et audit Nicolas Hébert, émancipé, usant et jouissant de ses droits.

B. 35. (Liasse.) — 354 feuillets, papier.

XVIIe siècle. — Minutes du greffe de Champs. — Compte de tutelle rendu devant le maire-prévôt de Champs, par Claude Legras, laboureur demeurant audit lieu, au nom et comme ayant l'administration des corps et biens d'Élisabeth Corru, fille de Gilles Corru, vivant marchand hôtelier à Noisiel, et de défunte Opportune Gosse, veuve en premières noces dudit sieur Corru, et en secondes de Claude Legras, susnommé. — Dépenses de ce compte : — le rendant fait mise et dépense de la somme de soixante sols tournois, par lui payés au barbier et chirurgien de Torcy qui aurait pansé et médicamenté le défunt; — de la somme de cent sols, payée à Godde aussi barbier et chirurgien, etc.

B. 36. (Liasse.) — 532 feuillets, papier.

XVIIe siècle. — Minutes du greffe de Champs. — Comptes de tutelle rendus devant le maire de Champs-sur-Marne, par Jean Michel, procureur fiscal receveur de la terre et seigneurie de ce lieu, comme tuteur et curateur des enfants mineurs de Jean Michel, vivant aussi procureur fiscal de ladite seigneurie et de Marguerite Leclerc, leurs père et mère, etc.

B. 37. (Liasse.) — 462 feuillets, papier.

XVIIe siècle. — Minutes du greffe de Champs. — Comptes de tutelle rendus devant le maire et prévôt de Champs. — Grosse d'un procès-verbal de levée de scellés fait par Jérôme Brosse, maire et garde de la justice, terre et seigneurie dudit lieu à la requête du procureur fiscal, qui lui a remontré que, pour la conservation des titres de cette seigneurie, appartenant à messire Jules-César Favre et à ses cohéritiers, il y avait lieu de procéder à la levée des scellés apposés sur les meubles et effets de dame Louise Afforty, veuve de défunt maître Étienne Pluyette, en son vivant receveuse foncière de ladite terre et justice de Champs.

B. 38. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1663-1664. — Minutes du greffe de la justice et prévôté de Charcot (Saint-Siméon). — Plaintes portées devant Nicolas Thibault, prévôt et garde de cette prévôté; informations sur ces plaintes; inventaire, après décès, des biens, meubles, dettes, créances et enseignements délaissés par noble homme Augustin de Volle, en son vivant écuyer, seigneur dudit Charcot, et autres lieux; ledit inventaire fait aux requête, poursuites et diligences de demoiselle Étiennette Maillie, veuve dudit seigneur, assistée de maître Gabriel Michault, son procureur fiscal, et lesquels biens-meubles mentionnés audit inventaire ont été prisés et estimés aux sommes de deniers cotées en fin de chaque article par Nicolas Langes, sergent priseur de biens, audit Charcot, etc.

B. 39. (Liasse.) — 146 pièces, papier.

1591-1650. — Minutes du greffe de la justice et prévôté de Chessy, Chalifert, Jablines, Varennes et Magny-le-Hongre. — Plaintes portées devant le prévôt; informations par lui faites sur ces plaintes, notamment : — messire Vespasien Grangier, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, lieutenant de cent hommes d'armes, sous la charge de M. le maréchal de Vitry, seigneur du Mouceau, Chalifert, Jablines, Varennes et Arigny, contre Antoine Navarre, Nicolas Dieuleveult

et leurs complices, accusés de vol de récoltes, sur une pièce de pré appartenant audit seigneur.

B. 40. (Liasse.) — 273 pièces, papier.

1650-1652. — Minutes du greffe de la justice et prévôté de Chessy, Chalifert, Jablines, Varennes et Magny-le-Hongre. — Informations et pièces de procès au sujet de crimes et délits, actes de tutelles, inventaires après décès; — déclarations et règlements de frais sur saisies, etc. — Information faite au village de Chessy, par Mathieu Lefèvre, juge commis à ces causes, sur la requête du procureur fiscal de la terre et seigneurie du lieu, exposant que, bien que par les ordonnances royales il soit étroitement défendu à toutes personnes de porter arquebuses et pistolets, ledit procureur fiscal a été averti que le nommé Guillochet n'en était pas moins muni d'un fusil chargé de balles et dragées de plomb, dont il a fait usage dans la rue de Chessy, au risque de blesser les gens.

B. 41. (Liasse.) — 204 pièces, papier.

1653. — Minutes du greffe de Chessy. — Ventes judiciaires de fruits et récoltes; — plaintes portées devant le prévôt de la justice et seigneurie de Chessy; — inventaires après décès, faits par le greffier ordinaire de la haute justice pour dame Marie de La Grange, veuve de messire Henry de Fourcy, en son vivant chevalier, seigneur du lieu; — inventaire fait à la requête de Jacques Debuy, maître chirurgien demeurant à Chessy, chargé de la tutelle de Françoise Moreau, fille mineure de défunt Gilles Moreau et de Françoise Debuy, sa première femme; — autre inventaire à la requête de Claude de Villiers, marchand à Chessy, tant en son nom que comme tuteur de Suzanne de Villiers, sa fille mineure, après le décès de Marie Vaudit, sa femme en dernières noces, etc.

B. 42. (Liasse.) — 171 pièces, papier.

1654-1655. — Minutes du greffe de Chessy. — Inventaire des biens, meubles et effets de messire Jean de Fourcy, vivant seigneur de Chessy, conseiller du Roi en son grand Conseil; ledit inventaire fait à la requête de maître Henri de Fourcy, conseiller du Roi en sa cour de Parlement à Paris, au nom et comme tuteur de demoiselle Marie-Marguerite de Fourcy, fille mineure et unique héritière de défunt sieur Jean de Fourcy et de dame Marguerite Fleuriau, jadis sa femme; encore ledit maître Henri de Fourcy au nom et comme exécuteur du testament olographe du susnommé, en date du 1er juillet 1655, etc.

B. 43. (Liasse.) — 191 pièces, papier.

1661-1662. — Minutes du greffe de Chessy. — Procès intenté par le procureur fiscal de la terre et seigneurie de Chessy, aux sieurs Jacques Debuy le jeune, fils de Jacques, maître barbier et chirurgien, accompagné de plusieurs autres dénommés aux pièces, etc., accusés et convaincus d'avoir volé, la nuit, dans les jardins et cours du château, des fruits et des volailles, au préjudice de messire Henri de Fourcy, seigneur de Chessy, et comme tels, condamnés à faire amende honorable, nus en chemise, la torche au poing, à demander pardon à Dieu, au Roi et à M. le président de Fourcy, ce fait, à être battus de verges par tous les carrefours et au bannissement pendant six ans.

B. 44. (Liasse.) — 221 pièces, papier.

1663-1665. — Minutes du greffe de Chessy. — Inventaires faits après décès, déclarations de vacations, frais et dépens, par suite de saisies; — plaintes portées devant le prévôt de Torcy, Chalifert, etc. — Informations sur crimes et délits, — rapports de chirurgiens et autres pièces à l'appui, — requête adressée audit prévôt par Barbe Quinegagne, veuve de défunt Étienne Josselin, se portant partie pour Côme, son fils, assassiné la veille par plusieurs individus, notamment par un tonnelier étranger à la localité, à l'aide d'un barroir. — Inventaire des biens, meubles et effets laissés après le décès de Marie Lefebvre, jadis femme de Noël Bailly, charron à Chessy, qui a requis ledit inventaire comme tuteur de Marie, François et Noël Bailly, ses enfants mineurs, etc.

B. 45. (Liasse.) — 226 pièces, papier.

1666-1672. — Minutes du greffe de Chessy. — Inventaires après décès faits à la requête de Marguerite Soyer, veuve Claude Lefebure, en son vivant maréchal à Chessy; — de honnête personne Denis Fournier, barbier et chirurgien, demeurant à Paris, tant en son nom que comme tuteur de ses enfants mineurs; — de André Frain l'aîné, procureur fiscal de Bussy-Saint-Georges, y demeurant; André Frain, le jeune, laboureur à Guermantes; Jean Tramblay, laboureur à Montevrain, et François Bienvenu, procureur fiscal à Villevandé tuteurs, séparément, de Marie, Élisabeth, Anne et Louise Tramblay, filles de défunt Philippe Tramblay.

B. 46. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

XVIIe-XVIIIe siècles. — Minutes du greffe de

la mairie royale et haute justice de Claye, et grosses de comptes de tutelles rendus par devant Michel Maupetit, maire et juge ordinaire de cette mairie royale pour messire Jacques-Antoine de Ricouart, marquis d'Héronville, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-général des armées du Roi, gouverneur du fort Barau et seigneur de Claye.— Apposition de scellés à la requête de François Vivien, procureur du Roi de ladite Mairie royale, en la maison presbytériale de Claye, d'où le sieur Dardel, vicaire, a été emmené par la maréchaussée de Meaux, par ordre du Roi, et où il y a apparence qu'il ne reviendra plus.

B. 47. (Liasse.) — 197 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1684-1777. — Minutes du greffe de la justice et prévôté de Cordon. — Commissions et rapports de messiers gardes-vigne; actes de tutelles; — inventaires après décès; — plaintes portées devant le prévôt du lieu ; — informations sur ces plaintes ; — rapports de médecins et chirurgiens, etc. — Requête présentée au prévôt par messire Maximilien Bertin de Vaugieu, chevalier, seigneur de Vaugieu et de Cordon, conseiller du Roi en sa cour de Parlement, à Paris; ladite requête exposant que plusieurs habitants du lieu affectent de faire journellement des entreprises de chasse sur sa terre de Cordon, tant avec fusils qu'avec chiens; pourquoi le prévôt est prié de faire défenses à toutes personnes de commettre aucune entreprise de chasse, et notamment aux habitants de Cordon.

B. 48. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

1767-1768. — Bailliage de Coulommiers. — Procédure contre plusieurs particuliers convaincus de vol au préjudice de Guffroy, dit Picard, cocher de la messagerie de Coulommiers; — sentence dudit Bailliage qui condamne les accusés à être battus et fustigés nus, par l'exécuteur des sentences criminelles, dans les carrefours et lieux accoutumés de la ville de Coulommiers, et à l'un de ces carrefours à être flétri sur l'épaule droite d'un fer chaud, en forme de V; au bannissement perpétuel hors du ressort du Bailliage, avec injonction de garder leur ban sous les peines portées par les ordonnances, et, en outre, déclare leurs biens acquis et confisqués au profit de qui il appartiendra.

B. 49. (Registre.) — In-4°, 38 feuillets, papier.

1781-1791. — Bailliage de Coulommiers. — Registre d'écrous de la prison de Coulommiers, coté et paraphé par Jean Huvier, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, seigneur du Mée, avocat en Parlement, bailli de la châtellenie-pairie de Coulommiers, pour servir à Jean Demonchy et ses successeurs, concierge et geôlier des prisons dudit Bailliage.—Écrous d'un palefrenier employé au service des étalons, constitué prisonnier par ordre du marquis de Polignac et sur la réquisition du sieur Bernard, piqueur des haras du royaume ; — d'un individu accusé de crime d'assassinat, arrêté sur l'ordre du bailli de Coulommiers; — arrestations et écrous de mendians, vagabonds, soldats refusant de rejoindre leurs corps, etc.

B. 50. (Liasse.). — 276 pièces, papier.

1644-1645. — Minutes du greffe du Bailliage de Coupvray. — Affaires civiles. — Requêtes présentées au bailli du lieu, pour envoi en possession d'héritages; — revendication de biens usurpés ; — demandes en dommages et intérêts pour délits commis par des bestiaux sur des terrains emblavés, etc. — Assises tenues par Remy Morpillé, lieutenant du Bailliage de la baronnie de Coupvray, pour monseigneur Louis de Rohan, prince de Guémenée, comte de Rochefort et de Montauban, seigneur baron du lieu, auxquelles assises sont tenus de paraître les officiers de la prévôté de Bailly et autres, comme relevant de ladite baronnie.

B. 51. (Liasse.) — 125 pièces, papier.

1646. — Minutes du greffe du Bailliage de Coupvray. — Publications faites au nom du Roi et à la requête de Jacques Musquet, commissaire établi par justice au régime et gouvernement des fonds et propriété, fruits et dépouilles pendant par racines, de après saisie faite sur divers censitaires des seigneuries de Coupvray, Lesches et Magny-le-Hongre, faute de paiement des cens, rentes et autres droits seigneuriaux; — exhibitions de contrats et déclarations non fournies au papier-terrier que fait dresser monseigneur le prince de Guémenée, marquis de Marigny.

B. 52. (Liasse.) — 157 pièces, papier.

1647. — Minutes du greffe du Bailliage de Coupvray. — Requêtes présentées au bailli à fin d'émancipation d'âge par Catherine, Henry et Nicolas Langlois, enfants et présomptifs héritiers de Jacques Langlois et Marguerite Maslé. — Copie du testament de Guillaume Cœurderoy, curé de Magny-le-Hongre, par lequel il veut et ordonne que son corps soit mis en sépulture dans le chœur de l'église Sainte-Geneviève dudit Magny et lègue à son église la somme

de cent livres pour être employée à l'achat d'un calice d'argent *blanc*, destiné à ses successeurs.

B. 53. (Liasse.) — 159 pièces, papier.

1647-1743. — Minutes du greffe de Coupvray. — Avis à ceux qui doivent des cens et rentes à la seigneurie de Coupvray d'avoir à les venir payer dès le lendemain, à maître Denis Bazille, receveur, sinon qu'il sera procédé par voie de saisie sur les héritages, et, pour les maisons, qu'on en fera bail judiciaire jusqu'à fin de paiement. — Délibérations des habitants de Coupvray, Magny-le-Hongre et Lesches, ayant pour objet de rechercher ceux des habitants qu'il convient d'assister, le genre de subsistance à leur donner et celles des personnes desdites localités qui devront entrer dans la contribution, le tout conformément à l'arrêt du Parlement de Paris, etc.

B. 54. (Liasse.) — 167 pièces, papier.

1650-1689. — Minute du greffe de la prévôté de Dammarie-lez-Lys. — Plaintes portées devant le prévôt et juge ordinaire de la justice et prévôté de Dammarie et du Lys pour les abbesse, prieure, religieuses et couvent du Lys, dames desdits lieux; — informations faites sur ces plaintes; — nominations de messiers-gardes-vigne, dont quelques-unes faites d'office; — nominations et rapports d'experts, chargés de l'estimation ou prisée de moulins, maisons et bâtiments, et des réparations à faire à ces immeubles, à la suite de ventes passées entre particuliers.

B. 55. (Liasse.) — 146 pièces, papier.

1690-1719. — Minutes du greffe de la prévôté de Dammarie-lez-Lys. — Actes de tutelles ; — inventaires de biens, meubles et effets, après décès, etc. — Registres pour servir à recevoir et inscrire les déclarations qui doivent être faites devant le prévôt de la justice du Lys, Dammarie et Farcy, en exécution de la déclaration du Roi donnée à Versailles le 27 avril 1709, vérifiée en Parlement le 29 du même mois : — est comparue madame Marie-Anne de La Meilleraie, abbesse de l'abbaye royale de Notre-Dame-du-Lys, qui a déclaré avoir dans ses greniers deux muids de froment provenant du minage de Melun, etc.

B. 56. (Liasse.) — 83 pièces, papier.

1720-1729. — Minutes du greffe de Dammarie-lez-Lys. — Inventaires après décès, actes de tutelles et d'affirmation d'inventaires, etc. — Inventaire fait par Me Alexandre Chesneau, avocat en Parlement, conseiller du Roi, élu en l'élection de Melun, prévôt de la justice de Dammarie, le Lys et Farcy, à la requête de Jacques Thourré, meunier du moulin de l'abbaye du Lys, en son nom à cause de la communauté de biens qui a existé entre lui et défunte Élisabeth Serré, sa femme, en secondes noces, décédée sans enfants, etc.

B. 57. (Liasse.) — 110 pièces, papier.

1730-1788. — Greffe de Dammarie-lez-Lys. — Inventaires après décès, affirmation de ces actes; — tutelles; — rapports d'experts sur visites de maisons, fermes et autres héritages situés en l'étendue de la justice de Dammarie. — Rapport d'experts et visite faite d'une ferme située à Dammarie, prise à rente par défunt Nicolas Boréal et Élisabeth Prévost sa femme, des sieur et dame Félidor, suivant acte reçu par Rollet, notaire à Melun, le 29 novembre 1724; ledit rapport fait par Aspais Limosin, maître maçon, et Claude Durant, charpentier, tous deux demeurant à Melun.

B. 58. (Liasse.) — 194 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1611-1715. — Minutes du greffe de la justice et prévôté d'Esbly, pour madame Barbe Le Picard, veuve de messire François Charlet, en son vivant conseiller, maître des requêtes, seigneur d'Esbly, et ensuite pour MM. Charlet, fils, — relatives à la haute-justice de la rivière du Morin, — à la saisie faite au nom du procureur du roi de Crécy, de l'Ile de Condé et à l'établissement de commis, faute d'avoir acquitté les cens et surcens; — différends entre les seigneurs d'Esbly et le comte de Crécy, qui exigeait foi et hommage à l'occasion du fief d'Hermières; — information du prévôt de Crécy sur une justice nouvellement établie à l'abbaye de Pont-aux-Dames, en l'étendue de la juridiction d'Esbly; — arrêt de la Cour des Aides de Paris en faveur des habitants d'Esbly et de Chalifert, portant défense d'exiger des droits de jauge dans lesdites prévôtés.

B. 59. (Liasse.) — 175 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1716-1735. — Minute du greffe de la justice et prévôté d'Esbly. — Causes civiles portées devant le prévôt du lieu; — informations à ce sujet; — rapports d'experts, etc. — Réparations aux écluses et pertuis du Morin : — procès intenté par Pierre-Jacques Monat, marchand de poisson pour l'approvisionnement de la ville de Paris, à messire Étienne-Pierre Charlet, chevalier, seigneur d'Esbly, Isle-lez-Villenoy et autres lieux, autorisé, sur sa requête présentée au prévôt des marchands de Paris, à faire lesdites réparations, disant le sieur Monat qu'il n'avait pas eu avis

que le seigneur d'Eshly ferait incessamment des travaux à l'avalage des bateaux et boutiques à poisson ; qu'il a deux de ces boutiques au port de Tigeaux, sur la rivière, pour recevoir le poisson des étangs de Maillard : pourquoi il demande qu'il soit sursis à l'exécution desdits travaux, afin de lui donner le temps de faire descendre ses marchandises à Paris.

B. 60. (Liasse.) — 136 feuillets en 4 cahiers, papier.

1650. — Maîtrise particulière des eaux et forêts de Fontainebleau. — Rôles des défauts et amendes, confiscations et restitutions adjugés au Roi, en cette maîtrise particulière des eaux et forêts, Bailliage de Melun, au siége royal dudit Fontainebleau contre les délinquants dénommés aux rôles. — Rapport de Mathurin Gonin, sergent et garde, contre Lhéritier, sa femme, son fils et un autre de Saint-Aspais de Melun, condamnés, par défaut, en chacun douze sols parisis d'amende ; — Jean Bigé, demeurant au Petit-Clos de Melun, condamné, aussi par défaut et suivant l'ordonnance, en dix-sept livres cinq sols parisis d'amende, avec restitution montant à huit livres quinze sols parisis ; — Pierre Chappron de Brosles, condamné, tant pour amende, que confiscation et restitution, en quatre livres parisis, etc.

B. 61. (Registre.) — In-4°, papier, 100 feuillets.

1773-1777. — Causes du Roi en la capitainerie royale des chasses de Fontainebleau, jugées par Christophe-François Bernard de Marsange, premier lieutenant de ladite juridiction ; — jugements contre M. Michin, curé de Boissise-le-Roi ; — contre les dames du Lys ; — contre le sieur Des Tournelles, demeurant au château de La Brosse ; — décharges de condamnations accordées par le marquis de Montmorin, gouverneur de Fontainebleau et capitaine des chasses ; — condamnations de braconniers à l'emprisonnement, à l'amende et aux frais, y compris ceux de geôlage, gîte et nourriture ; — installation de M. Gillet de La Rénommière en la charge de sous-lieutenant des chasses, etc. —

B. 62. (Registre.) — In-4°, papier, 100 feuillets.

1777-1780. — Causes du Roi en la capitainerie royale des chasses de Fontainebleau. — Jugement qui condamne le garde Joseph Renard, dénoncé par les habitants de Nanteau-sur-Essonne, à restituer à l'un d'eux vingt-quatre livres qu'il a reçues pour accommodement et extinction d'un procès-verbal de délit, avec défense audit Renard de recevoir à l'avenir ni somme, ni présent, sous peine de poursuites comme concussionnaire ; — condamnations contre un grand nombre de chasseurs et de délinquants, notamment contre M. François-Thomas Moreau, seigneur de La Rochette, civilement responsable de domestiques enfants-trouvés, confiés à sa garde par le gouvernement, pour la mise en culture de ses terres de La Rochette ; — décharges d'amendes accordées par M. de Montmorin, etc.

B. 63. (Registre.) — In-4°, papier, 50 feuillets.

1780-1782. — Causes du Roi en la capitainerie des chasses de Fontainebleau, M. de Marsange étant lieutenant, et M. Dubois d'Arneuville, procureur du Roi en la maîtrise particulière et capitainerie des chasses ; — condamnations prononcées sur les rapports des gardes Lantara, Lecerf, de Lorris, Bocquet et Durand contre des chasseurs ou détenteurs de gibier, notamment : — contre le chevalier de Trouville, propriétaire du moulin de La Bande ; — Devoine, garde de M. Delpêche, sieur de Vulaines ; — Debeausse, seigneur de Boissise-le-Roi ; — Des Aulnois fils, demeurant chez M. le comte de La Chapelle-Gauthier, son oncle, etc.

B. 64. (Registre.) — In-4°, papier, 100 feuillets.

1782-1785. — Causes du Roi en la capitainerie des chasses de Fontainebleau. — Sentences prononcées contre MM. Moreau, seigneur de La Rochette ; le marquis Des Roches, seigneur de Bois-Boudran et un grand nombre de chasseurs et de délinquants ; — installation de M. Louis-Victoire-Hypolite Luce, comte de Montmorin, comme capitaine des chasses et maître particulier des eaux et forêts au même siége ; — condamnation des ouvriers de la manufacture de toiles peintes établie à Melun, paroisse Saint-Liesne, et de Simon-Laurent Perrenod, manufacturier, civilement responsable, pour usage d'armes à feu dans l'enceinte de l'établissement, et refus d'en ouvrir les portes aux officiers et gardes de la capitainerie, etc.

B. 65. (Registre.) — In-4°, papier, 152 feuillets.

1785-1789. — Causes du Roi en la capitainerie des chasses de Fontainebleau. — Jugement qui condamne Louis, Michel et Pierre Lecerf, déclarés braconniers incorrigibles, à être bannis à quinze lieues de la forêt et capitainerie, après avoir été préalablement battus de verges autour des forêts, bois et garennes où ils braconnaient ; lequel jugement imprimé à deux cents exemplaires pour être répandu, lu et affiché, notamment au Vaudoué et à Larchant ; — arrêt contre M. de Châteauvillard pour avoir mis les ouvriers dans le bois Notre-Dame lui appartenant, avant la ponte des poules faisanes, placées en réserve en cet endroit pour les plaisirs de Sa Majesté, etc.

B. 65 *bis*. (Registre.) — In-folio, papier, 90 feuillets.

1664-1665. — Maîtrise des eaux et forêts de Fontainebleau. — Livre vert contenant : — ordonnance de réformation générale de la forêt de Bière et des autres bois dépendant de la maîtrise des eaux et forêts du Bailliage de Melun, établie à Fontainebleau, par Paul Barillon d'Amoncourt, conseiller du Roi en ses conseils, maître des requêtes de son hôtel, départi en la Généralité de Paris et commissaire député par S. M. pour la réformation générale des eaux et forêts au département de l'Ile-de-France, Brie, Perche, Picardie et pays reconquis; — procès-verbal d'arpentage des parties boisées de ladite forêt de Bière ; — procès-verbal de son bornage ; — ordonnance du grand-maître des eaux et forêts qui restreint les droits d'usages et pâturages aux seuls habitants des maisons bâties depuis plus de cent ans; — règlement général des droits des officiers usagers de la forêt, de sa garde et administration, etc.

B. 66. (Liasse.) — 278 pièces, papier.

1780-1787. — Minutes du greffe de la capitainerie royale des chasses de Fontainebleau et rapports des gardes de la forêt. — Procès-verbaux des gardes-chasse et poursuites contre des détenteurs d'armes et de chair de sanglier ; — sentence de réception de Pierre-Paul Baptiste, garde de la terre de Fleury, pour M. Michel-Pierre François, comte d'Argouges, marquis de La Chapelle-la-Reine ; — permissions d'enclore des terrains, données par M. Jean-Baptiste-François Chevalier, marquis de Montmorin, comte de Châteauneuf, sieur de Montguerle, Voloré, La Tourette et Selle, gouverneur de Belle-Ile, maître particulier et capitaine des chasses, bois et buissons de la Brie ; — réception comme lieutenant *ad honores* de M. Georges-Louis-Marie Leclerc, comte de Buffon, officier aux gardes françaises, etc.

B. 67. (Liasse.) — 151 pièces, papier.

1788 et **1789.** — Minutes du greffe de la capitainerie royale des chasses de Fontainebleau, et rapports des gardes de la forêt; — procédures contre des braconniers; — informations contre des particuliers de Livry prévenus d'assassinat sur la personne d'un garde, et contre des individus de Melun soupçonnés d'avoir tué Simon Gauthier, autre garde résidant à La Rochette ; — requêtes et permissions d'enclore des terrains, accordées à Antoine Philippe de La Trémoille, prince de Talmond, seigneur de Fleury, Saint-Martin et Arbonne ; — à J.-L. Pauly et L.J. Pauly, entrepreneurs associés des bâtiments du Roi à Fontainebleau ; — à l'abbé Guénée, sous-précepteur des enfants du comte d'Artois, propriétaire du fief du Gallois, etc.

B. 68. (Liasse.) — 87 pièces, papier.

1638-1697. — Minutes du greffe du Bailliage de Fontaine-les-Nonnes et de la mairie de Puisieux, dépendant de ce Bailliage, pour les religieuses, prieure et couvent dudit lieu de Fontaine-les-Nonnes, dames en partie de Puisieux. — Requêtes et plaintes présentées au bailli et au maire pour crimes et délits commis dans l'étendue de leurs juridictions; — informations faites sur ces plaintes; — appositions de scellés et inventaires après décès; — baux judiciaires d'immeubles, etc. — Information faite à la requête du procureur fiscal du Bailliage de Fontaine au sujet d'un assassinat, commis par quatre vagabonds sur la personne d'une mendiante âgée d'environ trente-cinq ans, native du pays de Normandie, près de la ville d'Evreux, etc.

B. 69. (Liasse.) — 122 pièces, papier.

1698-1725. — Minutes du greffe du Bailliage de Fontaine-les-Nonnes et de la mairie de Puisieux. — Procès extraordinairement fait à la requête du procureur fiscal dudit Bailliage contre Jacques de La Porte, sergent au Bailliage de Marcilly, curateur créé au cadavre de Charles Hayon, marchand de battoirs, demeurant à La Chaussée, paroisse de Puisieux, lequel, après rapport de chirurgien, information et interrogatoire dudit de La Porte, audit nom, etc., a été déclaré dûment atteint et convaincu de s'être « volontairement et méchamment homicidé lui-même, et à cet effet de s'être transporté de sa maison jusqu'à l'arche du faux-rû qui passe sur le territoire de Puisieux; de s'être lié les jambes et ensuite précipité dans ledit faux-rû où il est resté noyé et mort, pour réparation de quoi son cadavre a été condamné à être exposé sur une claie, nu et la face en dessous, et traîné depuis le monastère de Fontaine jusque dans les rues de La Chaussée, etc. »

B. 70. (Liasse.) — 133 pièces, papier.

1660-1730. — Minutes du greffe de la justice et mairie de Germigny-sous-Coulombs, pour mesdames les princesses de Carignan et de Nemours, dames dudit Germigny, et plus tard pour le duc de Luynes, seigneur du même lieu. — Plaintes portées devant le maire et garde de la justice ; — informations sur ces plaintes et rapports y relatifs; — adjudications judiciaires de fruits, récoltes et immeubles; — interrogatoires subis pour faits de chasse par les nom-

més Antoine Lourdelet, laboureur, Jacques Gillet, plâtrier, André Lourdelet, archer en la maréchaussée de Meaux, Jean Gillet et Antoine Harlau, soldat du sieur de Rouvilliers d'Ormesson, demeurant à Gandelu ; ledit Harlau accusé, en outre. d'avoir tiré un coup de fusil sur la personne du nommé Richard et maltraité la femme de Jean de Villiers, etc.

B. 71. (Liasse.) — 93 pièces, papier.

1743-1763. — Minutes du greffe de la mairie de Germigny-sous-Coulombs, reçues par Pierre Brismontier, maire et garde de la justice du lieu, pour monseigneur le duc de Chevreuse; — appositions de scellés et inventaires après décès ; — actes de tutelles ; — informations pour crimes et délits, etc. — Inventaire à la requête de Jacques Gillet, plâtrier, demeurant à Germigny, tuteur de ses enfants mineurs issus de défunte Marie-Anne Houpeau, et dressé en la présence de François Houpeau, curateur desdits mineurs ; inventaire à la requête du procureur fiscal de la justice de Germigny-sous-Coulombs, après le décès de Simon Poncet, laboureur au même lieu, laissant deux enfants mineurs de défunte Marie-Anne Chibon, sa femme, etc.

B. 72. (Liasse.) — 136 pièces, papier; 1 pièce, parchemin

1694-1756. — Minutes du greffe de la châtellenie royale et prévôté de Gournay, pour Marie Le Vassor, veuve de messire Louis Ancelin en son vivant conseiller du Roi; contrôleur général de la maison de la feue Reine et dame engagiste de la châtellenie royale, terre et seigneurie dudit Gournay. — Nominations d'officiers de la justice du lieu; — appositions de scellés et inventaire de titres; — actes de tutelles; — rapports d'experts chargés de l'estimation des réparations à faire aux maisons et bâtiments désignés dans les pièces ; — plaintes portées devant le prévôt pour coups et blessures, rapports de chirurgiens et informations sur ces faits; — plaintes du sieur Jérôme Garnier, fermier du bac de Gournay, contre cinq charretiers refusant d'acquitter le droit de péage et dont deux de ces charretiers auraient, en outre, maltraité la femme du plaignant.

B. 73. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 29 feuillets.

1712-1738. — Audiences de la châtellenie royale et prévoté de Gournay. — Instance entre Edme Genneau, maréchal demeurant à Pontault, demandeur, contre Michel Chevalier, laboureur à Gournay, défendeur, pour une somme de cent livres réclamée comme prix des pansements, médicaments et nourriture faits et fournis à un cheval que Genneau avait entrepris de guérir du farcin; à quoi le défendeur objecte qu'il est convenu de donner au demandeur la somme de vingt livres, tant pour avoir soigné ledit cheval, que pour avoir mis quelques poudres aux yeux de deux autres chevaux, dont il devait garantir la vue, et qui, au contraire, l'ont perdue; pourquoi le défendeur conclut à ce que son adversaire soit condamné à lui payer une somme de cent cinquante livres à titre de dommages et intérêts, etc.

B. 74. (Liasse.) — 212 feuillets en 12 cahiers, papier.

1708 à 1712. — Audiences de la châtellenie et Bailliage de Jouarre, pour les abbesse et religieuses du lieu. — Nominations de gardes-chasse et autres; — condamnation de Christophe Delorme, vigneron à Courcelles, pour avoir négligé de déclarer la quantité de vin de sa récolte et de payer la dîme; — séparations de biens ; — sentences rendues au profit de Henri Rassicod, chirurgien à Jouarre; — de messire Claude Bézard, chanoine régulier, prieur, seigneur spirituel et temporel de Notre-Dame de Rouget (Chamigny) ; — de Nicolas Rassicod, chapelain de l'abbaye de Jouarre; — de La Fond, veuve de messire Philippe-Auguste Le Hardy, marquise de La Trousse; — de messire François Bernard, seigneur de Montebize, etc.

B. 75. (Liasse.) — 310 feuillets en 11 cahiers, papier.

1713-1722. — Audiences de la châtellenie et Bailliage de Jouarre, pour les religieuses du lieu ; — sentence qui condamne Pierre Rose, laboureur, à trois livres d'amende, pour avoir rentré ses grains un jour de dimanche, lui faisant défense de récidiver, etc.; — condamnations diverses prononcées au profit de Marie Lebon, veuve de messire Jean Berthe, en son vivant écuyer, seigneur de Nolongue, trésorier de France à Amiens ; — Valentin Leroy, avocat, et Madeleine de Beauvilain son épouse ; — Louis Nacquart, écuyer, bailli de La Ferté-au-Col; — François de Comminges, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur-seigneur de L'Hôpital et Maison-Neuve-sur-Coulommiers, etc.

B. 76. (Liasse.) — 112 pièces, papier.

1719-1726. — Minutes du greffe de la châtellenie et Bailliage de Jouarre. — Information et poursuites dirigées par devant Louis de La Planche, licencié ès lois, avocat en Parlement, bailli civil et criminel du lieu, contre Louis Duchêne, hôtelier, pour voies de fait et blasphèmes; —

compte de tutelle rendu par Denis Salmon, garde à cheval des plaisirs de Sa Majesté au marquisat de Monceaux; — testament de Jacques Dault, fermier à La Masure, reçu par Charles Lemaître, curé de Saint-Pierre de Jouarre; — minute d'un acte de foi et hommage rendu à madame Anne-Marguerite de Rohan de Soubise, abbesse et dame de Jouarre, par messire Pierre-François Courtin, chevalier, seigneur de Tanqueux, Morintru et La Tour, à cause de son fief de La Tour-lez-Morintru, etc.

B. 77. (Liasse.) — 131 pièces, papier.

1691-1788. — Minutes des greffes des justices et prévôtés de La Borde-au-Vicomte et de Châtillon-sous-Brétignoust, pour messire François-Louis Arbaleste, chevalier, vicomte de Melun, seigneur de La Borde et ses successeurs. — Appositions de scellés et inventaires après décès; — actes de tutelles; — procès-verbaux annuels du dépôt fait entre les mains du prieur-curé et des marguilliers de Châtillon-sous-Bretignoust, par les seigneurs et dames de La Borde, d'une somme de 100 livres léguée aux pauvres desdits lieux et autres mendiants par messire Guy Arbaleste, l'un des anciens seigneurs de La Borde; — apposition de scellés et inventaire fait au château de ce lieu, après le décès de dame Anne-Françoise-Elisabeth Arbaleste de Melun, comtesse de Mailly, marquise de Nielle, veuve de Louis comte de Mailly, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général de ses armées, premier et grand écuyer de feu Madame la Dauphine, etc.

B. 78. (Liasse.) — 210 pièces, papier.

1692. — Minutes du greffe du Bailliage et comté de Lagny, pour les abbé, religieux, prieur et couvent de l'église et abbaye de Saint-Pierre de Lagny, comtes et seigneurs du lieu. — Plaintes portées devant le bailli pour délits commis dans l'étendue de sa juridiction; — informations sur ces plaintes; — appositions de scellés et inventaires après décès; — assises tenues au Bailliage; — inventaire fait à la requête du sieur Jean Gobin, officier de Monsieur, frère du Roi, en son nom et comme tuteur de demoiselle Jeanne Gobin, sa fille mineure issue de défunte demoiselle Marguerite Benoist, de tous leurs biens meubles, effets, titres et contrats; — apposition de scellés au domicile et après le décès d'Antoinette Bobé, veuve de messire Nicolas Morin, vivant officier du Roi; acte de levée desdits scellés et inventaire des meubles et effets de la défunte, etc.

B. 79. (Liasse.) — 183 pièces, papier.

1693. — Minutes du greffe du Bailliage et comté de Lagny. — Plainte du sieur Nicolas Cochard, aspirant à la maîtrise de maçon de la ville de Lagny, y demeurant, contre les maîtres et jurés du métier qui prétendaient empêcher le plaignant de travailler, et, à cet effet, s'étaient emparés de ses outils; jugement portant réception, comme maître-maçon, dudit Nicolas Cochard à la condition de payer la somme de vingt livres pour l'ornement et décoration de la chapelle de sa confrérie, etc.; — requête du promoteur général de l'archevêché de Paris, présentée au bailli de Lagny, au sujet de violences exercées sur la personne de Nicolas Monsieur, habitant de Chanteloup, par le curé du lieu, justiciable de l'official de Paris, etc.

B. 80. (Liasse.) — 152 pièces, papier.

1694-1697. — Minutes du greffe du Bailliage et comté de Lagny. — Apposition de scellés et inventaires après décès; — plaintes portées devant la juridiction du Bailliage; — réception d'officiers de la justice, etc,; — requête présentée au bailli par Gilles Cadot, procureur en la prévôté royale de Dampmard, Torcy, Montjay, Chelles et autres lieux, demeurant à Lagny, afin d'être reçu en la charge de procureur postulant au Bailliage et châtellenie du lieu, moyenne et basse justice de Dampmart, en conséquence des lettres de provisions qui lui ont été accordées par messire Joseph de La Trémoille Noirmoutiers, conseiller d'Etat, auditeur de Rote, abbé et comte de Lagny; — inventaire fait à la requête de Guillaume Baunier, curé de Conches, au nom et comme fondé de pouvoir de Nicolas Léger, avocat en Parlement, tuteur de demoiselle Marie-Anne Prailly, fille de Jean Prailly, vivant procureur fiscal du Bailliage de Lagny, etc.

B. 81. (Liasse.) — 134 pièces, papier.

1705-1707. — Minutes du greffe du Bailliage et comté de Lagny. — Rapports d'experts chargés de l'estimation de biens immeubles; causes civiles diverses; — inventaires après décès et ventes de meubles et effets à la suite; — plaintes portées devant les officiers de la justice pour délits commis sur les propriétés et pour injures, coups et blessures, rapports de chirurgiens après visites de blessés, etc.; — requête du sieur Jean Laisné, mégissier à Lagny, au nom de Marguerite Levesque, sa femme, qui, revenant de la fontaine, aurait été injuriée et maltraitée par un tisserand; — procès-verbal des assises tenues par Nicolas Barnabé, bailli de la ville, comté et châtellenie de Lagny, indiquant les noms des officiers et sergents de la justice, et ceux de toutes les juridictions environnantes relevant du Bailliage de ladite ville, etc.

B. 82. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

1652-1714. — Minutes du greffe de la prévôté de La Haute-Maison, tant pour madame Le Picard, née L. de Neucars, messire Pierre de Fontefroid, sieur de Rochefort, messire Michel de Barbilie, successivement seigneurs de La Haute-Maison, Montperthuis, La Borde et autres lieux, que pour les Pères de l'Oratoire; — ajournement et saisie-arrêt, requête du Frère Nicolas Faufroid, prieur, et des habitants de ladite paroisse, pour raison du legs de quinze livres de rente fait à l'église N.-D. du lieu par feu Claude de Buz, leur seigneur, et du paiement des arrérages dus par madame Louise de Neucars, veuve de messire Prosper Le Picard, seule héritière de Marie de Buz, sa mère, veuve de Charles de Neucars, dame de Boissy, etc.

B. 83. (Liasse.) — 87 pièces, papier.

1617-1728. — Minutes du greffe de la justice et prévôté de Coulommes : — Levée de scellés et inventaires après le décès de messire Nicolas Durand, seigneur de Vaucourtois; — acte d'assemblée des habitants et taxation pour subvenir au besoin des pauvres nécessiteux, M. de Deslincourt étant seigneur de Coulommes; — apposition de scellés après le décès de Jean Roze, curé, à la requête de ses frères et sœur, et de messire Pierre de Testard de La Guette, propriétaire de la terre de Sancy, tous ses légataires; — sentence qui condamne deux plâtriers de Coulommes à fournir, selon leurs conventions, à François Noirot, entrepreneur à Paris, tout le plâtre nécessaire à la construction et aux réparations du château de La Chapelle et de la ferme en dépendant, etc.

B. 84. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1616-1711. — Minutes du greffe de la justice et prévôté de Sancy, ledit greffe tenu par François de Ligny, Jean Guillepin étant lieutenant et juge ordinaire pour messires Pierre de Testart de La Guette et Payen de Fercours, successivement seigneurs du lieu; — inventaires et levées de scellés après le décès de Thomas Menant; — de Pierre Savary; — de Louise Chibon, femme François Gérard, et de Pierre Vasseur, ce dernier assassiné en 1639, après l'incendie de sa maison; — information contre sa veuve; — ventes de meubles, partages; — comptes de tutelles, — états de frais judiciaires et épices, etc.

B. 85. (Registre.) — In-folio, papier, 20 feuillets.

1674. — Minutes du greffe de la justice, châtellenie royale et prévôté du Châtelet-en-Brie, Les Ecrennes et Fontaine-le-Port, maître Pierre Hadrot étant prévôt et juge ordinaire, pour très-noble dame sœur Charlotte d'Albert de Chaulne, prieure perpétuelle de Saint-Louis de Poissy, dame desdits lieux sous le nom du Roi; — adjudications judiciaires; — homologations d'expertises; — redditions de comptes de tutelles; — actions possessoires; — assemblées de créanciers; — acte de tutelle des enfants d'Hélène Chaudier, veuve de Jacques Le Chastel, qui l'avait abandonnée pour aller au service de Sa Majesté, où il est décédé, etc.

B. 86. (Registre.) — In-folio, papier, 43 feuillets.

1674. — Plumitif des jugements rendus en la prévôté, justice et châtellenie royale du Châtelet-en-Brie, Les Ecrennes et Fontaine-le-Port. — Ordonnance de visite et estimation de maisons et héritages, rendue contre Chrestienne de Bailly, veuve Henri de Pollin, chevalier, sieur de Mercades; — acte d'assemblée de marguilliers pour l'imposition et taxe de l'église; — sentence relative à la possession par l'Hôtel-Dieu du Châtelet, d'un droit de dîme en blé et vin, de quelques terres et d'un muid de blé méteil à prendre sur le domaine de Melun, dont ont toujours joui les amodiateurs de cet Hôtel-Dieu; — ordonnance relative à la police des cabarets et autres lieux publics, etc.

B. 87. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 65 feuillets.

1676. — Plumitif des jugements de la prévôté, justice et châtellenie royale du Châtelet. — Demandes à fin d'envoi en possession d'héritages; — actes de nomination de tuteurs et curateurs; — renonciations communauté suivant conventions matrimoniales, suivies d'inventaires de meubles et effets laissés après décès; — assemblées de créanciers, etc.; — requête de Claude Bailly, veuve de Edme Garcet, vivant laboureur à Fériey, tant en son nom que comme créancière et douairière de la succession dudit défunt Garcet, et comme tutrice naturelle de ses enfants mineurs; de laquelle requête il résulte que, par le contrat de mariage d'entre la suppliante et son défunt mari, il est stipulé qu'en cas de survie, elle pourra renoncer à la communauté, s'il y a des enfants, et reprendre les sommes et effets portés audit contrat, passé devant Morant, notaire à La Chapelle-Gauthier.

B. 88. (Liasse.) — 474 feuillets, en 50 cahiers, papier.

1651. — Audiences de ta justice, châtellenie royale

et prévôté du Châtelet-en-Brie, tenues par Pierre Hadrot, prévôt et juge royal de cette châtellenie, et, en son absence, par les praticiens du siége. — Demandes en affirmation d'inventaires; — en visite et estimation de biens meubles et immeubles; — en ajournement et défaut, faute de comparaître, etc.; — Jean Roussard, demandeur, demeurant aux Ecrennes, contre Jacques Petit, marchand à Pierre-Gauthier, défendeur, qui s'était engagé à faire les emblaves de blé du demandeur, à la charge de lui apporter acquit et décharge valable de messieurs les chanoines de l'église N.-D. de Melun, de l'année de fermage à eux due, à cause de leur ferme de Pierre-Gauthier, tenue par ledit Roussard.

B. 89. (Registre.) — In-4°, papier, 76 feuillets.

1718-1720. — Causes d'audiences de la prévôté du Châtelet et autres lieux, pour très-noble dame sœur Charlotte de Mailly, prieure perpétuelle de Saint-Louis de Poissy, dame desdits lieux; — sentence qui condamne Jacquemart, père et fils, à combler le trou qu'ils ont pratiqué sur la grande rue du Châtelet, au niveau du pavé royal; — condamnations pécuniaires prononcées au profit de messire François-Auguste de Marle, chevalier, seigneur de La Martinière; — de Martin Godefroy, écuyer, seigneur des Trois-Maisons et de La Noue, aux Ecrennes; — de Catherine Parmentier, épouse séparée de biens de messire Jacques Bernard et dame de la Commune-aux-Demoiselles; — de François Le Bègue, officier des chasses de la capitainerie de Fontainebleau, etc.

B. 90. (Registre.) — In-4°, papier, 24 feuillets.

1738. — Causes d'audiences de la prévôté du Châtelet. — Sentences rendues en matière ordinaire, par maître Jacques Pierre Guespereau, prévôt du lieu; — actes de tutelles; — affaires possessoires; — dommages causés aux champs, saisies, enquêtes et demandes en paiement; — plainte portée par François Georges, en danger de mort, ayant été maltraité par Beslet, qui a surpris le plaignant en fréquentation avec une domestique du fermier-receveur de la terre et seigneurie du Châtelet, etc.

B. 91. (Registre.) — In-4°, papier, 18 feuillets.

1748-1749. — Causes d'audiences de la prévôté du Châtelet, avis de parents et actes de tutelle; — vente de vins saisis; — sentences obtenues par madame Élisabeth-Sophie Sallé, veuve de messire François Dubois, seigneur d'Havelay; — par Jean Boulain, contre Louis Grenet, pour le paiement de 17 livres, 10 sols, 9 deniers, prix de 7 boisseaux de blé, 3 boisseaux d'orge et 1 de seigle; — renonciations à communautés et à successions, etc.

B. 92. (Liasse.) — 300 pièces, papier.

1651-1677. — Minutes du greffe de la justice, châtellenie royale et prévôté du Châtelet. — Baux et ventes judiciaires d'héritages, fruits et récoltes appartenant soit à des mineurs, soit à des particuliers, saisis faute de paiement; — appositions, levées de scellés et inventaires après décès: — rapports d'experts après visite et estimation de réparations à faire à des maisons et bâtiments; — plaintes portées devant la justice seigneuriale pour coups, blessures et assassinats, rapports de médecins et chirurgiens, interrogatoires des accusés, et informations sur les faits; — nominations et réceptions d'officiers de la justice, sergents, procureurs postulants, procureur fiscal, etc.; — assassinat de Nicolas Mathieu, vigneron, à Fontaine-le-Port, etc.

B. 93. (Liasse.) — 288 pièces, papier

1680-1698. — Minutes du greffe de la justice, châtellenie royale et prévôté du Châtelet. — Instances d'ordre poursuivies devant la justice seigneuriale et distributions de deniers provenant de ventes après décès; — élections, nominations et rapports de messiers, etc.; — procès intenté à la requête de Marie Pasquier, servante du sieur Jean Boutillier, laboureur à La Boissière, paroisse du Châtelet, contre un fermier demeurant à Lormois, paroisse de Courtry, pour violences exercées sur la personne de la plaignante; pourquoi elle demande qu'il lui soit alloué, à titre de provision alimentaire, une somme de deux cents livres, pour subvenir à ses besoins.

B. 94. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1733-1739. — Minutes du greffe de la justice, châtellenie royale et prévôté du Châtelet. — Inventaires après décès; — informations et contredits sur plaintes portées devant la justice prévôtale du lieu; — ventes judiciaires de grains et fruits, pardevant Jacques-Louis Guespereau, prévôt pour mesdames de Saint-Louis de Poissy, en possession de la seigneurie sous le nom du Roi; — entérinement de lettres d'émancipation; — nominations de gardes-messiers; — enquête contre certains quidams, libertins du Châtelet, pour avoir escaladé les murs de la ferme de ce lieu, insulté et menacé la fermière, cassé un vantail de la porte seigneuriale, etc.

B. 95. (Liasse.) — 80 pièces, papier, 1 pièce parchemin.

1740-1748. — Minutes du greffe de la justice, châtellenie royale et prévôté du Châtelet, Les Écrennes et Fontaine-le-Port : — sentences rendues au profit de Laurent Thuin, marchand au Châtelet, amodiateur des deux tiers des dîmes de Féricy; — de Pierre Claire, procureur au Châtelet de Melun, et de dame Edmée-Angélique Mourlon, sa femme, avant veuve de maître Claude Maillet, conseiller et médecin du Roi, à Fontainebleau; — sentence qui condamne un soldat aux gardes françaises de la compagnie de Montaigu, convaincu de vol de moutons pendant la nuit, à être battu de verges sur les épaules, un jour de marché, au Châtelet, flétri d'un fer chaud à la lettre V sur l'épaule droite, et banni du ressort de la prévôté pendant trois ans; — information sur l'assassinat du curé de Milly-en-Brie, etc.

B 96. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 30 feuillets.

1655-1657. — Audiences de la gruerie de Massoris pour les buissons de la Brie; lesdites audiences tenant au siége royal du Châtelet : — enregistrement des lettres patentes du Roi, qui nomment maître Guillaume Musnier gruyer de Massoris, bois et buissons de la Brie; — commissions de gardes; — sentences prononcées contre des particuliers pour avoir mené paître des bestiaux, ou avoir enlevé des charges de bois sec et vert dans le Buisson royal de Massoris; — contre M. de Chartrettes, dont la servante va sans cesse couper de l'herbe dans les bois; — amendes prononcées contre des fabricants de balais de bouleau, et contre Pierre Rousseau, dont la servante emporte des fouées de bruyères, etc.

B. 97. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 46 feuillets.

1658-1659. — Audiences de la gruerie de Massoris : — lettres du roi Louis XIV, nommant Jacques Rousseau, Jacques Philippe, Pierre Courtois le jeune, du Châtelet, à des offices de sergents en la gruerie royale de Massoris et le Châtelet, pour en jouir en tous profits et honneurs; — sentences prononcées contre Michel Foulon, demeurant au faubourg Saint-Liesne de Melun, — Jean Dauvergne, de Maincy, — Jean Chastellain, caissier audit lieu de Maincy, — Antoine Bailly, boucher au Châtelet; — Sébastien Bouy, marchand à Brezolles (Brosles); — Nicolas Hénault et autres, pour avoir enlevé des genêts, contrairement aux ordonnances, etc.

B. 98. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 26 feuillets.

1660. — Audiences de la gruerie de Massoris : — sentences rendues pour menus délits forestiers contre des particuliers du Châtelet, Massoris, Chartrettes, Livry, Vaux-le-Pénil, Fontaine-le-Port, Maincy, etc.; — enregistrement des lettres de provisions délivrées par le Roi Louis XIV à maître Louis Boutot, de Blandy, de l'un des offices de sergent en la gruerie et verderie de Chartrettes, du Buisson royal de Massoris, des bois et buissons de la Brie, exploitant par tout le royaume; — quittances de droits de marc; — demandes d'expertises pour dommages causés par des animaux dans le Buisson de Massoris, etc.

B. 99. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 22 feuillets.

1661-1662. — Audiences de la gruerie de Massoris et du Châtelet-en-Brie, tenues par Guespereau, commis-greffier : — plumitifs des jugements rendus en cette juridiction pour délits dans les bois, dommages divers, coupe et enlèvement de fouées de bois vert et sec; le tout poursuivi, tant aux requêtes et diligences du procureur du Roi, qu'au nom de parties civiles, notamment de messire Jean Coquille, conseiller et maître-d'hôtel ordinaire du Roi, seigneur de Vosves et Du Bois-Louis, etc.

B. 100. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

1611-1716. — Minutes du greffe du Bailliage de Coupvray, concernant le village et les habitants de Lesches. — Appositions de scellés et inventaires après décès faits audit lieu de Lesches, par le greffier de la justice de Coupvray, pour messieurs Hercule et Charles de Rohan, ducs de Montbason, pairs de France, seigneurs et barons dudit Coupvray; — inventaire des biens, meubles, effets, ustensiles, titres, contrats et autres enseignements de Gilles Royer, dressé à la requête, poursuite et diligence de maître Pierre Royer, receveur et amodiateur du comté de Dammartin-en-Goële, y demeurant, frère et exécuteur testamentaire du susnommé; — inventaire des biens, meubles, ustensiles d'hôtel, titres, contrats, obligations, sentences, cédules et autres papiers, appartenant à la succession de Jean Archambault, vivant capitaine des chasses et plaisirs du Roi, etc.

B. 101. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1633-1646. — Minutes du greffe de la prévôté de Montigny, au territoire de Lesches. — Inventaire après décès; — plaintes portées devant le prévôt du lieu pour délits

et vols commis au préjudice de plusieurs habitants, etc.; — procès criminel poursuivi à la requête de messire François de Montigny, chevalier, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, seigneur de Cogins et dudit Montigny, capitaine du château et palais royal des Tuileries à Paris, y demeurant, contre son concierge et garde de la basse-cour du château de Montigny, accusé et convaincu d'avoir volé huit setiers de blé au préjudice de son maître, et pour ce, condamné à faire amende honorable, nu en chemise, la corde au cou, tenant une torche ardente du poids de deux livres à son poing, à dire et déclarer à genoux, devant la principale porte dudit château, qu'il a dérobé les huit setiers de blé dont est question, etc.

B. 102. (Liasse.) — 71 pièces, papier.

1694-1709. — Minutes du greffe de la prévôté et mairie du Vivier et Coutevroult, pour messire François de Bourlamaque, et de la prévôté de La Tillaye, pour messire de La Barre-Martigny; — sentences obtenues contre des débiteurs, par Louis Fiat, fontainier de Monseigneur en son château de Chanville, — Jean Fiat, plombier du Roi, et autres, héritiers de Jean Fiat et de Marie Jardin, leurs père et mère, décédés à Coutevroult; — acte d'assemblée du syndic et des collecteurs de la paroisse; — foi et hommage rendus à messire François de Bourlamaque et à ses enfants par Antoine de La Barre, écuyer, pour la seigneurie de La Tillaye, relevant en plein fief du château du Vivier; — rôle des pauvres de Coutevroult et imposition pour leur venir en aide en 1709, etc.

B. 103. (Liasse.) — 157 pièces, papier.

1611-1736. — Minutes du greffe de la prévôté de Lognes, pour messire Jean Charon, conseiller du Roi en ses Conseils, et l'un des maîtres ordinaires de son hôtel, et pour S. A. S. Madame la princesse de Conti, anciens seigneur et dame dudit lieu. — Causes civiles et criminelles: — baux et ventes judiciaires de biens meubles et immeubles, fruits et récoltes; — informations sur crimes commis contre des personnes; — inventaires après décès, etc. — Requête présentée à messire Antoine Tonnellier, seigneur de Breteuil, conseiller du Roi, intendant de la généralité de Paris, « par les procureur, syndic, manants et habi- « tants de la paroisse de Lognes, afin d'être déchargés de « la taille de l'année, à laquelle il leur est de toute impos- « sibilité de satisfaire, en raison de la ruine et du pillage « qu'ils ont subi de la part des gens de guerre qui ont passé « et séjourné dans leur village. »

B. 104. (Registre.) — In-folio, papier, 22 feuillets.

1694-1712. — Causes et expéditions du greffe de la justice et prévôté de Lognes, Mandiné et Bois-l'Archer, pour madame Marie-Suzanne Guyhon, épouse de messire Paul Poisson, sieur de Bourvallais, dame desdits lieux; — révocation de Pierre Desouches, sergent; — installation de Claude Denisart, juge, prévôt et garde de ladite justice; — arrestation et incarcération dans les prisons de Lognes d'un berger posant des collets et braconnant sur les terres seigneuriales; — ordonnance du prévôt prescrivant l'échenillage, après l'hiver peu rigoureux de 1702-1703; — plaintes portées par plusieurs gardes maltraités par des particuliers pris en contravention, etc.

B. 105. (Liasse.) 152 pièces, papier; 1 sur parchemin.

1609-1736. — Minutes du greffe de la justice et mairie du fief de L'Hôpital, à Magny-Saint-Loup, membre du Grand-Prieuré de France, pour frère Alexandre de Grimonval, chevalier de Malte, seigneur usufruitier dudit fief et pour ses successeurs; — causes civiles et autres; — nominations de tuteurs et curateurs, par suite de successions vacantes; — requêtes en autorisation de saisies, faute de paiement; — proclamations de ventes judiciaires de biens, meubles et immeubles, fruits et récoltes, réellement saisis et brandonnés; — inventaires après décès et comptes de tutelles; — compte rendu devant le prévôt de Magny-Saint-Loup, par Françoise Boullenger, veuve en dernières noces de défunt Pierre Carrillon, vivant laboureur audit lieu, tant en son nom, à cause de la communauté contractée entre elle et ledit défunt, que comme tutrice de ses enfants mineurs, à Pierre Denis, voiturier par eau, demeurant à Trilport, curateur créé par justice aux enfants mineurs dudit Carillon et de Denise Bacouet, sa première femme, etc.

B. 106. (Liasse.) 244 pièces, papier.

1640-1707. — Minutes du greffe de la justice-mairie du fief de L'Hôpital et de la prévôté de Magny-Saint-Loup, à cause du fief Saint-Denis, appartenant à M. et à mesdemoiselles de Lignières, seigneur et dames du lieu; — inventaire fait par Louis Beauquesne, avocat en Parlement à Meaux, maire et garde de la justice-mairie de Magny-Saint-Loup pour le grand-prieur de France, à la diligence, poursuite et requête de Nicole Vérité, veuve de Nicolas Deligny, à son décès laboureur audit Magny, tant en son nom, à cause de la communauté d'entre elle et

son mari, que comme tutrice de ses enfants mineurs; — compte de tutelle rendu par Claude Deligny, laboureur à Magny-Saint-Loup, au nom et comme tuteur de ses enfants, etc.

B. 107. (Registre.) — Petit in-folio de 31 feuillets, en 4 cahiers, papier.

1516-1744. — Minutes du greffe de la mairie et prévôté du Footel ou Bois-aux-Dames-lez-Malnoue, ladite mairie tenue pour les abbesse et religieuses du lieu, dames en partie de Malnoue, par Philibert Le Boyer; — informations sur le vol de deux vaches commis en La Petite-Main-Ferme de l'abbaye royale du lieu, et sur la détention de divers hôtes et sujets justiciables desdites dames, prisonniers à l'abbaye; — requêtes tendant à faire condamner Guillaume Durier au carcan pendant deux heures pour blasphèmes; — ordonnance du prévôt Jean Prailly, rendue au nom de madame Marie-Claire de Bretagne, abbesse, qui défend d'aller aux cabarets et hôtelleries dans le temps des offices divins, les dimanches et fêtes, et après heure indue; — actes de tutelles, appositions et levées de scellés, inventaires après décès, etc.

B. 108. (Liasse.) — 134 pièces, papier.

1618-1734. — Minutes du greffe de la justice et prévôté de Malnoue, appartenant aux religieuses du lieu, dames en partie de ladite seigneurie. — Plaintes portées devant le prévôt, pour les dames abbesse et religieuses, notamment pour mesdames Marie Éléonore de Rohan et Marie-Claire de Bretagne; — requête présentée au prévôt par Gilles Bense, prêtre, chapelain de l'abbaye, de laquelle il résulte qu'il se serait transporté, par l'ordre de l'abbesse, sur une pièce de terre ensemencée en seigle et froment, appartenant à ladite dame, pour empêcher plusieurs habitants de Malnoue d'y glaner, les javelles n'étant pas encore liées; que, là, il aurait été injurié, « et que même, s'il ne s'était jeté à terre, il eût couru le risque d'être coupé en deux par la faux de l'un des délinquants. »

B. 109. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1660-1763. — Minutes du greffe de la justice et prévôté de Malnoue, pour messire Antoine Le Camus, conseiller du Roi, président honoraire en sa Chambre des Comptes, seigneur d'Émery et pour moitié par indivis de la terre de Malnoue; — informations pour faits de vol, d'attaque à main armée, d'infanticide, etc.; — vente des meubles d'un habitant du lieu étant en fuite; — inventaires et actes de tutelle dressés par H. Joseph Martincour, prévôt et juge ordinaire de la terre de Malnoue, pour madame de Coussevance, dame aussi par indivis de moitié de ladite seigneurie; — poursuites sur délits de chasse, à la requête du garde des religieuses de N.-D. de Malnoue, contre le garde-chasse de M. Lanery, seigneur d'Émery, etc.

B. 110. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 108 feuillets.

1598-1602. — Bailliage de Melun. — Causes du Roi. — Inscription des ordonnances, édits et lettres patentes; — provisions d'offices des magistrats de ce Bailliage; — aveux et dénombrements fournis au Roi; — lettres de provisions accordées par Henri IV à maître Laurent Lesage, sieur du Ménil, de l'office de prévôt des maréchaux de ladite ville, et à maître Charles Barbin, de l'office de lieutenant en la même prévôté et vicomté, celui-ci nommé sur la présentation de messire de La Grange-le-Roi, comte de Melun par aliénation; — copie du testament de messire Charles de Balzac, baron de Graville et d'Hériey; — lettres royaux donnés à Paris par le roi Henri IV, pour la communauté des notaires au Châtelet de Melun, etc.

B. 111. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 102 feuillets.

1621-1624. — Causes du Roi plaidées au Bailliage et siége présidial criminel de Melun; — enregistrement de provisions d'offices judiciaires; — déclarations du roi Louis XIII relatives aux vagabonds et mendiants; aux religionnaires de la Rochelle et de Saint-Jean-d'Angely; — nomination par Jacqueline de Bueil, comtesse de Moret, de Thibault Cadot, à l'office d'avocat du Roi au bailliage et châtellenie dudit Moret, avec la ratification du Roi; — foi et hommage rendus à Sa Majesté, à cause de la terre de Saint-Martin-en-Bière, par messire Nicolas Clausse, seigneur de Fleury, lieutenant de cent hommes d'armes, surintendant et grand-maître des eaux et forêts, tant en son nom que pour ses frères et sœurs, héritiers de Denise de Neuville, leur mère; — ordonnance du prévôt de Melun, contenant les statuts des marchands merciers, etc.

B. 112. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 80 feuillets.

1649-1650. — Bailliage de Melun. — Causes du Roi. — Inscription des ordonnances, édits, lettres patentes, etc. — Enregistrement de la déclaration du roi Louis XIV, pour faire cesser les mouvements populaires et rétablir la tranquillité du royaume; — provisions d'offices; — compte détaillé rendu par Balthazar Mé-

gisset, commis à la recette du domaine de Melun, et comprenant la perception et l'emploi de ce revenu, tant en grains qu'en deniers, depuis la Saint-Jean-Baptiste de l'année 1649, jusqu'à pareil jour de l'année suivante; — enregistrement de l'acte de foi et hommage fourni au Roi par messire Jean de Mons, acquéreur de la vicomté et seigneurie d'Andrezel-en-Brie, etc.

B. 113. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 76 feuillets.

1651-1652. — Inscriptions des ordonnances, édits, lettres patentes, etc. — Enregistrement de l'arrêt de la cour du Parlement de Paris, du jeudi 9 février 1651, portant que le cardinal Mazarin, ses parents et domestiques étrangers, quitteront le royaume de France, avec permis aux communs et autres de leur courir sus; — publication d'un arrêt réglant la taxe des lettres; — déclarations relatives à la protection des églises, maisons religieuses, presbytères, et en faveur de la duchesse de Longueville, du maréchal de Turenne, et de ceux qui ont servi sous leurs ordres; — lettres de provisions de divers offices royaux au siége de Melun par messire Jérôme de Nouveau, seigneur de Froment, ancien intendant général des postes, comte de Melun, sous le bon plaisir de Sa Majesté, etc.

B. 114. (Registre.) — In-4° papier, 91 feuillets.

1653-1654. — Inscription des ordonnances, édits, lettres patentes, etc., et des causes plaidées au Bailliage et siége présidial de Melun. — Enregistrement des lettres de rétablissement des haute, moyenne et basse justices de Morsang-sur-Seine, au profit de Jean Migné, seigneur du lieu; — des lettres de provisions des offices de lieutenant général de bailliage et de prévôt, accordées à Antoine Charlot et à Louis Lecomte, par le Roi, sur la proposition de messire Rolland de Neufbourg, chevalier, seigneur de Sarcelles, possesseur par engagement de partie du comté de Melun, comme étant aux droits de messire Alexandre d'Albert, sire de Pont; — de nominations faites également sur la présentation de messire Charles Bernard, écuyer, sieur Du Chemin, pour dame Charlotte Garrault, veuve de messire François de Castille, engagiste du comté de Melun.

B. 115. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 136 feuillets.

1655-1659. — Inscription des ordonnances, édits, lettres patentes, etc., et causes du Roi plaidées par le procureur de Sa Majesté au Bailliage et siége présidial de Melun; — enregistrement de lettres de provisions d'offices judiciaires accordées par le Roi, sur la présentation de son très-cher et féal le sieur Nicolas Fouquet, vicomte de Melun et de Vaux, ministre d'État, surintendant des finances, procureur général en la cour du Parlement de Paris, et engagiste du domaine royal de la ville de Melun; — de l'adjudication prononcée au profit de Michel Thibault, bourgeois de Paris, des coches par eau de Melun; — provisions de divers offices accordées sur la présentation de messire François-Louis Arbaleste, comte de Croisille, seigneur de La Borde, Éprunes, etc., vicomte et bailli de Melun et Moret, gouverneur et capitaine pour le Roi des ville et château dudit Melun, etc.

B. 116. (Registre.) — In-folio, papier, 33 feuillets.

1673. — Inscription des ordonnances, édits, lettres patentes, etc., au Bailliage et siége présidial de Melun. — Publication et enregistrement d'un arrêt du Conseil d'État rendu sur la requête de maître Pierre Girard, maire de Melun et des échevins de la ville, et sur divers placets des officiers du bailliage, portant règlement entre les parties, sur les impositions, comptes et revenus dudit bailliage; — foi et hommage présentés au roi Louis XIV, à cause de la vicomté de Melun, du marquisat de Belle-Ile et autres seigneuries, par madame Marie-Madeleine de Castille, épouse séparée de biens de messire Nicolas Fouquet; — résignation des offices de gouverneur et bailli de Melun, par Alphonse de Guéribault, seigneur de Favery, en faveur de Louis de Louvion, chevalier, sieur de Maurevert, etc.

B. 117 (Registre.) — In-folio, papier, 80 feuillets.

1673-1677. — Inscription des ordonnances, édits, lettres patentes, etc., au Bailliage et siége présidial de Melun; — enregistrement des lettres de provisions accordées par les président, trésoriers de France, généraux des finances et grands voyers en la Généralité de Paris, à François Chartret, maître-maçon en la ville de Melun, pour y exercer les fonctions de voyer, ainsi que dans toute l'étendue de l'Élection; — vente par les commissaires généraux députés par Sa Majesté, pour l'aliénation à perpétuité par inféodation et deniers d'entrée, des domaines, droits domaniaux, contrôle des exploits, etc., au profit d'Antoine Hiboulet-Picon, écuyer, vicomte d'Andrezel, baron de Pouzillac, conseiller du Roi en ses Conseils, maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, des droits directs seigneuriaux appartenant au Roi, dans l'étendue des seigneuries de Champeaux et dudit Andrezel, en vertu de la déclaration du Roi en date du 8 avril 1692

B. 118. (Registre.) — In-4°, papier. 15 feuillets.

1685. — Inscription des ordonnances, édits, etc., au Bailliage de Melun. — Enregistrement de la résignation de son office par Jean Hérisson, exécuteur des sentences criminelles des bailliages de Melun et Nemours, en faveur de Georges Hérisson, son fils; — lettres de provisions du roi Louis XIV, accordées audit Georges Hérisson; — enregistrement et publication à l'audience de la déclaration du 26 décembre 1684, portant défense de faire erreur publique de la religion prétendue réformée partout où il y aura moins de dix familles; — publication de l'arrêt du Conseil d'État du 30 janvier 1685, qui défend aux sujets de Sa Majesté de jouer à la bassette, sous quelque nom et prétexte que ce soit; — publication d'un autre arrêt du Conseil en date du 3 février suivant, ordonnant le dépôt aux greffes des justices royales des minutes des notaires de ceux de la religion prétendue réformée décédés, etc.

B. 119. (Registre.) — In-4°, papier, 10 feuillets.

1686. — Inscription au Bailliage de Melun des ordonnances, édits, lettres patentes, etc. — Enregistrement des provisions d'offices aux siéges royaux; — quittances des droits du marc d'or; — nomination d'administrateurs de la confrérie de Saint-Louis, à Melun; — commission délivrée par Antoine Daquin, comte de Douyen-Dezar, sieur Des Loges, grand et petit Saint-Marc, etc., premier médecin de S. M. Louis XIV; — à Louis Bruneau, maître chirurgien à Blandy, pour dresser les rapports dans ce lieu, ainsi qu'à Champeaux, sur les corps blessés, morts, noyés, mutilés, prisonniers, etc.; — désignation de M. Colleau, conseiller, pour aller à Paris assister au procès mû entre messieurs du Bailliage de Melun et messieurs de N.-D. de Paris, au sujet des droits de justice sur Viercy, Villaroche, Rozoy, Larchant, Vernou, La Grande-Paroisse et Machault.

B. 120. (Registre.) — In-4°, papier, 13 feuillets.

1688. — Inscription des ordonnances, édits, lettres patentes, etc., faite au châtelet et Bailliage de Melun. — Enregistrement de lettres de maîtrise, de provisions d'offices royaux, de quittances de droits dus en raison de ces charges; — substitution par Jean Duclos, directeur des domaines de l'élection de Melun et Nemours, de Martin Bordier, boulanger, à Noël Baratier, comme sous-fermier des aides du Roi, en ce qui concerne les moulins de Poignet et de Trois-Moulins, avec dépendances, chasses, abonnage de banalité au moulin de Poignet à Melun, pêche dans l'Almont, ilots, etc.; — déclaration fournie à Claude Polge, sieur d'Allègre, conseiller et maître-d'hôtel du Roi, par Nicolas Régy, de Paris, étant aux droits de messire Nicolas Meignez, bourgeois de la même ville, propriétaire des offices de garde-scels aux contrats notariés des villes, bailliages et sénéchaussées de Tours, Angers, Melun, Brie-Comte-Robert, etc., etc.

B. 121. (Registre.) — In-4°, papier, 412 feuillets.

1703-1747. — Inscription des ordonnances, lettres patentes, etc., au Bailliage et siége présidial de Melun. — Provisions d'offices judiciaires délivrées, dans leurs seigneuries respectives, par messire Philippe Néricault Destouches, l'un des quarante de l'Académie française, seigneur de Vosves et de Fortoiseau, gouverneur des ville et château de Melun, etc.; — par messire Nicolas Fraguier, conseiller du Roi, et Jeane Charpentier, son épouse, dame Du Martroy, Bussy, La Motte, Saint-Saturne, Butel, Les Fossés, Le Mée, etc.; — par Madame Marie d'Orléans, princesse souveraine de Neuchâtel et de Valengin, duchesse de Nemours, dame châtelaine de Blandy, etc.; — érection des terres de Mormant, Éprunes et Coubert en châtellenies et comtés; — lettres patentes du roi Louis XV confirmant l'établissement de l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques de Melun, etc.

B 122. (Registre.) — In-4° papier, 225 feuillets.

1747-1773. — Causes du Roi; — inscription des ordonnances, édits, lettres patentes, etc., au Bailliage de Melun.—Aveux et dénombrements fournis au Roi, pour les seigneuries de Rubelles, par messire Pierre Du Tramblay; — de Beauvoir, par Gabriel de Glatigny; — des fiefs de Loiselet et Pierre-Percée à Melun, par Germain-Christophe de Flexelles, seigneur de Brégy, baron de Saint-Sever, etc.; — provisions d'office de prévôt de Vosve et Fortoiseau accordées par Philippe-François-Néricault Destouches, écuyer, officier de la deuxième compagnie des mousquetaires du Roi, et par François-Henri Thiersant de Bourgmary, en Canada, mestre-de-camp de cavalerie, colonel d'un régiment de troupes légères, veuf de Marie-Thérèse-Gabrielle Néricault Destouches, enfants et seuls héritiers de feu messire Philippe Destouches, de l'Académie française, etc.

B. 123. (Registre.) — In-4°, papier, 255 feuillets.

1764-1783. — Inscription des ordonnances, édits, lettres patentes, etc., faite au Bailliage et siége présidial de Melun. — Arrêt du Conseil d'État du 26 mars 1763, portant aliénation au profit des maire, échevins, habi-

tants et communauté de Melun, des tours, fossés, bastilles, glacis et emplacement des fortifications de ladite ville, contenant 20 arpents 49 perches 1|2, à charge d'achever le comblement des fossés, d'y faire la plantation des promenades, et d'acquitter une redevance perpétuelle de dix livres par année; — provisions d'offices, lettres à terrier, aveux et dénombrements fournis au Roi par les seigneurs de Boissise-le-Roi, Crisenoy, La Rochette, etc.; — lettres patentes de Louis XV autorisant le chapitre N.-D. de Melun à démolir les doubles bas-côtés de leur église ; — établissement de deux foires annuelles et d'un marché, le jendi de chaque semaine, à Saint-Port, etc.

B. 124. (Registre.) — In-4º, papier, 65 feuillets.

1784-1791. — Inscription des ordonnances, édits, lettres patentes, etc., au Bailliage et siége présidial de Melun.— Enregistrement des provisions d'offices de maître Amand-Constant Tellier, avocat audit bailliage; — de maître Auguste-Michel Picault, juge-prévôt de Rozoy; — des lettres de doctorat obtenues par messieurs Pierre-Jacob et Hubert Lajoye, médecins à Melun; — de la commission donnée par M. de Calonne, ministre d'État, à Louis-Casimir Brown, en qualité d'inspecteur de la manufacture de toiles peintes établie à Melun; — des provisions royales délivrées à Lubin Jouenne, exécuteur des hautes œuvres au présidial et châtelet de la même ville; — des lettres closes du roi Louis XVI, adressées au bailli de Melun, afin de convocation des trois États; etc.

B. 125. (Registre.) — In-4º, papier, 93 feuillets, cartonné.

1774-1680. — Enregistrement des aveux et lettres à terriers publiés aux audiences du Bailliage de Melun, en ce qui concerne les seigneuries et fiefs relevant du Roi : pour Dammartin-en-Brie et Saint-Gobert réunis, appartenant à messire André-Jean Menjot; — Andrezel, à messire André-Étienne Nouette, écuyer, vicomte du lieu ; — Barbeau, Fontaine-le-Port, Fontenailles, Villefermoy, etc., appartenant aux religieux de l'abbaye royale de Saint-Port, dite Barbeau; — de la Fortelle, Nesle-la-Gilberde et Quétotrain, à messire Jean-André Vossal, trésorier des fortifications royales du Languedoc, du Roussillon et pays de Foix; — de Chaumes-en-Brie, aux abbé, prieur et religieux de l'abbaye et couvent des bénédictins de Saint-Pierre du lieu, etc.

B. 126. (Registre.) — In-4º, papier, 116 feuillets (incomplet).

1781-1789. — Enregistrement des aveux et dénombrements publiés aux audiences du Bailliage de Melun, pour les seigneuries et justices de Chailly-en-Bière, par messire Pierre Talon, trésorier, provincial de l'extraordinaire des guerres; — de Vosves et Fortoiseau, par messire Hilaire Rouillé, seigneur Du Coudray, à cause de Denise Coquille, sa femme; de Brezolles, assise tant audit lieu qu'à Sermaize, Les Carmeaux, La Borde et Bois-le-Roi, par messire Claude Bernard, seigneur des Bergeries; — d'Éprunes, par messire Claude de Fusée, chevalier, seigneur de Voisenon, gentilhomme ordinaire de la maison du Roi; — lettres à terrier pour les chanoines de Champeaux; pour les Chartreux de Paris, seigneurs des fiefs de Solers et Pouilly, etc.

B. 127. (Registre.) — In-folio, papier, 90 feuillets

1766-1781. — Déclarations de défrichement de terres incultes faites par les propriétaires ou fermiers; — déclarations de domicile des étrangers qui viennent demeurer en France et s'établir dans l'étendue du Bailliage de Melun, pour s'occuper de défrichement ou pour autres causes : ledit registre dressé en exécution de la déclaration du Roi Louis XV, en date du 13 août 1766; — mesurage de terrains défrichés par M. Joachim-Bruno Leblanc de Châteauvillard, commissaire des guerres, seigneur Du Bréau, Villiers-en-Bière, Orsonville, etc., ces terrains contenant 140 arpents 67 perches 1|2; — déclaration par laquelle M. François-Thomas Moreau, chevalier de l'ordre du Roi, inspecteur général des pépinières du gouvernement, demeurant à Melun, entend défricher 95 arpents de bruyères et terrains incultes situés aux territoires de Dammarie et La Rochette, etc.

B. 128. (Registre.) — In-folio, papier, 41 feuillets.

1782-1790. — Déclarations faites au Bailliage de Melun, pour le défrichement des terres incultes, etc. : — par le mandataire de S. A. S. Monseigneur le duc d'Orléans, qui entend défricher 260 arpents en une pièce à Bréviande et Saint-Port; — par Jean Coutèle de Vaumorine, écuyer, officier chez le Roi, pour le défrichement d'un terrain de 270 arpents 90 perches, situé au territoire du Lys, paroisse de Dammarie; — par Michel-Pierre Poupault, propriétaire du Château-Gaillard à Farcy-lez-Lys, exposant qu'il a commencé à défricher l'emplacement du château de la Folie-Morin, entouré de larges fossés, de l'ancienne ferme de Vauseuil et divers terrains situés dans la paroisse de Dammarie, etc.

B. 129. (Liasse.) — 5 pièces, papier

1764-1785. — Bailliage de Melun. — Copies de lettres de provisions, accordées par le Roi à MM. Pierre Étienne Despatys de Courteilles, pour l'office de lieutenant-général; — André Eicher de Rivière, pour celui de lieutenant-criminel; — Aspais-Pierre Guibert, Constant Tellier et Louis-Jacques Vessard, avocats en parlement, des offices de conseillers et avocats de Sa Majesté, tous au bailliage et siége présidial de Melun.

B. 130. (Carton.) — 164 pièces, papier.

1614. — Bailliage de Melun. — Etats généraux. — Expédition du procès-verbal d'assemblée des trois ordres du bailliage de Melun, réunis à l'effet de nommer des députés pour les États Généraux convoqués à Sens, le 10 septembre 1614, et portant élection de : — maître Antoine Chauveau, chantre de l'église collégiale Notre-Dame de Melun, pour le clergé; — messire Antoine de Brichanteau, chevalier des ordres du Roi, marquis de Nangis, pour la noblesse, et maître Pierre Le Jau, écuyer, sieur de Girolles, conseiller du Roi, lieutenant général au bailliage et siége présidial de Melun, pour le Tiers Etat; — ce procès-verbal contient aussi : — copie de la lettre de cachet du roi Louis XIII, portant convocation des États de toutes les provinces; ordonnance du bailli de Melun, qui prescrit la réunion de l'assemblée en la salle du réfectoire du couvent de Saint-Nicolas de cette ville, etc.

B. 131. (Carton.) — 9 pièces, papier.

1789. — Bailliages de Melun et Moret. — États Généraux. — Lettre close du roi Louis XVI, adressée au bailli de Melun, ou en cas d'absence à son lieutenant, pour la convocation des États Généraux; — règlement fait par le Roi pour l'exécution de ses lettres de convocation; — instruction pour les baillis et sénéchaux d'épée, ou leurs lieutenants; — modèles d'ordonnances à rendre par eux; — originaux d'assignations données aux ecclésiastiques possédant bénéfices, aux chapitres et communautés ecclésiastiques, séculiers et réguliers des deux sexes; aux ducs, pairs, marquis, comtes, barons, châtelains, et en général à tous les nobles possédant fiefs; — notifications, aux communautés d'habitants desdits bailliages, des lettres du Roi, de son règlement et de l'ordonnance du bailli de Melun, rendue en conséquence, etc.

B. 132. (Carton.) — 10 pièces, papier.

1789. — Bailliages de Melun et Moret. — États Généraux. — Déclaration des trois ordres sur le serment; — résolution de la noblesse et du clergé de payer les impôts comme le Tiers État; — prestation de serment de messire Jacques-Ladislas de Calonne, abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Pierre de Melun, député suppléant de son ordre aux États Généraux; — lettre écrite au Roi, par l'assemblée générale des trois-ordres, contre les ravages des fauves et du menu gibier; — lettre de M. de Montmorin, gouverneur et capitaine des chasses de Fontainebleau, sur le même sujet; — mémoire sur les capitaineries, relatif aux règlements provisoires à faire pour la destruction des animaux; — accusé de réception de ce mémoire par MM. Necker et de Villedeuil, ministres, etc.

B. 133. (Carton.) — 104 pièces, papier.

1789. — Bailliages de Melun et Moret. — États Généraux. — Ordre du clergé. — Procurations données par les bénéficiers, chapitres et communautés ecclésiastiques séculiers et réguliers des deux sexes, pour comparaître en leurs noms à l'assemblée générale des Trois États desdits bailliages; — par messire Pierre-Jean de Chapt de Rastignac, abbé de Barbeau, à Jean-Baptiste Roux, prieur de son abbaye; — par Joseph-Honoré de Juge de Brassac, chanoine et grand-chantre de l'église cathédrale de Chartres, abbé du Jard, à François-Grégoire-Henri Dauphin, curé de Saint-Aspais de Melun; — par les religieuses du Lys-lez-Melun à dom Jean-Baptiste Progin, prieur des bénédictins de Melun; — par Antoine-Éléonore-Léon Le Clerc de Juigné, archevêque de Paris, duc de Saint-Cloud, seigneur de Courceaux, à Jean Bochart, curé de Champigny, etc.

B. 134. (Carton.) — 81 pièces, papier.

1789. — Baillages de Melun et Moret. — États Généraux. — Ordre de la noblesse. — Procurations données par les nobles desdits baillages possédant fiefs, les veuves, les femmes possédant divisément, les filles majeures nobles et les mineurs propriétaires de fiefs : — par Antoine-Philippe de La Trémoille, prince de Talmond, marquis de La Chapelle-la-Reine, seigneur d'Achères, Grez-en-Gatinais et Fleury-en-Bière, à Charles-Jean de Beausse, seigneur de Boissise-le-Roi; — par François-Félix-Dorothée Berton des Balbes, comte de Crillon, seigneur de Bernay, à Louis-Marie Florent, duc Du Châtelet; — par dame Marie-Aymée Le Mairut, veuve de Léon-François Le Gendre, comte d'Onzembray, dame de Boissettes; — par les tuteurs de Charles-Marie et de Jean-Jacques Odet de Racault de Reuilly à Antoine-Charles-Pierre Du Tillet de Lunay, etc.

B. 135. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1789. — Baillages de Melun et Moret. — États Géné-

raux. — Tiers État. — Procès-verbaux des assemblées tenues dans les paroisses du bailliage de Melun pour la nomination des députés qui doivent comparaître à l'assemblée générale : — La Chapelle-Gauthier; — Le Châtelet-en-Brie; — Chaumes; — Courpalay; — Dammarie-lez-Lys; — Donnemarie-en-Montois; — Guignes; — Livry-sur-Seine; — Machault; — Poigny; — Mondreville; — Mormant; — Nangis; — Oncy; — Perthes; — Rampillon; — Rozoy-en-Brie; — Saint-Port; — Savigny-le-Temple; — Thénisy-en-Montois; — Videlles, — Vilbert, etc.

B. 136. (Carton.) — 9 pièces, papier.

1789. — Bailliages de Melun et Moret. — États Généraux. — Tiers État. — Nominations de commissaires pour la rédaction des cahiers de doléances de Melun; — cahiers de doléances et nomination des députés de cette ville à l'assemblée préliminaire du bailliage; — procès-verbaux d'assemblée, plaintes et remontrances du Tiers État du bourg de Fontainebleau et du bailliage de Moret; — cahier des différentes plaintes et doléances du Tiers État des deux bailliages réunis, avec les pouvoirs donnés à ses députés pour l'assemblée des États Généraux, etc.

B. 137. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 79 feuillets.

1789. — Bailliages de Melun et Moret. — États Généraux. — Ordre du clergé. — Procès-verbal des séances particulières de l'ordre du clergé des bailliages de Melun et Moret, assemblé dans la salle du réfectoire des religieux Carmes de Melun; — cahier de l'ordre; — instructions pour le député de la chambre ecclésiastique desdits bailliages aux États Généraux; — élection de M. Thomas, curé de Mormant, comme député, et de M. l'abbé de Calonne, comme suppléant; — mémoire sur les capitaineries, que la Chambre a arrêté devoir être joint au cahier du député, etc.

B. 138. (Registre.) — In-folio, papier, 38 feuillets.

1789. — Bailliages de Melun et Moret; — États Généraux. — Tiers État. — Procès-verbal des séances de l'assemblée particulière du tiers état des Bailliages de Melun et Moret, présidée par Pierre-Étienne Despatys de Courteilles, conseiller du Roi, seigneur de Vauxbien, Chaudun et autres lieux, lieutenant général, civil et criminel, commissaire-enquêteur et examinateur au Bailliage et siége présidial du Châtelet de Melun; — ladite assemblée réunie en l'église de l'Hôtel-Dieu Saint-Nicolas de Melun. — Députés élus : — MM. Despatys de Courteilles et Teiller; — députés de remplacement : — MM. Maria et Dubois d'Arneuville, etc.

B. 139. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 79 feuillets.

1789. — Bailliages de Melun et Moret. — États Généraux. — Expédition des délibérations de l'assemblée générale des trois ordres des Bailliages royaux de Melun et Moret, réunis à Melun, par ordre du Roi et suivant l'ordonnance de M. Louis-Marthe, marquis de Gouy d'Arsy, lieutenant général pour S. M. dans l'Ile-de-France, grand-bailli d'épée desdits bailliages, afin de procéder à la rédaction de leurs cahiers et à l'élection de leurs députés; — copie des cahiers ou instructions données aux députés des trois ordres et à ceux de remplacement pour en faire valoir le contenu dans l'assemblée des États Généraux du royaume; — député élu par la noblesse, M. Fréteau de Pény.

B. 140. (Liasse.) — 302 pièces, papier.

1648-1694. — Minutes du greffe de la prévôté de Mitry-Mory, Bois-le-Vicomte et La Villette-aux-Aulnes, pour S. A. R. — Information sur la plainte de Jean Pinson, boucher à Mitry, contre Claude V....., aussi boucher au même lieu, qui l'a injurié, traité de sorcier, battu et étranglé; — procès-verbal de levée du corps d'une femme pendue à un arbre; information à ce sujet; — inventaires après décès; — actes de tutelles; — location des prés communaux, à la requête du syndic des habitants de Mitry, etc.; — rapports de chirurgiens et informations sur coups et blessures; — mémoires de frais et épices; — information contre des voleurs qui s'étaient introduits nuitamment au domicile de la veuve Jacques Ledran, demeurant à Mitry, etc.

B. 141. (Liasse.) — 238 pièces, papier.

1700-1704. — Minutes du greffe de la prévôté de Mitry, pour messire Jean-Antoine d'Hervart, chevalier, seigneur de Mitry et Mory-en-France, Bois-le-Vicomte, La Villette-aux-Aulnes, Bourcière, Novion et dépendances, baron d'Huningue, haut et bas Lauzart en Alsace, et autres lieux. — Information sur un vol de linge commis la nuit, avec effraction, en la demeure de Henri Vivant, manouvrier à Mitry; — requête de Guillaume Pierre, afin d'être élargi des prisons de Mitry, où il a été écroué sur la plainte portée contre lui par la fille Féret, mère de quatre enfants qu'elle dit être des œuvres du susnommé; — plainte d'une aubergiste de Mory, battue et maltraitée par François et

Michel Lefèvre, le jour de Saint-Pierre, patron du lieu; — information contre Étienne Gautier, plâtrier, qui avait interrompu le curé de Mitry, pendant la lecture d'un règlement de police, faite au prône de la messe paroissiale, etc.

B. 142. (Liasse.) — 164 pièces, papier.

1705-1710. — Minutes du greffe de la prévôté de Mitry et Mory; — comptes rendus par Nicolas Corré, prévôt des terre et seigneurie de Mitry, ancien procureur-syndic, aux procureur-fiscal, procureur-syndic perpétuel et habitants de la paroisse, de la gestion et de l'administration qu'il a eues de leurs affaires; — plaintes du procureur-fiscal raillé, insulté et assailli à coups de pierres, dans la rue de Mitry où il faisait sa tournée de police; — information contre les auteurs de délits et d'abatage d'arbres dans une allée du parc de Bois-le-Vicomte, servant tant pour le plaisir de la chasse des princes, que pour l'ornement du château; — défense par le prévôt de messire Jean-Frédéric de La Tour de Gonnecourt, sieur de Mitry-Mory, Bois-le-Vicomte, etc., de cueillir des cerises dans l'avenue de Mitry à La Villette, sous peine de prison et du fouet, etc.

B. 143. (Liasse.) — 113 pièces, papier.

1711-1718. — Minutes du greffe de la justice et prévôté de Mitry et Mory. — Inventaires après décès; — actes de tutelles; — requêtes présentées au prévôt, pour diverses causes, civiles et criminelles, etc.; — plainte du procureur-fiscal de la prévôté de Mitry et information contre des quidams, garçons du pays, qui avaient pris l'habitude de courir les rues, le soir des fêtes et dimanches, battant et maltraitant les personnes qu'ils rencontraient, attaquant les femmes et filles, leur jetant des pierres, etc., tellement que le public en était fort incommodé; — nomination de tuteur et curateur aux enfants mineurs de défunts maître Louis Berroise, en son vivant conseiller du Roi, commissaire-vérificateur général au grenier à sel de Lagny, et Geneviève-Lucy, sa femme; — compte de tutelle rendu par les sieurs Pierre et Claude Berroise, tuteurs desdits mineurs, etc.

B. 144. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 60 feuillets.

1652-1653. — Minutes des audiences de la justice et prévôté de Mitry-en-France, commençant par un acte de tutelle des enfants de Thomas Compagnon, décédé locataire du greffe du tabellionage de Mitry, ainsi que de plusieurs marchés de terres, auxquels il y a eu renonciation pour les mineurs, « attendu la calamité du temps des guerres; » — reconnaissance des biens appartenant à mademoiselle de Beaussun; — sentence pour le paiement d'une rente, à la requête de frère Jacques-Louis, religieux prêtre, ministre de la Sainte-Trinité de La Villette-aux-Aulnes; — inventaires après décès; — procurations données pour diverses causes par devant de La Jous, tabellion de la terre et seigneurie de Mitry, etc.

B. 145. (Registres.) In-4°, papier, 370 feuillets.

1694-1714. — Cahiers d'audiences de la justice et prévôté de Mitry. — Actions possessoires; — rapports de messiers, commis à la garde des grains, prairies et autres récoltes, sur délits et dégâts faits aux champs; — enregistrement de provisions d'offices en ladite justice et prévôté; — condamnations pour contraventions aux ordonnances de police du prévôt de Mitry: — contre Antoine Avarre, marchand audit lieu, pour avoir coupé du blé destiné à faire des liens, et, pource, condamné à trois livres douze sols d'amende, avec défense de récidiver, sous peine de prison; — contre Noëlle Gautier, fille de Simon, — Jean Barbier, — Pierre Bravard, — Jean Rivière, etc., tous condamnés en vingt et quarante sols d'amende pour avoir coupé de l'herbe dans les avoines en temps prohibé; — demandes en saisie féodale et en retrait lignager; — baux par adjudication des biens communaux de Mitry et déclarations de ces biens; — demande en saisie et établissement de commissaires par dame Catherine-Alphonsine Mantel, veuve de messire Claude de Guénégaud, dame du fief Pasquier, sis à Mitry, contre Marguerite Pierre, veuve de feu Augustin Delarue.

B. 146. (Liasse.) — 193 pièces, papier.

1670-1736. — Minutes du greffe de la prévôté des terres et seigneuries de Moulignon, Auxonnettes, Ponthierry et Les Bordes-Brasseuses, pour messire Léon de Mazoyer, chevalier, seigneur de Verneuil et desdits lieux, gentilhomme ordinaire du Roi, écuyer de feu madame la Dauphine, — et plus tard pour messire François Chaillon, chevalier, gentilhomme ordinaire du Roi et son ambassadeur à Bruxelles; — information au sujet de vols commis par un domestique des châteaux de Verneuil et Moulignon; — inventaires et sentences à la requête de Philippe de Mazoyer, chevalier, sieur de Villeceau et Grégy; — de Perrette Jardin, veuve de Martin Remoin, receveur de l'abbaye Du Jard; — d'Antoinette Seigle, veuve Charles Ducoux, maîtresse de poste à Auxonnettes, etc.

B. 147. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1761. — Minutes du greffe de la prévôté de Moissy-Cramayel. — Acte de tutelle des enfants de Clément Ro-

bine, décédé jardinier du château de Cramayel, dressé par Louis-Alphonse Sevenet, prévôt du lieu ; — apposition et reconnaissance de scellés chez le défunt, habitant le pavillon de l'avant-cour du château.

B. 148. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1743. — Minutes du greffe de la prévôté de Livry. — Tutelle du mineur Jean Godefroy, par-devant Jacques Guiart, avocat en Parlement, prévôt du lieu ; — apposition et levée de scellés; inventaire de la communauté Godefroy-Croisille; — licitation entre Pierre-Laurent Champfort, maître d'école, Nicolas Guichard, vigneron, et autres de Livry ; — contrat de mariage de Louis Ferrière et Marie-Madeleine Croisille, devant maîtres Godin et Debissy, notaires à Melun, etc.

B. 149. (Registre.) Petit in-folio, papier, 251 feuillets.

1603-1604. — Minutes des causes ordinaires du Bailliage de Moussy-le-Neuf, portées devant le prévôt du lieu pour messires Michel, Pierre et Charles Le Bouteiller, chevaliers, seigneurs dudit Moussy-le-Neuf ; — instance de Nicolas Clérin, demandeur, afin de restitution d'un contrat de rente, présent en personne et garni de maître Antoine Melas, son procureur, contre Robert de Boulongne, défendeur et défaillant, ainsi que sa femme : ajournés à huitaine pour être interrogés sur la question de savoir si, par dol ou fraude, ils ne retiennent pas ledit contrat ; — instance pour Clémence Thivart, contre Antoine Teillier, défendeur, afin de restitution d'une vache saisie à la requête de la demanderesse, en paiement d'une somme de quatre livres tournois à elle due pour nourriture de l'enfant dudit Antoine Teillier, etc.

B. 150. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 78 feuillets.

1607. — Minutes des causes ordinaires du Bailliage de Moussy-le-Neuf. — Est comparu par-devant Charles Baucheron, greffier, Michel Monge, mesureur et arpenteur juré, demeurant à Villiers....., « nommé et accepté tant de « la part de Jean Thomas, laboureur audit Moussy-le-Neuf, « demandeur à l'encontre de la poursuite que lui fait Au« gustin Desrues, laboureur à Mortfontaine, défendeur, « lequel sieur Monge, après le serment par lui prêté ledit « jour devant le bailli de Moussy, a dit, juré et affirmé « s'être transporté sur une pièce de pré appartenant au « demandeur, pour en faire le mesurage, laquelle il a « trouvé contenir trois arpents treize perches et demie. »

B. 151. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 74 feuillets.

1608. — Minutes des causes ordinaires du Bailliage de Moussy-le-Neuf. — Sentence rendue sur requête présentée au bailli du lieu par Marguerite Destample, femme de David Martin, demeurant à Moussy-le-Neuf, qui a dit et remontré qu'en présence des débauches, dépenses et mauvaises fréquentations que fait ledit David Martin, son mari, de jour en autre et dès longtemps, comme de courir les tavernes, jeux, brelans, etc., sans avoir souci ni égard à leurs petits enfants, ladite Marguerite Destample est réduite à demander que la séparation d'entre elle et son mari soit prononcée par le juge : ce à quoi il a obtempéré; — instance entre messire Charles Le Bouteiller, chevalier, seigneur de Moussy-le-Neuf, contre Eustache Boucher, pâtre de bétail blanc, etc.

B. 152. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 44 feuillets.

1609. — Minutes des causes ordinaires du Bailliage de Moussy-le-Neuf. — Comparution au greffe de maître Pierre Rougemont, praticien, tant en son nom que comme exécuteur du testament et ordonnance de dernière volonté de défunte Jeanne Lefebure, jadis sa femme ; lequel a dit et remontré qu'en cette qualité il aurait fait publier, le jour de dimanche dernier et autres jours précédents, que les blés et autres grains dépendant de ladite succession se bailleraient aujourd'hui à l'auditoire de Moussy, au plus offrant et dernier enchérisseur, suivant les charges, clauses et condititions portées auxdites publications, etc.

B. 153. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 68 feuillets.

1610. — Minutes des causes ordinaires du Bailliage de Moussy-le-Neuf, pour messire Charles Le Bouteiller, chevalier, seigneur du lieu. — Informations, saisies-arrêts, actes de tutelles; — sentences en paiement rendues au profit de Jean Chedeville, Jean Rousseau, Jacques Buchot, etc.; — contestations en matière possessoire ; — mesurage de propriétés par Germain Tardif, mesureur-arpenteur juré au royaume de France, demeurant à Moussy ; — déclarations de droits de propriété, par Rolland de Vernon, sergent à cheval au châtelet de Paris, demeurant à Meaux, etc.

B. 154. (Registre.) — Petit in-folio, 126 feuillets.

1611. — Minutes des causes ordinaires du Bailliage de Moussy-le-Neuf, contenant des actes, procès et sentences au nom de messire Charles-Paul Le Bouteiller ; — de Camus, procureur ; — de Chrétien de Corbie, bourgeois de Paris ; — de Charles Baucheron, greffier et tabellion ; — de Thierry Guiller, marchand à Dammartin-en-Goële ; — état du linge et des effets baillés en gage de saisie par Jean Nau et Antoine Ganneron ; — baux par adjudication judiciaire ; — ju-

gement qui condamne un marchand de chevaux à reprendre un cheval atteint de la pousse, la procédure ayant été entamée dans les neuf jours après la vente, et à restituer les vingt-quatre livres qui en sont le prix; — procès-verbaux de visite, estimation et constatation d'état de maison et bâtiments, par Antoine Bardou, maître maçon, etc.

B. 155. (Registre. Petit in-folio, papier, 120 feuillets.

1613. — Minutes des causes ordinaires du Bailliage de Moussy-le-Neuf. — Vente de biens à la requête de Pierre Renert, commissaire établi au régime et gouvernement des héritages saisis sur Claude Gallé, veuve de Pierre Lamy, laboureur à la ferme de La Folie; — information sur la plainte portée par Nicolas Meslin, serviteur-domestique de messire Charles Le Bouteiller, sieur de Moussy, pour injures et paroles scandaleuses proférées contre Michel Prévost; — jugement pour Jean Barat, contre Antoine Caron, charron à Moussy-le-Neuf, portant condamnation à payer quinze livres pour loyer d'une maison sise audit lieu, carrefour de La Croix, quitte des cens, rentes et droits seigneuriaux dus sur cette maison; — ventes de coupes de bois; — sentence au sujet d'une redevance, pour les marguilliers de l'église de Moussy-le-Neuf, contre les abbés et religieux de Chaalis, etc.

B. 156. (Registre.) — Petit in folio, papier, 122 feuillets.

1744-1749. — Minutes des causes ordinaires du Bailliage de Moussy-le-Neuf, pour messieurs les marquis et abbé de Rothelin, seigneurs du lieu. — Sentence rendue contre Pierre Foubert, chirurgien du Roi Louis XV et premier chirurgien-major de l'hôpital de la Charité, débiteur d'une rente envers MM. de Rothelin; — autres sentences rendues au profit de Marie-Louise Mangin, veuve de Jean-Pierre d'Antony, chirurgien et marchand de bois à Mitry; — de Jean-Louis Navarre, écuyer, sieur de Maison-Neuve, conseiller du Roi, substitut de M. le procureur-général du Grand Conseil, demeurant audit lieu de Mitry; — de Charles Béjot, laboureur à Moussy-le-Vieux; — enregistrement des foi et hommage rendus à M. le marquis de Rothelin par Georges Gougenot, écuyer, conseiller-secrétaire du Roi, tuteur onéraire de monseigneur Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, etc.

B. 157. (Registre) — In-4°, papier, 120 feuillets.

1751-1756. — Minutes des causes ordinaires du Bailliage de Moussy-le-Neuf. — Sentence qui condamne en 40 livres d'amende Jacques Robquin et plusieurs habitants auteurs d'un charivari et de couplets injurieux dirigés contre Jacques Landry et Marie Chêne, à l'occasion de leur mariage : ces tapage et chansons ayant ameuté la population du village jusque dans la cour de la ferme seigneuriale et sur la place du prieuré Sainte-Opportune; — ordonnance du 7 mars 1752 sur l'observation du dimanche, la police des cabarets, la tranquillité publique, la chasse, les incendies, etc.; — défense aux hommes et garçons d'aller aux veillées, — aux propriétaires de louer leurs bâtiments sans l'avis du procureur-fiscal, qui exigera certificat de bonnes vie et mœurs, etc.; — foi et hommage rendus par madame Élisabeth-Françoise Proude, veuve de messire Louis de Malidde, capitaine aux gardes-françaises, à cause du fief des Rotos, situé à Villeneuve-sous-Dammartin, etc.

B. 158. (Registre.) — Petit in-4°, papier, 150 feuillets.

1757-1768. — Minutes des causes ordinaires du Bailliage de Moussy-le-Neuf. — Enregistrement de la déclaration du roi Louis XV, du 2 août 1761, qui ordonne que, dans six mois, les supérieurs des maisons de la société des Jésuites seront tenus de remettre au greffe du Conseil les titres de leur établissement en France; — arrêt de la cour du Parlement de Paris et lettres patentes sur le même objet; — condamnation à trois livres d'amende contre chacun des joueurs de boule trouvés chez Biergevin, débitant de boissons, pendant qu'on chantait le salut du Saint-Sacrement; — sentences rendues contre des chasseurs arrêtés sur les terres de la seigneurie, à la requête de demoiselle Françoise-Dorothée d'Orléans de Rothelin, mineure émancipée, ayant pour tuteur onéraire Claude-Eugène Maillot, bourgeois de Paris, etc.

B. 159. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 104 feuillets.

1584-1585. — Minutes des causes du Bailliage de Moussy-le-Neuf, pour messires Philippe et Charles Le Bouteiller, seigneurs du lieu; — actes d'appel, saisies et tutelles, — ensemble diverses autres causes. notamment à la requête de Charles Baucheron, greffier du Bailliage, ajournement par devant le maire-juge du prieuré madame Sainte-Opportune de Moussy, du sieur Jean Herment, prêtre-curé et chapelain de ladite église, son débiteur de quarante sols gagnés au jeu du fer à cheval, etc.

B. 160. (Registre.) — In-4°, papier, 38 feuillets.

1704-1708. — Minutes des causes du Bailliage de Moussy-le-Neuf, pour messire Philippe d'Orléans, chevalier, — et pour le marquis de Rothelin, comte de Moussy-le-

Vieux, seigneur de Moussy-le-Neuf, Vineuil et autres lieux, possesseur desdites terres à faculté de réméré, comme héritier bénéficiaire de feu son père; — sentences rendues contre des débiteurs de cens et rentes; — à l'occasion des dîmes du curé, de l'Hôtel-Dieu et du seigneur de Moussy-le-Neuf; — saisie féodale faute de foi et hommage envers le marquis de Rothelin, à cause du tief de Morant, appartenant au sieur Langlois, etc.

B. 161. (Registre.) — In-folio. papier, 33 feuillets.

1692-1696. — Causes extraordinaires du Bailliage de Moussy-le-Neuf, jugées par Maître Jean Gosset, avocat en Parlement, bailly du lieu pour haute et puissante dame Gabrielle-Eléonore de Montault de Cénac-Nanville, marquise de Rothelin, comtesse de Moussy-le-Neuf; — procès entre Jean Marteau, receveur de la dite seigneurie et Nicolas Malice, procureur-fiscal; — condamnation de la veuve Buson, en quinze sols d'amende, comme responsable de sa fille mineure, pour fait de glanage dans un champ de blé, pendant la soye et avant l'enlèvement de la récolte, etc.

B. 162. (Registre.) — In-4°, papier, 65 feuillets.

1756-1775. — Minutes des greffes des Bailliages de Moussy-le-Neuf et de Moussy-le-Vieux, en commun. — Causes extraordinaires comprenant : — enregistrement de l'arrêt de matricule et la réception auxdits Bailliages de maître Gabriel-Remy-Simon Trichet, avocat en Parlement; — jugements rendus à la requête de dame Catherine-Dorothée de Rouchérolles de Pont-Saint-Pierre, veuve de messire Alexandre d'Orléans, vivant marquis de Rothelin, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur de Port-Louis, comte de Moussy-le-Vieux et seigneur de Moussy-le-Neuf; — de monseigneur Charles-Jules-Armand, prince de Rochefort, son gendre, et de ses autres enfants; — sentences prononcées pour les fermiers des dîmes novales de la cure du lieu, contre des particuliers qui prétendaient se soustraire à cette perception, etc.

B. 163. (Liasse.) — 205 pièces, papier.

1607-1637. — Minutes du greffe du Bailliage de Moussy-le-Neuf et pièces annexées auxdites minutes. — Inventaires après décès; — actes de tutelle dressés par Jean Pingard, l'aîné, lieutenant du Bailliage, pour messires Charles et Paul Le Bouteiller, chevaliers, seigneurs de Moussy-le-Neuf et Vineuil en partie; — information, rapports, mesurages, etc.; — sentences rendues au profit de Philippe Le Bouteiller, gentilhomme ordinaire, chevalier de l'ordre du Roi, sieur de Moussy-le-Neuf; — de Georges Foy, prêtre-vicaire, contre Simon Chéron, curé du même lieu, pour le paiement de sept-vingt livres huit sols tournois, restant dû de ses gages, etc.

B. 164. (Liasse.) — 159 pièces, papier.

1640-1666. — Minutes du greffe du Bailliage de Moussy-le-Neuf pour M. le comte du lieu; — procès intenté à Pierre Rapellard et Louis Hébert, chirurgiens à Moussy-le-Neuf, pour avoir chassé et fureté dans le bois de Moussy-le-Vieux, au préjudice du seigneur; — plaintes portées par des sergents-priseurs et huissiers royaux maltraités par les débiteurs qu'ils étaient chargés de poursuivre; — enquête et procédure contre un individu retenu prisonnier à Moussy, pour vols et larcins commis en l'église du Plessis-Bouillancy, et condamnation de sa femme âgée de quatorze ans, convaincue d'avoir adhéré auxdits vols, à faire amende honorable à la porte de l'église de Moussy-le-Neuf, nue en chemise, la corde au cou, avec une torche ardente à la main, conduite par l'exécuteur, et en outre à être battue de verges par les carrefours du village, etc.

B. 165. (Liasse.) — 164 pièces, papier.

1667. — Minutes du greffe du Bailliage de Moussy-le-Neuf, pour madame Élisabeth de Ponnelun, comtesse douairière, et M. François Le Boutellier de Senlis, seigneur du lieu; — procès-verbal de constatation de figures et portraits grotesques avec inscriptions diffamatoires, exécutés sur des tuiles en la Petite-Tuilerie; — demande en paiement par Marie Le Court contre Antoine Buchet, meunier, d'une somme de quatre cent quatre-vingt-six livres, pour neuf années de soins et services rendus par elle comme conductrice du ménage dudit Buchet, à raison de 54 livres par an; — condamnation de Jean Bequassa, blasphémateur, à être exposé au carcan sur la place de Moussy-le-Neuf, de neuf heures du matin à trois heures après midi, ainsi qu'à toutes vilenies et opprobres des passants, ayant sur la tête un écriteau portant les mots : blasphémateur, renieur de Dieu, et en outre à 24 livres d'amende, etc.

B. 166. (Liasse.) — 236 pièces, papier.

1668-1682. Minutes du greffe du Bailliage de Moussy-le-Neuf pour M. Henry d'Orléans, chevalier, marquis de Rothelin, comte du lieu, seigneur de Vineuil, Arbant, etc. — Inventaires après décès, plaintes et enquêtes pour coups et blessures; — information et procès suivis contre Étienne C..... et ses complices, pour vols, la nuit,

chez le meunier du moulin à vent, pour avoir battu et maltraité les valets du meunier et s'être enfui sur un cheval également volé; — bail judiciaire des biens de l'Hôtel-Dieu de Moussy-le-Neuf; — dépôt d'un mesurage fait par François Guillot, arpenteur juré dans la prévôté et vicomté de Paris, sous le grand-maître mesureur et arpenteur général du royaume, demeurant à Plailly, etc.

B. 167. (Liasse.) — 205 pièces, papier.

1683-1694. — Minutes du greffe du Bailliage de Moussy-le-Neuf. — Vente des biens délaissés après le décès de messire Martin Poulouse, prêtre-curé, chapelain de Sainte-Opportune de Moussy-le-Neuf; — estimation des dommages causés aux récoltes par la grêle et les orages du mardi 27 juillet 1683, dressée par les commissaires de l'Élection, accompagnés de notables habitants; — requête de maître Antoine-Clément Berthe, prieur-curé de Saint-Martin de Moussy-le-Vieux, pour obtenir des réparations à son presbytère tombant en ruine; — inventaire après décès, saisies, actes de tutelles, condamnation afin de paiement, etc., à la requête de Jean Roy, cocher de M. le président de Sève, demeurant à Paris; des curé et marguilliers de Moussy-le-Vieux; de Noël Piquet, prêtre chapelain de madame Éléonore de Montault de Cenac de Navaille, veuve de Henry d'Orléans, marquis de Rothelin, etc.

B. 168. (Liasse.) — 155 pièces, papier.

1700-1711. — Minutes du greffe de Moussy-le-Neuf. — Appositions de scellés; — inventaires, tutelles, affaires jugées au profit de maître Nicolas Genchaut, curé de Moussy-le-Neuf, — de messire Jean-Baptiste Hue, sieur de Miroménil; — de messire René Mérault, seigneur de Villeroy; — de Charles Da, né audit Moussy, chef des fruitiers du Roi, bourgeois de Paris; — de Marc Defruit, chevaucheur des écuries de Sa Majesté, maître de la poste du Mesnil-Amelot; — information contre Marguerite L....., prévenue de tentative d'incendie chez Charles Buchot, collecteur des deniers du Roi, qui lui avait promis le mariage; — déclarations des grains de la récolte de 1709, etc.

B. 169. (Liasse.) — 116 pièces, papier.

1712. — Minutes du greffe du Bailliage de Moussy-le-Neuf, tenu par maître Jacques Chantereau, bailli, pour messire Philippe d'Orléans, marquis de Rothelin, et ensuite pour madame veuve Alexandre d'Orléans de Rothelin, maréchal des camps et armées du Roi et Charles d'Orléans de Rothelin, abbé de Sainte-Marie de Corneilles, seigneurs par indivis de Moussy-le-Neuf et de Moussy-le-Vieux. — Nomination de gardes pour la destruction des bêtes fauves qui ruinent les récoltes; — donation réciproque de tous leurs biens entre Mathieu Marchand, lieutenant général du comté de Dammartin et Pierre Berthe, prêtre, docteur de la maison de Sorbonne, y demeurant; — condamnation des marguilliers de Moussy-le-Neuf à payer à Étienne Périn d'Outremecourt six cents livres pour la fonte des trois cloches de l'église; — inventaire après le décès d'Antoine-Clément Berthe, curé de Moussy-le-Vieux, où se trouve relaté un vieux martyrologe sur parchemin, etc.

B. 170. (Liasse.) — 90 pièces, papier.

1739-1743. — Minutes du greffe de Moussy-le-Neuf. — Ordonnance de maître Louis de Vernon, bailli, qui fixe les audiences ordinaires au mardi; — baux des biens de l'Hôtel-Dieu dudit Moussy; — inventaire après le décès de maître Nicolas Rougemont, tabellion et greffier, comprenant l'énonciation des minutes, papiers-terriers, etc.; — information sur la mort d'Étienne Cousin, garçon de 13 ans, tué d'un coup de couteau par l'un de ses camarades âgé de 12 ans; — enquête sur les coups et blessures portés à Jean Leverbe, meunier du moulin à vent, et ayant occasionné sa mort; — instruction criminelle pour délits de chasse contre François-Gaspard Ragon, prieur commendataire de Sainte-Opportune de Moussy-le-Neuf, seigneur haut-justicier de ce prieuré et autres lieux, etc.

B. 171. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1745-1748. — Minutes du greffe de Moussy-le-Neuf, pour M. le marquis Alexandre de Rothelin; — ordonnance relative aux bestiaux achetés aux foires et marchés, pendant la maladie épidémique qui a régné aux environs de Moussy-le-Neuf; — autre ordonnance défendant de laisser sortir chiens, ni chiennes sans un billot au cou, à proportion de leur force, sous peine de six livres d'amende et de la mort du chien; — nomination de sergents et gardes-chasse; — sentences rendues au profit de messire Jacques Godin, prêtre de l'ordre de la Sainte-Trinité, prieur-curé de Saint-Martin de Moussy-le-Vieux; — de Pierre Lecoq, pourvoyeur de la maison de M. le marquis de Mauregard; — de Gilles Baron, marchand de dentelles à Moussy-le-Neuf; — information sur coups et blessures; — ventes de la coupe des bois du Domaine; — bail en quatre-vingt dix-huit articles des biens de la fabrique dudit Moussy; — adjudication des dîmes de l'Hôtel-Dieu, etc.

B. 172. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1751-1753. — Minutes du greffe du Bailliage de

Moussy-le-Neuf. — Baux et ventes judiciaires; — actes de tutelles; — nominations de gardes par Alexandre d'Orléans, marquis de Rothelin, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur du Port-Louis, comte de Moussy-le-Vieux et seigneur de Moussy-le-Neuf; — apposition de scellés; — adjudication de coupes de bois; — information contre des braconniers arrêtés dans les bois de la seigneurie; — sentences rendues au profit de messire Jean-François Eudeline, prêtre, chapelain du prieuré de Sainte-Opportune de Moussy; — de M. Jean-Claude de Béthisy de Nerval, ancien capitaine au régiment Destaing-infanterie, demeurant à Dammartin, etc.

B. 173. (Liasse.) — 85 pièces, papier.

1754-1755. — Minutes du greffe de Moussy-le-Neuf. — Appositions de scellés et inventaires après décès; — actes de tutelles; — renonciations à successions; — réceptions de gardes; — ventes de coupes de bois, etc.; — ordonnance de police portant défense de faire des charivaris à l'occasion des mariages en secondes noces, sous peine de vingt livres d'amende envers le seigneur pour la première fois, et du double en cas de récidive; — instruction suivie contre des braconniers, pour avoir tué des lapins dans la vente du douaire et maltraité le garde Florent Lorques; —installation de Nicolas Toupet, ancien procureur, comme lieutenant du Bailliage; — sentences rendues au profit de Pierre Lemaire, chirurgien juré, etc.

B. 174. (Liasse.) — 211 pièces, papier.

1755-1761. — Minutes du greffe du Bailliage de Moussy-le-Neuf. — Inventaire après décès; — tutelles et curatelles; — enregistrement de lettres d'émancipation; — plaintes portées par Marguerite-Madeleine Delaunoy, fille majeure, séduite et se disant enceinte des œuvres de Charles Fontaine, marié; demande d'indemnité et de poursuites à ce sujet; — saisie féodale par M. le marquis de Rothelin, du fief des Bachets sis à Baron, relevant du fief de Bizet, dépendant du comté de Moussy-le-Vieux, faute de paiement de droits dus et de devoirs non acquittés; ledit fief des Bachets ayant appartenu à messire Vincent-Marguerite Hautemant, chevalier, seigneur de Villegomblin, Les Bachets et Baron, etc.

B. 175. (Liasse.) — 90 pièces, papier.

1765-1769. — Minutes du greffe du Bailliage de Moussy-le-Neuf. — Délivrance à messire Armand-Eustache de Calonne-Courtebonne, chevalier, capitaine de cavalerie, arrière-petit-fils de Florent de Calonne et de Antoinette Le Bouteiller, seigneurs de Moussy-le-Neuf, de la copie des épitaphes et inscriptions de ses ancêtres, conservées dans l'église Saint-Martin de Moussy-le-Vieux; — procès criminels; — entérinement de lettres de bénéfices d'âge; — procès-verbal d'élagage des bois de mesdemoiselles Françoise Dorothée d'Orléans de Rothelin, mineure, et Marie-Henriette-Dorothée d'Orléans de Rothelin, épouse de monseigneur Charles-Jules-Armand prince de Rochefort, maréchal de camp, etc., seigneurs de Moussy-le-Neuf; — sentences au profit de M. Louis-André Lemaire, conseiller du Roi et de S. A. S. monseigneur le duc d'Orléans, leur procureur en la gruerie du Valois, à Nanteuil-le-Haudouin; — enregistrement des lettres de provisions accordées à Pierre Mourette, greffier et tabellion, par messire Guy d'Aligre, prieur et seigneur de Sainte-Opportune de Moussy-le-Neuf, etc.

B. 176. (Liasse.) — 114 pièces, papier.

1773-1777. — Minutes du Bailliage de Moussy-le-Neuf et pièces annexées auxdites minutes. — Compte rendu par Pierre-Rémy Lauvaud de l'administration des biens et revenus de l'Hôtel-Dieu de Moussy-le-Neuf, dont il était receveur; — actes de tutelles; — ventes judiciaires de meubles et effets; — rapport fait par Gabriel Michaux, maître charpentier de Paris, demeurant à l'Observatoire royal, et André Dutlot, de Gonesse, nommés d'office pour estimer les travaux exécutés au moulin de Moussy par P.-J. Brullé, charpentier à Mitry; — procès-verbal de visite du troupeau de Charlemagne Béjot, de Moussy-le-Neuf, soupçonné de contenir des moutons attaqués du claveau; — entérinement de lettres à terrier pour messire Guy d'Aligre, abbé de Saint-Fulcien-aux-Bois, prieur commendataire de Sainte-Opportune, etc.

B. 177. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 90 feuillets.

1604-1608. — Minutes du greffe des Bailliages de Moussy-le-Vieux et de Moussy-le-Neuf réunis, pour messire Philippe Le Boutellier, chevalier, seigneur desdits lieux; ce greffe tenu par Charles Baucheron; — condamnations pour dommages causés aux champs, — pour restitution de terrains anticipés, — enlèvement de récoltes, etc., à la requête de Sébastien Bequez, Michel Dumas, Jean de Flandre, Nicolas Lefebvre, et autres, etc.

B. 178. (Registre.) — In-4°, papier, 116 feuillets.

1735-1749. — Minutes du greffe du Bailliage de Moussy-le-Vieux, pour messeigneurs Alexandre d'Orléans, marquis de Rothelin, et Charles d'Orléans, abbé de Rothelin, hauts-justiciers. — Enregistrement de nomina-

tion de gardes-chasse, — de lettres à terrier obtenues par lesdits seigneurs, — de lettres de provisions d'offices, etc.; — comptes rendus des deniers de la subsistance des pauvres; — foi et hommage présentés par Jacques Landry, laboureur au Ménil, sieur en partie du fief des Bernardins, mouvant du seigneur châtelain de Moussy-le-Vieux; — ordonnance sur la police des incendies; — sentence qui condamne un cabaretier à six livres d'amende pour avoir servi à boire, le dimanche pendant la grand'messe, à des particuliers également condamnés, même par corps, en trois livres quinze sols d'amende chacun, etc.

B. 179. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1758. — Minutes du greffe du Bailliage de Moussy-le-Vieux et Moussy-le-Neuf. — Vente sur saisie chez François Charié, maçon, ci-devant à Moussy-le-Neuf et actuellement au château royal de Bicêtre; — enquête ouverte par maître Louis de Vernon, bailli de Moussy-le-Vieux, sur la vie, les mœurs et la religion de maître Edme-Pierre-Louis Ganneron, procureur au comté de Dammartin, candidat comme procureur-fiscal au bailliage de Moussy; — certificat de messire de La Feuille, chanoine de la collégiale et premier vicaire de Saint-Jean-Baptiste de Dammartin, constatant que ledit sieur Ganneron fait son devoir pascal, etc.

B. 180 (Liasse.) 151 pièces, papier.

1661-1696. — Minutes du greffe de la châtellenie de Nanteuil-sur-Marne et Croûtes. — Sommation de passer titre nouvel d'une rente due à messire Réné Potier, chevalier des ordres du Roi, duc de Tresmes; — procédure devant le maire de Croûtes, Montils et Montenils, pour la dame desdits lieux et devant le lieutenant du bailli du duché de Tresmes, en la châtellenie de Nanteuil; — sentences rendues au profit de messire Pierre Benoît, prieur de Croûtes, chanoine régulier de Saint-Augustin; — de Claude Mirey, seigneur de Montcler, Montmillon et en partie de Croûtes; — de Robert de Chambly, praticien à Nanteuil; — élections de collecteurs des tailles; — procès relatif au droit d'instrumenter à la requête de messire Pierre Pérachon, marquis de Saint Maurice, sieur de Nanteuil, acquéreur de M. Léon Potier, duc de Gesvres, contre les notaires du Bailliage de Château-Thierry, etc.

B. 181. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1701-1710. — Minutes du greffe du Bailliage et châtellenie de Nanteuil-sur-Marne et Croûtes, pour messire Alexandre-Louis Pérachon, chevalier, comte de Varax, seigneur châtelain desdits lieux; — ordonnance du bailli, relative au glanage; — procès en séparation pour Madeleine Lecler, contre Pierre Lemaistre, son mari, meunier à Nanteuil-sur-Marne; — apposition de scellés; — inventaire après le décès de Nicolas Dubois, bourgeois, décédé veuf de Marie Braquet, sœur de l'avocat de ce nom; — requête de Jean Martin et autres, pour obtenir communication des déclarations et aveux fournis au terrier de Nanteuil, se trouvant entre les mains de Marguerite Selle, veuve de maître Claude Thoral, notaire et tabellion audit lieu, etc.

B. 182 (Registre.) — In-folio, papier, 194 feuillets.

1717-1727. — Minutes du greffe de la châtellenie et du Bailliage de Nanteuil-sur-Marne et Croûtes, tenu par François Roine, bailli, et Brullart, greffier, pour messire Louis-Camille de Pérachon, chevalier, marquis de Tréfort, messieurs et mademoiselle de Saint-Maurice, ses frères et sœur, seigneurs et dame desdits lieux. — Inventaire après décès; — demandes en paiement, en reddition de comptes de tutelles; — location de places sous la halle, pour être occupées par les marchands des environs aux quatre foires qui se tiennent annuellement à Nanteuil-sur-Marne, notamment par François Samblannet, femme de Claude Suret, marchand quincaillier et mercier à Marigny; — demande en retrait lignager d'héritages situés, les uns dans le ressort de la coutume de Paris, les autres dans celui de la coutume de Vitry : ladite demande formée par Pierre Robiche, demeurant à Charly, contre François Cotelle, notaire royal à Nanteuil.

B. 183. (Liasse.) — In-4°, papier, 486 feuillets en 29 cahiers.

1729-1760. — Causes d'audiences du greffe de la châtellenie et du Bailliage de Nanteuil-sur-Marne et Croûtes, pour messires Jean-Baptiste Marie Pérachon de Nanteuil, et Camille-Joseph Pérachon de Tréfort, chevalier, marquis de Varambon, baron de Richemont, seigneurs desdits lieux, et ensuite pour Louis Guichard Pérachon, comte de Varax, marquis de Tréfort et de Varambon, baron de Richemont, lieutenant-colonel du régiment de Royal-Cravate; — inventaires après décès; — règlements de police; — enregistrement de congés délivrés aux soldats de milice nés à Croûtes; — sentences prononcées au profit de Philippe Barbinde Champs, prêtre régulier, chanoine de la congrégation de France, prieur-curé de Saint-Quiriace de Croûtes; — de François Poitevin, prieur du Limon; — de François de Grimbert sieur d'Haqueville, lieutenant aux gardes françaises, etc.

B. 184. (Liasse). — 209 pièces, papier.

1731-1738. — Minutes du greffe du Bailliage de Nanteuil et Croûtes, pour messire Jean-Baptiste-Marie Pérachon, chevalier, marquis de Varambon en Bresse. — Déclaration de Jean Demay, meunier à Lusancy, par laquelle il fait connaître qu'ayant gagné l'an dernier, à Nanteuil, le jour de Sainte-Marguerite, le prix au fusil, il vient l'offrir et le rendre à pareil jour, selon la coutume; — règlement de ce jeu, où se trouve, entre autres défenses, celle de traverser le tir, à peine de recevoir le coup; — renonciation par Étienne Dubois, maître écrivain à Paris, rue de la Ferronnerie, à la succession de Marguerite de Rémond, sa mère, veuve de feu Étienne Dubois, notaire à Nanteuil; — inventaire après le décès de Jean Tissot, Suisse, bourgeois dudit Nanteuil, etc.

B. 185. (Liasse.) — 147 pièces, papier.

1739-1750.—Minutes du greffe du Bailliage et châtellenie de Nanteuil-sur-Marne et Croûtes. — Apposition de scellés au presbytère de Croûtes, après le décès de messire Philippe Barbin de Champs, prieur-curé du lieu, et inventaire comprenant l'énonciation des titres anciens de la seigneurie appartenant, au XV[e] siècle, aux religieux de Reuil; — plainte de Nicolas Notté, bailli du comté de Villiers, Domptin, etc., pour voies de fait commises à son égard, sur le chemin des Moisses, par Fiacre Petit; — sentence, rendue à la requête de Jean-Baptiste Huart, chanoine régulier, prieur-curé de Croûtes, comme tel seigueur de Montmillon et Montclair, et en partie de Croûtes; — plainte du procureur-fiscal sur la fraude des marchands envers les droits et domaine de la seigneurie, lors des quatre foires qui s'y tiennent chaque année; — ordonnance à cet égard, etc.

B. 186. (Liasse.) — 160 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1751-1761. — Minutes du greffe du Bailliage et châtellenie de Nanteuil-sur-Marne et Croûtes. — Règlement pour le prix au fusil offert et rendu le 21 juillet 1754, à Nanteuil, par Antoine Huyart l'aîné, de Charly, roi de l'année précédente; — semblable règlement pour le prix rendu en 1755 par Jacques Le Vasseur, de Pisseloup, avec les noms des chevaliers qui prirent part à la fête; — procès criminel et sentence portant condamnation des deux assassins de Louis Maillot, berger à Nanteuil, savoir: le premier à être rompu vif sur la place du village, ensuite exposé sur une roue pour y finir ses jours, puis son corps porté par l'exécuteur sur le grand chemin de La Ferté à Château-Thierry; le second, à être pendu et son corps exposé pendant vingt-quatre heures, etc.

B. 187. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1763. — Prévôté de Pleines, Haute-Pleines, La Motte-Montcourt et dépendances. — Ordonnance et règlement concernant la police qui doit être observée dans le ressort de la prévôté, rendus par Jean Boldieu, avocat en Parlement et au Bailliage de Nemours, prévôt, juge civil et criminel desdits lieux, concernant: — la tenue des audiences, — les fours et cheminées, — l'obligation imposée à chaque habitant d'avoir une lanterne pour aller et venir de jour et de nuit dans ses bâtiments; — les défenses de faire du feu près des habitations, — de mener paître les bestiaux dans les chaumes avant trois jours après l'enlèvement des récoltes, — aux propriétaires ou fermiers de souffrir leurs femmes, enfants, etc., glanant sur leurs terres, ce droit étant réservé aux pauvres infirmes et aux vieillards, — d'entreprendre et d'usurper à l'avenir sur les chemins, ruelles et sentiers, etc.

B. 188. (Carton.) — 1 pièce, papier (imprimée).

1696-1745.—Minutes du greffe du Bailliage de Provins, l'office de bailli tenu par maître Louis de Beaufort, pour les prieur et religieux de Saint-Ayoul du lieu, ayant seuls et à l'exclusion de tous autres juges la juridiction temporelle haute, moyenne et basse dans les ville, Bailliage et châtellenie royale de Provins, pendant les sept premiers jours de la foire Saint-Ayoul commençant le 14 septembre. — Nomination d'officiers de justice par messire Philibert Laurenchet, chanoine de Notre-Dame de Paris, prieur commendataire de Provins; — sentences rendues en faveur de Nicolas Quatresols, seigneur de Marolles; de André Ruffier fils; de Charles-Claude Du Tillet, sieur de Montramé; — tutelle de Jeanne Élisabeth Du Bois-Guichet, filleule et légataire de Jeanne Élisabeth Mercier, décédée veuve de Jean Ruffier, etc.

B. 189. (Liasse.) — 135 pièces, papier.

1673-1678. — Bailliage de Provins. — Terrier du domaine royal. — Déclarations des fiefs, seigneuries, héritages et droits nobles ou roturiers, ainsi que de ceux tenus par les ecclésiastiques et communautés, tant séculiers que réguliers, mouvant, relevant ou tenus du Roi à cause de sa grosse tour de Provins, soit en censive, soit en roture, dans l'étendue du Bailliage et Élection de Provins; lesdites déclarations fournies pour satisfaire à l'arrêt du Conseil d'État du 4 janvier 1673 et aux lettres patentes de Sa Majesté du 7 mars suivant, qui ordonnent la confection d'un nouveau papier-terrier du domaine royal. — Décla-

rants : — Gaspard Fretel, chevalier, seigneur de Beton-Bazoches; messire Louis de Caillebot, chevalier, marquis de La Salle, propriétaire des seigneurie et marquisat de La Salle, autrefois nommé Champcenest et Courtacon.

B. 190. (Liasse.) — 72 pièces, papier.

1674-1675. — Bailliage de Provins. — Terrier du domaine royal. — Requêtes présentées au lieutenant général du Bailliage et siége présidial de la ville, commissaire en cette partie, par les seigneurs ecclésiastiques et roturiers, afin qu'il lui plaise recevoir les déclarations fournies au papier-terrier du Roi, en conséquence des lettres de Sa Majesté, et des jugements rendus sur ce fait dans l'étendue de l'Élection de Provins; et ordonner en conséquence que lesdites déclarations y demeureront jointes et incorporées. — Déclarants : — les religieux minimes du couvent d'Aulnoy, en la paroisse de Courchamp; — Claude de Chalmaison, écuyer, seigneur de La Tour de Chalautre-la-Grande; — les religieuses bénédictines transférées à Provins, représentées par sœur Anne de Sens, prieure; — Louis Séguier, écuyer, seigneur de La Charmoy; — Jacques Nicolas Colbert, prieur de Notre-Dame de La Charité-sur-Loire et du Mez-la-Madeleine, à cause de ce dernier lieu, etc.

B. 191. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

XVIIe siècle. — Bailliage de Provins. — Fiefs et tènements nobles. — États de tous les ecclésiastiques, nobles, non nobles et roturiers possédant fiefs, tènements nobles ou rentes inféodées dans l'étendue du Bailliage de Provins, contenant les noms des possesseurs, l'indication des fiefs et de leur valeur annuelle suivant les baux, les déclarations ou par estimation. — Possesseurs de fiefs : — messire Louis de Clermont, chevalier, comte de Cheverny, bailli, aide de camp de Sa Majesté le Roi, commandant ses armées en personne au siége de Mons-en-Hainaut, pour son marquisat de Monglat, Sancy, Augers, Gondelot, etc. 15,000 livres; — Louis Alphonse de Castille, chevalier, marquis de Chenoise, seigneur des Bordes-de-Combles et du Clos-des-Bordes, 5,600 livres; — messire Charles Fortin de La Hoguette, lieutenant général pour le Roi en Savoie, marquis Du Housset et dépendances, 8,000 livres, etc.

B. 192. (Registre.) — In-folio, papier, 82 feuillets.

1674-1691. — Bailliage de Provins. — Convocation du ban et de l'arrière-ban. — Appel des fiefs et arrière-fiefs du Bailliage par François de Beaufort, écuyer, conseiller du Roi, lieutenant particulier audit Bailliage et siége présidial, en l'absence du bailli et du lieutenant général, pour l'exécution des lettres patentes du Roi données le 12 août 1674, affichées et publiées à son de trompe et cri public dans tous les endroits fiefs et seigneuries du ressort. — Fiefs et seigneuries convoqués : — marquisat de Montglat appartenant à messire François de Clermont, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, et en cette qualité exempt du ban et de l'arrière-ban; — marquisat de Chenoise possédé par messire François-Philippe de Castille, chevalier, marquis de Chenoise, cornette-général de la cavalerie légère de France, exempt comme ayant « servi pendant la campagne dernière, à la conquête de la Franche-Comté », etc.

B. 193. (Registre.) — In-folio, papier, 12 feuillets.

1691-1693. — Bailliage de Provins. — Enregistrement des déclarations de la consistance et valeur des fiefs et arrière-fiefs du ressort de ce Bailliage et siége présidial; — comparants : — Louis Lauret, ci-devant conseiller du Roi, élu en l'Élection de Provins, a déclaré être propriétaire du fief de Carmes, près Montereau, relevant du seigneur de Marolles et ayant une valeur de 100 sols de revenu; — messire Claude Bonneau, chevalier, seigneur de Purnon, Barbey et autres lieux, pour ses fiefs dudit Barbey et de Bony, d'un revenu de 2,300 livres et relevant du marquisat de La Borde; — Charles Joseph de Pradines, chevalier, seigneur haut-justicier du fief, terre et seigneurie de Champotran assis en la paroisse de Vandoy; — messire Charles Gruin, chevalier, capitaine de dragons au régiment de la Reine, pour sa terre de Montigny-Lancoup, etc.

B. 194. (Registre.) — In-4°, papier, 16 feuillets.

1678-1756. — Bailliage de Provins. — Enregistrement des lettres patentes du Roi Louis XIV, portant érection en marquisat de la terre et seigneurie Du Housset, et des paroisses et villages de Daoust, Saint-Martin-des-Champs, Bolot, Bouard, Saint-Martin-Chennetron, Bonsacq, Léchelle, Cormeron, Richebourg, Pigy, Le Plessis-Pigy, Saint-Brice, Lugrand, Luboin, La Haute-Maison, Le Bassin, La Rue et Le Chanoy; — des lettres à terrier obtenues par : — Charles-Pierre Barentin de Montchal, chevalier, brigadier des armées du Roi, seigneur de Noyen et de Grisy-sur-Seine; — Jérôme de Boyoin de Vaurouy, abbé commendataire de l'abbaye de Preuilly; — André Thomas de Clémens, écuyer, sieur des Tou-

rettes, de Danvois et de Villebion, fiefs sis à Villiers-Saint-Georges, etc.

B. 195. (Registre.) — In-4°, papier, 118 feuillets.

1775-1788. — Bailliage de Provins. — Enregistrement des aveux et dénombrements fournis au Roi, tant à cause de sa grosse tour du Louvre à Paris, que de celle de son château de Provins, par : — messire Jean Louis-Quentin de Richebourg, chevalier, marquis de Champcenest, seigneur de Bezalles et autres lieux, gouverneur des maisons royales de Meudon et de Bellevue, commandant l'équipage du daim pour S. M.; lequel avoue tenir du Roi et de la couronne, à une seule foi et hommage, et une paire d'éperons dorés à chaque mutation pour tous droits, sans autres charges, ni servitudes quelconques, « le marquisat, terre et seigneurie de Champcenest, auparavant appelé La Salle; » — ledit marquis de Champcenest pour sa terre, justice et baronnie de Rupereux, les seigneuries des Marets, Maréchères et Orvilliers, relevant aussi du Roi à cause de sa grosse tour de Provins, à une seule foi et hommage, sans autres charges, etc.

B. 196. (Registre.) — In-folio, papier, 290 feuillets.

1709. — Bailliage de Provins. — Déclarations des détenteurs de grains, en exécution de celle rendue par le Roi le 27 avril 1709, et registrée au Parlement de Paris le 29 du même mois; reçues au Bailliage et siége présidial de Provins, par Louis Trumeau, conseiller du Roi, pour la vacance de l'office de lieutenant général et l'indisposition de MM. Goury, lieutenant particulier et Milandier, doyen des conseillers. — Déclarants : — M. d'Aligre, abbé de Saint-Jacques de Provins, 3,400 boisseaux de blé dont 1,100 de blé vieil de plusieurs années, rachetés par ledit sieur abbé pour nourrir les pauvres et les orphelines dont il est administrateur; — messire François Ambroise Hotman, chevalier, marquis de Villiers-Saint-Georges, blé nouveau de 1708, 2040 boisseaux; blé de 1707, 231 boisseaux; blé vieil, 300 boisseaux; — Charles Masson, chaudronnier, blé de 1707, 420 boisseaux; — Marguerite Barrier, veuve de Charles Descotes, 29 boisseaux, etc.

B. 197. (Registre.) — In-4°, papier, 162 feuillets.

1767-1790. — Bailliage de Provins. — Défrichements. — Déclarations de défrichements de terres incultes, faites par les propriétaires ou fermiers de ces terres en exécution de la déclaration du roi Louis XV, du 13 août 1766. — Déclarants : — Jacques Fromont, laboureur à Villiers-Saint-Georges, autorisé par madame de Bellejoyeuse, dame du lieu, à mettre en valeur telle quantité de terre qu'il jugera à propos, dans les bruyères, friches et terres incultes appartenant à ladite dame, pendant l'espace de 20 années; — Simon Brévignon, laboureur à Hermé, pour M. de Maserany, sept arpents de pré et friches; — Pierre Clément, meunier du moulin de L'Étang, paroisse de Sourdun, environ 16 arpents de friches en autant de pièces; — Jean Baptiste Bellot, menuisier à Provins, 20 arpents de pleux en 8 pièces, etc.

B. 198. (Liasse.) — 118 pièces, papier.

1673-1674. — Prévôté de Provins. — Feuilles d'audiences contenant appels de causes entre particuliers, portées devant ladite prévôté royale; — rapports d'experts chargés de la visite de fermes, maisons et bâtiments pour en constater l'état; — ventes de récoltes pendant par racines, etc. — Assignation à la requête du procureur du Roi en la prévôté contre les manants et habitants de la paroisse de Poigny, pour répondre aux conclusions àprendre contre eux, faute d'avoir nommé un messier pour la garde des vignes; — rapport de Léonard Guérin, maître maçon à Provins, dressé en conséquence d'un jugement rendu par le lieutenant civil de la prévôté de Paris et d'une ordonnance du prévôt de Provins, après visite d'une maison sise en cette ville, rue des Faisceaux, réellement saisie sur maître André Truffé, à la requête de François Grimault, etc.

B. 199. (Registre.) — In-folio, papier, 14 feuillets.

1677-1681. — Prévôté de Provins. — Enregistrement de la valeur des grains vendus au minage de la ville, prévôté et châtellenie royale. — Le mercredi 4 août 1677, le beau blé froment a été vendu 46 sols le boisseau, le moyen 44 sols, le moindre 40 sols, le blé méteil 36 à 37 sols et l'avoine 10 à 11 sols; — mercredi 17 août 1678, le beau blé a été vendu 39 sols le boisseau, le moyen 37 sols, le moindre 36 sols et l'avoine 17 sols; — mercredi 5 juillet 1679, le beau blé 58 sols, le moyen 56 sols, le moindre 53 à 54 sols et l'avoine 26 sols; — mercredi 18 septembre 1680, le beau blé 30 sols, le moyen 28 sols, le moindre 26 sols et l'avoine 9 sols 6 deniers à 10 sols : — mercredi 21 juin 1681, le beau blé 50 sols, le moyen 48 sols, le moindre 46 sols et l'avoine 21 à 22 sols, etc.

B. 200. (Registre.) — In-4°, papier, 164 feuillets.

1685-1704. Prévôté de Provins. — Enregistrement de la valeur des grains vendus, les jours de marché, au minage de la ville, prévôté et châtellenie royale; — en tête du registre sont des extraits qui font connaître le prix du bon

blé livré le 11 novembre de chaque année, depuis 1641 jusqu'en 1684. — En 1662 ce blé était à 38 sols le boisseau, — en 1663 à 33 sols, — en 1664 à 20 sols, — et en 1668 à 13 sols 6 deniers; —le samedi 13 janvier, 1685 le bon blé froment a été vendu 34 et 35 sols le boisseau, le moyen 31 et 32 sols, le méteil 27 et 28 sols, le seigle 24 et 25 sols, l'orge 16 et 17 sols et l'avoine 10 sols; — du 31 juillet 1688 au 7 mai 1689, le bon blé 11 à 12 sols, le moyen 10 à 11 sols, le méteil 10 sols, le seigle 8 sols, l'orge 7 sols et l'avoine 66 sols 6 deniers; — le 15 mai 1694, le bon blé a été vendu 4 livres 15 sols le boisseau, le moyen 4 livres 10 sols, le méteil 3 livres 15 sols, le seigle 3 livres 8 sols, l'orge 3 livres 2 sols et l'avoine 26 à 28 sols, etc.

B. 201. (Registre.) — In-4°, papier, 124 feuillets.

1705-1726. Prévôté de Provins. — Enregistrement de la valeur des grains vendus au marché de Provins et rapporté au greffe de la prévôté et juridiction royale de ladite ville. — Le samedi 5 septembre 1705, le bon blé a été vendu 12 sols le boisseau, le moyen 11 sols, le méteil 9 sols, le seigle 9 sols, l'avoine 9 sols et l'orge 8 sols; — le samedi 5 octobre 1709, le blé froment de 1708 était à 6 livres 5 sols le boisseau, celui de 1707 à 6 livres, le méteil à 4 livres, le seigle à 3 livres 16 sols, l'orge à 50 sols et l'avoine à 9 sols; — le 20 décembre 1710, le bon blé froment a été vendu 25 sols le boisseau, le moyen 22 sols, le méteil 18 sols, le seigle 16 sols, l'avoine 11 sols et l'orge 12 sols, etc.

B. 202. (Registre.) — In-folio, papier, 46 feuillets.

1709. — Prévôté de Provins. — Recensement des grains. — Déclarations faites par les habitants de la paroisse Saint-Quiriace de Provins des grains qu'ils ont recueillis en 1709 et de la quantité de terres labourables ensemencées en blé, pour satisfaire à la déclaration du Roi du 20 juillet 1709, registrée au Parlement de Paris le 24 du même mois; lesdites déclarations reçues par Jean Saulsoy, conseiller du Roi, président, prévôt juge ordinaire, civil et criminel de la ville et châtellenie royale de Provins, enquêteur et commissaire examinateur audit siége. — Déclarants : — Pasquier Perré, laboureur, demeurant en ladite paroisse de Saint-Quiriace, 900 gerbes d'orge; — Claude Tournay et Nicolas Lestang, vignerons, 1600 gerbes d'orge; — Noël Brissot, marchand, demeurant au châtel de Provins, 2,000 gerbes d'orge et 6,000 mouëttes d'avoine.

B. 203 (Registre.) — In-folio, papier, 40 feuillets.

1709. — Prévôté de Provins. — Recensement des grains. — Déclarations faites par les habitants de la paroisse Sainte-Croix de Provins des grains qu'ils ont recueillis en 1709 et de la quantité de terres labourables qu'ils auront à ensemencer en blé. — Déclarants : — maître Jean-Baptiste Nyvert, capitaine de bourgeoisie, demeurant à Provins, 73 gerbes d'orge; — Edme Poitevin, vigneron à Fontaine-Riant, 75 gerbes de seigle et 6 quartiers de terre à ensemencer, tant en blé qu'en seigle; — Jean Lemoine, vitrier, 1,500 petites javelles d'orge; — Nicolas Riché, 100 gerbes de blé froment et orge mêlés 3,800 mouëttes d'avoine, 1500 gerbes d'orge et 150 mouëttes de blé sarrasin, le tout engrangé dans la ferme de la Commanderie, etc.

B. 204. (Registre.) — In-folio, papier, 46 feuillets.

1709. — Prévôté de Provins. — Recensement des grains. — Déclarations faites par les habitants de la paroisse de Poigny, près Provins, des grains qu'ils ont recueillis en 1709, et de la quantité de terres labourables qu'ils auront à ensemencer en blé. — Déclarants : — Françoise Contrat, femme de Mathurin Goujon, 160 gerbes d'orge, dont moitié appartient au sieur Houllier; — Louis Thomé et Pierre Tetuat, berger au Mez-La-Madeleine, 583 gerbes d'orge à partager entre eux, et le sieur Tetuat en son particulier 265 gerbes de même grain, plus 8 gerbes de méteil; — Nicolas Bourgeois, laboureur, demeurant à Champbenoit, 2,000 javelles d'orge et 4,000 mouëttes et javelles d'avoine; — René Renard, laboureur à Hennepont, paroisse de Poigny, 1,100 mouëttes d'orge, 3,000 mouëttes d'avoine, 15 gerbes de blé froment et 40 gerbes de méteil, etc.

B. 205. (Registre.) — In-4°, papier, 37 feuillets.

1756-1790. — Causes ordinaires et extraordinaires du greffe de la prévôté de Saint-Blandin et Romainvillers en partie, pour les prêtres des Missions étrangères, seigneurs desdits lieux. — Procès-verbaux des assises tenues par Louis Juvigny, prévôt, et auxquelles les justiciables sont obligés de comparaître le premier lundi après la fête Saint-Pierre et Saint-Paul, à peine de sept sols six deniers d'amende, sauf excuses légitimes; — ordonnance qui interdit : — aux cabaretiers de donner à boire et à manger pendant les offices des dimanches et fêtes, non plus que passé huit heures du soir en été, et six heures en hiver, à peine de dix livres d'amende; — de travailler les mêmes jours sous la même peine, etc.

B. 206. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1660-1789. — Minutes du greffe de la prévôté de

Saint-Blandin et Romainvillers. — Sentences rendues par Claude Mérat, maire et garde de ladite prévôté et justice; — constatation d'un vol commis pendant la messe, à Saint-Blandin, chez Antoine Josselin; — inventaires après le décès de Pierre Deshuissart, — de la femme Denis Lefort, — d'Antoine Baron, dressés par Louis Joseph Bertin, juge civil, criminel et de police, prévôt du lieu; — nomination de Jean Baptiste Dumas, Suisse au service du Roi de France, compagnie du vicomte d'Affry, en quartier à Rueil, présentement en congé, comme garde des biens de Saint-Blandin pour l'année mil sept cent quatre-vingt-trois, etc.

B. 207. (Liasse.) — 165 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1746-1777. — Minutes du greffe du Bailliage, comté et châtellenie de Serris et prévôté de La Motte-lez-Couternois unie audit comté, tenues par Nicolas Boscheron, bailli pour M. le président Danès jusqu'en 1771 et ensuite pour messire Joseph Micault d'Harvelay. — Enquête contre Simon Boutillier, meunier, prévenu de voies de fait envers le sieur Deschamps, curé; — procédure criminelle dirigée contre un charron, pour avoir tué d'un coup de fusil Joseph Vigneron, ouvrier de même profession, travaillant chez le sieur Frambour; — nomination de Jean François Babille, maître d'école, en qualité de tabellion-greffier du Bailliage; — inventaire après le décès de M. Jean François Damiens, curé de Serris, etc.

B. 208. (Registre.) — In-4º, papier, 67 feuillets.

1759-1777. — Minutes des causes d'audiences ordinaires et extraordinaires du Bailliage de Serris, pour Antoine-Pierre-Hilaire Danès, chevalier, comte de Serris, baron de La Motte, seigneur de Couternois et de Courpalay, gouverneur de Saint-Denis, président de la Cour des Aides; — sentence qui condamne Toussaint Gomot, cabaretier, et sa femme, à reconnaître comme homme d'honneur Étienne Poyé, maréchal, qu'ils ont calomnié, à avouer qu'il est faux que ledit Poyé ait menacé d'assassiner sa femme; lesquelles déclarations seront faites en présence de six notables de la paroisse de Serris, qu'ils feront trouver à l'audience; — sentences diverses rendues contre Jean-Antoine Deschamps, curé, notamment pour dettes contractées envers les religieux Minimes de Crécy: — contre François Laurent Joseph Bougon et Louis Née, successivement curés de Serris, etc.

B. 209. (Registre.) — In-folio, papier, 232 feuillets.

1701-1703. — Greffe du Bailliage de Saint-Séverin-lez-Château-Landon. — Procès-verbaux d'assises tenues en ce Bailliage par Claude Petit, sieur de Beaupoivre, conseiller du Roi et son avocat en la prévôté de Château-Landon, bailli et juge ordinaire, civil et criminel dudit Bailliage, auxquelles assises se sont trouvés : le procureur-fiscal dudit Bailliage, le prévôt du Bréau-le-Bouchet-lez-Puiseaux; — le prévôt de la Chéraudière; — ceux de Melhereau, — de Courtoin, — de Corbeval, — La Cuillère, — — Grand et Petit Tillet, Rosier et Montcourt, etc., et les sergents du Bailliage qui sont : Louis et Simon Fontenoy, Louis Frot, Claude Bazin et Jean François Rovolat.

B. 210. (Liasse.) — 165 pièces, papier.

1629-1664. — Minutes du greffe de la justice et prévôté de Saint-Ouen, Busserolles et mairie de Charneseuil, pour monseigneur Louis de Cullant, chevalier, sieur de La Brosse, desdits lieux, de Savins et Jutigny; — déclarations de dépens à taxer dus au greffier pour sentences et procès; — saisies et ventes de récoltes de vignes; — sentences rendues à la requête de messire François de Cullant, chevalier, seigneur de Monteeaux, — d'Etienne Buisson, receveur de la terre et seigneurie de La Brosse Saint-Ouen, — du prévôt de Moras, pour dol et fraude, — de Maximilien des Mousseaux, docteur en médecine, et autres; — sentence relative au pâturage de l'étang neuf de Charneseuil; — inventaires après le décès de Claude de Lugny et de Nicole le Jay; — marché entre messire Louis de Cullant et François Royne, tabellion, pour la confection du terrier de La Brosse-Saint-Ouen aux frais des vassaux et redevables, et moyennant quinze livres payées comptant par le seigneur, plus deux cent vingt livres pour la grosse de ce terrier, etc.

B. 211. (Liasse.) — 256 pièces, papier.

1698-1776. — Minutes du greffe de Saint-Ouen, Busserolles et Charneseuil. — Réclamation des habitants de Saint-Ouen par-devant les président, lieutenant, élus et contrôleur de l'Élection de Meaux, au sujet de l'imposition au rôle des tailles; — inventaires dressés par Jérôme Le Roy, maire et garde de la justice de Charneseuil, et par Charles Jaillard, prévôt et garde de la justice de La Brosse-Saint-Ouen, après le décès de maître Jacques Braquet, de Nicolas Cherié, d'Anne de Lagny, femme Caboche; — sentences pour Auguste Gittard, écuyer, sieur de Saint-Gilles; — pour Antoine Beaujeon, maître d'école de Saint-Jean de Rebais; — Félix Moreau, curé d'Orly; — Nicolas Gaultier, greffier de la prévôté de Doue; — demoiselle Louise de Cullant, veuve de messire André de Vezier,

vivant écuyer, sieur d'Artilion, donataire de messire Louis de Cullant, sieur de Saint-Ouen, etc.

B. 212. (Liasse.) — 132 pièces, papier.

1698-1776. — Minutes du greffe de la justice et prévôté de Suisnes. — Informations pour cause de crimes et délits, faites par le prévôt de Suisnes pour messire Nicolas Mydorge, chevalier, conseiller du Roi en sa Cour des Aides à Paris, seigneur dudit lieu; — rapports de médecins et chirurgiens; — actes de tutelles; — inventaires après décès; — affirmations de ces inventaires; — nominations, prestations de serment et rapports d'experts commis à l'estimation de biens immeubles; — publications de ventes de biens faites à la requête de dame Henriette-Charlotte Salmon, veuve de messire Jean-Baptiste-François de Vandenesse, écuyer, aussi seigneur de Suisnes, conseiller du Roi, maître ordinaire en sa Chambre des Comptes.

B. 213. (Registre.) — In-4º, papier, 76 feuillets.

1707-1742. — Minutes du greffe de la justice et prévôté de Suisnes. — Sentences rendues par le sieur Levasseur, prévôt, juge civil, criminel et de police de ladite prévôté pour messires François Denis, écuyer, gentilhomme de la grande vénerie du Roi, et Jean-Baptiste de Vandenesse, écuyer, conseiller-secrétaire du Roi, maison, couronne de France et de ses finances, nommé curateur à l'interdiction de dame Madeleine Levêque, veuve de messire François Denis; — provisions de l'office de procureur-fiscal de la justice de Suisnes, accordées à Nicolas Jardin, habitant du lieu, par messire François Denis, susnommé, etc.

B. 214. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 276 feuillets.

1583-1586. — Audiences de la justice et prévôté de Varennes. — Causes civiles portées devant le prévôt, pour messire Jacques du Quesnay, écuyer, sieur dudit Varennes. — Instance entre Pierre Huotte à cause de Madeleine Faye, sa femme, demeurant à Esmans, héritière pour un huitième en la succession de défunte Gillette Peccard, mère de ladite Madeleine Faye, et encore en son nom, comme ayant le droit acquis, pour la huitième part en ladite succession, de Jean Faye, le jeune, son frère, demandeurs en matière de partage, contre Jean Faye, l'aîné, en son nom, et Jean Breton, coadjuteur audit Jean Faye, et tuteur et curateur de : Etienne, Nicolle, Geneviève, Charles, Lambert et Marie Faye, héritiers présomptifs chacun pour un huitième de feu Gillette Peccard, etc.

B. 215. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 170 feuillets.

1591-1594. — Audiences de la justice et prévôté de Varennes; — causes civiles portées devant le prévôt du lieu. — Jacques Du Quesnay, écuyer, sieur de Varennes, demandeur par Planche, son procureur, contre maître Étienne Barbin, défendeur; — le sieur Du Quesnay, contre Jean Besnard, pêcheur, défaillant; — honorable homme Claude Jolly, demandeur par Roineau, son procureur, contre Pierre Raige; — honnête femme Jeanne Mauricault, veuve de feu Michel Jolly, demanderesse, par ledit procureur, contre Pierre Raige, défaut prononcé contre les défendeurs, etc.

B. 216. (Registre.) — Petit in-folio, papier. 44 feuillets.

1609-1611. — Audiences de la justice et prévôté de Varennes; — causes civiles. — Instance entre Marguerite Hubert, veuve de feu Pierre Houette, vivant marchand cordier, demeurant à Varennes, demanderesse, contre Jean Buffeteau et sa femme, pour les faire condamner à lui payer la quantité de neuf bichets de blé méteil, sur celle de dix-huit boisseaux dus, à titre de moisson, pour location d'une grange située au bord de la rivière de Seine, et destinée par les défendeurs à y placer les grains qu'ils font habituellement charger au bateau de Jacques Bachelard; — maître Pierre Mougier, demandeur, par Gravier, contre Jean Gadry; — Edme Bourdon et Jean Parcenault, demandeurs, aux noms qu'ils procèdent, par Gravier, contre Germain Courault et Simon Picault, défendeurs, etc.

B. 217. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 26 feuillets.

1624-1625. — Audiences de la justice et prévôté de Varennes; — causes civiles. — Jacques Du Quesnay, écuyer, sieur de Varennes, contre Christophe Besnart, défendeur, représenté par Tabouret, son avocat; — honorable homme Regnault Guetz, marchand hôtelier, demandeur, par Mauvier, son procureur, contre Edme Job, défendeur, par Joachim Flavier; — Jean Millet, demandeur, au nom qu'il procède, par Mauvier, contre Hélène Courault, défenderesse; — Jean Rousse, marchand boulanger à Montereau, demandeur, par Maillet, son procureur, contre Regnault Guichart; — Georges Pyneau et consorts, demandeurs, par Mauvier, contre Jacques Descamps, défendeur, etc.

B. 218. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 36 feuillets.

1628-1629. — Audiences de la justice et prévôté de Varennes; — causes civiles. — Le procureur-fiscal de la

seigneurie, demandeur en condamnation d'amende contre Jacques Bonhomme, défendeur, assigné par Simon Courault, garde et messier pour l'année présente des vignes du territoire de Varennes : pour n'avoir pas, ledit Bonhomme, satisfait à une ordonnance lue et publiée au prône de la grand'messe paroissiale du lieu, un jour de dimanche, qui enjoint de mettre des bâtons au col des chiens, craignant qu'ils ne fassent dégât aux fruits de vignes; pour cette cause, ledit Bonhomme a été condamné par défaut à quarante sous d'amende, avec injonction de mettre à l'avenir un bâton au col de son chien, sous peine de soixante sols de même amende, etc.

B. 219. (Liasse.) — 202 pièces, papier.

1673-1720. — Minutes du greffe de la justice-mairie de Voulangis, Lutain, Moulangis, Lursine et Villiers-sur-Morin. — Inventaires après décès faits par le juge-maire pour M. le prince de Guéménée, seigneur de Voulangis, etc., et pour les abbesse et religieuses de Chelles, de dames Villiers-sur-Morin; — actes de tutelles; — enquêtes sur plaintes portées devant les officiers de cette justice pour crimes et délits; — rôle des personnes qui ont des biens situés dans la paroisse de Saint-Martin, Lutain, Moulangis et Voulangis, qui doivent contribuer pour la subsistance des pauvres desdits lieux, suivant l'arrêt du Parlement de Paris, du 27 avril 1709, jusqu'au mois de décembre de la même année; ce rôle fait et arrêté par Jean Gaillet, curé, Pierre François, juge, Séverin Marloy, procureur-fiscal, etc.

B. 220. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1737-1766. — Minutes du greffe de la justice-mairie de Voulangis, paroisse Saint-Pierre-en-Saint-Martin, et de Lursine, paroisse de Villiers-sur-Morin, pour les princes Constantin et Louis de Rohan-Guéménée, barons de Coupvray; — nominations de gardes-messiers; — appositions de scellés; — sentences prononcées au profit de Lavigne, — Pottier, — Lefèvre de Voulangis et Lutin; — d'Arnoult Désagneaux, commis au regrat du sel de Crécy, — Corsange, — Petitjean, — Ledoux, — et de Charles Prosnier, domestique de madame de Bellesme, dame de Saint-Martin; — levée de scellés par Marin-Antoine Duchemin, avocat en Parlement, gruyer des eaux et forêts de S. A. le comte d'Eu et de Crécy, en l'absence de maître de La Guillaumye, maire de Voulangis pour le cardinal de Rohan, seigneur du lieu, etc.

B. 221. (Liasse.) — 113 pièces, papier.

1767-1778. — Minutes du greffe de la justice-mairie de Voulangis, paroisse de Saint-Pierre-en-Saint-Martin et Lursine, paroisse de Villiers-sur-Morin; — déclaration de Marie-Anne Perrotin, fille du garde-chasse de S. A. le comte d'Eu, à Lutin, qu'elle est enceinte de près de neuf mois des œuvres de Denis Lefèvre, cavalier de la maréchaussée de Coulommiers; — réception comme gardes-amendiers de Frédéric Valle, Suisse de nation, et de François Cordin; — procès-verbaux d'arpentage dressés par Gabriel Texier et André Bourcier, arpenteurs royaux à La Chapelle-sur-Crécy, désignés d'office; — baux à loyer de biens de mineurs; — renonciations à successions; — enquêtes relatives à des questions possessoires et sentences rendues entre les nommés Delagarde, Béqué, Blaise, Lhuillier, Leprince, Messager, etc., tous de Voulangis, Moulangis et Villiers-sur-Morin, etc.

B. 222. (Liasse.) — Petit in-folio, papier, 50 feuillets.

1674-1676. — Audiences de la justice et mairie de Voulangis. — Causes civiles portées devant maître Pierre Favières, juge, procureur ès siéges royaux de Crécy, au nom de messire de Rohan. — Actes d'assemblées des habitants de la paroisse; — actes de tutelles; — inventaires après décès et affirmations; — affaires sommaires jugées à la requête de messieurs les écoliers du cardinal Lemoine; — de madame Denise Lepelletier, veuve de maître Nicolas Mondollot, de Meaux; — de Jacques Lefebure, procureur-fiscal de Voulangis; — de Madeleine Gibert, de feu noble homme Laurent Cosset, etc.

B. 223. (Liasse.) — In-4°, papier, 316 feuillets en 10 cahiers.

1735-1771. — Audiences de la justice-mairie et prévôté de Voulangis et Lursine (paroisse de Villiers-sur-Morin) : — M. Louis Auguste de La Guillaumye, maire-juge, pour monseigneur le prince Constantin de Rohan et plus tard par son Éminence le prince Louis de Rohan, baron de Coupvray, coadjuteur de Strasbourg et seigneur de Voulangis; — bans de vendanges publiés audit lieu; — affaires possessoires; — rapport de Claude Lhuillier et Pascal Chevalier, gardes-messiers, constatant que des voyageurs surpris mangeant le raisin d'autrui les ont roués de coups et ont brisé leurs hallebardes, etc.

B. 224. (Registre.) — Petit in-folio, 134 feuillets et in-4°, 64 feuillets; papier.

1534-1711. — Greffe de la justice et mairie de Tancrou, tenue par René Mondollot, procureur à Meaux, prévôt de la prévôté royale d'Acy-en-Multien, maire et garde

de la justice de Tancrou, pour messieurs les vénérables religieux, prieur et couvent de l'abbaye de Saint-Fiacre en Brie, seigneurs temporels, hauts-justiciers de Saint-Fiacre, Tancrou et autres lieux; — nomination d'Antoine Bernier, receveur, procureur-fiscal de ladite mairie; — causes ordinaires et sommaires; — actes de tutelles; — demandes en payement, en restitution de terrains et de récoltes, etc.

B. 225. (Liasse). — 141 pièces, papier.

1680-1720. — Minutes du greffe de la justice-mairie et prévôté de Tancrou. — Condamnations en payement prononcées au profit de messieurs François Regnault, sieur de Maucouvert; — Nicolas de La Haye, chevalier, seigneur de Fontaine, comte de Valliers, etc.; — François de Roye de La Rochefoucauld, comte de Roucy et de Roye, seigneur châtelain de La Ferté-au-Col et de Chamigny; — Guillaume Fremin, seigneur de Moras, président à mortier au Parlement de Metz, etc. — Informations sur des désordres considérables causés pendant la nuit du trois au quatre juin mil sept cent sept, en plusieurs maisons et en la ferme de Tancrou, par deux individus de Rademont, se disant soldats d'infanterie dans la compagnie de M. de Fontenay, sieur de Baillaux, et ayant, lesdits soldats, blessé à coups de fusil et d'épée plusieurs habitants, rompu les portes des maisons, etc.; renvoi du procès, comme cas royal, au procureur du Roi de la maréchaussée de Meaux, etc.

B. 226. (Liasse.) — 4 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1553-1554. — Prévôté de Tilloy. — Procès et sentence rendue par le prévôt de Tilloy, paroisse de Vaudoy-en-Brie, pour messire Sigismond Aymery, seigneur du lieu, qui condamne Mathieu Bedier, pour exécrables blasphèmes et reniement de Dieu, à être traîné sur la claie, à genoux et une torche ardente de cire du poids de deux livres à la main; à crier merci à Dieu et à la Vierge devant l'église de Vaudoy; à avoir la langue percée d'un fer chaud, puis à être pendu sous les bras au-dessus d'un grand feu et jeté dedans ensuite; ses biens confisqués, etc.; — arrêt du Parlement de Paris, rendu sur l'appel de Bedier, réformant le premier jugement et ordonnant que le prisonnier sera d'abord pendu et étranglé, puis brûlé et mis en cendres conformément à la sentence primitive.

B. 227. (Liasse.) 34 pièces, papier.

1586-1789. — Minutes des greffes du Bailliage du Grand-Lud (Guérard), de la prévôté de Nangis, pour messire de Brichanteau; de celle de Saint-Germain-Laxis, pour M. Le Ménestrel de Hanguel, seigneur du lieu; de celle de Saint-Victor à Ozouer-le-Voulgis, et de la mairie de Sainte-Aulde: — contenant informations pour rixes et blessures à Saint-Germain-Laxis et une ordonnance du maire de Sainte-Aulde relative à un procès criminel poursuivi au nom de Nicolas Jolly, etc.

Grenier a sel de Melun.

B. 228 (Registre.) — In-4°, papier, 130 feuillets.

1714-1732. — Plumitif du greffier du grenier à sel de Melun, contenant l'enregistrement des lettres royales de provisions accordées pour l'office de greffier à Philippe Raguenet, et de nomination de Claude Le Long audit office, pendant la minorité de Raguenet; — commissions délivrées aux débitants de sel, aux gardes, commis et receveurs; — confiscation de faux sel; — enregistrement de lettres patentes sur arrêt, portant que les paroisses de Saints, Le Plessis-feu-Aussoux, Hautefeuille, Le Breuil, Planoy et La Boissière, ressortiront au grenier à sel établi en mil sept cent vingt-quatre à Fontenay, au lieu de ressortir à ceux de Lagny, Meaux et Melun, etc.

B. 229. (Liasse.) — 139 pièces, papier.

1734-1789. — Requêtes présentées aux officiers du grenier à sel de Melun, par les agents commissionnés, à l'effet d'obtenir l'autorisation de vendre du sel à Chailly, Fontainebleau, Blandy, Essonnes, Melun, et au Mée faisant alors partie du faubourg Saint-Barthélemy de cette dernière ville, aux offres du serment en cas requis, etc; — réception de gardes dudit grenier à sel; — requêtes afin d'être autorisé à vendre du sel saisi et confisqué; — commissions et prestation de serment des préposés à la vente du tabac, du savon, de l'huile, etc.

B. 230 (Carton.) — 1 pièce sur parchemin.

XVIe siècle. — Sentence de la Cour des Aides de Paris, rendue sur appel, entre les conseillers de ladite Cour et le procureur des Aides de l'Élection de Meaux, au sujet de l'étendue de la juridiction de cette Élection, composée des six doyennés de Dammartin, Acy, Gandelus, des Fertés, de Coulommiers et de Crécy; ledit appel ayant pour objet de faire distraire de l'Élection de Coulommiers toutes les paroisses de la châtellenie de cette ville, et de les réunir à l'Élection de Nemours, comme faisant partie du duché de ce lieu, érigé en titre par Charles VI, pour le roi de Navarre Charles II.

B. 231. (Atlas.) — In-4°, papier, 82 feuillets.

1761. — Maîtrise particulière des eaux et forêts de Crécy. — Plans des bois appartenant aux ecclésiastiques et communautés de ladite maîtrise particulière mis en ordre par F. V. Chaillou, ingénieur-géographe et arpenteur des eaux et forêts, contenant : — bois des abbayes de Faremoutiers, — Rebais, — Saint-Denis, — Hermières, Lagny, — Jouarre, — Saint-Faron de Meaux, — Notre-Dame de Soissons et Pont-aux-Dames ; — des communautés de Suisy-le-Franc, — Mareuil, — Igny-le-Jard, — Vendrest, — La Haute-Maison, — Choisy-en-Brie, — et Signets ; — des prieurés de la Celle-sur-Morin, — de Rouget, — Sept-Sorts, — Reuil, — Montmort, Dhuisy, — et de Verdelot, — des Célestins de Paris, — du chapitre Notre-Dame de la même ville, — de l'Hôtel-Dieu de Crécy, — et de celui de Château-Thierry, etc.

B. 232. (Liasse.) — 210 pièces, papier.

1576-1614. — Minutes du greffe de la prévôté de Dammartin en Brie. — Rôle des manants et habitants du lieu ; — requête de messire Louis de Mornay, chevalier, seigneur de Villemareuil et de Guérard ; — d'Alexandre Delbecque, sieur de L'Épine ; — de Pierre Audigé, — de vénérable et discrète personne messire Jean Guosvyn, prêtre curé de l'église Saint-Loup de Tigeaux, — de messire Antoine de Sergues, écuyer, seigneur de Saint-Gobert ; etc. ; — informations sur coups et blessures, rapports à ce sujet, par Jean Morel, chirurgien à Guérard ; — inventaires après décès, dressés par Arthur Duchemin, prévôt de la justice de Dammartin ; — sentences rendues au profit de messire Bernard de Refuge, écuyer, sieur du lieu, conseiller du Roi et maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, etc.

B. 233. (Liasse.) — 172 pièces, papier.

1615-1618. — Minutes du greffe de la prévôté de Dammartin en Brie. — Inventaires après décès et actes de tutelles ; — actes d'assemblée des habitants du lieu ; — sentences pour mademoiselle de Saint-Gobert, — pour Pierre Toussaint, fermier à Mariaval ; — toisé des travaux de maçonnerie exécutés par Charles Lucas, Pellard et Signadot, maçons, pour messire Bernard de Refuge, chevalier, seigneur de Dammartin, tant à son pressoir qu'à la clôture de son château ; — désistement de l'office et des minutes du greffe par Bordier en faveur de Louis Duchemin ; — ordonnance du prévôt, défendant de blasphémer le saint nom de Dieu, sous peine d'amende, etc.

B. 234. (Fragments de registres.) — In folio, papier, 118 feuillets.

1403-1406. — Minutes du greffe du Bailliage seigneurial de Faremoutiers, tenu par Pierre Dubuisson, doyen, pour mesdames les abbesse, prieure, religieuses et couvent du lieu. — Appels de causes civiles, criminelles et de police ; — rapports et témoignages de chirurgien sur coups et blessures ; — demandes en paiement de sommes dues, etc. ; — poursuites d'office contre Denis Amelaye, boulanger à Faremoutiers, pour n'avoir pas tenu de pain à la disposition du public ; — rapport de maître Ciulle Petit, chirurgien juré du Roi en la ville de Faremoutiers, duquel il résulte qu'il a vu et visité Pierre Leroy, fils de Jean, demeurant à Pommeuse, lequel a été battu, maltraité, et a reçu un coup de couteau ; — sentence du doyen de Faremoutiers, rendue au profit de Jean Jolier, contre Jean Delaunoy, pour raison d'une somme de trois sols que le défendeur avait promis rendre depuis deux ans en-çà.

B. 235. (Fragments de registres.) — In-folio, papier, 351 feuillets.

1491. — Minutes du greffe du Bailliage seigneurial de Faremoutiers. — Appels de causes civiles et autres. — Marion, femme de Guillaume Dubiet, procédant de l'autorité de justice, demanderesse en cas d'appel, contre Jean Gumet, doyen de Faremoutiers, ajourné, et Jean Barré intimé ; — Jean Barré, fermier du tonlieu de Faremoutiers, contre Guillaume Beaumez, amendable de soixante sols pour avoir refusé de payer le droit réclamé : après serment par lui fait, il est déclaré non rien tenu au payement du tonlieu et mis hors de cause ; — procès-verbaux des assises tenues à Faremoutiers, par Mathieu Gumet, clerc-greffier du Bailliage, auxquelles ont assisté messire Pierre Barit, prêtre, promoteur général de l'église Notre-Dame du lieu ; — Jean Gumet, doyen et juge ordinaire ; — Jean Caussien, naguère doyen ; — Jean Galleron, maire de Mouroux ; — Pierre Caillat, commis à l'exercice de la mairie de Beautheil, etc.

B. 236. (Liasse.) — 256 pièces, papier.

1606-1661. — Minutes du greffe du Bailliage et seigneurie de Faremoutiers ; — inventaires après décès ; — affaires civiles, criminelles et de police ; — récolement de témoins ; — informations sur requêtes ; — actes d'assemblée des habitants de Faremoutiers, délibérant sur les affaires de la communauté ; — ordonnances de police, etc. ; — requête de Louis Leclerc, capitaine des chasses de monseigneur le duc d'Orléans, lieutenant des eaux et forêts de Coulommiers, présentée au lieutenant de

Faremoutiers, afin qu'il se départe d'une affaire criminelle poursuivie contre un de ses parents; — ordonnance du bailli, rendue au nom de l'abbesse, qui défend à toutes personnes et spécialement aux cordiers de la ville de faire tremper leurs teilles, ni jeter autres choses nuisibles dans les fossés de clôture de Faremoutiers, etc.

B. 237. (Liasse.) — 141 pièces, papier.

1662-1680. — Minutes du greffe du Bailliage seigneurial de Faremoutiers, Mathieu Lebègue tenant le siége pour les dames abbesse, prieure et religieuses du lieu. — Causes civiles et autres; — informations sur requêtes présentées au bailli de Faremoutiers, pour menaces, coups et blessures, notamment par Pierre Delaunoy, l'un des gardes du corps de la reine mère, disant qu'étant « en sa maison « de Tresme, il y serait survenu le nommé François Char- « don, tireur d'armes, résidant à Paris, accompagné d'un « certain homme, tous portant mousquetons et pistolets, « lesquels l'auraient menacé de mort s'il ne rompait le ma- « riage projeté de sa fille avec le nommé Pion »; — inventaires après décès, faits par Jean Denest, greffier des inventaires au Bailliage de Faremoutiers, pour mesdames Jeanne de Plas et Marie-Constance Du Blé d'Uxelles, successivement abbesses du lieu, etc.

B. 238. (Liasse.) — 67 pièces, papier.

1689-1755. — Minutes du greffe du Bailliage, seigneurie, ville et châtellenie de Faremoutiers, le siége étant tenu par Charles Loiseau, avocat en Parlement. — Causes civiles et criminelles; — inventaires après décès; — nominations de tuteurs et curateurs; — plaintes portées devant le bailli; — mémoires de dépens et frais sur saisies, etc.; — inventaires des biens meubles, effets, titres, papiers et enseignements de la communauté de défunt Pierre Meignen et de Marie Fillandrier, sa veuve; — après le décès de Jean Denest l'aîné, vivant serrurier à Faremoutiers; — de Martine Lemaire, veuve de Gilbert Magnon, demeurant à Tresme, paroisse de Pommeuse; — procès criminel poursuivi contre toute une famille composée de sept individus, le père, la mère et cinq enfants, etc.

B. 239. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1617-1620. — Minutes du greffe de la justice et mairie de Tigeaux. — Information faite à la requête d'Antoine Chanoine, garde du port aux bois dudit lieu; — condamnation de Jacques Bigault, pour blasphèmes et injures à l'encontre de Nicolas Lièbe, tavernier à Tigeaux, à avouer ces blasphèmes et injures à genoux et tête nue, l'audience tenante, à crier merci à Dieu, au Roi et à justice; en outre à dix livres d'amende et aux dépens; — rôles des tailles et actes d'assemblée d'habitants; — informations pour coups et blessures; rapports à ce sujet par Jean Moitier, chirurgien à Crécy; — inventaires après décès, etc.

B. 240. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1686-1689. — Minutes du greffe de la prévôté de Villiers-sur-Rognon pour MM. les bénédictins de Saint-Denis. — Inventaires après décès faits sur l'instance, prière et requête de François Leclerc, laboureur, demeurant à Villiers, au nom et comme tuteur de Claude, son fils mineur issu de défunte Marie Vion, de tous les biens, titres, contrats et autres enseignements laissés après le décès de cette dame; — de Catherine Leclerc, veuve de feu François Leclerc et Claude, fils aîné du défunt, assisté de Savinien Tartour, manouvrier, demeurant à La Courte-Souppe, paroisse de Pierre-Levée, son curateur.

B. 241. (Liasse.) — 115 pièces, papier.

1754-1781. — Justices et prévôtés de la baronnie de Cordoux, La Fermeté, Grand-Villiers, et de Courtomer, Paradis et Les Bordes, membres de ladite baronnie, pour MM. les religieux et couvent de l'abbaye royale de Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, seigneurs desdits lieux, Christophe-Louis Denoyeux, avocat en Parlement, tenant le siége; — actes de tutelles; — appositions des scellés; — inventaires après décès; — actes d'émancipation; — baux à loyer judiciaires; — nominations de messiers; — plaintes portées devant le prévôt desdites justices, etc. — Signification d'une sentence qui confirme aux seigneurs de Cordoux le droit de haute justice sur le fief de Bois-Hébert, contesté par les religieuses du royal monastère de Saint-Louis de Poissy, etc.

B. 242. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1772. — Minutes du greffe de la prévôté des Grais-de-Pézarches, pour messire Alexandre-François de Mun, comte de Mun, chef de brigade des gardes-du-corps du Roi, chevalier, seigneur dudit lieu des Grais, de Lumigny, La Malmaison, et autres lieux, le siége tenu par Jean-François-Sulpice Cordelier, notaire royal au Bailliage de Meaux, prévôt, juge civil et criminel dudit lieu; — nomination d'experts et prestation de serment d'iceux, à la requête dudit seigneur, contre les parties dénommées en l'acte pour procéder au mesurage et arpentage de toutes

les terres enclavées dans le canton sis derrière le petit bois de Pezarches; — demande en déclaration d'hypothèque par Louis Lallier, berger à Touquin, contre Jean-Jacques Michel, laboureur aux Grais, etc.

B. 243. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1777-1778. — Minutes du greffe de la prévôté du Grand-Givry, paroisse de Pécy, tenu par Pierre Rousseau, pour M. de Trudaine de Montigny, seigneur du lieu; — tutelle des enfants mineurs de Jean Lepâtre et de Jeanne Caumont, sa femme, remariée à Joseph Guérard; — appositions de scellés et inventaires après le décès de Pierre Petit, charretier, demeurant au Grand-Givry, faits à la requête de Marie Dessan, sa veuve; — requête de ladite veuve et des héritiers de Pierre Petit, afin d'autorisation de vente des meubles et effets du défunt; adjudication, par le juge de la prévôté, des emblaves de blé faites sur quatre arpents de terre dépendant de la communauté qui a existé entre les sieur et dame Petit, etc.

BAILLIAGE DE MEAUX.

B. 244. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 19 feuillets.

1589. — Bailliage de Meaux. — Rôle ou état nominatif des habitants de Meaux qui ont juré la Sainte-Union des catholiques, établi en présence du sieur de Villarceaux, gouverneur de la ville, par le sieur de Ruilly, en vertu de la commission émanée de monseigneur le duc de Mayenne lieutenant général de l'État et couronne de France. — Nomsdes personnes inscrites, serment préalablement prêté : — ledit sieur de Ruilly; — Jean Moussot, lieutenant particulier du bailliage de Meaux; — Regnauld de la Bergue, lieutenant criminel; — Pierre Chabouillé, avocat du Roi; — Gérard de La Barre; — Clément de Gaulnes; — Roland Cosset, grènetier; — gentilshommes : Antoine de Pyennes, écuyer; — Nicolas de Gaulnes, seigneur de Congis; — Robert de Courtavenel, seigneur de ce lieu; — principal et régents du collége : Jean Levasseur; — Thomas Goltherol, — Claude de Serre, etc.

B. 245. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 4 pièces, papier.

1597. — Lettres patentes de Henri IV adressées au bailli de Meaux, par lesquelles le Roi lui fait connaître que, pour résister aux entreprises de l'Espagnol et recouvrement des places qu'il occupe dans l'État, Sa Majesté a résolu de dresser deux bonnes et fortes armées; à cet effet, enjoint audit bailli de lever sur tous les habitants, privilégiés ou non, la somme de 600 écus qui lui ont été octroyés par acte d'assemblée du 1er juillet, dont 200 écus à prendre sur le clergé; — département ou répartition par Rolland Cosset, lieutenant général du bailliage, des 400 écus à recouvrer sur les paroisses de la ville; — état des frais faits pour parvenir au recouvrement de ladite somme; — lettres missives écrites aux lieutenant général, gouverneur et échevins de Meaux par René Le Beau, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi, pour l'exécution de ce qui précède, etc.

BAILLIAGE DE LA TEMPORALITÉ DE MEAUX.

B. 246. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1589-1729. — Bailliage de la temporalité de l'évêché de Meaux. — Minute de l'inventaire des effets trouvés après le décès de messire Louis de Brézé, évêque de Meaux; — attestations de bonnes vie et mœurs; — fulminations de bulles et serment de madame Anne de Plas, comme abbesse de Faremoutiers et de madame Louise-Charlotte-Eugénie-Victoire de Beringhein coadjutrice de la même abbaye; — procès-verbaux de reconnaissance de tombes à l'occasion de travaux de réparation et d'embellissements exécutés dans l'église collégiale de Saint-Saintin de Meaux; — profession de foi et installation de madame Élisabeth Pajot, abbesse du monastère de Notre-Dame, établi au Grand-Marché de Meaux; — bref de translation du frère Louis Bouillet, des Carmes de Paris, dans l'ordre de Saint-Benoît, correspondance et pièces à l'appui, etc.

BAILLIAGE DE NEMOURS.

B. 247. (Registre.) — In-folio, papier, 40 feuillets.

1720-1726. — Bailliage de Nemours. — Causes du Roi et des privilégiés. — Enregistrement de provisions d'offices, — de lettres à terrier, — de maintenues de noblesse, etc. — Lettres de Philippe d'Orléans, petit-fils de France, duc d'Orléans, de Valois, de Chartres et de Nemours, régent du royaume, par lesquelles il accorde à Jean-Pierre de Montliard, marquis de Rumont, la survivance du gouvernement des ville et duché de Nemours, à raison du grand âge de son père; — mandement du roi Louis XV au chancelier de France, le sieur d'Aguesseau, de recevoir le serment de l'impétrant, — et consentement de Madame Élisabeth-Charlotte Palatine, duchesse d'Orléans, à l'installation, comme gouverneur de Nemours, dudit sieur de Montliard; — don du droit de rachat fait à Marie-

Geneviève de Rouault, veuve du marquis de Torcy, baron d'Égreville, de la terre de ce lieu, relevant du duché de Nemours, etc.

B. 248. (Registre.) — In-folio, papier, 50 feuillets.

1758-1765. — Bailliage de Nemours. — Causes du Roi et des privilégiés. — Enregistrement de provisions d'offices, lettres à terrier, etc. — Lettres de licencié en médecine accordées à Jean Devaye ; — confirmation par le roi Louis XV de la nomination du sieur Jean-Baptiste Moreau, avocat en Parlement, comme procureur du Roi au bailliage et duché de Nemours ; — érection de la terre du Boulay en marquisat, pour Bénigne Jérôme Du Trousset d'Héricourt, commissaire général de la marine, intendant des galères du Roi et conseiller d'honneur au Parlement de Provence ; — lettres de maître en chirurgie accordées à Louis Collet, de Batilly-en-Gâtinais, par Germain Pichault de La Martinière, premier chirurgien du Roi, chef de la chirurgie du royaume ; — réception de Pierre-François Petit, avocat au Parlement de Paris, comme prévôt de Château-Landon, etc.

B. 249. (Registre.) — In-folio, papier, 50 feuillets.

1765-1774. — Bailliage de Nemours. — Causes du Roi et des privilégiés. — Enregistrement de provisions d'offices, — lettres à terrier, — maîtrises, — donations entre vifs, — testaments, etc. — Lettres à terrier obtenues par : — Charles-François Giblot, écuyer, seigneur de Lorcy-en-Gâtinais ; — Marie Angélique Perthuis, dame de Vesteau, d'Ichy et du Grand-Moudret, veuve de Jean-Baptiste Bouvier de La Mothe, lieutenant des maréchaux de France ; — Achille de Picot, seigneur de Combreux, et de Auguste de Picot, marquis de Dampierre, tous deux seigneurs de Châtenoy ; — dispense d'âge pour Augustin Chagot, sergent royal au bailliage et duché de Nemours ; — provisions de l'office de lieutenant général de police en la ville et dans les faubourgs de Pont-sur-Yonne, accordées par Louis-Philippe d'Orléans à Edme-Jacques Prunay de La Motte, etc.

B. 250. (Registre.) — In-folio, papier, 50 feuillets.

1774-1783. — Bailliage de Nemours. — Causes du Roi et des privilégiés. — Enregistrement de provisions d'offices, — lettres à terrier, etc. — Provisions de l'office de prévôt de la justice et prévôté du Bignon accordées à maître Boldieu, avocat en Parlement et au bailliage de Nemours, par Victor de Riquetti, marquis de Mirabeau, comte de Beaumont, vicomte de Saint Mathieu, premier baron du Limousin, etc., seigneur du Bignon et autres lieux ; — contrat de mariage de Auguste-Marie Fleury Picot, chevalier, comte de Dampierre, avec Anne-Françoise-Adelaide Picot de Combreux, de l'agrément du roi Louis XVI, de la reine Marie-Antoinette, de Monsieur, frère du Roi, du comte d'Artois, etc., etc. ; — provisions de l'office de secrétaire-greffier du point d'honneur au bailliage de Nemours, accordées à Louis-Augustin Bordier ; — lettres de bénéfice d'inventaire de MM. de Milhon, dans la succession d'Antoinette-Marie-Jeanne de Montléart, leur nièce, etc.

B. 251. (Registre.) — In-folio, papier, 22 feuillets.

1787-1791. — Bailliage de Nemours. — Causes du Roi et des privilégiés. — Enregistrement de provisions d'offices ; — commission de Jacques Ansillion, à l'office de greffier du bailliage de Nemours ; — de receveur du droit de péages par terre de Nemours à Château-Landon, Fontenay, Dordives, Souppes et Puiseaux, donnée au sieur Edme Chéry ; — lettres de maîtresse sage-femme accordées à Marguerite Frégy, veuve de Jean-François Feuillard ; — provisions de notaire royal au bailliage et en la ville de Nemours, octroyées à Louis-Augustin Delabaume, au lieu et place de Jean-Baptiste-Moïse Jolivet ; — commission de colonel de la gendarmerie nationale des départements de Seine-et-Marne et de Seine-et-Oise, accordées par le roi Louis XVI au sieur Jean-Charles Papillon, prévôt général de la ci-devant compagnie de maréchaussée de l'Ile-de-France, etc.

B. 252. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 31 feuillets.

1562-1563. — Bailliage de Nemours. — Subsistances. — État hebdomadaire du prix des grains, bois et foins vendus sur le marché de la ville de Nemours et rapporté au greffe du bailliage par les préposés à cet effet. — Du 4 avril 1562 : le setier de froment (élite) a été vendu 44 sols parisis ; — le froment commun 40 sols ; — le méteil 34 sols ; — le seigle 29 sols ; — l'orge 25 sols ; — l'avoine 16 sols ; — le muid de vin 11 livres ; — le cent de fagots 40 sols ; — le cent de foin 60 sols : — le moule de bois 50 sols ; — le 19 décembre suivant : le froment (élite) était à 76 sols le setier et l'orge à 42 sols ; — le muid de vin à 100 sols, seulement ; — au 23 août 1563 : le froment (élite) était descendu à 35 sols, — l'avoine à 11 sols ; — le cent de foin à 28 sols ; — le muid de vin valait 9 livres, etc.

B. 253. (Registre.) — In-folio, papier, 33 feuillets.

1677-1680. — Bailliage de Nemours. — Subsistances. — Enregistrement, par extrait, de la valeur des grains vendus sur le marché de Nemours, rapportée au greffe du bailliage, conformément aux ordonnances. — Du samedi 9 janvier 1677 : le froment (élite) 110 sols, — le froment commun 100 sols, — le méteil 100 sols, — le méteil commun 4 livres, — la mouture 3 livres 5 sols, — le seigle 3 livres 5 sols, — l'orge 3 livres, — l'avoine 43 sols; — au 28 septembre 1680 : le setier de blé froment (élite) 6 livres 10 sols, — le méteil (élite) 115 sols, — le commun 70 sols, — la mouture 55 sols, — l'avoine 40 sols. — Le registre a été clos ledit jour 28 septembre pour cause de changement de timbre, quoique le prix en soit resté le même.

B. 254. (Registre.) — In-folio, papier, 36 feuillets.

1680-1684. — Bailliage de Nemours. — Subsistances. — Enregistrement, par extrait, au greffe dudit bailliage, de la valeur des grains vendus sur le marché de la ville de Nemours. — Du samedi 5 octobre 1680 : — le setier de blé froment (élite) 6 livres 12 sols, — le froment commun 6 livres 2 sols, le méteil (élite) 115 sols, — le méteil commun 70 sols, — la mouture 55 sols, — le seigle 55 sols, — l'orge 45 sols, — l'avoine 40 sols; — du samedi 11 novembre 1684 : froment (élite) 8 livres 10 sols, — froment commun 8 livres, — méteil (élite) 7 livres 10 sols, — méteil commun 6 livres 10 sols, — mouture 115 sols, — seigle 108 sols, — orge 4 livres 5 sols, — avoine 58 sols.

B. 255. (Registre.) — In-folio, papier, 72 feuillets.

1692-1699. — Bailliage de Nemours. — Subsistances. — Enregistrement, par extrait, fait au greffe dudit bailliage, de la valeur des grains vendus sur le marché de la ville de Nemours. — Du samedi 5 janvier 1692 : le setier de froment (élite) a été vendu 5 livres 15 sols, — le froment commun 5 livres 10 sols, — le méteil (élite) 5 livres 5 sols, — le seigle 3 livres 10 sols, — l'orge 3 livres, — le méteil commun, 4 livres 3 sols, — l'avoine 55 sols, — la vesce 3 livres, — le blé noir 35 sols; — le samedi 7 novembre 1693 : le froment (élite) 23 livres, — le froment commun 22 livres; — au 3 juillet 1694 : le froment (élite) était à 30 livres, — l'orge à 16 livres, — le blé noir à 10 livres; — du 9 juin 1896 : froment (élite) 5 livres, — seigle 3 livres 15 sols, etc.

B. 256. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 60 feuillets.

1749-1763. — Bailliage de Nemours. — Subsistances. — Enregistrement, par extrait, fait au greffe du bailliage, de la valeur des grains vendus sur le marché de Nemours. — 3 octobre 1750 : froment (élite) 9 livres le setier, — froment commun 8 livres, — méteil (élite) 7 livres 10 sols, — méteil commun 6 livres, — seigle 4 livres 10 sols, — orge 4 livres 5 sols, — avoine 3 livres; — 18 septembre 1751 : froment (élite), 16 livres 10 sols le setier — froment commun 14 livres 10 sols, — méteil (élite) 13 livres, — méteil commun, 11 livres 10 sols, — seigle 9 livres 10 sols, — orge 6 livres 10 sols, — avoine 4 livres 5 sols; — 26 novembre 1763 : froment (élite) 7 livres 5 sols le setier, — froment commun 6 livres 10 sols, — méteil (élite), 5 livres 15 sols, — méteil commun 5 livres, — seigle 3 livres 15 sols, — orge 3 livres 10 sols, — avoine 3 livres 3 sols, etc.

B. 257. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 50 feuillets.

1764-1774. — Bailliage de Nemours. — Subsistances. — Enregistrement, par extrait, fait au greffe dudit bailliage, de la valeur des grains vendus sur le marché de la ville de Nemours. — Du samedi 7 janvier 1764 : le setier de froment (élite) 7 livres 15 sols, — froment commun 7 livres, — méteil (élite) 6 livres 10 sols, — méteil commun 5 livres 15 sols, — seigle 4 livres, — orge 3 livres 15 sols, — avoine 3 livres 10 sols; — pain blanc 11 sols, — bis-blanc 9 sols; — 22 juin 1771 : le setier de froment (élite) 22 livres, — froment commun 21 livres, — méteil (élite) 17 livres 10 sols, — méteil commun 16 livres 10 sols, — seigle 15 livres, — orge 14 livres, — avoine 8 livres; — 18 mai 1774 : froment (élite) 11 livres 10 sols, — mouture 7 livres, — seigle 5 livres 10 sols, — orge 5 livres 15 sols, etc.

B. 258. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 17 feuillets.

1777-1782. — Bailliage de Nemours. — Subsistances. — Enregistrement, fait au greffe dudit bailliage, de la valeur des grains vendus sur le marché de la ville de Nemours. — Du 6 septembre 1777 : froment 10 livres 10 sols le setier, — méteil 7 livres, — seigle 6 livres 5 sols, — orge 4 livres 10 sols, — avoine 4 livres 15 sols; — du 3 août 1789 : froment 13 livres, — méteil 9 livres, — seigle 6 livres 10 sols, — orge 6 livres 10 sols, — avoine 5 livres 10 sols, etc.

B. 259. (Carton.) — 4 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

1788-1789. — Bailliage de Nemours. — Lettres de provisions de la charge de grand-bailli d'épée du duché de Nemours, accordées à M. Louis-Marie, vicomte de Noailles, lieutenant général de Guyenne, commandant le régiment d'Alsace-Chasseurs, membre de l'ordre de Cincinnatus, — par Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, premier prince du sang, et confirmées par autres lettres du roi Louis XVI, pour les cas royaux ; — réception en Parlement de M. de Noailles ; — enregistrement de ses lettres au bailliage de Nemours, et quittances des droits de marc d'or montant à 214 livres 12 sols.

B. 260. (Carton.) — 41 pièces papier (4 imprimées).

1789. — Bailliage de Nemours. — États Généraux ; copie imprimée de la lettre close du roi Louis XVI pour la convocation des États Généraux ; — règlement fait par le Roi pour l'exécution de ses lettres de convocation ; — ordonnance de Louis-Marie de Noailles, grand-bailli d'épée, fixant le lieu et le jour de la réunion des trois ordres ; — originaux d'assignations données aux ecclésiastiques possédant bénéfices, aux chapitres et communautés ecclésiastiques séculiers et réguliers des deux sexes, aux ducs, pairs, marquis, comtes, barons, châtelains, et en général à tous les nobles possédant fiefs ; — état des noms des paroisses et des personnes assignées pour se trouver à l'assemblée générale du bailliage, etc.

B. 261. (Carton.) — 37 pièces, papier.

1789. — Bailliage de Nemours. — États Généraux. — Ordres du clergé et de la noblesse. — Procurations données par les bénéficiers, chapitres et communautés ecclésiastiques séculiers et réguliers des deux sexes ; — par les nobles possédant fiefs, les veuves possédant divisément, les filles majeures nobles et les mineurs propriétaires de fiefs : — Marie-Louise de Montmorency-Laval, abbesse de Montmartre ; — Anne Christian de Montmorency-Luxembourg, duc de Beaumont ; — Pierre Samuel Dupont, seigneur de Beaumoulin ; — Dupré de Saint-Maur, quart-comte de Soissons, seigneur de Chambergeot ; — Louis-Philippe-Joseph d'Orléans et de Nemours ; — Marie-Madeleine Deschamp de Praviers, veuve de messire Henri-Louis Bertrand, chevalier, comte de Beuvron ; — Justine-Josèphe Boucot, dame d'Égreville, Villebéon, La Gerville, etc.

B. 262. — (Liasse.) — 39. pièces, papier.

1789. — Bailliage de Nemours. — États Généraux. — Cahiers de doléances, observations et remontrances des paroisses du bailliage de Nemours, portant instructions de ces paroisses pour leurs députés à l'assemblée baillivale : Aufferville demande la liberté individuelle ; — Bagneaux, la réforme de la justice ; — Bazoches, réunion des États Généraux tous les deux ans ; — Boësse, abolition des lettres de cachet ; — Boissy-aux-Cailles, suppression des droits d'aides ; — Château-Landon, liberté de la presse ; inviolabilité de la correspondance, suppression des capitaineries ; — Saint-Séverin-lez-Château-Landon, responsabilité des ministres ; — Chevrainvilliers, égalité des impôts, suppression des aides et commis ; — Chevry-sous-Bignon, mêmes demandes ; — Corbeil, envoi direct des impôts dans les mains du Roi. (Paroisses A à F.)

B. 263. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

1789. — Bailliage de Nemours. — États Généraux. — Cahiers de doléances, observations et remontrances des paroisses et instructions pour leurs députés à l'assemblée baillivale de Nemours : — Garentreville demande que nul ne puisse être contraint d'abandonner son héritage, sinon pour cause d'utilité publique ; — Gretz, égalité de l'impôt, diminution de l'impôt du sel, égalité ou répartition de la corvée, remboursement des cens et rentes, suppression des droits de péage, minage et banalité ; — Ladon, suppression des charges et emplois inutiles, rénovation des terriers tous les 50 ans seulement, unité de poids et mesures ; — Nemours, que les impôts soient levés sur les trois ordres, quelle qu'en soit la nature ; suppression des receveurs généraux et particuliers des finances, libre culture du tabac, suppression des justices seigneuriales et abolition des coutumes particulières, etc. (Paroisses G à V.)

B. 264. (Registre.) — In-folio, papier, 9 feuillets.

1789. — Bailliage de Nemours. — États Généraux. — Procès-verbal des opérations de la chambre du clergé dudit bailliage, contenant les vœux des ministres de la religion sur : — l'uniformité du rit ; — le maintien du droit ecclésiastique et canonique ; — la conservation des ordres religieux des deux sexes, en les chargeant de l'éducation de la jeunesse ; — le rappel des impôts créés depuis 1614 ; — la périodicité des États Généraux ; — la reddition de comptes du produit des aides ; — la suppression des droits de péage, banalité, minage, mesurage, foires, marchés et navigation ; — les encouragements à l'agriculture ; — la

suppression du casuel des curés, en leur assurant un revenu en biens fonds qui leur permette de vivre honorablement; — le dépôt des registres de baptêmes, mariages et sépultures au greffe du bailliage royal le plus voisin, etc.

B. 265. (Registre.) — In-folio, papier, 60 feuillets.

1789. — Bailliage de Nemours. — États Généraux. — Procès-verbal de l'assemblée des trois ordres du bailliage de Nemours, réunis en cette ville, le lundi 9 mars 1789, dans l'église du couvent des Récolets, pour parvenir à la nomination de leurs députés aux États Généraux, contenant : —copie de la correspondance de M. de Noailles, grand-bailli d'épée, président de l'assemblée, avec le directeur général des finances sur certains articles du règlement qui avaient paru mériter quelques éclaircissements ; — les noms des ecclésiastiques ou de leurs fondés de pouvoirs; — ceux de tous les nobles du bailliage et leurs représentants; — ceux des députés des paroisses; — résolution du clergé et de la noblesse de payer des impôts de quelque nature qu'ils soient; — de n'avoir qu'un seul cahier pour les trois ordres, etc. (Le procès-verbal particulier du Tiers-État n'existe pas parmi les documents de l'assemblée des trois ordres.)

B. 266. (Registre.) — In-folio, papier, 48 feuillets.

1789. — Bailliage de Nemours. — États Généraux. — Double du procès-verbal de l'assemblée des trois ordres du bailliage de Nemours. — Lecture par M. le comte de La Tour-du-Pin Gouvernet, de l'instruction de S. A. S. le duc d'Orléans, jointe à sa procuration et portant : — la liberté individuelle sera garantie à tous les Français; — liberté à chacun de publier ses opinions; — respect absolu de la correspondance; — inviolabilité de la propriété; — établissement du divorce comme seul moyen d'éviter le malheur et le scandale des unions mal assorties; — suppression des capitaineries, etc. — Députés élus : par le clergé, maître Anne-Marie Thibault, curé de la paroisse de Souppes; — par la noblesse, M. le vicomte de Noailles; — par le Tiers-État. MM. Pierre-Samuel Dupont et Pierre Berthier.

B. 267. (Carton.) — 38 pièces, papier.

1789. — Bailliage de Nemours. — États Généraux. — Annexes aux procès-verbaux de l'assemblée baillivale de Nemours. — Correspondance; — projets et copies de délibérations; — discours de M. Thibault, curé de Souppes, — de M. de Gouvernet, fondé de pouvoirs de S. A. S. le duc d'Orléans, et instruction donnée par ce prince à son représentant; — discours de M. Dupont, adressé au bailli et à l'assemblée; — état des dépenses et des taxes faites à chaque député de l'assemblée baillivale de Nemours, en exécution du règlement du Roi, du 30 mai 1789, à raison de 3 livres par jour; — renseignements sur le bailliage de Nemours; — tableau des paroisses qui ont apporté leurs cahiers de doléances, — noms des paroisses dudit bailliage et de leurs députés, — état de ces paroisses et des hameaux qui en dépendent, etc.; — cahier des pouvoirs et instructions du député de la noblesse du bailliage de Nemours remis à M. de Noailles, député aux États Généraux.

BAILLIAGE DU PLESSIS-AUX-TOURNELLES.

B. 268. (Registre.) — Petit in-folio, 9 feuilles.

1709. — Bailliage du Plessis-aux-Tournelles. — Recensement des grains. — Déclarations de grains faites par les particuliers demeurant dans l'étendue du bailliage du Plessis-aux-Tournelles en exécution de la déclaration du Roi du 27 avril 1709, par-devant le greffier de ce bailliage. — Déclarants : — M. Constant, curé de Cucharmoy, 421 boisseaux de blé froment; — Jean Tournefier, vigneron à La Chapelle-Saint-Sulpice, 148 boisseaux de blé de la récolte de 1707 et pareille quantité de la récolte de 1708; — Henri Sourcy, berger au même lieu, 26 boisseaux de méteil; — Savinien Brion, demeurant au Plessis-aux-Tournelles, dîmeur pour M. l'abbé de Saint-Jacques de Provins, 640 boisseaux de blé vieux des récoltes de 1706 et de 1707, avec 400 boisseaux de blé froment de 1708, mesure de Provins, racle; etc.

Département de Seine-et-Marne.

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE C.

(Administrations provinciales, Intendances. Subdélégations. Élections et autres divisions administratives ou financières, Bureaux des finances, États provinciaux, Principautés, Régences, etc.)

Intendance de la Généralité de Paris

C. 1. (Carton.) — 13 pièces, papier.

1777-1787. — Cadastre. — Procès-verbaux de délitation et arpentage du territoire des paroisses d'Aulnoy, — Beautheil, — Boissy-le-Châtel, — Chailly-en-Brie, — Giremoutiers, — Guérard, — La Boissière, — La Celle-sur-Morin, — Maisoncelles, — Mauperthuis, — Pommeuse, — Saint-Augustin — et Saints, dressés en exécution d'ordonnances de M. Louis-Bénigne-François Bertier, intendant de la Généralité de Paris (pièces classées par ordre alphabétique d'arrondissement, de canton, et de commune pour chaque canton).

C. 2. (Carton.) — 18 pièces, papier.

1779-1787. — Cadastre. — Procès-verbaux de délimitation et d'arpentage du territoire des paroisses d'Amillis, — Chartronges, — Chevru, — Choisy-en-Brie, — Dagny, — Jouy-sur-Morin, — La Chapelle-Véronge, — La Ferté-Gaucher, — Lescherolles, — Leudon, — Marolles, — Meilleray, — Moutils et Pierrelez, — Saint-Barthélemy, — Saint-Mars, — Saint-Martin-des-Champs, — Saint-Remy de La Vanne — et Saint-Siméon.

C. 3. (Carton.) — 15 pièces, papier.

1779-1789. — Cadastre. — Procès-verbaux de délimitation et d'arpentage des paroisses de Bellot, — Boitron, — Chauffry, — Doue, — Hondevilliers, — La Trétoire, — Orly, — Rebais, — Saint-Germain-sous-Doue, — Saint-Léger, — Saint-Ouen, — Sablonnières, — Saint-Cyr, — Saint-Denis-lez-Rebais et — Villeneuve-sur-Bellot.

C. 4. (Carton.) — 29 pièces, papier.

1783-1789. — Cadastre. — Procès-verbaux de délimitation et d'arpentage des paroisses de Bernay, — Courpalay, — Crèvecœur, — Dammartin, — Faremoutiers, — Fontenay, — Hautefeuille, — La Chapelle-Iger, — La Houssaye, — Le Plessis-feu-Aussoux, — Les Chapelles-Bourbon, — Lumigny, — Marles, — Mortcerf, — Nesles, — Neufmoutiers, — Ormeaux, — Pezarches, — Planoy, — Rozoy, — Tigeaux, — Touquin, — Vaudoy, — Vilbert, — Villeneuve-la-Hurée, — Villeneuve-le-Comte, — Villeneuve-Saint-Denis, — Voinsles et Le Breuil (paroisses réunies).

C. 5. (Carton.) — 23 pièces, papier.

1785-1789. — Cadastre. — Procès-verbaux de délimitation et d'arpentage du territoire des paroisses d'Arville, — Aufferville, — Beaumont, — Bougligny, — Branles, — Chaintreaux, — Château-Landon, — Néronville, — Sainte-Croix, — Saint-Thugal et Saint-Séverin (ces quatre dernières réunies à Château-Landon), — Chenou, — Gironville, — Ichy, — La Gerville, — La Madeleine, — Maisoncelles, — Mondreville, — Obsonville, — Souppes et Le Boulay (paroisses réunies).

C. 6. (Carton.) — 6 pièces, papier

1477-1789. — Cadastre. — Procès-verbaux de délimitation et d'arpentage des paroisses d'Avon, — Bois-le-Roi, — Fontainebleau, — Samoreau, — Samois — et Vulaines.

C. 7. (Carton.) — 14 pièces, papier.

1780-1787. — Cadastre. — Procès-verbaux de délimitation et d'arpentage des paroisses d'Achères, — Boissy-aux-Cailles, — Burey, — Fromont, — Guercheville, — La Chapelle-la-Reine, — Larchant, — Le Vaudoué, — Noisy-sur-École, — Rumont, — Tousson, — Ury — et Villiers-sous-Grès.

C. 8. (Carton.) — 17 pièces, papier.

1778-1789. — Cadastre. — Procès-verbaux de délimitation et d'arpentage du territoire des paroisses de Blennes, — Chevry-en-Sereine, — Diant, — Egreville, — Flagy, Lorrez-le-Bocage, — Montmachoux, — Noisy-le-Sec, — Paley, — Préaux, — Rémauville, — Saint-Ange-le-Vieil, — Thourry-Ferrotte, — Vaux-sur-Lunain, — Villebéon, — Villemaréchal — et Voulx.

C. 9. (Carton.) — 15 pièces, papier.

1778-1783. — Cadastre. — Procès-verbaux de délimitation et d'arpentage du territoire des paroisses de Barbey, — Cannes, — Courcelles, — Esmans, — Forges, — La Brosse-Montceaux, — La Grande-Paroisse, — Laval, — Marolles-sur-Seine, — Misy, — Montereau-faut-Yonne, — Saint-Germain-Laval et Courbeton (paroisses réunies), Salins — et Varennes.

C. 10. (Carton.) — 13 pièces, papier.

1780-1785. — Cadastre. — Procès-verbaux de délimitation et d'arpentage du territoire des paroisses de Champagne, — Dormelles, — Écuelles, — Épisy, — La Celle-sous-Moret, — Montarlot, — Montigny-sur-Loing, — Moret, — Saint-Mammès, — Thomery, — Veneux-Nadon, — Vernou, — Villecerf — et Villemert.

C. 11. (Carton.) — 16 pièces, papier.

1778-1789. — Cadastre. — Procès-verbaux de délimitation et d'arpentage des paroisses de Bagneaux, — Bourron, — Châtenoy, — Chevainvilliers, — Fromonville, — Garentreville, — Grès, — La Genevraye, — Nanteau-sur-Lunain, — Nemours, — Nonville, — Ormesson, — Poligny, — Saint-Pierre-lez-Nemours — et Treuzy.

C. 12. (Carton.) — 25 pièces, papier.

1780-1785. — Cadastre. — Procès-verbaux de délimitation et d'arpentage du territoire des paroisses d'Annet-sur-Marne, — Carnetin, — Charmentray, — Charny, — Claye, — Compans, — Courtry, — Fresnes, — Gressy, — Isle-lèz-Villenoy, — Iverny, — Le Pin, — Le Plessis-aux-Bois, — Messy, — Mitry, — Mory, — Nantouillet, — Précy-sur-Marne, — Saint-Mesme, — Souilly, — Trilbardou, — Vignely, — Villeparisis, — Villeroy — et Villevaudé.

C. 13. (Carton.) — 23 pièces, papier.

1777-1786. — Cadastre. — Procès-verbaux de délimitation et d'arpentage du territoire des paroisses de Bailly-Romainvillers, — Bouleurs, — Boutigny, — Condé-Sainte-Libiaire, — Couilly, — Coulommes, — Coutevroult, — Crécy, — Esbly, — La Chapelle-sur-Crécy, — La Haute-Maison, — Magny-le-Hongre, — Montry — Quincy et Ségy (paroisses réunies), — Saint-Fiacre, — Saint-Germain-lez-Couilly, — Saint-Martin-lez-Voulangis, — Sancy, — Serris, — Vaucourtois, — Villemareuil — et Villiers-sur-Morin.

C. 14. (Carton.) — 23 pièces, papier.

1778-1786. — Cadastre. — Procès-verbaux de délimitation et d'arpentage du territoire des paroisses de Cuisy, — Dammartin, — Forfry, — Gesvres-le-Chapitre, — Juilly, — Le Mesnil-Amelot, — Le Plessis-l'Évêque, — Longpérier, — Mauregard, — Marchémoret, — Montgé, — Monthyon, — Moussy-le-Neuf, — Moussy-le-Vieux, — Oissery, — Othis, — Rouvres, — Saint-Mard, — Saint-Pathus, — Saint-Soupplets, — Thieux, — Villeneuve-sous-Dammartin — et Vinantes.

C. 15. (Carton.) — 16 pièces, papier.

1781-1788. — Cadastre. — Procès-verbaux de délimitation et d'arpentage du territoire des paroisses de Bussières, — Chamigny, — Changis, — Jouarre, — La Ferté-sous-Jouarre, — Luzancy, — Nanteuil-sur-Marne, — Pierrelevée, — Reuil, — Saacy-sur-Marne, — Sainte-Aulde, — Saint-Jean-les-deux-Jumeaux, — Sammeron, — Sept-Sorts, — Signy-Signets — et Ussy-sur-Marne.

C. 16. (Carton.) — 31 pièces, papier.

1777-1784. — Cadastre. — Procès-verbaux de délimitation et d'arpentage du territoire des paroisses de Brou, — Bussy-Saint-Georges, — Bussy-Saint-Martin et Rentilly, (paroisses réunies), — Chalifert, — Champs, — Chelles, — Chessy, — Collégien, — Conches, — Coupvray, — Croissy et Beaubourg (paroisses réunies), — Dampmart, — Émerainville, — Ferrières, — Gouvernes, — Guermantes, — Jablines, — Jossigny, — Lagny, — Lesches, — Lognes, — Montevrain, — Noisiel, — Pomponne, — Saint-Denis-du-Port, — Saint-Thibaut-des-Vignes, — Thorigny, — Torcy — et Vaires.

C. 17. (Carton.) — 25 pièces, papier.

1777-1786. — Cadastre. — Procès-verbaux de délimitation et d'arpentage du territoire des paroisses d'Armentières et Iles-lez-Meldeuses (paroisses réunies), — Barcy, — Cocherel, — Congis et Villiers-lez-Rigaux (paroisses réunies), — Crépoil, — Crouy-sur-Ourcq et Gesvres-le-Duc (paroisses réunies), — Dhuisy, — Douy-la-Ramée, — Etrépilly, — Germigny-sous-Coulombs et Brémoiselles (paroisses réunies), — Jaignes, — Lizy-sur-Ourcq, — Marcilly, — Mary-sur-Marne, — Ocquerre, — Puisieux, — Rademont, — Tancrou et Les Essarts (paroisses réunies), — Trocy, — Vendrest — et Vincy-Manœuvre.

C. 18. (Carton.) — 14 pièces, papier.

1777-1786. — Cadastre. — Procès-verbaux de délimitation et d'arpentage du territoire des paroisses de Chambry, — Chauconin, — Crégy, — Fublaines, — Germigny-l'Évêque, — Mareuil-lez-Meaux, — Meaux, — Montceaux, — Nanteuil-lez-Meaux, — Neufmontier, — Penchard, — Poincy, — Trilport, — Varreddes — et Villenoy.

C. 19. (Carton.) — 18 pièces, papier.

1780-1789. — Cadastre. — Procès-verbaux de délimitation et d'arpentage du territoire des paroisses de Brie-Comte-Robert, — Chevry et Cossigny (paroisses réunies), — Combs-la-Ville, — Coubert, — Évry-lez-Châteaux, — Férolles et Attilly (paroisses réunies), — Grégy, — Grisy-Suisnes, — Lésigny, — Lieusaint, — Limoges-Fourches, — Lissy, — Moissy-Cramayel, — Réau, — Servon — et Soignolles.

C. 20. (Carton.) — 16 pièces, papier.

1780-1789. — Cadastre. — Procès-verbaux de délimitation et d'arpentage du territoire des paroisses de Blandy, — Chartrettes, — Châtillon et La Borde (paroisses réunies), — Courtry, — Échouboulains, — Féricy, — Fontaine-le-Port, — Héricy, — Le Châtelet, — Les Écrennes et La Grande-Commune (paroisses réunies), — Machault, — Moisenay — Sivry — et Valence.

C. 21. (Carton.) — 17 pièces, papier.

1779-1786. — Cadastre. — Procès-verbaux de délimitation et d'arpentage du territoire des paroisses d'Aubigny, — Boissettes, — Boissise-la-Bertrand, — Cesson, — Livry, — Maincy, — Melun, — Montereau-sur-le-Jard, — Nandy, — Rubelles, — Saint-Germain-Laxis, — Saint-Port, — Savigny-le-Temple, — Vaux-le-Pénil, — Vert-Saint-Denis, — Voisenon — et Le Jard (paroisses réunies).

C. 22. (Carton.) — 15 pièces, papier.

1781-1788. — Cadastre. — Procès-verbaux de délimitation et d'arpentage du territoire des paroisses d'Arbonne, — Boissise-le-Roi, — Cély, — Chailly-en-Bière, — Dammarie-lez-Lys, — Fleury, — La Rochette, — Perthes, — Pringy, — Saint-Fargeau, — Jonville et Moulignon (paroisses réunies), — Saint-Germain-sur-École, — Saint-Martin-en-Bière, — Saint-Sauveur-sur-École — et Villiers-en-Bière.

C. 23. (Carton.) — 23 pièces, papier.

1780-1788. — Cadastre. — Procès-verbaux de délimitation et d'arpentage du territoire des paroisses d'Andrezel, — Argentières, — Aubepierre, — Bailly et Carrois (paroisses réunies), — Beauvoir, — Bombon, — Bréau, — Champdeuil, — Champeaux, — Closfontaine, — Courtomer, — Crisenoy et Champigny (paroisses réunies), — Fontenailles, — Fouju, — Grandpuits, — La Chapelle-Gautier, — Lady, — La Fermeté, — L'Étang, — Mormant, — Ozouer-le-Repos, — Pecqueux, — Quiers, — Saint-Méry, — Saint-Ouen, — Suscy — et Verneuil.

C. 24. (Carton.) — 24 pièces, papier.

1780-1789. — Cadastre. — Procès-verbaux de délimitation et d'arpentage du territoire des paroisses de Châtres, — Combault, — Courquetaine, — Favières, — Gretz, — Liverdy, — Ozoir-la-Ferrière, — Ozouer-le-Voulgis, — Pontault, — Pontcarré, — Presles, — Boissy, — Solers, — Tournan et La Madeleine (paroisses réunies).

C. 25. (Carton.) — 23 pièces, papier.

1780-1789. — Cadastre. — Procès-verbaux de délimitation et d'arpentage du territoire des paroisses de Baby, — Balloy, — Bazoches-lez-Bray, — Bray-sur-Seine, — Chalmaison, — Éverly, — Fontaine-Fourches, — Gouaix, — Gravon, — Grisy-sur-Seine, — Hermé, — Jaulnes, — La Tombe, — Les Ormes, — Mousseaux-lez-Bray, — Montigny-le-Guesdier, — Mouy-sur-Seine, — Noyen, — Passy, — Saint-Sauveur-lez-Bray, — Soisy, — Villenauxe-la-Petite, — Villiers-sur-Seine — et Villuis.

C. 26. (Carton.) — 20 pièces, papier.

1781-1785. — Cadastre. — Procès-verbaux d'arpentage et de délimitation du territoire des paroisses de Cessoy, — Chalautre-la-Reposte, — Châtenay, — Coutençon, — Donnemarie, — Dontilly, — Gurcy-le-Châtel, — Lizinnes et Sognolles, — Luisetaines, — Meigneux, — Mons, — Montigny-Lencoup, — Paroy et Jutigny, — Savins, — Sigy, — Thénisy, — Valjouan, — Villeneuve-les-Bordes — et Vimpelles.

C. 27. (Carton.) — 22 pièces, papier.

1781-1788. — Cadastre. — Procès-verbaux de délimitation et d'arpentage du territoire des paroisses de Bannost, — Bezalles, — Boisdon, — Châteaubleau, — Courtevroult, — Fontains, — Frétoy, — Gastins, — Jouy-le-Châtel, — La Chapelle-Rablais, — La Croix-en-Brie, — Nangis et Le Châtel (paroisses réunies), — Pécy, — Rampillon, — Saint-Just, — Vanvillé, — Vieux-Champagne — et Villegagnon.

C. 28. (Carton.) — 15 pièces, papier.

1779-1785. — Cadastre. — Procès-verbaux de délimitation et d'arpentage du territoire des paroisses de Chalautre-la-Petite, — Chenoise, — Cucharmoy, — La-Chapelle-Saint-Sulpice, — Landoy, — Lourps, — Mortery, — Poigny, — Provins, — Rouilly, — Saint-Brice, — Sainte-Colombe, — Saint-Hillier, — Saint-Loup-de-Naud — et Vulaines.

C. 29. (Carton.) — 22 pièces, papier.

1779-1784. — Cadastre. — Procès-verbaux de délimitation et d'arpentage du territoire des paroisses d'Augers, — Beauchery, — Beton-Bazoches, — Cerneux, — — Champcenets, — Champcouelles, — Courchamp, — Courtacon, — Flaix, — Gimbrois, — Léchelle, — Les Marets, — Maisoncelles, — Melz, — Montceaux-lez-Provins, — Rupereux, — Saint-Martin-des-Champs, — Saint-Martin-du-Boschet, — Sancy, — Vieux-Maisons, — Villiers-Saint-Georges — et Voulton.

C. 30 (Portefeuille.) — 21 pièces, papier.

1777-1787. — Cadastre. — Plans topographiques du territoire des paroisses d'Aulnoy, — Beautheil, — Boissy-le-Châtel, — Chailly-en-Brie, — Giremoutiers, — Guérard, — La Boissière, — La Celle-sur-Morin, — Maisoncelles, — Mauperthuis, — Mouroux, — Pommeuse, — Saint-Augustin — et Saints; — levés également en exécution d'ordonnances de l'intendant de la Généralité de Paris, et classés comme les procès-verbaux ci-dessus indiqués.

C. 31. (Portefeuille.) — 23 pièces, papier.

1779-1787. — Cadastre. — Plans topographiques du territoire des paroisses d'Amillis, — Chartronges, — Chevru, — Choisy-en-Brie, — Dagny, — Jouy-sur-Morin, — La Chapelle-Véronge, — La Ferté-Gaucher, — Leschcrolles, — Leudon (joint à Chartronges), — Marolles, — Meilleray, — Moutils, — Saint-Barthélemy, — Saint-Mars, — Saint-Martin-des-Champs, — Saint-Remy-la-Vanne — et Saint-Siméon.

C. 32. (Portefeuille.) — 27 pièces, papier.

1779-1787. — Cadastre. — Plans topographiques du territoire des paroisses de Bellot, — Boitron, — Chauffry, — Doue, — Hondevilliers, — La Trétoire, — Orly, — Rebais, — Sablonnières, — Saint-Cyr, — Saint-Denis-lez-Rebais, — Saint-Germain-sous-Doue, — Saint-Léger, — Saint-Ouen — et Villeneuve-sur-Bellot.

C. 33. (Portefeuille.) — 44 pièces, papier.

1783-1789. — Cadastre. — Plans topographiques du territoire des paroisses de Bernay, — Courpalay, — Crèvecœur, — Dammartin, — Faremoutiers, — Hautefeuille, — La Chapelle-Iger, — La Houssaye, — Le Plessis-feu-Aussoux, — Les Chapelles-Bourbon, — Lumigny, — Marles, — Morcerf, — Nesles, — Neufmoutiers, — Ormeaux, — Pézarches, — Planoy, — Rozoy, — Tigeaux, — Touquin, — Vaudoy, — Vilbert, — Villeneuve-la-Hurée, — Villeneuve-le-Comte, — Villeneuve-Saint-Denis, — Voinsles — et Le Breuil.

C. 34. (Portefeuille.) — 19 pièces, papier.

1785-1789. — Cadastre. — Plans topographiques du territoire des paroisses d'Arville, — Aufferville, — Beaumont, — Bougligny, — Branles, — Chaintreaux, — Château-Landon, — Nérouville, — Sainte-Croix et Saint-Thugal, — Chenou, — Gironville, — Ichy, — La Gerville, — La Madeleine, — Maisoncelles, — Mondreville, — Obsonville, — Souppes — et Le Boulay.

C. 35. (Portefeuille.) — 5 pièces, papier.

1779-1790. — Cadastre. — Plans topographiques du territoire des paroisses d'Avon, — Bois-le-Roi, — Samois, — Samoreau — et Vulaines.

C. 36. (Portefeuille.) — 14 pièces, papier.

1780-1787. — Cadastre. — Plans topographiques du territoire des paroisses d'Achères, — Boissy-aux-Cailles, — Burey, — Fromont, — Guercheville, — Jacqueville, — La Chapelle-la-Reine, — Larchant, — Le Vaudoué, — Noisy-sur-École, — Rumont, — Tousson, — Ury — et Villiers-sous-Grès.

C. 37. (Portefeuille.) — 16 pièces, papier.

1778-1789. — Cadastre. — Plans topographiques du territoire des paroisses de Blennes, — Chevry-en-Sereine, — Diant, — Egreville, — Flagy, — Lorrez-le-Bocage, — Montmachoux, — Noisy-le-Sec (joint à Flagy), — Paley, — Préaux, — Rémauville, — Saint-Ange-le-Vieil, — Thourry-Ferrottes, — Vaux-sur-Lunain, — Villebéon, — Villemaréchal — et Voulx.

C. 38. (Portefeuille.) — 13 pièces, papier.

1778-1783. — Cadastre. — Plans topographiques du terriroire des paroisses de Barbey, — Cannes, — Courcelles, — Esmans, — Forges, — La Brosse-Montceaux, — La Grande-Paroisse, — Laval (joint à Saint-Germain), — Marolles-sur-Seine, — Misy (joint à Barbey), — Montereau, — Saint-Germain-Laval, — Courbeton, — Salins — et Varennes.

C. 39. (Portefeuille.) — 13 pièces, papier.

1780-1785. — Cadastre. — Plans topographiques des paroisses de Champagne, — Dormelles, — Écuelles, — Épisy, — La Celle-sous-Moret, — Montarlot, — Montigny-sur-Loing, — Moret, — Saint-Mammès (joint à Moret), — Thomery, — Veneux-Nadon (joint à Moret), — Vernou, — Villecerf, — Villemert — et Ville-Saint-Jacques.

C. 40. (Portefeuille). — 16 pièces, papier.

1778-1789. — Cadastre. — Plans topographiques des paroisses de Bagneaux, — Bourron, — Châtenoy, — Chevainvilliers, — Fay, — Fromonville, — Garentreville, — Grès, — La Genevraye, — Nanteau-sur-Lunain, — Nemours, — Nonville, — Ormesson, — Poligny, — Saint-Pierre-lez-Nemours — et Treuzy.

C. 41. (Portefeuille.) — 25 pièces, papier.

1780-1785. — Cadastre. — Plans topographiques des paroisses d'Annet-sur-Marne, — Carnetin, — Charmentray, — Charny, — Claye, — Compans, — Courtry, — Fresnes, — Gressy, — Isles-lez-Villenoy, — Iverny, — Le Pin, — Le Plessis-aux-Bois, — Messy, — Mitry, — Mory, — Nantouillet, — Précy-sur-Marne, — Saint-Mesme, — Souilly, — Trilbardou, — Vignely, — Villeparisis, — Villeroy — et Villevaudé.

C. 42. (Portefeuille.) — 22 pièces, papier.

1777-1786. — Cadastre. — Plans topographiques du territoire des paroisses de Bailly-Romainvillers, — Boutigny, — Condé-Sainte-Libiaire, — Coulommes, — Coutevroult, — Crécy, — Esbly, — La Chapelle-sur-Crécy, — La Haute-Maison, — Magny-le-Hongre, — Montry, — Ségy, — Saint-Fiacre, — Saint-Germain-lez-Couilly, — Saint-Martin-lez-Voulangis, — Sancy, — Serris, — Vaucourtois, — Villemareuil — et Villiers-sur-Morin.

C. 43. (Portefeuille.) — 23 pièces, papier.

1778-1786. — Cadastre. — Plans topographiques des paroisses de Cuisy, — Dammartin, — Forfry, — Gesvres-le-Chapitre, — Juilly, — Le Mesnil-Amelot, — Le Plessis-l'Évêque, — Longpérier, — Mauregard, — Marchémoret, — Montgé, — Monthyon, — Moussy-le-Neuf, — Moussy-le-Vieux, — Oissery, — Othis, — Rouvres, — Saint-Mard, — Saint-Pathus, — Saint-Soupplets, — Thieux, — Villeneuve-sous-Dammartin — et Vinantes.

C. 44. (Portefeuille.) — 44 pièces, papier.

1781-1788. — Cadastre. — Plans topographiques des paroisses de Bussières, — Chamigny, — Changis, —

Jouarre, — La Ferté-sous-Jouarre, — Luzancy, — Nanteuil-sur-Marne, — Pierrelevée, — Reuil, — Saacy-sur-Marne, — Sainte-Aulde, — Saint-Jean-les-deux-Jumeaux, — Sammeron, — Sept-Sorts, — Signy-Signets — et Ussy-sur-Marne.

C. 45. (Portefeuille.) — 26 pièces, papier.

1777-1784. — Cadastre. — Plans topographiques du territoire des paroisses de Brou, — Bussy-Saint-Georges, — Bussy-Saint-Martin et Rentilly, — Chalifert, — Champs, — Chelles, — Chessy, — Collégien, — Conches, — Coupvray, — Croissy et Beaubourg, — Dampmart, — Émérainville, — Gouvernes, — Guermantes (joint à Bussy-Saint-Georges), — Jablines, — Jossigny, — Lagny, — Lesches, — Lognes, — Montevrain, — Noisiel, — Pomponne (joint à Lagny), — Saint-Denis-du-Port, — Saint-Thibault-des-Vignes, — Thorigny, — Torcy (joint à Saint-Thibault) — et Vaires (joint à Brou).

C. 46. (Portefeuille.) — 24 pièces, papier.

1777-1786. — Cadastre. — Plans topographiques du territoire des paroisses d'Armentières et Iles-les-Meldeuses, — Barcy, — Cocherel, — Congis et Villers-lez-Rigaux, — Crépoil, — Crouy-sur-Ourcq et Gesvres-le-Duc, — Dhuisy, — Douy-la-Ramée, — Étrépilly, — Germigny-sous-Coulombs, — Jaignes, — Lizy-sur-Ourcq, — Marcilly, — Mary-sur-Marne, — Ocquerre, — Puisieux, — Rademont, — Tancrou et Les Essarts, — Trocy, — Brémoiselles (dépendant de Vaux-sous-Coulombs), Vendrest — et Vincy-Manœuvre.

C. 47. (Portefeuille.) — 15 pièces, papier.

1777-1778. — Cadastre. — Plans topographiques du territoire des paroisses de Chambry, — Chauconin, — Crégy, — Fublaines, — Germigny-l'Évêque, — Mareuil-lez-Meaux, — Meaux, — Monteeaux, — Nauteuil-lez-Meaux, — Neufmontier, — Penchard, — Poincy, — Trilport, — Varreddes — et Villenoy.

C. 48. (Portefeuille.) — 26 pièces, papier.

1780-1789. — Cadastre. — Plans topographiques du territoire des paroisses de Brie-Comte-Robert, — Chevry et Cossigny, — Combs-la-Ville, — Coubert, — Évry-les-Châteaux, — Ferrolles et Attilly, — Grégy, — Grisy-Suisnes, — Lésigny, — Lieusaint, — Limoges-Fourches, — Lissy, — Moissy-Cramayel, — Réau, — Servon — et Soignolles.

C. 49. (Portefeuille.) — 19 pièces, papier.

1780-1789. — Cadastre. — Plans topographiques du territoire des paroisses de Blandy, — Chartrettes, — Châtillon et La Borde, — Courtry, — Échouboulains, — Féricy, — Fontaine-le-Port, — Héricy, — Le Châtelet, — Les Écrennes et La Grande-Commune, — Machault, — Sivry — et Valence.

C. 50. (Portefeuille.) — 20 pièces, papier.

1779-1786. — Cadastre. — Plans topographiques du territoire des paroisses d'Aubigny, — Boissettes, — Boissise-la-Bertrand, — Cesson, — Le Mée, — Livry, — Maincy, — Melun, — Montereau-sur-Jard, — Nandy, — Rubelles, — Saint-Germain-Laxis, — Saint-Port, — Savigny-le-Temple, — Vaux-le-Pénil, — Voisenon — et Le Jard.

C. 51. (Portefeuille.) — 19 pièces, papier.

1781-1788. — Cadastre. — Plans topographiques du territoire des paroisses d'Arbonne, — Boissise-le-Roi, — Cély, — Chailly-en-Bière, — Dammarie-lez-Lys, — Fleury, — La Rochette, — Perthes, — Pringy, — Saint-Fargeau et Jonville, — Saint-Germain-sur-École, — Saint-Martin-en-Bière, — Saint-Sauveur-sur-École — et Villiers-en-Bière.

C. 52. (Portefeuille.) — 42 pièces, papier.

1780-1788. — Cadastre. — Plans topographiques du territoire des paroisses d'Andrezel, — Argentières, — Aubepierre, — Bailly et Carrois, — Beauvoir, — Bombon, — Bréau, — Champdeuil, — Champeaux, — Clos-Fontaine, — Courtomer, — Crisenoy et Champigny, — Fontenailles, — Fouju, — Grandpuits, — Guignes, — Lady, — La Fermeté, — L'Étang, — Mormant, — Ozouer-le-Repos, — Pecqueux, — Quiers, — Saint-Méry, — Saint-Ouen, — Suscy, — Verneuil — et Yèbles.

C. 53. (Portefeuille.) — 22 pièces, papier.

1780-1789. — Cadastre. — Plans topographiques du territoire des paroisses de Châtres, — Chaumes, — Combault, — Courquetaine, — Favières, — Gretz, — Liverdy, — Ozoir-la-Ferrière, — Ozouer-le-Voulgis, — Pontault, — Pontcarré, — Presles, — Roissy, — Solers, — Tournan — et La Madeleine.

C. 54. (Portefeuille.) — 24 pièces, papier.

1780-1789. — Cadastre. — Plans topographiques du territoire des paroisses de Baby, — Balloy, — Bazoches-lez-Bray, — Bray-sur-Seine, — Chalmaison, — Éverly, — Fontaine-Fourches, — Gouaix, — Gravon, — Grisy-sur-Seine, — Hermé, — Jaulnes, — La Tombe, — Les Ormes, — Mousseaux-lez-Bray, — Montigny-le-Guesdier, — Mouy-sur-Seine, — Noyen, — Passy, — Saint-Sauveur-lez-Bray, — Soisy, — Villenauxe-la-Petite, — Villiers-sur-Seine — et Villuis.

C. 55. (Portefeuille.) — 20 pièces, papier.

1781-1785. — Cadastre. — Plans topographiques du territoire des paroisses de Cessoy, — Chalautre-la-Reposte, — Châtenay, — Coutençon, — Donnemarie, — Dontilly, — Égligny, — Gurcy-le-Châtel, — Lizines-et-Sognolles, — Luisetanies, — Meigneux, — Mons, — Montigny-Lencoup, — Paroy et Jutigny, — Thénisy, — Valjouan, — Villeneuve-lez-Bordes — et Vimpelles.

C. 56. (Portefeuille.) — 18 pièces, papier.

1781-1788. — Cadastre. — Plans topographiques du territoire des paroisses de Bannost, — Bézalles, — Boisdon, — Châteaubleau, — Courtevroult, — Fontains, — Frétoy, — Gastins, — Jouy-le-Châtel, — La Chapelle-Rablais, — La Croix-en-Brie, — Nangis et Le Châtel, — Pécy, — Rampillon, — Saint-Just, — Vanvillé, — Vieux-Champagne (joint à Courtevroult) — et Villegagnon.

C. 57. (Portefeuille.) — 14 pièces, papier.

1779-1785. — Cadastre. — Plans topographiques du territoire des paroisses de Chalautre-la-Petite, — Chenoise, — Cucharmoy, — La-Chapelle-Saint-Sulpice, — Landoy, — Lourps, — Mortery, — Poigny, — Provins, — Rouilly, — Saint-Brice, — Sainte-Colombe, — Saint-Hillier, — Saint-Loup-de-Naud — et Vulaines. — (Le plan de Rouilly est joint à celui de Mortery.)

C. 58. (Portefeuille.) — 22 pièces, papier.

1779-1784. — Cadastre. — Plans topographiques du territoire des paroisses d'Augers, — Beauchery, — Beton-Bazoches, — Cerneux, — Champcenetz, — Champcouelles, — Courchamp, — Courtacon, — Flaix, — Gimbrois, — Léchelle, — Les Marets, — Maisoncelles, — Melz, — Montceaux-lez-Provins, — Pierrelez, — Rupereux, — Saint-Martin-du-Boschet, — Sancy, — Sourdun, — Vieux-Maisons, — Villiers-Saint-Georges — et Voulton. — (Les plans de Champcouelles et de Saint-Martin-des-Champs sont joints, le premier à Villiers-Saint-Georges et le second à Voulton.)

C. 59. (Carton.) — 41 pièces, papier.

1702-1788. — Revenus et charges des paroisses. Comptes rendus à l'intendant de la Généralité de Paris des recettes et dépenses faites pour les municipalités de Chevru, — Chalifert, — Charmentray, — Jablines, — Lesches, — Précy et Trilbardou (pour les marais de Lesches); — de Melun, — La-Chapelle-Châtenay, — Montereau, — Frétoy, — Gouaix, — Melz, — Thoury et Villenauxe-la-petite.

C. 60. (Carton.) — 4 pièces, papier.

1786-1787. — Travaux communaux. — Extrait d'un arrêt du Conseil d'État ordonnant l'imposition et la répartition d'une somme de 1353 livres 6 sols pour le curage des fossés du territoire de Saint-Denis-lez-Rebais (Élection de Meaux); — état des imposables, — rôle de répartition de ladite somme et nomination de collecteurs.

C. 61. (Carton.) — 35 pièces, papier.

1775-1787. — Clôture de territoires. — Construction des murs de clôture de Fontaine-le-Port et de Chailly-en-Bière; — réparations de ces murs et de ceux de la plaine de La Chambre à Fontainebleau (Élection de Melun); — devis, conditions, rapports d'ingénieurs et d'architectes, délibérations des habitants de Fontaine-le-Port, requêtes adressées à l'intendant et rôles de répartition des sommes imposées pour ces travaux.

C. 62. (Carton.) — 17 pièces, papier.

1775-1789. — Réparations au treillage de clôture du territoire de Noisy-sur-Ecole (Élection de Melun); — devis et procès-verbaux d'adjudication de travaux, mémoires et requêtes adressés à l'intendant de la Généralité pour les habitants de Noisy, et rôles de répartition des sommes imposées pour l'exécution desdits travaux.

C. 63. (Carton.) — 41 pièces, papier.

1782-1789. — Réparations aux presbytères des paroisses de Cély, — Chailly-en-Bière, — Champagne, —

Champdeuil, — Crisenoy, — Noisy-sur-École et Vaux-le-Pénil, et aux églises de Châtillon et Dammarie-lez-Lys, ainsi qu'aux presbytère et cimetière de cette dernière localité ; — devis, procès-verbaux d'adjudication de travaux, arrêt du Conseil d'État, requêtes adressées à l'intendant et rôles de répartition des sommes imposées pour l'exécution de ces travaux.

C. 64. (Carton.) — 10 pièces, papier.

1781-1785. — Réparations du presbytère de Villecerf (Élection de Montereau); — procès-verbal d'assemblée des habitants concernant ces réparations; — requêtes présentées à l'intendant; — rôles de répartition de la dépense, etc.

C. 65. (Carton.) — 19 pièces, papier.

1781-1787. — Devis et procès-verbal d'adjudication de travaux à exécuter pour la clôture du territoire de Veneux-Nadon (Élection de Montereau); — actes d'assemblée des habitants du lieu, requêtes présentées à l'intendant de la Généralité de Paris, rôles de répartition et correspondance entre les sieurs Léger et Dugas, adjudicataires des travaux, et l'intendant de la Généralité au sujet du paiement des sommes qui leur sont dues, etc.

C. 66. (Carton.) — 7 pièces, papier.

1785-1786. — Rôles de répartition des sommes imposées pour la translation et la reconstruction du cimetière de Paley ; — réparations de l'église et du cimetière de Préaux et du presbytère de Villebéon (Élection de Montereau).

C. 67. (Carton.) — 9 pièces, papier.

1781-1782. — Réparations des treillages de clôture des territoires de Recloses et Ury (Élection de Nemours). — Devis et procès-verbaux d'adjudication de travaux, actes de l'assemblée des habitants de Recloses et rôles de répartition des sommes imposées pour l'exécution de ces travaux.

C. 68. (Carton.) — 51 pièces, papier.

1743-1791. — Reconstruction de l'église de Chessy et du presbytère d'Évry-lez-Châteaux ; — réparations à l'église et au presbytère de Combs-la-Ville (Élection de Paris); — devis et procès-verbaux d'adjudication des travaux ; — plans, coupe et élévation de l'église de Chessy ; — ordonnances de l'intendant, requêtes à son adresse, et rôles de répartition des sommes imposées pour l'exécution des travaux.

C. 69. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1773-1785. — Réparations du presbytère de Favières ; — curage des fossés du territoire de Neufmoutiers ; — réparations aux rues de Rozoy (Élection de Rozoy); — rôles de répartition des sommes imposées pour l'exécution des travaux.

C. 70. (Registre.) — Grand in-folio, 23 feuillets, papier.

1784. — Répartition de l'impôt. — Tableau de la situation des paroisses de la subdélégation de Brie-Comte-Robert, portant fixation de la taille à imposer pour l'année suivante, — indiquant le nom du seigneur de chaque paroisse, — la distance du chef-lieu, — les mesures territoriales, — l'estimation des biens, — la division du territoire par classe, — la taille des seize années précédentes, etc. — Imposés : — le seigneur d'Attilly, — le marquis de La Grange, — de Boissy-saint-Léger, — Monsieur frère du Roi, — de Brie, — M. le duc de Penthièvre, etc.

C. 71. (Registre.) — Grand in-folio, 26 feuillets, papier.

1784. — Répartition de l'impôt. — Tableau de situation des paroisses de la subdélégation de Lagny et fixation de la taille à imposer pour 1785, — sur les nobles et exempts, — sur les privilégiés sujets à la taille d'exploitation, — sur les habitants en propre ou à loyer, — sur les fermiers en corps de ferme, — sur les horsins en propre ou à loyer. — Imposés : — le seigneur de Brou, marquis Feydeau de Brou, — de Conches, — l'abbé de Lagny, — de Guermantes, M. le comte de Fleurange, — du Pin, M. Duperon, directeur de la Monnaie de Paris, — de Montevrain, l'évêque de Meaux, — de Montjay, le duc de Gesvres , etc.

C. 72. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1773. — Réparations d'églises. — Rôle de répartition de la somme de 1,875 livres 15 sols pour réparations de la nef de l'église du Plessis-l'Évêque, dressé et arrêté par le subdélégué de l'intendant de la Généralité de Paris, au département de Meaux.

C. 73. (Carton.) — 49 pièces, papier.

1734-1790. — Procès-verbaux d'adjudication des récoltes en foin et fagots de saules à faire sur les usages et prairies communes des paroisses d'Annet, — Forfry, — Jaignes, — Mitry et Mory, — Nantouillet, — Saint-Mesmes, — Villiers-lez-Rigaux ; — états de contenances et plans des communes de Mitry, Mory et la Villette-aux-Aulnes.

C. 74. (Carton.) — 55 pièces, papier.

1731-1787. — Procès-verbaux d'adjudication de la récolte des marais de Lesches et du Refuge, contenant 91 arpents de prairie et appartenant en commun aux paroisses de Chalifert, — Charmentray, — Jablines, — Lesches, — Précy et Trilbardou ; lesdits procès-verbaux dressés par le subdélégué de l'intendant de la Généralité de Paris, en la ville de Meaux. — En 1731, le montant de l'adjudication était de 1,510 livres, et en 1787, de 3,150 livres.

C. 74 *bis*. (Carton.) — 91 pièces, papier.

1763-1783. — Travaux communaux de la subdélégation de Sézanne. — Réparations du presbytère de Montenils ; — de l'église et du presbytère de Montdauphin ; — de l'église, des murs du cimetière et de l'école de Montolivet ; — devis, procès-verbaux d'adjudication et d'augmentation de travaux ; — ordonnances de messire Gaspard-Louis Rouillé d'Orfeuil, chevalier, grand-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, intendant de justice, police et finance en la province et frontière de Champagne, approbatives des devis et états estimatifs ; — pétitions des entrepreneurs de travaux, ayant pour objet d'obtenir le paiement de leurs avances ; — arrêts du Conseil d'État confirmatifs des adjudications et prescrivant le mode de levée des sommes nécessaires à la confection des travaux, etc.

C. 74 *ter*. (Carton.) — 5 pièces, papier (imprimées).

1769. — Subdélégation de Troyes. — Questions adressées aux communautés de Chalautre-la-Grande, — Fontaine-sous-Montaiguillon, — Louan, — Saint-Martin-du-Boschet et Villegruis, par le subdélégué de l'intendant de la province et frontière de Champagne, au département de Troyes, ayant pour objet de connaître l'effet des encouragements accordés par le Roi, suivant sa déclaration du 13 août 1766, à ceux qui entreprendraient le défrichement des terres incultes, les moyens d'accélérer ces défrichements et les obstacles qui peuvent en retarder le succès ; — réponses à ces questions.

ÉLECTION DE COULOMMIERS.

C. 75. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1789-1790. — État alphabétique des paroisses de l'Élection de Coulommiers, au nombre de 34, arrêté à Paris par les députés Tilly, Hennin et de La Noue (la paroisse du Vézier est supprimée de la nomenclature et réunie au département de la Marne), etc.

C. 76. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1709-1710. — Impositions. — États servant de règlement pour le recouvement des tailles et autres impositions de la paroisse de Boissy-le-Châtel, et pour la subsistance des pauvres dudit lieu, dressés en exécution de la déclaration du Roi du 11 juin 1709 et de l'arrêt du Parlement de Paris du 19 avril précédent. — Imposés : — maître Jacques Chatton, prévôt de la justice ; — Toussaint François, procureur fiscal ; — Jacques Desécontes, syndic ; — Jean-Baptiste Desécoutes, percepteur ; — Pierre Fosse, chirurgien, etc.

C. 77. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1785. — Travaux publics. — État des routes et embranchements à l'entretien du Roi, sur les Élections de Coulommiers et de Rozoy, et des embranchements supprimés en 1782 par arrêt du Conseil d'État, sur le rapport de M. Joly de Fleury, contrôleur général ; ledit état fixant la longueur de chaque route, la superficie de chaque nature de pavé, et les routes supprimées pour être remises à l'entretien dans le nouveau bail, au 1er avril 1788.

ÉLECTION D'ÉTAMPES.

C. 78. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1780. — Corvée. — Conversion de la corvée en prestation en argent ; — états de répartition sur les 45 paroisses de ladite Élection, dont le total de la taille et accessoires monte à 157,418 livres, y compris 16,080 livres pour la capitation de la ville d'Étampes, et la contribution à 10,859 livres.

ÉLECTION DE MEAUX.

C. 79. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1781-1790. — Assiette de l'impôt ; — tableau du classement des paroisses de l'Élection de Meaux, arrêté

le 20 septembre 1781. — État alphabétique de ces paroisses, au nombre de 141, divisé en 18 classes, et indiquant pour chacune le prix du loyer par arpent et le taux de l'impôt (celles de Brégy, — Brumetz, — Fossemartin, — Lagny-le-Sec, — Montigny-l'Allier, — Neufchelles et Silly-le-Long ont été supprimées de la nomenclature, comme étant réunies à des départements voisins), etc.

C. 80. (Carton.) — 2 pièces, papier.

XVIIIe siècle. — Octrois, communes, etc.; — état des villes de l'Élection de Meaux possédant des octrois (Meaux,—Crécy,—La Ferté-sous-Jouarre,—Rebais, etc.), et des paroisses de cette Élection qui ont des communes. — Quittance délivrée à Nicolas Hébert, syndic perpétuel de Boutigny, d'une somme de 363 livres pour la finance de l'office de greffier des rôles des tailles et autres crues ordinaires et extraordinaires de ladite paroisse, créé par édit du mois d'octobre 1703, avec exemption des tailles, du logement des gens de guerre, de tutelles, etc.

C. 81. (Registre.) — In-folio, papier, 55 feuillets.

1770. — Répartition de l'impôt. — Tableau de la situation des paroisses de l'Élection de Meaux, portant fixation de la taille à imposer en 1771, lu et examiné en plein département, suivant les dispositions de l'article treize de la déclaration du 7 février 1768; — taille à imposer pour l'année précitée : 429,027 livres 10 sols; —seigneur de Meaux, le Roi; — nombre de feux de cette ville, 1283; — chevaux, 210; — vaches, 120; — bêtes à laine, 1200; — mesure locale, 22 pieds la perche; — le canal, exploité par madame d'Avré, payait 300 livres de taille.

C. 81 *bis*. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1724. — Minutes du greffe. — Arbitrages de cotes de tailles; — réclamations de plusieurs habitants des paroisses de l'Élection contre leurs nominations de collecteurs; — extrait d'un arrêt de la Cour des Aides de Paris qui condamne un particulier « atteint et convaincu du crime de « contrebande, avec attroupement et port d'armes à feu, « même d'avoir fait rébellion à justice dans l'une des chambres du cabaret de Dammartin, où pend pour enseigne « *La Croix Verte;* en conséquence le condamne à être « pendu par effigie en un tableau qui, pour cet effet, sera « attaché à une potence qui sera plantée en la place du « Grand-Marché de Meaux, et en outre le condamne à « 1,000 livres d'amende envers le régisseur général des « tabacs; » — plaintes contre des débitants ayant insulté des commis chargés de faire l'inventaire des vins; — évaluation de ceux de la récolte de 1723, etc.

Élection de Melun.

C. 82. (Registre.) — In-folio, papier, 243 feuillets.

1639-1659. — Causes du Roi et des privilégiés; — enregistrement des lettres de provision d'offices, des privilégiés, édits, déclarations du Roi, d'arrêts du Conseil d'État; — déclaration portant distraction du hameau de Voisenon de la paroisse de Montereau-sur-le-Jard; — extrait de l'état des chasses de la forêt de Bière et maison royale de Fontainebleau, dressé en 1639; — droit de courtepinte levé sur les denrées entrant à Donnemarie; — acquisition par messire Nicolas Fouquet, chevalier, vicomte de Melun et de Vaux, ministre d'État, surintendant des finances de France et procureur général du Roi, des offices de contrôleur ancien, alternatif et triennal des expéditions du bailliage et siége présidial de Melun, ensemble de l'office de greffier garde-sacs et clerc d'audience, avec les gages y attribués, etc.

C. 83. (Registre.) — In-folio, papier, 236 feuillets.

1674-1692. — Enregistrement des causes du Roi et des privilégiés, au greffe de l'Élection de Melun: — provisions de Claude Féret, huissier du bureau de M. le duc d'Orléans, frère unique du Roi; — de Louis Le Comte, prévôt de Melun, comme secrétaire des finances du même prince; — de Jean Du Fay, commissaire à la conduite de dix nouvelles compagnies du régiment des gardes de Sa Majesté; — de Michel Du Bois, sieur de Blézy et des Tournelles, à l'office de lieutenant des gardes de la poste du Roi; — arrêt du Conseil d'État ordonnant que le maire et les échevins de Melun seront cotés au rôle des tailles; — enregistrement des titres de noblesse de Jean Besson, sieur de Bresolles, natif de Paris; — de Marie de Larche; — de Michel de Bellier, sieur de Filandre; — arrêt pour le rétablissement du pont de Pont-sur-Yonne, etc.

C. 84. (Registre.) — In-4°, papier, 94 feuillets.

1691-1695. — Enregistrement des causes du Roi et des privilégiés au greffe de l'Élection de Melun: — provisions de Jean Prévost, contrôleur des exploits à Donnemarie en Montois; — de la charge de greffier des rôles des tailles et impositions de la prévôté de Mondeville, par madame Marguerite de Harlay, abbesse de Port-

Royal, dame de Mondeville, au profit d'Antoine Bigé ; — de l'office de greffier des tailles de Donnemarie, pour maître Pierre Blondeau, avocat en Parlement, maire du lieu ; — quittance de 55,000 livres délivrée à messire Philippe Binet, sieur de Villers-en-Bière, pour la finance de l'un des soixante offices de conseillers secrétaires du Roi, maison, couronne de France et de ses finances, créés par édit de mai 1691 ; — création d'un lieutenaut en chaque Élection, etc.

C. 85. (Registre.) — In-4°, papier, 90 feuillets.

1696-1697. — Enregistrement des causes du Roi et des privilégiés en l'Élection de Melun : — transcription de donations entre-vifs ; — de lettres de provisions de Louis François Colleau, élu en ladite Élection ; — de la nomination à la charge de gouverneur de Montereau en faveur de messire Louis de Palache, écuyer, sieur de La Salle ; — transcription du contrat de mariage de messire Nicolas Melicque, écuyer, sieur de Saint-Georges, trésorier général ancien, alternatif et triennal des menus-plaisirs du Roi, avec Marthe-Renée Chartier, veuve de Robert Le Comte, écuyer, conseiller, en présence et du consentement du Roi, du Dauphin, du prince de Conti, des ducs de Saint-Aignan et de Gesvres, de Bossuet, évêque de Meaux, du marquis de Maillebois, etc. ; inventaire du mobilier apporté par l'épouse, etc.

C. 86. (Registre.) — In-folio, papier, 60 feuillets.

1703-1709. — Enregistrement des causes du Roi et des privilégiés en l'Élection de Melun : — provisions de Claude Sancey, pour l'un des offices de capitaine des bourgeois et habitants de Melun créés héréditaires par édit de mars 1694, et quittance de 600 livres pour la finance de cet office ; — arrêt en faveur des notaires de Melun sur le droit exclusif de procéder aux inventaires dans cette ville ; — nomination de Pierre Clapisson, seigneur de Chartrettes, à l'état et charge de rachasseur des chasses et plaisirs de Sa Majesté, dans l'étendue de la capitainerie royale de Fontainebleau, comme successeur de Jean Collinet, seigneur de Jonville ; — lettres de nomination accordées par le Roi, à Claude Le Bon, de l'office de concierge et garde-meubles de l'hôtel de ville et comté de Melun, pour en jouir, etc., avoir son logement audit hôtel de ville et toucher les gages de 16 livres 13 sols 4 deniers, etc.

C. 87. (Registre.) — In-folio, papier, 99 pages.

1715-1732. — Enregistrement des causes du Roi et des privilégiés au greffe de l'Election de Melun : — acte d'assemblée des officiers de ce siége ; — taxation de chacun d'eux conformément à l'édit du mois d'octobre 1713, etc ; — payement de leurs gages, etc. ; — publication de la déclaration du Roi du 16 février 1715, qui exempte des droits d'aide le vin du clergé séculier et régulier ; — bail de la ferme des aides des Élections de Mantes, — Meulan, — Dreux, — Montfort-l'Amaury, — Meaux et département de Crécy, — Melun, — Rozoy, — Provins, — Coulommiers, — Senlis, — Compiègnes et Beauvais, au profit de Joseph Barachin, bourgeois de Paris, moyennant 889,000 livres par année ; — nomination de Philippe Le Comte aux fonctions de maître de la poste aux chevaux de Ponthierry par Jean-Baptiste Colbert, chevalier, marquis de Torcy, Croissy, etc, grand maître et surintendant général des postes ; — priviléges accordés aux chevaliers de l'arquebuse de Melun, etc.

C. 88. (Registre.) — In-folio, papier, 56 feuillets.

1732-1752. — Enregistrement des causes du Roi et des privilégiés au greffe de l'Élection de Melun : — lettres de provision accordées par Louis XV, à Philippe Néricault Destouches, de l'une des charges de garde de sa porte ; — à François-Étienne Guérin, de l'office de président en l'Élection de Melun ; — à Louis Osvanès de Longis, comme gentilhomme servant de madame la Dauphine, avec 400 livres de gages ; — à Philippe Néricault Destouches, de l'office de gouverneur pour le Roi de la ville de Melun, rétabli par l'édit du mois de novembre 1733, etc. ; — arrêt de maintenue de noblesse pour messire Georges-Roch de Racault, sieur de Reuilly, Breteau, Des Bergeries, Brosles, Sermaise et Bois-le-Roi en partie ; — arrêt du Conseil d'État du 24 octobre 1747, qui fixe les limites des paroisses de Guignes et d'Yèbles ; — partage de la succession de messire Jean Édouard de Poussemothe de Lestoile, comte de Graville, etc.

C. 89. (Registre.) — In-folio, papier, 50 feuillets.

1752-1759. — Enregistrement des causes du Roi et des privilégiés au greffe de l'Élection de Melun ; — lettres de nomination du sieur Christophe Blanchard de Guénégaud à l'office de secrétaire du Roi, son interprète en langues grecque et latine ; — création d'une noblesse militaire ; — arrêt du Conseil d'État du 25 août 1755, portant distraction de la paroisse de La Rochette de celle de Farcy ; — impôt sur les cartes à jouer, applicable à l'établissement et à l'entretien de l'École royale militaire ; — provisions de l'office de gouverneur des ville et château de Melun, en faveur de Charles Le Fouin, né à Paris,

baptisé en la paroisse de Saint-Jean en Grève le 19 novembre 1705, en remplacement de Philippe Néricault Destouches, décédé le 4 juillet 1754, et dont la veuve et les enfants avaient nommé pour lui succéder Philippe-François Néricault Destouches, l'un d'eux, qui a donné sa démission, etc.

C. 90. (Registre.) — In-folio, papier, 50 feuillets.

1759-1763. — Enregistrement des causes du Roi et des privilégiés au greffe de l'Élection de Melun : — déclaration de Sa Majesté sur le don gratuit exigé des villes, — sur l'exemption du clergé pour le don gratuit; — procuration de messire Jacques-Gabriel Bazin, marquis de Bezons, maréchal des camps et armées du Roi, pour la régie de ses terres et seigneuries du Bréau, de Villiers et d'Orsonville; — nomination de Louis Brandin, l'un des chefs de l'échansonnerie chez la reine; — suppression des offices de tabellions réunis à ceux de notaires; — déclarations relatives à divers impôts, — aux toiles de coton blanches et aux toiles peintes, — aux droits sur les cuirs, — à la taille, — aux octrois et impositions municipales, etc.

C. 91. (Registre.) — In-folio, papier, 62 feuillets.

1763-1767. — Enregistrement des causes du Roi et des privilégiés au greffe de l'Élection de Melun : — déclarations du Roi concernant : — le desséchement des marais; — l'exemption de la taille personnelle en faveur des officiers des Présidiaux ; — les villes et bourgs en retard pour le paiement du don gratuit; — suppression des offices de trésoriers particuliers des ponts et chaussées dans les provinces ; — déclarations des défrichements exécutés par Claude-Joachim Bruno Le Blanc de Châteauvillard, commissaire des guerres, seigneur du Bréau, de Villiers et d'Orsonville; — Jean-Charles de Beausse, chevalier, seigneur de Boissise-le-Roi ; — Pierre Guichard de Pichon, écuyer, seigneur haut-justicier de Livry, — Pierre de Francesqui, abbé commendataire de Saint-Amand de Rodez, propriétaire de la maison de Belcombre, etc.

C. 92. (Registre.) — In-folio, papier, 43 feuillets.

1768-1770. — Enregistrement des causes du Roi et des privilégiés au greffe de l'Élection de Melun. — Enregistrement des lettres d'anoblissement accordées à François-Thomas Moreau, sieur de La Rochette, en le créant inspecteur général des pépinières de France; — distraction de Pringy de la paroisse de Montgermont; — déclaration de défrichement de terrains incultes par messire Jean-Claude-Éléonore de Trinquère, chevalier, lieutenant du Roi en Champagne, baron de Bréau, Vernou et autres lieux; — par messire Thomas-Marie de Fresnoy, chevalier, comte de Fresnoy, baron de Tournancy, dit Graville Champagne, La Celle et Vernou en partie; — Pierre Noël de Prémarest, tuteur onéraire de M. le marquis de Nangis, etc.

C. 93. (Registre.) — In-folio, papier, 63 feuillets.

1771-1774. — Enregistrement des causes du Roi et des privilégiés au greffe de l'Élection de Melun : — suppression de la Cour des Aides; — exemption d'aubaine entre la France et le Danemark; — nomination de Me Claude-François-Christophe de Rozière, élu en l'Élection de Melun; — déclarations du Roi sur les nouveaux convertis; — sur la régie des droits des cuirs et peaux; — sur les études en chirurgie, — sur l'abbaye de Saint-Cyr; — sur le joyeux avénement, etc.; — rétablissement de la Cour des Aides; — nomination de M. Gérard Boudet, avocat en Parlement, à l'office de conseiller secrétaire du Roi, maison, couronne de France et de ses finances; — création d'un payeur de gages des gabelles, etc.

C. 94. (Registre.) — In-folio, papier, 50 feuillets.

1775-1780. — Enregistrement des causes du Roi et des privilégiés au greffe de l'Élection de Melun : — liberté du commerce des grains; — suppression de la caisse de Poissy ; — nomination de Pierre-Marie Simon, avocat, en qualité de président de l'Élection; — de Charles-Henri-Pierre Chevalier, sieur Des Essarts, à la charge de concierge, garde-meubles du château royal de Vincennes; — de Louis-Denis de Branville, comme lieutenant de la grande louveterie de France en l'Élection de Melun ; — déclarations du roi Louis XVI concernant la course sur les ennemis de l'État, — les priviléges des gens de mer, etc. ; — enregistrement de l'élection de François-Pierre Gillet de La Renommière, comme échevin de la ville de Paris, etc.

C. 95. (Registre.) — In-folio, papier, 54 feuillets.

1780-1787. — Enregistrement des causes du Roi et des privilégiés en l'Élection de Melun : — lettres de noblesse de Jean-Baptiste de Simony; — de MM. de Perthuis ; — des frères Rothe-Fitz-William, écuyers irlandais; — de Mme la marquise de Sarsay; — de Jean-André de Trinquère, seigneur du Bréau, etc.; — bail des dîmes de la chapelle Sainte-Anne de Vitry, au profit de maître

Nicolas Rabourdin, curé de Guignes; — abolition de la question préparatoire; — nomination de messire Antoine-Breton de Corbelin, exempt et rachasseur de la capitainerie royale des chasses de Fontainebleau; — déclaration de défrichement par Mme Marie-Thérèse-Adélaïde Bontevilain de La Ferté, veuve de Edme-Louis Daubenton, de terrains voisins de sa maison de Saint-Aubin, paroisse d'Avon, etc.

C. 96. (Registre.) — In-folio, papier, 7 feuillets.

1787-1789. — Enregistrement des causes du Roi et des privilégiés au greffe de l'Élection de Melun; — de la nomination de Henri-François-Joseph Chappelle, baron de Jumilhac, à l'office de mestre-de-camp de cavalerie et chevalier de Saint-Louis; — de celle de M. Eugène-Louis Regnault, avocat en Parlement, comme secrétaire du Roi, maison, couronne de France et de ses finances; — du brevet de pension de Charles Des Aifres de La Bruyère, lieutenant invalide; — procès-verbal de nomination de deux députés à l'Assemblée du Tiers État; — déclaration de M. Nicolas Dupré de Saint-Maur, de laquelle il résulte qu'il entend exploiter lui-même sa ferme du Mesnil, au Châtelet, etc.

C. 97. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1781. — Assiette de l'impôt. — Tableau du classement des paroisses de l'Élection de Melun, arrêté en exécution de l'article 14 de la première partie de la déclaration du Roi du 11 août 1776; — lesdistes paroisses divisées en dix classes, suivant l'ordre alphabétique pour chacune, avec indication du prix du loyer par arpent et du taux de l'impôt.

C. 98. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 54 feuillets.

1780. — Répartition de l'impôt. — Tableau de la situation des paroisses de l'Élection de Melun, portant fixation de la taille à imposer sur cette Élection en 1781, répartie de la manière suivante : — taille, 157,157 livres; — impositions accessoires de la taille, 80,724 livres; — capitation, 101,012 livres 10 sols. — Ville de Melun : seigneur, le Roi; — mesures territoriales, 100 perches pour l'arpent, — la perche, 20 et 22 pieds; — feux, 725; — chevaux, 151; — vaches, 95; — bêtes à laine, 435; — taille des années 1772 à 1775, 10,200 livres; — de l'année 1776, 10,100 livres; — de 1777, 10,610 livres, etc. — Dame de Boissette, la marquise d'Onsenbray; — seigneur de Bréau, le baron de Trinquière; — de Champdeuil, le duc de Villeroy; — de Champigny, Maincy, Courtry, Sivry, etc., le duc de Praslin; — de Saint-Fargeau, le marquis de Lugeac, etc.

C. 99. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 56 feuillets.

1783. — Tableau de la situation des paroisses de l'Élection de Melun, composée de 105 paroisses, comprenant : 11,110 feux; — 5,547 chevaux; — 11,260 vaches; — 55,575 bêtes à laine; — jardins, clos et chènevières, 1,398 arpents 25 perches; — terres labourables, 96,576 arpents 52 perches; — prés, 4,635 arpents 83 perches; — pâtures, 2,111 arpents 67 perches; — vignes, 6,748 arpents 73 perches; — bois, 16,792 arpents 36 perches; — friches, 14,560 arpents, soit, pour la superficie totale de l'Élection, 142,283 arpents 36 perches; — taille de l'année 1776, 151,657 livres, — de l'année 1779, 154,957 livres, et des années suivantes, 157,157 livres, etc.

C. 100. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 53 feuillets.

1785. — Tableau de la situation des paroisses de l'Élection de Melun. — Total des fonds cultivés : — 138,306 arpents 70 perches, — friches, 10,512 arpents, — exploitation de 92 moulins, — 37 usines, — 45 dîmes et champarts, — 6,048 maisons en propre et 3,523 à loyer, donnant en revenus, savoir : — moulins, 49,916 livres, — usines, 4,459 livres, — dîmes et champarts, 68,421 livres, — cens, rentes et droits seigneuriaux, 18,437 livres; — maisons en propre, 179,704 livres, — à loyer, 147,288 livres. — Seigneuries : — de Champeaux, au chapitre du lieu; — de Courance, à M. de Nicolaï; — de Chevannes, au duc de Villeroy; — de Fleury-en-Bière, à M. d'Argouges; — de Fontainebleau, au Roi; — de La-Ferté-Aleps, au duc de Chartres; — de Livry, à M. de La Ferronnays, etc.

C. 101. (Carton.) — 6 pièces, papier.

1717-1790. — Minutes des rôles des tailles des paroisses de Guignes, Pouilly-le-Fort et Yèbles, contenant le détail des biens des taillables, leurs facultés et industries, ainsi que la répartition des autres impositions accessoires au marc la livre de la taille. — Nobles et exempts de la paroisse de Guignes : — M. le comte de Coubert, seigneur, qui possède 210 arpents d'héritages; — le curé, son presbytère et le tiers des dîmes; — M. de La Châtre, maison bourgeoise, clos et jardin; — M. Daujon, secrétaire du Roi, partie de son parc de Vernouillet, d'environ trente arpents. — Privilégié : — le sieur Duclos, maître de poste, maison servant à son exploitation, etc.

C. 102. (Carton.) — 22 pièces, papier.

1788-1789. — Conversion de la corvée en prestation en argent. — Répartition entre les paroisses de l'Élection de la contribution représentative des travaux gratuits des routes, conformément à la déclaration du 27 juin 1787, par laquelle Sa Majesté a supprimé définitivement la corvée; — arrêt du Conseil d'État qui ordonne la levée de la contribution ordinaire pour l'entretien des chemins de la province de l'Ile-de-France; — autre arrêt qui fixe à 561,281 livres 13 sols 1 denier la somme à répartir entre les communautés de la province pour l'année 1790, etc., — correspondance à ce sujet.

C. 103. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1777-1784. — Travaux publics : — projet de construction d'un chemin de Blandy à Fouju; — plan et profils du chemin projeté; — plan d'une partie des territoires d'Andrezel, Champeaux, Bombon et Saint-Méry, indiquant divers projets de routes tracées sur la demande des seigneurs par Lesieur, sous-ingénieur de la Généralité de Paris.

C. 104. (Registre.) — In-folio, papier, 157 feuillets.

1680-1685. — Enregistrement par le greffier du siége des causes d'audiences ordinaires et extraordinaires portées devant les officiers de l'Élection de Melun. — Appels de causes : — Charles Riotte, écuyer, conseiller du Roi, président au Présidial de Melun, demandeur en opposition, sur la saisie de 3 muids de vin faite à la requête de maître Martin Du Fresnoy, fermier général des Aides, et concluant à ce qu'il soit donné mainlevée des vins, charrette et chevaux saisis, avec dépens, dommages et intérêts, par la raison que le vin étant gâté il ne devait pas de droits; — François Bourdin, laboureur à Moisenay, demandeur en surtaux et opposition, contre les manants et habitants du lieu, afin d'arbitrage sur le montant de sa cote de taille; — Jacques de La Feuille, receveur des tailles de l'Election de Melun, contre les habitants de Saint-Germain-Laval, pour les faire condamner solidairement au payement d'une somme de 29.) livres, restant à solder de l'imposition mise à la charge de leur paroisse, etc.

C. 105. (Registre.) — In-folio, papier, 241 feuillets.

1686-1690. — Enregistrement par le greffier du siége des causes d'audiences ordinaires et extraordinaires portées devant les officiers de l'Election de Melun. — Appels de causes : — requête du procureur du Roi tendante à ce que l'édit de S. M. donné à Fontainebleau, au mois d'octobre 1681, contre les gens de la religion prétendue réformée, registré en la Cour des Aides, soit lu et publié en audience et inscrit au greffe pour y avoir recours au besoin; — réception de François Le Sourd, marchand à Guignes, pour faire la vente et distribution du sel dans la localité, pour la commodité du public; — Antoine et Anne Thomas, habitants du faubourg Saint-Liesne de Melun, demandeurs en réduction de leurs taxes au rôle des tailles, se fondant sur leur bourgeoisie de Paris; — défense aux habitants de Moret de s'assembler pour la nomination de collecteurs devant le juge du lieu, et à celui-ci d'en connaître, etc.

C. 106. (Registre.) — In-folio, papier, 128 feuillets.

1695-1700. — Enregistrement par le greffier du siége des causes d'audiences ordinaires et extraordinaires portées devant les officiers de l'Élection de Melun. — Appels de causes : — opposition de messire François-Louis Arbaleste, chevalier, vicomte de Melun, et de La Borde, à la saisie de grains pratiquée à la requête des collecteurs des tailles de La Chapelle-Thiboust-de-Berry sur Jean Masson, laboureur, faute de payement de son imposition; — ordonnance des officiers de l'Élection prescrivant la radiation du sieur Sauvage et consorts du rôle des tailles de la paroisse de Saint-Méry, comme mineurs, « avec « défense aux collecteurs qui seront nommés de les im- « poser avant le temps, à peine d'être responsables du fait, « et à charge par ceux en exercice de reprendre en leurs « noms les 30 livres; à quoi les demandeurs ont été cotés « au rôle; » — ordonnances de modération de cotes, etc.

C. 107. (Registre.) — In-4°, papier, 304 feuillets.

1721-1728. — Enregistrement par le greffier du siége des causes d'audiences ordinaires et extraordinaires portées devant les officiers de l'Élection de Melun : — annulation d'un procès-verbal dressé contre Toussaint Herbillon, marchand forain, retenu dans les prisons de Melun par les commis du sieur Édouard Verdier, adjudicataire de la ferme générale des tabacs, qui, au lieu de faire ce procès-verbal dans l'endroit et à l'instant de la capture, ne l'ont rédigé qu'à Brie-Comte-Robert, distant d'une lieue du village de Grisy où l'arrestation a été faite; — opposition par les demoiselles Marie Guibert et Louise Boutillier à l'exécution du rôle des tailles de la paroisse Saint-Aspais de Melun, contre les maire, échevins et habitants de cette paroisse; — ordonnance d'enregistrement, sur lecture judi-

clairement faite par le procureur du Roi, l'audience tenante, des provisions de conseiller en l'Élection de Melun accordées par S. M. à maître Jacques Desprez, au lieu et place de maître Denis de La Roche, etc.

C. 108. (Registre.) — In-4°, papier, 349 feuillets.

1729-1736. — Enregistrement par le greffier des causes d'audiences ordinaires et extraordinaires ou autres actes portés devant les officiers de l'Élection de Melun. — Ordonnance portant que les meubles et effets de Jean Souty, saisis à la requête des religieux chartreux de Paris, seront vendus à Solers au-devant de la maison de Germain Blanchard, commis à cet effet; — réduction du taux d'Edme Le Roy, demandeur, contre les habitants de Bourron, défendeurs, de 49 livres à 18 livres de taille, avec défense auxdits habitants et aux collecteurs, à l'avenir, d'augmenter la cote du demandeur à plus que ladite somme de 18 livres, tant qu'il sera commis-buraliste de la paroisse de Bourron; — réception, comme procureur postulant au siége de l'Élection de Melun, de Thomas Gauthier, nommé suivant lettres de provisions accordées par le Roi; — ordonnance des officiers de ladite Élection portant que les grains saisis sur Élisabeth Legros, veuve de Jean Fontaine, à la requête de messire Jean-Louis Chassepot de Beaumont, seigneur de Rubelles, seront vendus, etc.

C. 109. (Registre.) — In-4°, papier, 255 feuillets.

1737-1753. — Enregistrement par le greffier du siége des causes d'audiences ordinaires et extraordinaires ou autres actes portés devant les officiers de l'Élection de Melun. — « Défense faite à Jean Préfontaine et à sa femme, « sur la requête de maître Antoine Dubost, fermier des « Aides, de ne plus, à l'avenir, loger des particuliers chez « eux, ni leur donner à boire et à manger, comme aussi « de ne loger, ni retirer chez eux aucuns chevaux, ni ânes, « sans, au préalable, avoir du vin en cave et l'avoir déclaré « au bureau; » — condamnation des délinquants en 25 livres d'amende et aux frais; — enregistrement des lettres de provisions de procureur postulant au bailliage, Présidial, prévôté, Élection et autres juridictions de la ville de Melun, accordées par le Roi à Claude-Martin Havard; — signification de translation de domicile faite aux habitants de Saint-Martin-en-Bière, par René Auroy, allant demeurer à Chailly, etc.

C. 110. (Registre.) — In-4°, papier, 249 feuillets.

1754-1790. — Enregistrement par le greffier du siége des causes d'audiences ordinaires et extraordinaires portées devant les officiers de l'Élection de Melun. — Vente des meubles et effets saisis sur Jean Bourdier, collecteur des tailles de la paroisse Saint-Aspais de Melun, à la requête de maître Louis-Étienne Guérin de Vaux, seul receveur des tailles de cette Élection, et règlement de la distribution des deniers à provenir de cette vente; — annulation d'un procès-verbal dressé par les commis du sieur Arnoult-Pierre de Bellecouche, contre Dominique Lemay, faute, par lesdits commis, d'avoir contremarqué une peau de veau faisant l'objet de leur procès-verbal; — distribution de deniers provenant de la vente faite sur saisie des meubles, effets, chevaux, bestiaux et grains, à la requête des bénédictins de Melun, contre Jacques et Valentin Labrosse, fermiers des saisissants à Barbizon, paroisse de Chailly-en-Bière, etc.

C. 111. (Liasse.) — 425 pièces, papier.

1662-1674. — Minutes du greffe. — Nominations de commis aux Aides, collecteurs, receveurs des tailles, etc., en l'Élection de Melun; — baux du droit de courte-pinte à Donnemarie-en-Montois; — état des sommes restant dues au Roi et à la recette des tailles de l'Élection en 1658; — bail de la ferme générale des entrées des vins et boissons par le Roi à Gabriel de Villars, bourgeois de Paris; — déclaration par François Chertier, marchand de salines à Melun, pour la vente des marchandises qui lui arrivent de Rouen; — par Charles Prévôt, hôtelier à Melun, paroisse Saint-Étienne, du bail fait à son profit de moitié du droit de chevaux de louage en ladite ville, etc.; — requêtes présentées aux officiers de l'Élection: — par Laurent Bourgoin, maître écrivain et organiste de Saint-Aspais de Melun, récemment établi à la prière des habitants de cette paroisse, afin d'être excepté des tailles selon l'usage des villes bien policées; — Henri Piètre, commis à la recette, afin de faire escorter l'huissier poursuivant le recouvrement dans la paroisse de Bontigny, où il trouve rébellion partout, etc.

C. 112. (Liasse.) — 295 pièces, papier.

1676-1677. — Minutes du greffe. — Ordonnances des officiers de l'Élection de Melun pour exercer des poursuites contre des débiteurs de tailles; — pour jauger les tonneaux en usage et les confronter avec la pinte de Paris; — sentences et jugements; — saisies de récoltes et mainlevées; — arbitrages; — plaintes portées par des particuliers maltraités chez eux par des commis aux Aides, enquêtes et informations à ce sujet; — requêtes présentées pour obtenir

l'exemption d'impôts, par : — Pierre Camus, du Châtelet, marié avant sa 21e année; — Philippe-François, de Montigny-Lencoup, écuyer, garde du corps du duc d'Orléans; — Joseph Deslions, commissaire aux saisies mobilières à Donnemarie-en-Montois; — Jean Petit, prêtre, official de Bayeux, propriétaire des droits de contrôle et marque des cuirs à Melun; — défense faite aux bouchers de cette ville de frauder les droits de sol pour livre, en faisant passer la Seine en bateau aux bestiaux qu'ils achètent, sans suivre les portes ordinaires et les ponts; comme aussi de les laisser en entrepôt à la Motte-aux-Cailles, à Cabanette et aux Fourneaux, etc.

C. 113. (Liasse.) — 310 pièces, papier.

1678-1679. — Minutes du greffe. — Renseignements fournis au Conseil d'État sur les officiers des justices royales, les tailles qu'ils payent, la valeur de leurs offices, leur fortune personnelle (comprenant le Présidial et la prévôté de Melun, la maitrise particulière de Fontainebleau, la châtellenie de Moret, le bailliage de La Ferté-Aleps et la prévôté du Châtelet-en-Brie); — plainte portée par Pierre Genne, commis aux Aides, contre Joseph Morel de Boutigny, qui l'a maltraité, injurié et lui a tiré un coup de pistolet; — ordonnance pour l'enregistrement au greffe de l'Élection du privilége obtenu par Jean Courageux, sieur de Martinville, en exécution de l'édit de septembre 1674 concernant le droit exclusif d'établir tel nombre de commis aux bureaux des saisies mobilières, et en tel lieu que bon lui semblera; — arrêt de la Cour des Aides, portant défense de nommer les commis à la collecte des tailles et de les surcharger de taxes, etc.

C. 114. (Liasse.) — 270 pièces, papier.

1680-1681. — Minutes du greffe de l'Élection de Melun. — Remontrauces des pauvres manants et habitants de Fontenaill s, « disant que le samedi 27 juillet 1680, de 9 à 10 heures de soir, un orage terrible, avec foudre, tempête et grêle, a si impétueusement ravagé le territoire que leurs récoltes sont entièrement perdues et qu'il leur est impossible de payer les impôts, » — procès-verbal de visite; — semblables doléances des habitants de Fontaine-le-Port, déjà éprouvés de même en août 1674 et en 1679; — procès-verbal dressé par maître Musnier, président en l'Élection de Melun, contre M. Le Conte, son lieutenant, pour injures publiques pendant l'audience; — jugements, interrogatoires sur faits et articles; — sentence rendue au sujet de la noblesse de Marie de Larche demeurant à Melun, fille de noble homme François de Larche, écuyer, sieur du Colombier; — prise de corps et écrou de Jean Dagron et autres, de Moret, faute par la communauté des habitants d'avoir payé 5,448 livres 19 sols 8 deniers à maître Martin Du Fresnoy, fermier général des Aides, suivant sentence, etc.

C. 115. (Liasse.) — 318 pièces, papier.

1683-1684. — Minutes du greffe de l'Élection de Melun. — Requêtes présentées aux officiers du siége par des nobles ou des privilégiés, afin d'enregistrement de lettres de noblesse ou de provisions d'offices, par les fermiers des aides, tailles et droits y joints, pour faire recevoir leurs commis ou buralistes; — instances portées devant lesdits officiers par les particuliers, pour faire régler leurs différends entre les commis des aides et les collecteurs; etc. — Requête de dame Madeleine Bonnefoye Des Pessis, épouse séparée quant aux biens de messire Arnoult Garnier, chevalier, seigneur de Salins, Clause et autres lieux, ci-devant capitaine-enseigne des gardes du corps du Roi « disant que, par lettres patentes de S. M. « données à Condé, au moins de mai 1684, par lesquelles « et pour les causes y contenues ledit seigneur Roi avait « changé et commué le nom de la terre et seigneurie « de Villeneuve-La-Cornue-Morsain en celui de Salins; « voulant qu'elle soit à l'avenir appelée la terre de Salins « en tous actes, etc., en conséquence, demande ladite « dame, que les lettres ci-dessus soient lues et publiées « en audiences publiques et registrées au greffe de l'Élec- « tion, etc. »

C. 116. (Liasse.) — 255 pièces, papier.

1685-1686. — Minutes du greffe de l'Élection de Melun. — Etats de frais de poursuites et dépens à liquider, soumis à la taxe des officiers de cette Élection; — commissions à l'effet de visiter et estimer des biens ou héritages laissés après décès et rapports d'experts; — enquêtes et informations sur délits en matière d'aides; — recherches des habitants de Melun assujettis à la taille par Jacques Bellanger, conseiller, médecin ordinaire du Roi, doyen des médecins de Melun, maire de la ville; etc. — Procès pour maître Laurent Magnier, fermier des Aides de l'Élection de Melun, contre maître Claude Tribouleau, marchand de vin, fournissant la maison du Roi, condamné à payer les droits de gros et augmentation des vins fournis tant pour la bouche, table et maison du Roi, que pour celle de monseigneur le Dauphin, ainsi que pour les vins fournis extraordinairement aux festins commandés par S. M.; — traitements et ré eptions d'ambassadeurs, etc.

C. 117. (Liasse.) — 274 pièces, papier.

1687. — Minutes du greffe de l'Élection de Melun. — Requêtes du fermier des aides, afin d'autorisation pour rechercher les particuliers renfermant chez eux les bestiaux qui appartiennent aux bouchers de la ville, pour les faire entrer en fraude nuitamment, par les portes, poternes et brèches pratiquées dans les murs d'enceinte; — procès à ce sujet et pour divers délits; — autres requêtes du fermier pour faire recevoir ses commis et les admettre à la prestation de serment; — supplique des collecteurs de la paroisse de Dannemois exposant que, ne sachant ni lire, ni écrire, ils ont confié la confection de leur rôle à un huissier qui a omis d'y porter l'un des taillables de leur paroisse : pourquoi ils demandent qu'il soit permis d'ajouter à leur rôle la cote omise; décision favorable des membres de l'Élection, etc.

C. 118. (Liasse.) — 214 pièces, papier.

1688. — Minutes du greffe de l'Élection de Melun. — Requêtes pour l'enregistrement de provisions d'offices, de commissaires aux aides et droits y joints, buralistes, etc.; — procès-verbaux d'évaluation par quartier des vins récoltés pendant l'année; — requête de Claude Taureau, archer des toiles de chasse, tentes et pavillons du Roi, tendante à l'enregistrement des provisions qui lui ont été délivrées en cette qualité par M. le marquis d'Équevilly, capitaine-général desdites toiles de chasse, tentes et pavillons; — proclamation de moitié du droit d'appétissement de courte-pointe de Donnemarie-en-Montois, fait par les officiers de l'Élection et grenier à sel de Melun, à la requête de Christophe Bureau, procureur syndic dudit lieu de Donnemarie, de Joseph Deslions et Jacques Martin, échevins; — procès-verbal d'espalage et étalonnement de 24 minots et de 24 quarts de minots fait sur les matrices de fonte déposés en l'hôtel de ville de Paris, par les jurés mesureurs, pour servir à la vente du sel, à la requête de Pierre Domergue, adjudicataire général des gabelles de France, etc.

C 119. (Liasse.) — 309 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1689-1690. — Minutes du greffe de l'Élection de Melun. —Recherches, par les maire et échevins de cette ville, des habitants qui doivent être portés aux rôles des tailles; — demandes en radiation présentées par des gens âgés et infirmes et pour ces causes forcés d'abandonner leurs biens; — dépens à liquider au profit de maître Laurent Magnier, ci-devant fermier des aides de l'Élection de Melun, contre messire Louis de Saint-Aulève, marquis de Chabannes, seigneur baron de Milly; — certificat des officiers du grenier à sel de Paris, donné à ceux de Melun, constatant qu'il a été pris, sur une rescription transcrite en tête dudit certificat, la quantité de 80 muids de sel en 1920 sacs, chargés sur plusieurs marnois, par Pierre Porcher, voiturier, pour être par lui voituré et emplacé dans le grenier de Melun, etc.

C. 120. (Liasse.) — 262 pièces, papier.

1691. — Minutes du greffe de l'Élection de Melun. — Procès-verbal d'évaluation du prix commun des vins; — demandes en radiation du rôle des tailles, par : — Anne de Jaulne, veuve de feu François Charpentier, cordonnier à Saint-Port, à cause de son grand âge; — Marie Leclerc, « veuve de Nicolas Pichon, ayant abandonné son bien pour « donner à maître Jacques Pichon, son fils, les moyens de « parvenir au sacerdoce, ce à quoi il est en effet parvenu, « étant de présent curé de Saint-Féréol (Saint-Fargeau); — « Pierre Voisin, marchand, demeurant à Melun, ruiné par « l'excès des charges de la ville, par les logements extraor- « dinaires des gens de guerre, par les sommes excessives « auxquelles il a été imposé dans les rôles des tailles, usten- « siles et autres contributions, et enfin, par le mal- « heur d'avoir été collecteur, où il a fait une perte très- « considérable, qui a consommé la meilleure partie de « son bien, » etc.

C. 121. (Liasse.) — 286 pièces, papier.

1691. — Minutes du greffe de l'Élection de Melun. — Saisies de grains et récoltes pendants par racines, pour cause de non-payement des tailles et crues y jointes; — état du prix commun des vins et autres boissons vendus en gros dans ladite Élection; — rapports d'experts sur demande en surtaux de cotes aux rôles de tailles par : — François Moustier, laboureur demeurant à La Grange-la-Prévôte, contre les habitants de Savigny-le-Temple, Pierre Vinangé et Jean Vallet, collecteurs de la paroisse; — Antoine Bigé, receveur de la terre et seigneurie de Mondeville, appartenant à mesdames les abbesse et religieuses du Port-Royal de Paris, taxé à 250 livres par les sieurs Simon Barbier et Elie Noguet, collecteurs des tailles; — requête du sieur Paul Malin, fermier des regrats du grenier à sel de Melun, afin qu'il soit fait défense à toute personne par les officiers de l'Élection « de prendre du sel ailleurs « qu'à ce grenier, de recevoir de l'argent à cueillette « d'aucuns particuliers pour lever ledit sel, à peine d'être « punie comme faux-saunier et aussi leur défendre de se

« mettre plus de quatre à la levée d'un quart de minot de « sel, » etc.

C. 122. (Liasse.) — 303 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1693-1694. — Minutes du greffe de l'Élection de Melun. — États de dépens soumis à la taxe et règlement des officiers du siége ; — procès-verbaux de saisie dressés à la requête des collecteurs contre : — Georges Damet, marchand à Montigny-sur-Loing, et sa femme, lesquels, bien que cotés au rôle des tailles de la paroisse pour une somme de 7 livres qui n'est pas moitié de ce qu'ils devraient payer, eù égard à leurs biens et facultés, n'en sont pas moins refusants de solder les quartiers échus, et en outre injurient les collecteurs ; — requête de Claude Paulmier, l'un des porteurs de meubles de la chambre du Roi, afin d'enregistrement des lettres de S. M. qui l'ont pourvu de ladite charge, et en exécution desquelles il a prêté serment entre les mains de Monseigneur le duc de Beauvilliers, premier gentilhomme de la Chambre, « en conséquence de quoi, « le suppliant a obtenu arrêt de nos seigneurs de la Cour, « portant qu'il serait couché et employé sur l'état des of- « ficiers de la maison du Roi, en ladite qualité, pour jouir « des gages, droits, priviléges et exemptions attribués à « sa charge pour laquelle il est employé sur l'état de « l'année 1692, aux gages de 340 livres, » etc.

C 123. (Liasse.) — 270 pièces, papier.

1695. — Minutes du greffe de l'Élection de Melun. — Informations par Jean Lefèvre, sieur de Malassise, conseiller du Roi, commissaire en cette partie, à la requête de Pâques Pennequin, collecteur des tailles de la paroisse de Saint-Féréol, contre la femme de Noël Thibault, meunier au moulin de Moulignon, pour avoir injurié et frappé ledit Pennequin ; — par Louis Pichot, élu grènetier-contrôleur en l'Élection et grenier à sel de Melun, à la requête de maître Louis Tripier, fermier des aides de cette Élection, contre Jacques Leprêtre, hôtelier et sa femme, demeurant au faubourg Saint-Liesne de Melun, pour injures, coups et blessures envers Pierre Jacquelot et Joseph Clich, commis aux aides, notamment pour s'être jetés sur « eux, leur « avoir donné plusieurs coups de pieds et poings, arraché « leurs perruques, les avoir rompues en pièces et jetées « dans la rue, avec leur registre portatif, » etc.

C. 124. (Liasse.) — 176 pièces, papier.

1697. — Minutes du greffe de l'Élection de Melun. — Ordonnances des officiers du siége prescrivant la vente au marché de Melun des grains saisis sur Louis Delaunay et consorts, à la requête de Louise Brasier, malgré les oppositions formées par maître Thomas Bourdin, chapelain de l'une des chapelles de Blandy; Paul Lebeau et Suzanne Delaunoy, etc. ; — dépens à taxer au profit de maître Nicolas Morin, conseiller du Roi, maire perpétuel de la ville de Donnemarie-en-Montois, à lui adjugés par sentence de MM. de l'Élection de Melun, contre les habitants de sa localité ; — requête de Jean-Étienne Taitbout, afin d'enregistrement des provisions de conseiller du Roi, receveur alternatif des tailles, deniers communs et d'octrois de la même Élection pour, le suppliant, au lieu et place de maître Pierre de Montault, ci-devant possesseur de l'office, en jouir aux honneurs, fonctions et droits y attribués ; — demande de Gabrielle et Marie Navet en exemption de tailles pour cause de la donation de 800 livres faite par elles à l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques, fondé par les habitants de Melun, etc.

C. 125. (Liasse.) — 340 pièces, papier.

1698-1699. — Minutes du greffe de l'Élection de Melun. — Poursuites exercées contre des débiteurs du receveur des tailles, — sentences, — saisies de grains, — taxes de frais, etc. ; — procès-verbaux dressés contre des fabricants d'eau-de-vie demeurant à Cély ; — contre des cabaretiers suivant la Cour à Fontainebleau et non privilégiés ; — enquêtes à ce sujet ; — requêtes présentées aux officiers de l'Élection : — par Joseph Greffier, fermier des aides, pour la réception de Jean Laudit, maître-chirurgien à Melun, en qualité de commis-buraliste à Maincy ; — pour l'enregistrement des lettres de juré-crieur à Milly, obtenues par Laurent Chassenet, hôtelier en ce lieu; — pour l'exemption d'impôts accordée à Marie Rousset, veuve de Pierre Bernard, greffier de l'hôtel de ville de Melun, en raison du don de 600 livres qu'elle a fait pour la restauration des combles de l'église Saint-Aspais ; — remontrances faites par François Duchesne, l'un des concierges des prisons de l'Élection, portant refus de continuer ses fonctions, attendu que ces prisons ne sont pas suffisantes pour recevoir les collecteurs qui peuvent être emprisonnés et que les receveurs sont forcés de conduire aux prisons du bailliage, etc.

C. 126. (Liasse.) — 305 pièces, papier.

1700-1701. — Minutes du greffe de l'Élection de Melun. — Poursuites exercées tant contre des débiteurs que contre des cabaretiers du bourg royal de Fontainebleau et des officiers suivant la cour, pour avoir fraudé les droits

dus sur les vins : — arbitrages, enquêtes, taxes de frais, etc. — Copie des lettres patentes données à Versailles, par le roi Louis XIV, pour la création au bourg Saint-Liesne-lez-Melun d'un marché franc le dernier jeudi de chaque mois, et de deux foires annuelles, les jours de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Martin d'hiver, en faveur de messire Henri-Charles, sire de Beaumanoir, marquis de Lavardin, lieutenant général, seigneur de Vaux et Saint-Liesne ; — requêtes des collecteurs de Milly-en-Gâtinais pour faire rectifier leur rôles, erronés sans intention ; — des habitants d'Yèbles, des Basses-Loges, de Montigny-sur-Loing, de Lieusaint, etc., pour être déchargés de leurs taxes ; — de François Auroy, de Fleury, aide d'échansonnerie commun de madame la duchesse de Bourgogne, pour faire enregistrer ses lettres de nomination, etc.

C. 127. (Liasse.) — 290 pièces, papier.

1702-1703. — Minutes du greffe de l'Élection de Melun. — Taux du prix moyen des vins vendus d'octobre 1700 à septembre 1701 ; — requêtes présentées aux officiers du siége pour faire enregistrer leurs provisions d'office et jouir des exemptions attachées à leurs titres, par : — messire Louis Chauvelin, chevalier, conseiller d'État ordinaire, seigneur de Crisenoy, Champdeuil et Genouilly, pourvu des offices héréditaires de syndic perpétuel des paroisses de Crisenoy et de Champdeuil ; — Claude Sancey, Noël Gittard et Pierre Collin, capitaines des bourgeois de Melun ; — Pierre Clapisson d'Ulin, sieur de Chartrettes, rachasseur des chasses de la capitainerie royale de Fontainebleau ; — messire Louis Le Couvreur, sieur de La Roche, officier de la grande vénerie de France, archer et garde à cheval des plaisirs du Roi, à dix lieues à la ronde de Paris ; — Louis de Palatte, écuyer, sieur de La Salle, gouverneur pour S. M. des villes et château de Montereau-Faut-Yonne ; — François-Denis Duchesne, l'un des chevaucheurs à la suite du contrôleur général des finances, etc.

C. 128. (Liasse.) — 449 pièces, papier.

1704-1705. — Minutes du greffe de l'Élection de Melun. — Procès intenté par le fermier des aides contre Gaspard Quentaut, sieur de Richemont, officier du Roi au château de Fontainebleau, sur l'opposition formée à l'exécution de la contrainte décernée contre lui par les officiers de l'Élection, en payement de droits dus pour vins récoltés en la paroisse d'Héricy, et, pour cette cause, condamné à payer au demandeur les anciens et les nouveaux cinq sols, sur tous vins par lui recueillis, cuvés, pressurés et entonnés dans sa maison sise au faubourg d'Héricy ; — procès-verbal dressé par Germain Pillon, commis au département de Fontainebleau, pour maître Charles Marchand, fermier des aides et droits y joints de l'Élection de Melun, constatant qu'il n'y aurait eu aucun débit depuis sa dernière visite chez le nommé Toussaint Roger, cabaretier à Bourron, quoiqu'il ait constamment des buveurs en sa maison ; — proclamant de la vente des grains saisis sur le fermier judiciaire et meunier du moulin de Ponceaux, à la requête de François Colleau et Pierre Besnard, collecteurs des tailles de la paroisse de Rubelles, etc.

C. 129. (Liasse.) — 352 pièces, papier.

1706-1707. — Minutes du greffe de l'Élection de Melun. — Procès-verbal de visite des bâtiments et maison saisis réellement sur Nicolas de La Croix, curateur à la succession vacante de feu maître Jacques de La Feuille, ci-devant receveur des tailles de l'Élection, à la requête de Louis Petit, seigneur de Souteur et autres lieux ; — « état « tiré des registres du gros de l'Élection de Melun sur le « taux duquel il convient fixer un prix commun de tous « les vins vendus et dépriés en gros dans ladite Élection, « suivant les registres de chaque paroisse ; » — procès-verbal dressé par Gilles de Lagonnière, Jacques Houdeau et Louis Basile de Villeneuve, commis aux exercices des aides, contre le nommé Urbain Charpentier, vigneron à Samois, vendant et débitant son vin au détail en fraude des droits du Roi ; — par Cyprien Durenne, contre la demoiselle Charpentier d'Ozouer-le-Voulgis, vendant, contre sa déclaration, du vin à assiette, au lieu de le vendre à pot seulement, etc.

C. 130. (Liasse.) — 385 pièces, papier.

1708-1709. — Minutes du greffe de l'Élection de Melun. — Commisssions délivrées par Jean-Baptiste Rose, procureur général en la Cour des Aides, sur la nomination faite par maître Germain Gaultier, fermier général de la vente du tabac dans tout le royaume, des sieurs François Rifflard, — Jacques Clusel, — Louis Gaullier, — Antoine Duflos de Maisoncelle, auxquels il est donné pouvoir de se transporter dans tous les ports et avenues le long des rivières, routes ou chemins ; avec permis, pour empêcher les fraudes, de se faire représenter les lettres de voiture, congés, passavants, acquits, etc. ; — procès-verbal dressé par des commis aux aides contre M. Guérin d'Épinet, conseiller du Roi, élu en l'Élection de Melun, vendant et débitant, depuis un très-long temps, du vin en détail à faux-bouchon, moyennant 2 sols 6 deniers la

bouteille, à tous venants, sans en avoir fait déclaration au bureau des aides, etc.

C. 131. (Liasse.) — 311 pièces, papier.

1710-1714. — Minutes du greffe de l'Élection de Melun. — Dépens et frais de commission à taxer au profit de Jean Lœillet, marchand à Samoreau, ci-devant commissaire établi aux grains, foins et toisons saisis sur Louis Jacob Du Fresnay, fermier général de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, faisant valoir la recette dudit Samoreau; — requête de Henri de Bonchamp, écuyer, seigneur de Maurepart, Élection de Saumur, par laquelle il expose que, comme noble d'ancienne extraction, il est en droit de jouir de toutes les exemptions et priviléges attribués aux gentilshommes du royaume; mais que, craignant d'y être troublé pour avoir fait amener à Melun des eaux-de-vie faites des vins de son cru, et quoiqu'il soit permis à tous nobles d'exercer librement tout commerce en gros sans déroger, il requiert que les lettres de maintenue de noblesse obtenues par lui soient registrées au greffe de l'Élection de Melun, etc.

C. 132. (Liasse.) — 309 pièces, papier.

1715-1716. — Minutes du greffe de l'Élection de Melun. — Requêtes afin d'autorisation de jouir des exemptions attachées à leurs charges presentées par : — Laurent Froment de Villeneuve, écuyer, seigneur de Sucy-en-Brie, conseiller secrétaire du Roi, maison, couronne de France et de ses finances; — Marie Bougenot, veuve de feu Louis Chevalier, capitaine de marine, ingénieur du Roi et chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, domiciliée à Ozouer-le-Voulgis; — Catherine Dalençon, demeurant à Melun, veuve de Simon Faure, écuyer, fils de Simon Faure, conseiller-notaire, secrétaire du Roi, etc.; — Pierre-Denis Gobert, greffier de l'Élection; — Joseph Barrachin, sous-fermier des aides à Melun; — déclaration faite par Nicolas Guillot, voiturier par eau, à Orléans, du chargement de son bateau en vins et eaux de vie; — arrestation d'Antoine Leclère, de Berry-en-Picardie, porteur de paquets de tabac d'Espagne, chez Gilson, cabaretier à Melun, rue de la Juiverie, *à l'Écu de Rostaing*, etc.

C. 133. (Liasse.) — 333 pièces, papier.

1717-1718. — Minutes du greffe de l'Élection de Melun. — Requêtes afin d'addition au rôle des tailles de cotes omises par les collecteurs, lors de la confection de ces rôles; — états de frais et dépens de procès soumis à la taxe des officiers de l'Élection; — procès-verbaux dressés par les commis à l'exercice des aides contre des délinquants ou prétendus tels; — saisies et ventes de récoltes; sentences d'ordre et de distribution de deniers provenant de ces ventes; etc. — Plainte du sieur Eustache Chaillou, prêtre, curé de Perthes-en-Gatinais, contre un commis des aides au département de Milly, qui, sans motifs plausibles, l'a injurié après être entré dans sa cour pour s'assurer s'il en vendait pas de vin en détail; — vente des grains et foins saisis sur François Bonleu, laboureur à Nandy, à la requête de messire Philippe de La Vieuville, conseiller du Roi en ses conseils, grand-audiencier de France, seigneur dudit lieu de Nandy, en exécution d'une sentence rendue en l'Élection de Melun, etc.

C. 134. (Liasse.) — 352 pièces, papier.

1719-1721. — Minutes du greffe de l'Élection de Melun. — Ventes de récoltes saisies; — requêtes de collecteurs pour obtenir décharge de sommes qu'ils ne peuvent recouvrer; etc. — Demande du sieur Armand Pillavoine, bourgeois de Paris, adjudicataire général des gabelles, cinq grosses fermes de France, papier et parchemin timbrés, afin d'enregistrement de son bail, comme étant aux droits de la Compagnie des Indes, concessionnaire principal, moyennant 52,000,000 de francs par an; — procès poursuivis à la requête dudit Pillavoine, par maître Antoine Quinquet, directeur des aides en l'Élection de Melun, pour prétendues causes de rébellion envers ses commis contre : — Étienne Fabre, vigneron à Massoris, paroisse de Fontaine-le-Port, et sa femme, accusés de vendre du vin en fraude des droits du Roi; — Jean Naudin, marchand de marée à Melun; — Françoise Brunet, veuve d'Étienne Chenoy, vivant vigneron à Thomery, mort à la suite des mauvais traitements exercés sur lui par trois commis, etc.

C. 135. (Liasse.) — 273 pièces, papier.

1722-1723. — Minutes du greffe de l'Élection de Melun. — Plaintes, procès-verbaux et informations au sujet d'injures, violences et voies de fait exercées contre des commis des aides ou des collecteurs des tailles; — état du prix commun des vins réduit en muids, vendus en gros par les particuliers soumis aux droits; — bail de la ferme générale du tabac fait au profit de maître Edouard Du Verdier, enregistré en l'Élection de Melun; — déclaration du Roi portant règlement pour cette ferme, et arrêt du Conseil d'État sur le même objet; — procès poursuivi à la requête des sieurs Alexandre Morise et Jacques Chaillou,

marguilliers-syndics de la ville de Milly, contre Jacques Marchand et Catherine Paulmier, sa femme, qui s'est « jetée toute furieuse sur ledit Morise, à la suite de la nomination d'office, comme collecteur, qui venait d'être faite « du sieur Marchand, au refus des habitants assemblés de « procéder à cette nomination ; » — enregistrement des provisions d'huissier de la chambre de monseigneur le duc d'Orléans, petit-fils de France, accordées par lui au sieur Nicolas La Pinte, seigneur de Livry-sur-Seine, etc.

C. 136. (Liasse.) — 285 pièces, papier.

1724-1725. — Minutes du greffe de l'Élection de Melun. — Requêtes des capitaine, officiers et chevaliers de l'Arquebuse de Melun pour obtenir l'enregistrement de leurs priviléges, confirmés par le Roi en mai 1724; — procès-verbaux pour vente d'eau-de-vie sans déclaration et de tabac mouillé; — enquêtes, jugements, taxes de frais; — ordonnances d'exemption de tailles par suite de manque de récoltes; — pertes de bâtiments incendiés, — maladies, etc. ; — arrêts du Conseil d'État concernant les priviléges accordés à Pierre Le Sueur pour la vente exclusive du tabac et du café ; — demandes d'enregistrement de leurs lettres de provisions d'office, afin de jouir des priviléges qui s'y trouvent attachés, présentées par : — Jean Henri Charlot, sieur Du Val, capitaine au régiment de Condé-infanterie, demeurant à La Madeleine, paroisse de Noisy ; — Antoine Trancas, procureur fiscal de Soisy et maître chirurgien ; — François-Louis Du Bénéfice-de-La-Mothe, maître peintre-doreur à Paris, officier en titre de batelier, passeur-d'eau vis-à-vis le château et guichet du Louvre, propriétaire à Chartrettes, etc.

C. 137. (Liasse.) — 370 pièces, papier.

1721-1727. — Minutes du greffe de l'Élection de Melun. — Réception de Jean-Gérard Blondeau, notaire tabellion du duché-pairie de Villars, résidant à Blandy, comme sergent royal en ladite Élection; — de François Dieupart, clerc commis à l'audience et receveur de l'émolument du scel de la chancellerie présidiale de la même ville; — procès-verbal dressé par Pierre Pilloust, conseiller, procureur du Roi en l'Élection, pour injures et blasphèmes, contre Brouteclioux, cabaretier à Melun, marché au beurre; — requêtes présentées par : — Marie Sancey, veuve de Pierre Vaux, directrice de la poste aux lettres de Melun, paroisse Saint-Ambroise ; — Nicolas Jannart, premier huissier de police, afin de n'être point collecteur ; — Claude Hurault, pour être exempt d'impôts, comme roi de l'Arquebuse; — mémoire de frais dus à Pierre-Jacques Guiart, médecin ordinaire du Roi au bailliage de Melun, et Pierre Vidan, chirurgien-juré, requis pour l'exhumation et l'autopsie de François Chenois, de Thomery, mort des suites d'une lutte chez lui avec des commis aux aides ; — réception de Nicolas Parenille, — d'Alexis Derigary et d'Antoine Adam, comme receveurs aux trois portes de Bière, de Paris et de Saint-Jean, à Melun, etc.

C. 138. (Liasse.) — 203 pièces, papier.

1728. — Minutes du greffe de l'Élection de Melun. — Requêtes, interrogatoires et jugements contre des fraudeurs ; procès-verbal pour injures proférées contre les officiers de l'Élection; — requêtes présentées pour obtenir l'exemption de la taille, par : — Barthélemy-Jacques de La Brosse, maître pâtissier rôtisseur à Melun, marié avant l'âge de 20 ans ; — Roch Nicolas Bellot, l'un des enfants de cuisine de S. A. R. Monseigneur, premier prince du sang, duc d'Orléans; — François-Sergent, écuyer, sieur de Peresche, demeurant à Melun ; — Jacques-Pierre Guespereau, procureur au bailliage de cette ville; — Antoine Deslions, maître de poste à Chailly ; — état du prix des vins vendus dans les paroisses de l'Élection de Melun ; — procès-verbal constatant le naufrage de deux bateaux de vin dans la Seine, à Saint-Fargeau, venant du canal de Briare et appartenant à Jean Pigoury, de Pouilly-sur-Loire, et à Étienne Dugesne, de Saint-Thibault-sous-Sancerre ; — ordonnance pour l'enregistrement du bail des droits de sol pour livre et d'augmentation aux entrées sur le bétail, consenti au profit de la communauté des marchands bouchers de Melun, etc.

C. 139. (Liasse.) — 232 pièces, papier.

1729. — Minutes du greffe de l'Élection de Melun. — Procès-verbaux dressés contre des délinquants pour fraude en matière d'aides et droits y joints ; — requêtes présentées par Alexis Baillet, fermier de ces droits ; — poursuites à la diligence de maître André Gabriel de Boisemont, son directeur à Melun, afin de faire recevoir des commis-buralistes dans les paroisses du ressort ; — procès criminel poursuivi contre Louis Le Cointe, âgé de 69 ans, demeurant ordinairement à Montarlot, en Franche-Comté, Marie Le Cointe, sa fille, âgée de 22 ans, et Pierre Brisemain, né à Montrichet, diocèse de Sens, accusés de fraude de tabac et détenus ès prisons de la ville de Melun, interrogatoires des accusés, — récolement d'informations, confrontation des témoins et des prisonniers faite par Claude Musnier, seigneur de Fay, conseiller du Roi, président de l'Election, le tout à la requête de Pierre Lesueur, adjudicataire général de la ferme des

tabacs; — sentence des connétables et maréchaux de France, rendue contre un archer de la maréchaussée à la résidence de Fontainebleau, pour prévarication lors de la capture desdits Le Cointe et Brisemain, etc.

C. 140. (Liasse.) — 213 pièces, papier.

1730. — Minutes du greffe de l'Élection de Melun. — Plaintes de divers particuliers contre les commis des aides; — procès-verbaux de ceux-ci dressés contre des délinquants, pour fraude des droits du Roi; — états de dépens, présentés par des commissaires aux grains saisis pour non-paiement des tailles, et taxe des officiers de l'Élection, etc.; — requête portant plainte du sieur Pierre Vernay, carrier pour les ponts et chaussées, natif de Prothais, à quatre lieues de Langres, présentée à la suite d'une tentative d'assassinat commise sur sa personne par un agent des aides, dans l'habitation de Jacques Lacour, cabaretier à Limoges-en-Brie; procès-verbaux, information, rapport de Pierre Vidaux, chirurgien au châtelet de Melun; — conclusions du procureur du Roi, tendant à faire accorder au plaignant des provisions pour subvenir à ses besoins, etc.; — procès poursuivi à la requête de Pierre Le Sueur, chargé de la vente exclusive du tabac, contre Simon Faltier et sa femme, accusés de fraude et de commerce de faux tabac, etc.

C. 141. (Liasse.) — 280 pièces, papier.

1731-1732. — Minutes du greffe de l'Élection de Melun. — Plainte de Claude Musnier, président du siége, « contre Jacques Legros, huissier de la ferme, qui aurait ré-« pondu avec insolence à la prière que lui faisait adresser « ledit sieur président, de suspendre la vente des meubles « saisis sur Pelletier et sa femme, cabaretiers, à Ponthierry; » — requête de Georges d'Esquidy, écuyer, colonel d'infanterie, lieutenant du Roi, commandant de la ville et citadelle de Saint-Tropez, seigneur de Chailly-en-Bière, chevalier bachellaire de S. M. Britannique, disant que, par lettres du roi Louis XIV, il a été naturalisé Français et reconnu gentilhomme Irlandais, né à Thurles, au comté de Tiperary: pourquoi il prie messieurs de l'Élection de Melun d'ordonner l'enregistrement de ces lettres, etc.

C. 142. (Liasse.) — 220 pièces, papier.

1733-1734. — Minutes du greffe de l'Élection de Melun. — Procès-verbaux dressés pour contraventions aux ordonnances sur les aides et droits y joints; — requêtes afin d'enregistrement de provisions d'offices; etc. — Procès poursuivi à la requête d'Antoine Dubost, fermier des aides de la Généralité de Paris, contre Germaine Leclerc, femme de Jacques Labrosse, cabaretier à assiette, demeurant en la paroisse Saint-Étienne de Melun, pour injures, menaces et violences exercées contre Poulain et Vessières, commis du requérant; — réception de Thomas Gauthier et Pierre Bernet, procureurs en ladite Élection, information sur leurs vie et mœurs par Charles-Pierre Leroy, lieutenant du siége; — dépens à taxer au profit de Charles Félix, laboureur à La Rochette, commissaire établi au vin saisi sur Antoine Bréant et sa femme, à la requête de Pierre Rapilleau, marchand boisselier à Courances, etc.

C. 143. (Liasse.) — 192 pièces, papier.

1735. — Minutes du greffe de l'Élection de Melun. — Saisie réelle du fief d'Olibon sur la succession de Jacques de La Feuille, sieur de Montbeau et d'Olibon; — nomination d'Antoine Gavelle contrôleur des droits de rivière à Melun, fermier judiciaire de ce fief; — saisies de grains et taxe de frais; poursuites de messire Jean-Louis Chassepot de Beaumont, chevalier, seigneur de Rubelles; — réception de Philippe Michaut, premier huissier audiencier en l'Élection de Melun; — de Guillaume Barberau, commis-receveur des entrées à la porte de Bière; — prix commun des vins vendus dans les paroisses de l'Élection; — requêtes pour l'enregistrement des lettres confirmatives de noblesse accordées à Pierre Charles de Barnoin, écuyer, seigneur de Charlemont; — de nomination de maître de poste à Melun, accordées à Charles Deslions de Chailly-en-Bière, etc.

C. 144. (Liasse.) — 183 pièces, papier.

1736-1739. — Minutes du greffe de l'Élection de Melun. — États de dépens soumis à la taxe des officiers de cette Élection par des commissaires établis à la garde des grains, meubles et effets saisis sur des contribuables faute de payement de droits dus au fermier des aides: — à la requête de Pierre Courtault, vigneron à Pouilly-le-Fort, gardien des effets saisis sur Marc-Antoine Delorme, contre demoiselle François Dupasquy, fille majeure; — messire Jean-Baptiste Glucq, baron de Saint-Port et autres, saisissants; — procès-verbaux de visite et d'estimation des bâtiments de la ferme seigneuriale et du fief d'Olibon, terres, prés, bois et autres héritages en dépendants, saisis réellement sur la succession de Jacques de La Feuille, seigneur de Montbeau et d'Olibon, adjugés par arrêts de la Cour des Aides à demoiselle Marguerite Mégissier, sa veuve et à Marguerite de La Feuille, veuve de Jean Doby, leur fille, etc.

C. 145. (Liasse.) — 205 pièces, papier.

1740-1742. — Minutes du greffe de l'Élection de Melun. — Procès-verbaux dressés pour constater : — la grêle des récoltes à Milly, le 4 juillet 1742 ; — les mauvais traitements de messire Charles de Baux, écuyer, sieur de Saint-Georges, chevalier de Saint-Louis, capitaine d'infanterie à Fontainebleau, envers les commis des aides qui se présentaient chez lui pour exercer ; — requêtes présentées pour l'enregistrement de leurs nominations et jouir de l'exemption d'impôts, par : — Simon Etienne Poiret, maire, ancien mi-triennal de Melun ; — Mathurin Duclos, maître de poste à Lieusaint et à Melun ; — Emmanuel Duclos, maître de poste à Guignes, paroisse d'Yèbles ; — Philippe Ancelin, écuyer, sieur de Franconville, ancien officier aux gardes françaises, demeurant à Melun, dont l'aïeul, Étienne Ancelin, fut anobli en décembre 1653, à cause de Perrette Dufour, son épouse, nourrice du roi Louis XIV ; — Jean-Baptiste Chabert, seigneur d'Aunoy, près Champeaux, garde des haras de Sa Majesté ; — enregistrement des priviléges de Jean de Crin, Suisse de nation, employé au service du Roi en son château des Tuileries, etc.

C. 146. (Liasse.) — 147 pièces, papier.

1743-1745. — Minutes du greffe de l'Élection de Melun. — Procès-verbaux dressés par les commis aux aides contre des débitants vendant du vin sans autorisation ou en fraudant les droits du Roi ; — poursuites dirigées par le fermier pour mauvais traitements exercés contre ses agents ; etc. — Requête de Paul - Claude Picard, adressée à l'intendant de la Généralité de Paris (Paul-Esprit Feydeau de Brou, chevalier, seigneur de Brou, Montereau-Faut-Yonne, etc.), afin d'obtenir que le mur d'enceinte de la ville de Melun, mis à nu par la démolition d'une maison joignant la place Saint-Jean, pour la construction d'une nouvelle porte, soit réparé, attendu qu'il menace ruine et, par suite, peut amener celle de l'habitation du suppliant ; — devis estimatif des ouvrages de maçonnerie et pique de grès à faire à cette porte, pour l'exécution des dessins de M. Boffrand, architecte du Roi et inspecteur des ponts et chaussées ; — marché passé pour la construction d'une halle sur la place Saint-Jean de Melun ; — démolition et reconstruction de la porte du même nom, etc.

C. 147. (Liasse.) — 151 pièces, papier.

1746-1749. — Minutes du greffe de l'Élection de Melun. — Copies des pièces d'un procès évoqué d'abord devant la justice seigneuriale de La Brosse, paroisse d'Héricy, et renvoyé ensuite devant l'Élection, pour détournement d'objets mobiliers au préjudice du sieur Ythier Huteau, pâtissier à Fontainebleau, dans sa maison de campagne d'Héricy, par les collecteurs de la paroisse et par des soldats suisses qui s'y trouvaient en garnison ; — requête des habitants de Guignes-en-Brie pour l'enregistrement des pièces qui ont servi à la distraction de cette paroisse d'avec celle d'Yèbles ; procès-verbal de fixation de leurs limites, dressé par M. Guérin de Sercilly, subdélégué de l'intendant de Paris au département de Melun ; — procès-verbaux d'appréciation des vins manquants à déprier des inventaires et qui n'ont point été enlevés dans les temps des règlements, etc.

C. 148. (Liasse.) — 72 pièces, papier.

1750-1754. — Minutes du greffe de l'Élection de Melun. — Plainte et information contre des commis qui ont maltraité le sieur Antoine Laquot, laboureur, marchand de bestiaux à Fontaine-Roux, paroisse d'Héricy ; — procès-verbaux d'expertises ; — saisies de grains ; — enquête contre des particuliers qui ont injurié et maltraité Guéneau, contrôleur ambulant des aides, Pierre Miger et Beaulieu, commis ; — réception de : — Antoine Beaunier, comme greffier de l'Élection de Melun ; — Pierre Poinsard fils, garde à cheval des chasses et plaisirs du Roi en la capitainerie de Fontainebleau ; — Arnault Pierre de Bellecouche, à cause de Marie-Madeleine Lévesque de Bellegarde, son épouse, propriétaire des droits et office de prud'homme des cuirs à Melun et dépositaire de la marque de ces marchandises ; — requête de M. Christophe Blanchard-Guénégaud, secrétaire interprète du Roi en langue grecque et latine, demeurant à Chevannes, pour faire enregistrer ses lettres de nomination ; — reconnaissance des dommages causés par la grêle du 14 juin 1754 à Videlles, Mondeville, Champcueil et Chevannes, etc.

C. 149. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1755-1760. — Minutes du greffe de l'Élection de Melun. — Requêtes présentées pour l'enregistrement de leurs lettres de nomination ou de leurs priviléges par : — Claude Bureau, conseiller, médecin ordinaire du Roi en la ville, faubourgs et ressort du Présidial de Melun ; — Lazare Duvaux, orfévre-joaillier du Roi ; — François-Noël-Alexandre Charlot dit Du Val, sommier de panneterie de la maison de S. A. S. Monseigneur le duc d'Orléans ; — par François Petit, chef de panneterie commun de la reine ; —

Pierre Destrache, premier fourrier de l'artillerie deFrance, demeurant à Melun ; — ordonnance de M. Berthier de Sauvigny, intendant de la Généralité de Paris, pour la fixation des limites de la paroisse de La Rochette et de celle de Farcy dont elle a été distraite pour la taille, à partir de 1756 ; — informations, — poursuites, — et saisies ; — sentences d'ordre pour Marguerite Nivet, veuve de Jean Miger, receveur de la terre de Larchant ; — procuration de Pierre Henriet, fermier général des domaines et fermes unies, au nom de François Simon, de Melun, pour la régie et recette des droits de minage, plaçage et roulage des grains et denrées aux marchés de ladite ville, etc.

B. 150. (Liasse.) — 170 pièces, papier.

1761-1768. — Minutes du greffe de l'Élection de Melun. — Procès-verbal d'arrestation d'une voiture chargée de tabac de Saint-Vincent, sans marque ni plomb de la ferme, et incarcération du voiturier ; — enquête sur la poursuite extraordinaire commencée en vertu d'une sentence de civilisation, à la requête d'un collecteur des tailles de la paroisse Saint-Liesne à Melun et sa femme, contre Jean Duru, demeurant au même lieu, pour coups et blessures ; — dépôt de tablettes incrustées des poinçons pour la marque de l'or et de l'argent ; — nomination de M. Pinon, conseiller et doyen de l'Élection de Melun, comme député de la compagnie, à l'effet de se trouver à l'assemblée de ville pour élire les maire, échevins, etc. ; — dépôt d'empreintes de marteau pour la marque des cuirs fabriqués à Fontainebleau ; — procès-verbal constatant un incendie survenu à Perthes-en-Gâtinais, les 20 et 21 juin 1762, qui a détruit plus de 20 maisons et aurait consumé tout le village sans une pluie heureusement arrivée le deuxième jour ; — distraction de Jonville et dépendances du rôle des tailles de Saint-Fargeau ; — information sur un assassinat commis près de Champeaux , etc.

C. 151 (Liasse.) — 110 pièces, papier.

1709-1771. — Minutes du greffe de l'Élection de Melun. — Procès-verbaux dressés contre des délinquants sur le fait des aides et gabelles ; — informations — requêtes, afin de nominations de commis ; — d'enregistrement de provisions d'offices et de réception de présidents, lieutenants, élus, procureurs, etc., en ladite Élection ; — procès-verbaux de François Ravault, élu, à la requête des syndics et habitants des paroisses de Montigny-sur-Loing et Bourron, pour constater les dommages causés par la grêle aux vignes, blés et menus grains du territoire de ces paroisses ; — procès intenté à Jean Varly, vigneron à Brolles, paroisse de Bois-le-Roi, et autres, pour injures, coups et blessures envers Jacques Pignard et Jean Régal, commis du sieur Julien Alaterre, adjudicataire des fermes unies de France ; — plainte du sieur Cribier, vigneron à Melun, faubourg Saint-Barthélemy, contre des commis aux aides qui, sous prétexte qu'il vendait du vin sans autorisation, ont exercé contre lui des violences, excès et voies de fait, ainsi que contre les domestiques des sieurs Bénédictins de Melun, réunis à la famille du plaignant pour tirer le gâteau des rois, etc.

C. 152. (Liasse.) — 112 pièces, papier.

1772-1777. — Minutes du greffe de l'Élection de Melun. — Enregistrement de provisions d'offices ; — de nominations d'agents des aides ; — adjudications de blés et avoines saisis sur des cultivateurs, à la requête des collecteurs, faute de paiement des tailles ; — demandes d'enregistrement de provisions par : Blaise-Marie-Jacques de Crécy, nommé porteur en cuisine de la maison de S. A. S. Monseigneur le duc d'Orléans, au lieu et place du sieur Pierre Agard de Roumejoux, démissionnaire ; — Louis Boucher Des Noyers, nommé par le Roi à l'office de conseiller de S. M., lieutenant en la compagnie de la connétablie, gendarmerie, maréchaussée de France et de ses camps et armées ; — Pierre Salomon, grand valet de pied du Roi ; — Charles-Jean Larcher, greffier, commis-écrivain à la peau aux requêtes du Palais ; — Edme François Chayé, arpenteur du Roi en la maîtrise particulière des eaux et forêts de Fontainebleau, nommé par M. de Vancelle, grand maître enquêteur et réformateur des eaux et forêts au département de Paris et Île-de-France, expert-juré au châtelet de Melun, etc.

C. 153. (Liasse.) — 83 pièces, papier.

1778-1781. — Minutes du greffe de l'Élection de Melun. — Enregistrement du jugement de l'intendant de la Généralité de Paris du 10 décembre 1700, énonciatif des titres de noblesse de MM. de Perthuis, de Nandy ; — des lettres de reconnaissance de noblesse de messieurs de Rothe, Irlandais naturalisés ; — apposition de scellés sur les minutes du greffe de l'Election, après le décès de maître Beaunier, greffier du siége ; — enregistrement du contrat de mariage de dame Marie de Préaux, veuve en premières noces de M. Jean-Claude Prévôt-Delacour, négociant à Saint-Anne (Guadeloupe), avec messire Eusèbe de Barbançois, marquis de Sarcey, seigneur de Dorno, Arizolles, baron de Rez et Vounat ; ladite dame demeuran à Chartrettes ; — requêtes pour l'enregistrement des

lettres de nomination obtenues par : — Joseph Faure de La Pérouse, bourgeois de Paris, propriétaire à Melun, faubourg Saint-Barthélemy, comme grand messager juré en l'Université de Paris pour le diocèse de Vorms ; — Dominique-Ignace Crévoulin, greffier en chef de l'Élection de Melun ; — dépôt au greffe : du classement des terres de cette Élection ; — des empreintes des timbres du papier et du parchemin, etc.

C. 154. (Liasse.) — 104 pièces, papier.

1782-1790. — Minutes du greffe de l'Élection de Melun. — Demande en réduction de taille par Pierre-Antoine Longuet d'Hauteville, demeurant à Boissise-le-Roi ; — ordonnance pour l'imposition d'une somme de 1698 livres 4 deniers sur la paroisse de Moisenay, destinée à la réparation du presbytère ; — requêtes afin d'enregistrement de leurs lettres de provision, pour jouir des privilèges attachés à leurs charges, présentées par : — Jean-Baptiste Boussenot, avocat, conseiller secrétaire du Roi, contrôleur en la chancellerie près la Cour des Comptes, Aides et Finances d'Aix ; — François Joseph Le Brisorgueil, conseiller, médecin ordinaire du Roi, et Louis Duguet, huissier au Conseil de la Reine, demeurant tous deux à Melun ; — Antoine-Léonard Breton de Corbelin, exempt-rachasseur de la capitainerie royale de Fontainebleau ; — Jean-Claude-Éléonore de Trinquière, noble, lieutenant du Roi en la province de Champagne, baron de Bréau-en-Brie ; — messire Louis Féron, ci-devant vicomte, actuellement marquis de La Ferronnays, maréchal des camps et armées du Roi, seigneur de Livry ; — Joseph-Alexandre Sarrasin de Marais, seigneur de Saint-Méry, Montgermont, Montchauvoir, etc.

C. 155. (Liasse.) — 158 pièces, papier.

1767-1790. — Minutes du greffe de l'Élection de Melun. — Déclarations de défrichement faites au greffe de l'Élection, en vertu des lettres du Roi des 13 août, 2 septembre 1766 et 7 novembre 1775, ainsi que des règlements rendus en conséquence ; — déclarants : — Brice-Richard Pichon, écuyer, seigneur haut justicier de la prévôté, terre et seigneurie de Livry, conseiller du Roi, garde des sceaux honoraire en la chancellerie de Bordeaux ; — messire Jean-Baptiste Chiquet de La Perrière ; — la communauté des habitants de Chevannes, pour un terrain contenant 116 arpents, resté en friche depuis plusieurs siècles ; — le duc d'Orléans, pour 260 arpents de terres incultes de temps immémorial, aux territoires de Cesson et Vert-Saint-Denis, et 12 arpents en même état, clos de murs, sis près la maison de Bréviande ; — Louis Crosnier et consorts, d'Arbonne, pour 93 arpents de terre, restés incultes depuis plus de 40 ans, etc.

Élection de Montereau.

C. 156. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1789. — État alphabétique des paroisses de l'Élection de Montereau, au nombre de 60. Celles de Chaumont et de Saint-Aignan ont été rayées comme appartenant au département de l'Yonne. — Paroisses les plus éloignées du chef-lieu : — Bécherelles, — Cessoy, — Diant, — Donnemarie, — Dontilly, — La Genevraye, — Landoy, — Mons, — Thénisy, etc.

C. 157. (Carton.) — Une pièce, papier.

1781. — Assiette de l'impôt. — Tableau du classement des paroisses de l'Election de Montereau, fait et arrêté, et département pour l'année 1782, par MM. Bertier, intendant, — Mignot de Montigny, trésorier de France, — Mesnidrieux, président de l'Élection, — Le Coq, lieutenant, — Chaillot et Charpillon, conseillers ; — lesdites paroisses divisées en huit classes, avec indication du prix du loyer par arpent et du taux de l'impôt.

Élection de Nemours.

C. 158. (Carton.) — Une pièce, papier.

1782. — Assiette de l'impôt. — Tableau du classement des paroisses de l'Election de Nemours au nombre de 118, divisées en neuf classes, indiquant le prix du loyer par arpent, — le taux de l'impôt, — et la taille en principal : — 1re classe, 6 paroisses ; — 2e classe, 3 ; — 3e classe, 7 ; — 4e classe, 15 ; — 5e classe, 18 ; — 6e classe 23 ; — 7e classe, 20 ; — 8e classe, 19 ; — 9e classe, 7.

C. 159. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

1722-1786. — Minutes du greffe de l'Élection de Nemours. — Réceptions et installations d'officiers du siége ; — requête du sieur Gabriel Constans pour être reçu à l'office de premier huissier audiencier dont il a été pourvu par S. A. R. Monseigneur le duc d'Orléans et de Nemours, régent de royaume ; — réception de maître Pierre Bezout, comme procureur postulant en la même Élection ; — de Jacques Prieur ; — de Pierre Valentin

Héaulmé de La Neuville; — de maître Jacques Dupays; — de Jean-Baptiste Prieur; — de Jean-Baptiste-François Berthier de Fontenelles, tous pourvus des états et offices de conseillers du Roi, élus en l'Élection de Nemours; — de Dominique-Michel d'Outreleau, nommé par le Roi président au même siége, etc.

C. 160. (Liasse.) — 173 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1760-1790. — Minutes du greffe de l'Élection de Nemours. — Procès-verbaux de dépotement de vins trouvés chez les cabaretiers de la ville de Nemours; — réclamations contre l'inscription aux rôles des tailles, présentées aux officiers de ladite Élection par : — Julien-André Mésange, subdélégué de l'intendant d'Orléans en l'Élection de Montargis; — Antoine Florent Girodet, bourgeois de cette dernière ville; — Andrieux, garde-magasin des effets du Roi à l'arsenal de Paris; — Saturnin Mercier, marchand à Cudot, exploitant les étangs de Pierre-Aiguë, du Grillon et des Fontaines, situés en la paroisse de Savigny-l'Euclair, et appartenant à messire Victor de Riquetti, marquis de Mirabeau, seigneur du Bignon, de Pierre-Aiguë, etc. — État du prix commun des vins de la récolte de 1786, etc.

C. 161. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 16 feuillets.

1756-1781. — Recette des droits dus aux officiers de l'Élection de Nemours, pour : — réception de commis buralistes et regrattiers; — épices de sentences; — enregistrement de baux des fermes générales et de lettres de noblesse. — Sommes reçues de : — Claude Guillaume, commis buraliste de la paroisse de Cheroy, 4 livres; — de maître Colin, receveur du grenier à sel de Nemours, 15 livres 8 sols 6 deniers, pour droits d'enregistrement du bail de la ferme générale; — pour les épices d'une sentence rendue à la requête de la veuve Georges Barruet, de Mignerelles, 15 sols; — de M. Duval, pour l'enregistrement de ses lettres de noblesse, 45 livres; — de M. Robert, pour la réception d'un commis des droits à percevoir sur les cuirs, 4 livres; — pour jugement de fixation du prix commun des vins, 9 livres, etc.

Élection de Nogent-sur-Seine.

C. 162. (Carton.) — Une pièce, papier.

1671. — Répartition de l'impôt. — État et mémoire des habitants compris au rôle des tailles de la paroisse des Ormes, dans les années 1669, 1670 et 1671, avec l'indication de leurs autres cotes et des tailles qu'il convient de distraire ou réduire, pour servir d'instruction et faire connaître l'état de la paroisse à monseigneur l'intendant, en procédant au département des tailles pour 1672.

Élection de Provins.

C. 163. (Carton.) — 24 pièces, papier.

XVIIIe siècle. — Notes sur la nature, la contenance et le revenu du territoire de onze paroisses de l'Élection de Provins : Lourps, — Maisoncelles, — Sancy, — Savins, — Sourdun, — Vanvillé, — Soisy, — Vieux-Maisons, — Villiers-Saint-Georges, — Voulton, — et Vulaines.

C. 164. (Registre.) — Grand in-folio, 30 feuillets papier.

1781. — Répartition de l'impôt. — Tableau de la situation des paroisses de l'Élection de Provins, portant fixation de la taille à imposer pour 1782, montant à 92,642 livres ; sur laquelle somme celle de 47,397 livres a été répartie pour le montant des impositions particulières et militaires, et celle de 59,554 livres pour la capitation, y compris les quatre sols pour livre et les impositions établies au prorata de cette dernière. — Ville de Provins, seigneur : le Roi; — paroisse d'Augers, M. de Clermont d'Amboise, qui était aussi seigneur de Cerneux, de Monceaux-lez-Provins, etc.; — paroisses de Chalautre-la-Petite et de Chalmaison, M. Du Tillet ; — de Coutevroust et de Cucharmoy, M. le duc de Fleury, etc.

C. 165. (Carton.) — 21 pièces, papier.

1773-1779. — Tableau de classement des paroisses de l'Élection de Provins, indiquant le prix commun du loyer par arpent, suivant la mesure locale et la classe de chaque paroisse. — Nombre de paroisses par classe. — 1re classe, 8 : — Provins, Augers, Beauchery, Chenoise, Cucharmoy, Villiers-Saint-Georges, etc. ; — 2e classe, 10 : — Boisdon, Chalautre, Poigny, Sourdun, Saint-Loup, etc. ; — 3e classe, 12 : — Bazoches, Cerneux, Courchamp, Courtacon, Les Marets, Sancy, Voulton, etc. ; — 4e classe, 11 : — Chalmaison, Éverly, Frétoy, Léchelle, Sainte-Colombe, etc. ; — 5e classe, 6 : — Bezalles, Lizines-et-Sognolles, Maisoncelles, Savins, Soisy, Saint-Sulpice ; — 6e classe, 8 : — Gouaix, Hermé, Lescherolles, Melz, Saint-Martin-du-Bochet, etc.

C. 166. (Registre.) — In-folio, papier, 170 feuillets.

1703-1744. — Causes du Roi et des privilégiés. —

Enregistrement des provisions d'officiers de l'Élection de Provins, — des privilégiés du ressort, — de confirmation de noblesse, etc. — Lettres de provisions de femme de chambre des filles d'honneur de Madame, duchesse d'Orléans, accordées par S. A. R. à Jeanne Legros, veuve de feu Antoine Sougnot; — de la charge et office de l'un des lieutenants des bourgeois de Provins, accordée par le Roi à Pierre Contaminet, marchand; — permission pour la vente du tabac, donnée à Edme Carteron, directeur des aides à Provins; — provisions d'archer des toiles de chasses, tentes et pavillons du Roi accordées à Étienne Ruffier; — de piqueurs au Ier vol pour la corneille, à Jacques Ruffier et Louis-Michel Prévôt; — de fauconnier au vol pour pie à Gaston Ruffier, par le seigneur Du Boulet, capitaine et chef du vol des oiseaux pour pie, de la chambre du Roi, etc.

C. 167. (Liasse.) — 104 pièces, papier.

1737-1740. — Minutes du greffe de l'Élection de Provins. — Requêtes afin d'enregistrement de commissions des préposés à la recette des droits d'aides; — de provisions d'officiers de ladite Élection et autres administrations; — de privilégiés nobles ou non nobles. — Sentences d'ordre et de distribution de deniers provenant de ventes de meubles et effets, grains, chevaux et bestiaux saisis sur des redevables d'impôts; — procès-verbaux d'évaluation des vins; — prestations de serment et rapports d'arpenteurs commis au mesurage de récoltes saisies, etc.; — enregistrement des l ttres de président au grenier à sel de Provins, accordées par le Roi à Nicolas de Cheverry; — des commissions de garde-étalons données à Antoine Finot, hôtelier audit Provins, et à Simon Boucher, laboureur à Corberon, paroisse de Vieux-Champagne; — adjudication de la ferme des deniers d'octroi appartenant à la ville de Provins, etc.

C. 168. (Liasse.) — 169 pièces, papier.

1760-1769. — Minutes du greffe de l'Élection de Provins. — Avis de vente de récoltes saisies à la requête des officiers du siége; — réceptions de commis aux exercices des cuirs et autres droits d'aides de la régie de Provins; — apposition de scellés et inventaires après décès, par Étienne Gilloton, conseiller du Roi, président audit siége; — enregistrement des actes de royauté délivrés par la compagnie du noble et royal jeu de l'arquebuse de Provins aux sieurs Brissot et Louis Cézard, chevaliers, « pour avoir abattu l'oiseau d'un seul coup de bu« tière, chargée d'une seule balle et sans fraude, les« quelles accordent en conséquence les honneurs et droits « attribués à leur dignité, qui sont : — réduction de la « taille à 5 sols, exemption du logement des gens de guerre « et du droit de courte-pinte pour tout le vin qu'ils ven« draient et pourraient vendre, » etc.

C. 169. (Liasse.) — 116 pièces, papier.

1772-1786. — Minutes du greffe de l'Élection de Provins. — Procès-verbaux pour fausses déclarations de denrées et marchandises aux entrées de cette ville contre des débitants de boissons; etc.; — marques du tabac ordinaire et du tabac scaferlati; — requête de Jacques de Chaumont de Rouvray, écuyer, seigneur de Mony, Blunay et autres lieux, pour faire enregistrer ses priviléges et exemption de tailles comme noble d'extraction, ainsi qu'il est justifié par le jugement de M. Bignon, intendant de la Généralité de Paris, commissaire du Conseil, chargé de la recherche des usurpations de titres de noblesse; — dépôt au greffe de l'Élection, des empreintes de presse et poinçon destinés à la marque des cuirs et peaux des tanneurs; — requête des habitants de Provins tendant à faire établir un rôle par paroisse pour faciliter la collecte; — apposition de scellés et inventaires après le décès d'Anne-Suzanne Brumeau, femme du sieur Amable Picard, receveur des aides à la porte de Bray; — acte de royauté de M. Lemagne, chevalier du jeu noble, royal et militaire de l'arquebuse; — tarif des droits qui se perçoivent sur l'eau-de-vie dans la ville de Provins, tant à la vente en gros qu'à la vente au détail, etc.

C. 170. (Carton.) — 21 pièces, papier (5 imprimées); 1 pièce, parchemin.

1650-1656. — Finances. — Levée des tailles pour les étapes des gens de guerre. — Arrêt du Conseil d'État portant que : « Le Roi (la Reine régente, sa mère, présente), « voulant pourvoir à ce qu'il ne soit commis aucuns dé« sordres par les gens de guerre, dans les lieux où ils pas« seront pour aller tenir les quartiers d'hiver, et consi« dérant, S. M., que, pour éviter lesdits désordres, il est « nécessaire de faire un fonds certain pour fournir les « étapes, lequel ne pouvant être pris sur les deniers de la « présente année, attendu qu'ils sont entièrement con« sommés, il est à propos, pour le soulagement des contri« buables, de faire l'imposition desdites étapes par avance : « en conséquence, ordonne S. M. qu'il sera levé sans au« cune non-valeur sur les Généralités de Paris, Soissons, « Amiens, etc., la somme de 1,718,000 livres; » — commissions du sieur Le Tonnellier de Breteuil, seigneur de Breteuil et de Boissettes, intendant de justice, police et finances près les troupes dans la Généralité de Paris, et des

officiers de l'Élection de Provins pour l'exécution dudit arrêt et des ordonnances ci-après; — département des sommes à imposer sur les paroisses du ressort; — « or« donnances du Roi portant règlement pour le quartier « d'hiver de l'infanterie et de la cavalerie des armées de « deçà, avec défenses de toute composition pour exemption « de logement actuel et pour les places mortes des troupes, « distribuées ès Élections de la Généralité de Paris, etc. »

C. 171. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin; 90 pièces, papier (dont 26 imprimées).

1650-1679. — Finances. — Levée des tailles, taillons, subsistances, quartiers d'hiver, ustensiles, ponts et chaussées, appointements de gouverneurs, gages et droits d'officiers, etc.; — Lettres patentes du roi Louis XIV, adressées aux président, lieutenant, élus et conseillers en l'Élection de Provins, afin qu'il aient à faire lever les sommes y portées et sans plus; — attaches des présidents, trésoriers de France et grands voyers de la Généralité de Paris, portant mandement aux élus de travailler en toute diligence à l'assiette et imposition des sommes ordonnées par le Roi être levées; — arrêts du Conseil d'État rendus en matière d'impôts; — départements faits par les commissaires départis pour l'exécution des ordres du Roi; — ordonnances de ces commissaires aux officiers de l'Élection et aux échevins, syndics, marguilliers, manants et habitants des paroisses, pour la nomination des collecteurs et la perception des sommes qu'elles comportent, avec défense d'imposer et lever plus grande quantité de deniers que celles contenues auxdites ordonnances, à peine de la vie, etc.

C. 172. (Liasse.) — 181 pièces papier (dont 5 imprimées).

1681-1683. — Finances: — Levée des tailles, crues y jointes, taillon et solde d'officiers de maréchaussée, imposées en vertu des commissions délivrées par monseigneur Hotman, intendant des finances en la Généralité de Paris, messieurs Rouillet de Beau-Champ et Béraud, trésoriers de France. — Rôles des 58 paroisses de l'Élection de Provins, vérifiés par M. Quiriace Frélon, élu, et indiquant, outre le nom des taillables de chacune d'elles, ceux des nouveaux venus, des nobles et exempts, le nombre de feux et de charrues. — « Paroisse de Saint-Ayoul de Provins, nobles et exempts: — maître Louis Dausse, curé; — Denis Gérard, clerc; — Jean Chéron, lieutenant de maréchaussée; — messieurs Dumont, Legros et Mazenod, officiers chez le Roi; — la demoiselle Gaston Ruffier. — Feux, 99, — charrues, 5. — Paroisse Sainte-Croix, — nobles et exempts: — maître Jean Giraut, curé, — Isaac Mein et Jacques Muffat, prêtres habitués; — maître Quiriace Frélon, élu; — maître Pierre Retel, gentilhomme de la fauconnerie, etc.

C. 173. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 190 pièces, papier.

1684-1687. — Finances. — Levée des tailles ordinaires, taillon et crues y jointes. — Ordonnances de l'intendant de la Généralité de Paris, (Jean-Jacques Charron, chevalier, marquis de Menars et des trésoriers généraux de France; — départements faits par eux des sommes à imposer sur l'Élection de Provins, conjointement avec les officiers du siége. — Rôles des paroisses de ladite Élection, vérifiés par Claude Royer, élu, ou par Jean Ythier, président. — Paroisse d'Augers: — feux, 74; — charrues, 18; — exempts: maître Nicolas Turquan, curé; — M. le comte de Chiverny, seigneur; — maître Simon de Lhermoy, huissier du cabinet de mademoiselle de Montpensier. — Paroisse de Bazoches: — feux, 105; — charrues, 20; — hameaux 7; — exempts: — maître Jacques Leboux curé, — M. le comte de Vauréal, seigneur; — taillables: — maître Pierre Pouchot, prévôt du lieu, taxé à 19 livres; — Réné Gauthier, chirurgien, à 9 livres 3 sols, etc.

C. 174. (Liasse.) — 146 pièces, papier (13 imprimées); 16 pièces, parchemin.

1688-1695. — Finances. — Levée des tailles. — Lettres patentes du roi Louis XIV pour faire lever le principal de la taille et crues y jointes, savoir: — le taillon de la gendarmerie comprenant les compagnies des ducs de Bourgogne et de Berry, — la solde des officiers de maréchaussée, — partie de la dépense des étapes de la troupe; — mandements des trésoriers de France généraux des finances et grands voyers de la Généralité de Paris; — ordonnance ou commission de Jean Phélipeaux, intendant de la Généralité de Paris, Joachim Béraud et Pierre Roland, trésoriers généraux, pour l'exécution desdites lettres; — département des sommes y portées; — rôles des tailles de chaque paroisse de l'Élection, pour les 2 dernières années seulement; etc. — Paroisse de Beauchery, nobles et exempts: — maître Claude Bazin, prêtre curé; — le comte de Mirabeau, seigneur; — taillables: — Étienne Andry; — 3 charrues sur autrui, coté à 240 livres; — Noël Mangin, laboureur à 2 charrues sur autrui, 165 livres, etc.

C. 175. (Liasse.) — 130 pièces, papier, et 1 pièce parchemin (dont 1 imprimée).

1696-1697. — Finances. — Levée des tailles. — Lettres patentes du Roi adressées aux officiers de l'Élection de Provins; — mandements et ordonnances des trésoriers gé-

néraux des finances pour l'exécution de ces lettres et pour le rachat, par les paroisses, des offices de greffiers alternatifs des rôles des tailles, afin de les réunir aux corps des paroisses et communautés; — départements des sommes demandées par le Roi; — rôles des cotes et des collecteurs d'office, établis par Jean Phélipeaux, intendant de la Généralité de Paris, Joachim Bureau et Pierre Roland, trésoriers de France; — rôles des tailles des paroisses de l'Élection. — Paroisse de Bezalles: — 29 feux, — 3 charrues et demie; — nobles et exempts: — messires Robert Hébert, curé, — et François Quentin de La Vienne, seigneur, marquis de Champcenest et de Bezalles. — Nouveaux venus: — Pierre Thominet, laboureur à une demi-charrue sur autrui, coté à 8 livres; — Gaspard Poiret, 20 sols, etc.

C. 176. (Liasse.) — 189 pièces, papier (dont 3 imprimées).

1698-1700. — Finances. — Levée des tailles ordinaires, taillons, subsistances et autres impôts y joints. — Départements faits par messire Jean Phélipeaux, chevalier, conseiller du Roi en son Conseil d'État, intendant de la Généralité de Paris, entre les 58 paroisses de l'Élection de Provins; — cotes d'office des collecteurs qui ont diminué leurs impôts et autres; — ordonnance de réduction de 200 livres en faveur de François Chartier, receveur des tailles de l'Élection pour restant de celles des années 1690, 1691 et 1692, de la paroisse de Rupéreux; — état des sommes dues pour la finance des offices de greffiers aux rôles, tant anciens qu'alternatifs de ladite Élection, créés par édits d'août 1690 et novembre 1694; — rôles de chacune des paroisses; — paroisse de Boisdon, 20 cotes, y compris 3 nouveaux venus; — nobles et exempts: — Jean Fricault, curé; — monseigneur le marquis de Villegagnon, seigneur; — montant du rôle: 729 livres 14 sols 6 deniers; — taillables: — Noël Brunet, laboureur à demi-charrue sur autrui, coté à 93 livres; — Jean Lebœuf, greffier des rôles et laboureur à une charrue sur lui et sur autrui, 120 livres, etc.

C. 177. (Liasse.) — 188 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1701-1703. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Lettres patentes du roi Louis XIV, adressées à M. Phélipeaux, intendant et commissaire départi pour l'exécution des ordres de S. M. en la Généralité de Paris, aux présidents, trésoriers de France du Bureau des finances établi en la même ville, et aux officiers de l'Élection de Provins, pour imposer et faire lever la somme de 82,953 livres, tant pour le principal de la taille, montant à 70,613 livres, que pour les crues y jointes, dont la ville de Provins portera 14,226 livres; — commission desdits sieurs intendant, trésoriers de France et élus, enjoignant aux collecteurs de ne comprendre dans leurs rôles les maîtres des postes qu'après avoir exposé leurs motifs et obtenu la permission par écrit; — département sur les paroisses de l'Élection de Provins des sommes portées aux lettres royales; — rôles des collecteurs nommés d'office et des cotes imposées au même titre sur divers particuliers; — rôles de la taille et autres impositions des paroisses de l'Élection, etc.

C. 178. (Liasse.) — 142 pièces, papier (5 imprimées), 1 pièce, parchemin.

1704-1706. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Lettres patentes du Roi ordonnant, sur l'Élection de Provins, l'imposition d'une somme de 83,922 livres, pour la taille, — le taillon de la gendarmerie, — la solde des officiers de maréchaussée, etc.; — attache ou mandement des président, trésoriers de France, généraux des finances; — commissions de l'intendant de la Généralité de Paris, de MM. Joachim Béraud et Pierre Roland, trésoriers aux échevins, syndics, marguilliers et habitants de l'Élection de Provins, pour l'exécution des ordres de S. M.; — édit « portant création en titre d'offices « formés héréditaires de greffier des rôles des tailles, « et réunion desdits offices aux syndics, greffiers et « maires des villes, bourgs et paroisses taillables; — arrêt « du Conseil d'État qui ordonne que: — pendant une an- « née, il sera levé une augmentation de deux sols pour livre « sur les deniers de la taille; — état des gages des syn- « dics perpétuels de l'Élection de Provins et des sommes « auxquelles monte la finance et les 2 sols pour livre d'i- « celle sur les offices de commissaires vérificateurs par- « ticuliers des rôles; » — états pour la distribution du sel restant à vendre dans quelques paroisses; — rôles des tailles, etc. (Ceux de 1704 manquent.)

C. 179. (Liasse.) — 211 pièces, papier (4 imprimées); 3 pièces, parchemin.

1707-1709. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Lettres patentes du Roi pour la levée d'une somme de 93,786 livres, à percevoir sur l'Élection de Provins; — départements de cette somme faits par l'intendant et les trésoriers généraux de France, grands voyers de la Généralité de Paris; — rôles des cotes imposées d'office sur des fonctionnaires et des particuliers; — état de répartition d'une somme de 3,000 livres de diminution accordée à l'Élection, par le Roi, sur le principal de la taille, à raison des dommages causés par la grêle survenue en mai, juin, et

notamment le 27 juillet 1707; — rôles de la taille et impositions particulières de chacune des paroisses. — Chenoise contient 207 feux, — 26 charrues; — comptés comme exempts: — le prieur du lieu, — le vicaire, — les religieux de l'abbaye de Jouy, — les prêtres de la Merci, — le marquis de Chenoise, etc.

C. 180. (Liasse.) — 192 pièces, papier (5 imprimées); 1 pièce, parchemin.

1710-1712. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Lettres patentes du Roi ordonnant, pour les besoins de l'État, et notamment pour soutenir la guerre, la levée d'une somme de 93,590 livres de tailles et crues y jointes, — taillon de la gendarmerie, — solde des officiers de maréchaussée, — fourrages du commissaire général des guerres, etc.; — département de cette somme fait par Rolland-Armand Bignon, chevalier, conseiller d'État, intendant de la Généralité de Paris, Pierre Roland et Nicolas de Bragelongne, trésoriers généraux des finances, grands voyers en la même Généralité, précédé de leurs commissions adressées aux échevins, syndics, marguilliers et habitants des paroisses; — rôles des cotes d'office; — état de répartition d'une somme de 6,000 livres de diminution accordée par le Roi sur le principal de la taille, suivant arrêt du Conseil d'État, « pour dommages causés par la rigueur de « l'hiver dernier (1709) et autres accidents extraordinaires « sur les grains et les autres fruits de la terre; » — rôles des tailles de chaque paroisse de l'Election, etc.

C. 181. (Liasse.) — 196 pièces, papier (7 imprimées).

1713-1715. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Commissions de l'intendant de la Généralité de Paris, des trésoriers de France, grands voyers de cette Généralité (Jean Vigneron et Nicolas de Bragelongne), et des élus en l'Élection de Provins, pour l'imposition d'une somme de 96,489 livres, tant pour le principal de la taille et accessoires que pour le 10e ou 2 sols pour livre, ordonné par le Roi être perçu en même temps; — département de cette somme fait par l'intendant, les trésoriers de France, etc., sur les paroisses de l'Élection; — rôle des collecteurs nommés d'office; — états des diminutions accordées par S. M. à ceux de ses sujets contribuables qui ont le plus souffert des inondations, de la grêle, des incendies, et à ceux qui ont fourni des voitures pour le service des armées; — états des sommes auxquelles les préposés à la recette du 10e seront imposés; — rôles de la taille et impositions accessoires de chaque paroisse de l'Élection.

C. 182. (Liasse.) — 207 pièces, papier (8 imprimées); 3 pièces, parchemin.

1716-1718. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Commissions de l'intendant de la Généralité de Paris et de ses assesseurs aux maires, échevins, syndics des paroisses, pour la levée de 85,512 livres tant en principal que crues y jointes; — départements de ces impôts faits par ledit intendant; — rôles des cotes d'office et des collecteurs nommés au même titre; — « état des « sommes auxquelles monte, suivant les rôles arrêtés au « Conseil, la finance des taxations attribuées par l'édit d'oc- « tobre 1713 aux offices de syndics et de greffiers des « rôles des tailles, réunis aux paroisses ou communautés de « l'Élection, et à imposer sur elles en cinq années; » — arrêts du Conseil d'État portant: — « diminution de la taille « en faveur des habitants qui ont le plus souffert de l'in- « tempérie des saisons, de la mortalité des bestiaux, etc.; « — suppression générale, tant des anoblissements par « lettres, que des priviléges attribués aux offices, soit mi- « litaires ou de judicature, soit de police et finance; — « révocation de tous les priviléges et exemptions dont la « 1re finance est au-dessous de 10,000 livres, et suppression « des offices de subdélégués et de leurs greffiers; » — rôles de la taille de chacune des paroisses de l'Élection.

C. 183. (Liasse.) — 190 pièces, papier (3 imprimées); 3 pièces, parchemin.

1719-1721. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Lettres patentes du roi Louis XV données de l'avis du duc d'Orléans, régent, des ducs de Bourbon, de Conti, du comte de Toulouse, prince légitimé, oncle du Roi, et autres pairs de France, grands et notables personnages du royaume, ordonnant la levée de 93,500 livres sur les paroisses de l'Élection de Provins, pour le principal de la taille et crues y jointes, dont 59,329 livres pour la part du 10e ou 2 sols pour livre; — 8,436 livres pour le taillon de la gendarmerie; — 8,112 livres pour la solde des officiers de maréchaussée; — 3,240 livres pour partie de la dépense nécessaire aux étapes des troupes; — départements de ces sommes faits par l'intendant de la Généralité de Paris et ses assesseurs; — rôles des cotes d'office; — états de répartition des sommes accordées par le Roi sur le principal des tailles à ceux de ses sujets qui ont éprouvé des pertes de récoltes, de bestiaux ou autres; — rôles des tailles de chacune des paroisses de l'Election de Provins.

C. 184. (Liasse.) — 201 pièces, papier (5 imprimées); 2 pièces, parchemin.

1722-1724. — Finances. — Levée des tailles. — Let-

tres patentes du Roi, basées sur la nécessité de pourvoir à l'entretien de la maison de S. M., à celui de ses troupes et au payement des charges annuelles de ses États; lesdites lettres exposant que, — « les revenus du royaume « étant considérablement diminués par rapport à la con« tagion qui s'est communiquée en Provence et dans quel« ques villes du Gévaudan, le Roi est obligé d'ordonner, « sur l'Élection de Provins, la levée d'une somme de « 99,264 livres ; » — département de cette somme par l'intendant de la Généralité de Paris, MM. Marin Hurson, Etienne Besnier, Claude Bulteau et François Denis de Chaillouet, trésoriers généraux de France, etc.; — rôles des tailles de chaque paroisse de l'Élection de Provins ; — arrêt du Conseil d'État concernant l'incendie de Châteaudun, portant : « Le Roi estant informé que, par l'incendie arrivé « le 20 du mois de juin de la présente année (1723), dans « la ville de Châteaudun, plus de 1,000 maisons y ont été « consumées, outre 3 grandes églises, la maison commune, « le bailliage, le bureau de l'élection, le grenier à sel, les « halles et autres édifices publics, et qu'il est nécessaire « de rétablir cette ville, capitale du comté de Dunois, l'en« trepôt de plusieurs denrées servant à la provision de « Paris, et d'y retenir par ce moyen ses habitants, qui, « après la perte de leurs maisons et de la plus grande « partie de leurs effets, ne seraient pas en état de rétablir « les différentes manufactures qu'ils y entetrenaient, et le « commerce considérable de laines et étoffes qu'ils y fai« saient, sans un secours qu'ils ont prié S. M. de vouloir « bien leur accorder, etc. »

C. 185. (Liasse.) — 194 pièces, papier (3 imprimées); 1 pièce, parchemin.

1725-1727. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Lettres patentes du roi Louis XV, ordonnant l'imposition et la levée d'une somme de 97,750 livres pour le principal de la taille, — le taillon de la gendarmerie, — les gages, appointements et solde des officiers et archers de la maréchaussée ; — commissions de M. Nicolas Prosper Bauyn, seigneur d'Angervilliers, intendant de la Généralité de Paris, des trésoriers généraux de France et des élus en l'Élection de Provins pour l'exécution des lettres du Roi ; — département des sommes à imposer ; — états de répartition de celles à lever pour le logement des gens de guerre, supplément de fourrages, petit ustensile et quartier d'hiver; — rôles des collecteurs et des cotes d'office établis par ledit intendant ; — rôles des tailles de chaque paroisse de l'Élection.

C. 186. (Liasse.) — 197 pièces, papier (3 imprimées).

1728-1730. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Commissions de MM. Nicolas-Prosper Bauyn d'Angervilliers et Louis-Auguste de Harlay, comte de Cély, conseillers d'État, successivement intendants de la Généralité de Paris, des trésoriers de France et des élus de Provins, pour la levée des tailles et crues y jointes ordonnées par le Roi, notamment pour : — le droit de collecte, — le quartier d'hiver, — le logement des troupes, — la solde des soldats de milice, — les réparations des ports de La Rochelle et de Bayonne, — ainsi que pour le droit de nouvel acquêt dû par les communautés à cause de leurs usages ; — départements faits par les intendants des sommes de 92,525 livres, 90,440 livres et 91,098 livres, pour chacune des années ci-dessus indiquées : — états des sommes à imposer pour le supplément de fourrage, petit ustensile, logement des troupes et autres frais de quartier d'hiver ; — rôles des tailles de chacune des paroisses de l'Élection de Provins, établis en conséquence des commissions précitées.

C. 187. (Liasse.) — 199 pièces, papier (8 imprimées); 2 pièces, parchemin.

1731-1733. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Lettres patentes du roi Louis XV, pour l'imposition des tailles de l'Élection de Provins, montant à 80,698, 86,026 et 93,700 livres pour chacune des années ci-dessus ; — commissions de l'intendant de la Généralité de Paris et des Trésoriers généraux de France, grands voyers de cette Généralité, aux maires, échevins, syndics, marguilliers, manants et habitants des paroisses de l'Election de Provins, pour l'exécution des ordres du Roi ; — rôles des cotes d'office imposées sur diverses personnes de l'Élection ; — états de répartition, au marc la livre, de la somme de 16,170 livres pour le quartier d'hiver des troupes, y compris les frais de recouvrement des collecteurs, du receveur des tailles et du receveur général des finances, à raison de quatre deniers par livre pour chacun ; — rôles des tailles des paroisses, etc.

C. 188. (Liasse.) — 198 pièces, papier (3 imprimées); 2 pièces, parchemin.

1734-1736. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Lettres patentes du roi Louis XV, aux président, trésoriers généraux de France et aux élus, sur le fait des aides et tailles en l'Élection de Provins, afin qu'ils aient à imposer et faire lever la somme de 96,750 livres pour les causes y contenues, notamment pour : — la continuation du nettoiement du hâvre de La Rochelle et l'enlèvement de la barre du port de Bayonne, — la construction

du pont de Moulins, — la réparation de celui de Gien, des turcies, levées et autres ouvrages publics dégradés par l'inondation de la rivière de Loire ; — commissions des trésoriers de France et départements faits par eux; — rôles et états des cotes à imposer d'office sur les contribuables et les préposés du 10e ; — états de répartition des sommes dues par les taillables pour frais de recouvrement, quartier d'hiver et ustensiles ; — rôles des tailles de chaque paroisse de l'Élection, etc.

C. 189. (Liasse.) — 203 pièces, papier (3 imprimées); 2 pièces, parchemin.

1737-1739. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Lettres patentes du Roi pour la levée des tailles, crues y jointes et deux sols pour livre, afin de pourvoir au rétablissement des chemins de la Généralité de Paris et des 19 autres ; — aux nouveaux ouvrages à faire aux ponts de La Charité-sur-Loire et de Gien ; — aux appointements et frais de l'inspecteur des manufactures établi à la douane de Paris, — à ceux de l'inspecteur de la foire Saint-Germain et des deux foires Saint-Denis ; — commissions de l'intendant et des sieurs Jean-François Mignet de Montigny et François Bertheraud de Longprez, trésoriers généraux de France ; — départements faits par eux des sommes portées aux lettres du Roi ; — ordonnances et rôles des cotes d'offices sur les contribuables; — rôles des tailles de chaque paroisse de l'Election de Provins.

C. 190. (Liasse.) — 193 pièces, papier (3 imprimées); 2 pièces, parchemin.

1740-1747. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Lettres patentes du Roi, ordonnant la levée des tailles et crues y jointes pour les dépenses ordinaires, — les quartiers d'hiver et le logement des troupes, — l'entretien, l'habillement et dépenses de la milice, etc. ; — commissions de M. Louis-Jean Berthier de Sauvigny, chevalier, conseiller du Roi en ses conseils, maître des requêtes ordinaires de son hôtel, intendant de justice, police et finance de la Généralité de Paris et des trésoriers généraux de France, grands voyers de cette généralité ;— département fait par eux de la somme de 101,780 livres, tant de principal que des accessoires, — états des collecteurs des paroisses et de ceux nommés d'office ; — ordonnances de modération de cotes, de radiation des rôles, etc.; — correspondance de l'intendant adressée aux officiers de l'Élection de Provins ; — rôles de tailles des paroisses, réduites à 55. (Les pièces des années 1741 à 1745 manqnent.)

C. 191. (Liasse.) — 191 pièces, papier (3 imprimées); 3 pièces, parchemin.

1748-1760. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Lettres patentes ordonnant, sur l'Élection de Provins, une imposition de 103,701 livres 12 sols, motivée principalement sur les frais considérables nécessités pour soutenir la guerre ; — départements faits par l'intendant et les trésoriers de France en la Généralité de Paris du principal de la taille, montant à 73,640 livres, du 10e ou 2 sols pour livre, à 8,334 livres, du taillon de la gendarmerie, 8,120 ; — des étapes des gens de guerre, 2,203 livres ; — de la part de l'Election dans la reconstruction du pont d'Orléans, 495 livres ; — des loyer et entretien de la pépinière de mûriers blancs de la paroisse de Fulvy, Election de Tonnerre, 12 livres; — des solde, armement et équipement des milices gardes-côtes, 59 livres 12 sols, etc.; — rôles des tailles de chaque paroisse de l'Élection de Provins, etc.

C. 192. (Liasse.) — 194 pièces, papier (3 imprimées) ; 3 pièces, parchemin.

1751. — Finances. — Levée des tailles. — Lettres patentes du roi Louis XV à M. Louis-Jean Bertier de Sauvigny, commissaire départi pour l'exécution des ordres de S. M. en la Généralité de Paris, aux président, trésoriers de France et aux élus, sur le fait des aides et tailles en l'Élection de Provins, pour qu'ils aient à imposer et faire lever les sommes portées auxdites lettres; — commission des intendant, trésoriers généraux et élus pour l'exécution de ces lettres; — départements faits par eux de la somme de 102,250 livres sur les paroisses de l'Élection ; — état de répartition de celle de 18,000 livres pour frais de quartier d'hiver, logement des troupes, entretien et autres dépenses de la milice; — rôles et états des cotes d'offices imposées sur les préposés du 20e et sur les fonctionnaires publics; — correspondance de M. Bertier de Sauvigny, adressée de Paris, Sens, Tonnerre et Sauvigny aux officiers de l'Election de Provins ; — rôles des tailles de chacune des paroisses de cette Election, etc.

C. 193. (Liasse.) — 138 pièces, papier (2 imprimées) ; 2 pièces, sur parchemin.

1754-1755. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Lettres patentes du Roi Louis XV, ordonnant la levée des tailles, taillon et autres impositions à percevoir sur les paroisses de l'Élection de Provins, montant ensemble à 102,550 livres, savoir : — pour le principal de

la taille et crues y jointes 71,933 livres; — pour le 10e ou 2 sols pour livre 8,321 livres; — pour le taillon de la gendarmerie 8,120 livres, etc.; — Commission de l'intendant, des Trésoriers généraux de France de la Généralité de Paris et des officiers de l'Élection; — état des noms des collecteurs; — rôles des cotes d'office des particuliers désignés par l'intendant; — département des sommes portées aux lettres royales; — état de répartition de 17,400 livres pour quartier d'hiver des troupes, entretien, habillement et autres dépenses de la milice; — rôles des tailles de chacune des paroisses de l'Élection de Provins, etc.

C. 194. (Liasse.) — 126 pièces, papier (2 imprimées), 2 pièces parchemin.

1756-1757. — Finances. — Levée des tailles. — Lettres patentes du Roi pour la levée des tailles, taillon, et autres natures de deniers ordonnés être imposés dans l'Élection de Provins; — mandements des Trésoriers de France généraux des finances et grands voyers en la Généralité de Paris, aux président, lieutenant et élus sur le fait des aides et tailles à Provins, leur ordonnant de travailler en toute diligence à l'assiette, imposition et département desdits deniers; — commission de l'intendant de la Généralité et de ses assesseurs à cet effet; — département fait par eux de la somme de 94,000 livres, savoir : — 63,688 pour le principal de la taille, au lieu de celle de 72,933 livres portée par les lettres patentes, attendu qu'il a plu au Roi accorder une diminution sur la taille de la Généralité, dont la part de l'Élection de Provins est de 8,245 livres; — pour les gages, appointements et solde des officiers et archers des maréchaussées créées par édit de mars 1720, y compris la solde et l'entretien de deux nouvelles brigades; — gages attribués au trésorier provincial du Hainaut, suivant les édits de décembre 1743 et du 15 mai 1745, 10 livres, etc.; — rôles des tailles de chacune des paroisses de l'Élection.

C. 195. (Liasse.) — 130 pièces, papier (2 imprimées), 2 pieces parchemin.

1758-1759. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Lettres patentes données par le Roi pour la levée des tailles et impositions diverses destinées à subvenir aux besoins de l'État; — commissions de MM. Louis-Jean Bertier de Sauvigny, intendant de justice, police et finances de la Généralité de Paris, François Mignot de Montigny, président des Trésoriers de France, François Mazois, président Trésorier de France, grands voyers en cette Généralité, pour l'exécution des ordres du Roi; — département et état de répartition de la somme de 102,245 livres imposée sur l'Élection de Provins, dont 87,995 livres pour le principal de la taille et crues y jointes; — 22,810 pour quartier d'hiver, et 14,946 livres 15 sols pour l'ustensile des troupes, y compris les frais de recouvrements, soit au total, 125,751 livres 15 sols; — rôle des tailles de chacune des paroisses de l'Élection, etc.

C. 196. (Liasse.) — 130 pièces, papier (2 imprimées), 2 pièces parchemin.

1760-1761. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Lettres patentes du Roi ordonnant, sur l'Élection de Provins, la levée d'une somme de 105,000 livres, motivée sur la durée de la guerre; — mandements des Trésoriers de France, généraux des finances; — commissions de l'intendant de la Généralité de Paris et de ses assesseurs, pour l'exécution des ordres du Roi; — département de la taille en principal et accessoires; — états de répartition du quartier d'hiver, de l'ustensile des troupes et de la capitation, celle-ci montant à 42,345 livres, frais de recouvrement compris, le tout à 186,267 livres, pour la part de l'Élection de Provins, dans le fonds destiné à la dépense d'établissement et ameublement de trois corps de caserne pour les Suisses de la garde de S. M., suivant l'arrêt du Conseil du 20 mai 1755; — rôles des tailles, du quartier d'hiver, et de la capitation de chaque paroisse de l'Élection, etc.

C. 197. (Liasse.) — 63 pièces, papier (1 imprimée), 1 pièce parchemin.

1762. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Lettres patentes du Roi; — mandements des Trésoriers de France généraux des finances; — commission de l'intendant de la Généralité de Paris et de ses assesseurs aux maire, échevins, syndics, marguilliers, manants et habitants de l'Election de Provins, pour l'exécution des lettres royales; — département de la somme de 102,000 liv., sur laquelle est à prendre, pour le principal de la taille, celle de 71,178 livres, réduite à 62,178 livres, attendu qu'il a plu au Roi accorder à l'Élection remise de 9,000 livres; — appointements, gratifications, supplément d'appointements, frais des ingénieurs et inspecteurs des ponts et chaussées, 245 livres; — rétablissement des chemins des vingt Généralités de pays d'Élection, et reconstruction des ponts de Tours et de Cé qui menacent ruine, 4,395 livres; — supplément d'appointements et frais de l'inspecteur établi à la douane de Paris, à cause de l'inspection sur la librairie; — rôles des tailles de chaque paroisse de l'Election comprenant les divers impôts mentionnés plus haut, ainsi que la capitation, etc.

C. 198. (Liasse.) — 66 pièces, papier (1 imprimée), 1 pièce parchemin.

1763. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Lettres patentes du Roi pour la levée des taille, taillon et autres deniers montant ensemble à 101,000 livres; — mandement des Trésoriers de France généraux des finances de la Généralité de Paris; — commission de l'intendant de cette Généralité et de ses assesseurs; — département de la taille, s'élevant en principal à 60,163 livres, et ainsi réduite par la remise de 10,000 livres accordée à l'Élection par Sa Majesté; — états de répartition des sommes affectées aux quartier d'hiver, logement et ustensile des troupes, ainsi qu'à l'entretien des milices gardes-côtes; — état des chevauchées faites par les officiers de l'Élection pour établir le département; — tableau des habitants de la paroisse Sainte-Croix de Provins, pour servir à la nomination des collecteurs; — rôles des paroisses de l'Élection comprenant en regard la répartition de la capitation et imposition pour les milices gardes-côtes, avec doublement de capitation pour les domestiques, etc.

C. 199. (Liasse). — 67 pièces, papier (1 imprimée), 1 pièce parchemin.

1764. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Lettres patentes du Roi Louis XV ordonnant à l'intendant, commissaire départi en la Généralité de Paris, aux présidents, Trésoriers généraux de France, au Bureau de ses finances établi en la même ville, et aux officiers sur le fait des aides et tailles de l'Élection de Provins, d'imposer et faire lever la somme de 104,450 livres pour le principal de la taille et crues y jointes; — commission desdits intendant, Trésoriers de France et officiers de l'Élection pour l'exécution des ordres du Roi; — département fait par eux du principal de la taille, — dixième, — taillon, — gages, — appointements et solde de la maréchaussée, etc., montant à 94,000 livres; — cotes d'office imposées sur plusieurs particuliers et fonctionnaires des paroisses; — rôles de la taille de chacune pour ces paroisses, etc.

C. 200. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1765. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Rôles des tailles, du quartier d'hiver et de la capitation imposés sur les paroisses de l'Élection de Provins. — Paroisse d'Augers : — taille 2,496 livres 6 sols 6 deniers, — quartier d'hiver 581 livres, — capitation 1,065 livres; — contribuables : — André Ruffier, laboureur, pour 126 arpents de terre et 2 arpents de pré dont il rend 500 livres, paiera 97 livres pour la taille, 22 livres 12 sols pour le quartier d'hiver et 41 livres pour la capitation; — Denis Thierry, laboureur, pour 219 arpents de terre et 3 arpents de pré dont il rend 860 livres, payera pour la taille 168 livres, 39 livres 4 sols pour le quartier d'hiver, et 70 livres pour la capitation; — nouveaux venus : — Jean Pougeois, manouvrier, taille 5 livres, — quartier d'hiver 23 sols, — capitation 40 sols; — Antoine Clément, pour la dépouille de 3 arpents de blé à lui appartenant estimés 30 livres, payera 6 livres, — 28 sols pour le quartier d'hiver, — et 40 sols pour la capitation; — cotes d'office : — le maître d'école, 4 livres 14 sols, etc.

C. 201. (Liasse.) — 62 pièces, papier (1 imprimée), 1 pièce parchemin.

1766. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Lettres patentes du Roi Louis XV, pour la levée des tailles, par lesquelles Sa Majesté mande à ses Trésoriers généraux que : — « si elle n'a pu se priver d'une partie « des impositions que supportaient ses peuples pendant la « guerre, elle a au moins cherché à en alléger le poids, en « faisant contribuer à la taille un grand nombre de ceux « qui en étaient exempts, en suspendant leurs privilèges; » — département de la somme de 105,410 livres, réduite à 90,400 livres en raison de la diminution accordée par le Roi à l'Élection de Provins; — état de répartition de la somme de 21,922 livres pour le quartier d'hiver des troupes, y compris les frais de recouvrement; — cotes d'office imposées par l'intendant de la Généralité de Paris sur différents particuliers; — rôles des tailles de chaque paroisse, comprenant en outre le quartier d'hiver et la capitation, etc.

C. — 202, (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1767. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Commission de l'intendant de justice, police et finance de la Généralité de Paris et de ses assesseurs pour l'exécution des lettres patentes du Roi; — département fait par eux des sommes à imposer sur l'Élection de Provins, montant à 96,975 livres, au lieu de 104,975 livres, en raison de la diminution de 8,000 livres accordée par Sa Majesté; — principal de la taille, 61,895 livres; — secours aux hôpitaux, 1,190 livres; — partie du payement de la pépinière de plants forestiers établie à Melun, 10 livres; — entretien des haras du royaume, 800 livres; etc. — répartition de la somme de 21,880 livres pour le quartier d'hiver, le logement des troupes et l'entretien de la milice; — cotes d'office; — rôles des tailles, de quartier d'hiver et de capitation imposés sur les paroisses de Beauchery à Maisoncelles. (Le rôle d'Augers manque.)

C. 203. (Liasse). — 28 pièces, papier.

1767. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts; — rôles comprenant aussi le quartier d'hiver et la capitation imposés sur les paroisses de Melz à Vulaines, Élection de Provins. — Renseignements sur la paroisse de Melz : principal de la taille, 1,725 livres, — quartier d'hiver, 390 livres, capitation, 710 livres ; — taillables : — les héritiers d'Aubin Gilquin, fils de Claude, laboureur, pour 283 arpents de terre, 2 arpents de pré et un arpent 25 perches de vigne, dont ils rendent à M. l'abbé Boucher et autres 1,365 livres, payeront pour la taille 181 livres 10 sols, pour le quartier d'hiver 40 livres 10 sols, et 71 livres pour la capitation ; — Amable Garnier, vigneron et collecteur, 8 livres 5 sols de taille, 10 sols pour le quartier d'hiver et 2 livres pour la capitation ; — exempts : M. l'abbé Boucher, prieur du lieu; — nouveaux venus : Ambroise Gaucher, — la veuve Étienne Denis, etc.

C. 204. (Liasse.) — 35 pièces, papier (1 imprimée), 1 pièce parchemin.

1768. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Lettres patentes du Roi Louis XV à l'intendant de la Généralité de Paris, commissaire départi pour l'exécution des ordres de Sa Majesté et à ses assesseurs, pour la levée des tailles et crues y jointes réduites à 92,642 livres ; — département de cette somme établi comme il suit : — principal de la taille, 66,060 livres; — taillon de la gendarmerie, 10,285 livres ; — maréchaussée, 3,305 ; — étapes des gens de guerre, 4,570 livres, etc. ; — état de répartition des impositions particulières et militaires comprises dans un second brevet du Roi, et montant à 35,280 livres ; — cotes d'office des particuliers de l'Élection désignés par l'intendant, notamment : — le sieur Grégoire de Saint-Maur, garde-marteau des Eaux-et-forêts, 15 livres ; — mademoiselle Rivot, fille majeure, 30 livres; — mesdemoiselles Pijon, 45 livres : — la dame veuve du sieur Privé ancien greffier du bailliage, 26 livres , etc., — rôles de la taille des paroisses d'Augers à Moutils, etc.

C. 205. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1768. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Rôles des paroisses, de Poigny à Vulaines, indiquant en marge la quantité de chaque taillable dans les impositions particulières, — au recto, la répartition de la capitation, le tout au marc la livre de la taille. — Renseignements divers sur les paroisses : — Poigny, 21 feux, 88 habitants, impôts, 1,500 livres ; taille, à 2 sols 10 deniers par livre pour les laboureurs et 2 sols 1 denier pour les petites exploitations; — biens ecclésiastiques : 196 arpents (terres, prés et vignes), estimés en revenu à 1,687 livres; — dîmes et moulins, 1,350 livres ; — taillables : Charles Germard, manouvrier, pour un arpent 80 perches de vigne, 2 arpents de clos et jardin dont partie en friche, 1 arpent de pré, et 40 perches de chenevière, etc., payera 10 livres 14 sols; — Claude Duront, tuilier, pour son exploitation, sa maison et autres héritages, 31 livres 10 sols; — Jacques Mignot, laboureur, collecteur de la paroisse, 80 livres 5 sols, etc.

C. 206. (Liasse.) — 33 pièces, papier (1 imprimée), 1 pièce parchemin.

1769. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts ; — lettres patentes du Roi ordonnant cette levée au même taux que l'année précédente ; — mandement des Trésoriers de France généraux des finances, signé : Masson, Durant, Le Couteulx de Vertron, Martin, Jourdain, J.-B. Delaselle, Boisneuf de Sennevières, Le Bonvallet, Le Roy de Valmont, etc., et Issaly, secrétaire ; — commission de l'intendant de la Généralité de Paris, de François Mazois et Etienne Mignot de Montigny, Trésoriers de France, pour l'exécution des ordres de Sa Majesté ; — état de répartition des impositions particulières et militaires montant à 36,498 livres 10 sols, sur lesquelles la ville de Provins et ses annexes payeront la somme de 6,925 livres; — cotes d'office ; — état statistique des paroisses de l'Élection indiquant : le nombre de feux et des habitants de chacune, — le principal de la taille, — les impositions particulières et militaires, — la capitation et les 4 sols pour livre, — le taux de la taille et de la capitation sur les revenus ou prix des baux, — la quantité de biens ecclésiatiques situés sur chaque paroisse et le revenu qu'ils produisent ; — rôles des paroisses d'Augers à Monceaux-lez-Provins, etc.

C. 207. (Liasse.) — 29 pièces papier.

1769. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Rôles des paroisses, de Moutils à Vulaines, portant l'indication des impositions militaires, de la capitation et l'énoncé sommaire des biens taxés. — Renseignements sur la paroisse de Moutils : — nombre de feux, 24; habitants 59; impôts de toute nature, 652 livres; taille à 2 sols 8 deniers par livre du revenu pour les laboureurs, et 2 sols pour les petites exploitations; — biens ecclésiastiques : 290 arpents en terres et prés valant 822 livres ; dîmes, 200 livres; — taillables : Gaspard Gouelle, laboureur, pour 180 arpents de terre, 10 arpents de pré, etc., dont il rend 700 livres, en payera 105, pour impositions particulières et militaires, 40 livres 13 sols — plus, pour capitation

48 livres; — François David, manouvrier, taille 8 livres 14 sols, impositions militaires, 3 livres 6 sols, capitation, 4 livres; — nobles et exempts : — M. Le Quay, seigneur de Moutils, etc.

C. 208. (Liasse.) — 32 pièces, papier (1 imprimée), 1 pièce parchemin.

1770. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Lettres patentes du roi Louis XV à l'intendant de la Généralité de Paris, aux Trésoriers de France et aux officiers de l'Élection de Provins, pour faire imposer et lever la taille fixée comme les années précédentes à 92,642 livres; — mandement des Trésoriers de France généraux des finances; — commission de l'intendant et de ses assesseurs faisant injonction : « de ne pas comprendre dans les rôles les « ecclésiastiques pour les biens d'Église qu'ils possèdent, « les nobles vivant noblement, les officiers des Cours su- « périeures, ceux des Bureaux des finances, les secrétaires « du Roi et officiers des grande et petites chancelleries « pourvus de charges auxquelles la noblesse est attri- « buée, etc.; » — département des sommes portées aux lettres de Sa Majesté, tant pour le principal de la taille montant à 66,060 livres, que pour le taillon de la gendarmerie et autres crues y jointes; — état de répartition de la somme de 35,735 livres pour les impositions particulières et militaires; — cotes d'office; — rôles de la taille des paroisses d'Augers à Monceaux-lez-Provins, etc.

C. 209. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

1770. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Rôles des paroisses de Moutils à Vulaines. — Renseignements sur la paroisse de Rupereux : nombre de feux, 26; habitants, 68; impôts de toute nature, 1,422 livres 12 sols; taille, à 3 sols 6 deniers pour les laboureurs, et 2 sols 8 deniers pour les petites exploitations; — biens ecclésiatiques : 185 arpents de terres et prés valant 484 livres; dîmes, 1,500 livres; — taillables : Jérôme Matelin, laboureur, pour 195 arpents de terre et 7 arpents de pré, dont il rend 746 livres 10 sols, en payera 120, pour impositions militaires 45 livres et 54 livres pour la capitation; — Brice Guyot, pour deux fermes dont il rend 1,500 livres, payera pour la taille 237 livres 10 sols, 83 livres 13 sols pour impositions particulières, et 107 livres pour la capitation; — exmpts : le curé, et M. de Champcenest, seigneur.

C. 210. (Liasse). — 33 pièces, papier (1 imprimée), 1 pièce parchemin.

1771. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Lettres patentes du Roi aux sieurs Louis-Jean Bertier de Sauvigny, intendant de justice, police et finance de la Généralité de Paris; Louis-Bénigne-François Bertier, maître ordinaire des requêtes de l'hôtel de Sa Majesté, adjoint aux Trésoriers de France, grands voyers de la Généralité de Paris, et aux officiers de l'Élection de Provins, pour qu'ils aient à imposer et faire lever sur les paroisses de leur ressort la somme de 92,642 livres, tant pour le principal de la taille et crues y jointes que pour le 10e ou 2 sols pour livre; — commission de l'intendant, de son adjoint et de ses assesseurs, à cet effet; — département de la somme précitée sur les paroisses de l'Élection; — état de répartition au marc la livre des impositions particulières comprises dans un 2e brevet du Roi, et montant à 35,787 livres 10 sols; — cotes d'office; — rôles de la taille de chacune des paroisses de l'Élection.

C. 211. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1771. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Rôles des tailles, du quartier d'hiver et de la capitation imposés sur les paroisses de Moutils à Vulaines, Élection de Provins. — Renseignements sur la paroisse de Sancy : nombre de feux 75, — habitants 220, — impôts divers, 3,332 livres 4 sols, — taille à 3 sols 4 deniers pour les laboureurs et 2 sols 9 deniers pour les petites exploitations; — biens ecclésiastiques : 292 arpents de terres et prés estimés 985 livres; dîmes, 2,200 livres; — taillables : — Antoine Moreau, laboureur, 71 livres, savoir, 29 livres pour les impositions particulières et 32 livres pour la capitation, au marc la livre de 8 sols 11 deniers; — Joseph Chantret, manouvrier, syndic de la paroisse, 15 livres 19 sols au total; — nouveaux venus : — Jacques Brulefer, manouvrier; — Nicolas Guillemard, maréchal, etc.; — exempts : le curé et les dames religieuses de la Charité.

C. 212. (Liasse). — 33 pièces, papier (1 imprimée), 1 pièce parchemin.

1772. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Lettres patentes prescrivant l'imposition de la taille et crues y jointes; — mandement des Trésoriers de France généraux des finances; — commission de l'intendant de la Généralité de Paris et de ses assesseurs portant que : « les prévôts, lieutenants et exempts des compa- « gnies de maréchaussée ne seront pas compris aux rôles, « mais pour la taille personnelle seulement, dont l'exemp- « tion leur est accordée dans le lieu de leur résidence, tant « qu'ils y demeureront, ne feront aucun acte de dérogeance « et n'exploiteront rien; que les habitants qui vou-

« dront déloger d'une paroisse pour aller demeurer dans « une autre, seront tenus de faire publier leur délogement « au prône, et de le faire signifier aux syndic et habitants « avant le 1er octobre qui précédera leur translation de do- « micile, etc. ; » — département des sommes à imposer sur les paroisses de l'Élection ; — état de répartition des impositions particulières et militaires s'élevant à 38,238 livres 10 sols ; — cotes d'office ; — rôles de la taille de chaque paroisse.

C. 213. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1772. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Rôles des tailles, quartier d'hiver et capitation imposés sur les paroisses de Mortery, — Moutils, — Poigny, — Provins, — Rouilly, — Rupereux, — Sancy, — Savins, — Soisy, — Sourdun, — Saint-Brice, — Sainte-Colombe, — Saint-Genets, — Saint-Hilliers, — Saint-Loup, — Saint-Mars, — Saint-Martin-des-Champs, — Saint-Martin-du-Boschet, — Saint-Sulpice, — Vanvillé, — Veillers (Villiers-Saint-Georges), — Véronges, — Vieilles-Maisons, — Voulton, — et Vulaines. — Renseignements sur la paroisse de Savins : nombre de feux, 161, — habitants, 479, — impositions diverses, 2,033 livres 16 sols, — taille, à 2 sols 6 deniers pour les laboureurs, et 1 sol 10 deniers pour les petites exploitations ; — biens ecclésiastiques : 61 arpents de terres, vignes et prés estimés en revenu 329 livres, dîmes 831 livres; — nouveaux venus : Antoine Fromond, et les héritiers d'André de Laage ; — exempts : le curé et M. de Culant, seigneur, etc.

C. 214. (Liasse.) — 33 pièces, papier (1 imprimée), 1 pièce parchemin.

1773. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Lettres patentes du roi Louis XV, sur le fait des aides et tailles, portant que : — « si le payement des rentes « et charges assignés dans les États de Sa Majesté ne lui « permettent point encore de diminuer la masse des impo- « sitions que supportent ses sujets taillables, elle ne cesse « du moins d'alléger leur fardeau par le retranchement et « la suppression des priviléges abusifs et inutiles, comme « aussi par l'établissement d'ateliers publics destinés à « ouvrir ou à perfectionner des communications impor- « tantes et à fournir des salaires et la subsistance à la classe « la moins aisée, etc.; » — commission de l'intendant de la Généralité de Paris, des Trésoriers de France, etc., aux syndics, collecteurs et habitants de la ville de Provins, pour faire exécuter les ordres du Roi ; — département des sommes à imposer sur les paroisses de cette Élection, fait par l'intendant de la Généralité de Paris et les Trésoriers de France; — état de répartition des impositions particulières; — rôles des tailles, sur formules imprimées, des paroisses d'Augers à Monceaux-lez-Provins.

C. 215. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

1773. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Rôles des paroisses de l'Élection de Provins (Moutils à Vulaines) ; impositions particulières ou militaires et répartition de la capitation au taux de 9 sols 2 deniers pour livre. — Renseignements sur la paroisse de Sourdun : nombre de feux, 167, — habitants, 460, — impositions, 7,610 livres; — biens ecclésiastiques : 1,592 arpents de terres, prés et vignes, estimés en revenu 5,821 livres, dîmes 2,300 livres, un moulin 500 livres, etc., total : 12,621 livres ; — taillables cotés d'office : la veuve Simon Pérot, 9 livres 10 sols; impositions militaires, 3 livres 16 sols ; capitation, 5 livres 5 sols ; — les détenteurs des prés de madame de Saint-Chamans, 221 livres 18 sols 6 deniers; impositions militaires 91 livres 18 sols ; capitation 100 livres ; — exempts : le prieur-curé du lieu, son vicaire, les administrateurs du collége de Montaigu, etc.

C. 216. (Liasse.) — 32 pièces, papier (1 imprimée), 1 pièce parchemin.

1774. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Lettres patentes ordonnant l'imposition et la levée des tailles sur l'Élection de Provins ; — mandement des Trésoriers de France généraux des finances aux président, lieutenant et élus sur le fait des aides en cette Élection, de travailler à l'assiette, imposition et département des deniers portés aux lettres royales ; — commission de l'intendant de la Généralité de Paris, trésoriers de France et élus, pour l'exécution des ordres ci-dessus, prescrivant : « Article XVIII. Le rôle sera fait par ordre alphabétique, « écrit sur du papier non timbré, d'écriture lisible, sans ra- « ture, chiffre, ni abréviation, avec une marge suffisante « pour y écrire, à côté des cotes, les payements : — à la fin « de chaque page les sommes seront arrêtées; etc. » — Département de la taille sur les paroisses de l'Élection par l'intendant de la Généralité de Paris et ses assesseurs; — état de répartition des impositions particulières et militaires dont la ville de Provins supportera 7,244 livres; — rôles des tailles des paroisses d'Augers, Beauchery, Bézalles, etc. à Monceaux-lez-Provins.

C. 217. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1774. — Finances. — Levée des tailles et autres im-

pôts. — Rôles des paroisses de l'Élection de Provins (Mortery à Vulaines). — Renseignements sur la paroisse de Saint-Brice : nombre de feux, 74; — habitants, 202; — impositions diverses, 2,641 livres, — taille, à 2 sols 7 deniers pour livre sur les laboureurs, et à 1 sol 11 deniers sur les petites exploitations; — biens ecclésiastiques: 716 arpents de terres, prés et vignes, évalués en revenu à 2,028 livres; — dîmes, 2,891 livres; — taillables : Antoine Hémot, syndic, 3 livres 19 sols; impositions particulières, 32 sols; capitation, 1 livre 16 sols; — Antoine Dulieu, laboureur, 67 livres 11 sols; impositions du second brevet, 26 livres 14 sols; capitation, 29 livres 10 sols; — Fiacre Curel, vigneron, 14 livres 18 sols, impositions particulières, 6 livres, capitation, 6 livres 10 sols; etc.; — domestiques: M. le curé payera pour sa servante 20 sols; — François Lariot, laboureur, pour deux servantes, 40 sols et pour un charretier même somme, etc.

C. 218. (Liasse.) — 32 pièces, papier (1 imprimée), 1 pièce parchemin.

1775. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Lettres patentes du roi Louis XVI à l'intendant de la Généralité de Paris, aux Trésosiers de France, etc., par lesquelles il leur mande que : « sa plus grande satis- « faction serait à son avénement au trône de pouvoir dimi- « nuer les impositions que supportent ses peuples; mais « que la nécessité de satisfaire aux dépenses qu'exigent la « sûreté de l'État, le payement exact des rentes et des char- « ges, ne lui permettent pas dans ce moment de suivre les « mouvements de son cœur, etc.; » — commission de l'intendant et de ses assesseurs envoyée aux habitants des villes, bourgs et paroisses de l'Élection de Provins, pour l'exécution des ordres du Roi, faisant : « très-expresses défenses aux « collecteurs d'imposer et lever plus grandes sommes que « celles contenues en ladite commission pour les objets y « énoncés, à peine d'être punis suivant la rigueur des ordon- « nances; » — département, par paroisse, de la somme de 92,642 livres montant de la taille; — état de répartition des impositions particulières et militaires — rôles des tailles de chacune des paroises de l'Élection d'Augers à Monceaux-lez-Provins;

C. 219. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

1775. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Rôles des paroisses de l'Élection de Provins (Mortery à Vulaines), comprenant la répartition des impositions accessoires et de la capitation. — Renseignements sur la ville de Provins : nombre de paroisses, 4 (Saint-Ayoul, Sainte-Croix, Saint-Pierre et Saint-Quiriace); — nombre de feux, 1,299; — impositions de toute nature, 33,835 livres 12 sols; — taux de la taille, à 4 sols 3 deniers pour livre du revenu pour les laboureurs, et à 3 sols pour les petites exploitations; — biens ecclésiastiques: 915 arpents de terres, prés et vignes y compris 140 maisons, pressoirs et moulins, estimés en revenu à 12,450 livres; dîmes, 7,130 livres; — exempts de tailles : M. Gilloton, président de l'Élection; — Étienne Ferrand, soldat invalide; — MM. de Saint-Paul, Hu, Huerne de La Brosse, de La Condamine, Massier, Drouet, Destanneries, tous chanoines de Saint-Ayoul; — M. Morel, officier chez le Roi, etc.

C. 220. (Liasse.) — 33 pièces, papier (1 imprimée), 1 pièce parchemin.

1776. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Lettres patentes du roi Louis XVI exprimant le regret de ne pouvoir encore diminuer les impositions: « occupée du soin de proportionner les dépenses qu'exi- « gent la sûreté de l'État et le payement des charges « avec les sommes que Sa Majesté impose sur ses peuples, « elle éprouve une douce sensibilité en voyant que le réta- « blissement de ses cours la met dans le cas de faire cesser « l'imposition établie pour subvenir au payement des gages « des cours et des conseils supérieurs; » — commission de l'intendant de la Généralité de Paris et de ses assesseurs pour l'exécution des ordres royaux; — département des sommes portées aux lettres patentes ci-dessus; — état de la répartition faite sur les paroisses de l'Élection de Provins d'une somme de 40,175 livres pour impositions particulières; — rôles de la taille des paroisses d'Augers à Monceaux-lez-Provins.

C. 221. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1776. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Instruction de l'intendant de la Généralité de Paris, pour les commissaires des impositions, divisée en deux parties, l'une concernant les opérations qui doivent précéder le département de la taille; l'autre, les opérations postérieures, et portant: « Article 1er. Les commissaires « généraux se rendront successivement dans les Élections « de leur département; ils assembleront les commissai- « res particuliers, pour leur délivrer leurs commissions, « l'instruction et les imprimés nécessaires pour rédiger leurs « opérations; ils se concerteront particulièrment sur les « changements qu'il pourrait y avoir à faire dans l'estima- « tion des terres, des grains et autres objets, etc. — « Rôles de la taille et des impositions accessoires des paroisses de Mortery à Vulaines.

C. 222. (Liasse.) — 34 pièces papier (1 imprimée), 1 pièce parchemin.

1777. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Lettres patentes du roi Louis XVI à son commissaire départi en la Généralité de Paris pour l'exécution de ses ordres, et à ses Trésoriers de France, par lesquelles Sa Majesté fait connaître que tout en maintenant la taille aux taux des années précédentes, elle a cependant cherché à en alléger le fardeau, notamment : « en procurant « des salaires et la subsistance aux journaliers qui travail« lent à l'ouverture et à la perfection des communications « vicinales, communications qui doivent successivement « vivifier les provinces et répandre dans toutes les parties « de l'État les richesses et l'abondance ; » — commission de l'intendant de ladite Généralité, des Trésoriers de France et des officiers de l'Élection de Provins, pour procéder à la levée des impôts; — état des commissaires chargés de préparer le travail dans chaque paroisse ; — département de la taille ; — état de répartition des impositions particulières et militaires montant à 42,840 livres; — rôles des paroisses d'Augers à Monceaux-lez-Provins; etc.

C. 223. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1777. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Rôles comprenant les impositions accessoires des paroisses de Mortery à Vulaines. — Renseignements sur la paroisse de Rouily : nombre de feux, 41, — habitants, 123, — taillables, 52, — impôts divers, 1,460 livres 8 sols; taux de la taille à 2 sols 5 deniers pour les laboureurs, et à 2 sols pour les petits cultivateurs ; — biens ecclésiastiques : 451 arpents de terre, prés et vignes évalués en revenu à 1,381 livres ; dîmes, 1,603 livres ; rentes, 322 livres ; — taillables cotés d'office : Nicolas Morin, perruquier à Provins, détenteur des 3/4 des dîmes du chapitre de Notre-Dame-du-Val, estimées 1,077 livres 10 sols, payera 134 livres 10 sols, 61 livres 5 sols pour les impositions du second brevet et 76 livres pour la capitation ; — Jean Arnoult, arpenteur, 9 livres 5 sols au total, dont 3 livres attribuées à l'industrie du contribuable ; — exempts : M. le curé, M. le marquis d'Hervilly, seigneur, faisant valoir le pressoir banal, etc.

C. 224. (Liasse.) — 33 pièces, papier, (1 imprimee)

1778. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Commission de M. Louis-Bénigne-François Bertier, chevalier, conseiller du Roi en ses conseils, maître des requêtes ordinaires de son hôtel, surintendant des finances, domaines et affaires de la maison de la Reine, et intendant de justice, police et finance de la Généralité de Paris ; de MM. Etienne Mignot de Montigny, Charles-François Gissey, Trésoriers de France, au bureau de cette Généralité et aux officiers de l'Election de Provins, pour l'assiette et imposition de la taille, crues y jointes, etc ; — département de ces impôts ; — état de répartition de la somme de 42,808 livres 10 sols, pour impositions particulières, dont la ville de Provins portera 7,667 livres ; — rôles des tailles des paroisses d'Augers à Monceaux-lez-Provins, etc.

C. 225. (Liasse.) — 30 pièces papier (1 imprimée).

1778. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Rôles de la taille et des impositions accessoires, consistant en quartier d'hiver des troupes et en capitation, répartis au marc la livre du principal, divisés en taille réelle appliquée aux maisons, exploitations de bois, moulins et usines ; — cens, rentes et droits seigneuriaux ; — dîmes et champarts ; — terres en propre ou à loyer ; — terres exploitées en corps de ferme, — et taille personnelle ; le tout comprenant : le revenu des maisons en propre ou données à loyer, un 1/4 déduit ; — des moulins et usines, aux mêmes titres ; — des terres données à loyer ; — contrats et rentes actives ; — industrie des commerçants, artisans et journaliers ; — industrie des fermiers ; — bénéfice résultant de l'exploitation des terres en propre, etc. (paroisses de Mortery à Vulaines). — Ordonnance de l'intendant de la Généralité de Paris pour la fixation de la solde des chefs et hommes de garnison employés au recouvrement des impositions, etc.

C. 226. (Liasse.) — 33 pièces papier (1 imprimée).

1779. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Commission de l'intendant de la Généralité de Paris et de ses assesseurs adressée aux maires, échevins, syndics, marguilliers, manants et habitants des villes, bourgs et paroisses de l'Élection de Provins pour l'exécution des lettres patentes du Roi qui leur enjoignent de faire asseoir et imposer sur cette Élection la somme de 92,642 livres, tant pour le principal de la taille et crues y jointes, que pour le 10e ou 2 sols pour livre ; portant, ladite commission, en son article XXVIII : « pour empêcher que les « collecteurs ne divertissent les deniers du Roi, enjoignons « aux maires, échevins et syndics, de les faire compter de « mois en mois et de tenir la main à ce qu'ils portent à la « recette, sans aucun retardement, les sommes dont ils se « trouveront redevables, et de s'en faire représenter les

« quittances; faute par lesdits collecteurs d'y satisfaire, les « maires, échevins et syndics en informeront le receveur « des tailles, qui les dénoncera au procureur du Roi de « l'Élection, pour faire leur procès en cas de divertisse- « ment, suivant la rigueur de la déclaration du Roi « du 7 février 1708, etc. » — Rôles des tailles et impositions accessoires des paroisses d'Augers à Monceaux-lez-Provins, etc.

C. 227. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1779. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Rôles des tailles et impositions accessoires des paroisses de Mortery à Vulaines, Élection de Provins. — Renseignements sur la paroisse de Sainte-Colombe : nombre de feux, 100, — habitants, 288, — taillables y compris les forains, 144; — biens ecclésiastiques : 473 arpents de terres, prés et vignes estimés en revenu 2,058 livres ; dîmes, 1,088 livres ; — taillables : — Pierre Brochard, laboureur, 117 livres; impositions du second brevet, 58 livres 2 sols; capitation, 69 livres 5 sols; André Rouet, vigneron, 9 livres 14 sols; impositions particulières, 5 livres 3 sols ; capitation, 5 livres 15 sols ; — Agnien Barreau, berger, 1 livre 9 sols ; impositions particulières, 14 sols ; capitation, 17 sols; — les détenteurs des dîmes de chanvre, 4 livres 17 sols au total; — exempt : l'abbé d'Andlau, seigneur, etc.

C. 228. (Liasse.) — 28 pièces, papier (1 imprimée), 1 pièce parchemin.

1780. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Lettres patentes du roi Louis XVI à l'intendant de la Généralité de Paris, commissaire départi pour l'exécution des ordres de Sa Majesté, aux Trésoriers généraux de France et aux président, lieutenant, etc., en l'Élection de Provins, pour imposer et faire lever sur les paroisses de cette Élection, les sommes portées auxdites lettres; — commission de l'intendant; — département de ces sommes, montant à 92, 642 livres pour la taille, et à 47,397 livres pour impositions particulières, sur lesquelles la ville de Provins paiera 15, 902 livres pour la première, et 8,134 livres pour les autres ; — Augers, 3,140 livres et 1,606 livres; — Beauchery, 2,720 livres et 1,391 livres; — Bazoches, 2,350 livres et 1,194 livres, etc. — Rôles des tailles et impositions accessoires des paroisses d'Augers à Lizines et Sognolles, etc.

C. 229. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

1780. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Rôles des tailles, impositions particulières et capitation des paroisses de Lourps à Vulaines. — Renseignements sur la paroisse de Melz : — nombre de feux, 132 ; — habitants, 437; — impositions, 3,259 livres ; — taux de la taille à 2 sols 6 deniers par livre du revenu pour les laboureurs, et 2 sols 1 denier pour les autres; — biens ecclésiastiques : 629 arpents de terres et prés estimés en revenu à 2,861 livres; dîmes, 350 livres; — coupe annuelle de 7 arpents 50 perches de bois, 1,290 livres; — taillables : Charles-Benoist, laboureur de M. l'abbé d'Osmont, comme prieur de La Fontaine-aux-Bois, 110 livres 18 sols; impositions du second brevet, 55 livres 6 sols; capitation, 66 livres 5 sols; — Nicolas Boisaubert, laboureur de M. l'intendant de Montauban, 101 livres 16 sols au total; — exempts : M. Terray, seigneur, le curé du lieu, l'abbé d'Osmont, etc.

C. 230. (Liasse.) — 34 pièces, papier (1 imprimée), 1 pièce parchemin.

1781. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Lettres patentes du Roi, mandant et ordonnant à l'intendant de la Généralité de Paris, aux Trésoriers en cette Généralité et aux officiers de l'Élection de Provins d'imposer et faire lever sur les paroisses du ressort la somme de 199,593 livres, savoir : pour la taille, 92,642 livres ; — impositions accessoires de la taille, 47,397 livres; — capitition, à 4 sols pour livre, 54,048 livres, — impositions accessoires de cette dernière, 5,506 livres ; — commission de l'intendant et de ses assesseurs pour l'exécution des lettres qui précèdent, arrêtant que : « les ecclésiasti- « ques, gentilshommes, seigneurs des paroisses et autres de « quelque qualité et condition qu'ils soient, ne pour- « ront être présents , ni s'entremettre à la confection du « rôle de la taille, soit par menaces, violences, voies « de fait ou autrement, sous les peines portées par les « ordonnances, arrêts et règlements; — le rôle sera fait « par ordre alphabétique de noms de famille, etc.; » — département par paroisse ; — état des commissaires nommés pour procéder aux opérations de la répartition; — rôles de la taille et des impositions accessoires (Augers à Maisoncelles).

C. 231. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1781. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Ordonnance de M. Louis-Bénigne-François Bertier, intendant de justice, police et finance de la Généralité de Paris, pour la fixation de la solde des chefs et hommes de garnison employés au recouvrement des impositions, « portant défense « auxdits chefs et hommes de rien prétendre pour les jours

« qu'ils auront été en route, ni pour le temps qu'ils auront « été dans les paroisses sans y travailler, ni d'exiger aucuns « ustensiles de la part des collecteurs ou de ceux chez qui « ils seront établis en garnison, mais seulement le logement et la place au feu. Leur défendons, sous peine de « concussion et de punition exemplaire, d'exiger ni même « de recevoir volontairement aucune nourriture, vin ou « autre boisson, de la part des collecteurs ou contribuables, etc ; » — rôles des tailles et impositions accessoires des paroisses de Melz à Vulaines.

C. 232. (Liasse.) — 32 pièces, papier (1 imprimée), 1 pièce parchemin.

1782. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Lettres patentes du Roi à l'effet de faire imposer et lever sur l'Election de Provins une somme égale à celle de l'année précédente ; — commission de l'intendant de la Généralité de Paris et de ses assesseurs pour l'exécution de ces lettres, « faisant défense aux geôliers d'exiger des « collecteurs et autres emprisonnés pour le fait des tailles « aucun droit d'entrée, de bienvenue ou de sortie ; de prendre plus d'un sou par jour de gîte et geôlage pour ceux qui « couchent sur la paille, 3 sous de ceux qui ont un lit particulier, et 1 sou 6 deniers de ceux qui couchent deux ; « de retenir auxdits prisonniers leurs hardes et ustensiles « pour leurs droits et leurs vivres, ni de les empêcher d'envoyer quérir leurs vivres et nécessités où bon leur semblera, à peine de 50 livres d'amende et de restitution, etc. ; » — département de la taille en principal ; — impositions accessoires ; — capitation et 4 sols pour livre ; — rôles des tailles et de toutes ces impositions pour chacune des paroisses de l'Election de Provins (Augers à Monceaux-lez-Provins).

C. 233. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1782. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Rôles de la taille et des impositions accessoires des paroisses de Mortery à Vulaines, Élection de Provins. — Renseignements sur la paroisse de Saint-Hilliers : — nombre de feux 98, — habitants 288, — impositions diverses 2,765 livres 5 sols ; — taux de la taille à 3 sols 7 deniers par livre du revenu pour les laboureurs, et 2 sols 4 deniers pour les petits cultivateurs ; — biens ecclésiastiques : — 743 arpents de terres et prés valant 2,138 livres de revenu ; dîmes 2,731 livres, coupe annuelle de 15 arpents de bois 3,200 livres, rentes 169 livres ; total 8,238 livres ; — taillables : — Thomas Bourbonneux, laboureur, 93 livres 15 sols ; — impositions du 2e brevet, 51 livres 19 sols ; — capitation, 58 livres 2 sols ; — Nicolas-Bernard Guillaume, fermier 155 livres 13 sols ; — impositions particulières, 86 livres 5 sols ; — capitation, 96 livres 10 sols, etc. ; — exempts : — le comte d'Ossun, — le curé du lieu, — l'abbaye de Jouy, — le marquis d'Hervilly, — et l'hôpital général de Provins.

C. 234. (Liasse.) — 23 pièces, papier (1 imprimée), 1 pièce parchemin.

1783. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Lettres patentes du roi Louis XVI, pour faire imposer et lever sur les contribuables aux tailles de l'Élection de Provins la somme de 195,067 livres, et enjoindre à l'intendant de la Généralité de Paris d'y procéder : — « conformément à ce qui est prescrit par l'article IV du règlement du 16 avril 1643, soit en la ville et chef-lieu de « ladite Élection, soit en son hôtel, soit au Bureau de cette « Élection, avec les officiers d'icelle, sur lesquels sa voix « prévaudra, le plus justement et également que faire se « pourra, par un seul département, sur les villes, bourgs « et paroisses qui en dépendent, après néanmoins qu'il « aura pris la connaissance la plus exacte des facultés, biens « tenus, possessions et industries des habitants, etc ; » — commission dudit intendant, des Trésoriers de France et des élus de Provins ; — département des impositions à percevoir en exécution des ordres du Roi ; — rôles des tailles des impositions accessoires et de la capitation des paroisses d'Augers à Monceaux-lez-Provins.

C. 235. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1783. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Rôles des tailles et impositions accessoires des paroisses de Mortery à Vulaines, Élection de Provins. — Renseignements sur la paroisse de Saint-Loup-de-Nand : — nombre de feux 150, — habitants 456, — impositions 3,793 livres 8 sols, — taux de la taille à 3 sols 7 deniers pour livre du revenu pour les laboureurs, et à 2 sols 10 deniers pour les petites exploitations ; — biens ecclésiastiques : — 501 arpents 75 perches de terres, prés et vignes, évalués 1,537 livres ; dîmes 2,112 livres ; — un moulin 400 livres ; — taillables : — François Bridou, laboureur, 151 livres 17 sols ; — impositions particulières, 151 livres 7 sols ; — capitation, 92 livres 4 sols ; — Jacques Mignot, aussi laboureur, 226 livres 8 sols ; — impositions du second brevet 113 livres 4 sols ; — capitation, 137 livres 19 sols, etc. ; — exempts : — M. de Saint-Phal, seigneur, le curé et le prieur du lieu.

C. 236. (Liasse.) — 30 pièces, papier, 1 pièce parchemin.

1784. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Lettres patentes du roi Louis XVI « à son amé et féal

« conseiller en ses conseils, maitre des requêtes ordinaire « de son hôtel, commissaire départi pour l'exécution des « ordres de Sa Majesté en la Généralité de Paris, le sieur « Bertier, à ses amés et féaux conseillers les présidents Tré- « soriers généraux de France au Bureau des finances établi « à Paris; et à ses chers et bien amés les présidents, lieu- « tenant et élus sur le fait des aides et tailles en l'Élection « de Provins, pour leur ordonner d'imposer et faire lever « sur les contribuables aux tailles de cette Élection la som- « me de 190,756 livres, » savoir : — pour la taille 88,642 livres ; — impositions accessoires de la taille, 45,542 livres ; — pour la capitation, y compris les 4 sols pour livre et les impositions établies au marc la livre de la capitation, 56,652 livres ; — rôles des paroisses d'Angers à Monceaux-lez-Provins, etc.

C. 237. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1784. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Rôles des tailles et impositions accessoires des paroisses de Mortery à Vulaines, Élection de Provins. — Renseignements sur la paroisse de Saint-Mars : — nombre de feux 39, — habitants 117, — impositions 3,570 livres 8 sols; — biens ecclésiastiques : — 225 arpents de terres et prés valant en revenu 935 livres, — dîmes 1,650 livres; — taillables : — Louis Couësnon, charron, 13 livres 13 sols; impositions du 2e brevet, 6 livres 17 sols; capitation, 8 livres 6 sols ; — Louis Despinat, manouvrier, 12 livres 10 sols; impositions du second brevet, 6 livres 5 sols; capitation, 7 livres 12 sols; — Jean-Baptiste Levasseur, maitre d'école, 4 livres 14 sols au total ; — domestiques : — le curé, pour un domestique et une servante, payera 2 livres 8 sols; — Brice Robey, un charretier et une servante, 3 livres 12 sols; — Pierre Bourginne, un charretier et une servante, 3 livres 12 sols, etc.

C. 238. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1785. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Rôles des tailles, des impositions accessoires et de la capitation des paroisses d'Augers, — Beauchery, — Bazoches, — Bezalles, — Boisdon, — Cerneux, — Chalautre, — Chalmaison, — Champcenest, — Champcouelle, — Chenoise, — Courchamp, — Courtacon, — Courtevroust et Vieux-Champagne, — Cucharmoy, — Everly, — Flaix, — Frétoy, — Gimbrois, — Gouaix. (Le rôle de cette paroisse indique que 12 maisons ont été incendiées le 3 octobre 1784.) — Hermé, — Léchelle, — Lescherolles, — Lizines et Sognolles, — Lourps, — Maisoncelles, — Les Marets, — Melz, — Le Mériot et Monceaux-lez-Provins. (Les lettres patentes du Roi, la commission de l'intendant et le departement des impositions manquent.)

C. 239. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1785. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Rôles des tailles et impositions accessoires des paroisses de Mortery à Vulaines, Élection de Provins. — Renseignements sur la paroisse de Villiers-Saint-Georges : nombre de feux 81 ; habitants 207, impositions diverses 6,623 livres; taux de la taille à 4 sols 3 deniers pour livre du revenu des cultivateurs, et à 1 sol 10 deniers pour les petites exploitations ; — biens ecclésiastiques : 413 arpents de terres et prés évalués en revenu à 2,805 livres; dîmes 4,171 livres ; — taillables : Claude Angenost, laboureur, 54 livres 4 sols ; — la veuve Claude Bégis, fermière, 272 livres 12 sols; impositions du second brevet 137 livres; capitation 165 livres 15 sols, etc.; — cotes à obole : la veuve Pierre Hugues, indigente ; — Michel Dunet, manouvrier indigent ; — exempts : M. de Bellejoyeuse, seigneur ; — M. Boursier, curé du lieu ; — domestiques : M. de Bellejoyeuse, un garde-chasse, un jardinier, un domestique, deux servantes, 9 livres 12 sols, etc.

C. 240. (Liasse.) — 30 pièces, papier, 1 pièce parchemin.

1786. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Lettres patentes du Roi à son commissaire départi en la Généralité de Paris par lesquelles Sa Majesté fait connaitre que : « si elle ne peut parvenir à diminuer les « impositions que supportent ses peuples, elle trouve au « moins, dans les dispositions d'ordre et d'économie « suivies constamment pour le gouvernement de son « royaume, la certitude d'augmenter de plus en plus « la prospérité et d'accroître l'aisance de ses sujets ; « que, d'un autre côté, veillant sans cesse sur les mal- « heurs et les besoins du moment, le Roi s'empressera « toujours de secourir ceux de ses sujets qui auront souffert « dans leurs récoltes, leurs biens ou leurs personnes, par « l'intempérie des saisons. Les secours les plus abondants « sont versés sur celles des provinces qui avaient le plus « souffert de la rigueur de l'hiver et des inondations, etc.; » — rôles des tailles, impositions accessoires et capitation des paroisses d'Augers à Monceaux, Élection de Provins.

C. 241. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1786. — Finances. — Levée des impôts. — Rôles des tailles, impositions accessoires et capitation des pa-

roisses de Mortery à Vulaines, Élection de Provins. — Renseignements sur la paroisse de Véronges : — nombre de feux 79; — habitants 174; — impositions 2,766 livres 16 sols ; — biens ecclésiastiques : — 198 arpents de terres et prés, plus un moulin, valant en revenu 1,033 livres ; — dîmes 1,772 livres ; — taillables : — Pierre Berlin, laboureur, 237 livres 17 sols; impositions du deuxième brevet, 119 livres; capitation 145 livres 19 sols ; — Louis Dumur, meunier et dîmeur, 72 livres 3 sols ; impositions particulières, 36 livres 3 sols; capitation, 44 livres 6 sols ; — Jacques Brouin, sabotier, 10 livres 14 sols, au total ; — Louis Narret, maréchal, 20 livres 3 sols ; — Claude Joseph Perche, manouvrier, 11 livres 12 sols ; — Jean Verdier, 44 livres 10 sols ; — Pierre Vignot, 21 sols, etc.

C. 242. (Liasse.) — 37 pièces, papier (1 imprimée), 1 pièce parchemin.

1787. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Lettres patentes du Roi à ce sujet; — commission de M. l'intendant de la Généralité de Paris à MM. Jacques-Augustin-Hébert de Hauteclair et Charles-François Gisseys, Trésoriers de France, etc., pour l'exécution des ordres contenus en ces lettres ; — département de la taille en principal, impositions accessoires et capitation, montant ensemble à 190,750 livres, fait par l'intendant et les Trésoriers de France ; — rôles des tailles imposées sur chaque paroisse de l'Élection de Provins, comprenant les impositions accessoires ou du second brevet, ainsi que la répartition de la capitation (Augers à Moutils.) — Cotes d'office imposées sur MM. : — Le Franc de Sainte-Haulde, maître particulier des eaux-et-forêts de Provins, pour sa maison estimée 200 livres, à 1 sol 10 deniers; taille personnelle : propriété de sa maison 1/4 déduit, 150 livres ; pour sa charge de maître particulier, évaluée, déduction faite du 100[e] denier et autres charges, 800 livres, total 950 livres, à 1 sol et 48/100[es], payera 58 livres ; — le sieur Boudier, lieutenant de la maîtrise (logé chez son père), taille personnelle, bénéfice de sa charge évaluée 240 livres, à 1 sol, payera 12 livres, etc.

C. 243 (Liasse.) — 65 pièces, papier.

1787. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Rôles des tailles, impositions accessoires et capitation des paroisses de Poigny à Vulaines, Élection de Provins : — ordonnances de l'intendant de la Généralité de Paris pour la répartition d'une somme de 1,500 livres dont le Roi a fait remise à l'Élection, pour être distribuée aux journaliers, aux vieillards, aux infirmes, aux malades et à ceux qui ont essuyé des pertes ou accidents notables. — Distribution : — la ville de Provins, 300 livres divisées entre 324 taillables ; — Fontaine-Riant, 15 livres, savoir : à Pierre Létan, vigneron, pour perte d'une vache 5 livres, et 10 livres aux plus indigents ; — Augers, 58 livres accordées à Charles Rousseau, charron, pour pertes et surcharge ; — Bazoches, 30 livres pour les plus indigents et ceux qui ont souffert de l'inondation ; — Courchamp, 30 livres au nommé Coullange, laboureur, pour perte de chevaux, etc.

C. 244 (Liasse.) — 33 pièces, papier (1 imprimée), 1 pièce parchemin.

1788. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Lettres patentes du Roi, portant : « qu'en affectant le produit des tailles au payement des arrérages de « l'emprunt de 6,000,000 autorisé par son édit du mois de « mai 1787, Sa Majesté a ordonné que, dans la proportion « des extinctions successives de ces arrérages, la taille serait diminuée graduellement d'année en année, à compter « du premier janvier 1791, jusqu'à concurrence de ces « 6,000,000; qu'ainsi les taillables peuvent compter avec « confiance sur une diminution d'impôt qui leur est assurée « à compter d'une époque fixe par une loi solennelle ; et « qu'enfin, non content de diminuer la quotité de la taille, « le Roi a encore voulu alléger le poids de cette imposition « par l'espoir d'une plus juste répartition, en étendant à « toutes les provinces de son royaume l'établissement des « assemblées provinciales, etc. » — Commission de l'intendant de la Généralité de Paris et de ses assesseurs pour l'exécution des lettres ci-dessus ; — département de la taille en principal, impositions accessoires et capitation, s'élevant au total à 190,770 livres; — rôles des tailles des paroisses d'Augers à Monceaux-lez-Provins, etc.

C. 245. (Liasse.) — 31 pièces, papier (2 imprimées).

1788. — Finances. — Levée des tailles et autres impôts. — Ordonnance de l'intendant de la Généralité de Paris, fixant à 3 livres par jour la solde de chaque chef de garnison, à 30 sols celle des hommes employés au recouvrement des impositions dans l'Élection de Provins, et disposant en outre : « dans les paroisses de 50 feux, ou « d'un moindre nombre, il ne pourra être envoyé qu'un « chef de garnison; dans les paroisses de 50 feux et « au-dessus jusqu'à 100, il ne pourra y être envoyé en garnison qu'un chef et un homme, etc. » — État des chefs et hommes de garnison à employer dans ladite Élection, en conséquence de l'ordonnance ci-dessus; — rôles des tailles, impositions accessoires et capitation des paroisses de Mortery à Vulaines.

Élection de Rozoy.

C. 246. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 31 feuillets.

1776. — Tableau de la situation des paroisses de l'Élection de Rozoy, portant fixation de la taille imposée pour l'année 1777, montant à 135,003 livres, dont 62,412, y compris le sol pour livre, pour les impositions particulières et militaires. — Ville et paroisse de Rozoy, seigneur : le chapitre Notre-Dame de Paris ; — 284 feux, — 136 chevaux, — 80 vaches, — 900 bêtes à laine ; — jardins, clos et chenevières, 31 arpents ; — terres labourables, 1,240 arpents, — prés 91 arpents, — pâtures 1 arpent, — vignes 6 arpents ; total 1,369 arpents ; — taille personnelle : — industrie des laboureurs 1,560 livres, — des commerçants 13,286 livres, — des artisans 5,090 livres ; — des journaliers 1,287 livres, etc.

C. 247. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 32 feuillets.

1782. — Tableau de la situation des paroisses de l'Élection de Rozoy dont la taille a été portée à 137,203 livres, sur lesquelles la somme de 62,525 livres a été répartie pour les impositions particulières et militaires, et celle de 87,545 livres pour la capitation. — Seigneurs de la paroisse d'Argentières, l'abbé de saint-Pierre de Chaumes ; — de Beauvoir, M. de Glatigny ; — de Châtres, M. le duc de Penthièvre ; — de Courpalay et de Fontenay, M. le duc d'Ayen ; — de Guérard et de Pommeuse, M. Langlois ; — de La Houssaye, M. Gigault de Crisenoy ; — du Plessis-Feu-Aussoux, le marquis de Chevry ; — de Lumigny, M. le comte de Mun ; — de Nangis, le marquis de Guerchy, etc.

C. 248. (Carton.) — 8 pièces, papier.

1790. — Minute du rôle des tailles de la paroisse de Chaumes, procès-verbaux de situation, mutations à opérer sur ce rôle et correspondance ; — détail des biens des taillables, de leurs facultés et industries, avec la répartition des autres impositions accessoires, au marc la livre de la taille ; — nobles et exempts : l'abbé Rigaud, seigneur abbé de Saint-Pierre du lieu, — le séminaire, — le curé, — M. Agasse, propriétaire du fief de Maurevert, — M. Desfontaines, auditeur des Comptes, à Paris, — M. Lesourt, conseiller du Roi, élu en l'Élection de Rozoy, — M. Gaudet, maréchal des logis, officier commandant la maréchaussée de Chaumes, etc.

C. 249. (Carton.) — 18 pièces, papier.

XVIIIe siècle. — Notes sur la nature, la contenance et le revenu du territoire de neuf paroisses de l'Élection de Rozoy : — Tigeaux, — Touquin, — Tournan, — Vaudoy, — Verneuil, — Voinsles et Le Breuil, — Vilbert, — Villegagnon, — Villeneuve-la-Hurée.

C. 250. (Carton.) — 4 pièces, papier.

1786-1787. — Comices agricoles. — Réponses des comices de l'Élection de Rozoy aux questions de la Société royale d'agriculture de Paris, et règlement imprimé des comices agricoles de la Généralité de Paris. — Première assemblée du comice de Rozoy, tenue au château de Nangis, chez M. le marquis de Guerchy ; — noms de ses membres, des députés et cultivateurs présents. — École royale d'agriculture établie à La Rochette, près Melun ; — copie du procès-verbal de la remise faite par les membres du bureau des enfants-trouvés de Paris à M. Moreau, directeur des fermes du Roi en la ville de Melun, correspondant de la Société royale d'agriculture, seigneur de La Rochette, de 24 enfants abandonnés, de l'âge de 10 à 14 ans, pour être employés aux différents travaux agricoles convenus entre la Société et lui, etc.

Élection de Sézanne.

C. 251. (Carton.) — 8 pièces, papier.

1787. — Conversion de la corvée en prestation en argent. — Copies de rôles et répartition des sommes représentant la contribution de la corvée des communautés de Mont-dauphin, — Montolivet, — La Celle et Montenils ; pour, lesdites sommes, être imposées en exécution de l'arrêt du Conseil d'État du 26 février 1788, et suivant le mandement de la Commision intermédiaire provinciale du 8 mars même année.

Élection de Troyes.

C. 252. (Carton.) — 84 pièces, papier.

1775-1789. — Travaux de routes. — Contribution représentative de la corvée. — Copies de rôles et répartition des sommes faisant le montant de cette contribution pour les communautés de Bonsac, — Chalautre-la-Grande, — Fontaine-sous-Montaiguillon, — Louan, — Saint-Martin-Chennetron et Villegruis ; — requêtes adressées à messire Gaspard-Louis Rouillé d'Orfeuil, chevalier, grand-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, intendant de justice, police et finances en la province et frontière de Champagne, par divers habitants de Chalautre, au sujet de cette contribution et pour être déchargés de la taille, comme ayant fait couvrir en tuiles des bâtiments qui l'étaient en paille ; — ordonnances de l'intendant ; etc.

Assemblées provinciales et Bureaux intermédiaires (Ile-de-France).

C. 253. (Registre.) — In-folio, papier, 196 feuillets.

1787-1790. — Procès-verbaux des séances de l'assemblée préliminaire du département de Meaux, établie par le roi Louis XVI, suivant son règlement du 8 juillet 1787, en exécution de l'édit de création des assemblées provinciales du mois de juin précédent. — Installation et division en bureaux, — discours de M. l'abbé de Saluces, président; — rapport sur les voies de communication, — sur le commerce de la Brie, — sur les anoblis, — sur les priviléges des maîtres de postes, etc. — Transcription de lettres patentes; — déclaration des droits de l'homme et du citoyen; — proclamation du Roi sur un décret de l'assemblée nationale pour la constitution des municipalités, etc.

C. 254. (Registre.) — In-folio, papier, 197 feuillets.

1787-1790.—Commissions intermédiaires de Meaux. — Procès-verbaux des séances établies en exécution des édits et règlements de juin et juillet 1787; — défrichement de la prairie d'Isles-lez-Villenoy; — entretien des chemins; — pépinières et plantations; — taille et impositions; — réclamations des paroisses pour l'exécution de travaux urgents, etc.

C. 255. (Registre.) — In-folio, papier, 125 feuillets.

1788. — Procès-verbal des séances de l'assemblée complète du département de Meaux; — analyse de mémoires présentés sur les voies de communication, — sur le commerce,— sur l'impôt, — sur les communes; — vœux émis pour l'amélioration de la situation du royaume, — la suppression de la capitainerie de Monceaux, — l'éducation des abeilles, — les élèves de chevaux, etc.

B. 256. (Registre.) — In-folio, papier, 103 feuillets.

1789-1790. — Procès-verbaux des séances de la Commission intermédiaire du département de Meaux; — arrêtés, délibérations et observations sur les réclamations des paroisses et des particuliers; — réparations aux églises de Fublaines et de Montry; — entretien des chemins; — ateliers de charité; — épidémie d'Armentières; — contribution patriotique; — démolition des maisons situées sur le pont de Meaux, sous la surveillance de M. Mallet, élève des Ponts et chaussées, etc.

C. 257. (Registre.) — In-folio, papier, 78 feuillets.

1790. — Procès-verbaux des séances de la Commission intermédiaire du département de Meaux, contenant transcription des lettres patentes du roi Louis XVI; — enregistrement des décrets de l'assemblée nationale; — logement des gens de guerre; — abolition des dîmes; — réformation provisoire de la procédure criminelle; — rachat des droits féodaux; — signature des assignats; — abolition de la noblesse héréditaire; — foires franches; — élection des juges-consuls, etc.

C. 258. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1788-1789. — États des municipalités du département de Meaux, dressés en exécution du règlement du Roi du 8 juillet 1787; le premier, contenant les noms des membres de chaque municipalité; le second, contenant la liste des membres de l'assemblée dudit département, Clergé, Noblesse et Tiers État; — des membres de la Commission intermédiaire; — des membres honoraires et l'état des paroisses qui composent les six arrondissements du département de Meaux. — Députés: clergé, M. de Saluces, président; — noblesse, M. d'Aguesseau, seigneur de Vincy-Manœuvre; — Tiers État, Dubuat, avocat à Meaux; — Petit de Rutel, maître de poste au même lieu, etc.

C. 259. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1788. — Commission ou Bureau intermédiaire du département de Meaux. — Travaux publiés: — entretien des routes et chemins; — devis et procès-verbal d'adjudication de travaux à exécuter sur la route de Meaux à Melun, pour terrasses et prolongement de châssis à faire sur les accotements dans la partie comprise entre Meaux et la justice de Nanteuil.

C. 260. (Carton.) — 10 pièces, papier.

1788-1790. — Travaux communaux. — Correspondance des députés du Bureau intermédiaire de Meaux au sujet des réparations de l'église de Vaires; — procès-verbal de visite du ru de Rutel; — requête des habitants de Villenoy auxdits députés, afin d'obtenir l'amélioration de ce cours d'eau et d'éviter les inondations dont ils sont victimes, par suite de son mauvais état.

C. 261. (Carton.) — 22 pièces, papier

1787-1790. — Droits d'usage et de pâturage; —

requêtes et mémoires présentés aux députés de la Commission intermédiaire du département de Meaux; — délibération des habitants d'Isles-lez-Villenoy, plan et état des contenances des biens communs d'Isles, sur lesquels ces habitants, ainsi que ceux de Condé et d'Esbly, ont des droits d'usage; — extraits d'anciens titres portant règlement et confirmation desdits droits, notamment copie d'un acte du 7 octobre 1394, par lequel noble homme Guiot de Mailly, écuyer, vend à maître Jean Meunier, clerc du Roi en sa Chambre des Comptes à Paris, l'hôtel, manoir et seigneurie d'Isles-sous-Villenoy, assis sur la rivière de Marne, etc.

C. 262. (Carton.) — 35 pièces, papier.

1788-1789. — Prêts de grains et distribution d'arbres fruitiers aux particuliers dont les récoltes ont souffert de la grêle du 13 juillet 1788; — demandes des municipalités et des particuliers; — états de distribution; — reconnaissances et correspondance de la Commission intermédiaire du département de Meaux; — paroisses qui ont participé à la distribution de 304 arbres fournis par le sieur Lambert, pépiniériste à Coulommiers : — Marchémoret, 40; — Oissery, 75; — Silly-le-Long, 56; — Saint-Pathus, 75; — Longperrier, 58.

C. 263. (Carton.) — 102 pièces, papier.

1788. — Commission ou Bureau intermédiaire du département de Melun; — impositions; — délibérations des habitans des paroisses, portant nomination d'adjoints aux membres des municipalités pour les aider dans la répartition de l'impôt; — nominations de collecteurs et correspondance : le tout conformément à l'arrêt du Conseil d'État du 8 août 1788, portant règlement sur les formes de l'assiette et la répartition des impositions par les assemblées provinciales, de département et municipales.

C. 264. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1788. — Travaux publics; — devis et procès-verbal d'adjudication des travaux à exécuter au chemin de Melun à Corbeil par Le Mée, Boissise-la-Bertrand, Sainte-Assise et Saint-Port, sur une longueur totale de 2,060 toises, dont 101 toises en pavé de grès et 1,959 toises en empierrement; — le devis dressé par le sieur Boitard, sous-ingénieur du département, et le procès-verbal d'adjudication par MM. les députés composant le Bureau intermédiaire de Melun, dont les noms suivent : — marquis de Bézemont, — président Fraguier, — de Courteilles, — de La Ribellerie — et Maria.

C. 265. (Carton.) — 15 pièces, papier.

1788-1790. — Impositions locales; — frais de procès; — correspondance entre la Commission intermédiaire de l'Ile-de-France, celle du département de Melun et la municipalité de Boissise-la-Bertrand, au sujet du payement des frais d'un procès soutenu contre le sieur Joubert, substitut du procureur fiscal et ancien fermier du seigneur; — tableau des contribuables et délibérations municipales auxquelles ont pris part MM. Parent, curé de la paroisse, — C. P. Marillier, syndic, — Louis Legrand, — Jean David, — Louis Darlot, membres de la municipalité; — Sébastien Coutan, adjoint, et plusieurs autres habitants de Boissise.

C. 266. (Carton.) — 19 pièces, papier.

1788-1790. — Travaux communaux; — réparations du presbytère de la paroisse de Champdeuil; — actes d'assemblée des habitants; — requête présentée aux députés de la Commission intermédiaire de l'Ile-de-France; — devis estimatif des travaux, plans, dessins et correspondance; — oppositions de plusieurs habitants de Champdeuil et propriétaires de biens fonds situés sur ce territoire contre la construction projetée d'un nouveau presbytère, ou la restauration de l'ancien, conformément à certaines délibérations auxquelles ils n'ont pas concouru : — parmi ces opposants figure le sieur Jean-Pierre Le Cointre, l'aîné, grand messager de l'université de Paris, officier du point d'honneur, premier propriétaire, après le seigneur, de biens-fonds en la paroisse de Champdeuil.

C. 267. (Carton.) — 11 pièces, papier.

1789-1790. — Travaux communaux; réparations du pavé de la ville de Melun; — devis, procès-verbal d'adjudication des travaux, correspondance entre la municipalité, les députés composant la Commission intermédiaire de l'Ile-de-France et le Bureau du département de Melun. — Copie d'une lettre écrite par M. le directeur général des finances à M. Bertier, intendant de la Généralité de Paris, pour lui rappeler qu'aux termes de l'article 2 de l'édit de juin 1787 qui établit les assemblées provinciales, toutes les dépenses à la charge des provinces ou communautés doivent être, suivant leur nature, délibérées ou suivies, approuvées ou surveillées par les assemblées provinciales ou leurs commissions intermédiaires, etc.

C. 268. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1789-1790. — Impositions locales; — établissement

des réverbères dans la ville de Melun et dans ses faubourgs; — répartition des sommes imposées par arrêt du Conseil d'État du 11 juillet 1786 pour le payement de ces réverbères; — rôles dressés par François-Gabriel Gitton de La Ribellerie, écuyer, conseiller du Roi, maire de ladite ville; — Antoine-François de Rozière, avocat en Parlement, notaire au châtelet de Melun, lieutenant de maire; — Louis-Aspais Amyot, conseiller du Roi, premier échevin; — Joseph Gerzat, aussi conseiller du Roi, échevin; etc., en présence de M. Thomas-Martin Lacore, commissaire nommé à cet effet par messieurs du Bureau intermédiaire du département de Melun, suivant leur ordonnance du 2 mai 1789. — Cette répartition a été faite à raison de 15 sols par toise de façade donnant sur les rues.

C. 269. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1787. — Instructions pour l'assemblée préliminaire du département de Montereau et Nemours, convoquée dans la ville de Montereau le 13 octobre, d'après les ordres du roi Louis XVI et sous la présidence de M. le comte d'Haussonville, chargé de faire connaître les intentions de Sa Majesté aux onze membres nommés par l'assemblée provinciale préliminaire, pour former avec lui la première moitié des vingt-quatre députés dont ladite assemblée de département doit être composée.

C. 270. (Registre.) — In-folio, papier, 20 feuillets.

1787-1788. — Procès-verbaux des séances de l'assemblée intermédiaire du département de Montereau et Nemours. — Installation sous la présidence de M. le comte d'Haussonville; — composition des arrondissements; — hommages rendus par le corps de ville de Montereau à l'assemblée réunie au couvent des Pères Récollets; — rapports sur la taille, — les commissaires aux impositions, — la suppression des capitaineries, — la vicinalité, etc.

C. 271. (Carton.) — 10 pièces, papier.

1788-1789. — Correspondance entre les députés composant la Commission intermédiaire de l'Ile-de-France et le Bureau du département de Montereau sur l'emploi des revenus provenant des biens communaux de la paroisse de Châtenay; renseignements et copies de titres desquels il résulte que ces revenus étaient destinés par les religieux de Sainte-Colombe-lez-Sens, donateurs des biens qui en font l'objet, à l'acquit des charges locales, savoir: deux tiers pour Châtenay et un tiers pour Gravon.

C. 272. (Carton.) — 3 pièces, papier

1787. — Assemblée du département des villes de Rozoy, Provins et Coulommiers; — instructions pour l'assemblée préliminaire du premier de ces départements, convoquée dans la ville de Rozoy le 13 octobre 1787, d'après les ordres du Roi; — minutes de procès-verbaux de ses séances et de celle de l'assemblée complète tenue également à Rozoy le 4 novembre suivant, sous la présidence de M. le marquis de Montesquiou-Fesenzac, chevalier des ordres du Roi, etc.

C. 273. (Registre.) — In-folio, papier, 152 feuillets.

1787-1789. — Procès-verbaux des séances des diverses assemblées du département de Rozoy, Provins et Coulommiers; — discours du marquis de Montesquiou-Fesenzac, président; — demande de surséance à l'exécution d'une sentence rendue pour la démolition de l'hôtel de ville de Provins; — règle à suivre pour parvenir à une juste répartition de la capitation sur les nobles et privilégiés du département; — les arpenteurs commissionnés par l'intendant de la Généralité de Paris autorisés par l'assemblée provinciale de l'Ile-de-France à continuer leurs opérations; — démissions des sieurs Cugnières et Lesueur-Florent, entrepreneurs des ponts et chaussées, pour l'exécution du reste de leurs baux; — proposition d'un prix en faveur du particulier qui s'appliquerait le plus à l'éducation des abeilles; — distribution de béliers anglais accordés au département, etc.

C. 274. (Registre.) — In-folio, papier, 243 feuillets.

1787-1790. — Correspondance et transcription des lettres patentes et édits du Roi relatifs au département de Rozoy, Provins et Coulommiers; — répartition de la taille, maintien des commissaires aux impositions dans leurs fonctions; — nominations de membres pour la confection des rôles; — états du prix des grains vendus sur les principaux marchés à envoyer à la Commission intermédiaire; — déclaration des droits de l'homme et du citoyen; — réforme de l'ordre judiciaire; — défense aux agents de l'administration et à tous fonctionnaires publics de rien recevoir à titre d'étrennes, gratifications, vin de ville, etc; — formation des nouvelles municipalités dans toute l'étendue du royaume, etc.

C. 275. (Carton.) — 33 pièces, papier

1787-1790. — Aperçu sur la forme des convocations

d'arrondissement pour la nomination d'un représentant à l'assemblée départementale et correspondance de la Commission ou Bureau intermédiaire du département de Rozoy; — lettre de l'intendant de la Généralité de Paris, par laquelle il annonce à M. de Montesquiou, président de l'assemblée de ce département, l'envoi de M. de Modérat, commissaire général des impositions, et du sieur Grata-Lefèvre, secrétaire-greffier, afin de donner à l'assemblée les connaissances les plus complètes sur tout ce qui est relatif à cette matière; — proposition faite par les députés composant la Commission intermédiaire de l'Ile-de-France au Bureau intermédiaire de Rozoy de supprimer les protocoles dans la correspondance journalière, afin d'abréger le temps.

C. 276. (Carton.) — 36 pièces, papier.

1790. — Travaux publics; — construction d'un chemin de Planoy à Vaudoy; devis, détails estimatifs, profils, dessins et procès-verbal d'adjudication dressé au Bureau intermédiaire du département de Rozoy; — notes et correspondances relatives à la dépense de construction et d'entretien de divers autres chemins, notamment de ceux de Tournan à Meaux par Neufmoutiers, — de Melun à Meaux, — de Rozoy à Coulommiers par Mauperthuis, etc.

C. 277. (Carton.) — 23 pièces, papier.

1789. — Travaux publics; — construction d'un chemin de Guérard à la route d'Allemagne; procès-verbal d'adjudication de travaux dressé par le Bureau intermédiaire de Rozoy, composé de messire Bochart de Champigny, chanoine, agent de MM. du chapitre de l'église de Paris, seigneurs de Rozoy, — Ricordel, prêtre, curé de Rozoy, procureur-syndic, — le marquis de Guerchy, — Jean Vilain, — Godefroy Lesourt et Pierre Baulant; — certificats d'à-compte délivrés au sieur Pierre Picard, adjudicataire, et correspondance.

C. 278. (Carton.) — 8 pièces, papier.

1789-1790. — Construction d'un chemin entre Chaumes, Fontenay et Mauperthuis; — devis, détails estimatifs et procès-verbaux d'adjudication de travaux; — entrepreneurs, les sieurs Jacques Mercier, manouvrier à Courpalay, et Jean-Louis Roger, de Fontenay, etc.

C. 279. (Carton.) — 25 pièces, papier.

1788-1790. — Construction d'un embranchement de chemin reliant Mauperthuis à Saint-Augustin et Pommeuse; — devis, détails estimatifs et procès-verbaux d'adjudication de travaux; — entrepreneurs: Étienne Ravillard, adjudicataire de la première partie sur une longueur de 618 toises, comprise entre le point d'embranchement sur la route d'Allemagne, par Rozoy et Voinsles, jusqu'à l'arceau qui précède celui de Nesles; — Simon Renou, adjudicataire de l'embranchement allant de Mauperthuis à Saint-Augustin; — Lefèvre de Launay, adjudicataire de la construction du pont à établir sur cet embranchement; — et Jean Valadon, chargé de l'extraction et du transport des pierres pour l'entretien du chemin de Coulommiers à La Ferté-sous-Jouarre.

C. 280. (Carton.) — 14 pièces, papier.

1788-1790. — Construction d'un chemin allant du poteau de La Fortelle à Lumigny; devis, détails estimatifs, procès-verbaux d'adjudication de travaux, et certificats d'à-compte délivrés par MM. Dausse, ingénieur en chef de la province de l'Ile-de-France en résidence à Paris, et Jean-Baptiste d'Herbelot, inspecteur des ponts et chaussées, ingénieur du département de Rozoy, au profit des sieurs Nicolas Soudan, — Lefèvre de Launay, — Jean-Louis Roger — et Simon Renou, adjudicataires de l'extraction et du transport des matériaux du prolongement de l'arceau construit primitivement sur le chemin de Rozoy à La Fortelle, etc.

C. 281. (Carton.) — 11 pièces, papier.

1788-1790. — Construction d'un chemin de Rozoy à Mauperthuis et aux bois de Blandureau; devis, détails estimatifs et procès-verbaux d'adjudication, dressés par les députés composant la Commission intermédiaire du département de Rozoy; — entrepreneurs: Nicolas Roch-Deslandes, — Edme Boucherat, voiturier à Courpalay, — Louis Charron, vigneron à Grand-Bréau, — et Didier Thomas, cultivateur à Amillis. — Lesdits procès-verbaux vus et approuvés par MM. Hennin et de La Noue, députés de la Commission intermédiaire de l'Ile-de-France; — certificats d'à-compte délivrés aux adjudicataires, correspondance, etc.

C. 282. (Carton.) — 6 pièces, papier.

1788. — Travaux communaux; — curage des ruisseaux du territoire de Lumigny; — requête des habitants aux membres du Bureau intermédiaire de Rozoy; — devis de travaux; — rapport de l'ingénieur Jean-Baptiste d'Herbelot;

— procès-verbal d'adjudication et correspondance. — Le prix total du devis, montant à 3,222 livres 10 sols 6 deniers, ne comprend pas l'arrachage des arbres de deux pieds de tour et au-dessus, non plus que l'essartage des bois et buissons, depuis l'arête des talus des ruisses jusqu'à huit pieds de distance, chaque propriétaire devant exécuter lui-même ce travail, ou le faire exécuter à ses frais, sur marchés particuliers.

C. 283. (Carton.) — 4 pièces, papier.

1789. — Commission ou Bureau intermédiaire du département de Sens et Nogent-sur-Seine; — payement des réverbères, seaux et pompes à incendie achetés par la ville de Bray-sur-Seine; — état des revenus et compte des recettes et dépenses de ladite ville, envoyés à la Commission intermédiaire de l'assemblée provinciale de l'Ile-de-France pour justifier de ce payement. — Il ressort de l'état des revenus de Bray que ses ressources étaient de 7,029 livres 8 sols 4 deniers, dont 2,565 livres provenant de moitié des octrois, suivant l'adjudication faite en l'Élection de Nogent au sieur Jacques-Blaise Colmet Daage; — les dépenses ordinaires et extraordinaires prévues s'élevaient à 4,656 livres 14 sols, sur quoi il y avait à prélever 300 livres pour l'entretien du pavé des entrées de la ville, et la réparation des murs et portes d'enceinte.

C. 284. (Carton.) — 2 pièces, dont un cahier de 24 feuillets, papier.

1790.— Compte rendu par la Commission intermédiaire provinciale de l'Orléanais des fonds mis à sa disposition pendant les années 1788, 1789 et 1790, pour subvenir à diverses dépenses, et lettre d'envoi de ce compte au Directoire du département de Seine-et-Marne; — lesdits fonds, provenant d'une addition faite en 1765 à la capitation, étaient destinés, d'après l'autorisation du Conseil d'État, à l'acquittement des dépenses d'administration; aux secours et dispositions de bienfaisance en faveur des pères de nombreuses familles, ou des habitants victimes de l'incendie, de la grêle et autres fléaux; au traitement des épidémies, épizooties, etc.

C. 285. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1789. — Finances. — Levée de la taille et autres impôts. — Rôles de la taille, des impositions accessoires et de la capitation des paroisses d'Augers à Melz (par ordre alphabétique). Élection de Provins, dressés par les syndics, membres des municipalités et principaux habitants, en présence des commissaires nommés à cet effet par les députés de la Commission intermédiaire de l'Assemblée Provinciale de l'Ile-de-France, et conformément au mandement des députés du Bureau intermédiaire du département de Rozoy et des officiers de l'Élection. — Paroisse d'Augers : taille, 2,959 livres 2 sols 6 deniers; impositions accessoires de la taille, 1,483 livres 6 sols 4 deniers; montant de la capitation, 1,840 livres 3 sols 4 deniers : total, 6,282 livres 12 sols 2 deniers. — Paroisse de Chenoise : taille, 4,066 livres 2 sols 6 deniers; impositions accessoires de la taille, 2,036 livres 7 sols 8 deniers; capitation, 2,526 livres 8 sols 4 deniers; total, 8,628 livres 18 sols 6 deniers; — exempts : M. d'Hervilly, seigneur du lieu, — l'Abbaye de Jouy, — la communauté de la Merci, etc.

C. 286. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1789. — Finances. — Levée des impôts. — Rôles de la taille, des impositions accessoires et de la capitation des paroisses de Mortery à Vulaines, Élection de Provins, faits et arrêtés par les syndics, membres des municipalités et principaux habitants, en présence de MM. de Frangeville, Gratta et Picault, commissaires. — Paroisse de Rouilly, taux de la taille réelle : maisons, 6 deniers; — moulins et usines, — cens, rentes et droits seigneuriaux, — dîmes et champarts, — terres en propres ou à loyer, — terres exploitées en corps de ferme, 1 sol 6 deniers 5/8es; — taille personnelle à 1 sol; impositions du second brevet, taux : 10 sols 1/4 de denier pour livre de la taille; capitation, taux : 12 sols 3/4 pour livre de la taille; total du rôle, 4,855 livres 19 sols, etc.

C. 287. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1790. — Finances. — Levée des impôts. — Copie des lettres patentes du roi Louis XVI adressées à son amé et féal délégué général en l'Intendance de Paris, le sieur Hébert de Hauteclaire, aux présidents Trésoriers-généraux de France et aux officiers des aides et tailles dans les Élections de Rozoy, Provins et Coulommiers, ordonnant la levée d'une somme de 700,745 livres 1 denier; — commission générale des députés composant le Bureau intermédiaire du département de Rozoy et des président, lieutenant, assesseurs et élus en l'Élection de Provins, aux membres nés et électifs, composant les municipalités de cette Élection, pour l'exécution du décret de l'Assemblée nationale, sur les impositions, en date du 26 septembre 1789, portant : « que, dans les rôles, les ci-devant privilégiés seront « cotisés avec les autres contribuables, dans la même pro- « portion et dans la même forme, à raison de toutes leurs

« propriétés, exploitations et autres facultés. » — Répartition des impositions ordinaires pour les paroisses de l'Élection de Provins faite par lesdits députés etélus : MM. de Guerchy, président, Lecointe, Ricordel, Baulant, etc.; — rôles de ces impôts pour les paroisses d'Augers à Gouaix.

C. 288. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1790. — Finances. — Levée des impôts. — Rôles des impositions ordinaires pour les paroisses d'Hermé, — Léchelle, — Lécherolles, — Lizines et Sognolles, — Lourps, — Les Marets, — Maisoncelles, — Le Mériot, — Melz, — Mortery, — Montceaux-lez-Provins, — Moutils et Pierrelez, — Poigny, — Rupereux — et Rouilly, établis par les membres nés et électifs composant les municipalités, en vertu de la déclaration du Roi du 27 septembre 1789, et du mandement de MM. les députés du Bureau intermédiaire du département de Rozoy, ainsi que des officiers de l'Élection de Provins; — estimation des biens-fonds divisés en 3 classes : jardins et chénevières, — terres labourables ; — prés, pâtures, vignes, bois, et étangs. — Contribuables de la paroisse d'Hermé : M. le commandeur de Maserany, seigneur, coté à 589 livres 7 sols, — le curé, 28 livres, — la fabrique, 11 livres 4 sols, — MM. de l'Oratoire de Provins, 8 livres, — le prieur de Sainte-Colombe-lez-Sens, 65 livres 14 sols, etc.

C. 289. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1790. — Finances. — Levée des impôts. — Rôles des impositions ordinaires pour les paroisses de Saint-Brice, — Sainte-Colombe, — Saint-Genest, — Saint-Hilliers, — Saint-Loup, — Saint-Mars, — Saint-Martin-du-Bochet, — Saint-Martin-des-Champs, — Saint-Sulpice, — Sancy, — Savins, — Soisy, — Sourdun, — Vanvillé, — Véronges, Vieux-Maisons, — Villiers-Saint-Georges, — Voulton — et Vulaines, — arrêtés par les membres des municipalités de chaque paroisse, en présence des commissaires nommés à cet effet par les députés du Bureau intermédiaire du département de Rozoy, etc. — Contribuables de la paroisse de Sainte-Colombe : mademoiselle Du Dressier, dame du lieu, 59 livres 14 sols, « plus, pour la prestation représentative des travaux gratuits des routes, 3 livres 11 sols; » — M. Hénin, curé, 8 livres 19 sols; — MM. de La Charité-sur-Loire, 57 livres 19 sols; les dames de Jouarre, 52 livres 18 sols, etc.

C. 290. (Registre.) — In-folio, papier, 257 feuillets.

1790. — Finances. — Levée des impôts. — Rôles des impositions ordinaires de la ville de Provins, montant à 25,979 livres 9 sols 4 deniers, dressés par MM. Boudier, maire; Michelin, Rovigny, Louis Gaudin, Étienne Hublier, Antoine Pinard, Adrien Contant, Joseph Boyer fils, et autres, membres nés et électifs composant la municipalité de Provins, en présence de M. Amable-Jacques-Babée, commissaire. — Contribuables : les dames de La Joye-Villiers, pour 36 livres 19 sols; — l'abbé de Montier-La-Celle, 123 livres 15 sols; — M. Lefèvre, officier de l'Élection, 19 livres 13 sols; — la fabrique et la confrérie de la Conception de l'église Saint-Ayoul, 72 livres 18 sols; — le domaine du Roi, 70 livres 12 sols; — le sieur Jaucour, chapelain de Notre-Dame-du-Val, 3 livres 5 sols; — les Bénédictins de Longueville ayant une rente sur ceux de Provins, 10 sols; — Jacques-Germain Simon, notaire, 60 livres 4 sols; — Christophe Opoix, apothicaire et épicier, 80 livres 17 sols; — Charles Gergonne, arpenteur, 14 livres 6 sols; — André Catté, bourgeois, 57 livres 16 sols, etc.

C. 291. (Carton.) — 49 pièces, papier, (1 imprimée).

1765-1766. — Projet d'établissement de haras dans la province du Languedoc; — mémoires présentés à MM. des États par le comte de Brion, baron des États de Languedoc et de Vivarais, le vicomte de Polignac, M. Roger de Cabane, ancien mousquetaire, et le sieur Achard, lieutenant de dragons à la légion de Flandre; — plan d'administration; — état d'imposition d'une somme de 60,000 livres par année pour cet établissement; état des pâturages et des bestiaux de la province, comprenant les diocèses d'Agde, — d'Alais, — d'Alets, — de Béziers, — de Castres, — de Lavaux, — de Lodève, — de Mirepoix, — de Montauban, — de Mende, — de Rieux, — de Saint-Pons, — du Puy, — d'Usez, — et de Viviers.

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE D.

(Instruction publique, Sciences et Arts, Universités, Facultés, Collèges, Sociétés académiques.)

Collége du cardinal Lemoine.

D. 1. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 2 pièces, papier.

1386-1786. — Acte d'amortissement par le roi Charles VI des biens sis à Grisy, près Brie-Comte-Robert, acquis par David, évêque de Morène, en Écosse, pour l'entretien de pauvres écoliers de son diocèse en l'hôtel ou collége fondé à Paris par le cardinal Jean Lemoine; — bail à loyer de terres et prés situés au territoire de Villeneuve-le-Comte, fait au nom des grand-maître, prieur, curé, procureurs et boursiers théologiques dudit collége; extrait d'un aveu fourni au comté de Crécy, pour monseigneur Louis-Jean-Marie de Bourbon-Penthièvre, par les administrateurs du même collége.

D. 2. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 53 feuillets.

1526. — Collége du cardinal Lemoine. — Terrier de la seigneurie de Moulangis, au territoire de Saint-Martin-lez-Voulangis, en censive des régents, maîtres, boursiers et écoliers du collége du cardinal Lemoine, dressé de l'ordonnance de Gabriel, baron et seigneur d'Allègre, Saint-Just, Meillan, Saint-Dyé et Pussol, conseiller, chambellan du roi François Ier, et garde de la prévôté de Paris, commissaire en cette partie; — déclarants : — Denis Petit, laboureur à Voulangis; — Jean Becquet, fils de Collin; — Nicolas Rossignol, tonnelier; — Jean Deverdent, laboureur et meunier, tous demeurant audit lieu de Voulangis, etc.

D. 3. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 149 feuillets.

1606. — Collége du cardinal Lemoine. — Terrier des seigneuries de Moulangis (Voulangis en partie), Lutin, Bouleurs, Villiers-sur-Morin et La Pointe-de-Mauressart, appartenant aux grand-maître, prieur, boursiers et écoliers du collége du cardinal Lemoine; ledit terrier fait en vertu de lettres obtenues de Henri IV, roi de France et de Navarre; — déclarants : — Claude Lhuillier, laboureur à Voulangis; — Charles Mahé, laboureur à Bouleurs; — Claude Ledoux, vigneron à Villiers-sur-Morin, à cause de Jeanne Marguillier sa femme, etc.

Collèges de Beauvais et de Louis-le-Grand.

D. 4. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1787-1788. — Expéditions de déclarations passées au terrier de la seigneurie de Servon, en censive de madame Marie-Catherine de Lyonne, veuve de messire Michel-Archange Duval-Dumanoir, au nom et comme tutrice et ayant la garde noble du sieur Michel-Archange Duval-Dumanoir, son fils mineur, seigneur du comté de Servon et autres lieux; lesdites déclarations faites par maître Denis Bérardier, prêtre, docteur, grand-maître temporel du collége Louis-le-Grand et colléges y réunis; — bail à loyer du moulin de Cuisset, situé en la paroisse de Branles, cour, jardin et aceints, avec quatorze arpents de pré et aunaie.

D. 5. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 4 pièces, papier,

1291-1776. — Collége des Cholets réuni au collége Louis-le-Grand. — Dîmes du Jard, Aubigny et Montereau. — Lettres du roi Philippe IV (le Bel), roi de France, par lesquelles il permet à Pierre de Tyverny de vendre à gens ecclésiastiques toute la dîme qui lui appartient dans la paroisse du Jard, de *Albigny* (Aubigny) et de *Monsterel* (Montereau), près Melun; voulant, ledit roi, que les personnes auxquelles ces dîmes seront vendues les possèdent en mainmorte; — acte par lequel Pierre de Tyverny et Philippe, sa femme, vendent à messires Évrad de Noyentel et Gérard de Saint-Just, chanoines de Beauvais, exécuteurs du testament de feu Jean Cholet, cardinal et prêtre du titre de Sainte-Cécile, les dîmes susdites; — copie de ces actes, faite au XVIIIe siècle, et bail des mêmes dîmes.

Collége de Juilly.

D. 6. (Carton.) — 13 pièces, papier.

1766-1790. — Collége des Oratoriens de Juilly. — Baux à loyer des dîmes, terres et moulin de Juilly, ainsi que du moulin de Nantouillet dit de La Haire, appartenant aux Oratoriens à cause de leur maison de Juilly; ces baux consentis par Jean Poiret, supérieur, Laurent Danglade assistant, Louis Dupré, économe, Paul Gauthier et Claude-Charles-Joseph Mau, tous prêtres de l'Oratoire; — reconnaissances de sommes prêtées par les Oratoriens de Paris à ceux de Juilly, desquelles il résulte que ces derniers ont dû jusqu'à 350,000 livres, et correspondance de différents Pères au sujet desdits emprunts.

Collége de Montaigu.

D. 7. (Carton.) — 26 pièces, papier; 1 pièce parchemin.

1676-1770. — Bail à cens d'un terrain en pâture et jardin, contenant un arpent cinquante-sept perches et demie, en trois pièces, sises au territoire de Sourdun, fait par messire Gilbert-Charlemagne Gaudet, procureur du collége de Montaigu, à Paris; — bail à loyer des moulins de l'Étang et du Bassin au profit de Geneviève Rousseau, veuve de Paul Senart, vivant marchand à Sourdun, par maître Nicolas Biard, conseiller clerc au siége général de la table de marbre des eaux et forêts du palais, à Paris, et procureur non comptable du collége de Montaigu; — pièces de procédure entre la dame veuve Rousseau et Augustin Gillot, son sous-locataire du moulin du Bassin, pour cause de non-paiement, etc.

Collége de Navarre.

D. 8. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 2 pièces, papier.

1747-1782.—Procès-verbal de mesurage et bornage, avec figures, de la ferme, des terres et bois de Vincy, dressé à la requête de messire Jean-Baptiste Bernard, prêtre, docteur en théologie de la faculté de Paris et proviseur du collége royal de Champagne dit de Navarre, en sadite qualité de proviseur, seigneur haut justicier en partie de Vincy-en-Multien, par Nicolas Lainé, arpenteur royal au bailliage de Meaux, à la résidence du bourg de Saint-Fiacre; — baux à loyer de ladite ferme, par messire Pierre-Jacques de Turmenyes, prêtre docteur en théologie et grand-maître de la maison, société et collége royal de Navarre, Hugues-Antoine du Bertrand, principal. Yves-André Guillon de Kerenrun, proviseur, etc.

Collége des Oratoriens de Provins.

D. 9. (Registre.) — In-folio, 196 feuillets, papier.

1750-1789. — Recettes de la maison des Oratoriens de Provins, consistant en fermages à recevoir principalement sur les biens-fonds de la maladrerie de Croslebarbe, donnée à l'établissement, qui en fut dépossédé par l'édit du roi Louis XIV en date du mois de décembre 1672, au profit de l'ordre de Saint-Lazare. — Révocation de cet édit au mois de mars 1693; — les Oratoriens de Provins rentrent en possession des biens de la maladrerie de Croslebarbe, par arrêt du Conseil d'État du 12 juin de la même année.

D. 10. (Registre.) — In-folio, 97 feuillets, papier.

1738-1789. — Dépenses de la maison des Oratoriens: — comptes des sieurs Constant, Crespin et Opoix, successivement apothicaires du collége, dont M. de Coulange était supérieur; — des sieurs Farry et Lelorgne, bouchers; — de Chollet, Alaix et Jarry, boulanger; — Cardon, Ruy et Bureaux, chirurgiens; — Bessé, Billy et Gougeard, charpentiers; — Michel, Fauquet et Logré, épiciers; — veuve Michelin, imprimeur-libraire; — Rivost, médecin; — Lelong, Versaux, Letar, Berdugeon, Laval, Rousselet, marchands de bois, etc.

D. 11. (Carton.) — 29 pièces, parchemin; 12 pièces, papier.

1576-1790. — Immeubles et revenus. — Expédition

d'une déclaration passée au terrier de la seigneurie de Courchamp, en censive du seigneur baron du lieu, par messire Laurent Raulin, prêtre, supérieur de la maison et collége de l'Oratoire de Provins; — baux à loyer, à rentes et emphytéotiques, de fermes, terres, prés, dîmes et coupes d'herbe, faits notamment par MM. Philippe-Cyprien de La Mustière, — Grosseœuvre, — Jean-Baptiste Bégulle, — Pierre-Ignace Montenoise, — Claude-Hugues Boudin, — Philippe-Étienne de Lorne, — et Charles Roch-Marin Des Brosses, tous prêtres, supérieurs dudit collége; — extrait d'un acte de constitution de 240 livres de rente, au principal de 6,000 livres, par les chanoines de Notre-Dame de Pampon (Bretagne), au profit des Oratoriens de Provins.

COLLÉGE DE CLERMONT.

D. 12. (Carton). — 1 pièce, papier.

1668. — Union de la maladrerie Saint-Lazare de Brie-Comte-Robert au collége de Clermont. — Déclaration des héritages appartenant à la maladrerie Saint-Lazare, passée au terrier de la seigneurie d'Attilly, étant dans la censive de messire Claude de Bullion, chevalier, seigneur de Long-Chêne, Villiers, Panfou et dudit Attilly, par le révérend père Palu, prêtre religieux de la compagnie de Jésus, procureur du collége de Clermont.

COLLÉGE D'AMIENS.

D. 13. (Carton). — 1 pièce, papier.

1780. — Bail à loyer de huit arpents trois quarts de terres et prés situés à Montjay, Vineuil et environs, au profit de Martin Gouffé, fermier à Saint-Mesmes et de Nicolas Bichot, meunier du moulin de Juilly, y demeurant, par François Jourdain, contrôleur des rentes assignées sur l'ancien clergé, au nom et comme procureur d'Auguste-Dieudonné Fontaine et de Pierre-Jean-Baptiste Bullet, tous deux administrateurs du collége d'Amiens.

COLLÉGE DE CORBEIL.

D. 14. (Carton). — 2 pièces, papier.

1719-1789. — Copie de bail emphitéotique d'une ferme située à Villaroche, paroisse de Réau-en-Brie, fait au profit de Julien Laroche, laboureur à Fourches, par Jean-Baptiste Guinand, président et prévôt de la ville, prévôté et châtellenie de Corbeil, Nicolas Regnault, procureur au même siége et Eloy Petit, ancien notaire et procureur, tous trois exécuteurs testamentaires de feu Jacques Bourgoin de Corbeil, donateur de cette ferme en faveur du collége de ladite ville; — transport de moitié de ladite ferme par le sieur Clément Mouton, laboureur à Moissy-Cramayel, au nom et comme tuteur de Pierre-François Fournier, fils mineur de François Fournier et de Marie-Victoire Boutillier, ses père et mère, décédés, et autres.

ORATORIENS DE RAROY.

D. 15. (Carton). — 3 pièces, papier.

1787-1790. — Baux à loyer d'une grange, un hangar, terres, pâtures, prés, etc., sis à Murnoue-les-Momes, paroisse d'Ocquerre, faits au profit de Louis-Pierre Vincent, laboureur audit lieu, par messire Jean-Baptiste Legrand, prêtre supérieur de la maison de l'Oratoire de Raroy.

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE E.

(Féodalité, — Communes, — Bourgeoisie et familles. — Titres féodaux, Titres de familles, Notaires et tabellions, Communes et municipalités, Corporations d'arts et métiers, Confréries et sociétés laïques.)

TITRES FÉODAUX.

E. 1. (Registre.) — In-folio, papier, 231 feuillets.

1640-1641. — CANNES (Seigneurie de). — Censives. — Papier-terrier de la seigneurie de Cannes (tome 2, le tome 1er manque) : — Les Grands et Petits Murs, — La Forêt, — Les Ormeaux, — Le Basce, — Le Malhoste, — Le Puys : — Les Bordes de Cannes, en censive de messire Daniel Jouvenot, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, maison, couronne de France et de ses Finances, seigneur châtelain desdits lieux. — Censitaires : — Gabriel Ratel, emmineur au grenier à sel de Montereau ; — maître Antoine Martinet, greffier en la prévôté de La Grande-Paroisse et Mathurine Martinet, sa femme ; — Pierre Rillart, maître-savatier, demeurant au fort du château de Montereau ; — honorable homme Guillaume Pigeon, marchand, demeurant en la même ville ; — Christophe Mitaine, maître-taillandier ; — maître Claude Coquin, lieutenant et juge ordinaire au bailliage de La Chapelle-sur-Seine, demeurant à Châtenay, etc.

E. 2. (Registre.) — In-folio, papier, 42 feuillets.

1644-1641. — CHAPELLE-SUR-CRÉCY (Seigneurie de La). — Censives. — Terrier des héritages situés audit territoire, en censive de M. le marquis de Coislin, seigneur du lieu et engagiste du comté de Crécy. — Censitaires : — Marie Bergère, veuve de Toussaint Picard ; — Pierre Martin, vigneron à Ferrolles ; — Antoine Menant, laboureur ; — Pierre Ducharne, tisserand au même lieu ; — Thomas et Pierre Hardy, demeurant à Coulommes ; — Abel Pellé, vigneron à La Chapelle ; — Michel Saultreau ; — Jacques Corbye ; — et Claude Quillet, de Ferrolles ; — Claude Ménart, demeurant au Pont-au-Dame ; — Jean Leclerc, de Crécy ; — Jean, Philippe et Denis Martin, laboureurs et vignerons, demeurant à Libernon ; — Marie Picard, femme séparée de Clérambaut Salmon Jean ; — Leconte, vigneron à Montbarbin ; — Didier Gaulin, de même état, demeurant à Serbonne, etc.

E. 3. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

1470. — CROISSY (Seigneurie de). — Mouvance active. — Aveu et dénombrement du fief et seigneurie de Malvoisine-en-Brie, fournis par les prieur, religieux et couvent de l'église Sainte-Croix en la rue de La Bretonnerie à Paris, à messire Guillaume-Juvénal des Ursins, chevalier, conseiller du Roi, baron de Trainel, seigneur de Croissy-en-Brie ; « appartenant, ledit fief, aux sieurs avouants, « par l'acquisition qui leur en a été pieça faite par Guillaume Poret, et consistant en ung hostel et four, granche, « estables, court, puis, et jadis cave et coulombier tous « clos à présent de fosses à poisson, etc. », pour raison duquel fief a été baillé audit seigneur comme homme vivant et mourant maître Robert de La Motte, notaire du Roi au châtelet de Paris, etc.

E. 4. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

ièclc. — ESBLY (Seigneurie de). — Censives e

coutumes. — Fragment d'un titre-nouvel portant déclaration des héritages chargés de coutume, appartenant à N..... de Reilhac, à cause de Barbe de Vaudetar, sa femme, fille et héritière de N. de Vaudetar, conseiller du Roi en sa cour de Parlement, à Paris; lesdits héritages situés dans la seigneurie d'Esbly, en censive de noble et discrète personne maître Antoine Chambellan, seigneur du lieu, etc.

E. 5. (Registre.) — In-folio, papier, 497 feuillets.

1608. — Plessis-aux-Tournelles (Baronnie du). — Censives. — Terrier de la baronnie et seigneurie du Plessis-aux-Tournelles, paroisse de Cucharmoy, y compris ce lieu, Corberon, Vieux-Champagne, Le Boron et Limoreau, à Chenoise, ainsi que le Cens de Lourps, tenus en mouvance de haut et puissant seigneur messire Vincent Bouhier, intendant de l'ordre du Saint-Esprit, sieur de Baumarchais, baron du Plessis-aux-Tournelles et seigneur desdits lieux. — Censitaires : — Annibal Martin, laboureur à Chenoise; — maître Charles Versault, praticien, demeurant au Plessis-aux-Tournelles; — François Poisson, laboureur au Chesnoy-l'Abbé, paroisse de Cucharmoy; — le collége du cardinal Lemoine, de Paris, représenté par vénérables et discrètes personnes maîtres Éloy de Neufville et Louis Roche, procureurs de l'établissement, etc.

E. 6. (Registre.) — In-folio, papier, 535 feuillets.

1608. — Censives. — Terrier (1re partie) de La Chapelle-Saint-Sulpice, Vulaines, Coutevroust, Landoy-le-Vau, Mitoy et Maison-Rouge, dépendant de la baronnie du Plessis-aux-Tournelles, en censive de messire Vincent Bouhier, seigneur des lieux sus-énoncés. — Censitaires : — honorable homme Abraham Pothier, écrivain ordinaire du Roi en la marine du Ponent, sous la charge de M. l'amiral de France; — maître André Picard, notaire royal héréditaire au bailliage de Provins, en la branche de La Chapelle-Saint-Sulpice ; — Augustin Hyvert, sieur de La Grange-Rouge ; — Blaise Benoist, marchand hôtelier à Saint-Loup-de-Nô (Naud); — Claude Herbault, greffier des prévôtés de La Courouge et du châtel de Vieux-Champagne; — maître Denis Rousselet, prêtre curé de Pailly; — Étienne Bureau, laboureur à Landoy, etc.

E. 7. (Registre.) — In-folio, papier, 44 feuillets.

1608. — Censives. — Terrier (2e partie) de La Chapelle-Saint-Sulpice et dépendances. — Censitaires : — les églises et fabriques de La Chapelle-Saint-Sulpice; — de Saint-Médard de Vieux-Champagne, — et de Saint-Martin de Landoy; — la maladrerie de Close-Barbe; — Lié Pionnier, cordonnier à Donnemarie-en-Montois; — honorable homme Jean Moussier, archer des toiles de chasse, tentes et pavillons du Roi; — Ange Bourgoing, laboureur à Courton, paroisse de Saint-Loup; — demoiselles Marie et Nicolle de Viollaynes, filles et héritières de défunt Olivier de Viollaynes et de Simonne Bazin; — honorable homme Pierre Possot, apothicaire ordinaire des officiers de l'artillerie de France, demeurant à Provins; — Paul de Sourcy, boucher à La Chapelle-Saint-Sulpice; — noble homme maître Valentin Regnard, demeurant à Provins, etc.

E. 8. (Registre.) — In-folio, papier, 525 feuillets.

1608. — Censives. — Terrier de la seigneurie de Vulaines, La Fontenelle et Les Chaises, dépendant de la baronnie du Plessis-aux-Tournelles, en censive de haut et puissant seigneur messire Vincent Bouhier, conseiller du Roi, etc. — Censitaires : — Alin de Pleure, représenté par Jacques Rossignol, commissaire à la succession du feu sieur de Pleure; — Ayoul Gennard, laboureur à Vulaines; — dame Denise Truffé, veuve de feu honorable homme Robert Possot, vivant capitaine du charroi de l'artillerie du Roi; — noble homme maître Denis Flécher, lieutenant criminel de courte-robe au bailliage et siége présidial de Provins; — François Robert, laboureur à Hurtault, paroisse de Landoy; — maître Guillaume Ythier, notaire royal à Provins; — Josias Sainte, vigneron à Saint-Loup-de-Nô (Naud); — Jacques Lorin, mercier à Jouy-le-Châtel; — noble homme maître Josias Goron, avocat à la cour de Parlement de Paris, etc.

E. 9. (Carton.) — 2 pièces, parchemin.

XIVe siècle — Puisieux (Seigneurie de). — Droit d'aubaine. — Transaction entre noble homme Jean de Contereau, seigneur de Jossé et de Puisieux, au bailliage de Meaux, ainsi que des Tournelles en Valois, suivant procuration passée devant les bourgmestre, échevins et conseil de la ville de Bruxelles, d'une part, et messire Jacques de Genouillac, dit Gailyot, seigneur d'Acyer, chevalier des ordres du Roi et grand écuyer de France, d'autre part : au sujet des terres et seigneuries de Puisieux et des Tournelles, ayant appartenu à Michel Arttereau-Aubin, natif de la ville de Termonde. — Conventions : — lesdites seigneuries seront aliénées, et sur le prix à en provenir le sieur de Contereau « aura la somme de 2,000 écus, au prix que de « présent ils ont cours en ce royaume qui est de quarante « et cinq sols pièce, etc. »

E. 10. (Registre.) — In-folio, papier, 275 feuillets.

1584. — TILLOY (Seigneurie de). — Censives. — Terrier de la seigneurie de Tilloy, sise au territoire et paroisse de Vaudoy, contenant des extraits de celui de 1547. — Censitaires : — Charles de Louviers, sieur de Cornillon ; — Claude Châtelet, marchand, demeurant à Rozoy, à cause de Perrette Beauvillain, sa femme ; — François Langlois, couturier, comme acquéreur de la veuve Jean Duval, écuyer ; — Girard Janvier, de Provins, au lieu de Claude Aucourt, écuyer, seigneur de La Fortelle ; — Jean Bordereau, fils du Gros-Garçon ; — Jean Simonnet, cardeur, fils d'Antoine ; — la fabrique de Vaudoy ; — Jacques Pelon, l'aîné, demeurant à Courtavenel, pour demi-arpent de terre assis à La Planche-aux-Normands ; — Médard Moreau, de l'hôtel-Dieu, dit le Gueux ; — Robert de Fontaine, cordonnier, au lieu de son père, etc.

E. 11. (Carton). — 2 pièces, parchemin.

1322-1571. — Droits de justice, d'aubaine, d'épave et de voirie. — Contrat passé devant les notaires établis par Le Brotheron, écuyer, seigneur de Nolongues, garde de la prévôté de Jouy, par lequel messire Jean Aymery, licencié ès lois, avocat en Parlement, seigneur de Vaudoy, accorde à Jean Légeret, marchand tanneur en la paroisse de Jouy (le Châtel), certain droit de voirie pour construction faite par lui, audit lieu de Vaudoy, sur le rû de Révillon, près la halle du seigneur, etc. — Arrêt rendu en faveur du seigneur de Tilloy, par Eymon de Montigny, bailli de Meaux, sur les droits d'aubaine et d'épave.

TITRES DE FAMILLE.

E. 12. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1715. — ALBERT DE LUYNES. — Expédition du contrat de mariage de messire Louis-Joseph, comte d'Albert, gentilhomme de la chambre, lieutenant général des troupes et grand écuyer de S. A. électorale de Bavière, fils de défunt monseigneur Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse, pair de France, comte de Tours, chevalier des ordres du Roi, et de madame Anne de Rohan, d'une part ; avec demoiselle Marie-Honorine-Charlotte de Montigny, née princesse de Bergues, fille de défunt Philippe-François, prince de Bergues, gouverneur de Bruxelles, chevalier de la Toison d'or, lieutenant général de S. M. Catholique, comte de Grunberg, seigneur de Felay, baron d'Arquin, de Montigny, etc., et de dame Marie-Jaqueline de Lalaing, son épouse, d'autre part.

E. 13. (Carton.) — 1 pièce, parchemin, 1 sceau.

1598. — ALEAUME. — Lettres patentes de Henry IV, roi de France, par lesquelles il informe « le grand maître de France, « premier maître de son hôtel, et les contrôleurs de sa Chambre aux deniers, qu'il accorde à Louis Aleaume, seigneur « de Beaurepaire et de Rouilly, l'état et charge de l'un de « ses gentilhommes servants, pour y servir, l'avoir, tenir « et exercer, en jouir et user aux honneurs, profits, revenus et émoluments accoutumés qui appartiennent audit « état, tels et semblables que les ont et prennent les autres gentilhommes servants. »

E. 14. (Carton.) — 3 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier.

1784-1789. — ALLONVILLE (D'), seigneur de Verdelot, du Prieuré et de Replonges. — Censives. — Lettres à terrier obtenues en la chancellerie du palais à Paris par Armand-Jean, comte d'Allonville, baron d'Oysonville, maréchal des camps et armées du Roi, seigneur de Verdelot, La Roche, Vallery, Replonges, le prieuré de Notre-Dame de Verdelot et Loyé, situés dans l'étendue du bailliage de Château-Thierry, de Launoy-Renault, du pont de Verdelot, des Falaises, Thiercelieu et leurs dépendances, ressortissant au bailliage de Meaux ; — entérinement de ces lettres par les sieurs Pierre Pinterel de Louverny et Jean-Armand-Nicolas-Collinet de Rouge-Bourse, lieutenants généraux desdits bailliages ; — affiches et publications des lettres du Roi à Villeneuve-sur-Bellot, Bellot, Saint-Barthélemy, Montolivet, Verdelot et Viels-Maisons, etc.

E. 15. (Carton.) — 49 pièces, parchemin, 4 pièces, papier.

1637-1689. — Censives. — Baux à cens, surcens, coutumes et rentes, d'héritages situés au territoire de Verdelot, faits par messires René de Mosseron, chevalier ; — Jean-Louis Le Bascle, chevalier, marquis d'Argenteuil, seigneur de Pouy ; — Edme-François-Marcel d'Allonville, chevalier ; — Armand-Jean d'Allonville, chevalier, capitaine de carabiniers, plus tard lieutenant-colonel du même régiment, brigadier des armées du Roi, colonel du 5e régiment de chevau légers, maréchal des mêmes camps et armées, divisionnaire dans la 2e division des évêchés, procureur-général syndic des ordres du clergé et de la noblesse de l'Assemblée provinciale du Soissonnais : — tous successivement seigneurs de Verdelot, La Roche, Vallery, Replonges,

le prieuré de Notre-Dame, le pont de Verdelot, Launoy-Renault, Les Falaises, etc.

E. 16. (Plans.) — 2 pièces, papier.

XVIII[e] siècle. — Censives. — Fragments de plans parcellaires ou terriers de partie des territoires de Verdelot et de Montolivet, en censive de M. Armand-Jean, comte d'Allonville, et comprenant le hameau et les grands bois de Thiercelieu; — Lautinoult; — la Malmaison; — les étangs du moulin, — des Pivards, — des Dames, — de La Noue-Aubert, — du bois des Antes, et l'étang neuf. — Censitaires : — M. Philippe ; — M. de Villette ; — M. Claudin, au lieu de M. Genée; — M. de Giôry; — M. Maugé; — la dame Chantereau, etc.

E. 17. (Carton). — 10 pièces, parchemin; 40 pièces; papier, 1 plan.

1749-1755. — Lods et ventes. — Procédure entre messires Edme-François-Marcel d'Allonville, seigneur de Verdelot, La Roche, etc., et Charles Sallart de L'Ormoy, conseiller du Roi en sa Cour des Monnaies de Paris, refusant de payer les lods et ventes dus à M. le comte d'Allonville, sur la donation faite audit sieur Sallart de L'Ormoy par demoiselle Marie-Marguerite Cedon, fille majeure, de la ferme du Montcel, située dans la censive du seigneur de Verdelot. — Limites : contestations entre messires Armand-Jean, comte d'Allonville et Philippe-Guillaume Jaquier, vidame de Viels-Maisons, chevalier, seigneur de Bobigny, Belle-Assise, etc., conseiller honoraire en la grand'chambre du Parlement de Paris, au sujet des limites de leurs seigneuries respectives; — mémoires; — observations, répliques; — plan des lieux; — contentieux; — procurations ; — projet d'acte de foi et hommage, etc.

E. 18. (Carton) — 6 pièces, parchemin ; 10 pièces, papier.

1680-1770. — Mouvance passive. — Actes de foi et hommage, aveux et dénombrements des seigneuries de Verdelot, du pont de Verdelot et de Vallery, fournis par les seigneurs, à messire Antoine de Silly, chevalier des deux ordres du Roi, capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, gouverneur et lieutenant général pour S. M. au pays et duché d'Anjou, comte de La Rochepot, damoiseau de Commercy, etc. ; — à messire François-Michel Le Tellier, marquis de Louvois et de Courtanvaux; — à monseigneur le maréchal duc d'Estrées, gouverneur de Metz et du pays Messin, — tous trois barons et seigneurs châtelains de Montmirail ; — à monseigneur Antoine de Conflans, écuyer, seigneur de Viels-Maisons, — et à très-haut et très-puissant seigneur monseigneur Charles-Philippe d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse, etc., châtelain de Coulommiers.

E. 19. (Carton.) — 12 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier.

1480-1754. Mouvance active. — Actes de foi et hommage, aveux et dénombrements, fournis à messires Philippe de Ravenel, seigneur de Sablonnières, Villiers-sur-Marne, l'Epine-au-Bois, Vendières, etc. ; — Jacques de Ravenel, gentilhomme de la chambre du Roi, lieutenant de la compagnie d'hommes d'armes de monseigneur le duc de Vaudemont; — Edmond de Ravenel, baron de Vindé; — René de Mousseron ; — Edme-François-Marcel et Jean Armand d'Allonville, — tous successivement seigneurs de Verdelot ; — à cause des fiefs de Replonges, de L'Égrefin, du Bois-des-Antes, de Damville, de Rieux, de Hazeau et de Bailly, paroisse de Verdon, appartenant à François Despence; — Jean-Louis Le Bascle, marquis d'Argenteuil; — Louis des Marines, seigneur de Villeneuve-sur-Bellot ; — Denis Mauge et consorts; — messire Charles-François Ferdinand, marquis de Champagne, etc.

E. 20. (Carton.) — 3 pièces, papier.

XVI[e]-XVIII[e] siècles. — Inventaire des titres et papiers concernant les terres de Verdelot, — La Roche, — Launoy-Renault, — Vallery, — Le Prieuré, etc. — Partage par messire Philippe de Nantheuil, duc de Néry, entre messires Regnault et Louis de Néry, écuyer, — demoiselle Jeanne de Néry, veuve de Jean de Ther...., et demoiselle Valentienne de Néry, frères et sœurs. — « Échange et « permutation faite par Jean de Brie, écuyer, seigneur de « Sablonnières, de la terre de Varennes, avec maître Guil- « laume de Badouillis, greffier en la Chambre des Comptes, « pour et à l'encontre du fief, terre et seigneurie de Ver- « delot; — sentence et condamnation données au profit de « Charles de Brie, écuyer, seigneur de Boissy, contre Jean « de Brie pour le payement et continuation de 24 sols « et 3 setiers de blé, de rente, etc. »

E. 21. — (Carton.) — 10 pièces, parchemin; 44 pièces, papier.

1613-1772. — Acquisition des terres et seigneuries de Launoy-Renault et Replonges; — de Thiercelieu, paroisse de Montolivet, et fief Loué, près Montmirail; — de la métairie du Grand-Cornoult, en la paroisse de Viels-Maisons, par messires Edme-François et Armand-Jean, comtes d'Allonville, seigneurs de Verdelot; — lesdites

terres et seigneuries provenant de : — dame Louise-Anne-Élisabeth Le Basele d'Argenteuil, épouse de messire Joseph-Auguste de Chastenay, chevalier, comte de Lanty, seigneur de Sarrois en Bourgogne, près Chatillon-sur-Seine ; — demoiselle Jeanne-Louise-Caroline de Valory, dame de Thiercelieu et du fief du moulin de Loué, demeurant au château de Bourneuf, près Etampes ;— héritiers Despiettes de La Salles etc.,— Censiers de Launoy-Renault et Replonges ; — déclaration des logis, cour, jardins et accints, prés, terres labourables, bois taillis et autres héritages formant le domaine du Grand-Cornoult, etc.

E. 22 (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 1 pièce, papier.

1540-1777. — Mesurage fait par Pernot Martin, de la terre et seigneurie de Verdelot, appartenant à Gérard d'Athies ; — échange d'héritages situés au même territoire entre messire Armand-Jean, comte d'Allonville, colonel en second de la mestre-de-camp royale, seigneur de Verdelot et autres lieux, étant actuellement en son château de La Roche, d'une part, — et Pierre Bourguignon, l'aîné, manouvrier au Prieuré, — Claude et Antoine Cré, le premier demeurant à La Couarde et le second à Vendières ; — Louis Proffit ; — Jacques Bonnefoy et Jeanne Hiernard, veuve de Jacques Cré, sa belle-mère ; — Crépin Molet et Marie Laplaige, sa femme ; — François Petithomme et Nicole Poulain, sa femme ; — Claude Hiernard ; — Jean-Baptiste Lucas ; — Crépin Sandrin et Pierre Guigniot, laboureur, d'autre part, etc.

E. 23. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 1 pièce, papier.

1581-1599. — Amyot. — Bail à rente passé devant Sébastien Leclerc, notaire au châtelet de Melun, par honorable femme Jeanne Amyot, demeurant en la même ville, paroisse Saint-Aspais, au profit de Pierre Jacquelin, vigneron à Vaux-le-Pénil, d'un quartier de vigne assis au terroir de Vaux, en censive du fief de Gloise, et chargé de 3 doubles tournois de cens et de 5 sols tournois de rente ; — testament de Marguerite des Bourneaulx, veuve de Pierre Regnault, fille de Jean des Bourneaulx et de Jeanne Amyot, nièce de Jacques Amyot, évêque d'Auxerre.

E 24. (Registre.) — In-folio, papier, 302 feuillets.

1760-1780.— Angran d'Alleray, seigneur de Montry. — Censives. — Terrier de la seigneurie de Montry, des fiefs de La Tour-des-Moulins, des Hautes-Maisons, de La Morelle, des Carriers (Carreliers) et de Chien-Chiant, appartenant à messire Denis-François-Angran d'Alleray, procureur général au grand Conseil, conseiller honoraire en la Cour de Parlement de Paris, seigneur de Condé-Sainte-Libiaire, rivière du Morin, Montry et autres lieux, avec droits de justice, haute, moyenne et basse, — notariat, — château et manoir, — domaine, — garenne, — parc, — droits de cens et de rentes tant en argent qu'en vin, — poules et chapons, — lods et ventes, — saisines et amendes, — dîmes inféodées, — terrages,— corvées,— blairies (vaine pâture), — pressoir banal, — banvin, — bac et péage, — rouage, — forage, — droits de chasse, — pêche, — rivières, — ports sur la Marne et le Morin, etc.

E. 25. (Plan.) — 1 pièce, papier, collée sur toile.

1760 — Plan géométral parcellaire de la terre et seigneurie de Montry et des fiefs de La Tour-des-Moulins, — des Hautes-Maisons, — de la Morelle, — des Carriers (Carreliers), — et de Chien-Chiant, appartenant à dame Marie-Angélique-Catherine Darlus, épouse de messire Denis-François Angran d'Alleray, ancien procureur au grand Conseil, conseiller honoraire de grand'chambre au Parlement de Paris, chevalier, comte Des Maillis, lieutenant civil de la ville, prévôté et vicomté de Paris, etc.

E. 26. (Plans.) — 33 pièces, papier.

XVIIIe siècle. — Argouges (D'), seigneur de Fleury-en-Bière. — Censive. — Plans parcellaires ou terriers de la seigneurie de Fleury-en-Bière, en censives de messire François d'Argouges, indiquant le château, le village de Fleury, les hameaux de la vallée et autres ; — les remises à gibier achetées pour les plaisirs du Roi ; — les noms de climats du Courtil-Berger ; — de La Garenne ; — de L'Armoise ; — des bois du Motet ; — de Chanteloup, — de La Canne ; — la prairie de La Planche-de-Pierre ; — le moulin de Choiseau ; — les Pierres-Arrachées ; — les Trois-Ormes, etc.

E. 27. (Atlas.) — In-folio, papier, 16 feuilles.

XVIIIe siècle. — Copie des plans parcellaires du territoire et de la seigneurie de Fleury, divisés en deux parties : — première partie indiquant les noms des détenteurs d'héritages et la contenance des parcelles : — Pierre Charpentier ; — Charles Fouquet ; — veuve Charles Landras ; — le seigneur de Fleury, pour une tuilerie et la fontaine du Loricard ; — Jean Bordeaux, Étienne Rozier et Éloi Rion ; — Henri Renauld ; — Marin Fessard, Jacques Rossin et consorts ; — Marguerite Loisel ; — Martin et Michel Ledoux ; — Jean Auroy ; — Antoine Lefort ; Guillaume Boucher ; —

Pierre Jumeau; — Paul-Pierre Dodaine; — Michel Liesse; — la fabrique de Saint-Martin-en-Bière, etc.

E. 28. (Atlas.) — In-folio, papier, 15 feuilles.

XVIIIe siècle. — Copie des plans parcellaires du territoire de Fleury (2e partie). — Détenteurs : — Jacques Merlin; — Denis Canet et Henry Charpentier (climat de l'ancienne Sablonnière); — Jean Arnould; — le seigneur de Fleury, à cause de son domaine de Forges; — Charles Dupré; — maître Jean Huguenin et Pierre Jumeau (climat des Pierres de Nainville); — Jean Morlet; — M. Binant; — Étienne Pinard; — Antoine et héritiers Pierre Huré, et Pierre Vaury; (climat des Trois-Ormes); — héritiers Henry David; — Antoine Huré; — Jacques Mollard; — Antoine Lenoir; — héritiers Jacques Touzé; — Pierre-François Faurier — et François Auroy (climat du châtaignier à Canet); — Joseph Fessard et Charles Dupré; — Jean Cézard; — le prieur d'Oncy; — la veuve François Balfoy; — Étienne Jullemier; — Germain Dura; — la cure de Fleury, etc. (climat des Fourneaux).

E. 29. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 96 feuilles.

1769-1790. — Censives. — Cueilleret des cens et rentes dus à la seigneurie de Fleury, appartenant à messire Alexandre François-Jérôme d'Argouges, par : — Michel Lancelot; — Louis Bourdelot; — Charles Camus; — Siméon-Noël Gittard; — la cure et la fabrique de Liverdy; — la fabrique de Presles; — Denis-François-Charles Mondollot; — Nicolas Renier, etc. — Marie-Anne Chauchy, veuve de Pierre Porcherot, doit, pour sa maison : cens, 1 sol 3 deniers, surcens, une poule, rente, 8 livres; — Laurent Dufour et Marie-Jeanne Losay, sa femme, doivent, pour une tuilerie et dépendances : cens, 7 sols 6 deniers, rente, 70 livres; — Louis Guillaume et Marie-Madeleine Girault, sa femme, etc.

E. 30. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

1775. — Limites. — Grosse d'un procès-verbal de bornage des limites des seigneuries de Fleury et de Saint-Martin-en-Bière, appartenant à messire Alexandre-François-Jérôme d'Argouges de Fleury, chevalier, conseiller d'État, ancien lieutenant civil de Paris, — d'avec les terres de Chailly et de Macherin, appartenant à messire Jean-Baptiste Chiquet de La Périère, et où il est fait mention d'une déclaration de biens possédés par frère Philippe Garlarne, prieur et seigneur de Fleury en partie, au XVe siècle.

E. 31. (Plans.) — 4 pièces, papier.

XVIIIe siècle. — Censives. — Plan parcellaire ou terrier des fiefs de Montigny et des Aulnois, au territoire de Soisy-sur-École; — du Grand-Bandelu et du moulin de Grenat, dépendant de la seigneurie de Fleury, avec l'indication des climats : du Rimflet, — des Aulnois, — de La Cour des Barons, — et des chemins de La Ferté-Aleps à Fontainebleau, — de Milly à Saint-Sauveur, — de Soisy-sur-École à Fleury, etc.

E. 32. (Plans.) — 30 pièces, papier.

XVIIIe siècle. — Censives. — « Plan d'une partie du « territoire de la seigneurie d'Achères, du côté de la « forêt de Fontainebleau, depuis longtemps en friches ou « bruyères, et qui, au moyen du treillage que l'on y a posé « en 1773, va être cultivé et devenir utile. » — Propriétaires : — le seigneur, pour 129 arpents 70 perches, en 11 pièces; — Louis Dorvet et les héritiers Pierre Hugnetemps, pour 9 arpents 7 perches; — François Martin, 1 arpent 13 perches; — plusieurs particuliers détenteurs du bois de Corne-Biche, contenant 11 arpents 2 perches, etc. — Plans des seigneuries d'Arbonne et de Meun, dépendant de celle de Fleury, ainsi que la première. — Objets indiqués : — les maisons du village; — les climats du Closeau, — du Marchepied, — des Trois-Chemins ou de La Charbonnière, — de La Garenne, — du Buisson de Saint-Éloy, etc.

E. 33. (Registre.) — In-folio, papier, 176 feuillets.

XVIIIe siècle. — Censives. — Tableau indicatif des propriétaires ou censitaires de la seigneurie de Meun, au territoire d'Achères et de leurs héritages, en censive de M. d'Argouges. — Propriétaires : — Jacques Loiseau, maison, cour et jardin; — M. Pimont, maison, cour et jardin; — Louis Dorvet; — Étienne Baudon; — Mathurin Boureille; — M. Lefebre; — Louis Paillard; — Edme Petit, tous pour une maison, une cour et un jardin; — héritiers Jean Martin et leur mère, cour et clos de vigne; — la fabrique de Fontainebleau; — Jean-Baptiste Legendre; — la fabrique d'Achères; — Jean Hennequin; — la veuve Baulet; — M. Sédilles, etc.

E. 34. (Plans.) — In-plano, 14 pièces, papier.

XVIIIe siècle. — Plan parcellaire du territoire et de la seigneurie de Perthes, en censive de M. d'Argouges; contenant : — le village de Perthes et le nom de ses rues; — les hameaux de La Planche et d'Étrelles; — la rivière

d'École et les chemins du territoire ; — les climats : des Chênots, — du poirier de Sauge, — des Carreaux, — de l'Épée royale, anciennement Les Préaux ; — de La Fontaine-Bezaude, — des prés de Monceaux, appelés Le Reposoir, — des Glaises, — des Vallées, — des Terres-Blanches, — de L'Orme-Léger, — de La Truie-Pendue.

E. 35. (Plans.) — In-plano, 14 pièces, papier.

XVIIIe siècle. — Plan parcellaire ou terrier de la seigneurie de Saint-Martin-en-Bière, dépendant de celle de Fleury, dans la censive de M. d'Argouges, et indiquant les maisons du village de Saint-Martin, celles du hameau de Forges ; — les rues et chemins ; — les climats du territoire, etc. — Climats : le Grand-Vau, — le Carreau, — La Roche de Tantivot, — La Collinette, — Robert-Labiche, — Le Champart, — Le Cochelin, — Tire-Peine, — La Fosse-aux-Jones, — La Pointe-aux-Forts, etc.

E. 36. (Plan.) — 1 pièce, papier collé sur toile.

1779. — Topographie. — Carte générale de la terre et seigneurie de Villiers-sous-Grez, appartenant à M. d'Argouges, maréchal des camps et armées du Roi, divisée en 26 planches, comprenant : les maisons du village et celles du hameau de Busseau ; — les bois et les rochers de Villiers ; — la rivière sèche, canal tracé pour l'assainissement des marais de Larchant, etc., — ladite carte dressée par Toutin.

E. 37. (Atlas.) — In-folio, papier, 26 feuilles.

1779. — Seigneurie de Villiers-sous-Grez. — Censives. — Plans parcellaires de ladite seigneurie appartenant à messire Alexandre-François-Jérôme d'Argouges, maréchal des camps et armées du Roi, indiquant, par ordre de numéros, les noms des censitaires et la contenance de leurs héritages. — Censitaires : — Louis Raimbeuf ; — Étienne Bellier ; — veuve Charles Lebec ; — Ambroise Vacher ; — le prieur de Villiers ; — Claude Delaunay ; — Jean-Baptiste Delamotte ; — Bathélemy Pelletier ; — Étienne Pampin, de Nemours ; — Jacques Hutte, fils de Pierre ; — Jacques Mercier ; — héritiers Philippe Legendre ; — Louis Amiot, le jeune ; — Étienne Chantoiseau, etc.

E. 38. (Atlas.) — In-folio, papier, 27 feuilles.

1779. — Seigneurie de Villiers-sous-Grez. — Censives. — Copie des plans parcellaires de ladite seigneurie, appartenant à messire Alexandre-François-Jérôme d'Argouges, seigneur desdits lieux, de La Chapelle-la-Reine, Achères, Arbonne, Meun, etc., indiquant en détail les maisons du village, ses rues et places, les noms de climats du territoire, ainsi que ceux des chemins. — Climats : la Maison harse (brûlée) ; — la Croix-Saint-Jacques ; — l'Ermitage, au milieu des bois ; — le Larry-Saint-Étienne ; — les Charbonnières ; — les Longs-Réages du marais ; — le haut du Crot-au-Fer ; — Le Landy ; — Tournelle-Meulle ; — Dîne-Chien ; — La Roche-Cassée ; — Cherche-Feuille, etc.

E. 39. (Carton.) — 10 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier.

1303-1642. — Titres particuliers. — Actes d'acquisition, — ventes, — échanges, — partages, — donations, etc., de tout ou partie de la terre, seigneurie et marquisat de La Chapelle-la-Reine ; — copies collationnées d'un acte d'échange de la ville et terre de Montereau-Faut-Yonne, appartenant à messire Hugues de Boville, contre la justice, terre et seigneurie de La-Chapelle-la-Reine, appartenant à Philippe IV, dit le Bel ; — procès-verbal de partage de la châtellenie, terre et seigneurie de La Chapelle, entre messire Nicolas de Neufville, chevalier, seigneur de Villeroy et de Chantelou, et Guillaume Dromont, écuyer, seigneur de Barville, et demoiselle Françoise de Mornay, sa femme : ledit procès-verbal dressé par Jean Violle, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement et aux requêtes du palais, à Paris, commissaire en cette partie.

E. 40. (Atlas.) — In-folio, papier, 10 feuilles.

1779. — Fief du cardinal Lemoine, au territoire de Larchant. — Censives. — Plan parcellaire du fief du cardinal Lemoine, appartenant à M. d'Argouges, seigneur de Fleury, Achères, Meun, Villiers-sous-Grez, La Chapelle-la-Reine, etc., indiquant, par ordre de numéros, les noms des censitaires et la contenance de leurs héritages. — Censitaires : — Léon Marguerite ; — Étienne Desbrosses ; — Jean-Baptiste Landry ; — Jean-Pierre Berthier ; — Berrenger et consorts ; — Hubert Courtellemont ; — Jacques Bizieux ; — Edme Lelarge ; — Marc Creuzet ; — Savinien Besnard ; — Mathurin Goimbaut ; — Laurent Pelletier ; — sieur Miger, de La Chapelle ; — Tousaint Leconte et Jacques Farneaux, etc.

E. 41. (Registre.) — In-folio, papier, 24 feuillets.

1779. — Fief du cardinal Lemoine. — Relevé de la seigneurie de ce fief, sis en la paroisse de Larchant appartenant à M. d'Argouges, maréchal des camps

et armées du Roi, indiquant les numéros du plan, les noms des censitaires et la contenance de leurs héritages. — Censitaires : — Pierre Mathieu, pour 26 perches 2 pieds de terre ; — M. Sédillez, 3 arpents 81 perches 2 pieds de friches ; — Jean-Pierre Dumesnil, 10 arpents 16 perches 14 pieds de friches; — héritiers Pimont, 32 perches 15 pieds; — Mathurin Vallée et Simon Mesnil, 49 perches 10 pieds; — M. Desroulettes, 46 perches 10 pieds de terre ; — héritiers Jean Chantoiseau, 49 perches 10 pieds de friches et vignes ; — veuve Moreau, de Larchant, 25 perches 19 pieds de vignes; — M. le chevalier de Trouville, 22 perches de friches rayonnées ; — Gilles de Richemont, 14 perches 15 pieds de vignes , etc.

E. 42. (Carton.) — 9 pièces, parchemin ; 7 pièces, papier.

1305-1719. — Expédition de l'acte d'une vente des fiefs d'Osmont et de Brion, appelés plus tard fiefs du cardinal Lemoine, faite par les grand-maître, prieur-séculier et boursiers du collége du cardinal Lemoine, en l'Université de Paris, à messire Jean-Pierre d'Argouges de Rasnes, chevalier, marquis de La Chapelle-la-Reine, Villiers-sous-Grez, Meun, Bessonville, seigneur d'Achères, unis audit marquisat, etc. — Anciens titres des mêmes fiefs : — vente par Jean, sire du Châtel-lez-Nangis et Agnès de Traisnel, son épouse, aux exécuteurs testamentaires de messire Simon, jadis évêque de Paris, moyennant 3,100 livres; — inventaire et production de titres; — reconnaissance de bornes et limites desdites seigneuries par le lieutenant général de noble homme Jean de Simbiez, écuyer, chambellan du Roi, bailli de Melun, etc.

E. 43. (Carton). — 16 pièces, papier, 102 feuillets.

1562-1719. — Fief du cardinal Lemoine. — Directe censuelle.—Censiers et terriers du fief du cardinal Lemoine, à Larchant et aux environs; — pièces diverses concernant la recette des cens; — déclarations à terrier passées par la veuve Jean Miger, receveuse de ladite terre ; — Jean Amiot, marchand à Larchant ; — messire Nicolas Cochin, chapelain audit lieu de Larchant ; — Nicolas Delon, tanneur à Nemours ; — Étienne Boiteux, vicaire de l'église de Larchant, etc. — Recette de censives dues par : — François Miger; — maître Michel Foireau, avocat, tuteur des mineurs de La Barre ; — Claude Mestais, notaire à Larchant, etc. — Reconnaissance de cens dus au collége du cardinal Lemoine par Jean Miger, lieutenant de la prévôté de Larchant, etc.

E. 44. (Carton.) — 12 pièces, parchemin; 2 pièces, papier.

1685-1784. — Fief du cardinal Lemoine. — Directe censuelle.—Baux à cens, surcens et rentes d'héritages situés à Larchant dans la censive du fief du cardinal Lemoine, consentis, tant par les administrateurs du collége de ce nom, que par M. Jean-Pierre d'Argouges de Rasnes, successivement seigneurs dudit fief, au profit de : — Nicolas Delon, curé de Bagneaux ; — Jean Miger ; — Jean Baptiste Gautier, receveur, en partie, de la seigneurie de Larchant pour le chapitre de l'église métropolitaine de Notre-Dame de Paris; — Étienne Marchand, paveur des bâtiments du Roi à Fontainebleau ; — lesdits actes passés devant Jean Miger, notaire à Larchant, et Jean Maquet, son substitut, etc.

E. 45. (Carton.) — 6 pièces, papier.

1739-1782. — Baux à loyer de biens et héritages sis au territoire de Fleury, notamment de la ferme de la basse-cour du château, par haut et puissant seigneur Alexandre-François-Jérôme d'Argouges, chevalier, seigneur de Fleury, Perthes, Saint-Martin-en-Bière, Arbonne et autres lieux, conseiller d'État ordinaire : d'abord à Marie-Catherine Couteau, veuve de Louis Girard, laboureur à Boulineau, paroisse de Saint-Fargeau-sur-Seine, ensuite à Louis-Nicolas Bourgeois et à Marie-Madeleine Doussin ; — vente par le fondé de pouvoirs des héritiers Grassetereau au profit de messire Henri d'Argouges, chevalier, marquis de Rasnes, gouverneur pour le Roi des ville, château et bailliage d'Alençon, du tiers des dîmes de Macherin, etc.

E. 46. (Plans.) — 10 pieces, papier, dont une collée sur toile.

XVIII[e] siècle. — Plan topographique du parc et du château de Fleury, indiquant la disposition des bâtiments, des jardins, bosquets, canaux, pièces d'eau, prairies, avenues et terres labourables ; — plans d'aménagement des bois de la forteresse situés au territoire de Thoury-Férottes, divisés en coupes réglées par des piquets et des rigoles ; — correspondance entre les sieurs Jardin, procureur au châtelet de Paris, Courtellemont, agent des affaires de M. d'Argouges à Fleury, et Mahaut, géomètre-arpenteur, au sujet du mesurage et du bornage desdits bois.

E. 47. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 38 feuillets.

1691. — Recettes et dépenses. — État des recettes et dépenses de la maison de Fleury, faites par messire Jean-Pierre d'Argouges, seigneur du lieu, pour location de biens, ventes de récoltes, etc. ; — acquisitions de den-

rées, payement d'ouvriers, valets de ferme et autres. — Dépenses des valets de ferme : — baillé à Jean Bretonnet, charretier, 2 pièces de 33 sols pour lui avoir un chapeau ; — au même, pour aller à la Saint-Léonard, fête de Videlle, une pièce de 16 sols 6 deniers ; — pour aller à la foire de Melun, le 12 novembre, 33 sols ; — pour son contrat de mariage, scel et contrôle, 4 livres; — baillé à Jean Chenu, loué comme berger moyennant 66 livres par an, le 24 mars 1691, un écu vieux valant 3 livres 1 sol ; — le 7 avril, veille des Rameaux, un écu neuf valant 3 livres 6 sols ; — une paire de souliers de 3 livres 10 sols, etc.; — payé au boucher, pour fournitures de bœuf à raison de 3 sols la livre, depuis Pâques jusqu'à la Saint-Jean, et depuis ce jour jusqu'au mardi gras, 2 sols 6 deniers; 86 livres pour une année, y compris le veau et le mouton, au prix de 4 sols la livre.

E. 48. (Registre.) — In-folio, papier, 15 feuillets.

1769. — Recettes et dépenses. — Compte rendu à messire Alexandre-François-Jérôme d'Argouges de Fleury, par le sieur Courtellemont, de sa régie de la terre de Fleury, tant en recettes qu'en dépenses. — Recettes : — d'André Morlet, fermier de La Basse-Cour, la somme de 3,000 livres ; — de Thomas Jullemier, fermier de Champs, 1,600 livres, à raison de 400 livres par terme ; — d'Etienne Chevalier, fermier de Chalmont, 1,800 livres pour six termes de son loyer. — Dépenses : — payé à divers ouvriers pour le curage des fossés du château, 3,403 livres 12 sols 5 deniers ; — pour l'exploitation d'une futaie en face dudit château, 18,010 livres 7 sols 6 deniers ; — replantation, disposition du terrain, arrangement du parterre, formation du canal factice, comblement du canal du Mail, etc., 25,876 livres 2 sols 6 deniers ; — payé pour l'imposition des vingtièmes et 2 sols pour livre, 900 livres 18 sols, etc.

E. 49. (Carton). — 17 pièces parchemin, 43 pièces papier, un sceau.

1384-1630. — Copies de lettres de provision de l'office de grand-maître des eaux et forêts accordées à Charles, sire de Châtillon, chambellan du Roi, par Charles VI ; — enregistrement à la Chambre des eaux et forêts du royaume, au siége de la Table de marbre du palais à Paris, de celles d'Antoine de Clermont, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Henry II, de Louis de Laval et de Nicolas Clausse ; — extraits des comptes de recettes des bois au département de Paris, touchant les gages et vacations du grand-maître ; — radiations de vacations ; — requêtes et arrêts du Conseil d'Etat sur cet objet ; — gages de Nicolas Clausse, sieur de Fleury, surintendant et grand-maître enquêteur des eaux et forêts, 4,000 livres par an ; — taxations pour ses vacations, 30 livres par jour. — (Ces documents proviennent de M. Clausse, ancien seigneur de Fleury.)

E. 50. (Carton.) — 33 pièces, papier.

1616-1735. — Procès-verbaux d'assiette de martelage, balivage et mesurage des ventes de bois de la forêt de Bière et de celles des provinces de Normandie et d'Ile-de-France, dressés sous l'administration de messire Nicolas Clausse, grand-maître enquêteur et réformateur des eaux et forêts, par Georges Desmoulins, écuyer, sieur de La Genestière, conseiller du Roi, capitaine, maître des eaux et forêts au bailliage d'Alençon ; — par Jean de Benserade, écuyer, sieur de La Motte-Argoulle et de Rozoy, maître particulier des eaux et forêts du bailliage de Gisors ; — par ledit sieur Nicolas Clausse, sous la charge de M. le duc de Nevers, aussi surintendant, grand-maître enquêteur et général réformateur des eaux et forêts de France.

E. 51. (Registre.) — In-folio, papier, 78 feuillets.

1682. — Procès-verbal de visite, assiette et adjudication des ventes, et réformation des forêts de la province de Normandie, par messire Nicolas Clausse, seigneur de Fleury, conseiller du Roi en son Conseil d'État, surintendant, grand-maître enquêteur et général réformateur des eaux et forêts de France, assisté des gens du Roi. — Extrait du 1er acte : — « Le dimanche 20e jour d'août, » après avoir servi Dieu, serions partis de Verneuil, assisté » de maître Jean Lesueur, maître particulier des eaux et » forêts, de maître Pierre Richard, avocat de S. M., de » Jacques de Quincestre, sergent commis à la garde des » bois des Haie-le-Roi, dans lesquels serions entré du côté » des champs de La Fannelière, et ayant traversé la futaie » jusqu'aux ventes usées en la présente année, aurions » ordonné être mesuré un reste planté de vieux ar- » bres, etc. »

E. 52. (Carton.) — 54 pièces, papier.

1598-1633. — États des ventes de bois de haute futaie et autres provenant des forêts de Bière, de Crécy-en-Brie, des provinces de Normandie et d'Ile-de-France, faites sous l'administration de Nicolas Clausse, grand-maître des eaux et forêts, lieutenant d'une compagnie des ordonnances du Roi, en la présence, notamment : — de maître Jean Pinot, écuyer, sieur Des Boulleaux, conseiller du Roi, lieutenant du maître particulier des eaux et forêts du

bailliage du Melun, exerçant pendant la vacance du siége ; — de Florent Marquelet, sieur de La Noue, maître particulier des eaux et forêts du bailliage de Meaux et de la châtellenie de Crécy-en-Brie ; — de Charles de Capendu, seigneur vicomte de Boursonnes, maître particulier des eaux et forêts du Valois, etc.

E. 53. (Registre.) — In-folio, papier, 76 feuillets.

1612. — Procès-verbal de récolement des ventes de la forêt de Réez, par Nicolas Clausse, sous la charge de M. le duc de Nevers, conseiller du Roi, grand-maître enquêteur et général réformateur des eaux et forêts; — reconnaissance des abus commis dans l'usance des ventes de bois de haute futaie de ladite forêt, en faisant le récolement des coupes à la suite des négligences, omissions, contraventions aux ordonnances et charges desdites ventes, commises tant de la part des officiers de la maîtrise de Clermont-en-Beauvoisis, que de celle des marchands ; ladite reconnaissance faite en présence de maître Laurent Picard, échevin de la ville de Compiègne, comme juste et de suffisante capacité, et d'Antoine et Nicolas Chandelier, maîtres arpenteurs de bois au bailliage de Senlis, mandés pour faire le réarpentage des ventes et la recherche des délits, etc.

E. 54. (Registre.) — In-folio, papier, 76 feuillets.

1605. — Copie collationnée d'un état ou compte des recettes et charges de forêts de Normandie, rendu au Roi en son Conseil d'État par le sieur de Fleury, conseiller audit Conseil, surintendant général et grand-maître des eaux et forêts, comprenant l'état des bois de la vicomté de Rouen et constatant en première ligne des charges une augmentation de gages de 66 livres 15 sols en faveur de maître Pierre de Corneille, maître particulier des eaux et forêts de ladite vicomté ; — état des bois de la vicomté de Pont-de-l'Arche, de Pont-Audemer, de Caudebec, d'Arques, de Neufchâtel, etc., messire Pierre de Benserade étant maître particulier d'Andelys, etc.

E. 55. (Carton.) — pièces, papier, 62 feuillets.

1254-1614. — Droits d'usage. — Copie collationnée d'un arrêt du Conseil d'État du Roi qui ordonne la clôture de la forêt de Saint-Germain-en-Laye jusqu'à justification par les usagers de leurs droits et titres ; — copie informe d'un état des usagers de la forêt de Réez avec copies de chartes de donations à l'appui en faveur de l'église Notre-Dame de Soissons, de Saint-Jean-des-Vignes, de Saint-Ligier de la même ville, de l'abbaye de Morgneval, de Saint-Ernoul de Crépy, du prieuré de Villiers-aux-Moines, etc. — Requêtes, lettres de provision et arrêts du Parlement de Rouen, relatifs aux mêmes droits, pour MM. Gaspard du Fay, seigneur de Saint-Jouin et du Bourgachard, Jean-Jacques Du Buisson, seigneur de Longpré, ainsi que pour le chauffage à prendre en la forêt de La Londe , etc.

E. 56. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 13 pièces, papier.

1611. — Clôture d'un parc dans la forêt de Montfort-l'Amaury, par le Roi, avec fossés et haies vives pour empêcher les chevaux et cavales du haras de Saint-Léger d'y causer des dégâts ; — opposition des habitants de ladite ville ; — pièces de procédure, ordonnance du roi Louis XIII pour passer outre ; — procès verbal dressé par Henri Clausse, chevalier, seigneur de Moléon, baron de La Chapelle-la-Reine, surintendant général et grand-maître des eaux et forêts de France; — requêtes de César de L'Éguillon, sire de Berbezé, écuyer ordinaire de la grande écurie du Roi, ayant la charge du haras royal de Saint-Léger, etc.

E. 57. (Carton.) — 1 pièce, papier, 12 feuillets.

1543. — Fragment d'un compte de dépenses de la maison de Henri, Dauphin de Viennois, comte de Valentinois, duc de Bretagne, plus tard Henri II (au camp de Châtillon, 27 juillet 1543). — Parties prenantes : — à messire Clausse, seigneur de Marchaumont, secrétaire des finances dudit seigneur, la somme de 32 livres 15 sols à lui ordonnée pour son remboursement de pareille somme qu'il a baillée par commandement de monseigneur pour les postes courues..... partant de Melun pour aller trouver le Roi à Croissy-en-Brie ; — à Florent Bougart, verrier, la somme de 9 livres tournois pour son payement d'un petit ménage de verre qu'il a vendu et livré audit seigneur pour mademoiselle Diane, sa fille naturelle, etc.

E. 58. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1772-1785. — Augers (D'). — Expéditions de baux à loyer d'héritages situés aux territoires de Dammartin-en-Goële, Rouvres, Othis, Eve, Saint-Mard et Longperrier, au profit de Pierre Lavaux, le jeune, laboureur et receveur de la terre et seigneurie de Rouvres, y demeurant, et de Pierre Cochu, laboureur et marchand boucher à Dammartin, par Jeanne-Élisabeth de La Garde, veuve de Pierre-Paul Ferret, à son décès premier chantre de l'église

collégiale Saint-Jean-Baptiste dudit lieu de Dammartin, au nom et comme fondée de la procuration de messire Louis-Alexandre d'Augers, chevalier, seigneur-patron de Fleury-la-Forêt, et de dame Marie-Élisabeth-Gabrielle-Eugénie Després, son épouse.

E. 59. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 282 feuillets.

1551-1553. — AUGET DE MONTHYON, seigneur et baron de Monthyon.—Censives.— Terrier de la seigneurie du lieu et du fief de Jossigny, appartenant à noble femme Jeanne Olivier, veuve de feu noble homme Pierre Le Bossu, en son vivant seigneur haut justicier de la terre et seigneurie de Monthyon, tant en son nom que comme tutrice d'Olivier Le Bossu, son fils, à présent seigneur de ce lieu. — Censitaires : — Antoine Delyon, laboureur ; — Blaise Brisset ;— Charlotte Cuissot, veuve de Nicolas Lanoue ; — maître Robert Davignon, curé de Monthyon; — Denis Allou ; — Étienne Bouchet ; — Guillaume Delyon, procureur de Guillaume Legras, bourgeois de Paris; — Jeanne Drouart, veuve de maître Michel de Bresban, demeurant à Paris ; — Jean de Brie, laboureur au Plessis-l'Évêque; — Jean Boullon, sergent royal à Meaux, etc.

E. 60. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 260 feuillets.

1654-1655. — Censives. — Terrier de la seigneurie de Monthyon (1er volume), portant déclarations des héritages tenus en censive de maître Nicolas Chevalier, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement, à Paris, seigneur-baron de Monthyon. — Censitaires : — Antoine et Jacques Lantenois, frères, fils et héritiers de feu Remy Lantenois ; — Pierre Lhermitte, pâtre-berger ; — Claude Bouchet, vigneron ; — Pierre Pivain, maçon ; — Michel Maille, serrurier; — Marguerite David, veuve de Charles Tenaillon ; — Nicolas Leclerc, vigneron, tous demeurant audit lieu de Monthyon ;— Gilles Marlan, laboureur à Barcy ; — Nicolas Gennier, vigneron à La Baste, paroisse du Plessis-aux-bois, etc.

E. 61. (Carton). — 28 pièces, parchemin ; 13 pièces, papier.

1728-1787. — Baux à cens, surcens et rentes d'héritages situés à Monthyon, par messire Jean-Baptiste-Robert Auget, chevalier, baron dudit lieu, seigneur de Chambry, conseiller du Roi, maître ordinaire en sa Chambre des Comptes à Paris, y demeurant, rue Sainte-Croix-de-La-Bretonnerie, à Germain Biencourt, boucher, et Catherine Lemenant, sa femme ; — Denis Gredeluë, notaire, greffier et clerc paroissial ; — Louis Deligny, vigneron et Catherine Émery, sa femme ; — Philbert Parrain ; — Pierre Ragon; — Catherine Dumont, veuve de François Machuré, vivant maître chirurgien, tous demeurant à Monthyon ; — titres nouvels ou reconnaissances des rentes stipulées aux baux qui précèdent, passés au profit de messire Antoine-Jean-Baptiste-Robert Auget de Monthyon, fils du précédent, conseiller au Conseil royal du commerce de monseigneur le comte d'Artois, etc.

E. 62. (Carton.) — 18 pièces, parchemin ; 7 pièces papier.

1728-1783. — Censives. — Baux à cens, surcens et rentes d'héritages situés à Chambry, faits notamment par messire Jean-Baptiste-Robert Auget, baron de Monthyon, seigneur de Chambry et autres lieux, conseiller d'État, chancelier de monseigneur le comte d'Artois ; — titres nouvels ; — état analytique desdits actes ; — ancien bail à rente de la petite ferme de Chambry, dite de La Marck, consenti par madame Louise-Madeleine de La Marck, duchesse de Duras, comtesse de Braisne, baronne de Lévignen, Pontarcy, etc., veuve de très-haut et très-puissant seigneur monseigneur Henry de Durfort, chevalier, duc de Duras, brigadier-général des armées du Roi et colonel de cavalerie, etc.

E. 63. (Carton.)— 16 pièces, parchemin.

1654-1728. — Lods et ventes. — Expéditions d'actes d'acquisition de biens situés au territoire de Monthyon, passés entre particuliers et fournis au seigneur de Monthyon pour être ensaisinés. — Acquéreurs : — maître Jean de Rolynes, prêtre, prieur de Saint-Michel de Monthyon, et curé de la paroisse Saint-Georges du lieu ; — Henriette de Rolynes, veuve de Martin Boucher, lieutenant de Monthyon, sœur du précédent ; — Vincent Marland, maçon; — Louis Tronchon, chanvrier et vigneron ; — Denis Rousseau, marchand ; — Jean-Baptiste Charpentier, vigneron, tous demeurant à Monthyon, etc.

E. 64. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

1320-1671 — Aveux et dénombrements de la baronnie de Monthyon, des fiefs de Jossigny et Mineral, fournis au Roi à cause de son comté de Meaux par Pierre-Charles de Franceschi, seigneur de Rougement, époux de dame Françoise Chevalier, son épouse; et par Anne Chevalier, femme séparée de biens de messire Jacques Chevalier, seigneur du Coudray, en leur qualité d'héritiers de feu messire Chevalier, leur père, décédé baron de Monthyon ; —

copie d'une ancienne déclaration fournie au Roi, par Jean Auchier, d'un fief sans dénomination, situé audit lieu de Monthyon; — fragment d'un aveu de biens situés au même territoire et mouvant en fief de M. le grand-prieur de France, à cause de sa maison du Plessis-du-Bois, etc.

E. 65. (Registre.) — In-folio, papier, 12 feuillets.

1295-1740. — Inventaire des titres, pièces, procédures, terriers et autre papiers, concernant la baronnie de Monthyon, la seigneurie de Chambry, fiefs et domaines y réunis. — Jugement rendu en décembre 1295 par la haute justice de Monthyon en faveur du prieur du lieu; — déclaration du temporel de l'ordre de Malte, en ce qui concerne la ferme de l'hôpital de Monthyon; — lettres qui érigent la terre de Monthyon en baronnie; — établissement de fourches patibulaires au même lieu; — procédures contre le grand-prieur de l'ordre de Malte; — les officiers de la capitainerie de Monceaux; — le maréchal de Vitry, qui revendiquait la haute justice de Monthyon, etc.

E. 66. (Carton.) — 8 pièces, parchemin; 7 pièces, papier.

1445-1717. — Actes de vente de la terre et seigneurie de Monthyon à Simon Chapellier par Jacques Chevalier, écuyer, sieur de La Lande, gentilhomme ordinaire servant de la reine mère, tuteur des enfants mineurs de feu Nicolas Chevalier, son frère, ancien seigneur de Monthyon, et de dame Marguerite de La Haye, remariée à maître Claude Loysel, conseiller, lieutenant général civil et criminel de Senlis; — par Marie-Anne Chevalier, épouse de messire Guillaume Aguenin Leduc, seigneur de Villevaudé, à Jean Auget, écuyer, seigneur de Boissy, doyen et président des trésoriers de France en la Généralité de Paris, et à dame Louise-Geneviève Cousinet, son épouse, moyennant 64,000 livres; — décret d'adjudication de ladite terre et baronnie de Monthyon, saisie sur messire Auget, etc.

E. 67. (Carton). — 2 pièces, parchemin; 4 pièces, papier.

1673-1720. — Acquisition par messire Jean Auget, baron de Monthyon, de la ferme d'En-Haut, appelée le fief du Montal, le tout provenant de dame Marie-Anne Colbert, épouse séparée de biens de haut et puissant seigneur messire Charles-Louis de Montsaulnin, chevalier, contre du Montal, maréchal des camps et armées du Roi; — acquisition d'un pré réuni à la même ferme par messire Édouard Colbert, chevalier, marquis de Villacerf et de Payens, seigneur de Saint-Mesmin, Courlanges, La Cour-Saint-Phale, etc., premier maître d'hôtel de la Reine; extraits de titres relatifs à la propriété de la ferme et fief du Montal; — ensaisinements par Henrion, prieur de Sainte-Céline de Meaux et autres, etc.

E. 68. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 5 pièces, papier.

1624-1737. — Acquisitions d'une ferme et dépendances, dite le fief de L'Épinay, et de partie du fief de Montgobert, situés au territoire de Monthyon, venant de messire Charles Dupuy de L'Epinay, chanoine de la cathédrale de Meaux, et ensaisinés par les administrateurs de l'hôpital des Incurables de Paris; — titres anciens; — échange entre Jacques Poart, écuyer sieur de Maulny, maître Guillaume Pont, conseiller auditeur des Comptes, et Richard Des Vergers, seigneur dudit lieu de Sannois-sur-Marne; — échange entre François de Villiers, écuyer, et Nicolas Dupuy, sieur d'Ocquerre, en partie; — procès-verbaux de mesurages des terres de Montgobert et de L'Épinay; — baux à rente; — copie d'une déclaration à terrier par maître Nicolas Leroy, élu en l'Élection de Meaux, dudit fief de L'Épinay, etc.

E. 69. (Carton.) — 27 pièces, parchemin; 30 pièces, papier.

1643-1755. — Acquisitions de biens et héritages situés à Chambry, Monthyon et Saint-Jean-les-deux-Jumeaux, notamment par: — Philippe Des Vergers, écuyer seigneur de Chambry et d'Amet, en partie, lieutenant des chasses, pour le Roi, en la varenne de Meaux et plaines adjacentes; — Antoine de Bernard, chevalier, marquis d'Avernes, comte d'Orbec, seigneur de Chambry, et noble dame Louise-Henriette de Lonvillière; — Eustache-Louis-Antoine de Bernard d'Avernes; — Jean-Baptiste-Robert Auget de Monthyon.

E. 70. (Carton.) — 29 pièces, parchemin, 42 pièces, papier.

1656-1659. — Vente par messire Henry de Guénégaud, chevalier, vicomte de Simoyne, baron de Plancy, seigneur du Plessis, Fresnes, conseiller ordinaire du Roi en tous ses Conseils, secrétaire d'État et des commandements de S. M., etc., aux héritiers de Nicolas Chevalier baron de Monthyon, d'une place de 42 toises superficielles, située à Paris rue de Guenégaud et procès-verbal de visite d'une maison sise en la même rue, construite par ordre du baron de Monthyon, sous la direction de Michel Villedo, maître des œuvres de maçonneries et bâtiments du Roi.

E. 71. (Carton.) — 7 pièces, papier.

1662-1679. — Échanges de biens et héritages entre

messires : — Simon Chevalier, seigneur baron de Monthyon, Jossigny, Minerval et autres lieux ; — Jean-Baptiste-Robert et Antoine-Jean-Baptiste-Robert Auget, tous deux aussi barons de Monthyon, d'une part, et Nicolas Dupuy, écuyer, gentilhomme servant du Roi, demeurant au même lieu ; — Philippe-Pierre de Vernon, écuyer, subdélégué de l'intendant de Paris en la ville et Élection de Meaux ; — Charles-Alexandre-Marie Foulon, procureur au Châtelet de Paris ; — François-Nicolas-Charles Foulon, avocat au Parlement de Paris, au bailliage provincial et au siége présidial de Senlis;—Charles-François Foulon de Chevrière, conseiller du Roi aux mêmes siéges, et Jean-Nicolas de Charneux, capitaine d'infanterie réformé, époux de dame Blanche-Elisabeth Foulon, etc., d'autre part ; — état analytique de ces échanges susdits.

E. 72. (Carton.) — 29 pièces, parchemin; 42 pièces, papier.

1647-1784. — Baux à loyer des terre, domaine et seigneurie de Monthyon ; — des moulins à vent dudit lieu et de Chambry ; — des fermes d'En-Haut et d'En-Bas, ou du Montal, — par les anciens possesseurs ou leurs fondés de pouvoirs, notamment par : — demoiselle Louise Élisabeth Augers Du Montal, fille majeure ; — Jean-Guillaume Wolf, bourgois de Paris, tuteur onéraire de messire Antoine-Jean-Baptiste-Robert Auget, fils de Jean-Baptiste-Robert Auget et de Dame Marie-Anne Pajot du Bouchet, sa veuve, — au profit de : Claude Hubert, laboureur et fermier, à Monthyon ; — Jean Roche, aussi laboureur, à Charny ; — Jean-Denis Frouet, de même état, demeurant eu la ferme de Roquemont ; — Etienne Philippes ; — André Trouet et Marie-Catherine Berson, sa femme , etc.

E. 73. (Carton.) — 33 pièces, papier.

1731-1788. — Baux à loyer pour 29 ans de divers héritages situés au territoire de Monthyon ; — de la ferme des Tournelles, sise à Villeneuve-Saint-Denis, louée pour 9 années à Louis Labour, avec moitié d'une pièce de bois possédée par indivis avec le seigneur de La Guette, lesquelles ferme et moitié de pièce de bois ont été acquises par M. de Monthyon de messire Jean-Louis, marquis de Lubersac, lieutenant au régiment des gardes françaises ; — de biens situés à Saint-Soupplets, Barcy, Marcilly , etc. ; — conventions pour augmentation de fermages ; — états analytiques desdits baux passés au profit de Claude Charpentier et Marie-Marguerite Leclerc ; — Etienne Marland, et Germain Machuré, de Monthyon ; — Pierre Jouy, de Marcilly ; — François Coquard, de Pringy, etc.

E. 74. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 1 pièce, papier.

1697-1785. — Reconnaissances et titres nouvels d'une rente de 5 boisseaux et 2 picotins 1/2 de blé méteil, due à dame Catherine de Courpon, veuve de messire Henri de Louvilliers, écuyer, sieur de Bénevent, par maître Jacques Marland, procureur fiscal et receveur de Puisieux ; — ensuite à messire Antoine-Jean-Baptiste-Robert Auget de Monthyon, chevalier, seigneur baron dudit lieu et de Chambry, etc., conseiller d'Etat, chancelier de monseigneur le comte d'Artois, par les frères Barré, tisserands ; Michel de Barla, meneur de nourrices; Pierre-François Taté, ancien meunier; Jean-Husson, manouvrier; tous demeurant à Étrépilly.

E. 75. (Carton.) — 27 pièces papier; 1 plan.

1685-1780. — Procès-verbaux de bornages, avec figures et plans séparés, de biens, fermes et dépendances de la terre et seigneurie de Monthyon. — Arpentage du fief de Montgobert dressé à la requête de Dominique Dupuy, écuyer, seigneur du lieu, résidant audit Monthyon ; — mesurages de la ferme d'En-Haut appartenant à messire Pierre Larcher, conseiller-maître ordinaire en la Chambre des Comptes, et plus tard à messire Édouard Colbert, marquis de Villacerf et de Payens, seigneur de Saint-Mesmin, Courlanges, La Cour Saint-Phale, surintendant des bâtiments du Roi, etc., à cause de madame Marie-Geneviève Larcher, son épouse ; — du fief de Roquemont appartenant à messire Nicolas Le Roy, seigneur de Montmerson, de Roquemont et de Vaulx, conseiller du Roi, élu en l'Élection de Meaux, etc.

E. 76. (Carton.) — 3 pièces, parchemin.

1476-1500. — Fragments du testament de Jean Merlot, marchand bourgeois de Paris, époux de Catherine de Colme, et possesseur du fief de Jaussigny ou Jossigny, sis en la ville de Monthyon-lès-Meaux ; — saisie du même fief pratiquée à la requête de messire Quentin-Tuelen, en vertu d'une sentence de la prévôté de Paris, pour raison d'une rente perpétuelle en grains et en deniers qu'il a droit de percevoir sur ledit fief ; — vente après saisie de l'hôtel, cour, jardin et dépendances de Jossigny, poursuivie sur Jeanne de Cornillon, veuve de Robert de Jossigny, sar Geoffroy de Luxen, Guillemette de Jossigny, sa femme, et Pierre de Jossigny.

E. 77. (Carton.) — 446 pièces, papier.

1749-1764. — Comptes de recettes et dépenses de la

maison de Monthyon. — Mémoires de travaux, notes de fournitures diverses, et quittances de payements. — Devis des ouvrages de maçonnerie, étayements, menuiserie et serrurerie à exécuter à la ferme de Monthyon, appartenant à mademoiselle Auget, dame du Montal; mémoires de ces travaux et quittances à l'appui; — recette des cens et rentes dus à la baronnie de Monthyon faite par Châtelain, régisseur : de Louis Deligny, 50 livres; — de François Cochoirs, 20 livres; — de la veuve Antoine Pivain, 15 livres; — de Jacques Marland, 18 livres, etc.; — total, pour ce chapitre, 6.9 livres 11 sols 4 deniers. — Journal des ouvriers qui ont travaillé aux bâtiments du château de Monthyon, des fermes et moulins qui en dépendent; — état de la viande de boucherie fournie tant à M. de Monthyon qu'aux pauvres malades, d'après ses ordres, etc.

E. 78. Carton. — 388 pièces, papier.

1765-1770. — Comptes de recettes et dépenses de la maison de Monthyon. — Mémoires de travaux, notes de fournitures diverses et quittances de payements; — état des plantations faites sur les propriétés de M. de Monthyon par Jean Patron, manouvrier audit lieu; — mémoire des ouvrages de couvertures en ardoises exécutés au château par Jean Canda; — notes de fanage à raison de 12 sols par jour pour les femmes, 15 sols pour les jeunes gens et 20 sols pour les hommes; — recettes de toute nature dans une année : — 4,417 livres 17 sols 11 deniers; — dépenses. — 4,408 livres 5 sols, etc.

E. 79. (Carton.) — 392 pièces, papier.

1771-1778. — Comptes de recettes et dépenses de la maison de Monthyon, rendus par le sieur Châtelain, régisseur. — Mémoires de travaux, notes de fournitures diverses, quittances de payements, etc.; — état des plantations faites sur les terres du domaine; — agenda tenu par M. de Monthyon pour les affaires relatives à ses propriétés, indiquant ce qu'il convient de faire, pour les réparations de ses bâtiments, ses créances, dettes et dons, semences, plantations, ouvrages d'agriculture, coupes de bois et luzernes, locations et baux à rentes, acquisitions, ventes, procédures, etc. — Recettes de l'année 1775 : — 8,547 livres 7 sols; — dépenses : — 8,341 livres 11 sols.

E. 80. (Carton). — 307 pièces, papier.

1779-1780. — Comptes de recettes et dépenses faites pour la maison de Monthyon par le sieur Châtelain, régisseur. Mémoires de travaux, notes de fournitures, quittances de payements, etc. — Mémoire de labours aux pieds des arbres plantés sur les chemins du domaine de Monthyon, ainsi que dans les clos et quinconces, montant en total à 8218 pieds; savoir : — sur le chemin d'Acy, 590 ormes; — sur le chemin de Meaux, 455 merisiers; — chemin de Saint-Fiacre, 1,028 ormes; — chemin d'Etrépilly, 845 ormes; — chemin du Plâtre, 515 ormes et châtaigniers; — chemin de Paris, 701 ormes. — Arrêtés de comptes, de la main de M. de Monthyon, faits entre lui et Nicolas Châtelain, son régisseur.

E. 81. Carton. — 75 pièces, papier.

1781-1785. — Comptes de recettes et dépenses faites pour la maison de Monthyon par le sieur Châtelain, régisseur. — Mémoires de travaux, notes de fournitures, quittances de payements, pour charges des terres, matériaux et main-d'œuvre pour les bâtiments, semences, cultures et récoltes, achat d'arbres, plantations et cultures de plants. — Dépenses extraordinaires : — mémoires de frais, faux frais, vacations et déboursés dus au sieur Morise, procureur au Parlement de Paris, occupant pour M. de Monthyon dans une instance entre lui et M. Frignet de Préaux, etc.

E. 82. (Carton. — 347 pièces, papier.

1782-1789. — Comptes de recettes et dépenses faites pour la maison de Monthyon par Fiacre Parain, régisseur. — Procès-verbaux d'adjudication de fruits et récoltes recueillis sur les terres du domaine. — Correspondance du sieur Parain écrite à mi-marge et annotée de la main de M. de Monthyon; — listes des pauvres de la paroisse de ce lieu auxquels il y a lieu de distribuer de l'argent, du pain, du riz, etc.; — journal de recettes et de dépenses de 1789 montant à 8,504 livres 11 sols 10 deniers pour les premières et à 6,757 livres pour les secondes.

E. 83. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 9 pièces, papier.

1710-1790. — Aveine (D'). — Brevets d'officier délivrés à Jean-Baptiste d'Aveine, ancien général de la république française, par les États de Brabant et par le congrès souverain des États-Belgiques-Unis; — extraits des registres de baptêmes et sépultures de diverses paroisses de la Flandre concernant les parents de ce général; — pétition adressée à Sa Majesté l'Impératrice, reine apostolique, par la dame Marie Foléas, mère de M. d'Aveine, afin d'être admise au rang des bourgeois de la ville de Gand, pour y

exercer la profession de mercière, simultanément avec celle de maîtresse de ménage qu'elle continuait après la mort de son mari, etc.

E. 84. (Carton.) — 4 pièces, parchemin.

1530-1554. — AYMERY. — Arrêt du Parlement de Paris qui condamne messire Louis Picot, premier président à la Cour des Aides de Paris, à payer à messire Adam Aymery, seigneur châtelain de Ferrières-en-Brie et de Chaville, la somme de 1,200 livres tournois à cause d'une maison, avec masures, puits, cour, étables, colombier et jardin, le tout clos de murs, assis audit lieu de Ferrières et appelés l'hôtel de La Michelle ; — constitution d'une rente de 100 livres par maître Charles de La Porte, seigneur de Chaville, de Ferrières et des Vespières, en partie, avocat en Parlement à Paris, et demoiselle Michelle Aymery, sa femme, au profit de noble homme Antoine Picot, écuyer, seigneur de Bruyères-sur-Oise ; — mainlevée d'hypothèques ; — acte de partage, entre Jean Robert et Maurice Bornet, d'héritages sis au territoire de Ferrières.

E. 85. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1787. — BAILLY. — Expédition authentique du contrat de mariage de Jean-Sylvain Bailly, garde honoraire des tableaux du Roi, membre de l'Académie française et de celles des sciences et des inscriptions, fils majeur de Jacques Bailly, garde des tableaux du Roi, et de dame Marie Cécile Guichon, décédée, avec dame Jeanne Le Seigneur, veuve sans enfants de maître Raymond Gaye, greffier du domaine des gens de mainmorte, demeurant à Paris, aux galeries du Louvre, chez ledit sieur Bailly : — ce contrat fait en présence et de l'agrément de M. le baron de Breteuil; — de MM. Ringard, curé de Saint-Germain l'Auxerrois; — Bailly de Saint-Paulin, porte-manteau ordinaire du Roi, frère du futur; — Marie-Louise-Émérence Donési Bailly de Saint-Paulin, sa belle-sœur, etc.

E. 86. (Carton.) — 2 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1755-1790. — BARENTIN DE MONTCHAL et DES RÉAUX, seigneur de Grisy-sur-Seine. — Dîmes. — Traité entre messires Jean-Pierre Barentin de Montchal et Louis, comte Des Réaux, seigneurs par indivis de Grisy-sur-Seine, d'une part, et maître Louis-Savinien Cauchois, curé du lieu, d'autre part, au sujet des dîmes et de la mesure à laquelle doit être payé le gros; — transaction relative aux mêmes dîmes avec madame Louise-Madeleine Bertin, veuve de messire Charles-Jean-Pierre Barentin de Montchal; — rachat de ces dîmes, etc.

E. 87. (Carton.) — 8 pièces, parchemin; 9 pièces, papier.

1639-1776. — Seigneurie de Grisy-sur-Seine et de Noyen. — Titres particuliers. — Baux à loyer des terres et seigneuries desdits lieux par messieurs Barentin de Montchal et Des Réaux, propriétaires par indivis; — par messire Ferdinand de La Beaume, chevalier, comte de Montreuil, marquis de Saint-Martin et de Savigny, seigneur de Noyen et de Grisy, capitaine de 100 hommes d'armes des ordonnances du Roi, lieutenant général dans ses armées et des provinces de Bresse, Bugey, Gex et comté de Charollais; — par dame Elisabeth-Reine Hénin, veuve de feu messire Jean-Pierre de Montchal, conseiller du Roi, seigneur de Grisy, etc.

E. 88. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1780. — Seigneuries de Noyen et de Grisy-sur-Seine; — limites. — Plan des limites de ces seigneuries appartenant à MM. Barentin de Montchal et Des Réaux, indiquant une partie de leurs propriétés; — les pâtures d'Ouine appartenant aux habitants de Grisy, — et celles des Perches aux habitants de Noyen; — la ferme d'Ouinotte; — le moulin de Haut-Champ; — partie des villages de Grisy et Noyen, etc.

E. 89. (Cahier). — In-folio, papier, 31 feuillets; 1 plan.

1775. — BARRE (DE LA). — Procès-verbal de mesurages avec figures du château, du parc, des ferme, terres, prés et bois de Carroy, situés au territoire de La Croix-en-Brie, dressé à la requête de haut et puissant seigneur messire Charles-Joseph-Abel de La Barre, chevalier, sieur de Carroy, capitaine au corps royal de l'artillerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, par Étienne Vidis, priseur, mesureur et arpenteur royal au bailliage de Provins; contenant, tous lesdits héritages, la quantité de 461 arpents 35 perches 12 pieds, etc.

E. 90. (Registre.) — In-folio, papier, 322 feuillets.

1734-1748. — BASCLE D'ARGENTEUIL (LE), seigneur de Villemaréchal et de Saint-Ange-le-Vieil. — Censives. — 2e volume du terrier de ces seigneuries, appartenant à M. Jean-Louis Le Bascle, marquis d'Argenteuil, chevalier, comte d'Épineuil, lieutenant général pour le Roi des provinces de Champagne et de Brie, gouverneur de la ville de Troyes, seigneur de Pouy, Villemaréchal, Saint-Ange-le-Vieil, Chevrainvilliers, Baslin, Villeron et autres lieux. — Censitaires : — Mathurin Piat, laboureur à Mannery, paroisse de Villemert ; — Olivier Couturier, de même état,

demeurant aux Ricordeaux, paroisse de Paley; — Jean Marin, marchand à Villemaréchal, époux de Marie-Charlotte Hermilly, fille et héritière de feu maître Antoine Hermilly, etc.

E. 91. (Carton. — 14 pièces, parchemin; 28 pièces, papier.

1773-1790. — Seigneurie de Saint-Ange-le-Vieil et de Chevrainvilliers. — Censives et champarts. — Titres nouvels de cens et rentes dus à très-hauts et très-puissants seigneurs messires Jean-Louis-Nicolas et Jean-Louis-Marie Le Basele, le premier marquis, et le deuxième comte d'Argenteuil, seigneurs de Villemaréchal, Saint-Ange-le-Vieil, etc. — Bail à rente d'une pièce de terre en friche contenant 22 arpents fait à Claude Fontenay et Nicolas Delanoue, laboureurs à Saint-Ange-le-Vieil, par le comte d'Argenteuil; — baux à loyer des champarts à percevoir sur le territoire dudit lieu de Saint-Ange, etc.

E. 92. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 6 pièces, papier.

1758-1789.—Baux à loyer: — du moulin de Toussac en la paroisse de Palley; — des deux fermes de la basse-cour du château de Villemaréchal, de celles de La Grande-Chasse et des Tournelles; — de l'étang de Villeron et autres héritages par messires Jean-Louis-Nicolas et Jean-Louis Le Basele d'Argenteuil, le second ancien capitaine de la compagnie des gens-d'armes de monseigneur le Dauphin, baron de La Jumelière et de Chaudefonds en Anjou, seigneur de Roncée, — Pansoult, — Cravant, — Crousilles et Avon-en-Touraine, — de Villemaréchal, — Saint-Ange, — Chevrainvilliers, — Baslin, les grand et petit Mailly, — Flacy en partie et autres lieux.

E. 93. (Registre.) — In-folio, papier, 133 feuillets.

1787-1788. — Bascle de Moulins (Le), seigneur de Lady. — Censives. — Expéditions du procès-verbal d'arpentage général de la seigneurie de Lady, dressé en exécution des lettres à terrier obtenues en la chancellerie du Palais, à Paris, par madame Charlotte Dupuy de Digny-Grassin, veuve de messire Charles-Nicolas-Mathieu Le Basele, marquis de Moulins, dame de la châtellenie de Mormant et des seigneuries de Lady, Ozouer-le-Repos, Courcelles et l'Épine. — Censitaires : — Louis-François et Nicolas Brossard, frères, marchands gaziers à Paris; — Godefroy Le Sourt, marchand à Guignes, à cause de demoiselle Marie-Jeanne Jeangron, son épouse; — la cure et la fabrique de Lady; — maître Fadin, président en l'Élection de Rozoy; — héritiers Michel Noël; — Simon Chertemps, etc.

E. 94. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 624 feuillets.

1781.—Seigneurie d'Ozouer-le-Repos. — Censives. — Expédition du procès-verbal de mesurage et arpentage général de la terre et seigneurie d'Ozouer-le-Repos dressé en exécution des lettres à terrier obtenues par madame Charlotte Dupuy de Digny-Grassin, veuve de M. Le Basele de Moulins. — Censitaires : — messire Étienne Cartereau, curé d'Ozouer-le-Repos; — Langlois, laboureur à Servigny, paroisse de Lieusaint, à cause de Marie-Madeleine Jozon, sa femme; — M. Rieul de Saint-Gobert; — demoiselle Elisabeth Notaire, veuve de N. Boutillier; — Nicolas Baulant; — l'église et fabrique d'Aubepierre; — héritiers Aubin Foulon; — Jacques Naudier, ancien laboureur, demeurant à la ferme de Bois-Hébert, paroisse d'Ozouer-le-Repos; — Pierre-Jean-Louis Notaire, bourgeois de Paris; — Adrien-François Favret, conseiller du Roi au grenier à sel de Fontenay, résidant à Chaumes, etc.

E. 95. (Carton). — 1 pièce, parchemin.

1789. — Bail à loyer de la ferme de l'Epine avec 400 arpents de terre, 32 arpents de prés et 14 arpents 71 perches de pâtures, situés au territoire de Mormant, fait au profit de Jean-Charles Colleau, laboureur, et Marguerite Mary, sa femme, par madame Charlotte Dupuy de Digny, veuve de messire Charles-Nicolas-Mathieu Le Basele, marquis de Moulins, seigneur d'Ancy-le-Saveux, maréchal des camps et armées du Roi.

E. 96. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1777. — Bas Du Plessis (Le), seigneur de Neufmoutiers. — Expédition d'un bail à nouveau cens et rente foncière de 13 arpents 50 perches de terre en friche, à la mesure de 18 pieds 4 pouces pour perche, situés au territoire de Neufmoutiers, au profit de Guillaume Ozanne, laboureur, et de Marie-Louise Barré, demeurant à La Fortelle, par messire Nicolas-Jules Bernard, chevalier, conseiller du Roi en sa Cour des Aides de Paris, seigneur d'Aigrefin, des Trois-Maisons et de La Fortelle (lesquelles seigneuries appartenaient en 1789 à M. Le Bas Du Plessis).

E. 97. (Carton.) — 45 pièces papier; 2 pièces, parchemin.

1739-1777.— Beaurepaire (De), seigneur de Liverdy. — Censives. — Expéditions de déclarations passées au terrier de la seigneurie de Liverdy, en censive de messire Claude De Beaurepaire, chevalier, seigneur du lieu. — Censitaires : — Jean-Louis-Michel Belesme, manouvrier, demeu-

rant à Liverdy ; — Pierre Bidault, laboureur à Bonfruit ; — Marie-Anne Vallade, veuve d'André Bourbon, à son décès garde-chasse, ladite dame tutrice de ses enfants ; — Charles-Denis Dreux, marchand à Brie-comte-Robert ; — maître Jean Girault, procureur fiscal de la terre et seigneurie de Liverdy ; — Joseph Kolly, l'un des Cent-Suisses de la garde du Roi, demeurant audit lieu de Liverdy, et Catherine Boucher, sa femme ; — Antoine Loiseau, maître d'école de la paroisse de Châtres, etc.

E. 98. (Carton.) — 37 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier.

1736-1790. — Censives. — Grosses et expéditions de baux à cens, surcens et rentes, de maisons, bâtiments, jardins, terres et autres héritages, notamment de la tuilerie de Liverdy, par messires Claude et Anne-Cézaire de Beaurepaire, le dernier comte de Beaurepaire, chevalier, seigneur de Liverdy, lieutenant de cavalerie au régiment Royal-Picardie, au profit de François Duru, berger et Élisabeth Bourdelet, sa femme ; — Laurent Dufour, tuilier et Marie-Jeanne Lozoi, sa femme, demeurant en la maison de la tuilerie désignée au titre ; — Henry-François-de-Paule Bourdelet, laboureur, et Marguerite-Élisabeth Gamard, sa femme dûment autorisée ; — Nicolas Huré, meunier du moulin de Potinot, y demeurant, paroisse de Liverdy ; — François Duru, concierge du château du Montceau, etc.

E. 99. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1551-1790. — Dîmes. — Copies des lettres patentes de Henry II et de Charles IX accordées à dame Cécile Prud'homme, femme de François Dupré, dame de Liverdy, pour la perception des dîmes de la seigneurie du lieu ; — état des biens assujettis à ce droit, dressé par Anne Cézaire, comte de Beaurepaire, dernier seigneur, avec cette indication récapitulative : — terres appartenant à M. de Beaurepaire, dîmes inféodées, 615 arpents 25 perches ; — terres à divers sur lesquelles le seigneur a droit de dîmes, 278 arpents 1 perche ; sur ces dîmes le curé prend, pour son gros : 7 setiers et mine de blé froment, 1 setier de seigle et 56 boisseaux d'avoine, mesure de Tournan.

E. 100. (Carton.) — 9 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier.

1784-1790. — Acquisition de biens situés à Liverdy et à Ozouer-le-Voulgis ; — constitutions de rentes et baux à loyer de la ferme de Controuvé, sise audit lieu de Liverdy, appartenant à Anne Cézaire de Beaurepaire ; — requête et copie de titres présentées par Jean-Claude Pelletier de Châtres pour être réintégrées dans la propriété de plusieurs héritages usurpés par ledit sieur de Beaurepaire, etc.

E. 101. (Registre). — In-folio, papier, 18 feuillets.

1627-1629. — Beausse (De), seigneur de Boissise-le-Roi. — Censives. — Extrait d'un terrier de cette seigneurie, en censive de messire Jean-Robert Thumery, seigneur du lieu. — Censitaires : — Charles Riotte, élu en l'Élection de Melun ; — les églises et fabriques Saint-Denis de Boissise-le-Roi, et Saint-Pierre de Pringy ; — Robert Leclerc, curé dudit Boissise ; — Benjamin Le Berger ; — Catherine Peudegrain, veuve d'André Venet, de Ponthierry, etc.

E. 102. (Registre.) — In-folio, papier, 14 feuillets.

1627-1629. — Censives. — Extrait du terrier de la seigneurie de Boissise-le-Roi, servant de censier. — Censitaires : — Jeanne Desbaux, veuve de Pierre Renault, procureur du Roi au bailliage de Melun ; — Marie Le Riche, veuve de Germain de Farey, propriétaire à Farey ; — Benjamin Le Berger, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Malescot ; — Pierre de Chartres, pâtissier à Corbeil ; — Barbe Millet, veuve de maître Nicolas Lécuyer, praticien à Pringy ; — Marie de Beausse, veuve de Nicolas Velu, demeurant à Vosves, paroisse de Dammarie, etc.

E. 103. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

1664. — Censives. — Lettres à terrier obtenues par messire Nicolas de Thumery, seigneur de Boissise-le-Roi, Outrouvile, Vez-en-Valois et autres lieux, chambellan de M. le duc d'Orléans, frère unique du Roi ; — sentence d'entérinement de ces lettres rendue par Claude Gault, écuyer, sieur de Lérisse, conseiller, lieutenant général au bailliage et siége présidial de Melun ; — publications desdites lettres à Melun et à Boissise-le-Roi par Thomas Phillipeaux, huissier royal au châtelet de Melun, etc.

E. 104. (Registre.) — In-folio, papier, 49 feuillets.

1660-1675. — Censives. — Expéditions d'un terrier de la seigneurie de Boissise-le-Roi, étant en la censive de messire Nicolas de Thumery, dressé par Charles Savoye, notaire à Melun. — Censitaires : — Perrette Barbin, veuve de noble homme Pierre Jardin, conseiller du Roi, élu en l'Élection de Melun ; — François Canet, bourgeois de Paris ; — Antoine de Roquebine, écuyer, seigneur de Pers, président au Pré-

sidial de Melun ; — Jean Tastonin, conseiller du Roi, commissaire ordinaire des guerres à Paris.

E. 105. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 27 feuillets.

1760. — Censives. — Copie informe d'un terrier de la terre et seigneurie de Boissise-le-Roi, en censive de messire Charles-Jean de Bausse, seigneur du lieu et précédemment de M. Girardot, écuyer, sieur de Villegranche, contenant : les déclarations de Duguet, maître de poste à Ponthierry ; — d'Antoine Thuin ; — de Nicolas Lalande, de Vosves ; — du prieur de Pringy ; — de M. Des Moulins, trésorier de France ; — de la fabrique de Pringy ; — et l'énonciation de tous les biens du domaine utile de la seigneurie : château, — parc, — avenues, — ferme, — cours, — bâtiments, — terres, — vignes, — bois, etc.

E. 106. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 14 feuillets ; 1 plan.

1782-1790. — Censives. — Indication préparatoire du plan de la terre et seigneurie de Boissise-le-Roi, avec table alphabétique des cantons ou climats, résumant, avec les noms des propriétaires, la nature et la contenance de leurs biens, l'application des titres, les charges seigneuriales qui les grèvent, et la date de la dernière déclaration à terrier, faite par les censitaires ; — plan du château, des jardins, d'une partie du parc et du village de Boissise-le-Roi.

E. 107. (Plans.) — 2 pièces, papier.

XVIIIe siècle. — Censives. — Plan parcellaire ou terrier de la seigneurie de Boissise-le-Roi, et plan du parc, du jardin et du parterre dudit lieu ; — le premier indiquant toutes les propriétés du domaine seigneurial et celles en censive, avec les noms des détenteurs et la contenance de chaque parcelle.

E. 108. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1789. — Limites. — Procès-verbal de bornage entre la seigneurie de Boissise-le-Roi et celle de Jonville, avec plan à l'appui, par Jollain, géographe du Roi, juré-expert au bailliage de Melun, commis à la confection du terrier de Boissise, pour messire Charles-Jean de Bausse, sieur des Glèves, chevalier, vicomte de Fromentel, seigneur de Boissise-le-Roi, Outrouville et Malescot ; — la seigneurie de Jonville appartenant à Augustin-Jean-François Chaillon de Jonville, doyen des maîtres des requêtes.

E. 109. (Carton.) — 24 pièces, parchemin ; 14 pièces, papier.

1684-1783. — Censives et revenus divers. — Baux à cens, surcens, coutumes et rentes foncières par messire Germain-Christophe de Thumery, chevalier, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement et président en la deuxième Chambre des requêtes ; — messire René de Thumery ; — Jean-Étienne Boivin écuyer, conseiller-secrétaire du Roi ; — dame Madeleine-Marguerite Danty, veuve de messire Jean-Étienne Boivin, successivement seigneurs et dame de Boissise-le-Roi ; — au profit de plusieurs habitants du lieu, notamment de Jean Buleu, vigneron, et Marie Gatellier, sa femme ; — de Fiacre Bullot et Louise Mellessan ; — Jean Bault et Marie Bretonne ; — Jacques Desbrosses et Madeleine Cordet, etc. ; — titres nouvels et pièces de procédure.

E. 110. (Carton.) — 52 pièces, parchemin ; 19 pièces, papier.

1782-1789. — Censives et revenus divers. — Grosses et expéditions de baux à cens et rentes de maisons, terres, bois et friches, par messire Charles-Jean de Bausse, chevalier, sieur des Glèves, vicomte de Fromentel, conseiller du Roi en ses Conseils, auditeur en sa Chambre des Comptes, seigneur haut, moyen et bas justicier de Boissise-le-Roi, Outrouville et Malescot, à plusieurs habitants dudit Boissise, de Pringy, Ponthierry et d'Orgenoy ; — Jean-Jacques Amory, vigneron à Pringy ; — Pierre Caillot, vigneron à Orgenoy ; — Jean Charbonnier, bourgeois à Boissise-le-Roi, et Julie Pélagie Lancien, sa femme ; — Jean-Nicolas et Pierre Charbonnier, domestiques au service dudit seigneur ; — Nicolas et Toussaint Corbay, vignerons à Orgenoy ; — Jean-Martin Herment, coquetier au même lieu, paroisse de Saint-Sauveur, et Marguerite Tressy, sa femme, etc. ; — pièces de procès.

E. 111. (Carton.) — 35 pièces, papier.

1679-1681. — Procès. — Procédure entre messire Germain-Christophe de Thumery, chevalier, seigneur de Boissise-le-Roi, baron de Vez-en-Valois, conseiller du Roi en sa cour de Parlement à Paris, demandeur, soutenant la saisie faite à sa requête des meubles, chevaux, vaches, grains et effets mobiliers dépendant de la succession d'Anne Demars, au jour de son décès, veuve de Denis Maulvaut, fermière de la basse-cour du château de Boissise-le-Roi ; contre Pierre Lefort, laboureur à Arbonne, au nom et comme tuteur de Jeanne Maulvaut, fille mineure desdits défunts Maulvaut et Demars ; — messire Hilaire Rouillé, seigneur du Coudray, et autres créanciers oppo-

sauts à ladite saisie ; — procès fait aussi à la requête du sieur de Thumery contre Nicolas H..., garçon de la province de Normandie, accusé de vol de légumes et outils de jardinage.

E. 112. (Registre.) — In-folio, papier, 206 feuillets.

1577. — BERCHENY (DE), seigneur de Luzancy. — Censives. — Grosse non signée d'un terrier de la seigneurie de Luzancy, en censive de demoiselle Charlotte de Marles, veuve de feu monseigneur Christophe de Gomer, en son vivant seigneur Du Breuil, capitaine de la ville de Reims, panetier du Roi, maître des eaux et forêts du bailliage de Château-Thierry et prévôt de Châtillon-sur-Marne ; elle dame de Luzancy, Condets et Courcelles-sous-Méry. — Censitaires : — vénérable et discrète personne messire Jean Hugues, curé de Luzancy ; — maître Simon Tiphanne, praticien demeurant au même lieu ; — Etienne Vivier, marinier ; — Louis Hochard, tuilier ; — Pierre Chaperon, de même état ; — Jean Lecocq, marchand au Tillet, paroisse de Reuil ; — François Gastellier, laboureur à Messy (Luzancy), etc.

E. 113. (Registre.) — In-folio, papier 249 feuillets.

1634. — Censives. — Terrier de la seigneurie de Luzancy, en censive de noble seigneur messire Charles de Gomer, chevalier, seigneur du lieu, de Verdon, Courcelles-sur-Marne, du château d'Atis, Condets-lez-La-Ferté-au-Col, Plaillis, Le Champ-du-Monteel, appelé aussi Le Champ de Luzancy, le Bois-Larcher, Montiébart, etc., capitaine d'une compagnie de gens à pied pour le service du Roi, au régiment de monseigneur le marquis d'Effiat. — Censitaires : — vénérable et discrète personne maître Pierre Venart, curé de Luzancy ; — Marthe de Laurenecery, veuve de feu Jean de Renoncourt ; — Jacques Corbilly, tailleur d'habits ; — Pierre Doué, marchand tuilier à Courtaron ; — Jean Rayer, marchand, demeurant à Sablonnières-en-Brie, à cause d'Elisabeth Frazier, sa femme ; — Simon Morel, marinier à Luzancy ; — maître Nicolas Doué, lieutenant de la justice et mairie dudit lieu de Luzancy, etc.

E. 114. (Registre.) — In-folio, papier, 125 feuillets.

1767-1775. — Censives. — Cueilleret des cens et rentes dus aux seigneuries et fiefs de Luzancy, — de Courcelles, — du Champ-du-Moncel, — des Plaillis, — du Bois-Larcher, — de Fleuranval et Cléranval. — Censitaires : — la dame veuve François Fontaine, de La Ferté-au-Col ; — le prieur de Saint-Nicolas, de la même ville ; — Saget Des Louvières ; — les religieux de Reuil ; — Pierre Debast, tisserand à Luzancy ; — messire Antoine-Pierre Courtin, comte d'Ussy, seigneur de Tanqueux et de Godefroy, doit par an 15 livres de rente féodale ; — madame Claude de Villiers, veuve de messire Jean-François de Paule de Monteuay, dame de La Bordette, 10 livres 3 sols 7 deniers et un chapon ; — M. de Gollier, écuyer, demeurant à Melun, 15 sols 8 deniers de cens et redevances seigneuriales, etc.

E. 115. (Registre.) — In-folio, papier, 114 feuillets.

1774-1787. — Censives. — Cueilleret des cens, rentes et redevances seigneuriales dus aux fiefs et seigneuries de Courcelles, — du Champ-du-Monteel, — du Bois-Larcher, — de Montiébart, — Friant-Fontaine, — Les Plaillis, — Cléranval et Fleuranval. — Censitaires : — Jean Gosset, manouvrier à Caumont, doit par an 2 sols 3 deniers maille ; — Pierre Brayer, meulier à Saacy, 4 livres 1 sol ; — Armand Despeaux, marinier et pêcheur à Caumont, 3 deniers ; — Pierre-Charles-Henri de La Rivière, demeurant à Méry, 2 sols ; — M. et ma lemoiselle Piedenache de La Godde, auxquels ont succédé M. de Meulan, maître des requêtes, 2 livres 7 sols et 1 chapon et demi ; — messire Nicolas Naequart, seigneur de Chamouet, 15 sols 2 deniers obole ; — la fabrique de Méry, 6 sols ; — Jean Maillet, l'aîné, laboureur au Limon, 1 denier maille, etc.

E. 116. (Registre.) — In-folio, papier, 532 feuillets.

1767-1768. — Mutations. — Livre des mutations de la terre et seigneurie de Luzancy appartenant à monseigneur Ladislas, comte de Bercheny, maréchal de France, dressé dans l'ordre du terrier fait en 1767 et 1768, contenant les noms des propriétaires, la nature, la situation et la quotité de chaque héritage, avec les charges, seigneuriales auxquelles ils sont tenus, pour servir à inscrire les changements de propriétaires, etc. ; — commençant par le château ou hôtel seigneurial de Luzancy et toutes ses dépendances d'une contenance de 14 arpents fermés de murs, avec 289 autres articles du domaine utile, etc.

E. 117. (Registre.) — In-folio, papier, 188 feuillets.

1767-1768. — Seigneurie de Courcelle, — du Champ-du-Monteel et partie de Caumont, — des Plaillis, du — Bois-Larches, — de Fleuranval et de Cléranval. — Livre des mutations qui surviendront dans les héritages desdits fiefs, indiquant d'abord le domaine seigneurial. — Censitaires : — Jean Gosset ; — François Darche ; — Louis

Candas; — Pierre Dubois; — Denis Gérard; — Claude Theneau; — François Pascal; — Jean Maupois, l'aîné; — Denis Gatellier; — la veuve Jean Dubois; — la veuve Joseph Margallé; — Nicolas Fleury; — les héritiers Pierre Terré, etc.

E. 118 (Carton.) — 26 pièces, parchemin; 20 pièces, papier.

1607-1775. — Censives. — Baux à cens, surcens et rentes d'héritages situés au territoire de Luzancy par les anciens seigneurs du lieu : — Jacques de Gomer, écuyer; — Charles de Gomer, chevalier; — dame Madeleine de La Haye, veuve du précédent; — Ladislas, comte de Bercheny; — très-haut, très-puissant et très-illustre seigneur monseigneur Ladislas-Ignace, comte de Bercheny, maréchal de France, magnat de Hongrie, grand-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ci-devant grand écuyer de Lorraine et Barrois, gouverneur et grand bailli des ville et château de Commercy, tous successivement seigneurs et dame de Luzancy et autres lieux; — au profit de Pierre Baudin, vigneron; — François Philippe Nivert, jardinier en chef du château de Luzancy; — titres, nouvels, etc.

E. 119. (Carton.) — 13 pièces, parchemin; 3 pièces, papier.

1627-1787. — Censives. — Baux à cens, surcens et rentes de biens situés à Chamigny, Courcelles, paroisse de Méry, et Reuil, faits par : — Jacques de Gomer; — Ladislas, comte de Bercheny, seigneurs de Luzancy, à Pierre Minart, vigneron, à Courcelles; — Joseph Gastellier, aussi vigneron à Courtaron, et autres; — reconnaissance d'une rente perpétuelle de 15 livres due à la seigneurie de Luzancy par messire Pierre-François Courtin, chevalier, seigneur de Tanqueux, à cause de son fief, terre et seigneurie de Godefroy, situé en la paroisse de Chamigny; — autre reconnaissance d'une somme de 3 livres 10 sols de surcens à prendre sur 30 perches d'héritages sises à Courcelles, près le pressoir banal, appartenant à François Terré, laboureur à Messy, paroisse de Luzancy, et consorts, etc.

E. 120. (Carton.) — 42 pièces, parchemin; 1 pièce papier.

1572-1787. — Censives. — Baux à cens, surcens et rentes d'héritages faisant partie des fiefs de Fleuranval et Cléranval, situés au territoire de Saacy, au profit des preneurs dénommés aux actes, par : — Louis d'Auley, écuyer, sieur des Buffières; — Louis Dalmas, aussi écuyer; — et messieurs de Bercheny, successivement seigneurs desdits fiefs; — reconnaissances primitives au profit du sieur Louis Dalmas, ancien capitaine au régiment de la vieille marine; — de messire Charles des Requettes, écuyer, seigneur de Molieu et des Varannes, — et Edme Charles Dalmas de Puisieux, seigneur de Boissy-le-Châtel, Forfry, Cléranval et Fleuranval, comme donataires de feu Marie-Louise Dalmas de Cléranval, etc.

E. 121. (Carton.) — 4 pièces, papier.

1572-1575. — Limites. — Procès-verbaux de bornage des limites de la seigneurie de Luzancy, avec celles de Reuil, appartenant aux Bénédictins du prieuré Saint-Pierre et Saint-Paul de ce lieu; — bornage des limites du Champ-du-Montcel, dépendant de la terre de Luzancy, avec noble homme Louis de Chevry, écuyer, seigneur de Bézu-le-Guéry; — copie informe d'une transaction signée entre maître Thomas Pascal, docteur en droit, président en la chambre des enquêtes de la Cour de Parlement de Paris, abbé commendataire de Reuil, et messire Jérome de Marles, seigneur de Luzancy, au sujet de leurs censives respectives, etc.

E. 122. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 2 pièces, papier.

1773-1780. — Baux à loyer de biens situés à Luzancy et à Saacy par messeigneurs Ladislas-Ignace et François-Antoine, comtes de Bercheny, le dernier magnat de Hongrie, brigadier des armées du Roi, propriétaire d'un régiment de cavalerie hongroise de son nom, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, commandeur de l'ordre de Saint-Lazare de Jérusalem et de Notre-Dame du Mont-Carmel, gouverneur de la ville de Commercy, capitaine des chasses, etc., — à Antoine Viet, laboureur, meunier du moulin de Saacy; — à Étienne Chaillot et Modeste Farcy, sa femme, de la ferme du bac de Luzancy et des droits de passage et de pêche établis sur la rivière de Marne, etc.

E. 123. (Carton.) — 85 pièces, papier.

1758-1783. — Comptes de recettes et dépenses de la terre de Luzancy. — Mémoires de travaux; — quittances de payements, ventes et mesurages de coupes de bois. — Recettes : pour l'ordinaire (une année) du gouvernement de Commercy, 4,500 livres; — pour un an de pension de M. de Bercheny, selon ses brevets, 10,372 livres 10 sols 2 deniers. — Dépenses : — à M. Cardet, bailli et maire de la justice de Luzancy, pour appointements annuels, 50 livres; — à maître Chéron, procureur fiscal, 25 livres;

— à M. Stampoff, intendant du château, et à madame Stampoff, outre 60 livres par mois pour la nourriture, 400 livres; — à l'abbé Wertel, vicaire, 120 livres; — à Henri, valet de chambre, 350 livres; — à Jouanot, chef de cuisine, 400 livres; — à Buchler, officier, 300 livres; — à Vincent, secrétaire, 240 livres, etc.

E. 124. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1740.— Bergeret. — Extrait d'un acte d'acquisition par Pierre-François Bergeret, « pour y faire pourvoir et recevoir « ensuite Jean-François Bergeret de Frouville, son fils « puîné, de l'état et office de conseiller du Roi en ses Con- « seils, secrétaire ordinaire du Conseil d'État, direction et « finances de Sa Majesté ; de l'office de conseiller du Roi, « commis des conseillers de S. M., secrétaire de son Conseil « d'État, direction et finances; et de celui de conseiller du « Roi, contrôleur des actes, traités, baux et autres expédi- « tions du Conseil d'État, direction et finances de S. M., « garde des registres des expéditions, édits et règle- « ments, etc.; — plus les offices d'écrivain à la peau dans « les greffes des Conseils créés par l'édit du 2 d'août 1740; « — le tout vendu par dame Marie-Thérèse-Julie Guyot de « Chenisot, veuve d'André Jubert de Bouville, etc. »

E. 125. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1785.—Berment (De).— Expédition d'un bail à loyer de la ferme de Passy et dépendances, sise au territoire de Cossigny, au profit de Pierre Ligé, laboureur audit lieu, et de Jeanne-Constance Deshuissards, sa femme, par Pierre Castillon, au nom et comme fondé de procuration de dame Gertrude-Dorothée-Constance Des Vergers de Sanois, épouse et procuratrice de Nicolas-Pierre Des Vergers de Sanois de Mauperthuis, habitant au bourg du Moule-en-l'Isle, paroisse Saint-Jean-Baptiste, à la Guadeloupe, propriétaire de la terre de Passy, passée ensuite à M. de Berment.

E. 126. (Registre.) — In-folio, papier, 328 feuillets.

1728. — Bernard (Samuel), seigneur et comte de Coubert. —Titres généraux (tome 1er). — Inventaire ou traités concernant les gens de mainmorte, conformément aux titres primordiaux des fabriques de Coubert, Soignolles et autres, qui doivent censives au seigneur, et selon la coutume de Paris; — précédé d'une dédicace adressée à M. le comte de Coubert par le sieur Prudot, auteur dudit inventaire, avec une table analytique et chronologique des titres inventoriés, contenant: la désignation d'un cueilleret des cens reçus à Coubert en l'hôtel de La Boulaye; celle d'un papier-terrier et livre cartulaire de la terre et seigneurie de Coubert-la-Ville ; extrait d'un procès-verbal de visite faite en l'archidiaconé de Brie, qui enjoint au curé de Coubert de dire les services aux heures accoutumées, sinon, et dans le cas où M. le maréchal de L'Hôpital, seigneur du lieu, ferait prier qu'on l'attende, etc.

E. 127. (Registre.) — In-folio, papier, 358 feuillets.

1728. — Titres généraux (tome 2). — Inventaire ou traités concernant les gens de mainmorte, conformément aux titres primordiaux des fabriques de Coubert, Soignolles, Vitry, Nogent, Mortery, Yèbles, Susey et autres, qui doivent censives au seigneur. — Désignation des biens de la cure de Soignolles extraite, en partie, d'un cueilleret des cens dus à noble et puissant seigneur messire Gilles Mallet, chevalier, seigneur de Soignolles, dont la terre fut à Aubert et Guillaume d'Andrezel, Holquin de Soignolles, Pierre de Barneau et autres; — déclaration des héritages de l'église et fabrique d'Yèbles tenus en censive des seigneuries de Vitry et de Nogent;—transaction entre François Des Chesnay, écuyer, vicomte de Melun, seigneur d'Yèbles, et Philippe Villengier, curé de Saint-Martin du lieu, au sujet d'une saisie faite à la requête du seigneur sur la maison presbytérale d'Yèbles, faute de payement de cens, etc.

E. 128. (Registre.) — In-folio, papier, 488 feuillets.

1728. — Titres généraux (tome 9, manquent les tomes 3 à 8).— Inventaire des titres primordiaux des terres et seigneuries de Vitry, Nogent, Mortry, Yèbles et autres, dépendant du comté de Coubert.—Bail à cens et rente annuelle et perpétuelle du moulin de Gratteloup, assis en la paroisse d'Yèbles, par Jean Noblet, au profit du seigneur de Soisy; — lettres de la Reine, mère du roi de France, dame de Melun, données à l'effet de faire décharger, par son receveur, Charles de Longueval, abbé de Nogent, de tous droits et devoirs pour acquêts par lui faits du fief et de la ferme de Montchauvoir; — transaction passée entre messire François de L'Hôpital, seigneur de Vitry, et messire Jacques Viole, portant règlement de leurs droits respectifs sur les terres et seigneuries de Vitry et d'Andrezel; — lettres de chancellerie obtenues par Nicolas de L'Hôpital, contenant l'énumération de plusieurs terres, seigneuries et fiefs de la mouvance du Roi, à cause de son comté de Melun, etc.

E. 129. — (Carton.) — 3 pièces, papier.

1728. — Tables des 7e, 8e et 13e volumes de l'inven-

laire des titres des seigneuries de La Feuillarde et de ses mouvances, tenues en plein fief du seigneur de Vitry, et en arrière-fief du seigneur de Vaux-le-Pénil; — de Coubert, du Plessis, réuni à Coubert-la-Ville; — de diverses terres situées dans l'ancienne mouvance de Tancarville; — du fief de La Burelle, sis en la paroisse de Soignolles, mouvant et relevant en plein fief de M. le maréchal de Villeroy, à cause de sa vicomté de Corbeil, etc. — Acte de réception de foi et hommage donné à Charles de L'Hôpital, seigneur de La Feuillarde, par Martin-Le-Picart, seigneur de La Grange-Nivellon; — bail à titre de croît de cens et rente annuelle et perpétuelle des masures et place de l'hôtel du Plessis-Coubert, fait par messire Étienne de Bonney, tuteur de Guillemette, sa fille, et de défunte Catherine Chantepienne, sa femme, au profit de Macé Desprez, écuyer, et rétrocession par celui-ci à Huttin Létendart, aussi écuyer.

E. 130. (Registre.) — Grand in-4°, papier, 54 feuillets.

1731. — Titres généraux. — Expédition d'un aveu et dénombrement du comté de Coubert, appartenances et dépendances, rendu au Roi, à cause de ses châteaux de Brie-Comte-Robert, de Corbeil et de Melun, par Samuel Bernard, chevalier, comte de Coubert, conseiller d'État, chevalier de l'ordre royal de Saint-Michel, conseiller secrétaire du Roi, maison, couronne de France et de ses finances, suivant les lettres d'érection dudit comté en date du mois de décembre 1725, dûment enregistrées. — Seigneuries dénombrées : — Coubert, avec son château, ses parc, avant-parc, basse-cour, serres, potagers, etc. ; — Soignolles et Barneau ; — Yèbles, en partie ; — Nogent et ses moulins ; — fief de La Burelle, — fief et moulin de Préfosse au territoire d'Yèbles ; — fief de la Tour-Roland, situé en la ville de Melun, etc.

E. 131. (Registre.) — Grand in-4°, parchemin, 306 feuillets.

1728-1735. — Seigneurie de Soignolles. — 1er volume du terrier de la seigneurie de Soignolles, membre du comté de Coubert, en censive de messire Samuel Bernard, comte du lieu, marquis de Méry ; établi en vertu de lettres de la chancellerie par Denis Levasseur, notaire audit Coubert. — Censitaires : dame Catherine Gayant d'Ormesson, veuve de Charles-Raphaël Baudoin, avocat en Parlement ; — Martin Garrot, marchand forain, demeurant à Paris ; — maître Étienne Jobert, notaire royal à Soignolles ; — Jean Gittard, menuisier, au même lieu ; — Jean Debonnaire, vigneron à Solers ; — Nicolas Plaisant, sergent des justices du comté de Coubert ; — Marie-Elisabeth Champy, veuve de Louis Rocheton, à son décès maître-chirurgien à Soignolles ; — Antoine Mangin, vigneron à Barneau ; — messire Charles Labbé, prêtre, curé de l'église et paroisse de Coubert ; — Nicolas Hautefeuille, laboureur à Cordon, etc.

E. 132. (Registre.) — Grand in-4°, parchemin, 286 feuillets.

1735-1745. — Seigneurie de Soignolles. — 2e volume du terrier de la seigneurie de Soignolles, membre du comté de Coubert. — Censitaires : — Nicolas-François Lelièvre, charron, demeurant à Soignolles, et Marie-Jeanne Boutillier, sa femme, pour leur maison sise audit lieu, où ci-devant pendait pour enseigne *La Croix d'Or*; — Michel Maisonneuve, marchand, demeurant audit Soignolles ; — messire Antoine de Rancher, chevalier, seigneur de Maudétour, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement, lieutenant pour Sa Majesté en la province et au gouvernement de Berry ; — dame Jeanne-Marie-Charlotte de Barelier de Saint-Mesmin de Forteville, veuve de messire Raphaël Sauvin de Saint-Mesmin, écuyer, seigneur Du Mesnil, contrôleur général de la maison de feu Son Altesse Royale monseigneur le duc d'Orléans, régent du royaume de France, etc.

E. 133. (Carton.) — 38 pièces, parchemin; 34 pièces, papier.

1720-1786. — Seigneurie et comté de Coubert. — Censives. — Baux à cens et rentes d'héritages situés sur les territoires de Coubert, Grégy, Grisy-Suisnes et Guignes, faits par MM. Samuel et Olive-Samuel-Jacques Bernard, comtes et seigneurs de Coubert, au profit de : — Simon Jémeau, jardinier à Coubert ; — Nicole Debonnaire ; — Jean Fontaine, de Guignes ; — Renée-Catherine Charpentier, veuve Jacques Jacob, vivant prévôt de Vitry, etc. — Titres nouvels ; — pièces de procédure et copies d'anciens actes passés au profit de messire Frédéric, comte de Schomberg, général des troupes portugaises, seigneur de Coubert, Soignolles, Barneau, Yèbles, Vitry, etc.

E. 134. (Carton.) — 79 pièces, parchemin; 54 pièces, papier.

1685-1790. — Baux à cens et rentes d'héritages, moulins, etc., situés sur les territoires de Soignolles, Solers et Verneuil, faits par MM. le maréchal de Schomberg, Samuel et Olive Samuel-Jacques Bernard, anciens seigneurs de Coubert, au profit de : — Claude Couteau, vigneron, demeurant à La Burelle, paroisse dudit Soignolles ; — Claude Georget, aussi vigneron à Barneau ; — Pierre Lemaire, demeurant aux Étards, paroisse d'Ozouer-le-Voulgis ; —

Jean Dupont, marchand, demeurant à Ozouer-le-Voulgis, etc. — Extraits du registre de la valeur des grains vendus au marché de Melun pour servir au payement d'une rente de vingt boisseaux de blé froment, mesure de Melun, due à messire Samuel-Jacques Bernard, chevalier, comte de Coubert, représentant Samuel Bernard, son aïeul, etc.

E. 135. (Carton.) — 2 pièces, parchemin.

1510-1520. — Titres particuliers. — Contrat de mariage entre messire Guillaume Du Moulin, écuyer, fils de Philippe Du Moulin et de Marie de La Rochette, — avec demoiselle Catherine de L'Hospital, fille de défunt Adrien de L'Hospital, seigneur de Soisy et autres lieux, et de dame Anne Renault ; — transaction passée entre messire Charles de L'Hospital, seigneur de Vitry-en-Brie, et Adolphe de L'Hospital, seigneur de Soisy, son frère, au sujet de la terre de Baudrybault, au pays de Caux, échue en partage au seigneur de Vitry, après la mort de leur père, Adrien de L'Hospital.

E. 136. (Carton.) — 2 pièces papier.

1762. — Titres particuliers. — Homologation, par la cour de Parlement de Paris, d'une délibération de l'assemblée des créanciers de Samuel-Jacques Bernard, comte de Coubert ; — affiche de la vente des biens, rentes, dîmes et dépendances du comté de Coubert, poursuivie à la requête de messire Louis René, sire de Proulay, chevalier, marquis de Tessé, chef d'escadre des armées de S. M., et autres créanciers de la succession de Samuel Bernard, dont Olive-Samuel-Jacques Bernard, son fils, chevalier, comte de Coubert, conseiller du Roi en ses Conseils, avocat général aux requêtes de l'hôtel, était héritier sous bénéfice d'inventaire, etc.

E. 137. (Plans.) — 6 pièces, papier.

XVIII[e] siècle. — Topographie. — Fragment d'un plan parcellaire du territoire de Soignolles et table du plan des fiefs de Barbizon ou Maurevert, du Gril et de Fleury-Postel, dépendant du comté de Coubert, contenant les noms des possesseurs d'héritages, ceux des chantiers, la nature et la superficie des parcelles. — Censitaires : Charles Chevalier, douairier ; — Louis et Jacques Bottier ; — Jean-Claude Basile, de Solers ; — François Chevalier de Villepayen ; — Jean-Baptiste Tissier ; — Jean-François Debonnaire ; — Jacques Thibault ; — Pierre-Martin Basile ; — Jacques et Charles Gallerand ; — Nicolas Chevalier, maître d'école ; — Pierre-François Artault, etc.

E. 138. (Carton.) — 32 pièces, parchemin; 8 pièces, papier ; 1 plan.

1760-1787. — Béthisy (De), seigneur de Bressoy. — Censives — Baux à cens et rentes de biens et héritages situés à Courfruit, paroisse d'Aubepierre, Grand-Puits et Quiers, par messire Eugène-Eustache comte de Béthisy, seigneur de Bressoy, Châteaufort, paroisse de Grand-Puits, Le Thuisseau, Courfruit, Ancœur, etc., colonel du régiment de Poitou et des grenadiers royaux de Picardie, et par dame Adélaïde-Charlotte du Deffand, son épouse ; — arpentage, plan et division des terres de l'ancienne ferme de Courfruit ; — titres nouvels passés par divers particuliers au profit de messire Pierre Grassin, chevalier, seigneur châtelain de Mormant, Lady, Ozouer-le-Repos, etc.

E. 139. (Carton.) — 9 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier.

1642-1777. — Titres de propriété. — Échange par lequel madame Anne de Meaux, veuve de M. Pierre Des Roches-Herpin, dame de La Morinière et de Forges, cède à messire Barthélemy Huault, chevalier, seigneur de Champrond et Bernay, major de cavalerie, la terre et seigneurie de Courfruit, avec tous portions, droits et cens, — plus le fief de Bonfoy, paroisse d'Aubepierre. — Actes d'acquisition et d'échange par M. Pierre Grassin, seigneur de Mormant, Lady et Ozouer-le-Repos, trésorier général des monnaies de France, de divers héritages sis aux environs de sa ferme de Courfruit, territoire d'Aubepierre ; — pièces de procédure concernant la possession de quelques héritages, la requête de M le comte de Béthisy, représentant M. Grassin.

E. 140. (Carton.) — 56 pièces, papier ; 17 pièces, parchemin.

1620-1788. — Titres de propriété et revenus divers. — Baux à loyer, procès-verbal de mesurage et plan de la ferme de Courfruit, ayant appartenu à messire Eugène-Eustache, comte de Béthisy, et pièces de procès à la requête de celui-ci, sur saisie-exécution pratiquée contre Pierre Bidault père et Pierre Bidault fils, fermiers en ladite ferme de Courfruit, pour raison d'une somme de 1,800 livres, montant de quatre termes de fermages échus.

E. 141. (Carton.) — 17 pièces, papier, 5 pièces, parchemin ; 1 plan.

1747-1783. — Titres de propriété. — Baux à loyer de la ferme d'Ancœur, sise au territoire de Bailly-Carrois, par madame Marguerite-Octavie de Requebeyne-Grassin, veuve de François Dupuis de Digny, et par messire En-

gène-Eustache de Béthisy ; — procès-verbal de mesurage et plan de ladite ferme, état de consistance, notes et déclarations concernant les fiefs de Nuisement et d'Enquez (Ancœur), d'après plusieurs aveux du XIVe siècle, fournis à l'abbé de Saint-Pierre de Chaumes ; — rachat d'une rente due par les possesseurs de ladite ferme d'Ancœur à monseigneur Anne-Louis de Régnier, marquis de Nangis, colonel au régiment d'Artois, gouverneur et lieutenant pour le Roi de la ville de Nangis, etc.

E. 142. (Carton.) — 8 pièces, papier ; 6 pièces parchemin.

1784-1786. — Titres de propriétés. — Baux à loyer des fermes seigneuriales de Châteaufort et de La Fauconnerie, au territoire de Grand-Puits, ainsi que des terres dépendant tant desdits fiefs que de celui de La Borde, par madame la comtesse Dupuis de Digny, née Grassin, et par M. le comte Eugène-Eustache de Béthisy, au profit de Louis Quillard ; — contre-lettres ; — arrêtés de comptes ; — quittances de mesurages, etc.

E. 143. (Carton). — 1 pièce, parchemin.

1784. — Acte de partage de dix arpents un quart de terre et pré, en dix-huit pièces, sises au territoire de Bailly, fait entre les curé et fabrique dudit lieu et M. de Béthisy ; dans lesquels biens madame la comtesse de Béthisy est propriétaire de moitié, comme héritière de madame la comtesse du Deffand, sa mère, ainsi qu'il résulte de son partage avec madame la marquise de Moulins, sa sœur, dame de Mormant, Lady, Ozouer-le-Repos, etc.—Copie informe du testament de Charles-Théophile de Béthisy, chevalier de Mézières, lieutenant général des armées du Roi, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, etc.

E. 144. (Carton.) — 33 pièces, papier.

1750-1781. — Voirie et chemins. — Procès entre M. de Béthisy, marquis de Mézières (bailliage de Montdidier), et M. de Grillon, abbé de Saint-Jean d'Amiens, concernant des plantations d'arbres sur les chemins, revendiquées par ledit sieur abbé, comme possesseur du fief Boyard, et en l'étendue de la seigneurie du marquisat de Mézières, etc. ; — déclaration de la communauté des habitants le long du lieu, par laquelle ils affirment que les plantations des chemins, aux abords du village, n'ont jamais appartenu aux religieux de Saint-Jean ; — correspondance, — consultations d'avocats, — mémoires, copies d'arrêts sur la voirie et les plantations, etc.

E. 145. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 1 pièce, papier.

1784-1787 — Baux à loyer des terres, moulins, château et seigneurie de Mézières, par M. de Béthisy, au profit de Levasseur et Rouget ; — des terres de Campyermont et d'Ignancourt en partie, moyennant 7, 200 livres par année, à charge de payer toutes les impositions, droits, réparations, et notamment les gages du bailli, des gardes-chasse, etc ; — transaction entre Nicolas Delorme et M. de Béthisy, après la résiliation du bail du moulin à vent de Mézières, etc.

E. 146. (Carton.) — 4 pièces, papier.

1789-1790. — Titres d'une rente de 176 livres 10 sols sur les États de Bretagne échue à M. le comte de Béthisy dans la succession de madame Henriette-Élisabeth-Julie Tarteron de Moutiers, veuve de messire Eugène-Éléonore de Béthisy, marquise de Mézières, sa mère ; — notes et correspondance concernant deux augmentations de gages sur les offices de trésoriers généraux dont était propriétaire M. Eugène-Eustache de Béthisy.

E. 147. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1790. — Compte général des fermages et frais dus à la régie des biens des Religionnaires fugitifs par les enfants et héritiers de M. Eugène-Marie de Béthisy, marquis de Mézières, comme détenteurs des héritages d'Antoine Lebert, situés à Villiers-sur-Aumale (Généralité de Rouen) ; — compte arrêté entre Charles Bruyer de Maison-Neuve, avocat en Parlement, directeur et receveur général de ces biens, et Jean-Baptiste de La Place, mandataire des héritiers de Béthisy, qui sont : Eugène de Béthisy, marquis de Mézières, mestre de camps, enseigne des gendarmes écossais ; — Éléonore-Eugénie de Béthisy, épouse de Charles de Rohan, prince de Montauban ; — Henriette-Eugénie de Béthisy, princesse de Ligne ; — Charles-Théophile de Béthisy, chevalier de Mézières.

E. 148. (Carton.) — 32 pièces, papier.

1783-1786. — Procédure entre le comte Eugène-Eustache de Béthisy et le sieur Thomas Vauwermhoudt, premier conseiller pensionnaire de la ville de Dunkerque, au sujet de la propriété de la seigneurie, vicomté et châtellenie de Bourbourg (Nord) ; — avis d'avocats ; — inventaires de production de titres ; — déclarations des bourgmestre, échevins et conseillers de ladite ville ; —généalogie de la succession de Robert Brusset, prêtre, décédé à Bergues ; — arrêt relatif au droit de chasse dans la châtellenie

de Bourbourg, rendu en faveur de Jean-Baptiste Dactin, ancien bourgmestre de la ville, contre le sieur de Béthisy, etc.

E. 149. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 1 pièce, papier.

1784. — BERTRAND DE BEUVRON. — Maintenue de noblesse. — Ordonnance du président et des officiers en l'Élection de Nemours, rendue le 30 septembre 1784, sur la requête présentée par Henri-Louis Bertrand, chevalier, comte de Beuberon (Beuvron), seigneur de Nonville, portant enregistrement au greffe de cette Élection d'une ordonnance de l'intendant de la province de Berry, qui déclare Henri Bertrand, père du requérant, noble et issu de noble race ; — signification aux habitants de la paroisse de Nonville de l'enregistrement au greffe de l'Élection de Nemours des titres de noblesse de messire Henri-Louis Bertrand, comte de Bertrand et de Beuvron, etc. ; — déclaration de défrichement faite par ledit seigneur, en exécution de celle du Roi du 13 août 1766.

E. 150. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1782. — BILLOT. — Bail à loyer d'une maison et dépendances, située à Melun, dans le haut du faubourg des Carmes, au profit de Louis Léauté, charretier, demeurant à Aubigny, et de Madelaine Guenu, sa femme, par Joseph Lesieur, architecte-juré-expert au bailliage de Melun, ayant charge et pouvoir de Pierre Billot, son beau-frère, maréchal des logis de maréchaussée des voyages et chasses du Roi, à la résidence du château royal de Saint-Hubert, avec rang de lieutenant de cavalerie, et détaché pour l'armée française à Gibraltar.

E. 151. (Registre.) — In-folio, papier, 88 feuillets.

1717-1750. — BLANC DE CHATEAUVILLARD (Le), seigneur de Villiers-en-Bière. — Censives. — Terrier de la seigneurie de Villiers-en-Bière, en censive de messire Étienne Le Ménestrel de Hanguel, seigneur du lieu, — du Bréau, — d'Orsonville, — du Bois-Notre-Dame, etc., colonel du régiment de Beaujolais. — Déclarants : Pierre-Charles de Barnoin, écuyer, sieur de Charlemont, ancien mousquetaire du Roi, demeurant à Paris ; — Philippe Néricault-Destouches, de l'Académie française, seigneur de La Motte-de-Flée, Vosves et Fortoiseau ; — Jean-Baptiste Guyard, écuyer, seigneur de Bauny, secrétaire des commandements de Madame, fille de France, duchesse de Berry, demeurant à Vosves ; — les religieuses Audriettes de l'Assomption de Paris ; — Pierre-Marie Gratian de Lusignan, prêtre, bachelier en droit civil et canon, curé de Villiers-en-Bière ; — Claude Lelong, procureur au châtelet de Melun, etc.

E. 152. (Registre.) — In-folio, papier, 23 feuillets.

1782-1786. — Censives. — Terrier de la seigneurie de Villiers-en-Bière, appartenant à messire Joachim-Bruno Le Blanc de Châteauvillard, chevalier, conseiller du Roi en ses Conseils, maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, seigneur de Villiers, — du Bréau, — d'Orsonville, — du Bois-Notre-Dame et autres lieux. — Censitaires : — Nicolas-Hubert Pinard, garde en charge de la capitainerie de Fontainebleau ; — Edme Amiot, vigneron à Villiers ; — messire Louis-François Mahé de La Bourdonnais, écuyer, seigneur de Fortoiseau, de Vosves et du fief des Vives-Eaux ; — Marie-Jeanne-Rosalie Pinchard, veuve de messire Pierre-François Lévêque, conseiller du Roi, maire perpétuel de Melun ; — maître Pierre-François Boncerf, commissaire général des domaines du Roi, inspecteur général de l'apanage du comte d'Artois, demeurant à Vosves, etc.

E. 153. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 1 pièce, papier.

1709-1761. — Mouvance passive de Villiers-en-Bière. — Acte de foi et hommage fourni par madame Élisabeth Binet, veuve de messire Jacques Guillemart, conseiller du Roi, trésorier de France en la Généralité de Moulins, et autres, seigneurs indivis de Villiers-en-Bière, relevant de la terre de Dannemois, appartenant à messire Nicolas Potier de Noron, chevalier, seigneur de Courance, — Dannemois, — Poinville, — Orignon, etc., époux de Marie-Marguerite-Catherine Gallard ; — hommage rendu par messire Joachim Bruno Le Blanc de Châteauvillard, écuyer, seigneur de Villiers-en-Bière, Le Bréau, Grand et Petit Orsonville, commissaire des guerres au département de Champagne, à madame Anne-Marguerite Gallard, veuve de messire Nicolas Potier de Novion, marquise de Grignon, dame de Courance, Dannemois, Sémonville, etc.

E. 154. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

1741-1742. — Fief et seigneurie du Bréau, dépendant de Villiers-en-Bière. — Mouvance passive. — Actes de foi et hommage fournis aux Célestins de Paris, à cause de leur seigneurie de Mémorant, et au seigneur de La Grange-Bléneau, par : — messire Nicolas Grasseteau, avocat au Parlement de Paris, à cause de Marie de Pâris, son épouse, dame de Bréau et seule héritière de Jeanne Boucher, sa mère, qui avait acquis ce fief de François-Auguste de Thou,

et de Jacques-Auguste de Thou, abbé de Bonneval; — messire Joseph-Antoine Le Ménestrel de Hanguel, marquis de Saint-Germain-Laxis, des Granges et fiefs en dépendant, seigneur de Villiers-en-Bière et du Bréau; — messire Bruno de Châteauvillard, acquéreur de Jacques-Gabriel Bazin de Bezons, maréchal des camps et armées du Roi, etc.

E. 155. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 3 pièces, papier.

1640-1777. — Fief d'Orsonville, dépendant de Villiers-en-Bière. — Mouvance passive. — Actes de foi et hommage de ce fief fournis par dame Jeanne Boucher, veuve de feu messire Nicolas de Pâris, ancien échevin de la ville de Paris, dame de Villiers-en Bière, du Bréau et d'Orsonville, au seigneur Des Tournelles à Chailly, et à madame l'abbesse du Lys, desquels il relève; — titre-nouvel par messire Joseph-Antoine Le Ménestrel de Hanguel, marquis de Saint-Germain-Laxis, seigneur des Granges, de Villiers, du Bréau et d'Orsonville, au profit du couvent du Lys ; — procuration donnée par Le Ménestrel à maître Charles-Nicolas Bézard-Maugis, curé de Saint-Germain-Laxis, pour faire les foi et hommage en son nom, etc.

E. 156. (Registre.) — In-folio, papier, 213 feuillets.

1560. — Borde de Méréville (La), comte de Chessy. — Censives. — Papier-terrier des seigneuries de Chalifert, — Arigny, — Jablines, — Varennes, — et Saint-Gobert à Précy-sur-Marne, en censive de noble homme et sage maître Pierre Pignard, conseiller du Roi, maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, seigneur desdits lieux, et comme tel ayant tous droits de justice haute, moyenne et basse ; pour l'exercice desquels droits il a prévôt, lieutenant du prévôt, greffier et sergent ; — fourches patibulaires pour punir les délinquants. Ledit seigneur déclarant qu'à cause de cette justice il lui appartient encore amendes tant ordinaires qu'extraordinaires, aubaines, épaves, forfaitures et confiscation, quand le cas y échet, etc.

E. 157. (Registre.) — In-folio, papier, 110 feuillets.

1540. — Comté de Chessy. — Censives. — Premier compte rendu par Pierre Leroy, procureur et receveur des terres et seigneuries de Chalifert, Jablines, Varennes, etc., pour la dame veuve et les héritiers de maître Guy Pignard, en son vivant notaire et secrétaire du Roi, bailli de Langres, seigneur desdits lieux. « Premièrement, recette des cens dus au jour de Saint-Rémy, chef d'octobre, dans les villages « de Chalifert, Jablines et Varennes. — Deuxièmement, « — des rentes d'avoine et coûtumes qui se payent le len« demain de Noël, audit lieu de Chalifert, » par : — maître Jean-Baptiste Teste, maître en la Chambre des Comptes à Paris, tant au lieu de Jean et de Julien La Lippe, que pour Jean Fournier, etc.

E. 158. (Registre.) — In-folio, papier, 128 feuillets.

1545. — Censives. — Quatrième compte rendu par Pierre Leroy, procureur et receveur des terres de Chalifert, Jablines, Varennes et fief de Saint-Gobert, pour les héritiers de maître Guy-Pignard : — « reçu des héritiers Ni« colas Martelet, au lieu de Jean Marquadelot, deux deniers « tournois pour un quartier de friche ; — d'Étienne Michel, « demeurant à Chessy, au lieu de maître Jean de Boulogne, « pour une maison et jardin derrière, tout en un tenant et « pourpris, contenant environ cinq perches, assis audit Cha« lifert, trois deniers tournois ; — de Michel Blondel, pour « sa maison assise au même lieu, qui fut à messire Mathieu « Vassotz, deux deniers tournois, etc. »

E. 159. (Registre.) — In-folio, papier, 38 feuillets.

1551-1552. — Censives. — État de la recette des cens et rentes des terres de Chalifert, Jablines et Varennes, faite par le receveur de feu mademoiselle Gillette Allegrin, dame desdits lieux, pour une année commençant au jour de Saint-Remy, chef d'octobre ; — fait recette de toutes les rentes de Chalifert, montant à 44 livres 18 sols ; — des rentes de Jablines et Varennes, montant à 36 livres, 6 sols, 11 deniers ; — des rentes du parc de Cougis acquis de madame de Chymant : 9 livres 5 sols ; — de la ferme des exploits, amendes et défauts : 13 livres tournois ; — pour la ferme des menues dîmes : 40 sols ; — ru et pêcherie de Jablines avec le coup de Seine : 35 sols, etc.

E. 160. (Registre.) — In-folio, papier, 49 feuillets.

1559. — Censives. — Registre des cens de Chalifert, Jablines et Varennes, reçus par le greffier dudit Chalifert, ou en sa présence, pour noble homme maître Pierre Pignard, conseiller du Roi et maître ordinaire en sa Chambre des Comptes à Paris, seigneur desdits lieux. — Étienne Collinet, pour un quartier de vigne en Chaud-Soleil, doit par an 3 deniers tournois ; — Pierre Deligny, marguillier de Coupvray, pour ce qu'il dit devoir de cens pour les terres que tient l'église dudit Coupvray, au terroir de Chalifert, acquitté sans préjudice d'autres sommes, 16

deniers tournois ; — Jacques Giroust, Denis Robert, Pierre Robert et autres doivent 22 sols 6 deniers tournois pour 9 arpens de terre, etc.

E. 161. Carton. — 20 pièces, papier.

1745-1789. — Censives. — États de recette des censives payées à messire François-Louis-Joseph de La Borde de Méréville, à cause de ses comtés de Chessy et Serris, des seigneuries de Chalifert, Jablines, Varennes et fief de l'Empereur, unis au comté de Chessy : — Chalifert relevant de la baronnie de Montjay ; — Jablines et Varennes du duché de Gesvres, — et Chessy de l'évêque de Bergame, abbé et comte de Lagny ; — tables alphabétiques des censitaires, etc.

E. 162. Carton. — 31 pièces, papier.

1743-1784. — Censives. — Minutes informes de déclarations passées au terrier de Chalifert, Jablines et fief de l'Empereur ; — extraits de titres, notes et renseignements pour la confection du terrier desdits lieux, appartenant à M. Joseph Micault d'Harvelay, seigneur de Chessy ; — état de comparaison des biens de M. d'Aguesseau, de Fresnes, sur la terre de Jablines, suivant titres et arpentages, etc.

E. 163. Carton. — 18 pièces, parchemin ; 12 pièces, papier.

1521-1570. — Mouvance passive. — Actes de foi et hommage, aveux, dénombrements et déclarations censuelles fournis à l'abbé de Saint-Pierre de Lagny, comte du lieu, par les seigneurs de Chessy, des fiefs de Pommeuse, de l'Empereur et des Corbins, notamment par noble homme Nicolas de La Barre, écuyer, seigneur de La Barre et de Pommeuse ; — quittance de droits seigneuriaux payés par Laurent Bellanger, écuyer, contrôleur ordinaire des guerres, à messire Pierre Rouiller, abbé et comte de Lagny, à cause de l'acquisition du fief de Pommeuse que ledit sieur Bellanger a faite de Nicolas de Livre, notaire et secrétaire du Roi ; — actes de foi et hommage rendus audit seigneur comte de Lagny par messires Henry de Fourcy, Jacques de Chatenet, marquis de Puységur, à cause de dame Jeanne-Augustine-Henriette de Fourcy, son épouse, seigneurs desdits lieux, etc.

E. 164. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 227 feuillets.

1497-1582. — Censives. — Ancien papier des cens et rentes de la châtellenie de Serris, reçus chacun an aux jours de Saint-Rémy et Saint-Martin, par Adam Lepelletier, et autres, receveurs pour noble homme M. le président Thiboust ; — Thiboust François, écuyer ; — Jeanne de Créqui, veuve de messire Gilles de Chartrain, en son vivant chevalier, gentilhomme ordinaire de la maison du Roi, seigneurs et dame du lieu : — premièrement, des hoirs de défunt maître Bernard Halbin, pour leur tenure, 18 sols 9 deniers de cens et 32 sols 1 denier tournois de rente ; — de la veuve et des enfants de feu M. le trésorier La Guette, pour plusieurs héritages tenus et mouvant en la censive de Serris, 5 sols tournois, etc.

E. 165. Carton. — 6 pièces, parchemin.

1613-1722. — Justice et gruerie. — Réunion de la justice de Serris à celle de Chessy ; — fixation au premier mardi du mois des jours d'audience ordinaire des seigneuries de Chessy, Chalifert, Serris, Jablines et Varennes ; — provisions de juges, procureurs, greffiers et autres officiers de justice, accordées par Jean et Henry de Fourcy, conseillers du Roi, seigneurs de Chessy, etc. ; — quittance de droits acquittés pour réunion à la justice de Chessy des offices de juge-gruyer, procureur de S. M. et greffier, créés à titre héréditaire par édit de mars 1707, etc.

E. 166. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 10 pièces, papier.

1718-1767. — Inféodation. — Traité passé entre messire Louis-Victor de Beauvilliers de Saint-Aignan, abbé commendataire de l'abbaye royale de Saint-Pierre de Lagny, comte et seigneur du lieu, les prieurs et religieux de ladite abbaye, et messire Joseph Micault d'Harvelay, garde du trésor royal, seigneur de Chessy, Chalifert, Jablines, Varennes, fiefs de l'Empereur, d'Amilly, du Petit Corbin, des Garets, etc. ; — information *de commodo et incommodo* ; — rapport d'experts, — et lettres patentes confirmatives du traité passé entre les parties dénommées plus haut ; — quittances de droits dus pour l'information, etc.

E. 167. (Carton.) — 10 pièces, parchemin ; 76 pièces, papier.

1586-1775. — Banalité. — Pièces de procédures, — mémoires, — transaction entre les habitans de Chessy et MM. Jean et Henri de Fourcy, seigneurs du lieu, au sujet de la banalité des pressoirs ; — sentence qui condamne Vincent Desmousseaux, vigneron, à payer le pressurage accoutumé, avec défense de transporter sa vendange hors de Chessy, à peine de confiscation. — Limites ; — mémoires, — procès-verbaux de bornage, — accords, — sentences arbitrales et pièces produites à l'appui des prétentions des seigneurs de Chessy, Jablines, Lagny, Montevrain et Ser-

ris, au sujet des limites de leurs seigneuries,— notamment: entre messire René Le Roullier, abbé, comte de Lagny-sur-Marne, et noble homme maître Jean de Fourcy, trésorier général de France, seigneur de Chessy, etc.

E. 168. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 3 pièces, papier.

1780-1784. —Rentes passives.— Décharge donnée à messire Henri de Fourcy, trésorier de France en la Généralité de Paris, seigneur du fief de Pommeuse, par les curés, marguilliers et principaux habitans de Chessy, de toutes les rentes et charges foncières dues par ledit seigneur à l'église Saint-Nicolas de Chessy, en considération et reconnaissance des dons immenses qu'il a faits à cette église ; — constitution viagère par messire Joseph Micault d'Harvelay, conseiller d'État, seigneur des comtés de Chessy et Serris, à M. Louis Née, curé de Serris, de 400 livres de rente annuelle, à charge par ce dernier de ne pouvoir résigner son bénéfice, mais au contraire d'y vivre et mourir, etc.

E. 169. — (Carton.) 92 pièces, papier.

1565-1779. — Droits de chasse. — Contestations entre les seigneurs comtes de Lagny et les seigneurs de Chessy, des fiefs de l'Empereur, d'Amilly et Garet, territoire de Montevrain, au sujet de leurs droits de chasse ; — règlement et cantonnement entre messire Louis -Victor de Beauvilliers de Saint-Aignan, abbé de Saint-Pierre de Lagny, comte du lieu, seigneur de Montevrain, et M. Joseph Micault d'Harvelay, du comte de Chessy, sur l'exercice respectif du droit de chasse dans l'étendue de leurs territoires ; — copies de pièces collationnées et informes : — transactions, — bornages, — déclarations, — aveux et dénombrements, — arrêts, — observations, — mémoires, — correspondance, etc.

E. 170. (Registre.) — In-folio, 27 feuillets, papier.

1679-1702. — Mutations. — État des mutations survenues dans les héritages des censitaires de la seigneurie de Chessy. — 69 livres et deux chapons dus par Anne Hébert, veuve de Noël Bailly, et leurs enfants, sur quatre travées de haut logis appliquées en maison, écurie, chambre et grenier, ainsi que sur une grange avec deux travées servant de boutique de charron, le tout assis audit Chessy, en la rue de Laistre ; — bail à rente d'une travée de maison, bâtiments et jardin à verdure, au même, sur la grande rue ; — abandonnement fait par M. de Fourcy, au profit de Louis et Denis Montullat, d'une travée de bâtiment située à Chessy, etc.

E. 171. (Carton.) — 10 pièces, papier.

1504-1781. — Titres généraux. — États de consistance des seigneuries de La Motte-Courvoyer, des grand et petit Couternois, paroisse de Serris, dépendant du comté de Chessy et relevant de celui de Crécy, suivant l'aveu fait par Micault d'Harvelay au duc de Penthièvre, le 17 octobre 1781 ; — détail de la seigneurie et du château de Chalifert, appartenant à M. Jacques-François-Maxime de Chastenet, marquis de Puységur ; — déclarations à terrier ; — actes d'acquisition d'héritages, — extrait d'inventaire de titres relatifs aux seigneuries de Chalifert, Jablines, Varennes, et aux fiefs de Claye, de Grand-Pierre, etc.

E. 172. (Carton.) — 9 pièces, parchemin ; 153 pièces, papier.

1569-1705. — Biens de mainmorte. — Arrêts, — édits, — et règlements concernant les taxes sur les biens aliénés des gens de mainmorte ; — pièces de procédure, — mémoires concernant le même objet, — et quittances de payement desdites taxes par les seigneurs de Chessy, du moulin de Quinquengrogne, du prieuré de Varennes et autres dépendances de la seigneurie dudit Chessy ; — quittances de droits de confirmation de cens et rentes sur des biens aliénés en faveur de ce comté, et provenant des abbayes de Fontaine et de Lagny ; — de l'hôpital de la Charité de Paris ; — de la fabrique de Montevrain ; — de l'hôpital général de Lagny ; — opposition au payement du 20e denier sur le moulin de Quinquengrogne, à la requête de messire René Potier, duc de Gesvres, baron de Montjay, etc.

E. 173. (Carton.) — 9 pièces, parchemin ; 85 pièces, papier.

1769. — Procès. — Aliénation de la terre de Chessy, à la requête du sieur André Quenisey, poursuivant le décret volontaire des fiefs et seigneuries de Chessy, de l'Empereur et du Petit Corbin, saisis réellement sur M. Joseph Micault d'Harvelay, garde du trésor royal, comte et seigneur desdits lieux, comme acquéreur de M. le marquis de Puységur ; — opposition de messire Paul-Louis de Beauvilliers, abbé commendataire de Saint-Pierre de Lagny, seigneur suzerain de Chessy ; — extraits de titres, — bulles de papes, — mémoires à consulter ; — états de consistance et du produit de la terre de Chessy ; — pièces de procédure, etc.

E. 174. (Carton). — 71 pièces, papier.

1691-1769. — Procès. — Décret d'aliénation de la

terre de Chessy. — Notes, correspondance, états, compte, etc.; — recettes et dépenses de la terre de Chessy en 1770; — états des créanciers en union de ladite terre, vendue à M. Micault d'Harvelay; — correspondance au sujet de cette vente; — copies des contrats de mariage de MM. de Fourcy et de Châtenet; — mémoire relatif aux acquisitions successives du comté de Chessy; — accord signé entre MM. de Puységur et de Mainville, seigneur de Chessy, et M. Nicolas-Simon Arnault de Pomponne, chevalier, marquis de Pomponne, Palaiseau et Champlan; — inventaire des bois, remises et avenues du comté de Chessy, etc.

E. 175. (Carton.) — 56 pièces, papier.

1743-1788. — Pièces diverses. — Actes de vente de divers héritages situés à Chessy par M. de Châtenet, marquis de Puységur; — marché pour la démolition du château de La Motte à Serris, au compte de M. François-Louis-Joseph de La Borde, seigneur de Chessy, Serris et autres lieux; — toisé de la pierre provenant de cette démolition; — baux à loyer de la ferme de la basse-cour du château de Chessy; — baux du prieuré de Sainte-Madeleine de Chessy par Jean-Baptiste Feutrier, prieur commendataire, au profit de messire Joseph Micault d'Harvelay, garde du trésor royal, marquis de Toucy, Fontaine, La Bruère, comte de Chessy et de Serris, etc.

E. 176. (Carton.) — 56 pièces, papier.

1757-1773. — Impositions, travaux et fournitures; — notes, comptes et quittances d'impositions au nom de M. Micault d'Harvelay, seigneur de Chessy, Anne, Jablines et Chalifert; — lettres de M. Bertier de Sauvigny, intendant de la Généralité de Paris, qui annoncent une modération d'impôts; — de Gervais, subdélégué, sur le même sujet; — empoissonnement des fossés du château de Chessy; — achat d'une horloge pour ce château, etc.

E. 177. (Carton.) — 56 pièces, papier.

1788-1791. — Mesurages. — États de mesurage, avec figures, de biens et héritages divers situés à Chessy, — Annet, — Chalifert, — Coupvray, — Montevrain, — Jossigny, — Précy et Serris, appartenant à M. François-Louis-Joseph de La Borde de Méréville; — questions particulières soumises à M. de La Borde de Méréville, seigneur de Chessy, par son régisseur, sur diverses affaires d'intérêt privé, et réponses en regard, etc.

E. 178. (Plans.) — 4 pièces, papier, dont 2 collées sur toile.

1740. — Topographie et architecture. — Plan d'ensemble du parc et du château de Chessy; — plan de détails de ce château comprenant une partie des jardins, avec élévation du principal corps de bâtiment; — plan du domaine de Varennes et de Jablines.

E. 179. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

1563. — BOUCHERON. — Titres particuliers. — Fragment d'un acte d'acquisition de 3 arpents de jardin situés à Juilly, par noble homme messire Claude Boucheron, conseiller et procureur général du Roi en sa Cour des Aides à Paris, provenant de Jean Gaillet, praticien, et de Madeleine Cotelle, sa femme, demeurant audit lieu de Juilly.

E. 180. (Atlas.) — In-folio, papier, 47 feuilles.

XVIIIe siècle. — BOUCOT, seigneur d'Égreville. — Censives. — Atlas parcellaire de la terre et seigneurie d'Égreville, appartenant à madame Justine-Joseph Boucot, épouse non commune en biens de monseigneur Nicolas-Alophe-Félicité Rouault, comte de Rouault, lieutenant général des armées du Roi, dame d'Égreville, Villebéon, La Gerville, Branles, Chevry-sous-le-Bignon, Dordives, Les Varennes, Chaintreaux en partie, Péziot, La Malosse, Chamault et autres lieux. — Censitaires: — Michel Rodier et Louis Jomat; — Mathieu Sévenet; — Eutrope Ragot; — l'église de La Gerville; — Mathurin Coulon et Guilmin; — Barthélemy Pérault; — héritiers Charles Boyer, etc.

E. 181. (Plans.) — 13 pièces, papier 2 plan.

1771. — BOUCOT, seigneur de Chaintreaux. — Censives. — Plans parcellaires de la seigneurie de Chaintreaux et des fiefs de La Borde-au-cuir, La Borde-Guipié, Hautefeuille, — La Malosse, — Péziot — et Chamault, en censive de madame Justine-Joseph Boucot; — plan en double d'une partie du village de Chaintreaux, dressé à l'occasion d'un procès intenté au curé du lieu pour avoir fait construire, sans autorisation, une grange sur un terrain considéré comme place publique.

E. 182. (Registre.) — In-folio, papier, 266 feuillets.

1768. — BOULLONGNE (de), seigneur de Montereau. — Domaine de Montereau-Faut-Yonne. — Procès-verbal de reconnaissance et d'évaluation des domaines, terres, seigneu-

rie et châtellenie de Montereau, ensemble des droits de justice de la paroisse de Bougival, hameaux et écarts en dépendant, cens, rentes et possessions de S. M., dressé par Pierre-Juvénal Gallois, auditeur en la Chambre des Comptes, en conséquence de l'échange fait entre le Roi et messire Jean-Nicolas de Boullongne, chevalier, baron de Marigny-le-Châtel, conseiller d'État, intendant des finances, et Louise-Julie Feydeau de Brou, son épouse, des domaines ci-dessus contre les terres et seigneuries de La Bertèche, Saint-Nom et Val-Martin, circonstances et dépendances, avec une maison située au port de Marly, appelée la maison d'En-Haut, etc.

E. 183. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

1787.— Censives.— Bail à cens foncier, primitif, seigneurial et imprescriptible d'un terrain de 136 toises 12 pieds superficiels, situé au faubourg Saint-Maurice de Montereau, par François-René Paillou, régisseur du domaine de Mont, pour haut et puissant seigneur Paul-Esprit-Charles de Boullongne, chevalier, comte de Nogent-sur-Seine, baron de Marigny-le-Châtel, seigneur de Montereau, de La Chapelle Saint-Flavy, Marnay, Prunoy, Échemines, Saint-Germain-Laval, Laval-Saint-Germain, etc., conseiller du Roi en ses Conseils, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, à Jean Robin, vigneron, et à Anne-Geneviève Lefranc, sa femme ;— plan du terrain baillé.

E. 184. (Registre.) — In-folio, papier, 192 feuillets.

1572.— Bourbon (de), seigneur de Combs-la-Ville. — Censives. — Terrier de la seigneurie de Combs-la-Ville, en censive de messire Pierre de Gondy, évêque de Paris, conseiller du Roi en son Conseil privé, seigneur dudit lieu et de Moissy-l'Évêque (Moissy-Cramayel), ayant pour tenanciers : — honorable homme Nicolas Prohon, huissier, sergent à cheval du Roi au châtelet de Paris, demeurant à Brie-Comte-Robert ; — Charles Brebiotte, meunier à Combs-la-Ville ; — Jean Pommier, vigneron ; — Jeanne Asse, veuve de feu François Coste ; — Aubin Sandubois, marchand, à cause de Marguerite Samson, sa femme ; — Côme Langlois, vigneron ; — Claude Bourserot, aussi vigneron ; — Nicolas Job, procureur et receveur du Saint-Sacrement de Combs-la-Ville, tous y demeurant, etc.

E. 185. (Registre.) — Grand in-folio, 392 feuillets,

1659-1679. — Terrier de la seigneurie de Combs-la-Ville, appartenant à dame Marie de Rivière, dame de Cuignière, veuve de messire Charles de Gomer, vivant chevalier, seigneur de Combs-la-Ville, Vaux-la-Reine et autres lieux, au nom et comme tutrice de Claude-Charles de Gomer, son petit-fils, seigneur dudit Combs-la-Ville, de Vaux-la-Reine, des Tournelles, de Paloisel et de La Grande-Maison ; à ce titre ayant droit de pêche en la rivière d'Yères depuis le bout des écluses du moulin de Jarcy jusqu'à la haie Viller, et de chasse jusque sur le pont de Corbeil, à cause des moulins de Vaux et du Breuil, etc. — « Ce terrier a été établi pour obvier à la perte des titres « de la seigneurie, arrivée à la suite du pillage du château « de Vaux par l'armée de Lorraine campée à Villecresne « et à Cerçay. »

E. 186. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 427 feuillets.

1750-1751. — Terrier des seigneuries de Combs-la-Ville, Vaux-la-Reine, Egrenay et dépendances, (tome I[er]) appartenant à dame Marie-Jeanne Colbert de Croissy, épouse séparée quant aux biens de messire François-Gilbert Colbert, marquis de Chabanois, maréchal des camps et armées du Roi, lieutenant général pour Sa Majesté dans les villes, comtés et évêché de Nantes, en sa province de Bretagne : — ledit terrier précédé du dénombrement des terres et seigneuries de Combs-la-Ville, Vaux-la-Reine, fiefs des Tournelles, Le Paloisel, moulins, rivière, justice, chasses, etc. — Transaction passée entre les religieuses de Jarcy, représentées par dame Marie Foucault, prieure, ayant pouvoir de madame Julie Le Normand, abbesse, absente de la communauté pour cause de maladie, et le marquis de Chabanois, au sujet des limites du fief de La Croix-Boissière, situé au village de Combs-la-Ville.

E. 187. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 362 feuillets.

1783-1784. — Terrier de la seigneurie de Combs-la-Ville et Vaux-la-Reine, fiefs des Tournelles, du Paloisel, de Courtabeuf et de La-Grande-Maison, auxquels ont été réunis ceux d'Égrenay et de Ménehy, qui relevaient de Combs-la-Ville, appartenant à Louis-Stanislas-Xavier de Bourbon, duc d'Anjou et d'Alençon, comte du Maine, du Perche et de Senonches, duc de Brunoy, marquis de Gros-Bois, Monsieur, frère du Roi ; ledit terrier contenant l'état des droits généraux du domaine utile de la seigneurie de Combs-la-Ville et Vaux-la-Reine, dépendant du marquisat de Brunoy et membre du duché-pairie de ce nom. Parmi ces droits on remarque ceux qui suivent : — tenue de deux foires par an audit lieu de Combs-la-Ville, suivant lettres patentes de Louis XII, roi de France ; — droits honorifiques dans l'église paroissiale ; — présentation à l'archevêque de Paris d'un cha-

pelain pour desservir la chapelle Notre-Dame située à Égrenay, etc.

E. 188. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 350 feuillets.

1784-1787. — Fiefs des Tournelles, du Paloisel, de Courtabeuf, etc. — 2e volume du terrier de la seigneurie de Combs-la-Ville et des fiefs qui en dépendent. — Censitaires : — Charles-François Yvonnet, laboureur, demeurant au faubourg de Brie-Comte-Robert, tant en son nom qu'en celui de Jean Bonnard, huissier à cheval au châtelet de Paris, à la résidence de Guignes, à cause d'Angélique-Françoise-Charlotte Yvonnet, sa femme; — Pascal-Antoine Boulanger, garde pour le Roi des bois et rivières, demeurant à Combs-la Ville ; — dame Marie de Visigny, veuve de messire Augustin-Pierre-Denis Desearrières, vivant lieutenant du Roi en la province de Guyenne, commissaire des gardes du corps de Sa Majesté, seigneur de Varâtre;—messire François Voyant, prêtre, curé de Combs-la-Ville, etc. — Procès-verbaux de bornage des limites de la seigneurie de Combs-la-Ville avec les seigneuries limitrophes.

E. 189. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 346 feuillets.

1783-1787. — Cueilloir à quatre confins de la même seigneurie, dressé d'après le terrier qui précède, rappelant en tête l'état des droits généraux et du domaine utile. — Censitaires : — Michel Bechlé, charron à Essonnes; — maître Philippe Bresse, avocat en Parlement, greffier du chapitre des Quinze-Vingts de Paris; — Pierre-Denis Ronee, aubergiste à Lieusaint; — messire Jean-Baptiste-Louis-Auguste, marquis de Quemadeux, colonel au régiment d'Orléans-Cavalerie ; — Isidore-Jean-Baptiste Brossais de La Grey, ingénieur, demeurant à Paris, au nom de messire Charles-Raymond de Clairambault, chevalier, seigneur de Grégy, Penhout et autres lieux; — messire Anne-Louis Paillard, prêtre, docteur et professeur royal en théologie de la faculté de Paris, au collége royal de Navarre, etc.

E. 190. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 70 feuillets.

1783-1787. — Censives. — Cueilleret pour le fermier des cens et rentes dus à la seigneurie de Combs-la-Ville, en censive de Louis-Stanislas-Xavier de Bourbon, duc d'Anjou et d'Alençon, Monsieur, frère du roi Louis XVI. — Tenanciers : — sieur Mathurin-Romuald Duclos, maître de la poste aux chevaux et directeur de la poste aux lettres à Lieusaint; — Geneviève Beaulieu, veuve de Charles-Thomas Alfroy, demeurant à Mandres; — Étienne-Fiacre Mahot, marchand de vin à Brie-Comte-Robert; — Jean-Pierre Overnay, valet de chambre chez madame de Selles ; — les religieux Carmes de Paris; — la communauté des filles de la Croix établie à Brie; — Louis Dupont, épicier à Nemours; — le comte de Balby; — M. de Beaumois, écuyer, et demoiselle Duval, fille majeure ; — l'Hôtel-Dieu de Paris; — Pierre Guillebert, fermier à Courquetaine-en-Brie, etc.

E. 191. (Registre.) — In-folio, papier, 184 feuillets.

1784-1787. — Censives. — Double du cueilleret précédent, fait pour les archives du seigneur de Combs-la-Ville, indiquant la date des déclarations, le volume, le folio du terrier et celui du cueilloir, pour chaque censitaire; la quantité et la situation des héritages, avec les redevances de toute nature et les mutations survenues entre les particuliers dont les noms suivent : Louis Lenoir, vigneron à Soisy-sous-Étioles, et M. d'Eaubonne, seigneur de Quincy-sous-Senart; — Étienne Dupuis, garde des plaisirs de Monsieur, frère du Roi; — Jacques-Paul Laurein, laboureur; — Étienne Lacombe, vigneron et cabaretier à Combs-la-Ville, à cause de Marie Lelarge, sa femme,et Pierre Guay, marchand épicier à Boussy-Saint-Antoine; — Jean-Bernard Eyraud, chirurgien de Monsieur, demeurant à Brunoy, etc.

E. 192. (Atlas.) — Grand in-folio, papier, 13 feuillets.

1783. — Censives. — Atlas parcellaire ou plan terrier de la seigneurie de Combs-la-Ville, contenant le détail du village ; — la ferme de La Grande-Maison; — les moulins du Breuil et de Vaux-la-Reine, — l'Ile de Monsieur ; — les bois d'Ormoy, de Villepêque et de Jarcy, en la forêt de Sénart; — les fermes du Grand-Chêne, de Violette et d'Égrenay, etc.

E. 193. (Registre.) — In-folio, papier, 48 feuillets.

1559-1563. — Censives. — Terrier des fiefs des Tournelles, de La Salle et des Carniaulx, sis au territoire de Combs-la-Ville, contenant déclaration des héritages appartenant à : — Denis Pangel, marchand libraire à Paris, sur le pont Notre-Dame; — Claude Tartin, marchand à Brie-Comte-Robert; — Jacques Bachelier, barbier-chirurgien, demeurant à Combs-la-Ville; — Étienne Lecoq, laboureur de vignes au même lieu; — Guillaume Sanson, sergent ordinaire de la terre et seigneurie de

M. l'Évêque de Paris, audit Combs-la-Ville, — Guillaume Boutier, tisserand en toile, et Jean Paulmier, laboureur de vignes, etc.

E. 194. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1783. — Bail à loyer de la ferme d'Égrenay fait au profit de Paul Dutfoy et de Marie-Louise Garnot, sa femme, par messire Jules-David Cromot, chevalier, baron Du Bourg, conseiller de Monsieur, frère du Roi, en tous ses Conseils, surintendant de ses maisons, domaines et finances, bâtiments, jardins, arts et manufactures, gouverneur des ville et château d'Alençon et du château de Brunoy, au nom et comme commissaire nommé à cet effet par monseigneur Louis-Stanislas-Xavier, fils de France, Monsieur, frère du Roi, etc.

E. 195. (Plan.) — 1 pièce, papier, collée sur toile.

1706. — Topographie. — Plan du château et du parc de Gros-Bois, possédé en 1790 par Louis-Stanislas-Xavier de Bourbon, fils de France, Monsieur, frère du Roi, dernier seigneur dudit lieu, de Combs-la-Ville, Égrenay, etc.

E. 196. (Regisire.) — In-folio, papier, 36 feuillets

1694-1695. — BOURBON-PENTHIÈVRE, seigneur d'Armainvilliers. — Censives. — « Procès-verbal pour le terrier d'Armainvilliers, en censive de M. le Premier, contenant les noms, surnoms et qualités des possédants et « propriétaires détenteurs des prés et héritages mouvants et « relevant du fief de Vilaines, sis en la paroisse de La « Madeleine-lez-Tournan ; » — mémoire des héritages baillés suivant déclaration de M. de La Forest, seigneur de Vignolles, étant en censive de M. le Premier, à cause de ses seigneuries d'Armainvilliers, Gretz et autres fiefs, etc.

E. 197. (Registre.) — In-folio, papier, 184 feuillets.

XVIII[e] siècle. — Censives. — Cueilleret des cens, surcens et rentes dus à la seigneurie d'Armainvilliers, dans les localités suivantes : — Marles, — Tournan, — La Madeleine, — Gretz, — Presles, — Châtres, — Fontenay, — Favières, — Picarré, — Chaumes, — Le Pont-des-Seigneurs, — Brie-Comte-Robert — et La Houssaye, par : — Jean de Villé, sergent royal à Chaumes ; — maître Champy, chirurgien à Fontenay ; — Catherine Vignier, veuve de feu maître Charles Bidault, vivant procureur et notaire royal à Marles ; — Jean Bisson, chirurgien au même lieu ; — Denis Deserre, valet de pied du duc de Longueville ; — mademoiselle Leroy, de Chaumes ; — Jourdaine Désagneaux, veuve de Sébastien Guillaume, demeurant à La Houssaye ; — maître François Pivert, prévôt d'Ozoir-la-Ferrière, demeurant à Tournan ; — messire Jacques Robert, seigneur de Vignolles, etc.

E. 198. (Carton.) — 37 pièces, papier (imprimées) ; 35 pièces, parchemin.

1761-1786. — Titres particuliers. — Publication imprimée de la vente sur saisie réelle du comté d'Armainvilliers, pratiquée sur Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu, etc. ; — extraits d'actes de vente de la baronnie de Lésigny ; — des seigneuries de Champrose ; — du Ménillet et de Mandegris ; — baux à loyer des châteaux de Lésigny, — Becoiseau et Picarré, — des fermes d'Aubervilliers, à Attilly, — de Chevry et du Plessis-les-Nonains, — des Trente-Arpents, — de La Grange-l'Évêque, — de Lésigny et de Berchères ; — des moulins banaux de Brie-Comte-Robert, — de Crécy, — de Launay-en-Brie, paroisse de Favières, — de Prémol à Guérard, — de Pont-aux-Dames, — de Tigeaux — et de Villiers-sur-Morin ; — des étangs d'Armainvilliers et de Bézines, à Dammartin ; — d'une auberge à Lésigny, dite de *Saint-Nicolas* ; — et de divers héritages situés à Brie, — Esbly, — Mandegris, — Lésigny, — La Pointe-le-Roi, — Montry, etc.

E. 199. (Plan.) — 1 pièce, papier.

XVIII[e] siècle. — Censives. — Plan parcellaire d'une partie de la seigneurie de Dammartin-en-Brie, appartenant à M. le duc de Penthièvre, indiquant, par ordre numérique, les noms des propriétaires et la contenance de leurs héritages. — Censitaires : — M. Manjot, seigneur, en partie, de Dammartin ; — Claude Gatineau ; — François Trudon ; — la cure et l'église de Dammartin ; — Simon Cambray ; — Michel Houdion et Pierre Boucot ; — Claude Charmantray ; — la veuve Nicolas Duchâteau ; — M. Gaudin, etc.

E. 200. (Carton.) — 5 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

1550-1783. — Seigneurie et comté de Dammartin en Goële. — Domaine. — Mouvance censuelle et active. — Vente de biens assis au comté de Dammartin, faite à Antoine de Prie et Avoie de Chabannes, fille de Jean de Chabannes, comte de Dammartin. — Baux à cens et rentes consentis par monseigneur Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, pair et grand-maître de France,

gouverneur et lieutenant général en Bourgogne et Bresse, duc de Bourbonnais, d'Enghien, de Guise, prince d'Arches et de Charlevile, comte de Dammartin; — déclaration par les époux Lorendeau, de Paris, au terrier du prince de Condé ; — foi et hommage rendu au même par messire Louis-Claude Boivin d'Hardancourt, écuyer, à cause de son fief de La Tuilerie-sous-Dammartin, etc.

E. 201. (Plan.) — 1 pièce, papier, collé sur toile.

XVIIIe siècle.— Seigneurie de Marles. — Censives. —Plan parcellaire ou terrier de cette seigneurie, en censive de M. le duc de Penthièvre, indiquant le village, ses murailles et fossés de défense, — les faubourgs de Bois-Thierry et Olivier, — les divers climats du territoire, — la route de Melun à Meaux par Fontenay, etc.

E. 202. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1785. — Bourgeois. — Expéditions de vente de la 6e portion de 15 arpents 38 perches de terres, dites de La Grande-Bouillie, et 3 arpents 10 perches de prés en plusieurs pièces, situés aux environs de Carroy, près Nangis, à partager avec Robert de Saint-Vincent, seigneur du lieu ; ladite vente faite par les héritiers Mauvais à Denis Bourgeois, manouvrier à Carroy, moyennant 200 livres francs deniers.

E. 203. (Carton.) — 14 pièces, papier; 4 pieces, parchemin.

1766-1791. — Bovier de Saint-Julien. — Brevets d'officiers inférieur et supérieur accordés par les rois Louis XV et Louis XVI à Claude-Joseph-Hyppolite Bovier de Saint-Julien, nommé maréchal de camp en 1791 ; — lettres de chevalier de Saint-Louis ; — instruction pour recevoir les chevaliers de cet ordre; — commission à l'effet de recevoir le susnommé ; — certificat de réception. — Procès-verbal de preuves de la noblesse de Balthasar-Victor Bovier de Saint-Julien, chevalier, poursuivant les provisions de l'office de conseiller du Roi, chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes du Dauphiné ; — projet de règlement pour la police intérieure d'un régiment d'infanterie; — instruction provisoire pour les officiers généraux chargés de l'inspection des troupes d'infanterie; — états de service de Guillaume-Odile Bovier de Portes de Saint-Julien ; — correspondance adressée à ce dernier, signée : Saint-Firmin, etc.

E. 204. (Carton.) — 133 pieces, papier.

1780-1790. — Comptes de recettes et dépenses de la famille Bovier de Saint-Julien ; — mémoires et notes de fournitures diverses ; — quittances de fournisseurs ; — correspondance entre M. le vicomte de Saint-Julien, lieutenant-colonel des grenadiers royaux et des personnes de son intimité ; — mémoire sur son séjour à Paris pour y solliciter l'obtention de son grade, auquel il a été nommé par l'intermédiaire de MM. de Monteynard et de Montbarré, après de nombreuses démarches auprès du prince de Guéménée, de MM. de Maurepas, de La Châtre, etc.

E. 205. (Carton.) — 48 pièces, papier.

1787-1790. — Procédure entre messires François-Claude Bovier de Saint-Julien, père, conseiller du Roi en tous ses Conseils, président honoraire en la Chambre des Comptes du Dauphiné; Gabriel-Jean-Baptiste-Claude Bovier de Saint-Julien, comte de Vourey, capitaine de cavalerie, son fils aîné, d'une part; et messires Claude-Joseph-Hyppolite, vicomte Bovier de Saint-Julien, gouverneur de la ville de Pont-de-Beauvoisin, lieutenant-colonel au régiment des grenadiers royaux de la Touraine; Guillaume-Odile Bovier de Saint-Julien, commandant d'escadron au régiment de dragons de Lorraine, et Balthasar-Victor Bovier de Salvaing, chevalier d'honneur en ladite Chambre des Comptes, fils puînés du premier, d'autre part, au sujet de la succession de dame Louise Pavée, leur épouse et mère.

E. 206. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1526. — Bracquet (de). — Fragment d'une sentence du Parlement de Paris rendue contre noble homme Philippe de Séry, écuyer, seigneur de Cocherel, héritier de Regnault de Séry, son père, et de feu Philippe de Séry, son oncle, en cette qualité détenteur et propriétaire des terres, rentes et autres héritages situés à Chézy-en-Auxois près Gandelu, à Cocherel et autres lieux, sur lesquels ledit feu sieur Philippe de Séry, du consentement de Blanche, sa femme, avait constitué une rente de 10 livres au profit de noble homme Étienne Bracquet.

E. 207. (Plan.) — 5 pièces, papier.

1774. — Brayer (de). — Censives. — Fragments du plan parcellaire ou terrier de la seigneurie de Lorrez-le-Bocage, en censive de madame Marie-Louise Joly de Fleury, veuve de messire Gaspard-Nicolas Brayer, conseiller en la Grand'Chambre du Parlement de Paris. — Feuille B, C, K, Q, X et Z. — Censitaires : — Antoine Coulon, n° 93, 1 arpent 80 perches; n° 106, 92 perches; — M. Picouet.

n° 108, 1 arpent 65 perches; n° 110, 75 perches; — M. Roux, 6 arpents 25 perches, aux Vaudurans, terres et masures; — Antoine Fontenay, 2 arpents au canton des Roches à Gonin; — M. Roux, prévôt, 1 arpent 5 perches au Bois des Loges; — Gabriel Bouchet et consorts, 1 arpent 50 perches au même lieu; — héritiers Ricordeau, 50 perches au Gros-Orme; — Victor Tranchon, 50 perches au même lieu, etc.

E. 208. (Registre.) — In-folio, papier, 99 feuillets.

1555. — BRIERE (de La), seigneur de La Borde-lez-Montils, Bourguignon, La Borde-Ravenel et Tournebeuf. — Censives. — Terrier de la seigneurie de La Borde-lez-Montils, au territoire de La Chapelle-Rablais, Bourguignon, La Borde-Ravenel et Tournebeuf, en censive de messire Antoine de Louvières, écuyer, seigneur desdits lieux, dressé par Jean Bellanger, notaire royal au bailliage de Melun, demeurant à Nangis, en vertu des lettres à terrier obtenues en la chancellerie du Palais, à Paris, contenant d'abord la désignation de l'hôtel seigneurial et du domaine de La Borde-lez-Montils, ensuite les déclarations faites par: Clément Corneille et Denis Conflans, demeurant en la paroisse de La Chapelle-Darablay (Rablais); — Louis Desmanchins, écuyer, seigneur en partie de La Chapelle-Darablay; — Marion de l'Isle, veuve de feu Guillaume Du Rouvre, etc.

E. 209. (Registre.) — In-folio, papier, 61 feuillets.

1627. — Censives. — Terrier de la seigneurie de La Borde-lez-Montils, en censive de messire Pierre Lefébure, écuyer, sieur de La Borde, dressé par Étienne Loison, notaire royal à La Chapelle, et par messire Gauthier, commissaire député en cette partie par François Le Roy, chevalier, seigneur de La Grange, Montigny, Charigny, Briency, Villeneuve, Noilly et Le Chaffault, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, conseiller en ses Conseils d'État et privé, bailli et gouverneur des ville et château de Melun. — Censitaires: — demoiselle Charlotte Le Maistre, veuve de feu noble homme Étienne Davyau, vivant commissaire ordinaire de l'artillerie de France, demeurant à La Chapelle-Gauthier; — Didier Anceau, laboureur à La Chapelle-Darablay; — maître Jean Fouquet, praticien, demeurant au même lieu; — Jean Coulombe, marchand, demeurant aux Montils, etc.

E. 210. (Registre.) — In-folio, papier, 44 feuillets.

1650. — Censives. — Papier censier de la seigneurie de La Borde-lez-Montils, contenant les noms suivants: demoiselle Charlotte Le Maistre, veuve de feu noble homme Étienne Davyau, pour sa ferme de Tournebeuf et 35 arpents de terre et pré en dépendant; — Claudine Ricard, pour cinq travées de masures appelées La Ricarderie; — Jacquette Du Rouvre; — Jacques Lefébure; — l'église de La Chapelle-Darablay; — Mathé Maupin, pour neuf travées de bas logis, étable et grange; — Marie Du Faulx, veuve de Pierre Boucher, auparavant douairière de Jean Du Rouvre, pour deux travées de logis qu'elle tient en douaire sur la succession dudit Du Rouvre, doit par an 5 sols et demi-poule, etc.

E. 211. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 1 pièce, papier.

1747-1785. — Censives. — Déclarations à terrier, baux à cens et rentes, et actes de vente d'héritages en censive de la seigneurie de La Borde-aux-Montils et des Moyeux, appartenant à messires Cyprien et Charles de La Brière; — acte de dépôt des reconnaissances et déclarations faites au terrier de la seigneurie des Moyeux par Étienne Olivier Jobert, des héritages qu'il tient en censive de messire Cyprien de La Brière, seigneur des Moyeux, de La Borde-aux-Montils, Tournebeuf, etc.; — et ensuite de messire Charles de La Brière, gentilhomme servant de monseigneur le duc d'Orléans; — baux à cens et rentes d'héritages situés à La Chapelle-Rablais par Charles de La Brière, etc.

E. 212. (Carton.) — 4 pièces, parchemin.

XVIe siècle. — BRION (de). — Censives et immeubles. — Baux à rentes et titres-nouvels concernant des héritages situés aux territoires de Beauval et de Tancrou, appartenant à Louis de Brion, seigneur de Beauval, et à Jacques de Brion, avocat en Parlement, seigneur de Savigny-en-Beauvoisis, de Beauval-le-Petit-lez-La-Ferté-au-Col, paroisse d'Ussy, ces baux faits au profit d'Oudin Baudelet et d'Ydoine Ninet, sa veuve, tant pour elle que pour Pierre Baudelet, son fils, vigneron à Beauval.

E. 213. (Carton.) — 3 pièces, papier; 3 sceaux.

1714-1742. — BUISSONNIÈRE (de La). — Expéditions authentiques, délivrées à Port-au-Prince, des lettres de noblesse accordées par Louis XIII, roi de France, au sieur Louis-Marie, seigneur de La Buissonnière, doyen du Conseil supérieur de Léogane et de Saint-Domingue; — règlement d'armoiries délivré par Charles d'Hozier, conseiller du Roi, généalogiste de sa maison, juge général des armes et des blasons, etc. — Lettres de relief de surannation de no-

blesse en faveur de Pierre-Louis-Marie de La Buissonnière, fils du précédent, capitaine de l'une des compagnies d'infanterie détachées à Saint-Domingue pour le service du Roi.

E. 214. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1787. — CALONNE (de). — Copie non signée d'un état général des effets trouvés en l'hôtel abbatial de Saint-Pierre de Melun, appartenant à M. de Calonne, abbé commendataire de l'abbaye des Bénédictins du Mont-Saint-Père ou Saint-Pierre de ladite ville, et représentés par M. et madame Collinet, ci-devant garde et concierges, pour être, lesdits effets, remis au sieur Charles Leduc, cocher du seigneur abbé, jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné par le propriétaire.

E. 215. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1787. — CAMUS DE PONTCARRÉ. — Expédition du bail à loyer de la ferme de la basse-cour du château de Pontcarré et des terres labourables, prés, friches et pâtures en dépendant, ainsi que de la ferme de La Ferraudière y réunie, fait au profit de Gabriel Charpentier, laboureur, et de Marie-Hélène Galois, sa femme, par Charles Claude Pelletier, greffier de la prévôté et baronnie de Presles, au nom et comme procureur de Louis-François-Élie Camus de Pontcarré, demeurant à Rouen, etc.

E. 216. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1782-1784. — CAMUS (Le). — Expéditions de baux à loyer d'une ferme située au Ménil-Amelot, avec ses dépendances, et de 75 arpents de terres et prés à Compans, faits au profit de Pierre Thomas-Jacques-Antoine-Gilbert Landry, fermier au Ménil-Amelot, et de Marie-Geneviève-Henriette Carria, sa femme ; ainsi qu'au profit de Pierre Delacour, l'aîné, et Marie-Marguerite Delacour, sa femme, par demoiselle Anne-Geneviève Le Camus, majeure, Joseph-Charles-Auguste Le Camus et Anne-Nicole Le Camus, son épouse.

E. 217. (Carton.) — 20 pièces, papier.

1597-1777. — CANET. — Généalogie de cette famille, établie par Jules Bernard de La Fortelle, ancien notaire à Melun : — N... Canet, femme de Pierre Blanchart, laboureur à Fleury, vivant en 1597 ; — Jean Canet, laboureur à Orgenoy, mort avant 1602 ; — Laurent Canet, laboureur à Fleury, décédé avant 1622 ; — Jean Canet, laboureur à Orgenoy, a épousé : 1° Marie Charlot, 2° en 1597 Anne-Chauvin, etc. ; — Jacques Canet, huissier à cheval au châtelet de Paris, marié à Catherine-Marguerite Houy, 5 enfants ; — Denis Canet, procureur à Melun et Charlotte-Marguerite Girardière, sa femme, 10 enfants ; — Marie Canet, femme de Pierre Trouvé, notaire à Perthes, 4 enfants. — Marguerite Trouvé, mariée à Jacques Fournier, apothicaire à Melun, 4 enfants ; — Jeanne Marguerite Fournier, femme de Edme-Nicolas Badenier, huissier à Melun, 11 enfants.

E. 218. (Carton.) — 4 pièces, papier.

1788. — CARRONNIÈRES (de). — Expéditions de baux à loyer d'héritages situés au territoire de Mauregard, faits au profit de : — François Poiret, laboureur à Chennevières ; — Michelle Berson, veuve de Charles Lefèbre, demeurant à Mauregard, — Jean-Pierre Ducrocq, fermier à Roissy-en-France, et Reine-Marguerite Dugué, son épouse ; — Marie-Jacques-Théodore Dale, maître en chirurgie au Ménil-Amelot, et Marie-Jeanne-Angélique Bonnefoy, sa femme ; — par Jean Lefèbre, bourgeois de Paris, au nom et comme procureur de Henri-Auguste de Carbonnières, capitaine de dragons.

E. 219. (Registre.) — In-folio, papier, 208 feuillets, reliure aux armes du seigneur.

1713-1733. — CHAILLON DE JONVILLE, seigneur de Jonville et dépendances. — Censives. — Terrier des seigneuries de Jonville, des Bordes, de Ponthierry et d'Auvernaux en partie, appartenant à messire Jean-Pierre Chaillon, conseiller, secrétaire du Roi, maison, couronne de France et de ses finances, baron de la terre de Jonville, seigneur des Bordes et Ponthierry, situées dans la paroisse de Saint-Féréol-sur-Seine (Saint-Fargeau), et seigneur d'Auvernaux en partie ; précédé de la déclaration du domaine utile de ladite seigneurie de Jonville. — Censitaires : — Mathieu Fouin, marchand plâtrier à Corbeil ; — Jérôme Mérou, vigneron à Jonville ; — Jean Guin, procureur fiscal de Moulignon ; — Mathurin Garnier, maître apothicaire à Melun, ayant épousé demoiselle Marie-Anne Savoye ; — André Desforges, vigneron à Ponthierry ; — Claude-Philippe Duchange, receveur de l'abbaye Saint-Père de Melun, etc.

E. 220. (Registre.) — In-folio, papier, 218 feuillets, reliure aux armes du seigneur.

1719-1736. — Censives. — Terrier de la seigneurie d'Auxonnettes, membre de celle de Jonville, appartenant à messire Pierre-Augustin Chaillon, conseiller en la Cour de

Parlement de Paris, seigneur de Moulignon, d'Auxonnettes et en partie de Ponthierry, en la paroisse de Saint-Fargeau. — Censitaires : — Denis Nolleau, laboureur audit lieu d'Auxonnettes ; — Pierre Gourgeois, receveur de la terre et seigneurie de Saint-Germain-le-Vieil-Corbeil ; — Hélène Porcher, veuve de Jean Colleau, vivant laboureur à Verneuil-en-Brie ; — Louis Gillet, maréchal à Auxonnettes ; — Mathurin Martin, au même lieu ; — Marie-Madeleine Danier, veuve de maître Gilles-Joseph Monseignacq, bourgeois de Paris, et Louis-François-Joseph Monseignacq, sieur de Bréville, son fils ; — maître Charles-François Broutin, écuyer, demeurant à Paris, etc.

E. 221. (Registre.) — In-folio, papier, 292 feuillets, reliure aux armes du seigneur.

1719-1736. — Censives. — Terrier de la seigneurie de Moulignon, membre de celle de Jonville, appartenant à messire Pierre-Augustin Chaillon. — Censitaires : Charles Denisard, jardinier, demeurant à Melun ; — Silvain Adam, maçon à Moulignon ; — François Marchand, boulanger, au même lieu ; — Étienne Bourdois, marchand, demeurant à La Citanguette, paroisse de Saint-Fargeau, au nom et comme tuteur de Marie-Charlotte Rabotin, fille mineure de Jean Rabotin et de Léonarde Vallereaux ; — Pierre Mercier, laboureur à Auxonnettes ; — Jean Liembert, vigneron à Moulignon ; — François Marchenoir, bourgeois, marchand libraire à Paris, rue de Savoie ; — dame Jacquette Dolet, veuve de messire François René de Betz, comte de La Harteloire, lieutenant général des armées navales du Roi, etc.

E. 222. (Registre.) — In-folio, papier, 98 feuillets.

1719-1736. — Censives. — Censier de la seigneurie de Moulignon, appartenant à messire Pierre-Augustin Chaillon. — Censitaires : Pierre Feillet, vigneron, demeurant audit lieu de Moulignon, doit par an, pour ses héritages, 9 sols de cens, plus un 6[e] et un 8[e] de poule ; — Jean Sabat, vigneron, et consorts, 22 sols 9 deniers ; — Léonarde Robert, veuve de Pierre Gilles, chirurgien à Tilly, 8 deniers de cens ; — Denise Alain, veuve de Guillaume Merienne, demeurant à Auvernaux, 2 sols de cens ; — Jean Chéron, garçon vigneron, et Louise Chéron, sa sœur, demeurant à Moulignon, doivent 15 sols 4 deniers 2 tiers de denier et demi-poule de cens ; — Philippe Leconte, maître de poste à Ponthierry, et Marc-Antoine Delorme, laboureur à Fortoiseau, à cause de Marguerite Leconte, sa femme, 3 sols 8 deniers obole ; — Anne Maurevert, veuve de Martin Renon, 27 sols 4 deniers et demi de cens, etc.

E. 223. (Plan.) — 1 pièce sur toile.

1788. — Topographie. — Plan du château, des cours, jardins et parc de Jonville, avec partie des seigneuries de Ponthierry, de Moulignon et la ferme des Bordes-Brasseuses, levé et dessiné par Loyseau, arpenteur-géographe et procureur fiscal desdites seigneuries. — Renvois du plan : — A château, B théâtre de charmilles, C Trianon, D temple de Vénus, E pavillon chinois, F fontaine Sauger, H bains d'Apollon, N grotte de Moïse, — O potager, P île du Colombier, etc.

E. 224. (Carton.) — 8 pièces, papier.

1693-1787. — Censives. — État du produit des cens et rentes dus aux seigneuries de Jonville, des Bordes-Brasseuses, Ponthierry, Moulignon, Auxonnettes, Le Bois-Jeune, et aux fiefs d'Hauteville et du Bras-de-Fer, situés à Auvernaux, appartenant à messire François Chaillon ; — déclarations à terrier ; — aveux et dénombrements, etc. — Censitaires : les églises et fabriques de Moulignon et d'Auvernaux ; — Jean-Baptiste-François de Montullé, baron de Saint-Port, seigneur de Sainte-Assise ; — héritiers Ménessier, etc. ; — aveu et dénombrement de 150 arpents de terre fournis à la commanderie d'Auvernaux, membre de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, par Jean-Baptiste-François des Friches, écuyer, seigneur des Bordes-Brasseuses, Ponthierry en partie, etc., et par mademoiselle sa sœur.

E. 225. (Carton.) — 28 pièces, papier.

1659-1770. — Titres particuliers. — Baux à loyer de la terre et seigneurie de Jonville, de la ferme des Bordes-Brasseuses, de la tuilerie et du moulin de Moulignon, de la ferme et hôtellerie du *Cygne* à Ponthierry, de la ferme d'Auxonnettes et de la ferme et seigneurie d'Auvernaux, tant par madame Élisabeth de Valancey, veuve de messire Louis de Mazoyer, chevalier, seigneur de Verneuil, Ponthierry, Moulignon et Auxonnettes, que par MM. Jean-Pierre, Pierre-Augustin et François Chaillon, barons de Jonville ; — échange de terres situées à Tilly entre messire Augustin-Jean-François Chaillon, de Jonville, et M. Blaise-François Sirand, avocat en Parlement, secrétaire de M. Séguier, premier avocat général à Paris.

E. 226. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1784. — Charpentier. — Expédition d'un bail à loyer de la ferme de Messy-en-France, fait à Charles Béjot, laboureur, exploitant cette ferme, par dame Marie-Agnès Le

Boullanger, veuve de messire Philippe Charpentier, chevalier, conseiller du Roi, maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, et Anne-Louis Pinon, chevalier, conseiller du Roi en tous ses Conseils, président du Parlement de Paris, en survivance, vicomte de Quincy, à cause de dame Agnès-Catherine Le Boullanger, son épouse.

E 227. (Registre.) — In-folio, papier, 242 feuillets.

1677. — Chatre (de La), seigneur de Chalandos. — Censives. — Terrier de la seigneurie de Chalandos, au territoire de Saint-Siméon, en censive de messire Alexandre Lhuillier, chevalier, seigneur du lieu; ledit terrier établi en vertu des lettres obtenues en la chancellerie du Palais à Paris, enregistrées au bailliage de Meaux et par Antoine Hyacinthe de Montmerelde-Mainville, chevalier, seigneur de Montguichet, lieutenant aux gardes du Roi, bailli et capitaine de la ville de Meaux. — Consistance : — la terre et seigneurie de Chalandos, château, avec toutes ses appartenances, fermé de murailles, fossés et pont-levis, jardins, accins, bois derrière, « terres labourables, « prés et vignes qui composent la ferme domaniale du lieu, « à plain et par le menu déclaré aux aveux fournis aux « seigneurs de Coulommiers. »

E. 228 (Registre.) — In-folio, papier, 176 feuillets.

1709-1711. — Terrier de la seigneurie de Chalandos, appartenant à messire Alexandre Lhuillier, seigneur du lieu, ayant pour censitaires : Denis Brulefer, maréchal, à Saint-Denis-lez-Rebais; — Rachel et Marthe Ducorbier, filles de Jean Ducorbier et de Heureuse Gutel; — Thomas Deséeoutes, arpenteur royal, à Champauger, paroisse de Boissy-le-Châtel; — Robert Gasté, commis de Mgr l'évêque de Metz au domaine de Crécy-en-Brie, à cause de Louise Fraudeau, sa femme; — Daniel Gustel, laboureur au Bois-Fermé, paroisse de Saint-Siméon; — François Hervillard, marchand à Charcot; — maître Philippe Jolly, procureur fiscal au bailliage de Rebais et Chalandos; — maître Philippe de Villiers, intendant des affaires de Mgr l'ancien évêque de Tournay, abbé et seigneur de Rebais, etc.

E. 229. (Registre.) — In-folio, papier, 398 feuillets.

1709-1718.—Papier terrier des fiefs et seigneuries de Montmogis, Beaussant, Bruille et autres, appartenant à noble homme messire Alexandre Lhuillier, chevalier, seigneur de Chalandos et desdits lieux, ayant en cette qualité droits de cens, surcens, rentes, corvées en argent, grains, poules et chapons, porcs, lods et ventes de 3 sols 4 deniers par livre, foi et hommage, etc., ainsi qu'il résulte des lettres obtenues en la chancellerie du Palais à Paris, entérinées par Charles Sévin, chevalier, seigneur de Quincy, Charny, Mongodefroy et autres lieux, lieutenant général d'artillerie des armées du Roi, capitaine et bailli de Meaux. — Censitaires : maître Jean de Carnac, conseiller du Roi, maire perpétuel de La Ferté-au-Col ; — Louis Michon, maître des écoles de la paroisse Saint-Nicolas de Rebais, etc.

E. 230. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1775-1788. — Extrait du contrat de mariage de Pierre Gallot, jardinier, et de Marie-Louise Dupont, portant donation de l'usufruit et jouissance en leur faveur, par le seigneur de Chalandos, des bâtiments restant de l'ancien château du lieu, etc.; — baux à loyer du moulin à blé dit des Prés, de la ferme de La Fontaine de Chailly et de celles du Bois-Formé et de La Petite-Vacherie, faits par dame Isabelle-Louise Juvénal d'Harville Des Ursins de Trainel, marquise de La Châtre, au nom et comme fondée de procuration de messire Claude-Louis, comte de La Châtre, son fils, premier gentilhomme de la Chambre de Monsieur, frère du Roi, mestre de camp, colonel commandant le régiment de dragons de Son Altesse Royale, et seigneur de Chalandos, etc.

E. 231. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 260 feuillets.

1537-1538. — Fief de Montmogis, réuni à la seigneurie de Chalandos. — Censives. — Ancien terrier du fief de Montmogis, situé au territoire de Saint-Rémy, en censive de maître Léon Lefort, conseiller au Parlement de Paris, à cause de noble demoiselle Marie Chevrier, sa femme, seigneur dudit lieu de Montmogis, Bruille, Les Maisons....., et Le Buisson-maître-Thomas. — Les déclarations audit terrier ont été faites par Pierre Nynotte, laboureur à Montmogis; — Denis Gontier; — Martin Desguillon; — Artus et Marguerin Dumont ; — Jean Closier, le jeune, demeurant aux Limons-Couronnés, paroisse de Saint-Rémy-de-la-Vanne; — Jean Chanterel; — Didier Lemaire, à Champ-Masson ; — Guillaume Greusot, laboureur à Bruille, etc.

E. 232. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 283 feuillets.

1623-1629. — Fief de Beaussant, réuni à la seigneurie de Chalandos. — Censives. — Terrier de la seigneurie ou fief de Beaussant, appartenant à dame Marie de

Saint-Simon, veuve de défunt Robert de Chevry, écuyer, sieur dudit lieu de Beaussant, fief mouvant de la duchesse douairière de Longueville, à cause de sa châtellenie et justice de Coulommiers. — Ledit terrier dressé par maître François Richer, notaire à Coulommiers, en vertu de la commission en forme d'entérinement à lui donnée par Louis Séguier, baron de Saint-Brisson, sieur des Ruaux et de Saint-Firmin, conseiller du Roi, gentilhomme ordinaire de sa Chambre et garde de la prévôté de Paris.

E. 233. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 18 pièces, papier.

1749-1789. — Chavigny (de). — Titres particuliers. — Contrat de mariage de messire Louis-Antoine-Pierre de Chavigny, chevalier, seigneur des Haut et Bas Charmois, de La Grande-Maison, de Saint-Genest, etc., l'un des mousquetaires de la 1re compagnie, fils de messire François de Chavigny, des Neuillis, etc., demeurant ordinairement en sa terre de Chavigny, paroisse de Saint-Cyr; et demoiselle Louise-Marie-Anne Nacquart, fille mineure de messire Pierre Nacquart, écuyer, et de dame Louise-Catherine-Françoise Caillot de Hauterive ; — constitution de 15 livres de rente au profit de Nicolas Nacquart, écuyer, seigneur de Chamoust; — titre-nouvel de cette rente ; — procès y relatif; — notes et correspondance de M. de Chavigny sur le même objet; — autre reconnaissance d'une rente de 100 livres, due à M. Philippe de Chavigny, par M. d'Hervilly, seigneur de Chenoise, etc.

E. 234. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

1633-1637. — Choiseul-Praslin (de), seigneur de Vaux-le-Vicomte. — Mouvance censuelle. — Lettres à terrier obtenues du Roi par messire François Lottin, seigneur de Charny, d'Arcis-en-Brie et autres lieux, vicomte de Vaux, châtelain de Chaulny, conseiller en la Cour de Parlement de Paris; — requête à fin d'entérinement de ces lettres; — sentence rendue en conséquence par Jacques Le Roy, chevalier, sieur de Montigny, seigneur de Chavigny et autres lieux, conseiller du Roi, bailli de Melun et Moret, capitaine et gouverneur pour Sa Majesté des ville et château de Melun; — publication des lettres de terrier par Jean Violet, sergent à cheval au châtelet de Melun, assisté de Pierre Lange, trompette juré du siége, etc.

E. 235. (Registre.) — In-folio, papier, 84 feuillets.

1634-1649. — Censives. — Terrier de la seigneurie de Vaux-le-Vicomte, dressé pour messire François Lottin, seigneur du lieu, par Paul Dhié, notaire à Melun. —Censitaires : Pierre Tixier, vigneron, demeurant à Maincy; — Marguerite Châtelain, veuve de Jean Masson ; —Henry Brillard ; — Jacques Fuzellier; — Antoine Guillain ; — Claude Guillon, tous vignerons au même lieu ; — Étienne Guibert, laboureur à Pouilly-la-Ronce; — Pierre Leblanc, vigneron à Vaux-le-Pénil ; — Nicolas Desrues, maître apothicaire à Melun ; — Marin Mainfroy, praticien à Maincy ; — Louis Berton, marchand à Moisenay ; — Jean et Guillaume Rebours, vignerons au même lieu ; — honorable homme Antoine Poncet, marchand à Melun, et ses cohéritiers en la succession de défunte dame Anne Poncet, sa sœur ; — Pierre et Mathieu Vignard, bouchers au faubourg Saint-Liesne de Melun, etc.

E. 236. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 21 feuillets.

1609. — Mouvance passive. — Copie d'un aveu et dénombrement de la vicomté de Melun rendu au Roi par messire Charles de Montmorency, seigneur de Danville et de Méru, comte de Secondigny, vicomte de Tancarville, baron de Châteauneuf, Gonnord, Nocé et Savoisy, etc., chevalier des ordres du Roi, conseiller ès conseils d'État et privé de Sa Majesté, capitaine de 100 hommes d'armes de ses ordonnances, amiral de France et de Bretagne, vicomte de Melun ; — ladite copie obtenue par messire André Lottin, sieur de Vaux-le-Vicomte, sur requête présentée à la Chambre des Comptes. — Dénombrement : — 1° « en « la ville de Melun la porte Coquerée, avec deux tours « tenant de chacun costé de ladite porte, où il y avait et « doit avoir montée en icelle, du côté du logis de feu « maître Claude Piquot, lieutenant de bailliage de Melun, « pour aller sur ladite porte, au bout du pont aux fruits de « cette ville, etc. »

E. 237 (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 9 pièces, papier.

1665-1788. — Duché de Villars et vicomté de Melun. — Bail à cens et rente de 56 perches de terres en friches, autrefois en vignes, sises au terroir de Moisenay, lieu dit La Fosse-Galeuse, fait à Jean Guibert, laboureur au Petit-Moisenay, moyennant 4 livres, par Nicolas Buscagny, capitaine du château de Villars, pour très-haut et très-puissant seigneur monseigneur Louis-Hector, duc de Villars, pair et premier maréchal de France, prince de Martigues, vicomte de Melun, commandeur des ordres du Roi, grand d'Espagne de première classe, et chevalier de la Toison d'or, gouverneur et lieutenant général des pays et comté de Provence, généralissime des armées du Roi et ministre d'État ;—titres-nouvels de cette rente de 4 livres; — déclarations et extraits

de déclarations à terrier d'héritages situés à Melun, à Moisenay et à Pouilly-la Ronce; — titre-nouvel de 2 sols de cens et quatre messes annuelles par les chanoines de Notre-Dame de Melun, au profit de messire Honoré-Armand, duc de Villars, pair de France, pour raison du bail à cens de la place qui faisait le cul-de-lampe du temple d'Isis à Melun passé auxdits chanoines par messire Louis-Nicolas Fouquet, comte de Vaux, vicomte de Melun, laquelle place lui appartenait au moyen de la donation faite par dame Marie-Magdeleine de Castille, sa mère, douairière de messire Nicolas Fouquet, surintendant des finances, etc.

E. 238. (Plans.) — 4 pièces, papier.

1742. — Vicomté de Melun. — Censives. — Copie du plan parcellaire ou terrier des maisons, bâtiments, jardins et autres héritages situés en la ville de Melun, en censive de Honoré-Armand, duc de Villars, pair de France, prince de Martigues, vicomte de Melun, à cause de ladite vicomté. — Tableau indicatif du plan extrait du terrier. — Censitaires : — veuve Joyeux, pour une foulerie, grange et cour; — Pierre Legrand, maison et passage commun; — Menjot de Cerçay, maison et cour; — Noël Gilson; — Claude-Étienne Bourcillon; — la fabrique et la Charité des pauvres de Saint-Aspais: — les arquebusiers de Melun; — Éloi Geuffron; — Jacques Couturon, etc.

E. 239. (Carton.) — 1 pièce, papier, imprimée.

1765. — Affiche : de la première des quatre criées, subhastations, 4 quatorzaines anciennes et accoutumées, des vicomtés, terres et seigneuries de Melun et de Vaux (depuis Villars, à présent Praslin); des terres et seigneuries de Blandy, Maincy, Moisenay et Sivry, ensemble de toutes les dépendances de ces terres, réellement saisies à la requête de maître Jean-Étienne Blanchet, procureur au Parlement de Paris, sur monseigneur César-Gabriel de Choiseul, duc de Praslin, pair de France, lieutenant général des armées du Roi et dans la province de Bretagne, ministre et secrétaire d'État au département des affaires étrangères, pour refus de payement d'une somme de 6,000 livres due au requérant, etc.

E. 240. (Carton.) — 2 pièces, papier.

XVIIIe siècle. — Inventaire des titres de la vicomté de Melun, contenant l'analyse des actes translatifs de ce domaine et autres y relatifs depuis 1285 jusqu'en 1764; — liste des vicomtes de Melun : — Adam et Jean de Melun, frères; — Guillaume II, mort en 1221, inhumé dans l'église de l'abbaye du Jard, au tombeau de sa famille; — Adam III, sieur de Montreuil-Bellay; — Guillaume III, décédé sans enfants; — Jean, grand chambellan de France, après Enguerrand de Marigny, etc.; — Anne de Montmorency, connétable et grand maître de France; — Nicolas Fouquet, surintendant des finances, succédant au duc de Valois, comte d'Alais, héritier de dame Charlotte de Montmorency, sa mère, duchesse d'Angoulême, vicomtesse de Melun, etc.

E. 241. (Carton.) — 2 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1537-1565. — Seigneurie de Blandy. — Champarts. — Extrais d'une sentence du prévôt de Melun, rendue entre Georges Deschenay, vicomte de Melun, Daniel-Gervais Andouze et Gilles de Jauve. — Actes de vente des droits de champart appartenant à messire François Deschenay, vicomte de Melun, seigneur d'Yèbles, et aux chanoines du chapitre du Champaux; lesdites ventes faites au profit de madame Jacqueline de Rohan, marquise de Rothelin, dame de Blandy, avec déclaration des terres sur lesquelles lesdits chanoines exerçaient leurs droits de champart, à la onzième gerbe de tous grains venant et croissant chaque année, etc.

E. 242. (Registre.) — In-folio, papier, 36 feuillets.

XVIIIe siècle. — Seigneurie de Courtry et Massoris. — Inventaire de lettres d'aveux et dénombrements, réceptions de foi et hommage, contrats, baux à cens et rentes, et papiers concernant la justice, terre et seigneurie de Courtry, dans la mouvance de MM. de Brichanteau, seigneurs de Nangis; ladite terre de Courtry ayant appartenu à Léon de Melun, — à Réné d'Escoubleau, marquis de Sourdis; — ensuite à madame Anne de Rostaing, marquise de Sourdis; — et comprenant les fiefs de La Vache, de Bois-Guillermet, de Lormois, etc.

E. 243. (Registre.) — In-folio, papier, 98 feuillets.

XVIIIe siècle. — Seigneurie de Courtry et Massoris — Inventaire des titres, aveux et dénombrements, foi et hommage, contrats, baux, mémoires et sentences relatifs à la seigneurie et justice de Massoris, appartenant aux seigneurs de Courtry. — Anciennes pièces énoncées : bail à cens et rentes, en 1391, par Pierre Le Maire, seigneur de Massoris, à Perbalet-Guiénois, de Fontaine-le-Port; — vente, en 1429, par noble homme Thibaud d'Inville, écuyer, demeurant à Melun, de certains droits

seigneuriaux sur Massoris, à Pierre Quincy Du Perreau, et à Gillon, sa femme, de Fontaine-le-Port ; — bail à cens et rente fait en 1498 par Jeanne Poinsot, veuve de feu Jean d'Oizemont, dame de Massoris, etc.

E. 244. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 4 pièces, papier.

1787-1788. — Clermont d'Amboise (de). — Baux à loyer des fermes de Villebon, — des Châtaigniers, — d'En-Bas, — de Souy et de L'Etang-des-Noues, toutes situées au territoire de Monteeaux, fait à Nicolas Picot ; — Romain-André Grandhomme et Marie Gabrielle Mattelin, sa femme ; — Simon Lantoine, laboureur à Cerneux, et Jeanne-Véronique Deshayes, sa femme ; — Nicolas Bourbonneur, laboureur, demeurant en ladite ferme de Souy, par Jean-Baptiste Laval, sieur de Montferrat, résidant au château de ce nom, paroisse de Courtacon, fondé de pouvoirs par procuration de monseigneur Jean-Baptiste-Charles-François de Clermont d'Amboise, marquis de Montglas, seigneur de Monteeaux et autres lieux, chevalier des ordres du Roi, gouverneur de Chaumont-en-Bassigny, etc.

E. 245. (Plan.) — 1 pièce, papier.

XVIIIe siècle — Cléron d'Haussonville, seigneur de Chalautre-la-Reposte, de Dontilly et de Gurcy. — Censives. — Plan parcellaire ou terrier de cette seigneurie en censive de Louis-Bernard de Cléron d'Haussonville, comme ayant épousé dame Antoinette-Marie Régnier de Guerchy. — Maisons du village ; — des hameaux et des écarts ; — noms de climats, — terres, prés et bois (teintes conventionnelles) ; — domaine utile, etc,

E. 246. (Plan.) — 1 pièce, papier.

XVIIIe siècle. — Censives. — Plan parcellaire ou terrier de la seigneurie de Dontilly, en censive de Louis-Bernard de Cléron d'Haussonville, comprenant le territoire de Bécherelle : — noms de climats, — grandes routes, — chemins, — sentiers et ruisseaux, — prés et bois (teintes locales), etc.

E. 247. (Registre.) — In-folio, papier, 78 feuillets.

XVIIIe siècle. — Censives. — Cartulaires ou tableaux indicatifs des plans des seigneurie de Dontilly et autres, indiquant les numéros de ces plans, — les quantités et la nature des héritages, — les noms de climats et ceux des propriétaires ; précédés d'états des bois, tant anciens que naissants, du domaine desdites seigneuries : — nos 1, église, et cimetière de Dontilly ; — 2 et 7, biens de la fabrique de ce lieu ; — 1,600, bois contenant 140 arpents, aux religieux de Preuilly, etc.

E. 248. (Carton.) — 8 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1698-1720. — Colleau. — Constitution d'une rente de 30 livres au capital de 600 livres, assignée sur moitié d'une ferme, bâtiments, terres, prés et héritages situés à Pecqueux, par Claude Huré, laboureur au même lieu, au profit de Louis Colleau, marchand à Mont, paroisse de Mormant ; — partage des biens de Louis Courcier et d'Antoinette Brisset, père et mère d'Élisabeth Courcier, femme Huré, alors cordonnier à Beauvoir ; — procédure contre celui-ci, à la requête de Colleau, pour payement des sommes à lui dues, etc.

E. 249. (Carton). — 58 pièces, parchemin ; 30 pièces, papier.

1586-1786. — Collier de La Marlière. — Baux à rentes d'héritages situés à Crégy, Crèvecœur, Dammartin, Le Mesnil-Amelot, Mareuil Meaux, Saint-Mard, Saint-Pathus, Brégy et Survilliers ; — titres-nouvels des rentes exprimées aux baux ci-dessus, passés par les détenteurs des héritages, au profit de messire Louis-Charles Collier de La Marlière, chevalier, seigneur de Bois-Poussain, Artonges et autres lieux, lieutenant-colonel de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de dame Françoise-Nicole de Chavigny, son épouse ; — procédures au sujet desdites rentes ; — codicille portant addition au testament de dame Marie-Michelle de Gourdinard, veuve en secondes noces de feu messire Antoine-François de Chavigny, dame d'Artonges, en faveur de messires Zacharie de Chavigny, mestre de camp, maréchal des logis dans la 1re compagnie des mousquetaires, et d'Élie-Vincent de Chavigny, demeurant à La Marlière, paroisse de Janvilliers, tous deux frères, etc.

E. 250. (Carton.) — 7 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier ; 1 carte.

1776-1789. — Constant (de), seigneur de Moras. — Baux à cens et rentes d'héritages situés sur le fief des Fromières, territoire de Jouarre, faits au profit de Jean-François Gambart, maréchal à La-Ferté-sous-Jouarre, et de Jeanne-Madeleine Oudart, sa femme, ainsi qu'à Hilaire Lagros, jardinier au même lieu, par messire Jacques de Constant, mestre de camp de dragons, chevalier, seigneur de la baronnie de Pezai, Le Chapt, Ré, Bessé, Les Mazerolles, Seneuil, Marvault-en-Poitou, Des Fromières, Moras, etc. ; — titres-nouvels d'une rente foncière de 3 livres envers ledit

seigneur, à prendre sur 32 perches de terre situées à Sainte-Aulde; — acquisition de 4 portions d'héritages à Charneseuil et à Saacy; — carte de la terre de Moras et du fief des Fromières, avec un tableau explicatif de cette carte, etc.

E. 251. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 2 pièces, papier.

1402-1671. — CORDEBEUF DE BEAUVERGER-MONTGON, seigneur de Bourron. — Aveux et dénombrements fournis au Roi à cause de sa grosse tour et châtellenie de Moret, ainsi qu'à Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, grand maître de France, seigneur engagiste de Moret, Gretz, etc., par Jean de Villiers et Antoine de Melun, écuyers, seigneurs de Bourron et de la vicomté de Melun; — acte de foi et hommage par messire Claude de Sallart, commandant un régiment d'infanterie pour le service du Roi, où il reconnait tenir de Sa Majesté en plein fief, à une foi et hommage, sa terre et seigneurie de Bourron consistant en un château clos de murs et de fossés pleins d'eau, avec basse-cour, jardin, pressoirs banaux, colombier, etc.; — sentence du bailliage de Nemours qui décharge François de Sallart, écuyer, seigneur de Bourron, à cause de ses terres de Jacqueville, Fromont et Puissart, du service du ban et arrière-ban dont il a été exempté par le Roi; — aveu fourni par Armand-Henri de Sallart, chevalier, seigneur de Bourron, Marlotte, Sainte-Marie et Jacqueville; — sentence de vérification de cet aveu rendue par maître Regnault Petit, président, lieutenant et juge ordinaire civil et criminel, au bailliage et Siége présidial de la ville de Moret.

E. 252. (Carton.) — 52 pièces, parchemin; 48 pièces, papier.

1622-1784. — Mutations. — Acquisitions, partages, échanges, soumis à l'ensaisinement du seigneur de Bourron. — Acquisition par honnête personne Claude Le Court, laboureur, d'une maison et jardin sis audit lieu de Bourron, provenant de Jacques Delaselle, maître tixier en toile, et de Michelle Rousseau, sa femme; — partage des biens de Barthélemy Loureaux, entre Sébastien et Laurent Loureaux, ses enfants; — transport de 8 livres 10 sols de rente par François Derouin et Mathurine Piat, sa femme au profit de Jean Leroy, agent des affaires de madame de Bourron; — vente de deux maisons situées en ce lieu de Bourron à maître François Batault, notaire royal à Fontainebleau, par Jean de Cramarigeas, sieur de La Chappatias, garde-vaisselle-bouche du Roi, et sommier ordinaire de la bouche de madame la duchesse de Bourgogne, demeurant ordinairement à Saint-Yrieix-la-Perche, en Limousin; — vente par Jacques Duché à maître Pierre Demailly, procureur fiscal et notaire royal à Bourron, d'un quartier de terre en 2 pièces, etc.

E. 253. (Registre.) — In-folio, papier, 92 feuillets.

1737-1792. — Mutations. — Ensaisinements des contrats de vente, échanges, partages, baux à rente et à loyer, etc. — Vente par Marie Robier, fille majeure, à Gaspard Roche, tixier, d'une petite maison sise à Bourron, lieu dit la rue des Francs-Bourgeois; — partage des biens de Jacques Renou et Jeanne Gaultier; — vente par Laurent Nicolle, vigneron à Samoreau, tant en son nom que comme se portant fort de Michelle Pelletier, sa femme, à Pierre Rousseau, vigneron à Marlotte, d'une maison à Beauregard, paroisse de Bourron, avec écurie, place à bâtir et jardin, etc.

E. 254. (Registre.) — Petit in folio, papier, 28 feuillets.

1511. — Inventaire de tous les titres de la terre et seigneurie de Bourron et ses appartenances pour madame Charlotte Lhuillier, veuve de messire Olivier de Sallart, vivant chevalier, grand fauconnier de France, seigneur de Bourron. — « Prinse à cens et champart : — lettre des « prinse de 74 arpents 25 perches de terre assis à Bourron « faicte à Jehan Binet, seigneur de Maleton, par dame Charlotte Lhuillier, dame de Bourron, à vingt deniers parisis « de cens pour arpent, et le champart de 12 gerbes l'une; « — prinse à moison : — autre lettre de prinse de 25 arpents de terre en 4 pièces, durant 12 années, faicte à « Pierre Chamfoy, par dame Charlotte Lhuillier, moyennant « 6 septiers de grain; — lettre de prinse du moulin de la « Fousse et ses appartenances au profit de Apihan Legendre musnier, jusques à 12 ans, moyennant 14 boysseaux « froment et mousture pour moictié, mesure de Bourron, « la moictié de la pesche, etc. »

E. 255. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 124 feuillets.

1635. — Inventaire fait après le décès de messire Pierre de Bauverger-Montgon, vivant seigneur de Corain, Talizat, Montgon, etc., gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, capitaine des chevau-légers, pensionnaire des rois Henry IV et Louis XIII; ledit inventaire fait à la requête de messire François de Mont-Valat, seigneur, baron de Collanges, tuteur conjointement avec dame Jacqueline de Souchière, baronne de Montboissier, d'Aubusson, etc., d'Alexandre de Montgon, fils de François de Beauverger-Montgon, vivant seigneur de Talizat, héritier principal substitué, par testament, en ladite seigneurie, et en pré-

sence de dame Charlotte de Chabannes, veuve de messir Pierre de Beauverger-Montgon, par Jean Caleron, bailli et juge ordinaire de la terre et seigneurie de Corain, notaire royal en la seigneurie d'Auvergne, demeurant au lieu de Talizat.

E. 256. (Carton.) — 7 pièces, papier.

1649-1741. — Inventaires faits après le décès de : — maître Nicolas Louvet, trésorier général des écuries du Roi, à la requête de dame Madeleine Vallée, sa veuve; — de maître Claude Louvet et de messire Armand-Henri de Sallard, chevalier, seigneur de Bourron, à cause de dame Marie Louvet, sa femme; — procès-verbal de levée de scellés et description des papiers de M. de Béringhen; — inventaire après le décès de ladite dame Madeleine Vallée, dressé au mandement de messire Armand-Henri de Sallart, à cause de sa femme; — procès-verbal d'apposition de scellés après le décès de messire Armand-Nicolas de Sallart, vivant marquis de Bourron, capitaine au régiment des gardes françaises; — inventaire des objets trouvés en une cassette déposée entre les mains de sieur Denis Huguet, conseiller au Parlement de Paris, avant le départ de messire Théodore de Béringhen, aussi conseiller en la même Cour, lequel avait reçu du Roi l'ordre « de sortir du « royaume, pour fait de religion prétendue réformée, etc.»

E. 257. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 12 pièces, papier.

1490-1733. — Copie collationnée des lettres de naturalité accordées par le roi Charles VIII à son amé et féal chambellan Olivier de Sallart, chevalier, grand fauconnier de France, sur sa requête, contenant que « dès piéça « pour le singulier désir et affection qu'il avait de faire « serment au Roi, il se partit du pays de Brabant dont il « est natif, délaissant ses parents et amis qui sont de noble « et ancienne maison, etc. ; » — partages par leurs héritiers des biens de : — défunte damoiselle Jeanne Le Picart, veuve de Jean de Sallart, vivant seigneur de Bourron ; — messire François de Sallart, chevalier ; — dame Edmée de Sallart, épouse de messire Sébastien de Broc, chevalier, seigneur de ce lieu, etc. — Mémoire de madame Marie-Madeleine de Gouyon, épouse de messire Frédéric de Béringhen, sur la perte de sa fortune, par suite de l'entrée de son mari dans la ferme des gabelles, et brouillon d'un compte à l'appui ; — billets souscrits à mademoiselle de Béringhen par mademoiselle de Thianges et par M. de Béchameil. — Sur une note jointe au billet de ce dernier on lit : « C'est « encore ce pauvre abbé de Quimperlé qui me fit du perde « ces 1,200 livres, etc. »

E. 258. (Rouleau.) — 1 pièce, parchemin, de 14 m. 50 c de long.

1480-1500. — Procédure : — copie de titres concernant le non-payement de quatre années d'arrérages d'une rente de 20 livres tournois constituée, assise et assignée au profit d'honorable homme et sage maître Jacques de Thou, conseiller et avocat du Roi en la Chambre des généraux sur le fait de la justice des Aides à Paris, et consorts, par noble homme Antoine de Melun, écuyer, seigneur en partie de la vicomté dudit Melun et de Bourron, près Saint-Mathurin de Larchant : — lettres de *committimus* données par le roi Charles VIII au sieur de Thou pour la conservation de ses justes possessions, droits, usages etc. —saisie de la terre et seigneurie, des cens, rentes, revenus, appartenances et dépendances de Bourron, ainsi que de la seigneurie de Melun, pour être criés, subhastés et vendus par décret, au plus offrant et dernier enchérisseur ; — oppositions à cette vente, notamment par Catherine Geoffroy, veuve d'Antoine de Melun, à laquelle ce dernier avait reconnu l'apport en mariage d'une somme de 6,000 livres tournois, et aussi « qu'elle avait été enjoillet par ses pa- « rents et amys de plusieurs bagues et joyaulx servans à « son estat, c'est-à-savoir une chesne d'or contenant 16 « tours pesant 80 escus d'or, une autre chesne d'or conte- « nant 8 tours faicte à bastons formés des lettres D et L, « esmaillée de blanc, viollet et tannée, pesant 40 escus « d'or, etc. »

E. 259. (Carton.) — 29 pièces, parchemin ; 12 pièces, papier.

1497-1503. — Déclaration par laquelle « honneste « personne Henri Charretier, bourgeois de Paris, demeu- « rant à l'ostel *du Saulmon*, reconnaît que l'enchère qu'il « a mise sur la terre et seigneurie de Bourron et partie de « la vicomté de Melun est pour et au profit de nobles hom- « mes Regnault Du Chesnay, maître ostel du Roi, seigneur « de Villoiseau et messire Olivier de Sallart, chevalier, grand « faulconnier de France ; » — association desdits Du Chesnay et de Sallart dans l'acquisition faite par le premier, moyennant 100 écus d'or, de 4 parts de la seigneurie de Bourron, dont les 5 font le tout, provenant d'Étienne de Villiers ; — traités et accords entre les mêmes seigneurs au sujet des acquisitions par eux faites en commun ; — quittance de huit, vingt, quinze livres tournois, donnée par Regnault Du Chesnay, vicomte de Melun, à Olivier de Sallart, seigneur de Bourron, pour mécompte touchant l'acquisition de moitié de la vicomté de Melun et fief des Tournelles faite par ledit seigneur; — vente, par noble homme Guillaume de Mornay, du fief de La Cour situé à Bourron, au profit de dame Charlotte Lhuillier, veuve de messire Olivier de Sallart, ayant la garde noble de son fils ; — acquisition,

par François de Sallart de la seigneurie de Sainte-Marie, consistant principalement « en maison et hôtel seigneurial, « de présent fort démoli, assis en la ville de Gretz, etc. »

E. 260. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 3 pièces, papier.

1586-1633. — Décret d'adjudication de la terre et seigneurie de Jacqueville, poursuivi à la requête de Jacques Du Hald, écuyer, seigneur d'Amoy, au nom et comme tuteur des enfants mineurs d'ans de défunts Charles Le Boullanger, en son vivant écuyer, seigneur de Jacqueville, et de Françoise Du Hald, par Pierre Amer, écuyer, seigneur de Paley, Villebéon et Vaux, bailli de Nemours; — adjudication de ladite seigneurie de Jacqueville à messire François de Sallart, écuyer, seigneur de Bourron, présent en personne, moyennant 2,500 écus sol; — continuation à huitaine des enchères mises lors de la 1[re] adjudication qui, après plusieurs offres, a été confirmée audit seigneur moyennant 3,000 écus sol, montant de sa dernière mise; — procédure intentée par les héritiers Le Boullanger à l'acquéreur de leur ancienne terre, etc.

E. 261. (Carton.) — 5 pièces, parchemin; 50 pièces, papier.

1587-1730. — Seigneurie de Jacqueville, appartenant au sieur Cordebeuf de Beauverger-Montgon. — États de consistance; — acquisitions d'héritages par messire François de Sallart, ancien seigneur du lieu; — bail à rente d'une maison sise à Jacqueville par Claude de Sallart, fils du précédent, à Valentin Bertonnet; — aveu et dénombrement de la terre de Jacqueville fourni à haut et puissant seigneur messire Louis de Saint-Aulaire, chevalier, marquis de Chabannes, baron de Milly, par messire Louis Guillet, chanoine de Saint-Victor de Paris, prieur et seigneur temporel d'Amponville, fondé de procuration de dame Marie Louvet, veuve de messire Armand-Henri de Sallart, vivant seigneur de Bourron et Jacqueville; — bail à loyer des terre et seigneurie mêmes de Jacqueville par dame Louise-Madeleine de Gouyon, épouse de M. Frédéric de Béringhen, à Antoinette Dumesnil, veuve de Pierre Hamea; compte rendu de sa gestion, pièces à l'appui et procédure, etc.

E. 262. (Carton.) — 215 pièces, papier, 21 pièces, parchemin.

1601-1759. — Baux à rente d'héritages situés à Bourron et à Gretz faits aux preneurs dénommés aux actes par : — dame Diane Clausse, dame de Bourron, Jacqueville, Puissart, et Fromont en partie; — messire Claude de Sallart, chevalier, seigneur des mêmes lieux et de Sainte-Marie; — acquisitions, par lesdits seigneur et dame, de rentes constituées sur des biens appartenant à : — Louis de Dromont, écuyer, sieur de La Grand'Maison et de Berville, en partie; — Jean Hassier, — Jean Chenoy, tous deux vignerons à Marlotte; — Michel Gilbert, maréchal, demeurant au faubourg du haut de la Croix, en la ville de Gretz, et Marie Coutereau, sa femme; — titres-nouvels et procédures.

E. 263. (Carton.) — 11 pièces, parchemin; 5 pièces, papier.

1417-1756. — Baux à loyer des moulins de La Fosse par : — noble femme Alips de Moisy, dame de Bourron, à laquelle ils appartiennent pour 3 quarts, l'autre part étant à Jean Daulibon, bourgeois de Château-Landon; — Jean de Sallart, écuyer, seigneur de Bourron, maître ordinaire en la Chambre des Comptes; — Jeanne Le Picard, veuve de feu Jean de Sallart, en son vivant capitaine et bailli de Chaumont-en-Bassigny; — François de Sallart, écuyer, capitaine et gouverneur de la ville de Montargis; — dame Diane Clausse; — messire Claude de Sallart, chevalier; — Armand-Henri, comte de Sallart; — dame Louise-Madeleine Gouyon, veuve du précédent, vivant chevalier, capitaine aux gardes françaises, et ensuite femme, non commune en biens, de messire Frédéric de Béringhen, chevalier, seigneur de Langarzeau, cornette général de la cavalerie légère de France; tous seigneurs et dames de Bourron, Marlotte, Jacqueville et Sainte-Marie; — procès-verbaux de visite et de prisée desdits moulins.

E. 264. (Carton.) — 5 pièces, parchemin; 10 pièces, papier.

1716-1735. — Contrats de constitution de rentes par dame Louise-Madeleine de Gouyon, épouse non commune en biens de messire Frédéric de Béringhen, et cependan de lui autorisée, au profit de : — maître Edme Le Roi, procureur fiscal de la prévôté de Bourron; — dame Marguerite Moreau, veuve de défunt Louis Cransson, vivant élu en l'Élection de Nemours; — demoiselle Claude Perrault, fille majeure, demeurant à Paris; — Nicolas Gournay, dit Rosny, valet de chambre de madame de Béringhen; — quittances de remboursement des sommes portées aux contrats de constitution, etc.

E. 265. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1554. — Testament de Françoise de La Garde, dame de La Mallerée, paroisse de Saint-Genest, veuve en pre-

mières noces de N... de Cordebeuf, par lequel elle dit, après s'être recommandée à Dieu, « que, quand l'âme de « son corps partira, la colloquera en son benoist réaulme « de paradis, et anprès son décetz, son corps soit inhumé « dans la chapelle Saint-Jean de l'église Saint-Genest, au « tombeau de ses prédécesseurs ; au jour de son trépas veult « qu'il soit dict et cellébré 30 messes ; aultres 30 messes à la « quarantaine et aultres 30 au bout de l'an, et que à chacun « des prebtres qui diront lesdites messes leur soit baillé « 2 sols 6 deniers tournois. Oultre veult que tous les preb- « tres de ladite paroisse Saint Genest et aultres prebtres des « paroisses circonvoisines viennent quérir son corps à La « Mallerée, et pour ce, leur baillier à disner et à aultres « au plaisir diceux qui auront la charge dudit testament. » — (Copie de ce testament, faite au XVIII siècle.)

E. 266. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1727-1728. — Lettre d'un prince espagnol, neveu de la Reine douairière, adressée à une personne qui n'est pas nommée ; — missive du cardinal de Noailles à l'abbé de Montgon « sur la publication de son mandement « d'acceptation, au sujet duquel le cardinal d'Astorga, « ainsi que le clergé d'Espagne, a témoigné ses meilleurs « sentiments, » et dont se loue le cardinal de Noailles, qui fait connaître que sa joie sera complète si cette démarche contribue à rendre une véritable paix à l'Église de France.

E. 267. (Carton.) — 4 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier ; 1 sceau.

1664-1668. — Alliance des Cordebeuf de Beauverger-Montgon. — Réception et prestation de serment de Benjamin Amproux comme avocat en la Cour du Parlement de Paris ; — provisions de maître des requêtes ordinaires accordées au sieur Amproux, lieutenant général alloué de la baronnie de Vitré, par Anne d'Autriche, reine régente de France et de Navarre, mère du Roi, signées de sa main et scellées en cire rouge ; — prorogation en faveur dudit sieur Amproux de la charge de lieutenant général alloué, civil et criminel de la même baronnie par madame Marie de La Tour d'Auvergne, duchesse de La Trémoille et de Thouard, « comme procuratrice « générale de son très cher et très honoré seigneur « et époux, Henri, duc de La Trémoille et de Thouars, « pair de France, prince de Talmond, comte de Laval, « Guynes, Montfort, Benon, Jonvelles et Taillebourg, « vicomte de Rennes, baron de Vitré, etc. ; » — enregistrement au Parlement de Paris des lettres de maintenue de noblesse accordées par le roi Louis XIV aux sieurs Jean et Samuel Amproux, le premier seigneur de La Massais, conseiller et maître d'hôtel ordinaire du Roi ; — arrêt de la Chambre de réformation de noblesse établie en la province de Bretagne, pour maintenir les frères Amproux dans leurs prérogatives, quoiqu'ayant dérogé, et ce, en considération des emplois qu'ils ont occupés.

E. 268. (Carton.) — 4 pièces, papier.

1785-1789. — Cordier de Montreuil. — Baux à loyer de 56 arpents de terres labourables dépendant du tiers du domaine de Villethierry, situés sur le territoire de Blennes ; — de 19 arpents 62 perches aussi de terres labourables et du moulin dit des Moines, en la paroisse et seigneurie de Blennes, faits à Claude-Charles Bonnemain, laboureur, et à Marie-Anne Simonet, sa femme ; — à François Longuet, meunier du moulin de Blennes, demeurant à Collevrat, paroisse de Saint-Valérien, et Marie-Luce Julien ; — autre bail consenti à Nicolas Boucher et Catherine Babout, demeurant ensemble au moulin des Moines, par messire Claude-Réné Cordier de Montreuil, chevalier, conseiller du Roi, président honoraire de la Cour des Aides de Paris, seigneur de Vallery, Blennes, Villethierry, etc.

E. 269. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1779-1784. — Corps. — Acte de dépôt du mesurage et arpentage d'un lot de terre de 24 arpents 19 perches situé au territoire de Melun ; — acquiescement à ce mesurage et bail à loyer du même lot de terre par le sieur Jacques Corps, stipulant pour dame Anne-Angélique-Françoise Mauclerc, sa mère, veuve de Nicolas Corps, demeurant à Troyes, au profit de André-Honoré Duclos, maître de la poste aux chevaux de Melun, et de Marie-Marguerite Avelot, son épouse.

E. 270. (Registre.) — In-folio, papier, 214 feuillets.

1700. — Coste de Champeron, seigneur de Chailly-en-Bière. — Censives. — Relevé du terrier de la seigneurie de Chailly, en censive de messire Charles-Joseph de Fortia, d'après les déclarations faites par : — Catherine Delestre, veuve de Paul Dodaine, demeurant à La Vallée, paroisse de Fleury ; — messire Pierre Bry, prêtre, curé de Chailly, au nom et comme fondé de procuration de messire Édouard Colbert de Turgy, docteur en théologie, chanoine de l'église de Tournay ; — Charles de Jouye, sieur de Gastiner, bourgeois de Paris ; — Raimond Musnier, conseiller du Roi, président en l'Élection de Melun ; — Pierre Taboy, maître chirurgien à Fontainebleau, pour Nicolas Taboy, son frère,

marchand à Paris; — François Briquet, marchand, demeurant à La Buvette-Royale, paroisse de Dammarie-lez-Lys, etc.

E. 271. (Carton.) – 7 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1494-1625. — Censives. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Chailly, en censive de Jehanne de Chailly, François de Villiers, Philibert de La Croix, etc., notamment par Marguerite La Méresse, veuve de Jean Lemaire, laboureur, et seigneur du Bréau; — tables alphabétiques des terriers; — procès pour Philibert de La Croix, écuyer, seigneur haut justicier de Chailly-en-Bière, contre Hugues Grasseteau, conseiller du Roi en la Cour du Parlement de Paris, acquéreur de biens situés dans la censive de cette seigneurie, etc.

E. 272. (Cahiers.) — In-folio, papier, 110 feuillets.

1430-1770. — Censiers de la seigneurie de Chailly, et des fiefs de Macherin et Godet, ayant appartenu à Oudart de La Barre, ensuite à Denis de Chailly, seigneur de La Motte-de-Nangis, conseiller, chambellan du Roi, bailli de Meaux; — à Charles-Joseph de Fortia, chevalier, conseiller au Parlement de Paris; — à Georges d'Esquidy, seigneur de Chailly, Macherin, Bois-Lizy, Barbizon en partie, premier chanoine d'honneur de l'église collégiale Notre-Dame de Melun, et à Jean-Baptiste Chiquet de La Perrière, écuyer.

E. 273. (Carton.) — 1 piece, parchemin; 4 pièces, papier.

1773. — Censives. — Sentence rendue au bailliage de Melun pour l'entérinement des lettres patentes obtenues par Jean-Baptiste Chiquet de La Perrière, écuyer, seigneur de Chailly et des fiefs de Macherin, Bois-Lizy, Godet et autres lieux, pour la rénovation de son terrier par le ministère de René-Joseph Courtellement, notaire royal à Fleury, commis à cet effet; — publication desdites lettres par Gabriel Houry, huissier au châtelet de Paris, à la résidence de Fleury-d'Argouges (en Bière), etc.

E. 274. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 6 pièces, papier.

1646-1780. — Censives. — Baux à cens et rentes d'héritages situés à Chailly et à Macherin par les anciens seigneurs desdits lieux, notamment par : — Louis de Chailly, écuyer, seigneur de Macherin; — François de Villiers, chevalier, seigneur de Chailly et de Livry, forestier de la forêt de Bière; — Philibert de La Croix; — Georges d'Esquidy; — Jean-Baptiste Chiquet de La Perrière, seigneur de Chailly, de Fay, de Bois-Lizy, des Tournelles, du Mée, de Macherin, de Barbizon et du fief Godet, etc.

E. 275. (Liasse.) — 20 plans, papier.

XVIIIe siècle. — Brouillons du levé des plans parcellaires ou terriers des seigneuries de Chailly-en-Bière et Macherin, en censive de messire Jean-Baptiste Chiquet de La Perrière. — Censitaires : — de La Guépière et dame Sedilet; — René Auroy; — M. de Selle; — Martin Jousselin et consorts; — héritiers Nicolas Ganne; — madame Cottin; — François Jullemier; — M. d'Argouges; — Antoine Lamirault; — la fabrique de Saint-Martin-en-Bière; — Louis Lefort; — Jean-Jacques Josserand; — Charles Lantara; — Thomas David, etc. — Plans des bois appartenant audit sieur de La Perrière, appelés les fiefs du Bois-Lizy, du May, des Fourneaux et des Billebaux, contenant, au total, 317 arpents 17 perches, levés par Joseph-François Collot, arpenteur, etc.

E. 276. (Carton.) — 5 pièces, papier; 16 pièces, parchemin.

1388-1594. — Mouvance passive. — Actes de foi et hommage, aveux et dénombrements de la principale portion de la terre de Chailly, fournis à la seigneurie de Mons-sur-Orge, en censive du chapitre de Notre-Dame de Paris; — saisie féodale et souffrance par Guillebaut de Chailly, et successivement par Jean et Denis de Chailly, qui réunirent à leur portion celles d'Adam de Montaudier et d'Oudart de La Barre, lesquelles portions passèrent ensuite à Philibert de La Croix; — saisie féodale de la seigneurie de Chailly et du fief de Jossigny, faute d'honneur, droits et devoirs, pour messire Guillaume Malicorne, chanoine de Notre-Dame de Paris, seigneur viager de Mons et Ablon, sur Claude de Villiers, etc.

E. 277. (Carton.) — 48 pièces, parchemin; 5 pièces, papier.

1437-1776. — Mouvance passive. — Actes de foi et hommage, aveux et dénombrements, fournis au Roi par les seigneurs de Chailly, pour raison de la justice du lieu, mouvant et relevant du Roi à cause de son comté de Melun; — souffrances; — saisies féodales et arrêts. — *Vidimus* des lettres données en l'ost devant Montereau par lesquelles Charles VII, roi de France, reconnaît que Denis, chevalier, son chambellan, seigneur de Chailly, de La Motte de Nangis., etc, lui a porté les foi et hommage qu'il est tenu lui faire à cause de la haute justice de la ville de Chailly-en-Bière; — de la place et forteresse de La Motte de Nangis, avec la première basse-cour et fossés; — de la terre de

Montanglaust-lez-Coulommiers-en-Brie, avec l'hôtel, jardins, fossés, etc.

E. 278. (Carton.) — 5 pièces, parchemin; 5 pièces, papier.

1415-1510. — Mouvance passive. — Actes de foi et hommage, aveux et dénombrements du fief des Tournelles (partie de la seigneurie de Chailly), fournis à la seigneurie de Mons-sur-Orge, en censive du chapitre de Notre-Dame de Paris (ce fief a été réuni à la seigneurie de Chailly, par Philibert de La Croix); — aveux rendus par Simon et Louis Burey, frères, écuyers, demeurant à Égrey, en la châtellenie de Château-Landon, à messire Jean d'Estouteville, écuyer, alors seigneur de Mons, à cause de leurs maison, cour, jardins et vigne, contenant trois arpents, assis en la ville de Chailly-en-Bière, et autres héritages situés au même territoire; — par Jean Loyn, dit Bègue, écuyer, seigneur de Meiflay, au comté de Blois, pour sa maison, grange, étables, etc., étant en la mouvance de Denis, seigneur de Chailly.

E. 279. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 2 pièces, papier.

1491-1728. — Mouvance active. — Actes de foi et hommage, aveux et dénombrements des fiefs de La Coudraye et Rablais ou Cour-des-Dîmes, fournis à la seigneurie de Chailly par : — Claude Vidal, seigneur de Fleury; — Jean Olivier, seigneur de Villemaréchal et de La Coudraye, vicomte de Hommel et de La Rivière; — Guillaume Musnier, premier et ancien président en l'Élection de Melun, etc.; — copie informe d'un mesurage des terres de Jeanne Bidault, veuve de feu Guillaume Musnier, susnommé, étant en censive des seigneurs de Chailly, de Fleury, de l'abbé des Saints-Pères de Melun, à cause de Barbizon, et réunis à Chailly par M. Georges d'Esquidy, l'un des anciens seigneurs.

E. 280. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 4 sceaux.

1431. — Justice. — Lettres de Charles VII qui octroient à Denis, seigneur de Chailly, en récompense de ses services pendant les guerres contre les Anglais, le droit de haute, moyenne et basse justice sur sa seigneurie, dont un de ses prédécesseurs avait été privé pour en avoir fait abus tellement envers le Roi, que, par jugement de sa Cour, la justice de cette ville et du territoire de Chailly fut alors unie et adjointe à la seigneurie de Melun. — Expédition de la même charte délivrée à Claude de Villiers, écuyer, seigneur de Chailly, panetier ordinaire du Roi et forestier de la forêt de Bière; — acte de délivrance et d'entérinement desdites lettres au bailliage de Melun.

E. 281. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 1 pièce, papier.

1606-1607. — Justice. — Réédification des fourches patibulaires. — Lettres patentes du Roi Henri IV, qui autorisent Robert Tiercelin, chevalier, lieutenant de l'artillerie de France, seigneur de La Chevalerie et de Chailly, à rétablir les fourches patibulaires à deux piliers de la justice de Chailly, relevant du Roi, et à curer les fossés de son château; — sentence d'enregistrement desdites lettres au bailliage de Melun; — consentement donné à l'exécution de ces mêmes lettres par le chapitre de Notre-Dame de Paris, comme seigneur de Mons, etc.

E. 282. (Carton.) — 8 pièces, parchemin; 51 pièces, papier.

1624-1626. — Justice. — Procédure entre messire Philibert de La Croix, seigneur de Chailly, et maître Hugues Grasseteau, conseiller du Roi, assisté de maître Louis Boulliard, son avocat, prétendant à un droit de justice sur la seigneurie de Chailly, en qualité de cessionnaire du droit féodal de François Leroy, seigneur de La Grange, gouverneur et bailli de Melun, jouissant à titre d'engagement du domaine et comté de cette ville pour le Roi; — quittance par ledit seigneur de La Grange à Philibert de La Croix, seigneur de Chailly, donataire de Robert Thiercelin, pour raison de la seigneurie du lieu; — inventaire de production de titres; — copies de contrats, d'actes de foi et hommage, requêtes et ordonnances, collationnées par l'avocat Poncet, etc.

E. 283. (Carton.) — 21 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1628-1725. — Justice. — Titres de propriété de la haute justice sur le hameau de Fay. — Procédure relative à cette justice, pour Georges d'Esquidy, contre Marguerite Vincent, veuve de Rémond Meunier; — échange contenant transport de la seigneurie de Fay par Sébastien Le Hardy, seigneur de La Trousse, grand prévôt de France, à Roch de Leinages, écuyer, seigneur de Forest, ayant la charge des jardins du Roi, en son château et parc de Vincennes, et à Marie de La Houssaye, sa femme, etc.

E. 284. (Carton.) — 33 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1672. — Droits de relief. — Procédure entre MM. Louis-Philibert de La Croix, sieur de Beaulieu, et Pierre de La Croix, docteur en théologie, doyen de l'église cathédrale de Meaux, seigneurs de Chailly, d'une part, et le fermier du domaine royal, d'autre part, au sujet du droit de

relief dû au Roi, à cause du mariage de dame Appoline de La Croix, nièce des susnommés, avec le sieur Gilles Barantin de La Salle, seigneur de La Salle.

E. 285. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 1 pièce, papier.

1614-1662. — Gruerie et grairi. — Exemption en faveur des propriétaires de bois de demander permission pour les couper, sous prétexte de gruerie et grairie; — arrêt du Parlement de Paris, rendu au profit d'Antoine Nateau, contre les officiers de la Maîtrise de Bière et Fontainebleau; —signification donnée au procureur du Roi de Melun, au siége de la Maîtrise de Fontainebleau, à la requête de dame Magdeleine de Cressy, veuve d'Antoine de La Croix, écuyer, seigneur de Chailly, à l'occasion d'une coupe de bois dépendant de sa seigneurie.

E. 286. (Carton.) — 6 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1613-1625. — Voirie. — Transaction entre messire Robert Thiercelin, seigneur de Chailly, et messire Sébastien Le Hardy, seigneur de La Trousse, au sujet des voiries de Fay, territoire de Chailly, pour parvenir à entretenir et à livrer commodément au public la voie tendant de Fay à Melun; — procédure pour Philibert de La Croix, seigneur de Chailly, contre Hugues Grasseteau, conseiller au Parlement de Paris, etc.

E. 287. (Carton.) — 5 pièces, papier; 1 plan.

1607-1608. — Limites. — Procès-verbal contenant citations, publications et assignations données aux seigneurs voisins à l'effet du bornage de la haute justice de Chailly, dressé à la requête de Robert Thiercelin, seigneur de La Chevalerie; — procès-verbal d'arpentage et de bornage entre les biens de l'abbé des Saints-Pères de Melun; — des chanoines de Notre-Dame de la même ville; — Henri Clausse, seigneur de Fleury, Saint-Martin et Perthes; — René de Thou, seigneur de Cély; — Auguste de Thou, seigneur de Villiers et du Bréau; — Sébastien Le Hardy, seigneur de La Trousse et de Fay; — madame l'abbesse du Lys, etc. — Plan d'une portion desdits biens.

E. 288. (Carton.) 58 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1475-1772. — Droits honorifiques. — Titres établissant le droit qu'avaient les seigneurs de Chailly de se qualifier chanoines de Notre-Dame de Melun; —transaction en vertu de laquelle le seigneur dudit Chailly a droit de prendre la troisième stalle à droite du chœur de l'église collégiale de Notre-Dame de Melun, et d'exiger les honneurs attachés à la qualité de chanoine; — installation solennelle, comme chanoines honoraires, de messire Antoine de La Croix, Georges d'Esquidy, et plusieurs autres seigneurs successifs de Chailly; — mémoires, contredits et pièces de procédure relatifs à de ce droit contesté plus tard par les chanoines de Notre-Dame; — transaction au sujet des prières que le chapitre de ladite église est obligé d'aller chanter au château de Chailly le jour de la Commémoration de saint Paul, etc.

E. 289. (Carton.) — 10 pièces, papier.

1655-1780. — Droits honorifiques. — Obligation du chapitre de Notre-Dame de Melun de chanter annuellement les grâces (en musique), le jour de la Commémoration de saint Paul, dans une des salles du château de Chailly, pour le repos de l'âme des anciens seigneurs du lieu, donateurs envers ce chapitre des grosses dîmes sur leur paroisse et seigneurie; après quoi le fermier desdites dîmes leur doit servir un repas au château; — procès-verbaux, transactions, sentences et correspondance sur le même sujet.

E. 290. (Registre.) — In-folio, 143 feuillets, papier.

1700. — Fief de Macherin et fief Godet, dépendant de la seigneurie de Chailly. — Censives. — Relevé du terrier des fiefs de Macherin et Godet, au territoire de Saint-Martin-en Bière, en censive de Charles-Joseph de Fortia. — Censitaires : — Martine Guillemot, veuve de Philippe Lerozay, demeurant à Fontainebleau; — maître Pierre Godin, avocat en Parlement à Milly, au nom et comme ayant épousé en premières noces demoiselle Catherine Garnot; — Marie Le Brieu, veuve d'Éloy Houry; — Denis Taboureau, à cause de Jeanne Dodaine, sa première femme; — Marguerite Crosier, veuve de Nicolas Gatellier, etc.

E. 291. (Carton.) — 2 cahiers, papier, ensemble 55 feuillets.

1775. — Fief de Macherin. — Censives. — Abrégé des déclarations à passer au terrier de la seigneurie ou fief de Macherin, par Étienne Armand, de Macherin; — Jean Armand, de Fleury; — René, François, Pierre et les mineurs Jean Auroy, de Fleury; — Laurent Bardoux, de Perthes; — les Bénédictins de Melun, seigneurs de Barbizon; — Jacques Charlot, de Reims; — veuve André Cottin, demeurant à Milly; — messire Alexandre-François-Jérôme d'Argouges, conseiller d'État; — le sieur Delaguépière, demeurant à Évry-les-Châteaux; — Georges-Antoine Delions, de Chailly, etc. — Nouveau cueilloir ou censier

dudit fief de Macherin, comprenant les noms de tous les censitaires de ce fief et les redevances dont leurs héritages sont chargés.

E. 292. (Carton.) — 12 pièces, parchemin; 3 pièces, papier.

1399-1775. — Fief de Macherin. — Mouvance passive. — Actes de foi et hommage, aveux et dénombrements du fief de Macherin, fournis à la seigneurie de Fleury; — échange et vente de cette terre par Guillaume, vicomte de Corbeil, à Robert de Jaqueville; — accord sur la justice du lieu entre Denis de Chailly, bailli de Meaux, et l'abbé des Saints-Pères de Melun; — blâme des foi et hommages fournis par Antoine de La Croix, seigneur de Chailly et de Macherin, à cause de la seigneurie de ce dernier lieu, à Henri d'Argouges, seigneur de Fleury, etc.

E. 293. Carton.) — 9 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier.

1377-1642. — Actes de foi et hommage, aveux et dénombrements fournis à la seigneurie de Chailly, par les possesseurs du fief de Portes, situé au territoire d'Auverneaux, mouvant et relevant de Chailly, notamment par : — Antoine Fayer; — Nicolas de Neuville, seigneur de Villeroy ; — Charles de Neuville marquis de Villeroy. — Saisie féodale dudit fief; — bail à cens, etc.

E. 294. (Carton.) — 15 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1572-1761. — Mouvance active. — Actes de foi et hommage, aveux et dénombrements fournis aux seigneurs de Chailly, à cause de leur fief des Tournelles, par les possesseurs du fief d'Orsonville, situé au territoire de Villiers-en-Bière ; par messire Joseph-Antoine Le Ménestrel de Hanguel, seigneur de Saint-Germain-Laxis, des Granges, du Bréau, Villiers, grand et petit Orsonville, — et par messire Joachim-Bruno Le Blanc de Châteauvillard ; — procédure et correspondance relative aux droits de relief dus audit fief des Tournelles.

E. 295. (Carton.) — 6 pièces, papier.

1666-1675. — Baux à loyer du moulin à vent de Chailly et du droit de banalité, avec faculté de lever les blés pour les faire moudre, attendu la suppression de ce moulin; — expéditions de déclarations passées au terrier des seigneuries de Fleury, de La Pioterie, du Quessard, de Perthes et Saint-Martin, en censive de messire Alexandre-François-Jérôme d'Argouges, par messire Jean-Baptiste Chiquet de La Perrière, seigneur de Chailly.

E. 296. (Carton.) — 1 pièce papier.

1752. — Expédition non signée d'un inventaire des titres et pièces concernant la seigneurie de Chailly remis à M. Chiquet de La Perrière par Étienne Florimond, garde des archives de la Bastille, en exécution d'un ordre du Roi, et après justification par ledit sieur de La Perrière de l'acquisition par lui faite de la terre de Chailly, provenant de dame Charlotte de Rochine, veuve de messire Georges d'Esquidy.

E. 297. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1784. — COURT (de). — Contre-lettre, par laquelle le sieur Etienne Roberdot, laboureur à Bois-Guïot, et Marie-Cécile Noël, sa femme, reconnaissent que le bail qui leur a été fait de la ferme de Bois-Guiot par dame Marie-Louise Favier, veuve de Claude-Adrien de Court, écuyer, demeurant à Paris, est de 3,000 livres au lieu de 2,000 livres portées audit bail.

E. 298. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1786. — COURTIN DE LA BARRE. — Baux à loyer d'héritages situés au territoire de La Barre, paroisse de La Ferté-sous-Jouarre, faits par messire Éléonore-Pierre de Courtin de La Barre, chevalier, seigneur de La Barre et de Bournonville, et d'une propriété à Vaux et à Montmarin en Champagne, capitaine de cavalerie : — à Louis-Marie-Antoine Claudin et demoiselle Simonne-Constance Estocq, son épouse ; — à Nicolas-François Haneur et demoiselle Henriette-Julie Claudin ; — à Louis Lecomte, fermier, et demoiselle Anne Leblanc ; — à Pierre-Adrien Férand, aubergiste à l'enseigne de *La Croix-Blanche*, et Félicité Poncelet, son épouse.

E. 299. (Plans.) — 2 pièces, papier.

XVIII[e] siècle. — COURTIN D'USSY, seigneur d'Ussy-sur-Marne. — Plans parcellaires-terriers de cette seigneurie, comprenant les climats de Chaud-Soleil ; — de La Haye-Perdrix ; — du Mont de Cuissy ; — des chemins de Cuissy et des Pierrettes ; — d'Orgeval ; — de Malbranche ; — du plan du Noyer-qui-tourne ; — Ruelle Molien ; — Pont Mallet, etc., en censive de messire Jacques-Antoine Courtin, comte d'Ussy. — Censitaires : — demoiselle Catherine Corard ; — maître Pierre Duchesne ; — M. de

Sancy ; — madame Gibert ; — le chapitre de l'église cathédrale de Meaux ; — l'église d'Ussy ; — madame l'abbesse de Jouarre ; — le seigneur de Bournonville ; — Claude Seal ; — Charles Leclerc ; — la générale Cocquet ; — Absalon Levasseur, etc.

E. 300. (Registre.) — In-folio, papier, 92 feuillets.

1773-1785. — Crécy de Champmillon, seigneur de Passy-sur-Seine. — Censives. — Cueilleret des cens de la seigneurie de Passy-sur-Seine, dressé conformément au papier-terrier, et reconnaissances passées devant Pichot, notaire, en exécution des lettres de chancellerie, obtenues par messire Etienne-Jean-Louis Crécy de Champmillon, écuyer, seigneur du lieu. — Censitaires : — madame Bertin, veuve de Montchal, dame de Noyen, doit par an 6 deniers, pour 3 arpents 65 perches d'héritage ; — madame Marie-Louise Pouré de Planty, veuve de messire Jean-Baptiste Guérin de Monceaux, 4 sols 4 deniers ; — la maîtrise d'école de Grisy, 5 deniers 1/2, 1 pinte de froment et une pinte de seigle ; — les Célestins de Sens, 9 sols 10 deniers 1/2 ; — la communauté des habitants de Passy, pour les pâtures de ce lieu ; — messire Christophe Colomban de Rossel, chevalier, seigneur des Barres, capitaine des carabiniers, 4 sols 6 deniers ; — madame Jeanne Crécy, épouse de M. Pascal Dumesnil de Maricourt, 3 deniers obole, etc.

E. 301. (Carton.) — 4 pièces, papier.

1779-1788. — Baux à loyer de terres et prés, situés aux finages de Bazoches-les-Bray, — Mousseaux, — Avigny — et Villuis, faits à : — Françoise Barbier, veuve de Nicolas Nourry, demeurant à Bazoches ; — Edme Auger, laboureur à Villuis, et Catherine Roger, sa femme ; — Edme Léger, aussi laboureur à Bazoches ; — Edme-Marc Bru, de même état, et Marie-Marguerite Huot, sa femme, demeurant ensemble à Mousseaux-les-Bray, — par dame Marie-Cécile-Claude d'Avogadre, veuve de M. Étienne-Jean-Louis Crécy de Champmillon, écuyer, brigadier des gendarmes de la garde ordinaire du Roi, capitaine de cavalerie, seigneur du Plessis-lez-Courlon, et par M. Bernard-Louis-François Crécy de Champmillon, officier au régiment de l'Ile-de-France, etc.

E. 302 (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

1738. — Crussol d'Uzès, seigneur de Villeneuve-sous-Dammartin. — Censives. — Lettres à terrier obtenues en la chancellerie du Palais, à Paris, par Michel-Gabriel Petit de Ravannes, seigneur de Villeneuve-sous-Dammartin et du fief de Chavorsy et dépendances, appartenant en dernier lieu à M. François-Emmanuel de Crussol, duc d'Uzès.

E. 303. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier.

1722-1785. — Daldart, seigneur de Pouilly-le-Fort. — Censives. — Lettres à terrier obtenues en la chancellerie du Palais, à Paris, par messires : — Jean-Baptiste Glucq de Saint-Port, conseiller au Grand Conseil, seigneur des fiefs, terres et seigneuries de Pouilly-le-Fort, Saint-Port, Sainte-Assise, Saint-Leu-le-Petit, Bréviande, Cesson, Verneau et du Brandoir à Yèbles ; — Louis-François-Joseph, baron Daldart, aussi seigneur de Pouilly-le-Fort, de Châtre, La Bernardière et autres lieux, maréchal de camp, lieutenant-colonel des gardes-françaises ; — procès-verbaux d'affiche et de publication desdites lettres à Melun, Vert-Saint-Denis, Savigny-le-Temple, Cesson, etc., pour M. Glucq ; — sentence d'entérinement pour M. Daldart, par messire Jean-Baptiste-François de Montullé, grand bailli de Melun et Moret, etc.

E. 304. (Registre.) — In-folio, papier, 337 feuillets.

1786-1788. — Censives. — Terrier de la seigneurie de Pouilly-le-Fort, au territoire de Vert-Saint-Denis, en censive de messire Louis-François-Joseph, baron Daldart, seigneur de Pouilly, La Châtre, La Bernardière, etc., maréchal des camps et armées du Roi, lieutenant-colonel des gardes françaises. — Censitaires : — maître Jacques-François Barreau Du Charme, procureur en la Cour de Parlement de Paris ; — maître Jacques-Joseph Charlot, avocat en Parlement et procureur du Roi en la commission souveraine du Conseil établie à Caen, y résidant ; — maître Étienne-Roland Guérin de Vaux, avocat en Parlement et seul receveur particulier des finances de l'Élection de Melun ; — les religieuses de l'abbaye de Chelles-Sainte-Bathilde, représentées par le sieur Charles-Roland Joubert, sieur des Péreux, leur intendant ; — messire Louis-Toussaint de Champion de Cicé, comte de Champion, chef d'escadre des vaisseaux du Roi, et dame Jeanne-Geneviève-Henriette de Fusée de Voisenon, son épouse, etc.

E. 305. (Carton.) — 9 pièces, papier.

1662-1724. — Censives. — Déclarations passées au terrier de Pouilly-le-Fort en, censive de messires : — François de Vaudetar, chevalier, marquis de Persan ; — Jean-Baptiste Glucq, baron de Saint-Port, seigneur de Pouilly,

Boissise-la-Bertrand, etc., par : — Pierre Courtault, tant de son propre, qu'à cause de Marguerite Mercier, sa femme, héritière de Catherine Commun, sa mère; — Antoine Leroy et Anne Breton, sa femme, fille et héritière de Charles Breton; — Simon, Jacques, Sébastien, et Jean Mignier, tous enfants de feu Pierre Mignier et de Michelle Bourdon; — Edme Cartault; — François Fontaine, tailleur d'habits, au nom et comme tuteur de Claude Mignier, fille mineure, tous demeurant à Pouilly, etc.

E. 306. (Carton.) — 41 pièces, papier.

1480-1725. — Censiers des seigneuries de Pouilly-le-Fort, — Baudy, — Le Perichoir — et Le Bichot. — « Cy « est le terrier ou sont escriptz et déclarez tous les hé« ritages tant maisons, jardins, que terres assis en la « ville, territoire et finage de Pouilly-le-Fort, ancienne« ment appelé Pouilly-le-Gay, les redevances qu'ils doi« vent et les noms des personnes qui sont tenues à icelles « redevances payables, audit lieu de Pouilly, par cha« cun an le jour saint Rémy, sous peine de l'amende, « appartenant à noble homme et saige maître Pierre de « Vaudetar, licencié ès-lois, conseiller du Roi, en sa Cour « de Parlement et maistre des requêtes en son palais de « Paris, seigneur dudit Pouilly, auquel lieu et en tout le « terroir et finage icelui seigneur a toute justice, haulte, « basse et moienne, rouage, forage, tonlieu et corvées sur « ses hommes, etc.; — déclaration des terres qui sont et « appartiennent audit seigneur à cause du propre de son « chastel dudit Pouilly-du-Périchoy et de Baudy. »

E. 307. (Carton.) — 86 pièces, papier.

1706-1787. — Censives. — Sentences du bailliage de Melun, qui condamnent plusieurs particuliers et détenteurs d'héritages à passer déclarations censuelles à la seigneurie de Pouilly et à payer les arrérages des cens et rentes dus par eux; — mémoires à consulter concernant : — la prétention directe censuelle, par le seigneur de Pouilly, sur deux pièces de terre appartenant à l'abbaye de Saint-Denis; — la présentation d'homme vivant et mourant, audit seigneur, par la fabrique de Vert-Saint-Denis; — les limites entre la directe de Pouilly et celle de Saint-Victor; — André Charon, relativement aux outre-mesures, etc.; — extrait du contrat de mariage de haut et puissant seigneur Philibert Lucrèce, marquis de Fumel-Monségur, seigneur de ce lieu, premier baron d'Agénois, et Marie-Françoise Daldart, portant communauté de biens entre les époux et avancement d'hoirie, avec constitution de dot, sur les terres, fiefs et seigneuries de Pouilly, etc.

E. 308. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 35 pièces, papier.

1670-1735. — Censives, lods et ventes — Expéditions d'actes de vente et d'échange fournies à la seigneurie de Pouilly par des particuliers, pour servir à la confection du terrier ou pour être ensaisinés par le seigneur. — Vendeurs ou échangistes: Marguerite Harly, veuve de feu maître Jean Fontaine, demeurant à Guignes, paroisse d'Yèbles; — bail à rente d'une maison sise à Pouilly, sur la rue allant de ce lieu à la chapelle Saint-Prix, fait au profit de Noël Fortin, laboureur audit lieu de Pouilly, de Jacques Desseaux, berger, et Catherine Dallé; — vente d'une autre maison assise à Pouilly-le-Fort, dans le Marais, à Sébastien Gellé; — vente par les héritiers Mulot à Pierre Mulot, maître boucher à Melun, de cinq portions sur sept, dans une maison en masure, à cause de l'incendie survenu depuis six mois en çà, qui a tout détruit, etc.

E. 309. (Carton.) — 20 pièces, papier.

1759-1771. — Censives. — Procès en revendication d'héritages, par Louis-François-Joseph Daldart, capitaine au régiment des gardes françaises, ci-devant seigneur de Pouilly-le-Fort, et Philippe Lucrèce, marquis de Fumel-Monségur, cornette des chevau-légers de la garde du Roi, de présent seigneur de Pouilly, contre Pierre Lepoivre et Louis Charon, laboureurs, le premier au Petit-Jard, l'autre à Pouilly, pour les obliger à abandonner audit seigneur certaines portions de biens dont ils ne peuvent justifier la possession, etc.

E. 310. (Liasse.) — 8 plans, papier.

1722-1727. — Plans et brouillons de plans de la terre et seigneurie de Pouilly-le-Fort, comprenant aussi une partie de celle de Vert-Saint-Denis, limitée par le chemin de Melun à Corbeil, sur laquelle s'étend le domaine utile de Pouilly; avec indication de tous les cantons du territoire et la contenance des terres, prés, bois, etc., dudit domaine. — Contenances : — dans le lieu seigneurial, le château et le parc, 49 arpents 32 perches; — à la Fosse-au-Lin, 26 arpents 90 perches; — à la Fosse-Brûlée, 46 arpents 33 perches; — entre la Pierre décollée et le parc, 33 arpents 11 perches; — à la masure de Baudy, 60 arpents 63 perches; — au Bois des Saints-Pères, 12 arpents 45 perches; — les jardins et le clos du Louvre, à Vert-Saint-Denis, 24 arpents 94 perches. — Réduction du « plan-terrier de la haute, moyenne et basse « justice de Pouilly-le-Fort, appartenant à M. le baron de

« Saint-Port, laquelle contient 1,500 arpents à 20 pieds « pour perche. »

E. 311. (Registre.) — In-folio, papier, 46 feuillets.

1514-1533. — Cueilleret des « cens deuz à noble et « saige maître Pierre de Vaudetar, et à noble et saige « maître Guillaume de Vaudetar, conseiller du Roi en sa « Cour de Parlement et ès-requêtes du Palais à Paris, à « cause de leur seigneurie, haulte justice, moyenne et « basse, de Pouilly-le-Fort et receuz par lesdits seigneurs, « le jour et feste saint Remy. » — Censitaires : — Denis Hélye, pour 6 arpents 50 perches des 18 arpents de Verneau, doit 3 sols 3 deniers parisis; — Barthélemy Hélye, pour 3 arpents, 18 deniers parisis; — Liénard Joigny, pour sa maison, 10 sols tournois; — le même, pour 50 perches, auparavant en terre, à présent en vignes, qui lui ont été baillées à 8 sols parisis; — Toussaint Chastellain, pour demi-arpent de vigne et pour un jardin assis au Maretz, joignant le rû, au lieu de Jehan Bourdin, 4 sols parisis, etc.

E. 312. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 43 feuillets.

1578. — Censives. — Copie d'un « cueilleret des « cens, rentes et droits féodaux dus à la seigneurie de « Pouilly-le-Fort, dans toutes ses circonstances et dé- « pendances, à commencer du jour Saint-Rémy, par tous « les possesseurs des biens dépendants de ladite sei- « gneurie, tant en fief que roture, ainsi qu'il en suit : « Premièrement, Toussaint Joigny, Pierre Brejean, Scipion « Joigny et Catherine Joigny, propriétaires de 2 chaas de « maison, avec 2 petites étables et jardin, contenant « 3 quartiers, scis audit Pouilly, près le pont de la le- « vée, chargés de 8 sols parisis de censive, avec un « chapon de rente et sujétion de faire le guet au château « à peine de 20 sols d'amende pour chaque fois, et une « corvée par chacun an; — Claude Guibert, pour 2 chaas « de maison, court et jardin, sis au carrefour de Pouilly, « chargés de 4 sols parisis sans autres charges, etc. »

E. 313. (Registre.) — In-folio, papier, 104 feuillets.

1597-1606. — Censives. — Cueilleret des cens et rentes dus à Pouilly-le-Fort, par : — Andry Bourdon, de Savigny-le-Temple, par an 1 sol 6 deniers pite parisis; — Abel Boilleau, 37 sols 3 deniers; — Abel Bicherolles, demeurant à La Madeleine-du-Petit-Jard, 1 sol 2 deniers; — Claude Guéneau, mari de Perrette Denis, comme tuteur de Benoît et Jeanne Joigny, enfants mineurs d'ans de feu Abel Joigny et de ladite Perrette, 12 deniers parisis; — le prieur de Saint-Leu-le-Petit, 9 sols 3 deniers obole tournois; — l'église et fabrique monsieur Saint-Martin de Cesson, 8 deniers obole parisis; — la cure Saint-Aspais de Melun, 8 sols 6 deniers tournois; — les religieuses de Saint-Nicolas, de la même ville, pour 3 arpents de terre, au haut de Vert, 4 sols parisis, etc.

E. 314. (Carton.) — 14 pièces, papier.

1654-1690. — Cueilleret des cens et rentes dus à Pouilly-le-Fort. — Débiteurs : — Anne Verjus, veuve de maître Nicolas Bordier, par an 30 sols 3 deniers tournois; — Jean de Viercy; — madame la marquise de Boissy; — François Des Fossez; — Lucrèce Adam et consorts; — Dimanche Baudin; — Claude Courtinyer, de Melun; — Louis Podechef; — François Pinon, de Rubelles; — Christophe Bonnefoy; — Nicolas Dujardin; — maître Philippe Du Mée; — Abel Bischerolles; — dame Anne Henry, veuve de maître Pierre Cléreau, l'aîné; — Sébastienne Lavache, veuve de Pierre Rougé, de Jean Rozier et de Claude Dauvergne; — l'église Saint-Aspais, de Melun; — la fabrique de Montereau, etc.

E. 315. (Carton.) — 10 pièces, papier.

1721-1787. — Censives. — Cueilleret des cens et rentes dus à Pouilly-le-Fort, par : — Jean-Jacques Bourdin, meunier à Saint-Port; — maître Louis Berthier, avocat en Parlement à Melun; — les dames de Saint-Nicolas de la même ville; — le marquis de Brégy; — les religieux Augustins du Jard-la-Reine; — maître Jean Prévost de Court, conseiller du Roi en l'Élection de Montereau-faut-Yonne; — de Voisenon; — Jacques Ménil, bourgeois de Fontainebleau. — Journal de recette des censives et rentes seigneuriales tenu par Aubry, mandataire de M. de Saint-Port, dans l'étendue de sa terre de Pouilly; — autre journal des mêmes recettes faites par de Bonnemain de Montbazin, etc.

E. 316. (Carton.) — 5 pièces, parchemin; 13 pièces, papier.

1665-1734. — Mouvance active. — Actes de foi et hommage fournis à : — demoiselle Jeanne Boislève, veuve de feu noble homme Roger de Vaudetar, en son vivant seigneur de Boissise-la-Bertrand, Pouilly-le-Fort et autres lieux, par Liénard Rongeard, bourgeois de Melun, pour raison du fief Domptin, situé à Verneau, relevant de Pouilly; — messires François de Vaudetar et Jean-Baptiste Glucq, aussi seigneurs desdits lieux, par messieurs Louis de La

Grange-Trianon et Philippe de La Vieuville, grand audiencier de France, successivement seigneurs de Nandy, propriétaires d'un fief de 64 arpents de bois situé au territoire de ce lieu et relevant de Pouilly; — procès entre messieurs François de Vaudetar et Cyprien Perrot, chevalier, seigneur de Fercourt et de Cesson, comme ayant épousé dame Marguerite Bossuet, avant veuve de M. de Mesliand, au sujet de la mouvance du fief de Cesson, saisi féodalement par le procureur du Roi au bailliage de Melun, etc.

E. 317. (Carton.) — 28 pièces, parchemin; 12 pièces, papier.

1438-1750. — Mouvance passive. — Foi et hommage, aveux et dénombrements fournis au Roi, comme comte de Melun, et à la vicomté de cette ville, par les seigneurs de Pouilly-le-Fort, à cause de leur terre du ce lieu, de celle de Boissise-la-Bertrand, du fief du Brandoir et arrière-fiefs. — Vidimus de lettres-royaux accordées à Pierre de Vaudetar pour les foi et hommage qu'il a rendus à Sa Majesté en son comté de Melun, pour raison de la seigneurie de Pouilly et dépendances; — « et le Roi,....., attendu que, « par suite de l'entrée des Bourguignons à Paris, ledit sei- « gneur fut pillé et dérobé à Melun, où il était lors de la « prise de cette dernière ville, qu'il fut lui-même pris et « emmené à Paris où il paya 2,000 livres de rançon, perdit « la meilleure partie de ses biens et titres, pour le parti « du Roi, ainsi que les gens qui demeuraient alors à Pouilly- « le-Fort, où il ne reste que jeunes gens venus de nouvel, « qui ne sauraient le tenement des terres appartenant « au châtel de Pouilly, etc..... lui accorde répit pour « fournir aveu et dénombrement. » — Dons et remises de droits par le roi Charles VII à Pierre de Vaudetar, son valet de chambre, héritier de son père Charles de Vaudetar, etc.

E. 318. (Carton.) — 47 pièces, papier.

1598-1741. — Mouvance passive. — Déclarations et mémoires des héritages de la ferme de La Carrière, appartenant à M. Daldart, sise à Réau, et qui sont en la censive du prieur d'Essonne, comme seigneur d'Ourdy; — mémoires, notes et renseignements au sujet de ces héritages; — état des terres appartenant au comte de Voisenon, également en censive de la seigneurie d'Ourdy, et dépendant de la ferme de Gallande; — sentence de la justice d'Essonne qui condamne messire Claude Fusée de Voisenon, seigneur de Lugny, à passer titre-nouvel envers messire Ferdinand de Neufville, évêque de Chartres, abbé commendataire de Saint-Vendril et de Belleville, prieur de Notre-Dame-des-Champs, dite la Victoire d'Essonne; — copies de pièces de procédure, conclusions et sentences, aveux et déclarations, etc.

E. 319. (Carton.) — 2 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1545-1737. — Procès-verbal de visite d'héritages sis à Pouilly, appartenant à Jean Laurent, Pierre Dufour et autres, sur lesquels messire Guillaume de Vaudetar, conseiller du Roi au Parlement et aux requêtes du Palais à Paris, seigneur de Condé et de Pouilly-le-Fort, prétendait percevoir une rente de 10 setiers de blé; — titres de propriété du droit d'échange, en l'étendue de la seigneurie de Pouilly, acquis par messire Claude Fusée de Voisenon, et cédé par lui à messire Glucq de Pouilly; — sentence du Présidial de Melun, qui condamne Pierre Visier, Jacques-Pierre Guespereau et autres, à déguerpir au profit de messire Jean-Baptiste Glucq, baron de Saint-Port, seigneur de Sainte-Assise, Saint-Leu, Cesson, Verneau, Bréviande, Pouilly et Savigny-le-Temple en partie, de divers héritages assis en la châtellenie de Pouilly, lieu dit le Raimboust.

E. 320. (Carton.) — 4 pièces, papier; 1 pièce parchemin.

1640-1781. — Quittances de droits seigneuriaux; — bail à cens et rente de bâtiments et autres héritages situés à Pouilly, par messire Louis-François-Joseph Daldart, baronnet d'Angleterre, seigneur de Pouilly; — accord signé entre Gabriel Bourcier, seigneur de La Tuilerie, tuteur de François et Henry de Vaudetar, seigneurs dudit Pouilly, et Isaac Jourdain, agent des affaires de dame Madeleine de La Porte, abbesse royale de Chelles, portant quittance de 400 livres pour droits d'indemnité et amortissements d'héritages acquis par les religieuses de Chelles; — quittance du droit de relief appartenant au Roi, par suite de la donation faite par M. Glucq de Saint-Port, à M. Daldart, de la terre de Pouilly, le 28 février 1748.

E. 321. (Carton.) — 7 pièces, papier.

1723-1732. — États des corvéables de Pouilly-le-Fort qui se sont acquittés de leurs services : — Antoine Balsanne; — Edme Tiger; — Georges Saint-Mion; — Germain Richer; — Gilbert Montagne; — Guillaume Fillian; — Jean Cocu, fermier; — Pierre Dubois, de même état; — la veuve Pierre Faucheron; — François Michel, carrier; — Mauvigny, cordonnier; — Louis Poulain, tailleur; — Robert Bouret, mercier, etc. — Extrait de la déclaration de Simon Dalençon, passée en 1585 au terrier de

Louis de Vaudetar, écuyer, seigneur de Pouilly, chambellan ordinaire de Monsieur, frère unique du Roi, pour servir à justifier des corvées dues par les habitants de ce lieu, à raison d'une par feu.

E. 322. (Carton.) — 6 pièces, parchemin ; 12 pièces, papier.

1372-1789. — Fiefs du Bichot et de Baudy, dépendant de Pouilly-le-Fort. — Mouvance passive. — Actes de foi et hommage du fief de Bichot-Mézerain, fournis au seigneur de Coubert et aux religieux de Saint-Père-lez-Melun ; — titres probatifs de la mouvance féodale du fief de Baudy ; — renseignements sur le fief du Bichot, sis audit lieu de Pouilly, relevant par moitié du seigneur de Vitry-Coubert et des Bénédictins de Saint-Père-lez-Melun ; — souffrance demandée par madame Jeanne Boylève, veuve Roger de Vaudetar, auxdits sieurs Bénédictins, pour attendre la majorité de ses enfants avant de porter les foi et hommage auxquels ils sont tenus pour leur fief du Bichot ; — copies des hommages de ce fief rendus par Guillaume et Jean de Saint-Port aux mêmes religieux et à Léonore de Chastille, etc.

E. 323. (Registre.) — In folio, papier, 147 feuillets.

1580-1590. — Inventaire général de tous les titres papiers, terriers, contrats et autres pièces de la maison de Vaudetar-Bournonville-Persan, concernant la seigneurie de Pouilly-le-Fort. — Rémission par le roi Charles VII, à Pierre de Vaudetar, des rachats, reliefs ou quints-deniers de certains fiefs ou héritages échus à ce seigneur par le décès de feu messire Charles de Vaudetar, son frère ; — quittance de droits seigneuriaux donnée par sœur Charlotte d'Amboise, prieure de l'église monsieur Saint-Louis de Poissy à Pierre de Vaudetar, à cause de son acquisition du fief de Baudy ; — réception de foi et hommage fait au Roi en sa Chambre des Comptes par messire Pierre de Vaudetar, écuyer, seigneur de Pouilly-le-Fort, Condé-Sainte-Libiaire et aussi possesseur de la terre, seigneurie, et vidamie de Trilbardou et Charmentray, mouvant du Roi à cause de ses châteaux de Melun et de Meaux, etc.

E. 324. (Registre.) — In-folio, papier, 20 feuillets.

1580-1590. — Extrait de l'inventaire général des titres et papiers de la maison de Vaudetar-Bournonville-Persan, en ce qui concerne les acquisitions d'héritages situés à Pouilly et autres lieux. — Fief de Joigny ; — fondation de la chapelle de la Sainte-Trinité à Pouilly ; droits de patronage et de collation ; — fondation de la chapelle Notre-Dame en l'église Saint-Méry (Médéric) à Paris ; — acquisition par Pierre Dufour de biens sis à Pouilly, revendus ensuite à Louis de Vaudetar ; — acquisition de maisons et terres labourables par Roger, Henri, Guillaume et Pierre de Vaudetar ; — traités avec MM. Tristan de Rostaing, seigneur de Vaux-à-Pény, et Adam Thiboust, seigneur de Montlignon, etc.

E. 325. (Registre.) — In folio, papier, 49 feuillets

1748. — Inventaire des titres, papiers et enseignements du fief, terre et seigneurie de Pouilly-le-Fort, remis par messire Jean-Baptiste Glucq, baron de Saint-Port, à M. Louis-François-Joseph Daldart, au désir de l'acte de donation de ladite terre, que lui en a fait le premier, comprenant aussi la ferme de La Carrière et le moulin de Poneeau. — Principaux titres : — vente, du 29 mars 1391, de l'hôtel, manoir et dépendances de Collemart avec le moulin d'Esparlart, du fief de Bouldoufle, etc., sis à Saint-Port ; du fief de Vaux, de ceux du Périchoir et de Bichot, par Jean de Saint-Port, qui s'en réserve l'usufruit, à Jean de Vaudetar ; — aveu du fief de Sucy, rendu à Jacqueline, femme de Sausse-Bernard, par Gaudin Du Châtel, seigneur de Sucy ; — vente de l'hôtel de Baudy, à Vert-Saint-Denis, par Essart Sausse-Bernard et Jacqueline de Vert, sa mère, à Jean de Vaudetar ; — aveux, notamment par les sieurs de Vaudetar au Roi, des terres de Pouilly, Condé-Sainte-Libiaire, Trilbardou, Charmentray, du fief de Carrois à Melun, etc. ; — fondation de la chapelle Notre-Dame par Jean de Vaudetar, en 1377, dans l'église Saint-Médéric de Paris, etc. — Hommage par M. le duc de Villars à M. de Saint-Port du fief de Carrois, autrement dit Champlâtreux, etc.

E. 326. (Carton.) — 7 pièces, papier.

1663-1750. — États et mémoires, des titres et pièces relatifs aux seigneuries de Pouilly, de Boissise-la-Bertrand, du fief de Joigny situé à Paris, et autres. — Acquisition du fief des Garnisons à Moissy-l'Évêque-en-Brie (Cramayel) ; — hommages rendus à monseigneur l'archevêque de Paris à cause de ce fief ; — titres de la vidamie de Trilbardou, appartenant à messire de Vaudetar ; — partage entre MM. de Nicolaï, La Bussière, Persan et mademoiselle de Boullancourt ; — acquisition du moulin banal de Poneeau à Rubelles par Pierre de Vaudetar, chargé, ledit moulin, d'une rente de 3 setiers de blé méteil envers les religieux de Barbeaux ; — arrêt du Parlement de Paris relatif à la moyenne et basse justice du fief de Laval, autrefois La Grande-Maison, à Boissise ; — fiefs de Vaux-sous-Essonne, — de Carrois, — du Grand-

Cesson, — de Noisement, — de Verneau, — de Nandy, — du Petit-Jard, etc.

E. 327. (Carton.) — 36 pièces, parchemin.

1419-1573. — Acquisitions et échanges d'héritages situés au territoire de Pouilly-le-Fort par Pierre, Guillaume et Roger de Vaudetar, anciens propriétaires et seigneurs du lieu. — Vendeurs : — Denis Boutigny, marchand boucher à Melun, 4 arpents de terre et pré lieu dit Origny, moyennant 50 livres tournois francs deniers; — Philipot Des Bourneaux, marchand audit lieu de Melun, et Denise sa femme, héritière de Françoise Dazier, sa mère, 16 arpents de terre en labour à Pouilly, moyennant 15 livres tournois francs deniers; — cession par les religieux du Jard d'une rente de 4 écus sols purs à prendre sur un jardin devant le château de Pouilly, moyennant 40 livres francs deniers; — échanges de terrains pour être réunis au parc du lieu, etc.

E. 328. (Carton.) — 19 pièces, parchemin, 6 pièces, papier.

1582-1600. — Acquisitions et échanges entre messire Louis de Vaudetar, ancien seigneur de Pouilly-le-Fort, Boissise-la-Bertrand, etc., et Pierre Dufour, laboureur à La Madeleine du Petit-Jard; — décharge par laquelle ce dernier et Catherine Gosse, sa femme, reconnaissent qu'en conséquence d'échanges conclus entre eux et messire Louis de Vaudetar, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur de Pouilly-le-Fort, baron de Persan et vidame de Meaux, celui-ci leur a remis : — un contrat de 100 écus sols de rente constituée par Ludovic de Gonzague, duc de Nivernais, et Henriette de Clèves, son épouse, au profit d'Anne Baillet; — l'engagement pris par François Besacuel, greffier au bailliage de Nivernais, fermier des terres de Malmaison et de Champarlement, de payer et servir ladite rente de 100 écus; — contrats d'acquisition de terrains réalisés par Abraham Le Mercier, capitaine du château de Pouilly-le-Fort, au nom de messire de Vaudetar, moyennant 16 écus 1/3 l'arpent, revenant à 55 livres tournois francs deniers; — Pierre Michel, secrétaire dudit seigneur Louis de Vaudetar; — ratifications, etc.

E. 329. (Carton.) — 72 pièces, parchemin, 2 pièces, papier.

1406-1586. — Acquisitions et échanges d'héritages par Simon et Pierre Dufour, laboureurs, l'un demeurant à Pouilly-le-Fort, l'autre à La Madeleine du Petit-Jard; — lesdits héritages cédés ensuite à MM. de Vaudetar, seigneurs de Pouilly. — Vendeurs : — Jacquet de Puiseaux, demeurant à Savigny-le-Temple, 1 arpent 50 perches de terre séant au lieu dit en Longue-Queue, finage de Pouilly; — Bridard Dupont, laboureur à La Madeleine du Petit-Jard, 3 quartiers de terre en ce lieu, — Charles Barault, roulier à Melun, 50 perches de terre à Pouilly; — Jean Bourdon, tanneur à Melun, 5 quartiers de terre au même lieu, etc. — Mesurage fait à la requête d'honnête homme Pierre Dufour, par Edme Picard, arpenteur-juré au bailliage de Melun, à la résidence de Vaux-le-Pénil; — état des acquisitions et échanges réalisés par ledit Dufour, etc.

E. 330. (Carton.) — 22 pièces, parchemin; 5 pièces, papier.

1578-1787. — Acquisitions, ventes et échanges par MM. Louis et Henri de Vaudetar, Jean-Baptiste Glucq, baron de Saint-Port, et Louis-François-Joseph Daldart, anciens seigneurs de Pouilly-le-Fort; — et par Anne Nicolaï et Louise de L'Hopital, femmes des deux premiers. — Promesse de cautionnement par Michel de Reilhac, écuyer, seigneur de Lignières, à Mareuil-lez-Meaux; Claude de Reilhac, seigneur des Hautes-Maisons, à Montry-en-Brie; et Antoine de Piennes, seigneur de La Roche, à Bouleurs, près Meaux, envers messire Louis de Vaudetar, seigneur châtelain de Pouilly-le-Fort, pour raison de 33 écus 20 sols de rente constituée en faveur d'Antoine de Rambouillet, secrétaire du Roi; — vente par messire Jacques Lallemant, seigneur de Montry-en-Brie, à messire Louis de Vaudetar, de 24 arpents de terre en la justice de Vert et à Pouilly, avec 10 écus sols de rente dus par Jacques Minant, sur une maison sise à Melun, rue de la Juiverie, ci-devant *à l'image Saint Sébastien*, le tout moyennant 600 écus d'or sols francs deniers, etc.

E. 331. (Carton.) — 11 pièces, parchemin; 10 pièces, papier.

1525-1790. — Baux à ferme, à loyer et judiciaires des terres, bois et droits seigneuriaux de Pouilly, de la ferme du Petit-Jard, des deux tiers du fief de Joigny et du moulin du Ponceau. — Bail de ladite terre de Pouilly par MM. Pierre de Bérulle, premier président au Parlement de Dauphiné; Charles Amelot, président au Parlement de Paris, en la 3e chambre des enquêtes, et Ignace-Louis Patin, avocat au Parlement de Paris, syndics et directeurs des droits des créanciers de M. de Bournonville-Persan; — rapport d'experts ordonné par jugement et présenté devant Thibault, substitut au châtelet de Melun, prévôt de Pouilly-le-Fort, pour messire Jean-Baptiste Glucq, baron de Saint-Port et Sainte-Assise, etc., afin de constater l'état des jardins, bois, prés et vignes dépendant

de la ferme de Pouilly; — promesse de bail par Louis-Jean-Baptiste-François de Sales de Machault, ci-devant vicomte des terres de La Forêt, La Châtre, Pouilly-le-Fort, etc., lieutenant-colonel au régiment de la Reine-dragons, en faveur de Germain Garnot, fermier à Pouilly, etc.

E. 332. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1678-1679. — Extraits des registres des consignations justifiant des sommes déposées pour prix des biens adjugés, provenant de la succession de messire François de Vaudetar, marquis de Persan, notamment par : — Nicolas Doublet, conseiller du Roi, receveur général des finances de Caen, 200,500 livres pour les terres de Persan et de Nerville, près Beaumont-sur-Oise; — dame Catherine Rousseau, veuve Pocquelin, 14,000 livres, suivant quittance; — René de Maupeou, président aux Enquêtes, 28,000 livres, pour acquisition de la seigneurie de Berne; — Édouard de Poussemotte de Chenou, maître des comptes, diverses sommes suivant ses quittances; — Louis Moret, écuyer, conseiller, intéressé dans les fermes de France, la somme de 145,000 livres, pour l'adjudication à son profit des seigneuries de Bournonville, Mareuil, Marolles et dépendances; — Nicolas Du Fresnoy, procureur de messire Jean Du Fresnoy, son oncle, grand prieur de Champagne, etc.

E. 333. (Carton.)— 2 pièces, papier (imprimées).

1863-1690. — Sentences d'ordre rendues par les gens tenant les requêtes du Palais à Paris des terres et seigneuries de Persan, Montagny, Le Prouvaire, Ronquerolle, fief de La Malmaison, et des seigneuries de Bournonville et Maréville, le tout saisi réellement et vendu sur messieurs François et Louis de Vaudetar, marquis de Persan et de Bournonville, à la requête de leurs créanciers, notamment de : — messire Nicolas Durand de Villegagnon, marquis d'Estéon et dame Élisabeth Pithou, son épouse; — Antoine Poncet, officier de madame la duchesse d'Orléans, et autres héritiers de Nicolas Poncet de Boudreville, président de l'Élection de Melun, leur oncle; — Philippe Pocquelin, marchand, bourgeois de Paris; — maître François Pajot, docteur en médecine de la faculté de Paris, médecin ordinaire de mademoiselle d'Orléans; — François Lebon, tapissier et valet de chambre du Roi, etc.

E. 334. (Carton.) — 5 pièces, papier.

1710-1721. — Abandon fait à ses créanciers par messire François de Vaudetar de la terre de Pouilly-le-Fort et autres domaines, provenant de la succession de messire François de Vaudetar, marquis de Bournonville et de Persan; — arrêt du Parlement de Paris portant homologation du contrat d'union et abandonnement desdits biens; — arrêt de la même Cour qui déclare commun avec tous les créanciers du sieur de Vaudetar celui qui précède; — acquiescement par messire François de Vaudetar (signé de lui) à la délibération de ses créanciers; nomination de maître Pierre Des Granges, directeur des créanciers de la maison de Bournonville-Persan; arrêt d'homologation.

E. 335. (Carton.) — 34 pièces, parchemin; 144 pièces, papier.

1616-1720. — Direction des créanciers de M. François de Vaudetar, marquis de Bournonville et de Persan, héritier par bénéfice d'inventaire de messire François de Vaudetar, chevalier, marquis de Persan, seigneur de Pouilly-le-Fort, Boissise-la-Bertrand, — de la ville, terre, et seigneurie de Chambly, etc. — Mémoires de travaux et de fournitures; — titres de créances; — quittances de remboursements données à la décharge de la direction des créanciers; — procédures, etc. — Titres de créance et de fondation d'une rente de 1,277 livres 15 sols 9 deniers, due aux religieuses Carmélites, dites de la Mère de Dieu, établies à Paris, rue Chapon, et quittance passée devant notaire de la somme de 81,778 livres 4 sols 6 deniers, tant pour le remboursement et l'amortissement de ladite rente, que pour les arrérages qui en étaient dus. — Autres créanciers : — les héritiers du sieur François Lordonné, boucher à Paris, pour 35,912 livres 7 sols 6 deniers; — dame Marguerite-Françoise Amelot, veuve de messire Charles Le Bourgoin, chevalier, marquis de Faulin, pour 40,850 livres, etc.

E. 336. (Carton.) — 31 pièces, parchemin; 75 pièces, papier.

1612-1739. — Direction des créanciers de M. François de Vaudetar, marquis de Bournonville et de Persan. — Titres de créances et quittances notariées données à M. de Vaudetar, par : — Antoine Hébert, écuyer, conseiller, secrétaire du Roi, maison, couronne de France, trésorier général des menus-plaisirs de Sa Majesté, et Anne-Radegonde Vagnard, son épouse; — François Delandes, chevalier, seigneur de Gouville près Chartres; — Nicolas de Lamaison, conseiller, contrôleur du pavé du Roi; — Claude Laurendeau de Vallière, chef de fruiterie du Roi, etc. — Comparution, dires et procès-verbaux de plusieurs créanciers du marquis de Bournonville; — procuration de messire Jean-Baptiste Glucq de Saint-Port, et quittances données à ce dernier par la direction desdits créanciers;

— état des payements faits par M. de Saint-Port sur le prix de la terre de Pouilly; — mémoires du sieur Aubert, tailleur d'habits de M. le marquis de Persan, etc.

E. 337. (Carton.) — 41 pièces, papier.

1719-1734. — Direction des créanciers de M. François de Vaudetar. — Pièces justificatives du compte rendu par le sieur Joigny, fermier et receveur de la terre de Pouilly-le-Fort, à la direction desdits créanciers. — Mémoires, notes de fournitures; — conventions pour l'exécution de travaux de maçonnerie; — quittances de payements; — comptes rendus à la même direction, par : — Claude Monerat, écuyer, conseiller secrétaire du Roi; — Philippe de Beauvoisin et Pierre de Beauvisage, avocats à la Cour du Parlement de Paris, commissaires, receveurs et contrôleurs généraux des saisies réelles des terres et seigneuries de Pouilly-le-Fort, Boissise-la-Bertrand, etc., pratiquées sur messire François de Vaudetar, marquis de Persan; lesdites terres, depuis abandonnées par messire François de Vaudetar, marquis de Bournonville, son neveu et seul héritier, etc.

E. 338. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1720. — Donation par messire Jean-Baptiste Glucq de Saint-Port, conseiller du Roi en son Grand Conseil, demeurant à Paris, quai des Théatins, paroisse Saint-Sulpice, à dame Catherine du Telhots, épouse non commune en biens de messire François de Vaudetar, chevalier, marquis de Bournonville-Persan, de 1,000 livres de rente viagère au denier 25, à constituer sur les aides et gabelles d'après le versement, fait au trésor royal par le donateur, d'une somme de 25,000 livres pour l'acquisition de cette rente.

E. 339. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 1 pièce, papier.

1381-1387. — Vente à Jean de Vaudetar, écuyer, « seigneur de Pouilly-lez-Melun, valet de chambre du Roi, « et à Pernelle, sa femme, par Hessart Sausse-Bernard, « écuyer, en son nom, et demoiselle Jacqueline de Vert, sa « mère, tant pour elle que comme ayant la garde de Phi- « lippe Sausse-Bernard, et encore pour Alis et Philippe « dites Sausse-Bernard, tous enfants d'elle et de feu « Hessart Sausse-Bernard, jadis son mari, de la terre et « seigneurie de Baudy, consistant en l'hôtel de ce nom, « avec tous les jardins, édifices, appartenances et dépen- « dances sis au territoire de Vert-Saint-Denis, avec deux « fiefs, dont un à Sucy-en-Brie, tenu par M. de Marcbau, « et l'autre dit de Pierre-de-Chalon assis à Rouvray; » — autre vente faite aux mêmes par Jean de Villeblain, archidiacre d'Arras, chanoine de Notre-Dame de Paris, de 10 livres parisis de rente annuelle et perpétuelle « mon- « naie comme le franc d'or pour 16 sols parisis, » ladite rente à prendre sur l'hôtel de Baudy et sur toutes ses appartenances.

E. 340. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 1 pièce, papier.

1391. — Vente par Jean de Saint-Port, écuyer, à noble et sage sire Jean de Vaudetar, conseiller du Roi, maître de ses comptes à Paris, et à Pernelle, sa femme, c'est à savoir : — « d'un hôtel en manoir ainsi comme il se « comporte, contenant plusieurs édifices, assis en la ville « de Saint-Port, auquel hôtel souloit avoir un pressoir à « vin dont il ne reste plus que la place. — Item, environ « 2 arpens de jardin séans derrière ledit hostel, et au bout « d'icelluy jardin a un moulin a eaue. — Item, entre « l'hostellerie de Saint-Port et la pescherie de Sainte-Assise « sur la rivière, 10 arpents de terres arables, etc.; — « toutes lesquelles chôses ci-dessus déclarées sont tenues « et mouvantes en fief de dame Hugue Braque, à cause de « son hôtel de Saint-Port, excepté le moulin d'Esparlart « qui mouvait en censive des religieux de Barbel; — Item, « un hôtel appelé Colemart, lequel fut à feu Gilles Le « Maire, et à présent n'a plus que la place où il souloit estre. « — Item, une noroie de noyers appartenant audit hôtel de « Saint-Port qui vault bien par chacun an quant elle es- « chappe à la gelée, six sectiers de noiz, etc.; — la dite « vente faite à la charge, entre autres, de payer chaque « année aux religieux de Barbeaux 30 sols de rente. »

E. 341. (Carton.) — 12 pièces, parchemin ; 9 pièces, papier.

1512-1781. — Pièces justificatives de la propriété d'une ferme dite de La Carrière, située à Réau-en-Brie. — Bail à rente foncière par noble homme Jean de Bachasson de Saint-Nazaire-en-Royans, au nom et comme procureur de noble et puissant seigneur Charles de Vestz, baron de Grimault et de Château-Renard, en Provence, seigneur et baron de Bourbon, de Mazan-en-Valentinois et de Savigny-sur-Orge, à Pierre Regnauldon, laboureur à Réau-en-Brie, d'une maison, cour, grange, étables, jardin, avec les terres et autres héritages en dépendant, au nombre de 88 articles : le tout baillé moyennant quatre muids de grains, mesure de Paris; — ratification dudit bail par Charles de Vestz, baron de Grimaud, et Antoinette de Clermont, sa femme ; — titre-nouvel; — baux à loyer par messire Claude de Fusée, chevalier, seigneur de Voisenon, Gallande, Éprunes, Pré-Regnard et autres lieux, gentilhomme ordinaire de la maison du Roi, tant en son nom que comme se faisant et

portant fort de messire Jacques de Fusée, chevalier, seigneur de Lugny; — Jean-Baptiste Glucq, baron de Saint-Port; — Louis-François-Joseph Daldart, lieutenant des carabiniers du régiment des gardes françaises, etc.; — procès-verbaux d'arpentage de la ferme de La Carrière et de ses dépendances.

E. 342. (Carton.) — 5 pièces, parchemin; 38 pièces, papier.

1377-1775. — Fondations et dotations. — Chapelle de la sainte Vierge fondée en l'église Saint-Médéric de Paris. — Bulle du pape Grégoire XI, autorisant Jean de Vaudetar, seigneur de Pouilly-le-Fort, à fonder une chapelle en l'église Saint-Médéric à Paris en l'honneur de Dieu et de la sainte Vierge; à la doter de 40 livres de rente, et à s'en reserver le droit de patronage avec 10 messes chaque année les jours de la Circoncision, de Pâques, de la Pentecôte, de la Trinité, de l'Assomption, de la Toussaint, de Noël, de Saint-Jean l'Évangéliste et des Trépassés; — transaction entre les directeurs des créanciers de M. de Bournonville-Persan, seigneur de Pouilly, et M. Christophe Leclerc, titulaire de ladite chapelle, portant obligation de continuer la rente de 40 livres spécifiée en l'acte de fondation; — lettres de rescision obtenues contre cette transaction; — quittances du chapelain; — procès entre celui-ci et les seigneurs de Pouilly, etc.

E. 343. (Carton.) — 5 pièces, parchemin; 6 pièces, papier.

1309-1776. — Fondations et dotations. — Chapelle de la Sainte-Trinité : — copie de l'amortissement donné par le roi Charles VI à Jean de Vaudetar, l'un de ses conseillers en la Cour des Comptes, touchant l'amortissement de 60 livres parisis de rente pour la fondation d'une certaine église paroissiale dans le village de Pouilly, située dans une place appelée les Marais, près la maison ou forteresse dudit Jean, en présence des ducs de Berry, de Bourgogne, d'Orléans et de Bourbon, de Charles d'Albret, du maréchal de Boucicault, etc; — fondation de trois messes par Guillaume de Vaudetar, conseiller au Parlement et aux requêtes du Palais à Paris; — devis et marché pour la démolition de ladite église ou chapelle et pour sa reconstruction en un autre lieu entre messire Louis de Vaudetar, chevalier, conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances de Sa Majesté, et Toussaint Chambon, maçon à Melun, moyennant 140 écus sols et un écu par toise de voûte; — autre marché pour la menuiserie passé avec Pierre Jardin, menuisier à Villeneuve-le-Comte; — transaction entre le sieur Bordas, chapelain, et les habitants de Pouilly; — quittances des décimes, desserte et autres droits payés par les seigneurs du lieu en l'acquit du chapelain; — procédure, mémoires, notes et correspondance du sieur Bordas, titulaire de la chapelle, au sujet de son bénéfice, etc.

E. 344. (Carton.) — 90 pièces, papier.

1770-1788. — Travaux de construction et de réparations faits au château de Pouilly-le-Fort, — à la chapelle et à la ferme appartenant à M. le marquis de Fumel, et en dernier lieu à M. le baron Daldart. — Mémoires de travaux de maçonnerie, charpente, serrurerie, faits par divers entrepreneurs de Melun; — notes de fournitures de chaux, plâtre, tuiles, etc., notamment pour la restauration de la chapelle et de son clocher, recouvert en ardoises dans le cours de l'année 1786; — quittances données par les ouvriers et marchands, etc.

E. 345. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1767. — DAMPIERRE (de), seigneur de Châtenoy. — Censives. — Carte générale parcellaire, ou plan terrier de la seigneurie de Châtenoy, en censive de messieurs de Dampierre et de Combreux, levé et mis au net par Jules Roze, contrôleur du canal du Loing; — censitaires dont les noms sont inscrits à la carte : — n° 19, madame Leroy, 75 perches; — n° 1, les héritiers de madame Langlois, 75 perches; — n° 34, les mêmes, 1 arpent; — M. Drouet, 1 arpent 37 perches (canton du Marchais); — n° 291, madame Royer et madame Thibault, 1 arpent 50 perches; — n° 294, madame de Vulaine, 50 perches; — n° 305, la veuve Jean Guignon, 25 perches (canton de la Roue), etc.; — les dames religieuses de la Congrégation à Nemours, 4 arpents; — M. Bertrand, 5 arpents (fief de Grigny), etc.

E. 346. (Plan.) — 1 pièce, papier

1773. — DÉBONNAIRE DE FORGES. — Plan de la ferme de Maison-Blanche, au territoire de Forges, terres, bois et friches en dépendant, d'une contenance totale de 189 arpents 7 perches, levé par Pierre-Antoine Rivière, géomètre et premier arpenteur de la Maîtrise des eaux et forêts, au département de Paris, appartenant à M. Débonnaire de Forges, ancien seigneur du lieu. — Superficie de chaque nature d'héritage : — emplacement de la ferme, 1 arpent 7 perches; — terres labourables, 49 arpents 94 perches; — friches, bruyères et buissons, pour être mis en labour, 33 arpents 46 perches; — bruyères et buissons, 27 arpents 8 perches 1/2; — bois, 38 arpents 11 perches,

E. 347. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1663. — DELACOUR. — Procès-verbal de mesurage dressé par Martin, arpenteur-juré à Chenoise, des biens de Pierre Delacour, laboureur au Plessis-aux-Tournelles, paroisse de Cucharmoy, et consistant en maisons, jardin, terres ensemencées en blé mars, prés, jachères, contenant au total 110 arpents 16 perches. — Climats ou lieux-dits : — le jardin de l'Hôtel-Dieu ; — Le Gros Noyer ; — La Vignotte ; — Les Chastelots ; — Le Buisson-Picard ; — Les Buttes ; — Le Noyer de la Fosse. — Mesure locale, 20 pieds.

E. 348. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1605-1623. — DELAMARTELIERE, seigneur d'Amillis. — Mouvance passive. — Actes de foi et hommage fournis aux Chartreux de Paris, comme seigneurs de Maillard, pour raison de 10 arpents de bois mouvant du fief de Beaumarchais, par Marie de Brichanteau, veuve de messire Claude de Beauffremont, baronne d'Amillis, et par les mineurs d'Anglure et autres héritiers de madame de Rosne, née d'Anglure, successivement possesseurs de ladite seigneurie d'Amillis, etc.

E. 349. (Carton.) — 15 pièces, papier.

1610-1784. — Seigneurie d'Amillis ; — censives. — Cueilleret des cens et rentes dus à cette seigneurie. — Procédure et notes concernant lesdites censives, pour messire Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière, conseiller du Roi en ses Conseils, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, seigneur du lieu. — Procédure pour madame Marie-Josèphe Thibault de La Roche-Thulon, veuve de Pierre-Jérôme Delamartelière, et pour messire Jérôme-Joseph-Bernard Delamartelière fils, chevalier, comte de Fay, seigneur d'Amillis, Dagny, Le Fay-Banchelin, Beaufour, etc., capitaine au régiment de Picardie-infanterie ; — remise de droits seigneuriaux par Henri d'Orléans, duc de Longueville, seigneur de Coulommiers, etc.

E. 350. (Carton.) — 15 pièces, papier.

1656-1704. — Seigneurie d'Amillis ; — banalité. — Transaction conclue par dame Marie-Catherine de La Rochefoucauld, marquise de Sénecey, comtesse de Randan, baronne de Lugue, dame d'honneur de la Reine, et dame d'Amillis, avec les habitants de ce lieu, au sujet de la banalité des fours et moulins ; — réclamation de frère Hugues Germain, chartreux de Paris, procureur de la Brie, sur le même objet, au nom de ses vassaux de Maillard ; — mémoire sur la banalité des moulins d'Amillis, à l'égard des meuniers des Chartreux ; — acte d'assemblée des habitants soumis au même droit, etc.

E. 351. (Carton.) — 28 pièces, papier.

1702-1709. — Seigneurie d'Amillis ; — censives. — Projet de terrier ; — modèles de lettres, conventions entre messire Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière, seigneur d'Amillis, et Jean-Baptiste Bonnefoy, tabellion à Guérard, pour parvenir à la confection du terrier d'Amillis ; — lettres de terrier obtenues par messire Henri Pidoux, sieur de Montanglaust, pour sa terre dudit lieu et pour les fiefs de Forte-Maison, Bois-Tocquin et Francheville ; — par mesdemoiselles de Marlessard, mineures, pour leurs fiefs du Theil, du Charme et du petit Arangeon ; — par le chevalier Louis de Breteuil, commandeur de l'Hôpital de Coulommiers, etc.

E. 352. (Carton.) — 9 pièces, papier.

1335-1691. — Seigneurie d'Amillis et fief de Réveillon en dépendant. — Notes, renseignements et extraits de pièces concernant le fief de Réveillon, situé au territoire d'Amillis, qui a appartenu successivement au sieur de Villiers, à Adrien de Cuise, seigneur de Neufmoutiers ; — à Pierre Fretel, écuyer, sieur de Flaix, à cause de Catherine de Cuise, sa femme, et à madame la marquise de Sénecey, dame d'Amillis, qui en a fourni l'aveu et dénombrement à messire Nicolas d'Aulnoy, sieur des Marets ; — aveu de la terre des Marets, fait au Roi, à cause de sa ville de Provins, par messire Jean-Baptiste de Nocey, sieur de Boissy, et comprenant le fief de Réveillon, etc.

E. 353. (Carton.) — 31 pièces, papier.

1747-1748. — Seigneurie d'Amillis ; — censives. — Procédure entre messire Jérôme-François-Joseph-Bernard Delamartelière et demoiselle Marie-Louise-Charlotte-Émilie, sa sœur, contre les religieuses de la congrégation de Notre-Dame de la Paix, établies à Coulommiers, pour refus de payement des cens, surcens, rentes et coutumes par elles dus à la seigneurie d'Amillis à cause de leur ferme des Bordes ; — compte arrêté entre maître Henri-Nicolas Thomé, élu en l'Élection de Coulommiers, ancien receveur de la terre d'Amillis, et les dames de la congrégation de Notre-Dame ; — procédure portée devant le bailli de Coulommiers, etc.

E. 354 (Carton.) — 2 pièces parchemin ; 21 pièces, papier.

1671-1791. — Seigneurie de Fay (Sarthe). — Érection de la terre de Fay en comté pour messire Pierre Delamartelière. — Arrêt du Parlement de Paris ordonnant information *de commodo et incommodo;* — autre arrêt portant enregistrement des lettres patentes d'érection. — Droit de pêche en la rivière de Mayenne ; — requête et procédure pour Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière, comte de Fay, contre les juges du bailliage de Bellesme ; — procuration par Jérôme-Joseph-François-Bernard Delamartelière à Sébastien Gérard pour rendre à Monsieur, frère du Roi, comte d'Anjou, les foi et hommage de son comté de Fay, etc.

E. 355. (Carton.) — 18 pièces, papier.

1682-1718. — Seigneuries de Fay, Bouchet-Louis, Passeau et Mansigné (Sarthe) ; — censives. — Tables des noms des déclarants au terrier des seigneuries de Fay, Bouchet-Louis, Passeau et Mansigné ; — états des censitaires et des rentes dues à messieurs Delamartelière à cause de leursdites seigneuries ; — écrous pour assigner les possesseurs de fiefs qui n'ont pas rendu obéissance à la seigneurie de Fay ou réformé leur première déclaration ; — notes sur les mutations opérées ; — états de recettes ; — noms des vassaux qui se sont rendus aux assises tenues auxdits fiefs en 1728, etc.

E. 356. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier ; 2 sceaux.

1665-1710. — Seigneurie d'Amillis et baronnie de Mansigné ; — justice. — Lettres de provision des offices de sergent en la justice seigneuriale d'Amillis et en la baronnie de Mansigné ; — nomination de Claude-Henri Masson, sergent-priseur, vendeur de biens, par madame Marie-Catherine de La Rochefoucauld, duchesse de Randan, marquise de Sénecey, dame d'Amillis, en sa justice d'Amillis ; — et de Christophe Merraine, dans la baronnie de Mansigné, par messire Pierre Delamartelière, baron de Fay, châtelain de Rassan, sieur du bourg de Mansigné, etc.

E. 357. (Carton.) — 3 pièces, parchemin ; 2 pièces. papier.

1588. — Saisie, pour cause de religion, d'immeubles situés dans le Perche, et mainlevée donnée par suite de l'abjuration de Jeanne Berland, veuve de Mathieu Durand, et de Claire Feillet, veuve de François Delamartelière, sa bru ; ladite mainlevée accordée moyennant finance et signée à Blois, le 5 octobre 1588, par le Roi : Forget ; — certificat du curé de Saint-Jean de Mortagne, constatant l'abjuration de la religion prétendue réformée par les veuves Durand et Delamartelière, etc.

E. 358. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1613. — Lettres de noblesse. — Extrait d'une copie, collationnée à la Chambre des Comptes, des lettres de noblesse accordées à messire Pierre Delamartelière, avocat en Parlement, sieur de Fay et de Champallaume, pour les signalés services rendus par ses ancêtres, notamment par son père, lieutenant général au bailliage du Perche, sous le roi de France Henri IV, et par lui-même en plusieurs occasions publiques, dans lesquelles il a conduit dignement plusieurs grandes et importantes affaires des princes du sang, etc.

E. 359. (Carton.) — 11 pièces, papier.

1658-1663. — Acquisitions et ventes de l'office de conseiller au Grand Conseil ; — cessions et quittances de prix de vente ; ledit office provenant de Jérôme Poart-Allegrain, seigneur-patron de Valence, qui l'avait acquis de Jean-Baptiste de Voisin, chevalier, sieur de La Moisaye ; — renonciation par Pierre Delamartelière à la communauté d'entre Philippe Delamartelière et Madeleine Marrest, ses père et mère ; — oppositions et mainlevées par Charles Leclère de Lesseville, sieur d'Incourt, et par ledit Voisin contre Jérôme Poart Allegrain, etc.

E. 360. (Carton.) — 90 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin.

1668-1677. — Office de maître des requêtes de l'hôtel. — Acquisition de cet office, moyennant 150,000 livres, par messire Pierre Delamartelière, du sieur Jean Le Boullanger ; — pièces de procédure ; — sentences des requêtes de l'hôtel, appel et confirmation ; — poursuites dirigées contre Jean Le Boullanger, par ses créanciers, et payements opérés en son acquit par ledit sieur Delamartelière ; — titres des créances Le Boullanger ; — quittances, etc.

E. 361. (Carton.) — 9 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1685-1700. — Office de commissaire aux requêtes du Palais en la seconde chambre du Parlement de Paris ; — vente dudit office par messire Gaspard Le Secq, chevalier, comte de Montault, de Parabère et de Grandnom, marquis de La Mothe-Saint-Héraye, premier baron d'Armairs et de Pardaillan, au profit de Claude-Joseph Samson ; — revente

par Samson à Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière ; — constitution de 1,000 livres de rente par les héritiers Delamartelière au profit de madame Marguerite Lefebvre de La Barre, veuve de messire Thierry Sévin, chevalier, sieur de Quincy, conseiller du Roi, etc. — Cession de la charge de commissaire aux requêtes du Palais par le tuteur du mineur Delamartelière à Alexandre-Louis Tarteron ; — quittances de 1,200 livres d'augmentation de gages, etc.

E. 362. (Carton.) — 20 pièces, papier.

1691-1708. — Charge de maître des requêtes : messire Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière, titulaire. — Quittances de droits d'entrée et de paulette délivrées par le trésorier des revenus casuels, et contresignées par Phelypeaux et Chamillart.

C. 363. (Carton.) — 15 pièces, papier.

1653-1695. — Office de conseiller au Parlement de Paris. — Vente de cet office par les procureurs de Philippe Delamartelière à Barthélemy Mascrany, conseiller du Roi, intendant des finances de Son Altesse Royale, à dame Louise Larcher, sa femme, et à André Mascrany, fils, avocat en Parlement, moyennant 106,000 livres ; — rachat par Delamartelière de 2,000 livres de rente dues à messire François d'Argouges, chevalier, sieur Du Plessis-d'Argouges, etc. ; — réception de Jean Ravière dans l'office de conseiller au Parlement, dont Delamartelière était pourvu ; — provision de l'office de conseiller en la cour du Parlement de Toulouse en faveur de Gaspard de Fieubet, etc.

E. 364. (Carton.) — 15 pièces, papier.

1692-1695. — Office de maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi. — Acquisition dudit office, après le décès de Paul Pélisson-Fontanier, par messire Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière, moyennant 131,000 livres ; — extrait de l'apposition des scellés sur les biens et effets délaissés au décès de messire Pélisson-Fontanier, dans sa demeure de l'enclos Saint-Germain-des-Prés, à Paris ; — renonciation à sa successsion par Claude Rappin, sieur de Chaudanne, et par Cécile Rappin, femme de Paul Rappin, baron de Mannères ; — sentence arbitrale rendue par MM. Demothon, Hardy et Denis Talon, contenant délégation aux créanciers de Pélisson du prix de cet office, etc.

E. 365. (Registre.) — In-folio, 378 feuillets, papier.

1715. — Immeubles et rentes. — Registre des terres, maisons et rentes appartenant à messire Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière, précédé d'un mémoire généalogique écrit de sa main : — Vers 1500, Guillaume Delamartelière, seigneur de Champalleaume, épouse Jeanne Bertaut, de la religion prétendue réformée, dont il eut François Delamartelière, seigneur dudit lieu de Champalleaume, lieutenant général du Perche, et chancelier du roi de Navarre ; — ce dernier épousa Claire Feillet, qui portait pour armes : d'azur à trois quintefeuilles d'argent, deux et une ; — de ce mariage sont nés Pierre et Marie, celle-ci femme d'Anselme de Fontenay, chevalier, seigneur de Loisay, mestre de camp, colonel de deux régiments, gouverneur de la ville et château de Mortagne et de la Ferté-Bernard, etc.

E. 366. (Carton.) — 5 pièces, papier.

1682-1689. — Acquisition de la terre d'Amillis. — État des titres à remettre par le duc de Foix, vendeur, à maître Charles Devolle, tuteur onéraire de messire Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière, acquéreur, et notes sur cette acquisition ; — autorisation donnée par Henri-François de Foy de Candalle, duc et pair, héritier à cause de Marie-Charlotte de Roquelaure, son épouse, de feu madame la comtesse de Flaix, sa mère, à Michel-Maisonneuve, concierge du château d'Amillis, de remettre les titres de cette propriété au tuteur onéraire de M. Delamartelière, acquéreur de la seigneurie, moyennant 130,000 livres, avec les fiefs de Réveillon, Champautran, Beaufort, etc. — Acquisition de la même terre par messire Antoine de Montholon, sur saisie faite à sa requête, etc.

E. 367. (Carton.) — 4 pièces, parchemin ; 11 pièces, papier.

1533-1720. — Contrats d'acquisition et d'échange, notariés et sous signatures privées, d'héritages situés à Amillis et à Daguy, passés avec Jean Costel, avocat en Parlement, greffier du bailliage de Méry, et Jean-Louis Deslandes, aussi avocat en Parlement, à Paris ; — mesurage des terres que M. Delamartelière devait échanger avec Grimbert, fermier à Baleine ; — marché passé entre le tuteur onéraire Delamartelière et Martin Picart pour la garde des bois et chasses de la terre d'Amillis et la culture du jardin réservé, moyennant 50 écus par an, moitié de la récolte du foin, etc.

E. 368. (Carton.) — 8 pièces, parchemin, 12 pièces, papier.

1640-1738. — Actes d'acquisition et d'échange ; — baux à loyer de divers héritages situés au territoire

d'Amillis; — baux généraux de la terre du lieu; — concession gratuite pendant la durée de son bail, par François Duguet à Nicolas Bruno, du greffe de la prévôté d'Amillis; — procès-verbal de prisée des moulins de la seigneurie; — bail des étangs; — acquisition par madame Anne-Angélique de Goujon de Thuisy, veuve de Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière, du fief du Bois de la Mouche, provenant de Charles Mayon, écuyer, président-trésorier de France; — bail des cens et rentes, et des prés de la seigneurie d'Amillis, au profit de Henri Thomé, etc.

E. 369. (Carton.) — 9 pièces, parchemin; 71 pièces, papier; 1 plan.

1647-1759. — Acquisition par dame Anne-Angélique de Goujon de Thuisy, veuve de messire Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière, de deux maisons contiguës, situées à Paris, rue Sainte-Croix-de-La-Bretonnerie, provenant de Marie-Thérèse Rodet, veuve de François Geoffrin, écuyer, et de Marie-Thérèse Geoffrin, veuve de Philippe-Charles d'Estampes, marquis de La Ferté-Imbaut; — plan desdites maisons, quittances d'impôts, anciens titres, mémoires de travaux et de fournitures; — déclarations de ces maisons au terrier de l'archevêché de Paris par les anciens propriétaires : messire Geoffrin et messire Antoine de Ricouart-d'Hérouville, seigneur de Villeparisis, ce dernier acquéreur de Gabriel de Lattaignant, chevalier, seigneur de Grangemenant, etc.

E. 370. (Carton.) — 75 pièces, papier.

1681-1690. — Acquisition de biens provenant des religieuses de Charonne-lez-Paris. — États des rentes et créances de ces religieuses, contrats de la direction des créanciers, délibérations du Conseil de cette direction, etc.; — arrêt du Conseil d'État qui établit madame Marie-Angélique Le Maistre de Grandchamp supérieure de l'abbaye de Charonne, par provision, afin d'éviter la dissipation totale du temporel; — requête au Roi pour la suppression de l'abbaye de Charonne; — comptes et liquidation de Charles de Volle, commis par les directeurs et créanciers de l'établissement, etc.

E. 371. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1670-1680. — Hôtel de Nemours. — Vente de l'hôtel de Nemours, sis à Paris, rue Pavée, par madame Royale (Marie-Jeanne-Baptiste), épouse de Charles-Emmanuel II, duc de Savoie, au profit de Robert Brière, Simon de Lespine et Claude Gauldré-Boilleau, moyennant 260,000 livres; — copie de la procuration donnée par madame Royale à messire Thomas de Chabot, chevalier, marquis de Saint-Maurice, premier écuyer de S. A. R. monseigneur le duc de Savoie, prince de Piémont et roi de Chypre, pour venir réaliser l'acte de vente à Paris; — ratification de ce contrat; — ensaisinement par l'amodiateur général de la mense abbatiale de Saint-Germain-des-Prés, etc.

E. 372. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1635. — Acte de vente d'une maison sise à Mortagne par Philippe, Anne, Françoise et Marie Delamartelière frère et sœurs, au profit de Galleran Gobillon, sieur de La Forgestrie, moyennant 2,200 livres tournois; — ratifications par messire Gilles de Carvoisin, gentilhomme ordinaire de la chambre de monseigneur, frère unique du Roi, sieur de Ditchy, Polhay, Chauqueuse, La Rue-du-Bois, et autres lieux, époux de Françoise Delamartelière; et par messire Roger de Longueval, chevalier, seigneur, vicomte de Lailly, Neufville, Lieuvillé, etc., gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, époux d'Anne Delamartelière, etc.

E. 373. (Carton.) — 2 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1680-1726. — Continuation de bail à loyer des terres de L'Hermitière, Villeneuve-la-Page, La Méhairie et Le Tartre, sises en la province du Perche, par messire Philippe Delamartelière, à Martin Brouard; — compte rendu par le fermier général de la terre de L'Hermitière; — comptes particuliers de chaque fermier, tant de la seigneurie de L'Hermitière, que de celle de Champalleaume, etc.

E. 374. (Carton.) — 65 pièces, papier.

1685-1790. — Coupes de bois. — Vente des coupes de bois d'Amillis, états de contenances et quittances de payement; — relevé général de tous les bois dépendant de cette terre, écrit de la main de M. Delamartelière, avec la division suivant les coupes ordinaires; — marchés conclus avec plusieurs marchands de bois; — certificats de publications et adjudications aux enchères, etc.

E. 375. (Carton.) — 20 pièces, papier.

1597-1635. — Succession de messire Pierre Delamartelière. — Liquidation et partage entre Marie, femme d'Aymar Allemant, sieur Du Châtelet, Philippe-Françoise, femme de messire de Carvoisin, et Anne, femme de Roger de Longueval, frère et sœurs, tous héritiers de leur père, Pierre Delamartelière; — états des titres inventoriés à la mort de ce seigneur; — abandonnement de biens

fait par messire Alexandre Legrand, sieur des Trous et Montabbé, et par Suzanne Canaye, son épouse, lors du mariage de Marie Legrand, leur fille, avec ledit Pierre Delamartelière ; — inventaire des titres et papiers appartenant en commun à Henri Legrand, conseiller du Roi, et à Marie Legrand, etc.

E. 376. (Carton.) — 17 pièces, papier, dont un cahier de 65 feuillets ; 1 pièce, parchemin.

1634-1676. — Succession de Madeleine Marescot, femme de Philippe Delamartelière, et partage des biens de ce dernier entre dame Madeleine Fraguier, sa seconde femme, et Pierre Delamartelière, son fils unique ; — contrat de mariage dudit seigneur avec Madeleine Marescot ; — acte de tutelle du fils ; — inventaire de meubles et effets avant le second mariage de Philippe Delamartelière ; — donation par madame Louise Compaing, veuve Paul de Sève, sieur d'Aubeville et Hattonville, à Jean de Sève, son fils, de sa part dans la succession de son défunt mari ; — transaction entre François, Jean et Paul de Sève, en forme de partage, etc.

E. 377. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1674. — Succession de dame Marie-Angélique de Hodic, femme de messire Pierre Delamartelière et mère de Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière. — Acte de nomination de tuteur, garde-noble de ce dernier ; — inventaire après le décès de sa mère, dressé à la requête de Pierre Delamartelière, tuteur, et en présence de Pierre-Claude de Hodic, chevalier, comte de Marly-la-Ville, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi, oncle et subrogé-tuteur dudit mineur, etc.

E. 378. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 148 pièces, papier.

1680-1709. — Succession de messire Pierre Delamartelière et tutelle de Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière, son fils. — Nomination de tuteurs honoraire et onéraire, inventaire après décès et comptes de tutelles, avec pièces à l'appui ; — poursuites dirigées par Delamartelière contre ses tuteurs de Hodic et Bailly ; — mémoires en forme de remontrances, assignations, sentences du Châtelet de Paris ; — décharge donnée au sieur de Volle, tuteur onéraire, sous le cautionnement de messire Jérôme de Montholon, chevalier, sieur de La Plisse ; — pièces justificatives de la dépense du deuil après le décès de Philippe Delamartelière ; — mémoire de frais faits à l'occasion de la thèse soutenue par Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière, au collége d'Harcourt, les 11 juin et 5 août 1686, et le 20 juillet 1687 ; — quittance de 15 livres donnée par Bonamy pour l'autopsie du corps de feu messire Philippe Delamartelière.

E. 379. (Carton.) — 10 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1689-1709. — Tutelle de Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière ; — reddition des comptes de sa tutelle ; — mémoire à l'appui ; — inventaires de production de pièces, etc. ; — renseignements sur l'époque de la mort de Pierre Delamartelière, sur ses biens et sa fortune ; — avis de parents des côtés paternel et maternel ; — indication de sentences qui condamnent les tuteurs honoraire et onéraire de Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière à lui payer diverses sommes ; — arrêt de la Cour des requêtes du Palais à Paris portant rescision des comptes du sieur Charles de Volle, avocat en Parlement, tuteur onéraire.

E. 380. (Carton.) — 36 pièces, papier.

1681-1707. — Curatelle de Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière ; — mémoire du sieur Deslandres, son précepteur et curateur ; — état de comptes ; — inventaire de pièces justificatives ; — quittances de sommes reçues de Jean-Louis Deslandres par messire Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière, chevalier, comte de Fay, seigneur d'Amillis, Dagny, L'Hermitière, Champalleaume et autres lieux ; — état de sommes reçues par Deslandres ; — décharge donnée par Charles de Volle à M. de Hodic, l'un tuteur onéraire, l'autre tuteur honoraire du sieur d'Amillis, de sommes que M. de Hodic avait bien voulu garder en dépôt, etc.

E. 381. (Carton.) — 197 pièces, papier ; 3 pièces parchemin.

1720-1724. — Succession de messire Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière. — Liquidation et partage de ladite succession entre messires Pierre-Jérôme et Alexandre-Louis, ses enfants, madame Anne-Angélique de Goujon de Thuisy, sa veuve, ayant renoncé à la communauté. — Testament du sieur Delamartelière ; — actes de tutelle et de curatelle de ses enfants ; — inventaire de titres et papiers ; — procès-verbal d'expertise de maisons et héritages situés à Paris, appartenant à ladite succession, dressé par Jean-Baptiste Loir, architecte-juré du Roi, à la requête de M. de Carvoisin de Belloy et d'Antoine Béguin ; — liquidation des reprises de madame Delamartelière, etc.

E. 382. (Carton.) — 62 pièces, papier.

1704-1724. — Succession de messire Charles-Nicolas

de Goujon de Thuisy; — liquidation et partage entre messires Jérôme-Joseph, Louis-Joseph et dame Anne-Angélique de Goujon de Thuisy, veuve de Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière, frères et sœur; — testament et dernières volontés de messire Hiérosme-Ignace de Goujon de Thuisy, chevalier, seigneur marquis de Thuisy, comte d'Atry et autres lieux, sénéchal héréditaire de Reims; — état des rapports que les sieurs de Thuisy et Delamartelière doivent se faire réciproquement à l'occasion des fonds réels ou fictifs qu'ils ont touchés les uns pour les autres, etc.

E. 383. (Carton.) — 63 pièces, papier.

1749-1760. — Succession de dame Anne-Angélique de Goujon de Thuisy, veuve de messire Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière. — Liquidation et partage des biens entre Jérôme-François-Joseph-Bernard et demoiselle Marie-Louise-Charlotte-Emilie Delamartelière, frère et sœur, enfants mineurs de feu Pierre-Jérôme Delamartelière et de Marie-Josèphe de Thibault de La Roche-Thulon; — grosse du procès-verbal d'apposition de scellés après le décès de cette dame en sa maison située à Paris, rue Saint-Antoine, dressé par Louis Trudon, conseiller du Roi, commissaire au Châtelet; — extrait du procès-verbal de vente des meubles et effets; — partage des biens de la dame Delamartelière, etc.

E. 384. (Carton.) — 7 pièces, papier.

1766-1773.—Succession de dame Marie-Louise-Charlotte-Emilie Delamartelière, décédée femme de Pierre-Louis Eveillard de Livois. — Liquidation et partage entre le sieur Éveillard de Livois, madame Marie-Josèphe de Thibault de Thulon, mère de la dame de Livois, et Jérôme-François-Joseph-Bernard Delamartelière, son frère; — contrat de mariage dudit Pierre-Louis Éveillard, chevalier, seigneur de Livois, fils de Pierre-François de Livois, conseiller au Parlement de Bretagne, et de dame Anne-Marie-Madeleine Du Vivier, d'une part, avec demoiselle Marie-Louise-Charlotte-Émilie Delamartelière, fille de Pierre-Jérôme Delamartelière, chevalier, comte de Fay, seigneur de Mansigné, Amillis, etc., et de dame Marie-Josèphe de Thibault de La Roche-Thoulon, d'autre part. — Convention pour remploi de succession; — mémoire pour parvenir au règlement de leurs droits, etc.

E. 385. (Carton.) — 15 pièces, papier.

1626-1684. — Succession de dame Claude Phelippeaux, veuve de M. le président Pierre de Hodic, et tante de messire Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière. — Contrat de mariage de M. Pierre de Hodic, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement à Paris, fils de Pierre de Hodic, vivant conseiller du Roi, maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, et d'Elisabeth Le Boullanger, avec demoiselle Claude Phelippeaux, fille de feu messire Paul Phelippeaux, chevalier, seigneur de Pontchartrain, conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé, secrétaire des commandements de Sa Majesté, et de dame Anne de Beauharnais; — inventaire, après le décès de ladite dame Claude Phelippeaux, de ses meubles et effets, deniers comptants, vaisselle d'argent, titres, papiers et enseignements trouvés en sa maison située à Paris, rue de Guénégaud; — partages; — rétrocessions, etc.

E. 386. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 67 pièces, papier.

1623-1728. — Succession de dame Claude Phelippeaux, veuve de M. le président Pierre de Hodic, et tante de messire Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière. — Maison située à Paris, rue des Grands-Augustins, échue à ce dernier dans la succession. — Titres d'acquisition, baux à loyer, pièces de procédure, mémoires de travaux de réparations, quittances d'impôts et de droits féodaux, etc.; — décret d'adjudication au profit de messire Charles Le Boullanger, conseiller du Roi, de la huitième partie de l'hôtel de Nantouillet, appelé autrefois des Hercules, situé à Paris, quai des Augustins, et qui a appartenu à dame Antoinette Duprat, en son vivant marquise d'Allègre; — vente par ledit sieur Le Boullanger, au profit de M. Paul de Sève, conseiller du Roi, maison et couronne de France, d'une place à prendre dans le jardin et les écuries de cet hôtel de Nantouillet, etc.

E. 387. (Carton.) — 50 pièces, papier.

1679-1755. — Succession de messire Pierre-Claude de Hodic, oncle maternel de Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière. — Liquidation et partage de la succession entre Florent, François, Henri-Alexandre et Suzanne d'Argouges, frères et sœur, et messire Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière, tous neveux, nièce et héritiers du sieur de Hodic, conjointement avec dame Madeleine-Angélique de Renouard de Villayer, sa veuve; — copie des contrats de mariages desdits sieurs et dame de Hodic, fils et fille de messire Pierre de Hodic, vivant chevalier, comte de Marly-la-Ville, et de dame Claude Phelippeaux; — copie de celui de messire Jean-Jacques de Renouard, chevalier, comte de Villayer, marquis de Rouges, conseiller du Roi ordinaire en son Conseil d'État, avec dame Marthe de Neufbourg, etc.

E. 388. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 32 pièces, papier.

1713-1714. — Succession de messire Pierre de Hodic, oncle maternel de Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière. — Vente moyennant 146,000 livres de la terre de Marly-la-Ville, provenant de la succession de Hodic, au profit de messire Jean Rouillé de Fontaine, chevalier, conseiller du Roi en ses Conseils, maître des requêtes ordinaire de son hôtel et l'un des six intendants du commerce, et de dame Marie-Jeanne Le Rebours, son épouse; — autre vente par dame Madeleine-Angélique de Renouard de Villayer, veuve de messire Pierre de Hodic, au profit des mêmes, de son droit d'habitation dans le château de Marly et de la jouissance du principal enclos à elle réservés par son contrat de mariage; — états du revenu de Marly-la-Ville, et liste de ceux qui doivent des cens et rentes aux héritiers de M. Hodic, etc.

E. 389. (Carton.) — 198 pièces, papier; 3 pièces, parchemin

1702-1714. — Succession de messire Pierre de Hodic, oncle maternel de Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière. — Terre de Marly-la-Ville. — Recettes et dépenses; — comptes, mémoires de travaux, quittances, rendus à M. de Hodic ou à ses héritiers, par les fermiers ou locataires de ladite terre, des fermes, moulin et héritages en dépendant; — pouvoir donné par Henri-Alexandre d'Argouges, chevalier, baron de Fay-Billot et Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière, chevalier, comte de Fay, tant pour eux que pour leurs cohéritiers en ladite succession, au sieur Lemoyne, de payer à Edme Dallier, garde-chasse de la terre de Marly, les gages qui lui reviendront tant qu'il sera à leur service; — mémoires du gibier envoyé par ledit garde à ses maîtres, etc.

E. 390. (Registre.) — In-folio, papier, 272 feuillets reliure en parchemin.

1706-1708. — Succession de dame Anne de Hodic, veuve de messire François d'Argouges. — Grosse du procès-verbal de vente des effets mentionnés dans l'inventaire dressé après le décès de la dame d'Argouges : ladite vente faite à la requête de messire Jean Phelippeaux, chevalier, conseiller du Roi en ses Conseils, intendant de justice, police et finances de la Généralité de Paris, exécuteur du testament et ordonnance de dernière volonté de la dame de Hodic. — Mise en vente : — d'un grand miroir de 70 pouces de hauteur sur 48 pouces de large, adjugé à madame de Creil moyennant 1,200 livres; — de cinq pièces de tapisserie de la fabrique des Gobelins, représentant l'enlèvement des Sabines, adjugées à la même dame de Creil, pour monseigneur l'évêque de Vannes, au prix de 5,980 livres tournois; — montant total de la vente : 147,527 livres 4 sols.

E. 391. (Carton.) — 30 pièces, papier.

1657-1714. — Créanciers. — Actes et extraits de constitutions de rentes par MM. Delamartelière; — quittances de remboursement; — constitution d'une rente de 1,000 livres au principal de 22,000 livres, par Jean-Louis Deslandres, au nom et comme tuteur du mineur Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière, chevalier, seigneur d'Amillis et autres lieux, au profit de messire François de Beauharnais, seigneur de La Grillière; — réduction de cette rente à 846 livres 3 sols consentie par dame Anne-Marie de Beauharnais de La Grillière, au nom de son fils susnommé, pour éviter le remboursement offert par M. Delamartelière; — autre contrat de constitution d'une rente de 636 livres 7 sols, au denier vingt-deux, faisant en capital la somme de 24,000 livres, créée par ledit sieur Delamartelière au profit de messire Philippe de Baussan, etc.

E. 392. (Carton.) — 64 pièces, papier, 7 imprimées; 5 pièces, parchemin.

1636-1713. — Débiteurs : — Michel d'Aligre. — Actes de constitution de rentes; — pièces de procédure pour messire Philippe Delamartelière et autres, créanciers du sieur Michel d'Aligre de Saint-Lié, conseiller du Roi et trésorier des menus plaisirs et affaires de la chambre de Sa Majesté; — arrêt pour messire Pierre Delamartelière, fils de Philippe, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi, contre François Euldes, chargé par Sa Majesté du recouvrement des effets du sieur Esselin, maître de la Chambre aux deniers et l'un des créanciers dudit sieur d'Aligre; — bail à ferme, par celui-ci, des offices de prudhommes et vendeurs de cuirs en la ville et aux faubourgs de Chartres, au profit de Nicolas Davillier; — Claude Fournier, l'aîné; — Damien, Chevalier; — Thibault Auvray, et autres, tous marchands tanneurs à Chartres; — demande en distribution de deniers, etc.

E. 393. (Carton.) — 3 pièces, papier, 2 imprimées.

1708. — Débiteurs : — Charles de Bauquemare. — Transaction entre la direction des créanciers du sieur de Bauquemare et lesdits créanciers; — factum pour messire Claude-Auguste Tiquet, écuyer, capitaine de cavalerie, et autres, contre messire Henri de Fourcy, chevalier, seigneur de Chessy, et consorts, créanciers et directeurs des droits de

autres créanciers dans les successions de messire Charles de Bauquemare, chevalier, seigneur d'Onsenbray, président aux requêtes du Palais, — de dame Barbe Servien, son épouse, — de messire Charles Martel, chevalier, comte de Clère, et de dame Anne Bauquemare, son épouse, etc.

E. 394. (Carton.) — 15 pièces, parchemin; 110 pièces, papier (5 imprimées).

1678-1692. — Débiteurs : — Pierre de Boursault, marquis de Viantais, seigneur de Boisdoré, Voise et autres lieux, conseiller du Roi, et mestre de camp en ses armées. — Constitutions de rentes par ledit sieur de Viantais et la dame Marie Brodeau, son épouse, au profit de messire Philippe Delamartelière, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement, à Paris, sous l'obligation et hypothèque de tous les biens meubles et immeubles des constituants, spécialement sur la terre et seigneurie de Viantais au Perche, près Bellesme; — quittances de remboursements partiels; — sentences d'ordre et distribution de prix de vente; — adjudication sur décret des terres et seigneuries de Viantais, Meheury, Lehuaulme, Voise, Moinville-la-Jeulain, Boisdoré, Villecuit et La Roche, poursuivie contre ledit sieur Pierre Boursault, chevalier, marquis de Viantais; — extraits des registres des requêtes du Palais et autres pièces de procédure.

E. 395. (Carton.) — 9 pièces, papier, (5 imprimées.)

1644-1707. — Débiteurs : — Guillaume Brisacier, conseiller du Roi en ses Conseils, maître ordinaire en sa Chambre des Comptes et intendant des finances de France. — Acte de constitution d'une rente de 450 livres par ledit sieur Brisacier et dame Madeleine de Garsaulan, son épouse, au profit de messire Pierre de Hodic, chevalier, seigneur baron de Marly-la-Ville, conseiller en la Grand'Chambre du Parlement de Paris; — état des créanciers du sieur Brisacier, précédé des noms de leurs directeurs; — contrat de continuation d'union et d'ordre de ces derniers; — état des meubles et immeubles de la succession de Guillaume Brisacier; — mémoire pour M. de Verthamon de Villemenon, conseiller en la Cour, et consorts, directeurs des créanciers unis, contre messire Gaston-Jean-Baptiste Terrat, chancelier de M. le duc d'Orléans, l'un desdits créanciers, etc.

E. 396. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 14 pièces, papier.

1589-1611. — Débiteurs : — Jacques Canaye, seigneur de Fresnes, avocat au Parlement de Paris. — Contrat de vente de 100 écus sol de rente au profit de Michel Marescot par ledit sieur Canaye; — pièces de procédure; — actes translatifs de propriété; — poursuites dirigées contre messire Raoul Parent, seigneur de Villemenon, et dame Madelaine Canaye, sa femme, fille et héritière de maître Jacques Canaye; — vente par Michel Marescot, conseiller, médecin ordinaire du Roi, au profit de maître Alexandre Legrand, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement, à Paris, de la même rente de 100 écus sol; — ensaisinement sur requête présentée à François Miron, lieutenant civil de la prévôté et vicomté de Paris, par ledit sieur Legrand, du contrat d'acquisition d'une maison située en ladite ville et provenant du sieur Canaye, susnommé, etc.

E. 397. (Carton.) — 39 pièces, papier.

1590-1608. — Débiteurs : — Philippe Canaye, seigneur de Fresnes. — Titres de deux parties de rentes vendues par Philippe Canaye au sieur Alexandre Legrand, père de dame Marie Legrand, femme de Pierre Delamartelière; — pièces de procédure à la requête de maître Jacques Châtelain, président en l'Élection de Nevers, et maître Christophe Yver, avocat au Parlement de Paris, au nom de Jeanne Sandrier, sa femme, ayant les droits d'Antoine Sandrier, père, en faveur desquels lesdites parties de rentes avaient été constituées, notamment sur une maison située à Paris, rue Hautefeuille, etc.

E. 398. (Carton.) — 151 pièces, papier; 9 pièces, parchemin.

1622-1720. — Débiteurs : — Gilles et Jean de Carvoisin, seigneurs d'Achy. — Titres de rentes, pièces de procédure, quittances de paiements; — contrats de constitutions de rentes hypothéquées sur la terre et seigneurie d'Achy-en-Beauvoisis au profit de messire Pierre Delamartelière, qui a requis l'ensaisinement et l'inféodation par l'évêque et comte de Beauvais, vidame de Gerberoy et pair de France; — reconnaissance de sommes prêtées par ledit sieur Pierre Delamartelière à Jean de Carvoisin, seigneur d'Achy et de Choqueuse, gentilhomme de la chambre du Roi; — procès-verbal constatant les emportements de celui-ci à l'occasion de demandes en remboursement; — extraits des registres des requêtes de l'hôtel, etc.

E. 399. (Carton.) — 6 pièces, papier (1 imprimée).

1711. — Débiteurs: — François Chéron, chargé de la vente des offices de conseillers secrétaires du Roi. — Pièces de procédure; — arrêt du Conseil d'Etat qui sursoit au paiement des billets des cautions de François Chéron; — sentence des juges-consuls établis par le Roi à Paris, qui condamne les sieurs de Bourvallais, Moufle, de La Tuilerie,

Aubry, Demeré, Chendret et consorts, cautions de François Chéron et intéressés dans ses affaires, à payer à messire Jean-Baptiste Delamartelière une somme de 4,900 livres pour laquelle il est colloqué en l'état des emprunts faits sur la place, et restant à acquitter par la compagnie intéressée au traité des secrétaires du Roi près les chancelleries des cours supérieures, sous le nom de François Chéron.

E. 400. (Carton.) — 174 pièces, papier.

1655-1711. — Débiteurs: — Dupaty de Confranseul. — Pièces de procédure entre les héritiers de Dupaty de Confranseul et Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière au sujet du payement d'une rente de 55 livres 11 sols 1 denier; — mémoires à consulter; — requêtes presentées au bailli de Mortagne par ledit sieur Delamartelière, créancier opposant à la délivrance des deniers provenant de la vente par décret des lieux de La Clergenie et de La Pigeonnière saisis réellement sur demoiselle Anne Du Crochet, à son décès, veuve du sieur Dupaty de Confranseul, etc.

E. 401. (Carton.) — 268 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin (4 imprimées).

1660-1699. — Débiteurs : — Anne-Pétronille Le Bigot, veuve de messire Alexis Le Féron, chevalier, seigneur de Boisaprès ; — messire René Le Bigot, chevalier, seigneur de Cherbon et de la châtellenie de La Barbée, et dame Marie Le Féron, son épouse ; — messire Sébastien Le Broc, chevalier, seigneur; — vicomte de Foulletourte, dame Marie-Élisabeth Véron, épouse du sieur Henri, et Étienne Véron, donataires de feu maître Imbert Véron, procureur au Parlement de Paris ; — mémoires à consulter; — factums, dits et contredits; — inventaires de productions de pièces et autres actes de procédure fournis au sujet de rentes dues à la famille Delamartelière par les susnommés, et notamment à messire Jean-Baptiste Delamartelière, conseiller du Roi, etc.

E. 402. (Carton.) — 83 pièces, papier ; (4 imprimées) 3 pièces, parchemin.

1684-1720. — Débiteurs : — Jacques Jubert, marquis Du Thil, et dame Olympe Vallot, sa femme. — Pièces de procédure contre le sieur Jacques Jubert, marquis Du Thil, Olympe Vallot, sa femme, et les directeurs de leurs créanciers, pour sommes dues à messire Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière; — mémoires présentés par les parties; — inventaires de productions de pièces, dits et contredits; — arrêts de la Cour du Parlement de Paris, etc.; — contrat d'union des créanciers de MM. Du Thil, père et fils, homologué par la même Cour, sur la requête qui lui a été présentée par M. Louis Boucherat, chevalier, seigneur de Compans, conseiller ordinaire du Roi en tous ses Conseils, et par maîtres Claude Le Tonnelier de Breteuil, François Robert et autres directeurs de l'union des sieurs Du Thil.

E. 403. (Carton.) — 10 pièces, papier.

1659-1674. — Débiteurs: — messire Roger de Longueval, chevalier, seigneur de Crécy, du Leuily, du Pont-Saint-Marc et autres lieux, et dame Anne Delamartelière, son épouse ; — bail à ferme de la terre du Pont-Saint-Marc, fait par MM. Jean-Baptiste de Verthamon, conseiller du Roi, trésorier de France à Bordeaux, et Germain Billard, avocat en Parlement, directeurs des créanciers de Roger de Longueval ; — cautionnement du preneur; — pièces de procédure;—consentement donné par ces créanciers au payement à effectuer par Philippe Delamartelière et Pierre Soulage, bourgeois de Paris, fermiers de la terre du Pont-Saint-Marc, d'une somme de 2,000 livres entre les mains dudit sieur de Longueval, pour une année de loyer, etc.

E. 404. (Carton.) — 2 pièces, papier,

1662-1720. — Débiteurs : — les notaires de Paris. — Constitution d'une rente de 2,000 livres au principal de 40,000 livres, par la communauté des notaires de Paris, au profit de messire Pierre-Claude de Hodic ; — rachat par cette communauté d'une somme de 450 livres de rente au principal de 10,800 livres, à prendre dans 1,600 livres provenant de la constitution originairement faite au profit de M. de Hodic, et appartenant à messire Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière, chevalier, comte de Fay, seigneur de Passau, Amillis, Lhermitière, etc., à condition d'en laisser l'usufruit à dame Madeleine-Angélique de Renouard de Villayer, veuve de messire Pierre-Claude de Hodic, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi, etc.

E. 405. (Carton.) — 11 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1646-1704. — Débiteurs : — messire Claude de Fontenay, chevalier, seigneur de Soisay, Cherpron et du fief du Val ; — états des comptes d'arrérages de deux parties de rente constituées au profit de messire Philippe Delamartelière par ledit sieur de Fontenay, et quittances de remboursement données par messire Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière à maître Pierre Puchot, chevalier, marquis de Salleur, comte de Clainchamps, seigneur de Chemilly, Saint-Cyr, Épineuil et autres lieux, commandeur de l'ordre

du Roi, son envoyé extraordinaire auprès des électeurs de Brandebourg et de Cologne, et à dame Charlotte de Lutzelbourg, son épouse, délégataires de Claude de Fontenay, susnommé, etc.

E. 406. (Carton.) — 145 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1653-1719. — Débiteurs : — Claude Du Vivier, écuyer, seigneur de Cernay, et dame Marie de Fontenay de La Châtellenie, sa femme. — Actes de constitution de rentes par les sieurs et dame Du Vivier au profit de messire Philippe Delamartelière ; titres nouvels, états de comptes et pièces de procédure; — mémoires à consulter pour M. Delamartelière; — bail de la terre de La Châtellenie par Jean-René de Fontenay, écuyer, sieur dudit lieu, cornette de cavalerie au régiment de Sous-Carrière, — François de Fontenay, écuyer, son frère, et dame Marie-Jeanne de Fontenay, veuve de Jean-Antoine de Barville, écuyer, sieur de La Chausserie ; — remboursement d'une rente de 2,000 livres, en principal, à messire Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière, par le fondé de pouvoirs de Jean de Fontenay, etc.

E. 407. (Carton.) — 59 pièces, papier (3 imprimées) ; 11 pièces, parchemin.

1674-1712. — Débiteurs : — l'hôtel de ville de Paris. — Contrats de constitution de rentes par messire Henri de Fourcy, chevalier, comte de Chessy, conseiller du Roi en ses Conseils et en sa Cour de Parlement, prévôt des marchands, et par les échevins de la ville de Paris, au profit de maître Charles de Volle, procureur en l'Élection de la même ville, au nom et comme tuteur onéraire de Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière, fils mineur de messire Pierre Delamartelière et de dame Angélique de Hodic; — notes, mémoires, quittances de rachat et pièces de procédure concernant les rentes dues à messires Philippe et Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière par la ville de Paris; — extrait mortuaire de M. Alexandre Delamartelière ; — acte de naissance de Jean-Baptiste-Pierre, et acte de décès de Pierre Delamartelière, son père, etc.

E. 408. (Carton.) — 54 pieces, papier; (14 imprimées).

1673-1688. — Débiteurs : — Odet de Riants, marquis de Villeray (province du Perche). — Notes, mémoires, comptes et pièces de procédure relatifs aux créances de messieurs Delamartelière sur le sieur Odet de Riants; — consentement donné par Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière à la mainlevée de saisies pratiquées sur les fermiers des terres et domaines de Blavette, Baville, La Gastine, Bateil, La Bougonnière, et des moulins et herbages appartenant à messire Charles de Riants, fils du précédent; — arrêt du Parlement de Paris qui autorise les dames abbesse et religieuses de l'abbaye de Notre-Dame d'Yères à poursuivre la vente de la terre de Villeray et dépendances, et à faire nommer de nouveaux directeurs des créanciers de Riants, au lieu de MM. de Caumartin, Robert et Tiquet, en conséquence, à apposer des affiches et faire les publications nécessaires; ledit arrêt suivi de la désignation du domaine de Villeroy, en la paroisse de Coudeau, avec les seigneuries, fiefs, terres, bois, moulins et pâturages qui en dépendent.

E. 409. (Carton.) — 75 pieces, papier; 1 pièce, parchemin.

1653-1686. — Débiteurs : — Gilles Talon, commissaire des guerres. — Actes de constitution de rentes au profit de messire Philippe Delamartelière par Gilles Talon; — notes, mémoires et pièces de procédure ; — actes d'assemblée des créanciers Talon, au nombre desquels figurent : MM. Fraguier, Chevalier, Guillaume Aguenin-Leduc, sieur de Villevaudé; — mémoires d'avocats et consultations imprimées; — tableau de la parenté existant entre divers membres du Parlement de Paris et les enfants de messire Omer Talon, marquis de Boulay, et de dame Louise Molé; — copies de compromis et d'arrêts, etc.

E. 410. (Carton.) — 13 pièces, papier.

XVIII[e] siècle. — Débiteurs : — Nicolas Thoinard. — Notes, mémoires, pièces de procédure, etc., concernant une rente de 450 livres due à la famille Delamartelière par les héritiers de Nicolas Thoinard, étant aux droits de Guillaume de Beauharnais, sieur d'Outreville, président du Bureau des trésoriers de France, lequel avait créé ladite rente suivant acte du 11 septembre 1651 ; — mesures conservatoires prises contre les héritiers du sieur d'Outreville, messire Louis de Pontchartrain, madame de Hodic, née Phélippaux, madame Mangot, François de Beauharnais, lieutenant général du bailliage d'Orléans, madame Thoinard, née de Beauharnais, Jean de Beauharnais de La Boisse, et madame Le Clou; — quittance de messire Alphonse-Noël de Bullion, marquis de Fervaques, gouverneur du Maine, de Laval et du Perche, etc.

E. 411. (Carton.) — 54 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1647-1696. — Débiteurs : — divers, au nombre de dix-huit, classés alphabétiquement. — Actes de constitution, transports, titres nouvels, quittances, etc., notamment au

nom d'Eutrope de Guignodeau, chevalier, sieur de Montigny, Rocheran et autres lieux; — François de Fontenay, écuyer, sieur de La Guyardière; — Arthus Gouffier, duc de Roanne; — François Philippe Harnoison, chevalier, sieur d'Achy-en-Beauvoisis; — Henri-Dominique d'Estampes, chevalier, sieur de Valençay et de Fiennes; — et dame Amie-Élisabeth d'Estampes, etc.

E. 412. (Carton.) — 18 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1528-1701. — Débiteurs : — constitutions de rentes dues à la famille Delamartelière par divers particuliers de la province du Maine, et pièces de procès; — contrats souscrits par messire Jean de Bourbon, vicomte de Lavedan, sieur de Fay, et par Françoise de Sailly, sa femme; — états de dettes payées par dame Aimé de La Fayette, veuve de feu messire François de Silly, gouvernante et dame d'honneur de madame la princesse de Navarre; — constitution de rente sur le clergé souscrite par Nicolas Le Gendre, chevalier, seigneur de Villeroy, baron de La Chapelle-la-Reine et de Magny, prévôt des marchands de Paris, et autres, etc.

E 413. (Carton.) — 24 pièces, papier.

1717-1728. — Recettes et dépenses : — comptes rendus à MM. Delamartelière par les dames Delarue et d'Aubigny, receveuses de leur terre de Fay, au pays de Perche; — notes et états de réparations à faire aux propriétés bâties dépendant de ladite terre; — correspondance et quittances de M. Delamartelière; — estimation des bois de Fay; — quittances données par dom Jean Le Barbier, religieux Bénédictin, prieur de Saint-Guingalois de Château-du-Loir, d'une rente de 80 livres due à ce prieuré par M. Delamartelière, comme seigneur du fief de Mansigné, etc.

E. 414. (Carton.) — 62 pièces, papier.

1676-1787. — Dépenses : — notes et mémoires de fournitures diverses faites à la famille Delamartelière pendant son séjour au château d'Amillis; — quittances de la pension de mademoiselle Anne-Louise Delamartelière de Lhermitière de La Rhénière, dite sœur Éléonore, au couvent de Sainte-Marie-Madeleine, rue des Fontaines du Temple, à Paris; — correspondance de madame de La Roche-Thulon et de M. Delamartelière avec Truillet, notaire à Mayet (Maine); — travaux de terrassements au canal de l'étang et à la chaussée exécutés au château d'Amillis par Sébastien Chomé, de Marin-Meunier, paroisse de Saints.

E. 415. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1789. — Doublet de Persan. — Bail à loyer de la ferme du Plessis-Picard fait à Jean-Louis Pommier, laboureur, et à Madeleine Julmier, sa femme, demeurant tous deux à Tournenfis, paroisse de Montceaux, par haut et puissant seigneur Anne-Nicolas Doublet de Persan, chevalier, marquis de Persan, de Saint-Germain, de Beaupré et de Mons, comte de Dun et de Ciaison, seigneur de Saint-Aubin, Langeron, Le Plessis-Prinet, conseiller du Roi en ses Conseils, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, conseiller honoraire au Parlement de Paris, etc.

E. 416. (Carton.) — 36 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1751-1789. — Dumesnil de Maricourt. — Baux à loyer de la ferme de La Tour et dépendances, situées au faubourg de Chalautre-la-Grande, et d'un lot de terre de 56 arpents 25 perches au finage de Villuis, faits à Claude et Louis Guillemard et à Simon Poyau, les deux premiers laboureurs à Chalautre, le troisième à Villuis : — par messire Louis de Chalmaison, écuyer, chevalier, seigneur du fief de La Tour, de Chalautre-la-Grande, Saint-Martin-du-Boschet, etc. ; — par messire Éléonore-Jean-Baptiste Dumesnil, seigneur de Maricourt, baron de Lizines, seigneur de Sognolles, Courtemont, Saint-Martin-du-Boschet, Potiers, Volevrot et Chalautre-la-Grande en partie, capitaine de cavalerie au régiment du comte de La Marche, lieutenant des maréchaux de France pour la province de Brie au département de Provins; — et par dame Jeanne Crécy, épouse de messire François-Pascal Dumesnil de Maricourt, ancien lieutenant-colonel au régiment Royal-étranger-cavalerie; — constitutions de rentes par les mêmes au profit de divers, etc.

E. 417. (Carton.) — 4 pièces, papier.

1664-1766. — Dumetz de Rosnay. — Fief de La Tuilerie, au territoire de Dammartin-en-Goëlle. — Échange par lequel messire Henri Coignet de La Tuilerie, chevalier, seigneur du lieu, comte de Courson, baron de Migé, Fleury, etc., cède et transporte les terre, fief, seigneurie, moyenne et basse justice de La Tuilerie à messire Louis de Chesnelong, père, écuyer, conseiller du Roi, commis en chef au greffe du Conseil privé, à Paris; — vente de La Tuilerie avec le mobilier par Louis de Chesnelong, fils, aussi greffier en chef du même Conseil, à dame Marie-Thérèse de Chesnelong, sa sœur, épouse séparée de biens

de messire Pierre-Richard Du Fay de Courtemanche, exempt des gardes du corps du Roi, moyennant 63,750 livres, dont 12,000 livres pour le mobilier; — acquisition du même fief par Louis-Claude Boyvin d'Hardancourt, écuyer, conseiller, secrétaire du Roi, maison, couronne de France, de dame Élisabeth du Fay de Courtemanche, épouse de Charles-Antoine de Réeusson, chevalier, seigneur de Soret, Tenilly, Marcouville, etc.; — revente dudit fief par les héritiers Boyvin d'Hardancourt à messire Claude-Jean-Michel Dumetz de Rosnay, conseiller du Roi, maître des requêtes ordinaire, seigneur d'Orcheux, et à dame Amande-Catherine-Claudine Le Tellier, son épouse, etc.

E. 418. (Carton.) — 2 pièces, parchemin.

1767-1770. — Fief de La Tuilerie. — Adjudication de la terre et fief de La Tuilerie, sur poursuites en payement exercées à la requête de Louis de Gualy, conseiller, secrétaire du Roi, avocat aux Conseils, contre Louis de Chesnelong, écuyer, seigneur du lieu; — décret volontaire d'adjudication du petit château et fief de La Tuilerie en la censive et mouvance du comté de Dammartin-en-France, poursuivi contre Louis Claude Boyvin d'Hardancourt, qui s'en rend acquéreur, par son mandataire, moyennant 44,000 livres.

E. 419. (Carton.) — 22 pièces, parchemin; 2 pièces, papier.

1608-1786. — Acquisitions et échanges de plusieurs pièces d'héritages réunies au parc de La Tuilerie par messire Gaspard Coignet, chevalier, conseiller du Roi, maître des requêtes de l'hôtel, baron de Courson, La Chapelle, Villepoit et Brégy en partie; — par messire Louis-Claude Boyvin d'Hardancourt, et par messire Claude-Jean-Michel Dumetz de Rosnay, successivement seigneurs de La Tuilerie; — mesurages de terrains; — concession à M. Boyvin d'Hardancourt, par le prince de Condé, comte de Dammartin, de 3 arpents de jardin, dépendant de celui de Madame, situé audit lieu de Dammartin, entre cette ville et La Tuilerie, etc.

E. 420. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 16 pièces, papier,

1760-1789. — Baux à loyer et à rente par messire Dumetz de Rosnay; — promesse de bail du terrain formant jadis l'avenue de La Tuilerie qu'on appelait le Jardin-Madame; — transaction au sujet de la pièce de terre appelée le Jardin-Madame, entre les fossés du château de Dammartin et l'enclos de La Tuilerie; — reconnaissance et quittances de 22,000 livres prêtées à M. Boyvin d'Hardancourt par Marin Peleerf, bourgeois de Paris; — marché d'entretien des couvertures d'Orcheux et de La Tuilerie, conclu pour 9 ans entre M. Dumetz et Jean-François Bellamy, couvreur à Ève, moyennant 100 livres comptant et 120 livres par année; — fragment d'un compte établi par M. Dumetz de Rosnay, de la gestion de son bien et de sa fortune, pendant 20 ans après son mariage avec mademoiselle Le Tellier de Morsan. (Les frais de noces sont comptés pour 32,200 livres.)

E. 421. (Carton.) — 2 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1774-1779. — Dupré de Saint-Maur. — Constitution d'une rente de 120 livres par dame Geneviève-Françoise Hodoart de Vaujouant, veuve de Jean Lejeau de Chambergeot, au profit d'Élisabeth Vassard, dite Legendre, sa cuisinière; — extrait des registres de baptêmes de l'église paroissiale Saint-Sulpice de Paris, constatant la naissance d'Hyppolite-Antoine François, fils de messire Antoine-Louis Dupré de Saint-Maur, lieutenant de grenadiers aux gardes françaises, et de dame Jeanne-Henriette Billarde de Laurière, dame de Chambergeot, La Picardière, etc.; — bail à loyer de la ferme de Malassise, située au territoire de Fontenay par messire Antoine-Louis Bellanger, chevalier, seigneur de Nanteuil, La Fosse et autres lieux, quart-comte de Soissons, conseiller d'État. (Trouvé dans le dossier de l'émigré Dupré de Saint-Maur.)

E. 422. (Registre.) — In-folio, papier, 274 feuillets.

1762-1765. — Dutrousset d'Héricourt, marquis Du Boulay. — Censives. — 1er volume du terrier du marquisat du Boulay, au territoire de Souppes, en censive de messire Bénigne-Jérôme Dutrousset d'Héricourt, marquis Du Boulay, baron d'Obsonville, conseiller aux Conseils du Roi, conseiller d'honneur au Parlement de Provence, ancien intendant des galères de France, et à cause dudit marquisat ayant droit à toute justice, — juridiction haute, moyenne et basse, — voirie, — droit de scel, — pilori, — fourches patibulaires, — prison, — épaves, — aubaines, — bâtardises, — deshérences, — amendes, — confiscations, — patronage, — prééminence et droits honorifiques d'église, etc., ainsi qu'il est dit aux lettres à terrier obtenues en la chancellerie du palais à Paris par ledit seigneur marquis Du Boulay, entérinées au bailliage de Nemours et publiées partout où besoin a été, etc.

E. 423. (Registre.) — In-folio, papier, 186 feuillets.

1765-1772. — Marquisat du Boulay. — Censives.

— 2e volume du terrier de ce marquisat, en censive de messire Jérôme Dutrousset d'Héricourt, — Censitaires : — François Picouet, notaire royal à Poligny et Louis-Nicolas Picouet, marchand au même lieu; — Claude Gosset, maître de la poste aux chevaux à Glandelles; — Marguerite Leture, veuve de Pierre Noguet, demeurant à Chamault; — Simon Frot, laboureur et marchand à Poligny; — Jacques et Nicolas Defoix, garçons meuniers à Beaumoulin, paroisse de Souppes; — Pierre Aubert, marchand aubergiste audit lieu de Souppes; — Thomas Gautier, bourgeois, demeurant à Nemours; — Jean Didier Vignon, gentilhomme verrier, acquéreur de Jean Maugirard, etc.

E. 424. (Registre.) — In-folio, papier, 75 feuillets.

1761-1769. — Seigneurie de Souppes. — Censives. — Terrier de la seigneurie de Souppes, en censive de messire Bénigne-Jérôme Dutrousset d'Héricourt, chevalier, marquis Du Boulay, baron d'Obsonville, conseiller aux Conseils du Roi, conseiller d'honneur au Parlement de Provence, etc., passé par-levant Étienne-Augustin Chahuet, notaire royal à Nemours. — Censitaires : — Jean Rabier marchand, demeurant à Souppes; — Jacques-Mathieu Caillot, recteur des petites écoles de la paroisse; — Nicolas-Denis Morisseau, épicier au même lieu; — Clair Leblanc, boulanger, — Louis Jomart Boucher; — Pierre, Jean et Nicolas Morisseau, pêcheurs; — Jacques Marchais et Claude Russet, marguilliers en charge de l'église paroissiale de Souppes; — Urbain Guyon, curé de ladite paroisse, etc.

E. 425. (Registre.) — In-folio, papier, 359 feuillets.

1762-1772. — Marquisat du Boulay. — Censives. — Registre censier de la seigneurie du Boulay, appartenant à messire Bénigne-Jérôme Dutrousset d'Héricourt, indiquant la quantité et la nature des héritages chargés de censives, la nature et le montant des redevances des tenanciers ci-après : — Charles-Mathurin Bezout, curé de Fay; — Jean-Pierre Bezout, avocat à Nemours; — Jean-André-Denis-Claude Decorps, fondé de pouvoirs de Jean Decorps, seigneur de La Forêt, paroisse de Poligny; — François-Pierre Planier Du Faillet, ingénieur, demeurant à Paris; — Barthélemy, Claire, Edme, Élisabeth, Étienne, Hubert, Jean, Louis, Marianne et Simon Frot, Jean-Baptiste Carrey, curé de Rémauville, etc.

E. 426. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

1713. — Mouvance active. — Aveu et dénombrement du fief de La Forêt, situé au territoire de Poligny, mouvant de la seigneurie du Boulay, rendu à messire Bénigne Dutrousset d'Héricourt, chevalier, seigneur du Boulay, Poligny, Souppes, Bouchereau, Obsonville, etc., par Jean Decorps, écuyer, sieur de La Forêt, Marguerite et Marie-André Decorps, frères et sœur, comprenant la déclaration des maisons, masures, ouches, jardins, terres, etc., possédés en censive, oublie et champart, etc.

E. 427. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 473 feuillets.

1642-1645. — Seigneurie d'Obsonville. — Censives. — Terrier de la baronnie d'Obsonville, dépendant de la seigneurie du Boulay, et comprenant celles de Malvoisine et Jarville, en censive de messire Nicolas Brulart, gentilhomme ordinaire du Roi, seigneur du Boulay, Souppes et Obsonville, et à ce titre ayant tous droits de justice et juridiction, haute, moyenne et basse, plusieurs fiefs, maisons et manoirs tenus respectivement en foi et hommage, cens, rentes et autres devoirs seigneuriaux énoncés aux lettres à terrier obtenues par ledit seigneur, et entérinées par Jacques de Pamplune, chevalier, seigneur de Livry, Colombiers, et autres lieux, premier capitaine commandant le régiment du duc d'Enghien, bailli de Château-Landon, etc.

E. 428. (Registre.) — In-folio, 418 feuillets.

1642-1645. — Seigneurie d'Obsonville. — Censives. — Copie du terrier de la baronnie d'Obsonville, dépendant de la seigneurie du Boulay, et comprenant celles de Malvoisine et Jarville, en censive de messire Nicolas Brulart, seigneur du Boulay, Souppes et Obsonville, établi par Sébastien Frot, notaire royal aux lieux et paroisses du Boulay et Poligny. — Censitaires : — André de Nicot, écuyer, sieur Du Pavillon; — Alexandre Berthier, avocat en Parlement, demeurant à Puiseaux; — Guillaume Delon, marchand, demeurant à Nemours; — messire Louis de Lucet, seigneur spirituel et temporel d'Aufferville, en son nom et comme se portant fort de ses frères et sœurs, enfants et héritiers de François de Lucet et de Jeanne d'Orléans; — César de Calvy, écuyer, sieur de La Fosse, etc.

E. 429. (Registre.) — In-4°, papier, [illegible] feuillets.

1701-1716. — Minutes du terrier des seigneuries d'Obsonville, Jarville et Malvoisine, auxquelles sont jointes les lettres à terrier et leurs publications, en censive de messire Bénigne Dutrousset d'Héricourt, seigneur du Bou-

lay, Obsonville, Jarville et autres lieux; lesdites lettres entérinées par sieur Pierre de Montléart, chevalier, marquis de Rumont, seigneur de Fromont, Puiselet et autres lieux, conseiller du Roi en ses Conseils, gouverneur et grand bailli des ville, bailliage et duché de Nemours. — Censitaires : — maître Louis Bezout, avocat en Parlement, demeurant à Nemours; — maître Guillaume Berthier de Nibelle, conseiller du Roi, élu en l'Élection de Nemours; — les religieuses de la Congrégation de Nemours, représentées par Françoise Fourier, supérieure, Angélique Marié, assistante, etc.

E. 430. (Registre.) — In-folio, 266 feuillets, papier.

1701-1716. — Censives. — Terrier des seigneuries d'Obsonville, Jarville et Malvoisine, dressé sur les minutes du terrier par Claude-Gabriel Bavoillot, commis à sa confection par sentence du lieutenant général au bailliage de Nemours. — Censitaires : — Pierre Bachet, receveur de la terre et seigneurie d'Obsonville; — demoiselle Marguerite Benoist, veuve de M. Denis Lebègue, notaire à Beaumont; — maître Louis Benoist, curé de La Neuville; — M. Étienne Bertrand, conseiller au bailliage de Nemours; — Jean Delon, porte-manteau de feu M. le prince de Condé; — François-Alexandre Dutrousset, sieur de Villenain, demeurant à Fontainebleau; — les églises et fabriques d'Obsonville, d'Ichy et d'Aufferville; — dame Marie Lefébure, veuve de M. François Moreau, vivant conseiller du Roi en l'Élection de Nemours, etc.

E. 431. (Registre.) — In-folio, papier, 310 feuillets.

1760-1768. — Censives. — Terrier des seigneuries d'Obsonville, Jarville et Malvoisine, en censive de messire Bénigne Jérôme Dutrousset d'Héricourt, précédé des lettres à terrier, de la sentence d'entérinement rendue au bailliage de Nemours, et des trois publications faites à Obsonville par Pierre Masson, huissier audiencier au bailliage royal de Nemours, contrôlées audit lieu par Miger. — Censitaires : — Louis Benoist, huissier de la prévôté de l'Ile-de France, demeurant à Nemours; — M. Pierre Berthier, avocat en Parlement et procureur du Roi, président au grenier à sel de Nemours, au nom et comme ayant épousé dame Agathe-Charlotte Bezout, et encore au nom de demoiselle Louise-Marie-Catherine Bezout, toutes deux filles et héritières de maître Louis Bezout, avocat en Parlement, et de dame Marie-Louise Noret; — Marie Benoist, veuve de M. Alexandre Dubourg, vivant directeur des Aides de l'Élection de Provins, etc.

E. 432. (Plans.) — 8 pièces, papier.

1759. — Censives. — Plans parcellaires ou terriers des seigneuries d'Obsonville, Jarville et Malvoisine, en censive de messire Bénigne-Jérôme Dutrousset d'Héricourt, lesdits plans contenant 2,159 articles ou parcelles. — La première feuille comprend le village ou bourg d'Obsonville avec l'emplacement du lieu seigneurial et l'indication des fossés de clôture; — la sixième feuille renferme le domaine seigneurial de Malvoisine et la ferme du même nom située au milieu d'un bois; — la huitième, le hameau de Jarville entouré des climats de La Grosse-Haie, de La Tuilerie, du Vallon et du Crot-au-Renard, etc.

E. 433. (Registre.) — In-folio, papier, 109 feuillets.

1759. — Censives. — Sommier ou relevé des numéros du plan de la baronnie d'Obsonville et seigneurie de Malvoisine et Jarville, fait par ordre de M. le marquis d'Héricourt, seigneur du Boulay, de Souppes, de Poligny, de la baronnie d'Obsonville, etc., et contenant pour chaque numéro des notes et justifications extraites des précédents terriers. Objets annotés : — « l'église d'Obsonville sous l'in« vocation de Sainte-Geneviève, en laquelle le seigneur du « lieu a tous droits honorifiques, — titres, — prières nomi« nales, — préséances et dignités appartenant à haut justi« cier; — l'emplacement du château seigneurial où jadis était « bâtie la forteresse du bourg d'Obsonville, close à grands « fossés, demi comblés, dont il ne reste plus d'autres vesti« ges, et auquel lieu il y a une croix plantée par les habi« tants qui sont obligés de l'ôter à la première réquisition, « suivant sentence du prévôt de la seigneurie, etc. »

E. 434. (Registre.) — In-folio, papier, 308 feuillets.

1712-1735. — Éon de Cély, comte et seigneur de Cély. — Censives. — Terrier de la seigneurie et comté de Cély, en censive de dame Geneviève-Charlotte d'Argouges de Rannes, comtesse de Cély, veuve de messire Pierre Éon de La Baronnie, chevalier, conseiller du Roi en ses Conseils, président en sa Chambre des Comptes, à Paris, comte de Cély, seigneur de Saint-Germain et Soisy-sur-École, en partie, — Frémigny, Les Bordes, Limery, et Montaquoy; — des fiefs d'Artois et de Piselaine; — de La Roue; — du Trisoire — du Buisson, en partie, et de Machy; — ledit terrier précédé de la déclaration, situation, quantité et qualité, tenants et aboutissants des château, ferme, moulin, pressoirs, jardins, parc, terres, prés, vignes, bois et autres héritages possédés par madame de La Baronnie et par son fermier; — premièrement, le châ-

teau de ladite dame, appelé le fief du Bois-Baudoin, etc.

E. 435. (Registre.) — In-folio, 244 feuillets, papier.

1713-1735. — Seigneurie de Saint-Germain, membre du comté de Cély. — Censives. — Terrier de la seigneurie de Saint-Germain, en censive de madame Éon de La Baronnie, dame du lieu. — Censitaires : — François de Baronval, bourgeois de Paris, y demeurant ; — Jean Frénois, maître menuisier des bâtiments du Roi, à Fontainebleau ; — Henri Loisel, tissier en toile, demeurant à Fleury ; — Toussaint Blanchard, meunier, demeurant au moulin de Pailleau, paroisse de Ballancourt ; — Marie Lebrun, veuve de feu Éloi Houri, vivant marchand, demeurant à Fleury ; — demoiselle Françoise Bigueaud de Courville, demeurant à Dannemois, au nom et comme fondée de procuration générale de messire Pierre d'Envin, très-digne prêtre curé du diocèse de Paris, docteur en droit de la Faculté de cette ville, curé de Dannemois et secrétaire de l'archevêque de Toulouse, etc.

E. 436. (Registre.) — In-folio, papier, 156 feuillets.

1712-1735. — Seigneurie de Soisy, membre du comté de Cély. — Censives. — Terrier de la seigneurie de Soisy, en censive de madame veuve Éon de La Baronnie, dame de Soisy. — Censitaires : — Mathurin Brocheur, laboureur, demeurant en la paroisse de Limoges, et Jean Deshayes, marchand, à Réau, en Brie ; — François Greneux, laboureur, demeurant au Rochet, paroisse de Videlles ; — François Pillon, huissier audiencier au Châtelet de Paris, y demeurant, à cause de demoiselle Avoise Prédeseigle, son épouse ; — Edme Doré, laboureur, demeurant à Beauvais, paroisse de Champcueil ; — dame Marie-Magdeleine Goguier, veuve et commune en biens de défunt maître Charles Lemaire, receveur des rentes de l'hôtel de ville de Paris, demeurant à Fontainebleau ; — Claude Bertin, sieur de Bertinville, ci-devant chirurgien-major dans les armées du Roi, demeurant aussi à Fontainebleau, etc.

E. 437. (Registre.) — In-folio, 72 feuillets, papier.

1713-1714. — Fiefs de Frémigny, des Bordes, du Buisson et d'Artois, dépendant du comté de Cély. — Censives. — Terrier des fiefs de Frémigny, des Bordes, du Buisson et d'Artois, situés au territoire de Soisy, en censive de madame veuve Éon de La Baronnie, comtesse de Cély et dame desdits lieux. — Ce terrier précédé de la désignation des logis, bâtiments, terres, prés, vignes, bois et autres héritages composant le domaine seigneurial de Frémigny, ainsi que des fiefs qui en dépendent. — Censitaires : — Antoine Beauregard, tonnelier, à Soisy-sur-École ; Jean et André Beaumont, laboureurs, demeurant à La Padolle, paroisse de Mondeville ; — Nicolas Malvilain, vigneron, demeurant à Oncy ; — Pierre et Antoine Lantara, vignerons au même lieu, fils et héritiers de défunts Michel Lantara et Nicolle Bourde, etc.

E. 438. (Registre.) — In-folio, papier, 46 feuillets.

1712-1735. — Fief des Duvals, dépendant du comté de Cély. — Censives. — Terrier du fief des Duvals, situé au territoire de Dannemois, en censive de madame Éon de La Baronnie. — Censitaires : — Jean Barreau, laboureur, demeurant à Moigny ; — demoiselle Claude Thoireau, épouse du sieur Abel Villet, demeurant à Étampes ; — demoiselle Geneviève Thoireau, épouse de maître Nicolas Guédon, huissier, commissaire-priseur au Châtelet de Paris ; — Jacques Harse, vigneron à Dannemois ; — Jean Martin, aussi vigneron au même lieu ; — Antoine Moireau, à Moigny ; — Jean Mignon, etc.

E. 439. (Registre.) — In-folio, papier, 85 feuillets.

1742-1743. — Censives. — Livre ou tableau du plan de Soisy-sur-École, indiquant les noms des censitaires de la seigneurie et la quantité de terrain de chaque héritage : premièrement, le parc et le château de Limery ; — terres, clos, vignes et masures du lieu ; — au climat du château Vert, de l'autre côté du grand chemin, jusqu'aux friches des Hauts ; — entre le chemin du Moulin-Neuf à la Ferté, et celui de Bailly, au même lieu ; — terres des sieurs Pachot, — Jacques Hubert, — Jean Denis, — de la veuve Baronval, etc.

E. 440. (Registre.) — In-folio, papier, 46 feuillets.

1780. — Censives. — 1re 2me et 3me planche du plan de Soisy, ou tableau des censitaires de la seigneurie dudit lieu, indiquant les contenances et les redevances de leurs propriétés. — Censitaires : — la cure et l'église de Soisy ; — M. de Boisemont ; — Jeanne Tiercé, veuve Louis Damoreau ; — M. de Bertinville ; — Antoine et Barthélemy Noël ; — Jacques et Antoine Chevalier ; — Etienne, Pelletier de Dannemois ; — veuve François Jolivet, meunière au même lieu ; — Jean Buisson, le jeune, de Soisy, à ca .se de..... Renou, sa femme, — et la veuve Blaise Roy, héritier en partie de Jean Pautre, qui était au lieu de Pierre Bracony, etc.

E. 441. (Registre.) — In-folio, papier, 30 feuillets.

1780. — Censives. — 4me et 5me planches du plan du territoire de Soisy, ou tableau des censitaires de la seigneurie du lieu, indiquant les contenances et les redevances de leurs propriétés. — Censitaires : — Jean Rogue et Jacques Coisnon de Nainville, environ 25 perches, venant de la prise de Montaquoy ; — M. Hardy, au lieu de Jean-Pierre Prédeseigle ; — Blaise Moyen, de Beauvais, au lieu de Barthélemy Moyen, qui a passé déclaration devant Millon, et avant lui Catherine Audebert, veuve Jacques Delarue ; — les héritiers Nicolas Goyard, de Soisy, au lieu de Pierre Corneille ; — Élisabeth Taillard, veuve Nicolas Molard, de Soisy, etc.

E. 442. (Registre.) — In-folio, 22 feuillets, papier.

1780. — Censives. — 6me et 7me planches du plan du territoire de Soisy, ou tableau des censitaires de la seigneurie dudit Soisy, indiquant les contenances et les redevances de leurs propriétés. — Censitaires : — M. le comte de Cély, à cause de Frémigny, terre prétendue être de la censive de Réau, par transaction de 1579, et que l'on a justifié être de la censive de Soisy par les déclarations de 1608 et 1637, etc. ; — M. Compagnon, au lieu des Viviers, représentant Claude Harly ; — Antoine Tusson, au lieu de M. de Boisemont, par échange ; — les héritiers Antoine Molard, au lieu de mademoiselle Lemaire, représentant le sieur Dorchemer de La Tour, etc.

E. 443. (Registre.) — In-folio, 42 feuillets, papier.

1780. — Censives. — Fin de la 7e, planche, 8e, 9me et 10e planches du plan du territoire de Soisy, ou tableau des censitaires de la seigneurie dudit Soisy, indiquant les contenances et les redevances de leurs propriétés. — Maison et autres bâtiments, cour et jardin à Jean Mathieu, au lieu de Jean Corneille ; — maison et autres bâtiments, jardin et puits commun à Philippe-Aspais Moyen, faisant le coin de la rue sur le carrefour de l'église, en censive du fief des Bordes ; — maison, bâtiments, cour et jardin devant, derrière et à côté, à la veuve Rogue de Montgermont, au lieu de Jean Rogue, etc.

E. 444. (Registre.) — In-folio, papier, 44 feuillets.

1780. — Censives. — Fin de la 10e planche, 11e et 12e planches du plan du territoire de Soisy, ou tableau des censitaires de la seigneurie dudit Soisy, indiquant les contenances et les redevances de leurs propriétés : M. de Boisemont, jusqu'au ru cornu, terre et avenue de peupliers d'Italie, provenant de trois acquisitions ; — M. Daverton, seigneur de Bonneveau, pour une grange en fief et un pré en roture tenu de M. le comte de Cély ; — Philippe Fromagé, aubergiste à Villeroy, pour le moulin d'Hénon, détruit, et les nouveaux bâtiments de ce moulin ; — M. de Boisemont, à cause de son château, de sa ferme, du grand canal et du parc de Réau ; — l'église de Soisy, le cimetière des étrangers, nommé le petit cimetière, et le grand cimetière des habitants de la paroisse, etc.

E. 445. (Registre.) — In-folio, papier, 108 feuillets.

1780.—Censives. — 13e, 14e, 15e, 16e et 17e planches du plan du territoire de Soisy, ou tableau des censitaires de la seigneurie dudit lieu, indiquant les contenances et les redevances de leurs propriétés : — M. de La Villette, au lieu de M. de Valcourt ; — François et Antoine Fougeron, pour une prise à rente de Frémigny, dont une partie est en censive de madame de Novion, du côté des terres de Varonnes ; — les dames de Port-Royal, — Antoine Lebert, à cause de la prise à rente de Montaquoy ; — le sieur Guillaume Hardy, de Corbeil, au lieu de M. Pillon, qui représentait M. Prédeseigle, etc.

E. 446. (Registre.) — In-folio, 62 papier, feuillets.

1783. — « État des arpents et perches d'héritages du « territoire de Soisy-sur-École, avec le détail des articles de « chaque propriétaire » : Jean Audenet, de Videlles ; — les héritiers François Beauregard ; — Pierre Bizord, de Dannemois ; — Antoine et Jacques Chevalier, de Soisy ; — Étienne et Pierre Carré de Dannemois ; — M. de La Villette, valet de chambre de madame de Novion ; — la veuve Marin Decourbe, de Cély ; — madame de Gandremont ; — Michel Élesem ; — Charles, Pierre, Philippe et Jean Goubé ; — Amant-Antoine Renauld, notaire à Soisy-sur-Ecole ; — François Rodier, maçon au même lieu ; — la veuve Redon, de La Padolle ; — la veuve Pierre Richard, des Roches ; — Jean Roy, de Forges, paroisse de Fleury ; — la veuve François Sugis, de Videlles, etc.

E. 447. (Registre.) — In folio, papier, 72 feuillets.

1785. — Comté de Cély. — Fiefs de La Corneille, des Duvals, de La Roue et d'Artois, dépendant du comté de Cély. — Relevé des biens situés en l'étendue des fiefs de La Corneille (Videlle et Dannemois) ; — des Duvals et de La Roue (Dannemois) et d'Artois (Oncy), appartenant à : Anne

Batereau, veuve de Pierre Richard, demeurant aux Roches, paroisse de Videlles, héritière de défunte....... Lefièvre, sa mère; — les sieurs Geoffroy et consorts, de Paris, tant en leur nom que comme héritiers d'Henri Fouquet; — Philippe Marquis, le jeune, demeurant à Videlles; — Laurent Lhuilier; — Louis-Jacques Mercier, négociant, ayant acquis de madame de Gaudremont; — M. Bodequin, écuyer, sieur de Villiers, etc., et demoiselle Marie Anne Daverton, son épouse, demeurant à Versailles, etc.

E. 448. (Registre.) — In-folio, papier, 22 feuillets.

1783. — Seigneurie des Fontaines, dépendant du comté de Cély. — Relevé des héritages contenus aux déclarations passées à la seigneurie des Fontaines, indiquant les charges seigneuriales dont ces héritages sont grevés. — Censitaires: — Claude Furet, marchand à Melun; — Louis et Marin-Mathurin Vidy, vignerons à Brainville; — Pierre Paly, aussi vigneron au même lieu; — Claude Besnier, tailleur d'habits à Étrelles, paroisse de Saint-Sauveur; — Jean Targas, vigneron à Perthes; — Toussaint Duret, laboureur, demeurant à Brainville; — Charles Lemelle, cordonnier à Saint-Sauveur; — Alexandre Lantara, manouvrier à Chailly; — Jacques Baron, directeur de la poste aux lettres à Ponthierry; — Jean-François Allaire, conseiller du Roi, lieutenant en l'Élection de Melun, etc.

E. 449. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1772. — Fief de Guignechèvre, dépendant de la seigneurie des Fontaines. — Censives. — Plan du fief de Guignechèvre, situé au territoire de Saint-Sauveur-sur-École, limité par un liseré jaune et par divers héritages dépendant de la seigneurie d'Orgenoy.

E. 450. (Registre.) — Petit in-folio, 28 pièces, papier.

1650-1780. — Comté de Cély et dépendances. — Censives. — Extraits et expéditions d'actes, notes et mémoires qui ont servi à la préparation des déclarations à terrier du comté de Cély et dépendances, par messire Pierre Eon de La Baronnie, chevalier, président en la Chambre des Comptes, comte de Cély, seigneur de Saint-Germain, Soisy-sur-École, Frémigny, Les Bordes, etc. — Poursuites dirigées par messire Marie-Jérôme Eon, comte de Cély, colonel du régiment Blaisois seigneur desdits lieux de Saint-Germain, Soisy, Frémigny et Les Bordes, Montaquoy, Limery, Les Fontaines, Nainville et autres lieux, contre Louis Bouleray, pour l'obliger à passer déclaration au terrier dudit comté; — déclarations diverses reçues par Jacques-André Beauvais, notaire à Cély; — mémoire pour le sieur de Cély contre madame de Novion, dame de Courance et de Dannemois.

E. 451. (Registre.) — Petit in-folio, 48 feuillets, papier.

1714-1765. — Comté de Cély et dépendances. — Censives. — Censier de Brainville, Guignechèvre et des Fontaines, au territoire de Saint-Sauveur: Jean Amiard, demeurant à Chailly, pour héritages assis au climat de Guignechèvre; — la veuve Amfreville, de Perthes; — le sieur Nicolas Boucher, bourgeois de Paris, pour une maison et héritages assis à Brinville; — François et Simon Duret; — Jean Desvollières, de Chally; — madame la marquise de Perthuis, représentant M. de La Harteloire; — la dame de Blagny, de Paris; — messire François Decleuy, curé de Nainville; — la dame de Baulne; — le sieur de Grandmaison; — Étienne Jamet, demeurant à Étrelles, etc.

E. 452. (Registre.) — Petit in-folio, 89 feuillets, papier.

1713-1768. — Comté de Cély et dépendances. — Censives. — Censier de la seigneurie de Nainville, membre dudit comté: les sieurs Autheaulme doivent, suivant déclaration passée par Filion, leur tuteur, la quantité de dix-neuf picotins et demi de seigle; — le sieur Jobert, de Melun, 54 sols, un poulet et un cinquième de poulet; — dame Madeleine Du Noyer, veuve de messire Nicolas de Bizemont, doit douze picotins et demi de seigle; — maître François Pillon, avocat en la Cour, doit par an 10 deniers, cinq picotins et demi de méteil et cinq picotins de seigle; — Robert Vitry, 3 deniers obole pite et neuf picotins de seigle, etc.

E. 453. (Carton.) — In-folio, 126 feuillets, papier.

1656-1780. — Comté de Cély et dépendances. — Censives. — Fragment d'états, mémoires et renseignements sur les censives et redevances diverses dues au comté de Cély, seigneuries de Saint-Germain et Soisy, et fiefs en dépendant, appartenant à madame Françoise Charlotte de Thou, veuve de messire Christophe de Harlay; — table du registre de la recette de Cély, etc. — Censitaires : — Fiacre Derné, ancien maître d'école de Soisy, demeurant à Echarcon; — les héritiers de la veuve Jean Decourbe, de Cély; — Claude et Françoise Vidy, frère et sœur, demeurant à Perthes, héritiers de Sébastien Vidy; — la dame veuve Hautefeuille de Cély; — madame de Bretainville, de Soisy; — Martin Coullaux, de Chalmont; — Nicolas Jousselin, de Cély, etc.

E. 454. (Registre.) — In-folio, papier, 29 feuillets.

1759-1762. — Comté de Cély et dépendances. — Censives. — Cueilleret de plusieurs parties de cens dues aux fiefs et seigneuries de Frémigny, des Bordes et du Buisson, dépendant du comté de Cély, appartenant à madame Éon de La Baronnie, auquel on a ajouté les rentes dues aussi à la seigneurie de Frémigny, notamment par Armand-Antoine Renault, notaire à Soisy : — Jean Rogue, meunier au Moulin-Neuf ; — messire François-Louis Du Caron de Valenciennes de Mézières ; — François Baronnal, bourgeois de Paris ; — messire de Gaudraimont, de Courances, etc.

E. 455. (Registre.) — In-folio, papier, 14 feuillets.

1768. — Comté de Cély et dépendances. — Censives. — Relevé des locataires, censitaires et rentiers de la seigneurie de Frémigny, à Soisy-sur-École, appartenant à messire Éon de Cély pour la partie démembrée de la ferme dudit lieu, avec plans figurés des héritages possédés par les preneurs ci-après : — Jean Hardy, à Fremigny, — Philippe Lefièvre, aux Roches, paroisse de Videlles, — Philippe-Aspais Moyen, — Jean-Baptiste Lhomme, — Antoine Tiercé, — Étienne Bource, — Jacques Tissier, — Claude Décosse, — Jean Prade, — Antoine Chevalier et Pierre Sachot, tous demeurant à Soisy ; — Jean Neublans, meunier au Moulin-Neuf ; — Charles Mamion et Louis Paris, de Dannemois, etc.

E. 456. (Carton.) — 13 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin.

1703-1780. — Comté de Cély et dépendances. — Censives. — Baux à cens et rentes d'héritages situés aux territoires de Cély, Saint-Germain et Soisy, et entre autres du moulin des Glaises, autrefois des Guérins, à Cély, sur la rivière de Rebais, tant par messire Pierre Éon de La Baronnie que par dame Geneviève Charlotte d'Argouges de Rasne, son épouse, et par Michel Éon, fils, chevalier, seigneur de Cély, etc. ; ledit moulin tenu à titre de transport de bail à cens et rente par Jean-Baptiste Rozé et Geneviève Couteau, sa femme, moyennant 200 livres et quatre poulets par an, payables en deux termes, etc.

E. 457. (Carton.) — In-folio, 93 feuillets, papier.

1627-1764. — Comté de Cély et dépendances. — Censives. — Extraits des déclarations passées au terrier de la seigneurie de Réau du temps de M. de Brécourt ; — copie de l'aveu et dénombrement rendu par lui, de sa seigneurie, à M. le maréchal de Villars ; — copies d'actes de vente et d'échange entre particuliers, censitaires de la seigneurie de Soisy, appartenant à M. le comte de Cély, etc.

E. 458. (Carton.) — 12 pièces, papier (1 imprimé) ; 1 pièce, parchemin.

1675-1757. — Comté de Cély et dépendances. — Mouvance passive. — Extrait et copies d'aveux et dénombrements du fief de Frémigny, situé au territoire de Soisy-sur-École, fournis à M. le comte de Selves par les seigneurs et dame de Cély, et un état des fiefs du comté de ce lieu, portant indication de la mouvance, auquel est jointe une saisie réelle des terres, seigneuries et fiefs de Cély, — de Bois-Baudouin, — du Monceaux, — du Fourneau, — de Saint-Germain-sur-École, — de Saint-Port, — du Sault, — de Soisy-sur-École, — du Buisson, — des Duvals, — de La Roue, — de Versigny, — de La Corneille, — de Valfoirelle et du petit moulin de Perthes, ou de Choiseau, etc., appartenant à messire Éon, comte de Cély, et autres pièces de procès ; — aveu et dénombrement fourni par M. le comte de Cély à M. Éon de Beaumont.

E. 459. (Carton.) — 33 pièces, parchemin.

1344-1611. — Immeubles. — Actes d'acquisition et d'échange de divers héritages sis au territoire d'Oncy et environs par les anciens seigneurs d'Oncy (Guillaume, Colmet, Nicolas et Charles de Tournebeuf), provenant de noble homme Amaury Le Boutillier, chevalier, sire de Coye, et noble dame madame Ysabel Du Boys, sa femme ; — Andry Leclerc ; — Jean Lejeune et Marie, sa femme, fille de Julien Picard, d'Oncy, demeurant à Dun-le-Roi ; — Guillaume Jouan, laboureur à Milly ; — Jean Legallois et Jeanne, sa femme ; — Pierre Saumaise, dit Pousteau, etc. ; — lesdits actes passés sous l'autorité du garde de la prévôté de Milly-en-Gatinais, pour les seigneurs du lieu, notamment pour monseigneur Louis, sire de Graville, amiral de France, etc.

E. 460. (Carton.) — 16 pièces, papier.

1729-1788. — Contrats d'acquisition des fiefs de Roiville, Maison-Rouge et autres héritages situés à Nainville ; — du fief de Brainville, au territoire de Saint-Sauveur, etc. — Baux à loyer et à rentes ; — notes et renseignements ; — mémoires fixant les droits de relief dus à M. le comte de Cély par madame la marquise de Gontant, seule héritière de madame de Palerme, sa mère, à cause du fief de la Maison-Rouge, appartenant autrefois à madame la présidente de La Michodière ; — consistance du même

fief, d'après un aveu fourni par Jean-Aimé Dumas, chevalier, seigneur de Montgermont et de Barbey, premier mari de madame de La Michodière, à M. de Pontcarré, seigneur de Nainville, etc.

E. 461. (Carton.) — 4 pièces, papier.

1758. — Arpentages. — États et mesurages des prés appartenant à MM. de Cély et de Soisy, situés dans la prairie de Cély et de Saint-Germain ; — instruction pour parvenir au partage entre MM. de Cély et de Soisy, où il est constaté que le fermier de Frémigny paye la dîme du curé de Soisy et du prieur d'Oncy, ainsi qu'une rente à l'Hôtel-Dieu de Paris; et que celui de Cély acquitte une rente de six setiers de blé au chapitre Notre-Dame de Melun, etc.

E. 462. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1716. — — Copie d'un bail à loyer de la ferme et régie générale du comté de Cély et dépendances, par dame Geneviève Charlotte d'Argouges, veuve de messire Éon de La Baronnie ; — du comté de Cély et des terres de Frémigny, Montaquoy, Limery, Soisy, dépendance et droits y attachés, au profit de Pierre Fromager, laboureur à Frémigny et d'Élisabeth Caillot, sa femme, moyennant 8,000 livres par année, outre les charges, etc.

E. 463. (Carton.) — 33 pièces, parchemin ; 39 pièces, papier.

1752-1784. — Baux à loyer notariés et sous signatures privées d'héritages situés à Cély, Saint-Germain, Dannemois, Soisy, Perthes et Saint-Sauveur, par MM. Michel Éon et Marie-Jérôme Éon de Cély, au profit de Bernier, — Carré, — Dulac, — Jumeau, — Mary-Ségretin et autres, laboureurs auxdits lieux ; — procès-verbaux de mesurage de biens loués ; — contre lettres, etc.

E. 464. (Carton.) — 11 pièces, parchemin ; 19 pièces, papier.

1766-1782. — Baux à loyer de la partie démembrée des terres et prés de la ferme de Frémigny, à Soisy, avec deux états des terres de cette ferme, par Jacques-André Beauvais, praticien à Cély, agent des affaires et mandataire de messire Marie-Jérôme Eon, comte de Cély, colonel des Grenadiers de France ; — remise de redevances faites aux fermiers desdites terres, signée par le comte de Cély, etc.

E. 465. (Carton.) — 5 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1618-1654. — Baux à loyer d'héritages situés à Beauvais, paroisse de Champcueil, par les anciens seigneurs du lieu messire Christophe - Auguste de Harlay , chevalier, comte de Beaumont, seigneur de Cély-en-Bière, de Saint-Germain et de Soisy-sur-École ; — procès au pétitoire dirigé contre Pierre de Campolmy, écuyer, seigneur de Montaquoy, etc.

E. 466. (Carton.) — 10 pièces, papier ; 1 plan ; 1 pièce, parchemin.

1764-1766. — Construction d'une partie du lit de la rivière de Rebais, à Cély ; — actes d'acquisition de terrains, états de contenances et plan des héritages traversés par le nouveau lit de ladite rivière ; — indemnités pour destruction d'arbres accordées à Nicolas et Laurent Ségretin, — Jean Neveu, l'aîné, — Mathurin Buisson ; — quittance de prix de vente et indemnité donnée à M. le comte de Cély par Jean-Toussaint Dauvergne, — Mathurin Bisson, — Jacques Roy, père, etc.

E. 467. (Plan.) — 1 pièce, papier.

XVIIIe siècle. — Plan informe des héritages composant la ferme de Saint-Sauveur, sur lequel sont indiqués le village dudit lieu et le hameau d'Orgenoy, paroisse de Boissise-le-Roi.

E. 468. (Carton.) — 9 pièces, papier.

XVIe et XVIIe siècle. — Mémoires ; — requêtes ; — observations ; — extraits d'actes et notes diverses concernant un procès entre messire Pierre Éon, seigneur de Cély, et M. François Éloy de Brécourt, au sujet du fief ou seigneurie de Réau, situé à Soisy-sur-École, ayant été acquis en 1542, par Marc de Mors, de Bonaventure Leroy, fille d'Antoinette Marafin, qui en avait fourni foi et hommage en 1507, à Agnès, comtesse de Dunois et vicomtesse de Melun ; — observations sur le droit du seigneur de Réau de se qualifier seul fondateur de l'église de Soisy ; — mémoire sur le fief des Bordes, à Soisy ; — extrait du contrat de vente par Louis-Marc-Antoine de Famery et Marie Danchet, à M. Éon de La Baronnie, de partie des fiefs de Réau, de Soisy et du Sault, etc.

E. 469. (Carton.) — 41 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1741-1742. — Procédure entre François Cardin, garde-chasse de madame de La Baronnie, dame de Soisy, et François Paultré, vigneron audit Soisy, pour délit de chasse ; — mémoire sur le même procès pour André-Gabriel Le Subtil de Boisemont, seigneur de Réau, Soisy-

sur-École, en partie, et Paultré, son garde, contre dame Geneviève-Charlotte d'Argouges, veuve Éon de La Baronnie, et François Cardin, son garde ; — arrêt de la table de marbre du Palais, à Paris, etc.

E. 470. (Registre.) — In-folio, papier, 120 feuillets.

1703-1725. — Livre de recettes et dépenses des terres et seigneuries de Cély, Frémigny et Linery, appartenant à madame de La Baronnie. La terre de Cély, affermée pour douze années à Charles Fouquet et à Jacques Jauvin, rapporte 4,500 livres. — Le compte des recettes est suivi de la dépense faite pour le jardinier, — le garde-chasse, — le valet de chiens, — le cuisinier, — le rôtisseur, — les femmes de chambre et autres domestiques de la maison de Cély, etc.

E. 471. (Carton.) — 24 pièces, papier.

1703-1725. — Recettes et dépenses. — États de dettes, charges et revenus personnels de madame la comtesse Éon de Cély ; — correspondance de cette dame avec M. le marquis de Soisy et le comte de Cély, ses fils ; — noms des créanciers et montant de leurs créances s'élevant à 171,460 livres ; — actif de la succession de messire Éon de La Baronnie, décédé le 3 novembre 1709, montant à 874,000 livres ; — compte de la main de madame de Cély, mère, née d'Argouges de Rannes, etc.

E. 472. (Carton.) — 49 pièces, papier.

1728-1766. — Dépenses diverses. — Mémoires de travaux et ouvrages divers; — plantation en chênes de 200 arpents de taillis; — notes de fournitures ; — quittances de paiements, etc. ; — carnets de dépenses de M. le comte de Cély pour : — vestiaire , — frais de voitures, de spectacles, — billets de loterie, — chirurgiens et dentistes, — pertes au jeu, — dons à son trompette et à son maréchal des logis en partant pour la Hollande, etc.

E. 473. (Carton.) — 24 pièces, papier.

1703-1725. — Observations ou mémoires sur la cavalerie française, sur son armement en campagne et mémoire sur les moyens de rendre le haras d'Alsace plus utile, plus florissant et de le porter à sa plus haute perfection sans augmentation de charges; — des avantages que le royaume retirerait des haras s'ils étaient bien administrés ; — rétablissement des haras ; — observations sur la culture anglaise, etc.

E. 474. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 148 feuillets.

1688-1709. — FERRON DE LA FERRONNAYS, seigneur de Livry-sur-Seine. — Censives. — Extraits de déclarations passées au terrier de cette seigneurie, en censive de messire Nicolas-René Boucher, grand-audiencier de France, seigneur de Livry. — Censitaires . — M. des Bergeries , l'église de Livry , Pierre Guichard, — M. de Rouville ; — le maréchal de Villars ; — la dame veuve Joyeux, etc. — État fourni par les collecteurs, marguilliers et syndics de Livry, en exécution de l'arrêt du Conseil d'État, du 28 février 1688, contenant les noms des possesseurs d'héritages dans la paroisse, la nature, la contenance de ces biens, le nombre de leurs charrues ou paires de bœufs, les exempts et privilégiés, leurs propriétés, etc.

E. 475. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 46 feuillets.

1720-1746. — Seigneurie de Livry. — Censives. — Dépouillement par ordre alphabétique des censitaires de la seigneurie de Livry, d'après les plans terriers dressés par Blondel, arpenteur-géomètre à Melun ; — noms de ces censitaires : — la veuve Bureau, boulangère, — les héritiers Bourdin, — Bureau, fils, maître boulanger, tous demeurant à Melun, — la cure de Livry, — Hilaire et Nicolas Desavis, — Edme Letau, — Jacques Mesnage. — Mémoire fait au château de Livry pour connaître les propriétaires et leur faire payer les cens et droits seigneuriaux, indiquant les numéros du plan de la seigneurie, — les noms des propriétaires, — la nature et la consistance des biens, — les mutations survenues depuis le terrier, etc.

E. 476. (Carton.) — 8 pièces, papier.

1706-1745. — Seigneurie de Livry. — Censives. — Mémoires des censives et censiers ou cuillerets des cens et rentes dus à la seigneurie de Livry pour messieurs de Cessac, — le duc de Caumont-La-Force, — Pierre Boutet de Marivatz, premier gentilhomme ordinaire de monseigneur le duc d'Orléans, tous trois seigneurs successifs de Livry. — Censitaires : — Jacques Lefebure, concierge du château de Livry, doit, par an, 1 livre 9 sols 11 deniers obole ; — Marie Poupard, veuve d'Antoine Piélair, 3 sols 1 denier ; — Pierre Chantourelle, taillandier à Melun, 1 sol 4 deniers obole pite et semi-pite; — Pierre Laurent Chanfort, maître d'école à Livry, 3 sols; —

Hélène Joyeux, veuve Jean Piffault, demeurant à Melun, 6 sols 6 deniers pite; — les héritiers de Claude-Paul Picard, maître-chirurgien à Melun, 1 sol 3 deniers pite; — Louis Bureau, marchand de blé en la même ville, 7 sols 7 deniers pite, etc.

E. 477. (Carton.) — 39 pièces, parchemin.

1411-1688. — Seigneurie de Livry. — Censives. — Baux à cens et rentes de portions d'héritages situées au territoire de Livry, notamment dans l'étendue du fief du Bois-des-Plains, membre de la seigneurie de Livry, par: — monseigneur Pierre de Villiers dit Le Vaudran, chevalier, chambellan du Roi; — Jean de Villiers, écuyer, — Etienne de Villiers, aussi écuyer; — noble homme et seigneur messire Claude de Ravenel, chevalier, seigneur de Rentigny, de Boissy-le-Châtel, de Courgosson, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, lieutenant de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, sous l'autorité et conduite de monseigneur le duc de Montmorency; — Jacques de Cocqueborne, sieur de Fontains et de Courgosson, des fiefs du Bois-des-Plains, de Samart et de Guillermet; — messire Martial Chanut, conseiller du Roi en ses Conseils, abbé d'Issoire, tous anciens seigneurs de Livry.

E. 478. (Carton.) — 38 pièces, parchemin.

1737-1782. — Seigneurie de Livry. — Censives. — Baux à cens et rentes d'héritages dépendant de la seigneurie de Livry faits par messire Pierre Boutet de Marivatz, chevalier, seigneur viager de la terre et seigneurie de Livry-sur-Seine, premier gentilhomme de feu S. A. R. monseigneur le duc d'Orléans et par messire Armand Nompar de Caumont, duc de La Force, aussi seigneur et propriétaire de Livry, au profit de Jacques Broc, — Claude Chaillot, — Pierre Laurent Chamfort, — Pierre Callard, — Nicolas Joubier, — Antoine Le Roy, — Antoine Moreau, — Jacques Piélair, et Marguerite Lafosse, sa femme, — Jean Pinguet, etc., tous demeurant à Livry; — titres-nouvels souscrits au profit desdits seigneurs par Jean Delisse, André Lagravoise, Pierre Roddon, Jacques Villenain, etc.

E. 479. (Portefeuille.) — In-folio, colombier, papier, 25 feuillets.

XVIIIe siècle. — Seigneurie de Livry. — Censives. — Atlas parcellaire du territoire de Livry, en censive de messire Etienne-Louis Ferron, marquis de La Ferronnays, maréchal des camps et armées du Roi, gouverneur des ville et citadelle de Dôle, seigneur de Livry, ledit atlas fait par Buc, ingénieur pour les manufactures; — plan visuel d'une partie de la seigneurie du lieu de Livry, comprenant le village, les clos, les vignes, les terres et les bois environnants.

E. 480. (Portefeuille.) — In-folio, colombier, papier, 204 feuillets.

XVIII[e] siècle. — Seigneurie de Livry. — Censives. — Cueilloir à quatre confins des cens et rentes dus à cette seigneurie, dressé d'après les anciens terriers et le plan fait par l'ingénieur Buc. — Censitaires : — Denis Chevrier, fermier demeurant à La Grange Saint-Martin, acquéreur de Jean-Charles-Olivier Jobert; — Louis Charpentier, vigneron à Fontaine-le-Port; — Baptiste Beauchamp, jardinier demeurant à Melun, au nom et comme tuteur-conjoint avec Marguerite Hody, sa femme, veuve en premières noces de Louis Fumée, des enfants mineurs issus du premier mariage; — les habitants, corps et communauté de la paroisse de Livry, pour leurs uselles, contenant 60 arpents environ, sur lesquels le seigneur a droit de haute justice seulement (n° 348); — Jacques et Étienne-Vincent Lafosse, etc.

E. 481. (Registre.) — In-folio, papier, 107 feuillets.

XVIII[e] siècle. — Seigneurie de Livry. — Censives. — Censier de la terre et seigneurie du lieu, — des fiefs du Bois-des-Plains, à Vaux-le-Penil, — de Millevaux, à Fontaine-le-Port, — et du Goulet au Châtelet. — Censitaires : — Étienne Grangère, vigneron à Maincy, doit, par an, 4 sols 3 deniers obole; — Thomas Huet, vigneron à Livry, 1 sols 4 deniers obole maille; — Ambroise Delaunay, marchand, demeurant à Maincy, 1 denier pite; — Pierre Lemaître, frotteur, demeurant à Paris, 7 deniers obole; — Martin-Nicolas Véron, laboureur à Fay, paroisse de Chailly-en-Bière, 6 deniers obole; — François Bourgoin, demeurant à Coubert, 1 sol 4 deniers; — Clair-Barthélemy Lemaître, marchand courtier-bijoutier à Paris, 7 deniers obole; — Marie-Françoise Letot, veuve de Jean-Baptiste Vignot, demeurant à Boisettes, 6 deniers; — Louis Doucet, entrepreneur de bâtiments à Melun, 3 deniers obole; — maître Claude Rousset, élu en l'Élection de Melun, 13 deniers, etc.

E. 482. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 9 pièces, papier.

1413-1761. — Seigneurie de Livry. — Mouvance passive. — Foi et hommage, aveux et dénombrements fournis par messire Etienne de Villiers, écuyer, seigneur de Livry, pour des fiefs qu'il tient à une seule foi et hommage

de noble homme Regnault Des Champs, écuyer, seigneur du Pré, et de messire Robert de Vaux, curé d'Héricy, tuteurs et curateurs de demoiselle Claude de Chavigny, seule héritière de feu Antoine de Melun, écuyer, seigneur de Bourron et de la vicomté de Melun, en partie, auquel les hommages se rendaient devant le lieu où était anciennement la Tour Coquerée à l'entrée de la paroisse Saint-Étienne de Melun, selon la coutume; — sentence des conseillers de la Chambre du trésor relative au fief des clos; — mémoire à consulter sur une question de dîmes entre le seigneur de Livry et le curé du lieu, etc.

E. 483. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 1 pièce, papier.

1379-1714. — Seigneurie de Livry. — Justice. — Sentence du bailliage de Melun pour l'entérinement des lettres patentes obtenues du Roi, le 3 juin 1376, par noble homme Anceau de Villiers, chevalier, et Isabelle des Granches, son épouse, portant concession de haute, moyenne et basse justice dans l'étendue de leur seigneurie de Livry; — lettres accordées à messire Nicolas-René Boucher, seigneur de Livry, grand audiencier de France, pour la démolition des fourches patibulaires du lieu et leur rétablissement à deux piliers à l'endroit qu'il lui plaira dans l'étendue de sa justice; — procès-verbal de visite dressé par les officiers du bailliage de Melun après cette reconstruction.

E. 484. (Registre.) — In-folio, papier, 57 feuillets.

XVIII[e] siècle. — Fief du Bois-des-Plains. — Censives. — Cueilloir à 4 confins des cens dus à la seigneurie de Livry, à cause du fief du Bois-des-Plains. — Censitaires : — Louis Lafosse, manouvrier à Broles, paroisse de Bois-le-Roi, fils et héritier d'Étienne Vincent; — Pierre Vincent et Marie-Louise Chancy, enfants et héritiers de Pierre; — messire Pierre Julien Houdeyer, prêtre, curé de Livry; — Paul Julia, marchand de farine, rue de la Crosse, paroisse Saint-Étienne à Melun; — Charles, Edme, Louis et Charlotte Souverain, la dernière femme de Louis Paillard, tous demeurant à Vaux-le-Pénil; — Denis et Sébastien Reverdy, vignerons à Mainey, etc.

E. 485. (Carton.) — 12 pièces, parchemin; 18 pièces, papier.

1741-1785. — Fief du Bois-des-Plains. — Mouvance passive. — Actes de foi et hommage portant aveu et dénombrement du fief du Bois-des-Plains et de ceux de La Baste, de La Motte et de L'Étang de Vaux, fournis à MM. de Rostaing, seigneurs de Vaux-le-Pénil, par Jacques de Limay, seigneur de Bézu, — messire Gaston de Grieux, — Jacques de Lyonne, — Pierre Chanut, — Martial Chanut, etc., successivement seigneurs de Livry; — projets de transaction entre M. le duc de Caumont La Force, seigneur de Livry, et M. de Fréteau, acquéreur de la terre de Vaux, de madame de Beringhen, sur les limites des fiefs du Bois-des-Plains, de Samart et de La Tuilerie; — notes et correspondance entre M. de Fréteau et M. de La Ferronnays, acquéreur de la terre de Livry depuis le 5 juillet 1783.

E. 486. (Carton.) — 6 pièces, parchemin.

1365-1426. — Fief de Chénois réuni à la seigneurie de Livry. — Mouvance passive. — Dénombrements du fief de Chénois situé entre Vaux et Livry, fournis à Ancel, Jacques et Jean de Villiers, seigneurs de Livry, par : — Guillaume Audois, de Melun; — Jean de Mailly; — Étienne de Saint-Amant; — Denisot Doulcet, de Livry, — Thevenin Gondrée, laboureur au même lieu, anciens possesseurs dudit fief.

E. 487. (Carton.) — 8 pièces, parchemin, 10 pièces, papier.

1365-1735. — Seigneurie de Livry; — mouvance active. — Actes de foi et hommage portant aveux et dénombrements fournis à la seigneurie de Livry par les détenteurs de l'ancien hôtel messire Simon de Livry, ou fief du Pré sis audit Livry, notamment par : — Jean Cossort, — Jean Pasquier, — Jean de Brie, écuyer, seigneur de Courgousson et Sablonnières; — Jeanne de Brie, veuve de messire Antoine de Ravenel-Rentigny; — Claude de Ravenel, seigneur de Rentigny, de Boissy-le-Châtel et autres lieux; — Christophe de Ravenel; — Jacques de Coqueborne, écuyer, sieur des Fontaines, etc.; — mémoires et consultations d'avocats relatifs au titre de fief de la maison du Pré et dépendances appartenant à maître Charles Legendre, élu de Melun.

E. 488. (Carton.) — 183 feuillets, 1 cahier, 9 pièces, papier.

1667-1717. — Seigneurie de Livry et dépendances. — Censives. — Déclarations passées au terrier de Livry, à cause des fiefs du Goulet, de Millevault et des Murgers ou des Nonains. — Censitaires : — maître Nicolas Montargon, procureur au châtelet de Paris; — messire de Sourdis; — maître Henri Asselin, bourgeois de Melun; — messire François Lefebure, écuyer, seigneur d'Argencé, conseiller secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France; — Antoinette de La Planche, veuve de Gilles Moreau, demeurant à Melun; — Martin Du Veau, de Bois-le-Roi, etc.

E. 489. (Carton.) — 7 pièces, parchemin.

1701-1715. — Seigneurie de Livry et dépendances. — Censives. — Baux à cens et rentes de divers héritages sis au territoire de Fontaine-le-Port, dépendant du fief de Millevault, faits par messires Nicolas René Boucher et de Caumont La Force, seigneurs de Livry et dudit fief, au profit de Guillaume Carsault, de Fontaine-le-Port; — Jean Guillon, de Massoris; — Claude et Michel Guillon; — Louis Charpentier, vigneron audit lieu de Fontaine-le-Port; — Philippe Jouix, aussi vigneron au même lieu, etc.

E. 490. (Carton.) — 10 pièces, parchemin; 2 pièces, papier.

1507-1743.—Seigneurie de Livry et dépendances. — Censives et autres droits dus à la seigneurie de Livry, à cause du fief du Pont d'Almont, s'étendant sur les territoires de Melun et Vaux-le-Pénil; — extrait d'un contrat de vente de plusieurs héritages situés dans la mouvance dudit fief appartenant à la demoiselle de Livry; —compulsoires donnés par le prévôt de Melun et par MM. des requêtes du Palais, sur la réquisition de noble homme messire de Claude Villiers, écuyer, seigneur de Chailly et de Livry, afin de se faire délivrer tous extraits de titres, contrats, papiers et renseignements de tels notaires que ce soit, relatifs aux procès mus et pendants entre lui et messires Jean et Claude de La Croix au sujet du fief du Pont d'Almont; — arrêt du Parlement de Paris rendu entre messires Claude de La Croix, seigneur de Plancy et Claude de Villiers, seigneur de Livry, etc.

E. 491. (Carton.) — 32 pièces, parchemin; 9 pièces, papier.

1373-1713. — Seigneurie de Livry et dépendances. — Mouvance active. — Actes de foi et hommage, aveux et dénombrements fournis à Anceau, Jean et Claude de Villiers, — Jacques de Limay, — Nicolas de Ganne, — de Conigy; — Dame Anne du Tramblay, veuve de Gaston de Grieu; — Martial Chanut et Nicolas-René Boucher, anciens seigneurs et dame de Livry, à cause du fief de Trois-Moulins, par : — la veuve de feu Pierre Bougueneau; — Pierre Guillaume Bourgeois; — Sébastien Rouillard, marchand demeurant à Maincy; — Catherine Sauvré; — Nicolas Picard, vigneron demeurant à Vaux-le-Pénil; —Jean Vergier, aussi vigneron au même lieu; — Étienne Moireau, vigneron à Livry; — honorable homme René Rouillard, fils aîné, marchand bourgeois de Melun; — Gabriel Pineau, cavalier de maréchaussée, etc., tous possesseurs successifs dudit fief; — inventaires des aveux ci-dessus, notes et renseignements relatifs à ce fief, etc.

E. 492. (Carton.) — 8 pièces, parchemin; 1 pièce, papier.

1542-1767. — Seigneurie de Livry et dépendances. — Mouvance active. — Actes de foi et hommage portant aveux et dénombrements fournis aux seigneurs de Livry par les possesseurs du fief des Vives-Eaux, sis au territoire de Dammarie, notamment par : — Etienne Ferron, seigneur de Fortoiseau; — Hiérôme Chapelain; — Jean Coquille; — Hilaire Rouillé, — et Philippe-Néricault Destouches, de l'Académie française; — sentence d'adjudication, sur licitation, des terres de Vosves et de Fortoiseau après la mort de Destouches et de Dorothée Johnson de Blacborne, son épouse, moyennant 80,000 livres.

E. 493. (Carton.) — 7 pièces, parchemin.

1663-1610. — Seigneurie de Livry et dépendances. — Mouvance active. — Actes de foi et hommage, aveux et dénombrements fournis aux seigneurs de Livry par les possesseurs de deux fiefs sans dénomination situés à Réau, lieu dit Belle-Pièce, et à Voisenon; — transaction au sujet de ce dernier fief sur procès pendant aux requêtes du Palais entre messire François de Villiers, écuyer, sieur de Chailly et de Livry, tant pour lui que comme procureur de sa mère et de ses frères et sœurs, d'une part, et messire Léon de Fusée, conseiller du Roi, seigneur de Voisenon; Jean de Loynes, avocat en Parlement, époux de Marguerite de Fusée, d'autre part, etc.

E. 494 (Carton.) — 9 pièces, parchemin; 17 pièces, papier.

1351-1710. — Seigneurie de Livry et dépendances.— Mouvance active. — Dénombrements, foi et hommages fournis à la seigneurie de Livry par les propriétaires du fief des Clos, situé au territoire du Perray, châtellenie de Corbeil; — aveux rendus de ce fief anciennement nommé la Maison de La Boue par Jean Champin de Mascherny à messire Robert de Cernoy, seigneur de Livry; — par messire François Dellaroyne, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, prieur de Saint-Jean-en-l'Ile-lez-Corbeil, à messire Claude de Villiers; — saisie féodale en vertu de lettres patentes; — transaction entre le seigneur de Livry et le prieur de Saint-Jean-en-l'Ile pour poursuivre les usurpateurs du fief des Clos; — sentences des requêtes du Palais; — transport, — accord, — refus de recevoir foi et hommage, etc.

E. 495. (Carton.) — 6 pièces, papier.

1556-1758. — Seigneurie de Livry et dépendances.

— Inventaire des pièces remises par M. de Lyonne à M. Chanut lors de son acquisition de la terre de Livry ; — états de cette terre pendant la jouissance de messire Nicolas-René Boucher après M. Chanut, — de M. le duc de La Force, — de M. de Marivatz et du comte de Béarn.

E. 496. (Carton.) — 5 pièces, parchemin ; 33 pièces, papier.

1624-1783. — Seigneurie de Livry et dépendances. — Contrats d'acquisition, procès-verbaux d'expertise et d'enchères du château de Livry et dépendances. — Extrait des registres du contrôle général des finances pour le payement des droits dus au Roi sur les mutations; — compte entre les héritiers de Caumont La Force et messire Claude Boucher, président de la Cour des Aides de Paris, par suite de la vente faite à ce dernier de la terre de Livry ; — vente des fiefs du Bois-des-Plains, — de Samart et autres, par Isabeau de Ravenel, veuve de Jacques de Cocqueborne, écuyer, seigneur de Fontaine, et Guillaume de Cocqueborne, son fils, à messire Gaston de Grieu, chevalier, seigneur de Vincelles et de Livry, etc.

E. 497. (Carton.) — 7 pièces, parchemin ; 11 pièces, papier.

1629-1785.—Acquisitions et échanges, constitutions de rentes ; — remboursements. — Bail à loyer de la terre de Livry ; — procès-verbal de mesurage de prés, pâtures et pacages de cette terre, — et plan de ses bois. — Extraits d'actes d'acquisition de la seigneurie de Livry par: — messire Nicolas-René Boucher ; — M. Armand Nompar de Caumont La Force ; — madame Marie-Anne Robert, veuve de Brice Richard de Pichon, ancien fermier général. — Acquisition du moulin de Trois-Moulins, dépendant du domaine du Roi, par Étienne-Louis Ferron, marquis de La Ferronnays, maréchal des camps et armées du Roi, de Henri-Brice Richard de Pichon de Livry, premier valet de chambre du Roi, etc.

E. 498. (Carton. — 4 pièces, parchemin ; 7 pièces, papier.

1353-1728. — Chapelle du château de Livry. — Permissions de l'archidiacre et de l'archevêque de Sens de faire célébrer, tous les dimanches et jours de fête, une messe basse dans cette chapelle. — Chapelle Saint-Jean érigée en l'église de Livry et dotée par Jean Des Granges, soldat (chevalier) de Saint-Vincent, martyr, maître de l'hospice du Roi ; — copie collationnée de la permission accordée par Clément, évêque, à Jean Des Granges, de fonder cette chapelle Saint-Jean, à la nomination du seigneur, en lui constituant une rente de 20 livres pour le chapelain ; — procès-verbal de reconnaissance et d'envoi des reliques de Saint-Vincent, martyr, à l'église de Livry en 1690.

E. 499. (Carton.) — 22 pièces, papier.

1694-1786. — Notes et mémoires de travaux exécutés pour le compte de M. de La Ferronnays au château de Livry ; — dépenses diverses ; — correspondance de MM. l'abbé de Verrines, le comte de Béarn, Chanut et de Marivatz avec MM. Guilbert et de Bissy, notaires à Melun; — procès-verbal d'adjudication de la coupe du bois appelé le nouveau plant du parc de Livry ; — sommation à messire Thomas-Auguste Leroy de Grandmaison, chevalier, lieutenant-colonel de cavalerie, à dame Louise-Marguerite-Honorine Bernard Des Bergeries, son épouse, et à M. de Vitry, curé de Chartrettes, de restituer la dîme qu'ils ont indûment perçue sur des terres de la seigneurie de Livry, appartenant à messire Anne-Hilarion Gallard de Brassac, comte de Béarn, veuf de dame Olympe de Caumont La Force.

E. 500. (Registre.) — In folio, papier, 116 feuillets.

1784-1786. — Livre des ouvrages et autres dépenses relatives à la terre de Livry, comprenant : — la boulangerie, — la boucherie, — la bourrellerie, — le charronnage, — la chaudronnerie, — l'épicerie, etc. ; — sommes payées : au sieur Gouyneau, boulanger, pour sa fourniture d'une année, 1,444 livres 8 sols ; — au boucher, pour 8,318 livres de viande, à 9 sols l'une, 3,662 livres; — au sieur Tisserand, chaudronnier à Melun, pour ses travaux d'une année, 162 livres 7 sols ; — au sieur Bardou, épicier, pour fourniture pendant le même temps, 716 livres; — prix de journée payé aux manouvriers pendant les mois de novembre, décembre, janvier et février, 1 livre ; — mars et avril, 1 livre 5 sols ; — de mai à septembre, 1 livre 10 sols, etc.

E. 501. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1763-1771. — Feydeau de Brou. — Contrats de mariage passés entre : — Nicolas-Alophe-Félicité Rouault, fils de défunt Jean-Joachim Rouault et de Catherine-Constance-Émilie Arnault de Pomponne, d'une part, et dame Justine-Josèphe Boucot, veuve d'Antoine-Paul-Joseph Feydeau de Brou, d'autre part ; — René-Ange-Augustin

de Maupeou, fils mineur émancipé de René-Nicolas-Charles-Augustin de Maupeou et de feu Anne-Marguerite-Thérèse de Roncherolles, d'une part, et Anne-Justine Feydeau, fille mineure desdits sieurs Antoine-Paul-Joseph Boucot; — Charles-Dominique de Saulx-Tavannes, fils de Charles-Michel de Saulx-Tavannes et de dame Marie-Françoise Casimir de Froullay-Tessé, d'une part, et Antoinette-Pauline-Catherine Feydeau de Brou.

E. 502. (Registre.) — In-folio, papier, 98 feuillets.

1643-1675. — Florent Du Chatelet d'Harancourt, seigneur de Varennes. — Mouvance censuelle. — Papier censier et table alphabétique des noms de redevables des cens, rentes et coutumes dus à messire Louis Du Quesnay, seigneur de Varennes, suivi d'un dépris ou déclaration des acquisitions faites en la censive de ce seigneur. — Redevables : — Antoine Leclerc, écuyer, sieur de La Brosse, au lieu de demoiselle Catherine Coignet, sa mère, doit par an 69 sols 1 denier; — la cure de Varennes, 17 sols 10 deniers; — Éracle Conseil, 23 sols; — Guillaume Poart, sieur de Maulny, 44 sols 7 deniers semi-pite; — messire Fiacre Fortier, en son nom, 7 sols 10 deniers, et demi-chapon; — le curé de Montereau, 10 sols 3 deniers; — le chapelain de Sainte-Marie-Madeleine de Courbeton, 15 deniers; — maître Claude Coquin avec Marguerite Delamare, 9 sols 11 deniers pite, etc.

E. 503. (Registre.) — In-4°, papier, 215 feuillets.

1578-1627. — Seigneurie de Varennes. — Lods et ventes ou mutations. — Ensaisinements de contrats de ventes, échanges et autres mutations d'héritages situés sur l'étendue de la seigneurie de Varennes. — Vendeurs et échangistes : — Claude Lemerle, boulanger à Montereau, et Catherine Royer, sa femme, ont vendu à Pierre Rondeau, marchand au faubourg du Gâtinais de Montereau, une partie du logis *des 4 fils Edmon*, moyennant 66 écus deux tiers; — vente par Léger Buffeteau à Jean Bouchard, praticien, de 50 perches de terre labourable, moyennant 6 écus d'or sol; — échange, entre Jean Bouchard et Noël Rebours, de 30 perches de vignes contre pareille quantité de même héritage; — vente par Jacques de Brevaise d'une maison et de la moitié d'un demi-quartier de terre, le tout assis à Varennes, au profit de Vivant Bussy, moyennant 50 livres tournois, etc.

E. 504. (Registre.) — In-4°, papier, 123 feuillets.

1640-1680. — Seigneurie de Varennes. — Lods et ventes ou mutations. — Ensaisinements d'actes translatifs de propriétés, mouvant en censive de la seigneurie de Varennes et du fief du Bourg, faits par Louis Du Quesnay, seigneur desdits lieux. — Acquéreurs : — maître Georges Le Roy, grènetier à Montereau, a acquis de Denis Guays, maître boucher au même lieu, différents héritages, moyennant 58 livres 10 sols, à raison de 30 livres l'arpent; — vente par Louis Leclerc, écuyer, seigneur de La Brosse-lez-Villers, et dame Colombe Minagier, son épouse, à maître Pierre Charmeux, conseiller au Présidial de Sens, des fief, terre et seigneurie du Colombier, sis en la prairie de Varennes, consistant en une maison fermée de murailles et de fossés, avec pont-levis, et 90 arpents de terres labourables, etc.

E. 505. (Registre.) — In-folio, papier, 51 feuillets.

1681-1716. — Seigneurie de Varennes. — Lods et ventes ou mutations. — Ensaisinements d'actes translatifs de propriétés. — Acquéreurs : — Pierre Trimouille, marchand à Montereau, 2 arpents demi-quartier de terre en 4 pièces, provenant de Marguerite Des Préaux, veuve de Pierre Fouquet, tailleur d'habits au même lieu; — transport de bail à rente, par messire Louis Norblin à maître Edme Lepesme, d'une petite maison et deux jardins assis aux Bordes de Montereau, moyennant 22 livres annuelles rachetables à 440 livres; — vente par Marguerite Chicotin, femme en quatrièmes noces de M. Assier, de Fontainebleau, de 50 perches de terre labourable assises au finage de Varennes, lieu dit La Ruelle-aux-loups, à maître Mathurin Lesthumier, moyennant 55 livres, etc.

E. 506. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1781-1786. — Seigneurie de Varennes. — Domaine et limites. — Déclaration informe faite par le seigneur de Varennes de tous les biens domaniaux de la seigneurie dudit lieu et procès-verbal d'un bornage des terres de Cannes et de Montereau, entre Mgr Louis-Marie-Florent, duc Du Châtelet d'Harancourt, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur de Toul, seigneur de Varennes, Cannes en partie, etc., et Mgr Jean-Nicolas de Boullongue, chevalier, comte de Nogent-sur-Seine, baron de Marigny-le-Châtel, seigneur de Montereau-faut-Yonne, Marnay, La Chapelle-Saint-Flavy, Prunay, Saint-Germain-Laval, Laval, etc.

E. 507. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

1751. — Seigneurie de Varennes. — Censives. — Bail

par messire Philippe-François Marchant, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France, conservateur des hypothèques en la Grande Chancellerie, et argentier des écuries de la Reine, seigneur de Varennes, des fiefs du Bourg de Maison-Rouge, etc., au profit de François Piesse, marchand laboureur à Varennes, de 3 arpents et demi-quartier de pâture, moyennant 3 sols 1 denier obole de simple cens, et 18 livres de rente foncière rachetable après dix ans.

E. 508. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

1790. — Seigneurie de Varennes. — Droit de péage. — Sentence du bailliage de Montereau (Charles-François Leboux de La Bapaumerie, seigneur de Voulx, en partie, à cause du fief des Bruyères, étant lieutenant général du siége), rendue à la requête de messire Louis-Marie-Florent, duc Du Châtelet, seigneur de Varennes, et confirmant un droit de péage à son profit, consistant en 2 deniers sur chaque bateau montant ou descendant devant le château de Varennes, sur la rivière de Seine, dans lequel droit M. Houel, précédent seigneur, a été maintenu par arrêt du Conseil d'État du 28 décembre 1728.

E. 509. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 42 pièces, papier.

1781-1787. — Acquisitions et échanges par M. le duc Du Châtelet, seigneur de Varennes, de biens, fermes et héritages divers, situés sur les territoires de Varennes et d'Esmans. — Contre-lettres; — promesses de ventes au profit de messire Philippe-François Marchant, écuyer, précédent seigneur de Varennes, notamment par François Piesse, garde à cheval des plaisirs du Roi à Fontainebleau, et Louis-Thomas Barillier, laboureur à Varennes; — adjudication de récoltes de la prairie de Cannes; — transaction signée entre M. le duc Du Châtelet et François Piesse; — transport par Jacques Forest, entrepreneur à Montereau, au profit dudit seigneur duc, de la ferme du Puits-des-Vignes et dépendances; — oppositions hypothécaires, etc.

E. 510. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 6 pièces, papier.

1783. — Baux à loyer des fermes de Maison-Rouge et du Volstin, plus de 52 arpents de terre et demi-arpent de pré, le tout situé au territoire de Varennes et de Ville-Saint-Jacques, par messire Louis-Marie Florent, duc Du Châtelet, chevalier des ordres du Roi, lieutenant général de ses armées, colonel, lieutenant inspecteur de son régiment d'infanterie, ancien ambassadeur de Sa Majesté aux cours de Vienne et de Londres. — Acte de rectification d'erreurs commises dans un bail de la ferme de Maison-Rouge fait au profit de Pierre Chomet, laboureur; — transport de bail de la ferme du Volstin, comprenant 207 arpents de terres labourables, 32 arpents de pré et 61 perches 1/2 de vignes; — autres locations d'héritages situés sur la Grande-Paroisse, Esmans et Montereau.

E. 511. (Carton.) — Petit in-folio, papier, 90 feuillets.

1601. — FONTAINE DE CRAMAYEL, marquisat de Cramayel. — Censives. — Copie informe d'un terrier des seigneuries de Limoges et Fourches, appartenant à . . . . — Censitaires : — Marie Poncet, veuve de noble homme François de Maizières, receveur des consignations au bailliage de Melun; — Antoine Jourdain, écuyer, seigneur de Mauny; — Jacques Du Moulin, écuyer, sieur de Maucou, demeurant à Paris; — l'église Saint-Aspais de Melun; — messire Gabriel de Veillant, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur de Penancourt, capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances; — noble homme Pierre Lescot, seigneur de Lissy-en-Brie, conseiller du Roi en sa cour de Parlement à Paris; — Edme Bernard, receveur des dîmes du diocèse de Paris, etc.

E. 512. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 100 feuillets.

1622. — Censives. — Copie informe d'un terrier des seigneuries de Limoges et Fourches, en censive de messire Robert de Gouches, chevalier, seigneur de Gribouval, de Louvencourt, Cramayau, Tremblesseau, Limoges, Fourches, etc., chambellan et gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, dressé en vertu de lettres obtenues le 25 mai 1622; — publications de ces lettres, etc. — Censitaires : — Antoine de Champremy, écuyer, seigneur Du Breuil, lieutenant d'une compagnie de chevau-légers entretenue pour le Roi, sous la charge et conduite de M. Philippe de Brichanteau, sieur et baron de Lignières; — demoiselle Catherine Chevalier, veuve de feu Antoine Drouart, écuyer, seigneur de Rubelles; — maître Jean Baratte, prêtre, curé de Limoges; — Guillaume de Larche, capitaine de la marine du Ponent, demeurant à Melun, etc.

E. 513. (Registre.) — In-folio, papier, 514 feuillets.

1667-1721. — Terrier des seigneuries de Limoges et Fourches, en censive de messire Jean-Jacques de Mesmes, chevalier, conseiller du Roi en ses conseils, grand maître des cérémonies de ses Ordres, président en sa Cour de Parlement, comte d'Avaux et de Neufchâtel de Paris, seigneur de Cramayel, Moissy, Limoges, Fourches et autres lieux. —

Censitaires : — messire Jean-Baptiste de Bougueret, doyen et chanoine de l'église de Notre-Dame de Paris, abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Nicolas de Miseray, seigneur de Mauny ; — Claude-François de Seysel, écuyer, gentilhomme ordinaire de monseigneur le comte de Soissons et maréchal des logis de sa compagnie, demeurant à Blandy ; — Jean de Campan, écuyer, sieur de Lugny et de Maison-Rouge, paroisse de La Genevraye, demeurant à Feuillet, etc.

E. 514. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 191 feuillets.

1667-1711. — Copie informe du terrier coté E 451, en censive de messire Jean-Jacques de Mesmes. — Censitaires : — les enfants mineurs de défunt Ambroise de Poillard, vivant écuyer, seigneur de La Cave-Basse, et de demoiselle René de Bahan de La Rochette, sa femme ; — François-Michel Pasquier, écuyer, sieur Des Bergeries, de Franclieu et de Lavau, sergent de bataille des armées du Roi, premier capitaine et major du régiment de Broglie ; — Louis Le Cordelier, écuyer, seigneur de La Brosse, auditeur en la Chambre des Comptes ; — aveu et dénombrement du fief de La Brosse, sis à Fourches, appartenant audit sieur Le Cordelier, nouvellement érigé et anobli par M. le président de Mesmes ; — Blaise Hervet, marchand, demeurant à Melun ; — Jean La Roche, garde des plaisirs du Roi, en résidence à Limoges-en-Brie, etc.

E. 515. (Registre.) — In-folio, papier, 192 feuillets.

1761-1762. — Censives. — Terrier des seigneuries de Limoges et Fourches, en censive de messire François Fontaine de Cramayel, écuyer, l'un des fermiers généraux de Sa Majesté, seigneur dudit Cramayel, de Moissy, Noisement, Tremblesseaux, Les Garnisons, Guédeville, Limoges, Fourches et autres lieux. — Censitaires : — Jean Alègre, maître arquebusier à Paris, et demoiselle Marie-Jeanne Folliard, sa femme ; — acte de foi et hommage porté audit seigneur de Cramayel par messire Jacques-Alexandre de Pommereu, chevalier, seigneur de La Brosse, à cause de son fief dudit lieu, situé à Fourches, relevant en plein fief, foi et hommage, quint, rachat, cheval de service et autres droits suivant la coutume de Melun ; — autre acte porté par messire Jubert de Bonville, chevalier, capitaine au régiment des gardes françaises, seigneur de Mauny, etc.

E. 516. (Registre.) — In-folio, papier, 108 feuillets.

1761-1762. — Censives. — Terrier du fief situé à Réau-en-Brie, et appelé l'Infirmier de Chaumes, en censive de messire François Fontaine de Cramayel. — Censitaires : — Jean Deshayes, laboureur à Chailly-en-Bière ; — Jean-Baptiste Darbonne, marchand à Corbeil ; — François-Étienne Guérin de Sercilly, conseiller au Présidial de Melun et président en l'Élection de la même ville ; — Nicolas-Pierre Colleau, lieutenant criminel de Melun, commissaire du Conseil à Reims ; — Claude Garnot, marchand laboureur, demeurant à Éprunes, paroisse de Réau ; — Clément Mouton, laboureur à Moissy-Cramayel, tuteur et père-vitric de Marie-Victoire Boutillier, fille de Clément François Boutillier et de Marie-Anne Dolibeau, épouse dudit sieur Mouton, etc.

E. 517. (Carton.) — 21 pièces, papier.

1665-1672. — Justice et censive. — Description et étendue de la justice, des censives et seigneuries de Limoges et Fourches, appartenant à messire Jean-Jacques de Mesmes, chevalier, conseiller du Roi, grand maître des cérémonies de ses Ordres, président en sa Cour de Parlement à Paris, etc. ; — états fournis par les collecteurs, contenant les noms des propriétaires d'héritages en censive de la seigneurie ; — sentence de la prévôté de Corbeil qui commet Jean Hucherard, notaire royal, pour procéder à la confection du terrier de la seigneurie de Moissy-Cramayel, appartenant aussi à messire Jean-Jacques de Mesmes, etc.

E. 518. (Carton.) — 2 pièces, papier, 16 feuillets.

1691. — Censives. — Censiers des seigneuries de Limoges et Fourches, contenant l'indication des droits dus à M. le président de Mesmes, tant en argent qu'en coutumes et avenages, suivant le terrier qui en a été fait par Laurent Guibert, notaire au Châtelet de Melun. — Censitaires : — Pierre Jonas, bûcheron à Limoges, doit par an 23 deniers et 5 boisseaux et demi d'avoine ; — Anne Saget, veuve de Vincent Caneau, tant en son nom que comme tutrice de ses enfants, 2 sols 9 deniers de cens et sept boisseaux deux rondins d'avoine ; — l'église et fabrique de Limoges, 12 sols 6 deniers de cens et 1 boisseau 6 rondins d'avoine ; — madame Du Moulin, 63 sols 5 deniers de cens et 15 boisseaux d'avoine ; — M. Charpentier de Villeneuve doit par an, suivant sa déclaration, 7 sols 1 denier, etc.

E. 519. (Carton.) — 19 pièces, papier.

1656-1773. — Lods et ventes. — Mémoires et états de lods et ventes dus aux seigneuries de Limoges et Fourches par suite d'acquisitions, ventes et échanges entre les censitaires de ces seigneuries : — Mallet, seigneur du Bois-du-Four ; — messire Guillaume de Flécelles, abbé du Bouchet ; — l'église de Limoges ; — M. Des Bergeries ; —

M. de Campan; — MM. de Corbeil; — M. Noël Commeau, procureur en la Cour du Parlement de Paris; — mémoire des terres que l'on dit avoir été usurpées sur le terroir de Limoges et Fourche par Jean La Roche ou par Dufer, son vendeur; — notes et extraits de titres relatifs à la terre de Cramayel et dépendances, etc.

E. 520. (Plan.) — 1 pièce, papier, collé sur toile.

XVIIIe siècle. — Censives. — Copie d'une carte ou plan parcellaire-terrier des seigneuries de Limoges et Fourches dans laquelle sont figurés toutes les maisons, jardins, terres, prés, bois et autres héritages, tant du domaine desdites seigneuries que possédés par des particuliers: le tout coté conformément à l'état d'arpentage fait par Esnault, arpenteur géomètre.

E. 521. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1773. — Marquisat de Cramayel et seigneuries en dépendant. — Érection des seigneuries de Moissy-Cramayel, Limoges, Fourches, Tremblesseau, Noisement, Violette, Vernouillet, du Bois-Goullet et Les Garnisons, au titre de marquisat, en faveur de messire François Fontaine de Cramayel, écuyer, suivant lettres patentes du roi Louis XV données à Versailles au mois de janvier 1773; — consentement des habitants de Moissy, Limoges et Fourches à l'érection de la terre de Cramayel en marquisat, après délibérations.

E. 522. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1778. — Marquisat de Cramayel et seigneuries en dépendant. — Droits honorifiques. — Déclaration en faveur de M. le marquis François Fontaine de Cramayel, par laquelle les sieurs Langlois, curé, et Tournelle, marguillier de la paroisse de Limoges, reconnaissent que c'est inconsidérément, et sans droits, qu'ils ont laissé inhumer dans le chœur de leur église le corps de messire Jubert de Bouville, chevalier, seigneur de Mauny, prérogative qui n'appartient qu'au seigneur justicier.

E. 523. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1785. — Marquisat de Cramayel et seigneuries en dépendant. — Droits seigneuriaux. — Bail à loyer, moyennant 24 livres, par messire Jean-François Fontaine, marquis de Cramayel, introducteur des ambassadeurs, seigneur dudit Cramayel, de Moissy et autres lieux, au profit de Jacques Guilbert, cabaretier à Limoges, du droit de courte-pinte, consistant à percevoir des cabaretiers et débitants de Limoges et Fourches quatre pintes et demi-setier, mesure de Melun, par chaque demi-queue de vin.

E. 524. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 4 pièces, papier.

1687-1791. — Marquisat de Cramayel et seigneuries en dépendant. — Baux à loyer de la ferme et du lieu seigneurial de Limoges faits par messire Jean-Jacques de Mesmes, comte d'Avaux, sire de Cramayel, châtelain et vicomte de Neufchâtel, marquis de Saint-Étienne, seigneur d'Avilliers, Moissy-Cramayel, Limoges et Fourches, président en la Cour du Parlement de Paris; — par Jean-Antoine de Mesmes, chevalier, marquis de Neufchâtel et de Saint-Étienne, sire de Cramayel, seigneur de Moissy, de Limoges, Fourches, Tremblesseau, Noisement et autres terres, premier président en ladite Cour; — et par dame Henriette-Antoinette de Mesmes, dame de Cramayel, Moissy, Limoges, Fourches, d'Avilliers, Les Forges et autres lieux, épouse séparée de monseigneur Hector-Louis de Gelas, marquis d'Ambres, seul vicomte de Lautrec, lieutenant général de la province de Guyenne.

E. 525. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 17 pièces, papier.

1604-1786. — Fraguier (de). — Seigneurie du Mée et dépendances. — Censives. — Lettres à terrier obtenues par MM. Jean Dreux, conseiller du Roi, procureur général en la Chambre des Comptes, et Pierre-Nicolas Florimond Fraguier, président en la même chambre, successivement seigneurs du Mée, de La Motte, de Lives, etc.; — sentences d'entérinement de ces lettres; — convention entre messire Fraguier et maître Ambroise-Noël Fauconnier, procureur en Parlement à Paris, relative à la confection du terrier du Mée; — acte de dépôt des minutes de ce terrier fait entre les mains de MM. Eicher de Rivière et Le Moust de La Fosse, notaires à Melun, en exécution d'une sentence rendue en la première chambre des requêtes du Palais à Paris.

E. 526. (Registre.) — Grand in-4°, parchemin, 24 feuillets.

1512. — Terrier de la seigneurie du Mée, en censive des enfants mineurs de Michel de Champront et d'Anne de Fontaines, sa femme, seigneur du Mée-lez-Melun, de Boissettes de Saint-Port, en partie, de Pouilly-Gallerand et de Rubelles, aussi en partie; — ledit terrier contenant énonciation des maisons, bâtiments, terres et autres héritages du domaine utile de la seigneurie, ainsi qu'il suit: — « premièrement, une grant masure et lieu seigneurial

« appellé La Grantcourt, en laquelle a auditoire à tenir « plaidz et où jadis souloit avoir pressouer banier, assis « audit lieu du Mée, tenant d'une part au chemin qui con- « duit de Lyves à Melun. — Item un grant estang assis au « dessus de l'ostel de Lyves, contenant 12 arpens ou envi- « ron. — Item un autre estang assis au-dessus dudit grant « estang, contenant un arpent; — Item, une pièce de « pré, portant hache par les deux bouts, etc. »

E. 527. (Carton.) — 5 pièces, papier, contenant ensemble 148 feuillets.

1512. — Copie du terrier de la seigneurie du Mée, en censive des enfants mineurs de Michel de Champront et d'Anne de Fontaine, sa femme. — Censilaires : — Simon Fontenay, vigneron, demeurant à Maugarni, paroisse Saint-Barthélemy-lez-Melun; — Jean Cossonnet, tisserand en toile, demeurant au Mée ; — Étienne Musnier, laboureur à Boissise-la-Bertrand ; — vénérable et discrète personne maître Ambroise Lemoyne, prêtre, demeurant à Melun; — Guillaume Mercier, tisserand en draps au même lieu; — Rémond Lamour, sergent à cheval au bailliage de Melun ; — Jean et Pierre Guiot, cardeurs de laine; — Pierre de Bussy, marchand apothicaire; — Jacques et Pierre Thiou, huiliers; — Simon Bernard, laboureur au Mée, paroisse Saint-Barthélemy-lez-Melun, etc.

E. 528. (Carton.) — 4 pièces, papier, contenant ensemble 39 feuillets.

1533. — Terrier des héritages en censive de la seigneurie du Mée pour noble homme Tristan de Chevry, seigneur en partie de ce lieu, à cause de Catherine Postel, sa femme, et de La Motte du Mée. — Déclarants : — Simon d'Alençon; — le prieur des Saints-Pères de Melun ; — la veuve du capitaine Barbin; — maîtres Simon et François Poncet; — le curé de Saint-Barthélemy; — les prieur et religieux de Saint-Sauveur de Melun; — Gabriel de Flécelles, etc. — Extrait du papier-terrier des Saint-Pères, à cause de La Crosse, appartenant à M. de Morvilliers, évêque d'Orléans, en ce qui concerne des biens situés aux Fourneaux.

E. 529. (Registre.) — In-folio, papier, 65 feuillets.

1682-1716. — Censives. — Terrier de la seigneurie du Mée, appartenant à messire Nicolas Fraguier, chevalier, seigneur de Quincy, à cause de Jeanne Charpentier, son épouse. — Censitaires : — maître Guillaume Leblanc, prêtre chapelain de la chapelle Saint-Léonard, fondée en l'église Notre-Dame de Melun, à cause du port Ouvrad, vulgairement nommé port Bézard, qui fut anciennement à Guy et Edouard Beaudouin, frères, fondateurs de ladite chapelle; — messire Julien Courteil, prêtre, curé de Saint-Barthélemy, faubourg de Melun ; — les maire et échevins de cette ville, pour la maison de santé sise au port des Fourneaux; — Jacques de Mauclerc, chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare ; — Guillaume-Louis Graslin, écuyer, seigneur de Grand-Fontaine, prévôt des maréchaux ; — Jacques Masson, marchand, bourgeois de Paris, etc.

E. 530. (Carton.) — 65 pièces, papier.

1538-1788. — Expéditions de déclarations passées aux terriers de la seigneurie du Mée et du fief de La Motte, en censive de : — messire Jean Dreux ; — dame Madeleine Vaux, veuve de Jean Charpentier; — Nicolas Fraguier, conseiller au Parlement de Paris ; — dame Jeanne Charpentier, sa veuve ; — et messire Pierre-Nicolas-Florimond Fraguier, chevalier, président en la Chambre des Comptes. — Censitaires : — Jean Amiart, directeur des pépinières du Roi, à Melun ; — maître Guillaume-François Beaunier, procureur au Châtelet de Melun; — Nicolas-Sébastien Canivet, bourgeois de Paris, étant aux droits de Denis Berlire et son épouse; — demoiselle Marie-Charlotte de Flécelles, légataire universelle, quant à l'usufruit, des biens de messire Guillaume de Flécelles, prêtre, abbé du Bouchet, etc. — Procès entre dame Madeleine Dreux, veuve de messire Jacques Charpentier, dame du Mée, et MM. de Flécelles, au sujet des héritages qu'ils tiennent en censive de la seigneurie du Mée; — requêtes; — inventaire de production de pièces; — extraits du registre de la valeur des grains vendus au marché de Melun ; — états des noms des censitaires de ladite seigneurie, etc.

E. 531. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 46 feuillets.

1445-1448. — Cens dus à la seigneurie du Mée, et reçus à La Motte-du-Mée le jour de Saint-Rémy, pour mademoiselle Jeanne de Servigny, femme de feu Ferry Postel, seigneur d'Ormoy. — Débiteurs : — Jean Doublet, — Colin de Crancelin, — Etienne de Senlis, — Jean de La Nef, — le trésorier des Bénédictins du Mont-Saint-Père-lez-Melun, — Geuffroy Le Bourgeois, — Thomas Pivert, — Henry Le Bourgoing, — Thomas Pinart, pour sa maison sise au Mée, 18 deniers; — Jean Honoré, pour 2 arpents de pré sis aux quatre Croix, 12 deniers; — Guillaume Jaquot, pour sa maison séant à Melun, en la rue de la Juirie (Juiverie), tenant d'une part *aux singes*, 2 deniers; — Renault Garnier, pour sa maison séant à Lyves, un minot et demi de froment, à la fête des morts, et un chapon à Noël, etc.

E. 532. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 42 feuillets.

1448-1457. — Recette des cens dus à messire Jean-Postel, seigneur d'Ormoy, à cause des seigneuries de La Motte-du-Mée et du Mée, par : — les hoirs Jean Fleury ; — Perrin de Mézières ; — Jean Fourquant ; — Jean Le Bourgoing, dit Guénau ; — Guillaume Brasdefer ; — les hoirs de maître Presle Servoisier ; — Guillaume Grandin ; — Denisot Lavache, dit Vachon, — et Oudin Houlier, à cause de sa femme, pour une masure et autres héritages tenant à la voirie du Roi, 19 deniers ; — Jean Juing, à cause de Martine, sa femme, fille de feu Philippot Champion, pour un arpent de terre au Marchais-Robert, 3 sols ; — Yvonnet Le Roy, couturier, pour un quartier de bois séant à Lyves entre les deux étangs, 8 deniers ; — Thiénon La Morine, femme de feu Jaquin Morin, pour 7 quartiers de vigne sis au Mée, 15 deniers, etc.

E. 533. (Registre.) — In-4°, papier, 66 feuillets.

1464-1472. — Recette des cens dus à la seigneurie de La Motte-du-Mée, appartenant à Jean et à Charles Postel, par : — Philippe Breton, — Pierre Chapellain, — Claude Brunel, — Robin Tranchant, — Martin Leclerc, — Jean Lefebvre, — Guillaume Le Vassal, — Jean Le Pelletier, — Jean Chanouat, — Thomas Pinart, pour sa maison séant au Mée, tenant d'une part à messire Loys de Melun, 18 deniers ; — Jean de Chaunoy, pour 12 arpents de terre de présent en bois, 4 sols parisis ; — Annette La Fleury, pour demi-arpent de vignes séant en Praillons, 2 sols parisis ; — Jaquelin Banier, dit Boiviu, pour demi-arpent de terre et jardin sis au Mée, 2 sols parisis ; — Gillon La Tisserande, pour demi-arpent de vignes, 2 sols parisis, etc.

E. 534. (Registre.) — In-folio, papier, 16 feuillets.

1473. — État des cens dus à Jean et Charles Postel, et reçus au Mée le jour de Saint-Remy : — Jean Vachon, — Jean Papillon, — Denisot Reboul, — Denisot Leclerc. — Thomas Amiart, — Jeannette La Fleurie, — Roger de Breuille, — Gueufroy Poussin ; — le trésorier de la commanderie de Saint-Jean et celui des Saints-Pères, de Melun ; — le curé de Saint-Barthélemy de la même ville ; — Michau Belocier, pour 5 quartiers de vignes, 6 deniers, et pour sa part d'une loge séant au Mée, près du pressoir où le ru passe, 1 denier ; — Pierre et Jean Banissy, pour demi-arpent de vignes, séant en Gezeuse, 3 deniers ; — Denisot Boutefeu, pour un quartier de vignes, 5 deniers ; — Hugnenin Bagore, pour la maison qui fut à Guillaume Jaquot, sise en la rue de la Juiverie, à Melun, 2 deniers, etc.

E. 535. (Carton.) — 25 pièces, papier.

1494-1575. — Fragments de cueillerets des cens et rentes reçus à la seigneurie du Mée le jour de Saint-Remy, pour : — Tristan de Chevry, écuyer ; — Catherine Postel, sa veuve ; — noble homme François de Fleury, sieur de La Motte-du-Mée, paroisse de Saint-Barthélemy-lez-Melun ; — mademoiselle Catherine de Champront, femme de monseigneur Lambert Meigret, contrôleur général des guerres, tour à tour seigneurs du Mée, de Boissettes et de Lyves ; — pour noble homme Laurent de Gourre, écuyer, ayant la garde noble de René de Fleury, fils de feu Robert de Fleury, etc. — Censitaires : — Sébastien Poncet, — Nicolas de La Fontaine, — Jean Chevalier, — M. de Bresolles, — honorable homme Louis Foucquet, — Jacques Morisot, — Guillaume Poncet, etc.

E. 536. (Carton.) — 15 pièces, papier.

1580-1622. — Fragments de cueillerets des cens et rentes dus aux seigneuries du Mée, de Lyves et de La Motte du Mée, pour : — Antoine Dault, écuyer, seigneur du Mée et de La Motte dudit lieu ; — Guillaume Serrault, à cause de Marie de Couse, sa femme ; — messire Jean Dreux, conseiller au Conseil d'État et privé du Roi, seigneur du Mée, etc. — Censitaires : — Germain Fauveau, pour ses vignes assises aux terres douces, doit par an 6 deniers parisis ; — Jean Leclerc, bourgeois de Paris, pour sa maison, pressoir, vignes, terres, prés et bois, 69 sols 6 deniers tournois ; — le curé de Saint-Barthélemy-lez-Melun, pour toutes les terres et vignes de son bénéfice, 13 sols 6 deniers parisis ; — Christophe Barbin, au lieu de Robert Grossin, pour sa maison et tous ses héritages, 9 sols 6 deniers parisis ; — Georges de Coursselles, 2 deniers parisis ; — maître Jean Foucher, avocat au Châtelet de Melun, 9 deniers tournois, etc.

E. 537. (Carton.) — 73 pièces, papier.

1670-1754. — Fragments de registres des cens et rentes dus à la seigneurie du Mée, le jour de Saint-Remy, pour les anciens seigneurs du lieu, par : — Jean Babin, pour héritages acquis de Camas, de la veuve Bossu, de Gabriel Tissier et des religieux Carmes de Melun, 65 sols ; — Antoine Berton, pour sa maison sise au Mée, en la rue de la Ferme, et autres héritages, 24 livres de rente ; — Jean Le Jard de Gournay, écuyer, pour une maison en la rue de La Fontaine, demi-arpent de vignes, etc., 25 livres ; —

Pierre Lefèvre, lieutenant de la maréchaussée de Melun, pour demi-arpent de vignes, 3 livres; — Nicolas Charlot, assesseur criminel de Melun, doit 6 livres de rente et 2 sols de cens; — Joseph Faure, seigneur de Boissettes, maître des Comptes, 50 sols ; — Bernard-François Hébert, bourgeois de Paris, pour sa maison et 6 fourneaux à cuire chaux, etc.

E. 538. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 127 feuillets.

1710. — Cueilleret des cens et rentes dus à la seigneurie du Mée et aux fiefs de Marché-Marais et de Pierre-Percée, pour messire Éléonore de Flécelles, marquis de Brégy, seigneur desdits lieux. — Censitaires : — Guillaume Blondel, arpenteur, demeurant au faubourg Saint-Barthélemy de Melun, doit par an 6 livres pour 78 perches de terre où il y a une fontaine, proche celle de la Reine;— M. de Gournay, du Mée, 6 livres; — M. d'Audifret, major du régiment de Coppaux, 10 livres ; — maître Jacques Guyard, avocat et médecin à Melun; — M. Ivernel, ancien commissaire des guerres, 15 livres 6 sols 8 deniers; — M. et madame Riotte, 150 livres; — messire Denis Savoyer, curé de Boissettes, maître Louis Chapillon, notaire à Donnemarie-en-Montois et Charlotte Savoye, sa femme, 15 livres, etc.

E. 539. (Registre.) — In-folio, papier, 178 feuillets.

1340-1434. — Copie de cueillerets des cens et rentes dus à la seigneurie du Mée le jour de Saint-Remy, pour Jean et Oudin de Servigny, frères, — Charles et Ferry Postel, — seigneurs du lieu, ainsi qu'à mademoiselle Jeanne de Servigny, femme de feu Ferry Postel. — Censitaires : — Agnès La Tricarde, pour un arpent de vignes aux Chodées, 14 sols; pour sa terre du Vaux, 3 deniers et 2 poussins ; — le couvent des Saints-Pères de Melun, pour un arpent de vigne séant au Mée, au lieu que l'on dit Barbizon ; — Jean Châtelain, pour sa terre d'entre les bois des Courtillerais, 6 sols 9 deniers; — les exécuteurs du testament de feu Guillaume Jacob, pour une maison séant en la rue de la Juiverie de Melun, tenant d'une part à l'*Hôtel des singes* et d'autre à l'*Hôtel de La Madeleine*, doit 2 deniers ; — maître Girard Brasdefer, pour sa maison et un clos de vignes, avec 3 quartiers de terre derrière, 17 sols parisis; — Jean de Milly, pour un quartier de vignes, 2 deniers, etc.

E. 540. (Registre.) — In-folio, papier, 174 feuillets.

1464-1573. — Seigneurie du Mée et dépendances. — Censives. — Copies de cueillerets des cens et rente dus à ladite seigneurie pour Jean et Charles Postel; — George de La Rochette, seigneur d'Ailly et d'Ormois; — mademoiselle Catherine de Champront, femme de messire Lambert Meigret, contrôleur général des guerres, et honorable homme messire Antoine Meigret, écuyer, tous successessivement seigneurs et dames du Mée. — Censitaires : — la femme et les enfants de Jean Amiart, pour 3 quartiers de vignes séant en Coupepie, doivent par an 6 deniers; — Jean de La Nef, pour 3 arpents de terre, 3 sols; — Julien Marcade, pour 3 arpents de terre au Marchais-Robert, 3 sols; — le curé de Saint-Barthélemy, pour 7 quartiers de terre, 7 deniers obole; — Michelin Mézières, pour demi-arpent de vignes séant en Praillons, 4 sols 2 deniers, etc.

E. 541. (Carton.) — 20 pièces, parchemin; 35 pièces, papier.

1477-1767. — Seigneurie du Mée. — Censives. — Baux à cens et rentes d'héritages situés au territoire du Mée, par Arthur de Vaudetar, prêtre licencié en cours et décret, seigneur de Boissise-la-Bertrand, Boissettes, Pouilly-le-Fort, Le Mée-lez-Melun, avocat en Parlement, etc., au profit de Mathurin Amirault; — autres baux consentis par noble homme Jacques Charpentier, conseiller du Roi, auditeur en sa Chambre des Comptes, seigneur du Mée; — par Jeanne Pinon, veuve de feu Louis Charpentier, conseiller du Roi, seigneur du Mée et des Tournelles; — messire Nicolas Fraguier, chevalier, seigneur de Quincy; — dame Jeanne Charpentier, sa veuve; — et messire Pierre Nicolas Florimond Fragnier, tous successivement seigneurs et dames du Mée, de La Motte et de Lyves, au profit de : — Georges Gouin, vigneron; — Pierre Lepoivre, garçon vigneron, tous deux demeurant au Mée; — dame Marguerite Crugeon, veuve de François Pignolet, négociant dans l'Ile-de-France.

E. 542. (Carton.) — 9 pièces, parchemin; 4 pièces, papier.

1606-1786. — Seigneurie du Mée. — Mouvance active. — Foi et hommage, aveux et dénombrements fournis aux seigneurs du Mée par ceux de Villemoisson, prévôté de Montlhéry. — Hommages rendus par Jean de La Fosse, écuyer, seigneur de Sainte-Geneviève-des-Bois et de Villemoisson, superintendant et commissaire général des vivres, des armées, munitions et magasins de France, à messire Jean Dreux, seigneur du Mée; — aveu fourni par messire Jean-Louis Bertier de Sauvigny, intendant de la Généralité de Paris, et dame Louise-Bernard Durey d'Harancourt, son épouse, à messire Pierre-Nicolas Florimond Fragnier, de la terre de Villemoisson-sur-Orge; — hommage de Louis-Bénigne-François Bertier, fils, seigneur de Morsang, Sainte-Geneviève-des-Bois, etc.

E. 543. (Carton.) — 3 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier.

1331-1703. — Seigneurie du Mée. — Mouvance passive. — Copies d'actes de foi et hommage, aveux et dénombrements rendus par les seigneurs du Mée et de La Motte-du-Mée à celui d'Ormoy-en-Gâtinais, à cause des terres et des bois des Courtilleraies. — Hommage par Aubelet de Servigny et Oudin de Servigny, écuyer, seigneur de Couppeaux et d'Ormoy, en la châtellenie de Corbeil ; — hommage des mêmes seigneuries, fourni par Robert de Fleury, écuyer, seigneur du Mée et de La Motte, à noble homme Germain de Valenciennes ; — autre par Jacques Charpentier, conseiller du Roi, à messire Nicolas de Neuville, marquis de Villeroy, seigneur de Magny, Allincourt, Ormoy, etc.

E. 544. (Carton.) — 5 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

1617-1750. — Seigneurie du Mée. — Mouvance passive. — Actes de foi et hommage rendus par les seigneurs du Mée et de Lyves à celui de Bouville et de Farcheville, par : — Jacques Charpentier, conseiller du Roi et auditeur en sa Chambre des Comptes, à messire Gilles de Châtillon, baron d'Argenton, Bouville, Farcheville, etc. ; — Nicolas Fraguier, chevalier, seigneur de Quincy, à cause de Jeanne Charpentier, son épouse, à messires Jappin, frères. — Projet d'aveu et dénombrement par messire Pierre Florimond Fraguier, chevalier, conseiller du Roi honoraire au Parlement de Paris, président en la Chambre des Comptes, seigneur du Mée, de La Motte, des fiefs des Belotins et de Marchémarais, relevant en plein fief de Bouville et de Farcheville, etc.

E. 545. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 4 pièces, papier.

1555-1585. — Seigneurie du Mée. — Justice. — Copies de lettres de la Reine au bailli de Melun, Jean de Ville, portant maintenue en possession de la haute justice du Mée en faveur de Pierre Du Mée, seigneur du lieu ; — enquête au sujet des droits de ladite justice pour mademoiselle Catherine Champront, dame du Mée, de Lyves et de Boissettes ; — sentence de la Chambre du Trésor à Paris, qui décide que la justice sera exercée au Mée par les officiers du bailliage de Melun, jusqu'à ce que messire Charles de Cousse ait justifié de ses droits, etc.

E. 546. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 4 pièces, papier.

1605-1747. — Seigneurie du Mée. — Banalité. — Concession relative à la banalité des pressoirs, par messire François Lefébure, seigneur de Mormant, conseiller du Roi, trésorier général de France en la Généralité d'outre-Seine et Yonne, seigneur de Boissettes, au profit de messire Jean Dreux, seigneur du Mée ; — engagement de messire Nicolas Fraguier, aussi seigneur du Mée, envers ses vassaux, de faire rétablir les pressoirs banaux à l'endroit qu'ils occupaient originairement ; — exemption provisoire de banalité accordée aux censitaires de la seigneurie sous certaines conditions ; — reconnaissance de maître Louis Lefebvre, prévôt de Melun, au sujet de cette banalité, etc.

E. 547. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 21 pièces, papier.

1635-1769. — Seigneurie du Mée et dépendances. — Droits honorifiques. — Procédure relative au droit que possédaient les seigneurs du Mée de placer un banc à queue dans le chœur de l'église Saint-Barthélemy-lez-Melun, et que leur contestait l'abbé du Mont-Saint-Père ; — mémoire du sieur de Sainte-Marthe sur cette question ; — sentence ordonnant le rétablissement dudit banc en faveur de messire Louis Charpentier, seigneur du Mée ; — replacement d'un autre banc dans la chapelle du marquis de Brégy, seigneur de Marchémarais, en la même église Saint-Barthélemy ; — quittance de taxe pour la restauration du clocher et des couvertures de cette église ; — accord entre messire Pierre-Nicolas-Florimond Fraguier, seigneur de Marchémarais, et Sulpice de Sienne, curé de Saint-Barthélemy, au sujet de certaines modifications à faire subir au banc et à la chapelle du seigneur, par suite de la nouvelle décoration de l'édifice, etc.

E. 548. (Registre.) — In-folio, papier, 28 feuillets.

1515. — Seigneurie du Mée et dépendances. — Copie collationnée dressée en 1604 d'un terrier de la seigneurie de Boissettes, dépendant de celle du Mée, en censive de messire Jean Dreux, conseiller du Roi et son procureur général en la Chambre des Comptes de Paris, contenant : — « la « déclaration des maisons, terres et autres héritages étant « du domaine de la seigneurie dudit Boissettes, d'après le « mesurage fait par Jean Girard, mesureur et arpenteur « juré au bailliage de Melun, qui a avoué quant à ce une « grande maison et hôtel seigneurial, cour, jardin et audi- « toire à tenir plaids, avec deux pressouers et estables, le « tout s'entretenant, contenant un quartier ; — item, une « pièce d'isle assize dedans la rivière de Seyne, devant et « à l'opposite dudit Boissette, appellée l'isle Babocquin, « contenant 5 arpents 1/2 ou environ, etc. »

E. 549. (Carton.) — 10 pices, papier.

1580-1747. — Seigneurie du Mée et dépendances

censives de la seigneurie de Boissettes; — baux à cens et rentes par les religieux Bénédictins de Saint-Maur-des-Fossés; — compulsoire d'un aveu de la terre de Boissettes; — déclarations au profit de M. le président Fraguier, seigneur du Mée; — transaction entre messires Jean Dreux, seigneur du même lieu, et François Lefébure, trésorier de France, général des finances, seigneur de Boissettes, au sujet des redevances censuelles à percevoir sur les vignes de la ruelle Maugarni; — notes et renseignements sur l'étendue des justices, etc.

E. 550 (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 6 pièces papier.

1768. — Seigneurie du Mée et dépendances. — Droit de prélation ou retrait féodal. — Lettres du roi Louis XV, contenant don de prélation de la terre de Boissettes en faveur de messire Pierre-Nicolas-Florimond Fraguier, conseiller, président de la Chambre des Comptes, seigneur du Mée, Marchémarais, etc.; — opposition de madame Marie-Anne Lemairat, femme de Léon-François Legendre, chevalier, comte d'Onsenbray, adjudicataire de la terre de Boissettes, à l'enregistrement des lettres royales; — envoi en possession, etc.

E. 551. (Carton.) — 5 pièces, papier.

1711-1758. — Seigneurie du Mée et dépendances. — Censives. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Marchémarais, dépendant de celle du Mée, et appartenant à messire Germain-Christophe de Flécelles, chevalier, marquis de Brégy, baron de Sainte-Sévère, seigneur d'Aiguerande, Cluys, Pierre-Percée et du fief de l'Oiselet, ainsi que d'une partie de la paroisse Saint-Ambroise de Melun, à cause de sa seigneurie de Marchémarais; — table par dates, et dépouillement par chantiers desdites déclarations faites devant maîtres Pierre Leclerc et Eicher de Rivière, notaires à Melun. — Déclarants : — maître Louis Bertier, avocat en Parlement, élu en l'Élection de Melun; — Jean-Baptiste-Pierre Prédeseigle, bourgeois de Paris; — René Auger, tonnelier, demeurant à Saint-Barthélemy, faubourg de Melun; — Étienne-Louis Cretté, entrepreneur de plantations et de terrasses chez le Roi, etc.

E. 552. (Carton.) — 20 pièces, parchemin; 5 pièces, papier.

1504-1723. — Seigneurie du Mée et dépendances. — Censives. — Baux à cens et rentes d'héritages, par les seigneurs de Marchémarais, et titres nouvels; état des détenteurs de ces héritages, lesdits baux consentis par : — Nicolas Tappereau, bourgeois de Melun, sieur de Marchémarais; — Pierre Tappereau, seigneur de Puiselet, Bresolles et Marchémarais; — Tristan Tappereau, écuyer, seigneur de La Borde et de Marchémarais, l'un des cent gentilshommes de la maison du Roi; — extraits de baux à rentes, titres et sentences relatifs à la même seigneurie; — dépouillement de ces actes, par terroirs et par noms de débiteurs.

E. 553. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 2 pièces, papier.

1666-1770. — Seigneurie du Mée et dépendances. — Justice. — Procédures entre Claude Bonneau, écuyer, maître d'hôtel de madame la duchesse d'Orléans, seigneur de Piernon et de Marchémarais, et François de Maillé, évêque de Troyes, abbé commendataire des Bénédictins du Mont-Saint-Père-lez-Melun, au sujet de leurs droits de justice; — sentence de réception, au bailliage de Melun, des prévôt, procureur fiscal et greffier de la haute, moyenne et basse justice de Marchémarais (relevant de La Grange-Bléneau) et de celle de Pierre-Percée (relevant du Roi).

E. 554. (Carton.) — 11 pièces, parchemin; 6 pièces, papier.

1502-1732. — Seigneurie du Mée et dépendances. — Mouvance passive. — Actes de foi et hommage, aveux et dénombrements fournis par : — Nicolas Tappereau, élu en l'Élection de Melun, et Antoinette Grandin, sa femme; — Simon et Tristan Tappereau; — Denis de La Noue; — Toussaint Bonneau, seigneur de Rubelles; — Guillaume de Flécelles, et autres, successivement possesseurs du fief de Marchémarais, — à messires Jean et François de Courtenay; — François d'Aubusson, chevalier, baron de La Feuillade; — Isabeau Bracher, veuve d'Aubusson de La Feuillade; — Louis Dupré, etc., seigneurs de La Grange-Bléneau, Courpalay, etc.

E. 555. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 1 pièce, papier.

1602-1666. — Seigneurie du Mée et dépendances. — Mouvance passive. — Aveux et dénombrements de deux pièces de bois, l'une appelée le petit bois de Pierre-Percée, l'autre le bois des Courtillerais, tenues en fief par Gabriel de Flécelles, bourgeois de Paris, et relevant de la seigneurie d'Ormoy, à M. le maréchal de Villeroy; — quittances de quint et requint; — saisie féodale des mêmes bois pratiquée à la requête de messire Jacques de Halbourg, seigneur de Blondemare et d'Ormoy, faute d'hommage, de droits et devoirs, etc.

E. 556. (Carton. — 19 pièces, parchemin; 19 pièces, papier; 4 sceaux.

1384-1775. — Seigneurie du Mée et dépendances. — Mouvance passive. — Actes de foi et hommage, aveux et dénombrements fournis au Roi, à cause de son comté de Melun, par les seigneurs du fief de Pierre-Percée dépendant de la terre du Mée, et autres ; notamment par : — Bertrand Grandin, à cause de son fief de Farey-lez-Lys ; —Françoise, veuve de Simon Grandin ; — Nicolas Tappereau, seigneur de Puiselet, de Bresolles, autrefois La Salle, assis en la paroisse de Bois-le-Roi, et du fief de Pierre-Percée, en la paroisse Saint-Barthélemy de Melun ; — Tristan Tappereau ; — honorable homme Denis de La Noue, bourgeois de Paris ; — Toussaint Bonneau, seigneur de Rubelles ; — Claude et Henri Bonneau, et dame Marguerite Bonneau, veuve de feu Jean-Jacques Beauharnais, seigneur de Miramion ; — par MM. de Fraguier, etc.

E. 557. (Registre.) — In-folio, papier, 61 feuillets.

1400-1475. — Seigneurie du Mée et dépendances. — Cueilleret des cens dus au fief du Jardin-Dupuis, ayant appartenu à Guillaume Boissaudé, à cause de sa femme, fille de Jean Bazin, et plus tard à Jean Rote. — Censitaires : — Pierre Langlois, drapier, pour 5 arpents de terre en la Varenne, au-dessus de la Croix-Saint-Nicolas, doit 5 sols 3 deniers tournois ; — Simon Lesprenier, potier de terre à Melun, paroisse Saint-Etienne, pour 1 arpent de terre sis en Vaurondin, 3 deniers ; — le curé de Saint-Aspais, pour un arpent de terre séant sur le chemin de Saint-Port ; — Pierre Le Brasseur, 2 deniers parisis ; — Raoulet Legrant, foulon, 4 deniers parisis ; — Jean de Saint-Père dit Leclère, du Mée, 8 deniers parisis ; — Agnès, femme de feu Jacques Le Pelletier, jadis sergent de Melun, 2 deniers-obole parisis ; — le maître de Saint-Ladre, pour 2 arpents 1/2 de terre séant au chemin de Saint-Ladre et de Paris, qui jadis furent à Aveline La Fevrée et à Guillard Moreau, 10 deniers parisis, etc.

E. 558. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 96 feuillets.

1579-1580. — Seigneurie du Mée et dépendances. — Terrier et papier-censier des droits seigneuriaux et redevances appartenant à noble homme maître François Belotin, greffier en chef du siége particulier du bailliage de Sens, établi à Langres, seigneur des fiefs du Jardin-Dupuis et de Rochefort, assis au faubourg Saint-Barthélemy de Melun. — Censitaires : — Eustache de Bournisien, marchand ; — Toussaint Leprêtre, de même état ; — Jean Faron, pâtissier, paroisse Saint-Étienne ; — Guillaume Gérouge, potier d'étain ; — Jean Fleury, bonnetier ; — Jeanne Lambert, veuve Vincent Dauvergne ; — François Guignard, marchand ; — Anne Bourcier, veuve de noble homme Guillaume Levront, en son vivant varlet des fourriers du Roi, tous demeurant à Melun, etc.

E. 559. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 34 pièces, papier.

1582-1683. — Seigneurie du Mée et dépendances. — Fragments de cahiers des cens dus aux fiefs du Jardin-Dupuis et de Rochefort, appartenant alors à Jean Belotin et à Nicolas Henry, huissier au Châtelet de Paris. — Censitaires : — Jacques de La Mare, maître tonnelier à Melun ; — François Guignard, mégissier ; — Marie Gésu, veuve de maître Nicolas Riotte ; — Nicolas Mesnager, du Mée ; — Nicolas Bernage, au lieu de Nicolas Mativat ; — maître Guillaume Dumée, peintre ; — la veuve Yves Chesnaye, etc. — État des cantons ou climats de la seigneurie de Marchémarais, contenant les noms des détenteurs d'héritages et les quantités qu'ils possèdent ; — sentence de la chambre de la générale réformation des hôpitaux et maladreries de France, rendue sur la requête de demoiselle Madeleine Dreux, veuve de feu Jacques Charpentier, dame du Mée et du fief des Tournelles, qui ordonne que le procureur du Roi passera déclaration au terrier du fief des Tournelles de deux pièces de terre appartenant à la maladrerie de Melun, avec titres justificatifs à l'appui.

E. 560. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 8 pièces, papier.

1533-1730. — Seigneurie du Mée et dépendances.— Mouvance passive. — Aveux et dénombrements, foi et hommage fournis à noble homme messire Guillaums Prudhomme, conseiller du Roi, général de ses finances ; — à messire Jean de Nogaret, dit de La Valette, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, mestre de camp des bandes françaises au régiment de Champagne ; — à messires François Le Tonnelier de Breteuil et François-Victor Le Tonnelier de Breteuil, tous deux marquis de Fontenay-Trésigny, à cause de leur seigneurie du Moulin du Pont, unie et incorporée à celle de Fontenay ; par : — — Jean Belotin, licencié ès lois ; — François Belotin, greffier en chef du siége présidial du bailliage de Sens, établi à Langres ; — et dame Jeanne Charpentier, veuve de messire Nicolas Fraguier, tous trois possesseurs successifs du fief du Jardin-Dupuis, autrement dit de Rochefort, des Belotins ou des Henry. — Extrait du papier-terrier des cens et revenus de l'abbaye des Saints-Pères de Melun, à cause de la crosse, appartenant à révérend père en Dieu messire

Jean de Morvilliers, abbé commendataire de ladite abbaye; —censiers du fief du Jardin-Dupuis, etc.

E. 561. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1595-1760. — Seigneurie du Mée et dépendances. — Mouvance passive. — Projet d'aveu et dénombrement du fief de Maugarny, dépendant de la terre du Mée, à fournir à M. Pageaut, seigneur de Lissy, par haut et puissant seigneur messire Pierre-Nicolas-Florimond Fraguier, chevalier, conseiller du Roi en ses Conseils, président en sa Chambre des Comptes, et président honoraire en sa Cour de Parlement à Paris, seigneur du Mée, de La Motte du Mée, des fiefs des Belotins, de Maugarny, Marchémarais et autres lieux; — quittance donnée par messire Pierre Lescot, conseiller en Parlement et ès requêtes du Palais, sieur de Lissy-en-Brie, à M. Dreux, procureur général en la Chambre des Comptes, tant pour droits de censives, que pour lods et ventes dus sur de nouvelles acquisitions d'héritages dans la mouvance du fief de Maugarny, au Mée, dépendant de la terre de Lissy.

E. 562. (Carton.) — 8 pièces, papier.

1600-1616. — Seigneurie du Mée et dépendances. — Inventaires des titres et papiers appartenant à plusieurs anciens propriétaires de la terre du Mée : — dame Claude de Pernet, veuve en premières noces de Charles de Cosse, vivant seigneur du lieu, et en deuxièmes d'Antoine d'Anet; — honorable homme Guillaume Senault, gendre de la précédente, bourgeois de Paris. — Inventaires de pièces concernant les fiefs de Lives et de La Motte du Mée; — mémoires des biens possédés, acquis et laissés par messire de Frédy, seigneur desdits lieux; — consultations pour servir au partage des mêmes biens entre ses enfants et ceux de madame Marie de Castille, sa seconde épouse, veuve de Baptiste Germond.

E. 563. (Carton.)— 4 pièces, parchemin; 1 pièce, papier.

1487-1661. — Seigneurie du Mée et dépendances. — Actes de vente de divers héritages situés au Mée, et licitation des biens appartenant aux héritiers de Jacques de Flécelles, au même lieu; — acquisition par Jean Pichon, lieutenant général du bailli de Melun, d'un arpent de terre sis au Mée, chargé de cens envers le seigneur et provenant de Philippot Raulin; — quittance donnée par les héritiers Henry, de Melun, à demoiselle Madeleine Dreux, veuve de Jacques Charpentier, conseiller du Roi et auditeur en sa Chambre des Comptes, dame du Mée, de 100 livres pour droits de lods dus à cause de l'acquisition du fief des Belotins ou des Tournelles.

E. 564. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 2 pièces, papier.

1620-1672. — Extrait du contrat de mariage de Tristan Tappereau, seigneur de La Borde, gentilhomme ordinaire du Roi, et de Madeleine Archambault, portant donation de la terre et seigneurie de Marchémarais en faveur de Tappereau; — décret d'adjudication et échange des fiefs de Marchémarais et Pierre-Percée entre Guillaume de Flécelles, prêtre, abbé du Bouchet, conseiller du Roi, et messire Claude Bonneau, seigneur de Piernon, Palay, et premier maître d'hôtel de feu madame la duchesse d'Orléans; — ensaisinement du contrat de M. de Flécelles, au château de Melun, par Pierre Pidon, écuyer, conseiller du Roi, Maison et Couronne de France, contrôleur général des domaines.

E. 565. (Carton.) — 10 pièces, papier, dont 5 plans.

1587-1700. — Procès-verbaux d'arpentage de plusieurs pièces de terre situées au territoire du Mée, appartenant à messire Jean Dreux, par Roger, commis du grand arpenteur et mesureur général de France; — plans de coupes de bois et déclarations à terrier d'héritages mouvant de la seigneurie du Mée; — déclaration des biens possédés par maître Louis Charpentier, conseiller du Roi, maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, seigneur du Mée, dans la censive de messire François Lefébure, seigneur de Mormant et de Boissettes, conseiller du Roi en ses Conseils, et trésorier général de France à Paris.

E. 566. (Carton.) — 4 pièces, papier.

1659-1710. — Procès-verbaux de mesurage et déclarations à terrier des biens dépendant de Marchémarais et de Pierre-Percée, appartenant, tant à mademoiselle de de Flécelles qu'à messire Eléonore de Flécelles, marquis de Brégy, et à Germain-Christophe de Flécelles, chevalier, aussi marquis de Brégy; — mémoire dressé pour parvenir à régler quelques difficultés relatives à la déclaration à passer par M. le marquis de Brégy, au terrier de monseigneur l'archevêque d'Aix, abbé commendataire des Bénédictins du Mont-Saint-Père-lez-Melun, etc.

E. 567. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

1629. — Entérinement, par Jacques Nau, sieur de Bercy, trésorier général de l'extraordinaire des guerres, des

lettres patentes accordées par le Roi, et signées au camp, devant La Rochelle, le 30e jour de juillet 1628, en faveur de messire François Fraguier, de l'état et office de trésorier provincial de l'extraordinaire des guerres pour le payement des gardes françaises.

E. 568. (Carton.) — 17 pièces, papier.

1699-1735. — Procédure et correspondance relatives à la seigneurie du Mée, appartenant à messire Martin Fraguier. — Procès fait au sieur Jean Thomas, fermier, et autres, par le procureur fiscal du Mée, pour enlèvement de bois; — condamnation au bannissement pour trois ans prononcée contre eux; — mémoires et sentences ; — saisie d'héritages situés à Boischambault poursuivie par mademoiselle Marie Saulcier, veuve de noble homme Bénigne Le Ragois, dame de Guignonville, sur la succession vacante de Jean Chappart.

E. 569. (Registre.) — In-4°, parchemin, 338 feuillets.

1595-1605. — Frémont d'Auneuil Du Mazis, seigneur de Chartrettes ou du Vau-Chartrettes, du fief de Saint-Germain, au territoire dudit lieu, des fiefs de Plancy à Fontaine-le-Port, de Boissy à Héricy et de Sermaise à Bois-le-Roi. — Terrier de la seigneurie du Vau-Chartrettes et des fiefs de Saint-Germain, Plancy, Boissy et Sermaise, en censive de maître Audebert Cathin, conseiller du Roi, correcteur en sa Chambre des Comptes, seigneur de Chartrettes, du Vau, etc., contenant les déclarations de : — honorable homme Étienne Buisson, marchand, demeurant à Melun; — noble homme et sage maître Balthasar Barbin, conseiller du Roi au bailliage et siége présidial de Melun; — honorable femme Marguerite de Bourneaulx, veuve de feu maître Pierre Regnault, vivant commissaire et examinateur en ladite ville de Melun, etc.

E. 570. (Registre.) — In-folio, papier, 73 feuillets.

1787-1789. — Fief du Lys. — Terrier du fief du Lys, situé au territoire de Chartrettes, dépendant de la seigneurie du lieu et appartenant à messire Pierre de Frémont d'Auneuil Du Mazis, chevalier, président honoraire au Parlement de Paris, seigneur de Chartrettes, du Vau, Sermaise, Massoris, du Grand et du Petit-Pré, des fiefs du Lys et de Saint-Germain, Rouillon ou Plancy, Haussepied, d'Auneuil, du Mazis et autres lieux, représenté par le sieur Amand-Hubert Le Clerc, feudiste et archiviste des évêché, comté-pairie de Beauvais et vidamie de Gerberoy; — la première déclaration passée à ce terrier est celle de Renaud-César-Louis de Choiseul, duc de Praslin, pair de France, maréchal des camps et armées du Roi, ci-devant son ambassadeur à Naples, etc.

E. 571. (Registre.) — 30 feuillets, papier, in-folio.

1789. — Fief du Lys. — Mouvance passive. — Expédition de l'aveu et dénombrement du fief du Lys, assis en la paroisse de Chartrettes, présenté aux religieuses de l'abbaye royale du Lys-lez-Melun par messire Pierre de Frémont d'Auneuil Du Mazis, et contenant, comme le terrier, la désignation de tous les héritages compris dans ce fief, appartenant à : — Joseph, Louis-Pierre, Pierre-Étienne, et enfants de Pierre Boulogne; — dame Marie-Jeanne Marin, veuve de messire Gabriel Dupuis de Bécharel, ancien capitaine au régiment de Lyonnais, demeurant à Fontaine-le-Port; — Martin-Pierre Estancelin, bourgeois, demeurant à Chartrettes, etc.

E. 572. (Carton.) — 14 pièces, papier.

1587-1789. — Seigneurie de Chartrettes et fiefs en dépendant. — Censives. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie du Vau-Chartrettes, ayant appartenu au président Du Mazis. — Déclarations fournies au XVIe siècle à M. Charles Riotte, seigneur du fief des Vallées, sis au territoire de Chartrettes ; — autres déclarations passées au terrier de mademoiselle Marie de Varades, veuve de messire Audebert Cathin, seigneur haut justicier de Chartrettes, du Vau, Massoris, Sermaise, — et ensuite au terrier de Robert Clapisson Du Lin, notamment par : — François Poncet, conseiller du Roi, élu en l'Élection de Melun, et Antoine Poncet, à cause de Marie Massy, sa femme; — Philibert-Emmanuel de Maniquet, écuyer, seigneur des Bergeries.

E. 573. (Carton.) — 6 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier.

1504-1787. — Seigneuries de Chartrettes et Sermaise. — Mouvance passive. — Actes de foi et hommage, aveux et dénombrements, fournis à la seigneurie du Châtellez-Nangis, de laquelle relevaient le Vau-Chartrettes et Sermaise, par : — Catherine de Neuville, — Pierre Le Comte et consorts, — Antoine Malingre, — Audebert Cathin, — Pierre Clapisson et autres, au profit de Pierre Raquier, chevalier, baron de Ponssé, — Louis Faust de Brichanteau, — Marie-Henri de Longwy, veuve de Brichanteau, et à plusieurs seigneurs successifs du Châtel-lez-Nangis. — Tran-

saction entre M. le président Pierre de Frémont d'Auneuil Du Mazis et messire Louis de Régnier, marquis de Guerchy et de Nangis, au sujet de la terre de Chartrettes relevant de Nangis, et du fief du Grand-Pré, relevant de la seigneurie de Vienne.

E. 574. (Carton.) — 1 pièce, papier.

21 avril 1773. — Seigneurie de Chartrettes. — Inféodation. — Acte passé entre M. le président Du Mazis, Jean Monin de Marnay et Jean de Vauceret, propriétaires de la maison du Pré, duquel il résulte que ladite maison, érigée en fief le 25 août 1764, a été remise en roture, ainsi que ses dépendances.

E. 575. (Carton.) — 3 pièces, parchemin ; 10 pièces, papier.

1393-1788. — Seigneurie de Chartrettes. — Roture. — Déclarations et titres de propriété d'héritages appartenant à la seigneurie du Vau-Chartrettes et tenus en roture de M. Jean-Nicolas Haulot, seigneur du fief du Vivier ; — de messire Renault-César-Louis de Choiseul, duc de Praslin, pair de France, maréchal de camp, ancien ambassadeur à Naples, vicomte de Melun, seigneur de Maincy, Moisenay, Sivry, Courtry, Milly-les-Granges, etc. ; — reconnaissance de droits à percevoir sur certains héritages par Louis-Nicolas Fouquet, comte de Vaux et vicomte de Melun, comme donataire de Marie-Madeleine de Castille, veuve de défunt messire Nicolas Fouquet, comte de Vaux, procureur général et surintendant des finances de Sa Majesté, etc.

E. 576. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 8 pièces, papier.

1418-1736. — Seigneurie de Chartrettes. — Haute justice. — Procédure, procès-verbal, arrêt et demande en exécution d'arrêt concernant les limites de la haute justice du Vau-Chartrettes. — Procès-verbal de vue et montrée des limites de la seigneurie de Massoris, à la requête de Léon de Melun, terre de Courtry, contre Jean Cathin, seigneur du Vau-Chartrettes ; — lettres et sentence en faveur de Jacques Vauquier, seigneur du Vau et de Sermaise, pour la haute justice de la terre de Chartrettes qu'il acquit « en ruine et désolation, ayant été détruite du temps du « siége de Melun, et la justice délaissée, les seigneurs « demeurant hors de la localité, etc. »

E. 577. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1788. — Voirie et chemins. — Permission accordée par messire Du Mazis, seigneur du Vau-Chartrettes, au sieur La Brière, de supprimer une portion de rue du village de Chartrettes, à charge de remplacement, et de manière que le public ne souffre point de ce changement ; — permission de planter vis-à-vis la porte de la propriété dudit sieur La Brière et le long du parc des Bergeries.

E. 578. (Carton.) — 54 pièces, parchemin ; 32 pièces, papier.

1513-1790. — Censives. — Baux à cens et rentes d'héritages situés au territoire de Chartrettes, faits par les seigneurs du lieu au profit de leurs vassaux : — Louis Bouilleret de Mareuil, écuyer, huissier ordinaire de la chambre du Roi, détenteur de la maison du Pré de Chartrettes, cour, bâtiments, écuries, étables, etc., entourés de fossés, avec un enclos de 22 arpents fermé de murs, et autres dépendances ; — Charles-Martin de Gaullier, seigneur du Vivier ; — messire Henrion Pressay, — de Robichon, — la veuve Tricault ; — Jacques Cocatrix, bourgeois de Paris, locataire d'une maison, cour et jardin sur la place du village de Chartrettes ; — Jean Bazin, laboureur à Chartrettes, détenteur de 40 arpents appelés les terres des seigneurs de Martine, etc.

E. 579. (Carton.) — 25 pièces, papier, dont 9 plans.

1600-1788. — Limites. — Procès-verbaux de bornage des limites de la seigneurie du Vau-Chartrettes, du fief du Lys en dépendant, et des seigneuries et fiefs du Vivier, de Massoris et de Livry, plus un mesurage du domaine du Vau-Chartrettes, avec plans à l'appui ; — sentence arbitrale entre les seigneurs de Chartrettes et du Vivier, sur leurs droits et leurs limites. — Transaction entre le seigneur dudit lieu de Chartrettes, fief du Lys, etc., et messire René d'Escoubleau, chevalier, marquis de Sourdis, seigneur de Courtry, Lormoy et Massoris ; — autres transactions avec messire Anne-Hilarion-Gallard de Brassac, comte de Béarn, seigneur de Livry ; — ancien mesurage de la terre de Chartrettes par Robert de Bussy, arpenteur-juré et curé de la paroisse, etc.

E. 580. (Carton.) — 6 pièces, parchemin ; 11 pièces, papier.

1552-1737. — Fief du Grand-Pré. — Mouvance passive. — Actes de foi et hommage, aveux et dénombrements fournis à la seigneurie de Vienne (La Croix-en-Brie) par les possesseurs du fief du Grand-Pré, notamment par Richard Pagot, chanoine de Notre-Dame de Melun, sei-

gneur du Pré, à dame Marie de Vères, dame de Nangis, Vienne, Fontains, Bailly, Nesles, Beauvoir et Amillis, veuve de messire François d'Anglure; — par Antoine et Dreux de Sayve, à messire Nicolas de Brichanteau; — par Robert et Pierre Clapisson; — par Nicolas de Frémont, seigneur d'Auneuil et de Chartrettes.

E. 581. (Carton.) — 1 pièce, papier; 7 pièces, parchemin; 2 sceaux.

1599-1673. — Fief des Vallées, dépendant de la seigneurie de Chartrettes. — Mouvance passive. — Actes de foi et hommage, saisies féodales, arrêts et mainlevées, aveux et dénombrements fournis au Roi à cause de sa grosse tour de Melun par les possesseurs du fief des Vallées; — hommage par Audebert Cathin, acquéreur de Charles Riotte; — mainlevée de la saisie féodale pratiquée sur le même seigneur et sentence du bailli de Melun; — arrêt de la Chambre des Comptes, qui ordonne à Robert Clapisson, petit-fils du précédent, de faire les foi et hommage de son fief des Vallées, etc.

E. 582. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1573. — Mouvance active. — Aveu et dénombrement fournis à messire Audebert Cathin, seigneur du Vau-Chartrettes, par Antoine de Sayve, lieutenant général au bailliage de Melun, seigneur du Pré, à cause de ses fiefs de Rouillon et de Fourneaux, comprenant les droits de passage sur la rivière de Seine et ceux de port, à raison d'une obole parisis par place de bateau, et trois deniers tournois pour la charge de chaque bateau, etc.

E. 583. (Carton.) — 16 pièces, parchemin; 5 pièces, papier.

1412-1724. — Actes d'acquisition et échanges d'héritages situés au territoire de Chartrettes par les anciens possesseurs et seigneurs du Vau-Chartrettes. — Ratification par Guillaume Roy, chevalier, seigneur de Pilliers, et madame Jacqueline de Bachevillier, sa femme, veuve de Guichart de Chartrettes, au profit de Nicolas Noël, de la vente à lui faite des terre et seigneurie du Vau-Chartrettes, avec un gord en la rivière de Seine, par Jean de Bissy et Jeanne de Chartrettes, sa femme, fille de Guichart; — dessaisine par le fondé de pouvoirs de Jean de Bissy, au profit de Nicolas Noël. — Donation par Henri VI, roi de France et d'Angleterre, à maître Hugues de Dray, son conseiller, de la terre de Chartrettes, près Melun, confisquée sur Nicolas Noël, pour cause de rébellion, etc.

E. 584. (Carton.) — 12 pièces, papier.

1597-1788. — Actes d'acquisition et d'échange de divers héritages situés au territoire de Chartrettes; — échange entre Antoine Sayve, seigneur du Pré, et Pierre Thiou, curé dudit Chartrettes; — taxe des chanoines de Notre-Dame de Melun, possesseurs de biens au Vau-Chartrettes; — vente par Claude Charlot, écuyer, sieur de La Charmée, à messire Robert Clapisson Du Lin; — compromis entre le seigneur de Chartrettes et maître Guichard, avocat, propriétaire d'une maison contiguë au château, etc.

E. 585. (Carton.) — 28 pièces, papier.

1597-1788. — Baux à loyer de biens et héritages dépendant du domaine du Vau-Chartrettes; — rétrocession par Mathurin Jacquart et Philippe de La Combe, au profit d'Audebert Cathin, seigneur de Chartrettes, du fief de Saint-Germain; — bail de la ferme de Chartrettes; — bail du château seigneurial et du mobilier par madame Marie-Élisabeth de Frémont, veuve de messire Alexandre-François, comte de La Rochefoucauld, à madame Camille-Marie-Charlotte de Brunier, comtesse de Larnage; — marché pour la réparation des couvertures dudit château, appartenant à M. de Maillebois, etc.

E. 586. (Carton.) — 28 pièces, papier.

1607-1773. — Bois et garennes. — Ventes de coupes de bois dépendant du domaine du Vau-Chartrettes; — procès-verbaux de mesurage de ces coupes dressés à la requête des seigneurs du lieu: — Audebert Cathin, — Robert Clapisson, — le président Du Mazis, etc. — Conventions et marchés sous signatures privées, etc.

E. 587. (Carton.) — Plan, 1 pièce, papier.

XVIII[e] siècle. — Topographie. — Plan visuel de la terre du Vivier et de Chartrettes, comprenant: les usages de ce lieu; une partie du Buisson de Massoris; le clos Poncet, où commence la seigneurie du Vivier; les justices de Chartrettes et de Livry, etc.

E. 588. (Carton.) — 27 pièces, papier.

1730-1735. — FRÉTEAU DE PÉNY. — Saisie réelle de la terre et seigneurie de Vaux-le-Pénil, Saint-Liesne et fiefs en dépendant, poursuivie à la requête de Michel Séclin, bourgeois de Paris, et ensuite de Claude-Françoise Dela-

fond, sa veuve, au nom de Catherine-Françoise Séclin, leur fill emineure, contre Héracle-Michel Fréteau, écuyer, ancien avocat en Parlement, acquéreur de dame Marie-Louise-Henriette de Beaumanoir-Lavardin, veuve de messire Jacques-Louis, marquis de Béringhen, premier écuyer de Sa Majesté; — oppositions, mémoires, requêtes, significations et publications d'une vente comprenant les seigneuries de Germenoy, Saint-Just, Chazeron, Braules, Le Marchais, Le Colombier, etc.

E. 589. (Carton.) — 1 pi ce, papier.

1786. — Bail des trois pressoirs banaux de la seigneurie de Vaux-le-Pénil, par messire Emmanuel-Marie-Michel-Philippe Fréteau de Saint-Just, chevalier, conseiller de la grand'chambre en la Cour du Parlement de Paris, au profit de Jean-Baptiste Georget, laboureur à Vaux, moyennant 300 livres par an.

E. 590. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 5 pièces, papier.

1787. — Frolick (de). — Sentence arbitrale contenant partage de la terre et seigneurie de Flaix entre les héritiers de dame Marthe de Poude, épouse de messire Charles de Frolick de Freudestin, chevalier, décédée dame de Flaix.— Deuxième et huitième lots échus à M. le chevalier de Frolick; — compte et accord entre messieurs et mesdemoiselles de Frolick, frères et sœurs; — baux à loyer des étangs de Flaix; — constitution d'une rente de 144 livres, par André-Léopold de Frolick, chevalier, seigneur, en partie, de Flaix, au profit de Jean Saussié, couvreur à Provins; — sentence de séparation des biens de la dame de Frolick, etc.

E. 591. (Registre.) — In-folio, papier, 365 feuillets,.

1758. — Fusée de Voisenon. — Seigneurie et comté de Voisenon. — Terrier de cette seigneurie, pour haut et puissant seigneur Louis-Victor de Fusée, chevalier, comte de Fusée-Voisenon, seigneur d'Eprunes, Gallandre, du faubourg Saint-Barthélemy de Melun en partie, Bierville en Beauce, Boissy-la-Rivière, La Thibaudière, Le Bois-Richer, seigneur-patron des paroisses de Montagny et de Maugnenchy, capitaine au régiment des gardes françaises et brigadier des armées du Roi. — Censitaires: — Antoine, Claude et Georges Cantillon, tous trois vignerons; — les fabriques Saint-Aspais de Melun; — Saint-Pierre de Vert; — Saint-Nicolas de Rubelles; — Étienne Gilson, tailleur d'habits, demeurant à Melun; — Pierre Grattepin, tissier à Voisenon; —René Mangeon, charron à Coubert; — demoiselle Hélène Talon, veuve de sieur Louis Bureau, marchand à Melun, etc.

E. 592. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1607-1620. — Copie collationnée du testament de Jérôme Chardon, seigneur des deux tiers de la terre de Voisenon, lequel institue pour ses héritiers universels les enfants de Léon Fusée, aussi seigneur de Voisenon; — extraits de contrats de constitution de rentes et donations d'immeubles passés devant Leclerc, notaire à Melun, au profit de Louis-Claude de Fusée ; — copie informe d'une déclaration passée au terrier de M. de Mesmes, par messire Claude de Fusée, pour raison d'un fief situé à Réau, qu'il a acquis de l'infirmier de l'abbaye des Bénédictins de Chaumes.

E. 593. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1773-1786. — Donation par messire Louis-Victor de Fusée, comte de Voisenon, au profit de madame Jeanne-Geneviève-Henriette de Fusée de Voisenon, sa fille, femme de Louis-Toussaint de Champion de Cicé, comte de Champion, capitaine des vaisseaux du Roi, des terre, seigneurie et comté de Voisenon, avec leurs dépendances; — testament et codicille dudit messire Louis-Victor de Fusée, chevalier, comte de Voisenon, maréchal des camps et armées du Roi, par lesquels il demande à être inhumé sans pompe, tentures, ni sonnerie, à l'abbaye du Jard, près Voisenon, sépulture de ses ancêtres, désirant qu'il soit célébré 250 messes pour le repos de son âme, dans l'espace d'une année, par les Capucins de Melun, etc.

E. 594. (Craton.) — 4 pièces, papier.

XVIII[e] siècle. — Garnot. — Relevé ou indication du plan des biens composant le domaine de la ferme de Saint-Sauveur-sur-École, appartenant à Jacques-Charles Garnot, laboureur, demeurant audit lieu, consistant en bâtiments, terres, vignes, prés, bois et autres héritages, acquis par lui de François-Charles Le Comte de Fontaine-Moreau, et de Jacques Salard et consorts, suivant sentence d'adjudication faite en la prévôté d'Orgenoy, le 10 juillet 1770; — brouillons de plans; — état, mesurage et reconnaissance de neuf pièces de bois sises au territoire de Nainville, appartenant audit sieur Garnot, au titre indiqué ci-dessus.

E. 595. (Carton.) — 5 pièces, parchemin, 100 pièces, papier

1720-1726. — Gastebois. — Testament de Louis Polycarpe de Gastebois, seigneur de Grisien, et codicille à

à ce testament; — procédure entre Étienne Dutillet, curé de Voinsles, exécuteur testamentaire de M. de Gastebois, et demoiselle Marie-Catherine Fiévé, veuve de feu Bon Noël, notaire à Rozoy, héritière dudit seigneur; — transaction entre dame Marie Rousselet, veuve de Nicolas Noël, aussi notaire à Rozoy, tutrice des mineurs Bon Noël, ses neveux, et maître Étienne Dutillet, ancien curé de Voinsles et de Luzancy, condamné par sentence de la prévôté de Rozoy à payer un reliquat de compte, etc.

E. 596. (Atlas.) — Grand in-folio, papier, 44 feuillets.

1736-1737. — GENTIL (LE), marquis de Paroy. — Terrier général des seigneurie et marquisat de Paroy, comprenant le plan parcellaire du domaine utile et des censives, avec le tableau des détenteurs d'héritages, leurs demeures et les redevances dont ils sont chargés. — Censitaires : — François Petithomme, laboureur à Thénisy, doit par an 4 deniers de cens, 1 boisseau d'avoine et une poule; — Jean de La Rouzée, 4 deniers par arpent; — Edme Dumont, laboureur à Couture, 4 deniers de cens par arpent, 7 sols tournois de rente et 1 poule de coutume; — M. de Puygaillart, à Sens; — les marguilliers, pour la fabrique de Paroy; — la veuve Tondu, de Moulin d'Oele; — Jean Lesage, laboureur à Paroy; — maître Guillaume-Savinien Jarry, de Bray; — Simon Privé, meunier de Servigny; — messieurs de Saint-Lazare de Versailles, seigneurs de Luisetaines, comme abbés de Saint-Pierre-le-Vif de Sens; — messire Nicolas Peré, curé de Paroy, etc.

E. 597. (Atlas.) — Grand in-folio, papier, 47 feuillets.

1771. — Atlas ou plan parcellaire du territoire et de la seigneurie de Paroy, en censive de messire Guy Le Gentil, marquis du lieu, seigneur des Ormes : — le château, ses fossés, comprenant son parc, etc., — l'église de Paroy, le cimetière, comprenant le presbytère et le jardin de la cure, enclavés dans le domaine du seigneur; — la grande pièce de Champoré contenant 89 arpents; — les bois des Fontaines et des Ravines, 47 arpents 67 perches. — Censitaires : — M. le comte d'Helmstat, seigneur de Gouaix; — le sieur Rousselet, bourgeois de Paris; — M. de Cullant, seigneur de Jutigny; — la dame veuve Colmet-Dâage, de Bray; — le sieur Thierriat, d'Auxerre; — la veuve Edme Millard de Paroy; — Edme Huot, de Mons; — Jean Protin et autres, de Donnemarie, etc.

E. 598. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

1769. — Seigneurie des Ormes, dépendant du marquisat de Paroy. — Limites et droits féodaux. — Transaction entre messire Guy Le Gentil, marquis de Paroy, seigneur des Ormes, et dom Robert Lallemant, prieur claustral de Notre-Dame de Preuilly, mandataire de Mgr Claude-Marc-Antoine d'Apchon, conseiller du Roi, évêque de Dijon, abbé commendataire de Preuilly, relative tant aux limites de la seigneurie des Ormes d'avec les fiefs de Châtelot, Chassefoin et La Bertauche, appartenant à l'abbaye de Preuilly, qu'aux droits seigneuriaux à percevoir sur les terrains litigieux.

E. 599. (Plan.) — 1 pièce, papier, collé sur toile.

XVIIIe siècle. — GEOFFROY, seigneurie de Bombon. — Dîmes. — Plan réduit du territoire et des dîmes de Bombon, appartenant à M. Geoffroy, seigneur du lieu. — Dans ce plan sont enclavés : — le territoire de Bréau, — la seigneurie de Chalonges; — les bois de Neuvry, au seigneur de Bois-Boudran; — les garennes aux Genêts, — du pré Sorin, — et de La Tuilerie; — les bois et terres du Clos au Loup; — les terres des Échos du Jard, etc.

E. 600. (Registre.) — In-folio, papier, 186 feuillets.

XVIIe et XVIIIe siècles. — GIGAULT DE CRISENOY, seigneur de Crisenoy et dépendances. — Inventaire des titres de la terre de Crisenoy en Brie, à laquelle est attaché le droit de haute, moyenne et basse justice, avec voirie, sur Crisenoy, Champdeuil, Genouilly, Pruneloy, Berault, Périgny, Sarcilly, etc. — Cette terre est mouvante du Roi, à cause de son château de Melun, quant à la justice, et de Genouilly, quant aux fiefs. — Extraits de titres : — « du vendredi d'après les huit jours de l'apparition de Notre-Seigneur l'an 1322, acte passé sous le seel de la prévôté de Melun, par lequel noble homme messire Henri de Genouilly, seigneur de Crisenoy, octroie à madame Ysabel, son épouse, pour son douaire, une petite maison en la ville de Crisenoy, appelée la maison au Maréchal, etc. »

E. 601. (Registre.) — In-folio, papier, 115 feuillets.

XVIIe et XVIIIe siècles. — Inventaire des titres de la seigneurie de Genouilly et de ses dépendances, sises au territoire de Crisenoy, et dans la haute justice de ce lieu, mouvant en plein fief de La Grange Le Roi, anciennement dite : Nivelon. — Extraits de titres : — créances de Michel de Pons, procureur au Parlement de Paris, sur Jacques de Pontmolin, seigneur de Genouilly; — saisie réelle et adjudication par décret de ladite seigneurie au

profit de Michel de Pons; — partage de la succession de dame Marie Fusée, dame de Genouilly, veuve de Michel de Pons, entre Jean-Guillaume et Michel Fusée, ses héritiers; — lettres-royaux accordées à dame Claude de Longuejoue comme tutrice de Guillaume et d'Isabeau Fusée, enfants mineurs d'elle et d'Étienne Fusée, son mari, seigneur de Genouilly, pour faire le terrier de ce lieu, etc.

E. 602. (Carton.) — 5 pièces, papier.

1713-1771. — Mouvance censuelle et mouvance passive. — Expéditions de déclarations à terrier; — actes de foi et hommage; — aveux et dénombrements fournis par MM. Gigault, seigneurs de Crisenoy, notamment au Roi, à cause du comté de Melun, de leur justice haute, moyenne et basse dudit lieu de Crisenoy, comprenant Champdeuil, Genouilly, Périgny et les fiefs de Bérault, La Porte-Pruneloy, Fusée, etc.; — déclarations fournies à messire Robert Pageault, seigneur de Lissy, pour le fief de Sergines; — à messire Samuel Bernard, comte de Coubert, pour héritages situés dans la mouvance du fief de Barneau, etc.

E. 603. (Carton.) — 11 pièces, papier.

1731-1787. — Seigneurie de Crisenoy et dépendances. — Censives. — Baux à cens et rente au profit de divers particuliers, de biens situés à Crisenoy, Champdeuil et Mardilly, par Étienne-Pascal Gigault de Crisenoy, seigneur desdits lieux et de Genouilly, Vert-Saint-Père, La Houssaye, Marles en partie, etc.; — bail à rente de la maison du fief de Fusée située à Champdeuil, au profit de Blaise Lallemand, épicier à Paris; — baux consentis par messire Achille-Étienne-Marie Gigault de Crisenoy, fils, chevalier, conseiller du Roi, maître des requêtes de son hôtel, etc.

E. 604. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1702-1759. — Censives. — Table alphabétique des censitaires de la seigneurie de Crisenoy, indiquant ce qui est dû annuellement par chacun d'eux; — états de recette des droits seigneuriaux. — Censitaires : — maître André Herment, conseiller au Présidial de Melun, représentant madame Marie Lefébure, veuve de M. Varisque de Beauregard; — François Garnot, curé de l'église Sainte-Croix de Sens; — Guillaume des Moulins, trésorier de France; — Jean Bunel et dame Brigitte-Madeleine Donneau de Vizé; — messire Laurent Froment de Villeneuve, seigneur de Susey; — messire Samuel Bernard, comte de Coubert; — les églises de Champdeuil; — de Sainte-Marie-Madeleine de Champigny; — de Saint-Pierre de Crisenoy, etc.

E. 605. (Carton.) — 6 pièces, papier.

1768-1776. — Limites. — Procès-verbaux de bornage des limites des seigneuries de Crisenoy et de ses dépendances, de Coubert, Susey, Mainpincien, etc., dressés entre Gigault de Crisenoy, Samuel Bernard et l'abbé de Saint-Denis en France; — observations sur l'état des droits demandés pour le comte de Coubert à Gigault de Crisenoy; — projet d'échange entre eux; — mémoire au sujet d'un nouveau chemin entre les seigneuries de Crisenoy et de Mainpincien, allant en droite ligne de Vert-Saint-Père au grand chemin de Melun à Guignes; — cahier de charges et procès-verbaux d'adjudication des travaux d'ouverture et de curage des rus et vidanges de Crisenoy, etc.

E. 606. (Carton.) — 4 pièces, papier; 1 plan.

1754-1779. — Acte portant indemnité pour cession de fermages au profit de Françoise-Madeleine Chauvelin, veuve de monseigneur Louis-Denis Talon, marquis Du Boulay, président du Parlement de Paris, seule héritière de monseigneur le président Chauvelin, son frère, seigneur de Crisenoy et dépendances, par M. Étienne Gigault, écuyer, secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France, contrôleur général de l'audience de la grande chancellerie, acquéreur de ladite seigneurie; — plan de plusieurs pièces de bois situées à Mardilly et à Champdeuil.

E. 607. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 44 feuillets.

1722. — Glower de Wispengton, baron de Saint-Port et dépendances. — Mouvance censuelle. — Publication des lettres à terrier obtenues en la grande chancellerie de France par messire Jean-Baptiste Glucq, baron de Saint-Port, seigneur de Boissise-la-Bertrand, Sainte-Assise, Saint-Leu, Cesson, Bréviande et Savigny-le-Temple, en partie; — ladite publication faite par maître Gabriel Jannart, procureur au Châtelet et Présidial de Melun, y demeurant, paroisse Saint-Aspais, en présence de François Lafosse, François Bruant, Jacques Hue (de Savigny), Jean-Baptiste Filleau et Jean-Baptiste Deveau, huissiers royaux, etc.

E. 608. (Carton.) — 6 pièces, papier.

1683-1716. — Mouvance censuelle. — Tables des

déclarations passées au terrier de la baronnie de Saint-Port, servant de cueillerets. — Censitaires : — François Hevé, de Saint-Port ; — Jean Lhéritier, vigneron à Boissise-la-Bertrand ; — Jeanne Lebègue, veuve de feu André Bouillé, de Saint-Leu-le-Petit ; — Jean Malard, vigneron à Boissise ; — Martin Bordet, marinier à Saint-Port ; — l'église et fabrique Saint-Sulpice du lieu ; — François Lemaire, jardinier à Saint-Leu ; — Pierre Guignat, curé de Saint-Port ; — Raymond Musnier, président en l'Élection de Melun, etc.

E. 609. (Carton.) — 15 pièces, papier.

1746-1766. — Seigneurie de Boissise-la-Bertrand. — Mouvance censuelle. — Baux à cens et rentes d'héritages situés au territoire de Boissise : — par messire Jean-Baptiste Glucq, baron de Saint-Port, et par dame Charlotte-Jeanne Béraud de-La-Haye-de-Rion, marquise de Montesson, dame de Saint-Port, Boissise, etc., au profit de : — Clément-Pierre Marillier, dessinateur-graveur, et de demoiselle Marie-Thérèse Brusley, son épouse, demeurant ordinairement à Paris, étant dans le moment à leur maison de Beaulieu, paroisse de Boissise-la-Bertrand ; — Marie-François Chalumeau, secrétaire interprète de monseigneur le comte d'Artois ; — Nicolas-Pierre Jollain, ingénieur-géographe de la Généralité de Paris, architecte-expert-juré au bailliage de Melun, et dame Marie-Françoise Morizot, son épouse, etc.

E. 610. (Carton.) — 29 pièces, papier.

1666-1706. — Seigneurie de Boissise-la-Bertrand. — Lods et ventes. — Copies informes de baux à rentes, ventes et échanges d'héritages entre particuliers produites à la seigneurie de Boissise pour y être ensaisinés : — échange entre Claude Le Rouge, écuyer, conseiller, secrétaire du Roi et de ses finances, à Paris, et Charles Fleury, pêcheur à Boissise ; — délaissement de biens par Fiacre Bézard, marchand à Boissettes, mandataire de noble homme Simon Fournival, secrétaire ordinaire de la chambre du Roi, commis général des bureaux des finances de France, bourgeois de Paris, au profit de Louis Grosbois, vigneron à Boissise ; — autres cessions de terrains par Jean-Baptiste Cléreau, sieur des Royes, et demoiselle Marguerite Cléreau, sa sœur, mineurs émancipés d'âge, agissant avec l'autorisation d'Antoine Poncet, capitaine du château de Cramayel, et de Toussaint Patois, maître-chirurgien à Paris, leurs oncles et curateurs, etc.

E. 611. (Carton.) — 5 pièces, papier.

1737-1786. — Mouvance censuelle. — Baux à cens et rentes d'héritages situés aux territoires de Cesson et de Vert-Saint-Denis par les anciens seigneurs, notamment par dame Charlotte-Jeanne Béraud de La-Haye-de-Rion, marquise de Montesson, demeurant ordinairement à Paris, couvent de l'Assomption, au profit des sieurs Guillaume Harang, tuilier à Cesson ; — Antoine Andrieux, maçon au même lieu ; — Jean Goyard, vigneron à Noisement, paroisse de Savigny-le-Temple ; — François Laplace, cabaretier à Vosves. — Accensements consentis au nom de ladite dame de Montesson par messire Anne-Jean-Maximin de Mary, seigneur de Longueville, secrétaire des commandements de S. A. S. monseigneur le duc d'Orléans, premier prince du sang ; — par Jean-Jacques, dit Barois, régisseur de la baronnie de Saint-Port, etc.

E. 612. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1770-1772. — Baux à loyer de l'hôtel de Travers, sis au lieu appelé La Tournelle, entre Saint-Port et Croix-Fontaine, du droit de passage d'eau de ce lieu et de celui de Sainte-Assise, paroisse de Saint-Port, etc., consentis par messire Jean-Baptiste-François de Montullé, conseiller d'État, secrétaire des commandements de madame la Dauphine, baron de Saint-Port et de Sainte-Assise, seigneur de Boissise, Saint-Leu et Cesson, au profit de : Marguerite Thibaut, veuve Antoine-Guillaume Lebeau, cabaretier à Sainte-Assise ; — et de Jacques Chamblain, pêcheur à Saint-Port.

E. 613. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1782. — Bail pour neuf ans, par madame Charlotte-Jeanne Beraud de La-Haye-de-Rion, baronne de Saint-Port, dame des seigneuries de Boissise-la-Bertrand, Cesson, etc., au profit de Jean Foucault, laboureur et de Françoise-Elisabeth Vion, sa femme, de la ferme dite le Clos du Louvre, à Vert-Saint-Denis, moyennant 350 livres 18 sols de loyer annuel. — Madame de Montesson, possédait cette ferme comme l'ayant acquise, avec la baronnie de Saint-Port, de M. et de madame de Montullé le 20 décembre 1773 ; — elle revendit le tout (12 février 1787) à Monsieur, frère du Roi, qui lui-même en fit la cession à madame la duchesse de Kingston le 5 octobre 1787 ; — Philippe Glower, écuyer, seigneur de Wispengton, au comté de Lincoln en Angleterre, seul héritier de madame de Kingston, fut envoyé en possession de ses biens le 1er décembre 1789.

E. 614. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1745. — Procès-verbal de bornage de plusieurs pièces

de bois situées aux Courtilleraies, territoire du Mée, entre messire Jean-Baptiste Glucq, baron de Saint-Port, demeurant ordinairement à Paris, quai des Théatins, et messire Germain-Christophe de Flécelles, marquis de Brégy, baron de Sainte-Sevère, seigneur de Marchémarais, Pierre-Percée, Loiselet, et en partie de la paroisse de Saint-Ambroise de Melun, mestre de camp de cavalerie, étant en sa maison du Mée, paroisse Saint-Barthélemy, faubourg de Melun; — ce bornage, prescrit par arrêt du Parlement de Paris du 29 mai 1745, a été exécuté par Guillaume Blondel, arpenteur du Roi, juré au bailliage de Melun, en présence des notaires, procureurs et témoins, exprès nommés.

E. 615. (Atlas.) — Grand in-folio, papier, 8 feuillets.

1736. — GRASSIN. — Atlas des terres et héritages situés à La Grange-Bléneau, territoire de Courpalay, appartenant à M. Grassin, directeur général des Monnaies de France, dressé par Troussu, géomètre-arpenteur du Roi. — Héritages: — la ferme de Courfruit et les terres qui en dépendent, traversées par le chemin qui conduit au pont Dauphin et limitées par le chemin paré (ancienne voie romaine de Melun à Rozoy). — Propriétaires riverains : — Jean Périgaut, — Étienne Culbertier, — la fabrique de Courpalay, — Jean Massonnet, — madame Desloges, — Mathieu Guingant, — le seigneur de Bernay, etc.

E. 616. (Registre.) — In-folio, papier, 173 feuillets.

1600-1604. — HALLÉ DE FRETTEVILLE, seigneur de Villevaudé. — Terrier de cette seigneurie, en censive de Pierre Aguenin, dit Le Duc, et François Dauvergne, tous deux écuyers, seigneurs seuls et pour le tout dudit Villevaudé, à cause de demoiselles Marguerite et Denise Mathieu, leurs femmes, filles et héritières de nobles personnes messire Jean Mathieu, seigneur de Bélou, maître ordinaire des requêtes de l'hôtel du Roi, et demoiselle Justine Aguenin, dit Le Duc. — Censitaires: — Abel de Bugnons; — Jean de Campt, bourgeois de Paris; — Michel Tartarin, laboureur au Pin ; — Nicolas Leschelette, vigneron à Villevaudé; — Claude Bonenfant, serrurier à Paris; — noble homme Étienne Guérin, conseiller du Roi, auditeur en sa Chambre des Comptes; — Robert Opil, vendeur de poisson de mer frais et salé, bourgeois de Paris, etc.

E. 617. (Carton.) — 39 pièces, papier.

1550-1666. — Fragments de censiers de la seigneurie de Villevaudé. — Redevables : — Gilles Gorgeon, avocat en Parlement, et Marie Feydeau, pour Germain Séguin ; — Germain Boylleau, de Claye ; — maître Jean Durand, curé de Bailly-en-Brie; — Jean de Vinantes, demeurant à Mitry ; — Jacques Nay, à cause de Guillemette Allégrin, à Villevaudé ; — Laurent Beauharnoys, à cause de Jeanne Hay, sa femme ; — le sieur de Forest, au lieu du sieur de Nogentel, pour sa maison de Grèves-Granche ; — Nicole Anfry, bedeau à Villevaudé. — Fiefs mouvant en plein fief de Villevaudé : — Les Loges, sises au Pin, appartenant à M. le baron de Montjay ; — Mauluy, entre Villeparisis et Courtry, tenu par le sieur de Clervot, au lieu de messire Henri Clutin ; — Bizy, sis à Villevaudé, tenu par le sieur de Bugnons, trésorier des ligues suisses. — Copie d'une déclaration des terres appartenant au président Mérault, dans la censive du seigneur de Montjay, etc.

E. 618. (Registre.) — In-folio, papier, 174 feuillets.

1720-1757. — Cueilleret des cens et rentes dus à la seigneurie de Villevaudé par : — Nicolas Ory pour sa maison, 2 chapons de surcens et 3 sols de cens ;— Pierre Delion, 30 livres 5 sols 7 deniers pour tous ses héritages ; — Jean Boisard et Paul Mosny, vignerons, le premier à Monjay, le deuxième à Villevaudé, 24 livres 12 sols 6 deniers de rente et 3 sols de cens ; — M. et mademoiselle Le Couturier, 38 sols 7 deniers de cens ; — M. de Pomponne, seigneur de Forest, 2 livres 1 sol 5 deniers aussi de cens ; — mademoiselle Chaspot, pour sa maison et son jardin de Monjay, avec 30 perches de vignes au même lieu, 5 livres 10 sols de rente ; — M. Néret, seigneur du Pin, au lieu de madame la présidente de Villeneuve, 4 livres 11 sols 4 deniers de cens; — Claude Noël, acquéreur des héritiers Bienvenu, 1 livre 16 sols 2 deniers-maille et une poule évaluée 12 sols, etc.

E. 619. (Carton.) — 7 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

1524-1768. — Censives. — Baux à cens, surcens et rentes d'héritages situés à Villevaudé, consentis par : — messire Jacques de Nogentel, et demoiselle Marie Aguenin, dit Le Duc, son épouse ; — Regnault-Thibault, avocat en Parlement, tuteur et curateur de Justine Aguenin, lesdites demoiselles seules héritières de noble homme Jean Aguenin, dit Le Duc, en son vivant conseiller en Parlement, seigneur de Villevaudé; — Guillaume Aguenin Le Duc, écuyer, seigneur dudit lieu, et Marie-Anne Chevalier, sa veuve; — titres-nouvels et déclarations passées au profit des mêmes seigneurs par maître Jean Bodin, procureur au Parlement; — maître Pierre Chomet, conseiller du Roi, trésorier des ligues suisses, et Anne de Bugnons, sa femme; — Claude Chaumel, prêtre, ci-devant conseiller du Roi

au Parlement de Paris; — rétrocession d'une maison et dépendances par Michel Rogery, manouvrier, à dame Marie-Elisabeth-Éléonore Aguenin Le Duc, veuve de messire Jean Hallé de Fretteville, dame de Villevaudé, et à messire Pierre Hallé de Villevaudé, fils, etc.

E. 620. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 1 pièce, papier.

1500-1750. — Seigneurie de Villevaudé. — Retrait féodal. — Sentence de la Chambre des Requêtes du Palais à Paris rendue sur la demande de Marie-Elisabeth-Éléonore Aguenin Le Duc, dame de Villevaudé, veuve de messire Hallé de Fretteville, écuyer, lieutenant pour le Roi de Sarrebourg et Phalsbourg, contre messire René Mérault, président au Bureau des finances de la Chambre du domaine, acquéreur du fief de Bizy, mouvant pleinement de Villevaudé, et provenant de messire Louis Chaumel, ancien évêque d'Orange, comme tuteur de ses neveux et nièce; laquelle sentence adjuge le fief à la dame Hallé de Fretteville, par droit de retrait lignager, sauf à en rembourser le prix à M. le président Mérault; — ancien échange par lequel messire Gérard Coton, conseiller du Roi, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel, et Marguerite de Montellon, cèdent le fief de Bizy à messire Abel de Bugnons et à Anne de Goulas, son épouse.

E. 621. (Carton.) — 2 pièces, parchemin.

1531. — Lods et ventes. — Titres d'acquisition fournis au seigneur de Villevaudé pour être ensaisinés, passés devant Gabriel Le Conte, substitut du tabellion-juré de Montjay, et concernant des héritages situés au lieu dit *la Vieille Coutière*, à Villevaudé; — acquéreurs : — Denise Folignier, veuve de Guillaume Caillart; — vendeurs : Philippot-Caillart, laboureur, demeurant au Pin, et Simon Lambert, aussi laboureur, à Torcy-en-Brie.

E. 622. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1539. — Banalité. — Permission accordée par noble homme et sage maître Jean Aguenin, dit Le Duc, conseiller du Roi et général en la Cour des Aides de Paris, sieur de Villevaudé, à noble homme maître Jean Bodin, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement, de construire un pressoir pour les marcs de raisin provenant des vignes dépendant alors de sa maison, laquelle tient à Morlet, au sieur de Villevaudé, à la grande rue qui va à l'église, et se trouve située en la censive et justice dudit seigneur.

E. 623. (Carton.) — 2 pièces, parchemin.

1764. — Droits honorifiques. — Préséances. — Sentence du prévôt de Villevaudé, rendue à la requête de maître Antoine Robert, procureur fiscal, contre Pierre Collot et Antoine Delagny, marguilliers de la fabrique Saint-Marcel de Villevaudé, faisant défense à ces derniers de donner le pain bénit aux sœurs de la Charité du lieu avant de l'avoir fait présenter, par distinction, à madame de Fretteville, dame de Villevaudé; — et, pour avoir contrevenu à ce règlement et à l'usage le 1er novembre 1764, condamne les marguilliers en 10 livres d'amende envers ladite dame, payables même par corps.

E. 624. (Carton.) — 83 pièces, papier.

1764-1767. — Ban de vendange. — Poursuites devant le prévôt de Villevaudé et devant le bailli de Montjay-Thorigny, à la requête de madame Marie-Élisabeth-Éléonore Aguenin Le Duc, veuve de messire Jean Hallé de Fretteville, lieutenant pour le Roi au gouvernement de Phalsbourg et Sarrebourg, sieur de Villevaudé, contre Jacques Dossier, curé de ce lieu, pour la conservation de divers droits honorifiques en l'église paroissiale, et pour avoir vendangé sans autorisation avant la publication du ban qu'on a coutume d'annoncer; — mémoires, — requêtes, — conclusions, et certificats pour prouver la coutume de publier le ban de vendanges à Villevaudé, — Annet, — Claye, — Villeparisis, — Vaujours, — Carnetin, etc.; — ajournements, — sentence et significations. — Autres poursuites en payement de sommes dues exercées contre le même curé; — saisie-arrêt entre les mains des marguilliers de l'œuvre et fabrique de Villevaudé; — payement des frais, montant pour le sieur Dossier à 327 livres 3 sols 7 deniers, et pour la dame de Villevaudé à 137 livres 1 sol 4 deniers.

E. 625. (Atlas.) — In-folio, oblong, papier, 28 feuilles.

1778-1784. — HARVILLE (d'), seigneur de Doue et de Fosse-Rognon. — Atlas des plans parcellaires de ces seigneuries, en censive de monseigneur le comte d'Harville, brigadier des armées du Roi, pour servir au renouvellement du terrier en conséquence des lettres obtenues à cet effet de la chancellerie du Palais à Paris. — Les propriétés indiquées aux plans et telles qu'elles sont reconnues au terrier portent chacune leur numéro; celles du domaine utile sont distinguées par un filet rouge. — La seigneurie de Doue est mouvante en plein fief, foi et hommage de la châtellenie-pairie de Coulommiers; — celle de Fosse-Rognon relève de Chauffry et en arrière-fief du marquisat de Planoy, etc.

E. 626. (Carton.) — In-folio, papier, 84 feuillets.

1778-1785. — Tableau indicatif du plan des seigneuries de Doue et de Fosse-Rognon, portant : — les numéros, — les articles du terrier, — les noms des propriétaires, — la nature des héritages et leurs quantités, — les charges seigneuriales en cens, rentes et avoine. — Censitaires : — maître Étienne-François Maulnoir, notaire à Coulommiers et consorts ; — M. Quatresols de La Hante ; — demoiselles Marie-Angélique et Marie-Anne Bouteiller; — Aubert de La Boissière ; — la fabrique et la cure de Doue ; — Jean Baptiste-Louis Rassicod ; — la commanderie de Maison-Neuve; — Jean-Claude Gutel et consorts; — veuve et héritiers Brulfer, etc.

E. 627. (Carton.) — 33 pieces, papier.

1600-1786. — HAULOT, seigneur Du Vivier. — Censives. — Extraits et expéditions de déclarations passées au terrier du fief du Vivier, situé au territoire de Chartrettes, appartenant en dernier lieu à messire Jean-Nicolas Haulot, et précédemment à messire Nicolas La Pinte, de Livry, écuyer. — Censitaires : — Louis de Colombe, sieur de Malasise et Denise Du Vivier, sa femme ; — maître Louis Féret et dame Églantine Du Coudray, sa femme ; — maître Guillaume Foucquot, chantre de Champeaux; — Martin-Pierre Estancelin, bourgeois de Chartrettes; — Pierre Regard, concierge au château de La Grande-Commune, paroisse des Écrennes; — états des censitaires et correspondance de M. de La Pinte, seigneur de Livry et du Vivier, avec maître Rollet, notaire à Melun.

E. 628. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1771. — HAUTECOURT DE RAIMECOURT (d') — Extrait du contrat de mariage passé entre Jean-Baptiste-Nicolas-Bénigne-Vincent d'Hautecourt de Raimecourt et dame Angélique-Françoise-Madeleine de La Rue du Caën, veuve de Jean-Joseph Durand de Beauval, portant « donation « entre vifs et irrévocable au profit de la dame future « épouse de tous les biens meubles et immeubles, pro- « pres, acquets conquets, et autres qui, au jour du décès « du futur époux, se trouveront lui appartenir en quelques « lieux et endroits qu'ils soient dus et situés, etc. »

E. 629. (Registre.) — In-folio, papier, 111 feuillets.

1662-1664. — HERVILLY (d') seigneur de Rouilly. — Mouvance censuelle. — Papier terrier de la seigneurie de Rouilly, dressé pour messire Jean de Castille, chevalier, seigneur marquis de Chenoise, et pour les abbesse et couvent du monastère du Mont-Notre-Dame, vulgairement dites les Filles-Dieu-lès-Provins, dames pour 3/7es de ladite seigneurie, comme en ayant fait acquisition de Gilles de Melun, sieur de Servoles, dès l'an 1265. — Censitaires : — Edme Marchand, vigneron, à La Bretonnière, paroisse de Rouilly; — Nicolas Camuset, vigneron, demeurant au petit Flégny, même paroisse; — Hilaire Garnier, laboureur, au Mont-Sainte-Catherine-lès-Provins; — vénérable personne Olivier Martin, prêtre, chanoine en l'église de Notre-Dame-du-Val de Provins; — Toussaint Mareuil, demeurant à Courton, paroisse de Saint-Loup-de-Naud, etc.

E. 630. (Registre.) — In-folio, papier, 37 feuillets.

1718-1724. — Cueilleret des cens de la seigneurie de Rouilly, dont 4 parts, les 7 faisant le tout, appartiennent au seigneur marquis de Chenoise, et les 3 autres aux dames religieuses du Mont-Notre-Dame de Provins, dites les Filles-Dieu, suivant la transaction passée entre le défunt seigneur marquis de Chenoise et lesdites dames le 15 septembre 1652; renouvelé par dom Marc-Antoine Crestin, religieux de l'abbaye d'Eslan, directeur du Mont-Notre-Dame, en l'année 1718. — Censitaires : — Hilaire Chaumé doit par an 2 sols 4 deniers; — Sébastien Doyen.....; — François Verseau, 2 sols 6 deniers; — Denis Chevreaux et Anne Chevreaux sa fille, 24 deniers; — Louis Bedeau, 2 sols 5 deniers, etc.

E. 631. (Carton.) — 7 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

1775-1788. — Baux à loyer des fermes de la basse-cour du château de Chenoise, du Grand-Boissy, des Bordes et de La Croix, situées au territoire de Chenoise ; — des moulins, fontaines et prés, sur la rivière du Durteint, au territoire de Rouilly ; — d'une pièce de terre de 3 quartiers sise à La Margotière; — et d'un lot de terre de 65 arpents 5 perches, finages de Saint-Hilliers et de Rouilly; passés au profit de divers par messire Louis-Charles d'Hervilly, comte d'Hervilly, marquis de Chenoise, officier au régiment du Roi-infanterie, et plus tard mestre de camp de dragons, héritier de dame Rose-Adélaïde-Victoire de Castille de Chenoise, sa mère, épouse de très-haut et très-puissant seigneur messire Louis-Michel-César, marquis d'Hervilly.

E. 632. (Carton.) — 5 pièces, papier.

1782-1788. — HIMBERT DE FLÉGNY. — Baux à loyer

de différents héritages situés aux territoires de Douy-la-Ramée, — La Ferté-au-Col, — Condets, — Sept-Sorts, — La Trétoire — et Rebais, consentis par dame Anne Taphu, veuve de M. Himbert de Flégny, bourgeoise, demeurant à La Ferté, au profit de Claude Laubry, marchand, et de Pierre Guyot, charron, demeurant tous deux à Bois-Baudry, paroisse de Douy; — de Marguerite Domino, veuve Guillaume Petit, décédé depuis peu, voiturier par eau à La Ferté; — Pierre H udrichon, laboureur à Launoy, paroisse de La Trétoire, etc.

E. 633. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1781. — HUVET, seigneur de La Heuse. — Expéditions d'actes de foi et hommage, aveux et dénombrements à la suite, du fief de La Heuse, situé au territoire de Saint-Denis-du-Port, fournis à l'abbé des Bénédictins de Lagny, comte du lieu, par messire Jean Huvet, écuyer, avocat en Parlement, demeurant ordinairement à Paris; — état de consistance de ce fief composé, notamment, du principal manoir en forme de pavillon carré, de 7 arpents de terrains qui l'entourent, exempts de toutes dîmes, etc.

E. 634. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1784-1788. — JACQUART. — Expédition d'un acte de partage des biens de Madeleine Bruneau, décédée femme de Nicolas Jacquart, premier du nom, laboureur à Lorrez-le-Bocage, père et mère d'Antoine, Madeleine et Nicolas Jacquart, co-partageants dans la succession de leur mère; — bail à loyer, par lesdits héritiers, au profit de Simon Carré, marchand coquetier, demeurant au Ponceau, paroisse de Lorrez, des terres labourables tant de la succession de celle de Madeleine Bruneau que de Nicolas Jacquart.

E. 635. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 1 pièce, papier.

1780. — JACQUIER. — Baux à loyer de la ferme de La Sablonnière, sise en la paroisse de Favières, et de celle dite du Bout du Four, à Serris, passés à Jean Cottin, laboureur, et à Marie-Jeanne Tavernier, veuve du sieur René Paillard, par messire Philippe-Guillaume Jacquier, vidame de Viels-Maisons, chevalier, seigneur de Belle-Assise, Bobigny et autres lieux, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement à Paris.

E. 636. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1777-1789. — JAUCOURT (de). — Extraits du contrat de mariage de Louis-Pierre, comte de Jaucourt, maréchal des camps et armées du Roi, baron d'Aban en Nivernais, seigneur de Bronon et autres lieux, avec dame Louise-Élisabeth de La Châtre, veuve de Michel Dreux. — Constitution d'une rente de 5,000 livres par ledit sieur comte de Jaucourt, Claude-Louis, comte de La Châtre, maréchal de camp, inspecteur de cavalerie, premier gentilhomme de la Chambre de Monsieur, frère du Roi, marquis seigneur de Malicorne, et autres, cessionnaires de 800 carreaux de terre situés au lieu dit Sal-Trou, quartier de Jacmel, île et côte Saint-Domingue, associés pour l'exploitation de ces terrains, au sujet de laquelle les cessionnaires sont convenus de faire deux emprunts de chacun 50,000 livres, ce qu'ils ont réalisé avec dame Marguerite Heury, veuve de Pierre Édeline, marchand à Paris, moyennant la rente susénoncée.

E. 637. (Carton.) — 1 pièce, papier; 1 sceau.

1772. — JEUNET-DUVAL. — Lettre du roi Louis XV, en forme de brevet, par laquelle Sa Majesté informe le sieur François Jeunet-Duval, capitaine dans le régiment provincial de Péronne, de sa nomination et association à l'ordre militaire de Saint-Louis, avec désignation du sieur Desavennes, ci-devant commandant du bataillon de milice de Soissons, pour recevoir et admettre à la dignité de chevalier de Saint-Louis ledit sieur Jeunet-Duval.

E. 638. (Plan.) — 1 pièce, papier, collé sur toile.

1768. — JOHANNOT DE BARTILHAT, seigneur de Gloise. — Topographie. — Plan de la seigneurie de Gloise située au territoire de Vaudoy, appartenant à M. de Reignold, levé par Charles Vesseron, arpenteur royal, et indiquant le château et le hameau de Gloise, les climats de : — Maillard, — des Sécherons, — des Gabots, — de La Pièce-Arnoult, — des Terres-Blanches, — du fief Moujenbert, — de La Fontaine à Flamant, — des Courtillots, — du fief de Moroy, à madame de Pézé, etc.

E. 639. (Carton.) — 11 pièces, papier.

1765-1787. — Mémoires de travaux de charpenterie faits au château de Gloise, par le sieur Bernard, pour M. de Reignold (ou Reynold), seigneur du lieu. — Constitution d'une rente de 500 livres, par messire Louis Paul-Augustin Johannot, baron de Bartilhat, colonel d'infanterie, aide-major au régiment des gardes françaises, seigneur de Sarre, Saint-Marcel, Ranéia-en-Bourbonnais, et Gloise-en-Brie, au profit de demoiselle Emilie Largentier de Chau-

dion, demeurant à Champ-Guyon, ce accepté pour elle, ses hoirs ou ayants cause, par maître Pierre Lallement, bourgeois de Paris, etc.

E. 640. (Registre.) — In-folio, papier, 387 feuillets.

1625-1626. — JOSSON. — Papier-terrier de la seigneurie de Balloy, en censive de messire Adrien de Vignaucourt, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, conseiller en ses Conseils d'État et privé, seigneur de Balloy et d'Estoury, et, en cette qualité, possesseur de droits, rentes, coutumes, dîmes, reliefs à toutes mains, deniers, bordages, champarts, terrages, blés, vins, gélines, chapons et autres. — Déclarants : — Adam de Poissons, écuyer, seigneur de La Grande-Maison et du Bochet, — honorable homme Claude Picquard, marchand, demeurant à Montereau-Faut-Yonne, — Joachim de Chalmaison, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem; — maître François de Roquebine, conseiller du Roi, premier élu en l'Élection de Melun ; — maître Philippe Forget, laboureur à Gravon ; — messire Pierre d'Albeyne, écuyer; — maître Étienne Coppe, avocat en Parlement à Paris, etc.

E. 641. (Registre.) — In-folio, papier, 564 feuillets.

1769-1772. — Papier-terrier de la seigneurie de Balloy et des fiefs de La Borde-d'Arcy, — des Enclaves, — des Terres-Pothier, — des Iles-Précault — et du Pommera, en censive de messire Antoine-Denis-Maurice Josson, correcteur en la Chambre des Comptes, seigneur desdits lieux. — Censitaires : — Victor-François Acier, pâtissier à Vinneuf; — Edme Bouillard, officier des grenadiers royaux, demeurant à Bazoches-lez-Bray ; — messire Louis-Henry de Brunel, chevalier, seigneur de Serbonne et autres lieux; — messire Étienne-Jean-Louis Crécy de Champmillon, écuyer, gendarme de la garde ordinaire du Roi, seigneur en partie du fief du Plein-lez-Courlon, y demeurant; — madame Jeanne Crécy, épouse de messire François-Pascal Dumesnil, sieur de Maricourt, ancien colonel du régiment Royal-étranger-cavalerie, seigneur de Lizines, Courtemont, partie de Sognolles, etc.

E. 642. (Registre.) — In-folio, papier, 536 feuillets.

1769-1772. — Livre de recette des cens et rentes en argent, froment, seigle, avoine, poules, coutumes, deniers et chapons, de la seigneurie de Balloy et des fiefs de La Borde-d'Arcy, des Iles-Précault et du Pommera, en censive de messire Josson, seigneur desdits lieux ; ce livre de recettes établi conformément aux déclarations et reconnaissances passées au terrier dressé par maître Jean-Baptiste-Pierre-Antoine Plaideur, notaire et commissaire aux droits seigneuriaux en cette partie, résidant à La Laganne de Vinneuf. — Redevables : — messire Gabriel Thirion, chanoine régulier de l'ordre de la Sainte-Trinité et Rédemption des captifs, prêtre, prieur et curé de Balloy ; — Alexandre Le Faucheur, valet de chambre du Roi et maître-horloger, demeurant à Paris; — maître Blaise-Louis Pellé de Chenouteau, conseiller au bailliage de Sens ; — maître Guillaume-François Jarry, avocat en Parlement, procureur fiscal du bailliage et baronnie de la ville de Bray, etc.

E. 643. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1769. — Plan parcellaire ou terrier et figure géométrique de la seigneurie de Balloy-sur-Seine et des fiefs qui en dépendent, étant en censive de messire Antoine-Denis-Maurice Josson, conseiller du Roi, correcteur en sa Chambre des Comptes de Paris, seigneur desdits lieux. Contenances en superficie : — la seigneurie de Balloy, 2,525 arpents 54 perches; — La Borde d'Arcy, 164 arpents 54 perches en domaines, et 82 arpents 2 perches en censives ; la seigneurie de Balloy se divise en plusieurs fiefs : — Balloy, anciennement dit Le Luart, — Les Foliettes, — Les Brissolles et La Bergerie, tous mouvants de la seigneurie de Marolles ; — La Borde d'Arcy, — Les Éplantes, — et Les Enclaves, à M. Brunnel, seigneur de Serbonne, etc.

E. 644. (Carton.) — 6 pièces, papier ; 2 plans.

XVIIIe siècle. — Seigneurie de Balloy. — Coupes de bois. — Plans d'aménagement des coupes du bois de Montibout et autres non désignés : ces derniers divisés en vingt-trois parties, cotées de A à X. — États par climats des terres et héritages de la seigneurie de Balloy et des fiefs en dépendant, chargés envers le seigneur d'un boisseau de froment par arpent; — extraits du terrier de 1625.

E. 645. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1774-1781. — LAFOND-SAVINE. — Bail à rente de 45 perches de terre, sises au territoire d'Aubigny, au profit de Charles Picot, manouvrier, et de Jeanne Gautret, sa femme; — bail à loyer d'une ferme située audit lieu d'Aubigny, à Antoine Royer, laboureur, avec 280 arpents de terres et autres héritages, y compris ceux donnés en échange à feu M. le marquis de Brégy par le sieur Duchange; —

lesdits baux faits par messire Noël-Joseph Issaly, conseiller du Roi, greffier en chef du Bureau des finances et Chambre du domaine de la Généralité de Paris, seigneur d'Aubigny, etc.

E. 646. (Plans.) — 14 pièces, papier.

XVIIIe siècle. — Travaux de construction. — Plans, coupes et élévations de diverses constructions ou projets de restaurations à opérer aux cours, fossés, haha et château d'Aubigny, appartenant à M. Lafond-Savine.

E. 647. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 4 pièces, papier.

1777-1784. — Lambert, procureur au Parlement de Paris. — Obligation, avec constitution de 42 livres 10 sols de rente, par Edme Bizouard, manouvrier à Rogenvilliers, paroisse de Rampillon, et Marie-Madeleine Petit, sa femme, au profit de maître François Lambert, procureur au Parlement de Paris, pour raison de sommes avancées par lui à l'acquit des constituants; — extrait de l'adjudication faite à maître Lambert, par sentence du bailliage de Nangis, de biens provenant de la succession d'Edme Bizouard; — états de sommes dues au prêteur; — acte passé devant Vaudremer, notaire à Nangis, contenant compte et nouvelle reconnaissance envers le sieur Lambert, par la dame veuve Edme Bizouard.

E. 648. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1786. — Lamoignon (de), seigneur de Baville. — Expédition d'une constitution de 3,000 livres de rente viagère, créée par messire Chrétien-René-Auguste de Lamoignon de Baville, chevalier, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement à Paris, au profit de demoiselle Ursule-Josèphe Antoine, de l'Académie royale de musique, avec condition expresse entre les parties que le premier terme de ladite rente ne courra qu'à compter du décès du survivant de M. le comte et de madame la comtesse d'Angerville d'Aurechef, beau-père et belle-mère de M. de Lamoignon. « Cette « constitution est faite pour s'acquitter, par ledit seigneur, « de la somme de 30,000 livres due à la demoiselle « Antoine, pour prix de la vente qu'elle a faite au consti- « tuant d'une montre avec sa chaîne en brillants, — d'un « gros brillant solitaire monté à jour et de deux bagues, « estimés, la montre, 9,000 livres, le solitaire, 18,000 « livres; et les deux bagues, chacune 1,500 livres.

E. 649. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 234 feuillets.

1576-1579. — Langlois de Pommeuse, seigneur de Pommeuse. — Terrier de ce domaine en censive de messire Louis Picot, chevalier, seigneur du lieu. — Censitaires: — Étienne Bonnier, meunier, demeurant au moulin de Pommeuse; — Martin Blondel, laboureur à Barny, paroisse de Saint-Augustin; — Jean Fenet, vigneron à Voisins, paroisse de Mouroux; — Pasquier Verlert, laboureur au Petit-Mouroux; — Jean Leclerc, aussi laboureur à Maurenard; — Jeanne Périer, veuve de Jean Houdion, au nom et comme tutrice de ses enfants; — Claude Picard, vigneron à Tresmes, paroisse de Pommeuse; — Nicolas Bourgeois, manouvrier à Giremoutiers; — Jean Bourjot, le jeune, demeurant à Limosin, paroisse de Saints; — Marin Lestouppier, au nom de Jean Lestouppier, son père, demeurant à Choqueuse, paroisse de Jouarre, etc.

E. 650. (Registre.) — In-folio, papier, 221 feuillets.

1602-1607. — Terrier de la seigneurie de Pommeuse en censive de messire Étienne Puget, seigneur de Pommeuse et de Cheru, conseiller du Roi en son Conseil d'Etat et trésorier de son épargne. — Censitaires: — maître Toussaint Dubois, procureur au bailliage de Coulommiers; — Noël Debled, laboureur à Barny, paroisse de Saint-Augustin, à cause de Marie Loyer, sa femme, avant veuve de Martin Huchet; — Christophe de Merceil, écuyer, seigneur de Saint-Germain, demeurant au Pré-aux-Rats, paroisse de Maisoncelles; — Noël Picard, maître barbier et chirurgien, à Coulommiers; — Nicolas de Lespinay, écuyer, sieur de La Rive, archer des gardes du corps du Roi, demeurant aussi au Pré-aux-Rats; — vénérable et discrète personne maître Nicolas Petit, dit Gontier, prêtre, curé de Pommeuse; — maître Jean Thibot, prêtre, chapelain de l'église de l'Invention-Saint-Denis, à Coulommiers, etc.

E. 651. (Registre.) — In-folio, papier, 85 feuillets.

1700-1705. — Terrier de la seigneurie de Pommeuse, appartenant à mademoiselle de Besemaux, dame des terres de Pommeuse, La Malmaison, Guérard, Lumigny, etc. — Censitaires: — messire Louis Mercier, prêtre, curé de Pommeuse; — Pierre Masson, laboureur à Francheville, paroisse de Giremoutiers; — Nicolas Sallemon, l'aîné, commis au Bureau des Aides de l'Élection de Coulommiers, demeurant à Mouroux; — Jean-François Thévenard, laboureur à Faremoutiers; — Jean Cussy, maître maçon à Pommeuse; — Denis de Vaulx, marchand à Coulommiers; — Denise Piébot, veuve de feu Remi Bourjot, demeurant à Boussois, paroisse de Mouroux; — Nicolas Bourjot,

officier en la capitainerie des chasses de Monteeaux; — maître Jacques Le Roy, conseiller du Roi, président en l'Élection de Coulommiers, au nom et comme marguillier de l'église et fabrique Saint-Denis de cette ville, etc.

E. 652. (Registre.) — In-folio, papier, 301 feuillets.

1726-1732.—Terrier de la seigneurie de Pommeuse, en censive de messire Philippe Langlois, grand audiencier en la chancellerie de France, seigneur de la châtellenie de Guérard et Pommeuse Coubertin; des fiefs de Lumière, du Cens-Commun, de Montaudier, Chéru, Maurenard et Le Tronchet. — Censitaires: — François Noël, sabotier à Pommeuse, en son nom et à cause de Marguerite Brandebourg, sa femme; — Simonne Denest, veuve de défunt Françoise Barré, demeurant à Pommeuse; — Claude-François Pinondel, marchand tanneur à Coulommiers; — François Loizeaux, écuyer, garde du corps de feu SS. A. R. Monsieur, demeurant à Corbeville, paroisse de Giremoutiers; — maître Louis Renond, conseiller du Roi, receveur des consignations aux bailliage et Élection de Coulommiers, procureur au même siége; — Nicolas Lefort, sieur de La Villeneuve, officier de feu S. A. R. Madame, etc.

E. 653. (Carton.) — 8 pièces, papier.

1576-1733. — Censives. — Extraits et tables de déclarations passées au terrier de messire Louis Picot, chevalier, seigneur de Pommeuse et autres lieux. — Déclarants: — messire Jean Bourget, prêtre, curé de Faremoutiers; — maître Christophe Picard, prévôt de Pommeuse; — Toussaint Dubois, procureur à Coulommiers; — Gonthier, administrateur de l'Hôtel-Dieu de Pommeuse; — Louis Barré, avocat; — Florent Barbier, marchand à Coulommiers; — Michel Meusnier, sieur de Mauroy, etc.

E. 654. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1602-1686. — Cueillerets des cens dus à la seigneurie de Pommeuse, pour messire Étienne Puget, trésorier de l'épargne du Roi, et autres anciens seigneurs du lieu. — Censitaires: — messire Nicolas Thierry, prêtre, curé de Mouroux; — François Baurepaire, demeurant à Mitheuil; — maître Jean Dhert, chapelain de l'église Saint-Denis de Coulommiers; — Pierre Henry, procureur du Roi en cette ville; — Grégoire Gennequin, vigneron à Montmartin; — Jean Vallet, meunier à Bissets, paroisse de Pommeuse; — maître Jean Patru, procureur au Châtelet de Paris; — messire Laurent de Launoy, maître des eaux et forêts du bailliage de Faremoutiers, etc.

E. 655. (Carton.) — 6 pièces, papier; 2 plans.

1783. — Seigneurie de Pommeuse. — Censives et justice. — Contestation entre M. Langlois, seigneur du lieu, et M. le marquis de Montesquiou-Fésenzac, seigneur châtelain de Coulommiers, acquéreur de M. le duc de Luynes, au sujet de certains droits seigneuriaux à prendre sur divers climats du territoire de Mouroux, notamment: à l'Ormet, au Petit-Ormet ou Carrouge, à La Planchette, etc., à cause du fief de Cheru, mouvant des Hautes-Maisons de Montry, dans la haute justice de Crécy; — mémoire de M. de Montesquiou, — plans, — consultation de l'avocat Collet, — projet de transaction, etc.

E. 656. (Registre.) — In-folio, papier, 228 feuillets.

1602-1605. — Seigneurie de Pommeuse et dépendances. — Censives. — Terrier du fief de La Grande-Maison de Cheru, appartenant à messire Étienne Puget, seigneur desdits lieux, conseiller du Roi en son Conseil d'État et trésorier de son épargne. — Censitaires: — Pierre Pérot, vigneron à Vaupleurs, paroisse de Pommeuse; — maître Charles Picard, receveur de Doue, y demeurant; — Marguerite Brunet, veuve de feu Hiérôme Fillandrier, demeurant à Boussois; — Jean Clément, laboureur à Épieds, paroisse de Saints; — Louis Lennuyeux, laboureur à Vaupleurs; — vénérable et discrète personne maître Nicolas Thubry, prêtre, curé de Mouroux; — Jacques Lemaire, tonnelier à Vaupleurs; — Abel Vallet, vigneron à Voisins; — Loys Chardon, vigneron au Charnoy, paroisse de Pommeuse; — Claude Lamblin, laboureur à Mouroux; — Jean Bouvier, meunier au Poncet, paroisse dudit Pommeuse, etc.

E. 657. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 52 feuillets.

1576-1577. — Seigneurie de Pommeuse et dépendances. — Censives. — Terrier (en minute) du fief de La Grande-Maison de Cheru, appartenant à messire Louis Picot, chevalier, seigneur desdits lieux. — Déclarants: — Martin Lheureux, de Tresmes; — Simon Testard, de Vaupleurs; — Noël Lemblin, laboureur; — Nicolas Charon, aussi laboureur au Petit-Mouroux; — Remi Bourjot; — Gérôme Gondard, de Voisins; — Marie de Montion, veuve de feu Denis Collart, de Coulommiers; — Jean Rapport, marchand en la même ville; — Michel Prost, laboureur à Montmartin, etc.

E. 658. (Registre.) — In-folio, papier, 109 feuillets.

1728-1733. — Seigneurie de Pommeuse et dépen-

dances. — Fragment d'un terrier du fief de La Grande-Maison de Cheru, en censive de messire Philippe Langlois, grand audiencier en la chancellerie de France, seigneur desdits lieux, de Tigeaux et de Rézy. — Déclarants : — Claude-François Pinondel, marchand tanneur à Coulommiers; — Pierre-Henri Leclerq, capitaine des charrois de feu monseigneur le duc d'Orléans ; — Pierre Masson, l'un des officiers de ce prince, demeurant à Charcot; — maître Louis Mercier, curé de Pommeuse, et Louis Sassinot, marguillier en charge de l'église Saint-Martin du lieu ; — maître Nicolas Barnix, marchand, bourgeois de Château-Thierry, à cause de Marie-Jeanne de Noyeuse, son épouse, fille de maître Jean de Noyeuse, lieutenant en l'Élection de Rozoy, etc.

E. 659. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1564-1647. — Mouvance passive. — Déclaration du fief de Cheru, situé dans la justice royale de Crécy, fournie par messire Louis Picot, seigneur de Pommeuse et de Cheru, aux officiers de ladite justice; — aveu et dénombrement du même fief relevant des religieux Minimes du bois de Vincennes, à cause de leur seigneurie de Montry-en-Brie, fourni à ces religieux par messire Pierre Puget, sieur de Montauron, conseiller du Roi, premier président au Bureau des finances de Montauban, seigneur de Pommeuse, Cheru, etc., demeurant ordinairement à Paris, rue du Grand-Chantier, paroisse Saint-Jean-en-Grève.

E. 660. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 55 feuillets.

1525. — Censives. — Papier terrier du fief de Coubertin, dépendant de la seigneurie de Pommeuse et relevant de celle de Boissy-le-Châtel, dressé à la requête de messire Louis de Billy, chevalier, seigneur de Courville et Coubertin, et de dame Marie de Brichanteau, son épouse. — Déclarants : — Antoine Champeaux; — Martin Morise ; — maître Jean Caussien; — Jean Robinot, le jeune ; — Jean Varlet; — Pierre et Louis Morise; — Jacquin Maréchal, demeurant à La Loge ; — Marguerite, veuve d'Olivier Robinot; — Marion Petit, à présent femme de Jean Charpentier; — Pierre Dejoy, demeurant à Coulommiers; — messire Pierre Robinot, prêtre; — M. de Pommeuse, etc.

E. 661. (Registre.) — In-folio, papier, 85 feuillets.

1700-1702. — Censives. — Terrier du fief de Coubertin, en censive de mademoiselle de Besemaux, dame des terres et seigneuries de Pommeuse, La Malmaison, Guérard, Lumigny, etc., dressé par Nicolas Raoul, tabellion royal, garde-notes héréditaire au bailliage de Faremoutiers. — Déclarants : — maître Valentin Leroy, avocat en Parlement, à Coulommiers; — Claude Fricault, marchand au même lieu ; — Charles Chappelle, marchand à Pommeuse ; — Claude Lambert, jardinier à Montanglaust ; — Denise Charpentier, veuve de Gabriel Charpentier, aux Parichets; — Anne Charpentier, veuve Denis Possot, demeurant au même lieu ; — Fiacre Robinot, vigneron aux Courrois, etc. — État des propriétaires qui n'ont pas fourni leur déclaration au terrier de Coubertin.

E. 662. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1728-1732. — Censives. — État des déclarations faites au terrier du fief de Coubertin, devant Macé, notaire. — Principaux déclarants : — Jacques Seberville, curé de Saint-Augustin ; — Valentin de Jouy, demeurant à Coulommiers; — les chapelains de l'église Saint-Denis, en la même ville ; — maître Hubert Sanvil ; — madame Bobé ; — le curé de Mouroux; — M. de Mauroy ; — le sieur de Lépine, de Crécy ; — Jean Morise, demeurant à Lagny; — madame Pinondel; — Jacques Ferry; — Claude Possot; — Louis Mollet, etc.

E. 663. (Carton.) — 6 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier ; 1 sceau.

1384-1700. — Fief de Coubertin. — Mouvance passive. — Actes de foi et hommage, aveux et dénombrements rendus par Jeanne de Champelet, dame de Coubertin, à madame Jeanne de Châteaubriant, dame de Beaujeu et de Boissy; — aveu de la terre de Coubertin, bois, prés et moulin en dépendant, par Denis, seigneur de Chailly et de La Motte de Nangis, chevalier, conseiller et chambellan du roi Charles VII, bailli de Meaux, à messire Charles Des Marets, écuyer, à cause de son château de Boissy-le-Châtel; — commission du bailli de Coulommiers donnée à Simonne, veuve de feu Pierre Le Miral, ayant acquis le fief de Coubertin de demoiselle Jeanne de Chailly, pour assigner Jean de Brie, seigneur de Boissy, qui avait fait saisir ledit fief; — aveu de la même terre par Claude de Billy, écuyer d'écurie ordinaire du Roi, seigneur de Prunay, Montanglaust et Coubertin, etc.

E. 664. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1646-1723. — Fief de Coubertin. — Justice. — Requête présentée au bailli de Coulommiers pour la dame du lieu, par noble homme Jean Quatresolz, conseiller du Roi, auditeur de ses Comptes, seigneur du fief de Coubertin,

paroisse de Mouroux, afin de rétablir la moyenne et basse justice appartenant audit seigneur sur son fief, et y installer des officiers qu'on avait négligé d'y nommer pendant un siècle; — quittance délivrée aux officiers de cette justice d'une somme de 30 livres, payée au trésorier des parties casuelles à Paris, pour jouir du droit d'épices modérées dans les jugements, afin d'être dispensé de se faire recevoir par-devant les officiers du bailliage de Coulommiers, etc.

E. 665. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1547-1549. — Fief de Montaudier. — Censives. — Copie d'une sentence des requêtes du Palais à Paris et d'une transaction intervenue entre messire Louis Picot, seigneur de Pommeuse, ayant repris le procès de feu messire Louis Picot, son père, chevalier, conseiller du Roi et président en sa Cour des Aides à Paris, et vénérable dame Marie Baudry, abbesse de Faremoutiers, au sujet du fief de Montaudier, duquel relevait le moulin de Tresmes, et, comme tel, chargé de 16 sols tournois de cens envers ledit fief.

E. 666. (Carton.) — 14 pièces, parchemin; 12 pièces, papier.

1414-1780. — Fief de Montménard. — Mouvance passive. — Actes de foi et hommage, aveux et dénombrements fournis au comté de Coulommiers, par les possesseurs du fief de Montménard. — Déclaration des héritages dépendant de ce fief; — reconnaissance signée : Catherine de Gonzagues, par madame la duchesse de Longueville, dame de Coulommiers, constatant que M. Etienne Puget, conseiller du Roi et trésorier de son épargne, lui a rendu hommage de la terre et seigneurie de Pommeuse, récemment vendue par Luce de Vison, épouse de Jean Bochard, seigneur de Champigny; — hommage rendu par messire Philippe Langlois, grand audiencier de France, seigneur de Tigeaux et de Rézy, aux héritiers de Luynes, des seigneuries de Guérard, Pommeuse, Montrenard, etc., acquises de Paul-Hippolyte de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, et de dame Marie-Geneviève de Montlezun de Besemaux; — saisie féodale à la requête de « monseigneur l'é-« minentissime Jules, cardinal Mazarini, duc de Mayenne, « abbé commendataire et administrateur perpétuel de l'ab-« baye de Saint-Denis-en-France, etc. »

E. 667. (Registre.) — In-folio, papier, 60 feuillets.

1628-1639. — Fief des Bissets. — Mouvance censuelle. — Papier-terrier de la censive du fief des Bissets appartenant à messire Michel Musnier, trésorier général des ligues Suisses et Grisons, seigneur des fiefs de Mauroy, des Bissets et des Sautereaux, situés à Saint-Augustin. — Censitaires : — Jean Leprince; — Nicolas Vallet; — Noël Testart ; — Jean Picard et Pierre Debossois, tous vignerons à Bissets, paroisse de Pommeuse ; — Martin Denest, vigneron à La Venderie, même paroisse; — André Chéron, vigneron à Lorsine, paroisse de Mauperthuis ;— Marguerite Benoist, veuve d'Innocent Huché; — Anne Leboullenger, veuve de maître Michel Marlin, vivant procureur fiscal de la seigneurie de Lognes-en-Brie; —Denis Vallet, laboureur à la ferme du château du Rû, paroisse d'Aulnoy, etc.

E. 668. (Registre.) — In-folio, papier, 119 feuillets.

1688-1689. — Fief des Bissets. — Censives. — Terrier de ce fief appartenant à messire Pierre Musnier, correcteur en la Chambre des Comptes, à Paris. — Censitaires : — Jacques Leprince, vigneron à Bissets, fils et héritier de Jean Leprince; — Jacqueline Devalle, veuve de Michel Musnier ; — Urbain Testart, vigneron à La Venderie; — Jean Bourjot, laboureur à Barny ; — Simon Ramonet, demeurant au Poncet, paroisse de Saint-Augustin; — Claude Plaisant, veuve de Toussaint Senefaux, demeurant au même lieu ; — Claude Lemoine, meunier du moulin du Poncet, paroisse de Pommeuse, etc.

E. 669. (Registre.) — In-folio, papier, 147 feuillets.

1746-1749. — Fief des Bissets. — Mouvance censuelle. — Terrier de ce fief appartenant à messire Pierre Bissets, écuyer, seigneur de Mauroy, dit Saint-Augustin, de Meunier, des Sautereaux, etc., demeurant en son château de Saint-Augustin. — Censitaires : — Laurent Couvé, vigneron à Bissets; — Claude Léauté, vigneron à Montmartin, paroisse de Mouroux ; — Sébastien Bonnefoy, de Bissets ; — Étienne Huttepin, cabaretier à Saint-Germain-sous-Doue ; — Charles Chastelain, vigneron, demeurant aux Parichets, paroisse de Mouroux ; — Louis Pinçon, aussi vigneron, demeurant à Faremoutiers, faubourg des Charnes ; — Jacques Chevalier, demeurant à La Billebauderie de Tresmes, paroisse de Pommeuse; — Thomas Desécoutes, marchand tanneur au faubourg et près la porte de Paris, à Coulommiers, etc.

E. 670. (Registre.) — In-folio, papier, 20 feuillets.

1577. — Fief de Mauroy. — Censive. — Copie d'un terrier du fief de Mauroy au territoire de Saint-Augustin, appartenant à maître Michel Musnier, conseiller,

trésorier général des ligues Suisses et Grisons. — Censitaires : — Jacques Thibault, marchand, demeurant à Coulommiers, comme boîtier de la confrérie Notre-Dame, fondée en l'église de Saint-Denis de cette ville ; —Antoine Bracquaire, demeurant à Limosin, paroisse de Saints; — Jean Bourgeois, demeurant au Mesnil, tuteur des enfants issus de son mariage avec feu Fare Barré, sa femme ; — Martin Boullé, maître barbier à Coulommiers; — Marc Leroy, cordier à Barny; — Christine Du Chastelet, veuve de Girard de Boussois; —Michel Lécuyer, meunier à Laval, paroisse de Mauperthuis; — Jean Grouteau et Antoine Maupin, marchands à Coulommiers, etc.

E. 671. (Registre.) — In-folio, papier, 93 feuillets.

1628-1642. — Fief de Mauroy. — Mouvance censuelle. — Terrier de ce fief en censive de messire Michel Musnier, conseiller et trésorier général des Suisses et Grisons, seigneur des fiefs de Mauroy, des Bissets et des Sautereaux, assis proche Saint-Augustin, relevant des dames de Longueville et de Faremoutiers. — Censitaires : —Martin Guitton, laboureur, demeurant au Mesnil, paroisse de Saint-Augustin ; — Simon Leroy, marchand mercier à Coulommiers ; — Pierre Lemignen, vigneron à Barny, paroisse de Saint-Augustin ; — Denis Clément, laboureur aux Parichets, paroisse de Mouroux ; — Adrien Charpentier, vigneron au même lieu ; — Jean Nivert, aussi vigneron au faubourg de la porte de Provins, à Coulommiers ; — Gilles Coquillard, maître charron au même lieu ; — maître Martin Verlet, prévôt en la justice de Nolongue, procureur fiscal du bailliage de Maisoncelles et Villiers-sur-Rognon, etc.

E. 672. (Registre.) — In-folio, papier, 36 feuillets.

1688. — Fief de Mauroy. — Mouvance censuelle. — Publications faites dans les paroisses de Pommeuse, Mouroux, Coulommiers et Faremoutiers, par Henri Crancier, huissier à cheval au Châtelet de Paris, des lettres à terrier obtenues par messire Pierre Musnier, écuyer, conseiller du Roi, correcteur ordinaire en sa Chambre des Comptes, seigneur des fiefs de Mauroy, de Saint-Augustin, des Bissets et des Sautereaux.

E. 673. (Registre.) — In-folio, papier, 177 feuillets.

1688-1691. — Fief de Mauroy. — Censives. — Terrier du fief de Mauroy, appartenant à messire Pierre Musnier, conseiller du Roi et correcteur ordinaire en la Chambre des Comptes, à Paris. — Censitaires : — Simonne Fleuriot, veuve de défunt Louis Debled, demeurant à Barny ; — Nicolas Bédelier, vigneron en la paroisse de Saint-Augustin, à cause de Claude Bourgeois, sa femme ; — Catherine Blondel, veuve de défunt Noël Blondel, dit Château-Gaillard ; — Simon Beaurepaire, vigneron aux Parichets, paroisse de Mouroux; — Pierre Scellier, cordonnier à Barny; — Jacques Petit, blanchisseur, demeurant au faubourg de Coulommiers, porte de Provins ; — maître François Boullé, prêtre, curé de Saint-Augustin ; — Claude Mondollot, veuve de maître François Petit, vivant receveur des tailles en l'Élection de Coulommiers, etc.

E. 674. (Carton.) — 3 cahiers, papier, 48 feuillets.

1493-1754. — Fief de Mauroy. — Mouvance censuelle. — Censiers de ce fief. — Redevables : — Nicolas Person, perruquier à Coulommiers; — Jacques Graverry, vigneron à Barny ; — Gréban, marchand de blé à Paris ; — l'église de Mouroux ; — maître Nicolas Vitard, contrôleur à Coulommiers ; — Jean Barré, marchand de chevaux en la même ville ; — Nicolas Bourjot, receveur des entrées ; — maître Pierre-François Gourdé, procureur au bailliage dudit Coulommiers; — maître Étienne Chapelle, curé de Guérard ; — M. lechevalier Guérin ; — le sieur Parouseaux, conseiller du Roi, lieutenant criminel à Provins, etc.

E. 675. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 5 pièces, papier.

1502-1508. — Fief de Mauroy. — Mouvance passive. — Actes de foi et hommage, aveux et dénombrements fournis à la seigneurie de Pommeuse par les possesseurs du fief de Mauroy, relevant de ladite seigneurie. — Copie de l'aveu fait à messire Louis Picot, chevalier, seigneur baron de Dampierre, Vallevaudier et Sompuis en Champagne, seigneur de Pommeuse, Cheru, etc., par Nicolas Hasard, marchand drapier à Faremoutiers, du fief de Saint-Augustin anciennement appelé Mauroy, etc.

E. 676. (Registre.) — In-folio, papier, 44 feuillets.

1628-1630. — Fief des Sautereaux. — Censives. — Terrier de ce fief, appartenant à messire Michel Musnier, trésorier général des ligues Suisses et Grisons, seigneur de Mauroy, des Bissets et des Sautereaux. — Censitaires : — Alexandre Picard, laboureur aux Parichets; — Pasquier Leroy, demeurant audit lieu, paroisse de Mouroux; — Olivier Robinot, laboureur aux Courrois ; — Jean Clément,

vigneron, et Jean Coppin, laboureur, demeurant tous deux à Épieds, paroisse de Saints; — Jacques Denets, vigneron à Barny; — Jacques Debled, fils d'Antoine, aussi vigneron au même lieu; — Richard Charpentier, laboureur aux Grandes-Maisons; — maître Denis Fraire, prêtre, curé de Saint-Augustin, etc.

E. 677. (Registre.) — In-folio, papier, 39 feuillets.

1688-1690. — Fief des Sautereaux. — Terrier de ce fief, appartenant à messire Pierre Musnier, conseiller du Roi et correcteur en la Chambre des Comptes de Paris; — ledit terrier précédé des lettres royales obtenues à cet effet et de la sentence d'entérinement par Antoine Hyacinthe de Montmuret de Mainville, chevalier, seigneur de Champversy, Bezu, Le Quéroy, etc., bailli et capitaine de Meaux. — Censitaires : — Nicolas Duvalle, vigneron, demeurant aux Courrois, paroisse de Mouroux; — Jean Maréchal, aux Parichets; — Jean Robinot, laboureur à La Touche, paroisse de Beautheil; — Charles Chastellin, vigneron à Mouroux, à cause de Denise Robinot, sa femme, etc.

E. 678. (Registre.) — In-folio, papier, 60 feuillets.

1746-1753. — Fief des Sautereaux. — Censives. — Terrier de ce fief, appartenant à messire Pierre Meunier, écuyer, seigneur de Mauroy, dit Saint-Augustin, des Bissets et des Sautereaux; — ledit terrier précédé des lettres obtenues en la chancellerie du Palais à Paris, et de la sentence d'entérinement de ces lettres, rendue par Philippe-Auguste Le Hardy, chevalier, seigneur de Boliard en partie, de Neufmontiers, Penchard, etc., lieutenant des gardes suisses de la reine d'Espagne, bailli et capitaine de Meaux, etc. — Censitaires : — Henri-François Lefort, sieur de Champ-Roger, écuyer, mousquetaire du Roi en sa 1[re] compagnie, chevalier de Saint-Louis, demeurant à Coulommiers; — demoiselle Jeanne-Françoise Mondollot, héritière pour un quart de maître Claude Mondollot, en son vivant bailli de Coulommiers et subdélégué de l'intendant de la Généralité de Paris, etc.

E. 679. (Plans.) — 4 pièces, papier.

XVIII[e] siècle. — Fief des Sautereaux. — Censives. — Plans de ce fief, situé au territoire de Saint-Augustin, contenant divers renseignements et, entre autres, les noms des censitaires ci-après : — Valentin Pidoux; — Charles de La Fontaine; — Innocent, dit Pierre Bourgoing; — Valentin Bourjot; — Simon Lambert; — Jean Charpentier; — mademoiselle Mondollot; — Étienne Loyseau; — M. Lefort de Champ-Roger; — Denis Bonnefoy, etc. — Ce fief, comprenant l'église et le presbytère de Saint-Augustin, est traversé par le chemin paré de Chailly à Pommeuse, ancienne voie romaine de Boulogne à Sens.

E. 680. (Carton.) — 13 pièces, papier.

1617-1756. — Fief des Sautereaux. — Censiers de ce fief, notes et renseignements. — Censitaires : — maître Jean Goujon, prévôt de Crécy, à cause de sa femme; — Bonaventure Dumont, des Parichets; — Adam Oudrichon, de Villiers; — Jean Chéron, d'Épieds; — Simon Debled, de Barny; — la veuve de M. de Jouy, demeurant à Coulommiers; — Pierre Cousinet, huissier à Meaux; — Jean-François Dupuys, tanneur à Coulommiers, etc. — Registre d'ensaisinements; — quittance donnée par Charles Petit, receveur de la terre de Coulommiers, de 60 livres, pour moitié du droit de relief du fief des Sautereaux, à M. Pierre Meunier, écuyer, sieur de Mauroy, frère et héritier de messire Michel Meunier. — Plan de ce fief. — Cueilleret comprenant : — l'église de Saint-Augustin, pour son emplacement de 7 travées, chœur et nef; — M. Fatou, curé du lieu, pour son presbytère, jardin et clos de 137 perches 1/2, etc.

E. 681. (Registre.) — In-folio, papier, 50 feuillets.

1700-1705. — Fief du Tronchet. — Censives. — Terrier de ce fief, appartenant à mademoiselle de Besemaux, dame des terres et seigneuries de Pommeuse, La Malmaison, Guérard, Lumigny et autres lieux. — Déclarants : — Hugues Lemblin, au Grand-Montmartin; — Marie Foy, veuve Testard, demeurant au Charnoy; — Pierre Plaisant, au Petit-Montmartin; — Pierre Chandelier, à Vaupleurs; — Laurent Ruby, à Voisins; — messire Denis Richer, curé de Mouroux; — Pierre Masson, laboureur à La Rethorée, paroisse de Giremoutiers, etc. — Lieux dits : La Barbière; — Les Champignaux; — les clos du Tronchet; — le clos de La Plante; — sous la garenne de Montrenard; — le champ de l'Élu, etc.

E. 682. (Registre.) — In-folio, papier, 52 feuillets.

1727-1730. — Fief du Tronchet, mouvant en censive de messire Philippe Langlois, seigneur de Pommeuse, Guérard, Tigeaux, Rézy, etc. — Déclarants : — Claude Lemaire, de Vaupleurs; — Simonne Denest, veuve de François Barré, à Pommeuse; — Étienne-Denis Reboullé, laboureur à Tresmes; — Simon Le Poix, au Charnoy; —

Christophe Noël, vigneron à Pommeuse ; — Jean Delaunoy, vigneron à Mouroux ; — Marie-Jeanne Masson, veuve Remy Houzé, à Francheville ; — Fiacre Berthelot, bonnetier à Coulommiers ; — Jean-Baptiste Masson, cordonnier au même lieu ; — Pierre Masson, officier de feu monseigneur le duc d'Orléans, demeurant à Charcot, paroisse de Saint-Siméon, à cause de Marguerite de Launoy de La Flèche, son épouse ; — messire Pierre-Philippe Téneau, curé de Mouroux, etc.

E. 683. (Carton.) — 4 pièces, papier.

1622-1699. — Fief du Tronchet. — Censive et mouvance passive. — Censiers de ce fief et projet d'aveu et dénombrement à fournir à l'abbaye de Faremoutiers, par messire Auguste Langlois, seigneur de Tronchet. — Censitaires : — Jacques Mussault, de Montrenard ; — Christophe de Marseil, écuyer, seigneur de Saint-Germain ; — maître Pierre Bobé, avocat ; — M. de Montblin, pour M. de Saint-Germain, son beau-père ; — maître Claude Le Comte, marchand à Coulommiers ; — les héritiers de M. Charles Picard, prévôt de Doue ; — messire Olivier Despinar, curé de Dammartin ; — madame l'abbesse de Faremoutiers, etc.

E. 684. (Plans.) — 1 pièce, papier, sur toile.

1741. — Fief du Cens-Commun. — Plan topographique de ce fief, appartenant à messire Louis-Charles Langlois, chevalier, seigneur de Guérard et autres lieux, conseiller du Roi en son Grand Conseil, etc. — Ce plan contient partie du hameau du Grand-Lud ; — les climats de La Gaviotte et des Grands-Champs ; — le champ de La Couture ; la prairie de Prémol ; — Les Avernes ; — il est orné des armes de la famille, qui sont d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 molettes du même, deux en chef, une en pointe.

E. 685. (Carton.) — 3 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier.

1652-1703. — Laurent de Villedeuil, seigneur de Servon et de Villemenon. — Censives. — Baux à rentes annuelles, perpétuelles, non rachetables et à charge de cens, passés devant maître Denis Berthod, notaire à Brie, par les seigneurs de Servon et Villemenon ; — titres nouvels, etc. — Mémoire sur la maison Claude Guillot, représentant les héritiers Joseph Gaillard, à Servon ; — projet de transaction entre les héritiers de M. François de Verthamont, seigneur de Servon, et messire Joseph Gigault-Dubois, chevalier des ordres royaux, militaires et hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, seigneur de Villemenon.

E. 686. (Carton.) — 4 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

1763-1783. — Baux à cens et rentes par les seigneurs de Servon et de Villemenon ; — titres nouvels au profit de mademoiselle Anne-Guillemette de Sahuguet d'Amarsit Du Violard, dame de Villemenon, et de messire Pierre-Charles-Laurent de Villedeuil, chevalier, seigneur de Villemenon et de Bombon, conseiller d'État, ancien contrôleur général des finances ; — extrait du terrier de Villemenon-Bombon, en ce qui concerne les dépendances de la cure de Saint-Germain-de-Santeny ; — bail à loyer des deux fermes de Villemenon et de Bombon, situées dans la paroisse de Servon, par messire Laurent de Villedeuil, à Nicolas Rousseau, laboureur, et à Rose Deshuissart, sa femme, moyennant 7,200 livres annuelles, outre les charges.

E. 687. (Carton.) — 5 pièces, parchemin ; 15 pièces, papier.

1469-1764. — Mouvance active. — Actes de foi et hommage fournis à la seigneurie de Servon par les détenteurs et propriétaires des fiefs de l'Orme et de Brasdefer, réunis à celui de Bombon, situé à Servon ; notamment à messire François de Verthamont, seigneur de Villemenon et de Servon, par messire Jean Nouette, receveur de monseigneur le duc d'Angoulême ; — par Henri Nouette, laboureur à Aubigny, et par Jeanne Dumondé, veuve de Henri Nouette de l'Orme, à M. Louis Flutault, bourgeois de Paris ; — et à maître François Flutault fils, conseiller du Roi, substitut du procureur général en la Cour des Aides, à Paris, etc. — Notes et renseignements sur le fief de l'Orme ou Lallemand ; — partage de biens à Servon, entre Jean Bourdeaux, Catherine sa femme, fille de feu Jean Mallet, bourgeois de Brie-Comte-Robert, et Jean Brasdefer, bourgeois de Melun ; — aveu et dénombrement du fief de Bombon fourni à messire Henri-Charles de Lyonne, comte de Servon, par messire Guillaume de Sahuguet d'Amarsit d'Espagnac, sieur de Puymarets, procureur de Marie-Anne-Guillemette de Sahuguet, etc.

E. 688. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

1721-1787. — Lebègue. — Titres nouvels d'une rente de 9 livres due originairement aux héritiers de Jacques Benoist, vivant marchand à Nemours, et plus tard, pour moitié seulement, à maître Étienne-Jacques Dupays, avocat en Parlement, conseiller du Roi, élu en l'Élection de Nemours ;

— déclaration par Simon Lebègue, passée au terrier de Guercheville, en censive de messire Guyon de Deziers, marquis du lieu, baron de Burey, sous l'autorité de son père et tuteur honoraire, M. Jacques-Armand Guyon, chevalier, seigneur de Deziers, — et de M. Pierre Lequeux, bourgeois de Paris, tuteur onéraire dudit marquis de Guercheville; — extraits des registres de baptêmes et sépultures de ce lieu; — partage des biens de Simon Lebègue, entre Marie, François, Anne et Michel, ses enfants, etc.

E. 689. (Registre.) — In-folio, papier, 12 feuillets.

1609-1623. — Leclerc de Juigné, seigneur de Saint-Germain-Laxis. — Censives. — Copie d'un ancien terrier de la seigneurie de Saint-Germain-Laxis et des fiefs de La Fontaine-Bailly et Brune-Jay, en dépendant, étant en censive de Jean Le Prévost, seigneur desdits lieux, conseiller-secrétaire du Roi. — Censitaires : — Yves Prévost, maçon à Saint-Germain-Laxis; — Mathieu Bachelier, jardinier à Vaux-le-Vicomte; — Jean Chaillou, charron à Saint-Germain; — Martin Mousse, laboureur en la ferme appelée La Potrais, paroisse du Châtelet; — Edme Dufour, aussi laboureur, demeurant à Orgenoy; — Noël Oden, sergent au châtelet de Melun; — Loup Legrand, manouvrier à Jumeaux; — M. Dieudonné de Bourgogne, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Blandy; — messire François de Launoy, curé de Saint-Germain; — Jean Mesnil, meunier à Vaux-le-Vicomte; — maître Guillaume Lotin, président aux enquêtes de la Cour du Parlement de Paris, etc.

E. 690. (Registre.) — In-folio, papier, 44 feuillets.

1772-1773. — Copie informe d'un terrier de la seigneurie de Saint-Germain-Laxis, en censive de messire Léon-Marguerite Leclerc, baron de Juigné, brigadier des armées du Roi, colonel du régiment de Soissonnais. — Déclarants : — François Perreux, marchand, demeurant à Lissy-en-Brie; — Louis Detousson, tourneur à Milly-en-Gâtinais; — Fortunat-Marie Plé, laboureur et fermier à Praslin, au nom et comme fondé de pouvoirs de maître Pierre Chabouillé, prêtre, curé de la paroisse de Vulaines-sur-Seine, chapelain de la chapelle Saint-Ouen, fondée en l'église royale et collégiale Notre-Dame de Melun; — Christophe-Bernard Rivet, prêtre, curé de la paroisse de Champigny; — sieur Antoine Gittard, ancien marchand, premier échevin de la ville de Melun; — Nicolas Blondel, curé de Saint-Germain-Laxis, etc.

E. 691. (Carton.) — 7 pièces, papier.

1716-1788. — Baux à cens et rentes de divers héritages situés au territoire de Saint-Germain-Laxis, consentis par messire Joseph-Antoine Le Ménestrel de Hanguel, chevalier, ci-devant capitaine au régiment des gardes du Roi et par haut et puissant seigneur Léon-Marguerite Leclerc, baron de Juigné, maréchal des camps et armées du Roi, etc., seigneurs successifs de Saint-Germain, au profit de : Charles Chaligne, jardinier audit lieu; — Jacques François Thuin, ancien laboureur; — Jean Péron, dit Rustique, charpentier; — Louis Salmon, cordonnier; — Jean Lamoureux, manouvrier; —Jean-Baptiste Jauvin, etc., tous demeurant à Saint-Germain-Laxis, etc.

E. 692. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1607-1680. — Seigneurie de Saint-Germain-Laxis. — Mouvance active. — Actes de foi et hommage fournis aux seigneurs de Quincy, de Bailly et de Saint-Germain, par messire Guillaume Fusée, écuyer, sieur de Gallande, et consorts; — Claude de Fusée, seigneur de Voisenon, Gallande, Éprunes, etc., gentilhomme ordinaire de la maison du Roi; — déclaration des héritages du fief de Vez, sis à Voisenon, relevant du château de Bailly, et appartenant au seigneur de Saint-Germain-Laxis, savoir : — « moitié de 4 travées où soulloit avoir grange; — item, « 8 chaas de mazure ou environ, assis audit Voisenon, où « soulloit avoir maisons, estables, coulombier du costé vers « Montreau, aveq un jardin où y a noyers et autres ar- « bres, etc. »

E. 693. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1637. — Seigneurie de Saint-Germain-Laxis. — Mouvance passive. — Acte de foi et hommage fourni à messire Guy Arbaleste, chevalier, seigneur d'Hauterive et de La Borde-au-Vicomte, vicomte de Melun, par messire Jean Le Prévost, seigneur de Saint-Germain-Laxis et haut justicier de Vannes, conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé, « lequel dit seigneur s'est transporté au devant de « la grande porte de la vicomté de Melun, où se rendent « d'ordinaire les foy et hommage, où estant auroit par « troys fois appelé à haulte voix si ledit seigneur vicomte « estoit, audict lieu ou aultres personnes qui eussent « charge de luy pour recevoir ses vassaulx à ladicte foy « et hommage, etc.

E. 694. (Carton.) — 10 pièces, papier.

1743-1786. — Copies informes d'un mesurage des

terres, prés et pâtures qui composent la ferme d'Égreville, à Saint-Germain-Laxis, suivant le partage et mesurage qui en a été fait par le sieur Charton, arpenteur au bailliage de Melun; — vente de la terre de Beuzeville-au-Plein, située dans le Cotentin, Élection de Carentan, par très-haut et très-puissant seigneur Jacques-Antoine, comte de Saint-Simon, chevalier, seigneur patron de Beuzeville, capitaine au régiment de Montmorin, à très-haut et très-puissant seigneur Léon-Marguerite Leclerc de Juigné, baron de Juigné, seigneur de Sainte-Mère-Église, Baudieuville, et à très-haute et très-puissante dame Adélaïde-Olive de Saint-Simon de Courtomer, son épouse; — bail de la ferme de Pruneloy; — constitution de rentes, etc.

E. 695. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1760-1765. — Lefèvre. — Extrait du partage des biens immeubles de la succession de sieur Antoine Lefèvre, laboureur, et de dame Jeanne Poiret, sa femme, décédés à Mauregard, portant désignation du deuxième lot échu à Joachim Lefèvre, copartageant avec Antoine, Martin, Pierre, Jean-Baptiste, Jacques, Charles et Marie-Jeanne Lefèvre, cette dernière, femme de Nicolas Maheux, laboureur à Saint-Soupplets; — actes de vente par ledit sieur Joachim Lefèvre à Pierre et Martin, ses frères, de diverses portions de biens désignées tant en son lot de partage qu'aux actes de cession.

E. 696. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 2 pièces, papier.

1773-1789. — Constitution par le sieur Armand-Victor Lefèvre, marchand à Pont-sur-Seine, et dame Marie-Jeanne Hurion, sa femme, d'une rente viagère de 60 livres, au profit de Marie-Anne Diot, leur domestique, à la condition de rester à leur service jusqu'au décès du survivant; — ratification par la dame Lefèvre de l'acte ci-dessus, portant augmentation de 30 livres de rente; — autre reconnaissance par les enfants et héritiers des sieur et dame Lefèvre des actes précédents, notamment par Simon-Charles-Victor Lefèvre, docteur de Sorbonne, curé de Sainte-Croix de Provins, qui a aussi augmenté d'une somme de 10 livres les rentes constituées par ses père et mère.

E. 697. (Registre.) — In-folio, papier, 59 feuillets.

XVe-XVIIe siècle. — Lefèvre de Caumartin. — Inventaire ou extraits d'anciens titres concernant la terre et seigneurie de Boissy-le-Châtel, ayant appartenu successivement à : — Odet de Château-Villain; — Louis, Jean, et Pierre de Brie; — Claude de Ravenel; — Étienne de Ravenel de Rantigny et, en dernier lieu, à M. Lefèvre de Caumartin. — Vente de la terre et du château de Boissy, avec fiefs en dépendant, par Thibault de Rougemont et autres, à Charles Des Marêts, écuyer d'écurie du Roi, et à Marie Des Essarts, sa femme, etc.

E. 698. (Registre.) — In-folio, papier, 437 feuillets.

1613-1621. — Censives. — Terrier de la seigneurie de Boissy-le-Châtel (1re partie), appartenant à M. Lefèvre de Caumartin, et mouvant de la châtellenie de Coulommiers-en-Brie. — Censitaires : — Antoinette Viblet, veuve de Jean Piébot, demeurant à Coulommiers; — Balthasar Bourgeois, voiturier, demeurant aussi à Coulommiers; — Claude Richard, laboureur aux Brosses, paroisse de Boissy-le-Châtel; — honorable homme Denis Le Comte, marchand à Coulommiers; — Ézéchias Dupont, laboureur à La Villotte, paroisse de Saint-Siméon; — Eustache Thibault, sergent en la prévôté de Boissy, y demeurant; — Fiacre Basard, marchand à Rebais; — Heureux Fleuron, bourrelier au Plessis, paroisse de Chauffry, etc.

E. 699. (Registre.) — In-folio, papier, 486 feuillets.

1613-1621. — Terrier des fief, terre et seigneurie de Boissy-le-Châtel (2e partie), appartenant à M. Lefèvre de Caumartin. — Censitaires : — Jeanne Dubois, veuve d'Abraham Possot, demeurant à Boissy, fille et héritière de maître Hubert Dubois; — Jacques Duquesne, briquetier, demeurant à Champauger, paroisse de Boissy; — le sacristain de l'église madame Sainte-Foy de Coulommiers; — Martin Leclerc, sergent en la terre et seigneurie dudit Boissy et laboureur, demeurant à Chailloy; — maître Claude Richard, procureur en la prévôté de Boissy, y demeurant; — maître Jacques Camus, conseiller, élu en l'Élection de Coulommiers; — Nicolas Henry, marchand tanneur en ladite ville de Coulommiers; — Pierre Foullé, notaire royal et procureur fiscal au bailliage de Lizy-sur-Ourcq, etc.

E. 700. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 362 feuillets.

1740-1742. — Terrier de la seigneurie de Boissy-le-Châtel (tome 1er), en censive de messire Antoine-Louis-François Lefèvre de Caumartin fils, chevalier, marquis de Saint-Ange, comte de Moret et autres lieux, conseiller du Roi en ses Conseils, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, seigneur de Boissy-le-Châtel, la Noue, Les Granges, Masure, Salerne, La Bretonnière, La Couture, La Sauvagère, etc., et comme tel ayant droit de haute

moyenne et basse justice, cens, surcens, coutumes, rentes seigneuriales, terrages, champarts, lods et ventes, saisines, retrait et amendes, etc. : ledit terrier précédé de la désignation du domaine utile des fiefs et seigneuries, et continué par les déclarations de : maître Claude Mondollot, écuyer, avocat au Parlement de Paris et bailli de Coulommiers; messire Jean-Baptiste Pidoux, seigneur de Montanglaust, La Maison-Forte et Bois-Tocquin, etc.

E. 701. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 361 feuillets.

1742-1745. — Terrier de la seigneurie de Boissy-le-Châtel (tome 2e), en censive de messire Antoine-Louis-François Lefèvre de Caumartin. — Censitaires : — Jacques Thomas, marchand hôtelier à Rebais; — Louis Rayer, laboureur à La Boisserotte, paroisse de La Boissière, et consorts; — Pierre Bouteiller, procureur au bailliage et Élection de Coulommiers, au nom et comme fondé de procuration de demoiselle Augustine-Françoise Henry, demeurant à Provins, propriétaire d'une ferme et dépendances à Champbreton, paroisse de Boissy; — Étienne Noyau, huilier, demeurant au moulin Trochard, paroisse de Coulommiers; — maître François Duguet, receveur des tailles de l'Élection de ladite ville; — Nicolas Delahaut, prêtre, curé de Boissy-le-Châtel; — Louis-François Hochet, marchand tanneur à Coulommiers, et maître Philippe-Henri Huvier, procureur fiscal des bailliage et châtellenie de Faremoutiers, et consorts, etc.

E. 702. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 94 feuillets en 9 cahiers.

1413-1750. — Cens dus à la seigneurie de Boissy-le-Châtel, fiefs de Vaux-le-Chevalier et de La Cressonnière. — Pour le fief de Vaux-le-Chevalier, appartenant en 1413 à Staffort et à Guillaume Lachy, écuyers, les cens se payaient au jour de Saint-Rémy. — Redevances dues par : — messire Gautier de La Brosse, chevalier, — l'église et l'hôtel-Dieu de Coulommiers, etc. — Cens dus à madame Jeanne de Boulainville, dame de Boissy, à cause dudit fief; — recette des mêmes cens pour messire Jean de Brie, écuyer, seigneur de Sablonnières et de Boissy, ainsi que des rentes provenant du fief de La Cressonnière, à Marolles, pour messire Claude de Ravenel, seigneur de Rantigny et de Boissy, etc.

E. 703. (Registre.) — In-folio, papier, 191 feuillets.

1774. — Seigneurie de Boissy-le-Châtel. — Mouvance passive. — Aveu et dénombrement fourni à monseigneur Louis-Joseph-Charles-Amable d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse, pair de France, prince de Neufchâtel, Walengin, en Suisse, et d'Orange, marquis de Saissac et de Dangeau, comte de Tours, de Dunois, de Montfort-L'Amaury, etc., mestre de camp général des dragons de France, à cause de sa châtellenie-pairie de Coulommiers, par messire Antoine-Louis-François Lefèvre de Caumartin, seigneur de Boissy-le-Châtel, marquis de Saint-Ange et Moret, seigneur par engagement desdits lieux de Moret, et Saint-Ange, de Villecerf, Dormelles, Challeau, Villemer, Montarlot, Ville-Saint-Jacques, La Commanderie et autres lieux, intendant de justice, police et finances au département de Flandre et Artois, grand'croix, chancelier, garde des sceaux de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, etc.

E. 704. (Plans.) — 2 pièces, papier.

1786. — Plan des limites de la seigneurie de Boissy-le-Châtel et de celles de Chantemerle (Maisoncelles), La Bergeresse (Saint-Germain-sous-Doue) et Chauffry, par suite d'une transaction en forme de bornage, passée devant Maulnoir, notaire à Coulommiers.

E. 705. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 8 pièces, papier.

1394-1786. — Mouvance passive. — Actes de foi et hommage des terres, seigneuries et fiefs de Boissy-le-Châtel, Le Grand et Le Petit-Veuve, La Grande-Noue, Les Granges, Masures et Chaumont réunis; La Couture, La Sauvagère, Salerne, La Bretonnière, La Cressonnière et Vaux-le-Chevalier, fournis aux seigneurs de Coulommiers et de Doue, par ceux de Boissy-le-Châtel. — Le premier de ces actes est une copie de l'aveu rendu, le 27 mai 1394, de la terre de Boissy et dépendances, par Marie de Beaujeu, dame de Soubrenon et de Boissy, à madame la duchesse de Bar, marquise du Pont, dame de Coulommiers; — et le dernier, un hommage des fiefs de Salerne, Les Masures et La Couture, rendu, le 14 octobre 1786, par messire Marc-Antoine Lefèvre de Caumartin de Saint-Ange, à messire Louis-Auguste-Juvénal comte d'Harville, à cause de ses seigneuries de Fosse-Rognon, Chauffry et La Bergeresse.

E. 706. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 235 feuillets.

1737-1745. — Terrier des fiefs de Masure et Salerne, situés au territoire de Chailly-en-Brie, en censive de messire Antoine-Louis-François Lefèvre de Caumartin, contenant la désignation du domaine, des fermes et métairies de La Sauvagère, de La Couture et de La Bretonnière, avec les déclarations faites par les ci-après nommés : — Jean Le Roy,

écuyer, maître d'hôtel de feu S. A. R. Madame, sieur des Noues-Courtes, au nom et comme fondé de pouvoirs de dame Marie-Jeanne Macé, veuve de feu maître Mathieu Biberon, vivant président en l'Élection de Rozoy;—messire Jacques Goulard, prêtre, chanoine et archidiacre de l'église de Paris, prieur du prieuré de Sainte-Foy de Coulommiers, demeurant en la ville de Paris;—dame Charlotte Dalençon, veuve de César-François Froment, en son vivant écuyer, conseiller du Roi en sa Cour des monnaies, à Paris, etc.

E. 707. (Registre.) — In-folio, papier, 225 feuillets.

1700-1710. — Terrier des fiefs de Masure et Salerne, comprenant aussi ceux de La Couture, de La Sauvagère et de La Bretonnière, sis au territoire de Chailly. — Censitaires : —Charlotte Jacopin, veuve de feu maître Denis Dalençon, avocat en Parlement, au nom et comme tutrice de Charlotte Dalençon, leur fille mineure ; — Jean Guieux, greffier en chef de l'Élection de Coulommiers, tuteur des enfants mineurs de Nicolas Houllier, vivant conseiller du Roi, contrôleur ordinaire des guerres, et de Jeanne Guieux, tous deux décédés; — Jean et Nicolas de Vitry, receveurs de la terre et seigneurie d'Amillis ; — Thomas de Paris, chanoine de la Sainte-Chapelle à Paris, à cause du prieuré séculier de Sainte-Foy de Coulommiers; — l'église Saint-Denis de Coulommiers, représentée par Joseph Jaquelin, prêtre, curé de cette église, François Lecœur, Claude Buguelet, Louis Rabot et Jean Caussien, tous chapelains de cette église, etc.

E. 708. (Registre.) — In-folio, papier, 39 feuillets.

1592. — Fiefs de Masure, Salerne, La Couture et La Bretonnière, dépendant de la seigneurie de Boissy-le-Châtel. — Cueilloir des cens et coutumes dus chaque année, le 1er janvier, auxdits fiefs. —Redevables : — Jean Dorbetz, demeurant aux Deux-Moulins; — Abel Charpentier; — maître Denis Groteau, contrôleur à Coulommiers; — Dimanche Bertin, demeurant à Salerne ; — Denise Grand-Jean, veuve de Simon Proffit; — Denis Possot, fils de Pierre, dit Capitaine ; — Guillaume Challopin; — Gillet Baudouyn, demeurant au Martroy; — Jean Daupbin, fermier de La Couture ; — maître Charles Bordereau, commissaire au Châtelet de Paris ; — maître Nicole Mondollot, avocat et élu à Coulommiers, etc.

E. 709. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 173 feuillets, en 21 cahiers.

1561-1593. — Cens dus à la seigneurie de La Cressonnière, sise au territoire de Marolles, et dépendant de celle de Boissy-le-Châtel, pour noble et honoré seigneur Claude de Ravenel, chevalier de l'Ordre du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, seigneur de Rantigny, Boissy-le-Châtel, Bury, Chiremont-sous-Rivière, Courgosson, Vaux-le-Chevalier et autres lieux, et pour noble et puissante dame Françoise d'Angennes, sa veuve. — Censitaires : — Pierre Bosdeau, au lieu de Nicolas Gobin, pour un jardin assis à Marolles ; — Jean Bordereau, pour une maison et un jardin, au même lieu; — Robert Guillier, marchand, demeurant à Coulommiers; — Denis de Bray, demeurant à Boissy, pour une maison et un jardin contenant 35 perches, etc.

E. 710. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 106 feuillets.

1677. — Fief de Vaux-le-Chevalier. — Mouvance passive. — Expédition d'un aveu et dénombrement fourni à la châtellenie-pairie de Coulommiers, par messire Lefèvre de Caumartin, seigneur de Vaux-le-Chevalier, à Mouroux, lequel a reconnu, par-devant maître Claude Turquis, commissaire aux droits seigneuriaux, notaire commis à la confection et reception des actes du terrier de la châtellenie-pairie de Coulommiers, tenir sa terre de Vaux en plein fief, foi, hommage, quint, requint, relief et à tous autres droits et devoirs attribués aux seigneurs féodaux par la coutume de Meaux, de monseigneur Louis-Joseph-Charles-Amable d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse, etc.

E. 711. (Plans.) — 4 pièces, papier.

1762. — Plan d'ensemble du parc et du château de Boissy-le-Châtel. — Plans, coupe et élévation détaillés dudit château appartenant à M. Lefèvre de Caumartin ; dans lesquels sont indiqués les appartements, comprenant, entre autres, une chambre dite de Henri IV, la chapelle, la prison, une salle d'assemblée, etc.

E. 712. (Carton.) — 6 pièces, papier.

1473-1706. — Copies informes d'actes d'acquisition des seigneuries de Boissy-le-Châtel, La Couture, La Bretonnière, Masure, La Cressonnière, Vaux-le-Chevalier, Les Granges, La Noue et Veuve, par messire Louis de Brie, chevalier, seigneur de Sablonnières et de Coudun, conseiller et chambellan du Roi. — État des sommes dues à M. le comte Frédéric de Berghes, par M. de Caumartin, pour acquisition de la terre de Boissy; — sentence d'adju-

dication sur décret des terres et seigneuries de Villemert et de Chanville, territoire de Nonville, au profit de M. Lefèvre de Caumartin, vendues à la requête de messire Germain-Christophe de Thumery, chevalier, seigneur de Boissise-le-Roi, à cause de Madeleine Le Tellier, son épouse; — de messire Charles Le Tellier, chevalier, seigneur de Morsang, conseiller du Roi en sa cour du Parlement de Paris, etc.

E. 713. (Registre.) — In-folio, papier, 192 feuillets.

1599. — Partage de la maison de Rantigny (Oise), de la terre et seigneurie de Boissy-le-Châtel, ainsi que des fiefs de La Cressonnière et de Vaux-le-Chevalier, entre les enfants d'Eustache de Ravenel : — messires Christophe de Ravenel, sieur de Rantigny; — Robert de Ravenel, sieur de Sablonnières; — Antoine de Conflans, chevalier, sieur de Saint-Rémy, en son nom, à cause de dame Madeleine de Ravenel, son épouse; — Jacques de Coqueborne, écuyer, sieur de Fontayne, à cause de demoiselle Ysabel de Ravenel, son épouse; — messire Antoine Du Hamel, chevalier, sieur de Bellanglise, au nom et comme tuteur de demoiselle Françoise de Ravenel, fille mineure de feu messire Eustache de Ravenel, vivant, chevalier, sieur de Rantigny, assistée de Julien Despoiz, écuyer, entremetteur des affaires de dame Marie de Ranty, comtesse d'Ambry, veuve dudit feu sieur Eustache de Ravenel.

E. 714. (Carton.) — 75 pièces, papier.

1608-1741. — Comptes de recettes et dépenses rendus à MM. et mesdames de Caumartin par leurs régisseurs, receveurs et fermiers, notamment à messire Louis Lefèvre, seigneur de Caumartin, de Boissy-le-Châtel et autres lieux, conseiller d'État et privé, par Jacques Driot, procureur fiscal dudit Boissy; — extrait et mémoire des quittances de sommes payées par Nicolas Boiste, leur receveur, à MM. de Caumartin fils, sous les noms de MM. de Saint-Port, de Caumartin et d'Amiens; — à Sébastien Boire, pour le luminaire du service de feu madame de Caumartin, la somme de 24 livres 10 sols; — à Nicolas Hervillard, maçon, la somme de 50 sols, façon de la lisse d'alentour de l'église de Boissy, pour y poser le deuil, etc.

E. 715. (Carton.) — 299 pièces, papier.

1703-1750. — Mémoires de travaux, notes de fournitures diverses et quittances d'entrepreneurs, de fournisseurs et d'ouvriers, pour réparations et travaux exécutés au château de Boissy : charpenterie, couverture, maçonnerie, menuiserie, serrurerie, vitrerie, etc.; — plantations ou terrassements faits dans le parc et dans les avenues du château. — Dépenses de la maison : bois, boulangerie, chaudronnerie, cordonnerie, fourniture de vins, transports de denrées, etc.

E. 716. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1780-1783. — Lefèvre d'Ormesson. — Baux à loyer de la terre et seigneurie du Mesnil-en-France, consistant en maison seigneuriale, cour et jardin, avec 200 arpents de terres labourables, droit de champart à la 11e gerbe sur 198 arpents de terre, et droit de redîme qui est la 10e gerbe, à prendre sur la grande dîme des gros décimateurs, les gerbes déliées en menant et ramenant, ensemble les égrenures; — baux de la ferme du marquisat de Mauregard, avec 223 arpents 1/2 de terres labourables, par messire Henri-François de Paule Lefèvre d'Ormesson, chevalier, marquis d'Ormesson, seigneur du Mesnil-en-France, Mauregard, Amboise, Noyseau, La Queue, L'Hermitage, etc., conseiller d'État ordinaire et au Conseil royal des finances, au profit d'Auguste Lecourt, laboureur au Mesnil, et de Marie-Louise Berson, veuve d'Antoine Mayeuvre.

E. 717. (Carton.) — 67 pièces, papier.

1775-1790. — Lescarmotier de L'Hermitage. — Mémoire à consulter au sujet de la succession du sieur Louis-Félix Lescarmotier de L'Hermitage, propriétaire d'une habitation à Saint-Domingue, où il est décédé en 1748; — transaction entre les sieurs et dames de Caze et Pirlot, d'une part, et dame Antoinette-Charlotte Borel, veuve de messire Jean-Baptiste-Auguste de Neuilly, décédé capitaine d'infanterie, héritière de demoiselle Michelle Lescarmotier, veuve du sieur Lemaire, d'autre part; — liquidation des biens de Marie-Louise Lescarmotier, à son décès femme de messire Nicolas-Jacques Pirlot, ancien conseiller du Roi, directeur et trésorier de la Monnaie d'Amiens; — actes d'association entre les héritiers de ladite dame Pirlot, pour l'exploitation de l'habitation de Saint-Domingue; — quittances d'arrérages et de remboursement de rentes, etc.

E. 718. (Registre.) — In-folio, papier, 146 feuillets.

1728-1746. — Lévis (de), seigneur de Champs,

Gournay, Lognes, Noisiel et Torcy. — Censives. — État nominatif des censitaires et redevables envers lesdites seigneuries : — Pierre Camus et sa femme doivent, sur une maison sise en la Grande-Rue de Champs, 25 livres par an, payables à la Saint-Martin ;— la veuve Jean Pezé doit, pour sa maison, cour et jardin, sis audit lieu de Champs, rue du Four, 40 livres et une poule estimée 15 sols; — les dames religieuses de Malnoue doivent, par an, 4 livres 5 sols de cens sur 10 arpents de terre à Lognes, lieudit Montragault, et 10 autres arpents de terre à Courcerin, etc.

E. 719. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 8 pièces, papier.

1777-1789. — Baux à loyer du moulin à eau de Noisiel, de la ferme de Lognes, de celle du Buisson-Saint-Antoine, de diverses pièces de terre et autres héritages, au profit de Charles Desrues, laboureur à Saint-Germain-des-Noyers; — Joseph-Marie Arnoult; — Nicolas Enguérand, garçon majeur, meunier à Gouvernes, etc. — Donation de rentes viagères à d'anciens serviteurs : — par Anne Bernier, veuve de messire Gabriel Michel, trésorier général de l'artillerie et du génie, dame de Champs, Noisy-le-Grand, Villiers-sur-Marne, Lognes, Gournay et dépendances; — par Henriette-Françoise Michel, marquise de Marbeuf, et Gabrielle-Augustine Michel, duchesse de Lévis, veuve de François de Lévis, maréchal de France, etc.

E. 720. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 84 feuillets.

1660-1710. —Mahé de La Bourdonnais.—Seigneurie des Vosves. — Mouvance censuelle. — Terrier de la censive de Jean Coquille, maître d'hôtel du Roi, seigneur de Vosves-en-Gâtinais, ayant épousé damoiselle Marie de Maisières, fille et héritière de défunt noble homme Jacques de Maisières, vivant lieutenant particulier au bailliage et siége présidial de Melun. — Censitaires : — les religieuses de l'Assomption, demeurant à Paris, rue Neuve-Saint-Honoré ; — messire Antoine de Rochine, écuyer, seigneur de Pars, conseiller du Roi, président au Présidial de Melun ; — messire Guillaume Flau, prêtre, curé de Dammarie-lez-Lys ; — les dévotes dames religieuses de l'Hôtel-Dieu et couvent Saint-Nicolas de Melun ; — Antoine Poncet, huissier de la salle de la Reine; — maître Edme Merlin, chanoine en l'église royale et collégiale Notre-Dame de Melun, etc.

E. 721. (Carton.) — 5 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier.

1770-1788. — Censives. — Baux à cens et rentes d'héritages situés au territoire de Vosves, consentis par messire Louis-François Mahé de La Bourdonnais, seigneur haut justicier et censier de Fortoiseau et Vosves. — Limites : — procès-verbaux de reconnaissance et de bornage des limites de la seigneurie de Vosves, de celles des seigneuries de Boissise-le-Roi et de Dammarie-lez-Lys, signés par ledit seigneur, madame Josèphe-Françoise-Isabelle-Honorade Offriell, son épouse, madame de Foissy, abbesse du Lys, messire Charles-Jean de Beausse, seigneur des Glèves, vicomte de Fromentel, seigneur de Boissise-le-Roi, etc. ; — plan à l'appui de ce bornage.

E. 722. (Carton.) — 7 pièces, papier.

1642-1780. — Fiefs des Vives-Eaux et de La Mare-Saint-Jean, dépendant de la seigneurie de Vosves.—Mouvance passive. — Actes de foi et hommage fournis par les seigneurs du fief des Vives-Eaux, au territoire de Dammarie, et du fief de La Mare-Saint-Jean, au territoire de Villers-en-Bière, relevant, le premier, de la seigneurie de Livry, et le deuxième, de la commanderie du Petit-Saint-Jean ; — déclaration passée au terrier de messire Nicolas de Gaulne, seigneur de Livry, par Jérôme Chapelain, seigneur de Fortoiseau et du fief des Vives-Eaux; — déclaration censuelle par Claude-Pierre Lelong de Ligny, chevalier, maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, seigneur de Fortoiseau, Vosves, etc., en faveur de messire Joachim-Bruno Le Blanc de Châteauvillard, commissaire des guerres en Champagne, seigneur du Bréau et de Villiers-en-Bière, etc.

E. 723. (Carton.) — 17 pièces, papier.

1761-1790. — Mallard. — Sentence de séparation de biens entre demoiselle Marie-Barbe Guillot, nourrice de monseigneur le duc de Berry (Louis XVI), plus tard sa femme de chambre, et Hyacinthe Mallard, son mari ; ladite sentence rendue par Louis Debouchet, marquis de Sourches et du Bellay, comte de Montsoreau, seigneur de La Coutencière, Vauzelle, La Roche-Quoynon, Germainville, etc., lieutenant général des armées du Roi, conseiller d'État, prévôt de l'hôtel de Sa Majesté et grand prévôt de France. — Correspondance de MM. Amelot, Du Fresne, Lambert, de Villedeuil, etc., ministres, relative à la pension de 1,000 livres que la dame Mallard était tenue de faire à son mari, sur la rente de 10,000 livres qu'elle recevait du Trésor.

E. 724. (Registre.) — In-folio, papier, 745 feuillets.

1652-1654. — Marsan (de). — Seigneurie de Saint-

Jean-lez-deux-Jumeaux, Montretout, Brunoy, Pierre-Levée et Montceaux. — Censives. — Terrier de ces seigneuries, appartenant à messire Henri de Guénégaud, conseiller du Roi en ses Conseils, secrétaire d'État et des commandements de Sa Majesté, chevalier, baron de Saint-Just, seigneur du Plessis-Belleville, Saint-Jean-lez-deux-Jumeaux, Montretout, Brunoy et Pierre-Levée en partie. — Censitaires : — maître Simon Hébert, lieutenant en la prévôté de Quincy, au nom et comme ayant charge de dame Marie Le Maistre, veuve de messire Charles Sévin, vivant conseiller du Roi en ses Conseils et son maître d'hôtel ordinaire ; —Nicolas Le Ducq, marchand saulnier, demeurant à Saint-Jean-lez-deux-Jumeaux ; — Sulpice Philippe, laboureur à Coupvray ; — Toussaint Gavelle, marchand à Meaux ; — maître Mathieu Crétois, conseiller du Roi, élu en ladite ville et Élection de Meaux, etc.

E. 725. (Carton.) — 25 pièces, papier.

XVIIe-XVIIIe siècle. — Seigneuries de Saint-Jean-lez-deux-Jumeaux et Montretout. — Cueilloirs des cens, surcens, rentes, coutumes et autres droits dus auxdites seigneuries.—Censitaires :—Claude-Prosper Bauyn de Perreuse ; — Charles-Nicolas Froissart de Préanval ; — Étienne Fromancourt;—Gédéon-François Lombard, d'Ermenonville ; — Jean-Baptiste-Gabriel de Reilhac ;—l'église de Saint-Jean-lez-deux-Jumeaux ; — l'abbaye de Longpont ; — les chapitres Saint-Étienne et Saint-Saintin de Meaux ; — les Minimes de Crécy ; — le chapelain des Deux-Jumeaux ; — Marie-Louis-François de La Noue ; — Anne Taphu, veuve Pierre Himbert de Flégny ; — Pierre-Félix Himbert, de La Ferté-sous-Jouarre, etc. —Extrait d'un procès-verbal de saisie de la seigneurie de Saint-Jean-lez-deux-Jumeaux et dépendances, en 1604.

E. 726. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier.

1563-1772. — Seigneurie de Saint-Jean-lez-deux-Jumeaux. — Baux à cens et rentes de biens dépendant de cette seigneurie, faits par madame Élisabeth de Lorraine, veuve de messire Louis de Melun, prince d'Épinoy, dame de Saint-Jean, et ensuite par très-haute, très-puissante et très-illustre princesse S. A. madame Marie-Louise de Rohan-Soubise, veuve de monseigneur Gaston-Jean-Baptiste-Charles de Lorraine, comtesse de Marsan, gouvernante des Enfants de France, dame de Villemareuil, Vaucourtois, Saint-Jean, Brunoy, Pierre-Levée, etc. ; — sentences d'adjudication ;—rachat de 350 livres de rente par Philippe-François Lefèvre, de Saint-Jean, sur les moulins du lieu, etc.

E. 727. (Carton.) — 17 pièces, papier.

1514-1729. — Seigneuries de Saint-Jean-lez-deux-Jumeaux, Villemareuil, Vaucourtois et Montretout. — Mouvance passive. — Copie du contrat d'engagement de la seigneurie et haute justice de Saint-Jean-lez-deux-Jumeaux, par le Roi, à noble homme et sage maître Morelet de Museau, notaire, secrétaire-trésorier et argentier de Sa Majesté, moyennant 140 livres tournois ; — quittance de cette somme payée par Morelet de Museau à Jacques Charmolue, changeur du trésor du Roi ; — prise de possession, entérinement, saisie féodale, mainlevée de saisie féodale, etc. ; — hommage de ladite terre rendu par Marie de Museau, épouse de messire René de Martineau, chevalier, seigneur de La Faye, à messire Louis de L'Hospital, chevalier des Ordres du Roi, baron de Vitry, jouissant par engagement du comté de Meaux ; — autre par messire Henri de Guénégaud, vicomte de Sémonie, baron de La Jarnade, Beauvoir, Saint-Just, seigneur du Plessis-Belleville, Saint-Jean-lez-deux-Jumeaux, etc., au Roi et à madame la maréchale de Vitry ; — aveux fournis par messire François de Lorraine, prince de Lillebonne et de Commercy, pour ses terres de Villemareuil, Saint-Jean et Vaucourtois, à Sa Majesté, à cause du château de Meaux, etc.

E. 728. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 12 pièces, papier.

1448-1769. — Seigneurie de Montretout. — Mouvance passive. — Copies d'actes de foi et hommage, aveux et dénombrements fournis à l'abbaye de Jouarre, par les seigneurs de Montretout, notamment par :—Loys, seigneur de Pacy (Passy) et Nanteuil-le-Haudouin ; —Michel Saligot, écuyer, sieur de Montceaux, scribe de la conservation des priviléges de l'Université ;—Morelet de Museau, écuyer, seigneur de Saint-Jean-lez-deux-Jumeaux ; — demoiselle Claude Buyer, veuve de feu Morelet de Museau, seigneur de La Marcheferrière, conseiller du Roi, son secrétaire et valet de chambre, ambassadeur aux ligues Suisses ; — Marie de Museau ; — M. le prince de Lillebonne ; — madame la princesse d'Espinoy ; — et par madame la comtesse de Marsan ; — aveux fournis aux seigneurs de Montretout, pour l'arrière-fief du Pré-Mourault, par Charles de Fleury, gentilhomme ordinaire de Monseigneur, frère du Roi, seigneur de Buz, et du fief des Maretz à Sammeron, à cause de Béatrix de Cullant, sa femme, héritière d'Anne de La Fontaine, dame de Saint-Cyr, etc.

E. 729. (Carton.) — 1 pièce, parchemin, 13 pièces, papier.

1445-1781. — Seigneurie de Vaucourtois. — Mou-

vance censuelle. — Saisie de la terre de Vaucourtois et autres biens de Simon Perdriet, situés à Prévilliers, Boutigny, Saint-Fiacre, Magny, Coulomme, Nanteuil et Mareuil, à la requête de Pierre de Larnes et d'Anne de Sailly, sa femme; — déclarations passées au terrier de Vaucourtois; — notes et correspondance relatives à la remise faite à ladite seigneurie, par messire Nicolas Mouton, curé du lieu, de logis et jardins provenant du sieur Compoinville; — contestations portées devant le prévôt de Vaucourtois; — baux passés par Michel Hattingais, notaire à Saint-Fiacre, et copies de plans, etc.

E. 730. (Registre.) — In-folio, papier, 169 feuillets.

1609-1629. — Seigneurie de Villemareuil. — Mouvance censuelle.— Terrier de la seigneurie de Villemareuil, appartenant à messire Claude de Buz, chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, seigneur de Villemareuil, de Nogent-l'Artault, des Murs, de Brinches, de Mimeaux, de Clochery, du Pont, de Monthoisel, et du fief de La Cour à Nanteuil-lez-Meaux, capitaine et bailli de Meaux; ledit terrier établi en exécution des lettres royales obtenues en la chancellerie du Palais à Paris, entérinées par Rolland Cosset, conseiller du Roi, lieutenant général au bailliage et siége présidial de Meaux. — Censitaires: — Pierre Henry, laboureur à Villemareuil; — Hiérosme Lanere, maître tailleur de pierres au même lieu; — Loys Jardin, maître tisserand en draps à Meaux; — Charles Féret, contrôleur de la maison de monseigneur le prince de Condé; — Nicolas Glorieux, mercier à Monteeaux; — Jean Maillard, plâtrier à Saint-Jean-lez-deux-Jumeaux; —Pierre Loisel, orfévre à Meaux, etc.

E. 731. (Carton.) — 11 pièces, papier.

1312-1755. — Seigneurie de Villemareuil. — — Procès-verbaux de bornage des limites de la seigneurie de Villemareuil et du fief des Murs, avec: — frère Pierre Regnoult, prieur de Saint-Fiacre; — le chapitre cathédral de Saint-Étienne de Meaux, seigneur de Boutigny et Fublaines; — monseigneur Antoine-René de La Roche de Fontenille, évêque de Meaux, à cause de sa ferme du Mans; — et avec le chevalier Fraguier, commandeur de Dieu-l'Amant (Ordre de Malte). — Copie de la vente faite en septembre 1312, par Henri des Murs, chevalier, et Isabeau, sa femme, à messire Gaucher de Châtillon, connétable de France, de partie de la seigneurie des Murs, à Villemareuil; de la majeure partie de celle de Saint-Fiacre avec tous droits et six personnes de corps, moyennant 1,000 livres tournois petits, bonne monnaie, plus 120 livres tournois petits, pour les joyaux de la dame, etc. — Titres relatifs à l'avenue de Villemareuil à Saint-Fiacre;— transaction sur les limites des dîmes, entre Charles de Buz, écuyer, seigneur de Villemareuil, le chapitre Saint-Etienne de Meaux, seigneur de Fublaines, les religieux de Saint-Fiacre et autres, etc.

E. 732. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 3 pièces, papier.

1517-1547. — Acquisition par Morelet de Museau, seigneur de Montretout, de 29 sols parisis de rente annuelle due à Louis de Senlis et à son épouse, sur Pierre Lepaige et sa femme;—vente de 6 quartiers d'héritage à Montretout, lieudit la terre du Rû, par Jean Budart, de Signets, au profit de Morelet de Museau, moyennant 28 livres; — procédure entre demoiselles Philippe et Marie de Museau, héritières par bénéfice de Morelet de Museau, et le sieur Jean-Clément, chapelain de Saint-Pierre-le-Martyr, en l'église Notre-Dame de Paris, au sujet du moulin d'Arpentigny et du fief de La Cave, dépendant de ladite chapelle; — aveu par maître Jean Clément à messire Nicolas de Grouches, seigneur de Morcourt et de Saint-Germain, du fief de La Cave, sis aux Deux-Jumeaux; — autre aveu rendu par messire Joseph Mareschal, prêtre, chapelain de Saint-Pierre-le-Martyr, à messire François Durand de Villegagnon, marquis du lieu, tuteur honoraire de Nicolas Durand de Villegagnon, seigneur de Morcourt, son neveu; — bail des biens de la même chapelle, etc.

E. 733. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1639-1644. — Mesurage, procès-verbaux de division et partage, après évaluation, de la terre de Vaucourtois, entre François de Durand, écuyer, seigneur du lieu, page chez Monseigneur, frère unique du Roi, Denise et Marguerite de Durand, héritiers de feu Nicolas de Durand, écuyer, seigneur de Vaucourtois, et d'Anne Aguenin Le Duc, leurs père et mère; lesdites opérations comprenant: la haute, moyenne et basse justice du lieu, exercée par le prévôt;— les fiefs des Courtiers et des Enfants-de-Chœur, dans la censive de Vaucourtois; — les arrière-fiefs, la ferme, le moulin à vent, les cens et rentes, etc. — Les terres dépendant de la ferme de Vaucourtois sont situées dans les censives de cette seigneurie et de La Haute-Maison, aux lieuxdits: le Poirier Molet, La Fourcière, le Grand-Étang, le Champ-du-Bordel, La Fosse-aux-Brochets, les Espartemailles, les Petits-Ponteaux, le Champ-du-Rôtissier, etc.

E. 734. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 61 pièces, papier.

1690-1790. — Baux à loyer de biens dépendant de

l'ancienne ferme de La Grange-aux-Bois, sur Sammeron, Saint-Jean-lez-deux-Jumeaux et Signets, consentis par Jean-Jacques-Léonard Talbot, intendant et trésorier de S. A. S. madame Marie-Louise de Rohan-Soubise, veuve de monseigneur Gaston-Jean-Baptiste-Charles de Lorraine, comte de Marsan; — baux de l'ancien château seigneurial et des bâtiments composant la ferme de Saint-Jean-lez-deux-Jumeaux; — baux de la ferme de Mont-Plaisir et du pressoir banal de Saint-Jean; — déclarations passées au terrier de messire Jean-Philippe Bernard, marquis de Courdouan et de Montebise, baron de La Grange-Menessier, seigneur de Pierre-Levée, de La Courte-Soupe, de La Route-Simon, Signy, Signets, Montguichet, Les Perdriets, etc., par madame la princesse de Lillebonne et par madame la comtesse de Marsan, pour raison de deux pièces d'héritages situées à Signets.

E. 735. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 8 pièces, papier.

1771-1780. — Baux à loyer de biens situés à Montretout, paroisse de Saint-Jean-lez-deux-Jumeaux, par madame la comtesse de Marsan, gouvernante des Enfants de France, au profit de François-Antoine Richard, laboureur à La Choquette; — François-Joachim Michon, de Montretout; — maître Pierre Vigreux, son procureur fiscal, à Saint-Jean; — Nicolas Berthault; — Étienne Delair; — François-Antoine Richard, de La Loge-Arthus; — Claude Heurlier; — Marguerite Trefter, veuve Delair, etc. — Lieuxdits : — Busset, — Paradis, — Le Châtaignier, — la Rue-Mitrolle, — Sous-Bellevue, — les Grandes-Grouettes, — Autour-du-Bois, — Le Rû-de-Chenoy, — la Justice-de-Montretout, — les Champarts, etc.

E. 736. (Carton.) — 8 pièces, parchemin; 17 pièces, papier.

1740. — Baux à loyer de la ferme de Vaucourtois et dépendances, par Lambert Jaument, intendant des affaires de madame Élisabeth de Lorraine, princesse d'Espinoy, dame de Villemareuil, Vaucourtois et Saint-Jean-lez-deux-Jumeaux, au profit de Claude de Ligny, demeurant à Ferroles; — et par madame la comtesse de Marsan, à Jean-Louis Déligny de Prévilliers; — contre-lettres et conventions particulières; — baux par madame de Marsan d'une pièce de terre de 2 arpents 82 perches 1/2 située à Picardie, terroir de Villemareuil, du ci-devant fief du Moulin-à-Vent de Monteeaux, du Moulin-à-Vent de Villemareuil et de divers terrains dépendant de l'avenue du château, vers Saint-Fiacre, etc.

E. 737. (Carton.) — 4 pièces, papier.

1778-1786. — Mascrany (de). — Procès-verbaux de mesurage, avec figures, d'un lot de terre et pré, des fermes des Grands-Pleux et du Duit, le tout situé au territoire d'Hermé, appartenant à messire Louis de Mascrany, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, seigneur d'Hermé, Servolles et autres lieux; — bail à loyer de 5 arpents 70 perches 6 pieds de terre labourable, et 27 perches 16 pieds de pré, en 12 pièces, au même territoire, passé par ledit seigneur, au profit de Pierre Guillotin, manouvrier, demeurant à Hermé, etc.

E. 738. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1785. — Massol (de). — Bail à loyer de la ferme de Maison-Rouge, en la paroisse de Gretz, terres et prés en dépendant, fait au profit de Jean-Baptiste Brunet, laboureur, et d'Élisabeth Cottance, sa femme, par le fondé de pouvoirs de dame Marie-Henriette Billard, dame de Maison-Rouge, d'Autheuil, des Basses-Vignolles, etc., veuve de messire Antoine-Bernard de Massol, chevalier, seigneur de Rebest, marquis de Garennes, conseiller du Roi en ses Conseils, seul avocat général de la Chambre des Comptes de Paris, demeurant à l'abbaye de Port-Royal, rue de la Bourbe, paroisse Saint-Jacques-du-Haut-Pas.

E. 739. (Registre.) — In-folio, papier, 278 feuillets.

1750-1761. — Maupeou (de). Seigneurie de Bellot. — Censives. — Terrier de la seigneurie de Bellot, en censive de messire René-Théophile de Maupeou, marquis de Maupeou, colonel du régiment de Bigorre, seigneur de Bellot, Sablonnières, Montflageol et Le Jariel; ledit terrier établi au désir des lettres obtenues effet en la chancellerie du Palais à Paris, par messire René-Charles de Maupeou, chevalier, marquis de Morangles, vicomte de Bruyères, seigneur de Noisy, des Aubins et de Montigny-sur-Aube, conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé, premier président du Parlement de Paris, tuteur honoraire du seigneur ci-devant nommé. — Censitaires : — Louis Andry, marchand à Meaux, pour une ferme située au hameau de Douey; — Nicolas Beaujean, laboureur à Champ-Cormolin, paroisse de Saint-Léger-lez-Rebais, etc.

E. 740. (Carton.) — 5 pièces, papier.

1768-1790. — Censives. — Table alphabétique du cueilleret de la seigneurie de Bellot, et états des droits payés à cette seigneurie; — extrait d'un inventaire de titres et état de consistance de la même seigneurie, ainsi que de celle de Sablonnières; — état des cens, surcens,

coutumes et droits seigneuriaux, payés suivant le cueilleret; — supplément à la recette de ces droits; — acte de foi et hommage prêté par-devant le bailli-juge ordinaire de la juridiction temporelle du bailliage de l'évêché de Meaux, par messire Louis de Clédy, chevalier, seigneur de Courbois, de La Martinière, de Chambly et de Bellot, à messire Jean de Vieux-Pont, évêque de Meaux, pour la terre de Bellot, circonstances et dépendances, relevant en plein fief, foi et hommage de cet évêché. — (Extrait de l'inventaire cité plus haut.

E. 741. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1776. — Fief de Montchevrel, au territoire de Sablonnières. — Plan géométrique du fief de Monchevrel, appartenant à messire René-Théophile de Maupeou, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, seigneur marquis de Sablonnières, Bellot, Montflageol, Montchevrel, Le Jarriel en partie, Nacelles, La Fontaine-aux-Fées, etc. — Planche F, séparée de l'atlas ou carte générale de Sablonnières, relativement au terrier clos en 1776; — ce plan est orné des armes de la famille : d'argent au porc-épic de sable.

E. 742. (Carton.) — 2 pieces, papier.

1773-1788. — Contrat de mariage de messire René-Théophile de Maupeou, chevalier, marquis de Sablonnières, seigneur de Montflageol, de Montchevrel, Du Jarriel en partie, et autres lieux, ancien colonel du régiment de Bigorre, veuf en premières noces de dame Marie-Julie de Caqueray, avec demoiselle Marie-Stanislas de La Vergne de Tressan, chanoinesse honoraire du chapitre noble de Migette en Franche-Comté, fille mineure de messire Louis-Élisabeth de La Vergne, chevalier, comte de Tressan, lieutenant général des armées du Roi, commandant des ville et château du comté de Bicth, ancien grand maréchal général des logis de la maison du feu roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, et de dame Michelle-Charlotte de Russel de Bedford, comtesse de Tressan, sa femme; — testament dudit seigneur de Maupeou.

E. 743. (Carton.) — 43 pièces, papier.

1778-1790. — Procès-verbaux d'arpentage de biens appartenant à M. de Maupeou, et procédures contre divers particuliers de Bellot, notamment au sujet d'un jardin dépendant du château de ce lieu, loué pour un an au sieur Jean Duflot, jardinier, par les demoiselles Julie et Victoire Lecoq, au nom de messire René-Théophile de Maupeou, et retiré des mains du locataire avant qu'il ait pu jouir du fruit de son travail; — requête présentée au bailli de Coulommiers, par ledit Duflot; — défense de M. de Maupeou; — sentence du bailli qui déboute Duflot de sa demande, tant à l'égard du seigneur de Maupeou que contre les demoiselles Lecoq. — Autre procès poursuivi contre des carriers de Saacy qui avaient fouillé une pièce de terre appartenant à M. de Maupeou, pour en extraire la pierre propre à fabriquer des meules à moulins, etc.

E. 744. (Carton.) — 48 pièces, papier.

1787-1789. — Mazière de Sennevoy (de). — Procédure sur saisie des meubles et récoltes du sieur Antoine Granday, laboureur en la ferme du Breuil, paroisse de Voinsles, à la requête de Jean-Baptiste Travet, collecteur des tailles de cette paroisse, contre dame Marie-Charlotte de Mazière, épouse de messire François-Marie, marquis de Sennevoy, dame du Breuil, et les collecteurs des tailles de la ville de Rozoy; — extrait du contrat de mariage desdits sieur et dame de Sennevoy; — donation par Louise-Christophe de Lieurray, épouse séparée de François-Charles-Raymond de Modène, à ses enfants, des biens de feu M. de Mazière, son aïeul, etc.

E. 745. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1768. — Mazure. — Contrat de mariage de Pierre-Romain Mazure, compagnon tisserand, fils de Claude et de Jaqueline Albassier, stipulant pour lui, d'une part, avec Cécile Couësnon, fille majeure de défunts Sébastien Couësnon et Cécile Judas, d'autre part, demeurant, les contractants, tous deux à Jouy-sur-Morin, et le premier depuis condamné à mort par le tribunal révolutionnaire.

E. 746. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1775. — Mirville. — Contrat de mariage de Jean-François Mirville, garde-chasse, demeurant à La-Chapelle-Saint-Sulpice, veuf de Nicole Guérin, stipulant pour lui et en son nom, d'une part, et Marguerite Chapotot, fille mineure de Jean Chapotot, vigneron, demeurant à Courton, paroisse de Saint-Loup-de-Naud, et de défunte Marie Cas, d'autre part.

E. 747. (Plans.) — 2 pièces, papier.

1760. — Mithon (de), seigneur de La Grange-la-Prévôte. — Domaine et censives. — Plans parcellaires du domaine utile et des censives de La Grange-la-Prévôte

appartenant à M. de Mithon, chevalier, seigneur du lieu, colonel au régiment des gardes-françaises ; ledit plan levé et dessiné par Chayé, architecte, géomètre et arpenteur en la Maîtrise particulière des eaux et forêts de Fontainebleau, demeurant à Melun. — Copie réduite, en 1781, du plan qui précède, pour le même seigneur, alors maréchal des camps et armées du Roi.

E. 748. (Carton.) — Grand in-folio, papier, 309 feuillets.

1775-1781. — Montesquiou-Fezensac (de). — Châtellenie-pairie de Coulommiers. — Censives. — Terrier de la seigneurie de Saint-Rémy-de-la-Vanne, membre de ladite châtellenie-pairie, en la directe censuelle et haute justice de monseigneur Louis-Joseph-Charles-Amable d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse, pair de France, prince de Neufchâtel, de Valengin en Suisse et d'Orange, marquis de Saissac et de Dangeau, comte de Tours et de Dunois, de Noyers, de Montfort-l'Amaury, châtelain de Coulommiers, etc. — Droits généraux de la châtellenie-pairie de Coulommiers, en la paroisse de Saint-Rémy-de-la-Vanne : — haute, moyenne et basse justice; — droits honorifiques dans l'église : — litre ou ceinture funèbre, — prières nominales, — encens, — banc, — sépulture dans le chœur, — pain bénit, — pas à l'offrande et à la procession, etc.

E. 749. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1781. — Mouvance passive. — Saisie féodale de la terre et seigneurie de Sablonnières, à la requête de messire Anne-Pierre de Fezensac, marquis de Montesquiou, seigneur châtelain de Coulommiers, d'Auzou, Meilhan, Mauperthuis, Touquin, etc., baron de Montesquiou, en cette qualité chanoine honoraire de l'église métropolitaine d'Auch et premier baron d'Armagnac, premier écuyer de Monsieur, capitaine des chasses de la capitainerie royale de Senart, — sur messire René-Théophile de Maupeou, marquis de Maupeou, seigneur de Sablonnières, faute d'avoir fait sa foi et hommage et fourni son aveu et dénombrement, quoique dûment averti que le marquis de Montesquiou était subrogé aux droits et à la poursuite de l'exécution des lettres à terrier de la châtellenie-pairie de Coulommiers, obtenues par monseigneur Louis-Joseph-Charles-Amable d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse.

E. 750. (Registre.) — In-folio, papier, 197 feuillets.

1776-1779. — Terrier des seigneuries de Pezarches et de Longmarchais, établi en exécution des lettres obtenues par messire Anne-Pierre de Montesquiou, châtelain de Touquin, seigneur d'Auzou, Meilhan, Valentes, Mauperthuis, Fontaine-Archères, Pezarches et Malvoisine, où il a « tous droits de haute, moyenne et basse justice, « châteaux et manoirs seigneuriaux, féodaux et censuels, « rentes seigneuriales et foncières tant en argent qu'en « grains, poules et chapons; homme vivant et mouvant; « droits de corvées, de poids, marcs et mesures; droits « d'échange, de lods et ventes, de chasse, pêche, voirie, « hallage, minages, abreuvage, aunage, quillage, lan-« guyage, etc. » — Censitaires : — messire François-Félix-Dorothée Berton Des Balbes, comte de Crillon, colonel d'infanterie, seigneur de Vaux, Valon, Vermoiron, Champieu, La Grange-du-Bois et autres terres en Bourgogne, de Bernay, Villeneuvote, Bazile, etc., en Brie; — les missionnaires étrangers de La Celle; — Simon Gueuvin, marchand de meules à moulins, ancien maire électif de la ville de La Ferté-sous-Jouarre; — demoiselle Marie Aubin, dame de Planoy, La Bonnière, Cornillon, Le Coupet ou sommet du Tertre de Lumigny, etc.

E. 751. (Registre.) — In-folio, papier, 219 feuillets.

1776-1779. — Censives. — Terrier des seigneuries de Touquin et de Malvoisine, fait à la requête de messire Anne-Pierre de Montesquiou, marquis et baron de Montesquiou, châtelain de Touquin, seigneur de Mauperthuis, etc. — Censitaires : — messire Pierre Montagne, prêtre, licencié en théologie de la Faculté de Paris, curé de Touquin; — demoiselle Marie Biberon, veuve de Jean-Baptiste Le Roy, écuyer valet de chambre de la Reine; — messire François-Michel de Saint-Féréol de Baison, premier capitaine de grenadiers au régiment de Touraine-Infanterie; — maître Pierre Lecarpentier, procureur en la prévôté de Rozoy; — Claude-Louis Serise, huissier audiencier au Châtelet de Paris; — messire Alexandre-François de Mun, comte de Mun, comte d'Arblades, seigneur de Lumigny, La Malmaison, Villeneuve-la-Hurée, Les Grais de Pezarches, Chaubuisson, Bois-Thierry, Rocaillé, etc., chef de brigade des gardes du corps du Roi; — les curés de Lumigny, d'Ormeaux, de Pezarches et de Touquin, etc.

E. 752. (Carton.) — 2 pièces, parchemin.

1558-1559. — Montmorency (de). — Vente de 50 livres tournois de rente par Agnès Lebègue, veuve de Jean-Leprêtre, bourgeois de Paris, au profit d'Anne de Montmorency, connétable de France, ayant donné pouvoir à Pierre Séguier, président au Parlement de Paris; — quittance de remboursement, par ledit connétable, d'une somme de

2,000 livres tournois, due à dame Jeanne de Mondragon, femme de François de Montmorency, échanson ordinaire du Roi.

E. 753. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1784. — Montmorency-Laval (de). — Expédition d'un bail à loyer de la ferme de Saint-Mesme, près Claye-en-Brie, au profit de Jean-Théodore Taveau, fermier audit lieu, et de Madeleine-Brigitte-Stanislas Billouard, sa femme, par messire Anne-Alexandre-Marie-Sulpice-Joseph de Montmorency-Laval, au nom et comme maître des droits et actions de dame Marie-Louise-Élisabeth de Montmorency-Luxembourg, son épouse, avec laquelle il est commun en biens; ledit bail fait, outre les charges, moyennant la somme de 3,000 livres à payer en trois termes égaux, etc.

E. 754. (Carton.) — 5 pièces, parchemin; 2 pièces, papier.

1600-1687. — Montmorency de Piney-Luxembourg (de), seigneur de Nanteuil-sur-Marne et dépendances. — Lettres patentes de Henri IV, roi de France, portant érection de la terre de Nanteuil-sur-Marne en châtellenie, en faveur de Louis Potier, sieur de Gesvres, conseiller d'État et des finances du Roi, secrétaire de ses commandements, etc.; — information; — arrêt confirmatif qui ordonne l'enregistrement des lettres d'érection; — insinuation et enregistrement de ces lettres par le lieutenant du bailli de Senlis, à Compiègne; — arrêt rendu sur requête, ordonnant que les sentences de la justice de Nanteuil et Croûtes, appartenant à messire Pierre Pérachon, marquis de Saint-Maurice, conseiller, secrétaire du Roi, relèveront par appel au Présidial de Crépy.

E. 755. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

1621. — Seigneurie de Nanteuil-sur-Marne. — Foires et marchés. — Lettres patentes du roi Louis XIII, accordées à messire Potier de Gesvres, conseiller d'État, secrétaire des commandements de Sa Majesté, seigneur de Nanteuil-sur-Marne, pour l'érection en ce lieu de deux foires annuelles, qui se tiendront le jour de Saint-Jacques-Saint-Christophe et le jour Saint-André; — plus, pour la création d'un marché le dernier mardi de chaque mois, outre les deux foires et le marché déjà créés à Nanteuil par Henri IV, et pourvu toutefois qu'il n'existe d'autres foires et marchés, les mêmes jours, à quatre lieues à la ronde.

E. 756. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1746. — Table du terrier de la seigneurie de Nanteuil-sur-Marne. — Censitaires : — Antoine Choart, de Nanteuil; — François Cotelle, ancien notaire; — Jacques Caboche, fripier à Meaux; — Louis Camus, maître en chirurgie à Crécy; — Jean-François-Joseph Cadas, bourgeois de Paris; — Louis Chapperon, notaire à Luzancy; — Antoine Delaître, recteur des écoles de Nanteuil, — Pierre-Nicolas Dubois, ancien curé de Magny-le-Hongre; — Jean-Baptiste Genouville, chirurgien; — Pierre-Nicolas Gouin, chanoine de Meaux; — Jean-Baptiste Huët, avocat; — Pierre-Félix Himbert, de La Ferté-sous-Jouarre, etc.

E. 757. (Atlas.) — Grand in-folio, 29 feuilles, papier.

1745. — Censives. — « Plans figurés par canton, des « terres et seigneuries de Nanteuil-sur-Marne, de Croûtes, « des fiefs du Bois-la-Ville, du Limon, de Bézu-le-Guéry, « de la ferme de Frouet, terres et bois en dépendant: le tout « appartenant à monsieur le comte de Varax, lieutenant-« colonel du régiment de Royal-Cravatte, seigneur desdits « lieux, et levé par Nicolas Laisné, arpenteur royal à Saint-« Fiacre. »

E. 758. (Carton.) — 14 pièces, parchemin; 6 pièces, papier.

1589-1747. — Baux à cens, surcens et rentes des plâtrières de Nanteuil, par les anciens seigneurs du lieu; — sentences au profit de messire René Potier, chevalier des Ordres du Roi, capitaine de cent hommes d'armes de la première et plus ancienne bande française des gardes du corps de Sa Majesté, conseiller des Conseils d'État et privé, lieutenant général des pays et comtés du Maine, Perche et Laval, gouverneur des ville et château de Caen, sieur de Sceaux, Bourg-la-Reine, Villeneuve-sous-Dammartin, etc.; — au profit de Louis Potier, chevalier, seigneur baron de Gesvres, Le Fresnoy, Monsoy, comte de Tresmes, conseiller du Roi, premier secrétaire de ses commandements, etc.; — transactions et échanges entre messire Alexandre-Louis Pérachon, comte de Varax, sieur de Nanteuil et Croûtes, et M. Charles Courtin, chevalier, comte de Villiers, Domptin, etc.

E. 759. (Carton.) — 33 pièces, parchemin.

1512-1627. — Baux à cens, surcens et rentes d'héritages situés au territoire de Nanteuil, par les anciens seigneurs; — titres-nouvels; — transports, — rétrocessions et procédures. — Transport au profit de l'Hôtel-Dieu de Saint-Gervais de Soissons, en possession de la seigneurie de Nanteuil, d'une rente due par Jean Mareau; — constitution d'une autre rente de 25 livres par les administrateurs de

l'Hôtel-Dieu de Soissons, en faveur de maître Agnien Heuzé, de Bézu, sur la seigneurie de Nanteuil; — cessions consenties par messire Louis Potier, chevalier, baron de Gesvres, châtelain de Tresmes, May, Trocy, Chancu (*Échampeu*), Blérencourt, Villeneuve-sous-Dammartin et Nanteuil, secrétaire des commandements de Sa Majesté, et son conseiller au Conseil d'État, au Conseil privé, etc.; — reconnaissance de 12 sols 6 deniers annuels de rente, dus sur un bouge de logis, situé à Nanteuil et appelé le Châtelet, etc.

E. 760. (Carton.) — 22 pièces, parchemin; 44 pièces, papier.

1631-1698. — Baux à cens, surcens et rentes d'héritages sis au territoire de Nanteuil. — Offre par messire Martin Le Breton, sieur de Launay à Méry, et Du Bois de Passy, tant pour lui que pour les autres héritiers de Denis Le Breton, écuyer, huissier de salle du Roi, et de demoiselle Perrette Le Rouge, ses père et mère, de payer 29 années d'arrérages d'un denier de cens, dues au comte de Tresmes, et de passer déclaration de cette redevance au terrier de Nanteuil-sur-Marne; — prise à cens et surcens du four banal et du pressoir de Nanteuil, par Nicolas Leredde, moyennant 1 sol de cens et 40 sols de rente; — minutes de baux à rente consentis par MM. de Gesvres, et ensuite par messires Pierre Pérachon, marquis de Saint-Maurice, et Alexandre-Louis Pérachon, chevalier, comte de Varax, sieur de Nanteuil et Croûtes, etc.

E. 761. (Carton.) — 17 pièces, parchemin; 82 pièces, papier.

1699-1769. — Baux à cens, surcens et rentes d'héritages situés à Nanteuil; — sentences obtenues par messire Alexandre-Louis Pérachon, comte de Varax, contre des débiteurs de rentes, ou pour obliger des censitaires à passer déclarations à son terrier; — poursuites exercées contre la succession de Pierre Bouquery, chirurgien à Nanteuil, et notamment contre Valérien Bouquery, chirurgien au régiment de Diesbach-Suisse; — reconnaissances et remboursements de rentes, saisies-arrêts et mainlevées, à la diligence de messire Louis-Guichard Pérachon, comte de Varax, brigadier des armées du Roi, et seigneur de Nanteuil-Croûtes par suite du décès de son oncle Alexandre-Louis Pérachon, demeurant ordinairement à Bellecourt-Lyon; — baux consentis par messire Jacques-Louis Desvoys, écuyer, ancien lieutenant de grenadiers à cheval, député-agent en France de Sa Majesté Impériale (?), seigneur de Nanteuil comme acquéreur du comte de Varax.

E. 762. (Carton.) — 31 pièces, parchemin ; 21 pièces, papier.

1607-1773. — Baux à cens, surcens et rentes foncières d'héritages situés dans la seigneurie de Nanteuil, consentis au profit de : — maître Jérôme de Resmond, procureur; — Nicolas Lamiche, vigneron; — Jean Baville, vigneron; — Gabriel Chéron, marchand; — Jean Happert, cordonnier; — maître Charles-François Brullart, curé de Drachy-Nanteuil; — Charles Agron, aubergiste; — François Davanne, boucher; — Jean Dalibon, vigneron, etc., par : — messires Louis Potier, baron de Gesvres et de Tresmes, châtelain de Nanteuil; — Pierre Pérachon, marquis de Tréfort et de Varambon ; — Anne-Léon, duc de Montmorency, et autres. — Ventes, échanges, jugements d'ensaisinement et pièces justificatives.

E. 763. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 11 pièces, papier.

1620-1715. — Seigneurie de Nanteuil-sur-Marne. — Lods et ventes. — Ventes et acquisitions; — sentences d'adjudication, — lots de partage, — et autres actes passés entre particuliers de Nanteuil, fournis à la seigneurie du lieu pour y être ensaisinés. — Échange, entre Claude Heuzé et Charles Gayer, d'héritages situés au fief de Montmillon; — sentences d'adjudication des biens de Nicolas Serré, à charge de servir les cens et rentes dont ils sont grevés; — prise à rente de prés appartenant à Jacques Bouquery, commis dans les fermes du Roi à Angers, par Jacques Léger, vigneron à Nanteuil; — cession et transport d'héritages par Nicolas Heuzé, garçon pâtissier chez le sieur Cottereaux, de Paris, rue Saint-Germain; — par Nicolas-Robert Heuzé, garçon teinturier à Paris, rue et paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, etc.

E. 764. (Carton.) — 12 pièces, papier.

1678-1753. — Seigneurie de Nanteuil-sur-Marne. — Deshérence. — Procédure et sentences portant réunion aux domaines des seigneuries de Nanteuil et Croûtes, de plusieurs héritages restés vacants par suite du décès des possesseurs, ou faute d'avoir justifié de la propriété; — sentences rendues contre Adrien Fillard, notaire royal à Croûtes; contre Marie Dumont, veuve Jean Maillet, et autres, pour les obliger à servir au seigneur une rente de plâtre, due en raison de la carrière qu'ils ont été autorisés à ouvrir au lieu dit le Moulin-à-Vent, terroir du Limon et de Croûtes; — cahier de copies de réunions prononcées en faveur du domaine seigneurial; — requêtes à fin d'entérinement de rapports, etc.

E. 765. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1748-1749. — Seigneurie de Nanteuil-sur-Marne. —

Limites. — Procès-verbaux de bornage des seigneuries de Nanteuil et Croûtes, appartenant à messire Louis-Guichard Pérachon, comte de Varax, et relevant de l'Hôtel-Dieu de Soissons, d'avec les fiefs de Montmillon, Monclerc, Bois-la-Ville en partie, et Croûtes, aussi en partie, appartenant à maître Jean-Baptiste Huart, prieur-curé de Croûtes; d'avec la terre de Méry, à Étienne-François Lechassier, chevalier, et à dame Marie-Anne-Charlotte de Méry, son épouse; — d'avec le fief de Montrégnier, à maître Nicolas-Rémy Hocquet, chanoine régulier de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons et prieur-curé de Charly, etc. : le tout dressé par Nicolas Laisné, arpenteur royal juré à Saint-Fiacre-en-Brie.

E. 766. (Registre.) — In-folio, papier, 18 feuillets.

1614-1679. — Seigneurie de Croûtes, dépendant de celle de Nanteuil. — Censives. — Extraits de déclarations passées au terrier de la seigneurie de Croûtes, appartenant à messire Pierre Pérachon, comte de Varax. — Déclarants : — maître Adrien Fillart, notaire royal; — maître Antoine Charbonnier, notaire; — Augustin Fillart, marguillier de la fabrique; — Guillaume Saint-Messant, tailleur; — Jean maître Chouart le Jeune; — Jean Richard, huissier; — Louis Bullot, prêtre, religieux et procureur de l'abbaye de Reuil-en-Brie, au nom de dom François de La Grange, prévôt titulaire; — Louis-Jean Chaboullié, écuyer; — maître Maximilien Des Mouceaux; — maître Charles Brayer, prêtre; — maître Guillaume-Claude Gallet, curé de Méry; — maître Pierre Benoist, ex-prieur de Croûtes; — messire Claude Mirey, sieur des Marchets, Monclair, Montmillon et Croûtes, en partie; — maître Antoine Béguin, pour messire Jean-Jacques, marquis de Renty, etc.

E. 767. (Carton.) — 3 pièces, parchemin ; 26 pièces, papier.

1758-1766. — Procédure entre le seigneur et le prieur de Croûtes, et encore entre ceux-ci et le curé de Nanteuil, au sujet de certains droits censuels et de dîmage; — mémoires, plans, correspondance et déclarations à terrier ; — production de titres ; — lettre de maître Barbin de Champy, prieur-curé de Croûtes, par laquelle il reconnaît que le clocher et les fourches appartiennent au comte de Nanteuil-sur-Marne ; — projet d'arrangement pour assurer à ce dernier la possession du château de Montmillon et de la haute justice de Montmillon et Croûtes, à charge de payer au prieur de Reuil les 100 livres 5 sols qui lui sont dus sur ces biens.

E. 768. (Registre.) — In-folio, papier, 12 feuillets.

XVII[e] siècle. — Tableau indicatif d'un ancien plan de partie des biens de la seigneurie de Croûtes, contenant les noms des tenanciers ou censitaires ci-après : — Pierre et Quiriace de Marcq, — Adam Coulliard, — Jean Leredde, — Nicolas Duchesne, — Quiriace Dupré, — Crépin Prévôt, — Antoine Garnotel, — Nicolas Gratiot, — Olivier Fallet, — Adrien Fillart, — Christophe de Laurencery. — Lieux-dits : les Potreaux, — les Désirs, — la Justice, — la Garenne, la fontaine Sainte-Croix, — Chauffour, etc.

E. 769. (Carton.) — 35 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier.

1581-1625. — Baux à cens, surcens et rentes, consentis par les anciens seigneurs de Croûtes, notamment par : — messire Nicolas de Bragelongne, conseiller du Roi notre sire en sa Cour du Parlement de Paris, commissaire aux requêtes du Palais, seigneur haut, moyen et bas justicier de Croûtes et Nanteuil ; — messire Louis Potier, chevalier, baron de Gesvres et de Tresmes, etc. ; — sentences rendues par le lieutenant du juge de Nanteuil et par le bailli de Croûtes; — autres arrêts rendus par Jacques Caboche, maire et garde de la justice de Croûtes et Montmillon ; — rétrocession par maître Agnan Heuzé, receveur de M. le comte de Tresmes, devant Barthélemy Brayer, substitut du tabellion de Croûtes, en la branche de Nanteuil, etc.

E. 770. (Carton.) — 49 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

1627-1628. — Baux à cens, surcens et rentes consentis par les seigneurs de Croûtes ; — sentences ; — constitutions d'hypothèques ; — accensement, par honorable homme Antoine Bellanger, contrôleur et procureur de la seigneurie de Charly, et par MM. de Gesvres ; — signification faite à mademoiselle Anne Gaignard, veuve de noble homme Médard Gauthier, commandant de l'artillerie du Roi, demeurant à Neuilly-Saint-Front, au sujet d'une rente annuelle d'une caque de vin ; — reconnaisances de rentes par : — Crépin de Lugny, vigneron à Montmillon : — Jean Garnotel ; — Claude Baglin, fils de Pantaléon ; — Valentin Laurencery, plâtrier, etc.

E. 771. (Carton.) — 40 pièces, parchemin ; 34 pièces, papier.

1633-1656. — Baux à cens, surcens et rentes passés par les seigneurs de Croûtes : — baux de la garenne ; — titres-nouvels, sentences et reconnaissances obtenus par MM. de Gesvres et par messire Louis-Guichard Pérachon, comte de Varax, brigadier des armées du Roi ; — titres souscrits par François-Vincent Bagréaux, Aignan Baglin, Olivier Gratiot, Thomas Arnould, Jean Caboche, Nicolas Dubois, receveur de la terre de Nanteuil, Pierre

Duchesne, Pierre Leclerc, Nicolas Lamiche, Jean Heuzé, Pierre Hochard, etc.

E. 772. (Carton.) — 36 pièces, parchemin ; 44 pièces, papier.

1658-1696. — Baux à cens, surcens et rentes d'héritages consentis par MM. de Gesvres et Pérachon, successivement seigneurs de Croûtes, au profit de : — Étienne Nivert, pâtre de Villiers-sur-Marne ; — François Drieux, tailleur d'habits ; — Henri Vaillant, hôtelier ; — maître Michel de Rausnay, prêtre, bachelier en théologie, curé de May-en-Multien ; — maître Antoine Bouquery, prêtre, doyen et chanoine de Saint-Jacques de Pierrefonds et de Saint-Benoist, à Paris ; — Antoine de Bray, maître fondeur en cuivre à Charly, et Marie Bouquery, sa femme ; — sentences et titres-nouvels ; — saisie réelle des biens de Pierre Lamiche, vigneron à La Banne, paroisse de Croûtes ; — vente judiciaire des biens de la succession vacante de Claude Lugny ; — estimation des héritages appartenant à Claude Gratiot, dans l'étendue de la terre de Croûtes, etc.

E. 773. (Carton.) — 24 pièces, parchemin ; 113 pièces, papier.

1701-1768. — Baux à cens, surcens et rentes, titres-nouvels et sentences, pour messires Alexandre-Louis Pérachon, comte de Varax, et Jacques-Louis Desvoys, écuyer, successivement seigneurs châtelains de Nanteuil-sur-Marne et Croûtes ; — reconnaisances souscrites par : — Jean et Nicolas Margallé, Nicolas Delahaye, de Montmillon ; — Pierre Maillet, laboureur au Limon ; — Christophe Bouquaut, laboureur à la ferme de l'Image, paroisse de Méry ; — Claude Garnotel, vigneron, demeurant à Montmillon, dans la cour dite le fief Picherel ; — poursuites exercées contre des débiteurs par demoiselle Marie-Anne de La Tour, veuve de Nicolas Desvoys, dame de Nanteuil et Croûtes, comme héritière bénéficiaire de feu Jacques Louis Desvoys, son fils unique, etc.

E. 774. (Carton.) — 17 pièces, parchemin.

1771-1772. — Ventes d'héritages situés au territoire de Croûtes, par les anciens seigneurs du lieu, à charge de cens, surcens et rentes, notamment par messire Anne-Léon, duc de Montmorency et de Piney-Luxembourg, premier baron de France et premier baron chrétien, comte de Tancarville et Creuilly, marquis de Seignelay, Blainville, Lourey, seigneur de La Brosse, Saint-Ouen, Saint-Cyr, Nanteuil-sur-Marne, Croûtes, maréchal des camps et armées du Roi, connétable héréditaire de Normandie, etc.

E. 775. (Carton.) — 7 pièces, parchemin ; 51 pièces, papier.

1600-1717. — Lods et ventes. — Actes translatifs de propriétés : — baux à loyer ; — rétrocessions ; — lots de partages, etc., passés entre particuliers et fournis au seigneur de Croûtes pour en faire l'ensaisinement ; — partages entre Louise Bégault, veuve de Jean Heuzé, et autres ; — entre Germaine Prévost, boucher à Nogent-l'Artaud, et consorts ; — entre les héritiers de René Magallé, de Jean Huart, de René Fallet, tous de Nanteuil ; — remboursement de rente par Christophe de Laurencery à François Dupré, marchand à Croûtes ; — ventes d'immeubles par Quiriace Caboche, par la veuve François Baquelin, par Pierre Leclerc, par Nicolas Lamiche, par Nicolas Gratiot, etc.

E. 776. (Carton.) — 2 pièces, parchemin, 3 pièces, papier.

1764-1766. — Droits honorifiques. — Procédure entre messire Louis-Guichard de Pérachon, comte de Varax, et Jean-Baptiste Huart, prieur-curé de Croûtes, au sujet de la qualité de seigneur du lieu, prise par ce dernier et inscrite sur une cloche de la paroisse de Croûtes, bénite par lui ; — sentence du bailliage de Crépy qui maintient le comte de Varax dans ses droits et condamne le prieur-curé à rétablir dans le chœur de l'église Saint-Quiriace de Croûtes le banc dudit seigneur ; — signification aux religieuses de Jouarre, faite à la requête de messire Anne-Léon de Montmorency-Luxembourg, seigneur de Croûtes, d'avoir à se désister de la qualité de dames, en partie, de Nanteuil-sur-Marne, etc.

E. 777. (Carton.) — 30 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier.

1490-1675. — Seigneurie de La Brosse. — Baux à cens, surcens, rentes foncières et autres droits seigneuriaux, consentis par les prédécesseurs de messire Anne-Léon de Montmorency, dans la terre et seigneurie de La Brosse, notamment par messire Robert de Cullant, écuyer, sieur du Perron-sur-Morin ; — cahier de copie des baux à cens passés précédemment par noble homme Eutrope de Cullant, écuyer, seigneur de Saint-Cyr ; — sentences d'hypothèques rendues au profit de Nicolas de Cullant, sieur de La Brosse et Saint-Ouen, en partie ; de Robert de Cullant, sieur du Perron, fils de Claude, sieur de Saint-Ouen et Busserolles ; de Claude de Marcomille, veuve de feu Robert de Cullant, douairière ; — accensement d'héritages situés à Saint-Ouen, Orly et autres localités dépendant de la prévôté de Coulommiers, tenue par Claude Le Bourgoing ; — mémoire des biens appartenant aux héritiers Pierre Couvreur, à Saint-Ouen, et détenus par suite d'usurpation par M. Mors, seigneur du lieu, etc.

E. 778. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 20 pièces, papier.

1524-1711. — Seigneurie de La Brosse et autres. — Mémoires ou états de consistance des terres, seigneuries et fiefs de La Brosse, Saint-Ouen, Le Perron, Charneseuil et Busserolles; — actes de foi et hommage rendus aux seigneurs dont ils relèvent; — expéditions de déclarations passées au terrier de la seigneurie d'Orly; — sommations aux habitants des paroisses voisines d'assister au bornage desdites seigneuries. — Hommage du fief du Perron-Ralard, à Saint-Ouen, rendu par Nicolas et François de Cullant, écuyers, à Mgr N. de Marthony, évêque de Coserany, tuteur et curateur testamentaire de M. de Chateaubriant, tuteur lui-même de Henri de Foix, comte de Comminges, de Rethélois, de Beaufort, sieur de Lautrec et de Coulommiers-en-Brie; — aveu des fiefs de Faron-Gozé et de Patras (à Orly), par Louis de Cullant, sieur de La Brosse, Saint-Ouen, Charneseuil, Les Perrons, La Montagne, Aulnay, Les Planches, Les Prés, Savins, Jutigny, etc., à MM. de Clermont-Montglas et de Clermont-Saint-Georges, seigneurs indivis de Provins, et par engagement de La Ferté-Gaucher.

E. 779. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 7 pièces, papier; 3 sceaux.

1604-1679. — Fief du Parc. — Érection en fief de 26 arpents 1/2 de bois, faisant partie de 200 arpents appelés Le Frouet, situés sur les territoires de Nanteuil et de Méry; — ledit fief érigé sous le titre de fief du Parc, par messire Potier, duc de Gesvres, en faveur de Charles de Méry, seigneur de Méry, à condition de rester dans la haute justice de Nanteuil, et moyennant la cession faite par M. de Méry de tous droits de justice sur douze arpents d'héritages livrés aux habitants de Nanteuil; — aveux de ce fief rendus à MM. Potier de Gesvres, par messire François de Laval, écuyer, sieur de Lestancour, Bogue, Monsoutin, Méry, lieutenant général de l'artillerie de France, et par Anne de Grinbergt, son épouse, avant veuve de messire Robert de Méry; — déclarations à terrier par noble homme Claude de Renty, seigneur de Citry et de Méry, etc.

E. 780. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

1625. — Fief du Limon. — Mouvance passive. — Acte de foi et hommage fourni au Roi, à cause de son duché de Château-Thierry, par messire Louis Potier, duc de Gesvres, pour raison de son fief du Limon, en la paroisse de Croûtes, consistant en haute, moyenne, basse justice, et 25 sols de cens environ, acquis du précédent seigneur: cet hommage est reçu par le procureur du Roi et le receveur du domaine, au duché de Château-Thierry, assistés du greffier, lesquels s'étaient rendus à cet effet, pour Sa Majesté, devant le principal portail de l'église Notre-Dame-du-Châtel de ladite ville.

E. 781. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 10 pièces, papier.

1641-1648. — Fief de La Gruerie. — Extraits de déclarations passées au terrier du fief de La Gruerie, conformément au contrat de vente qu'en a fait Jacques de Limay à M. le duc de Gesvres, et pièces de procès au sujet de différents droits seigneuriaux attachés à ce fief. — Significations pour Jonas Duhoux, écuyer, sieur de Maisonneuve et de La Longue, époux de Judith de Limay: à M. le comte de Gesvres; — à Marie de Rouville, veuve de Jacques de Limay, écuyer; — à Madeleine de Limay, épouse de Jean de La Harré, écuyer, seigneur de Touquin, etc.; — compromis et nomination d'arbitres pour juger les prétentions des susnommés sur le fief de la Petite-Gruerie, les droits de justice et les bois en dépendant, dans la mouvance du Roi, à cause de Château-Thierry; — arrêts qui ordonnent distraction au profit de messire Pérachon, seigneur de Nanteuil, de deux tiers du bois de La Gruerie saisi sur Duhoux, et de deux tiers dans le sixième de la haute justice de Bézu.

E. 782. (Carton.) — 3 pièces, papier, collées sur toile.

1779-1789. — Fiefs de Courcelles-La-Roue, de Biercy et seigneurie de Courbois. — Plans topographiques des fiefs de Courcelles-La-Roue et de Biercy, ainsi que de la seigneurie de Courbois, « appartenant à monseigneur le « duc de Montmorency, premier baron de France et premier « baron chrétien, baron libre de l'Empire, prince souverain « d'Aigremont et des deux Moldaves, comte de Tancarville, « de Creully et de Gournay; marquis de Seignelay, de « Elainville et de Lonrey, maréchal des camps et armées « du Roi, connétable héréditaire de la province de Nor« mandie, seigneur de La Brosse, Saint-Ouen en par« tie, etc.

E. 783. (Plans.) — 4 pièces, papier, collées sur toile.

XVIIIe siècle. — Plans parcellaires ou terrier de la seigneurie de Saint-Ouen en censive de monseigneur Anne-Léon de Montmorency-Luxembourg, duc de Montmorency, et indiquant: le village, le château et le parc de Saint-Ouen, la ferme du Perron, le hameau de Courcilly, les climats du Champ-de-la-Dame-des-Marichons, du Bois-Moret, des Sablons, des Long-Sillons, de La Varenne, etc.

E. 784. (Plans.) — 2 pièces, papier, collées sur toile.

XVIIIe siècle. — Censives et aménagement. — Plans parcellaires de la seigneurie et figure géométrale des bois de La Brosse, appartenant à monseigneur le duc de Montmorency et de Piney-Luxembourg, indiquant: — les garennes de Saint-Ouen, de Busserolles, du Chemin-de-Saint-Cyr et de Séricourt; — les bois Charlot, Picard, du Marly, du Charnois, du Valréal, des Meuliers, du Buisson, etc., et les remises de la plaine de Charneseuil.

E. 785. (Plans.) — 7 pièces, papier, dont 5 collées sur toile.

XVIIIe siècle. — Plans parcellaires terriers de partie de ladite seigneurie de Bussière et du canton de La Jarie au territoire du même lieu, appartenant à monseigneur Anne-Léon de Montmorency; — le dernier de ces plans est accompagné d'un relevé des héritages dépendant de la ferme de Séricourt, avec indication des climats de Robert-de-Bour, de La Fonderie (masure), de la Petite-Fonderie, des Aunes, des Vieux-Prés, des Pâtures, des Bois-de-Mory et de Saint-Faron, etc.

E 786. (Carton.) — 7 pièces, parchemin, 17 pièces, papier.

1583-1784. — Seigneurie de Busserolles. — Censives. — Déclarations à terrier, — quittances de droits seigneuriaux, — pièces de procès, — baux à cens et rentes; — ventes par messire Charles de Cullant, seigneur de Busserolles, et Marguerite Des Marets, sa femme; — accord entre Marie Du Val, veuve de Charles de Cullant, et Michel de Cullant, écuyer, sieur de La Brosse, gentilhomme d'honneur de la Reine; — quittances données par Philippe de Ravenel, seigneur de Sablonnières, à messire Louis de Cullant, pour droits de quint et requint; — permission de bâtir un four au lieu dit Les Hameaux; — sentence prononçant la réunion de logis, masures et friches au domaine de Busserolles, appartenant à Anne-Barbe de Courcelles, veuve de messire Arnold de Ville, baron libre du Saint-Empire, sieur des Moldaves, ladite dame haute justicière et voyère de Busserolles; — extrait du terrier de cette seigneurie, etc.

E. 787. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1547-1623. — Seigneurie de Charneseuil. — Mouvance passive. — Actes de foi et hommage fournis aux religieux de Reuil (ordre et réforme de Cluny), par dame Aymée de Blocquereulx, veuve de noble homme Nicolas de Cullant, en son vivant écuyer, seigneur de Charneseuil; cette dame, tutrice de Nicolas, Claude et Robert de Cullant, ses enfants mineurs; par honorable homme Hubert de Maucorps, procureur de messire Jehan de Couqueval, écuyer, à cause de défunte Jehanne de Cullant, etc.

E. 788. (Carton.) — 41 pièces, papier.

1618-1619. — Expéditions de déclarations passées au terrier de la seigneurie de Saint-Cyr, en censive de messire Philippe de Fleury de Cullant, seigneur dudit lieu, du Buat, de La Forêt du Jast, de Courcelles-la-Roue, capitaine d'une compagnie d'infanterie entretenue aux Pays-Bas. — Déclarants : Adrien Corbigny, procureur fiscal de Saint-Cyr; — Toussaint Gibier, mercier, se portant fort de maître Jean Dhérot, curé de Bannost; — Jacques Yon, marguillier de l'église Monseigneur Saint-Cyr; — Marie Huvier, veuve de Laurent Yvonnet, de Charneseuil; — Simon Hébert, vigneron. — Requête d'intervention présentée au bailli de Coulommiers, par Barbe de Courcelles veuve de messire Arnold de Ville, libre baron du Saint-Empire, ladite dame baronne de Brou, La Brosse, Saint-Ouen, Charneseuil, — au sujet de la déclaration que M. François Peirène, écuyer, sieur de Saint-Cyr en partie, prétendait faire passer à son propre terrier, de certains immeubles assis en la seigneurie de la baronne de Ville.

E. 789. (Carton.) — 10 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1579-1778. — Seigneurie de Saint-Cyr. — Droits seigneuriaux. — Extrait d'une transaction conclue entre Eutrope de Cullant, seigneur de Saint-Cyr, et Guillaume de Chavigny, sieur de Chavigny, contenant bornage de leurs terres, fixation de la chasse, de la pêche et autres droits seigneuriaux; — accord entre Hélène de Fontaine, veuve de Philippe de Cullant, seigneur de Saint-Cyr, et François de Chavigny, au sujet des fossés du pré dit du Capitaine, dont les eaux submergent les terres de La Varenne; — commission de la Table de marbre de Paris, pour informer sur un fait de chasses, requête de François Pillon, seigneur de Saint-Cyr; — mémoire à consulter dans l'intérêt de M. Peirène, seigneur de Saint-Cyr, contre M. de Chavigny de Courboy, au sujet des limites de leurs terres, de leurs droits dans l'église et dans la chapelle Notre-Dame; — nouvelle transaction entre monseigneur le duc de Montmorency et M. de Chavigny.

E. 790. (Carton.) — 6 pièces, papier

XVIe-XVIIe siècles. — Seigneurie de Saint-Cyr. — Revenus et charges. — Comptes des recettes et dépenses

en cens, rentes et fermages, rendus : 1° par Gilles Josse, procureur et receveur de Saint-Cyr, à noble homme Eutrope de Cullant, écuyer, sieur du lieu, en 1506 et 1507; « Recettes : prix d'une vache, 55 sols tournois; d'un « bœuf, 75 sols tournois ; — dépenses : au couvreur qui a « garni la toiture du moulin, de Saint-Cyr, 40 sols tour- « nois; au maçon pour les gros murs du moulin 16 li- « vres 13 sols 6 deniers tournois; » — 2° par Gauthier Bonnard, receveur de ladite terre pour le même seigneur, en 1618; — 3° par maître Jean Leclerc, prévôt de la justice du lieu, pour madame la comtesse Du Buat, dame de Saint-Cyr : « payé au charron pour sciage d'un orme, 30 sols; « au garçon envoyé à Paris pour être laquais et qui n'y est « point resté, 30 sols; à Etienne Simon, pour 3 milliers « 4 cents et demi de briques, 44 livres 17 sols, etc.»

E. 791. (Carton.) — 11 pièces, papier.

1737-1749. — Seigneurie de Saint-Cyr et fief de Courcelle-la-Roue. — Limites. — Procès-verbal de bornage des seigneuries de Saint-Cyr et de Courcelle-la-Roue, dressé à la requête de madame Anne-Thérèse de Rohan, abbesse de Notre-Dame de Jouarre, dame en partie de Saint-Cyr, et de messire Louis Peirène, gentilhomme ordinaire du Roi, seigneur du surplus dudit lieu, par Nicolas Collinet, arpenteur royal à Germigny-l'Évêque, et Isaac-Étienne Monvoisin, arpenteur-géographe à Meaux. — Projet de transaction entre madame Catherine-Henriette de Montmorin, abbesse royale de Jouarre, et François Peirène fils, écuyer, portant ratification desdits mesurages, faits en exécution d'une sentence du bailliage de Meaux; — plans et dessins.

E. 792. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1642. — Fief de Courcelle-la-Roue. — Mouvance passive. — Procuration donnée par messire Henri de Fleury de Cullant, chevalier, sieur du Buat, Saint-Cyr, La Forêt du Jast en Poitou, Le Bazile et autres lieux, à Charles de Boubert, écuyer, sieur d'Amilly, pour rendre foi et hommage au seigneur de Moras, du fief de Courcelle-la-Roue, appartenant audit Henri de Cullant et mouvant pleinement de Moras.

E. 793. (Carton.) — 6 pièces, papier.

1573-1693. — Fief de La Cour de Biercy. — Mouvance passive. — Copies d'aveux et dénombrements du fief de La Cour-de-Biercy, fournis à illustre et révérende dame Madeleine de Bourbon, abbesse de Jouarre, par noble homme Jean Du Val, écuyer, sieur de Chamoust, en la paroisse de Sainte-Aulde, et seigneur de La Cour-de-Biercy; — à très-haute et très-puissante princesse Jehanne de Lorraine, par la permission divine, abbesse de Notre-Dame de Jouarre, de fondation royale et sujette *sans moyen* au Saint-Siége de Rome, par Gabriel de Séricourt, écuyer, sieur de Val-Réal, de Grandmaison et de Séricourt, mandataire d'Avoye de Séricourt, veuve de messire Antoine Le Chevalier, sieur des Marchefs et de La Cour-de-Biercy. — Cueilleret des cens et rentes dus aux seigneurs de La Cour-de-Biercy en 1693, etc.

E. 794. (Carton.) — 6 pièces, papier.

1675-1741. — Seigneurie de Séricourt, en partie. — Mouvance active et censuelle. — Arrêts sur une saisie féodale du domaine de Séricourt, paroisse de Bussières, pratiquée sur Henri et Dominique de Manneville, à la requête de messire Claude Le Tonnelier de Bréteuil, et sur le blâme d'une déclaration de la même terre fournie aux religieux de Saint-Faron de Meaux, seigneurs de Bussières, par Madeleine-Anne-Henriette-Élisabeth de Manneville, dame de Séricourt, veuve de messire Joseph de Montrémy; — expéditions de déclarations passées au terrier de Séricourt, par Denis Serrurier, marchand à Coulomme; — Madeleine Cocu, veuve de Nicolas Serrurier, décédé procureur fiscal à Doue; — Laurent-Médard Serrurier, marneur à Villeneuve, etc.

E. 795. (Carton.) — 17 pièces, papier.

1670-1760. — Inventaires des titres et papiers concernant les terres et seigneuries de Nanteuil-sur-Marne et Croûtes, Montmillon, Bois-la-Ville et Le Limon, dressés lors des mutations successives de ces terres entre les mains de Pierre de Pérachon, sieur de Saint-Maurice, du comte de Varax et de Jacques-Louis Desvoys; — états des titres et pièces trouvés en la possession de Marguerite Selle, veuve de Claude Thoral, receveur de Nanteuil, à la mort de ce dernier; — récépissé des terriers, censiers et contrats remis à Philibert Thoral, nouveau fermier de ladite seigneurie, etc.

E. 796. (Carton.) — 10 pièces, parchemin; 9 pièces, papier.

1223-1770. — Vente et abandon de la seigneurie de Nanteuil-sur-Marne avec droits et coutumes sur Drachy, Courcelles et autres lieux, en faveur de l'hôpital de Soissons, par Pierre de Montrénier et Guillaume de Montrénier; — donations et sentences; — érection de Nanteuil en châtel-

lenie, par Henri IV, pour messire Louis Potier, sieur de Gesvres, qui l'avait acquis de l'Hôtel-Dieu de Soissons; — acquisition de Nanteuil, Croûtes, Montmillon, Bois-la-Ville, Bois-de-Patoy, Le Limon et La Gruerie, par Pierre Pérachon de Saint-Maurice, moyennant 63,700 livres; — saisies féodales; — main levées; — convention arrêtée entre le duc de Montmorency-Tingry-Luxembourg et madame Marie-Anne de La Tour, veuve de Nicolas Desvoys, au sujet de la vente des mêmes seigneuries.

E. 797. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 2 pièces, papier.

1510. — Transaction entre les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Soissons, seigneurs de Nanteuil, et Jean de Méry, par laquelle celui-ci cède audit Hôtel-Dieu tout ce qu'il possède sur le territoire de Nanteuil, moyennant l'abandon de 200 arpents de bois à Frouet, et sous la réserve des droits seigneuriaux et de ceux de pacage en faveur de la communauté des habitants de Nanteuil-sur-Marne; — procuration des administrateurs pour terminer un différend; — autre traité complémentaire, avec le seigneur de Méry.

E. 798. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 1 pièce, papier.

1608. — Expéditions d'un acte d'acquisition par Louis Potier, seigneur et baron de Gesvres, de moitié du fief de Montmillon et de la totalité du fief Picherel, sis à Nanteuil, mouvant du Roi et provenant de Pierre Vaillant, conseiller de Sa Majesté, élu particulier à La Ferté-au-Col, et de Louise Picherel, son épouse; ladite acquisition réalisée moyennant 1,200 livres tournois, francs deniers, outre les devoirs et charges.

E. 799. (Carton.) — 5 pièces, parchemin; 7 pièces, papier.

1549-1769. — Acquisitions et échanges d'héritages situés au territoire de Nanteuil-sur-Marne, par les anciens seigneurs du lieu. — Vente de vignes situées au même territoire, par Guillaume de Meaux, écuyer, sieur de Merly-en-France, tant en son nom que comme mandataire de Charlotte de Meaux, veuve Féramond de Sailly, sieur de Bonétat, et d'Ypofer de Sailly fils, écuyer, au profit de noble et sage maître René Baillet, seigneur de Sceaux et de Tresmes; — vente de sept quartiers de vignes au duc de Gesvres, par Robert de Harlay, baron de Monglat, pays de Brie, et Françoise de Longuejoue, son épouse, héritière de Madeleine Briçonnet; — acquisition par le même duc de Gesvres, de biens provenant de maître Antoine Bellanger, procureur de la terre de Charly, et de dame Marie Picherel, son épouse, etc.

E. 800. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 16 pièces, papier.

1554-1773. — Vente du moulin Jambart ou Pescheron, à Nanteuil, sur la Marne, par Jean Alvequin, chanoine et sous-prévôt de Soissons, et par Aliénor Alvequin, épouse de maître Poncet Baizellier, élu de Péronne, Montdidier, Roye, etc., en faveur de Jacques de Renty, époux de Françoise de La Haye, dame de Pemuison et Citry, moyennant 700 livres tournois, plus les charges; — visite de ce moulin par le prévôt des maréchaux de Paris, député à cet effet; — prisées et baux par M. Louis Potier de Gesvres, où il est fait mention du droit de mouture au XVI[e] siècle; — procédure pour la banalité dudit moulin, etc.

E. 801. (Carton.) — 5 pièces, parchemin; 8 pièces, papier.

1606-1779. — Baux à loyer et procès-verbal de prisé des bac, nacelle, cordes et cordages de Nanteuil-sur-Marne, à la requête de messire Louis Potier de Gesvres; — concession du droit de passage en cet endroit de la Marne, par maître Toussaint Prévost, notaire royal, amodiateur de la recette seigneuriale, au profit de Nicolas Gollier, vigneron; — bail du bac par monseigneur Anne-Léon, duc de Montmorency, premier baron de France et premier baron chrétien, prince souverain d'Aigremont, baron libre de l'Empire et des deux Moldaves, comte de Gournay, Tancarville, Creuilly, marquis de Seignelay, Crèvecœur, Lonrey, seigneur de Nanteuil et dépendances; — baux à loyer de la charge de sergent-priseur vendeur de biens à Nanteuil, etc.

E. 802. (Carton.) — 17 pièces, parchemin; 6 pièces, papier.

1496-1784. — Baux à loyer des terres et seigneuries de Nanteuil-sur-Marne et Croûtes, fiefs et droits en dépendant, par les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Soissons : à demoiselle Gabrielle, veuve de Jean de Châtillon, écuyer, demeurant à Soissons; — à Pierre Bouquery; — à Hubert de Lahaye, etc., par le comte de Tresmes; — à maître Nicolas Dubois, praticien à La Ferté-au-Col; — à Jean Pasquier, meunier à Nanteuil; — à Toussaint Prévost; — par messire Pierre Pérachon, marquis de Tréfort, à Claude Thoral-Durand, bourgeois de Lyon; — renouvellement du bail des revenus de la terre des Nanteuil, au profit de Claude Thoral, devant maîtres Pierre Aveline et François Arouet, notaires, gardes-notes du Roi au Châtelet de Paris; — acensements faits par le comte de Varax et par la baronne de Ville, etc.

E. 803. (Carton.) — 12 pièces, parchemin ; 9 pièces, papier.

1324-1778. — Baux à vie, emphythéotiques et à loyer, d'héritages situés à Nanteuil-sur-Marne, Croûtes et Méry, notamment des 4 pressoirs banaux de Nanteuil, et du droit de courtage à Croûtes; — concessions à vie de vignes aux territoires de Pisseleu et Nanteuil, par les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Soissons; — emphythéoses en faveur de Pierre Bouquery; — baux des bois de Croûtes, par Pierre Jamart, receveur des terres de Citry et Champruche, à Gabriel de Laurencery, vigneron, etc.

E. 804. (Carton.) — 14 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1609-1704. — Procès-verbaux d'arpentage et de bornage de biens appartenant aux anciens seigneurs de Nanteuil-sur-Marne. — Délimitation des terres de Passy et de Nanteuil, par Abdias Leclerc, avocat en Parlement, bailli de Jouarre, pour madame Jeanne de Bourbon, abbesse du lieu, et par les officiers de justice de messire Louis Potier, comte de Tresmes; — arpentage de la garenne de Croûtes; — différend au sujet des bois de Frouet, entre messire François de Laval, sieur de Lestancourt et de Méry, et messire Pérachon de Nanteuil; — mesurages généraux, etc.

E. 805. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1705-1743. — Expédition du testament de messire Jean-Baptiste Pérachon de Nanteuil; — renonciation à sa succession par Jacques-Marie-Alexandre Pérachon, comte de Bury, son neveu; — transaction sur procès entre les héritiers de M. Pierre Pérachon, marquis de Saint-Maurice; — acte de notoriété par lequel messire Jean-François, marquis de Saint-Priest, et messire Laurent Gayot, ancien colonel de dragons, chevalier de Saint-Louis, déclarent que Pierre-Joseph Pérachon, comte de Varax, capitaine au régiment d'Heudicourt, est décédé en Bohême, célibataire *ab intestat;* — acte de décès dudit sieur de Varax, dressé à Amberg, le 23 février 1743, par le P. André de Nugent, aumônier au régiment de Fitz-James, cavalerie.

E. 806. (Carton.) — 13 pièces, parchemin; 36 pièces, papier.

1552-1755. — Obligations et constitutions de rentes au profit d'honorable homme Nicolas Picherel, seigneur de La Grange-de-Congy, demeurant à Reuil, par Louis Maillard de La Ferté-au-Col; — au profit de l'Hôtel-Dieu de Soissons, par maître Antoine Dupère et Jean Boucher, notaires royaux à Soissons, — par noble homme Denis Feydeau, receveur des tailles de l'Élection de ladite ville, — Jean Barré, — Jean Prudhomme, etc.; — au profit du comte de Varax, sieur de Nanteuil, par Pierre Rahaut de Villiers-sur-Marne, — Claude Gratiot, vigneron, — Marie Fagot, veuve Candas, — Pierre Thévenard et autres. — Poursuites exercées contre lesdits débiteurs. — Noms des censitaires obligés de payer la *maille envenimée* aux seigneurs de la cour d'Orly, le dimanche après la Saint-Pierre, à peine de 3 livres parisis d'amende.

E. 807. (Carton.) — 70 pièces, parchemin; 103 pièces, papier.

1507-1760. — Acquisitions de la terre de Busserolles, sur Orly et Saint-Ouen, et autres héritages environnants, par Nicolas de Cullant, écuyer, et Adrienne d'Autry, sa femme; — revente de la même terre par Nicolas de Cullant, écuyer, sieur de Busserolles, en partie, demeurant à Boitron, et demoiselle Jeanne Albert, sa femme, au profit de Charles de Cullant, écuyer; — constitution de rentes, partages, sentences et titres anciens des biens vendus; — extrait des registres des requêtes du Palais, signé Boileau, greffier, pour maître Pierre Pinterel, écuyer, conseiller, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, et de ses finances, demeurant à Château-Thierry, acquéreur de biens à Bussières; — acquisitions de parties de la ferme de Busserolles, par la baronne de Ville, dame du lieu, ensaisinées par le marquis de Trainel, seigneur de Doue, — l'abbé de Rebais seigneur d'Orly, — et le cellerier de Saint-Faron de Meaux, à cause de sa terre de Bussières.

E. 808. (Carton.) — 28 pièces, parchemin; 8 pièces, papier.

1531-1536. — Prises à rentes et échanges d'héritages sis au territoire de Busserolles. — Échange entre Charles de Cullant, écuyer, homme d'armes des ordonnances du Roi, sieur de La Brosse, Busserolles et autres lieux, et Louis Cutrot, laboureur; — transports et baux à fermes consentis par Louis de Cullant, écuyer, sieur de Busserolles, La Brosse, Les Perrons et Saint-Ouen; — rachat de 7 livres 10 sols de rente, dus à l'église Saint-Jean de Rebais, devant François Saucet, tabellion juré établi audit lieu, par révérend seigneur messire Philippe de Lenoncourt, conseiller du Roi en ses Conseils d'État, prieur-abbé commendataire de Montier-en-Argonne et de Rebais.

E. 809. (Carton.) — 4 pièces, parchemin.

1551-1584. — Transactions sur procès au sujet de diverses propriétés sises au territoire de Busserolles. —

Sentence de recours rendue au bailliage de Coulommiers (Étienne Boullangier, bailli occupant le siége), pour noble homme Charles de Cullant, seigneur de Busserolles, et tuteur de Nicolas et Robert de Cullant, écuyers, fils mineurs de feu Nicolas de Cullant, sieur de La Brosse : contre demoiselle Edmée de Blocqueaux, mère desdits mineurs, veuve de Nicolas de Cullant; — accord signé entre Charles de Cullant, sieur de Tauqueux en partie, et Jean Teinturier dit Collart, laboureur à Doue, etc.

E. 810. (Carton.) — 13 pièces, parchemin; 10 pièces, papier.

1551-1769. — Actes d'acquisition et baux à loyer du moulin de Busserolles, sis à Orly; — donation d'un droit de blé à percevoir sur ce moulin, par Nicolas de Cullant, sieur de La Brosse, Charneseuil et Saint-Ouen, au profit de Charles de Cullant, seigneur de Busserolles, son neveu, homme d'armes des ordonnances du Roi; — visite dudit moulin, rapport, saisie, opposition au déguerpissement, etc. — Baux passés par messire Zacharie Morel, doyen des conseillers du Roi au Parlement de Paris, sieur de Busserolles, La Brosse, Saint-Ouen, Charneseuil et Le Perron; — par Daniel Morel, son fils; — par Anne-Barbe de Courcelle, veuve de messire Arnold de Ville, baron libre du Saint-Empire, etc.

E. 811. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 8 pièces, papier.

1506-1754. — Baux à loyer de la ferme de Busserolles, consentis par les anciens propriétaires, notamment par : — Robert de Cullant, sieur du Perron; — Hélène de Cullant, demoiselle des Fossés, dame de Saint-Ouen, La Montagne-Laissard, Busserolles et autres lieux; — Anne-Barbe de Courcelle, baronne de Ville, etc.

E. 812. (Carton.) — 44 pièces, parchemin; 27 pièces, papier.

1509-1693. — Contrats d'acquisition de biens et héritages situés aux territoires de Bussières, Doue, Orly, Saint-Ouen et Saint-Cyr, par : — Nicolas de Cullant, sieur de La Brosse; — Robert de Cullant, sieur Du Perron; — Louis de Cullant, seigneur de Saint-Cyr, — par monseigneur Anne-Léon de Montmorency-Luxembourg, chef du nom et des armes de sa maison; — par Zacharie Morel et Daniel Morel, seigneurs de La Brosse, Saint-Ouen et Charneseuil; — décret d'adjudication d'immeubles situés à La Ferté-Gaucher, rendu par Claude Legendre, bailli de La Ferté-au-Col et Chamigny, pour monseigneur Jacques Nompart de Caumont-Laforce, à la requête de Louis de Cullant, sieur de La Brosse, Charneseuil, Saint-Ouen, Les Perrons et Mousseau, gentilhomme servant de la bouche du Roi, fils unique de Nicolas de Cullant; — acquisitions et titres anciens des biens provenant d'Alexandre Potin, meulier à La Ferté-au-Col.

E. 813. (Carton.) — 85 pièces, parchemin; 20 pièces, papier.

1694-1790. — Acquisitions d'héritages sis aux territoires de Bussières, Doue, Orly, Saint-Ouen et Saint-Cyr, par : — Zacharie Morel, conseiller du Roi au Parlement de Paris, ès Grand'Chambre; — Anne-Barbe de Courcelle, baronne de Ville; — François Peirène, écuyer, — et Anne-Léon, duc de Montmorency et de Piney-Luxembourg, connétable héréditaire de Normandie, seigneurs successifs de La Brosse, Saint-Cyr et autres lieux. — Consentement donné par Nicolas Parnot, marchand bourgeois de Saint-Cyr, pour l'abatage des arbres qu'il possède sur un pré, bassin de Saint-Cyr; — cession consentie par Jacques de Constant, chevalier, seigneur de Pezay, Le Chapt, Ray, Seneuil, Marvost, La Fougeanière, colonel de dragons, commandant l'école d'équitation de Cambray, et dame Charlotte-Louise Boyer de Crémilles, son épouse, seigneur et dame de Moras, des Fromières et de La Duchesne.

E. 814. (Carton.) — 42 pièces, parchemin; 10 pièces, papier.

1505-1779. — Contrats d'échange : entre Edmée de Blocqueaux, veuve de Nicolas de Cullant, seigneur de La Brosse et de Charneseuil, et maître Jean Brayer, curé de Bussières; — entre Hélène de Cullant, veuve de messire Adrien d'Estosse, chevalier, sieur d'Estosse, et noble homme Henri de Séricourt, écuyer, demeurant aux Moulins (Bussières); — entre François Leredde, écuyer, sieur du Breuil, conseiller, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, et Hubert Vincent, laboureur à Rouget, paroisse de Saacy. — Acquisition, par la baronne de Ville, des terrains où passe le nouveau chemin de Saint-Cyr, faisant face au presbytère et à la grille de la terrasse; — ensaisinement par madame Catherine-Henriette de Montmorin, abbesse de Jouarre, dame de Saint-Cyr, en partie.

E. 815. (Carton.) — 10 pièces, parchemin; 3 pièces, papier.

1559-1784. — Acquisitions et transports de rentes au profit des anciens possesseurs du domaine de La Brosse. — Baux consentis par demoiselle Claude de Marcouville, veuve de noble homme Robert de Cullant, sieur Des Perrons; — par Louis de Cullant, sieur de La Brosse; — par Zacharie Morel, chevalier, conseiller au Parlement de Paris, aussi seigneur de La Brosse et de Saint-Ouen. — Cessions de

rentes au profit de dame Anne-Barbe de Courcelle, baronne de Ville, par François-Armand Pilloux, son valet de chambre; — baux à rente par François-Antoine Bodart, receveur et concierge de madame la baronne de Ville, à La Brosse-Saint-Ouen, au profit de monseigneur Anne-Léon, duc de Montmorency et de Piney-Luxembourg, seigneur de Saint-Cyr, Orly et Boitron.

E. 816. (Carton.) — 15 pièces, papier.

XVIe siècle. — Fragments d'inventaires des titres et papiers des terres et seigneuries de La Brosse, Saint-Ouen, Saint-Cyr et Busserolles, appartenant en dernier lieu à monseigneur Anne-Léon, duc de Montmorency-Luxembourg. — Extraits de contrats de rentes dues au domaine de Saint-Cyr; — inventaire des mesurages. — Inventaires des actes de foi et hommage, aveux et dénombrements fournis par MM. de Cullant au duc de Longueville, seigneur de Coulommiers, pour les fiefs de La Brosse, Saint-Ouen, Le Perron-Rallard dit Vazolle; — au marquis de Sablonnières, pour la terre de Busserolles; — au prieur de Reuil, pour la terre de Charneseuil; — à messire Michel Le Tellier, chancelier de France, seigneur de La Ferté-Gaucher, pour les fiefs du Perron-Gorre et de Patras, etc.

E. 817. (Carton.) — 9 pièces, parchemin; 27 pièces, papier; 1 sceau.

1548-1748. — Partages, — acquisitions, — décrets d'adjudication, — testament, — donation, — et procès-verbaux de mesurage concernant la seigneurie de La Brosse et ses dépendances, pour Nicolas, Robert, Louis de Cullant et leurs acquéreurs; — copie du contrat de mariage de noble homme Robert de Cullant, écuyer, avec demoiselle Claude de Manneville, demeurant à Saint-Germain-des-Noyers-lez-Torcy; — vente de la seigneurie de La Brosse, par les créanciers de Louis de Cullant, père et fils; — déclaration au profit de Daniel Morel, pour l'acquisition de cette terre, moyennant 85,000 livres; — donation de la même seigneurie, plus 50,000 livres deniers, en supplément de dot, par Daniel Morel, chevalier, sieur de La Brosse, Saint-Ouen, Haussignemont, Le Buisson, Le Fresne, et par Élisabeth Henriet, son épouse, à Zacharie Morel, leur fils, à l'occasion de son mariage avec demoiselle Michelle Angélique Titon; — revente de ladite seigneurie par Élisabeth et Geneviève Morel, demeurant à Paris, Enclos-des-Incurables, seules héritières de Zacharie Morel, leur père, au profit de Barbe Besser, veuve de Joseph-Charles de Courcelle, dame de Montigny, et de Anne-Barbe de Courcelle, veuve du baron de Ville.

E. 818. (Carton.) — 8 pièces, parchemin; 231 pièces, papier.

1680-1778. — Constitutions et remboursements de rentes par les anciens seigneurs de La Brosse; — quittances données par madame Marie-Thérèse Rodet-Geoffrin, de Paris, à maître Gombault, avocat au Conseil, des termes échus d'une rente viagère de 8,100 livres, créée au profit de ladite dame, par la baronne de Ville, sur sa seigneurie de La Brosse; — dépenses acquittées pour l'entretien d'une maison à Paris, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, par mesdames la baronne de Ville et la marquise de Tourville-Brassac, en commun. — Marchés et mémoires relatifs à la fourniture et la pose dans la chapelle du château de La Brosse d'un dallage en pierre de liais et marbre noir, par Dropsy, sculpteur-marbrier à Paris; — devis pour plantations et pour confection de 1,897 toises de terrasse et chaussée d'empierrement, depuis la route d'Allemagne (alors en construction près de Charneseuil), jusqu'à Saint-Ouen et Saint-Cyr; — marchés conclus par Saget Des Louvières, architecte chargé de la conduite des bâtiments du château de La Brosse, pour la baronne de Ville. — Dépenses diverses : — « pour deux hommes employés à « la décoration d'un feu d'artifice donné au château de La « Brosse, pour M. le marquis de Fosseuse, 10 livres; — « à M. Bilbaut, dessinateur de M. Des Louvières, pour « plans des écuries, des ailes, des basses-cours, etc., « 60 livres; — au garde, pour un renard tué dans la « garenne de Busserolles, 12 sols, etc.

E. 819. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 20 pièces, papier; 2 plans.

1530-1714. — Plan d'ensemble du parc de La Brosse; — projet d'une avenue conduisant du château de La Brosse Saint-Ouen; — plan des bois Picard et du Buisson, établi pour le prolongement de diverses allées; — projet de canal; — tracé d'un nouveau grand chemin de Paris, à travers des héritages particuliers; — plan et élévation d'une orangerie à restaurer; — nivellement et plan de l'île et de l'ancienne rivière de Saint-Ouen; — réflexions sur le projet d'une grande écurie à bâtir au château de La Brosse, etc.

E. 820. (Carton.) — 8 pièces, parchemin; 22 pièces, papier.

1598-1762. — Baux à loyer des fermes et terres de La Brosse, de Saint-Ouen, du Perron, de Busserolles et des Neuillys, par : — Louis de Cullant, gentilhomme servant de la bouche du Roi; — Louis de Cullant, sieur de La Brosse, La Montagne, Laissard, Le Bas-Ménil, Jutigny, Cornillon, etc., capitaine et lieutenant de la com-

pagnie des chevau-légers du régiment-colonel de monseigneur le duc d'Angoulême, major du régiment-colonel, et maréchal des logis général de la cavalerie légère de France; — Daniel Morel, sieur de La Brosse, Sammeron, Saint-Ouen, etc., maître de la Chambre aux deniers du Roi; — Zacharie Morel, fils, chevalier, seigneur des même lieux; — et Anne Barbe de Courcelle, baronne de Ville. — Copie d'un mesurage, extraite du chartrier de Rebais; — baux généraux et résiliations.

E. 821. (Carton.) — 40 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1518-1726. — Minute de l'inventaire fait après le décès de Louis de Cullant, protonotaire du Saint-Siége, doyen d'Oyron, à la requête de ses héritiers : — messire Philippe de Cullant, sieur de Saint-Cyr, lieutenant de la compagnie de monseigneur de Boisy et d'Oyron; — demoiselle Hélène de Cullant, nièce du défunt, demeurant au château de Chamigny, — et noble homme Mathieu de Fougères, sieur de Ravenel, à cause de Jeanne de Cullant, sa femme, également nièce du défunt. — Expéditions de partages, donations, contrats de mariage et notamment : — donation de la terre de Saint-Cyr et de la ferme de Montguichet, par Hélène de Cullant, veuve d'Adrien Des Fossés, à Philippe de Fleury Du Buat, son neveu, écuyer, capitaine d'une compagnie au régiment du sieur de Châtillon; — substitution pour les terres de Savins et Jutigny; — pièces de procès; — état des terres et du revenu de Saint-Cyr; — ordonnances de payement signées par le prince de Condé et par Léonore de Roye, pour les gages des offices de chambellan du prince et de dame d'honneur de la princesse, dont étaient pourvus le sieur Des Fossés et de Saint-Cyr, et Anne de La Fontaine, son épouse.

E. 822. (Carton.) — 13 pièces, parchemin; 33 pièces, papier.

1550-1769. — Baux à loyer de la terre de Saint-Cyr et des fermes de l'Hermitière, Montguichet et Monthaumé, sises audit lieu de Saint-Cyr. — Marchés *à moisson* de la terre de Saint-Cyr : par mademoiselle Hélène de Cullant; par Philippe Fleury de Cullant, écuyer, sieur du Buat, Saint-Cyr et Courcelle, et par Anne Desprez, épouse de messire François Pillon, sieur de Saint-Cyr : — au profit de Jean de Lavoste, laboureur à la ferme de Montguichet, — de Nicolas Dubois et de François Dage, laboureurs au Grand-Courroy, paroisse de Jouarre; — acquisition de la ferme de Monthaumé, par Nicolas de Cullant, seigneur de La Brosse, de Nicolas Massiot aîné, laboureur; — pièces de procès, etc.

E. 823. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 15 pièces, papier.

1539-1590. — Moulins de Saint-Cyr. — Baux à loyer et à rente, procès-verbaux de prisée et pièces de procès concernant les moulins de Saint-Cyr, pour mesdames Anne de La Fontaine, veuve de messire Philippe de Cullant, et Hélène de Cullant, veuve d'Adrien Des Fossés; — marchés *à moisson* du moulin à blé et du moulin à huile; — sentence rendue au profit des religieuses de Jouarre, contre Claude de Cullant; — procédure à la requête de dame Élisabeth-Marie Musey, veuve de feu Henri Fleury de Cullant, sieur Du Buat et de Saint-Cyr, contre Jean Savery, meunier, etc.

E. 824. (Carton.) — 14 pièces, parchemin; 24 pièces, papier.

1626-1782. — Ferme de La Cour de Biercy. — Inventaires de titres, — acquisitions, — extraits et expéditions de contrats de mariages, — baux à loyer et procès-verbaux d'arpentage, relatifs à la ferme et fief de La Cour de Biercy, sise à Saint-Cyr, ayant appartenu successivement à : — Louise Chevalier, dame des Marais; — Françoise de Renest de La Borde; — messire de Chavigny; — Nicolas Froissart de Préanval; — madame Hertelou de Vernon, — et aux sieur et dame Prévost de Longpérier. — Locations du fief de La Cour-lez-Biercy consenties par messire Antoine Le Chevalier, sieur du Marais, — et ensuite par Avoye de Séricourt, sa veuve.

E. 825. (Carton.) — 16 pièces, parchemin; 20 pièces, papier.

1505-1769. — Ferme, terre et seigneurie de Charneseuil. — Acquisitions, partages, échanges, quittances de prix de vente, baux à loyer et procès-verbaux de mesurage de la ferme, des terres, étangs et seigneurie de Charneseuil, à Saint-Cyr. — Cession de la terre de Charneseuil, mouvant en fief du prieuré de Reuil, par Claude Forault, seigneur de Maudétour, bourgeois de Paris, et Claude Turcault, sa femme, héritière de feu maître Philippe Turcault, conseiller du Roi au Parlement de Paris, au profit de Nicolas de Cullant, moyennant 2,200 livres; — quittance donnée par Guillaume Duprat, évêque-seigneur de Clermont, prieur commendataire de Saint-Pierre de Reuil, des droits féodaux dus à l'occasion de la vente faite par Jacques Le Picard, écuyer, et Charlotte Turquan, à Nicolas de Cullant, de moitié de la terre de Charneseuil.

E. 826. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 2 pièces, papier.

1633-1675. — Saint-Ouen. — Baux à loyer du moulin de Saint-Ouen, de maisons, auberge et prés situés au

même lieu, consentis par messire Louis de Cullant, écuyer, sieur de La Brosse, Saint-Cyr et Charnesceuil, et par madame la baronne de Ville; — promesse de bail de l'auberge de Saint-Ouen, où pendent pour enseigne *les armes de Montmorency*, par M. le duc de Montmorency, à Claude Choné et Marianne Robinet; — marchés passés entre François-Antoine Bodard, intendant du château de Saint-Ouen, et divers particuliers de ce lieu et de Busserolles.

E. 827. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 2 pièces, papier.

1623-1628. — Méry et Bézu-le-Guéry. — Acquisition par Louis Potier de Gesvres, de la trentième partie de la terre de Méry, provenant de Charles Dépens, seigneur du lieu, « moyennant 251 livres 5 sols d'argent franc, « comptés en quarts d'écus, pistoles, écus au soleil d'or, de « poids bon et ayant cours; » — et de la totalité de la terre de Bézu-le-Guéry, provenant de Charles de Limay, écuyer, moyennant 36,000 livres tournois; — inventaire des titres de Bézu remis à l'acquéreur, etc.

E. 828. (Carton.) — 9 pièces, parchemin; 22 pièces, papier.

1623-1790. — Ferme de Rougeville, située au territoire de Saacy. — Acquisition par Pierre-François Houdrichon, marchand de meules, ancien échevin de La Ferté-au-Col, de Michel de Sannée, contrôleur des poudres à l'Arsenal de Paris; — lots de partages; — sentences rendues à la requête de M. Louis Royer, écuyer, conseiller du Roi, contrôleur des guerres, sieur de Seroguin, de dame Louise-Suzanne Houdrichon, son épouse, et autres; — vente par les héritiers Houdrichon à M. le duc de Montmorency, et quittances. — Baux à loyer par Marie Leclerc, veuve de Théophile Pasquier; — Jean-Jacques Bourdin, écuyer, conseiller, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, seigneur de Bournonville et de La Barre, à La Ferté-au-Col; — les héritiers Houdrichon, etc. — Déclarations de la ferme de Rougeville, fournies à madame l'abbesse de Jouarre, dame de Saacy, par Marie Leclerc, Jean-Jacques Bourdin et le duc de Montmorency.

E. 829. (Carton.) — 158 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1598-1725. — Ferme de Rougeville. — Notes généalogiques sur la famille d'Abdias Leclerc, ancien possesseur de cette ferme, et dont les petits-enfants passèrent en Angleterre pour cause de religion; — testament de Marie Vaillant, veuve de Pierre Royer, apothicaire du Roi à La Ferté-au-Col; — ordonnance de la Chambre des domaines rendue à la requête de François Vaillant, greffier du bailliage de La Ferté, héritier de François Mutel, ministre de la religion réformée, en Angleterre, au sujet de réparations à faire aux bâtiments de Rougeville. — Procès entre Antoine Vaillant, vicaire de La Ferté, puis chanoine de Jouarre; François Vaillant, greffier; Antoine Montrobert, marchand à La Ferté; Noël Hurand, fermier de Rougeville; Isaac Gavelle, fermier à Dieu-l'Amant, paroisse de Saint-Fiacre; la succession d'Étienne Sandrier, écuyer, aide-major des gendarmes de la garde du Roi, sieur Du Breuil, donataire usufruitier des biens de François Mutel, et Jean Leclerc, sieur de Virly, gendarme de la garde du Roi.

E. 830. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 2 pièces, papier.

1581-1768. — Seigneurie et ferme de Séricourt. — Vente de cette ferme, sur décret volontaire, par messire Louis de Manneville, chevalier, seigneur d'Anjouville et de Séricourt, à cause de Suzanne de Séricourt, sa femme, au profit de messire Adrien Dudrac, chevalier, seigneur d'Annenoux, conseiller du Roi en ses Conseils, commandant pour le service de Sa Majesté à Melun et autres lieux adjacents; — copies de déclarations des biens composant ledit domaine, en censive de Bussières, seigneurie de Saint-Faron de Meaux; — acquisitions de biens et rentes; — aveux, baux, mesurages, état de lieux de la ferme de Séricourt et dépendances, etc.

E. 831. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1739-1744. — Fermes de Vorpillières et d'En-Bas. — Procès-verbaux de mesurage des biens composant ces deux fermes, situées au territoire de Saint-Cyr, dressés par Nicolas d'Arbisse, arpenteur royal à La Ferté-au-Col, à la requête de messire François-Marie Peirène de Moras, chevalier, conseiller au Parlement de Paris, commissaire aux requêtes du Palais, sieur de Saint-Cyr et de Moras; lesdits biens, mesurés en présence des fermiers, à raison de 20 pieds pour perche dans la censive de La Brosse et Saint-Cyr, et à raison de 18 pieds un tiers seulement sur les censives de Vorpillières, Moras, Jouarre et Reuil.

E. 832. (Carton.) — 20 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1768-1769. — Boitron et Orly. — Acquisition par très-haute et très-puissante dame madame Anne-Barbe de Courcelle, veuve de très-haut et très-puissant seigneur Arnold de Ville, baron libre du Saint-Empire et des deux Moldaves, dame de Saint-Ouen et de Saint-Cyr, des domaines, terres et seigneuries de Boitron et Orly, provenant des Bénédictins de Rebais, avec tous droits de justice haute,

moyenne et basse, de censive, banalité, chasse, pêche, etc.; — information *de commodo et incommodo* à ce sujet; — rapport d'experts, consentement des officiers de justice et des habitants; — lettres patentes signées par Louis XV, à Versailles, en septembre 1768, autorisant ladite vente; — copie informe d'un traité anciennement conclu entre les habitants d'Orly et de Boitron, et Philippe de Lenoncourt, aumônier du Roi, abbé commendataire de Saint-Pierre de Rebais et seigneur desdits lieux, au sujet des droits de servitude, mainmorte et relief.

E. 833. (Carton.) — 13 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1485-1770. — Courbois, Grand et Petit-Neuillys. — Vente des domaines, terres et fiefs desdits lieux par messire Antoine de Chavigny, chevalier, seigneur de Courbois et des Grand et Petit-Neuillys, capitaine de cavalerie, pensionnaire du Roi, etc., à très-haut et très-illustre seigneur monseigneur Anne-Léon de Montmorency, duc de Montmorency et de Piney-Luxembourg, premier baron de France et premier baron chrétien, comte de Tancarville, connétable héréditaire de Normandie, maréchal des camps et armées du Roi; — copie d'un accord signé entre Eutrope de Cullant, seigneur de Saint-Cyr, et Guillaume de Chavigny, écuyer, seigneur de Chavigny, pour le bornage de leurs terres; — extraits de mesurages et de contrats, notamment d'une vente de la seigneurie de Moutils, par Madeleine de La Fosse, épouse de messire Étienne de Caix, garde des plaisirs de Sa Majesté, à messire Antoine de Chavigny, capitaine de cavalerie, pensionnaire du Roi, moyennant 35,000 livres.

E. 834. (Carton.) — 15 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1519-1748. — Le Rozoy, Les Chaptons et Bois-Baudry. — Actes d'acquisition des domaines, terres et seigneuries du Rozoy et des Chaptons, ainsi que de la ferme de Bois-Baudry, par messire Louis de Cullant, aumônier du Roi, de demoiselle Gillette de La Grésille, veuve de feu Pierre de La Haye, en son vivant écuyer, venderesse tant pour elle que pour Jean de La Haye, son fils; — transaction sur procès entre messire Alpin de Béthune, chevalier, baron de Baye, d'une part, et Philippe de Cullant, aussi chevalier, seigneur de Saint-Cyr, d'autre part, au sujet des arrérages d'une rente de 200 boisseaux de blé due chaque année sur la terre et seigneurie des Chaptons, appartenant audit sieur de Cullant, etc.; — copie d'un acte de vente de la ferme de Bois-Baudry, en la paroisse de Doue, au profit de messire Louis de Peirène, seigneur de Saint-Cyr, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi; — procès-verbal de mesurage de cette ferme dressé à sa requête, par Nicolas Darbisse, arpenteur royal, résidant à La Ferté-au-Col, etc.

E. 835. (Carton.) — 5 pièces, parchemin; 6 pièces, papier.

1558-1624. — Orly. — Baux à loyer d'une ferme sise à Orly, avec divers héritages au même territoire près le moulin du Pont, par noble dame Anne de La Fontaine, veuve de feu messire Philippe de Cullant, en son vivant seigneur de Saint-Cyr et maître d'hôtel du Roi; — par noble damoiselle Hélène de Cullant, demoiselle des Fossés et de Saint-Cyr; — par noble homme Philippe de Fleury de Cullant, écuyer, seigneur Du Buat et de Saint-Cyr; — par Esther de Flin « femme et espouze de messire Philippe de « Fleury de Cullant, écuyer, seigneur desdits lieux et de la « Foretz-du-Jat, cappitaine d'une compagnye de gens de « pietz entretenue au régiment de M. de Châtillon en Hol- « lande; » — par dame Élisabeth-Marie Michel, comtesse Du Buat, dame de Saint-Cyr; — par messire Louis Peirène, écuyer, gentilhomme ordinaire du Roi, seigneur du lieu, etc.

E. 836. (Carton.) — 3 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1649-1650. — Requête présentée aux religieux, prieur et couvent de Saint-Faron-lez-Meaux, comme seigneurs de Bussières, par messire Henri de Séricourt, chevalier, seigneur en partie dudit lieu, lieutenant pour le Roi des ville, citadelle et gouvernement de Clermont-en-Argonne, et par messire Louis de Manneville, son gendre, afin d'être autorisés à placer, pour la dame épouse dudit seigneur de Séricourt, décédée en la ville de Clermont, une épitaphe dans l'église paroissiale Saint-Médard de Bussières. — Acte capitulaire des religieux de Saint-Faron, qui accorde l'autorisation demandée; — accord entre les marguilliers de cette église et M. de Séricourt, pour l'entretien de la chapelle Notre-Dame, par suite et en considération du don fait par lui d'une chaire à prêcher et d'un « confessionnaire, » etc.

E. 837. (Carton.) — 155 pièces, papier.

1766-1790. — Correspondance de l'architecte Des Louvières, chargé de travaux importants au château de La Brosse Saint-Ouen; — correspondance du duc de Montmorency avec ses régisseurs et intendants, qui l'informent des événements de Paris en 1789-90; — remplacement du régisseur Du Prat par l'avocat Serpaud; — plaintes de Carrier, notaire chargé de la réfection du terrier de La Brosse, contre Bodard, régisseur; — plaintes contre Pascal,

garde et correspondance sur une poursuite criminelle dirigée contre lui ; — copie d'un brevet de conservatrice des chasses de la forêt de Châteauneuf, accordé par Louis-Stanislas-Xavier, fils de France, frère du Roi, duc d'Anjou et d'Alençon, comte du Maine, du Perche et de Sénonches, à madame la princesse de Montmorency, etc.

E. 838. (Plans.) — 4 pièces, papier, collées sur toile.

1750-1753. — Montmorency-Luxembourg-Tingry (de), duc de Beaumont. — Censives. — Plans parcellaires terriers de Beaumont (3e et 5e cartes) ; — du fief des Quarterons, au même territoire, et du fief du Buisson à Guercheville, en censive de messire Louis-Christian de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, lieutenant général des armées du Roi, etc.

E. 839. (Carton.) — 8 cahiers, ensemble 150 feuillets, papier.

1750. — Mémoires ou tableaux indicatifs des censitaires du duché de Beaumont et de leurs propriétés, à l'appui du plan terrier, comprenant partie de la paroisse de Grangermont et de celle de Batilly, appartenant au prince de Tingry ; — le fief du Buisson sis à Guercheville, — la Champagne-de-Villeneuve, etc. (Le 1er cahier de Beaumont manque.) — Censitaires : — François Naudin, pour 25 perches d'héritage au « champtier » de la croix à Tillou ; — Pierre Chagot, de Bromeilles, 20 perches au même lieu ; — M. Guyard, pour 75 perches de vigne au « champtier » des Cercueils ; — Marin Porchon, jardin de 16 perches y compris sa grange, au bourg de Villeneuve ; — Vincent Maisneau, de Chevrainvilliers, une grande grange ; — la veuve Christophe Avril, une maison, bâtiments et cour, 7 perches, — Empereur Brissonnet, pour 1 arpent 3 perches 1/2, aux Ouches de Villeneuve, près Le Perré, etc.

E. 840. (Carton.) — 82 pièces, parchemin ; 9 pièces, papier.

1671-1678. — Baux à nouveaux cens et rentes d'héritages situés aux territoires de Beaumont, Barville, Boësse, Bromeilles et Échilleuse, consentis successivement par messires Achille de Harlay, premier président au Parlement de Paris ; — Louis-Christian de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, lieutenant général des armées du Roi ; — Charles-François-Christian de Montmorency-Luxembourg, premier baron chrétien de France, comte et duc de Beaumont.

E. 841. (Carton.) — 5 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1772-1784. — Compte en recettes et dépenses rendu à messire Charles-François-Christian de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, par François-Alexandre de Villiers, notaire et procureur au duché de Beaumont, des cens, rentes et autres droits dus à cette seigneurie et pièces à l'appui ; — obligation d'une somme de 1,700 livres passée par de Villiers et sa femme au profit du seigneur ; — approbation de compte signée : Montmorency-Tingry, etc.

E. 842. (Carton.) — 2 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin.

1775-1776. — Duché de Beaumont. — Fiefs de Mainville et de Malassis, situés en la paroisse de Bromeilles, appartenant au chapitre de l'église collégiale de Notre-Dame de Milly, et relevant, le premier, du duché de Beaumont, le second, de la seigneurie de Manchecourt. — Transaction sur procès et bail à rente de ces deux fiefs du chapitre de Milly, au profit de messire Charles-François-Christian de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, par le duc de Beaumont ; — information par Jacques-François Le Petit, chevalier, lieutenant général au bailliage de Nemours, commissaire nommé dans l'instence ; — rapport d'experts sur la valeur desdits biens et fiefs, etc.

E. 843. (Carton.) — 35 pièces, papier.

1763-1774. — Fief de Morville, à Échilleuse. — États des détenteurs d'héritages sujets à la rente de Morville, due à la seigneurie d'Aulnay-sous-Boësse, et pièces du procès. (Un titre nouvel de ladite rente, en date du 8 avril 1785, a été remis à madame la princesse de Tingry, le 12 décembre 1829.) — Poursuites contre divers débiteurs ; — saisie-brandon sur François Girard, laboureur à Échilleuse ; — avis d'avocats sur plusieurs questions litigieuses, etc.

E. 844. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

1782. — Duché de Beaumont. — Fiefs de Trivernon, en la paroisse de Sceaux. — Procès-verbal de bornage des fiefs de Trivernon, entre M. le duc de Beaumont, marquis de Bréval, et les prévôt, chantres, chanoines de l'église royale et collégiale de Saint-Louis-du-Louvre, seigneurs hauts, moyens et bas justiciers, territorial-universels et gros décimateurs de Sceaux (Loiret).

E. 845. (Carton.) — 8 pièces, papier ; 2 plans.

1769. — Seigneurie de Beaune (Gâtinais). — Censives. — Plan terrier de la ville de Beaune, relevé dudit plan, en

tête duquel figure Miger, bailli du comté de Beaumont. — Plan terrier du fief de mademoiselle de Barville, à Romainville, paroisse de Beaune-la-Rolande, contenant 64 arpents 30 cordes et demie; — plan d'une partie du territoire d'Echilleuse; — transaction du prince de Tingry avec Rattier et Perreau, au sujet de leurs déclarations.

E. 846. (Carton.) — Petit in-folio, parchemin; 38 feuillets.

1601-1683. — Acquisitions. — Arrêt d'adjudication par décret, au profit de messire Christophe de Harlay, seigneur de Beaumont, des terres, fiefs et seigneuries de Bromeilles, — Mainville, — Bromignolles, — Desmonts, — Le Buisson, à Guercheville, — L'Étarville, —et La Guittardière; ce dernier revendu par messire Achille de Harlay à Joachim de Seiglière, seigneur de Corbeilles, Bois-Franc et Saint-Ouen, surintendant des finances de Monsieur, frère unique du Roi, moyennant 5,450 livres, suivant acte joint audit arrêt.

E. 847. (Carton.) — 26 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

1676-1781. — Acquisitions et échanges. — Actes d'acquisition et échange d'héritages sis à Beaumont, Beaune et Auxy, par Achille de Harlay, chevalier, comte de Beaumont, conseiller ordinaire du Roi en son Conseil d'État, son procureur général; par monseigneur Christian-Louis de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, lieutenant général des armées du Roi et de la province de Flandre, gouverneur des ville et citadelle de Valenciennes, et dame Louise-Madeleine de Harlay, son épouse : — du clos Des Miarts, situé hors et joignant les murs de la ville de Beaumont; — des jardins du Closeau de cette ville, etc. — Cession à titre de retenue par Michel Mandonnet, marchand de bois à Boiscommun, du fief appelé le Grand-Clos, en la paroisse de Saint-Loup, au profit de monseigneur Anne-Christian de Montmorency-Luxembourg, comte de Luxembourg, premier baron chrétien de France, duc de Beaumont, etc., etc.

E. 848. (Carton.) — 6 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1690-1691. — Vente par Achille de Cambray, seigneur de Gironville, et Anne-Antoine de Cambray, son frère, du droit de justice et censive de la terre et seigneurie de Gironville, à messire Achille de Harlay, chevalier, comte de Beaumont, conseiller ordinaire du Roi en son Conseil d'État, et premier président au Parlement de Paris; — figure informe du terrain compris en ladite vente, contenant 2,880 arpents; — quittance d'une somme de 1,000 livres donnée à celui-ci par François-Hilaire Lenoir, sieur de Montigny, étant aux droits, par transport, de messire Claude de Lusson, conseiller du Roi, auditeur ordinaire en sa Chambre des Comptes à Paris, pour prix de la vente susénoncée, etc.

E. 849. (Carton.) — 20 pièces, parchemin; 4 pièces, papier.

1573-1703. — Vente par Jean Lhuillier, chevalier, seigneur de Labbeville; par messire Louis-Charles de Rogres, chevalier, seigneur de Chevrainvilliers, tant en son nom que comme procureur de messire Anne-Claude de Rogres, chevalier, seigneur de Langlée, capitaine de cavalerie au régiment de Narbonne, et de messire Jacques-Claude de Rogres, chevalier non profès de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, tous héritiers par bénéfice d'inventaire de messire Jean Lhuillier, vivant chevalier, seigneur de Baslin, Morvillé et autres lieux, des terres et seigneuries de Bouchereau et Binvilliers, paroisse de Bromeilles, au profit de messire Achille de Harlay, comte de Beaumont, conseiller ordinaire du Roi en son Conseil d'État, premier président au Parlement de Paris; — titres à l'appui de ladite vente et autres acquisitions, etc.

E. 850. (Carton.) — 13 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1753-1784. — Baux à loyer des notariats du duché de Beaumont, comprenant : — Beaumont, — Auxy, — Boësse, — Bromeilles, — Desmonts, — Échilleuse et Gaubertin, faits tant par Michel Lambert, régisseur du comté de Beaumont, que par monseigneur Charles-François-Christian de Montmorency-Luxembourg, premier baron chrétien de France, prince de Tingry, duc de Beaumont, marquis de Bréval, chevalier des Ordres du Roi, lieutenant général de ses armées et de la province de Flandre, gouverneur des ville et citadelle de Valenciennes, capitaine des gardes du corps de Sa Majesté ; — cession de baux et comptes de fermages desdits notariats.

E. 851. (Carton.) — 6 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1780-1783. — Baux à loyer des fours et pressoirs banaux, minage et plaçage du marché de Beaumont, ainsi que du moulin à vent du même lieu et du moulin à eau d'Arrondeau, faits au profit de : — François Picard, laboureur et aubergiste à Beaumont; — Gilles Crosnier, boulanger à Boësse; — François Dezé, meunier, demeurant au moulin d'Arrondeau, paroisse dudit Beaumont; — Pierre-Mathurin Dezé. — Procédure entre M. de Montmorency-Luxembourg, comte de Beaumont, contre Pierre Jousse, meunier du moulin d'Arrondeau, pour obliger celui-ci à payer au

propriétaire les loyers échus de son moulin : — comptes de fermages des fours banaux, etc.

E. 852. (Carton.) — 52 pièces, papier ; 18 pièces, parchemin.

1771-1787. — Baux à loyer des terres et seigneuries d'Aulnay et Crasnes, — Beaune, — Saint-Loup et Batilly, — Barville, — Les Garennes, — Bromeilles, — Boucherault et Binvilliers, — Échilleuse, — Gaudigny, — Juranville, — Toucourt, paroisse de Sceaux, — et du moulin de Daudelimont à Gaubertin ; — lesdits baux passés, tant par monseigneur Charles-François-Christian de Montmorency, que par maître Antoine Fourniquet, régisseur du duché de Beaumont, et messire Pierre-Denis Audiger, écuyer, conseiller, secrétaire du Roi, maison, couronne de France et de ses finances, fondé de pouvoirs dudit seigneur ; — procédures poursuivies contre les fermiers et receveurs de ces terres et seigneuries, pour les obliger à payer leurs fermages échus, etc.

E. 853. (Plan.) — 1 pièce, parchemin.

1544. — Titres de propriété. — « Tibériade (plan) ou « figure représentée des bois de Franchets, autrement dits « la garde de Vitry, en la forêt d'Orléans, appartenant en « toute propriété à la seigneurie de Beaumont ; dressée en « présence de Nicolas Leclerc, conseiller du Roi en sa cour « du Parlement de Paris, commissaire ordonné par ladite « Cour en la Chambre du domaine, pour l'exécution d'un « arrêt interlocutoire rendu en la Chambre des Eaux et « Forêts au siége de la Table de marbre du Palais, entre le « procureur du Roi, sur le fait de la réformation desdites « Eaux et Forêts, » demandeur, d'une part, et feu Louis de Harlay, en son vivant écuyer, seigneur de Résy, d'autre part ; — la cause reprise par Christophe Robert, Jacques, Louis et Nicolas de Harlay, fils et héritiers dudit seigneur de Résy.

E. 854. (Plans.) — 192 pièces, papier.

1692-1768. — Plans et procès-verbaux de mesurage de coupes de bois en la forêt d'Orléans, appartenant à la famille de Montmorency, dressés par : — Pierre Picard, notaire au comté de Beaumont et maître arpenteur juré, demeurant à Batilly ; — Claude Bouchet, maître mesureur et arpenteur juré à Nibelle ; — Antoine et Pierre Durand, notaires et arpenteurs audit Batilly ; — Etienne Pérou, arpenteur juré à Beaune ; — Jean Corneillat, demeurant à Saint-Loup, etc. ; — brouillon d'une triangulation faite pour parvenir à l'arpentage de ces coupes de bois. — État de l'ordre des coupes de bois jointes aux seigneuries d'Aulnay-sous-Boësse, Échilleuse et Bromeilles, avec des renseignements sur les bois de Beaune, etc.

E. 855. (Carton.) — 67 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

1635-1760. — Rentes passives. — Constitution d'une rente de 16 livres 13 sols 4 deniers, par Philippe de Villereau, seigneur de Juranville, au profit de Jean Guyon, bourgeois de Montargis, qui a cédé ses droits à Antoine Moireau, demeurant au même lieu ; — poursuites et adjudication par décret des fiefs, terres et seigneuries de Juranville et du Fournil, sis en la paroisse de Lorcy, le tout réellement saisi sur messire Philippe de Villereau, chevalier, seigneur de Launay, Villeneuve, Languedonne et autres lieux, à la requête du même Antoine Moireau, faute de payement de la somme de 66 livres 13 sols 4 deniers tournois, due pour quatre années d'arrérages de ladite rente, etc.

E. 856. (Carton.) — 19 pièces, papier.

1660-1662. — Procédure suivie en vertu d'une constitution de rente de 16 livres 13 sols 4 deniers par Philippe de Villereau, seigneur de Juranville, au profit de Jehan Guyon, bourgeois de Montargis, qui a cédé ses droits à Antoine Moireau ; — publications faites à Juranville, Lorcy, Corbeilles, Château-Landon, Montargis, Gondreville, Saint-Maurice-le-Fessard, et affiches de la vente par décret, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lieux, fiefs, terres et seigneuries, cens, rentes, bâtiments et héritages saisis à la requête dudit Moireau, sur messire Philippe de Villereau, en exécution des sentences rendues au bailliage et siége présidial de Montargis ; — acte du rapport des publications de vente ; — remise d'adjudication ; — déclaration de frais et dépens de criées, faite par-devant le bailli de Montargis, à la requête d'Antoine Moireau, poursuivant la vente des biens du sieur de Villereau, etc.

E. 857. (Carton.) — 6 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

1631-1658. — Rentes actives. — Titres de rentes constituées et donations entre vifs, par demoiselle Gabrielle Legrand, fille majeure, demeurant à Paris, au profit de messire François de Tarlay, chevalier, seigneur de Lanoy et de Francheville, demeurant aussi à Paris, de tous les biens meubles, acquêts et conquêts immeubles de quelque nature et condition qu'ils puissent être, appartenant à ladite donatrice ; — constitutions et transports de rentes par Charles de Billy, écuyer, sieur de l'hôtel de Billy et de Francorville, se portant fort de demoiselle Madeleine Le-

grand, sa femme, au profit de Guy Du Fay, écuyer, sieur Du Monceau, à Courcy, etc.

E. 858 (Carton.) — 44 pièces ou fragments de feuillets, papier.

1781-1788. — Fermages et revenus. — Fragments d'un registre de recettes des fermages de toute nature du duché de Beaumont, par suite des baux des notariats, — des greffes de justices seigneuriales, — plaçage et minage au marché dudit lieu de Beaumont; — droits seigneuriaux d'Aulnay, de Crasnes et de Barville; — dîmes et champarts de la paroisse d'Auxy; — droits seigneuriaux des terres de Gaudigny, Juranville, La Bottière, Échilleuse, Bromeilles, Mainville, Binvilliers et Bouchereau; — terres en domaine de Desmonts, — moulins d'Arrondeau et de Daudelimon; — pêche des rivières du Loing et du Fusin, — dîmes et champarts en grains du duché de Beaumont, etc.

E. 859. (Registre.) — In-folio, papier, 61 feuillets.

1784-1788. — Dépenses et charges. — Fragment d'un registre des dépenses et charges de la terre de Beaumont, appartenant à monseigneur Charles-François-Christian de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, duc de Beaumont. — Dépenses : — vingtièmes, montant à 4,000 livres en 1784, et à 2,750 livres en 1787; — pension du curé de Beaumont et rétribution des messes de Trivernon; — mesures et ventes des dîmes du curé de Juranville; — salaire de la dame Griveau, concierge du château de Beaumont, — et du sieur Montcourant, portier; — de Nandin et Thauré, jardiniers du parc et des potagers; — de Jean, Paul, Mathurin, et Mathurin-Jean Ponceau, gardes-chasses de Beaumont, Beaune-la-Rolande, Gaudigny et Barville; — de Denis-Noël-Jacques Hersant, garde-chasse à Échilleuse, etc.

E. 860. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 175 feuillets.

1778-1788. — Recettes et dépenses. — Sommier des recettes et dépenses du duché de Beaumont, tenu par maître Antoine Fourniquet, régisseur, décédé le 8 mai 1784, et ensuite par Geneviève-Barbe Parmentier, sa veuve, sous le contrôle de Pierre-Denis Audiger, fondé de procuration de monseigneur le prince de Tingry, duc de Beaumont : — 1778 : recettes, 28,382 livres 15 sols; — dépenses, 22,826 livres 14 sols; — 1779 : recettes, 43,429 livres 1 sol; — dépenses, 54,903 livres 19 sols; — 1780 : recettes, 81,199 livres 9 sols; — dépenses, 68,999 livres 10 sols; — 1787 : recettes, 29,822 livres 11 sols; — dépenses, 23,222 livres 3 sols, etc.

E. 861. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1772. — Travaux d'entretien des couvertures du château de Beaumont et de ses dépendances, ainsi que des bâtiments et fermes situés dans l'étendue de la seigneurie. — Toisé général de ces couvertures et marché d'entretien passé entre le prince de Tingry, duc de Beaumont, et les sieurs Claude et Charles Legendre, couvreurs à Beaumont, moyennant 400 livres par an, à charge de tenir en bon état de réparations tous les bâtiments compris au marché, et de faire chaque année 125 toises d'ouvrages neufs, dont 25 toises en ardoises et 100 toises en tuiles, etc.

E. 862. (Plan.) — 1 pièce, papier, sur toile.

1544. — Topographie. — Plan d'ensemble du parc et du château de Beaumont, appartenant à monseigneur le prince de Tingry, lieutenant général des armées du Roi et de la province de Flandre, gouverneur des ville et citadelle de Valenciennes. Ce plan est orné d'un cartouche représentant les armes des familles de Montmorency et de Harlay, surmontées d'une couronne de duc.

E. 863. (Carte.) — 1 pièce, papier, sur toile.

1625. — Topographie. — Carte indiquant : « l'ordre « du combat naval où monseigneur de Montmorency, « amiral de France, attaque les huguenots rebelles, qu'il « mena battant jusqu'à la fosse de Loye, où ils s'échouèrent « le 15 septembre 1625; ensemble la descente qu'il fit en « l'île de Ré, avec les noms des capitaines qui com- « mandaient les vaisseaux de l'armée navale : » MM. de Bouteville, le chevalier de Saint-Julien, le chevalier de Poincy, le chevalier d'Anglure, le comte de Vauvert, les chevaliers de Montigny, de Bressieux, de Ris, etc.; — les sieurs Dorp, Quast, Béguin et Duensen, Hollandais, etc.

E. 864. (Carton.) — 28 pièces, papier.

1605-1651. — Fief de Loiselet. — Censives. — Copies de lettres à terrier et déclarations au fief de Loiselet, situé à Melun, en la paroisse Saint-Ambroise, appartenant à Pierre Poncet, sieur de Parouselle et dudit fief; — état de consistance de ce fief et saisie féodale faute d'avoir passé déclaration d'héritages; — description du fief des Montenailles, dépendant de celui de Loiselet, situé en la varenne de Melun, entre les chemins du Lys et de

Vosves, commençant sur la butte de la Fosse-aux-Anglais et continuant jusqu'au lieudit Cornemâche, proche les fossés de la ville. — Principaux déclarants : — maître Pierre Dalençon, notaire à Melun, pour une maison rue Guy-Baudoin ; — maître Foucques, aussi notaire au même lieu, pour une maison grande rue Saint-Ambroise; — Antoine Menug, huissier au Châtelet, pour sa maison grande rue Saint-Étienne ; — Étienne Chollin, huissier en l'Élection, pour sa maison rue Saint-Michel; — Marguerite Cadot, veuve de Jean Foucques, notaire, pour une maison même rue; — Nicolas Canet, marchand hôtelier rue de Samois, paroisse Saint-Ambroise, etc.

E. 865. (Carton.) — In-folio, 33 feuillets, parchemin; 14 feuillets, papier ; 1 sceau.

1681-1739. — Lettres à terrier, publications de ces lettres et déclarations passées au terrier du fief de Loiselet, en censive de : — messire Jean-Baptiste de Flécelles, vicomte de Brégy et de Corbeil, seigneur de Tigery; — de messires Éléonore et Germain-Christophe de Flécelles, marquis de Brégy. — Déclarants : — Jeanne Lambatu, veuve de Jean Duval, maître des ponts de Samois, demeurant à Fontainebleau ; — Marie Vaux, veuve de Pierre Colin, capitaine de milice bourgeoise à Melun; — Pierre-Paul Colin, bourgeois, marchand, échevin de la même ville ; — André Mercier, meunier; — Étienne Sorré, boulanger; — Jean-Baptiste Sorré, maître et marchand corroyeur, etc.

E. 866. (Registre.) — In-folio, papier, 66 feuillets.

1697-1758.— Copie informe et incomplète du terrier du fief de Loiselet, appartenant à messires Éléonore et Germain-Christophe de Flécelles. — Déclarations des sœurs Monique Cousin, dite de La Trinité, supérieure ; Françoise Bécasse, dite de Saint-Thomas, aspirante ; Geneviève de Berny, dite des Anges, dépositaire, représentant la communauté et le couvent de Sainte-Ursule de Melun ; — de Marie Le Doyen, veuve de Paul Charlot, marchande, rue Saint-Michel, paroisse Sainte-Ambroise de Melun ; — des sœurs Madeleine-Françoise Brulart, Marie Sabine Dupré, Anne-Françoise de Larche et autres, humbles et dévotes religieuses du monastère de la Visitation Sainte-Marie de Melun, à cause de leur maison close de murs, attenant à la poterne Saint-Michel; — de François Desbrosses, couvreur en ardoises, pour sa maison sise rue Marcognet, paroisse Saint-Étienne ; — de messire Charles-François Guérin et autres, chanoines prébendés de Notre-Dame de Melun, pour une maison rue Marcognet ou du Petit-Cerf, etc.

E. 867. (Registre.) — In-folio, papier, 25 feuillets.

1767-1770. — Terrier incomplet du fief de Loiselet, appartenant à monseigneur Charles-François-Christian de Montmorency-Luxembourg, premier baron chrétien de France, prince de Tingry, comte de Beaumont, marquis de Bréval, lieutenant général des armées du Roi en la province de Flandre, gouverneur des ville et citadelle de Valenciennes, capitaine des gardes du corps de Sa Majesté, seigneur des fief et moulin de Loiselet. — Déclarants : — demoiselle Marie Michault, veuve de Bonaventure Samson, huissier à cheval au Châtelet de Paris, à cause d'une grange et dépendances rue du Château, à Melun ; — maître Denis Canet, procureur au Châtelet de Melun, pour sa maison rue Guy-Baudoin ; — maître Nicolas-Charles Tournefier, procureur, rue Saint-Aspais, pour une place sise vis-à-vis l'église Saint-Ambroise; — Charles Girardière, marchand de farine ; — l'église Saint-Ambroise, à cause de partie d'une maison rue Saint-Michel ; — Denis-Antoine Leroy, corroyeur à Rozoy, et Marie-Charlotte Sorré, sa femme, pour une maison rue Saint-Étienne, près l'hôtellerie des *Deux-Anges;* — Antoine Lebrun, aubergiste, au *Porte-Enseigne*, paroisse Saint-Ambroise, etc.

E. 868. (Registre.) — In-folio, papier, 60 feuillets.

1697-1767. — Fragment d'une copie informe du terrier des fief et moulin de Loiselet, en censive de messires Germain-Christophe de Flécelles et de Charles-François-Christian de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, etc. — Déclarants : — Toussaint Boussard, tonnelier; — Pierre Noyal, marchand corroyeur ; — Jaqueline Coullon, veuve Antoine Betouille, marchande; — Pierre Guitton, charpentier; — Claude Laserve, serrurier; — Jean Massigué, voiturier par eau, tous demeurant à Melun; — Pierre Petit, marchand à Paris, sur l'aile du pont Marie, à cause d'une grange et d'un jardin rue du Château, tenant au grenier à sel, au jardin du château, au grand jeu de paume et à la rue ; — Pierre Jourazier, archer en la Maréchaussée de Melun et Nemours, marguillier en charge de l'église Saint-Ambroise de Melun, etc.

E. 869. (Registre.) — In-folio, papier, 64 feuillets.

1679-1692. — Droits d'échange. — Extrait du terrier du prieuré royal de Saint-Sauveur de Melun, appartenant au chapitre collégial de Notre-Dame de la même ville, pour servir à messire Eléonore de Flécelles, seigneur des fief et moulin de Loiselet et en partie de la ville et paroisse

Saint-Ambroise, lors de la perception des droits d'échange de ladite paroisse. — Déclarants : — Claude Sancey, hôtelier à Melun paroisse Saint-Ambroise, à l'enseigne de *la Condition*, auparavant *la Croix de Bourgogne*, au lieu de *l'Image Saint-Antoine;* — Marguerite Chemery, veuve de maître Jean Depoids, lieutenant du premier barbier-chirurgien du Roi, au bailliage de Melun ; — Jacques Bribou et Jean Dauvergne, bourgeois de Paris ; — Claude Barbin, sieur des Perreux, aussi bourgeois de Paris ; — Jean Oden, sergent royal à Melun ; — Jean Hérisson, maître des hautes œuvres des ville et bailliage de Melun; — noble homme Louis Le Comte, conseiller du Roi, prévôt dudit Melun ; — Balthasar Gésu, avocat en Parlement à Paris, etc.

E. 870. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 9 pièces, papier.

1644-1645. — Droits seigneuriaux. — Procès pour messire Guillaume de Flécelles, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement à Paris, seigneur du fief de Loiselet, contre Louis Tan, occupant une maison et le grand tripot situés dans l'étendue dudit fief, ainsi que contre plusieurs autres détenteurs d'héritages, pour les obliger à payer les droits seigneuriaux. — Production de pièces : — arrêt qui adjuge à maître Pierre Poncet, conseiller du Roi en la Cour des Aides à Paris, le fief de Loiselet ; — échange de ce fief entre maître Poncet et messire Guillaume de Flécelles ; — assignations, ajournements, conclusions, etc.

E. 871. (Carton.) — 28 pièces, parchemin; 68 pièces, papier.

1383-1785. — Mouvance passive. — Aveux et dénombrement ; — actes de foi et hommage ; — déclarations à terrier; — procès-verbaux de prisée; — états de consistance; — lettres missives ; — notes et renseignements ; le tout concernant le fief du moulin de Loiselet, situé sur le Pont-aux-Moulins de Melun, appartenant à M. le prince de Tingry, à cause de son mariage avec demoiselle Madeleine de Flécelles, sœur et héritière de messire Germain-Christophe de Flécelles. — Hommage du fief de Pierre-Percée, rendu le 25 juin 1766, par monseigneur de Montmorency-Tingry et dame Madeleine de Flécelles, son épouse, à messire Nicolas-Florimond Fraguier, seigneur Du Mée ; — extraits des aveux et dénombrements de la Chambre des Comptes pour l'année 1383, relatifs aux droits de mouture, bannerie et justice du bourg Saint-Ambroise de Melun, forage, rouage, minage, moitié de la pêcherie en Seine, depuis le gros étang au-dessus du faubourg Saint-Ambroise, jusqu'en tête du Châtelet, etc.; le tout dépendant du moulin de Loiselet et relevant du château royal de Melun ; — saisies féodales ; — mainlevées; — requêtes; — arrêts de la Chambre des Comptes, etc.

E. 872. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1784. — Montmorin (de). — Copies informes du bail à loyer d'une pièce de pré sise à Champagne, et du droit de passage sur la rivière de Seine, au même lieu, à l'endroit appelé anciennement le port de La Liborudette, et avant La Grange du Temple; ledit bail fait par maître Boisse, procureur ès juridictions royales de Fontainebleau, fondé de pouvoirs de monseigneur Louis-Victor-Hippolyte-Luce, comte de Montmorin, gouverneur des ville et château de Fontainebleau, capitaine des chasses de Sa Majesté, donataire usufruitier de la seigneurie du Monceau et dépendances.

E. 873. (Carton.) — 3 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1786-1788. — Montmort (de). — Expédition informe de l'inventaire des biens, meubles et effets mobiliers trouvés après le décès de dame Marie-Geneviève Vidant Du Dognon, épouse de François Rémond, marquis de Montmort, lieutenant général des armées du Roi, grand'croix de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien major des gardes du corps de Sa Majesté, gouverneur des deux Givets et de Charlemont; — désignation par tenants et aboutissants de la ferme de Saint-Mard ; — baux à loyer de deux fermes situées à Rouvres et de celle de Saint-Mard, passés au profit d'Étienne-Ambroise Lavaux et de Claude Roland, tous deux laboureurs, le premier à Lagny-le-Sec, le deuxième à Saint-Mard.

E. 874. (Carton.) — 77 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1759-1782. — Morris. — Contrat de mariage de Pierre Morris, l'un des associés de la manufacture royale de velours de coton établie à Sens, avec demoiselle Marie-Agnès Thomas, fille mineure de Jean-Claude Thomas, ancien commis des fermes au département des gabelles de Sens, et de dame Marguerite Rollet, sa femme; — testament du sieur Morris, fait avant son mariage ; — pièces concernant la tutelle d'Agnès Morris, sa fille; — avis de parents; — inventaire après décès; — vente de meubles et effets; — mémoires de fournitures et quittances de payements; — acte de société, projet de règlement, extraits du registre des délibérations de la société, et bilans établis d'après les livres de comptes, relatifs à la manufacture de Sens, contenant le tout trouvé au domicile de M. Thomas, ancien curé de Mormant, membre de la Convention, déporté, tuteur et cousin de la demoiselle Morris, etc.

E. 875. (Carton.) — 4 pièces, papier.

1615-1762. — Mothe-Montmuran (de La), seigneur

de La Borde-au-Vicomte. — Censives. — Extraits et expéditions de déclarations à terrier de la seigneurie de La-Borde-au-Vicomte, appartenant à madame Anne-Françoise-Élisabeth Arbaleste de Melun, veuve de Louis, comte de Mailly, chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, lieutenant général, premier écuyer de madame la Dauphine; ladite comtesse de Mailly, dame du palais et propriétaire des seigneuries de La Borde, La Grange-du-Bois, Châtillon-sous-Brétignoust, etc.; — relevé des maisons, logis, cours et jardins du village de La Borde-au-Vicomte; — transport d'héritages situés au même lieu, par François Thesneau et autres, à Antoine Thesneau.

E. 876. (Carton.) — 4 pièces, papier.

XVIII[e] siècle. — Censives. — Papiers censiers de la seigneurie de La Borde-au-Vicomte, pour messires, mesdemoiselles et madame Arbaleste de Melun, cette dernière comtesse de Rubempré; — censitaires : M. de Chastillon, madame l'abbesse de Poissy, Charles Dutilleul, messieurs de Notre-Dame de Melun, maître François Pinon, M. Hüc, François Roussard, les héritiers Denis Hardouin, Jean Larcher, Claude Pichon, etc.

E. 877. (Carton.) — 5 pièces, papier.

1676-1784. — Seigneurie de La Borde-au-Vicomte et dépendances. — Mouvance passive : — actes de foi et hommage fournis à César-Gabriel de Choiseul, duc de Praslin, à cause de sa vicomté de Melun, par Jean-François de Miniac, mestre de camp de dragons, seigneur de La Borde-au-Vicomte, Châtillon-sous-Brétignoust, La Tour et La Grange-du-Bois, ledit sieur de Miniac, acquéreur des héritiers de Mailly, représentant eux-mêmes François Le Bayer Des Bordes et Marie-Marguerite Arbaleste de Châtillon ; — aveu fourni par messire Joseph-Marie de La Mothe, chevalier, comte de Montmuran, seigneur des mêmes fiefs, etc.

E. 878. (Carton.) — 51 pièces, parchemin; 28 pièces, papier.

1501-1789. — Baux à cens et rentes d'héritages situés en la censive de La Borde, consentis par Guy Arbaleste, docteur ès lois, conseiller du Roi, président des enquêtes au Parlement de Paris, etc. ; — par Jean Arbaleste, Louis Arbaleste, et autres seigneurs successifs de La Borde; — titres-nouvels passés au profit des mêmes; — déclaration des biens qu'Isaac Arbaleste, écuyer, sieur de Châtillon, fils naturel de Guy, possède dans la mouvance de La Borde, et chargés de droits seigneuriaux.

E. 879. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1765-1774. — Seigneurie de Châtillon-sous-Brétignoust. — Déclarations passées au terrier de ce lieu, dans la censive de dame Anne-Françoise-Élisabeth Arbaleste de Melun, comtesse de Mailly, marquise de Nesle; — déclaration des héritages appartenant à l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques de Melun, dans l'étendue de ladite seigneurie, appartenant, en 1734, à Marie-Charlotte Le Coustellier de Jouy, veuve de Louis-Dieudonné Arbaleste, chevalier, etc.

E. 880. (Carton.) — 61 pièces, papier.

1306-1773. — Procédure entre madame Anne-Françoise Élisabeth Arbaleste de Melun, marquise de Nesle, comtesse de Mailly, dame de Châtillon, et le sieur Pierre-Jacques Pitou, prieur-curé du lieu, pour obliger ce dernier à passer déclaration au terrier de la comtesse; — anciens titres latins et français pour renseignements, et correspondance; — extraits de l'ancien martyrologe de Châtillon; — cédules, mémoires, assignations, défenses, sentences, etc.

E. 881. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1628-1630. — Église et chapelle de Châtillon-sous-Brétignoust. — Droits honorifiques. — Procès-verbal dressé par le doyen de Melun, après un vol commis dans l'église de Châtillon ; — sentence de l'archidiacre de Sens, rendue sur les conclusions du promoteur, pour la discipline de l'église Saint-Thibault de Châtillon et de la chapelle du seigneur; — arrêt du Parlement de Paris, rendu entre Isaac Arbaleste, sieur de Châtillon, et l'abbé d'Hermières, Claude Regnault (Ordre de Prémontré), pour maintenir ce dernier dans ses droits de nomination et de présentation à la cure Saint-Thibault, etc.

E. 882. (Carton.) — 2 pièces, parchemin.

1602. — Partage des fiefs et seigneuries de Châtillon et de La Grange-du-Bois, entre Abraham Arbaleste, écuyer, seigneur de Châtillon et de La Grand'Cour, et Isaac Arbaleste, écuyer, seigneur de La Tour et de Châtillon en partie, tous deux fils naturels de Guy Arbaleste. troisième du nom; — établissement des deux lots par Charles Richard, arpenteur juré à Bombon, et signés des copartageants, etc.

E. 883. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 17 pièces, papier.

1745-1749. — Décret volontaire des terres et sei-

gneuries de La Borde-au-Vicomte et de Châtillon, sur les poursuites de Jean-François Bachelier, créancier de madame la comtesse de Mailly; — obligation de cette dame; — procédure, affiches et procès-verbaux de criées desdites terres et seigneuries, comprenant : les fermes de Pierre Gautier, aux Ecrennes; — de La Boissière, au Châtelet; — de La Grange-du-Bois, La Pagesse, Gaillard et Fausseux, à La Chapelle-Gauthier; — l'ancienne ferme des Roches, à Saint-Méry; — l'ancien fief de La Tour, en masure, à Châtillon; le tout saisi pour obtenir le payement d'une somme capitale de 1,000 livres, avec intérêts et accessoires.

E. 884. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

1776. — Sentence d'adjudication de la terre de La Borde-au-Vicomte, à la requête des héritiers de madame Anne-Françoise Arbaleste de Melun, comtesse de Mailly, vicomtesse de La Borde, au profit de messire Jean-François de Miniac, chevalier, seigneur de Miniac et de Tressain, mestre de camp de dragons, moyennant 500,500 livres; — ensaisinements par le receveur du domaine de Melun, pour le Roi; — par César-Gabriel de Choiseul, duc de Praslin; — par Julie-Jeanne de Quélen, prieure perpétuelle de Poissy, dame du Châtelet; — par le chapitre de Notre-Dame de Melun, à cause de ses terres de Saint-James et du Traveteau; — par le chapitre de Champeaux; — par messire François Thiboust de Berry, comte de La Chapelle-Gauthier, etc.

E. 885. (Carton.) — 49 pièces, parchemin; 4 pièces, papier.

1454-1748. — Décret et adjudication du fief de La Grange-du-Bois, sis au territoire de Châtillon-sous-Brétignoust, au profit de Fouquet Fourny, écuyer, sieur d'Ormeaux, et provenant de Pierre Du Chastelle et de Nicolle sa femme; — bail à cens et rente du même fief, masure, jardin, terres, prés, bois et dépendances, à la réserve des droits seigneuriaux, par nobles hommes Pierre et Julien Fourny, frères, écuyers, seigneurs de La Forte-Maison-lez-Coulommiers, d'Ormeaux et de La Grange-du-Bois en Brie, tant en leur nom que comme procureurs de noble demoiselle Isabeau Du Chastelle, leur mère, au profit de Jean Besnyer et de Samson Ferrant, laboureurs à La Grange-du-Bois, moyennant 2 deniers de censives et 4 livres parisis de rente; — vente par ces derniers à noble homme Pierre de Razay, écuyer, archer de l'ordonnance du Roi, sous la charge de M. de Torcy, et à Jean Pitance, habitants du pays de Caux; — foi et hommage contenant aveu et dénombrement du fief de La Grange-du-Bois, par Guy Arbaleste, vicomte de Melun, seigneur de La Borde, à messire Charles de Montmorency, aussi vicomte de Melun en partie, etc.; — autres contrats de vente; — échanges; — ratifications; — baux à loyer; — arpentages.

E. 886. (Carton.) — 8 pièces, parchemin; 12 pièces, papier.

1459-1790. — Contrat de vente de la ferme du Verger, en roture, maison, jardin et autres héritages, par messire François-Louis Arbaleste de Melun, écuyer, ancien lieutenant au régiment de Condé-infanterie, à dame Marie-Anne-Charlotte Le Coustellier, veuve de messire Louis-Dieudonné Arbaleste, chevalier, seigneur de Châtillon. — Anciens titres de propriété des mêmes héritages; — pouvoir donné en 1487 par « R. P. Jean Richard, abbé d'Hermières, Ordre « de Saint-Augustin de Prémontré, à frère Adam des « Marais, naguère prieur-curé de Châtillon-lez-Blandy en « Brie, religieux de son abbaye, et maître administrateur « du prieuré de Segrès-lez-Le-Châtel et La Grange-en-Brie; « pour vendre quelques biens dont le produit soldera les « réparations et réédifications faites au bénéfice de Châ- « tillon. »

E. 887. (Carton.) — 38 pièces, parchemin; 13 pièces, papier.

1476-1753. — Baux à cens et à loyer; — contrats de vente; — mesurages et arpentages des fermes et terres de Saulceux et de Gaillard, situées au territoire de La Chapelle-Gauthier. — Bail à cens de la ferme de Saulceux, par le chapitre de l'église collégiale de Saint-Martin-de-Champeaux en Brie, à Ambroise Villain et Huguet Frampas, laboureurs; — vente par ces derniers à noble homme Pierre de « La Barge, écuyer, de ladite ferme de Saulceux ou La « Saulsoye, le lieu comme il se comporte, contenant en fonds « de terre 2 arpents ou environ, avec 50 arpents de terre, « bois et buissons y tenant, moyennant 140 livres tournois; » — autre vente de la même ferme par Pierre de La Barge à messire Guy Arbaleste, docteur en lois et en décrets, seigneur de La Borde-au-Vicomte, moyennant 100 livres tournois francs deniers; — baux à loyer des fermes de Saulceux et de Gaillard, consentis par noble homme Guy Arbaleste, vicomte de Melun, seigneur de La Borde, Corbeil et Néron; — par François Arbaleste, seigneur de Suscy-en-Brie; — par Louis Arbaleste, chevalier, vicomte de Melun, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, seigneur de La Borde, Éprunes, Néron et Croisille, etc.

E. 888. (Carton.) — 27 pièces, parchemin; 11 pièces, papier.

1500-1764. — Titres de propriété et baux à loyer des fermes de La Boissière, de Pierre-Gauthier et des Roches, situées au Châtelet, aux Écrennes et à Saint-Méry,

— Bail à ferme de La Boissière, par François Le Jay, conseiller, aumônier du Roi et de feu monseigneur le duc d'Orléans, prêtre, prévôt et chanoine de Champeaux; — contrats d'acquisition de divers héritages dépendant de la ferme de Pierre-Gauthier, aux Écrennes, par Guy Arbaleste, — par la comtesse de Dunois, — par la comtesse de Mailly, etc.

E. 889. (Carton.) — 36 pièces, papier.

1141-1774. — Quittances d'un muid de blé et d'un muid d'avoine dus à l'abbaye de Barbeaux, sur la terre de La Borde-au-Vicomte, donnée successivement par monseigneur de Missy, évêque d'Avranches, et par messire de Rastignac, abbé commendataire, à madame la comtesse de Rubempré, dame de La Borde.

E. 890. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 98 pièces, papier.

1691-1757. — Don de 100 livres tournois de rente aux pauvres de La Borde et de Châtillon-sous-Brétignoust, par messire Guy Arbaleste, chevalier, vicomte de Melun, seigneur desdits lieux. — Procès-verbaux annuels de distribution de la somme léguée, servant de décharge aux seigneurs de La Borde et de Châtillon. — Copie du testament du donateur, portant qu'il sera distribué, « à chacun des « vingt plus pauvres feux de la paroisse, 20 sols; à chacun « des autres feux, 5 sols; au curé, pour sa peine, 20 sols « tournois; à chacun des marguilliers et officiers de justice « présents, 10 sols; » le reste devant être distribué aux pauvres des environs, qui seront avertis.

E. 891. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 128 feuillets.

1514. — Inventaire des biens, meubles, lettres, dettes et créances demeurés par le décès et trépas de feu noble homme et sage messire Guy Arbaleste, en son vivant docteur en droit, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement, à Paris, et président en sa Chambre des enquêtes, seigneur de La Borde-le-Vicomte, et de demoiselle Charlotte de Marle, son épouse, décédés en leur hôtel situé à Paris, rue des Marmousets, où pend pour enseigne *le Lion d'Or;* ledit inventaire dressé « à la requête de nobles hommes et saiges « maistres Adrien Dudrac, conseiller du Roi nostre sire « en sa cour de Parlement, à cause de damoiselle Nicole « Arbaleste, sa femme; — de Jehan Arbaleste, advocat en « ladite Cour, en son nom, et encore dudit maistre Jehan « Arbaleste, au nom et comme tuteur et curateur de noble « et vénérable personne maistre Nicole Arbaleste, chanoine « de Tours, curé de Blandy, myneur d'ans, etc. »

E. 892. (Registre.) — In-folio, papier, 85 feuillets.

1522. — Inventaire de tous les biens, meubles, ustensiles, vaisselle d'argent, bagues, joyaux, lettres, dettes et créances « demourez du décès de noble homme et saige « maistre Jehan Arbaleste, en son vivant seigneur de La « Borde-le-Vicomte, conseiller du Roi nostre sire en sa « Cour de Parlement, et qui au jour de son trépas estoient « communs entre lui et noble damoiselle Madeleine de « Feugeretz, sa veuve : à la requête de laquelle a été dressé « ledit inventaire, en son nom et comme exécutrice du « testament et ordonnance de dernière voulonté dudit « deffunt; encores à la requeste d'elle et noble de discrecte « personne maistre Nicole Arbaleste, archidiacre de Lançoix en l'église de Langres, comme tuteur ordonné par « justice aux personnes et biens de Guy, François et Geneviève Arbaleste, enfans mineurs d'ans desdits deffunct et « veuve ; comme aussi à la requeste de noble homme et « saige maistre Jehan de Bailly, seigneur de Fleury, conseiller du Roi, rapporteur et correcteur en sa chancellerie, quant à faire l'inventaire des lettres, etc. »

E. 893. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 542 feuillets.

1570. — Inventaire fait par « Vivant Maupeou et Jehan « Lusson, notaires du Roi nostre sire au Chastelet de Paris, « de tous et chascuns les biens, meubles, ustenciles d'hostel, « or et argent monnoyé et non monnoyé, lectres, debtes et « créances, tiltres et enseignements demourez au décès de « feu noble homme Guy Arbaleste, en son vivant vicomte « de Melun, seigneur de La Borde, de Corbeil et de Néron, « conseiller du Roi et président en sa Chambre des Comptes « à Paris; » cet inventaire fait « à la requête de damoiselle Magdaleine Chevalier, veuve dudit seigneur, tant en « son nom que comme tutrice et curatrice de Charles Arbaleste, escuier, seigneur de Bourville, fils myneur d'ans « dudict deffunt et d'elle; — de nobles personnes Guy « Arbaleste, escuier, vicomte dudict Melun et seigneur de « La Borde ; — de François Arbaleste, aussi escuier, seigneur de Vaubourg, etc. »

E. 894. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 418 feuillets.

1609. — Apposition de scellés au château de La Borde-au-Vicomte par maître Jacques de Maizières, conseiller du Roi, lieutenant particulier au bailliage et siége présidial de Melun ; — levée de ces scellés et inventaire fait à la requête du procureur du Roi de ce siége, après le décès de messire François Arbaleste, vivant chevalier, sieur de La Borde, vicomte de Melun, gentilhomme ordinaire de la chambre

du Roi, en présence de messire Louis Arbaleste, sieur de Néron et d'Éprunes, neveu du défunt ; — de messire Jean de Jaucourt, chevalier, sieur de Villarnoul, habile à se dire héritier dudit défunt, à cause de dame Marthe de Mornay sa femme, fille de messire Philippe de Mornay, sieur Du Plessis-Marly, et de dame Charlotte Arbaleste, sœur de messire François Arbaleste, décédé en son château de La Borde, dans la nuit du samedi 3 octobre 1609.

E. 895. (Registre.) — In-folio, papier, 190 feuillets.

1614. — Inventaire des biens, meubles, dettes actives, lettres, titres, papiers et enseignements de messire Louis Arbaleste, chevalier, vicomte de Melun, seigneur de La Borde, Susay, Éprunes, Néron-en-Beauce et Outreville-en-Artois, existant au château de La Borde, son domicile ordinaire ; ledit inventaire dressé à sa requête, avant « le « mariage qu'il entendoit contracter en bref, et que par son « traité il désiroit stipuler en aultre chose, que chascun « des deux futurs conjoinctz payeroit sur son bien les debtes « contractées auparavant ledict mariage, sans que le bien « de l'un soit tenu de répondre des debtes de l'autre, etc.

E. 896. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 102 feuillets.

1649. — « Inventaire faict par Pierre Guibert, notaire « et garde-notes héréditaire du Roy nostre sire, en son « Chastellet et Bailliage de Melun, des biens, meubles, or, « argent monnoyé et non monnoyé, titres, papiers et ensei- « gnements qui se sont trouvez au château de La Borde, et « demeurez après le décedz de deffunct hault et puissant « seigneur messire Louis Arbaleste, vivant chevalier, vi- « comte de Melun, seigneur dudict La Borde, Croisilles, « Néron, Esprunes, etc., en la présence, à la requête et « du consentement des fondez de procuration de hault et « puissant seigneur messire Françoys-Louis Arbaleste, « chevalier, vicomte, gouverneur et bailly dudict Melun, « fils unique dudict deffunct seigneur de La Borde, son père, « et de haulte et puissante dame Marie de Montmorency, « veufve de messire Guy Arbaleste, mère et tutrice de « damoiselle Marie Arbaleste, sa fille myneure, héritière « en partie de Louis Arbaleste, son ayeul paternel, etc. »

E. 897. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

1772. — Mun (de). — Contrat de mariage de haut et puissant seigneur Alexandre-François de Mun de Sarelabous, seigneur d'Anères, Bise et autres places, chef de brigade des gardes du corps de Sa Majesté, fils majeur de Pierre Alexandre de Mun, marquis de Sarelabous, ancien capitaine au régiment Royal-Pologne-Cavalerie, et de dame Marie-Michelle de Caillavet, d'une part, avec demoiselle Élisabeth-Charlotte Helvétius, fille mineure de feu messire Claude Helvétius, chevalier, seigneur de Lumigny, La Malmaison, Rocaillet, Chaubuisson, Voré, Regmalard, Feuillette, Vauxjours, etc., et de dame Anne-Catherine de Ligneville, née comtesse du Saint-Empire romain.

E. 898. (Registre.) — Petit in-4°, papier, 178 feuillets.

1490. — Orléans-Rothelin (d'), seigneur de Moussy-le-Vieux et de Moussy-le-Neuf. — Livre des censives de ces seigneuries, dressé pour noble homme Jean Le Boutillier ou Le Boutellier. — Censitaires : — Nicolas Lefeire, procureur-receveur de M. de Moussy ; — Oudart Choron ; — maître Jean Liger ; — l'église Saint-Jean de Mauregard ; — l'église Saint-Martin de Moussy-le-Vieux ; — Jean de La Chapelle ; — maître Étienne Binot ; — Quentin de Bellay ; — demoiselle Alips de Moussy-le-Vieux ; — le chapelain de Saint-Jean de Moussy-le-Vieux ; — Geoffroy Duval ; — la dame abbesse de Senlis ; — Robin Gameron. — Lieux dits : le Chemin-des-Quatre-Voies, — la rue de Versailles, — les Francs-Champarts du fief feu Robert de Versailles, — la ruelle du Marais, — La Malaisie, — le fief des Alleux, — le fief des Barons, — les Closeaux, — le buisson des Essarts, etc.

E. 899. (Atlas.) — In-folio grand aigle, papier, 32 feuillets.

XVIIIe siècle. — Ossun (d'). — Seigneur de Jouy-le-Châtel et dépendances. — Censives. — Plan parcellaire ou terrier des seigneuries de Jouy-le-Châtel, de Villegagnon, et du fief de La Charmoye, appartenant au comte d'Ossun. — Principaux objets indiqués au plan : — le bourg de Jouy-le-Châtel, entouré de fossés, et son faubourg ; — le château et la ferme du Vigneau ; — les hameaux de Fontaine-Pépin, — du Corbier, — des grand et petit Villechevret ; — le village de Villegagnon, avec les hameaux du Tartre et du Marchélong, etc.

E. 900. (Registre.) — In-folio, papier, 381 feuillets.

1724-1734. — Pageault, seigneur de Lissy. — Censives. — Terrier de la seigneurie de ce lieu, de Bois-Gauthier et, en partie, de Barneau, à cause des fiefs de Malicorne et de Moque-Panier, en censive de messire Charles-Claude Renouard, conseiller au Parlement de Paris, gouverneur pour le Roi des villes et château de Melun,

seigneur desdits lieux, « à cause desquels il a tous droits « de haute, moyenne et basse justice, plusieurs domaines, « fiefs et arrière-fiefs, foys, hommages, cens, surcens, « rentes, corvées, droits de retenue féodale, droits de « pesage, forage, barrage, rouage, courte-pinte, mesu- « rage, bannalité de moulin et de pressoir, droit d'un « plat lors des mariages, carrefours, nones et autres « droits seigneuriaux. » — Censitaires : — madame Marie-Charlotte Dubuisson, veuve de Hugues Desnots, écuyer, premier valet de chambre de feu Monsieur, frère unique du feu Roi; — Julien de La Roche, laboureur à Fourches, paroisse de Limoges; — Joseph-Noël Issaly, écuyer, seigneur en partie d'Aubigny et des Tournelles, receveur général et payeur des rentes de l'Hôtel-de-Ville de Paris, etc.

E. 901. (Carton.) — 20 pièces, papier.

1732-1788. — Déclarations passées au terrier de Lissy et du fief de Malicorne, avec tables descriptives du domaine et des censives, appartenant à messire Robert Pageault, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, maison, couronne de France et de ses finances, seigneur de Lissy, Bois-Gauthier, La Motte-Bunelle, Bunelle, Barneau en partie, à cause des fiefs de Malicorne et de Moquepanier, et avant à messire Charles-Claude Renouard, chevalier, président de la Cour des Aides; — procès-verbal de bornage de la seigneurie de Lissy, appartenant audit sieur Renouard, et de la terre de Crisenoy à messire Louis Chauvelin, chevalier, conseiller du Roi en ses Conseils d'État, et son avocat général en sa Cour du Parlement de Paris; — baux à cens et rente consentis par messires Charles Renouard, Claude-François-Bernard Moreau, premier avocat du Roi en survivance, seigneur de Lissy, à cause de dame Catherine-Françoise-Charlotte Renouard, son épouse, etc.

E. 902. (Carton.) — 9 pièces, papier.

1695-1786. — Mouvance passive. — Actes de foi et hommage. — Aveux et dénombrements des seigneuries de Lissy et Mauny, des fiefs de Bois-Gauthier, de Malicorne et de La Motte-aux-Bunelles, fournis : — à messire Louis Nicolas Foucquet, vicomte de Melun et de Vaux; — à madame Henriette-Antoinette de Mesmes, épouse séparée de biens de messire Louis-Hector de Gellas, marquis d'Embre, etc., dame de Cramayel; — au chapitre de l'église royale et collégiale de Notre-Dame de Melun; — à messire Claude Geoffroy, écuyer, seigneur de Bombon; — au chapitre de l'église métropolitaine de Paris, par : — Jacques Ribier Duvair-Alleaume, grand maître des eaux et forêts du Lyonnais, Forez, Beaujolais, Auvergne, Dauphiné et Provence; — messires François-Claude-Bernard Moreau; — Jacques et Robert Pageault, tous successivement seigneurs de Lissy, Mauny, Bois-Gauthier, etc.

E. 903. (Plan.) — 1 pièce, papier, collée sur toile.

1727. — PARIS DE LA BROSSE. — Plan d'un climat appelé Bois-le-Comte, situé au territoire de LaBrosse-Montceaux, paraissant dépendre de la seigneurie de ce lieu, dressé par Chollet, arpenteur.

E. 904. (Registre.) — In folio, papier, 98 feuillets.

1744. — PELLETIER (LE), seigneur de Villeneuve-sur-Bellot. — Censives. — Procès-verbal de mesurage de la terre et seigneurie de Villeneuve-sur-Bellot, des fiefs de Marée et de L'Égrefin, comprenant le domaine seigneurial et les censives, dressé à la requête de dame Henriette-Geneviève Meunier de Mauroy, veuve de messire Guillaume-Léger Le Pelletier, en son vivant écuyer, chevalier, seigneur de Villeneuve-sur-Bellot, Marée et L'Égrefin, lieutenant au régiment des Gardes-Françaises. — Objets désignés : — l'église paroissiale Saint-Rémy de Villeneuve-sur-Bellot; — le cimetière et une chapelle construite dans ce cimetière, sous l'invocation de Notre-Dame-de-Grâce; — la maison presbytérale; — le château ou maison seigneuriale dudit Villeneuve, consistant en trois grands corps de logis, etc.

E. 905. (Plan.) — 1 pièce, papier.

XVIIIe siècle. — PERTHUIS (de), seigneur de Nandy. — Censives. — Partie du plan terrier de cette seigneurie, comprenant les numéros 319 à 595 et les lieux dits : — le Four-Cuit, — les Champignons, — la pointe du Grès, — le Blossier, — les ventes des Quatre-Chênes et de la Justice, — les Trois-Mares, — la Terre-Maudite, — la pièce de la Masure-Copin, — la Mare-du-Chêne, — la Fosse-Turplin, — la Fosse-Vaudetard, etc.

E. 906. (Registre.) — In folio, papier, 18 feuillets.

XVIIIe siècle. — Fragment du « Livre qui à rapport « au plan de la seigneurie de Nandy, où sont marqués tous « les noms, numéros et quantités d'arpents dont chacun « jouit dans l'étendue dudit plan. » — Indications de ce livre : — le château, les cours, parc, parterre et potagers, contenant 46 arpents 37 perches; — la futaie et ses allées,

16 arpents 80 perches; — le grand potager, 3 arpents 63 perches; — église et cimetière, 16 perches 1/4; — maison presbytérale, 38 perches 1/2; — maison, cour et jardin de la veuve Pierre Rollet, 18 perches 1/4, etc.

E. 907. (Carton.) — 8 pièces, papier.

1750-1780. — Carte particulière de la forêt de Rougeau, où sont tracées les routes neuves; — « les « anciennes, qui étaient très-tortueuses, ne sont que ponc- « tuées et salies en bistre; » — plan incomplet du terri- toire et seigneurie de Nandy, en censive de très-haute et très-puissante dame Louise-Félicité de Fresnoy, veuve de haut et puissant seigneur Julien-Thérèse de Perthuis, chevalier, seigneur de Nandy, Arvigny, Forges, Villebohet, Champlâtreux, etc., au nom et comme tutrice de Lucien-Julien de Perthuis, de demoiselle Émilie de Perthuis, ses enfants mineurs, et encore au nom de dame Marie-Louise-Félicité de Perthuis, épouse de haut et puissant seigneur Alexandre-Louis-Gabriel, comte de Rufo, colonel en se- cond du régiment Royal-Corse, etc.

E. 908. (Carton.) — 3 pièces, papier, 2 plans.

1738-1758. — Copie d'un procès-verbal d'arpentage avec figures de la ferme de Champlâtreux, terres, prés et bois en dépendant, sis aux territoires de Savigny et de Cesson, dressé par Blondel, arpenteur à Melun, pour messire Philippe de La Vieuville, conseiller du Roi en ses Conseils, grand audiencier de France, seigneur de Nandy, Villebohet, Arvigny, Forges et Champlâtreux; — plan géo- métral avec description des moulin et seigneurie de Forges, situés à Noisement, paroisse de Savigny, appartenant à messire Philippe Lefèvre, seigneur de Nandy; — plan d'une pièce de bois contenant 15 arpents 65 perches 10 pieds, à la mesure de 20 pieds pour perche, située dans le bois de La Souche, au territoire de Saint-Port.

E. 909. (Plan.) — 1 pièce, papier, collée sur toile.

1779. — Pezé (de), seigneur de Courtavenel, au ter- ritoire de Vaudoy. — Topographie. — Plan de la terre, seigneurie et château de Courtavenel, appartenant à ma- dame la marquise de Pezé, levé et dessiné par Texié, indiquant, par cantons ou lieux dits, les noms des particuliers et la quantité d'héritage possédée par chacun d'eux. — Dé- tenteurs : — madame Le Roy, de Coulommiers; — Antoine Rogé; — le curé de Bernay; — Jacques Coluche; — made- moiselle Larrès; — madame de Lizalle; — Denis Dubois; — Jean Hubiez; — Charles Jouard; — l'église de Vaudoy; — M. de Chevriers, etc

E. 910. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 2 pièces, papier.

1780-1788. — Picou. — Constitution d'une rente viagère de 320 livres, créée au profit de Simon Picou, prêtre vicaire de la paroisse Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Provins, par Étienne Veillat, marchand de bois à Chenoise, et Charlotte Bois, sa femme; — bail à rente d'une maison située à Provins, rue des Marais, par le fondé de pouvoirs de messire Yves Cadot, écuyer, capitaine de cavalerie, lieutenant des maréchaussées, à cause de dame Marie-Edmée Janson, sa femme, et par François Janson, aussi écuyer, seigneur de Barberay-Saint-Sulpice, Saint-Parre, Les Tertres, Boirre-Saint-Parre et des Vieilles-Vignes, conseiller du Roi, maison, couronne de France et de ses finances; — ratification dudit bail, et quittances de sommes reçues pour arrérages.

E. 911. (Carton.) — 6 pièces, papier.

1778-1790. — Picques. — Baux à loyer de biens situés aux territoires d'Étrépilly, Congis, Thieux, Écham- peu, Lizy-sur-Ourcq et Beauvoir, consentis au profit de Jean Debarle, François Lemercier et autres, par les fondés de pouvoirs de dame Anne-Jeanne-Edmée-Victoire Ythier, épouse de messire Benoist de Guépoulain, écuyer, lieute- nant-colonel du régiment de Royal-Pologne-Cavalerie; — Marie-Marguerite-Nicolle Ythier, épouse de messire Julien Picques, seigneur de Merlan, lieutenant-colonel au corps royal de l'artillerie, sous-directeur de ce corps à la direc- tion d'Huningue.

E. 912. (Carton.) — 8 pièces, parchemin; 11 pièces, papier.

1662-1787. — Pidoux de Montanglaust. — Fief de Bois-Tocquin et dépendances. — Mouvance passive. — Acte de foi et hommage portant aveu et dénombrement du fief de Bois-Tocquin, sis au territoire de Coulommiers, fourni à haut et puissant seigneur messire Marc-Antoine Lefèvre de Caumartin de Saint-Ange, seigneur de Boissy-le-Châtel, par messire Jean-Baptiste-Henri Pidoux, che- valier, seigneur de Montanglaust, Bois-Tocquin, La Forte-Maison, La Hémerie, Francheville, etc., grand bailli d'épée et gouverneur de Meaux, ancien capitaine de dragons au régiment de Bourbon et premier écuyer de S. A. S. madame la duchesse de Bourbon; — titres justificatifs de la pro- priété d'une maison à Rozoy-en-Brie; — échange; — baux à rente; — transaction sur procès et déclaration passée au terrier du chapitre de l'église de Paris, seigneur haut, moyen et bas justicier et grand voyer des villes, terres et seigneu- ries de Rozoy, Voinsles, Blandureau, Bois-Valois, etc.,

par messire Jean-Baptiste-Henri Pidoux; — donation de la ferme de Montbleu, à Mouroux, par noble homme maître Philippe Dubois, conseiller du Roi, son lecteur et professeur d'éloquence grecque en l'Université de Paris, à honnête fille Marthe Lefort, sa nièce, fille de Nicolas Lefort, en son vivant officier de monseigneur le duc d'Orléans et de Marguerite Dubois, sa veuve ; — testament de Philippe Pidoux, prêtre du diocèse de Meaux, licencié en théologie de la Faculté de Paris, de la maison et société royale de Navarre, doyen et chanoine du chapitre de l'église cathédrale de Meaux, etc.

E. 913. (Carton.) — 18 pièces, parchemin; 18 pièces, papier.

1541-1790. — Pinard. — Baux à rente et à loyer de maisons et autres héritages situés à Provins, Melz, Fontaine-Riant, au Petit-Flégny, etc. — Constitutions de rentes à prendre sur des biens sis à Lizines et à Provins, le tout tant au profit d'Antoine Pinard, prêtre à Provins, ancien curé de Lizines, déporté, qu'à ses père et mère, et par ceux-ci à divers particuliers dénommés aux actes; — transports, titres-nouvels desdits baux à rentes et constitutions ; — conventions pour raison de l'égout des eaux de l'hôtel du *Cheval-Rouge*, par-dessus les maisons de Constantin Jaronel, boulanger à Provins, d'Aubin Doyen, serrurier au même lieu, etc.

E. 914. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1787. — Pioger (de). — Expédition du bail à loyer de la ferme dite de La Halle, située à Lizy-sur-Ourcq, vis-à-vis la halle, avec toutes les terres qui en dépendent, situées aux territoires de ce lieu, de Vieil-Moulin et d'Echampeu, au profit de Louis Martin, cultivateur, et de Suzanne Martin, sa femme, par messire Alexandre-Auguste, vicomte de Pioger, chevalier, seigneur de Martigny, ancien major de cavalerie, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, demeurant ordinairement à Charleville.

E. 915. (Registre.) — In-folio, papier, 66 feuillets.

1686-1693. — Polignac (de), seigneur de Claye. — Domaine. — Expéditions d'actes de vente de la terre et seigneurie de Claye, par : — messire Louis de Tissart, chevalier, seigneur châtelain du lieu, ci-devant sous-lieutenant au régiment des Gardes-Françaises, tant en son nom qu'en celui de ses cohéritiers, à très-haut et très-puissant seigneur messire Philippe-Julien Mazarini-Mancini, duc de Nivernais, pair de France, chevalier, commandeur des Ordres du Roi, gouverneur et lieutenant général pour Sa Majesté ès pays et bailliage, ressort et enclave de Saint-Pierre-le-Moustier, et à madame Diane de Dornas de Thianges, son épouse ; — procurations ; — ratifications ; — état d'ordre et distribution de prix de vente aux créanciers de Daniel de Tissart et de dame Judith Hardy, son épouse, père et mère du vendeur, etc.

E. 916. (Registre.) — In-folio, papier, 37 feuillets.

1761-1778. — Lods et ventes. — Ensaisinements de contrats de vente, baux et échanges d'héritages entre les censitaires de la seigneurie de Claye, et transcription de ces actes, pour : — le comte de Polignac, marquis de Mancini, seigneur du lieu ; — le vicomte de Polignac, usufruitier, — et le comte Jules de Polignac, son fils. — Vente par François-Noël Gérard, soldat dans le régiment de Bourgogne, à Pierre-Antoine Lhermitte, marchand cordier, et à Marie-Jeanne Baston, sa femme, d'une maison sise en la grande rue de Claye, vis-à-vis l'hôtel de l'*Ours;* — bail à rente foncière de deux maisons au même lieu, en la cour du *Dauphin*, par le sieur Denis-Louis Gonjon, marchand épicier à Paris, au profit de Jean-Claude Lemaire, maréchal à Claye, et de Marie-Françoise Quatresous, sa femme, etc. »

E. 917. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

1521. — Voiries. — Défaut donné par les maîtres ordinaires des requêtes de l'hôtel du Roi en faveur de Louis Anjorrant, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement à Paris, et président des requêtes du Palais, seigneur de Claye et de Lantigny, demandeur, à l'encontre de Lyénard Galland, de Villeparisis, défendeur, qui s'est permis, « contre les droits dudit seigneur, de faire des fouilles sur « le grand chemin de Villeparisis à Claye, et de transporter « les terres en provenant où bon lui a semblé, pour en faire « son profit, etc.

E. 918. (Carton.) — 2 pièces, parchemin (fragments).

XVIe siècle. — Domaine. — Acte d'échange entre Regnault et Jean Anjorrant, de biens situés à La Villette-lez-Paris, contre des immeubles au territoire de Souilly, provenant tant des propres dudit sieur Jean Anjorrant, que de la succession de feu maître Louis Anjorrant, son père, en son vivant président aux requêtes du Palais, à Paris ; — bail à loyer de terres et prés situés à Claye et à Souilly, fait aux charges, entre autres, « de labourer et cultiver lesdites « terres par soles et saisons, sans pouvoir les des« soler, ni dessaisonner; convertir et employer les feur-

« res en fiefs, les enfumer près et loin, et en outre, moyen-
« nant 36 sols tournois par an pour chacun arpent de
« ferme ou loyer, etc.

E. 919. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 14 pièces, papier.

1703-1787. — Seigneurie d'Émery. — Inventaire des titres concernant les terres d'Émery, Courcerin et moitié de celle de Malnoue, acquises par dame Diane-Louise-Augustine de Polignac, dame d'honneur de madame Élisabeth de France, et ensuite par M. Armand-Joseph, marquis Dulau, seigneur de Chambon, Émery, Éoursac, Villemtrenge et autres lieux, maréchal des camps et armées du Roi ; — acquisition des terres sus-énoncées par M. Antoine Lanery, seigneur de Pontault, qui en a fait rétrocession à M. Jean Gingand, seigneur de Vilflaix; lesquelles terres provenaient originairement de la succession de dame Françoise-Élisabeth Feydeibe de Maudave, comtesse de Couzerans, décédée épouse de M. François-Alexandre, comte de Polignac.

E. 920. (Carton.) — 5 pièces, parchemin; 2 pièces, papier.

1722-1782. — Censives. — Baux à cens et rentes de maisons et héritages situés à Malnoue, paroisse d'Émery (Émérainville), faits par dame Claude-Françoise de Foix de Mauléon, comtesse de Couzerans, dame d'Émery, Pontault, et de moitié de la terre de Malnoue, veuve de messire Jean-Baptiste Dejean, baron de Launac ; — par François-Alexandre, comte de Polignac, lieutenant-colonel du régiment d'Enghien ; — par Antoine Lanery et par Armand-Joseph, marquis Dulau, tour à tour seigneurs dudit lieu d'Emery ; — titres-nouvels au profit des mêmes et de dame Claude-Louise-Elisabeth-Sophie de Polignac, épouse de Claude-Anne-François Pellot, chevalier, comte de Trévières, etc.

E. 921. (Carton.) — 21 pièces, parchemin; 119 pièces, papier.

1689-1772. — Rentes passives. — Actes de constitution et remboursement de rentes, quittances de payements d'arrérages ; — pièces de procès au sujet de ces rentes dues à la famille de Polignac ; — quittances par les mineurs de Mailly, seigneurs de Fresnoy, de La Neuville et autres lieux, aux mineurs de Polignac. — Quittances de partie du prix de la terre d'Émery, vendue au sieur Antoine Lanery ; — des dames de l'abbaye de Montmartre, opposantes sur le prix de vente des terres de Malnoue, Émery et Pontault ; — de messire Denis-François Angran d'Alleray, seigneur de Bazoches, Condé-Sainte-Libiaire, et autres lieux ; — baux à loyer des moulins banaux de Claye et de Souilly, au profit de Louis Desprez et Jacques Baudoin, par monseigneur Armand-Jules-François de Polignac, duc de Polignac, etc.

E. 922. (Carton.) — 622 pièces, papier.

1787-1789. — Travaux exécutés aux bâtiments et jardins du château de Claye, appartenant à monseigneur Jules-Armand-François de Polignac, duc de Polignac, premier écuyer de la Reine en survivance, baron de Fénestrange, seigneur de Claye, Souilly et autres lieux, directeur général des haras. — Relevés du journal des recettes et dépenses du régisseur de la terre de Claye ; — bordereaux des sommes à payer; — rôles de journées ; — mémoires de travaux ; — bons de fournitures ; — bordereaux de situation des caisses tenues pour ledit seigneur duc, par Messier, notaire à Claye.

E. 923. (Carton.) — 121 pièces, papier.

1778-1780. — Procédure entre monseigneur Armand-Jules-César-François, comte de Polignac, marquis de Mancini, mestre de camp du régiment du Roi, premier écuyer de la Reine, seigneur de Claye, Souilly, etc., contre Robert Vital, boulanger à Claye, et Marie-Jeanne-Pétronille Barrat, sa femme, au sujet d'un passage à laisser libre dans les maison et jardin de ces derniers, pour les meuniers de Claye, sur un terrain de deux perches et demie vendu aux auteurs de Robert Vital, par les anciens seigneurs du lieu ; — précis imprimé de l'affaire ; — mémoire sur délibéré, signifié pour M. de Polignac ; — requêtes présentées par lui au Parlement de Paris ; — réponses aux causes et moyens d'appel ; — contredits servant de réponses à salvations de mêmes causes et moyens, etc.

E. 924. (Carton.) — 58 pièces, papier.

1747-1789. — Dépenses diverses. — Mémoires de fournitures faites à la maison de Polignac et quittances de payement : — notes et correspondance de Noël, maître de violon du vicomte de Polignac, à l'occasion de ses leçons et des concerts donnés chez ce dernier ; — mémoires de Naderman, luthier à Paris ; — de Lefaure, armurier ; — de Dupetit, maréchal du Roi ; — du charron ; — du bourrelier ; — du serrurier, etc.

E. 925. (Carton.) — 291 pièces, papier.

1778-1789. — Mémoires de travaux exécutés pour

madame la comtesse Diane-Louise-Augustine de Polignac, notamment à sa maison de Montreuil, près Versailles, sous les ordres de M. La Brière, architecte, par : — Fournier et Bernard, de Brie, maîtres maçons à Paris; — Fixon, sculpteur en la même ville; — Bordet, menuisier à Versailles, etc. — Notes de fournitures faites à ladite dame Diane de Polignac par les sieurs : — Aubry, orfèvre; — Armand, tailleur; — Bataille, parfumeur; — Bréguet, horloger; — Colson, marchand sellier; — Guillon, tapissier. — Copie d'une reconnaissance de la somme de 75,745 livres 13 sols, donnée à demoiselle Marie-Jeanne Bertin, marchande de modes à Paris, pour les fournitures faites par elle à madame la comtesse de Polignac, etc.

E. 926. (Carton.) — 570 pièces, papier.

1786-1790. — Mémoires de travaux exécutés pour madame la comtesse Diane-Louise-Augustine de Polignac, à son château d'Émery; — notes de fournitures diverses; bons de journées d'ouvriers et quittances de payements, — pour charrois, — maçonnerie, — marbrerie, — serrurerie, — vitrerie, etc. — Médicaments et pansements faits et fournis par A. Baron, maître en chirurgie à Torcy; — correspondance du sieur Loron, fondé de pouvoirs des héritiers de madame Benoît, brodeuse du Roi, adressée à M. Dumonceau, intendant de M. le duc de Polignac, et envoi du mémoire d'ouvrages de broderie fournis à madame la comtesse Diane, etc.

E. 927. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

XVIe siècle. — Seigneurie de Villeparisis. — Domaine. — Fragment d'une sentence du Châtelet de Paris, rendue entre noble homme Jehan Sanguin, seigneur de Villeparisis, et Gassot Le Veel, bourgeois de Paris, au sujet de 60 arpents de bois faisant partie d'une pièce de 150 arpents, sise au territoire de Villeparisis; lesdits 60 arpents de bois loués « en 1501 à un nommé Gervays Musnier, laboureur, de- « meurant à....., etc. »

E. 928. (Carton.) — 8 pièces, papier.

1741-1790. — Pothenot, seigneur de Coffry et du Petit-Boitron, en la paroisse de Châtres. — Mouvance passive. — Actes de foi et hommage portés aux dames Louise-Yolande-Thérèse-Céleste de Lohéac et Marie-Madeleine de La Papotière, abbesse du Lys-lez-Melun, par les sieurs Rouillé de Sellières, écuyer, et Henri Binet, successivement seigneurs de Châtres, des Boullets (Boullayes), de Coffry et du Petit-Boitron; — procès-verbal d'arpentage, et plan à l'appui, de la dîme inféodée du climat et fief de Coffry, dressés à la requête de messire Jean-Baptiste Pothenot, écuyer, gentilhomme de la grande vénerie du Roi, et capitaine de cavalerie à Saint-Domingue, aussi seigneur desdits lieux, etc.

E. 929. (Carton.) — 6 pièces, papier.

1681-1791. — Potier de Gesvres, seigneur de Crouy, Thorigny et Torcy. — Domaine et censives. — Baux à loyer et à rente d'une ferme située à Torcy, faits par Jean de La Roche, procureur général de M. le duc de Gesvres; — de deux moulins à Crouy-sur-Ourcq, appartenant à monseigneur Louis Potier de Gesvres, duc de Tresmes, marquis de Fontenay, Mareuil et Gandelu, comte de Torcy, baron de Montjay, châtelain de Coucy, seigneur de Crouy, etc.; — sentence de réunion au domaine de Thorigny, rendue au profit des héritiers Potier de Gesvres, de la maison, avec jardin et dépendances, servant autrefois d'hôtel aux chevaliers de l'arquebuse de Thorigny, et abandonnés depuis plus de 30 ans, où ledit seigneur a l'intention de tenir audiences; — acquiescement et désistement des chevaliers, etc.

E. 930. (Registre.) — In-folio, papier, 890 feuillets.

1612-1617. — Seigneurie de May-en-Multien et dépendances. — Terrier des domaines de May, Rieux, Malnoue et Charmois, en censive de messire Louis Potier de Gesvres, comte de Tresmes, conseiller d'État et des finances du Roi, secrétaire des commandements de Sa Majesté, seigneur desdits lieux. — Censitaires : — Pierre Loriné, mesureur et arpenteur juré demeurant à May; — Pierre Delagarde, charron au même lieu; — maître Denis Bordereau, contrôleur du domaine de Meaux; — honorable homme François de Coussy, receveur de la terre et seigneurie de Lizy; — Pierre Guillery, marchand marinier demeurant à Meaux; — Salomon Mitrop, hôtelier à May; — damoiselle Marie Ollier, veuve de feu Germain Regnaut vivant conseiller en la Cour de Parlement de Paris; — vénérable et discrète personne messire Antoine Fois, prêtre et curé de l'église Notre-Dame de May-en-Multien, etc.

E. 931. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1787. — Prévost. — Liquidation et partage des biens de la succession de dame Barbe-Geneviève-Claire Féron, à son décès femme de Louis-Joseph-Simon Prévost, avocat en Parlement et officier vétéran du Roi Louis XV, à Coulommiers; ladite liquidation faite entre Louis-Henri-Vincent Prévost, capitaine au 1er régiment du corps royal de

l'artillerie, à Metz; François-Joseph-Toussaint Prévost, avocat en Parlement; Louis-Théophile Prévost, ci-devant officier de la légion de Nassau, et Marie-Claire-Ursule Prévost, tous héritiers, chacun pour un quart, de ladite dame Féron, leur mère.

E. 932. (Carton.) — 1 pièce parchemin; 17 pièces, papier.

1755-1787. — PUJADE (de LA). — Brevets d'officier accordés à MM. Jean-François-Clément et Antoine de La Pujade, père et fils; — nomination de garde du corps du Roi en la compagnie de Luxembourg, avec rang de capitaine de cavalerie, signée par Armand, marquis de Béthune, maréchal des camps et armées de Sa Majesté, mestre de camp général de la cavalerie légère de France; — lettre adressée par Louis XVI à M. le vicomte de Puységur, colonel du régiment d'infanterie de Vivarais, pour faire recevoir Antoine de La Pujade, cadet gentilhomme audit régiment; — nomination de La Pujade jeune, de Provins, en qualité de lieutenant en second au corps royal d'artillerie des Colonies, compagnie de Selve, signée à Fontainebleau le 1er novembre 1785, par le roi Louis XVI, etc.

E. 933. (Carton.) — 18 pièces, parchemin; 4 pièces, papier.

1710-1788. — Titres de rentes foncières, constituées, les premières sur des héritages situés à Chalautre-la-Petite et à Saint-Loup-de-Naud, au profit de Clément de La Pujade ou de ses auteurs; — constitution de 950 livres de rente par messire Louis Charles, comte d'Hervilly, seigneur de Chenoise, Rouilly, Mortery, Grand-Boissy, etc., chevalier de l'ordre de Cincinnatus et de Saint-Louis, colonel commandant au régiment de Rohan-Infanterie, et par madame Augustine-Marie-Louise de La Court de Balleroy, son épouse, au profit de dame Marie-Louise de Beaufort, veuve de messire Jean-François-Clément de La Pujade, de Provins; — reconnaissance de rente par les héritiers Du Roux de Varennes, en faveur de messire Louis de Beaufort, écuyer, demeurant audit lieu de Provins, et plus tard de madame veuve Clément de La Pujade, née de Beaufort; — baux à loyer, notamment d'une ferme sise à Fouchères, paroisse de Chalautre-la-Grande.

E. 934. (Carton.) — 44 pièces, parchemin; 15 pièces, papier.

1655-1775. — QUATRESOLZ DE LA HANTE. — Baux à rente de biens situés aux territoires de Villeneuve-sur-Bellot; du Haut-Charmoy, paroisse de Saint-Genest; de Boussois, à Saint-Mars; de Villiers-Templon; de Sancy; de Monmartin, paroisse de Mouroux, et de Verdelot; — titres-nouvels et sentences portant reconnaissance de rentes pour messires Jean-Baptiste Aubert et Louis Macé, tous deux écuyers, secrétaires du Roi; — pour dame Jeanne Macé, veuve de Mathieu Biberon, président de l'Élection de Rozoy; — pour Marie-Élisabeth Aubert, veuve de messire Jean-Louis-Henri Moreau, lieutenant de la même Élection; — pour François-Henri Aubert de Viarnois, ancien officier des mousquetaires; — et pour messire Gédéon-Alexandre-Pierre Quatresolz de La Hante, ancien chevau-léger de la garde du Roi, et dame Henriette Aubert, son épouse, demeurant à Coulommiers, etc.

E. 935. (Carton.) — 28 pièces, parchemin; 4 pièces, papier.

1578-1779. — Ferme des Quatre-Vents ou de La Perrière, paroisse de Saint-Mars. — Acquisitions. — Titres de rentes à prendre sur cette ferme; — lots de partage; — adjudications sur décrets; — baux à loyer, etc. — Adjudication au profit d'Antoine Macé, Jean Grisard et Jean Montguillon; — vente par Martin de Boubert, écuyer, seigneur d'Amillis, demeurant à Charleville, tant en son nom qu'en celui de damoiselle Françoise Du Val, son épouse, au profit de Nicolas Macé, officier de M. le duc d'Orléans; — procès-verbal de visite de ladite ferme. — Baux à loyer consentis par Jean-Baptiste Aubert, écuyer, conseiller du Roi; — Jean-Noël Aubert, aussi écuyer, receveur des tailles en l'Élection de Coulommiers; — François-Henri Aubert de Viarnois, mousquetaire du Roi, et dame Marie Aubert, veuve de Jean-Louis-Henri Moreau, vivant conseiller du Roi, lieutenant en l'Élection de Coulommiers; — procès-verbal de mesurage de ladite ferme, dressé à la requête de messire Jean-Baptiste Aubert, par Toussaint Bossu, arpenteur-juré au bailliage de Coulommiers, etc.

E. 936. (Carton.) — 34 pièces, parchemin; 19 pièces, papier.

1655-1784. — Ferme de La Bochetière, paroisse de Choisy-en-Brie. — Acquisitions; — échanges; — reconnaissances de rentes; — baux à loyer; — déclarations passées aux terriers des seigneurs de Coulommiers et du Courbon, pour très-haut et très-puissant seigneur monseigneur Louis-Joseph-Charles-Amable, duc de Luynes et de Chevreuse, pair de France, etc., par Paul Naudot, maître en chirurgie à Provins; — par dame Marie-Élisabeth Aubert, veuve de Jean-Louis-Henri Moreau, vivant lieutenant en l'Élection de Coulommiers, etc. — État de consistance et baux à loyer de ladite ferme, par sieur Jean-Jacques Cardon, aussi maître en chirurgie à Provins, et messire Gédéon-

Alexandre-Pierre Quatresolz de La Hante, chevalier, chevau-léger de la garde ordinaire du Roi, au nom de la dame son épouse, donataire entre vifs de dame Marie-Élisabeth Aubert, veuve Moreau, sa tante, etc.

E. 937. (Plan.) — 1 pièce, papier, collée sur toile.

1772. — QUENTIN DE RICHEBOURG, marquis de Champcenest. — Topographie. — Plan topographique ou carte générale du marquisat de Champcenest, comprenant les seigneuries de Bezalles, le Courtacon et du fief du Bois-Hartaux, au territoire de Beton-Bazoches, appartenant à messire Jean-Louis Quentin de Richebourg, marquis de Champcenest, seigneur desdits lieux, gouverneur des maisons royales de Bellevue, Meudon et Chaville, commandant de l'équipage du daim pour le Roi; dressé par Juris, géomètre arpenteur de la Maîtrise des eaux et forêts de Provins.

E. 938. (Plan.) — 1 pièce, papier, collée sur toile.

1772. — Marquisat des Marêts. — Topographie. — Plan topographique ou carte générale du marquisat Des Marêts, de la baronnie de Rupereux et de la seigneurie de Flaix, appartenant à messire Jean-Louis Quentin de Richebourg, marquis de Champcenest, etc. Cette carte et la précédente sont ornées de cartouches aux armes du seigneur (d'azur à 3 pommes de pin d'or), avec attributs de chasse d'un dessin très-remarquable, signé : Tonnys.

E. 939. (Carton.) — 22 pièces, parchemin; 3 pièces, papier.

1770-1790. — Baux à loyer de fermes, maisons, terres, prés et autres héritages situés aux territoires de Champcenest et de Rupereux, Des Marêts, notamment des fermes d'Orvilliers, du Grand-Coupendu, des Rues, de La Maison-de-La-Marchère, etc., consentis au profit des preneurs dénommés en ces baux, par messire Jean-Baptiste Laval, sieur de Montferrat, demeurant au château de ce lieu, paroisse de Courtacon, au nom et comme fondé de procuration générale et spéciale de messire Jean-Louis Quentin de Richebourg, seigneur marquis de Champcenest, Des Marêts et autres lieux, gouverneur du château des Tuileries, à Paris, y demeurant, etc.

E. 940. (Carton.) — 23 pièces, papier.

1571-1573. — RACAULT DE REUILLY, seigneur des Bergeries. — Cueillerets des cens et rentes dus au seigneur des Bergeries. — Anciennes déclarations passées au terrier de cette seigneurie, notamment par les marguilliers de l'église et fabrique de Chartrettes, au profit de messire Guillaume Mahaut, François d'Auroult, et des demoiselles de Longuejoue. — État de consistance de la terre des Bergeries et dépendances, comprenant Brezolles, Sermaise et Bois-le-Roi, en partie. — « Le fief des Bergeries, situé « sur le bord de la Seine, à 11 lieues de Paris, consiste en « une maison en très-bon état, flanquée d'un pavillon carré « d'un côté, et de l'autre d'un petit bâtiment ; une enfilade « de 4 pièces par bas, etc. »

E. 941. (Carton.) — 25 pièces, parchemin; 6 pièces, papier.

1451-1766. — Baux à cens et rentes de divers héritages situés dans la censive du fief des Bergeries, faits successivement : — par messire Michel de Pontz, procureur en Parlement, seigneur de Genouilly, de Champs-en-Brie et de l'hôtel des Bergeries, à Chartrettes; — par Marie Fuzée, sa veuve ; — par Philippe Mazurier, avocat en Parlement, seigneur de Milly et dudit hôtel et fief des Bergeries; — par demoiselle Isabeau Fuzée, femme de Gillet Bodin ; — par messire Thomas-Auguste Le Roy de Grandmaison, maréchal de camp, et Louise-Marguerite-Geneviève de Bernard, dame des Bergeries, Brezolles, Sermaise, Bois-le-Roi, en partie, etc.

E. 942. (Carton.) — 25 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

1698-1719. — Dîmes. — Procédure entre messire Claude de Bernard, seigneur des Bergeries, contre maître Antoine Delaire, prêtre-curé de Chartrettes, au sujet des dîmes à percevoir sur les terrains échangés par ledit seigneur des Bergeries et le duc de La Force, seigneur de Livry, appelés le Dîmereau de Chartrettres, dépendant de la seigneurie de Livry, d'après les titres de ce dernier, et entre autres suivant un partage fait en la prévôté de Melun, par les héritiers de M. de Villiers, seigneur de Livry, à cause de la dame son épouse, héritière de M. Desgranges; — note des titres relatifs au dîmereau, etc.

E. 943. (Carton.) — 6 pièces, papier (imprimées) ; 2 pièces, parchemin.

1697-1699. — Seigneurie de Brolles. — Banalité. — Pièces de procédure contre plusieurs particuliers de la seigneurie de Brolles, qui refusaient de faire pressurer leur marc de raisin au pressoir du seigneur ; — mémoire imprimé pour messire Claude de Bernard, chevalier, seigneur des Bergeries, intimé, contre Louis, Toussaint et Sébastien La Croix, et contre trente-deux autres habitants

de Bois-le-Roi, appelants de diverses sentences; — copies de ces sentences, etc.

E. 944. (Registre.) — In-folio, 87 feuillets, papier.

1729. — Recettes et dépenses. — Registre des dépenses faites par dame de Bernard, après le décès de Claude de Bernard, son mari, pour frais funéraires, inventaire et tutelle; savoir: — au curé de Chartrettes, 19 livres; — au sacristain des Carmes de Melun, 18 livres pour messes; — passage de la rivière (Seine), pour le corps et tous les assistants, 5 livres; — pour la bière, 7 livres; — pour avoir recarrelé la fosse, 7 livres; — pour le dîner des prêtres, 12 livres 18 sols; — pour le pain consommé à ce repas, 2 livres 12 sols; — au sonneur de Bois-le-Roi, 4 livres; — au curé de cette paroisse et aux chantres pour l'inhumation et la grand'messe, 18 livres; — et 150 livres pour la cire du luminaire, etc.

E. 945. (Carton.) — 17 pièces, papier.

1753-1777. — Seigneuries de Brolles, de Sermaise de La Cave et de Bois-le-Roi, en partie. — Censives. — Expéditions de déclarations passées au terrier desdites seigneuries et cueillerets des cens, rentes et autres droits dus à messire Roch Odet de Racault, seigneur de Reuilly, des Bergeries, etc., notamment par: — Pierre d'Hiarce Arnaud, entrepreneur des repeuplements de la forêt de Fontainebleau, demeurant à Sermaise, et par Marguerite Foucher, son épouse; — François-Thomas Moreau, inspecteur des pépinières du Gouvernement, seigneur de La Rochette, au profit de messires Le Roy de Grandmaison et Roch-Odet de Racault, comte de Reuilly, successivement seigneurs desdits lieux; — présentation d'homme vivant et mourant au seigneur, par les marguilliers de la fabrique Saint-Pierre de Bois-le-Roi, etc.

E. 946. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1782. — Rayer. — Expédition du contrat de mariage d'Antoine Rayer, fils de Denis Rayer, laboureur, décédé, et de Marie-Louise Dupuis, demeurant aux Granges, paroisse de Boissy-le-Châtel, d'une part, avec Marie-Anne Durand, fille de Denis Durand, laboureur à Chailly-en-Brie, et de défunte Marie-Catherine Masson, en présence et du consentement des frères et oncles des parties; ledit Antoine Rayer, plus tard condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire.

E. 947. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1783-1787. — Reghat (de). — Extrait d'un acte de vente par messire Charles-Pierre-Hyacinthe d'Ossun à Pierre de Reghat, des domaines et terres de Quincy, Savigny et Villars, paroisses de Saint-Hilliers, Bannost, etc., des terre et ferme du Petit-Paris, des fermes du Grand-Fontaine et de Bois-le-Comte, sises au territoire de Jouy-le-Châtel. — Extrait du contrat de mariage d'Honoré-Théodore de Vintimille-Lascaris avec Jeanne Rosalie de Reghat, fille de Pierre de Reghat, et de Marie Jaunez, son épouse, etc.

E. 948. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 306 feuillets.

1722-1738. — Régnier de Guerchy, marquis de Nangis et dépendances. — Censives. — 1[er] volume du terrier de la seigneurie de La Motte-de-Nangis, fait par Philippe François Pinchart, notaire au Châtelet de Melun, en conséquence des lettres obtenues en la chancellerie du Palais à Paris, par haut et puissant seigneur messire Louis-Armand de Brichanteau, marquis de Nangis, chevalier des Ordres du Roi, lieutenant général de ses armées, chevalier d'honneur de la Reine, directeur général de l'infanterie de France, gouverneur pour Sa Majesté des ville et château de Salces; — lesdites lettres entérinées par François Riotte, écuyer, seigneur de La Riotterie, bailli de Melun et Moret, gouverneur de la ville et du château de Melun. — Censitaires: — Nicolas Biberon, écuyer, sieur de Champ-Renard, demeurant à Rozoy; — les habitants de la ville de Nangis; — Pierre Ruellon, officier de monsieur le duc d'Orléans, demeurant à Pont-Sainte-Maxence; — l'église et fabrique Saint-Martin de Nangis; — Louis-Henri Martin, grènetier au grenier à sel de Provins, etc.

E. 949. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 415 feuillets.

1722-1736. — Terrier du marquisat de Nangis (tom. 2), comprenant la seigneurie de Vienne, en censive de messire Louis-Armand de Brichanteau, marquis de Nangis, seigneur de La Motte-de-Nangis, Vienne, Fontains, Bailly, Ancœur, La Chapelle-d'Arablay (Rablais), Les Grands-Clos, Clos-Fontaine, Le Pré à Fontenailles, Le Closeau-Malnoue, Montrible, Le Marchais, Le Corrois, La Grand'Maison, située dans le bourg de La Croix-en-Brie, Le Verger, Le Châtel-lez-Nangis et Valjouan. — Censitaires: — messire Michel Mauclerc, prêtre, curé de Fontains; — l'église et fabrique du même lieu; — dame Marie Du Bouchet, veuve de François de Blond, écuyer, sieur de Boispoussin, demeurant à Ormeaux; — Jean de Ginestou, écuyer, sieur des Époisses-en-Brie et de La Fouque-en-Bourbonnais, paroisse de Périgny, etc.

E. 950. (Registre.) — Grand in folio, papier, 222 feuillets.

1722-1736. — Terrier du marquisat de Nangis (tom. 3), comprenant les seigneuries de La Chapelle-Rablais et du Châtel, appartenant à messire Louis-Armand de Brichanteau, marquis de Nangis. — Censitaires : — Simon Savart, marchand, et Jean Gaveau, berger, marguilliers en charge de l'église et fabrique de La Chapelle-Rablais; — Catherine Tartaise, veuve de Nicolas de Bault, en son vivant sellier à Fontainebleau; — Isaac Bothereau, marchand épicier à Paris, rue Jean-de-l'Epine; — Gabriel Berthier, sieur de Saint-Rû, ancien chevau-léger de la garde du Roi; — Jean-Baptiste Desjardins, marchand, bourgeois de Paris, y demeurant rue de La Mortellerie; — dame Antoinette-Edmée de La Serve, veuve du sieur Jean Rigo; — dame Élisabeth Bureau, veuve de maître Gabriel Taffignon, vivant grand juge des consuls de la ville de Troyes; — sieur Jean Guérin, gentilhomme de la vénerie du Roi, demeurant à Provins, etc.

E. 951. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 241 feuillets.

1726. — Terrier du marquisat de Nangis (tom. 4), comprenant les seigneuries de Malnoue, des Clos, du Marchais, de Corroy et de Vanvillé, en censive de messire Louis-Armand de Brichanteau, marquis de Nangis. — Censitaires: — Philippe-Antoine Moque, boulanger à Nangis; — Antoine Angenout, laboureur à la ferme des Brulis, paroisse de Fontains; — messire Charles Le Rayer des Bordes, chevalier, seigneur des Tournelles et de Champotran, demeurant à Rozoy; — maître Bernard-Nicolas Regnault, sous-diacre du diocèse de Troyes; — dame Madeleine Lauga, veuve de Jean de Gineston, écuyer, sieur des Époisses et de Bonval, douairière, et créancière de la succession de son mari; — Charles de Gineston, écuyer, sieur de Bonval, seul et unique héritier de son père; — Louis-Henri Jardin, marchand à Nangis; — Thomas Prévost, gendarme de la garde du Roi, demeurant à Quiers, etc.

E. 952. (Carton.) — 2 pièces, parchemin.

1726-1735. — Mouvance active. — Aveux et dénombrements des fiefs du Hault-Enfer à Clos-Fontaine et du Grand-Brison à La Croix-en-Brie, relevant, le premier, de la seigneurie de Montrimble; le second, de celle de Vienne; toutes unies au marquisat de Nangis: ces aveux fournis à messire Louis-Armand de Brichanteau par dame Élisabeth-Geneviève de Bouzitat de Chasnay, veuve de messire Jean-Abe de La Barre, écuyer, conseiller du Roi, trésorier de France en la Généralité de Paris, et par maître Pierre Defer, procureur fiscal de la terre et seigneurie du Grand-Brison, au nom du sieur François Fauconnier, bourgeois de Paris, y demeurant, quai de l'Arche-Beaufils, propriétaire et seigneur dudit lieu de Grand-Brison.

E. 953. (Carton.) — 2 pièces, parchemin.

1642-1665. — Lods et ventes. — Censives. — Vente d'un arpent de terre par Jacques Chaudet, ouvrier en laine, et Jeanne Chaudet, sa sœur, tous deux demeurant à Nangis, au profit d'honorable homme Pierre Dumondé, marchand au même lieu; ladite vente ensaisinée et signée par messire Nicolas de Brichanteau-Nangis, le 2 octobre 1643. — Bail à rente par haute et puissante dame Anne-Angélique d'Alougny, veuve de messire Claude-Alphonse de Brichanteau, vivant chevalier, seigneur marquis de Nangis et de Vienne, baron de Meillant, Mareuil, Charenton, Champdeuil, Le Pont-Dix, Frolais et autres lieux, mestre de camp du régiment de Picardie et lieutenant général des armées de Sa Majesté, au nom et comme tutrice du marquis de Nangis, son fils mineur, au profit de Pierre Goguin, manouvrier à Valjouan, d'une travée et demie de logis, sise à Nangis, rue de Reverselieu, appartenant audit seigneur par droit de deshérence, faute d'héritiers à la succession de Jacques Saquépée, vivant sonneur des cloches de l'église de Nangis.

E. 954. (Carton.) — 21 pièces, parchemin; 5 pièces, papier.

1597-1788. — Échange d'une ferme sise aux Verrines, paroisse de Lizines, contre une rente de 254 livres 3 sols 4 deniers, au principal de 4,400 livres, entre dame Antoinette de Brichanteau, femme et procuratrice de messire François d'Escou de L'Hôtel, chevalier, marquis d'Escou, Lizines, etc., d'une part, et noble homme Nicolas Morin, élu en l'Élection de Melun, commissaire à faire les montres du prévôt des maréchaux de Melun et Nemours, d'autre part; — constitution et rachat de rentes par MM. de Brichanteau et de Guerchy; — bail à loyer par messire Anne-Louis de Régnier, marquis de Guerchy, colonel-commandant du régiment d'Artois-Infanterie, à Charles Brûlé, de la ferme de La Chaussée, où il demeure, paroisse de Nangis, moyennant le tiers franc des blés, 600 livres en argent, etc.; — acquisition par le même seigneur d'une grange sise à Nangis, rue Neuve, provenant d'Étienne-Charles Cocher et d'Anne Osvale, sa femme; — procès-verbal d'adjudication des coupes et exploitations des bois du marquisat de Nangis et de la baronnie du Châtel, dressé par Louis-Gaspard Martin,

avocat en Parlement, bailli, juge ordinaire, civil, criminel et de police du bailliage de Nangis, etc.

E. 955. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 11 pièces, papier.

1584-1713. — Renty (de), seigneur de Citry. — Ventes, — donations, — cessions, — transactions, etc. — Donation de la terre de Citry par Claude de Renty, seigneur du lieu et de Marcy, au profit de Jacques de Renty, sous-lieutenant de la compagnie de Monseigneur, frère du Roi, son chambellan et conseiller, baron de Renty, et de La Landelle; — transaction entre madame Madeleine Pastoureau, femme de Charles de Renty, et les religieux d'Hermières, au sujet de la ferme de La Grande-Maison d'Hermières, paroisse de Villeneuve-le-Comte; — conventions arrêtées entre messire Vincent de Paul, supérieur de la Mission de Paris, et autres, exécuteurs testamentaires de feu messire Claude d'Heuse, chevalier, seigneur de Chaudeborne, et les sieurs de La Luce et Grans, etc.

E. 956. (Carton.) — 7 pièces, papier.

1718-1767. — Recettes et dépenses. — Comptes de recettes et dépenses des terres et seigneuries de Citry et Villeflaix, appartenant à madame la marquise de Renty et à M. le marquis son fils; — états des revenus de Citry, dressés pour compte, entre M. le maréchal duc de Coigny, M. le marquis de Verderonne et madame la marquise douairière de Verderonne. — Recettes pour le marquis de Verderonne, du revenu des fiefs de Villeflaix et des Arches, etc.

E. 957. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1768-1789. — Revesche. — Expédition de l'acte de partage des biens de la succession de Jean-Baptiste-Henri Revesche, entre les sieurs Fiacre Revesche, avocat en Parlement à Paris; Laurent Hardouin, notaire du Roi à la résidence de Nangis, et Marie-Rose Revesche, sa femme; Henri-Charles Revesche, garçon mégissier, et Marie-Victoire Revesche; — acte de vente par les héritiers Soudé Du Châtelet, au profit d'Edme Dréau, berger au Traveteau-Bourron, paroisse dudit lieu, portant reconnaissance d'une rente de 15 livres au profit de Geneviève Garnier, veuve de Henri Revesche.

E. 958. (Plan.) — 1 pièce, papier, collée sur toile.

XVIIIe siècle. — Robert, seigneur de Vignolles. — Plan de la terre et seigneurie de ce lieu, appartenant à messire Jacques Robert, comprenant : — les château, parc, ferme et moulin de Vignolles, partie du village de Gretz; — la ferme du Mesnil, à M. Le Premier; — le château de Maison-Rouge; — le moulin de Villegénard, etc.

E. 959. (Registre.) — Petit in-folio, papier; 585 feuillets.

1284-1759. — Rochechouart de Mortemart (de), baron de Bray, marquis d'Éverly et seigneur d'autres terres en dépendant. — Inventaire des titres de la baronnie de Bray-sur-Seine, du marquisat d'Éverly, des fiefs et seigneuries de Moléon, de Plessis-Saint-Jean, de Plailly, de Plessis-du-Mée, de Villuis, Grisy et Saint-Prest; Serbonnes, Courlon, Couture, Peugny, Neuvry, Longpont, Le Châtelet, Moulin-d'Ocle, etc. — Foi et hommage rendu par Jeanne de Navarre, comtesse de Champagne et de Brie, à l'archevêque de Sens; — commission par Philippe VI, roi de France, à deux de ses conseillers, « de donner un homme audit archevêque, pour les châ- « teaux de Bray et Montereau; » — actes de foi et hommage fournis par les rois Philippe VI, Jean II, le Bon, Charles V et Charles VI; — échange entre ce dernier et Charles III, dit le Noble, roi de Navarre, qui a délaissé au roi de France tout ce qui pouvait lui appartenir, à titre d'héritage de son père et de sa mère, tant au comté de Champagne qu'ailleurs, etc.

E. 960. (Carton.) — 3 pièces, ensemble 40 feuillets, papier.

XVIIIe siècle. — Baronnie de Bray, marquisat d'Éverly et autres terres et seigneuries en dépendant. — États de consistance de la baronnie de Bray et de ses dépendances, qui sont : Courlon et Villeneuve-le-Comte, le marquisat d'Éverly, ayant, comme fiefs : Les Ormes, Couture, Le Châtelet, Longpont et Moulin-d'Ocle, aux Ormes; Neuvry à Jaulnes, et Peugny à Mouy. — Déclaration de Gigot, avocat, bailli de Bray, et de Rateau, lieutenant d'Éverly, aux arbitres nommés par le duc de Créqui et par le comte de Vivonne, pour évaluer, en connaissance de cause, la terre de Bray, et procéder au partage de la succession de feu madame de Mesmes.

E. 961. (Carton.) — 17 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1474-1675. — Baronnie de Bray. — Domaine muable. — Copie collationnée du bail des fermes du domaine muable de la baronnie de Bray, par le trésorier du comte de Dunois, seigneur du lieu; — des prévôtés, greffes,

tabellionnages, fours banaux, péage, Sénéchaussée, poids et balances, mairie de Montigny-le-Guesdier, mairie de Bazoches, etc.; — bail de la substitution du tabellion de Bray à Égligny, au profit d'André Jacquelin, moyennant 60 sols de redevance, etc.

E. 962. (Carton.) — 15 pièces, ensemble 68 feuillets, papier.

1296-1574. — Domaine muable. — Extraits des registres de comptes du receveur du domaine des villes et châtellenies de Bray, Nogent et Pont-sur-Seine, et du revenu de la baillie de Meaux, faits à la Chambre des Comptes de Paris, sur la requête de monseigneur Jacques de Savoie, duc de Nemours, baron de Bray, etc. — Copies collationnées : d'un extrait des comptes que Jean Leroux, trésorier du roi de Navarre, rend à ce prince des revenus de sa terre de Bray; — d'un ancien rôle des tailles de la châtellenie de Bray; — des comptes de Jean Du Perray à la duchesse de Boudois, comtesse de Mortaing, dame douairière pour moitié des terres de Bray, Nogent et Pont; — exemptions et retenues faites par le Roi sur Château-Landon, lorsqu'il donna ladite seigneurie au roi de Navarre; — extrait de la déclaration des fiefs et châtellenies de Champagne, etc.

E. 963. (Carton.) — 13 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1573-1575. — Banalité. — Procédure entre le seigneur baron de Bray et les habitants du lieu, au sujet de la banalité des fours, suivie à la requête de messire Jacques de Savoie, duc de Savoie et de Nemours; — sentence rendue par le bailli de Bray en faveur du seigneur, contre Michel Mercier et autres, condamnés à cuire leurs pâtes et pains aux fours banaux de Bray, sous peine de 60 sols d'amende pour chaque contravention, outre la confiscation desdites pâtes et pains; cette sentence ordonne que tous autres fours seront démolis et abattus dans la quinzaine, avec défense d'en édifier ni construire sans permission, etc.

E. 964. (Carton.) — 15 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1540-1773. — Droit de péage, chaine et chaussée à percevoir au pont de Bray. — Mainlevée de la saisie d'une somme de 390 livres pour cause de non-réparations au pont de Bray; — règlements et tarifs des droits dus à ce pont, arrêts du Conseil et baux à ferme. — Tarif des droits de place à la foire de Bray, pour madame la duchesse de Vivonne et M. le comte Jean-Baptiste de Rochechouart de Mortemart. — Imposition des habitants de Provins, pour la réparation des ponts et chaussées de Bray; — lettres d'exemption, etc.

E. 965. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 5 pièces, papier, 1 sceau.

1514-1564. — Copie collationnée d'un bail à rente fait par madame la duchesse de Longueville, baronne de Bray, à Phelippot Moreau, et permission de construire deux moulins sur la Seine au-dessous du pont de pierre; — autre prise à rente d'un emplacement sur ce pont pour y établir un troisième moulin; — sentence rendue par Laurent Largentier, bailli de Bray, pour M. le duc de Nemours, contre les héritiers Moreau, pour les obliger à réparer le moulin dont ils étaient détenteurs; — mémoire relatif à ces moulins, etc.

E. 966. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1619-1626. — Projets d'établissement : — d'un coche d'eau pour le transport de Bray à Paris, au profit de Thomas Duval, capitaine des galères, et de Jean-Baptiste Leclerc, cessionnaires; — d'un grenier à sel dans la ville de Bray; — information de *commodo et incommodo* à ce sujet, faite par Simon Goder, élu pour le Roi sur le fait de justice des Aides en la ville et châtellenie de Nemours, à la requête de monseigneur le comte de Genève (duc de Nemours); — avis des trésoriers généraux qui commettent Louis Viollot, élu de Melun, pour plus ample information; — avis du Grand Conseil et édit portant érection d'un grenier à sel, etc.

E. 967. (Carton.) — 16 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1562-1666. — Établissement des Bernardines, dites Filles de l'École de Jésus. — Lettres patentes de Louis XIV et permissions de Charles-Amédée de Savoie, duc de Nemours, baron de Bray, et d'Octave de Bellegarde, archevêque de Sens, données à ce sujet; — acte d'assemblée des habitants de Bray, sur la demande en suppression d'une rue formée par les Bernardines. — Maladrerie de Bray, réunie à l'Hôtel-Dieu Saint-Antoine de la même ville. — Personnel et administration; — plaintes et informations contre l'un des administrateurs; — nominations et provisions d'administrateurs accordées par le cardinal de Richelieu à Jean de Mutonis, à Antoinette Cappadoce, femme veuve, chargée de régir et gouverner l'Hôtel-Dieu Saint-Antoine, etc.; — acte d'assemblée des habitants de Bray au sujet de la réunion de la maladrerie à l'Hôtel-Dieu.

E. 968. (Carton.) — 70 pièces, papier; 25 pièces, parchemin, 2 sceaux.

1554-1760. — Justice et offices divers. — Lettres

de provision d'offices de bailli, greffier, procureur, sergent, notaire, maître des eaux et forêts, chantre de l'église collégiale de Bray, données par les seigneurs barons du lieu : — Jacques de Savoie, duc de Nemours, comte de Genève et de Génevois ; — Louis de Savoie, duc de Nemours, comte de Genève, marquis de Saint-Rambert et de Saint-Sorlin, baron de Faucigny, de Beaufort, etc. ; — Henri de Mesmes, conseiller du Roi en ses conseils, président en sa Cour de Parlement, marquis de Moigneville, châtelain baron de Bray, seigneur de Roissy-en-France ; — dame Antoinette-Louise de Mesmes, épouse et procuratrice de messire Louis-Victor de Rochechouart, comte de Vivonne, prince de Tonnay-Charente, marquis de Moigneville et d'Everly, général des galères et armées navales de France.

E. 969. (Carton.) — 38 pièces, papier ; 8 pièces, parchemin.

1261-1752. — Justice. — Extraits collationnés des registres de la prévôté et du bailliage de Bray, concernant les habitants de Bazoches, Vimpelles, Saint-Sauveur, et le prieur de ce lieu ; — vente par Girard de Bazoches et Isabelle sa femme, aux chanoines et chapitre de Bray, de 10 arpents de terre assis au lieu dit L'Échotard, près Bazoches, pour en jouir en mainmorte, sans autre charge que la dîme et la haute justice ; — amortissement par Thibault, roi de Navarre, comte de Brie et Champagne, de tout ce qu'ont pu acquérir les doyen, chanoines et chapitre de Bray, dans ses fiefs, arrière-fiefs, censives et domaines ; — arrêt du Parlement de Paris rendu par provision, entre madame la duchesse de Longueville et Nicolas Vaddenay, seigneur de Vinneuf ; — sentences rendues contre divers particuliers pour crimes et délits, etc.

E. 970. (Carton.) — 9 pièces, papier, ensemble 73 feuillets.

1488-1579. — Justice. — Extraits et copies collationnées des registres d'assises du bailli de Bray, tenues pour le comte de Rouy, le comte de Dunois et le duc de Nemours, où étaient appelés les officiers du bailliage de Bray et les juges-maires des villages en dépendant, notamment : — Jean Dugué, abbé de Saint-Faron de Meaux et prieur de Saint-Sauveur ; — le maire de Paroy, La Couture et Saint-Sauveur ; — le maire de Vimpelles ; — les juges de Bazoches et Heurtebise, etc. — Causes présentées pour le seigneur de Chantecler et de Vimpelles, en partie, contre le prieur de Saint-Sauveur et contre Jean Leroy, se disant maire de Vimpelles, pour ledit prieur, etc.

E. 971. (Carton.) — 10 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1568-1783. — Lods et ventes. — Relevés des mutations enregistrées au bureau de Bray, donnant ouverture aux droits de lods et ventes sur les seigneuries de M. le duc de Rochechouart de Mortemart ; — sentence du bailli de Bray rendue contre Bibon Geoffroy, pour l'obliger à payer les lods et ventes sur une maison située près des murs de la ville, acquise par lui et qu'il prétendait tenir en franc-alleu ; — autre sentence semblable contre maître Pierre Mercier, chanoine de Notre-Dame de Bray, etc.

E. 972. (Carton.) — 71 pièces, papier, 7 pièces, parchemin.

1095-1574. — Procédure entre le seigneur baron de Bray et les religieux du couvent de Saint-Sauveur, pour raison du ressort des villages de Saint-Sauveur, Bazoches et Vimpelles au bailliage de Bray, précédées d'extraits collationnés de registres contenant des renseignements historiques sur la ville de Sens et la fondation du prieuré de Saint-Sauveur ; — extrait collationné d'une ancienne chronique qui fait connaître que le prieuré de Saint-Sauveur « a été fondé par un chevalier nommé Bouchard et par « Hildegarde sa femme, en un petit fort à eux appartenant, « situé au milieu des marais ; que, peu de temps après, un « voleur nommé Boso, s'étant emparé de cette place et de « toute la province, Rainault, comte de Sens, aurait recou- « vré ledit fort et transporté en cette ville les reliques qui « s'y trouvaient et les aurait depuis rendues, à la prière du « comte Thibault. »

E. 973 (Registre.) — Petit in-folio, papier, 143 feuillets.

1574. — Procès-verbal de compulsoire pour messire Jacques de Savoie, duc de Génevois et de Nemours, baron propriétaire de Bray, à l'occasion du procès poursuivi contre les religieux, prieur et couvent de Saint-Sauveur-lez-Bray ; — analyses et collation de titres ; — pièces et renseignements pour servir dans l'instance, etc.

E. 974. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1574. — Inventaire de production de pièces, titres et lettres fournis à la Cour du Parlement de Paris par messire Henri de Savoie, duc de Nemours, reprenant le procès contre les religieux de Saint-Sauveur, aux lieu et place de messire Jacques de Savoie, de dame Charlotte d'Orléans, de madame la duchesse de Longueville et de Catherine d'Orléans, successivement seigneur et dames de Bray ; lesdites pièces concernant les droits de leur seigneurie sur le ressort des villages de Saint-Sauveur, Bazoches et Vimpelles : l'une de ces pièces constate que la seigneurie

dudit lieu de Bray avait été donnée en usufruit, avec tous droits de haute justice, à la reine Jeanne d'Évreux, veuve de Charles IV, dit le Bel, roi de France.

E. 975. (Carton.) — 18 pièces, papier.

1780-1789. — Baux à cens et rente des murs et fortifications de la ville de Bray, consentis par Jean-Baptiste de Rochechouart, duc de Mortemart, seigneur baron du lieu, aux particuliers dénommés en l'état qui se trouve en tête de ces baux, moyennant 5 sols la toise, notamment : — à César-Marie Ragon, huissier; — au chapitre Notre-Dame de Bray ; — à Étienne-Blaise Chevalier, doyen et chanoine; — à Pierre Chaumard, prêtre ; — à Pierre Michel Bouillard, aussi prêtre ; — à Jean-Nicolas Viquy, bourgeois à Bray; — à Jacques-Blaise Colmet-Daage, avocat; — à Marie-Joseph de Gascq, écuyer, ancien officier de cavalerie, etc. : tous lesdits baux passés devant Colmet l'aîné, notaire à Bray.

E. 976. (Carton.) — 1 pièce, papier; 12 pièces, parchemin; 1 sceau.

1397-1777. — Mouvance active. — Actes de foi et hommage, aveux et dénombrements fournis aux seigneurs de Bray, à cause de leur grosse tour du lieu, pour les fiefs et seigneuries de Bourdeaux, d'Avigny à Mousseaux-lez-Bray, de Richebourg, près la porte Saint-Jean, de Payen, des Arrez, de Champigny-sur-Yonne, Chaumont-sur-Yonne, Champrond, Mesnil-le-Boucher et Monpinçon, Briotte, Chanteclair ou Brois-Mitrois. — Les aveux des fiefs de Bourdeaux, Avigny, Richebourg et Payen ont été rendus par : — Pierre Milon, — Jean Maulnoir, à cause de Margot de Savigny, sa femme, — Michel Bardot, — et par les chanoines de Notre-Dame de Bray.

E. 977. (Carton.) — 12 pièces, papier; 5 pièces, parchemin; 1 sceau.

1539-1768. — Baronnie de Bray. — Mouvance active. — État de consistance de la terre de Paroy, actes de foi et hommage, aveux et dénombrements de la seigneurie et marquisat de Paroy, fournis aux seigneurs barons de Bray, à cause de leur grosse tour, par : — Jean-Morin ; — demoiselle Charlotte de Montmirail, veuve dudit Jean Morin; — Pierre Morin ; — Guy et Jean Morin; — François de Mascrany, seigneur de Fouillouze; — Antoine Baslet de Chaslet, écuyer; — Guy Le Gentil, chevalier, marquis de Paroy, seigneur d'Auxence-lez-Tillières, officier aux Gardes-Françaises ; — notes sur l'état et le revenu du marquisat de Paroy en 1768, etc.

E. 978. (Carton.) — 16 pièces, papier; 11 pièces, parchemin; 6 sceaux.

1377-1598. — Mouvance active. — État de consistance de la seigneurie de Grisy et du fief de Saint-Prest, fourni aux seigneurs de Bray ; — actes de foi et hommage, aveux et dénombrements desdits lieux, rendus notamment par : — Philippe, seigneur de Saint-Prest, à cause de son fief relevant du Roi comme seigneur de Bray ; — Antoine de Mondragon, pour les terres de Saint-Prest et de Grisy ; — Edme de Madeil, seigneur d'Athis, Saint-Prest et Grisy en partie, etc. — Échange entre Claude d'Orgemont, seigneur de Méry, et François de Caruevenoy, gouverneur du duc d'Anjou, de droits seigneuriaux sur Grisy et Saint-Prest, etc. — Procédure entre Jacques de Savoie, baron de Bray, et Jean de Castres, seigneur de Michery et de Pailly, au sujet de la mouvance féodale de Grisy, et saisies de cette seigneurie, faute de droits et devoirs.

E. 979. (Carton.) — 14 pièces, papier; 11 pièces, parchemin; 1 sceau.

1488-1634. — Mouvance active. — Actes de foi et hommage, aveux et dénombrements, saisies féodales et mainlevées de la seigneurie de Villuis et du fief de La Forêt, situé au même lieu, relevant de la baronnie de Bray ; — aveux et dénombrements fournis au duc de Nemours, baron de Bray, à cause de la grosse tour de cette dernière ville, par : — Nicolas Aucourt, écuyer, seigneur de Villuis, pour trois parts, dont les sept font le tout ; — Guillaume de Villiers, pour une part, et Hubert Charpentier, comme fondé de procuration de Louis de Saint-Phal, pour les trois autres parts. — Copie informe d'une déclaration des biens appartenant à messire César de Choiseul, seigneur Du Plessis-Praslin, à cause de sa terre de Villuis, etc.

E. 980. (Carton.) — 54 pièces, papier; 17 pièces, parchemin.

1527-1620. — Mouvance active. — Actes de foi et hommage, aveux et dénombrements fournis à la baronnie de Bray, par le seigneur de Serbonne et des fiefs des Barres, de Marolles et Varennes, situés audit Serbonne; — blâme de dénombrement, saisies féodales et pièces de procès au sujet de la mouvance du fief de Varennes; — acte de souffrance accordé par Jean, bâtard d'Orléans, comte de Dunois et de Longueville, grand chambellan de France, ayant en sa main les ville, terre et seigneurie de Bray, à dame Jeanne d'Orgemont, veuve de messire Henri Roussel, en son vivant avocat en Parlement, et possesseur des fiefs, terres et sei-

gneuries de Serbonne, Monpinçon, Le Mesnil et Saint-Prest; — aveu et dénombrement du fief des Barres, des terre et seigneurie de Serbonne et du fief de Varenne, fourni par Julien de Tournebeuf, écuyer, seigneur desdits lieux, à madame la princesse Charlotte d'Orléans, duchesse de Nemours, à cause de sa terre, châtellenie et grosse tour de Bray, etc.

E. 981. (Carton.) — 18 pièces, papier ; 14 pièces, parchemin.

1537-1731. — Mouvance active. — Actes de foi et hommage, aveux et dénombrements fournis aux barons de Bray, par les seigneurs de Villeblevin, Saint-Aignan et Gergus; — commissions à l'effet de saisir féodalement lesdites seigneuries; — saisies féodales, actes d'échange et bail à loyer de la terre de Villeblevin. — Aveux et dénombrements fournis par : — Denis Le Roux et Jeanne, sa sœur, seigneurs de la sixième partie de Villeblevin; — par Jacques de Crèvecœur, écuyer, seigneur de deux parts de la même seigneurie ; — par Jean Des Marquets, écuyer, seigneur d'une part dans lesdits lieux. — Commission pour saisir féodalement quelques terres démembrées par les seigneurs desdits fiefs, faite à la requête de madame la duchesse de Nemours, dame de Bray, ayant les droits, par transport, du feu duc de Longueville et de la duchesse, sa mère, etc.

E. 982. (Carton.) — 31 pièces, papier ; 30 pièces, parchemin.

1380-1728. — Mouvance active. — Actes de foi et hommage, aveux et dénombrements fournis aux barons de Bray, par les seigneurs du Plessis Saint-Jean, de Pailly et du Plessis du Mée. — Commissions à l'effet de saisir féodalement, saisies opérées sur les seigneuries ci-dessus, appartenant : — à Guillaume Du Plessis et de Pailly; — Ferry de Choiseul, seigneur de Praslin ; — Antoine Carreaux; — Jean de Castres; — demoiselle Isabeau de Poissy, veuve d'Érard de Traisnel, écuyer, femme de messire Gilles de Poissy; — aux héritiers de Neufvis; — à Claude Dufour; — aux héritiers de Bérulle; — à Pierre Triollet; — à Alexandre Delbène, seigneur de La Motte-Tilly; — aux héritiers Duparc, etc. — Mainlevées desdites saisies.

E. 983. (Carton.) — 58 pièces, papier ; 7 pièces, parchemin.

1712-1714. — Mouvance active. — Procédure sur saisie féodale à la requête de messire Jean-Baptiste, comte de Rochechouart, seigneur de Bray, contre Alain Moralis, tuteur de demoiselle Louise-Thérèse de Choiseul d'Hôtel, fille mineure de César-Auguste de Choiseul, pair de France, et de dame Marie-Louise-Gabrielle de La Baume-Leblanc de La Vallière, dame des seigneuries du Plessis Saint-Jean et de Pailly, relevant en plein fief de la grosse tour de Bray; — inventaires de production de titres ; — mémoires; — contredits et arrêts, etc.

E. 984. (Carton.) — 5 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier, 1 sceau.

1380-1700. — Mouvance active. — Actes de foi et hommage, aveux et dénombrements fournis à la baronnie de Bray, à cause de sa grosse tour, par : — Jacques et Philippe de Savoisy, écuyers, seigneurs du Plessis-aux-Chats, de La Motte-Villiers, au territoire de Villiers-sur-Seine ; — Jean-Jacques Leroy, seigneur de Vimpelles, de La Motte-Villiers et de La Boissière; — saisie féodale du fief de La Motte, à la requête de madame Antoinette-Louise de Mesmes, veuve de M. le duc de Vivonne, sur le sieur François Des Veaux, faute d'homme, droits et devoirs.

E. 985. (Registre.) — Petit in-folio, papier; 482 feuillets.

1524-1527. — Seigneurie d'Éverly, dépendant de la baronnie de Bray. — « Terrier ou censier en forme, des « cens, rentes et autres droits seigneuriaux dus à Jean Du-« roux, seigneur d'Éverly, payables chacun an le jour de « Saint-Simon et Saint-Jude, par 172 censitaires, » (la première déclaration manque). — Déclarants : — Aubin Estancelin, tant pour lui qu'à cause de sa femme ; — Jean, à cause de Michelle Fontenay, sa femme ; — Clément Mignotte ; — messire Jean Estancelin, prêtre; — la veuve Costerot, et les héritiers de Toussaint Choyn ; — Gileton Lombart; — Mathurin Bureau, à cause de Thevenote, sa femme, fille de feu Jean Colmet ; — Jeanne, Marguerite et Claudine Lombard, filles de Clément Lombard et de défunte Perrette ; — Gilette, veuve de Jean Chaumorin, demeurant à Gouaix ; — François et Claude, enfants mineurs de feu Jean Bureau, etc.

E. 986. (Registre.) — In-folio, papier; 487 feuillets.

1774-1777. — Seigneurie d'Éverly, dépendant de la baronnie de Bray. — Censives. — Ier volume du papier-terrier du marquisat d'Éverly, en censive de monseigneur Victurnien-Jean-Baptiste-Marie de Rochechouart, duc de Mortemart, pair de France, prince de Tonnay-Charente, marquis d'Éverly, baron de Bray, seigneur des Ormes, de Couture, Moulin-d'Ocle, Châtelot, Chassefoin, La Bretauche et autres lieux, mineur émancipé d'âge ; — ce ter-

rier établi par Louis Picou, notaire royal à Provins, en vertu des lettres à terrier obtenues en la chancellerie du Palais, à Paris, et entérinées par Guy Le Gentil, chevalier, marquis de Paroy, seigneur d'Auxence, des Thilliers, Vieux-Champagne et autres lieux, lieutenant au régiment des Gardes-Françaises, lieutenant pour le Roi des provinces de Champagne et de Brie, grand bailli d'épée des bailliages de Provins et Montereau, etc.

E. 987. (Registre.) — In-folio, papier, 269 feuillets.

1774-1777. — Terrier général de la seigneurie et marquisat d'Èverly (tome 2), comprenant la seigneurie de Couture, sise aux Ormes, en censive de M. de Rochechouart, contenant désignation de la ferme de Couture et de tous les héritages qui en dépendent; de celle de Moulin-d'Ocle et du moulin de Longpont, faisant partie du domaine utile de la seigneurie. — Censitaires : — Nicolas et Edme Couterot, tous deux laboureurs à Moulin-d'Ocle; — Jean Champceenest, aussi laboureur, demeurant à Gouaix; — Jean Bridon l'aîné et Jean Bridon le jeune, à Couture; — Paul-Arnoult Bourquet, marchand lapidaire à Paris; — Bernard-Alexandre Mercier de La Tour, conseiller du Roi, président honoraire en l'Élection de Montargis, au nom et comme époux de demoiselle Marie-Louise-Élisabeth-Félicité Guérin, et encore comme fondé de pouvoirs de Charles-François Acier d'Avrigny, écuyer, seigneur de Parouseaut, etc.

E. 988. (Registre.) — In-folio, papier, 270 feuillets.

1774-1777. — Terrier général de la seigneurie et marquisat d'Èverly (tome 3), comprenant la seigneurie de Moulin-d'Ocle, Châtelot, Chassefoin et La Bretoche, en la censive de monseigneur Victurnien-Jean-Baptiste Marie de Rochechouart, duc de Mortemart, etc. — Censitaires : — Jean Lebœuf, garde-chasse des terre et seigneurie d'Èverly; — demoiselle Catherine Becelle, veuve Rivot, bourgeoise de Provins; — François Bersageon, laboureur à Moulin-d'Ocle; — Claude Chaudieux, au nom et comme syndic de la communauté des habitants de Moulin-d'Ocle, propriétaire de divers immeubles et des fossés de clôture du bourg; — Noël de Cugnières, entrepreneur des ponts et chaussées, demeurant à Donnemarie; — les dames de la congrégation de Provins, représentées par madame Marie-Anne Charton; — M. le marquis de Cullant, seigneur de Savins et Jutigny; — messire Christophe-Augustin Biancourt de Potrincourt, ancien capitaine au régiment de Navarre, etc.

E. 989. (Atlas.) — In-folio grand aigle, 15 feuillets, papier.

XVIIIe siècle. — Atlas ou plan parcellaire terrier de la seigneurie d'Èverly, dressé avant les échanges et les acquisitions faites par messires Jean-Baptiste et Jean-Victor, comtes de Rochechouart de Mortemart, barons, propriétaires de la ville et baronnie de Bray-sur-Seine, marquis d'Èverly, pour l'établissement du parc, des jardins, fossés et canaux de cette dernière localité.

E. 990. (Atlas.) — In-folio grand aigle, papier, 15 feuillets.

1778. — Atlas parcellaire de la terre et seigneurie d'Èverly, appartenant à Victurnien-Jean-Baptiste de Rochechouart, duc de Mortemart, pair de France, dressé par Juris, géomètre arpenteur du Roi en la Maîtrise des eaux et forêts de Provins, après la construction du parc, des jardins, fossés et canaux, établis, en grande partie, sur les terrains acquis ou échangés de 1726 à 1750, par messires Jean-Baptiste et Jean-Victor de Rochechouart, comtes de Mortemart, etc.

E. 991. (Carton.) — 20 pièces, papier.

1722-1734. — Déclarations à terrier d'héritages en censive de la seigneurie d'Èverly; — état des charges en argent, blé, méteil, etc., dues au seigneur, suivant les déclarations de 1734; — abandon de l'usufruit de la terre d'Èverly, par Jean-Baptiste comte de Rochechouart de Mortemart, à Jean-Victor de Rochechouart, comte de Mortemart, marquis de Montaigu, comte de Villiers, etc.

E. 992. (Carton.) — 58 pièces, parchemin.

1606-1639. — Procédure entre messire Gabriel de La Vallée, seigneur d'Èverly, et les habitants du lieu, au sujet de l'usage des pâtures de la seigneurie, à charge des cens et rentes, consistant en un fromage de grain et douze deniers tournois à prendre sur chaque habitant au jour de Saint-Simon et Saint-Jude; — requêtes présentées au Roi par les parties; — inventaires de productions de pièces; — arrêts de la Chambre des requêtes du Palais; — information sur les faits, dressée par Pierre Du Bois, écuyer, conseiller du Roi, lieutenant général au bailliage et siége présidial de Provins, commissaire en cette partie, à laquelle ont comparu : — Étienne Bureau, — Jeanne Cathin, — Guillaume Champceenetz, — Mathurin Cloppin, — Étienne Coulmet dit Rossignol, — Nicolle Marion, — Jean Chopinot, etc.

E. 993. (Carton.) — 1 pièce, papier.

2 juin 1686. — Mouvance passive. — État des fiefs dépendant du marquisat d'Éverly, avec indication des seigneuries dont chacun de ces fiefs relève; — description du fief de Sainte-Geneviève situé aux terroirs de Bray, Mousseaux, Avigny, Villeceaux, Mouisy (Mouy) et Peugny, mouvant de la terre de Jaulnes, laquelle relève immédiatement de la Couronne; — lettre sur ce sujet adressée par M. de Crécy, bailli de Bray, à M. Bronod, intendant de la maison de monseigneur le maréchal duc de Vivonne, etc.

E. 994. (Carton.) — 3 pièces, parchemin.

1620-1699. — Lods et ventes. — Acte de vente d'une maison pour y établir l'école, par les héritiers Lepème, au profit de la communauté des habitants d'Éverly; ledit acte ensaisiné par madame la duchesse de Vivonne le 25 janvier 1699; — déguerpissement d'héritages sis au Plessis-les-Nonains, paroisse de Chéroy, par Charles de Loyseau et Jaqueline de Corbien, sa femme, en faveur de Christophe Goureau, seigneur de Saint-Georges, par suite de transaction entre eux et Christophe Juris, gendarme de la Reine, mandataire de messire Gabriel de La Vallée-Fossés.

E. 995. (Carton.) — 15 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1673-1679. — Amortissements, francs-fiefs et nouveaux acquêts. — Procédure au sujet d'une somme de 600 livres et 2 sols pour livre, à laquelle les habitants d'Éverly avaient été taxés pour nouveaux acquêts; le comte de Vivonne, général des galères de France, seigneur d'Éverly, prenant fait et cause pour lesdits habitants; — mandement pour le recouvrement des sommes ci-dessus; — requête du seigneur pour en obtenir la décharge; — arrêt du Conseil d'État, et poursuites dirigées contre le maréchal de Vivonne, pour l'obliger à payer la somme de 1,125 livres montant de sa taxe personnelle, plus les deux sols pour livre; — commandements signifiés à Roussillon, capitaine du château d'Éverly, etc.

E. 996. (Carton.) — 5 pièces, parchemin; 7 pièces, papier.

1620-1677. — Seigneuries de Couture et Moulin-d'Ocle. — Mouvance passive. — Actes de foi et hommage, aveux et dénombrements des seigneuries de Couture et Moulin-d'Ocle, fournis au Roi, à cause de la grosse tour et du château de Provins, par Françoise de Longueville, marquise de Montglat, dame de La Ferté-Gaucher, et par engagement, du domaine de Provins; — par Gabriel de La Vallée-Fossés; — par Henri de Mesmes et le comte de Vivonne, seigneurs successifs de Couture et de Moulin-d'Ocle; — copies imprimées de la saisie féodale du fief de Moulin-d'Ocle, opérée sur M. le duc de Vivonne, faute d'aveu au Roi, et d'une ordonnance du bailli de Provins, commis par Sa Majesté pour la recherche des aliénations et usurpations qui ont pu être commises sur les domaines royaux, etc.

E. 997. (Carton.) — 87 pièces, papier.

1736-1769. — Limites. — Procédure entre messire Jean-Baptiste de Mortemart, comte de Rochechouart, seigneur de Couture, Moulin-d'Ocle, etc., contre Antoine Pecquet, chevalier, marquis de Paroy, commandeur de Saint-Lazare, et Louis de Cullant, chevalier, seigneur de Savins et Jutigny, au sujet des limites de leurs seigneuries respectives et pour raison des droits féodaux à percevoir sur les terrains litigieux; — extrait du terrier de Paroy, en ce qui touche les limites de cette seigneurie; — requêtes; — mémoires; — procès-verbaux d'arpentage; — arbitrage amiable; — délimitation de la terre des Ormes avec messire Guy Le Gentil, marquis de Paroy, lieutenant du Roi dans les provinces de Brie et Champagne, grand bailli d'épée des villes de Provins et Montereau.

E. 998. (Carton.) — 13 pièces, papier.

1722-1726. — Censives. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Moulin-d'Ocle, en censive de messire Jean-Baptiste de Rochechouart, duc de Mortemart; — état des climats de cette seigneurie, relevant de l'abbaye de Preuilly, indiquant les noms des détenteurs d'héritages d'après un terrier de 1541, dressé par les soins de frère Jean Combleau, abbé; — entérinement de lettres à terrier obtenues par M. le duc de Mortemart; — sentence du bailli de Provins qui condamne les habitants des Ormes, Couture et Moulin-d'Ocle à passer déclaration au terrier de M. le duc de Mortemart, leur seigneur, etc.

E. 999. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 13 pièces, papier.

1401-1665. — Seigneurie de Courlon, membre de la baronnie de Bray. — Censives. — États des cens et rentes dus aux seigneurs de Courlon; — baux à cens, à rentes et à loyer; — aveu fait au Roi par Pierre de La Chapelle, de sa terre de Courlon; — sentence qui condamne Edme Acier, propriétaire du moulin à vent appelé le moulin Brûlé, à passer titre-nouvel au profit du seigneur

baron de Bray et Courlon; — saisie-brandon; — transaction entre M. de Rochechouart de Mortemart, seigneur de Courlon en partie, et messire Gabriel-Florent de Choiseul-Beaupré, abbé commendataire de Sainte-Colombe-lez-Sens, au sujet des censives de Courlon, partagées entre eux par moitié; — baux à loyer de la même terre, sous la réserve des droits seigneuriaux, etc.

E. 1000. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 23 pièces, papier.

1558-1668. — Banalité. — Procédure relative aux fours banaux de Courlon, de Bessy et du Ménil; — procès fait à la requête de Jacques de Savoie, baron de Bray, contre Pierre Legrand, fermier de la seigneurie, pour l'obliger à faire reconstruire les fours banaux, à la fin de son bail, et à établir une halle à Courlon; — baux à loyer des mêmes fours; — demande en réduction de loyer par suite de la contagion qui a régné à Courlon en 1634; — poursuites exercées au nom de madame de Mesmes, marquise d'Éverly et dame de Courlon, contre les receveurs et fermiers sortants des fours banaux, pour les obliger aux réparations, etc.

E. 1001. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 27 pièces, papier.

1561-1769. — Justice. — Lettres de provision d'offices de prévôt, — lieutenant, — greffier, — sergent — et tabellion de la seigneurie de Courlon; — pièces diverses concernant ces offices; — destitution et révocation de Jean Acier, lieutenant particulier pour M. le duc de Nemours, et son remplacement par Jean Charrier : ledit office créé au lieu de celui de lieutenant du prévôt de Bray à Courlon; — requête des habitants et du bailli de Bray, pour la suppression de l'office de prévôt de Courlon; — bail du tabellionnage et du greffe de la prévôté moyennant 100 livres par an; — commission de Hubert Sadron, garde-chasse de messire Jean-Victor de Rochechouart de Mortemart, etc.

E. 1002. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 7 pièces, papier

1335-1784. — Seigneurie de Mouy, membre de la baronnie de Bray. — Censives : — baux à cens et rentes de terrains situés à Moisy (Mouy), par MM. de Rochechouart, au profit de maître Jean-François de Roche, curé de Moisy-sur-Seine et autres; — bail à rente des usages et pâturages dans soixante-cinq arpents de prairie joignant la noue de Villiers, moyennant six deniers tournois de redevance annuelle par ménage, au profit des habitants de Neuvry, par la reine Jeanne de Navarre, veuve de Charles IV, dit le Bel, roi de France; — arpentage de ces usages et titre-nouvel par les habitants de Peugny, paroisse de Mouy; — déclaration par les habitants de Villiers-sur-Seine de leurs pâturages, étant dans la censive de madame la duchesse de Longueville, dame de Bray, etc.

E. 1003. (Carton.) — 8 pièces, parchemin; 18 pièces, papier.

1335-1720. — Titres de propriété. — Copies d'actes d'échange, — donation, — décret d'adjudication — et vente de la baronnie de Bray, — de la seigneurie d'Éverly et du fief de Peugny; — états et renseignements concernant lesdits lieux; — échange entre Charles VI, roi de France, et le Roi de Navarre du duché de Nemours, contre les droits prétendus par ce dernier en Champagne et aux comtés d'Évreux, d'Avranches, etc.; — copie des lettres de Charles VI qui érigent la baronnie de Bray en pairie réelle, en faveur du roi de Navarre et de ses successeurs; — lettre d'érection du comté de Beaufort en faveur de Gabrielle d'Estrées, par Henri IV, roi de France, où la baronnie de Bray est confirmée dans le ressort des appels au Parlement de Paris, etc.

E. 1004. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 14 pièces, papier.

1654-1774. — Contrat d'acquisition, baux à loyer d'héritages et du revenu de la terre de Bray, y compris les fiefs de Richebourg, des Barres, et de Villeneuve-le-Comte, par M. le comte de Vivonne, au profit de Louis Grappin, moyennant 3,200 livres; — baux à loyer de moitié du droit de courte-pinte; — compte rendu à M. de Rochechouart de la régie du minage, du péage et des fours banaux de Bray; — procédure et sentence portant titre-nouvel d'une rente de 18 livres due au duc de Mortemart par les bouchers de Bray; — titre-nouvel d'une autre rente de 12 livres 10 sols due par les boulangers de la même ville, pour le droit de vendre le pain dans les étaux placés autour de la halle, etc.

E. 1005. (Carton.) — 5 pièces, papier.

1567-1674. — Copie informe d'un acte de donation par Jacques de Savoie, duc de Nemours, baron de Bray, à Mathurin de Dampierre et à Claude de Troyes, gentilshommes de sa maison, de partie de la terre de Serbonne, confisquée sur Michel de Tournebeuf, bailli de Provins; — ratification de cette donation par Anne d'Est, duchesse de Nemours, douairière de Guise; — autres copies informes de lettres patentes obtenues par Charles de Berland, seigneur haut justicier de Serbonne, pour le rétablissement

des deux foires et du marché du lundi, anciennement créés audit Serbonne, et qu'on a cessé d'y tenir par suite des guerres et troubles, etc.

E. 1006. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

1528. — Copie de l'acte d'engagement fait par le roi François Ier, en faveur de Philippe de Savoie, à cause de son mariage avec Charlotte d'Orléans, du duché de Nemours et des châtellenies, terres et seigneuries de Château-Landon et Pont-sur-Seine, avec faculté de rachat perpétuel, moyennant 100,000 livres.

E. 1007. (Carton.) — 109 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1726-1789. — Expéditions d'actes de vente et d'échange de biens situés au territoire d'Éverly, au profit de MM. de Rochechouart de Mortemart, pour régulariser et agrandir leur propriété, construire le parc, les jardins, les fossés et les canaux d'Éverly. — Vendeurs et échangistes : — Philippe-Claude Baraton, écuyer, seigneur de Luc, demeurant à Issoudun en Berri, et dame Claude-Élisabeth Rasle, son épouse ; — Jacques Colmet, marchand, demeurant à Bray ; — Marguerite Demanthe, veuve de feu Louis Soufflet, laboureur à Chalmaison ; — Claude Banceron, maréchal, demeurant à Éverly, au nom et comme syndic en charge de la communauté des habitants du lieu, intervenant pour l'échange d'un chemin conduisant aux pâtures, etc.

E. 1008. (Carton.) — 71 pièces, papier ; 10 pièces, parchemin.

1732-1789. — Expéditions d'actes de vente et d'échange d'héritages situés au territoire d'Éverly, au profit de MM. de Rochechouart de Mortemart, pour les causes énoncées à l'article précédent. — Vendeurs et échangistes : — Daniel-Jérôme Mauclerc, écuyer, ancien garde du Roi, demeurant à Sens ; — maître Josselin Barbé, avocat en Parlement, bailli de Bray, — et André Nivert, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, demeurant à Provins, tant en leurs noms que comme ayant épousé Geneviève-Marguerite et Anne-Catherine Colmet, — les marguilliers de la fabrique Saint-Ayoul de Provins ; — les prieur, religieux frères et sœurs du prieuré Saint-Jean-l'Évangéliste du grand Hôtel-Dieu de Provins, représentés par R. P. Jean-Baptiste Gribouval, maître et administrateur de ce prieuré, etc.

E. 1009. (Carton.) — 1 cahier, in-folio, de 10 feuillets, papier.

1737-1748. — État des actes d'acquisition, échanges et contre-échanges entre MM. de Rochechouart de Mortemart et les habitants d'Éverly, avec l'indication des noms des vendeurs ou échangistes, des climats ou lieux-dits, de la contenance des héritages et des dates des contrats.

E. 1010. (Carton.) — 15 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1529-1750. — Procès-verbal d'arpentage de la ferme de la Basse-Cour d'Éverly, baux à loyer de fermes et d'héritages situés audit lieu d'Éverly, notamment : — du fief de Lesguillier, par Nicolas Du Roux, seigneur de Sigy et d'Éverly en partie, moyennant 25 setiers de grain, 3 sols tournois de cens et une poule de coutume ; — de la terre d'Éverly, par M. le président de Mesmes ; — de la ferme de Moléon, située au territoire de Mousseaux-lez-Bray, au profit de Jacques Jouy, moyennant 1,600 livres, outre les charges, etc.

E. 1011. (Carton.) — 6 pièces, papier.

1771-1774. — Travaux et constructions. — Marché passé entre le duc de Mortemart, seigneur de Bray et d'Éverly, et le sieur Noël de Cugnières, entrepreneur des ponts et chaussées, pour la fouille du canal d'Éverly, d'une longueur de 514 toises, sur 26 toises 4 pieds de largeur, d'après le plan de M. Marmillot, inspecteur des ponts et chaussées ; — mémoires des ouvrages en augmentation du projet, ordonnés par monseigneur le duc de Mortemart et madame la duchesse douairière ; — notes sur le mémoire de M. de Cugnières ; — quittances de sommes reçues pour l'exécution des travaux, montant à 24,140 livres, etc.

E. 1012. (Carton.) — 300 pièces, papier.

1747-1766. — Revenus divers. — Procès-verbaux d'adjudication de coupes de prés, suppe et abatage d'arbres, situés sur le domaine d'Éverly, au profit de : — Edme Lorillère et Michel Hubert ; — Edme Controt ; — Laurent-Clément ; — Pierre Souchet et Jacques Deton ; — Paul Dumont et Claude Cognot ; — Claude Jeunemaitre ; — Gabriel Mirvault et Étienne Verrier ; — Jean Legrand et Louis Chariot ; — Pierre Bedon ; — Claude Manchin ; — Jean Millard, le jeune ; — André Renault, marchand, demeurant à Moulin-d'Ocle ; — Pierre Étancelin ; — Aubin Lebœuf, Nicolas Drot, laboureurs, demeurant au Bout-des-Ponts de Bray, etc. : le tout dressé par Josselin Barbé, avocat en Parlement, bailli du bailliage et marquisat d'Éverly, en présence du procureur fiscal et du greffier du siége.

E. 1013. (Carton.) — 275 pièces, papier.

1767-1785. — Procès-verbaux d'adjudication de coupes de prés, suppe et abatage d'arbres, situés sur le domaine d'Éverly, aux lieux dits : — Les Grandes-Épaves; — La Noue-Cloüin; — Les Accrues d'Eurien; — des Religieuses; — Les Deux-Bacs; — La Pièce-aux-Vaches; — Les quatre Étangs; — Les Grands-Montéglains; — Les Petites-Épaves; — Les Prés-de-Melun; — Les Grandes Accrues; — La Champenaude, etc.; — au profit d'Étienne Lombard, l'aîné, dit le Grand-Cadet, laboureur à Éverly; — Nicolas Bridon et autres, vignerons à Bouy, paroisse de Chalautre-la-Petite; — Jean Triollet, cabaretier, demeurant au Bout-des-Ponts de Bray; — Claude Baudin, laboureur aux Ormes; — Edme Cabaret; — Claude Chaudieu et Claude Viltange, aussi laboureurs, demeurant à Moulin-d'Ocle, etc.

E. 1014. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

1751. — Saisie immobilière. — Décret volontaire d'adjudication sur saisie réelle des terres, fiefs et seigneuries de Montléon et d'Avigny, à Mousseaux-lez-Bray, pratiquée contre Jean-Victor de Rochechouart, comte de Mortemart, à la requête de Jean-Balthasar Colmet, procureur au Parlement de Paris, pour raison du payement d'une somme de 1,000 livres à lui due par ledit seigneur, comte de Mortemart.

E. 1015. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 1 pièce, papier.

1549-1621. — Actes d'acquisition de biens composant, en partie, la terre et seigneurie de Neuvry, au territoire de Jaulnes, par messire Gabriel de La Vallée, seigneur d'Éverly, de Thomas d'Artus, sieur de Rozières, et de demoiselle Renée de Tachu : — 1° de 5 arpents de bois avec certains droits à Neuvry, paroisse de Jaulnes; — 2° des deux parts appartenant à Charles de Loiseau et à demoiselle Jacqueline de Corbiers, dans la seigneurie de Neuvry; — transports de cens et rentes dus à la même seigneurie, passée plus tard à la famille de Rochechouart, etc.

E. 1016. (Carton.) — 11 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1446-1673. — Contrats d'acquisition, décret d'adjudication, titres de rentes et rétrocession des terres et seigneuries de Moulin-d'Ocle et de Couture, situées au territoire des Ormes; — inventaire des titres et enseignements de la terre de Moulin-d'Ocle remis entre les mains de messire Gabriel de La Vallée-Fossés, marquis d'Éverly, gouverneur pour le Roi des ville et citadelle de Montpellier, par madame Françoise de Longuejoue, veuve de messire Robert de Harlay, baron de Montglat, après l'acquisition faite par le sieur de La Vallée, des terres et seigneuries de Moulin-d'Ocle et de Couture; — vente par Jacques de Limay, écuyer, seigneur de Bezu-le-Guéry, et demoiselle Judith de Limay, sa femme, des trois quarts indivis de la terre de Moulin-d'Ocle, au profit des sieur et dame de Montglat, etc.

E. 1017. (Carton.) — 10 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1761-1764. — Échange, entre la communauté des habitants de Moulin-d'Ocle et le duc de Mortemart, de 12 arpents de pâtures communes contre 12 arpents de prés appartenant au seigneur; — arrêts du Parlement de Paris rendus sur lettres patentes du Roi, information sur le projet d'échange, procès-verbal de visite et d'estimation des biens à échanger; — acte d'assemblée des habitants; — consentement de monseigneur Claude-Marc-Antoine d'Apchon, évêque de Dijon, abbé commendataire, et des prieur, religieux et couvent de Preuilly.

E. 1018. (Carton.) — 7 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1686-1787. — Baux à loyer des ferme, terre et seigneurie de Moulin-d'Ocle, au territoire des Ormes, avec autres héritages, au profit de divers particuliers : — par messire Gabriel de La Vallée-Fossés, marquis d'Éverly; — par M. le président de Mesmes; — par M. le comte de Vivonne, aussi marquis d'Éverly, baron de Bray, seigneur de Boissy-en-France, général des galères du royaume, gouverneur de Champagne et de Brie, etc.; — procès-verbal d'arpentage dressé par Mathieu Poulain, priseur-mesureur royal à Vimpelles, d'une prairie appartenant à M. de Rochechouart de Mortemart, comme seigneur des Ormes, etc.

E. 1019. (Carton.) — 4 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1619-1740. — Baux à loyer des terres, seigneurie et ferme de Couture, au territoire des Ormes, au profit de plusieurs particuliers : — par Françoise de Longuejoue, gouvernante des Enfants de France, dame de La Ferté-Gaucher, de Trelon, des Ormes, de Couture et de Moulin-d'Ocle, marquise de Monglat; — par Gabriel de La Vallée-Fossés, marquis d'Éverly; — par madame la marquise Henri de Mesmes, née Marie Des Fossés, — et par Pierre Dufour, écuyer de ladite dame marquise de Mesmes, au profit de Jean Pesloux, moyennant 1,600 livres tournois par an, outre 200 livres de croquis.

E. 1020. Carton. — 21 pièces, papier; 11 pièces, parchemin.

1634-1713. — Baux à loyer de prés dépendant de la seigneurie de Couture, au territoire des Ormes, lieux dits Les Grandes-Épaves, les Quarante-Arpents et la Pièce-aux-Vaches, passés par les seigneurs du lieu et par Christophe Juris, receveur général du marquisat d'Éverly, mandataire de maître Eustache Apoil, avocat au Conseil du Roi, tuteur honoraire de M. de La Vallée-Fossés, marquis d'Everly, et par M. le comte de Vivonne, au profit d'Antoine Drouet, apothicaire à Bray, Antoine Couture, Pierre Cornet, Jacques Dumont, etc.

E. 1021. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 16 pièces, papier.

1553-1758. — Baux à loyer des métairie, terre et seigneurie du Châtelet, situées au territoire des Ormes, passés par Gabriel de La Vallée-Fossés, marquis d'Éverly, seigneur de Couture, Moulin-d'Ocle, Périgny et Neuvry, et par M. Louis-Pierre de Rochechouart, duc, pair et maréchal de France, etc. ; — copie informe d'une adjudication faite au bailliage de Provins du moulin de Longpont (aux Ormes), sur la Voulzie, avec droits de pêche, au profit de Madeleine Briçonnet, veuve de messire Thibault de Longuejoue, conseiller du Roi, maître des requêtes ordinaire, seigneur d'Éverly, pour en jouir à une simple foi et hommage envers le Roi, et moyennant 2,478 livres 5 sols, etc.

E. 1022. (Carton.) — 5 pièces, parchemin; 59 pièces, papier.

1642-1743. — Baux à loyer du fief seigneurial et des biens de Peugny, paroisse de Mouy, avec divers autres biens situés à Neuvry, paroisse de Jaulnes, par messire de La Vallée-Fossés et autres seigneurs d'Éverly; — baux des revenus et droits féodaux des mêmes terres, par René Lorré, secrétaire de madame de Mesmes, et Jacques Ripart, moyennant 750 livres de loyer annuel ; —sentence du bailli d'Éverly qui condamne les héritiers Sageon à passer titre-nouvel d'une rente de 18 boisseaux de blé plus 2 sols 6 deniers de cens, au profit de messire Henri de Mesmes, ainsi qu'à fournir déclaration des héritages chargés de ces droits, etc.

E. 1023. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 5 pièces, papier.

1617-1739. — Titres honorifiques. — Engagement par les marguilliers en charge de la fabrique d'Éverly envers messire Jean-Victor de Rochechouart, duc de Mortemart, de faire exposer le Saint-Sacrement dans leur église, à certains jours, en mémoire de M. le duc de Mortemart père, avec permission de l'archevêque de Sens; — création de la cure d'Éverly, séparée de la paroisse de Chalmaison, et érection de l'église par Gabriel de La Vallée, seigneur du lieu ;— nominations de curés par les sus-nommés ; — prises de possession; — lettres de résignation obtenues en cour de Rome; — abandon par les habitants d'Éverly de l'usage de 30 arpents de prairie pour la nouvelle cure, etc.

E. 1024. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 57 pièces, papier.

1665-1670. —Canalisation de la Voulzie. —Copies de pièces concernant le projet tendant à rendre navigable la rivière de Voulzie, depuis Provins jusqu'à la Seine; — mémoires, — procès-verbal de l'ingénieur Charmoin ; — procédure pour MM. le duc de Créqui, le comte de Vivonne, baron de Bray, et François d'Aligre, abbé de Saint-Jacques de Provins, contre MM. Étienne Joyan de Marolles et Louis Dubuisson de La Moussière, qui avaient proposé les travaux ; — états des opposants à l'enregistrement des lettres patentes d'autorisation; — arrêt sur requête pour MM. le marquis de Montglas, de Thou, prieur de Saint-Sauveur, et autres; — état des pertes et dommages que causerait la navigation de la Voulzie, etc.

E. 1025. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1786.—Rogres de Lusignan (de).—Expédition d'un bail à ferme, des terres, fiefs, domaines et seigneuries de Morville, Bussot, La Champagne et dépendances, sis au territoire d'Aufferville, passé au profit de Simon Louveau, laboureur à Morville, par le fondé de pouvoirs de messire Armand-Louis de Rogres de Lusignan, seigneur marquis de Champignelles, Marchais-Beton, La Motte-messire-Raoult, Asnières et autres lieux, brigadier des armées du Roi, lieutenant-chef des gardes de Sa Majesté.

E. 1026. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1776-1784. — Rohan (de). — Expéditions de deux actes de constitution de rente par les princes René-Edouard de Rohan, évêque de Canople, coadjuteur de l'évêché de Strasbourg, abbé commendataire des abbayes royales de La Chaise-Dieu et de Montmajour, plus tard cardinal, évêque-prince de Strasbourg et grand aumônier de France, et Charles de Rohan, pair et maréchal de France, capitaine-lieutenant des gens d'armes ordinaires du Roi, etc., au profit de Marthe Potterie, fille majeure, et d'Antoine Brandner, heiduque attaché au service

du prince-évêque de Strasbourg, demeurant tous deux à Paris.

E. 1027. Carton. — 1 pièce, parchemin; 3 pièces, papier.

1550-1753. — ROHAN-CHABOT (de), seigneur de La Ferté-au-Col. — Fragment d'un bail à cens et rente de deux pièces de pâtis pour l'embellissement de la ville de La Ferté-au-Col, fait par monseigneur Louis de Bourbon, prince de Condé, comte de Roucy, vicomte de Meaux, seigneur de La Ferté, capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances; — transaction entre messire Jacques Nompar de Caumont, marquis de La Force, conseiller du Roi, capitaine de ses gardes, lieutenant général au royaume de Navarre et en Béarn, seigneur de La Ferté-au-Col, et maître Antoine Vuatin, prieur commendataire de Saint-Pierre et Saint-Paul de Reuil, au sujet de la banalité des moulins de La Ferté; — déclarations au terrier de La Ferté du moulin à draps de Mourette et de l'hôtel *du Dauphin*, servant de maison commune, en censive de messire François de Roye de La Rochefoucauld; — de dame Marthe Ducasse, veuve de monseigneur Louis de Roye de La Rochefoucauld, lieutenant général des galères de France; — et en dernier lieu de M. Alexandre-Louis-Auguste de Rohan-Chabot, petit-fils et héritier de dame Élisabeth-Louise de La Rochefoucauld d'Euville, etc.

E. 1028. (Carton.) — 33 pièces, papier.

1625-1653. — ROHAN-GUÉMÉNÉ (de), seigneur de Coupvray. — Lods et ventes. — Titres translatifs de propriété passés entre particuliers et fournis à ladite seigneurie pour y être ensaisinés. — Bail à rente de divers héritages par maître Simon Bihel, administrateur du Mont-de-Piété à Coupvray, sous le bon plaisir de messire Louis de Rohan, prince de Guéméné, seigneur baron du lieu, à maître Pierre Pourcellet, conseiller, secrétaire du Roi, maison, couronne de France, receveur général des bois du département de Paris et Ile-de-France; — vente d'un terrain au même sieur Pourcellet, par Marguerite Larcher, femme de Simon Hémery, écuyer de cuisine de monseigneur le duc de Montbazon; — vente d'une fontaine sise à Coupvray, par M. et madame de Rohan, au sieur Pourcellet, sus-nommé, etc.

E. 1029. (Carton.) — 2 pièces, papier; 1 plan.

1584-1741. — Copie d'un acte par lequel Henri III, roi de France, cède, à titre de fief et à perpétuité, au sieur Henri de Lenoncourt, chevalier, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du Roi, la haute justice des terres et seigneuries de Voulangis et Coupvray, dépendant de la châtellenie de Crécy, en échange de différents cens et rentes en grains à percevoir sur les moulins de cette châtellenie, et provenant d'un fief que possédait le sieur de Lenoncourt dans le comté de Crécy, comme acquéreur d'Antoine de Piennes, seigneur de Ferrolles; — plan d'une partie du territoire de Coupvray, certifié et signé par le prince Constantin de Rohan, seigneur du lieu.

E. 1030. (Registre.) Petit in-folio, papier, 695 feuillets.

1565. — Seigneuries de Voulangis, Montbarbin et Montaigu. — Terrier de ces seigneuries, sises à Saint-Martin, La Chapelle-sur-Crécy et Villiers-sur-Morin, en censive de messire Jean Thiboust, écuyer, seigneur de La Grange-aux-malades, de Saint-Martin et desdits lieux: — contenant la désignation de l'hôtel seigneurial, bâtiments, cours, jardins, terres et autres héritages du domaine utile. — Censitaires : — Étienne Gervaise; — Nicolas Duchesne; — Pierre et Furcy Gervaise, vignerons à Voulangis; — Jean Gyverne, laboureur au même lieu; — Antoine Fouré, fermier d'honorable homme maître Martin Lebel, avocat à Meaux; — Jean Rocheton, demeurant à Montbarbin; — l'église et fabrique M. Saint-Pierre de Saint-Martin-lez-Voulangis; — Guillaume Ducharne, vigneron à Lutin; — maître Pierre Favières, procureur et notaire royal en la ville et châtellenie de Crécy, etc.

E. 1031. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 19 feuillets.

1710-1717. — Seigneuries de Voulangis, Moulangis, Lursine et des Massés. — Recette des cens, surcens et rentes seigneuriales appartenant à Son Altesse monseigneur le prince de Guéméné, faite par Claude Le Roy, notaire royal à Bouleurs. — Censitaires: — Antoine Barrois, de Villiers-sur-Morin; — Antoine Corsange, de Voulangis; — les héritiers de Denis Béqué, de Serbonne; — Charles Giverne, de Villiers; — Claude Philippot, de Libernon; — Chrétien Mongrolle; — Étienne Lhuillier; — Jean Prudhomme; — Henri Blaise, ci-devant maître des écoles de Villiers; — Jean Prévost, ci-devant élu de Crécy; — mademoiselle Du Hautoy, à cause de sa ferme de Voulangis; — « le seigneur de La Chapelle, qui s'est emparé de l'héritage « enclavé dans son parc; » — madame l'abbesse de Pont-aux-Dames, pour sa ferme de Montbarbin; — M. de Saint-Étienne, pour sa ferme de Terre-Rouge; — messire d'Entraigues, seigneur de La Chapelle, pour les biens acquis de

Joseph Picault, bourgeois de Paris; — les administrateurs de l'hôpital de Crécy, etc.

E. 1032. (Carton.) — 2 pièces, parchemin.

1566-1569. — Titre-nouvel d'une rente perpétuelle de 15 deniers tournois, passé devant Cardin Crestien, tabellion royal à Crécy, par Nicolas Pichart, fils de Guillaume, demeurant à Voulangis, au profit de noble homme Jean Thiboust, écuyer, seigneur du lieu; — vente par ce dernier et demoiselle Marguerite Lorfèvre, sa femme, à Pierre Pestail, marchand mercier à Crécy, de 3 arpents de terre au Périer-Bandet, mouvant dudit seigneur, et moyennant 90 livres tournois; — rétrocession de l'héritage vendu consentie par l'acquéreur en faveur d'Antoine et de Charles Thiboust, héritiers de Jean Thiboust, leur père, moyennant 142 livres 15 sols.

E. 1033 (Registre.) — Petit in-folio, papier, 50 feuillets.

1583-1584. — Lods et ventes. — Ensaisinements de contrats de ventes et échanges survenus en l'étendue de la seigneurie de Voulangis, appartenant à messire Louis de Lenoncourt, chevalier des Ordres du Roi. — Acquisitions d'héritages aux lieux dits : — Les Prés-Bailli, au terroir de Crécy, et en la seigneurie de Voulangis, à cause du fief de Bouleurs; — Grand-Champ; — Les Juquets; — Champ-Vier, en la châtellenie de Crécy et en la censive de Voulangis; — Fleur-Boudin; — Champ-Thomassin; — La Forrière; — Fontaine de Limaçon; — Molvaut; — Les Brosses; — La Ronce, etc. — Acquéreurs : — messire Léonard Fontaine, prêtre, curé de Saint-Martin-lez-Crécy; — Pierre Morel, marchand à La Chapelle, et Paquette Deshuissard, sa femme; — Jean Ledoux, serrurier à Crécy, et Laurence Hucher, sa femme, etc.

E. 1034. (Registre.) — In-folio, papier, 17 feuillets.

1584-1585. — Lods et ventes. — Ensaisinements des contrats de ventes, échanges et autres actes translatifs de propriétés, opérés sur le territoire et dans la seigneurie de Voulangis; — copies de ces actes passés devant Maximilien Gibert, tabellion royal à Crécy; Philippe Le Pelletier, notaire pour les seigneurs Roi et Reine en ladite ville de Crécy, etc. — Acquéreurs : — Louis de Presle, tisserand; — Thomas-Laurent Bégat, vigneron à Montbarbin; — Marion Duval, veuve de Louis Le Pelletier; — Nicolas Lemaire, Ambroise Deschamps et Clément Caillot, tailleurs d'habits à Crécy; — Bertrand Favières, marchand; — Denis Abit, vigneron à Villiers, etc.

E. 1035. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

1489. — Droits féodaux. — Fragment d'une transaction entre messire Robert Thiboust et Jacques Teste, d'une part, Guillaume d'Appoigny et Jean Champion, à cause de Jeanne d'Appoigny, sa femme, d'autre part, au sujet des terres et seigneuries de Voulangis et Coupvray : la première acquise par Robert Thiboust, et la deuxième par Jacques Teste, sur lesquels Jean Champion poursuivait le retrait lignager dont il a déclaré se désister, moyennant la somme de 40 écus d'or versée entre ses mains, pour frais et dépens.

E. 1036. (Registre.) — In-folio, papier, 24 feuillets.

XVIe-XVIIe siècles. — Rougé du Plessis-Bellière (de), marquis de Fay. — Censier de la terre et seigneurie de Fay, contenant les noms ci-après : — Nicolas Boiton, menuisier à Souppes; — Jean Lemoine, boucher à Nemours; — Thomas Leloup, demeurant à Bagneaux; — Jean Bouchet, marchand; — Louis Neveu, vigneron; — Claude Pelletier, manouvrier; — Pierre Hervy, vigneron, demeurant tous à Fay; — maître Pierre Moreau, avocat à Nemours; — Jean Viratelle, receveur de Puiselet, paroisse de Saint-Pierre-lez-Nemours, etc. — Dénombrement en forme d'état sommaire du marquisat de Fay, composé de 7 paroisses : Fay, La Madeleine, Bougligny, Ormesson, Bagneaux, Glandelles et Fromonville, relevant de M. le prince de Tingry, à cause de sa tour d'Auxy et de son comté de Beaumont; — description du château de Fay, des fiefs qui en dépendent, et relevé des droits seigneuriaux qui s'y rattachent.

E. 1037. (Carton.) — 2 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1419-1775. — Mouvance passive. — Actes de foi et hommage, aveux et dénombrements des seigneuries et fiefs de Fromonville, Bois-Minard, La Borde-Vaujouan, en la paroisse de Bazoches, et des Pilonneaux à Chevry; — des fiefs de Daniel et de Reinevillette, situés à Aufferville, relevant, les premiers, de Jean d'Égreville, seigneur de Branles, de Saint-Vézin-des-Bois et d'Égreville, et les deux derniers de messire Jacques-Madeleine Guyon, marquis de Guercheville, à cause du fief de La Fosse. Ce dernier aveu a été fourni par Claude Delaveau-Bésigny, capitaine du château et marquisat de Fay, comme fondé de la procuration de messire Auguste-Marie-Alexis de Romaceul, tuteur de François-Pierre-Olivier de Rougé, marquis du Plessis-Bellière et de Fay, etc.

E. 1038. (Carton.) — 8 pièces, parchemin ; 23 pièces, papier.

1480-1784. — Baux à cens et rentes de biens et héritages situés aux territoires de Bagneaux, Fay, Glandelles et La Madeleine, consentis en faveur de divers particuliers par les anciens seigneurs de ces lieux, notamment par : — messire François-Pierre-Olivier de Rougé, comte Du Plessis-Bellière, marquis de Fay, seigneur de Bougligny ; — madame la duchesse d'Elbeuf, etc. — Titres-nouvels relatifs aux droits de champart et à des redevances en grain ; — baux à nouveaux cens faits par messires Pierre Barton, chambellan du Roi, seigneur de Fay, et Bernard Barton, vicomte de Montbar ; — par Nicolas Le Brisseur, écuyer, capitaine du château de Fay, mandataire de madame Suzanne de Brue, veuve de messire Jacques de Rougé, marquise Du Plessis-Bellière et de Fay, etc.

E. 1039. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier.

1484-1657. — Rentes censuelles dues à la seigneurie de Fay sur héritages situés à La Chapelle-la-Reine, la première de 20 sols, la deuxième de deux muids de blé froment et 40 sols de cens par an ; — assignations, arrêts du Parlement de Paris et jugement du prévôt de Nemours, commissaire en cette partie aux termes dudit arrêt, rendu au profit de madame Marie Morin, veuve de messire Michel de L'Hôpital, chancelier de France ; — procès-verbal de saisie-exécution contre les débiteurs de la rente de 20 sols ; — titre-nouvel passé au profit de madame de Rougé, marquise Du Plessis-Bellière, etc.

E. 1040. (Carton.) — 4 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier.

1614-1692. — Bail à cens et rente d'une maison et de 40 arpents et demi-quartier d'héritage, situés à Aufferville, par messire Jean Hurault de L'Hôpital, chevalier, seigneur de Gommerville, Fay et Verton, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, au profit de Jean et François Ratat, hôteliers, demeurant à Ormoy, paroisse d'Aufferville, moyennant 20 sols et deux chapons, quinze setiers de blé froment et quinze setiers d'avoine ; — sentences du bailliage de Nemours pour le payement de ladite rente ; — titres-nouvels portant dénombrement des biens chargés de cette rente, fournis par Antoinette Ferry, veuve de feu François Ratat ; par François et Guillaume Ratat, laboureurs à Aufferville, et Antoine Digard, receveur de la seigneurie de Châtenoy, au nom et comme époux de Christine Ratat, etc.

E. 1041. (Carton.) — 10 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier.

1399-1787. — Donation du marquisat de Fay et dépendances par madame la princesse Innocente-Catherine de Rougé Du Plessis-Bellière, marquise de Fay, veuve d'Emmanuel-Maurice de Lorraine, duc d'Elbeuf, en faveur de messire François-Pierre-Olivier de Rougé, comte Du Plessis-Bellière, son parent, mineur. — Titres anciens de cette seigneurie : — acquisition par Clément Reilhac, conseiller du Roi, de sa place, maison, moulins, prés, rivière, cens, rentes, terres, bois, etc., de Glandelles, provenant du prieur et couvent de l'église Saint-Benoît-sur-Loire, auxquels ces biens avaient été donnés par noble et puissant seigneur Étienne de Sancerre ; — vente par Jean Michel, prieur de Grèz, à messire Jean Boutonnet, écuyer « d'un lieu où il y a de grandes masures, appelé L'Hôpital, à Fay, etc. »

E. 1042. (Carton.) — 15 pièces, parchemin ; 11 pièces, papier.

1486-1653. — Actes d'acquisition des seigneuries de La Madeleine, Corbeval et La Groue ; — ratifications, partages, échanges, etc. ; — acte de ratification par demoiselle Colette de La Buffière, veuve de feu Antoine Ricart, vivant écuyer, de la vente des terres et seigneuries de La Madeleine et de Corbeval, consentie par Étienne Le Lou, maître de l'hôtel du Roi, à noble seigneur Étienne Barton, écuyer, conseiller du Roi, seigneur de Fay, Bagneaux et de Mauny-en-Gâtinais ; — vente par Mathurin Ferrou, écuyer, seigneur de La Groue et de La Madeleine en partie, à noble demoiselle Geneviève de Bierne, dame de Beaux-Moulins, La Madeleine et La Groue en partie, de la quatrième portion des droits seigneuriaux à prendre sur cette terre de La Groue ; — arrêt du Parlement de Paris qui maintient M. de Rougé dans la possession et propriété de la terre et seigneurie de La Madeleine, etc.

E. 1043. (Carton.) — 23 pièces, parchemin ; 9 pièces, papier ; 1 sceau.

1420-1785. — Actes d'acquisition par les seigneurs de Fay, des terres et seigneuries de Bougligny, La Madeleine, La Groue et Les Créneaux en partie, La Tour-Buffière, La Cuillère, Corbeval, Léouville et Foljuif, des fiefs du Lièvre, de Chenouteau et d'un autre fief en la paroisse d'Aufferville, notamment par : — messire Pierre de Rougé, marquis Du Plessis-Bellière et de Fay ; — messire Charles de Rogres, chevalier, seigneur de Langlée et de Chevrainvilliers, baron de Champignelle, etc. ; — donation de droits seigneuriaux, cens et rentes, à prendre sur Bougligny et Corbeval, par Étienne Lors et sa femme, aux religieux Célestins de Notre-Dame-d'Ambert en la forêt d'Orléans ; — ventes des mêmes droits par ces religieux à messire Étienne Barton, etc.

E. 1044. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 3 pièces, papier.

1466-1497. — Actes de ventes des fiefs au Bur ou Le Bur et Pilonneaux, à Châtenoy et Ormesson, et de divers autres héritages situés sur les territoires de Saint-Pierre-lez-Nemours, Jacqueville et Marlotte, notamment en 1466, par les héritiers d'Adam Le Bur, à Pierre Amer, clerc du Roi; — bail à cens dudit fief au Bur par messire Simon Amer, seigneur de Paley, à Jean Genty de Lavau; — revente des mêmes terres par Simon Amer, à messire Étienne Barton, seigneur de Fay, conseiller et maître de l'hôtel du Roi; — transaction entre ce dernier et les religieuses de Notre-Dame-de-la-Joye, au sujet des bornes et limites de Fay et de Chaintréauville, etc.

E. 1045. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 3 pièces, papier.

1455-1574. — Acquisition de fiefs et seigneuries à Ormesson, Puiselet, Ervanville, Marlotte, paroisse de Bourron, Jacqueville, Châtenoy, Grand-Tillet, Corbeval, La Cuillère, Quenouville, paroisse de Bougligny, et Ormoy à Aufferville; — transport d'un muid de blé froment de rente par noble homme Jean de Galende, écuyer, seigneur du Coudray-en-Beauce, et Gillette La Pellecte, sa femme, au profit de Pierre Amer, clerc de la Chambre des Comptes du Roi, à Paris, et de Catherine Auger; — vente par Simon Amer à Étienne Barton, de la terre d'Ormesson, avec les fiefs en dépendant, moyennant 40 livres de rente, 100 livres payées comptant et les charges; — transaction entre les religieux de Sainte-Geneviève de Paris et Étienne Barton, etc.

E. 1046. (Carton.) — 9 pièces, parchemin; 10 pièces, papier.

1462-1775. — Terre et seigneurie de Lavau, au territoire d'Ormesson, et autres héritages au même lieu. — Acquisition par Pierre Amer, clerc du Roi en sa Chambre des Comptes, de treize petits fiefs dépendant de la terre de Lavau, provenant de noble homme Robert de Sainte-Marie et de sa femme; — vente par décret de divers biens au profit de Jean de La Ferrière, écuyer, seigneur de Lavau; — vente de la terre de Lavau, par madame Louise-Jeanne de Trécesson, épouse de messire Alexandre-Honoré de Bainast, comte de Milfaut, à madame Innocente-Catherine de Rougé Du Plessis-Bellière, veuve de très-excellent prince Emmanuel-Maurice de Lorraine, duc d'Elbeuf, pair de France, marquis de Fay, etc.

E. 1047. (Carton.) — 12 pièces, parchemin; 6 pièces, papier.

1476-1762. — Titres de propriété du moulin de Bagneaux, autrefois de Maulny, sur lequel une rente censuelle de 10 livres était due au seigneur de Fay. — Partage entre les héritiers de Rogres de Gélanville, par lequel « mademoiselle Jeanne de Gélanville hérite de la belle terre « de Bagneaux; » — arrêt du Parlement de Paris, sur le différend survenu entre Catherine de Boisse, veuve de feu Geoffroy de Sainte-Marie, et messire Étienne Barton, seigneur de Fay, au sujet des seigneuries de Bagneaux et de Maulny; — acquisition des moulins de Maulny sur la rivière du Loing, par honorable homme Antoine Hutin, grènetier à Nemours; — partages desdits moulins; — bail de la ferme de Bagneaux par Louis Bezout, avocat en Parlement, bailli de Fay, fondé de pouvoirs de madame la duchesse d'Elbeuf, etc.

E. 1048. (Carton.) — 13 pièces, parchemin; 10 pièces, papier.

1399-1670. — Actes d'acquisition et de vente des seigneuries de Glandelles et de Portonville, au territoire de Bagneaux, terres, prés, bois, rivières, moulins, circonstances et dépendances, par : — le prieur et couvent de Saint-Benoît-sur-Loire, appartenant *sans moyen* au Saint-Siége de Rome, au profit de messire Clément de Reilhac, conseiller du Roi, de places, maisons, moulins, prés, rivières, cens, rentes, etc.; — mise en possession et saisine dudit sieur Clément de Reilhac, par le grand prieur de l'église de Saint-Séverin de Château-Landon, procureur de l'abbé et couvent du lieu, des moulins neufs appelés les moulins de Glandelles, et du pré aux ânes, mouvant de l'église de Saint-Séverin; — bail emphytéotique, pour 60 ans, par messire Pierre Barton, chevalier, vicomte de Montbar et seigneur de Fay, au profit de Pierre Regnier, d'une « place sur la rivière du Loing, où soûlait avoir deux « moulins appelés les Moulins-Rouges, etc. »

E. 1049. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 7 pièces, papier.

1454-1704. — Acquisition, ventes et échanges de biens et héritages situés à Bagneaux et à Fromonceaux, par les anciens seigneurs de Fay; — vente par Robert de Sainte-Marie, écuyer, et demoiselle Marguerite Laquadine, sa femme, à noble homme Jean Appicart, écuyer, et à demoiselle Claude de Sainte-Marie, sa femme, fille des vendeurs, d'une pièce de pré contenant un arpent, séant en la prairie de Bagneaux, et tenant d'une part au chemin royal, etc.; — bail à loyer pour 4 ans par dame Suzanne de Brue, veuve de haut et puissant seigneur messire Jacques de Rougé, chevalier, marquis Du Plessis-Bellière et de Fay, conseiller du Roi, lieutenant général en ses camps et armées, au profit de maître Jacques Navarre, receveur de Fay, de 12 arpents de terre assis audit lieu, dans le parc du château, etc.

E. 1050. (Carton.) — 12 pièces, parchemin; 4 pièces, papier.

1641-1659. — Actes d'acquisition et d'échange de divers héritages situés au territoire de Fay, entre les anciens seigneurs du lieu et plusieurs particuliers ; — transaction par messire Macé Le Boullanger, seigneur de Maflée, de Quincampoix et de Neufmoulins, président aux requêtes de la Cour du Parlement de Paris, demeurant à Saint-Germain-des-Prés, et Jeanne de Santiny, dame ordinaire de la Reine mère du Roi et dame de Fay, qui ont échangé entre eux la ferme de La Cornilatrie, à Fay, appartenant à M. Le Boullanger, contre 8 arpents de pré en une pièce, compris les saussaies, située au village de Surenne, et provenant d'une acquisition faite par ladite dame, en vertu d'un décret de la Cour de Parlement de Paris, etc.

E. 1051. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 1 pièce, papier.

1757-1782. — Actes d'échange de 4 perches 10 pieds de terrain contre même quantité sise à la Chapelle-La-Reine, entre Pierre-Joseph Suffrey, chargé des affaires de S. A. S. Innocente-Catherine de Rougé, Du Plessis-Bellière, duchesse d'Elbeuf, marquise de Fay et autres lieux, et Étienne Marchand, entrepreneur des ponts et chaussées pour le Roi, demeurant à Fontainebleau ; — bail à rente moyennant 32 livres 10 sols, par Jacques Hyest, laboureur à Lavau, paroisse de Fay, et Catherine-Geneviève Denisard, sa femme, à maître Nicolas-Étienne Chicard, notaire et procureur au bailliage de La Chapelle-la-Reine ; — transport de cette rente par la dame Hyest à messire François-Pierre Olivier de Rougé, chevalier, comte Du Plessis-Bellière, marquis de Fay, etc.

E. 1052. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1774. — Sentence rendue sous le scel d'Anne-Gabriel-Henri Bernard, chevalier, marquis de Boulainvilliers, seigneur de Passy-lez-Paris, Glisolles et autres lieux, prévôt de Paris, par Jean-François Dufour, chevalier, seigneur de Villeneuve, lieutenant civil au Châtelet de Paris, pour homologuer un avis de parents portant nomination de messire Auguste-Marie-Alexis de Ramaceul, chevalier, lieutenant de cavalerie, et de messire Joseph-Anne-Auguste-Maximilien de Croy, duc d'Avray et de Croy, chevalier du Saint-Empire Romain, grand d'Espagne de première classe, châtelain héréditaire de la ville de Mons-en-Hainaut, etc., comme tuteurs et curateurs de messire François-Pierre-Olivier de Rougé, comte Du Plessis-Bellière, et de demoiselle Marie-Jeanne de Rougé, frère et sœur, émancipés d'âge, etc.

E. 1053. (Carton.) — 35 pièces, papier.

1775-1785. — Recettes et dépenses. — Journaux d'administration, mémoires et comptes rendus par Claude Delavau-Bézigny et Charles-Nicolas Grare, régisseurs du marquisat de Fay, tant à madame la duchesse douairière d'Elbeuf, qu'à M. le comte Du Plessis-Bellière. — Recette : — du sieur Frot, fermier de la ferme du Bez, pour deux termes de son loyer, 2,400 livres ; — de Paillard, fermier à La Groue, 1,350 livres ; — d'Etienne Poincet, fermier des champarts de Bougligny, pour deux termes de loyer, 450 livres ; — pour profits de lods et ventes, 509 livres 14 sols. — Dépense : — payé par le rendant compte, pour les gages des officiers du bailliage de Fay, 108 livres ; — au rendant, pour quinze mois de ses appointements, 875 livres ; — aux gardes-chasses Jean Macloud, Joseph Pelletier et Louis Coulon, pour leurs gages pendant le même temps, 342 livres, etc.

E. 1054. (Plan.) — 1 pièce, papier, collée sur toile.

1733. — ROUSSEL, seigneur de Maurevert. — Censives : — Plan parcellaire terrier des seigneuries de Maurevert et Cresnes, au territoire de Chaumes, appartenant à messire Claude-Philippe Roussel, écuyer, conseiller du Roi, maison, couronne de France et de ses finances, levé et dessiné par Isaac-Étienne Monvoisin, arpenteur royal et géographe au bailliage de Meaux, avec table des noms des propriétaires, numéros d'ordre, nature et quantités des héritages. — Tenanciers : — le sieur Le Sourt, de Guignes ; — M. de Vernouillet ; — la veuve Joubert ; — Toussaint et François Joubert ; — M. de Rocquemont ; — l'église de Chaumes ; — les héritiers Mathieu de Camp ; — la demoiselle Le Roi et consorts ; — le sieur Camboust, curé de Chaumes, etc.

E. 1055. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1779. — ROUX-DE-SIGY (DU). — Bail à loyer de la ferme de Cholot, sise au territoire de Sigy, passé au profit de Jean-Baptiste Leclerc, laboureur en ladite ferme, et d'Anne Lucquin, sa femme, par dame Marie-Avoye Des Roches-Herpin, veuve de messire Louis-René-Emmanuel Du Roux, chevalier, seigneur marquis de Sigy, Ablois, Essarts, Chanots, Rozois, etc., demeurant au château de Sigy ; moyennant le somme de 800 livres en argent, 8 chapons et 8 poulets, bons, vifs, gras et en plumes ; — prorogations dudit bail par la dame de Sigy, comme tutrice de ses enfants, et par messire René-Auguste Du Roux de Sigy, l'un d'eux.

E. 1056. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 40 pièces, papier.

1392-1718. — Roux de Varennes de Beuil (Du), seigneur de Tachy, de La Tour-aux-Maréchaux, etc. — Acquisitions, donations et échanges concernant les terres et seigneuries de Tachy, La Tour-aux-Maréchaux, Le Plessé, Les Flèches, Bernay, Gratteloup et leurs dépendances, situées aux territoires de Chalmaison, Everly, etc., par noble homme Pierre de Tigecourt, écuyer, acquéreur d'une « tour abattue nommée La Tour-aux-Maréchaux, 3 ar- « pents de jardin et masures où jadis estoient maisons; » — donation de plusieurs héritages situés au Plessis-aux-Maréchaux, par noble homme Girard de Saint-Martin, écuyer, seigneur de Lourps, y demeurant, à damoiselle Ysabel de Saint-Martin, sa fille, mariée à Girard Valville, écuyer, demeurant à Vaudoy; — autre donation au profit de Philippe de Bonneval, son neveu, par frère Robert Du Roux, religieux de Saint-Jacques de Provins, fils de Philippe Du Roux, et de demoiselle Jacqueline de Bonneval.

E. 1057. (Registre.) — In-folio, papier, 310 feuillets.

1762-1764. — Mouvance censuelle. — Terrier des seigneuries de Tachy et de La Tour-aux-Maréchaux (tome 1er), en censive de messire Robert-Gabriel Du Roux de Chevriers, seigneur de Courtemont, Varennes, Reuilly, Savigny, Voussi, Tachy, Gratteloup et La Tour-aux-Maréchaux, dressé en exécution des lettres obtenues en la chancellerie du Palais à Paris, par ledit seigneur. — Censitaires :— Martin Carré, laboureur à Moigneux, paroisse de Donnemarie; — Jacques Fenou, vigneron à Tachy; — Jean Derson, laboureur au même lieu, paroisse de Chalmaison; — Claude Lebeau, vigneron à Gouaix; — Minge Goussement, manouvrier à Longueville, paroisse de Loups; — Élisabeth Colmet, veuve de défunt Edme Beaudet, vivant laboureur à Tachy, etc.

E. 1058. (Registre.) — In-folio, papier, 350 feuillets.

1764-1776. — Terrier des seigneuries de Tachy, de La Tour-aux-Maréchaux et de Gratteloup, appartenant à messire Robert-Gabriel Du Roux de Chevriers. — Censitaires : — Pierre Choignat, vigneron à Flamboin, paroisse de Gouaix; — Jean Chancenest, laboureur à Chalmaison, à cause de Catherine Rousseau, sa femme; — Anne Minost, veuve de Jacques Clutot, laboureur à Jutigny, paroisse de Paroy; — Jean Juris, arpenteur du Roi à Villenauxe-la-Grande; — François Juris, garçon chirurgien à Everly; — Nicolas Bacquet, l'aîné, vigneron à Bouy, paroisse de Chalautre-la-Petite; — Jacques Lombard, sabotier à Chalmaison, à cause de Marie Salis, sa femme; — Louis La Brie, tisserand au même lieu; — Jean Chapotot, laboureur à Courton, paroisse de Saint-Loup-de-Naud; — Jean Gramin, laboureur à Montigny-le-Guesdier, etc.

E. 1059. (Carton.) — 3 pièces, parchemin.

1783-1785. — Mouvance passive. — Aveu et dénombrement des seigneuries de Tachy, de La Tour-aux-Maréchaux et de Gratteloup, fournis au Roi, à cause de sa grosse tour de Provins, par messire Alexandre-Louis-Auguste Du Roux de Varennes, comte souverain de Beuil, en Piémont; — acte de présentation de cet aveu à la Chambre des Comptes; — titre-nouvel par messire Charles Du Roux de Chevriers, chevalier profès de l'Ordre de Malte, commandeur de Sours et Arville, demeurant au château de Varennes; par messire Pierre-Jean-Baptiste de Retz, seigneur de Servès, à cause de Charlotte Du Roux, son épouse; par messire Charles-Marie-François Du Roux, chevalier non profès de Saint-Jean-de-Jérusalem, et par madame Charlotte-Gabrielle et Jeanne-Marguerite du Roux de Varennes, chanoinesses du chapitre de Maubeuge, tous seigneurs conjoints de la terre de Tachy, au profit de mademoiselle Marie-Anne-Thérèse-Gabrielle, comtesse du Dressier, dame de Septveilles, Sainte-Colombe, Pont-Benoît, Lunay, Poigny en partie, Longueville, etc., légataire universelle de feu messire Armand-Gaston-Félix d'Andlau, son oncle, docteur de Sorbonne, aumônier du Roi, etc.

E. 1060. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 13 pièces, papier.

1696-1784. — Roy de Montflobert (Le). — Échanges, ventes, baux notariés ou sous signatures privées, consentis par: — François Bourgeot de Grandmaison, valet de chambre de monseigneur le prince de Condé; — Jacques Le Roy, conseiller du Roi, président de l'Élection de Coulommiers; — Nicolas Le Roy-Dupuis, capitaine au régiment de la marine; — Marie-Françoise Chéron, veuve de Nicolas Lefort de Villeneuve, gentilhomme servant de feu S. A. R. Madame, tant en son nom qu'en celui de ses enfants, — et Antoine-Nicolas Le Roy, écuyer, sieur de Montflobert, tous demeurant à Coulommiers, de biens et héritages situés en cette ville, à Chailly et à Saint-Augustin, au profit des sieurs Jacques Bédier, Pierre Lefort, Nicolas Gillet, Marie Richard, veuve de Nicolas Lemaire, etc.

E. 1061. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

XVIe siècle. — Rue (de La). — Fragments d'un acte

de partage de biens échus à de La Rue et à sa femme, ainsi qu'à Mathurin Grandin, dans des immeubles situés au comté de Crécy et environs, notamment dans une maison audit lieu de Crécy, quartier du Bourg; — jardin au marché de la même ville, en la rue aux Oies; — terres et prés attenant aux biens de l'Hôtel-Dieu de La Chapelle; — hôtel et maison où pend pour enseigne *le Mouton*, etc.

E. 1062. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1788-1789. — Saint-Chamans (de). — Expédition d'un partage des biens de la succession de dame Françoise Aglaé-Sylvie Le Tellier de Louvois, décédée épouse de messire Alexandre-Louis de Saint-Chamans; ledit partage fait entre MM. Armand de Saint-Chamans et Antoine-Alexandre-Marie-François de Canonville, à cause de dame Amable-Louise-Félicité de Saint-Chamans, son épouse; — bail à loyer par M. Armand de Saint-Chamans, mestre de camp, commandant du régiment de Poitou-Infanterie, à François Chevrolles, manouvrier à Écury, et à Nicolas Rousseau, laboureur à La Queue-aux-Bois, paroisse de Villegruis, d'un lot de terre de 44 arpents 35 perches, situés au finage dudit lieu de Villegruis.

E. 1063. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1778. — Sainte-Marie (de), seigneur de Pontillaut. — Plan parcellaire terrier de cette seigneurie, appartenant à messire Antoine de Sainte-Marie, orné des armes de sa maison, « écartelé d'or et d'azur, » et indiquant le château et la ferme de Pontillaut, les terres, prés et bois en dépendant.

E. 1064. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1760. — Salm-Kirbourg (de). — Copie exécutée en 1759 de la « carte féodale du château du sieur Bouret et de « toute sa dépendance, concernant l'emplacement des terres, « tant par acquisitions et échanges des seigneurs de Nandy, « que de plusieurs particuliers. » — Vendeurs dudit sieur Bouret : — messire Nicolas Lefèvre, suivant acte passé devant Robineau, notaire à Paris, le 14 mai 1750; — messire Julien-Thérèse de Perthuis, notamment pour une pièce de terre appelée Le Gripet, contenant 2 arpents 46 perches 1/2, et pour l'échange du port de Nandy; — Louis David, étant aux droits de Catherine Grimault, sa femme; — la cure de Nandy; — l'église et fabrique du même lieu, etc.

E. 1065. (Carton.) — 6 pièces, papier.

1748-1788. — Sentence d'adjudication sur licitation, de biens situés au hameau de Gaudré, appartenant au sieur François Flechenelle et consorts, au profit de maître Nicolas de Boisneuf, avocat en Parlement, et ensaisinée par messire François d'Alemard-Panat de La Serre, seigneur de Morsang-sur-Seine, et dame Marie-Josèphe de Millancourt, son épouse; — acquisitions par Étienne-Michel Bouret, écuyer, l'un des fermiers généraux du Roi, seigneur de Croix-Fontaine, de Morsang et du fief Postel, de divers héritages provenant de : — Martin Brias, dit Saintry, soldat au régiment d'Aquitaine; — Charles-Olivier Aubry, marchand tabletier à Paris; — François Gauthier, vigneron à Morsang, etc.; — autre sentence d'adjudication sur licitation entre les héritiers du sieur de Boisneuf, des biens de Gaudré, au profit de demoiselle Marie-Louise Leclerc, fille majeure, demeurant à Villededon, et ensaisinements par M. de Valmalete, major de cavalerie, seigneur dudit Morsang.

E. 1066. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1784. — Vente du château et manoir seigneurial appelé le Pavillon du Roi, situé aux territoires de Nandy et de Saint-Port, sur le sommet de la côte de Croix-Fontaine, avec les cours, jardins, potagers, fontaines, parc, terres et bois en dépendant, par le sieur Urbain Rouillé, bourgeois de Paris, au nom et comme curateur créé par la Cour des Aides à la succession d'Étienne-Michel Bouret, ancien secrétaire du cabinet du Roi, ancien administrateur général des postes, vacant au moyen des renonciations de Marie-Antoinette, Thérèse-Antoinette et Marie-Adélaïde-Victoire Bouret, filles et uniques héritières dudit sieur Bouret, et encore par les créanciers de ce dernier, au profit de très-haut, très-puissant et sérénissime prince Frédéric-Jean-Othon-Christian-Philippe-Henri, prince régnant de Salm-Kirbourg, wildgrave d'Hann, rindgrave de Stein, landgrave d'entre la Moselle et le Rhin, etc.

E. 1067. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 18 pièces, papier.

1703-1785. — Savignat. — Ventes; — lot de partage; — baux à loyer et procès-verbaux de mesurage de biens appartenant à Claude Savignat, prêtre déporté, né à Villenauxe-la-Petite; — acte de tutelle; — apposition de scellés; — inventaire après le décès de Pierre Savignat père; — avis de parents devant Guillaume-François Jarry, avocat en Parlement, lieutenant de la prévôté de Villenauxe-la-Petite; — actes conservatoires à la requête de Pierre-François Acier, procureur fiscal de Fontaines-Fourches, tuteur des mineurs Pierre Savignat; — sen-

tence rendue par Nicolas Crécy, licencié ès lois, bailli de Bray-sur-Seine, pairie réelle appartenant à madame Antoinette-Louise de Mesmes, veuve de monseigneur Louis-Victor de Rochechouart, duc de Mortemart et de Vivonne, pair et maréchal de France, etc.

E. 1068. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1748. — Talaru (de). — Extrait de l'inventaire dressé après le décès de Louis-François de Talaru, premier maître d'hôtel de la Reine, des meubles et effets trouvés dans un appartement situé au premier étage de la cour des cuisines du château de Fontainebleau, par Drouhet, notaire en cette ville, à la requête dame Henriette-Jeanne-Élie de Beedelièvre de Cany, veuve de M. de Talaru, tant en son nom comme créancière de la succession de son mari, que comme tutrice de leurs deux enfants mineurs.

E. 1069. (Carton.) — 6 pièces, parchemin ; 11 pièces, papier ; 2 sceaux.

1452-1743. — Talleyrand-Périgord (de), seigneur de Mitry. — Mouvance censuelle. — Lettres obtenues en la chancellerie du Palais, à Paris, pour la rénovation des terriers de Mitry, Mory, La Villette, Bourcière, Novion et Bois-le-Vicomte, pour messires Thibault de Vitry ; — Barthélemy Hervart, secrétaire du Roi ; — Anne Hervart, — et Jeanne-Madeleine-Anne de Grolée de Viriville, veuve de François Olivier, comte de Sénozan, marquis de Rosny, successivement seigneurs desdits lieux ; — publications de ces lettres dans les paroisses environnantes, etc.

E. 1070. (Carton.) — 58 pièces, papier.

1560-1752. — Procédures poursuivies contre divers particuliers, pour les obliger à passer déclaration de leurs héritages au terrier de Mitry et Mory ; — extraits des déclarations fournies par : — Claude Moiset, marchand à Mitry ; — Pierre Lavoisier, maître barbier et chirurgien au même lieu ; — Pierre Dumont, bourrelier à Chelles, comme tuteur de ses enfants ; — les religieux, abbé et couvent de l'église et abbaye de M. Saint-Pierre de Lagny-sur-Marne, ordre de Saint-Benoît ; — sieur Gilles Flichy, sert-d'eau de Sa Majesté, demeurant à Mitry ; — Anne Delamare, veuve de sieur Claude Benoist, vivant chef de fourrière du Roi. — Bail à loyer portant reconnaissance de la directe de Mitry, par noble homme Jacques Kerner, seigneur de Mory, receveur général des finances à Paris, à Jean Sénicourt, laboureur audit lieu de Mitry. — Notes, états et mémoire du sieur Richard, arpenteur-juré, chargé par madame de Sénozan de la révision et de la continuation des plans terriers de Mitry et Mory, entrepris par le sieur Delacroix, etc.

E. 1071. (Registre.) — Petit in-folio, 320 feuillets, papier.

1493-1679. — Fragments de censiers ou papiers de recette des droits dus aux seigneuries de Mitry et Mory, pour haut et puissant seigneur monseigneur le comte de Dammartin, monseigneur le duc de Mazarini et leurs successeurs, seigneurs desdits lieux et de Bourcière, La Villette-aux-Aulnes, etc. — Censitaires : — Antoine Benoist, au lieu de feu Pierre Dufour ; — Jean Du Verthois, dit de Liége ; — Alizon Lefort, veuve de Guillaume Bordier ; — Philippot Leplastre, laboureur à Mitry ; — Michault Dommage, au lieu d'Antoine Polly ; — Adrien Charpentier, à cause de Marguerite Guénot, sa femme, et Charles Guénot, en son nom ; — Guillaume Cressé, tapissier, bourgeois de Paris ; — Jean Hérissant, le jeune, et la veuve de Jean Hérissant, l'aîné ; — maître Jean Fortier, « grènetier du « magasin et grenier à sel de Senlis, au lieu de Parrette « Durand, etc. »

E. 1072. (Carton.) — 32 pièces, parchemin ; 91 pièces, papier.

1403-1760. — Baux à cens et rentes de maisons et autres héritages situés à Mitry et à Villeparisis, par les anciens seigneurs de Mitry, notamment : — par monseigneur Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, grand maître d'hôtel de France ; — par très-haute, très-puissante et très-illustre princesse mademoiselle Anne-Marie-Louise d'Orléans, fille de Monsieur, fils de France, oncle du Roi, et de feu madame Marie de Bourbon, souveraine de Dombes, duchesse de Montpensier, Châtellerault, Saint-Fargeau, etc. ; — par messire Armand-Jean Du Plessis de Richelieu, duc et pair de France, général des galères, etc. ; — par dame Jeanne-Madeleine-Anne de Grolée de Viriville, veuve de messire Jean-Olivier de Sénozan, comte de Sénozan, marquis de Rosny ; — titres-nouvels ; — procédure ; — extraits d'un acte de partage des biens appartenant aux héritiers de La Mire-Mory, etc.

E. 1073. (Carton.) — 3 pièces, parchemin ; 18 pièces, papier.

1449-1730. — Mouvance passive. — Aveu fourni par messire Jean-Frédéric La Tour Gouvernet, chanoine de l'église de Paris, seigneur de Bois-le-Comte, Mitry et autres lieux, à monseigneur Louis-Henri duc de Bourbon, prince de Condé, comte de Dammartin-en-Goëlle ; — foi et hommage rendus aux seigneurs de Dammartin par les possesseurs successifs des fiefs de Mory et d'Hérouville, acquis par Thibault de Vitry, de Laurent de Mory ; — mémoire

sur la mouvance du fief d'Hérouville ; — sentence des requêtes du Palais rendue au sujet de cette mouvance, entre messire Philippe de Boulainvilliers, comte de Dammartin, et messire Thibault Baillet, président au Parlement de Paris, seigneur de Novion, en 1518 ; — quittances de droits de relief données aux acquéreurs desdits fiefs par le prince de Condé et par le duc d'Enghien.

E. 1074. Carton. — 12 pièces, papier (2 plans).

1768-1771. — Limites. — Transaction entre madame Jeanne-Madeleine-Anne de Grolée de Viriville, veuve de messire François-Olivier de Sénozan, chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, dame de Bois-le-Vicomte, Mitry et Mory, et les nobles dames prieure perpétuelle et religieuses du monastère royal de Saint-Louis-de-Poissy, au sujet des limites et cantonnements de chasse de leur fief de Nanterre, situé à Mitry ; — plan des lieux contentieux ; — copie informe d'un arrêt du Parlement de Paris faisant « défense à tous artisans, « marchands, fermiers, laboureurs et paysans de chasser, « même avec permission des seigneurs de fiefs, hors le cas « qu'ils accompagneraient lesdits seigneurs, etc. ; » — notes et correspondance du sieur Dumotet, intendant de l'abbaye de Poissy ; — plans visuels des limites des seigneuries de Mitry et Mory, et de celles de Compans et Moussy-le-Neuf vers Vémars.

E. 1075. (Carton.) — 12 pièces, papier ; 16 pièces, parchemin.

1448-1784. — Actes d'acquisition de la terre et seigneurie de Mitry, avec droits en dépendant, et du fief de Novion, situé sur les territoires de Mitry et de Mory, par monseigneur l'illustrissime et révérendissime Armand Du Plessis, cardinal de Richelieu, grand maître, chef et surintendant de la navigation et commerce de France, — et par maître Thibault de Vitry, conseiller au Parlement de Paris, trésorier en l'église d'Angers. — Vendeurs : — monseigneur Henri, duc de Montmorency et d'Ainville, comte de Dammartin, pair de France, etc. ; — Guillaume d'Harville, écuyer, seigneur de Neynville, en Vealguessin-le-Normant, au bailliage de Gisors, de Paloisel, du Plessis-sous-Rochefort, et demoiselle Anne de Couttes, sa femme ; — baux à loyer des terres et seigneuries de Bois-le-Vicomte et de La Villette-aux-Aulnes ; — procès-verbaux de mesurage desdites terres et de 28 arpents 51 perches à Mitry.

E. 1076. (Carton.) — 58 pièces, parchemin ; 20 pièces, papier.

1419-1753. — Partages, acquisitions et échanges de maisons, bâtiments, jardins et terres situés au territoire de Tremblay, entre Philippe Dupuys, Drouet Des Jardins et Manon sa femme, sœur de Dupuys, Robin Eliot, tuteur de Jean et de Denisette Dupuys, etc. — Vente par Jean Robinot à Guillaume son frère de 7 quartiers 1/2 de terre, et par celui-ci à Jean de Paris ; — acquisition par Henri de Paris de 12 arpents 1 quartier de terre labourable, provenant dudit Guillaume Robinot ; — échange de biens entre Jean de Paris, d'une part, Guillaume Dutrou et Alison Nicolas, sa femme, d'autre part ; — copie informe du contrat de vente de 180 arpents de terre labourable, pré et saussaie, par messire Alexandre de Cisternay, chevalier, seigneur du Fay, maître d'hôtel ordinaire du Roi, l'un des 24 gentilshommes de Sa Majesté, à messire Antoine Feydeau, seigneur de Bois-le-Comte, intendant des maison et finances de la Reine : — tous lesdits héritages ayant servi à composer la ferme dite de Salmasis.

E. 1077. (Carton.) — 8 pièces, parchemin ; 14 pièces, papier

1506-1758. — Baux à loyer de la ferme de Salmasis et autres biens situés à Tremblay, consentis par : — noble homme et sage maître Thierry Le Cirier, docteur, régent de la faculté de médecine en l'Université de Paris ; — maître Jean Le Cop, avocat en Parlement ; — messire Émery de Barbe... seigneur de Chameraulx, de La Roche, de Bois-le-Vicomte, etc., gentilhomme ordinaire du Roi, grand maréchal des logis de Sa Majesté, et dame Claude de L'Aubespine, sa femme ; — dame Madeleine Sabine de La Tour de Gouvernet, veuve de messire Joseph-François de Grolée, comte de Viriville, etc. ; — déclarations ou procès-verbaux de mesurage des terres de ladite ferme, dressés à la requête de hauts et puissants seigneurs messires Barthélemy et Anne d'Hervart, anciens seigneurs de Bois-le-Vicomte, Mitry, Mory, La Villette-aux-Aulnes et Bourcière, etc.

E. 1078. (Carton.) — 5 pièces, parchemin ; 30 pièces, papier

1409-1755. — Ventes de coupes de bois. — Procès-verbaux d'arpentage des coupes à user et actes de vente par adjudication et sous signatures privées consentis par : — Jean de La Haye, dit Pignet, au profit de Guillot-Foullon ; — noble homme maître Dreux-Budé, notaire et secrétaire du Roi, seigneur d'Yères ; — noble homme et sage maître Jean Courtin, seigneur de Bois-le-Vicomte, auditeur en la Chambre des Comptes de Paris ; — Gaston, fils de France, oncle du Roi, duc d'Orléans, de Valois, de Chartres et comte de Blois, tuteur et gardien noble de Mademoiselle, sa fille. — Ce dernier cède la coupe de 40 arpents et 1/2 de bois taillis pour employer les sommes à en provenir « aux ré-

« parations tant de massonnerie et charpenterie que couvertures nécessaires à faire au château de Bois-le-Vicomte, aux murs et contrescarpe des fossez et clôtures du parc d'iceluy et fermes en dépendans, etc. »

E. 1079. (Plans.) — 3 pièces, papier.

1767. — Fontaines. — Plans visuels des fontaines de La Villette et de Boureière, avec nivellement des eaux de la première, pour les conduire dans les fossés du château de La Villette-aux-Aulnes, dressés par Corbet, inspecteur des bâtiments de la ville de Paris, à l'hôtel Lamoignon, rue Pavée, au Marais.

E. 1080. (Registre.) — In-folio, papier, 94 feuillets.

1712-1719.—Talleyrand-Périgord de Chalais (de), seigneur de Saint-Fargeau. — Censives. — Terrier des seigneuries de Saint-Fargeau et Tilly, appartenant à messire Claude-Joseph Le Jay, seigneur baron de Saint-Fargeau, Tilly, Maison-Rouge et Les Salles, châtelain de Toisy, gouverneur de la ville et du château d'Aire-en-Artois. — Censitaires : — Jacques de Saint-Aignan, marchand tailleur d'habits audit lieu de Saint-Fargeau; — les religieux, prieur et couvent des Augustins Réformés établis au quartier de Saint-Germain-des-Prés; — maître Jacques Tréhet, lieutenant de maire de la ville de Corbeil, au nom et comme administrateur temporel de l'Hôtel-Dieu de cette ville; — maître Pierre-Antoine Boileau, prêtre, curé de Saint-Fargeau; —Léonarde Robert, veuve de Pierre Gilles, vivant chirurgien à Tilly; — honorable homme Jean-Jacques Boutin, officier mesureur et contrôleur de charbon, bourgeois de Paris.

E. 1081. (Carton.) — 1 pièce, parchemin, 6 pièces, papier.

1587-1771.—Dîmes et domaines. —Contrats de vente et engagement de toutes les dîmes et terrages soit de grain, soit de vin, etc., de Jonville, Saint-Fargeau et La Couarde, par révérendissime Philippe, cardinal de Lenoncourt, prieur de La Charité-sur-Loire, au profit de messire Philippe de Castelnau, seigneur de Jonville, capitaine de 50 hommes d'armes, gouverneur de Saint-Dizier; — enquête faite au sujet de la dîme de Jonville, contre demoiselle Oudette de Vaudetar, dame de Moulignon; — vente des droits énoncés ci-dessus par messire Jacques de Castelnau, à messire Nicolas Le Jay, chevalier, seigneur de Tilly, Villiers, Maison-Rouge et Saint-Fargeau, second président en la Cour de Parlement de Paris; — contrat de vente par Etienne-Miche Bouret, écuyer, secrétaire du Roi, à haut et puissant seigneur Charles-Antoine de Guérin, marquis de Lugeac, lieutenant général des armées de Sa Majesté, gouverneur et lieutenant général de Toul et du Toulois, inspecteur général de l'infanterie, commandant des grenadiers à cheval du Roi, seigneur de Tilly, Maison-Rouge, Saint-Fargeau et du Coudray, de 205 arpents 51 perches de terre et bois auxdits lieux, outre divers autres héritages.

E. 1082. (Registre.) — In-folio, papier, 13 feuillets.

XVIIe siècle. — Talon, marquis de Montigny. — Droits seigneuriaux. — « Arpentage des vignes qui sont assises sur le terroir de Montigny (paroisse de Lesches), redevables des droits seigneuriaux envers messire Gilles Talon, seigneur et marquis dudict lieu, de mesme et ainsi qu'il est plus amplement desclaré au papier terrier faict et receu par maître Guillaume Renault, notaire royal au bailliage de Meaux, résident à Quincy-en-Brie, et prévost de la haulte justice du marquisat de Montigny. » — Censitaires : — Pasque Berger, pour 5 arpents 3 quartiers et 6 perches; — maître François de Blerzy, 1 arpent 19 perches et demie;—la veuve Antoine Bonnaire, 2 arpents 29 perches, en 8 articles; — Guillaume Roger, 5 quartiers moins le quart d'un quartier, en 14 pièces; — M. Charlet, seigneur d'Esbly, 21 perches, etc.: toutes lesdites vignes montant à 47 arpents, en 242 pièces, et en 77 déclarations.

E. 1083. (Registre.) — In-folio, papier, 479 feuillets.

1670-1671.—Tellier (Le), châtelain de la Ferté-Gaucher. — Terriers des châtellenie, terre et seigneurie de La Ferté-Gaucher (tome 1er), comprenant : Chartronges, La Chapelle-Véronge, Saint-Martin-des-Champs et Moutils, appartenant à messire Michel Le Tellier, seigneur de Chaville et de La Ferté-Gaucher, conseiller du Roi en tous ses Conseils et secrétaire des commandement de Sa Majesté. — Censitaires :— Blaise Prieur, huissier au moulin des Prés-le-Comte, paroisse de La Ferté-Gaucher; — Nicolas Devert, marchand drapier au faubourg d'En-Haut, de la même ville; — Barthélemy Marion, laboureur à Marrilliers, paroisse de Saint-Barthélemy-en-Beaulieu; Denis et Edme Farde, aussi laboureurs à La Bochetière, paroisse de Choisy; — Étienne Thomé, sellier au même lieu; — Pierre Bourguignon, marchand foulon, etc.

E. 1084. (Registre. — In-folio, papier, 28 feuillets.

1671-1689. — Terrier de la châtellenie de la Ferté-Gaucher (tome 2). — Censitaires : — Jean Chuquelin, cor-

royeur, à La Ferté-Gaucher; — Paul Caton, chirurgien; — Denis Grandjean, ouvrier en laine; — maître François Lantenois, avocat en Parlement, chef d'échansonnerie chez la feue Reine; — Pasquier Devert, marchand tanneur; — Louis Le Bègue, huissier royal; — Antoine d'Alençon, écuyer, seigneur de Saucouet, contrôleur général de la maison de M. le duc d'Orléans; — maître Martin Dalican, conseiller du Roi au bailliage et siége présidial de Meaux; — Lucrèce de Fortierre, femme de Charles de Brulé, vivant écuyer, seigneur Du Hanal; — Jacques-Alexandre Oudot de Vauroy, écuyer, seigneur des Grand et Petit Montblin, major de la ville et gouvernement de Dunkerque, capitaine d'une compagnie de dragons pour le service du Roi, etc.

E. 1085. (Carton.) — 2 pièces, parchemin.

1722-1726. — Terray, seigneur de Villiers-sur-Seine. — Mouvance passive. — Acte de foi et hommage fourni à la seigneurie de La Motte de Villiers, appartenant à messire François Des Réaux, sieur de Brantigny, Cocloy (avant Lirey), Vollery, Ortillon, Chardonnet, Athis, Grisy, etc., par messire Esprit-Juvénal d'Harville Des Ursins, seigneur de Villiers-sur-Seine, Donc, La Bergeresse et Chauffry, marquis de Tresinel; — aveu de la seigneurie de Villiers et du fief de La Bertauche, entre Villiers et Athis.

E. 1086. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 1 pièce, papier.

1688-1694. — Terray, seigneur d'Athis, dépendant de Villiers-sur-Seine. — Mouvance passive. — Aveu et dénombrement fourni à messire Ambroise, duc de Bournonville, seigneur de La Motte-Tilly, de Courceroy, de La Prée d'Athis et de Fontenay, à cause de la châtellenie de La Motte-Tilly et de La Prée d'Athis, par messire Louis Des Réaux, seigneur d'Athis, de Grisy, de La Motte, de Villiers, etc.; — autre hommage rendu par messire François, marquis Des Réaux, chevalier, seigneur d'Athis, à messire Anne-Jules, duc de Noailles, pair et maréchal de France, à cause de dame Marie-Françoise de Bournonville, son épouse, dame de La Prée d'Athis, etc.

E. 1087. (Carton.) — 1 pièce, papier; 1 pièce, parchemin.

1454-1790. — Copies et extraits d'actes d'acquisition, baux à loyer et procès-verbaux d'arpentage des terres, seigneuries et dîmes d'Athis et de Villiers-sur-Seine, acquises par messires Pierre Terray et Joseph-Marie Terray, son frère, abbé commendataire des abbayes de Molesmes et de Troarn, ministre d'État, contrôleur général des finances. — Vente de dîmes, cens et coutumes sur Athis, au profit de Guillaume-Juvénal Des Ursins, seigneur de Tresnel et de Marigny, chancelier de France, par les religieux de Sainte-Colombe-lez-Sens, qui les possédaient depuis 1395, date de l'acquisition qu'en avait faite Jehan Le Bourguignat, leur abbé.

E. 1088. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 37 pièces, papier.

1699-1726. — Théard. — Contrat de mariage de messire Paul Théard, seigneur des Cottières et de Courtavenel, ci-devant lieutenant du Roi, fils de défunt Jacques Théard, écuyer, sieur de La Théardière, et de dame Françoise Huet de Lasserine, d'une part, avec demoiselle Louise Poncelet de Fruges, fille de messire Robert Poncelet, seigneur de Fruges, conseiller au Parlement de Metz, et de dame Françoise Saintavin, d'autre part; — testament de dame Louise Poncelet, veuve Paul Théard, en son vivant commandant de la ville de Bruges-Saint-Vinox, par lequel elle institue pour son légataire et exécuteur testamentaire maître Pierre-François-Saleur, receveur des tailles de l'Élection de Rozoy; — appositions des scellés; — vente d'effets mobiliers garnissant deux maisons à Paris, rue Sainte-Apolline, et à Bergues; — procédure relative à des droits successifs et accord entre madame veuve Théard des Cottières et les héritiers de son mari, représentés par Jean Cochon, sieur des Fontenelles, bourgeois d'Angers, et autres, etc.

E. 1089. (Carton.) — 10 pièces, papier.

1618-1787. — Thierry. — Placets adressés au roi Louis XIII et au ministre compétent, afin d'obtenir une indemnité pour dommages causés par la cavalerie et les gens de pied aux biens appartenant à la veuve et aux héritiers de Nicolas Thierry, concierge du chenil, à Fontainebleau; lesdits biens situés devant la porte de la chaussée du château et aboutissant sur les fossés des pins; — titres et plans à l'appui des placets; — contrat de mariage de Marc-Antoine Thierry, fils de François-Christophe Thierry et de Marie-Martine Capet, avec demoiselle Cécile-Marguerite Lemoine, fille de défunt Henri-Étienne Lemoine et de Louise-Cécile Tavernier de Boullongne, sa veuve; — contrat de mariage de messire Jean-Georges-Claude de Baude, baron de Pont-l'Abbé, chevalier, officier-major au régiment des Gardes Françaises, avec demoiselle Marie-Louise Thierry, fille de messire Marc-Antoine Thierry, mestre de camp, premier valet de chambre du Roi, et de dame Cécile-Marguerite Lemoine, etc.

E. 1090. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1701. — Thiersault. — Procès-verbal de mesurage des

terres appartenant à noble homme messire Guillaume Thiersault, conseiller du Roi en son Grand Conseil, seigneur de Puisieux en partie, dressé par Louis Champ, arpenteur-juré au bailliage du Valois, demeurant à Acy-en-Multien, qui, après calculs faits, a trouvé une contenance totale de 101 arpents 45 perches.

E. 1091. (Carton.) — 24 pièces, papier.

1645-1768. — Tillet (Du), seigneur de Chalautre-la-Petite. — Procès-verbaux de mesurage, avec figures, des terres, prés, etc., du domaine de Chalautre-la-Petite, de la ferme de Montramé et autres héritages appartenant à messire Louis Du Tillet, chevalier, seigneur de Bouy, Montramé et Chalautre; ensuite, à Charles-Claude Du Tillet, seigneur des mêmes lieux et de Soisy, vicomte de La Malmaison, aide-major et exempt des gardes du corps du Roi; — transaction entre Jean de Sablonnières, les héritiers de Montbron et Jules-César Bernier, ancien seigneur de Chalautre-la-Petite, etc.

E. 1092. (Carton.) — 14 pièces, parchemin; 3 pièces, papier.

1714-1781. — Baux à rente de maisons et autres héritages situés à Chalautre-la-Petite et à Montramé, faits par dame Marguerite Bellot, veuve de messire Louis Du Tillet, chevalier, seigneur de Montramé, Bouy, Chalautre-la-Petite et autres lieux; — titres-nouvels de diverses rentes constituées par : — Paul Bocquet, vigneron à Bouy; — Marie Billotte, veuve de François Tourelle; — Nicolas Pétillon, à cause de Marie-Anne Herbelin, sa femme, et Vincent Dantigny, tous deux vignerons, l'un à Montramé, l'autre à Chalautre-la-Petite; — au profit de messire Charles-Claude-François Du Tillet, chevalier, seigneur desdits lieux, vicomte de La Malmaison, brigadier des armées du Roi, etc.

E. 1093. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 17 pièces, papier.

1763-1790. — Extrait du contrat de mariage de messire Claude-François, marquis Du Tillet, colonel du régiment Royal-Infanterie, avec demoiselle Charlotte-Geneviève Pellard de Subbeval; — extraits d'inventaires après décès; — mémoire général des terres de Montramé, suivant les titres, mesurages et contrats d'acquisition; — extrait d'un acte de donation du fief de Montmitel et de la terre de Blunay, au territoire de Melz, avec réserve d'usufruit, par messire Louis Du Tillet, évêque d'Orange, à messire Sébastien Du Tillet de La Malmaison, son frère, capitaine au régiment Royal-Infanterie; — copie du testament de ce dernier; — partage des biens de sa succession; — renonciation à cette succession par messire Antoine-Charles-Pierre Du Tillet de Lunay, ancien capitaine au régiment Royal-Infanterie, en faveur de l'évêque d'Orange, son frère, etc.

E. 1094. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1787. — Tissart de Rouvres. — Expédition d'un bail à loyer de la ferme de Clotomont, sise en la paroisse de Beaubourg, composée, outre les bâtiments, cour et jardin, de 25 arpents de pré et de 200 arpents de terre, passé au profit de Claude-Thierry Bénard, laboureur en la ferme de La Mule, par Louis-Joseph, marquis de Tissart de Rouvres, demeurant à Paris, rue Saint-Marc, paroisse Saint-Eustache, moyennant la somme de 3,200 livres par année, payable en trois termes, plus les charges.

E. 1095. (Carton.) — 27 pièces, papier.

XVII-eXVIIIe siècles. — Tramblay (Du), seigneur de Rubelles. — Mouvance censuelle. — Extraits de déclarations passées au terrier de cette seigneurie, « comprenant tous les climats du territoire de Rubelles, chargés d'un sol parisis de cens l'arpent, qui font 15 deniers tournois. » — Déclarants : — Jean Pinon, procureur fiscal; — Jean Pinon, fils de l'arpenteur; — Jean Huré, meunier; — Étienne Michon, vigneron; — Jean Jovin, maître barbier et chirurgien à Melun; — Balthasar Galé, marchand en la même ville, à l'hôtel de *la Cloche;* paroisse Saint-Aspais, etc.; — projet de traité entre maître Pierre Leclerc, notaire à Melun, pour la confection d'un terrier et la recette des cens; — état des propriétaires d'héritages dans le fief de Bouteregnault, à Dammarie-lez-Lys; — mémoire des frais dus à maître Leclerc, notaire, par madame de Miramion, dame de Rubelles; — projet d'hommage par les religieuses de Saint-Nicolas de Melun à Charles Le Prévost, seigneur de Saint-Germain-Laxis, à cause du fief Bobé, etc.

E. 1096. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1647-1760. — Mouvance active. — Reconnaissance et demande de sursis pour rendre foi et hommage, par madame Françoise Des Friches, veuve de messire Balthasar Gésu, dame d'Aubigny, à cause de ses enfants mineurs, à messire Toussaint Bonneau, conseiller du Roi au Parlement de Paris, seigneur de Rubelles; — présentation d'homme vivant et mourant à messire Pierre Du Tramblay, alors aussi seigneur de Rubelles, auditeur ordinaire en la Cour des Comptes de Paris, par dom Jean-François Leclercq, reli-

gieux, procureur de l'abbaye royale de Saint-Denis-en-France, à cause de 80 arpents de bois sis à Mainpincien, relevant en plein-fief du château de Rubelles, à une seule foi et hommage.

E. 1097. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1621-1723. — Mouvance censuelle. — Plan figuré du fief de Bouteregnault, sis au territoire de Dammarie-lez-Lys, climat Des Rigoust, et dépendant de la seigneurie de Rubelles, dressé pour madame Marie Bonneau, dame du lieu; — déclarations passées au terrier de ce fief par : — Élisabeth Bouillet, fille majeure; — François Bouillet, — Marie-Anne Bouillet, veuve Lassalle, et Élisabeth Bouillet, conjointement, tous demeurant à Dammarie, au profit de messire Jean-Louis Chassepot de Beaumont, chevalier, seigneur de Rubelles, de Bouteregnault et autres lieux.

E. 1098. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1687-1688. — Extrait de l'acte de vente de la terre et seigneurie de Rubelles, par messire Guillaume de Nesmond, seigneur de Coubron, et dame Marguerite de Beauharnais de Miramion, son épouse, au profit de messire Charles Chassepot de Beaumont et de dame Louise de L'Isle, sa femme, en présence de maîtres Jean Garauchan, curé de Rubelles; Jacques Pinon, procureur fiscal; Jean Pinon, greffier; Urbain Thoré, sergent, etc.; — quittance de 40,500 livres restant du prix de la vente de cette terre; — décharge de remise de titres, par M. le président de Nesmond, auquel M. de Chassepot avait rétrocédé diverses rentes, etc.

E. 1099. (Plan.) — 1 pièce, papier, cottée sur toile.

1699. — Tronchet, seigneur de Sabarois, des Éclichardes et de La Pièce à l'Ermite, au territoire de Chamigny. — Plan de ces seigneuries appartenant à M. Tronchet, avocat au Parlement de Paris, seigneur desdits lieux, levé par Lainé, arpenteur royal au bailliage de Meaux, résidant à Germigny-l'Évêque.

E. 1100. (Carton.) — 7 pièces, papier.

1718-1789. — Trudaine (de). — Pièces produites à l'appui d'une réclamation de partie des biens de la succession de MM. Charles-Louis et Charles-Michel Trudaine, frères. — Tableaux généalogiques; — acte de notoriété et dépôt de titres concernant les héritiers d'Édouard-François-Pierre Scott de Roys et Jean-Antoine Scott Boscherville; — acte de partage d'actions de la Compagnie des Indes provenant de la succession de feu Antoine Scott de La Mésangère; — arrêté de compte entre dame Renée-Madeleine de Rambouillet, épouse de M. Charles Trudaine, fille unique et seule héritière de Nicolas de Rambouillet de La Sablière, et les sieurs Guillaume et Antoine Scott, etc.

E. 1101. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

1788. — Vassy (de). — Acte de constitution d'une rente annuelle et viagère de 300 livres, exempte de retenue, par haut et puissant seigneur Claude-Marie-Alexandre, comte de Vassy, seigneur marquis de Pirou, Anneville, etc., major en second du régiment de Languedoc, demeurant ordinairement en sa terre de Pirou, en Normandie, au profit de dame Martine-Constance de Roy, veuve de Jean Galliard, sergent au régiment de Royal-Écossais.

E. 1102. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 24 pièces, papier.

1783-1790. — Vergier. — Carnet de recettes et de dépenses de maître Pierre Vergier, maître ès arts, ancien curé de Pringy et de Lady; — procès intenté par lui au sieur Jean-Baptiste Lasnier, marchand de paille à Solers, pour l'obliger à enlever des marchandises restées en dépôt dans la grange du demandeur; — correspondance entre M. Vergier et des parents ou amis; — consultations de médecins; — acquisitions de bâtiments à Pringy et titres de propriété; — quittances de payements, dont une de 33 livres, pour abonnement d'un an au *Mercure de France*, etc.

E. 1103. (Registre.) — In-folio, 30 feuillets, papier.

1573. — Vigny (de), marquis de Courquetaine. — Inventaire des titres, papiers et enseignements de la seigneurie de Courquetaine, fiefs du Brulis, de Villepayen, de Préapon et de La Cassine, appartenant : — à dame Jeanne Poncet, veuve de feu noble homme messire Jean Vialar, en son vivant conseiller du Roi, président en sa Cour de Parlement de Rouen, tutrice et curatrice des enfants mineurs de feu maître Denis Du Mesnil, avocat au Parlement de Paris; — à demoiselle Catherine Morel, veuve de maître Baptiste Du Mesnil, avocat du Roi en sa Cour de Parlement, seigneur de Courquetaine, etc.

E. 1104. (Registre.) — In-folio, papier, 22 feuillets.

1576. — Copie de l'inventaire des titres, papiers et enseignements de la seigneurie de Courquetaine et fiefs en

dépendant, appartenant aux dénommés en l'article précédent, et encore à messire Paul Du Mesnil, archidiacre de Brie en l'église de Paris, et à Arnault Du Mesnil, avocat, lesquels étaient tenus de fournir ledit inventaire à maître Isaac Chantereau, conseiller du Roi et de la Reine, sa mère, secrétaire de leurs finances, aux termes du contrat fait entre eux, devant Foucart, notaire à Paris, le 24 novembre 1576.

E. 1105. (Registre.) — In-folio, papier, 43 feuillets.

XVIe siècle. — Inventaire des titres, papiers et enseignements du Châteaufort, terre et seigneurie de Croquetaine (Courquetaine), des fiefs du Brulis, de Précapon, Mandres, Béthisy, Servolles, Montgazon, Villepayen, Vitry-Mortery, La Fontaine, La Folie, Le Petit Sucy, Le Grand-Mesnil, le Petit-Mesnil, Les Quints, Les Fléchets, Genouilly, et La Grange, le tout mouvant en plein-fief du Roi, à cause de sa châtellenie de Brie-Comte-Robert, et appartenant à Isaac Chantereau, conseiller du Roi et de la Reine mère, secrétaire de leurs finances, seigneur dudit lieu de Courquetaine, etc.

E. 1106. (Registre.) — In-folio, papier, 140 feuillets.

XVIIe siècle. — Inventaire des titres de Châteaufort ou Courquetaine. — Lettres de fondation d'une chapelle dans l'église de Courquetaine, en l'honneur de Dieu, de Notre-Sauveur Jésus-Christ, et à la recommandation de la Sainte Vierge, par Jean Rigault et Tiphane Du Préau, sa femme, seigneur et dame de Courquetaine, pour laquelle fondation avait ci-devant été donnée et accordée au chapelain la dîme des terres de Mandres et de Béthisy, du Brulis, de Montgazon, etc., qui, pour cause de guerre et de mortalité, n'a pu être reçue ; en considération de quoi, lesdits sieur et dame de Courquetaine, ont donné à leur chapelle un accroissement de dîme à percevoir sur environ 350 arpents de terre, etc.

E. 1107. (Registre.) — In-folio, papier, 141 feuillets.

XVIIIe siècle. — Inventaire général des titres du marquisat de Courquetaine, consistant en contrats d'acquisition, échanges, partages, aveux et dénombrements relatifs aux fiefs qui dépendent de ce marquisat. — Accords et partages entre : — messire Jean de Montauglant, chevalier, seigneur de Vignolles, et dame Isabelle de Thianges, son épouse ; — noble homme Jean de Verdelot, écuyer, et demoiselle Pernelle de Thianges, sa femme ; — fille et héritière avec ladite dame Isabelle, de Érard de Thianges, chevalier, seigneur de Marolles, et de dame Jeanne Le Boutillier.

E. 1108. (Registre.) — In-folio, papier, 188 feuillets.

XVIIIe siècle. — Copie de l'inventaire général des titres du marquisat de Courquetaine, duquel il résulte qu'il est échu en partage à messire Jean de Montauglant, seigneur de Vignolles, à cause de dame Isabelle de Thianges, sa femme, dans la succession de Jeanne Le Boutillier, sa mère, « la forteresse dudit Courquetaine, avec grange, colombier, fossés, arrière-fossés tout autour, et générale-« ment tous les fiefs, arrière-fiefs, terres, prés, et bois « mouvants et tenus de ladite forteresse ; » — échange de la terre et seigneurie de Courquetaine, contre une maison située à Paris, rue du Temple, entre Georges d'Aultry, seigneur de La Mivoie et de Courquetaine, époux de demoiselle Charlotte de Courtenay, d'une part, et maître Jean-Baptiste Du Mesnil, d'autre part.

E. 1109. (Registre.) — In-folio, papier, 223 feuillets.

1755. — Copie de l'inventaire général des titres du marquisat de Courquetaine et fiefs en dépendant, consistant en contrats d'acquisition, échanges, partages, baux à ferme, aveux et dénombrements, procédures, etc. ; — quittance donnée par Guillaume Crotte, receveur de Brie-Comte-Robert, de la somme de 50 francs d'or payée par messire Jean de Montauglant, chevalier, pour la finance d'un fief appelé l'Hôtel de Courquetaine ; — sentence qui « maintient Jean de Brie, écuyer, sieur de Courquetaine, et « demoiselle Antoinette de Courtenay, sa femme, en pos-« session d'empêcher et défendre qu'aucun ne rompe ni « démolisse le pavé, chemin et voie communs de leur châ-« teau de Courquetaine, etc. »

E. 1110. (Registre.) — In-folio, papier, 28 feuillets.

XVIIIe siècle. — Chartrier du marquisat de Courquetaine. — Résumé des inventaires de titres, papiers et enseignements relatifs aux marquisat, terre et seigneurie dudit lieu indiquant les noms de tous les fiefs qui en dépendent ; — aveux et dénombrements fournis au seigneur de Brie, par Érard de Thianges ; — souffrances accordées à Guillaume Sanguin et à Guillaume de Courtenay ; — main levées de saisies féodales données audit Sanguin et à Louis de Villiers ; — aveux et dénombrements rendus au Roi par Jean de Brie, à cause d'Antoinette de Courtenay, sa femme ; — par M. de Lugoly ; — par Madeleine de Lugoly, épouse de M. de Maugiron ; — foi et hommage porté au Roi, en sa Chambre des Comptes, par M. de Vigny, etc.

E. 1111. (Registre.) — In-folio, papier, 174 feuillets.

1581-1609. — Censives. — Terrier de la seigneurie de Courquetaine, appartenant à messire Pierre de Lugoly, conseiller du Roi et lieutenant général de la prévôté de l'hôtel de Sa Majesté, seigneur du château-fort de Courquetaine, du Brulis, du fief de Mandres, autrement dit fief de Coubert, etc.; contenant déclaration des maisons et jardins, tenus et mouvant en censive, coutumes directes, cens, rentes et autres droits, par : — Hilaire Dupré, manouvrier; — Michel Dau, cribleur; — Poncelet Chenet, marchand; tous demeurant à Courquetaine; — David Caillet, de Brie-Comte-Robert, etc.

E. 1112. (Registre.) — In-folio, papier, 274 feuillets.

1641-1644. — Terrier de la seignenrie de Courquetaine et des fiefs qui en dépendent, précédé d'un extrait du papier censier de la terre du lieu. — Censitaires : — Jean Chatin, laboureur à Liverdy; — maître Antoine Heudebert, curé de l'église paroissiale Saint-Loup de Courquetaine; — Mathias Dupré, marchand, demeurant à Montgazon; — honnête femme Claudine Caillet, veuve de feu maître François Portus, vivant receveur et amodiateur de la terre et seigneurie de Coubert; — Jean Vimont, marchand à Liverdy; — maître Jean Belesme, procureur fiscal de la terre et seigneurie de Solers, pour messieurs de Sorbonne; — Jeanne Cambert, veuve de feu Michel Margot, demeurant à Courquetaine, etc.

E. 1113. (Registre.) — In-folio, papier, 60 feuillets.

1690. — Arpentages. — État général du mesurage des terres, maisons, cours, jardins, prés et bois du domaine de Courquetaine, appartenant à messire Jean-Baptiste de Vigny, écuyer du Roi, capitaine général des bombardiers de Sa Majesté, chevalier des Ordres de Notre-Dame dn Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, et aux particuliers dont les héritages sont enclavés dans la seigneurie dudit lieu de Courquetaine, ensemble Villiers, Servolles, Montgazon, fiefs de Villepayen, Beaumont et Sanguin-Meudon; — château de Courquetaine, basse-cour et fossés (*accint*), contenant ensemble 2 arpents 80 perches; — 145 perches pour la place devant le château, compris les fossés qui séparent la grande rue; — 12 arpents et demi pour les grands carrés en prés, y compris les fossés, allées et l'enceinte des murs, etc.

E. 1114. (Registre.) — In-folio, papier, 125 feuillets.

1700-1701. — Arpentages. — Procès-verbal d'arpentage général du domaine de Courquetaine, dressé en exécution d'une ordonnance du prévôt du lieu, et suivant l'ordre de messire Jean-Baptiste de Vigny, brigadier des armées du Roi, colonel et capitaine général des bombardiers de France, lieutenant général de l'artillerie de Flandre, Picardie, Artois, Hainault, pays conquis et reconquis, écuyer, seigneur de Courquetaine, Servolles, Montgazon et autres lieux, par Henri Esnault, expert priseur et arpenteur-juré au bailliage et grenier à sel de Brie-Comte-Robert, etc.

E. 1115. (Registre.) — In-folio, papier, 131 feuillets.

1700-1701. — Copie du procès-verbal d'arpentage général du domaine de Courquetaine, dressé par Henri Esnault, comprenant : — château, cour du donjon, les basse-cour, avant-cour, fossés, parterres, boulingrins, allées, potagers (*accint*), etc., le tout d'une contenance de 13 arpents et demi; — les bois taillis du domaine fermés de fossés de toutes parts, contenant avec les closeaux, compris les allées et fossés, 180 arpents; — l'avenue qui fait face au château de Courquetaine, plantée en tilleuls, fermée de fossés et haies vives, contenant 6 arpents 20 perches; — la ferme du Brulis; — la ferme de La Cassine, etc.

E. 1116. (Plans.) — 3 pièces, papier.

1690. — Topographie et censives. — Minute et copie d'un plan parcellaire-terrier du domaine et seigneurie de Courquetaine, comprenant le château, le parc, les fermes et autres dépendances, appartenant à M. Jean-Baptiste de Vigny, ainsi que les héritages dans sa censive, tant à Courquetaine qu'à Montgazon, Servolles et Villiers, levé par Henri Esnault, arpenteur. — Plan des bois de Servolles et de Villiers.

E. 1117. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1692-1788. — Procès-verbal d'arpentage, en double minute, des fermes du Brulis, de La Cassine, du Pavillon et de la Petite-Ferme, appartenant à messire Jean-Baptiste de Vigny, dressé à la requête de maitre Charles Garnot, receveur du domaine de Courquetaine, par Henri Esnault, arpenteur juré ordinaire du Roi aux Eaux-et-Forêts de la Maîtrise de Paris, demeurant à Grisy-en-Brie; — baux à loyer des fermes du Brulis et de Montgazon, faits au profit des sieurs Pierre Guilbert et Christophe Granday, par dame Guillemine Guichard, veuve de messire Claude-Jacques de

Vigny, vivant chevalier, marquis de Courquetaine, au nom et comme tutrice ayant l'administration des biens de Jean-Charles de Vigny, lieutenant d'artillerie, et de Claude-Pierre de Vigny, ses enfants mineurs, etc.

E. 1118. (Registre.) — In-folio, papier, 73 feuillets.

1700-1701. — Double du procès-verbal d'arpentage général du domaine de Courquetaine, appartenant audit sieur Jean-Baptiste de Vigny, chevalier de Saint-Louis, capitaine général des bombardiers de France, lieutenant général de l'artillerie de Flandre, Picardie, Artois, etc., seigneur de Courquetaine, Servolles, Montgazon, Villepayen, etc,; — ledit procès-verbal dressé par Henri Esnault, arpenteur-juré au bailliage de Brie-Comte-Robert, et ordinaire du Roi aux Eaux-et-Forêts de la Maîtrise de Paris, en vertu d'une sentence de la prévôté de Courquetaine rendue sur la requête du seigneur du lieu.

E. 1119. (Carton.) — 15 pièces, papier.

1343-1723. — Mouvance passive. — Copies et extraits d'aveux et dénombrements fournis au Roi, à cause de son château de Brie-Comte-Robert, ou aux seigneurs engagistes dudit lieu, par les seigneurs de Courquetaine, notamment : — en 1343, par Jean de Hanteny, dit Sauvage, chevalier, conseiller du Roi, à dame Jeanne, reine de France et de Navarre; — en 1466, par Guillaume de Courtenay, au duc d'Orléans; — en 1723, par Jacques-Olivier de Vigny, à la Chambre des Comptes, etc. — États des fiefs de La Burelle, de Berchères, des Etards, de Pruneloy et autres, dépendant de Courquetaine et vendus par décret sur M. de Maugiron, le 15 septembre 1610.

E. 1120. (Carton.) — 31 pièces, papier.

1595-1718. — Censives. — Extraits d'anciennes déclarations passées au terrier de Courquetaine et publications de lettres obtenues en la chancellerie du Palais, à Paris, pour la rénovation de ce terrier, par messire Jean-Baptiste de Vigny ; — description des climats de ladite terre et plan. — Censitaires : — Louis Bénard, maître brodeur, demeurant à Conbert; — Jacques Leroux, curé de Courquetaine; — l'église de Chaumes ; — la fabrique de Notre-Dame de Courquetaine ; — Philippe Chenevière; — Simon Gourpil, à cause d'Agnès Dupré, sa femme ; — Guillaume Caillet, à cause du douaire de Claudine Poulard, sa femme, etc.

E. 1121. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 95 feuillets.

1579-1583. — Terrier du fief des Étards, situé aux territoires d'Ozouer-le-Voulgis et de Courquetaine. — Censitaires : — Lucas Luissart, vigneron audit lieu des Étards ; — Jean Montargon, laboureur, demeurant aux Bordes d'Andy, paroisse de Crisenoy ; — Antoine Garnier, laboureur et marchand, demeurant aux Mantresses-lez-Nangis ; — Valentin Legrand, laboureur à Ozouer-le-Voulgis; — Jean Vallée l'aîné, jardinier à Courquetaine; — Jean Chèze, demeurant au même lieu; — Toussaint Lormet, manouvrier à Montgazon, à cause de Nicole Rossignol, sa femme; — Marin Scellerain, tailleur de pierres à Courquetaine; — Toussaint Jardin, laboureur, demeurant à Yèbles; — les hoirs maître Louis Dubourg, de Melun; — noble homme Isaac de Chantereau, conseiller et secrétaire des finances du Roi et de la Reine, sa mère, seigneur de Courquetaine, etc.

E. 1122. (Registre.) — In-folio, papier, 110 feuillets.

1612. — Extrait du terrier de la seigneurie de Courquetaine, fait en 1612, par Deschamps. — Maisons sises à Courquetaine : — le château avec ses cours et jardins; — une maison appelée le fief du Brulis ; — une autre, dite La Cassine, avec ses cours et jardins, tenant d'une part aux hoirs d'Élisabeth Vannier, d'autre aux hoirs Vincent Villecourt, d'un bout sur la rue allant à Presles, d'autre sur la ruelle de La Marlandière ; — hors les arrière-fossés, du côté du cimetière, une place où il y avait ci-devant plusieurs maisons, et dans laquelle place sont plantés des arbres fruitiers, tenant et aboutissant de toutes parts aux rues de Courquetaine, etc.

E. 1123. (Registre.) — In-folio, papier, 48 feuillets.

XVIIe siècle. — Extrait d'un terrier de la seigneurie de Courquetaine, indiquant les maisons pour lesquelles on a passé déclaration. — L'église de Courquetaine, pour une maison située au lieudit le Bout-de-la-Ville, appelée la maison Saint-Loup, avec deux quartiers et demi de jardin; — Marie Flament, veuve Marandel, maison, cour commune devant, avec un puits et jardin derrière ; — Jean Bureau, demeurant à Ozouer-le-Voulgis, maison située sur la rue tendant de Courquetaine à Solers, tenant à la vieille église; — Louis Le Saunier, une maison et dépendances sur la rue de l'Orme-au-Chat ; — Abel Rufié, demeurant à Berchères, maison tenant à la rue de Courquetaine à Solers, etc.

E. 1124. (Carton.) — 17 pièces, papier.

1500-1667. — Cueilleret des cens et rentes dus à la seigneurie de Courquetaine et aux fiefs de Montgazon, de Villepayen, des Étards, de Jean de La Grange, de La Burelle,

de Meudon, de Solers et de Pruneloy, sis en la paroisse d'Yèbles. — Censitaires : — les hoirs de Macé Fléchet, pour 7 arpents 3 quartiers de terre en 3 pièces, doivent 2 sols 8 deniers parisis de cens, et 2 sols 8 deniers parisis de rente; — la veuve et les hoirs de Denis Chénevière, pour une maison, bâtiments et autres dépendances, sis à Montgazon, doivent par an 5 sols parisis de cens et rente, et un chapon de coutume; — les hoirs feu maître Jean Garnier, pour 1 arpent et demi-quartier, doivent chaque année 12 deniers parisis; — François Colin, serviteur domestique de feu M. de Lugoly, etc.

E. 1125. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 48 feuillets.

1781-1787. — Cueilleret des cens et rentes dus au marquisat de Courquetaine et aux fiefs des Friches, Montgazon, Brulis et Servolles y joints; fiefs réunis de Beaumont, des Étards, de Jean de La Grange ou des Quatre-Livres; fiefs de Villepayen et du Saulsoy réunis, et fief de Sanguin-Meudon, dressé d'après les déclarations reçues de 1781 à 1787, par Mercier, notaire du Roi au grenier à sel de Brie-Comte-Robert. — Censitaires : — Jean-Jacques Foiret, syndic perpétuel de Courquetaine, à cause de Marie-Élisabeth Gélin, sa femme, doit chaque année 4 sols 9 deniers et un demi-chapon; — Jacques Thibault, cerclier audit Courquetaine, doit par an en son nom 8 sols et 1 chapon, et à cause de ses enfants mineurs 2 sols 1 denier; — Jean-Nicolas Thiboust, concierge au château de Coubert, pour une maison, clos et jardin, 1 livre, etc.

E. 1126. (Registre.) — In-folio, papier, 54 feuillets.

1748-1790. — Recette des censives de la seigneurie de Courquetaine, et de divers fiefs qui en dépendent, dont les héritages sont chargés de 2 sols 6 deniers de cens par arpent de vigne, et de 1 sol seulement pour les terres labourables. — Tenanciers : — Jacques Clément, des Étards a payé, pour vingt-neuf années d'arrérages, 1 livre 15 sols 3 deniers; — Nicolas Fouré, tuteur de Jean Leroux, pour un demi-arpent de terre au fief de Sanguin-Meudon, 14 sols 6 deniers; — M. Joly, seigneur de Jamard, 34 livres 14 sols 2 deniers, pour dix années de cens dus sur 3 arpents 18 perches de pré, chargés de 1 livre 10 sols et 3 poules trois-quarts, etc.

E. 1127. (Carton.) — 12 pièces, papier, 128 feuillets.

1579-1641. — Fragments de déclarations passées au terrier des fiefs de Beaumont ou des Étards et de Jean de La Grange, au territoire d'Ozouer-le-Voulgis, dépendant du marquisat de Courquetaine, d'après le terrier établi par Deschamps en 1612. — Censitaires : — maître Raoul Palliot, pour une ferme sise aux Étards; — le curé de Courquetaine, pour les terres qu'il a acquises en la censive de M. de Maugiron et échangées depuis avec M. de Longueil; — M. le Premier, pour un arpent de vigne aux Étards, dans lequel il y a l'hôtellerie de l'*Étoile*; — M. Ambles, archer des gardes du corps du Roi, sous la charge du grand prévôt de l'hôtel, demeurant à Chaumes; — Claude Blondeau, vigneron à Ozouer-le-Voulgis, etc.

E. 1128. (Registre.) — In-folio, papier; 98 feuillets.

1754-1756. — Terrier des fiefs de Beaumont ou des Étards, et de Jean de La Grange ou des Quatre-Livres, en censive de messire Jacques-Olivier de Vigny, chevalier, seigneur-marquis de Courquetaine, et de messire Claude-Jacques de Vigny, son fils et successeur, seigneurs desdits fiefs, dressé par Denis Levasseur, notaire royal au bailliage de Brie-Comte-Robert, résidant à Coubert. — Censitaires : — Jean Pivert, vigneron aux Étards; — la fabrique d'Ozouer-le-Voulgis; — maître Jean-Antoine Dauvergne, conseiller du Roi et son procureur au bailliage de Brie-Comte-Robert; — dame Marie-Anne Hourdé, veuve de Jean-Baptiste-Pierre Léger, écuyer, demeurant à Paris; — les Carmes Billettes de ladite ville de Paris, représentés par les R. P. Éloi Dubois, prieur, et Sébastien Leroux, procureur du couvent, etc.

E. 1129. (Carton.) — 78 pièces, papier.

1641-1759. — Déclarations passées au terrier des fiefs de Beaumont et de Jean de La Grange, en censive de messire Jean-Baptiste de Vigny, écuyer, chevalier, seigneur de Courquetaine, et ensuite de dame Marie-Geneviève Piques, sa veuve. — Censitaires : — Pierre Évrard, laboureur, demeurant à Rétal, paroisse de Liverdy; — Claude Chevalier, marchand à Ozouer-le-Voulgis, etc.; — ajournement signifié à Noël Fervetal, demeurant au même lieu, à la requête de dame Anne Favières, veuve de messire Jean Grignon, vivant chevalier, seigneur de Courquetaine, Châteaufort, Beaumont, Longperrier, etc., pour voir dire que, faute par le défendeur d'avoir passé déclaration des héritages qu'il possède dans lesdites seigneuries, ils y seront unis et incorporés, etc.

E. 1130. (Carton.) — 20 pièces, papier.

1470-1708. — Mémoires ou états de consistance

des fiefs de Beaumont et de Jean de La Grange ; — déclarations et publications de lettres à terrier; — copie d'un acte d'acquisition du fief de Jean de La Grange, par Guillaume Sanguin ; — inventaire des titres du fief des Étards, commençant par un acte de vente de ce fief au profit de maître Jean Audriguel, avocat en Parlement, et de Jacqueline, sa femme, par Simon Poitevin, en 1393; — extrait d'une transaction relative à la terre des Étards, conclue entre messire de Vigny et le Père Lanon, procureur des religieux Célestins de Marcoussis, seigneurs d'Ozouer-le-Voulgis, etc.

E. 1131. (Carton.) — 29 pièces, papier.

1384-1600. — Mouvance passive. — Copies d'actes de foi et hommage, aveux et dénombrements ; — déclarations par tenants et aboutissants des héritages composant les fiefs de Beaumont ou des Étards, et de Jean de La Grange, sis à Ozouer-le-Voulgis, faites en 1504 à Annibal Sanguin, écuyer, seigneur de Rademont, et à Gaspard Sanguin, écuyer, seigneur de Girême, frères; — aveu par demoiselle Madeleine de Lugoly, fille de feu Pierre de Lugoly, seigneur de Châteaufort et de Courquetaine; — saisie du fief de La Grange à la requête des Célestins de Marcoussis, seigneurs d'Ozouer-le-Voulgis; — déclaration de biens ; — vente du fief des Étards et autres par les religieux Augustins du Jard-la-Reine-lez-Melun à l'abbé de Saint-Victor de Paris, en 1564.

E. 1132. (Carton.) — 35 pièces, papier.

1388-1700. — Fragments de registres des cens dus à la seigneurie de Courquetaine, à cause du fief du Brulis; — états de consistance et procès-verbaux de mesurage de ce fief et de la ferme de La Cassine, y réunie ; — acquisition par Jeanne, reine de France et de Navarre, du fief du Brulis, de Jean de Chauvigny et de Marguerite de Magny, sa femme, moyennant 364 livres 13 sols 9 deniers parisis; — état des terres de La Cassine et du Brulis; — extraits de titres remontant à messire Du Mesnil, seigneur de Courquetaine ; — mémoire des recettes de cens et rentes faites par Levasseur, notaire à Coubert, pour M. de Vigny; — quittances de droits de dîmes données par Le Bœuf, curé de Presles, — par le receveur du comté de Coubert, etc.

E. 1133. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 3 pièces, papier.

1603-1714. — États de consistance du fief de La Burelle, situé au territoire de Soignolles, dans la vicomté de Corbeil, relevant de la seigneurie de Courquetaine; — bail à cens et rente d'un demi-arpent d'héritage faisant partie dudit fief; — noms des particuliers qui jouissent de ce fief, d'après l'aveu de 1611 ; — copie informe de l'aveu rendu à messire Du Val, vicomte de Corbeil, par dame Marguerite de Lugoly, dame Du Châteaufort de Courquetaine, Montgazon, Pruneloy, Villepayen et La Burelle, etc.

E. 1134. (Carton.) — 24 pièces, papier.

1492-1732. — Mouvance passive; — Copies d'actes de foi et hommage ; — aveux et dénombrements du fief de Servolles, situé au territoire de Courquetaine, dépendant de la seigneurie de ce lieu et relevant du comté de Coubert ; — mémoire de messire Jacques-Olivier de Vigny, contre messire Jacques-Samuel-Bernard, comte de Coubert, au sujet de la mouvance d'une partie dudit fief; — baux à ferme; — hommage rendu par Jean Garnier à Marie de L'Hospital, dame Du Plessis-Coubert; — saisie pratiquée sur la succession de Jean Bugereau, à la requête de messire François-Marie de L'Hospital, duc de Vitry, pair de France, marquis d'Arcy, bailli, comte et gouverneur de Meaux, lieutenant pour le Roi de la Brie et la Champagne, seigneur de Coubert, Nandy, Villebouvet, Forges, Guignes, Vitry, Yèbles, Mortery, etc.

E. 1135. (Carton.) — 11 pièces, papier.

1485-1617. — Cueilleret des cens et rentes dus au fief de Montgazon; — états de consistance et inventaire des titres de la ferme du même nom ; — extrait informe d'un dénombrement du fief des Fléchets, situé à Montgazon, fourni par Jean Pichon, marchand, bourgeois de Melun, au seigneur de Courquetaine; — autre dénombrement fourni par Macé Fléchet ; — inventaire des titres et papiers de la terre de Montgazon ; — quittances de droits d'ensaisinements, données par Jean de Brie, écuyer, seigneur de Sablonnières, de Courquetaine et Du Brulis.

E. 1136. (Carton.) — 16 pièces, papier.

1421-1700. — Mouvance passive. — Copies d'aveux et dénombrements du fief de Pruneloy, au territoire d'Yèbles, dépendant de la seigneurie de Courquetaine et relevant de celle d'Angetz, à la Chapelle-Gauthier; — états de consistance; — aveux et dénombrements fournis par M. Sanguin à M. de Balzac, et par M. de Maugiron, seigneur de Courquetaine et de Pruneloy, à M. le comte de Graville, seigneur d'Angetz; — saisie féodale du fief de Pruneloy, par M. de Vigny, sur le sieur de Gruchy, tuteur des mineurs de Chauvelin, seigneurs de Genouilly ; — plans des héri-

tages composant ledit fief et de ceux échangés avec M. le comte de Coubert, etc.

E. 1137. (Carton.) — 87 pièces, papier.

1497-1719. — Déclarations passées au terrier du fief de Sanguin-Meudon, situé au territoire de Solers et dépendant de la seigneurie de Courquetaine; — extraits du terrier de Solers, destinés à faire connaître que la dame de Soisy et de Courquetaine a enfermé les terres qui s'y trouvent désignées dans son bois nouvellement planté, au lieu dit Les Buzelières, les bois de Courquetaine ou à la Dame, qui n'est qu'un même lieu et chantier appartenant à madame la comtesse de Maugiron, étant aux droits de : Claude Jobert, à cause de Jeanne Moret, sa femme; Blaise Allier; Claudine Caillet, veuve de François Portas, etc.

E. 1138. (Registre.) — In-folio, papier, 58 feuillets.

1748-1750. — Déclarations passées au terrier du fief de Sanguin-Meudon, en censive de messire Jacques-Olivier de Vigny, marquis de Courquetaine, seigneur dudit fief. — Censitaires : — messire Samuel-Jacques-Bernard, chevalier, comte de Coubert, marquis de Longueil, conseiller d'État, l'un des doyens des maîtres des requêtes, surintendant des maison, finances et domaines de la Reine; — la fabrique Sainte-Geneviève de-Coubert; — l'église de Courquetaine; — Jacques Duval, marchand, demeurant à Tournan; — Claude Coindart, laboureur à Cordon; — la fabrique de l'église paroissiale Saint-Martin-de-Solers, etc.

E. 1139. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 68 feuillets.

1573-1581. — Censier du fief de Sanguin-Meudon, portant désignation des héritages chargés de censives dues, au jour Saint-Rémy, à noble homme messire Claude Sanguin, en son vivant chevalier des Ordres du Roi et seigneur de Rademont, à cause de sa terre de Solers et autres dépendances de Courquetaine, par : — Roger Le Bourguignon receveur et amodiateur du fief sanguin; — Marion Becquet, veuve de Michel Cochas, et Louis Cochas, son fils; — Lucas Luissart, vigneron aux Étards; — maître Michel Cordellier, avocat en la Cour de Parlement à Paris, au nom et comme tuteur des enfants mineurs de défunt noble homme Jean de Neufoy, seigneur de Soignolles, et de demoiselle Nicole Cordellier, sa femme, etc.

E. 1140. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 91 feuillets.

XVIe siècle. — Censier du fief de Sanguin-Meudon, pour noble et scientifique personne messire Guérin Sanguin, doyen de l'église cathédrale monseigneur Saint-André d'Avranches, seigneur de Courquetaine, en partie. — Censitaires : — Antoine Dardillières, laboureur à Montgazon; — noble homme et sage maître Baptiste Du Mesnil, conseiller et avocat du Roi en sa Cour de Parlement de Paris; — Bénard Pilonst, maître barbier à Chaumes; — Charles Cordellier, écuyer; — Fiacre Combrias; — Jacques Le Gay; — Louis Du Gournay; — Jean Bruslard, tuteur des enfants de Guillaume Bruslard; — l'église de Courquetaine; — les hoirs Hézard, etc.

E. 1141. (Registre.) — In-folio, papier, 19 feuillets.

1667-1783. — État de la recette des censives du fief de Sanguin-Meudon, comprenant aussi celui de Beaumont ou des Étards. — Censitaires : — Nicolas Touson; — Mathurin Moreau; — Robert Gaucher; — Jean Belesme; — Jean Gallerand; — Pierre Lemaire; — l'église d'Ozouer-le-Voulgis; — Jean Siver; — Marguerite Rondinet, femme de François Petit, qui a payé pour huit années de cens dues par Pierre Rondinet, son père, 2 carolus, soit, pour un an, 1 denier parisis; — Antoine Landon, etc.

E. 1142. (Carton.) — 7 pièces, papier.

XVIIe-XVIIIe siècles. — État de consistance et relevés du plan du fief de Sanguin-Meudon, à Solers, mouvant des R. P. Chartreux de Paris et dépendant du marquisat de Courquetaine; — copie de l'hommage rendu par messire Jacques-Olivier de Vigny, auxdits Chartreux, seigneurs de Solers; — tableau des droits du fief susénoncé, ayant moyenne et basse justice, relevant primitivement de l'abbaye du Jard, pour partie, des Chartreux pour l'autre, et plus tard de ceux-ci seulement, en vertu d'un arrêt du Parlement de Paris rendu en 1677, etc.

E. 1143. (Carton.) — 38 pièces, papier.

1743-1745. — Procès sur saisies féodales du fief de Sanguin-Meudon, à la requête de messire Jacques-Olivier de Vigny, chevalier, marquis de Courquetaine, conseiller du Roi en ses Conseils, maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, faute de payement de cens, rentes et autres charges seigneuriales, par les dénommés aux pièces, notamment : par Jacques Raimbault, fermier du péage au pont des seigneurs, paroisse d'Yèbles, « lequel, au mépris des saisies, n'en a pas moins enlevé « de ses héritages les fruits en provenant, sur quoi est « intervenu messire Samuel-Jacques-Bernard, comte de

Coubert, prenant fait et cause du défendeur comme propriétaire des fonds sur lesquels ont été pratiquées lesdites saisies.

E. 1144. (Carton.) — 6 pièces, papier.

1463-1719. — Mouvance passive. — Copies d'aveux et dénombrements du fief de Sansalle, situé au territoire de Grisy, fournis : — à Jean de Chanteprime, écuyer, seigneur de Bonneuil, à cause de sa seigneurie du lieu; — à Martin Le Picart, conseiller et maître des Comptes du Roi, seigneur de La Grange-Nivelon et de Grisy-en-Brie, par Nicolas de Mauregard, écuyer et panetier du Roi, sieur de Champagne et de Sansalle ; lesdits aveux vus, tenus et lus par Jean Mauloue, clerc-tabellion à Brie-Comte-Robert, juré établi en la prévôté de ce lieu par monseigneur le duc d'Orléans, de Milan et de Valois, seigneur d'Ast et de Coucy; — procès-verbal d'arpentage et mesurage de la ferme de Sansalle, dressé à la requête de Jean Garnot, fermier du lieu, par René Esnault, etc.

E. 1145. (Carton.) — 9 pièces, papier, in-folio, 154 feuillets.

1385-1683. — Marquisat de Courquetaine. — Censives. — Fragments de registres extraits de déclarations faites au terrier du fief de Villepayen, territoire de Courquetaine, dépendant du marquisat de ce lieu, et ayant appartenu successivement : à Jean Potier, bourgeois de Paris ; à messire Claude Sanguin, acquéreur des héritiers de Jean Potier; à David Caillet ; aux hoirs Jean Caillet ; à Marguerite de Lugoly, dame de Courquetaine et Villepayen, etc. — Censitaires : — Pierre Du Pré et Guillaume Marais, au nom et comme marguilliers de la fabrique d'Ozouer-le-Voulgis ; — Jean de La Boissière, vigneron, demeurant à Solers; — messire Jean Bontemps, prêtre ; — la fabrique M. Saint-Martin dudit Solers; — Marthe Jardin, veuve de feu Étienne Poullard, demeurant à Soignolles, etc.

E. 1146. (Registre.) — In-folio, papier, 45 feuillets.

1753-1766. — Censives. — Déclarations passées au terrier du fief de Villepayen, situé au territoire de Courquetaine, en censive de messire Jacques-Olivier de Vigny, chevalier, seigneur marquis dudit lieu, et de messire Claude-Jacques de Vigny, son fils et successeur. — Censitaires : — maître Jean Le Roy, conseiller du Roi au et bailliage de Nemours, maire perpétuel de ladite ville, et dame Jeanne-Louise-Marie Lesourt, son épouse ; — messire Jean-Baptiste Simonne, prêtre, curé de la paroisse de Courquetaine; — André-Marie Léger, conseiller du Roi, receveur général des finances de la Généralité de La Rochelle; — Guillaume Guireaud, maître charpentier, demeurant à Paris, seigneur des Haut et Bas Jamards, paroisse d'Ozouer-le-Voulgis, etc.

E. 1147. (Carton.) — 31 pièces, papier.

1562-1719. — Déclarations et extraits de déclarations d'héritages chargés solidairement d'une rente de 8 livres, et de 4 chapons de cens, envers le fief de Villepayen, en 1562; — censives et titres-nouvels de ces rentes et cens. — Tenanciers : — la veuve Simon Hérissé, mariée en secondes noces à Jean Trudet, nommée Charbonnière, tenant pour ses enfants le logis principal dudit fief, ses appartenances et dépendances, contenant environ 2 arpents, et chargés par le partage de 20 sols et 4 chapons; — Robert Poilvilain et ses enfants, héritiers de feu Antoine Hérissé, pour 10 arpents 57 perches et demi, aux mêmes charges; — Claude Bogue et André Valligny, à cause de leurs femmes, héritières de défunt Jean Hérissé, le jeune, etc.

E. 1148. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 35 pièces, papier.

1689-1775. — Procédure entre Jean-Baptiste de Vigny, seigneur de Courquetaine et de Villepayen, étant aux droits de dame Anne Fauceris, veuve de Jean Grignon, conseiller, secrétaire du Roi, maison, couronne de France et de ses finances, contre les Carmes Billettes de Paris, prétendant à la haute, moyenne et basse justice du fief de Villepayen; — mémoires justificatifs pour M. de Vigny; — requêtes présentées par lui au Parlement de Paris, contenant l'historique de la propriété contentieuse; — avertissements produits par-devant le prévôt de Paris et les gens tenant le siége du parc civil; — inventaires de production de pièces; — salvations contenant réponses aux avertissements et contredits signifiés par les parties, etc.

E. 1149. (Carton.) — 20 pièces, papier.

1527-1715. — Mouvance active. — États descriptifs ou de consistance du fief de la petite terre de Suscy; — énumération de ses droits et de ceux du Plessis-Pâté, relevant du marquisat de Courquetaine; — actes de foi et hommage, aveux et dénombrements de la terre de Suscy-le-Château-sous-Yèbles, avec haute justice et dépendances relevant de Courquetaine, de Villiers et de Blandy; — mémoires des droits féodaux dus au seigneur de Courquetaine, par M. de Villeneuve, acquéreur du domaine de Suscy moyennant 60,480 livres; — aveux fournis par Rogerin Blesset, seigneur de Saint-Maurice, de

Charnailles, Du Plessis-Pâté, etc.; — par François d'Argouges, seigneur baron de ce lieu, relevant non du Roi, à cause de Montlhéry, mais de la seigneurie de Susey, etc.

E. 1150. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 75 pièces, papier.

1553-1747. — Mouvance active. — Actes de foi et hommage et états de consistance du fief de Villiers-le-Seine, relevant de Montgazon; — procédure relative à la mouvance dudit fief; — saisie féodale à la requête de M. de Vigny, sur Jacques-Samuel-Bernard, comte de Coubert; — mémoires d'avocats et inventaire de production de pièces; — abandonnement par demoiselle Marie de Hère, veuve de François Portas, vivant bailli de Brie-Comte-Robert, de l'usufruit de la ferme et terre de Villiers-le-Seine, en faveur de l'abbaye royale de Notre-Dame-de-Jarcy, pendant la vie de Jeanne et de Charlotte Portas, religieuses en ladite abbaye, et 18 ans après la mort de la dernière, etc.

E. 1151. (Carton.) — 12 pièces, papier.

1395-1749. — Mouvance active. — Aveux et dénombrements et extraits d'aveux des fiefs de Vitry et Mortery, situés en la paroisse de Guignes, démembrée de celle d'Yèbles; — foi et hommage rendu, en 1395, par Guillaume de Hallecourt, chevalier, sieur de La Ferté-Imbault, de Montfort et de Vitry-en-Brie, à Jean de Montauglant, chevalier, seigneur de Courquetaine; — dépouillement de partie des seigneuries de Mortery et Vitry, relevant de Courquetaine, d'après l'aveu rendu par M. de L'Hospital, duc de Vitry, à madame de Lugoly; — mémoire pour M. de Vigny, maître des Comptes, sur la question de savoir s'il y a lieu de blâmer un aveu et dénombrement de la seigneurie de Vitry, fourni par M. Bernard, maître des requêtes, seigneur dudit lieu, etc.

E. 1152. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 35 pièces, papier.

XVI[e]-XVIII siècles. — Actes, copies (informes) d'acquisitions de la terre de Courquetaine; — états des domaines de ce marquisat; — renseignements; — copie d'un acte d'échange du fief de Montgazon, contre celui d'Arpentigny, en 1531; — accord passé entre messire Scipion de Maugiron, époux de Madeleine de Lugoly, et Marguerite de Lugoly, épouse séparée de biens de Josias Mortier, seigneur de Soisy, touchant la terre de Courquetaine; — baux à ferme par madame Marie-Guillemine Guichard, veuve de Claude-Jacques de Vigny, marquis de Courquetaine, seigneur en partie de Charny-en-France, etc.

E. 1153. (Carton.) — 23 pièces, papier.

1689-1692. — Bail par adjudication de la seigneurie de Servolles, au profit du sieur Besnard, procureur, et acquise ensuite par messire Jean-Baptiste de Vigny, suivant décret aux requêtes du palais après saisie pratiquée contre maître Jacques Durand, écuyer, secrétaire du Roi, commis général des gabelles de France; — procédure entre M. de Vigny et les héritiers de messire Frédéric de Schomberg, maréchal de France, seigneur de Coubert, au sujet de la propriété du fief de Servolles; — opposition des créanciers de Jacques Durand, ancien seigneur de ce fief, à la délivrance des prix d'acquisition, etc.

E. 1154. (Carton.) — 10 pièces, papier.

1544-1691. — Procédure et copies de titres concernant une rente de 250 livres, constituée sur la terre de Montgazon; — contrat de constitution de cette rente par Martin Nau, conseiller du Roi, receveur général des finances en Champagne, tant comme héritier de Martin Nau, seigneur de Villepatour, qu'au nom de son frère, François Nau, avocat en Parlement, en faveur de Pierre Breuillet, auditeur en la Cour des Comptes; — transport de ladite rente; — contrat de mariage de Martin Billet, seigneur de Fanière, Montgazon, etc., conseiller du Roi en ses conseils, et ci-devant son procureur général au Parlement de Metz, avec demoiselle Anne de Senocy, fille de messire Philippe de Senocy, maître ordinaire de l'hôtel du Roi, et de dame Jeanne de Combault, etc.

E. 1155. (Carton.) — 47 pièces, papier.

1743-1746. — Procès entre messire Jacques-Olivier de Vigny, chevalier, marquis de Courquetaine, seigneur de Villepayen, Montgazon, etc., et François-Urbain Lesourt, marchand à Guignes, au sujet de la suppression par M. de Vigny d'un chemin traversant leurs propriétés, situées au territoire de Guignes; — pétitions de M. de Vigny, adressées aux maîtres des requêtes de l'hôtel du Roi et aux conseillers de Grand'Chambre au Parlement de Paris; — réponse à un avertissement signifié, servant de production nouvelle, etc.

E. 1156. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 101 pièces, papier.

1587-1706. — Procédure entre les anciens seigneurs de Courquetaine et plusieurs de leurs tenanciers : — entre noble demoiselle Marie de Saint-Michel, dame douairière de la seigneurie de La Basse-Cour de Courquetaine

demanderesse, à l'encontre de Jean Mercier, défendeur, pour l'obliger à produire les lettres de l'acquêt par lui fait de Jean Pommier et de Denise Hérissé, sa femme, d'un arpent de terre assis en la censive de ladite seigneurie; — entre Jean Grignon, écuyer, sieur de Faymoreau et de Courquetaine, comme acquéreur de feu comte de Maugiron, contre Jacques de La Chapelle, tuteur onéraire des enfants mineurs de messire Hervieu Bazan, marquis de Flamainville, créanciers de la succession de Jean-Baptiste-Gaston de Maugiron, etc.

E. 1157. (Carton.) — 29 pièces, papier.

1607-1775. — Travaux de construction et fournitures de matériaux. — Mémoires de travaux de construction et de réparations, produits par : Sylvain Gerbault, dit Lachaume, et Jean Perault, maçons; — Simon Millet, maître charpentier, demeurant à Coubert; — Nicolas Cordonnier, serrurier à Guignes; — Bertault, peintre à Paris. — Fournitures de matériaux : — pour la réédification du château de Courquetaine et des pavillons adjacents; — de la ferme de Montgazon; — de celles de Servolles, etc. — Vue du château de Courquetaine-en-Brie, appartenant à M. le comte de Vigny, d'après celle qui existe à la Bibliothèque Impériale.

E. 1158. (Registre.) — In-folio, papier, 163 feuillets.

1779-1793. — Recettes et dépenses. — Fragments d'un registre de recettes et dépenses faites à Courquetaine, pour le compte de M. de Vigny. — Dépenses diverses : — ouvrages de limousinerie, gros murs, 3 livres la toise; — murs de clôture, 35 sols; — journée de maçon, 28 sols; — de manœuvre, 22 sols; — bottelage de trèfle; 1 livre le cent; — 2 bouteilles de vin aux hommes qui ont chargé un tilleul provenant du cimetière, 8 sols; — pain bénit de Noël, 7 livres 16 sols, savoir: 3 livres pour le pain, 3 livres d'offrande, et 1 livre 16 sols pour les cierges; — achat de 3 setiers de vesces pour la nourriture des pigeons, 36 livres; — pour 2,000 ardoises et frais, 113 livres; — 6 cierges d'un quarteron chacun, pour la Fête-Dieu, 3 livres 12 sols; — pour la couverture en paille de la glacière, 9 livres, etc.

E. 1159. (Carton.) — 26 pièces, papier.

1756-1762. — Coupes de bois. — États du produit des coupes de bois du domaine de Courquetaine, appartenant à M. de Vigny. — Nature des bois exploités : — 2,100 perches à cercles, au prix de 8 livres 15 sols l'une, 183 livres 15 sols; — 15,150 bottes de barts à claies, 83 livres 6 sols 6 deniers; — 350 perches à couvrir, à 6 livres l'une, 21 livres; — 478 cordes de bois à charbon, à 6 livres 10 sols l'une, 3,170 livres; — 23,000 bourrées, à 60 livres le mille, 1,380 livres; — payé aux ouvriers pour façon de 45 cordes 1/4 de bois à charbon, au prix de 28 sols la corde, 63 livres 7 sols; — pour 2,300 de bourrées, à raison de 28 sols le cent, 32 livres 4 sols; — harts à claies, 3,000 à 4 sols le cent, 6 livres, etc.

E. 1160 (Carton.) — 1 pièce, papier.

1793. — Voisines (de.) — Bail à loyer de la ferme et métairie de La Mi-Voie, en la paroisse de Saint-Séverin-lez-Château-Landon, passé au profit de Jacques Guyard et de Jeanne Guyon, sa femme, demeurant tous deux en ladite ferme, par messire Alexandre François de Voisines, chevalier, seigneur de Chancepoix, Bézigny et autres lieux, demeurant en son château de Chancepoix, paroisse Sainte-Croix-de-Château-Landon, moyennant 420 livres par an.

E. 1161. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 4 pièces, papier.

1765-1766. — Ythier. — Titres-nouvels de rentes au profit de maître Jean-Claude-Nicolas Ythier, premier président au Présidial de Provins, héritier en partie de Marguerite Jennay, veuve de maître Jean Ythier, président en l'Élection de la même ville, ses père et mère; — baux à ferme par dame Marie-Marguerite-Nicole Ythier, épouse de messire Charles-Olivier Picques, écuyer, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel d'artillerie et chef de brigade au régiment de La Fère, demeurant à Provins; — reconnaissance de rente au profit de Anne-Jeanne-Edmée-Victoire Ythier, épouse de messire Gilles-Esther de Benoist de Guépoulain, écuyer, colonel du régiment de cavalerie des Trois-Évêchés; — mesurage et plans d'héritage loués par monsieur le président Ythier, notamment de bois situés en la forêt de Sourdun, etc.

Notaires et Tabellions.

E. 1162. (Carton.) — 45 pièces, parchemin; 44 pièces, papier.

1623-1790. — Nominations de notaires et présentations de candidats au Roi et au Garde des Sceaux; — extraits des registres de baptêmes; — certificats de capacité, de bonnes mœurs et de religion; — lettres de dispense d'âge et de provisions d'offices des notaires Guillaume, Denis et Guillaume-Sixte Maciet, à Meaux; — Nicolas Flamant et Nicolas

Philippe, à Annet ; — Antoine-Jean-François Ménager à Germigny-l'Évêque ; — Pierre et Jean-Charles Plateau, (notaires arpenteurs royaux, priseurs, mesureurs de terres, prés, vignes, etc.), à Varreddes ; — de Morin Le Roy, à Rebais, etc. — Matricules ; — sentences de réception au bailliage de Meaux ; — quittances de finances et de marc d'or, etc.

E. 1163. (Carton.) — 6 pièces, parchemin ; 27 pièces, papier.

1753-1790. — Expéditions de provisions d'offices de notaires tabellions royaux ou seigneuriaux ; — sentences de réception ; — baux à loyer de plusieurs de ces offices, dans les localités suivantes : — Beaumont, Château-Landon, Souppes, Montereau, Moret, Montigny-sur-Loing et Villecerf, Nemours, Le Vaudoué, La Chapelle-la-Reine, Flagy et Thourry-Férottes, Branles, Égreville et Lorrez-le-Bocage ; par : — monseigneur le duc d'Orléans, premier prince du sang, duc de Nemours, seigneur de Montargis, etc ; — très-haut et très-illustre seigneur le prince de Tingry, duc de Beaumont ; — les rois Louis XV et Louis XVI ; — dame Anne de Clermont-Gessan, abbesse de Chelles ; — Françoise Courtadelle de Pezé, veuve de messire Michel-Pierre-François, comte d'Argouges, stipulant pour demoiselle Henriette-Charlotte-Françoise d'Argouges, princesse de Talmont, etc.

E. 1164. (Liasse.) — 153 pièces, papier.

1695-1704. — Gilles (Michel), tabellion à Annet. — Minutes. — Cession par Quentin Chilliot, meunier à Serris, au profit de Gilles de Lamotte, marchand à Saint-Denis-du-Port, du droit au bail fait au cédant par messire Malo, seigneur de Serris ; — bail à rente par maître Nicolas Vignon, lieutenant général civil et criminel au bailliage et comté de Lagny, de divers héritages au territoire de Thorigny, au profit de Jacques Blanchet, vigneron audit lieu ; — quittance d'une somme de 60 livres versée à messire Henri Feydeau, chevalier, seigneur de Calandre, de Saunois et d'Annet en partie, conseiller du Roi en tous ses Conseils, président aux enquêtes du Parlement de Paris, par Charles Damecourt, laboureur, et Anne Billé, sa femme ; — échange entre Henri Feydeau et messire Philbert Rulleau, seigneur de Saunois et d'Annet en partie, contrôleur des gages des chevau-légers et mousquetaires pour la garde du Roi, d'héritages situés au territoire d'Annet ; — accord entre dame Marie Fraguier, épouse de messire Feydeau, et les habitants d'Annet, au sujet des réparations à faire à la chapelle seigneuriale, etc.

E. 1165. (Liasse.) — 136 pièces, papier.

1705-1707. — Bail à rente par dame Catherine Chéron, veuve de maître Gabriel Bourdellet, vivant contrôleur des armes bourgeoises au magasin royal de Paris, au profit d'André Vincent, vigneron à Saint-Thibault-des-Vignes, d'un arpent et demi-quartier de terre ; — contrat de mariage entre Jacques-Bénigne Thierriet, arpenteur et praticien à Condé-Sainte-Libiaire, fils de défunt maître Hubert Thierriet, en son vivant notaire royal, prévôt de Condé, et de Jeanne Durand, d'une part, avec Catherine Youst, fille de Pierre Youst, vivant chirurgien, et de Catherine Morel, à présent femme de François Martinet, aussi chirurgien, d'autre part ; — désistement par maître Simon Chartier, conseiller du Roi, subdélégué de l'intendant de la Généralité de Paris, demeurant en la paroisse de Pomponne, des poursuites qu'il avait à exercer contre Jean Septier, pêcheur par engins à Thorigny, et Louise Simon sa femme, etc.

E. 1166. (Carton.) — 79 pièces, papier.

1690-1703. — Maillot, tabellion seigneurial de Boissy-le-Châtel. — Minutes. — Déclarations fournies au terrier de la seigneurie de Boissy-le-Châtel, en censive de messire Louis-François-Lefèvre de Caumartin, chevalier, conseiller du Roi en tous ses Conseils, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, seigneur dudit lieu, et Des Granges, auquel appartient la ferme de Champauger, par suite de l'acquisition sur décret qu'a faite messire Louis Lefèvre de Caumartin, son père, des biens de maître Denis Possot. — Censitaires : — vénérable et discrète personne Claude Masson, curé de l'église paroissiale Saint-Sulpice et Saint-Laurent de Boissy ; — dame Jeanne Richard, veuve de feu maître Louis Boiste ; — Marie Gennaye, veuve de défunt Jacques Desécoutes, vivant précepteur d'enfants, demeurant à Boissy-le-Châtel ; — Martin de Gaullier, écuyer, sieur d'Aulnoy, lieutenant au département de Metz ; — Jacques Hazard, sergent au bailliage de Coulommiers, au nom et comme curateur créé par justice à la succession vacante de Simon Gruzé ; — dame Marthe Lefort, veuve de feu noble homme Henri Pidoux, écuyer, etc.

E. 1167. (Liasse.) — 214 pièces, papier.

1675-1754. — Colleau (Charles-François), — Dauvergne (Jacques-Louis-Alexandre) ; — Dauvergne (Jean-Antoine), — Saint-Lou (Étienne Berthold), — Levasseur (Denis), — Placet, tabellions à Brie-Comte-Robert. — Minutes. — Déclarations au terrier de Servon et de La Borde-Grapin, par divers au profit de messire Henri de

Lyonne, comte desdits lieux, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, brigadier et inspecteur général des armées du Roi; — foi et hommage, aveux et dénombrements : par messire Claude Voysin, sieur de Bouqueval, Cussonville, La Baratte, Montbertin, premier avocat du Roi au Grand Conseil, envers messire de Schomberg, seigneur de Coubert; — par messire François-Louis Le Jay, seigneur de Tillay et de Chermetage-lez-La-Queue-en-Brie, à madame Louise Ogier, veuve de messire Claude Boillesme, intendant des finances, sieur de Lésigny, du fief de La Portejaune, à Berchères, etc.; — par messire Claude Fusée, seigneur de Voisenon, gentilhomme ordinaire de Sa Majesté, et autres, au Roi, comme seigneur de Brie-Comte-Robert; — par messire Augustin Sévin, seigneur de Quincy-en-Brie et de La Fleur-de-Lys, à madame Angélique Faure, veuve de Thomas Lelièvre, baron d'Huriol, marquis de La Grange-le-Roi, Grisy, etc.; — par messire Pierre de La Forest-d'Armaillé, époux de Gabrielle de Boillesme, baronne de Lésigny, etc.

E. 1168. (Liasse.) 137 pièces, papier.

1755-1789. — Leblond (Louis-Hubert). — Minutes. — Déclarations de censives par dame Françoise-Marguerite de La Moisière, veuve de Pierre-Philibert Brochet de Saint-Prest, écuyer, dame de Maison-Blanche, à Lésigny, envers messire Henri-François-de-Paule Lefèvre d'Ormesson, sieur d'Amboile, La Queue et Noiseau, conseiller d'État ordinaire, et envers messire Antoine-Philippe de Rosset, président de la Cour des Aides de Paris, sieur de Villarceau à Lésigny; — hommage de moitié du fief de Chantepie, à Brie, par messire Nicolas-Bonaventure Verzière, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, seigneur des Grand et Petit Panfou, L'Épinette et autres lieux, envers monseigneur François-Gilbert Colbert, marquis de Chabannais, maréchal des camps et armées du Roi, lieutenant général pour Sa Majesté à Nanteuil, et dame Marie-Jeanne Colbert de Croissy, son épouse, possesseurs du fief de Paloisel, à Combs-la-Ville; — consentement des habitants et officiers de justice pour l'érection de Brunoy et dépendances en marquisat, en faveur de Jean Pâris de Montmartel, conseiller, secrétaire du Roi; — et pour l'érection d'Ormesson en marquisat, en faveur de messire François-de-Paule Lefèvre d'Ormesson; — baux à cens de parties de fossés, emplacement de portes et atterrissements, dépendant de la seigneurie de Brie, etc.

E. 1169. (Carton.) — 120 pièces, papier.

1770-1790. — Beauvais (Jacques-André), notaire royal de Cély-en-Bière. — Minutes. — Déclarations faites au terrier des seigneuries de Cély, Soisy, Frémigny, Montaquoy, Le Buisson, Limery, Réau, Saint-Germain, Les Bordes et Nainville, en censive de haut et puissant seigneur messire Marie-Jérôme Éon, chevalier, comte de Cély, brigadier des armées du Roi, colonel du régiment de Blaisois, seigneur desdits lieux (1re partie : A-L. — Déclarants : — Jean Brière, laboureur, demeurant à Beauvais, paroisse de Champcueil; — Antoine Bertin de Bertinville, bourgeois à Soisy-sur-École; — Louis Demornay, laboureur à Dannemois; — Louis Gonin, bourgeois de Paris; — Charles Goubé, laboureur à La Padolle, paroisse de Mondeville; — messire Jean Havard, curé de Courances; — Antoine Hervais, marchand à Saint-Port; — Antoine Lamiraut, laboureur à Saint-Martin-en-Bière, etc.

E. 1170. (Carton.) — 112 pièces, papier.

1770-1790. — Déclarations passées au terrier des seigneuries de Soisy, Frémigny, Saint-Germain, Les Bordes, Nainville, Le Buisson, Limery et Réau, en censive de messire Marie-Jérôme Eon, chevalier, comte de Cély, etc. (2e partie : V-L). — Déclarants : — Jacques Legros, garçon de poste, à Soisy-sur École; — Philippe Molard, maréchal à Saint-Sauveur; — Nicolas Neveu, dit le grenadier, vigneron à Cély; — Jean-René Rion, meunier au moulin de Saint-Germain; — Jean Roque, laboureur à Orgenoy, paroisse de Boissise-le-Roi; — Pierre Rollin, vigneron à Soisy; — Jacques Rousseau, laboureur à Mondeville; — Jacques Rastour, jardinier à Écharcon, à cause de Marie-Françoise Lesieux, sa femme; — Jean Lambin, laboureur aux Audigers, paroisse de Boutigny-en-Gâtinais, tant en son nom à cause de Marie Courtellemont, sa femme, que se faisant et portant fort d'Aspais Courtellemont, soldat au régiment d'Anjou, etc.

E. 1171. (Carton.) — 105 pièces, papier.

1776-1788. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie des Fontaines, territoire de Saint-Sauveur-sur-École, appartenant à messire Jérôme Éon, comte de Cély. — Censitaires : — Jean-Fulcrand Allaire, lieutenant en l'Élection de Melun; — Jacques Baron, directeur de la poste aux lettres de Ponthierry; — Joseph Bègue, meunier au moulin d'Étrelles, paroisse de Saint-Sauveur; — Jean-Augustin Bourdin, cabaretier à Milly-en-Gâtinais; — Jeanne Rouillerat, veuve de François Chausson, garçon de la diligence de Lyon à Ponthierry, demeurant à Montargis; — François Dumont, bourgeois de Paris; — Claude Furet, marchand à Melun, paroisse de Saint-Étienne; — Michel

Jamet, vigneron à Perthe; — Alexandre Lantara, manouvrier à Chailly-en-Bière; — Michel Leclerc, bourgeois à Etrelles; — Charles Lemelle, cordonnier à Saint-Sauveur; — François Leroy, maçon à Chailly; — Pierre Pally, vigneron à Brainville, etc.

E. 1172. Carton. — 122 pièces, papier.

1347-1701. — Bodé, père et fils, — Juyon, — Giraudet, notaires de Chailly-en-Brie. — Minutes. — Déclarations fournies au terrier des fiefs de Veuve et de Vaux-le-Chevalier, unis à la seigneurie de Boissy-le-Châtel, appartenant à messire Louis Lefèvre de Caumartin. — Censitaires : — Georges Barbier, marchand hôtelier à Coulommiers; — Hilaire Bougon, mégissier en la même ville; — maître Poncelet Charpentier, contrôleur de la maison de feu la reine Marguerite; — Denis Chatton, chirurgien à Coulommiers; — Adrien Charpentier, laboureur aux Parichets; — maître Nicolas Guynot, procureur et notaire au bailliage de Montmirail, et consorts ;—Pierre Lombard, jardinier à Lalione, paroisse de Chailly; — Claude Mahon, officier vétéran du Roi, demeurant à Boissy-le-Châtel, etc.

E. 1173. (Carton.) — 173 pièces, papier.

1600-1618. — Minutes. — Déclarations passées au terrier du fief de Mâsure, territoire de Chailly-en-Brie, appartenant à messire Louis Lefèvre de Caumartin, seigneur de Boissy-le-Châtel, dudit fief et autres lieux. — Censitaires : — Françoise Adnet, fille majeure de Nicolas Adnet, demeurant aux Champs-Trétot, paroisse de Chailly; — Denise Charpentier, femme de Claude Lescobilly, demeurant à Coulommiers ; — Cyprien Chevalier, laboureur au Puys, paroisse de Beautheil, à cause de Gillette Gaignard, sa femme; — Michel Dusault, « musnier du mollin « des deux mollins; » — Antoine Gallot, laboureur aux Champs-Trétot; — Nicolas Leclerc, procureur à Coulommiers; — Liénard Possot, à cause de ses feu père et mère; — Nicole Laujon, veuve de Pierre Possot; — Madeleine Regnoust, fille mineure de défunt Jean Regnoust et de Marianne Leclerc; — Gilles Thierclin, le jeune; — déclaration et mesurage des logis, terres et prés de la ferme de Mâsure, par Groteau, arpenteur-mesureur juré, etc.

E. 1174. (Carton.) — 97 pièces, papier.

1739-1741. — Piat, notaire à Chailly-en-Brie. — Minutes. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Boissy-le-Châtel, appartenant à messire Antoine-Louis-François Lefèvre de Caumartin. — Censitaires : — Nicolas Delamarre, laboureur à Boussois, paroisse de Mouroux; — Thomas Desécoutes, arpenteur à Champauger, paroisse de Boissy; — messire François-Nicolas Dupin, chevalier, seigneur de Brue, Aulnoy, Le Theil, etc., ancien gouverneur pour le Roi de la ville de Coulommiers; — Marie-Jeanne Houdrichon, veuve de feu Étienne Frodeau, demeurant aux Granges, paroisse de Boissy; — Sulpice Gruzé, laboureur à Montberneux, paroisse de Saint-Germain-sous-Doue; — Étienne Guyon, vigneron à La Fontenelle; — Étienne Jolly, marchand laboureur aux Limons, paroisse de Chauffry; — Jérôme Le Roy, marchand corroyeur à Rebais, au nom de Marie Imbot, sa belle-mère, etc.

E. 1175. (Carton.) — 98 pièces, papier.

1739-1742. — Déclarations faites au terrier du fief de Mâsure, appartenant à messire Antoine-Louis-François Lefèvre de Caumartin, seigneur du lieu. — Censitaires : — Marie-Jeanne Louis, veuve de Jean Denis Bernard, vivant marchand boucher, demeurant à Faremoutiers; — Denis Bouvier, meunier du moulin à tan de Pomolin, paroisse de Coulommiers; — Hyacinthe Esmangard, écuyer, seigneur des Bordes et de Charcot; — messire Louis-Charles Guérin, lieutenant criminel au bailliage de Provins; — Jean Hochet, marchand et laboureur à Monthaumé, paroisse de Chauffry; — Jean Le Roy, écuyer, maître d'hôtel de la feue Reine, sieur des Noues-Courtes, demeurant à Coulommiers; — Pierre Masson, officier de feu M. le duc d'Orléans, demeurant à Charcot, paroisse de Saint-Siméon; — Antoine Royer, laboureur aux Granges; — Jean Poteau, maréchal à La Roche, paroisse d'Aulnoy, etc.

E. 1176. (Liasse.) — 195 pièces, papier.

1580-1605. — Trigayne, tabellion seigneurial de Champs-sur-Marne. — Minutes. — Échange entre noble homme Gabriel de Mathey, écuyer, seigneur d'Ardepin, demoiselle Radegonde Mouplier, son épouse, et noble homme Michel Le Boullanger, seigneur de Varennes et de Jablines, en partie, gentilhomme ordinaire de Monseigneur, frère unique du Roi; — transport du moulin de Luzart, à Champs, appartenant à haute et puissante dame Marguerite de Connan, l'une des dames de la Reine, veuve de messire René de Réaux, chevalier des Ordres du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, et lieutenant de 100 hommes d'ordonnance, sous la charge du prince de Condé; — baux à loyer, par : — noble homme François Lambert, sieur de Rambray, auditeur en la Chambre des Comptes de Paris; — messire Jean Du Gué, trésorier général de France, sei-

gneur de Champs; — demoiselle Anne Leclerc, veuve dudit seigneur; — compromis signé entre cette dernière, dame de Champs, et maître Claude Collot, religieux, procureur de madame Jehanne de Neufville, abbesse de Notre-Dame-du-Footel, dit le Bois-aux-Dames-lez-Malnoue; — marché pour la couverture de la ferme de Champs, appartenant à maître Michel Rigault, conseiller en la Cour des Aides de Paris; — baux de la terre de La Haute-Maison, paroisse de Champs, par messires Jacques Le Regrathier, trésorier des offrandes et aumônier de Sa Majesté, et François Le Regrathier, trésorier des Cent-Suisses, etc.

E. 1177. (Liasse.) — 158 pieces, papier.

1606-1623. — Chailliot (Jean). — Minutes. — Contrat de mariage de Paolo della Rena, gentilhomme Florentin, avec demoiselle Lucie Buonomini de Tivoli, pays romain, dotée par haute et puissante dame Catherine de Vivonne, dame de Champs, épouse de messire Charles d'Angennes, vidame du Mans, sénéchal du Maine, marquis de Pizani, capitaine de 100 gentilshommes de la maison du Roi, etc.; — marché conclu entre messire d'Angennes et Remi Leclerc, couvreur à Lagny, pour les travaux de couverture du château de Champs et dépendances; — autres marchés conclus par madame Madeleine Brulard, épouse de messire Guichard Faure, conseiller, notaire et secrétaire du Roi, maître ordinaire, seigneur de Champs, en présence de Pierre Durand de Villegagnon, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem; — baux par Jioseffe Cerratto, concierge du château de Champs, — par Charlotte Pinon, veuve de Claude Le Roy, écuyer, trésorier général des guerres, seigneur du Luzart et de La Potterie, etc.

E. 1178. (Liasse.) — 139 pieces, papier.

1624-1637. — Baux à loyer par Raouline Charruau, veuve de maître Pierre Hébert, receveur amodiateur de la terre de Champs; — par Claude Boulonnois, femme de Charles Nepveu, valet de chambre ordinaire du Roi, et par ce dernier, en leur maison de Champs. — Déclarations des biens dépendant de la maladrerie du lieu et du prieuré de Gournay, dans la censive de Madeleine de Brulard, veuve de feu messire Guichard Faure, dame de Champs: — déclaration par messire Aymard Allamant, conseiller au Grand Conseil, de la maison et ferme neuve dite le Petit-Luzart, assise en la paroisse, censive, justice et seigneurie de Champs; — autres déclarations par messire Édouard de Ligny, fils de Jean, seigneur de Rentilly, conseiller d'État, trésorier des parties casuelles de Sa Majesté; — testament de Raouline Charruau, veuve de Pierre Hébert, greffier en chef ès siéges royaux de Meaux et receveur de la seigneurie de Champs; — obligation par Thomas Enguerrand, meunier du moulin à bateau de Thorigny, envers madame Madeleine Brulard, etc.

E. 1179. (Liasse.) — 153 pieces, papier.

1634-1645. — Demouy Nicolas (de), successeur de Jean Chailliot. — Minutes. — Baux à loyer: — par messire Pierre Perdreau, curé de Champs; — par Étienne Pluyette, receveur de la seigneurie du lieu; — par M. Germain Bonnomert, concierge et serviteur domestique de noble homme Yves Malet, conseiller, notaire et secrétaire du Roi et de ses finances, en sa maison du Luzart, à Champs; — contrat de mariage d'Alexandre Allou, bourrelier à Chelles-Sainte-Baulteur, avec Geneviève Foureau, veuve Pierre Hubert, de Champs; — inventaires de meubles; — visites de bâtiments; — échanges pour messire Yves Mallet; — pour messire Charles Le Roy, sieur de La Potterie, conseiller au Conseil d'État et au Conseil privé, seigneur de Champs; — assemblée des habitants, relative à la récolte à faire en 1643 sur les biens de deux soldats absents de la localité; — marché entre Guillaume Lambert, maçon à Dampmart, et Claude Bailly, couvreur à Torcy, par lequel ce dernier s'engage à entretenir pendant 4 ans les couvertures en tuiles appartenant à M. de Blérancourt, et comprenant les châteaux de Dampmart et de Thorigny, les fermes de Vaires, de Courgain et de Courtry, les pressoirs de Montjay, de Thorigny et du Pin, etc., moyennant 100 livres par an.

E. 1180. (Liasse.) — 223 pieces, papier.

1646-1656. — Testament de Pierre Legrut aîné, jardinier; — ventes d'héritages par: — Antoine Pierrotin, maître d'école à Torcy; — René Liéjart, sieur de Pimorin, archer des gardes du corps de S. M. à Neuilly; — Siméon Le Tocquet, huissier-sergent du Roi, à Chelles; — messire Robert Le Roy, écuyer, sieur de Guercheville et de La Potterie, gentilhomme ordinaire du Roi, demeurant à Bailly, paroisse de Champs, etc.; — contrat de mariage de Martin Compte, jardinier de messire Yves Malet, notaire du Roi, au Luzart, avec Charlotte Guilery, aussi au service dudit seigneur. — Baux à loyer par: — maître Jean Prou, procureur fiscal de la justice de Villemonble; — messire Jules-César Faure, conseiller du Roi au Parlement de Bourgogne, seigneur de Champs, etc.; — marchés conclus par ce dernier pour réparations et travaux à exécuter au château et aux canaux de Champs, ainsi que pour la construction d'un pont en bois entre les deux viviers du parc; — bail de la ferme

du gros et huitième des vins qui se recueillent et se débitent à Villiers-sur-Marne, par Claude de Gynes, sieur de Meleville, conseiller maître d'hôtel du Roi, procureur d'Anne de Gynes, veuve de messire Antoine d'Aguesseau, premier président au Parlement de Bordeaux ; — de Guillaume Budé, seigneur de Villiers, lieutenant-colonel au régiment de Picardie; — de Jean Budé, conseiller maître d'hôtel ordinaire du Roi, gentilhomme ordinaire du duc d'Orléans, etc.

E. 1181. (Liasse.) — 205 pièces, papier.

1657-1662. — Inventaire dressé à la requête de messire Jules Faure, seigneur de Champs et premier marguillier du lieu, des meubles, effets et ornements de l'église nouvellement reconstruite; — baux à loyer par messire Jean de Mesgrigny, sieur de La Haute-Maison; — échanges entre noble homme Yves Malet, notaire-secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France, seigneur du Luzart, et divers particuliers de Champs; — assemblées d'habitants et élections de collecteurs; — marché par lequel Léonard Lerat, maçon, s'engage envers maître César Loron, architecte juré du Roi, à faire la fouille d'un puits dans la maison de messire Yves Malet, au Luzart, moyennant 8 livres 10 sols par toise de profondeur; — autre marché pour la réfection des murs de clôture du château de Champs, conclu entre Joseph Janot et Léonard Dufresne, maçons limousins, et messire Jules-César Faure ; — acquisitions et échanges de terrains par ce dernier seigneur, etc.

E. 1182. (Liasse.) — 104 pièces, papier.

1663-1667. — Bail de la terre de Bois-Millet en Brie, paroisse d'Artonges, par Marguerite Chaline, veuve de maître Jean Bellehache, sieur de Villebon et de Boismillon, notaire au Châtelet de Paris, et par Jacques Roger, sieur de Beaulieu, l'un des trompettes de Sa Majesté; — mesurages de terrains situés à Champs et appartenant à messire Jules-César Faure, seigneur du lieu, conseiller du Roi, président au Parlement de Metz; — testament de Jean Baudrille, cocher et ancien serviteur de messire Yves Malet, seigneur du Luzart, du Buisson-Saint-Antoine et de Malvoisine; — obligation par Pierre Cannin, maître couvreur à Paris, envers Gilles Legert, maître barbier et chirurgien à Champs, de lui payer 20 livres pour médicaments et soins donnés à deux particuliers battus et blessés par ledit Cannin; — échange entre messire Jules-César Faure, chevalier, abbé de Gimon, seigneur de Champs, et Jean-Jacques Briot, jardinier à Bailly; — contrat de mariage de Claude Lemaire, cocher de messire Yves Malet, avec Didière Brouillon, veuve de Noël Guillemain, hôtelier à Champs, etc.

E. 1183. (Liasse.) — 129 pièces, papier.

1668-1672. — Baux à loyer par : — Jacques de Mongaudin, marchand à Charenton; — Antoine Hanoque, bailli de la justice de Croissy; — Jean Michel, procureur et amodiateur général de la terre de Champs; — Hélène Legros, veuve de François Le Signe, bourgeois de Paris; — procès-verbal de vente mobilière après le décès de Jean Michel; — partage entre maître Pierre Michel, greffier et tabellion de la prévôté du prieuré de Gournay; maître Thomas Michel, procureur fiscal de Champs; Hilaire Josselin, hôtelier à Malnoue, époux de Marie Michel, etc.; — échanges de biens entre messire Jean de Mesgrigny, marquis du lieu, vicomte de Troyes, et Émery, ci-devant premier président au Parlement de Paris, sieur de La Haute-Maison, à Champs; Jacques Haquin, chirurgien en ce lieu de Champs; Thomas Motrion, receveur de la seigneurie de Montry-en-Brie, etc.

E 1184. (Liasse.) — 125 pièces, papier.

1673-1676. — DEMOUY (Mathieu). — Minutes. — Échanges d'héritages entre messire Jules-César Faure, conseiller du Roi, abbé de Notre-Dame de Gimon, seigneur de Champs, François Legras, jeune, et autres; — baux à rente par noble homme Benoît Bédal, écuyer, sieur de Courtil et de Belle-Isle, gentilhomme ordinaire de la Reine, demeurant à Paris; — contrat de mariage de Louis Salmon, jardinier de messire Bédal, avec Claude Charles, veuve de Nicolas Ligny de Bonneuil; — ratification par messire Jules-César Faure, conseiller du Roi, prévôt de l'église Notre-Dame de Gimon, seigneur de Champs, d'une quittance donnée par Jacques de Challouay à messire Louis-Antoine de La Rochefoucauld, chevalier, comte de Gondras, seigneur de Magny; — vente de la récolte des fruits du parc de Champs, par Jacques de Maussac, prêtre, aumônier de messire Nicolas Faure, seigneur de Champs et de Berlise; — inventaires; — titres-nouvels; — ventes de bois, etc.

E 1185. (Liasse.) — 208 pièces, papier.

1677-1688. — HACQUIN (Jacques), successeur de Mathieu Demouy. — Minutes. — Bail à loyer du moulin de Douvres sur la Marne, paroisse de Torcy, par messire Nicolas Faure, chevalier, seigneur de Berlise, Champs et autres lieux, conseiller au Parlement de Metz, au profit des

Charles Simon ; — baux à loyer, à rente, à cens et à *croist de cens* par le même seigneur ; — compte et transaction entre messire Jean de Mesgrigny, marquis du lieu et de Vendœuvre, vicomte de Troyes, conseiller ordinaire et sous-doyen du Conseil d'État du Roi, seigneur de La Haute-Maison, avec Paul-Renault Maréchal, son fermier; — marché pour l'entretien des couvertures du château de Champs et dépendances ; — contrat de mariage de Jean Pottevin, sergent et officier en la justice dudit lieu, et Marguerite Lerat ; — vente des fruits du parc de Bailly, à Champs, par messire Jacques Rillart, écuyer, conseiller-secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France; — testament de messire Marc-Antoine Radoux, curé de Champs, et de Madeleine Petit, veuve Jean Borgne, sa domestique ; — marché pour la démolition des cheminées du pavillon des cuisines, au château de Champs ; — assemblée des habitants pour la réfection du clocher et du beffroi qui menacent ruine ; — vente d'une maison par Madeleine Lefeuvre, femme de Jean Le Rouge, conducteur d'animaux sauvages pour le Roi, demeurant à Paris, rue de La Huchette, etc.

E. 1186. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1692-1699.—Grou,—Pain (Étienne),—Husson (Nicolas), successeurs de Jacques Hacquin.—Minutes.— Marché pour la construction de deux ailes du bâtiment joignant le corps de logis du château de Champs, suivant les plans remis par messire Nicolas Faure, seigneur du lieu, à Noël Léger, maçon; — contrat de mariage de Jacques Bourbon, bûcheron à Lognes, et de Marie Lamarre ; — transactions entre messire Nicolas Faure, seigneur de Champs, Marie Monceau, François Forestier et autres, relatives à divers héritages enfermés dans le parc de Champs; — bail par les marguilliers de la fabrique de l'église du lieu à Éloi Chauvet, marchand fruitier, d'un demi-arpent de vignes sis au territoire de Champs ; — mémoire des biens et meubles appartenant à Henri Beaufort et à Catherine Demouy, à cause de Marguerite Legras, sa mère ; — bail à loyer d'une maison à Champs, dans la grande rue, faisant le coin de celle du Four, par messire Louis Mallet, conseiller au Parlement de Paris, seigneur de Noisiel, et dame Marie Mallet, épouse de messire Thierry Le Rebours, héritiers de feu messire Jules Mallet, seigneur du Luzart, à maître Pierre Dufour, etc.

E. 1187. (Liasse.) — 119 pièces, papier.

1697-1719. — Chéron (François), successeur de Nicolas Husson.— Minutes.—Bail à loyer, pour six ans, par messire Charles Renouard, chevalier, seigneur de La Touane, Champs et autres lieux, conseiller du Roi en ses conseils, trésorier général de l'extraordinaire des guerres et cavalerie légère de France, à Louis Consin, meunier, et à Geneviève Bourgeois, sa femme, du moulin de Douvres, à Torcy ; — inventaire des meubles et effets de défunte Marie Habraam, dressé à la requête d'Edme Lefèvre, maître peintre, tant en son nom que comme fondé de procuration de Nicolas Lefèvre, maître sculpteur, bourgeois de Paris, de Mathieu Vigué, aussi maître peintre, et de Marguerite Lefèvre, sa femme, tous demeurant à Paris; — baux à rente par messire Paul Poisson, sieur de Bourvalais, conseiller, secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France, seigneur de Champs-sur-Marne, demeurant en son château du Luzart, au profit de : — Jacques Gareau, cordonnier, — Jacques Prévost, tonnelier; — Jean Chapeau, charpentier, — de maisons, cours et jardins situés audit lieu de Champs, etc.

E. 1188. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1728-1739. — Métayer et Forget, successeurs de Chéron. — Minutes. — Vente par Claude Sivanne, marchand à Champs, et Madeleine Verron, sa femme, à Philippe Lambert, maître couvreur en ardoises audit lieu, d'une maison manable et habitable sise en la grande rue, dite de Paris; — contrat de mariage de Denis Carré, jardinier à Noisy-le-Grand, et d'Étiennette Lenormand; — bail à loyer par messire Louis-François Vireau de Villeflix, conseiller du Roi, maître de la Chambre aux deniers de Sa Majesté, à Antoine Coquerel, garde-chasse de la terre de Noisy, d'une maison sise à Noisy, sur la rue de Beauvais, moyennant 110 livres par an; — rétrocession par Nicolas Verron, vigneron, ci-devant demeurant à Champs et de présent à l'hôpital royal de Bicêtre, à S. A. S. madame la princesse douairière de Conti, dame de Champs, d'une pièce de vigne contenant 5 quartiers ; — reconnaissance d'une somme de 300 livres, pour prix de vente par Charles-Anne Guesdron, soldat dans le régiment d'Estaing, compagnie de Gaufreville, d'une petite maison à lui appartenant, les deniers provenant de cette vente destinés au soulagement de sa mère, âgée et infirme, etc.

E. 1189. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1740-1750. — Lambert (Philippe), successeur de Forget. — Minutes. — Assemblée des habitants de Noisy-le-Grand, pour délibérer sur une demande en surtaux de taille, formée par Honoré Clette, concierge des marquis et comte d'Héreaulx; — partage des biens de la succession de Jacques Gareau, vivant cordonnier à Champs; — inven-

taire des meubles et effets laissés après le décès d'André Lefeuvre, vivant charretier à Noisy-le-Grand; — contrat de mariage de Pierre Masson, garde-chasse à Lognes, et de Marie-Jeanne Lemoine; — marché passé entre très-haut et très-puissant seigneur monseigneur Louis-César de La Beaume Le Blanc de La Vallière, duc de La Vallière, pair de France, gouverneur pour le Roi et grand sénéchal de la province de Bourbonnais, brigadier des armées de Sa Majesté, seigneur baron de Champs, et Jacques Richard, terrassier audit lieu, pour le labour et les façons de trois remises situées en la plaine de Gournay-sur-Marne; — inventaire des biens meubles et effets de la communauté d'entre Louis Delinet, contrôleur et visiteur au bureau des fermes du Roi, à Saint-Jean-de-Losne, et Marie Suzanne Delamalle, sa femme, etc.

E. 1190. (Liasse.) — 122 pièces, papier.

1751-1757. — Bail à loyer d'une portion de maison à Noisy-le-Grand, consenti par Nicolas-Pierre Amyot de Montérigny, chevalier, seigneur de La Barre, trésorier, receveur général et payeur des rentes de l'Hôtel-de-Ville de Paris, au profit de Nicolas Dulieu, vigneron audit Noisy; — testament de Laurent-Honoré Courtois, chirurgien-dentiste et bourgeois de Paris, y demeurant, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, proche la Comédie-Française; — renonciation pure et simple par Étienne Moreau, maître chirurgien à Champs, à la succession de feu Félix Moreau, son père, vivant notaire royal à Bellevesure; — bail à loyer par Jean-Michel Forstner, fondé de procuration de monseigneur le duc de La Vallière, pair et grand fauconnier de France, à Jacques Leroux, laboureur à Champs, de la maison et hôtellerie où pend pour enseigne *l'Épée royale*, sise audit lieu, en la Grande-Rue, « et d'un petit filet d'eau « que l'on doit fournir à défaut de puits dans cette hôtel- « lerie; » — délibération des habitants de Villiers-sur-Marne, au sujet du désordre de la gestion et administration de la fabrique, causé par le pouvoir arbitraire que le curé s'est attribué, etc.

E. 1191. (Carton.) — 75 pièces, papier.

1618-1620. — GUESPEREAU et LA FOSSE, tabellions du Châtelet-en-Brie. — Minutes. — Déclarations passées au terrier de La Grange-Saint-Martin, territoire de Fontaine-le-Port, en censive du prieuré de Saint-Martin-des-Champs établi à Paris, et au terrier de La Borde-au-Vicomte, appartenant à messire François-Louis Arbaleste, chevalier, vicomte de Melun, seigneur de La Borde et autres lieux. — Déclarants : Jean Auvré, sergent à verge au Châtelet de Paris; — le sieur Dubocquet, à cause de sa seigneurie de Sivry; — maître Martin Rabasseau, procureur de cette seigneurie; — Éloi Malescot, vigneron à La Coudre, paroisse de Fontaine-le-Port; — Étienne Cadot, jardinier à La Rivière, paroisse de Thomery; — Georges Certeau, laboureur, à Pierre-Gauthier; — Denis Hardouin, voiturier par terre à La Borde; — Pierre Grognet, charron au même lieu; — maître Jean Hue, greffier de la maîtrise des eaux et forêts et de la capitainerie de Fontainebleau; — Edme Méry, laboureur à La Pagesse, paroisse de La Chapelle-Thiboust de Berry; — François Roussart, marchand mercier à La Borde, etc.

E. 1192. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 185 pièces, papier.

1601. — BALLÉ (Étienne), notariat royal de Chaumes. — Minutes. — Lettres à terrier obtenues par messire Jacques Viole, premier président en la cour des requêtes du Parlement de Paris, seigneur d'Andrezel; — sentence d'entérinement rendue par Adrien Dudrac, chevalier, vicomte de Chessy, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, son conseiller et bailli de Melun; — procès-verbal de publication desdites lettres. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie d'Andrezel. — Censitaires : — Nicolas Barbin, marchand à Chaumes; — la cure et la fabrique d'Andrezel; — Nicolas Dicques, meunier à Nogent, paroisse d'Yèbles; — Nicolas Georget, prévôt de Vitry, demeurant à Guignes; — Nicolas Gésu, capitaine ordinaire des charrois de l'artillerie du Roi; — maître Maurice Forqueray, procureur en la Cour de Parlement de Paris; — maître Lavau, laboureur à Andrezel; — honorable homme Jean Natin, concierge du château de Suscy; — maître François Poncet, avocat au bailliage de Melun; — l'église et fabrique d'Yèbles, etc.

E. 1193. (Carton.) — 47 pièces, papier.

1605-1719. — PELLETIER (Simon) et DUPIN (Laurent). — Minutes. — Déclarations faites au terrier de la seigneurie de Courquetaine, en censive de messires Scipion de Maugiron et Jacques-Olivier de Vigny, chevaliers, seigneurs de Courquetaine, Servolles, Montgazon, Villepayen, Sanguin et Meudon, etc.; le dernier, maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris. — Censitaires : — Martin Bernard, demeurant à Courquetaine; — honnête femme Claudine Caillet, veuve de François Fortier, vivant receveur de la seigneurie de Coubert; — Jean Dupré, laboureur à Croquetaine (Courquetaine); — Innocent Cointeau, officier de cuisine de M. le marquis de Dreux; — Charles Dubois, laboureur, demeurant à Montgazon, à cause de Marguerite Coulon, sa femme; — Roch Lherminot, charretier

à Ozouer-le-Voulgis. — Autres déclarations passées au terrier d'Ozouer-le-Voulgis, en censive des Célestins de la Sainte-Trinité de Marcoussis, chapelains du Roi, seigneurs hauts, moyens et bas justiciers, seuls voyers et policiers de la paroisse d'Ozouer et de Rétal.

E. 1194. (Carton.) — 117 pièces, papier.

1646-1677. — Fayolle et Lefèvre, tabellions substituts du tabellion royal de Meaux, en la branche de Chavigny-le-Petit. — Minutes. — Vente par Denis Duclos et sa femme, demeurant en la paroisse de Vieils-Maisons-le-Vidame, à messire Louis de Cullant, chevalier, seigneur de La Brosse, Saint-Ouen, Les Perrons, Busserolles et autres lieux, demeurant en son château de Savins, près Provins; — bail de la ferme de Busserolles par ledit seigneur à Pierre Darlez, laboureur au même lieu; — bail des pâtures de l'étang de Charneseuil, consenti au profit des habitants du lieu, par MM. César Leclerc et Augustin Doynet, conseillers du Roi, élus en l'Élection de Château-Thierry, receveurs de la terre et seigneurie de La Brosse; — baux à loyer des moulins de Saint-Ouen et de Busserolles, des fermes du Perron, des Neuillys, de Monthomel, etc.

E. 1195. (Liasse.) — 101 pièces, papier.

1627-1628. — Picart (Quentin), substitut du tabellion de Lagny, au village et paroisse de Chessy. — Minutes. — Ratification d'une transaction par Jean Moireau, houblonnier à Chessy, et Marie Vandon, sa femme, au profit de Denis Hubert, laboureur à Courtry-en-Brie, paroisse de Guérard, portant quittance d'une somme de 150 livres en faveur de ce dernier; — bail à rente de 17 perches de vigne, par honorable homme Nicolas Lecointe, receveur de messire Henri de Fourcy, conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé, super-intendant des bâtiments de Sa Majesté, seigneur de Chessy et du fief de l'Empereur à Montevrain, au profit de Nicolas Tugot, vigneron audit lieu de Chessy; — autre bail à rente par noble homme Nicolas de Garges, écuyer, seigneur du Fresnoy et du Grand-Corbin, y demeurant, à Robert Boucin, vigneron à Montevrain, de 30 perches de terre labourable; — ratification d'échange entre Hubert Chauchet et Suzanne Caillou, sa femme, d'une part, et Jeanne Carrelier, veuve de Jacques Caillou, d'autre part, etc.

E. 1196. (Liasse.) — 218 pièces, papier.

1648-1650. — Morpillé, successeur de Quentin Picart. — Minutes. — Bail à loyer et prix d'argent, pour six ans, de la ferme du Gros et du huitième des vins du village et paroisse de Chessy, par maître Denis Cornille, receveur du château du lieu, au nom de dame Marie de La Grange, veuve de messire Henri de Fourcy, au profit de Nicolas Louis, marchand hôtelier à Chessy, moyennant 260 livres par an ; — autre bail à loyer par Jacques Lambert, meunier à Paris, faubourg Saint-Germain, d'une pièce de vigne sise au territoire de Chessy, à Claude Pinson, vigneron ; — bail à rente de 6 perches de terre à Montevrain, par Charles Gautier, écuyer, sieur de Maurenard, gendarme de la compagnie du Roi, demeurant audit Montevrain, à Nicolas Septier, vigneron au même lieu; — renonciation à la succession de maître Quentin Picart, vivant praticien à Chessy, par François Maffré, maître chirurgien et barbier à Jossigny, et Anne Picart, sa femme, fille du défunt, etc.

E. 1197. (Liasse.) — 275 pièces, papier.

1651-1653. — Vente de plusieurs parties de rentes: par Jean Fontaine, meunier, demeurant à la tour de Vienne, paroisse Saint-Étienne-du-Mont, à Paris, et Charlotte Lambert, sa femme; par Jacques Lambert, aussi meunier à Paris; par Claude Frémont, vigneron à Chessy, et Marie Lambert, au profit de Nicolas Trudon, meunier au moulin de La Corvée, paroisse de Saint-Germain-lez-Couilly ; — bail à loyer du pressoir de Montevrain, consenti par dame Marie de La Grange, à François et Nicolas Patin, vignerons au même lieu ; — testaments de Nicolas Louis, marchand à Chessy, et d'honnête personne maître Denis Cornille, receveur du château et seigneurie de ce lieu, commissaire ordinaire de l'artillerie ; — vente d'un demi-quartier de vigne par honorable homme Gabriel Alexandre, secrétaire ordinaire de la Chambre du Roi, procureur fiscal de la seigneurie de Chessy et maître écrivain juré à Paris, au profit de Pierre Jallé, demeurant audit Chessy ; — contrat de mariage de maître Jean de La Verdure de Grand-Champ, marchand à Chalifert, et d'Anne Frain, veuve en premières noces de Faron Hébert, demeurant au même lieu ; — reconnaissance d'une somme de 200 livres par messire Nicolas Grangier, seigneur de Moureau, Chalifert, Avrigny, Jablines et Varennes, bailli et capitaine de Meaux, etc.

E. 1198. (Liasse.) — 326 pièces, papier.

1654-1733. — Morpillé (Faron), successeur de Quentin Picart. — Minutes. — Vente par honorable homme maître Jean Archambault, sieur des Paisibles, lieutenant de monseigneur le prince de Guéménée et garde..... au vol de la

grande fauconnerie du Roi, demeurant à Lesches, à maître Claude Mérat, praticien à Coupvray, de l'état et office héréditaire de notaire et tabellion royal, contrôleur, garde-notes au bailliage de Meaux et en la châtellenie royale de Crécy, à la résidence de Coupvray; cet office audit vendeur appartenant, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Robert Morpillé, barbier et chirurgien à Meaux; — échange d'héritages entre messire Henri de Fourcy, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement à Paris, président des enquêtes, comte et seigneur de Chessy, des fiefs de l'Empereur, d'Amillis et des Tournelles, d'une part, et Daniel-Augustin Blanchard, écuyer, sieur de L'Aumandière, maréchal des logis du Roi, demeurant à Villiers-lez-Maillets; — donation d'une maison sise à Jablines, par Gilles-Pierre Le Trochu de Marigny, prêtre, ci-devant curé du lieu, de présent chanoine et seigneur de Saint-Léonard en l'église cathédrale d'Avranches, à Germain Maneau, maréchal, etc.

E. 1199. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1656-1739. — Répertoires des minutes de Faron et de Henri Morpillé. — Actes analysés : — partage entre François Offroy et consorts; — bail à rente par le sieur Saint-André, pour M. de Fourcy, à François Tabutin; — bail à loyer par Claude Septier à Denis Morrard; — échange entre M. de Fourcy et Martin Mony; — bail à loyer du port de Montevrain, par Jean Champagne, marguillier, à Rémy Lefranc; — compte d'arrérages de rentes entre demoiselle Claire de Garges, Nicolas Desmonceaux et Guillaume Mabille; — contrat de mariage de Charles Couturier et d'Antoinette Lefèvre; — consentement donné par les habitants de Montevrain, pour les réparations à faire à leur église, par Martin Simou; — réception du prieuré de Sainte-Marie de Chessy, au profit de messire François de Fourcy; — obligation par Gabriel Frenet, à Claude Huart, curé de Chalifert; — vente par Pierre Ory, sa femme, et Claude Quinegagne, aux religieux de La Charité de Paris; — marché d'apprentissage de Denis Fromont, entre M. le président de Fourcy et Simon Blanchard; — contrat de mariage de François de La Roullye et de Claudine Bidault, etc.

E. 1200. (Liasse.) — 289 pièces, papier.

1730-1749. — Debrie et Tellier, notaires et tabellions de la mairie royale de Claye. — Minutes. — Titres-nouvels de plusieurs parties de rentes foncières et de baux d'héritages, pour messire Jacques-Antoine de Ricouart d'Hérouville, chevalier, seigneur de la mairie royale et haut justicier de Claye, brigadier des armées du Roi, mestre de camp du régiment d'infanterie de Bourgogne, par: — Jean Calité, marchand boulanger à Claye; — Philippe-Maurice Debrie, maître des petites écoles de la paroisse de Souilly, et Marie-Louise Calité, sa femme; — les héritiers de Jean-Baptiste Gauthier, vivant laboureur à Thieux, et Madeleine Marleux, sa femme; — Simon Sollé, demeurant à Claye, et Nicole Clairet, etc.; — vente par Marthe Despots, veuve de Laurent Desjardins, concierge du château du Pin, et Madeleine Despots, demeurant à Claye, à maître Michel Maupetit, bailli de Claye-L'Arzillière, notaire royal en ce lieu; — transaction au sujet de la communauté d'une cour et d'un passage, entre Nicolas Dechant, sergent au bailliage de Claye, et ledit Michel Maupetit, etc.

E. 1201. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

1767-1771. — Lavoisier, notaire de Congis. — Minutes. — Baux à cens et rentes consentis par haut et puissant seigneur François-Jean de La Myre, comte de Mory, seigneur haut justicier de Congis, Villiers-lez-Rigaux et La Tartarelle, seigneur et patron de la châtellenie de Reux, Montjay, Hennecourt, Catrix, La Salle, Canonville, Rafoyeux, Bellegarde, Avenye, etc., chevalier honoraire de l'Ordre de Malte, demeurant ordinairement à Paris, en l'hôtel de S. A. S. monseigneur le comte de La Marche, prince du sang; à : — Jean Loisel, laboureur, et Anne Masson, sa femme; — Marguerite Toupry, veuve de Marc Delaplace; — Pierre Forest, charpentier, et Marie Lelong; — Claude Patoux, manouvrier, et Marguerite Leclerc; — Nicolas-Claude Bourette et Catherine Lelong; — Philippe Jourdaine et Anne Loisel; — Rémy Lelong, pêcheur, et Marie Bahuchet; — Auguste Doye et Marie Cheval; — Louis Leclerc, charron, et Marie-Renée Chartier, etc., tous demeurant à Congis, etc.

E. 1202. (Carton.) — 110 pièces, papier.

1640-1642. — Noblin, notaire à Coulombs. — Minutes. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Coulombs, en censive des vénérables dames abbesse, religieuses, prieure et couvent de Chelles-Sainte-Baulteur (Bathilde), dames de Coulombs. — Déclarants : — M. le duc de Brissac; — Marie Michelet, veuve de Nicolas Butor, vivant voiturier par eau, demeurant en la ville de Meaux; — le couvent de La Trinité de Cerfroy; — messire Pierre de Chanteclair, chevalier, seigneur de Vaux et de Bervilliers, demeurant à Saint-Germain-des-Prés; — messire Guillaume de Lavoisier, écuyer, sieur de La Vallée et du Clos-Marchais, conseiller, maître des requêtes ordinaires de la maison de feu madame la duchesse Diane d'Angoulême, légitimée de France; — noble homme Henri de La

Vigne, écuyer, garde du corps du Roi, demeurant à Coulombs; — Pierre de Vathonne-Lamy, écuyer, seigneur de Haut-Boullert, et Françoise Magdelain, sa femme; — maître Jean Noblin, procureur et receveur de la terre et seigneurie de Germigny-sous-Coulombs; — les prêtres de l'Oratoire, à cause de leur prieuré de Notre-Dame de Rozoy, etc.

E. 1203. (Carton.) — 10 pièces, papier.

1624-1632.—Oude (Etienne), notaire et tabellion royal de Coulommes.—Minutes.—Bail à cens et rente par Gabriel Choart, écuyer, seigneur de Magny Saint-Loup, paroisse de Boutigny, à Jean Reneaulme, vigneron à Coulommes, de 70 perches de friche à faire vigne, moyennant 28 sols par an; — foi et hommage, aveu et dénombrement, fournis à Mgr le cardinal de Lorraine, abbé commendataire du monastère royal de Saint-Denis-en-France et aux vénérables religieux, prieur et couvent de ladite abbaye, à cause de leur seigneurie de La Grande-Loge-au-Bailli, par Christophe Hydroquan, écuyer, seigneur de Maisoncelles, en partie, et de Méroger; — bail à ferme par Louis de Quenouillat, écuyer, seigneur d'Orgemont et de Coulommes, à Laurent Bégat, vigneron, d'un quartier de terre labourable; — foi et hommage portés à Nicolas de Durand, écuyer, seigneur de Vaucourtois, par Antoine Menant, laboureur, demeurant à Serbonne, comme possesseur de partie du fief de Sénevières, mouvant de la seigneurie de Vaucourtois, etc.

E. 1204. (Carton.) — 42 pièces, papier.

1628-1632. — Lesprenier, notaire à Coupvray. — Minutes. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Montigny, à Lesches, en censive de messire Gabriel de Montigny, chevalier, seigneur dudit lieu et de Congis, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, capitaine du château, maison du Roi, palais et jardin des Tuileries à Paris. — Censitaires : — Jean Carier, plâtrier à Lesches; — Jean Chobert, laboureur à Isles-lez-Villenoy; — Étienne Fessart, vigneron à Esbly; — Jean Debource, cordonnier; — Simon Jurand, marchand à Trilbardou, au nom et comme ayant charge de Perrette Baranger, sa belle-mère, veuve de Thomas Pochet; — Guy Carré, laboureur à Chalifert; — Louise Durant, veuve de Nicolas Gaigneur; — François Chemineau, vigneron à Esbly; — messire Jean Le Juin, prêtre, curé de Vignely, etc.

E. 1205. (Liasse.) — 83 pièces, papier.

1660-1668.—Mérat (Claude).—Minutes. — Constitution de 22 livres 6 sols 8 deniers de rente, par Henri de Garges, chevalier, seigneur du Grand-Corbin et de Courtalin, à prendre par chacun an sur tous ses biens, meubles et héritages, au profit d'honorable homme Nicolas Dodo, l'un des grands valets de pied du Roi; — bail à loyer de 3 arpents et demi-quartier de pré, au terroir de Coutevroult, lieu dit le Pré des capitaines, par honorable homme Jean Thierry, sieur de La Croix, demeurant à Paris, à messires Charles de Chevry, écuyer, sieur de Malvoisine, et François Ybert, prêtre, curé de Coutevroult; — foi et hommages rendus devant la principale porte et entrée de l'hôtel seigneurial de La Haute-Maison de Coupvray, appartenant aux dévots religieux et couvent des Frères-Mineurs du bois de Vincennes-lez-Paris, par François de Soulfour, écuyer, seigneur des Hautes-Maisons de Montry, et André de Soulfour, chevalier, seigneur de Villeneuve, demeurant à Montry, etc.

E. 1206. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

1676-1682. — Bail à loyer d'une maison manable et logeable, sise à Coupvray, consenti par maître François Morin, procureur fiscal et receveur de Jossigny, à Louis de Cairy, boulanger audit lieu de Coupvray ; — délibération de l'assemblée des habitants de Jablines, par laquelle ils donnent pouvoir à maître Etienne Coceu, procureur au Parlement de Paris, de s'opposer pour eux, au greffe de la cour, « à la saisie réelle et criée qui se poursuivent des « terres de Chalifert, Jablines, Varennes et Arigny, sur « messire Henri de Fourcy ; à ce que ces terres ne puissent « être vendues, sinon à la condition que lesdits habitants « seront conservés et maintenus en possession du droit « qu'ils ont de faire pâturer tous leurs bestiaux dans l'île « de Jablines, en payant par chacune bête un denier par « an, et encore à charge de payer, par l'adjudicataire des « terres de Chalifert, Jablines, etc., chaque année, 100 sols « de rente à l'œuvre et fabrique de Saint-Sidoine de « Jablines; » — procès-verbal de prisée du moulin de Grand-Pierre, appartenant à messire Gaston de Grieux, chevalier, seigneur de Grand-Pierre, etc.

E. 1207. (Carton.) — 183 pièces, papier.

1682-1683. — Picou, successeur de Mérat. — Minutes. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Chessy, en censive de M. le président de Fourcy, comte du lieu, à cause du fief de l'Empereur. — Censitaires : — Françoise Mallé, veuve de Jean Andry, vigneronne; — Antoine Avril, cordonnier; — Claude Biseau, officier du Roi en sa grande écurie, demeurant à Lagny ; — Pierre Dodo, tonnelier à Coupvray; — messire Roland-Nicolas

Goulas, écuyer, seigneur de Bel-Air et des Brindelles, correcteur ordinaire en la Chambre des Comptes de Normandie, demeurant à Paris ; — Hubert François Grosnon, tailleur d'habits à Chessy ; — messires Jean Hébert, curé de Montevrain, et Claude Huart, curé de Chalifert ; — Henri Leriche, meunier à la tour de Vienne, paroisse Saint-Étienne-du-Mont-lez-Paris ; — Jacques Martin, bourgeois de Paris ; — Jacques Offroy, vigneron à Chalifert ; — Catherine Braconnier, femme de Jacques Picart, dit Verdelet, joueur d'instruments, demeurant à Paris, rue de La Huchette, etc.

E. 1208. (Liasse.) — 90 pièces, papier.

1735-1737.—Quinet (Pierre-Antoine), successeur de Picart, notaire à Coupvray.—Minutes.—Bail à rente par damoiselle Marie-Louise Archambault, veuve de maître Georges Andouze, huissier du Roi en sa Chambre des Comptes à Paris, au profit d'André Minard, vigneron à Coupvray, et d'Angélique Baron, sa femme, d'une maison et jardin audit lieu, moyennant 15 livres par an ; — déclaration par nouveaux tenants et aboutissants des dîmes novales de la cure de Coupvray, fournie à messire Joseph Lefèvre, curé du lieu, doyen rural de Crécy, par François Bérangé et Jean Monny, ci-devant fermiers de ces dîmes ; — titre-nouvel de 8 livres de rente à prendre sur un demi-arpent de terre à Chalifert, passé par André Goret et consorts, au profit de S. A. monseigneur Louis-Constantin, prince de Rohan, chanoine capitulaire de Strasbourg, abbé commendataire de l'abbaye royale de Lire, seigneur baron de Coupvray, à cause de l'acquisition qu'il a faite de dame Marie-Michelle Arnoux, veuve de Charles Cornet, vivant contrôleur de l'argenterie et des menus plaisirs de S. A. R. Monsieur, duc d'Orléans, etc.

E. 1209. (Carton.) — 47 pièces, papier.

1580. — Phelippot, tabellion juré à Crécy. — Minutes. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Voulangis, en censive de M. de Lenoncourt. — Déclarants : — Antoine Cœur-de-Chesne, marchand cordonnier à Crécy ; — Jean Ducurouer, maçon à Voulangis ; — Abraham Lavigne, tonnelier à Serbonne ; — Gilles Ledoux, demeurant au même lieu ; — Nicolas Lefèvre ; — Jean Michelot, menuisier à Crécy ; — Nicolas Moulin, demeurant à Voulangis ; — Antoine Pasquier, marchand à Crécy ; — Nicolas Pottier, vigneron à Voulangis ; — Jacques Roger ; — les enfants de Laurent Rouaulx ; — Marie Séguin, fille et héritière de François Séguin et d'Annette Michau, etc.

E. 1210. (Liasse.) — 212 pièces, papier.

1565-1595. — Chanevas (N.), exerçant dans tout le ressort du tabellionnage de Crécy. — Minutes. — Bail à loyer par noble homme Claude Le Brotheron, écuyer, seigneur de La Boissière, demeurant à Villeneuve-Saint-Denis, au profit de Nicolas Ollivier, laboureur, des hôtel, maison, grange et étable qui furent à Nicolas de Montgarny, cour, jardin et autres dépendances, le tout situé audit lieu de Villeneuve-Saint-Denis ; — échanges et permutations d'héritages entre noble homme Jérôme de Bragelongne, notaire et secrétaire du Roi, seigneur Des Tournelles de Chessy, pour lui, et Jean Soyer, marguillier de l'œuvre et fabrique Saint-Nicolas de Chessy, au nom qu'il procède ; — contrat de mariage d'Antoine Roi, demeurant à La Clauville en Périgord, avec Marie Regnault, fille d'Antoine Regnault, demeurant à Nevers, rue des Artilliers, etc.

E. 1211. (Liasse.) — 212 pièces, papier.

1718-1726. — Laguillaumye, notaire à Crécy. — Minutes. — Déclarations fournies au terrier de la seigneurie de Coutevroult, en censive de messire Jean-François de Bourlamaque, chevalier, seigneur du Vivier et de La Motte-Coutevroult, capitaine au régiment Dauphin. — Censitaires : — Antoine Legrand, marchand à Villiers-sur-Morin ; — Charles Abit, au nom et comme marguillier en charge de la fabrique de ce lieu ; — Anne Paullé, veuve de Jean Potier, laboureur, demeurant en la ferme de Terre-Rouge, paroisse de Coutevroult ; — Étienne Gaudin, vigneron à Villiers-sur-Morin ; — Étienne Boutillier, marchand blatier au même lieu ; — François Guérin, maître chirurgien, demeurant à Pont-aux-Dames, paroisse de Couilly ; — Henri Blaise, marchand et buraliste à Villiers-sur-Morin ; — Rémy Renault, sergent et garde-chasse de la terre et seigneurie de Villiers, pour S. A. R. madame d'Orléans, abbesse de Chelles ; — Servais Godefroy, maître et marchand vinaigrier à Paris, etc.

E. 1212. (Liasse.) — 142 pièces, papier.

1588-1622. — Duchemin, tabellion substitut royal de Crécy, résidant à Dammartin-en-Brie. — Minutes. — Bail à moitié de profit, par Jean Cuynot, écuyer, sieur de La Chambre, à Jean Baron, laboureur à Dammartin, de la quantité de 35 arpents de terre labourable, situés au territoire de Tigeaux ; — remise faite entre les mains du Roi, par Pierre Le Vasseur, « de l'état et office de sergent ordinaire de la « quatrième garde de la forêt de Crécy, pour, dudit état être « pourvu par S. M. et ses officiers, la personne d'Alexandre « Thibault, demeurant à Mauressart (Mortcerf) ; » — reconnaissance par Guillaume La Paille, maréchal, demeurant à

Dammartin, au profit « de Nicolas Guichenet, tailleur d'habits « à Paris, d'une somme de neuf-vingts livres tournois, pour « demeurer quitte par ledit reconnaissant de la vendition à « lui faite d'une maison, jardin, accints et vigne, comme « plus à plain est contenu et déclaré par le contrat de ladite « vendition ; » — bail à rente par maître Hiérosme Cordier, greffier de la justice de Dammartin, à honnête personne Urbain de La Brosse, vigneron en cette paroisse, etc.

E. 1213. (Liasse.) — 169 pièces, papier.

1550-1566. — Verneil (François et Etienne De), substituts de maître Didier Gibert, tabellion royal en la ville et châtellenie de Crécy, résidant à Dammartin-en-Brie. — Minutes. — Bail à loyer consenti par Pierre Caillot, tanneur à Dammartin, au profit de Jean Caillot, laboureur à Voulangis, de 9 quartiers de terre en plusieurs pièces assises au finage de Voulangis, et demi-quartier de pré à Serbonne ; — bail de dîmes par discrète personne messire Pasques Emery, prêtre, demeurant à Gravin, paroisse de Dammartin ; — ventes d'héritages par Jean Le Charron, prévôt des maréchaux de Brie, en la ville de Meaux ; — Louis Toussaint, garde-vente en la forêt de Crécy ; — noble homme Antoine de Hecques, écuyer, demeurant à La Villeneuve ; — Jean Guille, menuisier à Genevray, paroisse de Guérard ; — Jean Guérard, laboureur à Bessy, paroisse de Tigeaux ; — noble homme Louis Dhalle, écuyer, sieur de Saint-Gobert, demeurant à Tigeaux, etc.

E. 1214. (Liasse.) — 265 pièces, papier.

1583-1604. — Verneil (N. De), — Minutes. — Bail à moitié de profit par honorable homme maître Pierre Guillard, élu pour le Roi en l'Election de Coulommiers, à Nicolas Philipot, laboureur à la ferme de Mariaval, paroisse de Dammartin, de deux vaches, pendant trois ans ; — procuration par dame Jeanne Thierry, femme de Nicolas Guichenot, concierge du château de Dammartin, pour mademoiselle du lieu, afin de plaider contre les curé, chanoines et chapitre de Châteauvillain, et appeler, recevoir, substituer, élire, etc., pardevant tous juges et officiers qu'il appartiendra, même pardevant le bailli dudit lieu de Châteauvillain ; — résignation par maître Morlet Thibault, entre les mains du Roi (Henri IV), et de madame la marquise de Monteeaux (Gabrielle d'Estrées), de l'état et office de sergent en la prévôté de Crécy-en-Brie, dont il avait été pourvu par feu Antoine Thiboust, vivant seigneur de Voulangis ; — mainlevée par demoiselle Antoinette d'Aumale, veuve de feu Antoine de Ligny, premier écuyer de M. le prince de Condé, de partie de la saisie d'héritages pratiquée sur Gallin Oudot, à la requête de noble homme messire Jean Vinebet, secrétaire du Roi, seigneur de Beauregard, etc.

E. 1215. (Liasse.) — 196 pièces, papier.

1622-1646. — Duchemin (Louis), substitut du tabellion royal de Crécy, en la branche de Dammartin-en-Brie. — Minutes. — Déclaration par laquelle Fiacre et Macé de Jumigny, frères, maçons, demeurant à Couilly, enfants de Fiacre de Jumigny, reconnaissent que Michel Gredelu, marié en secondes noces à Laurence Giméon, leur mère, leur à rendu bon et fidèle compte de la tutelle, charge et administration des biens à eux appartenant ; — traité passé entre Fiacre Constant et Nicolas Morel, demeurant à Serbonne, pour, par ledit Constant « cueillir et ramasser, à la décharge de Morel « à présent collecteur avec Abel Polle, de la paroisse de « La Chapelle-lez-Crécy, moitié desdites tailles à perce- « voir sur cette paroisse, suivant les rôles ; » — bail à loyer par honorable homme Antoine de Monery, receveur du domaine de Crécy pour M. le marquis de Coislin, à Jean Dauny, meunier au moulin de Tigeaux, de 4 chevaux garnis de leurs panneaux et brides ; — transaction entre messire Balthazar Phélipeux, conseiller du Roi, seigneur d'Arbault et du Plessis-Sainte-Avoie, et Jean Raillet, laboureur, etc.

E. 1216. (Carton.) — 12 pièces, papier.

1556-1577. — Millet (Pierre), substitut du tabellion royal de Crécy, en la branche de Faremoutiers. — Minutes. — Transport au profit de Gilles Billard, praticien, demeurant à Faremoutiers, par maître Nicole Frémynet, greffier de la prévôté du lieu, du droit au bail qui lui a été passé par madame Antoinette de Lorraine, dame et abbesse de Faremoutiers, touchant le greffe de ladite prévôté ; — autres transports par Faron Desbordes, marchand à Faremoutiers, au profit de Barthélemy Louis, meunier à Courtry, paroisse de La Celle, et par celui-ci à Jean Varlet, le jeune, laboureur à Bissets, du droit que chacun d'eux avait au bail du moulin du Poncel, paroisse de Pommeuse, passé originairement à François Carouget, par madame l'abbesse de Faremoutiers ; — bail à loyer de divers héritages, consenti par honnête homme maître Jean Prévost, receveur d'illustre princesse royale Madame Louise de Bourbon, abbesse de Notre-Dame de Faremoutiers et des religieuses du lieu, à Benoît..... maître cordonnier ; — marché souscrit par Claude Robert, maréchal, pour la fourniture des fers de 16 chevaux appartenant à l'abbaye de Faremoutiers et en la ferme des Essarts, ainsi que d'autres ouvrages de son état, etc.

E. 1217. (Carton. — 43 pièces, papier.

1668-1701. — Lebègue (Mathieu), substitut du tabellion royal de Crécy, en la branche de Faremoutiers. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Faremoutiers, étant en la mouvance censuelle de mesdames les abbesse, prieure, religieuses et couvent de l'abbaye royale du lieu. — Censitaires : — François Geoffroy, maître chirurgien à Mortcerf ; — Jacques Delilier, marchand mercier à Faremoutiers ; — René Boislesve, prêtre, curé de l'église Saint-Sulpice dudit Faremoutiers ; — Simon Millet, laboureur aux Bordes, paroisse de Saint-Augustin ; — messire Étienne Mercier, prêtre, doyen de l'église collégiale Saint-Georges de Crécy ; — Marie Du Monteeau, veuve de défunt Gilbert Magnon, vivant tailleur d'habits à Faremoutiers ; — maître Simon Macé, procureur au bailliage du même lieu, au nom et comme curateur créé par justice à la succession vacante de feu Etienne Cordellier, laboureur en ladite ville de Faremoutiers ; — Étienne Louis, chef d'échansonnerie de feu S. A. R. monseigneur le prince de Condé, etc. — Censier servant de table aux déclarations ci-dessus et mémoire des climats du territoire de Faremoutiers.

E. 1218. (Liasse. — 159 pièces, papier.

1686-1689. — Cordellier (Simon), tabellion royal de Crécy, en la branche de Faremoutiers. — Minutes. — Déclarations fournies au terrier de la seigneurie de Mouroux, étant en la mouvance et censive de mesdames les abbesse, prieure, religieuses et couvent de Faremoutiers. (1re partie, nos 1 à 152.) — Déclarants : — Remy Vallet, vigneron à Boussois, paroisse de Mouroux ; — Fiacre Lamblin, de même état, au grand Montmartin ; — Simon Léauté, laboureur à Pommeuse ; — Claude Pichard, aussi laboureur au même lieu ; — Pierre Thomé, marchand, demeurant à Coulommiers ; — Nicolas Favières, huissier royal à Crécy ; — Etienne Rambault, maître chirurgien à Mouroux, tuteur de l'enfant mineur qu'il a de défunte Simonne Picard, sa femme ; — Etienne Person, marchand tanneur à Coulommiers, faubourg de Provins ; — Anne Mondollot, veuve du sieur Charles Allain, vivant officier de madame de Longueville ; — messire Joseph Chucquelin, prêtre, curé et doyen de Coulommiers ; — maître Jean Lefort, ci-devant huissier au Châtelet de Paris, fils et héritier de défunt Jean Lefort, chef de paneterie de la Reine, etc. — Tables alphabétiques des noms des censitaires.

E. 1219. (Liasse.) — 76 pièces, papier

1689-1707. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Mouroux, en censive de l'abbaye de Faremoutiers. (2e partie, du n° 153 à 219.) — Censitaires : — Louis Malvoisine, garde-bois, demeurant à Mitheuil, paroisse de Mouroux ; — messire Nicolas Benoist, prêtre, curé de Giremoutiers, et Louis Petit, charron au même lieu, marguillier de l'église et fabrique de la paroisse ; — Louis Le Clerc, capitaine du charroi de M. le duc d'Orléans, demeurant ordinairement en sa maison du Fay, paroisse de Pommeuse ; — Pierre Lefort, gentilhomme servant de S. A. R. madame la duchesse d'Orléans ; — André Prévost, sonneur de chapelle de cette princesse ; — Nicolas Gosselin, menuisier en la ville de Paris, rue de Seine ; — Nicolas Serrai, procureur au bailliage de Coulommiers ; — Nicolas Bourjot, officier des chasses en la capitainerie de Monteeaux ; — messire Denis Richer, curé de Mouroux ; — maître Jacques Bédier, avocat en Parlement, conseiller et secrétaire ordinaire de S. A. S. monseigneur le prince..., demeurant à Coulommiers, etc.

E. 1220. (Liasse.) — 198 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1584-1614. — Le Roy (Alexandre), substitut du tabellionage royal de Crécy, en la branche de Mauressart (Mortcerf). — Minutes. — Contrat de mariage de François de Vaulx, écuyer, fils d'Antoine de Vaulx, écuyer, seigneur de Nauroy-en-Valois, et de Gabrielle de Monteeaux, d'une part, avec demoiselle Élisabeth de Capincourt, fille de Jacques de Capincourt, écuyer, seigneur de Beaumont à Mauressart, et de défunte demoiselle Catherine Leclerc, d'autre part ; — assemblée des habitants de Mauressart, pour la levée d'une somme de 50 livres tournois, nécessaire aux affaires de la paroisse ; — vente par Antoine Dieu, maréchal audit lieu, à Pierre Le Vasseur, demeurant à Ussy-sur-Marne, « de 4,000 perches propres à faire cerceaulx à « muidz ou autres fustailles de pareille nature, à prendre « dans les boys de Lumigny, lieu dit Les Bourses » ; — transport de bail à loyer de maisons et héritages, par Jean Grimoing, charron à Mauressart, au profit de François Petit, laboureur ; — bail à loyer par noble homme maître Prosper Bauyn, conseiller au Parlement de Paris, etc.

E. 1221. (Liasse.) — 109 pièces, papier.

1569-1609. — Montaigne (Denis et Richard), substituts du tabellionage royal de Crécy, en la branche de Villeneuve-le-Comte. — Minutes. — Reconnaissance par Denis Bourlier, laboureur à Villeneuve-le-Comte, au profit de demoiselle Marquise Mallet, veuve de feu Denis Mallet, demeurant au même lieu, d'une somme de 38 écus sol pour prix de la vente et délivrance de deux bœufs garnis de

leurs harnachements, d'un chariot, d'une charrue, etc.; — bail à rente foncière et pour toujours, par Aloyse de Durant, écuyer, seigneur de Vaulcourtoys (Vaucourtois), mari de demoiselle Marguerite de Brotheron, à cause d'elle, à Charles Daultray, écuyer, sieur de La Boursicaudière, de 60 arpents de terre labourable et autres héritages, sis au territoire de Villeneuve-Saint-Denis; — vente par honnête personne Antoine Amblard, marchand demeurant à Paris, à frère Pierre Andrieu, religieux et procureur du couvent des Cordeliers de cette ville, de 68 moulées de bois, à compter 60 bûches pour moule; — bail à cens par noble homme maître Charles Barentin, conseiller du Roi, général en sa Cour des Aides de Paris, seigneur du fief de La Tournelle, de présent en sa maison de Villeneuve-Saint-Denis, à Jean David et Jean Baguelin, de divers héritages sis au territoire de ce lieu; — ratification par messire Jean de Pastoureau, chevalier, seigneur de La Rochette, d'une transaction passée entre dame Renée de Renty, son épouse, et Baptiste Bodin, écuyer, sieur de Montguichet, pour raison de la grande ferme apppartenant audit seigneur de La Rochette, etc.

E. 1222. (Carton.) — 50 pièces, papier.

1773-1775. — COURTELLEMONT (René Joseph), notaire royal à Fleury-en-Bière. — Minutes. — Déclarations faites au terrier de la seigneurie de Chailly, en censive de messire Jean-Baptiste Chiquet de La Périère, écuyer, seigneur de Chailly, Macherin, Bois-Lizy, et des fiefs Godet, de La Barre, de La Coudraye et autres lieux. (1re partie.) — Censitaires : — Louis Amiard, maçon à Chailly; — Bernard Borquet, suisse de la paroisse Saint-Louis de Fontainebleau; — Louis Courtellemont, laboureur à Chailly; — Marie-Jean Jouvenne de La Bretonnière, écuyer de monseigneur de Machault, Garde des Sceaux, demeurant en son château d'Arnouville, près Gonesse; — messire Charles Deslions, prêtre, chanoine de Saint-Spire de Corbeil, ci-devant curé de Guigneville, près La Ferté-Aleps; — sieur Georges-Antoine Deslions, maître de la poste aux chevaux de Chailly, y demeurant; — Jean Desvoleirs, laboureur au même lieu; — Madeleine Pinguet, veuve de François Detousson, décédé marchand boucher audit Chailly; — Alexandre Foucher, laboureur à Barbizon, etc.

E. 1223. (Carton.) — 84 pièces, papier.

1773-1775. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Chailly. (2e partie.) — Censitaires : — maître Jean Fouquet, procureur fiscal honoraire de la justice et prévôté de Fleury; — demoiselles Madeleine-Victoire et Geneviève-Blandine Daujan, filles majeures, demeurant à Paris, représentées par maître Alexandre-Léon Godin, ancien notaire au Châtelet de Melun; — messire Louis-Claude Guignard, prêtre, curé de la paroisse de Chailly; — Jean-Joseph Lantara, garde des plaisirs du Roi en sa capitainerie de Fontainebleau; — Pierre-Louis Lemerle, marchand hôtelier à Chailly; — François Leroy, maçon; — Étienne Portant, laboureur, demeurant en la ferme de Barbizon; — Philippe Sauvé, marchand à Chailly; — Paul Rode, laboureur, et Bonaventure Guillain, vigneron à Barbizon, au nom et comme marguilliers en charge et proviseurs de la fabrique de Chailly, etc.

E. 1224. (Carton.) — 115 pièces, papier.

1775. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Macherin, appartenant à messire Jean-Baptiste Chiquet de La Périère, seigneur de Chailly et de Macherin. — Censitaires : — Jean-Pierre Champlepeux, laboureur à Perthes; — Claude Charpentier, marchand de vin à La Courtille, près Paris; — Jacques-Benjamin de La Guépière, entrepreneur de bâtiments, demeurant à Paris; — Louis et Pierre Ganne, de Macherin; — maître Éloi-Gabriel Houry, procureur fiscal des prévôtés de Fleury, Perthes, Saint-Martin-en-Bière et du comté de Cély, comme fondé de pouvoirs de haut et puissant seigneur Alexandre-François-Jérôme d'Argouges de Fleury, chevalier, conseiller d'État, ayant tous droits de justice sur le fief de Macherin; — Louis Pauly, officier des chasses de la capitainerie royale de Fontainebleau; — dame Marie-Louise Debonnaire, veuve de messire maître Mathurin Sédillez, décédé avocat à Nemours; — François Jullemier, laboureur à Macherin, etc.

E. 1225. (Carton.) — 106 pièces, papier.

1700-1716. — HENRY, notaire royal de Forges. — Minutes. — Déclarations fournies au terrier de la seigneurie de Macherin, du fief du Bois-Lizy à Chailly, et du fief Godet à Saint-Sauveur-sur-École, en censive de messire Charles-Joseph de Fortia, chevalier, seigneur desdits lieux, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement de Paris. — Déclarants : — messire Jean-Pierre d'Argouges, chevalier, marquis de La Chapelle-la-Reine, seigneur de Fleury, Saint-Martin, Arbonne-en-Bière et Perthes-en-Gâtinais, conseiller d'État ordinaire, etc.; — René Auroy, laboureur à Macherin; — Claude Barbin, écuyer, sieur de Champs, conseiller au Présidial de Melun; — Jacques-Philippe Boisseau, sieur de Châtillon, gouverneur de l'orangerie du Roi, en son Louvre de Fontainebleau, au nom et comme ayant épousé Anne de Rechemer; — Étienne de La Planche,

bourgeois de Fontainebleau, — Pierre Guignebault, marchand; — André Girard, officier du Roi, etc.

E. 1226. (Liasse.) — 118 pièces, papier.

1650. — Lepreux (Vincent) et Ladmiral, notaires et tabellions à Germigny-sous-Coulombs. — Minutes. — Marché passé entre messire Antoine Vachet, curé de l'église Notre-Dame de Germigny et les marguilliers de la fabrique, assistés de Jacques de Villiers, maire du lieu, d'une part, et Robert Renet, maître peintre et vitrier, d'autre part, qui a promis et s'est obligé de faire peindre deux tableaux posés aux côtés du rétable du grand autel de ladite église, représentant : « d'un costé l'image de saint « Hubert, et de l'autre costé une Marie-Madeleine, le tout « de belle et bonne painture, moyennant 30 livres ; » — lots de partage des biens de Jean Chéron, décédé à Germigny-lez-Coulombs; — plainte de maître Alexandre Bedel, receveur de la terre et seigneurie de Germigny, contre le fils aîné de Henri de La Vigne, garde du corps du Roi, demeurant à Coulombs, pour dommages causés à une pièce de pré, en y bêchant, fouissant et remuant la terre, afin de faire des batardeaux dans le ru dudit Coulombs, pour arrêter l'eau et y pêcher plus facilement, etc.

E. 1227. (Liasse.) — 185 pièces, papier.

1645-1666. — Gérard (François), notaire à Grand-Champs. — Minutes. — « Bail de toutes et chacune les « grosses dîmes d'Auteuil et Malassise, consenti par véné« rable et discrète personne Pierre Chappellier, prêtre, « religieux profès de l'Ordre de Cluny, prieur et seigneur « du prieuré de Notre-Dame de Grand-Champs, à Antoine « Formentin, demeurant au Limon, paroisse de La Ferté« au-Col; » — testament de Perrette Franche, veuve d'Antoine Prévost, demeurant aux Essarts; — baux à loyer des fermes dites de La Sacristie de Grand-Champs et de La Colommette, par dom Philippe de Villiers, prêtre, sacristain titulaire de ce prieuré, à Adrien Delingé, laboureur à Villemeneux, paroisse de Tancrou, — et par ledit sieur Chappellier à Etienne Bougras, aussi laboureur à Tourneloup, paroisse de Chamigny ; — échange d'héritages entre messire François de Laval, chevalier, seigneur de L'Étancourt et du fief de Boquet, sis à Monsoutin, y demeurant, d'une part, et Pierre Gérard, laboureur à Rademont, d'autre part, etc.

E. 1228. (Liasse.) — 183 pièces, papier.

1667-1677. — Bail à loyer, pour sept années, de 37 arpents de bois appelés le Bois de Grand-Champs, de 20 autres arpents de bois dits des Essarts et d'une troisième pièce aussi de bois, contenant 28 arpents, consenti par dom Jacques de Croisette, prêtre, religieux profès de l'Ordre de Cluny, prieur et seigneur du prieuré de Notre-Dame de Grand-Champs, au profit de Nicolas Vigreux, maréchal, demeurant aux Essarts, moyennant 40 livres par arpent; — bail à loyer de maison, ferme et terres, sises à Rutel, paroisse de Tancrou, passé entre messire Vincent Hamelin, conseiller du Roi, ci-devant auditeur en sa Chambre des Comptes, à Paris, et Étienne Cariot, laboureur à Beauval-le-Petit, paroisse de Chamigny ; — testament de demoiselle Marie de Chaufour, veuve de feu Adam de Croisette, vivant écuyer, seigneur de Brenouillis, demeurant à Senlis; — bail à rente d'une maison à Lizy, par dame Louise Crojer, veuve de maître Jean Fouillé, vivant bailli de Lizy, à maître Barthélemy Regnault, notaire royal au Châtelet de Paris, et procureur fiscal au bailliage dudit Lizy, etc.

E. 1229. (Liasse.) — 232 pièces, papier.

1692-1697. — Bail à loyer de la ferme de Torchant, par dom Louis Dufresne, prieur et seigneur de Grand-Champs, à Jean Delingé, laboureur à Villemeneux, paroisse de Tancrou;—constitution de deux parties de rentes, l'une de 48 livres 16 sols 6 deniers, l'autre de 29 livres 10 sols, « par messire Armand-Jules de Laval, seigneur de Bien« court, de Bogue et du Moncel, commissaire provincial, « reçu en survivance en la charge de lieutenant ordinaire et « provincial de l'artillerie de France, au département de la « ville et principauté de Sedan et places fortes en dépen« dant, demeurant en son hôtel à Bogue-Monsoutin, et « dame Marie-Anne Alliaud, sa femme, au profit de mes« sire François de Laval, chevalier des Ordres du Roi, sei« gneur de L'Étancourt, lieutenant de monseigneur le « maréchal d'Humières, grand maître et capitaine de l'ar« tillerie de France, à Méry-sur-Marne; » — contrat de mariage de Jacques Offroy, meunier au moulin de Jaignes, et Françoise Joquin, etc.

E. 1230. (Liasse.) — 211 pièces, papier.

1698-1717. — Chatelain, successeur de François Gérard. — Minutes. — Bail à loyer pour neuf années des grosses et menues dîmes à prendre, cueillir et recevoir chaque année, sur le territoire de Cuisy, passé par messire Pierre-Ignace de Lavergne, bachelier en théologie, prêtre, curé de Tancrou, y demeurant, à Jacques Trutin, manouvrier à Cuisy, moyennant 36 livres et une paire de gros poulets, bons, gras, vifs et en plumes; — partage d'une ferme appelée La Grange-Gruyer, sise à Jouarre, entre

demoiselle Agnès Potin, veuve en premières noces d'Étienne Potier, vivant capitaine-major de la bourgeoisie de La Ferté-au-Col, et veuve de feu Edme Saget, officier des chasses du marquisat de Monceaux, d'une part, et damoiselle Catherine Potin, veuve d'Étienne-Anne Potier ; — bail de la ferme de la basse-cour de Grand-Champs, par François Boussicault, chevalier, seigneur de Chavignet, secrétaire du Roi, au nom de messire Guillaume-Nicolas de Bautru de Vaubrun, diacre du diocèse de Paris, lecteur ordinaire de la chambre du Roi, abbé de l'abbaye impériale Saint-Paul de Cormery, prieur commendataire de Notre-Dame de Grand-Champs, etc.

E. 1231. (Carton.) — 5 pièces, papier.

1619. — Andru, notaire à La Haute-Maison. — Minutes. — Échange entre noble seigneur Antoine de Buz, chevalier, seigneur de Rougemont, Signetz, La Haute-Maison, Nogent-L'Artault et de la baronnie de Seigneley, en Bourgogne, et noble homme Jacques Marga, demeurant à La Haute-Maison, d'un petit étang appelé la forcière de Rognon, contenant en fonds de terre 3 arpents, mouvant en la censive de La Haute-Maison, à la charge de 5 sols tant de cens que rente par arpent, portant lods, vin, vente, saisine et amende, etc., contre deux *chaas* de logis et autres héritages, appartenant audit sieur Jacques Marga ; — vente par Pierre Troublé, vigneron, demeurant à La Haute-Maison, au profit de François Guichard, marchand à Mongrolle, paroisse de La Chapelle-lez-Crécy, de cinq *chaas* de logis, couverts de chaume, fort démolis, avec cour devant et jardin derrière à arbres et herbes, le tout contenant environ 5 quartiers, etc.

E. 1232. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1607-1745. — Fourier, tabellion à Jablines. — Minutes. — Transport d'une somme de 800 livres par maître Étienne Ruffier, secrétaire de la chambre du Roi, demeurant à Paris, dans la cour du collége des Bernardins, au nom de dame Marie de Villeneuve, à honorable homme Jean Michel, marchand à Trilbardou ;— bail à loyer, pour trois années, d'une maison, cour commune, bâtiments et 15 perches de terre labourable derrière, au profit de honnête personne Hector Codan, laboureur à Jablines, par Andry Delafosse, manouvrier au même lieu ; — autre bail consenti par noble homme maître Jean Le Rendeul, prêtre, curé de Jablines et de Lesches, pour six années, au profit de Simon Houset, laboureur audit lieu de Lesches, des dîmes novales, grosses et menues, appartenant au bailleur, tant à cause de sa cure de Lesches, que de celles de Montigny et Bailly, moyennant 120 livres par an, etc.

E. 1233. (Liasse.) — 218 pièces, papier.

1671-1675. — Houdry (Pierre), notaire royal et tabellion à Jouy-sur-Morin. — Minutes. — Acte de foi et hommage portant aveu et dénombrement des fiefs, terres et seigneuries des Limons-Couronnés, des Limons-Guillermés, du Plessier, d'Auteuil, de Louvot-Brassier, de Montmogis, de Villars, de La Presle, de L'Aulnoy-Jolloy, de Lettrés, de La Planche, du Buisson-messire-Thomas, à La Ferté-Gaucher, fourni à très-haut et très-puissant prince monseigneur Gaston d'Orléans, duc de Longueville, comte de Saint-Pol et châtelain de Coulommiers, à cause de sa seigneurie de Coulommiers, par messire Alexandre Lhuillier, chevalier, seigneur de Chalandos, et consorts; — bail à loyer consenti par vénérable et discrète personne messire Jean Boullé, prêtre, curé de Saint-Siméon, à Jean-Louis Marchand, laboureur à La Vanne, « des dîmes des terres « novales en quelque nature de grain qu'elles puissent être, « qui sont parmi les gros dîmages anciens des religieux de « Saint-Fiacre ; » — testament de dame Barbe Évrard, femme de maître Nicolas Vatrin, ci-devant contrôleur des greniers à sel d'Ausone et Manisa, demeurant à La Ferté-Gaucher ; — donation par dom Georges de Beuvron, religieux de l'abbaye de Rebais, aux révérends prieur et religieux de cet établissement, d'une somme de 2,000 livres à prendre sur tous les biens qui pourront lui appartenir au jour de son décès; — titre-nouvel d'une rente de 50 sols due à la fabrique de Jouy-sur-Morin, par Claude Dubut, papetier à Montigny, paroisse de La Ferté-Gaucher, etc.

E. 1234. (Liasse.) — 198 pièces, papier.

1676-1686. — Reconnaissance de censives envers l'église et fabrique de Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Jouy, par : — Claude Houdart, tisserand à Laval, paroisse de Jouy ; — Louise Corbedanne, veuve de Pierre Griver ; — Sébastienne Turquan, veuve de feu Christophe Martin, demeurant au faubourg de Jouy-sur-Morin, etc. — Transport par messire Charles de Bonneval, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, à messire Charles de Bonneval, son neveu, chevalier, seigneur, en partie, dudit lieu de Jouy, de Gloise et autres lieux, capitaine d'une compagnie de cavalerie pour le service du Roi, et à dame Antoinette Duprat, son épouse, de la somme de 3,000 livres de pension annuelle et alimentaire, « tant que ledit seigneur commandeur demeu- « rera au logis des sieur et dame donataires, avec deux « valets et demoiselle Claude-Balthazard de Bonneval, sa « nièce, une femme de chambre et un lacquais avec 2 che- « vaux, etc ; » — procès-verbal de « prisée et estimation « des tournant, travaillant, roues et autres ustensiles du

« mollin à papier des Maretz, scitué en la paroisse de Jouy-« sur-Morin; » — contrat portant résolution de donations faites en faveur de messire Charles de Chéry, chevalier, lieutenant au régiment de Picardie, pour le service de Sa Majesté, par messire Gaspard de Chéry, seigneur de Baussan, capitaine du château de Coulommiers, maître des eaux et forêts du bailliage et châtellenies de ce lieu, demeurant audit Baussan, père du précédent; — vente de coupes de bois par très-haut et très-puissant seigneur messire Michel Le Tellier, chancelier de France, marquis de Barbezieux, seigneur de La Ferté-Gaucher, etc.

E. 1235. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 101 pièces, papier.

1658-1662. — Garnot, notaire de La Croix-en-Brie. — Minutes. — Déclarations faites au terrier de la seigneurie de La Croix, en censive de frère Alphonse de Miremont de Bérieux, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, commandeur de La Croix-en-Brie, Rampillon, Châteaubleau, La Borde-Liseau, et vicomte de Provins; — copie de lettres à terrier obtenues par ledit seigneur; — sentence d'entérinement de ces lettres rendue par messire François-Louis Arbaleste, seigneur de La Borde, Éprunes, Néron, bailli de Melun et Moret, gouverneur et capitaine pour le Roi des ville et château de Melun. — Censitaires : François de Billy, écuyer, sieur de Saussoy, tant en son nom que comme ayant la garde noble des enfants mineurs issus de son mariage avec défunte demoiselle Hélène Guibert, jadis sa femme; — maître François Calleier, conseiller du Roi et receveur ancien des tailles en l'Élection de Rozoy, demeurant à La Croix-en-Brie; — honorable homme Jean Frélon, marchand bourgeois de Provins; — maître François Huvier, avocat en Parlement, conseiller et ancien avocat du Roi, élu en l'Élection de Coulommiers; — la cure et la fabrique de La Croix, etc.

E. 1236. (Carton. — 102 pièces, papier.

1659-1662. — Déclarations passées au terrier de Châteaubleau, des fiefs de Pras, de Brison et du Haut-Orbis, en censive de la commanderie de La Croix-en-Brie, pour frère Alphonse de Miremont de Bérieux. — Déclarants : — Denis de Granrue, laboureur à Châteaubleau; — François Philippon, garde ordinaire des plaisirs du Roi; — l'église et fabrique Notre-Dame de Châteaubleau; — la chapelle de Saint-Antoine et la maladrerie de Nangis; — dame Anne Bureau, veuve de noble homme Nicolas Leclerc, vivant conseiller et avocat du Roi en l'Élection de Rozoy; — Jeanne Noël, veuve de feu honorable homme Pierre Dumondé, vivant marchand à Nangis; — maître Antoine Frémyn, vétéran en la charge de conseiller du Roi, procureur de la prévôté générale de la connétablie et maréchaussée de France; — Antoine Caillou, sieur de Courtenin, capitaine au régiment de Picardie, et consorts; — François de Roquemont, écuyer, sieur du Petit, écuyer du Roi, etc.

E. 1237. (Carton.) — 111 pièces, papier.

1659-1662. — Déclarations faites au terrier de la seigneurie de Rampillon, et du fief du Haut-du-Monde, à Nangis, appartenant à la commanderie de La Croix, pour frère Alphonse de Miremont de Bérieux. — Déclarants : — maître Pierre Gigot, notaire du Roi, en son Châtelet de Paris, tant pour lui que pour ses frères et sœurs; — maître Nicolas Bureau, conseiller du Roi, demeurant à Boisboudrant, paroisse de Fontenailles; — Claude Du Peyrat, écuyer, sieur de Villemourot, demeurant à Rampillon; — Jacques Fay, huissier royal à Donnemarie-en-Montois; — Gaucher Gébert, marchand à Nangis; — noble homme Nicolas Mercier, conseiller du Roi, premier et ancien président en l'Élection de Rozoy; — Denis Roger, tailleur d'habits à Nangis; — l'église et fabrique Sainte-Éliphe de Rampillon, etc.

E. 1238. (Carton.) — 117 pièces, papier.

1659-1662. — Déclarations passées au terrier des seigneuries de Courmery et du Sceau, au territoire de La Croix-en-Brie, pour frère Alphonse de Miremont de Bérieux, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, etc. — Censitaires : — Pierre Bailly, laboureur au Sceau, à cause de Jeanne Nepveu, sa femme; — demoiselle Marguerite Bouvier, veuve de feu Claude de Campremy, vivant écuyer, sieur de La Grande-Maison de Soissons-lez-Gastair; — Denis Chappelain, laboureur à Châteaubleau; — Pierre Desplats, conseiller et élu pour le Roi en l'Élection de Nogent-sur-Seine; — Charles de Fouilleuse, sieur de Bois-la-Ville, demeurant à Courmery; — l'église et fabrique Saint-Étienne de Gastins; — maître Gilles Guinot, receveur de la terre et seigeurie des Tournelles, paroisse d'Hautefeuille; — Jacques Le Comte, maître chirurgien à Provins; — Jean Lelièvre, maître savetier à Paris; — maître Jean Potet, prêtre, chanoine de Saint-Quiriace, à Provins, etc.

E. 1239. (Liasse.) — 239 pièces, papier.

1569-1592. — Musnier (Laurent et Philippe), notaires et tabellions à Lagny. — Minutes. — Déclarations d'héritages situés à Lagny, rues du Pont, de La Planchette, des Tanneurs, de La Gourdine, Vacheresse, du Val, du

Vivier, etc. ; — testament de noble homme François de Saintonge; — baux à cens par haut et puissant seigneur Odet de La Noüe, chevalier des Ordres du Roi, seigneur de La Noüe, capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, gouverneur et commandant pour Sa Majesté du fort de Marne à Gournay; — par noble et discrète personne François de La Rocque, doyen de Lagny, prieur-curé de Saint-Remy de Marines; — par Charles et François Le Prévost, conseillers du Roi, sieurs de Grandville et de Brou; — par noble dame Louise d'Orgemont, veuve de feu messire Louis de Broullart, baron de Montjay. — Procuration par messire Jean de Vivonne, marquis de Pisani, chevalier des Ordres du Roi, conseiller, capitaine de 50 hommes d'armes, à Claude de Vivonne, sa sœur; — vente au profit de noble homme et sage maître Jean de Ligny, secrétaire du Roi, seigneur de Rentilly, Vaires, Saint-Germain-les-Noyers, etc. — Contrat de mariage de Louis Le Vernier, écuyer, seigneur de la grosse tour de Saint-Agobelle, avec Louise d'Angennes, fille de François d'Angennes, baron de Montjay, seigneur de Lizy-sur-Ourcq, etc.

E. 1240. (Liasse.) — 131 pièces, papier.

1609-1610. — BERNIER (Jean-Denis), successeur de Philippe Musnier. — Minutes. — Baux à loyer par Nicolas Mousy, marchand huilier à Lagny; — Pierre Bardou, tailleur d'habits à Paris; — honorable homme Nicolas Bourgeois, marchand hôtelier à Lagny, à l'enseigne de *La Fontaine;* — honnête homme François Mallet, archer et garde du corps du Roi, demeurant à Fontenelles; — Roquin Gobin, marchand à Lagny; — baux de dîmes par maîtres Pierre Millard, curé de Saint-Furcy de Lagny, Germain Gueudon, curé de Bussy-Saint-Martin, Guillaume Lengrez, curé de Saint-Denis-du-Port; — transport par maître Jacques Anseaulme, marchand à Lagny, au profit de Jacques Blanchard, procureur fiscal au bailliage du lieu; — baux à cens et rentes par : — demoiselle Anne de La Grange, veuve de Louis de Coubertin, écuyer, sieur de Montevrain; — demoiselle Flamine Daviau, épouse autorisée en justice de Thomas de Montbaudier, valet de chambre du Roi; — honorable femme Radegonde de Choisy, veuve de Nicolas de Grandfez, bourgeois de Paris, etc.

E. 1241. (Liasse.) — 176 pièces, papier.

1654-1655. — CHÉRON (Étienne), tabellion au comté de Lagny, successeur de Bernier. — Minutes. — Contrat de mariage de Pierre Lesueur, taillandier, et de Jeanne Ciname, fille de Charles Ciname, maître pâtissier, et d'Élisabeth Cornu, tous demeurant à Lagny; — bail à loyer, pour six ans, d'un moulin à ruisseau d'eau, tournant et travaillant, garni de ses ustensiles, équipages, etc., sis à Gouvernes, passé par Jean Enguérand, meunier à Quinquangrogne, paroisse de Montevrain, à Robert Dubois, aussi meunier à Bussy-Saint-Georges; — vente de l'office de greffier triennal héréditaire au grenier et magasin à sel de Lagny, par les héritiers d'Antoine Gibert, ancien titulaire, à maître Pierre Barré, conseiller du Roi; — bail à loyer de 10 arpents 53 perches de terre, consenti par messire Edme Baillot, prieur, seigneur de Dhuisy, au nom et comme exécuteur testamentaire de feu messire Edme de Griselle, vivant conseiller et aumônier de la reine d'Angleterre, à Nicolas et Pierre Chevalier, vignerons à Jablines; — transaction entre noble homme maître Jacques Roger, sieur de La Heuse, bailli des ville, comté et châtellenie de Lagny, et maître Jacques Le Dain, intendant des affaires de messire de La Mothe-Houdancourt, etc.

E. 1242. (Liasse.) — 135 pièces, papier.

1655-1657. — Mémoire des ouvrages à faire au clocher de l'église Saint-Furcy de Lagny, pour ce qui est à marchander avec un charpentier; — cession et transport de 13 livres de rente, par Philippe de Ruel, écuyer, lieutenant d'une compagnie de gens d'armes de M. le duc d'Elbeuf, demeurant à Senlis; et demoiselle Catherine de Laval, sa femme, à dame Louise Loyseau, veuve de feu maître Gillet Goblet, vivant lieutenant du bailliage, châtellenie et baronnie de Montjay; — bail à rente perpétuelle d'un arpent de vigne, au territoire de Lagny, passé par noble homme messire Philippe Musnier, conseiller du Roi, trésorier de France et général de ses finances en Auvergne, demeurant à Paris, rue Thibault-aux-Dez, au profit d'Étienne Sergent, maître pâtissier à Lagny, etc.

E. 1243. (Liasse.) — 191 pièces, papier.

1664-1666. — BASILE, successeur de Chéron. — Minutes. — Bail à loyer d'un quartier de vigne délaissé, assis au terroir et seigneurie de Bordeaux, haute justice de Pomponne, consenti par messire Simon Arnauld, seigneur châtelain haut justicier dudit lieu, conseiller ordinaire du Roi en ses Conseils, demeurant à Paris, rue de La Verrerie, au profit de maître Étienne Chéron, procureur fiscal au bailliage et comté de Lagny, y demeurant, greffier et tabellion juré ordinaire du bailliage, châtellenie et seigneurie de Pomponne; — abonnement pour débit de vin, consenti par maître Daniel Le Vasseur, bourgeois de Paris, receveur des Aides et autres droits y joints des ville et département de Lagny, au profit d'Adrien Du But, marchand hôtelier en

ladite ville, à l'enseigne de *l'Épée royale;* — bail à rente par maître Nicolas Blanchard, huissier du cabinet de M. le prince de Condé, bourgeois de Paris, à Jean Thomas, marchand charron à Lagny, d'une maison située en cette ville; — bail à ferme par messire Hiérosme Poart, seigneur de Mauperthuis-en-Brie, paroisse de Jossigny, de sa terre du lieu, etc.

E. 1244. (Liasse.) — 213 pièces, papier.

1667. — Contrat passé entre maître Pierre Duval, prêtre, curé de Gournay, et Pierre Rumigny, maître barbier et chirurgien à Lagny, par lequel ledit curé baille et met en apprentissage, pour trois ans, Pierre Duval, son neveu et filleul, moyennant 200 livres; — vente d'une pièce de terre labourable contenant 6 journées, sise au terroir de Magny-le-Désert, par Thomas Durant, marchand toilier au même lieu, à Gilles Verdier, sieur Du Plessis, officier de monseigneur le duc d'Orléans, demeurant en la paroisse Saint-Maurice-le-Désert; — bail à rente par maître Nicolas Blanchard, procureur au bailliage de Lagny, au nom et comme ayant pouvoir de messire Louis Aguenin Le Duc, chevalier, seigneur de Villevaudé, à François Esselin, marchand à Vaires, d'une maison, cour et jardin, sis à Villevaudé, moyennant 60 livres par an, etc.

E. 1245. (Liasse.) — 216 pièces, papier.

1668-1680. — Bail à loyer d'une grande maison située à Ferrières, consenti par Jean Manche, écuyer, sieur de La Fontaine-aux-Bois, gendarme de feu monseigneur le duc d'Orléans et l'un des 200 chevaux de la garde de la Reine, demeurant à Lagny, au profit de Jacques Rossignol, maçon audit lieu de Ferrières; — partage des biens, meubles et effets de la communauté d'entre dame Antoinette Bobé et maître Nicolas Morin, vivant procureur fiscal au bailliage de la ville de Lagny et officier du Roi en sa grande écurie; — procès-verbal de prisée des tournants et travaillants des moulins à vent et à eau de Brou, dressé par Étienne Guérin, charpentier à Chelles, expert nommé par M. de Brou, et par Mathurin Neveu, meunier de ces moulins; — quittance de 69 livres 4 sols 6 deniers, donnée à Jacques Dehérain, garde des bois du sieur de La Grange-du-Bois, par maîtres Jean Vignon, procureur au bailliage de Lagny, et Denis Vignon, huissier du cabinet de monseigneur le prince de Condé, etc.

E. 1246. (Liasse.) — 115 pièces, papier.

1710-1711. — BASILE (Philippe), successeur de son père. — Minutes. — Acte de foi et hommage par Jean René Tourtat, sieur de La Heuse, demeurant à Ploërmel en Bretagne, à Mgr l'abbé et comte de Lagny; — contrat de mariage de Nicolas-Faron Fossier, maître cordonnier à Torcy, fils de Claude Fossier, praticien au même lieu, avec Marie-Anne Renier, fille de Jean Renier, marchand à Lagny; — vente, moyennant 2,500 livres, de plusieurs maisons et autres immeubles sis à Jossigny, par maître Laurent Delaunoy, avocat en Parlement, fondé de pouvoirs de dame Marguerite Hurault de Veuil, dame de Valence, épouse non commune en biens de messire François de Bouelle, chevalier, seigneur d'Eppeville, de Valence, Rubert, Coupevoye, Verlaine, Obigny-Planque, etc., colonel d'un régiment de son nom, à Charles Coutanceau, receveur général de la terre de Jossigny, etc.

E. 1247. (Liasse.) — 98 pièces, papier.

1728-1751. — FICHEUX DE BELLY (Honoré) et LIONNET (Jean-Baptiste), successeurs de Basile fils. — Minutes. — Procuration par dom Jean-François Hachette, prieur, et par les autres officiers de l'abbaye royale de Saint-Pierre de Lagny, à dom Nicolas Toustain, cellerier et procureur de cette abbaye, afin de représenter à messire Jacques Alain de Gontaut, leur abbé, comte et seigneur de Lagny, qu'il serait utile et avantageux pour le bien du comté de faire les retraits féodaux des fiefs de Méry ou d'Orgemont, de La Bretelle-Fontenelle et des Fontaines ou du Cocq; — inventaire fait après le décès de Marie Bille de tous les biens, meubles, ustensiles, habits, linge, hardes, titres, papiers, enseignements, or, argenterie et argent monnayé dépendant de la communauté qui a existé entre elle et Pierre Laigniez, cabaretier à Lagny, son mari; — bail à loyer du moulin de La Gourdine, pendant sur pieux, situé en la rivière de Marne, sur le bras Saint-Père, passé par Marie-Madeleine Chevance, à Jacques Fouré, boulanger à Lagny, etc.

E. 1248. (Liasse.) — 188 pièces, papier.

1605-1622. — DENIS, notaire à Lagny. — Minutes. — Partage des biens de la succession de Marc Enguerrand; — bail à loyer, pour neuf ans, des dîmes de tous grains à percevoir sur le territoire de Saint-Thibault-des-Vignes, consenti par maître Jean Barré, procureur au bailliage de Lagny, fondé de procuration de révérend père en Dieu messire Nicolas de La Place, abbé commendataire de l'église et abbaye Notre-Dame d'Eu, prieur, seigneur spirituel des prieuré, terre et seigneurie de Saint-Thibault, conseiller et aumônier ordinaire de la Reine, au profit de religieuse personne frère

Jean de La Rue, religieux profès de l'abbaye de Royaumont, trésorier mensionnaire dudit prieuré de Saint-Thibault; — marché conclu entre Guillaume Pellin, laboureur à Chessy, et maître Jean Barré, pour l'apprentissage en « l'art de pratique » de Guillaume Pellin, fils.

E. 1249. (Liasse.) — 133 pièces. papier.

1651-1653. — Dubois (Jean), successeur de Denis.— Minutes. — Bail à loyer, pour trois années, de la place de regratier et revendeur de sel à la petite mesure à Vaujours, par Laurent Beaumez, adjudicataire et fermier général de la revente du sel, dans le ressort du grenier de Lagny, au profit de Gilles Baubion, marchand audit lieu de Vaujours; — autre bail de même nature fait à Marguerite Bertrand, veuve Sabat, pour les paroisses de Fontenay et Marles; — contrat de mariage d'André Dupont, armurier à Lagny, et de Jeanne Petit, fille d'Isambert Petit, maître rôtisseur au même lieu; — désistement de ce mariage, consenti par les parties; — testament de Nicole Troisvalets, femme de Servant Féret, et auparavant veuve de feu Robert Chavigny, demeurant à Gouvernes ;— bail à loyer, pour quatre années, par Adrien Du But,marchand hôtelier à Lagny, tant en son nom qu'à cause de Madeleine Gérard, sa femme, veuve en premières noces de Jacques Alleaume, à Jean Duteil et François Delagier, vignerons à Saint-Denis-du-Port, d'un moulin à ruisseau, appelé le moulin de Pampelune, etc.

E. 1250. (Liasse.) — 191 pièces, papier.

1654.—Abonnement pour la vente du vin, pendant trois ans et neuf mois, par noble homme Jean Fleury, secrétaire de la chambre du Roi, au nom et comme caution de maître Fleury Entier, bourgeois de Paris, fermier des Aides de Lagny, au profit de Pierre Picault, marchand cabaretier à Saint-Denis-du-Port, moyennant 110 livres tournois pour le détail et droits réglés seulement, y compris le droit annuel ; — bail à loyer, pour neuf années, de la ferme des Bouleaux, en la paroisse de Bussy-Saint-Georges, avec 100 arpents de terres, prés et jardin, par maître Nicolas Blanchard, maître ès arts en l'Université de Paris, tuteur des enfants mineurs de Philippe Blanchard, vivant procureur au bailliage de Lagny, au profit de Pierre Houssin, laboureur à Bussy ; procès-verbaux de mesurage des terres de cette ferme et d'estimation des blés et autres grains en dépendant, etc.

E. 1251. (Liasse.) — 219 pièces, papier.

1655. — Bail à loyer de plusieurs pièces de pré, au territoire de Saint-Thibault-des-Vignes, passé par maître Gabriel Mallé, conseiller du Roi, grènetier ancien au grenier à sel de Lagny, ayant pouvoir de messire Nicolas de Grieu, conseiller, aumônier du Roi, prieur, seigneur spirituel et temporel de Saint-Thibault et de Saint-Germain-des-Noyers, à Nicolas Youst, marchand à Lagny, moyennant 756 livres tournois par an ; — testament de Geneviève Charles, femme de Robert Delaistre, maître boulanger-pâtissier à Lagny ; — bail à rente annuelle et perpétuelle d'une maison et jardin situés à Lagny, rue des Tanneurs, par Pierre Duchesne, bourgeois de Paris, à Claude Jean, plâtrier, moyennant 14 livres par an ; — titre-nouvel de 4 livres de rente dues à Jacques Aubourt, maître rôtisseur, par Edme Souchet, pain-d'épicier, tous demeurant à Lagny, sur un jardin assis au faubourg du Vivier, etc.

E. 1252. (Liasse.) — 219 pièces, papier.

1656. — Partage des biens de la succession de Denis Rayer, vigneron à Saint-Thibault-des-Vignes, entre Jean Rayer et Claude Thomas, à cause de Jeanne Rayer, sa femme ; — mainlevée de saisie de biens meubles et immeubles consentie par haut et puissant seigneur messire Bernard Potier, chevalier, seigneur de Blérecourt, Margins, Annebaut, comte de Pont-Audemer et Montfort, baron de Montjay, Fresne, La Ferté-Massé, Saint-Sanson, etc., seigneur par engagement de la terre de Dampmart, — au profit de Jacques Chevalier, laboureur, et de Sainte Montauban, sa femme ; — mémoire des réparations à faire en une maison prise à loyer des marguilliers de l'église Saint-Sauveur de Lagny, par Jacques Haquin, etc.

E 1253. (Liasse.) — 113 pieces, papier.

1660. — Baux à loyer et à rente par : — Gabriel Mallé, conseiller du Roi, grènetier ancien du grenier à sel de Lagny ; — Lemaistre, écuyer, sieur de La Pierre, demeurant à Favières ; — Louise Bridou, veuve de Louis Désagneaux; — Étienne Chéron, procureur au bailliage de Lagny; — Rolland Sauvage, curé de Saint-Paul du lieu; — transport de rente par frère Guillaume Guesdron, prêtre, religieux profès ancien de l'abbaye Notre-Dame d'Hermières, procureur de cette communauté, à Nicolas Imbault, hôtelier à Lagny ; — quittance de rachat par noble homme messire Jacques Roger, sieur de La Seure, avocat en Parlement, bailli de Lagny ; — ventes d'immeubles au profit de Louis Marcel, sergent audit bailliage ; — de maître Jean Vignon, procureur au même siége ; — de maître Valentin Petit, valet de chambre de M. Du Refuge, conseiller au Parlement

de Paris ; — de Jean Barbon, secrétaire du Roi, ayant charge de messire Charles-Maurice Le Tellier, aumônier de Sa Majesté, abbé et comte de Lagny, etc.

E. 1254. (Liasse.) — 184 pièces, papier.

1661. — Baux à loyer et à rente par : — Anne Barbier, veuve de feu Pierre Paulé, demeurant à Paris; — Étienne Chéron, procureur à Lagny ; — maître Jacques Hugot, lieutenant de la prévôté et châtellenie de Dampmart; — maître François Barre, curé de Saint-Thibault ; — maître André, commissaire ordinaire de l'artillerie de France, agent des affaires de M. de Fourey à Chessy. — Transports de rentes par maître Pierre Gibert, greffier ancien au grenier à sel de Meaux, demeurant à Trilbardou; — Catherine Gibert, veuve de feu maître Nicolas de Calvergne, procureur fiscal du même lieu, et autres, au profit de maître Simon Poillot, sieur de La Garde, valet de chambre ordinaire de la Reine d'Angleterre, demeurant à Paris, au Palais-Royal, rue Saint-Honoré ; — obligation souscrite par Simon Jobert, laboureur à Chanteloup, au profit de messire Louis Lhuillier, dit Bréville, chevalier, seigneur du fief de Cocburne, sis au Pin, etc.

E. 1255. (Liasse.) — 107 pièces, papier.

1662. — Transport de cens et rentes par maître Thomas Longuet, receveur général et amodiateur de la terre d'Annet, pour Mgr l'abbé de Richelieu, prieur de Saint-Martin-des-Champs, seigneur dudit lieu d'Annet ; — contrat de mariage de Pierre Gravois, huissier royal, et d'Anne Petit, de Lagny ; — quittance par maître Nicolas Blanchard, huissier du cabinet de monseigneur le prince de Condé ; — transport d'héritages sis au territoire de Couilly, par demoiselle Madeleine Selle, veuve de noble homme Charles Havarre, secrétaire de la chambre du Roi ; — baux à loyer par : — maître Nicolas Bose, conseiller du Roi, ci-devant contrôleur général des postes d'Orléans, demeurant à Lagny; — mademoiselle Gatienne de La Poussoire, veuve de maître Claude Le Maréchal, procureur au Châtelet de Paris; — maître Pierre Le Comte, avocat au Parlement de Paris, y demeurant, rue de la Verrerie ; — messire Louis de Saulsoy, sieur de Vaux-sous-Vallier; — mademoiselle Madeleine de Maillet, veuve de messire François Hachard, chevalier, seigneur du Pin ; — maître Pierre Martin, lieutenant de la prévôté et justice de Villeparisis, etc.

E. 1256. (Liasse.) — 96 pieces, papier.

1688. — Blanchard, successeur de Dubois. — Minutes. — Contrat de mariage de maître Nicolas Léger, avocat au Parlement, directeur des Aides du plat-pays de l'Élection de Paris, avec demoiselle Louise Prailly, fille de messire Jean Prailly, sieur de Champlâtreux, procureur fiscal au bailliage et comté de Lagny ; — vente de coupes de bois par messire Christophe Sève, chevalier, sieur de Cheptinville, Lardy, Foiret, La Grange-sous-Montjay, etc. ; — quittances et baux par Nicolas Blanchard, bourgeois de Paris ; — par Antoinette Bobé, veuve de maître Nicolas Morin, vivant officier de la grande écurie du Roi ; — par Jean Lainé, concierge et chargé d'affaires de maître Jacques de Ligny, chevalier, conseiller et aumônier du Roi, tuteur honoraire de Marie-Françoise de Ligny, fille de messire Édouard de Ligny, seigneur de Rentilly ; — par maître Jean Gayardin, écuyer, seigneur châtelain de Levignan et Betz, receveur général des finances à Soissons, etc.

E. 1257. (Liasse.) — 210 pièces, papier.

1738-1740. — Piclude (Mathieu), successeur de Blanchard. — Minutes. — Baux à loyer par dom Benoît de La Vallée, cellerier, procureur de l'abbaye de Saint-Pierre-de-Lagny ; — procuration donnée par Thomas Parmentier, concierge et fontainier de M. le président Brunet de Chailly, demeurant au château de Brunoy, à son frère Simon Parmentier, jardinier de M. Le Courtier, au Pin, pour mener en son nom les affaires de la succession de feu Guillaume Parmentier, leur père ; — vente d'héritages consentie par Thomas Piclude, muletier des mulets du Roi, demeurant aux Fontaines, paroisse de Thorigny. — Baux à rente par : — maître Nicolas Denis, avocat en Parlement à Paris, ayant sa maison de campagne à Lagny ; — Louis Barlon de Longeay, écuyer, gendarme de la garde du Roi, demeurant à Versailles ; — messire Charles-Raymond de Sainte-Marthe, prêtre du diocèse de Paris, demeurant au bout du pont de Lagny, procureur de monseigneur Louis-Paul de Beauvilliers, abbé commendataire de l'abbaye royale Saint-Pierre-de-Lagny, comte et seigneur du lieu ; — maître Jean-Claude Gobin, procureur fiscal d'Armainvilliers et Tournan ; — constitution de rente au profit de Jacques Arnaud, muletier du Roi, aux Fontaines, paroisse de Thorigny. — Foi et hommage par messire Pierre Renauld, sieur de Fontenelle, à M. de Beauvilliers, abbé de Lagny, etc.

E. 1258. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1741-1745. — Répertoire des minutes. — Ventes d'immeubles appartenant à Nicolas-Antoine de La Barre, chirurgien à Lagny ; — autre par demoiselle Françoise

Gérard, épouse de Mathieu De Breuil, commis aux aides à la barrière de l'Observatoire, à Paris; — transaction entre révérend père Simplicien Aubert, religieux de l'hôpital de la Charité royale de Paris, demeurant à la ferme des Corbins, et André Follet, laboureur à La Jonchère, paroisse de Bussy-Saint-Georges. — Titres-nouvels au profit de la confrérie de Saint-Éloi de Lagny, — de la fabrique Saint-Furcy et de l'Hôpital général de la même ville; — de Simon-Louis de Sirmoisy, ancien gendarme de la garde du Roi, demeurant à Paris; — de l'abbé de Lagny; — d'Alexandre Vignette, maître chirurgien juré en cette ville; — de Marie Du Bois de Gendreville, veuve de messire Félix Lepelletier, chevalier, seigneur de La Houssaye; — de Georges de Montcourant, notaire royal au grenier à sel de Lagny, résidant à Pomponne, etc.; — quittance de rachat de rente, donnée par Guillaume Rivière, marguillier de Saint-Paul de Lagny, à Marie Talochon, veuve de Pierre Chevalier, de Saint-Denis-du-Port, etc.

E. 1259. (Liasse.) — 137 pièces, papier.

1743-1744. — Marché pour vente d'arbres situés à Thorigny, par dame Anne-Gillette Le Vasseur de Belletot, veuve de Jacques Baudoin, écuyer, seigneur d'Orgemont, bourgeois de Paris, à Étienne Guino, marchand de bois pour l'approvisionnement de la capitale; — inventaires des effets laissés au décès de Claude Verneau, pâtissier et boulanger à Lagny; — baux à rente par Jean-Nicolas Petit, sergent au bataillon de milice de Provins, compagnie de Bonneval, en garnison à Rocroy, héritier de Pierre Petit, concierge du château de Beaubourg; — par maître Simon Durey, curé de Saint-Sauveur de Lagny; — par Claude-Angélique Talochon, veuve de Philippe Fagot, tailleur au même lieu. — Prisée du moulin de Laurençon, à Conches, pour le sieur Loiseau, meunier entrant; — constitutions de rentes; — bail du quart du droit de tabellionnage dans l'étendue du comté de Lagny, par M. Joseph Lesueur, bourgeois de Paris, mandataire de messire Paul-Louis de Beauvilliers de Saint-Aignan, abbé et comte de Lagny, au profit de maître Jean-Baptiste Lionnet, moyennant 30 livres par an, outre les charges, etc.

E. 1260. (Liasse.) — 103 pièces, papier.

1745-1748. — Testament d'Anne Landro, femme de Marc-Antoine Fonteulbler, charpentier à Lagny; — contrat de mariage de Pierre Chevalier, boucher au même lieu, et de Marie-Geneviève Gilles; — brevet d'apprentissage de Jean Mabille, placé chez Étienne Dupuy, maçon à Dampmart, voyer de cette paroisse; — bail à cens d'un demi-arpent de terrain, à Thorigny, par MM. les capitaine en chef, officiers et chevaliers du noble jeu d'arquebuse de Lagny; — partage des biens de la succession de Pierre Chevalier, hôtelier à *l'Épée royale*, époux de Marie Talochon; — vente d'immeubles à Chelles, par Jeanne-Élisabeth Célière, veuve de messire Michel-Louis Hazon, conseiller du Roi, président honoraire en sa Cour des Monnaies de Paris, ladite dame héritière d'Élisabeth Thierry, sa mère, veuve en premières noces de maître François Célière, bourgeois de Paris, et en deuxièmes de messire Louis-Amable Carpentier, chevalier, commandant de la première compagnie des gardes du Roi; — baux à loyer par dame Marie-Anne Jubin de La Vaud, prieure de Saint-Thomas de Laval-lez-Lagny, Ordre de Saint-Benoît, de tous les biens, droits, dîmes et revenus de cette communauté, à Dontilly, Cessoy, etc.

E. 1261. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 58 pièces, papier.

1773-1784. — Dugué (François-Michel), successeur de Piclude. — Minutes. — Déclarations passées au terrier des seigneuries de Chessy, Jablines et Serris, en censive de messire Joseph-Micault d'Harvelay, conseiller du Roi en ses Conseils, garde du trésor royal, seigneur du comté de Chessy. — Déclarants : — messire Pierre Joannès, prêtre, curé de l'église paroissiale Saint-Nicolas de Chessy; — maître René-André Hochet, procureur au Parlement de Paris, comme acquéreur de très-haut et très-puissant seigneur Maxime de Chastenet, marquis de Puységur, seigneur comte de Chessy, vicomte de Buzancy, premier quart-comte de Soissons, lieutenant général des armées du Roi, commandeur de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis; — Henri Boulingre, fermier à Jablines, au nom et comme fondé de procuration de maître Jean-Louis Marrier, conseiller du Roi, lieutenant de la Maîtrise particulière des eaux et forêts de Fontainebleau; — le prieuré Saint-Jacques de Chalifert; — messire Marc-Jouvénal Ormont, conseiller secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France, président des trésoriers, etc.

E. 1262. (Liasse.) — 196 pièces, papier.

1630-1631. — Constant (Charles). — Bail de la ferme des Bouleaux, par messire Guillaume de Bordeaulx, écuyer, seigneur du Génitoy et des Bouleaux, payeur des gages de MM. de la Chambre des Comptes à Paris; — « état « des ouvrages qu'il convient faire à l'horloge de Lagny, « étant dans le clocher de Saint-Furcy; » — baux à rente

et à loyer par : — maître Jean Barré, avocat pour le Roi au grenier à sel de Lagny, receveur amodiateur du temporel du prieuré de Saint-Thibault-des-Vignes; — Louis de La Nos, archer des gardes de Sa Majesté sous la charge de M. le grand prévôt de l'hôtel, demeurant à Pontault; — messire Jean Blanchard, maître ès arts en l'Université de Paris, curé de Saint-Furcy, à Lagny; — devis des maçonneries du colombier que messire Claude Viole, seigneur du Chemin et de Guermantes, conseiller du Roi et maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, veut édifier dans l'enclos de son château du Chemin; — marché conclu moyennant 1,650 livres, etc.

E. 1263. (Liasse.) — 283 pièces, papier.

1634-1640. — Bail de la recette et emploi du 9e denier des octrois, accordé par Sa Majesté à la ville de Lagny : ce bail consenti par messire Camille de Neufville, conseiller et aumônier ordinaire du Roi, abbé comte de Lagny;—foi et hommage du fief de Deuil, rendu à l'abbaye de Lagny, par messire Henri-Catherine Bazin, chevalier, vicomte de Fresne, sieur de Deuil, gentilhomme de la chambre du Roi, bailli provincial de Soissons, suivant ordinairement la Cour, et par dame Louise Grangier, son épouse, héritière de Marie Regnard, veuve de feu messire Vespasien Grangier, chevalier des Ordres du Roi, gentilhomme ordinaire, capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, bailli et gouverneur de Meaux, seigneur de Montceaux, Chalifert, Jablines, etc. ; — déclaration par dom Rollequin Barré, religieux profès de Saint-Pierre-de-Lagny, prieur de Saint-Pierre-de-Conches, des biens appartenant en 1520 à son prieuré, et amortis par le roi Robert avec les biens de l'abbaye en 1018, et, depuis, par François Ier; desquels biens la plupart des titres ont disparu « tant lors de la prise de Lagny par ceux de la religion « prétendue réformée qui pillèrent l'abbaye en 1567, « qu'aux prises et pillages par l'armée Espagnole en « septembre 1590 et depuis le démantellement des « portes; » — acquisition de maison au fief de La Petite-Barre, à Lagny, rue Vacheresse, par messire Jacques Le Bret, conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé, président et trésorier général de France en la Généralité de Paris; — quittance des droits de quint et requint délivrée par l'abbé de Lagny à révérende mère Charlotte Le Bret, dite de La Passion, prieure conventuelle de La Conception de Lagny, fille du président Le Bret; — devis des réparations à exécuter en l'auditoire de la ville de Lagny, où s'exerce la justice de monseigneur l'abbé, par suite de la ruine causée par les soldats envoyés pour le service de Sa Majesté, etc.

E. 1264. (Liasse.) — 123 pièces, papier.

1648-1655. — Compte rendu par messire Enguerrand, curé de Bussy-Saint-Georges, à Jacques Herpin, maréchal à Paris, son neveu et pupille ; — prise de possession de biens par maître Claude Denoues, docteur en médecine à Lagny, procureur de monseigneur l'abbé du lieu, comte et seigneur justicier; — procuration signée par tous les religieux de Lagny pour plaider et défendre sur divers procès; — contrat de mariage de maître Jean Vignon, praticien, fils de maître Claude Vignon, contrôleur ancien pour le Roi du grenier à sel de Lagny, avec Marguerite de L'Estrat; — transaction sur procès entre Robert Engaigne, archer de la connétablie et maréchaussée de France, à Claye, et Toussaint Delorme, vigneron à Montjay, époux de Marie Engaigne; — acte capitulaire du couvent de la congrégation Notre-Dame de Lagny, et réception de Marguerite de Saint-Fray, âgée de 18 ans, fille de Jean de Saint-Fray, bourgeois de Paris, par Charlotte Le Bret, dite de La Passion, prieure conventuelle, Élisabeth Le Bret de Saint-Agnès, sous prieure, et les religieuses assemblées, etc.

E. 1265. (Liasse.) — 101 pièces, papier.

1660. — Baux à loyer par : — messire Jean Jullien, prêtre, bachelier en droit canon, curé de Saint-Sauveur de Lagny et doyen rural; — maître Antoine Aumont, greffier et tabellion à Gentilly, près le château de Bicêtre, où est à présent l'Hôpital général de Paris; — messire Édouard de Ligny, seigneur de Rentilly, premier président au Bureau des finances de la Généralité d'Alençon ; — maître François Barré, sieur de Beaupré, huissier au Parlement de Paris. — Accord entre messire Jean de Reilhac, chevalier, seigneur des Carreliers et de Chanteprime, demeurant à Montry, et Simon Jobert, son fermier à Chanteprime ; — contrat de mariage de Claude Melaye, maître pêcheur à engins, demeurant à Lagny, avec Anne Drouïnet ; — procuration donnée par frère Charles Fernel, religieux profès de l'Ordre de Saint-Benoît, congrégation de Saint-Maur, pourvu du prieuré de Saint-Prix, demeurant en l'abbaye de Lagny, pour résigner son prieuré entre les mains de Sa Sainteté, en faveur de maître Antoine Colombat, permutant avec lui le prieuré de Bussy-Sainte-Christine, en Poitou ; — brevet d'apprentissage conclu entre François Suisse, bourrelier à Lagny, et messire Nicolas Goulas, chevalier, gentilhomme de feu monseigneur le duc d'Orléans, stipulant pour Nicolas Lancère, domestique de messire Charles Malo, seigneur de La Mothe et Couternois, etc.

E. 1266. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

1694-1696. — Constant (Charles), fils et successeur de Constant. — Bail à loyer du revenu temporel du prieuré Saint-Thomas de Laval et de ce qui dépend de l'ancien domaine, à Laval, paroisse de Donnemarie, par Marie d'Oradour, prieure conventuelle transférée à Lagny; — transport d'héritages par Nicolas Marc, jardinier à Belle-Assise, au nom de M. Dubois, conseiller du Roi au Parlement de Paris; — bail de la ferme des Grais et des terres en fief et en roture dépendant de cette exploitation, par frère François de Saint-Waast, prieur de l'abbaye royale Notre-Dame-d'Hermières, mandataire de messire Jean-Baptiste Goulas, écuyer, seigneur de La Route-des-Grais, en partie, conseiller du Roi, trésorier de France à Rouen; — transaction entre les religieux de Saint-Germain-des-Prés à Paris, et le tuteur des mineurs André Tramblaz, au sujet de la location à faire à la folle enchère des fermes de Saint-Germain-lez-Couilly et de l'Ile-Andry, appartenant auxdits religieux; — renonciation par maître Nicolas Gueniot, conseiller du Roi, contrôleur ordinaire des guerres, et demoiselle Marguerite Prailly, sa femme, à la succession de feu Gabriel Prailly, en son vivant receveur de la terre de Guermantes; — transport par Charles Garnier, écuyer, seigneur de Maurenard, commandant un bataillon dans le régiment de Champagne, au profit de l'Hôpital général de Lagny, d'une rente due par Hubert de Champy, officier de la maison du Roi, etc.

E. 1267. (Carton.) — 104 pièces, papier.

1775-1780. — Évrard, notaire royal à Lizy-sur-Ourcq. — Minutes. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Chatton, territoire de Varreddes, dressé en vertu des lettres obtenues en la chancellerie du Palais, à Paris, par très-haute et très-puissante dame Catherine-Henriette de Montmorin de Saint-Hérem, dame et abbesse de l'abbaye royale Notre-Dame de Jouarre, ordre de Saint-Benoît. — Déclarants : — (1re partie, A. à J.) Jacques Bataille, laboureur à Signets; — Antoine Dégland, vigneron à Chatton; — Antoine et Ambroise de Villiers, maîtres en chirurgie, l'un à Gandelu, l'autre à Paris; — Denis Gaillard, marchand plâtrier à Chatton; — Maguerite Messier, veuve du sieur Louis Garnier, laboureur, elle fermière, demeurant à La Porte-Ferrée, paroisse de Sainte-Aulde; — très-haute et très-puissante dame Marie-Henriette-Augustine-Renée d'Alpozzo, des princes de La Cisterne, comtesse d'Harville, marquise de La Trousse, dame du palais de madame la comtesse d'Artois, etc.

E. 1268. (Carton.) — 102 pièces, papier.

1774-1780. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Chatton, en censive de madame l'abbesse et des religieuses de Jouarre. — Déclarants : — (2e partie, L. à V.) Jean Lartizien, charpentier à Chatton; — Remy Martin, laboureur à Ocquerre; — Étienne Monnourry, marchand coquetier à Cocherel; — Jean-Pierre-Joseph Nivert, pêcheur de poissons à Ussy-sur-Marne; — Nicolas Noël, garde-chasse des terres et seigneuries de Vendrest et Chatton, pour mesdames desdits lieux; — Jean-Philippe Obron, meunier, demeurant à Meaux; — messire Denis-Christophe Pasquier de Rouvray, chevalier, capitaine dans le régiment Colonel-général-Cavalerie; — Pierre-Simon Papillon, plâtrier à Chatton; — Jean-Eutrope Petit, marchand drapier à Crépy-en-Valois; — Julienne Plisson, fille majeure au service de madame l'abbesse de Jouarre, demeurant à Glairet; — demoiselle Marie-Anne Foullé, veuve de maître Charles-Jean-Baptiste Roquin, vivant veneur de S. A. S. monseigneur le duc d'Orléans, etc.

E. 1269. (Carton.) — 74 pièces, papier.

1769-1787. — Picart, notaire à Lizy. — Minutes. — Déclarations passées au terrier du fief Vert, sis en la paroisse de Vendrest, appartenant à très-haute et très-puissante dame Marie-Henriette Renée d'Alpozzo, marquise de La Trousse, dame de Lizy-sur-Ourcq, Mary-sur-Marne, Cocherel, Crépoil, Rademont, Tancrou, Viel-Moulin, du fief Vert à Vendrest, etc., dame d'honneur de madame la comtesse d'Artois, épouse séparée quant aux biens de monseigneur Louis-Auguste Juvénal d'Harville Des Ursins, chevalier, comte d'Harville, seigneur de Doue-en-Brie, l'un des officiers supérieurs de la gendarmerie de France. — Censitaires : — demoiselle Catherine d'Estant-Flesselles, veuve de maître François-Simon Bailleux, avocat en Parlement; — messire Pierre-François de Verneux, chevalier, seigneur de Noharet, capitaine de cavalerie, chevau-léger de la garde du Roi. — Démission de l'office d'archer-garde en la connétablie de France, au bailliage et duché-pairie de Tresmes, donnée par André Darras, en faveur du sieur Jean-Antoine Benoist, praticien à Lizy, moyennant 500 livres, montant de la finance dudit office, etc.

E. 1270. (Carton.) — 63 pièces, papier.

1634. — Chaperon (Louis), notaire de Luzancy. — Minutes. — Déclarations faites au terrier de la seigneurie de Luzancy, en censive de messire Charles de Gomer, chevalier, seigneur du lieu, de Verdon, de Courcelles-sur-Marne, du château d'Hatis, de Condetz-lez-La Ferté-au-Col, du Bois-Larcher, du Champ-du-Moncel, etc. — Cen-

sitaires : — Germain Gatellier, vigneron à Luzancy; — Nicolas Montrobert, laboureur et meulier, demeurant au Tillet, paroisse de Reuil; — Jean Lemoine, tuilier à Courtaron; — Vincent Fournier, vigneron à Vauharlin; — Denis Morel, marinier à Luzancy; — la succession de défunt Noël Mauroy et de Marie Billot, jadis sa femme, laboureurs à Courtaron; — Antoine Charbonnier, sieur de Chantepye, demeurant à La Ferté-au-Col; — Germain Pinard, laboureur à Courtaron, etc.

E. 1271. (Carton.) — 148 pièces, papier.

1680-1729. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Luzancy, en censive de dame Madeleine de La Haye, veuve de messire Charles de Gomer, vivant chevalier, seigneur dudit lieu, etc. — Déclarants : — Claude Barré, veuve de Pierre Lemoine; — Jean Rousseau, charpentier de bateaux, à Luzancy; — Jean Crosnier, maçon à Courtaron; — Pierre Gatellier, dit Jumeau, manouvrier au même lieu; — Biné de Condé, maître chirurgien à La Ferté-au-Col; — François Normand, sieur de La Haye, demeurant à Paris; — messire Louis de Vernon, avocat en Parlement, contrôleur de la maison de feu M. le Prince, demeurant à Meaux; — Étienne Vivier, marchand hôtelier, demeurant à Luzancy; — messire Médard Cotelle prêtre, curé de l'église et paroisse dudit Luzancy; — Pierre Lambin et Jacques Mauroy, tous deux laboureurs, l'un à Launoy, paroisse de Reuil, l'autre à Charneseuil, paroisse de Saint-Cyr, etc.

E. 1272. (Carton.) — 99 pièces, papier.

1730-1741. — Chaperon le jeune (Louis). — Minutes. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Luzancy, appartenant à messire Ladislas, comte de Bercheny, seigneur du lieu. — Censitaires : — Louis Caboche, vigneron à Luzancy; — Marguerite Boucard, veuve de Pierre Morel, vivant meulier à Vauharlin; — Jean Langlois l'aîné, vigneron à Luzancy; — Pierre-Jean Rogé, chirurgien, demeurant à Messy, paroisse de Luzancy; — Pierre-Henri Leclerc, capitaine des charrois de feu S. A. R. monseigneur le duc d'Orléans; — Louis Nacquart, écuyer, seigneur de Chamoust, Sainte-Aulde, etc., bailli et lieutenant général du bailliage de La Ferté-au-Col et de Chamigny; — Jacques-Henri de Saint-Simon, laboureur aux Bondons, etc.

E. 1273. (Carton.) — 146 pièces, papier.

1742-1747. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Luzancy, en la censive de haut et puissant seigneur messire Ladislas, comte de Bercheny, seigneur du lieu. — Déclarants : — Pierre Chaperon, laboureur à Luzancy; — Jacques Chiboust, fermier du bac de Luzancy ; — Étienne Frazier, laboureur, demeurant à Courtaron; — Louis Gatellier, aussi laboureur au même lieu; — Nicolas Gatellier, meulier à Courtaron; — maître Jean-Jacques Kuen, huissier du Roi, servant à cheval au Châtelet de Paris, demeurant à La Ferté-au-Col, pour et au nom de messire François Grimbert, chevalier, seigneur de Nogentel, y demeurant; — sieur Félix Himbert, courrier ordinaire de la cour, résidant à La Ferté-au-Col; — Marie Gatellier, veuve de Louis Jacquet, à Luzancy; — Adrien Lassé, maître d'école à Reuil, etc.

E. 1274. (Carton.) — 69 pièces, papier.

1653-1759. — Bénard, — Guesdron, — Devique, — Motet, tabellions seigneuriaux de Malnoue, paroisse d'Émérainville. — Minutes. — Partage des biens de la succession de Marie Noël, femme de Jean Petit, hôtelier à Malnoue, veuve en premières noces de Claude Bertault, vivant vigneron à Villiers-sur-Marne : — contrat de mariage de Marin Cordelle et de Marguerite Périer; — titre-nouvel de cens et rente dus au Roi, à cause de sa châtellenie de Gournay, et à messire Louis Ancelin, conseiller de S. M. et contrôleur de la maison de la Reine, comme seigneur dudit Gournay, par Hilaire Josselin, marchand à Malnoue; — déclaration par laquelle messire Jules-César Du Vivyer, écuyer, seigneur de Villiers-sur-Marne, reconnaît que les dames de l'abbaye du Footel, dit le Bois-aux-Dames, ont droit de prendre par an, sur sa terre, 4 sous parisis de rente, suivant transaction du 6 février 1537, etc.

E. 1275. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

1690-1788. — Leviez (Charles), notaire royal à Meaux. — Minutes. — Vente par Pierre Adam, à François Reygnault, huissier royal à Meaux, de l'état et office de notaire-tabellion, contrôleur-garde-notes héréditaire au bailliage dudit Meaux, à la résidence de Varreddes, avec tous les droits de parisis et autres, sans aucune réserve, moyennant 1,000 livres.

Maciet père et fils, notaires royaux à Meaux.—Minutes.— Fondation par maître Henri Mondollot, prêtre, bachelier en théologie de la faculté de Paris, chanoine en l'église cathédrale Saint-Étienne de Meaux et official de Mgr l'évêque, d'un obit, tant pour ses père et mère que pour lui, moyennant 800 livres payées comptant ;—vente par demoiselle Marie-Madeleine de Montcrif, veuve de maître Charles Cartault, notaire royal et procureur à Crécy-en-Brie, au profit de maître Simon Lapille, ancien praticien, de l'état et office de notaire-tabellion royal en la ville, bailliage, prévôté et châ-

tellenie de Crécy, dont ledit sieur Cartault avait été pourvu sur la nomination de monseigneur le duc de Béthune, seigneur engagiste du domaine de Crécy; — vente par maître Isaac-Étienne Montvoisin, arpenteur royal au bailliage de Meaux, et demoiselle Marguerite Colleau, son épouse, à maître Pierre Plateau, notaire à Varreddes, de l'état et office d'arpenteur royal, priseur, mesureur de terres, prés, etc., dans l'étendue de la ville et de la juridiction de Meaux.

E. 1276. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

1727-1788. — Chrestien (Pierre-François Saintin), — Leprince (Joseph-Louis), — Créchin, successeurs. — Minutes. — Procuration donnée par les héritiers de feu messire Zacharie de Chavigny, chevalier, seigneur de Corrobert, mestre de camp de cavalerie, maréchal-des-logis dans la première compagnie des mousquetaires servants de la garde du Roi, pour faire et porter les foi et hommage dus par lesdits héritiers, pour leur seigneurie d'Artonges et le fief de Gourdeneau, à monseigneur le duc de Bouillon, à cause de son duché de Château-Thierry, et à M. le duc d'Estrées comme baron de Montmirail; — vente d'office de notaire royal à Meaux, par maître François Thiercelin, procureur tuteur de demoiselle Marie-Nicole-Adélaïde Chrestien, fille mineure de Pierre-Saintin-François Chrestien, au profit de Joseph-Louis Leprince, clerc de maître Maciet, notaire à Meaux, et époux de demoiselle Marie-Anne Mahu, etc.

E. 1277. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1553. — Foucques (Jean), notaire royal à Melun. — Inventaires de biens, meubles, immeubles, papiers et enseignements, dressés au décès de : — Jeanne Martinon, femme de Denis Andry l'aîné, de Melun, paroisse Saint-Ambroise, à la requête d'honorable homme Sébastien Ranjard, exécuteur testamentaire de la défunte; — Jeanne Bardin, femme de Mathieu Tanné ; — Antoinette Mezé, en son vivant femme d'honorable homme Pierre de La Roux; — Nicolas Le Beau, demeurant rue Saint-Michel, à Melun; — Denise Gohier, femme de Denisot Chappin, tailleur, rue Saint-Aspais; — Pierre Jozin, de la même paroisse, etc. — Lots de partage des biens et meubles de défunt Jean Martin, vigneron, en la paroisse Saint-Ambroise.

E. 1278. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1595-1597. — Foucques (Jean), successeur du précédent. — Minutes. — Inventaire fait à la requête de Nicolas Carot, archer des prévôts de nos seigneurs les maréchaux des bailliages de Melun et Nemours, etc.; — inventaires de meubles, effets, titres et enseignements trouvés après le décès de : — Perrette Guêtier, veuve de Nicolas Reignier, marchand savetier à Melun, paroisse Saint-Étienne; — d'Étienne Cuissot, maréchal à Melun, grande rue Saint-Ambroise; — de Jean Vivier, tisserand en drap, demeurant aux Fourneaux; — de Marie Marchand, veuve de feu noble homme Michel Mucy, vivant feutrier de la reine de Navarre, demeurant à Melun, paroisse Saint-Étienne. — Partages de biens entre Nicolas Malet, marchand à Rozoy-en-Brie, et autres; — entre les héritiers de Claude Carot, décédé marchand à Melun, etc.

E. 1279. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1605. — Bail consenti par maître Antoine Génébrard, receveur de l'abbaye du Lys et procureur des dames du lieu, à Jean Leblond et Geoffroy de Beauvais, de tous les droits de champart et avenage que lesdites dames ont à percevoir à Gollinville; — obligation souscrite au profit de noble homme maître Balthazar Barbin, conseiller du Roi, notaire près le bailliage de Melun; — bail du moulin Saint-Sauveur, assis au dessous du Pont-aux-Moulins de Melun, par frères Ambroise Pellé, prieur de Saint-Sauveur de cette ville, Pierre Hardy, Pierre Duclos, G. Lhuillier, tous profès de ce prieuré; — bail de la seigneurie et ferme de La Grande-Maison et des Dupontys, par maîtres Pierre Maslé, Jean Nioche, Nicolas Moulard, Isaac Chénier, chanoines de Notre-Dame de Melun, et par Thomas Blois, Étienne Bordier et Robert de Vie, chapelains; — bail de la ferme des défauts et amendes des bailliage, prévôté et siége Présidial de Melun, par maître Germain de Farcy, receveur du seigneur de La Grange Le Roy, chevalier, gouverneur de Melun pour le Roi, et engagiste des comté et domaine de cette ville; — procuration donnée par noble dame Charlotte de Cluis, abbesse royale de Notre-Dame du Lys, et par Jeanne de Lhuillier religieuse professe et prieure de la même abbaye, pour comparaître sur l'assignation à la barre de la Sainte-Chapelle du Palais, à Paris, donnée à la requête de sœur Catherine Le Marlorat, religieuse de l'abbaye, à l'occasion des bulles que cette dernière prétend avoir obtenues de Sa Sainteté; — transport au profit de noble homme Pierre Le Lorrain, seigneur du fief de Loiselet, à Melun; — bail par messire Jacques de Thou, seigneur de Villiers-en-Bière et du Bréau, conseiller du Roi, président au Parlement de Paris, etc.

E. 1280. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1620. — Petites minutes. — Baux à loyer par maître

Jean Courtinyer, notaire royal à Melun, créancier de la succession vacante de Nicolas Barbin ; — par honorable femme Perrette Leclerc, veuve de maître Pierre Pilloust, marchand à Melun, et fermier des droits appartenant à M. de La Borde, vicomte de cette ville ; — marché conclu entre Louis Legoy, marchand à Bois-le-Roi, adjudicataire de deux ventes de bois de haute futaie dans la forêt de Bière, lieu dit Les Bécassières ; — Louis Le Flament, concierge du château de Melun ; — Nicolas de Farey et autres ; — transport de moitié d'une maison lui appartenant, par messire Léger Mignon, prêtre, curé de Bois-le-Roi, au profit de Claude Petit, vigneron à Brezolles (Brolles) ; — marché relatif aux travaux d'une maison sise à Vosves, passé entre Georges Farlot, maçon à Pringy, et les religieuses de la maison et chapelle de feu Étienne Hauldry, fondée à Paris, rue de la Mortellerie ; — bail par le seigneur de La Grange Le Roy, bailli et gouverneur, comte engagiste de Melun, du droit de voiturier par eau sur deux bateaux appelés les coches de Melun, etc.

E. 1281. (Liasse.) — 121 pièces, papier.

1625. — Petites minutes. — Marché pour travaux, conclu entre honorable homme Nicolas Auffroy, Étienne Cholin, marchands tanneurs à Melun, et Jean Dagron, charpentier au même lieu ; — baux à loyer et à moison par maître Remy Capitain, dit Champagne, valet de chambre de monseigneur le prince de Condé, demeurant à Paris, et par Sébastien Murard, meunier de l'abbaye du Lys ; — baux des dîmes de La Rochette, par les religieux du prieuré Saint-Sauveur de Melun ; — marché de travaux à faire en une maison, grande rue Saint-Étienne, appartenant à messire François Le Roy, chevalier, seigneur de La Grange, conseiller du Roi, gouverneur pour Sa Majesté des ville et château de Melun, son bailli de ce lieu et de Moret ; — protestation de madame Charlotte de Cluis, abbesse royale du Lys, contre la nomination par surprise de madame Marguerite-Marie de La Trémouille, abbesse en son lieu et place ; — opposition signifiée à M. Étienne Mauger, abbé de La Charmoye, venu au Lys pour installer la nouvelle titulaire ; — procès-verbal constatant les injures, excès et violences commis envers madame de Cluis par cet abbé ; — déclarations de témoins sur ces faits, etc. ; — plainte de la même abbesse contre le père Boullonnois, « habitué de son ab- « baye, qui a refusé de lui donner la sainte communion à « laquelle elle s'était préparée et présentée, sans qu'il vou- « lût dire la cause de cet affront ; » — constatation de coups donnés par deux hommes de madame la princesse douairière de La Trémouille, accompagnant l'abbé de La Charmoye, aux servantes de madame Charlotte de Cluis.

E. 1282. (Liasse.) — 107 pièces, papier.

1631. — Foucques (Jean), successeur du précédent. — Petites minutes. — Baux consentis par : — honorable homme Jean Auvré, chef de sommellerie de la feue reine Marguerite, demeurant à Melun ; — Fourcy Lauville, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, résidant en la même ville ; — Pierre Cornillot, exécuteur des sentences criminelles du bailliage de Meaux ; — frère François Le Pelletier, prieur de Saint-Sauveur de Melun ; — maître Robert Leclerc, prêtre, curé de Boissise-le-Roi, chapelain de la chapelle Saint-Jean-l'Évangéliste, à Notre-Dame de Melun ; — reconnaissance de frère Louis Galland, religieux profès de Saint-Sauveur, par laquelle il déclare « qu'encore bien « qu'il soit pourvu de la maladrerie Saint-Lazare-lez-Melun, « suivant lettres de monseigneur l'archevêque de Sens, « maître Nicolas Pelat, y demeurant, doit jouir de moitié des « droits, fruits, profits et revenus de cet établissement ; » — transport de rente par maître Antoine Signac, contrôleur au grenier à sel de Melun et receveur du domaine de cette ville ; — baux à moison par : — Marie Navare, veuve de Jean Notin, concierge au château de Fay-lez-Yèbles ; — Adrien Tournebus, écuyer, sieur de Rouville, etc.

E. 1283. (Liasse.) — 116 pièces, papier.

1638. — Petites minutes. — Toisé, visite et estimation, à la requête de maîtres Jean Charpentier, conseiller au bailliage de Melun, et Claude Gainel, maître des œuvres de charpente et maçonnerie en ce bailliage, des ouvrages exécutés par ce dernier dans la chapelle Saint-Michel et lieux attenants, appartenant aux dames de Sainte-Marie, paroisse Saint-Ambroise de Melun ; — bail au profit de ces religieuses, d'une maison au Petit Clos, même paroisse, par noble homme et sage maître Louis Leconte, conseiller du Roi au bailliage et siége Présidial de Melun, maître des requêtes ordinaire de la Reine mère ; — traités pour divers travaux de fondations et terrassements pour les dames de Sainte-Marie ; — continuation de bail à ces religieuses par ledit Leconte ; — transport de rente par messire François Vezon, chevalier, sieur de Maison-Blanche, Aunoux, Marcais et Maisoncelles, pays de Brie, demeurant à Bombon ; — baux pour la revente du sel à la petite mesure dans les paroisses du Châtelet, Héricy, Saint-Fargeau, Rozoy, etc.

E. 1284. (Liasse.) — 72 pièces, papier.

1649-1650. — Petites minutes. — Baux à loyer — par maître Pierre Chouart, chapelain de Saint-Michel en l'église royale et collégiale Notre-Dame de Melun ; — sœur

Élisabeth Legrand, mère et supérieure des religieuses de Saint-Nicolas de Melun, Ordre de l'Annonciade; — Michel Vigneron, concierge du château de Melun; — Marguerite Lebon, veuve de maître Jacques Henri, vivant piqueur ordinaire de la grande fauconnerie du Roi, maîtresse de l'hôtellerie de *la Corne de Cerf*, paroisse Saint-Ambroise de Melun; — maître Germain Pean, guide ordinaire de Sa Majesté, demeurant à Melun; — Nicolas Le Maistre, docteur et professeur de théologie, aumônier et prédicateur ordinaire du Roi, curé de Susey-en-Brie. — marché conclu entre Julien Certon, Jean Chertemps, amodiateur des moulins de Poignet et de Trois-Moulins, appartenant au Roi, et Jacques de La Lose, propriétaire du moulin de Saint-Nicolas, sur le Pont-aux-Moulins de Melun; — bail de l'hôtellerie de *la Croix de Bourgogne*, par maître Jean Petite, avocat en Parlement, à Paris, au profit de Nicolas Masson, etc.

E. 1285. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1651-1681.—Testard (Louis),—Bourgeois (Charles), successeurs de Jean Foucques. — Minutes. — Inventaire de meubles et effets après le décès de : —Marie Rouilliard, seconde femme de Denis Masbit, vigneron à La Rochette; — honorable homme Joachim Henry, marchand à Melun; — Laurent d'Escoubleau, prêtre, religieux de l'ordre de Sainte-Croix, demeurant à Melun, au Petit-Clos; — Jérôme Lefranc, notaire au Châtelet de Melun; — Claude Corneille, veuve de Denis Voysin, exécuteur des sentences criminelles des bailliages de Melun et Nemours; — Pierre Sanson, maître couvreur en ardoises, demeurant alors au château de Vaux-le-Vicomte, dans une chambre de la basse-cour; — demoiselle Jeanne Asselin, veuve de noble homme Balthazar Mégissier, conseiller du Roi et receveur du domaine de Melun. — Inventaire des titres et papiers de la fabrique Saint-Étienne de Maincy, etc.

E. 1286. (Carton.) — 101 pièces, papier.

1657-1668. — Garneau (Pierre), successeur de Charles Bourgeois. — Petites minutes. — Vente par Baptiste Brier, l'un des deux archers de la compagnie de M. le prévôt provincial des maréchaux de France aux bailliages de Melun et Nemours, à Nicolas Pointeau, marchand à Nemours, de la charge d'archer à la résidence de cette ville; — vente de coupes de bois à exploiter dans le Buisson de Massoris, par Daniel Girard, bourgeois de Paris, adjudicataire du bail judiciaire fait en la Chambre de justice des terres, château, bois et seigneuries de Vaux-le-Vicomte, saisis sur messire Nicolas Foucquet, ci-devant surintendant des finances; — procuration donnée à Pierre Guynet de Montgrillest, écuyer, seigneur de ce lieu, par Jean de Campan, écuyer, sieur de La Rochette, lieutenant d'une compagnie d'infanterie dans le régiment de la Reine, afin de gérer et gouverner ses biens en son absence pour le service du Roi, etc.

E. 1287. (Carton.) — 9 pièces, papier.

1701-1705. — Massin (Nicolas Joseph), successeur de Pierre Garneau. — Minutes. — Bail à nouveau cens d'une pièce de terre sise à Maincy, près la croix Faucillon, consenti par haut et puissant seigneur messire Louis-Nicolas Foucquet, chevalier, comte de Vaux, vicomte de Melun, seigneur de Maincy, etc., au profit de François de Chartres, voiturier du pays de Poitou, demeurant audit lieu de Maincy; — constitution de 150 livres de rente viagère par Henri Nouette, sieur de L'Orme, marchand, demeurant à Aubigny, à Pierre Louis Nouette, maître ès-arts, étudiant en théologie à Paris, son frère; — vente par dame Marie Guéry, veuve de défunt maître Louis Fouquet, vivant huissier royal à cheval au Châtelet de Melun, à Louis-Alexandre Normand, praticien à Melun, de l'office héréditaire de sergent royal au bailliage de cette ville, moyennant 10 livres de rente annuelle et perpétuelle, etc.

E. 1288. (Carton.) — 163 pièces, papier.

1724-1780. — Godin (Léon-Alexandre), — Michault (Thomas-Frédéric). — Minutes. — Vente par maître François Legros, pourvu de l'état et office de notaire-tabellion au Châtelet et bailliage de Melun, à maître Alexandre-Léon Godin, praticien, moyennant 150 livres de rente, rachetable à 3,000 livres; — prise de possession du prieuré de Saint-Leu-le-Petit, par Jacques Buckley, prêtre, bénédictin anglais du monastère de Saint-Edmond de Paris, pourvu en cour de Rome de ce prieuré sis en la paroisse de Cesson; — démission de la cure d'Arbonne, donnée par messire Nicolas Deslandes, prêtre du diocèse de Coutances, curé de la paroisse Saint-Eloy du lieu; — provisions du canonicat de Sainte-Sophie, en l'église de Saint-Médard-lez-Soissons, accordées par Henri-Charles-Arnauld de Pomponne, abbé commendataire de cette église, à Jean-Baptiste Michel Wolst, clerc du diocèse de Soissons; — baux à cens et rente d'héritages situés à Champeaux, La Grange-Saint-Martin, Montgermont, Roiblay, etc.

E. 1289. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 20 feuillets.

1595-1603. — Violet (Pierre). — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Vosves, en censive de

noble homme Jacques de Maizières, lieutenant particulier au bailliage et siége Présidial de Melun, devant Pierre Violet et François Guibert. — Déclarants : — Jean Georges, vigneron, et Jacques Vaillant, tonnelier, demeurant à Melun, paroisse Saint-Ambroise; — Toussaint Lyon, vigneron à Orgenoy; — Jean Breguin, de même état, à Vosves; — Marguerite Rangeard, veuve de feu Martin Duplex, à Melun; —François Roy, vigneron à Fortoiseau; — Jacques Coudreau, vigneron, demeurant à Vosves; — Étienne Bougy, tisserand en toile, à Melun; — honorable homme Remy Capitain, maître tailleur d'habits et bourgeois de Paris; — Eutrope Voye, vigneron à Vosves, etc.

E. 1290. (Carton.) — 69 pièces, papier.

1602-1610. — Déclarations d'héritages faites au terrier du bois des Plains et de Livry, en censive de Jacques de Coqueborne et de Nicolas de Gaulnes. — Déclarants : — Germain Guignard, mégissier à Melun; — Georges Jacquelain, Pierre Vincelet et Mathieu Joubert, vignerons à Vaux-le-Pénil; — messire Mathieu Marlin, prêtre, demeurant à Livry; — Jean Gillet, meunier du moulin Farineau, en la paroisse Saint-Liesne de Melun; — maître Claude Delamarre, prêtre, chanoine de l'église royale et collégiale Notre-Dame, de la même ville; — Nicole de Chaunoy, veuve de Jean Auger; — Fiacre Berger, tant en son nom qu'à cause de Jeanne Dubin, sa femme; — Gervais Blondin, vigneron à Livry; — Jean Boullé, laboureur au même lieu, etc.

E. 1291. (Carton.) — 138 pièces, papier.

1600-1607. — Déclarations fournies au terrier des différents offices claustraux de l'abbaye des Bénédictins du Mont-Saint-Père-lez-Melun, de maisons et autres héritages situés en la ville, aux faubourgs et environs de Melun, par : — Arnoul Audiger, maître orfèvre; — honorable homme Denis Bordier; — honnête homme Étienne Buisson, marchand; — Léonard de Grippeval; — dame Marie Poncet, veuve de feu maître François de Maizières, vivant receveur des consignations au bailliage de Melun; — honorable femme Catherine Lebègue, femme et mandataire de maître Gilles Desrues, chirurgien du Roi; — Pierre Grosjean, boulanger; — honorable homme maître Jean Lebègue, conseiller et élu en l'Élection de Melun; — Jean Leclerc, marchand cordier; — Jeanne et Henriette Regnault, filles de défunt Jean Regnault, en son vivant notaire royal, et de Jacquette Lepaintre, tous demeurant à Melun, etc.

E. 1292. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 130 feuillets.

1626-1634. — Dalençon (Pierre), successeur de Violet. — Minutes. — Déclarations faites au terrier du couvent, du chantre, du trésorier et de l'infirmier des Bénédictins de Melun, d'héritages situés en la ville et au territoire de Melun, par Louis Duval, vigneron au faubourg des Carmes de cette ville; — Jean Rousseau, écuyer, sieur de La Viorne, archer des gardes du corps du Roi; — noble homme Prosper Bauyn, secrétaire du Roi, demeurant à Paris; — Denis de La Noue, sieur de Marchémarais; — Jean Dauvergne, vigneron à Voisenon; — François Salomon, de même état, au faubourg Saint-Barthélemy de Melun; — noble homme maître Jean Charpentier, conseiller du Roi au bailliage et siége Présidial de ladite ville, etc.

E. 1293. (Carton.) — 19 pièces, papier.

1622-1640. — Déclarations faites au terrier de la seigneurie de Rubelles, appartenant à madame Élisabeth de Chaillon, veuve de messire Antoine de Saint-Yon, en son vivant conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé, maître ordinaire des requêtes de son hôtel, dame de Rubelles en partie, à cause de l'acquisition par elle faite du droit de seigneurie qui appartenait à feu Antoine Drouard, vivant écuyer, seigneur dudit lieu. — Censitaires : — Philippe Tallon, veuve de feu Guillaume Bertrand, demeurant à Rubelles; — dame Catherine Duval, veuve de feu noble homme maître Jacques Charpentier, vivant conseiller, élu pour le Roi en l'Élection de Melun; — André Goupil, vigneron à Dammarie-lez-Lys; — Edmée de La Salle, veuve de défunt Jean Jourdain, demeurant à Rubelles, etc.

E. 1294. (Carton.) — 22 pièces, papier.

1641-1647. — Guibert (Pierre), successeur de Pierre Dalençon. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Vosves, en censive de noble homme Jacques de Maizières, conseiller du Roi, lieutenant particulier au bailliage et siége Présidial de Melun, seigneur de Vosves et du fief de La Baste-lez-Melun. — Censitaires : — Antoine Baron, demeurant à Dammarie-lez-Lys; — Jean Bocquet, l'aîné, vigneron à Vosves; — Jean Farineau, de même état, audit lieu de Dammarie; — Claude Robin, vigneron, demeurant en la paroisse Saint-Ambroise de Melun; — honorable homme Thomas Sergent, paveur à Paris; — Denise Georget, veuve de feu Eutrope Voix, demeurant à Vosves; — Marguerite Rangeard, veuve de feu François Bouvallet, à Melun; — Toussaint Féron, vigneron à Vosves, etc.

E. 1295. (Carton.) — 184 pièces, papier.

1630-1640. — Déclarations passées au terrier de la

seigneurie de Barbizon, en censive de l'abbaye des Bénédictins du Mont-Saint-Père-lez-Melun, par : — Pierre Bizot, laboureur audit lieu de Barbizon ; — Pierre Bourdeaulx, de même état, et Jacqueline de La Chénaye, demeurant à Chailly-en-Bière ; — honorable homme André Girard, plombier du Roi, demeurant à Fontainebleau ; — Pierre Guillaumin, vigneron à Barbizon ; — Pierre Lamirault, aussi vigneron, demeurant au même lieu ; — Denis Lefort, laboureur à Macherin ; — Sulpice Mignon, demeurant à Barbizon ; — Jacquette de La Chenaye, veuve de feu Jean Roboy, demeurant à Chailly ; — Lazare Delacroix, laboureur au même lieu ; — Louise Loiseau, veuve de Jean Nivelon, vivant garde des plaisirs du Roi, demeurant à Fontainebleau ; — maître Nicolas Piolyne, procureur en Parlement, et Geneviève Nivert, sa femme, veuve en premières noces de Denis Simon, vivant bourgeois de Paris, etc.

E. 1296. (Carton.) — 57 pièces, papier.

1640-1699. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie du Mont-Saint-Père-lez-Melun, en censive des offices claustraux de l'abbaye des Bénédictins du lieu, par : — Jean Bardon, foulon de draps, demeurant à Trois-Moulins ; — Étienne Béry, mégissier à Melun ; — Philippe Bernardot, maître charpentier en la même ville ; — Charles Bourdet, vigneron à Saint-Liesne, faubourg de Melun ; — Raymond Barlin, conseiller du Roi, élu en l'Election de Melun ; — Antoine Changeux, fendeur de grès, demeurant à Melun, faubourg des Carmes ; — honorable homme Gabriel Danjan, archer en la maréchaussée de Melun ; — honnête femme Marie Ballé, veuve de feu maître Hiérosme Lefranc, vivant notaire royal au Châtelet de Melun ; — maître Paul Marchant, avocat en Parlement, à Paris ; — Louis Houy, notaire royal au Châtelet de Melun, etc.

E. 1297. (Carton.) — 276 pièces, papier.

1658-1676. — Guibert (François). — Minutes. — Déclarations fournies au terrier de la seigneurie du Mont-Saint-Père-lez-Melun, en censive des offices claustraux de l'abbaye du lieu, par : — Christophe Adam, maître potier de terre à Melun ; — Jean Ouvré, sergent à verge au Châtelet de Paris ; — dame Marie Bonneau de Miramion, veuve de feu messire Jean-Jacques de Beauharnais, vivant conseiller du Roi en sa Cour de Parlement, à Paris, dame de Rubelles ; — Pierre Bourdet, bourgeois de Melun ; — honorable homme Jacques Rossignol, maître serrurier du Roi à Fontainebleau ; — Nicolas Colleau, sieur de Barnoche, bourgeois de Melun ; — vénérable et discrète personne messire Claude Courtinyer, prêtre, curé de Frétoy, et chapelain en l'église royale et collégiale Notre-Dame de Melun ; — noble homme Jean Lefébure, sieur de Villaroche, conseiller du Roi au bailliage et siége Présidial de Melun, président au grenier à sel de cette ville, etc.

E. 1298. (Carton.) — 47 pièces, papier.

1684-1699. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie du Mont-Saint-Père-lez-Melun, en censive des offices claustraux de l'abbaye des Bénédictins du lieu, par : — Pierre-Paul Bosuard, conseiller du Roi, assesseur de l'Hôtel-de-Ville de Melun ; — Louis Bruneau, maître chirurgien à Blandy ; — vénérable et discrète personne messire Julien Courteille, prêtre, curé de Saint-Barthélemy de Melun ; — Jean-Baptiste Deverd de Bois-Joly, fourrier vétéran des logis du Roi ; — Jacques Hérisson, exécuteur des sentences criminelles du bailliage de Melun ; — Louis Joyeux, archer en la maréchaussée de Melun et Nemours ; — l'église et fabrique Saint-Aspais ; — Jean Leroy, rouleur de grains et commis au minage de la ville et banlieue de Melun, demeurant au lieu dit La Santé, et Étienne Colleau, meunier au moulin de Voisenon, marguilliers de la paroisse Saint-Barthélemy.

E. 1299. (Carton.) — 114 pièces, papier.

1637-1719. — Titre-nouvel de 54 sous parisis de rente dus aux religieux de l'abbaye de Saint-Père-lez-Melun, par noble homme Simon Fournival, commis général des bureaux de finances du royaume de France, chargé du payement des rentes assignées sur l'Hôtel-de-Ville de Paris, et consorts, sur trois maisons sises à Melun, rue de la Juiverie. — Vente par Louis-François Colleau, conseiller du Roi au bailliage et siége Présidial de Melun, propriétaire de l'office de contrôleur à faire les montres en la maréchaussée de Melun et Nemours, à Charles Coquard, sieur de La Perrière, demeurant à Chartrettes, dudit office de contrôleur à faire les montres, moyennant 4,500 livres ; — reconnaissance par Robert-Antoine Jolly, curé de l'église Saint-Germain de Sivry, du droit qu'ont les religieux Bénédictins de Melun, à cause de l'office de chambrier, de prendre et percevoir, chaque année le jour de Saint-André, 11 setiers de blé froment et 4 setiers d'avoine, sur toutes les dîmes de grains appartenant audit curé, etc.

E. 1300. (Carton.) — 110 pièces, papier.

1657-1716. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie des Tournelles, sise au Petit-Jard, territoire de Vert-Saint-Denis, en censive et directe seigneurie de

monseigneur l'éminentissime et révérendissime Pierre de Camboust, duc de Coislin, cardinal du Saint-Siége, évêque d'Orléans, premier aumônier de Sa Majesté, commandeur de ses Ordres, chevalier du Saint-Esprit, prieur, seigneur d'Argenteuil et de Longpont, abbé de Saint-Victor-lez-Paris et de Saint-Jean d'Amiens. — Censitaires : — Nicolas Bardeau, maître chirurgien à Donnemarie-en-Montois ; — maître Fiacre Bézard, procureur fiscal de la seigneurie de Boissise-la-Bertrand ; — haute et puissante dame Marie Hennequin, veuve de défunt messire Henri Gouffier, marquis de Boissy ; — Louis Breton, maître maçon au Petit-Jard ; — Simon Clérault, hérault d'armes de France, à Paris ; — Guillaume Dumée, principal commis de l'extraordinaire des guerres ; — messire Guillaume de Flécelles, prêtre, curé du Bouchet, conseiller du Roi en sa cour de Parlement, à Paris, etc.

E. 1301. (Carton.) — 135 pièces, papier.

1665-1711. — Déclarations fournies au terrier de la seigneurie de Limoges, appartenant à messire Jean-Antoine de Mesmes, comte d'Avaux et de Neufchâtel, sire de Cramayel, seigneur de Limoges et de Fourches, conseiller du Roi en tous ses conseils, second président au Parlement de Paris. — Censitaires : — les enfants mineurs de défunt Ambroise de Poillard, vivant écuyer, seigneur de La Cour-Basse, et de demoiselle Renée de Bohan de La Rochette ; — messire Jean-Baptiste Bougueret, conseiller du Roi, doyen des chanoines de l'église Notre-Dame de Paris, abbé commendataire de Miseray, seigneur de Mosny ; — messire Henri Bonneau, chevalier, seigneur de Trassy, capitaine au régiment des gardes de S. M. ; — les héritiers de défunt Jacques Bourgoing de Corbeil, vivant, lieutenant-colonel au régiment de Mondejon ; — Jean de Campan, écuyer, sieur de Lugny et de Maison-Rouge, paroisse de La Genevraye, demeurant à Feuillet, paroisse de Grand-Puits, etc.

E. 1302. (Carton.) — 23 pièces. papier.

1668-1710. — Déclarations passées au terrier des seigneuries de Fortoiseau et de Vosves, territoires de Villiers-en-Bière et de Dammarie, appartenant à messire Hilaire Rouillé, chevalier, seigneur du Coudray, du Plessis, de Vosves, de Fortoiseau et du Bois-Louis, grand rapporteur et correcteur des lettres de chancellerie de France, acquéreur de Jean Coquille, écuyer, secrétaire du Roi, qui avait lui-même acquis lesdites seigneuries de Thomas Chapelain, aussi écuyer. — Censitaires : — Louis de Rochine, écuyer, seigneur de Pars, gentilhomme servant de monseigneur le duc d'Orléans ; — Thomas Parmentier, vigneron à Vosves ; — les religieuses de l'Hôtel-Dieu Saint-Nicolas de Melun ; — messire Germain Christophe de Thumery, seigneur de Boissise-le-Roi ; — Alphonse-Pierre de Fourgonneau, bourgeois de Paris ; — copie du contrat de vente de la terre de Fortoiseau, par Thomas Chapelain à Jean Coquille, etc.

E. 1303. (Carton.) — 121 pièces, papier.

1706-1716. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Livry-sur-Seine, appartenant à messire René Boucher, conseiller du Roi, grand audiencier de France, et ensuite à messire Armand Nompar de Caumont La Force, chevalier, marquis de La Force et d'Aginé, baron de Tassey. — Procès-verbaux de publication des lettres obtenues pour la rénovation dudit terrier, et description de héritages étant en la censive de Livry. — Déclarants au terrier : — messire Nicolas de Frémont, chevalier, seigneur d'Auneuil, Bry-sur-Marne, etc. ; — Jacques Barbier, buraliste de la paroisse de Livry ; — messire Claude de Bernard, chevalier, seigneur des Bergeries ; — Claude Boutillier, vigneron à Livry ; — Pierre-Hector Cessac, élu en l'Élection de Melun ; — Nicolas Desavis, aussi vigneron à Livry ; — Louis Joyeux, plâtrier au faubourg des Carmes de Melun, etc.

E. 1304. (Carton.) — 27 pièces, papier.

1706-1719. — Déclarations faites au terrier des fiefs du Goulet et de Mirvaux, dépendant de la seigneurie de Livry-sur-Seine, appartenant à messire Nicolas-René Boucher, conseiller du Roi, grand audiencier de France. — Censitaires : — Pierre Carsault, vigneron à Fontaine-le-Port ; — dame Michelle Desdalles, veuve de maître Pierre Mesny, vivant procureur au Châtelet et siége Présidial de Melun ; — Jean Duroux, vigneron au Châtelet-en-Brie ; — Vincent Guesnin de même état, demeurant au Goulet dudit lieu ; — Joseph Guespereau, laboureur à La Brosse, paroisse d'Héricy ; — Antoine Dupré, vigneron à Fontaine-le-Port ; — Charles Laplaine, marchand à Melun ; — messire François Lefébure, sieur d'Argence, secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France, etc.

E. 1305. (Carton.) — 135 pièces, papier.

1700-1717. — Déclarations passées au terrier du couvent et des offices claustraux des Bénédictins du Mont-Saint-Père-lez-Melun, pour héritages situés à Melun, Boissise-la-Bertrand, Cesson, Pecqueux et Bonfruit, La

Rochette, Chailly-en-Bière et Réau. — Censitaires : — Jacques Aubin, ancien entrepreneur des fortifications du Roi et de ses bâtiments, demeurant à Paris ; — messire Nicolas-Claude Boucher, seigneur du Bouchet et de La Brosse, demeurant à Melun; — François Prédeseigle, prêtre, docteur de Sorbonne, doyen rural de la chrétienté de Melun, curé de la paroisse Saint-Aspais de cette ville; — messire Jean-Baptiste de Marnays-Saint-André, chevalier, comte de Vercelles, brigadier des armées du Roi, enseigne des gardes du corps de Sa Majesté, seigneur de Saint-Leu-le-Petit et de Savigny-le-Temple, en partie; — dame Marie-Charlotte Titard, dame de Passy, veuve de Claude de Romanet, écuyer, conseiller du Roi, trésorier de France en la Généralité d'Orléans, etc.

E. 1306. (Carton.) — 71 pièces, papier.

1680-1711. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Saint-Germain-Laxis, appartenant à messire Antoine Le Ménestrel, écuyer, seigneur du lieu, conseiller du Roi, Maison, Couronne de France, et de ses finances.— Censitaires : — François Auger, maréchal à Aubigny ; — Louis Desmoulins, écuyer, président-trésorier de France en la Généralité d'Amiens ; — Louis Drouin, écuyer, seigneur d'Aubigny, gentilhomme servant du Roi; — l'église et fabrique de Crisenoy; — demoiselle Marie-Charlotte de Flécelles; — Léonard Girault, hôtellier à Saint-Germain-Laxis; — Denis Jardin, laboureur à Moissy-Cramayel ; — Robert Lemblet, garde des chasses et plaisirs du Roi, aux Bordes d'Andy, paroisse de Crisenoy;—Laurent Patru, valet de chambre de M. de La Brière, demeurant à Paris ; — maître Jean Poinloue, notaire à Moisenay ; — François Pourchez, maître d'école à Blandy ; — Anne Montargon, veuve de Guillaume Regnier, en son vivant laboureur, elle demeurant à Chaumes ; — messire Jean Garnuchot, curé de Rubelles, etc.

E. 1307. (Carton.) — 123 pièces, papier.

1672-1709. — Déclarations fournies au terrier de Villaroche, en censive du chapitre de l'église métropolitaine de Paris. — Déclarants : — Germain Chanteclerc, laboureur à Réau ; — Nicolas Colleau, sieur de Barnoche, et autres, exécuteurs perpétuels du testament de Jacques Bourgoing de Corbeil, vivant écuyer, lieutenant-colonel au régiment de Montdejeu, ledit testament reçu par de Beauvais et Bruneau, notaires au Châtelet de Paris, le 21 juin 1659; — Clément Dumondé, laboureur à Villaroche ; — Claude Dudoit, manouvrier au même lieu ; — haut et puissant seigneur messire Armand Gouffier de Roannes, demeurant à Paris; — François Gésu, seigneur haut justicier d'Aubigny et de Rubelles, en partie ; — Sébastien Guillot, laboureur à Villaroche; — Louis Mélinard, procureur fiscal de la seigneurie de Pouilly-le-Fort, etc.

E. 1308. (Carton.) — 36 pièces, papier.

1660-1680. — Déclarations faites au terrier de la seigneurie de Vosves, appartenant à messire Jean Coquille, maître d'hôtel ordinaire du Roi, seigneur de Vosves et du Bois-Louis, et ensuite à messire Hilaire Rouillé, conseiller du Roi, grand rapporteur et correcteur des lettres de chancellerie de France. — Censitaires : — Jacques Bouchet, vigneron audit lieu de Vosves ; — Gilles Bourrelet, maître maréchal à Melun ; —François et Nicolas Darcq, vignerons à Dammarie-lez-Lys ; — maître Nicolas Drouet, ci-devant avocat au Conseil du Roi ; — demoiselle Marguerite Lemaire, veuve de défunt noble homme Martin Fourgonneau ; — Antoine Groyn, vigneron en la paroisse Saint-Ambroise de Melun ; — Pierre Marie, boulanger à Ponthierry ; — Thomas Parmentier, vigneron à Fortoiseau ; — Louis Turlure, vigneron à Vosves ; — copie des lettres obtenues par Jean Coquille pour la rénovation du terrier de Vosves, lui appartenant à cause de Marie de Maizières, sa femme, etc.

E. 1309. (Carton.) — 53 pièces, papier.

1658-1717. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Montereau-sur-le-Jard, en censive de messire Pierre de Camboust de Coislin, évêque d'Orléans, abbé de Saint-Victor-lez-Paris, — et plus tard de messire Claude Fleury, prêtre, ci-devant sous-précepteur du roi d'Espagne et de messeigneurs les ducs de Bourgogne et de Berry, prieurs commendataires d'Argenteuil, seigneurs de Montereau. — Déclarants : — vénérable et discrète personne messire Nicolas Lenoir, prêtre, docteur de la faculté de théologie en l'Université de Paris, doyen rural de la chrétienté de Melun, curé de la paroisse Sainte-Aspais de cette ville ; — l'église et fabrique de la même paroisse ; — Andrée Pinon, veuve de feu Jean Chapelle, vivant laboureur à Montereau ; — noble homme Jean Charpentier, sieur de Villeneuve, demeurant à Paris ; — demoiselle Marie-Madeleine de Coulanges, fille mineure de François de Coulanges, bourgeois de Paris; — messire Nicolas Dupré, écuyer, conseiller du Roi, trésorier de France en la Généralité de Paris, etc.

E. 1310. (Carton.) — 51 pièces, papier.

1723-1727. — Debissy (Michel), successeur de Fran-

çois Guibert. — Déclarations faites au terrier de la seigneurie de Livry-sur-Seine, en censive de messire Armand Nompar de Caumont La Force, chevalier, marquis d'Aginé, baron de Tessey. — Déclarants : — Anne David, veuve de Louis Bureau, vivant boulanger à Melun ; — Claude Flocquet, jardinier à Livry ; — Sébastien Grangère, vigneron à Maincy ; — Françoise Godefroy, veuve de Toussaint Lafosse, de même état, demeurant à Livry ; — Edme Letau ; — Antoine Paillard ; — Antoine Piélaire ; — Pierre Pinguet ; — Nicolas Rattier ; — Étienne Reddon, etc., tous vignerons audit Livry ; — Claude-Paul Picart, maître chirurgien à Melun ; — messire Jean-Baptiste Chambert de Saint-Amans, chevalier de Saint-Louis, mestre de camp de cavalerie, ancien exempt des gardes du corps du Roi, etc.

E. 1311. (Carton.) — 132 pièces, papier.

1736-1757. — Déclarations fournies au terrier de la seigneurie de Livry, en censive de messire Pierre Boutet de Marivatz, chevalier, premier gentilhomme ordinaire de feu S. A. R. monseigneur le duc d'Orléans, régent, seigneur usufruitier de la terre et seigneurie de Livry, dont la propriété appartient à très-haut et très-puissant seigneur monseigneur Armand Nompar de Caumont, duc de La Force, pair de France. — Censitaires : — Louis Bureau, marchand de blé pour l'approvisionnement de Paris ; — Nicolas Grégy, jardinier au château de Livry ; — François Lafosse, vigneron audit lieu de Livry ; — maître Charles Legendre, ancien conseiller du Roi, élu en l'Élection de Melun ; — maître Pierre Le Roy de Vallières, avocat en Parlement à Paris ; — messire François Marchand prêtre, curé de Livry ; — Marc-Antoine Toustain de Beaufort, demeurant à Dammartin, et consorts, etc.

E. 1312. (Carton.) — 20 pièces, papier.

1737-1751. — Baux à cens et rentes d'héritages situés au territoire de Livry, consentis par messire Pierre Boutet de Marivatz, seigneur usufruitier du lieu, au profit de : — Claude Cardon, jardinier à Livry, et de Marie-Anne Boude, sa femme ; — Claude Chaillot, le jeune, vigneron ; — Pierre-Laurent Chamfort, maître d'école ; — Jérôme Croisille, vigneron ; — Jean Beslay et Marie Godefroy, sa femme ; — Pierre Gallard, vigneron ; — Pierre Guichard ; — Nicolas Joubier ; — Antoine Le Roy ; — Antoine Moreau ; — Antoine Piélaire ; — Jean Pinguet, tous aussi vignerons demeurant audit Livry, etc.

E. 1313. (Carton.) — 140 pièces, papier.

1727-1737. — Déclarations passées au terrier du couvent et des offices claustraux de l'abbaye du Mont-Saint-Père-lez-Melun, pour héritages sis à Boissise-la-Bertrand, Cesson, La Rochette et Bondoufle. — Censitaires : — messire Germain-Christophe de Flécelles, chevalier, marquis de Brégy, baron de Sainte-Sevère ; — Denise Didier, veuve de Laurent Autissier, vivant maître maçon à Melun ; — Jérôme Besnard, marchand en la même ville ; — Étienne Bourgoin, maître des petites écoles de Bourg-la-Reine ; — illustrissime et révérendissime messire Jean-Baptiste-Antoine de Brancas, conseiller du Roi, évêque de La Rochelle, baron de Maillezay, abbé commendataire de l'abbaye du Mont-Saint-Père-lez-Melun ; — Jacques Canet, huissier à cheval au Châtelet de Paris ; — Nicolas Corps, conseiller du Roi au bailliage et siége Présidial de Troyes ; — Nicolas Cusin, maître chaudronnier à Melun ; — Louis-Guillaume Desmoulins, écuyer, trésorier de France, général des finances et grand voyer de la Généralité de Paris, etc.

E. 1314. (Carton.) — 44 pièces, papier.

1742-1746. — Déclarations faites au terrier de Saint-Germain-Laxis, en censive de messire Joseph-Antoine Le Ménestrel de Hanguel, seigneur du lieu. — Déclarants : — François Chulot, laboureur à Chaumes ; — maître Guillaume-François Colleau, avocat en Parlement ; — Nicolas-Edme Garnot, sieur de Senneville, demeurant à Paris ; — Françoise Maillard, veuve André Harly, laboureur à Livry ; — Louis Jacquin, boulanger à Saint-Germain ; — Jacques Antoine Lesourt, marchand à Chaumes ; — François Pinon, vigneron à Rubelles ; — maître Aubin Bourdois, prêtre, curé de la paroisse de Maincy, l'un des chanoines de l'église Saint-Laurent de Sens ; — l'église et fabrique de Saint-Germain-Laxis ; — maître Charles-Nicolas Bézard-Maugis, prêtre, curé de ce lieu ; — maître Jean Lair, curé de la paroisse de Champigny ; — l'église et fabrique Saint-Aspais de Melun. — Procès-verbaux de publication des lettres à terrier, etc.

E. 1315. (Carton.) — 62 pièces, papier.

1744-1756. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie des Tournelles, au Petit-Jard, territoire de Vert-Saint-Denis, en censive de monseigneur François, duc de Fitz-James, évêque de Soissons, pair de France, abbé commendataire de l'abbaye Saint-Victor-lez-Paris, seigneur dudit lieu. — Censitaires : — Louis Azam, maréchal à Pouilly-le-Fort ; — Pierre Beccard, vigneron à Voisenon ; — Pierre Breton, vigneron au Petit-Jard ; — Denise Gausson, veuve Jean Cantot, vivant laboureur au même lieu ; — André Chertemps, aussi laboureur ; — Étienne-Louis

Cretté, entrepreneur des repeuplements des bois du Roi, demeurant à Melun; — Marie Bourdin, veuve de Jean Deshayes, et en premières noces de Louis Brière; — Bernard-François Hébert, sieur de La Tournelle, ancien prévôt de la maréchaussée au gouvernement de Paris et Ile-de-France; — Charles Rabourdin, marchand, laboureur à Pouilly-le-Fort, etc.

E. 1316. (Carton.) — 18 pièces, papier.

1723-1729. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Villaroche, appartenant aux doyen, chanoines et chapitre de l'église métropolitaine de Paris.—Déclarants: — Clément Boutillier, laboureur à Saint-Germain-Laxis; — Louis de La Roche, de même état, à Limoges-en-Brie; — Michel Deslandes, berger à Villaroche; — Geneviève Georget, veuve de Toussaint Duval, manouvrier au même lieu; — Nicolas Jacquemard, tailleur d'habits; — Jean de La Roche, laboureur à Fourches; — Pierre Le Roy, manouvrier à Villaroche; — la cure de Saint-Aspais de Melun; — messire Jean-Baptiste Chaillou, prêtre, curé de la paroisse de Montereau-sur-le-Jard; — Julienne Méreau, fille majeure, demeurant à Villaroche; — Pierre Visier, laboureur au même lieu.

E. 1317. (Carton.) — 53 pièces, papier.

1736-1751. — Déclarations passées au terrier des seigneuries de Fortoiseau, à Villiers-en-Bière, et de Vosves à Dammarie, en censive de messire Philippe-Néricault Destouches, gouverneur des ville et château de Melun, l'un des quarante de l'Académie Française.—Censitaires: — Nicolas Beauval, laboureur à Dammarie-lez-Lys; — Charles de Baraoin, écuyer, sieur de Charlemont, ancien mousquetaire du Roi, — Jean-Baptiste Guiart, sieur de Bauny, secrétaire des commandements et finances de feu Madame, fille de France, duchesse de Berry; — dame Madeleine-Marguerite Danty, veuve de maître Jean-Étienne Boivin, avocat en Parlement, écuyer, conseiller du Roi, notaire-secrétaire près la Cour des Aides de Paris, seigneur de Boissise-le-Roi; — Jean Delaplace, vigneron à Vosves, à cause de Marie Bourrelier, sa femme, veuve en premières noces de Nicolas Voix, etc. — Baux à cens d'héritages à Vosves, consentis par Destouches au profit de Jacques Dupont et de François Tellot, tous deux vignerons à Vosves.

E. 1318. (Carton.) — 160 pièces, papier.

1720-1758. — Baux à loyer: — des droits de rouage au marché du bourg royal de Fontainebleau, de langueyage des porcs et poids du Roi, consentis par maître Charles Baudet d'Arcy, procureur de maître Charles Cordier, chargé de la régie générale des fermes de France; — des îles de Samois, dépendant du domaine de Melun, au profit de Claude Dumont, voiturier par eau audit lieu de Samois; — de la grande halle de Melun, à Bertrand Recollé, marchand boucher; — vente par maître François Brixon, procureur au bailliage de Melun demeurant à Saint-Germain-en-Laye, au sieur Guillaume-François Lefèvre de Malassise, bourgeois de Melun, de l'état et office de procureur postulant au bailliage, Présidial, prévôté et autres juridictions royales du Châtelet de cette ville; — bail par messire Philippe-Néricault Destouches, gouverneur des ville et château de Melun, à Pierre Fouré et Jérôme Jobert, manouvriers, du droit royal du jeu de quilles au bâton, en ladite ville, dépendant de son gouvernement; — reconnaissance de cours d'eau envers les Bénédictins du Mont-Saint-Père, par les vanniers et boisseliers de Melun, etc.

E. 1319. (Carton.) — 137 pièces, papier.

1767-1772. — Sévenet (Louis-Alphonse), successeur de Michel Debissy. — Minutes. — Déclarations fournies au terrier de la communauté du chapitre collégial Notre-Dame de Melun, de maison et autres héritages sis en cette ville et dans sa varenne, par: — sieur Etienne Auger, couvreur, demeurant à Melun, fondé de procuration d'Antoine Auger, son frère, marchand à Paris; — Pierre-Joseph Desplihez; — Barthélemy-Jacquelin Duprateau, marchand orfèvre; — Claude Gilson, maître pâtissier; — Jean-Claude Hureau, contrôleur des droits de rivière; — Louis Riffault, marchand de farine et meunier sur le Pont-aux-Moulins; — dame Marguerite-Louise Guérin, veuve de maître Louis Berthier, avocat en Parlement; — Charles Cousin, maître perruquier; — maître Georges Eicher de Rivière, conseiller du Roi, receveur des consignations, avocat en Parlement, notaire du Roi; — Honoré Girardière, marchand de farine, tous demeurant à Melun; — vénérable et discrète personne messire Nicolas Poinsignon, prêtre, ministre de la maison royale de la Sainte-Trinité pour la rédemption des captifs, fondée au château de Fontainebleau, etc.

E. 1320. (Carton.) — 36 pièces, papier.

1769-1773. — Déclarations faites au terrier de la seigneurie d'Aubigny, appartenant au chapitre de l'église royale et collégiale de Notre-Dame de Melun, par: — Nicolas Baulant, laboureur à Ozouer-le-Repos; — Jeanne-Hélène

Talon, veuve de Louis Bureau, vivant marchand, elle demeurant à Melun; — Charles-Jacques Despriez, écuyer, conseiller du Roi en ses Conseils, maître d'hôtel de la feue Reine femme de Louis XV; — maître Charles Guérin de Sercilly, conseiller du Roi, lieutenant criminel au bailliage de Melun; — maître Pierre-Aspais Guibert, juge-magistrat au bailliage et siége Présidial de cette ville; — Jacques-Charles-Henri Huart, laboureur à Champigny; — messire Noël-Joseph Issaly, écuyer, conseiller du Roi, payeur des rentes de l'Hôtel-de-Ville de Paris, greffier en chef du Bureau des finances, seigneur haut, moyen et bas justicier de la seigneurie d'Aubigny-en-Brie; — Robert Moreau, sieur Des Essarts, bourgeois de Paris; — dame Anne Cardoux, veuve de Louis Mercier, vivant receveur de la capitation de Paris, etc.

E. 1321. (Carton.) — 145 pièces, papier.

1768. — Déclarations passées au terrier du fief du Châtel, situé à Trois-Moulins, en censive et directe seigneurie du chapitre et communauté de l'église royale et collégiale de Notre-Dame de Melun. — Censitaires: — Laurent Arsault, garde-vente à Maincy; — Jean Baudoin, vigneron à Maincy; — Mathieu Berton, aussi vigneron au même lieu; — Denis Choisnières, de même état, à Trois-Moulins; — messire Jean-Charles Delamarre, chanoine de l'église de Paris; — Louis Desenclos, manouvrier, demeurant à Melun, faubourg et paroisse Saint-Barthélemy; — sieur Louis-Nicolas Estancelin, marchand à Melun; — Louis Gober, vigneron à Rubelles; — Pierre-Joseph Grumeau, fermier de la messagerie; — Louis Jansse, marchand, tous deux demeurant à Melun; — François Joubert, vigneron à Maincy; — Denis Jourazier, aussi vigneron au même lieu; — Nicolas La Plaine, directeur de la poste aux lettres, à Melun; — maître François Parent, receveur général des Aides de la Direction de cette ville, etc.

E. 1322 (Carton.) — 71 pièces, papier.

1769-1771.—Déclarations fournies au terrier du fief de Sainte-James, territoire du Châtelet, appartenant au chapitre collégial Notre-Dame de Melun, à cause de l'union à ce chapitre du prieuré Saint-Sauveur de la même ville. — Censitaires: — Simon Baschet, vigneron au Châtelet; — Pierre-François Bedassier, de même état, audit lieu; — Jacques-Nicolas-François Benoist, procureur en la prévôté du Châtelet; — maître Pierre-Antoine Boutoille, avocat en Parlement à Paris; — François Brou, maître serrurier au Châtelet; — Louis Chertemps, laboureur à Rouvray, paroisse de Mormant; — Jean Devien, maître maçon au Châtelet; — François Dufestel, menuisier au même lieu; — Laurent Garrier, laboureur; — Jean Girard, mégissier à Melun; — Jean-François Juy, greffier de la prévôté royale du Châtelet-en-Brie et arpenteur royal au Châtelet de Melun; — Nicolas Lair, marchand boulanger à Melun; — Pierre Lhermitte, vigneron au Châtelet, etc.

E. 1323. (Carton.) — 109 pièces, papier.

1769-1771.—Déclarations passées au terrier des fiefs du Traveteau-Bourron, territoires du Châtelet, — de Vert-Saint-Père à Crisenoy,—et de Perthes,—en censive du chapitre collégial de Melun. — Déclarants: — Louis-François Bachignard, garde des plaisirs du Roi, demeurant au Châtelet; — maître Guillaume Bézille, avocat en Parlement, demeurant à Melun; — Nicolas-Jacques Charlot, conseiller du Roi et son procureur auprès de la Commission établie à Caen, en Basse-Normandie; — François Dupont, l'aîné, vigneron, demeurant aux Écrennes; — Jacques-Marie Fayolle, écuyer, demeurant à La Grande-Paroisse; — Jean-François Gallé, maître cordonnier au Châtelet; — Laurent Garrier, laboureur au même lieu; — Edme Guillaume, marchand, demeurant à Chéroy; — Henri Jouglet, bourgeois aux Écrennes; — Catherine Langelin, veuve d'Antoine Jouin, au Traveteau-Bourron; — François Noël, manouvrier à Vert-Saint-Père; — Jean Balagué, vigneron à Perthes; — Laurent Bardou, laboureur au même lieu; — Jean-Simon Duret, bourrelier à Étrelles, etc.

E. 1324. (Carton.) — 103 pièces. papier.

1760-1789.— Baux à loyer de dîmes à percevoir par les chanoines du chapitre collégial de Melun et les religieux Bénédictins de cette ville, sur les territoires, seigneuries et fiefs d'Aubigny,—de Chailly-en-Bière,—des Écrennes,—du Traveteau-Bourron,—de Maincy,—Melun,—Milly et Ailly, — Moisenay, — Mormant, — Perthes, — Rubelles, — et Chanvres en Bourgogne, lesdits baux passés au profit de: Jean Lévêque, charron à Melun; — François Detousson, marchand boucher à Chailly-en-Bière; — messire Georges-Nicolas-Denis Thuillier, prêtre, curé de la paroisse des Écrennes, etc.—Ventes d'offices et baux à cens. — Cession par dame Élisabeth Dusaussoy, veuve de maître Pierre Clavier, vivant procureur au Châtelet de Melun, au profit de maître Nicolas-Charles Tournefier, de l'état et office de procureur postulant au bailliage civil et criminel, siége Présidial, Élection et grenier à sel de Melun.—Vente de lettres de maîtrise de perruquier-barbier et baigneur-étuviste, par Denis-Julien Cousin, maître barbier-perruquier à Melun, au sieur Edme Muzard; — bail à rente de la directe et seigneurie censuelle d'Aubigny, etc.

E. 1325. (Carton.) — 81 pièces, papier.

1786-1788. — Déclarations au terrier de la commanderie du Petit-Saint-Jean de Melun, membre de la grande trésorerie de Saint-Jean-en-l'Ile-lez-Corbeil, dont est titulaire religieux seigneur frère Jacques-Armand Rogres-Lusignan de Champignelle, bailli, grand'croix et grand trésorier de l'Ordre de Malte. — Censitaires : — sieur Jacques-Nicolas Autissier, praticien à Melun, tant en son nom que se portant fort de Jean-François Autissier, maître de pension à Vannes en Bretagne, et autres ; — Gervais Berthault, marinier à Melun, à cause de Reine Maclaire, sa femme ; — Charles-Augustin Caillet, marchand tanneur ; — Étienne Caillet, marchand de grains ; — André Chapelle, bourgeois de Paris ; — Jean-Pierre Couzier, maître en chirurgie ; — Claude-Nicolas Desrues, receveur de la Régie générale des Aides ; — Pierre Dobzat, marchand de fer ; — demoiselle Catherine Gerlain, veuve du sieur Antoine Michaud, marchande de modes, tous demeurant à Melun ; — Louis Bigot, vigneron à Bois-le-Roi ; — Pierre-Charles Gonin ; — Augustin Juliot, aussi vigneron à Brolles, etc.

E. 1326. (Carton.) — 100 pièces, papier.

1759-1774. — Déclarations fournies au terrier de la seigneurie des Tournelles, sise au Petit-Jard, territoire de Vert-Saint-Denis, en censive de monseigneur François, duc de Fitz-James, pair de France, abbé commendataire de l'abbaye royale de Saint-Victor-lez-Paris, et, en cette qualité, seigneur de la terre des Tournelles du Petit-Jard. — Censitaires : — Jean-Baptiste Amiard, entrepreneur des pépinières du Roi, demeurant à Melun ; — messire Gilles-Léonard Bertrand, prêtre, curé de l'église Saint-Apais de Melun ; — Pierre Billot, premier exempt de la maréchaussée du Parlement de Paris, à la résidence de Melun ; — Étienne-Louis Cretté, architecte de monseigneur le prince de Conti ; — maître Alexandre-Léon Godin, notaire au Châtelet de Melun ; — Robert Hucherard, laboureur au faubourg Saint-Liesne de cette ville ; — Claude Lebeau, plâtrier à Pouilly-le-Fort ; — François Simon, receveur du minage de la ville de Melun, fondé de la procuration de messire Philibert, marquis de Fumel-Monségur, seigneur de ce lieu, premier baron d'Agénois, gouverneur en survivance de la ville de Dombes, etc., ayant la garde noble de haute et puissante demoiselle Charlotte-Louise-Marie de Fumel, âgée de 10 mois, dame de la terre de Pouilly-le-Fort, issue de son mariage avec Marie-Françoise Daldart, décédée.

E. 1327. (Carton.) — 84 pièces, papier.

1762-1780. — Déclarations passées au terrier des fiefs de Saint-Victor et du Jard, sis aux Étards, territoire d'Ozouer-le-Voulgis, en censive de monseigneur le duc de Fitz-James, abbé de Saint-Victor-lez-Paris, seigneur de ces fiefs. — Censitaires : — Dominique Barville, charretier demeurant à Courquetaine ; — Marie-Marguerite Legras, veuve de François Carré, vivant maître chirurgien à Ozouer-le-Voulgis ; — Jacques Clément, vigneron aux Étards ; — maître Jean-Antoine Dauvergne, conseiller, procureur du Roi au bailliage de Brie-comte-Robert ; — Louis Gentil, jardinier à Ozouer-le-Voulgis ; — Jacques Guay, frère Carme de la rue des Billettes de Paris ; — Guillaume Guiraud, seigneur du fief de Jamard ; — François Joubert, vigneron à Montgazon ; — dame Marie-Anne Hourdé, veuve de Jean-Baptiste-Pierre-Félix Léger, écuyer, demeurant à Paris ; — dame Marie-Louise Chevalier, veuve de messire Michel Marchand, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Latran, directeur du Bureau général des certifications, etc. ; — Antoine Mousseux, prêtre, curé de la paroisse d'Ozouer-le-Voulgis, etc.

E. 1328. (Carton.) — 24 pièces, papier.

1772-1775. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Saint-Germain-Laxis, en censive de messire Léon-Marguerite Leclerc de Juigné, baron de Juigné, brigadier des armées du Roi, colonel du régiment de Soissonnais. — Déclarants : — Louis Baudin, bourrelier à Saint-Germain-Laxis ; — Pierre Beuzé, maçon à Corbeil, à cause de demoiselle Angélique-Élisabeth Larchevêque, sa femme ; — Charles-Antoine Boutillier, serrurier à Yèbles, au nom et comme marguillier en charge de l'église et fabrique de cette paroisse ; — Louis Detousson, tourneur à Milly-en-Gatinais ; — Philippe-Bertrand Fontaine, cocher de M. Du Tramblay, seigneur de Rubelles ; — Antoine Gittard, ancien marchand, premier échevin de la ville de Melun ; — Adrien Harli, charretier à Saint-Germain-Laxis ; — Jacques-Charles-Henri Huart, laboureur à Champigny ; — François Perreux, marchand à Lissy-en-Brie ; — messire Christophe-Bernard Rivet, prêtre, curé de la paroisse de Champigny-en-Brie ; — messire Nicolas Blondel, curé de Saint-Germain, etc.

E. 1329. (Carton.) — 29 pièces, papier.

1759-1760. — Déclarations faites au terrier de la seigneurie de Villaroche, appartenant au chapitre métropolitain de Notre-Dame de Paris. — Censitaires : — Fran-

çois Bourdin, laboureur à Courceaux, paroisse de Montereau; — André Chertemps, de même état, demeurant à Villaroche; — Étienne-Louis Cretté, architecte des bâtiments de monseigneur le prince de Conti; — maître Edme-François Deroullède, procureur au Châtelet de Melun, fondé de pouvoirs de maître Nicolas-Pierre Colleau, lieutenant criminel au même siége et commissaire du Conseil, demeurant à Reims; — François Durocher, couvreur en paille à Villaroche; — Jean-Baptiste Gourgeois, marchand laboureur à Réau-en-Brie; — Nicole-Françoise, Jean-François et Germain Laroche, enfants mineurs de Julien-François Laroche, tous demeurant à Villaroche; — Claude Milliary, fermier de la ferme de La Chaintre, audit lieu de Villaroche; — acte de foi et hommage fourni au chapitre de l'église de Paris, par messire Louis-Victor de Fusée, comte de Voisenon, seigneur de ce lieu, d'Éprunes, etc., capitaine au régiment des Gardes-Françaises, à cause du fief de Renaudon, etc.

E. 1330. (Carton.) — 71 pièces, papier.

1759-1789. — Baux à cens et rentes d'héritages situés aux territoires et seigneuries d'Andrezel, Courtry, Fortoiseau, Livry, Moissy, Limoges et Fourches, Montgermont, Le Bas-Charme, territoire de Fontaine-le-Port et de Melun, consentis notamment par: — messire Étienne Nouette, écuyer, trésorier général des invalides de la marine, seigneur d'Andrezel; — haut et puissant seigneur messire René-Alexandre d'Escoubleau, chevalier, marquis de Sourdis, seigneur de Courtry; — messire Pierre Lelong de Ligny, chevalier, conseiller du Roi, maître ordinaire en sa Chambre des Comptes de Paris, seigneur des fiefs de Fortoiseau, Voves et dépendances; — messire Henri-Brice Richard de Pichon, seigneur de Livry, ancien premier valet de chambre du Roi; — messire Jean-François Fontaine de Cramayel, marquis de ce lieu, introducteur des ambassadeurs; — dame Catherine-Hilaire de Bernard, veuve en dernières noces de messire Jean-Baptiste de La Michaudière, dame de Montgermont, Brinville, Pringy et en partie de Ponthierry; — titres-nouvels; — déclarations à terrier, etc.

E. 1331. (Carton.) — 31 pièces, papier.

1760-1771. — Déclarations faites au terrier de la seigneurie de Montereau-sur-le-Jard, en censive de messire Roullain de Launoy, prieur commendataire d'Argenteuil, seigneur de Montereau. — Déclarants: — messire Jean Auger, prêtre, curé de ce lieu; — maître Jacques-François Du Charme, procureur en Parlement, demeurant à Paris; — Nicolas Billy, cabaretier à Soignolles, à cause de Charlotte Joigny, sa femme; — Hélène Talon, veuve de Louis Bureau, en son vivant marchand farinier à Melun; — Jean Chamaillé, vigneron à Voisenon; — Charles-Nicolas Cols, maître des petites écoles, demeurant à Liverdy; — maître François Guérin d'Espinet, juge-magistrat au Présidial de Melun; — Jean Lefèvre, laboureur à Marchémarais; — Jean Notaire, laboureur, demeurant à Mont, paroisse de Soignolles; — maître Robert-Jérôme Ravault, conseiller du Roi, élu en l'Élection de Melun et maire en exercice de cette ville; — Jacques-François Thuin, laboureur à Attilly; — l'église et fabrique Saint-Aspais de Melun; — messire Jean Loisel, curé de Montereau, etc.

E. 1332. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1761-1762. — Déclarations fournies au terrier de la seigneurie de Courceaux, territoire de Montereau-sur-le-Jard, en censive d'illustrissime et révérendissime seigneur monseigneur Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, duc de Saint-Cloud, seigneur dudit lieu de Courceaux, à cause du doyenné de Saint-Maur-des-Fossés, réuni à son archevêché. — Censitaires: — Clément Mouton, laboureur à Moissy-Cramayel, au nom et comme ayant épousé Marie-Anne Dolibeau, sa femme, veuve du sieur Clément Boutillier, aussi laboureur au même lieu; — messire Noël-Joseph Issaly, greffier en chef du Bureau des finances, payeur des rentes de la ville de Paris, seigneur d'Aubigny; — Germain-Philippe Dolibeau, fermier à Malassise, paroisse de Mormant, etc.

E. 1333. (Carton.) — 42 pièces, papier.

1641-1643. — Roger (David). — Minutes. — Déclarations passées au terrier du fief de Bouisy, territoire de Blandy, en censive de la maladrerie Saint-Lazare-lez-Melun. — Déclarants: — Jacques Allan, marchand; — Jean Amiard, de même état, demeurant tous deux à Blandy; — Jacques Besnault, aussi marchand à Changy, paroisse d'Avon; — la fabrique Saint-Maurice de Blandy; — Nicolas Bourdelet, laboureur en ce lieu; — Jean Bourdin, meunier à Moisenay; — Jacques Charton, vigneron à Blandy; — Madeleine Deschamps, veuve de Gaspard Choisy, demeurant à Saveteux, paroisse du Châtelet; — Louis Deviercy, laboureur à Ailly; — Jean Duboquet, écuyer, sieur de Sivry; — dame Philippe Gallé, veuve de feu Jacques Duchesne, demeurant à Fontainebleau; — Jean Foucquet, charron à Blandy; — André Barrier, laboureur à Mimouche, paroisse de Sivry; — Jacques Maurice, jardinier et garde des bois et broussailles de monseigneur le comte de Soissons, demeurant à Blandy; — Claude Pellé, maçon au même lieu, etc.

E. 1334. (Carton.) — 153 pièces, papier.

1642-1650. — Déclarations fournies au terrier de La Grange-Saint-Martin, à Fontaine-le-Port, appartenant au prieuré de Saint-Martin-des-Champs-lez-Paris. — Censitaires : — Claude Bernard, demeurant à Fontaine-le-Port; — maître Antoine Bertrand, marchand de bois, demeurant à Paris; — Thomas Charpentier, à La Coudre, paroisse de Fontaine-le-Port; — maîtres Pierre Cléreau, procureur, et Pierre Fleury, avocat au Châtelet de Melun; — honorable homme Jean Auvré, marchand, demeurant en cette ville; — Martin Guespereau, vigneron; — Antoine Jumeau, demeurant à Samois, ayant épousé Marie Venet; — Pasquette Bachinard, veuve de Jean de La Châtre; — maître Jean Lebègue, chirurgien, à cause de Catherine Pichon, sa femme; — Jean Pichon, sergent royal, et Jean Pichon, le jeune, marchand, tous demeurant à Melun, créanciers de la succession de maître Germain Pichon, leur père; — Anne de Postel, frère de l'Oratoire, seigneur d'Ailly et autres lieux, etc.

E. 1335. (Carton.) — 43 pièces, papier.

1669-1672. — Lefranc (Charles), successeur de David Roger. — Minutes. — Déclarations passées au terrier de La Grange-Saint-Martin, en censive du prieuré de Saint-Martin-des-Champs-lez-Paris. — Déclarants : — Jean Bordier, passeur d'eau à Fontaine-le-Port; — Suzanne Mahet, veuve d'Étienne Cudot, demeurant à Saint-Aubin, paroisse d'Avon ; — honnête personne Anne Cléreau, fille de feu maître Pierre Cléreau, l'aîné, vivant procureur au Châtelet de Melun ; — Nicolas Colleau, greffier en la prévôté de la même ville ; — Antoinette Charpentier, veuve d'Étienne Courtoys, demeurant à La Coudre, paroisse de Fontaine-le-Port; — François Duval, pêcheur à Samois; — honorable homme Louis Manerand, hôtelier à Melun, hors et près la porte Saint-Jean; — maître Jean Auvré, avocat en Parlement, au nom et comme disant avoir charge et se portant fort de maître Jean Auvré, huissier à verge au Châtelet de Paris; — Guillaume Marois, laboureur à Sivry; — maître Jean Pichon, huissier royal, demeurant au Mée, paroisse Saint-Barthélemy, faubourg de Melun; — Noël Ratoré, vigneron à Massoris; — Jacques Tardif, laboureur à La Coudre, etc.

E. 1336. (Carton.) — 185 pièces, papier.

1665-1674. — Déclarations fournies au terrier de la commanderie du Petit-Saint-Jean de Melun, membre de la grande trésorerie de Saint-Jean en l'Ile-lez-Corbeil, pour héritages situés à Melun et appartenant à : — noble homme Georges Biberon, conseiller du Roi, lieutenant général, juge-magistrat criminel au bailliage et siége Présidial de Melun ; — dame Marguerite Dupont, veuve de feu maître François Cardoux, procureur au Châtelet de Melun ; — Simon Cléreau, sieur Des Joyes, hérault d'armes du titre de Navarre ; — les sieurs abbé et religieux du Jard; — Charles Noyal, marchand corroyeur à Melun; — Charles Riotte, écuyer, sieur de La Grande-Cour, du Thuisseau et autres lieux ; — Nicolas Boulley, chapelier à Melun ; — « maître « Germain Bourgoin, professeur en l'art d'escripture » demeurant en la même ville ; — Nicolas Brandin, laboureur à Montchauvoir, paroisse d'Andrezel ; — maître Jacques Pichon, prêtre, desservant le bénéfice-cure de Vaux-le-Pénil ; — Didier Pratique, roulier à Melun ; — Ambroise Lasnier, marchand potier de terre en cette ville ; — foi et hommage porté par noble homme Pierre Pilloust, avocat en Parlement, procureur du Roi en l'Élection de Melun, au lieu seigneurial de Jumeaux, de présent inhabitable, appartenant à messire de L'Hospital, duc de Vitry, seigneur de Soignolles et autres lieux; — vente par dame Marguerite Massy, veuve de feu Charles Bourgeois, au profit de Pierre Garneau, praticien, demeurant à Melun, de l'état et office de notaire royal, garde-notes héréditaire au Châtelet de cette ville, etc.

E. 1337. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 39 pièces, papier.

1691-1717. — Verjon (Charles), successeur de Lefranc. — Minutes. — Déclarations faites au terrier de La Grange-Saint-Martin, en censive du prieuré de Saint-Martin-des-Champs-lez-Paris. — Lettres obtenues par messire Jules-Paul de Lyonne, prieur de ce lieu, et en cette qualité seigneur haut, moyen et bas justicier de la terre de Fontaine-le-Port; — commission de Claude Gault, sieur de Clérisse, conseiller du Roi, lieutenant général au Châtelet, bailliage et siége Présidial de Melun, pour l'exécution de ces lettres, et procès-verbaux de leur publication. — Censitaires : — Jeanne Violet, veuve de maître Pierre Bourdois, vivant huissier-archer en la maréchaussée de Melun, — haut et puissant seigneur messire François de Brenne, chevalier, seigneur de Bombon, Montjay, Ormoy et autres lieux, stipulant pour messire Bazile de Brenne, chevalier, seigneur d'Ailly et de Chanteloup, son fils ; — noble homme Léonard-Simon Collin, ancien contrôleur de monsieur le Prince ; — maître Guillaume Hermant, huissier ordinaire du Roi en sa cour du Parlement de Paris; — Edme Garnier, vigneron à Chartrettes; — messire Joseph Vatel, curé de Fontaine-le-Port, etc.

E. 1338. (Carton.) — 65 pièces, papier.

1679-1718. — Baux à cens et rentes d'héritages sis à Fontaine-le-Port, Boissise-le-Roi, Chartrettes, Melun et Le Mée, par MM. Pierre Clapisson d'Ulin, René de Thumery, Nicolas Fraguier, chevaliers, seigneurs de Quincy, du Mée et autres lieux; — déclaration des biens appartenant à l'église de Bourron, sujets aux droits d'amortissements et de nouveaux acquêts, faits en exécution de la déclaration du Roi, du 5 juillet 1689; — foi et hommage fournis par : messire Henri-Joseph, marquis de Ségur, capitaine d'une compagnie de gendarmerie, chevalier de l'Ordre royal de Saint-Louis, seigneur de Ponchat, Soquerolles, Châtres, Les Boulayes et autres lieux, à madame Marie-Anne de La Melleraye, abbesse de l'abbaye Notre-Dame-la-Royale, dite le Lys-lez-Melun ;—messire Charles-Antoine de Belloy, chevalier, marquis de Catillion, tant pour lui que pour ses frères et sœurs, héritiers de dame Catherine-Marguerite de La Rivière, leur mère, et en cette qualité seigneurs de Frémigny, des Bordes, de Soisy-sur-École et autres lieux, aux chanoines de Saint-Victor-lez-Paris ; — vente par Joseph Gerboin, à Jean Hérisson, fils, de Melun, de l'office d'exécuteur des sentences criminelles à Auxerre, moyennant 200 livres ;—ventes d'autres offices, notamment, d'huissiers, d'arpenteurs, de notaires, etc.

E. 1339. (Carton.) — 108 pièces, papier.

1683-1740. — BUISSON (Étienne), successeur de Verjon. — Minutes. — Déclarations passées au terrier de la commanderie du Petit-Saint-Jean de Melun, pour héritages situés en cette ville, rues de la Juiverie, de Poignet, de la Pêcherie, Guy-Baudoin, hors la porte Saint-Jean et rue Neuve. — Censitaires : — messire Antoine Saint-Jean, chevalier, seigneur de Mandegris, Favières, etc., et dame Marguerite Dhié, son épouse; — maître Jean Rousset, procureur au Châtelet de Melun; — Pierre Noyal, marchand corroyeur à Melun; — maître André Herment, conseiller du Roi, magistrat au Châtelet, bailliage et siége Présidial de Melun; — dame Charlotte Rémon, veuve de maître Philippe Duchange, receveuse de la seigneurie de Vert-Saint-Denis ; — dame Marguerite de Romanet, veuve de messire Claude de Bernard, seigneur des Bergeries à Chartrettes, de Bresolles (Brolles), Sermaise et Bois-le-Roi, en partie, à cause de sa maison, rue Neuve, à Melun, où pendait l'enseigne des *Trois Truites*, proche l'Hôtel-de-Ville; — Hélène Joyeux, veuve de Jean Piffault, hôtelière ; — Noël Gittard, marchand bourgeois de Melun; — dame Marie-Anne Ozon, veuve de Claude-Charles Colin, seigneur de La Motte-du-Pin et de Prés, en partie, etc.

BESNARD (Pierre). — Cautionnement, par Augustin Pineau, maître chirurgien à Melun, de maître Jacques Du Val, fermier des Aides; formules, 4 sous pour livre et droits rétablis de la Généralité d'Orléans;—foi et hommage fourni à madame Charlotte de Mailly, prieure perpétuelle du monastère royal de Saint-Louis de Poissy, dame du Châtelet en Brie, par Jeanne-Marguerite Thouret, à cause de son fief du Bas-Charme, à Fontaine-le-Port, etc.

E. 1340. (Carton.) — 50 pièces, papier.

1692-1730. — Déclarations fournies au terrier de la commanderie du Petit-Saint-Jean de Melun, pour héritages situés à Brolles, paroisse de Bois-le-Roi, par : — Jacques Chaperon, cabaretier à La Ruelle, même paroisse; — Jean Moussault, marchand; — Nicolas Maman, tonnelier; — Laurent Lemerle, marchand; — Alexandre Grouin, cabaretier; — Simon, Pierre et Charles Gonin, vignerons, tous demeurant à Brolles; — Bernard Fournier, contrôleur du domaine du Roi au port Saint-Paul, à Paris, à cause d'Étiennette Desvignes, sa femme; — Jean-Baptiste de Vérel, seigneur de Bois-le-Roi, en partie, demeurant à Fontainebleau; — Toussaint Desvignes, hôtelier à La Cave; — Sébastien Bouquin; — Claude Varly; — Claude Renan; — Étienne Paumier; — Jacques Laurent; — Jean Douart, tous vignerons à Bois-le-Roi et à Brolles; — pouvoir de recevoir ces déclarations donné à maître Charles Verjon, par le mandataire de messire Alexandre Lebarbier, docteur de Sorbonne, prieur de Saint-Jean en l'Ile-lez-Corbeil, procureur de monseigneur Adrien de Vignancourt, grand maître de Saint-Jean-de-Jérusalem, et prince de l'île de Malte, ci-devant grand trésorier de son Ordre, en cette qualité commandeur de Saint-Jean en l'Ile, de Savigny-le-Temple et du Petit-Saint-Jean de Melun.

E. 1341. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 57 pièces, papier.

1722-1723. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Savigny-le-Temple, en censive de la commanderie du lieu, Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, membre de la grande trésorerie de Saint-Jean en l'Ile-lez-Corbeil, pour frère Jean-Baptiste Briçonnet, grand trésorier de l'Ordre. — Censitaires : — dame Marguerite Fistel, veuve de Jean-Augustin Augier, écuyer, demeurant à Paris, rue de Berry, au Marais, et à Saint-Port, en la maison de La Salle; — Jean Guillemain, meunier du moulin de Follet ; — Claude Guë, vigneron à Noisement; — Louis Lafosse, de même état à Savigny; — Marie-Jeanne Tourinier, veuve de Jean Larné, charretier au même lieu; — Pierre Lecler, maréchal; — Pierre Marchois, couvreur à

Nandy, — messire Claude Pâris de La Montagne, écuyer, conseiller, secrétaire du Roi, seigneur de Serpuise, Illins, Croix-Fontaine, etc., demeurant à Paris; — messire Philippe de La Vieuville, conseiller du Roi en ses Conseils, grand audiencier de France, seigneur de Nandy, Vilbohet (Villebouvet), Arvigny, Forges, Champlâtreux, etc., demeurant à Paris, rue d'Anjou, au Marais; ledit fief de Champlâtreux, situé à Savigny, et acquis de madame la duchesse de Duras le 29 avril 1716; — notifications et résignations de grades et bénéfices; — abonnement du droit d'inspecteur aux boucheries, en la ville de Milly; — baux à nouveaux cens et rentes par messire Jean-Baptiste Briçonnet, grand trésorier de l'Ordre de Malte, commandeur du Petit-Saint-Jean de Melun, de deux places situées en cette ville de Melun, rue Neuve, près de l'Hôtel-de-Ville, et rue de la Pêcherie, etc.

E. 1342. (Carton.) — 63 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1750-1789.—Delacourtie (Jacques-Adrien), successeur de Pierre Besnard. — Minutes. — Ventes d'offices d'arpenteur et de procureur au Châtelet de Melun, par Guillaume Blondel, arpenteur, priseur et mesureur, demeurant à Melun, et par Marie-Élisabeth-Michel, veuve de maître Thomas Gauthier, vivant procureur, au profit de François Juy, marchand, demeurant au Châtelet, et à maître Claude Laserve, praticien à Melun.

Derosiere (Antoine-François), successeur de Jacques-Adrien Delacourtie. — Minutes. — Déclarations fournies au terrier de la seigneurie de Livry et du fief du Bois-des-Plains, pour messire Étienne-Louis Ferron, marquis de La Ferronnays, maréchal des camps et armées du Roi, et traité pour l'exécution d'un plan passé entre lui et Jean Béranger, feudiste à Chartrettes. — Censitaires : — Jean-Baptiste Beauchamps, jardinier à Melun; — Marie-Madeleine Saron, veuve Pierre Dauvergne, à Livry;—Jean-Louis Debise et Crépin Guyot, vignerons au même lieu; — Jean-Baptiste Berthault, bourrelier à Melun; — Toussaint Lafosse; — Charles Ratier, jeune;—Pierre Rodon, vignerons;—Charles Rolland, tonnelier; — Charles Villemain; — François-Paul Gauchet;— Jean-François Grégoire; — Toussaint Jorric;— Jacques Hervy;— Pierre Piat, tous aussi vignerons à Livry. —Traité pour la cession de l'office de conseiller du Roi, maire des ville et comté de Melun, par Marie-Jeanne Pinchard, veuve de Pierre Lévêque, à Pierre-Marie Simon, avocat en Parlement, moyennant 250 livres de rente et 3,000 livres payables en 3 ans avec intérêts au denier 20.

E. 1343. (Carton.) — 90 pièces, papier.

1776-1786. — Déclarations passées au terrier de la commanderie du Petit-Saint-Jean de Melun, membre de la grande trésorerie de Saint-Jean en l'Ile-lez-Corbeil, pour héritages situés à Brolles et à Melun, et publication des lettres à terrier. — Censitaires : — maître Antoine-Charles Anthaulme, conseiller du Roi, syndic des rentes viagères dites *tontines*, demeurant à Melun; — Edme-François Chayé, architecte juré en la même ville, rue Neuve; — Jean-Baptiste Descroix, limonadier audit Melun, rue de la Juiverie; — Benoît Durand, négociant à Lyon, à cause de Marie-Françoise-Marguerite Auroy, sa femme, fille de feu maître Paul-François Auroy, conseiller en l'Élection de Melun; — Pierre-Paul Garbaux, marchand, demeurant à Melun, rue Neuve, suisse d'origine; — maître Louis-Étienne Guérin de Vaux, conseiller du Roi, premier avocat au bailliage de Melun, seul receveur des tailles de l'Élection de cette ville; — madame Anne-Hélène Pestel, épouse de M. Guérin de Vaux, au nom et comme trésorière de la charité des pauvres femmes malades de la paroisse Saint-Aspais de Melun; — Claude Hervy, bourgeois du lieu; — Claude Huc, receveur de ville à Compiègne; — Edme-Samuel Leriche, marchand potier à Melun, rue de la Pêcherie; — Georges Maître de Saint-Georges, bas officier de l'Hôtel royal des Invalides, bourgeois de Melun;— maître Pierre-Philippe-Claire-Antoine Moreau de Maisonrouge, conseiller du Roi, lieutenant au bailliage de Melun, etc.

E. 1344. (Carton.) — 89 pièces, papier.

1776-1778. — Déclarations fournies au terrier de la seigneurie de Savigny-le-Temple, en censive de la commanderie du lieu, membre de la grande trésorerie de Saint-Jean en l'Ile-lez-Corbeil; — affiches et publications des lettres à terrier obtenues par frère Charles-Alexandre de Grieu, officier profès de Saint-Jean-de-Jérusalem, trésorier de l'Ordre. — Censitaires : — François Boulanger, laboureur au Petit-Plessis, paroisse de Savigny; — Pierre Charpin, charron à Nandy; — Vidal Chavalon, terrassier au même lieu; — Barthélemy Cochet, maréchal à Savigny; — Pierre Courtaut, vigneron à Saint-Port; — Marie-Anne Ledroit, veuve Claude Dudoit, à Noisement; — Claude et Denis Éloy, charrons à Savigny;—Marie-Madeleine Dugrais, veuve de Jean Larné;— Jeanne Véret, veuve de Sébastien Larné, vigneron à Savigny; — Marie-Louise Leclerc, fille majeure, demeurant ci-devant au Pavillon Royal et actuellement à Melun, comme ayant acquis différents héritages d'Étienne-Michel Bouret, écuyer, l'un des fermiers généraux de Sa Majesté; — Joseph Lemaire, vigneron à Noisement, etc.

E. 1345. (Carton.) — 36 pièces, papier.

1786. — Déclarations faites au terrier du fief du Vi-

vier, paroisse de Chartrettes, appartenant à messire Jean-Nicolas Haulot. — Censitaires : — Charles Bare, Louis-Charles-Augustin Boulogne, Jean-Baptiste Bourgeois, Antoine Charme, Laurent Duché, tous vignerons à Chartrettes; — messire Pierre de Frémont Du Mazis, seigneur dudit Chartrettes, président honoraire au Parlement de Paris; — maître Pierre Étancelin, bourgeois de Chartrettes ; — Charles Gandoin-Boquillon, demeurant à Fontainebleau; Sébastien Joinot, vigneron à Vaux-le-Pénil ; — Jean Regard, concierge du château de La Grande-Commune, paroisse des Écrennes; — messire Pierre-Alexandre Rossignol, seigneur du fief du Buisson, à Chartrettes, acquéreur de maître Pierre Dalimarre; — Claude Sève, Jacques Girard, Louis Grosbois, Pierre-Isidore Paillard, Henri Tan, Pierre-Charles Gragy, tous laboureurs et vignerons au Buisson, aux Vallées ou à Chartrettes, etc.

E. 1346. (Carton.) — 30 pièces, papier.

1774-1788. — Baux à nouveaux cens et rentes d'héritages dépendant des seigneuries de Fortoiseau et Vosves, consentis par dame Anne-Marguerite Brochand, veuve de messire Claude-Pierre Lelong de Ligny, chevalier, conseiller du Roi, maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, elle dame de Fortoiseau, etc., et par messire Louis-François Mahé de La Bourdonnays, seigneur desdits lieux, à : — Jacques Bout, bourgeois, demeurant à Vosves, et à Marie Rose Delaux, son épouse; — François Choisy, vigneron au même lieu; — Jean-Louis Combat, demeurant chez M. de La Bourdonnays; — Mathurin Favier, aubergiste à La Maison-Blanche, paroisse de Dammarie; — Nicolas Foucé, vigneron audit lieu de Dammarie; — Jacques Gondoin, architecte du Roi, demeurant à Paris, rue d'Artois, et dame Anne-Marie Seingler, son épouse; — François Leclerc, cocher de M. de Beausse, auditeur en la Chambre des Comptes à Paris, et Anne Poli, sa femme, demeurant à Boissise-le-Roi; — Pierre Geoffroy, fermier de la ferme seigneuriale de Fortoiseau; — Nicolas-Hubert Pinard, garde en charge de la capitainerie de Fontainebleau, etc.

E. 1347. (Carton.) — 9 pièces, papier.

1782-1784. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Villiers-en-Bière, pour messire Joachim-Bruno Le Blanc de Châteauvillard, conseiller du Roi, maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, par : — Philippe Richer, laboureur à Villiers; — Edme Amyot, vigneron au même lieu; — Louis Chesneau, manouvrier à Perthes, tuteur des enfants mineurs d'Étienne Chesneau, son frère, et de feue Marie-Anne Lefort; — dame Marie-Jeanne-Rosalie Pinchard, veuve de maître Pierre-François Lévêque, conseiller du Roi, maire perpétuel de Melun, demeurant rue des Carmes; — Marie Foirier, veuve de Mathurin Favier, ci-devant jardinier à Fortoiseau; — Denis Charpentier, vigneron à Villiers-en-Bière, au nom et comme marguillier en exercice de l'église Saint-Éloi du lieu; — messire Louis-François Mahé de La Bourdonnays, écuyer, seigneur de Fortoiseau, de Vosves, des Vives-Eaux et autres lieux, demeurant à Paris, au Palais-Bourbon, etc.

E. 1348. (Carton.) — 37 pièces, papier.

1782-1789. — Baux à cens et rentes d'héritages situés au territoire de Boissise-le-Roi, par messire Charles-Jean de Beausse, seigneur haut justicier du lieu, d'Outronville et de Malescot, sieur des Glèves, vicomte de Fromentel, etc., au profit de : — Claude Camus, vigneron à Pringy ; — Jean-Nicolas Charbonnier, domestique au service dudit seigneur; — Pierre Charbonnier, cocher; — Sébastien Forgeret, vigneron à Boissise-le-Roi ; — François Hannoteau, cocher de M. Serre de Saint-Roman, conseiller au Parlement, demeurant à Paris, rue Vivienne; — Étienne Herment, marchand coquetier à Orgenoy, paroisse de Saint-Sauveur ; — Jean Lecieux, vigneron, et Jean Picard, laboureur audit lieu d'Orgenoy; — Jean Redon, vigneron à Pringy; — Edme Verger, charretier à Boissise-le-Roi; — messire Pierre Vergier, maître ès arts, curé de Pringy; — Toussaint Corbey, vigneron à Orgenoy, etc.

E. 1349. (Carton.) — 93 pièces, papier.

1782-1790. — Déclarations faites au terrier de la seigneurie de Boissise-le-Roi, en censive de messire Charles-Jean de Beausse, chevalier, sieur des Glèves, vicomte de Fromentel, conseiller du Roi, auditeur en sa Chambre des Comptes de Paris, par : — messire Nicolas Michin, curé de la paroisse Saint-Denis de Boissise-le-Roi, à cause du presbytère; — maître Nicolas-Balthazar Cazes, receveur de rentes à Paris, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie : — René Clément, marchand épicier à Corbeil, paroisse Saint-Léonard; Louis Moreau, de même état audit lieu; Marie-Anne Clément, veuve Ouin, vivant huissier au Châtelet de Paris; N. Richaulme, imprimeur en taille douce, à Paris, rue Saint-Jacques, et Rustique Paulmier épicier en ladite ville de Paris, rue de Charonne, tous héritiers de feu Antoine Thuin, laboureur à Rubelles; — Marguerite Desbrosses, domestique chez M. Lemoine, inspecteur des bâtiments de Sa Majesté à Choisy-le-Roi; — messire Pierre-Jean Mariette, écuyer, ancien conseiller du Roi en la Cour des Aides de Paris; — Charles François Percheron, père,

bourgeois de Pringy; — maître Raphaël-Bienvenu Sabatier, des Académies royales des sciences et de chirurgie, professeur et censeur royal, chirurgien-major de l'Hôtel des Invalides, à Paris, etc.

E. 1350. (Carton.) — 43 pièces, papier.

1584-1628. — GODEFFROY. — Minutes. — Déclarations fournies au terrier des seigneuries du Petit-Jard et de Voisenon, pour les religieux de l'abbaye de Saint-Jean-du-Jard-La-Reine-lez-Melun, par : — Jean Brulé, marchand à Melun; Jean Laurent, tailleur d'habits, demeurant au Vieil-Marché de cette ville; — Antoine Musnier, vigneron à Voisenon; — Antoine Verjon, marchand à Melun; — Abel Bescherolles, vigneron à La Madeleine-du-Petit-Jard, paroisse de Vert-Saint-Denis; — Léonarde Gosson, veuve de Pierre Faulchet, demeurant au Vieil-Marché de Melun; — Jean d'Auvergne, vigneron à Voisenon; — Jean Lefébure, de même état au Petit-Jard; — Mathurin Saint-Prest, aussi vigneron, au faubourg Saint-Liesne de Melun; — Michelle Bougras, veuve de Grégoire Versaul; — Hyérosme Chardon, archer du Roi, sieur des deux tiers de la seigneurie de Voisenon; — Jean Houzeau, vigneron à La Madeleine-du-Petit-Jard, etc.

E. 1351. (Carton.) — 135 pièces, papier.

1593-1629. — LESCUYER, successeur de Godeffroy. — Minutes. — Déclarations passés au terrier des seigneuries de Champeaux, Fouju Quetiers, appartenant au chapitre de l'église collégiale Saint-Martin de Champeaux. — Censitaires : — Étienne Bonnefoy, hôtelier à Moisenay; — noble homme Dieudonné de Bourgongne, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Blandy; — Jean Mesny, meunier à Vaux-le-Vicomte; — Pierre Naudier, vigneron à Fouju; — noble homme messire Jacques Violle, sieur de Gyresnes, conseiller du Roi au Châtelet de Paris; — l'église et fabrique Saint-Jacques de La Fermeté; — honorable homme Michel Rabeau, marchand à Bagneaux, paroisse d'Ozouer-le-Repos; — l'église et fabrique Saint-Germain de Pecqueux; — messire Alexandre Mercier, prêtre à Clos-Fontaine; — Jean Leconte, secrétaire ordinaire de la chambre du Roi, et commis de MM. les secrétaires du Conseil d'État et des finances de Sa Majesté; — les vénérables doyen, chanoines et chapitre de l'église Sainte-Marie-Madeleine-de-Courpalay; — l'église et fabrique Saint-Aubin d'Ozouer-le-Repos, etc.

E. 1352. (Carton.) — 39 pièces, papier.

1614-1615. — Déclarations faites au terrier du domaine royal, pour héritages situés à Melun, par : — Pierre Amiard, vigneron; — Nicolas Aufroy, marchand tanneur; — Nicolas Château, de même état; — Denis Dupuis, — Jean Gervais, — Jean Girardin, — vignerons; — Denis Leconte, marchand tanneur; — Abel Laurent, tonnelier; — Jacques Lambert, charron; — Jean Lalemand, marchand; — Nicolas Hébert, bourgeois; — Lazare Noël, vigneron; — Jacques Morin, marchand; — Jeanne Bellot, veuve Florent Dubuisson; — Jeanne Dupont, veuve de Jean Desbordes; — Jean Delisle, vigneron, tous demeurant à Melun; — honorable homme Jean Rigault, huissier sergent à cheval au Châtelet de Paris; — Étienne Sainton, peintre à Fontainebleau; — Rollin Delaplace, marchand à Livry; — Denis Bézard, vigneron à Boissettes, etc.

E. 1353. (Carton.) — 103 pièces, papier.

1598-1614. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Pouilly-le-Fort, appartenant à madame de Persan. — Censitaires : — Jean Andouze, marchand à Melun; — l'église et fabrique Notre-Dame d'Aubigny; — Jean Bellanger, premier chirurgien-barbier du Roi au bailliage de Melun; — Étienne et Louis Boileau, laboureurs à Pouilly; — Jean Breton, vigneron à Saint-Leu-le-Petit; — l'église Saint-Martin de Cesson; — Jean Challot, laboureur à Orgenoy; — Jean Deballes, meunier à Saint-Port; — Jean Ducroc, marchand à Nandy; — maître Guillaume Dumée, peintre ordinaire du Roi, demeurant à Paris, époux de Jeanne Mezé, veuve Michel Bourcier; — Barthélemy Joubier, jardinier à Champeaux; — Claude Mullot, charron à Pouilly; — les religieuses du couvent et Hôtel-Dieu Saint-Nicolas de Melun; — l'église et fabrique Saint-Aspais de Melun; — Jean Lebègue, élu conseiller en l'Élection de cette ville; — Noël Souchet, cabaretier à Pouilly; — Barthélemy Taboureau, prieur du prieuré M. Saint-Leu-le-Petit; — Denis Trennet, laboureur à Moissy-l'Évêque; — le chapelain des Innocents en l'église collégiale et royale Notre-Dame de Melun; — Nicolas Pillonst, élu en cette ville; — l'église et la cure de Vert-Saint-Denis, etc.

E. 1354. (Carton.) — 121 pièces, papier.

1629-1652. — HOUY, père, successeur de Lescuyer. — Minutes. — Déclarations faites au terrier de la seigneurie de Pouilly-le-Fort, pour madame de Persan, par : — Jaquette Orry, veuve de Pantaléon Bocquet, à Savigny-le Temple; — Christophe Bonnefoy, officier des chasses du Roi, demeurant à Coubert; — Barthélemy Bourdon, charron à Pouilly; — Pierre Carmien, marchand au même lieu; — maître Simon Dalençon, procureur au Châtelet de Melun;

— Marguerite Harly, femme délaissée de Jean de Fontaine, à Guignes, paroisse d'Yèbles ; — maître Toussaint Dumée, peintre et valet de chambre ordinaire du Roi, demeurant à Paris; — Étienne Fournival, sergent royal à Melun; — messire Nicolas Hennequin, seigneur de Chavigny et du Peray, conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé, président en son Grand Conseil à Paris; — Antoine Lefébure, veneur de monseigneur le maréchal de Vitry; — messire Nicolas Lesueur, écuyer, seigneur d'Osny, près Pontoise; — Antoine Lhéritier, hôtelier à Réau;— la cure Saint-Aspais de Melun; — Alexandre Peudrier, prêtre, prieur de Saint-Leu-le-Petit; — Philippe Rémon, receveur de l'abbaye du Jard, etc.

E. 1355. (Carton.) — 53 pièces, papier.

1631-1648. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie d'Éprunes. — Censitaires : — maître François Bardeau, apothicaire à Donnemarie-en-Montois; — Nicolas Cordier, lieutenant de la justice de Champeaux; — Jean Bellanger, chirurgien à Melun; — Geneviève Bernard, fille majeure, demeurant à Paris, rue du Figuier, paroisse Saint-Paul; — Jean Boutigny, laboureur à Lugny, paroisse de Moissy-l'Évêque; — Charles Breton, maçon à Pouilly-le-Fort;— Jean Chevalier, laboureur à Villaroche; Simon Couppeux, de même état à Cesson; — Jean Courtinyer, notaire royal à Melun, à cause de Marguerite Pilloust, sa femme; — Simon Dalençon, procureur au Châtelet de Melun; — Antoine Desnotz, prêtre, curé de Vert-Saint-Denis;— Anne Du Rouet, fille de François Du Rouet, laboureur au Bréau, paroisse de Villiers-en-Bière; — Barthélemy Jacquin, procureur fiscal de la seigneurie de Pouilly-le-Fort; — demoiselle Catherine Foucquet, veuve de feu noble homme messire Jean Lebègue, élu de Melun pour le Roi; — Louis Larcher, greffier de la justice de Réau; — Perrette Laurent, veuve de Michel Labiche, au Petit-Jard; — Henri de Mainville, écuyer, seigneur de Chauvigny, de Bézu, et du Breuil, etc.

E. 1356. (Carton.) — 33 pièces, papier.

1638. — Déclarations passées au terrier de la commanderie du Petit-Saint-Jean de Melun, membre de la grande trésorerie de Saint-Jean en l'Ile-lez-Corbeil, pour héritages situés à Brolles.— Déclarants : — Louis Affroy, vigneron à Brolles ;— Nicolas Benoist, pêcheur à La Cave; — Jean Boudin, hôtelier à Melun, faubourg de la porte Saint-Jean; — Jean Delacroix, Jean Desvignes, Simon Duru, vignerons à Brolles; — Nicolas Fleurant, maître paveur à Paris, rue Française, paroisse Saint-Gervais; — noble homme Antoine Frémyn, procureur du Roi en la prévôté générale de la connétablie de France, à Paris, héritier de maître Jean Frémyn, son père, vivant président au siége Présidial de Melun; — Marin Gonin, Charles Guibert, Nicolas Julliot, vignerons à Brolles; — Pierre Lefébure, marchand taillandier à Melun ; — Louis Mallet, vigneron à Bois-le-Roi; — Nicolas Milet, Pierre Morillon, Jean Petit, Clément Renou, Henri Séguinet, Pierre Valiet, tous aussi vignerons à Brolles, etc.

E, 1357. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 100 pièces, papier.

1633-1669. — Houy (Louis), garde-notes héréditaire du Roi, en son Châtelet de Melun, successeur de son père. — Minutes. — Déclarations faites au terrier de la seigneurie de Vert-Saint-Denis, pour les Bénédictins de l'abbaye royale de Saint-Denis; — lettres à terrier obtenues en la chancellerie du Palais, à Paris, et procès-verbal de leur publication. — Censitaires : — Charles Carré, bourgeois de Melun; — Pierre Cordier, sergent à verge au Châtelet de Paris;—Pierre Cousin, garde-bois de la seigneurie de Saint-Port; — Guillaume de Larche, écuyer, sieur de La Forêt, demeurant à Melun; — maître Antoine Desnotz, curé de la paroisse Saint-Pierre de Vert-Saint-Denis; — Louis Dujardin, laboureur à Villebouet (Villebouvet), paroisse de Savigny-le-Temple ; — Jean Garnot, capitaine ordinaire du charroi de l'artillerie du Roi, demeurant à Melun; — maître Nicolas Garnot, conseiller du Roi, grènetier au grenier à sel de Melun ; — Jean Goyard, hôtelier à Verneau; — maître Louis Leconte, conseiller, garde des sceaux royaux au siége de Melun; — Pierre Lefébure, conseiller, premier et ancien avocat du Roi aux bailliage et siége Présidial de Melun, prévôté, maréchaussée, eaux et forêts de Fontainebleau, etc.

E. 1358. (Carton.) — 18 pièces, papier.

1648-1683. — Bail à rente d'héritages situés à Pouilly-le-Fort, par Jean Mulot, charron à Villaroche, au profit de Jean Dujardin, de Pouilly; — cession par maître Pierre Carré, procureur postulant au bailliage, siége Présidial et prévôté de Melun, à maître Philippe Moreau, praticien, de son office avec tous les droits y attachés, moyennant 550 livres, outre les charges; — vente par Jeanne Pichon, veuve de feu Nicolas Blanchard, notaire royal à La Borde-au-Vicomte, et autres, au profit de Pierre Chesneau, huissier et archer de la maréchaussée de Melun et Nemours, de l'état et office de greffier-ancien de ladite maréchaussée et prévôté provinciale de Melun et Nemours, dont Louis Pichon était pourvu ; cette vente faite moyennant 4,000 li-

vres; — prise de possession de l'abbaye Saint-Pierre de Melun, Ordre de Saint-Benoît, par maître Guillaume Leblanc, chapelain à Notre-Dame de Melun, administrateur spirituel de l'Hôtel-Dieu Saint-Nicolas de la même ville, et mandataire de messire François Malet de Graville, prêtre, docteur de Sorbonne, conseille-aumônier du Roi, pourvu par Sa Majesté de ladite abbaye; — baux de regrats au profit de Pierre Naudet, vinaigrier à Mennecy; — de Michel Nocle, marchand à La Chapelle-Thiboust de Berry, etc.

E. 1359. (Carton.) — 36 pièces, papier.

XVI-XVIIe siècles. — Pinchard (Pierre François), successeur de Houy, fils. — Minutes. — Déclarations au terrier de la seigneurie de Vert-Saint-Denis, en censive de l'abbaye de Saint-Denis-en-France, déposées en l'étude de Pinchard par dom François de Rez, cellerier de cette abbaye, suivant actes du 15 mai 1696, joints auxdites déclarations. — Censitaires : — maître Pierre Dupuis, receveur des tailles et aides en l'Élection de Melun, à cause de Louise Cugnot, sa femme; — N. Musnier, curé de Cesson, chapelain perpétuel en la collégiale de Melun; — Louis Mariaval, laboureur à Éprunes; — Pierre Laurent, manouvrier à Pouilly-le-Fort; — Denis Prudhomme et Jean Barusier, à Vert-Saint-Denis; — Jacqueline Poussin, veuve de feu Nicolas Bergerolles, marchand boucher à Melun; — Claude Hucherat, laboureur à Saint-Leu; — Yves Dufour, à Vert; — Jean Viercy, tuteur de Guillaume Viercy; — Pierre Maslé, curé de Vert-Saint-Denis; — maître Robert Guérin, receveur des aides et tailles pour le Roi, en l'Élection de Melun, etc.

E. 1360. (Carton.) — 67 pièces, papier.

1693-1703. — Déclarations faites au terrier de la seigneurie de Vert-Saint-Denis, en censive de l'abbaye de Saint-Denis, auxquelles sont joints un traité entre le notaire et l'abbaye, représentée par messire Leblanc, le jeune, procureur des religieux, pour la confection de ce terrier, et un mémoire de frais à ce sujet. — Déclarants : — Joachim Baton, maçon à Pouilly-le-Fort; — maître Nicolas Bertrand, procureur au Châtelet de Melun, mandataire de messire Claude Méliand, chevalier, seigneur de Bréviande, Verneau et Cesson, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel, etc.; — Edme Chineau, conseiller du Roi, président, lieutenant général au bailliage de Montereau-faut-Yonne; — messire Robert Cléreau, prêtre, curé de Saint-Étienne de Melun, bachelier en théologie; — François-Louis Colleau, conseiller du Roi, juge au Châtelet et Présidial de Melun, à cause de Marie Guibert, son épouse; — Claude de Romanet, écuyer, conseiller du Roi, trésorier de France en la Généralité d'Orléans; — haute et puissante dame Chrestienne Le Court, veuve de messire Louis Le Tonnelier, chevalier, seigneur de Bréteuil, conseiller du Roi en tous ses conseils, etc.

E. 1361. (Carton.) — 115 pièces, papier.

1691-1725. — Ventes par : — François Vigan, sieur de Lestang, employé dans les Aides de l'Élection de Melun, à maître Jean Chatillon, avocat en Parlement, demeurant en la ville du Blanc, de l'état et office héréditaire de conseiller du Roi, premier assesseur et lieutenant criminel de robe courte de Montmorillon, à la résidence dudit lieu du Blanc; — Hiérosme Besnard, marchand, à Gabriel Danjan, de même état, tous deux demeurant à Melun, de l'office héréditaire de juré-crieur en ladite ville et ses faubourgs; — Martin Portant, marchand à Orgenoy, paroisse de Boissise-le-Roi, au nom et comme ayant épousé Madeleine Trouvé, héritière sous bénéfice d'inventaire de maître Pierre Trouvé et de Marie Canet, ses père et mère, à maître Jacques Debissy, de l'office de notaire royal, tabellion garde-notes héréditaire au village de Perthes-en-Gâtinais, bailliage de Melun. — Bail par maître Antoine Chaumat, directeur des Aides de l'Élection de Melun, aux maîtres bouchers de cette ville, des droits de sol pour livre et augmentation d'icelui, sur le pied-fourché des ville et faubourgs de Melun. — Présentation à Mgr l'archevêque de Rouen, par messire Louis de La Fayette, abbé commendataire de l'abbaye Notre-Dame de Valmont, Ordre de Saint-Benoît, de la personne de Pierre Lormier, vicaire de Duclerc, pour la cure de Ryville, diocèse de Rouen, etc.

E. 1362. (Carton.) — 95 pièces, papier.

1715-1749. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Champeaux, en censive du chapitre de l'église collégiale de Saint-Martin du lieu. (1re partie, A à C.) — Censitaires : — François Barbin, écuyer, sieur de Courcennes, demeurant à Paris; — François Belamy, menuisier à Champeaux; — Claude-François Biberon de Cormery, écuyer, conseiller du Roi, receveur général des domaines et bois de Sa Majesté en la Généralité de Paris; — messire Nicolas-Claude Boucher, chevalier, seigneur du Bouchet et de La Brosse, demeurant à Melun; — Noël Bout, receveur des Aides à Crécy, y demeurant; — maître Charles Boutillier, directeur des postes de Lyon; — Louis Boutillier, maire perpétuel de la ville de Chartres; — Nicolas Brandin, laboureur à Mont, paroisse de Soignolles; — messire

Claude Cerveau, prêtre chanoine de Saint-Victor de Paris et de Saint-Martin de Champeaux; — Jean-Baptiste Chabert, seigneur haut, moyen et bas justicier d'Aunoy, paroisse de Champeaux, etc. Notes et copies de titres ayant servi à la rédaction du terrier.

E. 1363. (Carton.) — 144 pièces, papier.

1713-1749. — Déclarations faites au terrier de la seigneurie de Champeaux. (2me partie : C à J.) — Censitaires : — demoiselle Marie-Marguerite Courtinyer, veuve de Pierre Hèbres, bourgeois de Paris; — Pierre de Brie, marchand à Champeaux; — maître Jacques de Faverolles, conseiller du Roi, contrôleur du payement des gages de messieurs de la Chambre des Comptes de Paris; — Louis de Pallot, écuyer, sieur de La Salle, de Neufroy et des Tournelles, gouverneur des ville et château de Montereau, demeurant à Champeaux; — dame Charlotte Henriette de Longueau, veuve de Michel Du Bois, sieur des Tournelles, ancien lieutenant des gardes de la porte du Roi, demeurant à Blézy, paroisse de Fouju; — demoiselle Madeleine Gésu, fille majeure, demeurant à Paris, dame en partie d'Aubigny; — messire Pierre Grassin, chevalier, seigneur châtelain de Mormant, Bressoy, Rouvray, Lady, Ozouer-le-Repos, baron d'Ienville et d'Arcis-sur-Aube; — Louis Loisel, curé de Champeaux; — dame Marguerite-Louise Commeau, dame d'Aubigny, veuve de Joseph-Pierre Issaly, etc. — Notes et copies de titres ayant servi à la rédaction du terrier.

E. 1364. (Carton.) — 42 pièces, papier.

1715-1749. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Champeaux. (3e partie, L à V.) — Censitaires : — Henri-Claude Lagarde, bourgeois de Paris; — Pierre Lemercier, bourgeois de Champeaux; — messire Alexandre Le Roy, seigneur de La Grande-Poille et de La Baste, chambrier de l'église cathédrale de Beauvais, censeur royal des livres et avocat au Parlement de Paris; — Pierre Le Roy, maître de musique en l'église Saint-Martin de Champeaux; — François-Urbain Le Sourt, marchand à Guignes; — Edme Melin, chirurgien et perruquier à Montereau; — Nicolas-Charles Ménissel, imprimeur à Melun; — dame Marie Riotte, veuve de maître Louis Nivelle, vivant avocat au Parlement de Paris; — maître Jean Pelhaste, greffier du bailliage de Blandy; — Anne Beauchemin, veuve du sieur Jean Pineteau, vivant maître chirurgien à Loçon, près Bordeaux, pays de Guyenne; — messire Louis de Machat de Pompadour, chevalier, baron de La Coste, seigneur de Château-Bouchet, Laseaux et Janailhac, demeurant à Champeaux; — dame Marguerite de Vildo, dame vicomtesse voyère et censière de la terre, seigneurie, vicomté, bailliage et châtellenie d'Andrezel, du Truisy, etc. — Notes et copies de titres.

E. 1365. (Carton.) — 42 pièces, papier.

1709-1748. — Déclarations fournies au terrier de la seigneurie des Bordes d'Andy, territoire de Crisenoy, en censive du chapitre de l'église Saint-Martin de Champeaux. — Censitaires : — messire Louis Baroin, prêtre, chanoine de la Sainte-Chapelle royale du Palais, à Paris; — l'église et fabrique de Champigny; — messire Louis Chauvelin et demoiselle Françoise-Madeleine Chauvelin, enfants mineurs de messire Louis Chauvelin, chevalier, seigneur de Crisenoy, Champdeuil, Genouilly et Périgny, conseiller du Roi en tous ses conseils, avocat général de Sa Majesté au Parlement de Paris, commandeur et trésorier de ses Ordres, et de dame Madeleine de Grouchy, son épouse; — Louis Desmoulins, écuyer, conseiller du Roi, trésorier de France en la Généralité de Paris; — Nicolas-Edme Garnot, sieur de Senneville, tant en son nom que se portant fort de messire Pierre Garnot, conseiller du Roi, auditeur ordinaire en sa Chambre des Comptes; — messire Joseph-Antoine Le Ménestrel de Hanguel, chevalier, seigneur de Saint-Germain-Laxis, ci-devant capitaine au régiment des Gardes Françaises, etc. — Notes et copies de titres.

E. 1366. (Carton.) 20 pièces, papier.

1710-1744. — Déclarations faites au terrier de la seigneurie du Mont-Saint-Martin, à Crisenoy, appartenant au chapitre de Champeaux. — Censitaires : — sieur Yves Chaillou, marchand à Melun; — les chanoines et chapitre Saint-Laurent de Sens; — Simon Dauvergne, vigneron à Moisenay; — Jean de Frémont, écuyer, seigneur de Gressy; — Charles Guérin, conseiller du Roi, élu en l'Élection de Melun; — dame Hélène Lefebvre Des Boulleaux; — Jean-Georges Leferron, écuyer, sieur des Tournelles; demeurant à Saint-Méry; — Jean Lejeune, manouvrier à Fouju; — Michelle Dedalle, veuve de maître Pierre Mesny, vivant procureur au Châtelet de Melun, demeurant à Fontainebleau; — dame Marguerite Frémyn, veuve de messire Charles Le Rahier, sieur des Bordes, demeurant à Rozoy; — Jean Robichon, vigneron à Moisenay; — Antoine-Bertin Thomas, vannier à Melun, etc.

E. 1367. (Carton.) — 120 pièces, papier.

1710-1749. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Fouju, en censive du chapitre collégial Saint-

Martin de Champeaux. (1re partie, A à J.) — Censitaires : — Louis-Alexandre, laboureur à Chailly; — François Barbin, écuyer, sieur de Courcennes, demeurant à Paris; — messire Nicolas-Claude Boucher, chevalier, seigneur du Bouchet, et dame Louise Ribier, son épouse; — Edme Chalons, laboureur à Fouju; — Claude Chamorin, de même état, à Mélian, paroisse de Soignolles; — Jean Duru, syndic de la paroisse de Moisenay; — Pierre Fromentin, manouvrier à Fouju; — Nicolas Gravier, laboureur au même lieu; — Charles Guérin, conseiller du Roi, élu en l'Élection de Melun; — Jean Hardouin, laboureur à Champeaux; — Françoise Maillard, veuve d'André Harly, demeurant aux Grandes-Maisons, paroisse du Châtelet; — Robert Houdan, laboureur aux Fontaines, paroisse de Saint-Sauveur; — Pierre Idoine, jardinier à Fouju, etc. — Notes et titres ayant servi à la rédaction desdites déclarations.

E. 1368. (Carton.) — 100 pièces, papier.

1710-1740. — Déclarations faites au terrier de la seigneurie de Fouju, en censive du chapitre de Champeaux. (2e partie, L à V.) — Déclarants : — Georges Leferron, écuyer, demeurant à Paris; — Jean Le Juif, procureur fiscal de la terre et seigneurie de L'Hôpital, en la paroisse d'Ozouer-le-Voulgis; — maître Georges Le Roy, avocat au Parlement de Paris; — Thomas Liger, laboureur à Varennes, près Brie-Comte-Robert; — Jean Le Sourt, procureur fiscal de la ville de Chaumes; — Claude Marot, maître d'école à Fouju; — messire François Pomponne, comte de Vienne, chevalier, marquis de Soligny, seigneur de Saint-Benoist-sur-Vanne, et dame Anne-Madeleine de Longueau, son épouse, demeurant au château dudit lieu de Saint-Benoist, près Villeneuve-L'Archevêque, à cause de leur ferme de Blézy; — les chanoines et chapitre de l'église ou chapelle collégiale de Saint-Laurent, fondée au palais archiépiscopal de Sens; — dénombrements des fiefs de Blézy et des Tournelles, assis au village de Fouju, etc. — Notes et copies de titres pour la rédaction du terrier.

E. 1369. (Carton.) — 54 pièces, papier.

1715-1742. — Traité passé entre Pierre François Pinchart, notaire, et messire Étienne Guinart, prêtre, docteur de Sorbonne, prévôt en l'église collégiale de Saint-Martin de Champeaux, et en cette dernière qualité seigneur du hameau de Fleury, paroisse de Courpalay. — Déclarations faites au terrier de ce lieu pour ledit seigneur prévôt, par : — maître Jean Amiard, conseiller du Roi, receveur des tailles de l'Élection de Rozoy; — Charles Cardoux, laboureur au Breuil; — la fabrique Saint-Martin de Courpalay; — Romain Debray, orfèvre à Meaux; — Nicolas Dralet, manouvrier à Fleury; — Jean Girard, marchand à Féricy; — messire Pierre Grassin, chevalier, baron d'Ienville et d'Arcis-sur-Aube, seigneur châtelain de Mormant, Bressoy, Rouvray, Lady, Ozouer-le-Repos, etc.; — Martine Notaire, veuve d'Olivier Guesdon, laboureur à Fleury; — maître Charles Guichard, procureur fiscal de la terre et seigneurie de La Grange-Bleneau; — Louis Hannebert, manouvrier à Courpalay; — Charles Laurent, vigneron à Courtomer; — Jean Rigo, marchand à Nangis, etc.

E. 1370. (Carton.) — 146 pièces, papier.

1712-1749. — Déclarations fournies au terrier de la seigneurie des Hauts-Champs, territoire de La Chapelle-Gauthier, appartenant au chapitre collégial Saint-Martin de Champeaux. (1re partie, A à G.) — Censitaires : — messire François-Louis Arbaleste, chevalier, vicomte de La Borde; — demoiselle Edmée-Charlotte de Brenne; — haute et puissante dame Luce-Françoise de Cottentin de Courville, épouse séparée, quant aux biens, de haut et puissant seigneur messire Guillaume-Alexandre de Gallard de Béarn, chevalier, marquis de Brassac, demeurant à Paris, au palais du Luxembourg; — Pierre Baudin, laboureur à Grandvilliers, paroisse de La Chapelle-Thiboust-de-Berry; — Gabriel-Martin Berthier, sieur de Saint-Rupt, lieutenant de milice, et Henri Jouglet, valet de pied de S. A. monseigneur le prince de Charolais, à cause de Catherine Berthier de Saint-Rupt, son épouse; — les religieux et gardien du couvent de Saint-François de Bréau; — messire Jean-Odile-Martin Du Château, chevalier et commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare, etc. — Titres, copies de pièces et notes ayant servi à la rédaction du terrier.

E. 1371. (Carton.) — 138 pièces, papier.

1712-1749. — Déclarations faites au terrier de la seigneurie des Hauts-Champs. (2e partie, G à T.) — Censitaires : — demoiselle Marie-Anne Jobert, veuve d'Étienne Guérin d'Épinet; — maître Charles Hue, greffier en chef de la Maîtrise des eaux et forêts de la capitainerie royale de Fontainebleau; — messire André Hanicle, prêtre, docteur de la Faculté de Paris; — Pierre de La Roche, écuyer, sieur des Tournelles; — Pierre Lemercier, bourgeois de Champeaux; — dame Gabrielle-Marguerite Du Fay, veuve de messire Antoine de Macle, écuyer, sieur de La Boulaye, paroisse de La Chapelle-Thiboust-de-Berry; — l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques de Melun; — les chanoines de Notre-Dame,

de la même ville ; — maître Jean Pelhaste, praticien à Blandy ; — Jean-Baptiste Philippot, receveur de la terre et seigneurie de Vertron, paroisse de Montacher ; — les nobles dames prieure et religieuses du monastère royal de Saint-Louis de Poissy ; — François Roht, sieur de La Boulay, demeurant à Paris ; — messire Louis-Auguste Thiboust-de-Berry, chevalier, comte de La Chapelle, seigneur des Angets, du Rû-Guérin, etc., demeurant au château dudit lieu de La Chapelle, etc.

E. 1372. (Carton.) — 54 pièces, papier.

1709-1748. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Quiers, en censive du chapitre de l'église collégiale Saint-Martin de Champeaux. (I[re] partie.) — Déclarants : — maître Jean Amiard, conseiller du Roi, receveur des tailles en l'Élection de Rozoy ; — maître Pierre Bureau, écuyer, conseiller, secrétaire du Roi, demeurant à Nangis ; — maître Jean Biberon, écuyer, secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France, à Rozoy ; — dame Louise-Charlotte Guillemot, veuve de Louis Dupré, écuyer, avocat en Parlement, seigneur de La Grange-Bléneau, de Courpalay, des ponts de Rozoy, etc. ; — Bénigne Hogard, maître apothicaire à Rozoy ; — le chapitre de Courpalay ; — la fabrique de Clos-Fontaine ; — Balthazar Gésu, conseiller du Roi, contrôleur des gages de MM. du Parlement, à Paris ; — messire Philibert-Bernard Moreau de Montour, écuyer, conseiller du Roi, auditeur ordinaire en sa Chambre des Comptes, à Paris ; — Anne Musnier, veuve de maître François-Paul Lefébure Des Boulleaux, premier et ancien président aux siéges de Melun ; — messire Antoine Rousseau, prêtre ordinaire de la chapelle du Roi, chanoine de Notre-Dame de Melun, etc.

E. 1373. (Carton.) — 58 pièces, papier.

1709-1748. — Déclarations passées au terrier de Quiers, pour les chanoines de la collégiale Saint-Martin de Champeaux. (2[e] partie.) — Censitaires : — messires Pierre de Lattaignant, chevalier, seigneur de Grangemenant, et Louis-Auguste Thiboust de Berry, chevalier, comte de La Chapelle, à cause de Nicole et de Marguerite-Charlotte Lepetit, leurs femmes ; — Charles Guichard, concierge du château de La Grange-Bléneau ; — messire Pierre Grassin, chevalier, seigneur châtelain de Mormant, etc. ; — Madeleine Bureau, veuve de maître Jean-Louis Le Semelier, conseiller du Roi, payeur des rentes sur les Aides et Gabelles ; — maître Denis-François Person, avocat en Parlement, conseiller du Roi, élu en l'Élection de Coulommiers ; — Thomas Prévost, écuyer, conseiller du Roi, prévôt en la connétablie et maréchaussée de France, demeurant à Quiers ; — la Charité des pauvres de Rozoy ; — messire François Lemuet, curé de La Fermeté ; — présentation d'homme vivant et mourant par la fabrique de Quiers ; — accord signé entre les chanoines de Champeaux et messire Guillaume Copinot, vicaire perpétuel de Quiers, au sujet des dîmes novales à percevoir sur divers héritages au territoire de ce lieu, etc.

E. 1374. (Carton.) — 22 pièces, papier.

1713-1751. — Déclarations faites au terrier du chapelain de la chapelle Saint-Dosme, fondée en l'église collégiale de Champeaux, pour divers héritages situés au lieu dit Saint-Dosme, territoire de Saint-Méry. — Censitaires : demoiselle Charlotte Triolay, veuve de maître Louis Guichard, procureur au Châlelet de Paris ; — Louis Dumaine, receveur de la seigneurie de Mainpincien ; — Claude Dumaine, laboureur à Boissise-le-Roi ; — François Dumaine, de même état, demeurant à Aubigny ; — Louis Hauffroy, intéressé dans les fermes du Roi, demeurant à Paris, rue Neuve-Saint-Honoré ; — Charles Gornot, laboureur à Cossigny ; — dame Marguerite de Villedo, dame et vicomtesse voyère et censière, en toute justice, haute, moyenne et basse, des seigneurie, vicomté, bailliage et châtellenie d'Andrezel, veuve d'Antoine-Hercule Picon, conseiller du Roi, et actuellememt épouse de messire Jean de Polastre, seigneur baron de Nogaret, premier président du Présidial de Castelnaudary ; — Jean-Baptiste Chobert, seigneur d'Aunoy, demeurant à Paris, rue Royale ; — demoiselle Marguerite Godier, veuve de Denis Ravot, bourgeois de Paris ; — les chanoines de Champeaux, etc.

E. 1375. (Carton.) — 72 pièces, papier.

1723-1740. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie du Châtel, en censive de messire Louis-Armand de Brichanteau, marquis de Nangis, comte de Gien, baron de Semontier, seigneur de Brichanteau et de Brienon, engagiste des comtés de Marne et de Meulan, commandeur des Ordres du Roi, lieutenant général de ses armées, directeur général de l'infanterie de France. — Déclarants : — Louis Bachelier, conseiller du Roi en sa Cour des Aides, et dame Marie-Angélique Le Roux de La Tour, son épouse, demeurant à Paris ; — Nicolas Gridé, avocat aux Conseils du Roi, écuyer, conseiller secrétaire de Sa Majesté, Maison, Couronne de France et de ses finances ; — Louis Lebègue, procureur fiscal de la grande mairie de Donnemarie ; — l'église du Châtel ; — l'Hôtel-Dieu Saint-Nicolas de Melun. — Foi et hommages rendus : par Jean Amiard, conseiller, secré-

taire du Roi, demeurant à Rozoy, à M. le marquis de Nangis, seigneur du Châtel, pour raison du fief de Boissy-lez-Chauffour, à Pécy ; — par messire René-Louis d'Escoubleau, chevalier, marquis de Sourdis, à cause de ses fiefs de Massoris, Courtry, La Barre, Lormois, en partie, etc.

E. 1376. (Carton.) — 89 pièces, papier.

1723-1740. — Déclarations fournies au terrier de la seigneurie de La Chapelle-Rablais, en censive de M. le marquis de Brichanteau, à cause de sa terre de Nangis. — Déclarants : — Charles Bureau, prêtre, curé de La Chapelle-Rablais ; — Pierre Bureau, écuyer, seigneur de La Courouge, conseiller secrétaire du Roi ; — Gabriel Berthier, sieur de Saint-Rupt, ancien chevau-léger de la garde du Roi, demeurant à Trévois, paroisse de Fontains ; — maître Thomas Camboust, curé de Chaumes ; — Marguerite-Madeleine Le Rahier, veuve de messire François Des Roches-Herpin, chevalier, seigneur du Coudray, de Bois-Boudran, etc. ; — messire Augustin Fraguier, chevalier, sieur de Roussille, demeurant à Fontains ; — Anne Jobert, veuve de maître Étienne Guérin d'Épinet, conseiller du Roi, lieutenant assesseur en l'Élection de Melun ; — maître Pierre Le Roy de Vallières, avocat en Parlement, propriétaire des fermes des Petits-Montils, de Chamboulé, de La Fontaine-du-Tonneau, et de La Pillotterie ; — messire Charles Le Rahier, chevalier, seigneur des Tournelles et de Champotran, demeurant à Rozoy ; — Madeleine Aureau, veuve de maître Jean-Louis Le Semelier, etc.

E. 1377. (Carton.) — 26 pièces, papier.

1738-1740. — Déclarations faites au terrier de la seigneurie de Valjouan pour M. de Brichanteau, marquis de Nangis, seigneur dudit Valjouan et autres lieux. — Censitaires : — messire Pierre Bureau, écuyer, seigneur de La Courouge, de Vieux-Champagne et de Courtevroust ; — maître Joseph Colin, procureur au Parlement de Paris, y demeurant, rue de La Harpe, paroisse Saint-Côme ; — Charles Denicot, écuyer, sieur de Pavillon, capitaine au régiment de Richelieu, demeurant à Marlotte, paroisse de Bourron ; — Louis-Étienne Foacier, bourgeois de Paris, y demeurant, rue de Grenelle, et Pierre Foacier de La Tonnerie, directeur des Aides de la ville de Caen ; — Élisabeth Le Court, veuve de Jean Guérin, gentilhomme de la vénerie du Roi, demeurant à Provins ; — l'église et fabrique de Valjouan ; — la fabrique de Rampillon ; — la fabrique de Villeneuve-le-Comte ; — maître Jacques Meignen, curé de Valjouan ; — Catherine Thierry, veuve de Jean-Baptiste Rousselet, marchand à Provins ; — Pierre Mahu, tailleur d'habits à Rampillon ; — Nicolas Marant, marchand à Fouju ; — Jean Vidot, laboureur au Bas-Chaillot, paroisse de Nangis, etc.

E. 1378. (Carton.) — 76 pièces, papier.

1723-1742. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Vienne, territoire de La Croix-en-Brie, en censive de messire Louis-Armand de Brichanteau, marquis de Nangis. — Déclarants : — maître Denis Chaillot, conseiller du Roi, son procureur au bailliage et siége présidial de Provins ; — Nicolas Savin, receveur général des Aides à Tours, autrefois élu de Rozoy-en-Brie ; — messire Nicolas-Augustin Chupin, écuyer, conseiller du Roi, trésorier général du Marc d'Or, des Ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit, à Paris, rue de Berry, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs ; — maître Pierre Gridé, curé de Rozoy ; — Nicolas Hauffroy, officier de la maréchaussée du Soissonnais, brigade de La Fère ; — maître Jérôme-François Larcher de La Chalonde, avocat en Parlement, à Sens ; — Pierre-Étienne Rivot, conseiller du Roi, lieutenant en la prévôté de Provins ; — les Ursulines de Melun, etc. — Foi et hommages portant aveux et dénombrements des fiefs du Méc-l'Archevêque, à La Chapelle-Rablais ; de Courcelles, à Mormant ; du Mesnil-Ordoux, à Chevry-Cossigny ; des terres de Courtry, Massoris et Lormoy, fournis à messire de Brichanteau, comme seigneur de Vienne, par mesdames Des Roches-Herpin et d'Escoubleau de Sourdis, etc.

E. 1379. (Carton.) — 40 pièces, papier.

1723-1740. — Déclarations d'héritages situés à Fontains, passées au terrier de la seigneurie de Vienne, en censive de messire Louis-Armand de Brichanteau, marquis de Nangis. — Censitaires : — Antoine-Louis Calais, officier de la maison du Roi, demeurant à La Croix-en-Brie ; — Marie Ythier, veuve de Jean Charon, receveur de la terre d'Hermé, et Michel Charon, fils, marchand à Bray ; — Marie Du Bouchet, veuve de messire François de Blond, écuyer, sieur de Bois-Poussin, demeurant à Orméaux ; — messire Théophile-Antoine Collier, chevalier, sieur de La Marlière, demeurant à Crèvecœur ; — Jean de Gineston, écuyer, sieur des Epoisses-en-Brie et de La Pougue en Bourbonnais, ancien capitaine-grenadier au régiment de Chartres ; — Charles de Gineston, écuyer, sieur de Bonval, demeurant à Fontains ; — Louis Delion, marchand de bois pour la provision de Paris, y demeurant, rue de Seine ; — Anne Foacier, receveur particulier et agent de l'Ordre militaire de Saint-Louis, à Paris ; — l'église de Rampillon ; — l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques de Melun, etc.

E. 1380. (Carton.) — 37 pièces, papier.

1724-1736. — Déclarations d'héritages, sis à Fontains, Fontenailles, Valjouan et Vanvillé, passées au terrier de la seigneurie de Vienne, appartenant à M. Louis-Armand de Brichanteau, marquis de Nangis. — Censitaires : — Alexandre Dumondé, mégissier à Nangis ; — maître Louis Bachelier, conseiller du Roi en la Cour des Aides de Paris ; — Claude-Louis Cailly, avocat au Parlement de cette ville ; — Louis-François Biberon de Champrenard, écuyer, demeurant à Rozoy ; — Edme Coluche, berger à Bailly-Carrois ; — Marie-Madeleine Le Sueur de Chantemerle, à Nangis ; — messire Louis de Clermont, écuyer, porte-manteau ordinaire de feu monseigneur le duc de Berry ; — dame Élisabeth-Geneviève de Bouritat de Chanoy, veuve de messire Jean-Abel de La Barre, écuyer, conseiller du Roi, trésorier de France en la Généralité de Paris ; — dame Élisabeth Dubois, veuve de messire Louis-Joseph-Ignace de Plaibant de Villars, brigadier des armées du Roi, directeur des fortifications du pays d'Aunis, demeurant à Toulouse ; — Marie-Françoise Lemenu, veuve du sieur Jacques Leclerc, procureur fiscal du bailliage de Nangis ; — demoiselle Louise Berthier, veuve de François Le Cointre, sieur de Brière, demeurant au Jardin, paroisse de Nangis, etc.

E. 1381. (Carton.) — 138 pièces, papier.

1735-1744. — Déclarations faites au terrier de la seigneurie de La Croix-en-Brie, en censive de la commanderie de Saint-Jean-de-Jérusalem, établie en ce lieu de La Croix. — Déclarants : — Christophe Amiard, officier de la vénerie du Roi, demeurant à Mirvaux, paroisse de Pécy ; — Antoine-Louis Calais, bourgeois de Paris ; — maître Denis Chaillot, conseiller et procureur du Roi au bailliage de Provins ; — Robert Chaise, receveur de la terre de Vert-Saint-Denis ; — Louis Demesse, marchand à Nangis ; — maître François Desprez, curé du Châtel, demeurant audit lieu de Nangis ; — maître Jean-Baptiste Favier, avocat en Parlement, prévôt de Rozoy-en-Brie ; — Louis-Claude Gaubert, huissier à cheval au Châtelet de Paris, demeurant à Bray ; — Philippe Girard, bourgeois de Versailles ; — Antoinette Hébert, veuve de François Lescuyer, chirurgien à La Croix ; — Jeanne Simon, veuve de Claude Hubert, maréchal au même lieu ; — Antoine Jacquinot, charron à Courtevroust ; — François Jarry, laboureur à La Croix ; — maître Nicolas Jarry, avocat en Parlement, demeurant à Bray-sur-Seine, etc.

E. 1382. (Carton.) — 67 pièces, papier.

1735-1744. — Déclarations faites au terrier de La Croix-en-Brie, pour messire Antoine-Jean-Baptiste de Fleurigny, commandeur et seigneur du lieu. — Censitaires. — messire Jean Lair, curé de La Croix ; — l'église et fabrique de ce lieu ; — maître Nicolas-Toussaint-Mathieu Lebrun, procureur à Rozoy ; — Julien Levif, garde de la commanderie de La Croix ; — Louis-Gaspard Martin, avocat en Parlement, bailli de Nangis ; — Marie-Jeanne Cadet, veuve de Nicolas Martin, marchand de chevaux à Chaumes ; — maître Nicolas Pingueret, procureur au Présidial de Provins ; — maître Louis Potet, prêtre, vicaire de La Croix ; — messire Alphonse de Proisy, chevalier, seigneur du Petit-Brison, paroisse de La Croix, capitaine de milice au bataillon de Soissons, demeurant à Brest, héritier de Marie-Thérèse de Rochemont, dame de Proisy, sa mère ; — maître Pierre Regnard, receveur au grenier à sel de Luzy en Bourbonnais ; — maître Henri-Jean Tremblay, prêtre, directeur du séminaire des Missions étrangères, établi à Paris, rue du Bac ; — Marc-Antoine Toustain, écuyer, sieur de Beaussan, demeurant en ladite ville de Paris, etc.

E. 1383. (Carton.) — pièces, papier.

1634-1735. — Déclarations fournies au terrier de la seigneurie du Sceau, pour messire Étienne Texier d'Autefeuille, bailli, grand'croix de son Ordre et ambassadeur près Sa Majesté, lieutenant général de ses armées, etc., ensuite pour frère Antoine-Jean-Baptiste de Fleurigny, chevalier profès de l'Ordre de Malte. — Censitaires : — maître Edme Desplats, avocat en Parlement à Nogent, héritier de feu maître Desplats, conseiller, élu de Nogent, et de demoiselle Anne Dupont, ses père et mère ; — maître François Desplats, greffier du bailliage de Nogent-sur-Seine ; — Louis Lelièvre, laboureur à Clos-Fontaine ; — maître Pierre Rivot, conseiller au bailliage de Provins et ancien lieutenant de la prévôté ; — Charles Vilpelle, maréchal à Courpalay ; — Louis Jarrault, manouvrier à Fleury ; — Denis Lelièvre, laboureur à La Chaussée, paroisse de Nangis ; — François Bontour, laboureur à La Croix ; — Sébastien Petit, fils mineur de dix-sept ans de Pierre Petit, manouvrier au Sceau, etc.

E. 1384. (Carton.) — 74 pièces, papier.

1706-1725. — Déclarations passées aux terriers des seigneuries de Pouilly-le-Fort et de Boissise-la-Bertrand, pour messire François de Vaudetar, marquis de Bournonville-Persan, seigneur de Pouilly, du Brandoir et de Boissise. — Censitaires : — Nicolas Bardeau, conseiller du Roi, lieutenant du maire de Donnemarie ; — madame Agnès de Villars, abbesse de Notre-Dame de Chelles, au nom de sa

communauté; — François de Coulanges, bourgeois de Paris, demeurant rue des Juifs, paroisse Saint-Germain; — Hugues Desnotz, écuyer, seigneur de La Motte-Saint-Lyé, Bougy et autres lieux, premier valet de chambre de monseigneur le duc d'Orléans, demeurant à Paris, au Palais-Royal, propriétaire de la ferme de Courceaux; — demoiselle Marie-Charlotte de Flécelles; — les prieur, religieux et chanoines réguliers de l'Ordre de Saint-Augustin en l'abbaye Saint-Jean-du-Jard-la-Reine-lez-Melun. — Projets de déclarations à passer au terrier de Pouilly-le-Fort, appartenant à M. Jean-Baptiste Glucq, baron de Saint-Port, seigneur dudit lieu de Pouilly, par suite de l'acquisition qu'il en a faite de M. de Vaudetar, etc.

E. 1385. (Carton.) — 112 pièces, papier.

1789. — Le Moust de La Fosse (Jacques), successeur de Pinchart. — Minutes. — Déclarations faites au terrier de la seigneurie de Chartrettes, pour messire Pierre de Fremont d'Auneuil Du Mazy, président honoraire au Parlement de Paris. — Censitaires: — N. Tonnelot, aide-major du bataillon de Sorbonne, demeurant à Paris, rue de La Harpe, possesseur de la maison des Brandons, bourgeois de Paris, et dame Marie Pétronille Poupart, sa femme, à cause de la maison du Pré, audit Chartrettes; — messire François-Marie Bolot, écuyer, gentilhomme servant par quartier madame la comtesse d'Artois; — maître Claude-Jean Cadot, conseiller du Roi et son procureur en l'Élection de Melun; — messire Jean-François Cahouët, curé de Chartrettes; — l'église et fabrique Saint-Corneille du lieu; — Alexandre-Louis Étable de La Brière, architecte du Roi, demeurant ordinairement à Paris, fils et héritier de Jacques Étable de La Brière, inspecteur des bâtiments de Sa Majesté à Fontainebleau; — Gaspard-François Gobaut, négociant à Paris, place de Conti, propriétaire d'une maison à Sermaise; — messire François Guirard, comte de Montarnal, chirurgien-major au régiment de Hainault, à cause de dame Marie Despréaux, veuve d'Eusèbe de Barbançois, chevalier, marquis de Sarsaye; — Jean-Nicolas Hautot, banquier à Paris, etc.

E. 1386. (Carton.) — 74 pièces, papier.

1789. — Déclarations passées aux terriers de la seigneurie du fief du Lys et du fief du Grand-Pré, en censive de messire de Frémont d'Auneuil Du Mazy, seigneur desdits lieux et de Chartrettes. — Déclarants : Antoine Audot, maçon à Rouillon; — Vincent Bréban, vigneron à Fontaine-le-Port; — Pierre Chenu, aussi vigneron à Massoris; — messire Renaud-César-Louis de Choiseul, duc de Praslin, pair de France, maréchal des camps et armées du Roi, ancien ambassadeur à Naples, seigneur de Maincy et autres lieux; — Marie-Jeanne Marin, veuve de messire Gabriel Dupuis de Béchurel, ancien capitaine au régiment de Lyonnais, demeurant à Fontaine-le-Port; — Martin-Pierre Estancelin, bourgeois de Chartrettes; — Sébastien Joineau, vigneron à Vaux-le-Pénil; — Jean-Baptiste Lejeune, carrier à Samoreau; — Mathurin-Roch Paulmier, vigneron à Brolles; — Louis Postel, maître de pension à Melun, rue Neuve; — Pierre Regard, concierge du château de La Grande-Commune, paroisse des Écrennes; — Charles-Louis Taton, bourrelier au Châtelet, etc.

E. 1387. (Carton.) — 70 pièces, papier.

1765-1789. — Vente par Philippe Schuler, maître perruquier à Melun, paroisse Saint-Étienne, à Marie-Françoise Hellié, sa mère, veuve de Jean-François-Simon Schuler, de moitié de la lettre de maîtrise de perruquier-barbier, baigneur-étuviste à Melun, qui lui a été accordée pour l'un des trois offices créés par édit du mois de juin 1722; — vente de l'office de sergent royal au grenier à sel de Melun, par Claude-Laurent Quiller, à Jacques Barbier, juré-crieur de la même ville. — Déclarations d'héritages situés aux territoires de Fontaine-le-Port et d'Héricy, faites au terrier des religieux Bernardins de l'abbaye de Barbeaux, à cause de leur seigneurie de ce lieu, par : — Étienne Savinien Bourgoin, vigneron à La Brosse, paroisse d'Héricy; — Denis Chevrier; — Étienne Couillard; — Gabriel Goiseau; — François Dréau, tous vignerons au même lieu; — Étienne de Riclos, de Vulaine; — Jean-Baptiste Dugornay, tonnelier à Héricy; — Pierre-Sébastien Dugornay, receveur du chapitre de Sens, demeurant à Bray; — Dominique Leclerc, garde-fonds de l'abbaye de Barbeaux; — Denis Lecoq, carrier à Samoreau; — Marie-Madeleine Rigault, veuve Soulier, à Brie-Comte-Robert, etc.

E. 1388. (Carton.) — 143 pièces, papier.

1621-1640. — Courtinyer (Jean). — Minutes. — Déclarations fournies aux terriers des seigneuries de Brolles, de Sermaise et de Bois-le-Roi, en partie, en censive de messire Charles Tapereau, écuyer, seigneur desdits lieux, de Puiselay, Bazoches, Bailly, La Borde, etc. — Déclarants : — l'église et fabrique Saint-Pierre de Bois-le-Roi; — Simon Desvignes, vigneron à Bois-le-Roi; — Madeleine Loiseau, femme délaissée de Nicolas Dubourg, à Bois-le-Roi; — Marin Dugaz, charpentier à Brolles; — Charles Dutemple, laboureur à Bois-le-Roi; — Jean Dutemple, de même état, demeurant aux Hautes-Loges, paroisse dudit

Bois-le-Roi; — Nicolas Fleurant, maître paveur à Paris, rue du Petit-Muse, paroisse Saint-Paul, à cause de Jacquette Hauteroue, sa femme; — Gilles Genty, tixier en toile à Bois-le-Roi; — Jacques Gonin, vigneron au même lieu; — Eutrope Guillepied, aveugle, à cause de Marie Jardinier, sa femme; — Jean Gourdault, marchand; — Jean Henry, boulanger, tous demeurant à Bois-le-Roi; — Étienne Herment, pêcheur à Sermaise; — Michel Jacques, arpenteur-juré à Brolles; — Jean Javis, vigneron à Macherin; — Jean Juillot, carrier à La Cave; — maître Léger Mignon, curé de Bois-le-Roi, etc.

E. 1389. (Carton.) — 14 pièces, papier.

1597-1600. — Déclarations passées au terrier du fief du jardin Dupuis, dit de Rochefort, des Blottins ou des Tournelles, au territoire du Mont-Saint-Père-lez-Melun, appartenant à maître François Blottin, avocat au bailliage et siége présidial de Sens. — Censitaires : — les enfants de maître Nicolas Delarche, avocat en Parlement, et de dame Jeanne Riotte, sa femme; — Gilles Mézés, maître potier d'étain à Melun, à cause de Jeanne Guignard, sa femme; — honorable homme Claude Vigoureux, et Denise Archer, sa femme, pour raison de terres, vignes, maison, deux fourneaux à chaux, etc.; — François Guignard, marchand à Melun, pour raison d'héritages assis au lieu dit Archenout; — foi et hommage portés à messire François Mallier, abbé commendataire de l'abbaye Saint-Père-lez-Melun, par Madeleine Boneser, dame de Bréau, Forêt, Chalonges et des Bordes dudit Chalonges; — baux à cens et rentes par ledit sieur abbé Mallier et par messire Charles de Rostaing, chevalier, baron de Brou, seigneur de Vaux-le-Pénil, capitaine de 50 hommes d'armes pour le service du Roi, etc.

E. 1390. (Carton.) — 15 pièces, papier.

1632-1633. — Déclarations faites au terrier de Marchémarais, territoire du Mée, pour Denis de La Noue, bourgeois de Paris, seigneur du lieu. — Censitaires : — François Bordier, laboureur à Saint-Barthélemy, faubourg de Melun; — dame Perrette Massy, veuve de maître Nicolas Barbin, demeurant au Buisson, paroisse de Chartrettes; — noble homme messire Rémond Burlin, conseiller et élu pour le Roi en l'Élection de Melun, tuteur de Pierre Massy et Charles Bordier, enfants mineurs de feu Marguerite Rousseau, veuve en premières noces de Pierre Massy et en secondes de Claude Bordier; — Denis Cousin, vigneron à Saint-Barthélemy; — Pierre Coustier, chaufournier à Beaulieu, paroisse de Boissise-la-Bertrand; — Louis Doulcet, marchand à Melun; — Jeanne Duval, veuve de Liesne Doué, marchand mercier à Melun, faubourg Saint-Liesne; — Robert Pinet, archer de la maréchaussée de Melun et Nemours. — Quittance donnée par maître Balthasar Barbin, conseiller du Roi au bailliage de Melun, pour le remboursement de 1,200 livres, principal d'une rente que devait messire Guillaume de Flécelles, conseiller du Roi en son Parlement de Paris, ladite somme payée et nombrée en pistoles d'Espagne, écus au soleil et menue monnaie, etc.

E. 1391. (Carton.) — 32 pièces, papier.

1637. — Déclarations d'héritages situés à Bois-le-Roi, à Melun et à Samois, étant en la censive du domaine royal, par : — Jean Blanchard, l'aîné, châbleur au port de Samois; — Jean Bourgeois, carrier à Chailly-en-Bière; — Nicolas Charron, vigneron à Bois-le-Roi; — Jeanne Donjon, femme délaissée de Guillaume Garnier, demeurant à Paris, rue Saint-Antoine, paroisse Saint-Paul; — Nicolas Evrard, pêcheur à Samois; — Simond Ménard, de Bois-le-Roi; — Sébastienne Fouquelin, veuve de Jean Paulmier, demeurant au même lieu; — Jean-Pierre et Pierre-Pierre, pêcheurs à La Cave; — Simon-Pierre, carrier à Bois-le-Roi; — Perrette Roger, veuve de Michel Audouard; — Anne Briquet, veuve de Pierre Roger, demeurant toutes deux audit lieu; — Gui Rondins, à Changy, paroisse d'Avon; — Ambroise-Simon et Jean-Étienne Delacroix, vignerons à Brolles, etc.

E. 1392. (Carton.) — 79 pièces, papier.

1637-1694. — Baux à loyer de maisons, fermes, moulins, pressoirs, halles, boutiques, terres et prés dépendant du domaine royal, et situés à Melun, Maison-Rouge, Maincy, Moisenay, Machault, Saveteux, Le Monceau, Fontainebleau, Samois, Les Hautes-Loges, Trois-Moulins, etc. — Bail de la vicomté de Melun, par messire Étienne Courtinyer, prêtre licencié, chantre et chanoine prébendé de Notre-Dame de Melun, mandataire de demoiselle Balthazarde de Maslin, veuve de messire François Le Roy, conseiller du Roi en tous ses Conseils, bailli et gouverneur des ville et château de Melun, jouissant du domaine de cette ville par aliénation; — baux des prés de dame Alix, à Melun, du Roi, à Trois-Moulins, de La Coriole, à Maincy, etc., par François Quentin, bourgeois de Paris, tant en son nom que comme mandataire des autres fermiers et adjudicataires judiciaires des biens et domaines situés en Brie appartenant à messire Nicolas Foucquet, chevalier, vicomte de Melun et de Vaux, ci-devant surin-

tendant des finances de France, procureur général du Roi, etc.; — baux à loyer des halles de Melun, des boutiques adossées à ces halles et de la boutique placée sous le Châtelet, etc.

E. 1393. (Carton.) — 211 pièces, papier.

1627-1694. — Baux à loyer des tabellionages de Nangis, Courcelles, Fontainebleau, La Chapelle-Gauthier, Pécy et Melun, par les directeurs des domaines royaux à Melun; — bail du greffe de la prévôté de cette ville, du greffe de l'Élection, des fours banaux, du langueyage des porcs et du poids du Roi; — du minage et roulage de Melun et Fontainebleau; — des droits de péage par eau au pont de Melun; — du coche allant de cette ville à Montereau; — de la messagerie de Melun à Paris, etc., consentis par les directeurs des domaines du Roi à Melun, et par les fermiers judiciaires des domaines de Nicolas Foucquet, vicomte de Melun et de Vaux, ancien surintendant général des finances. — Bail des cris publics dans le ressort du bailliage et siége présidial de Melun en toutes affaires civiles et criminelles concernant les droits et intérêts du Roi et de la ville, consenti par haute et puissante dame Balthazarde de Maslin, veuve de messire François Le Roy, chevalier, seigneur de La Grange, bailli et gouverneur de Melun, seigneur engagiste de cette ville; — baux de la ferme des Fillettes, des ville et bailliage de Melun, par les fermiers généraux des domaines du Roi, etc.

E. 1394. (Carton.) — 118 pièces, papier.

1627-1695. — Baux à loyer des passages d'eau, îles, pêche, etc., de la rivière de Seine, entre Tavers et Corbeil, dépendant du domaine royal. — Location des îles de : Saint-Mammès, Effondré, Samois, Saint-Aubin, Livry, Vaux, Melun, Boissise, Saint-Port, Saint-Try et Corbeil; — location des passages d'eau de : Tavers, Saint-Mammès, Champagne, Valvins, Samois, La Cave, Fontaine-le-Port, Boissise, Le Larré, Ponthierry et d'un passage établi à Melun, par suite de la rupture du Pont-aux-Moulins, en 1693; — baux de la pêche dans les rivières de Seine et d'Almont, par noble homme Antoine Signac, conseiller du Roi, receveur de ses domaines à Melun et Moret, et procureur de dame Balthazarde de Maslin, veuve de messire François Le Roy, seigneur de La Grange, vivant gouverneur de Melun et engagiste du domaine de cette ville; — baux par adjudication du moulin de Poignet; — des passages d'eau; — péage par terre et criage de vin; — langueyage des porcs; — moulins, — îles; — tuerie et boucherie de Melun, etc.

E. 1395. (Carton. — 146 pièces, papier.

1667-1669. — Savoye (Charles), successeur de Jean Courtinyer. — Minutes. — Déclarations d'héritages sis à Bois-le-Roi et Samois, au Monceau, paroisse d'Avon, aux Pressoirs-du-Roi, à Samoreau et à Melun, ainsi que des saillies d'auvents en cette ville, étant en la censive du domaine royal. — Déclarants : — noble homme Louis Chabouillé, conseiller et procureur du Roi en la prévôté royale de Samois et Fontainebleau; — l'église et fabrique Saint-Pierre de Bois-le-Roi; — Louise Bezault, veuve de Jean Barbier, pêcheur au pont de Samois; — Michelle Rossignol, veuve de Simon Benoist, serrurier du Roi à Fontainebleau; — Louis Château, boulanger en pain d'épices au même lieu; — Olivier Forget, meunier au moulin d'Avon; — François Joyneau, huissier royal aux chasses et plaisirs du Roi à Fontainebleau; — Claude Parisot, potier d'étain aux Pleux; — Marie Poncet, fille émancipée par justice, demeurant à Melun, tant en son nom que pour Nicolas Poncet, sieur de La Paimplaize, lieutenant de la compagnie du sieur de La Mothe, lieutenant-colonel du régiment d'Enghien; — Daniel Jacquinot, écuyer, sieur des Personnères, demeurant aux Pressoirs-du-Roi, cédés à rente à son aïeul, Nicolas Jacquinot, valet de garde-robe ordinaire du Roi, etc.

E. 1396. (Carton.) — 11 pièces, papier.

1665-1696. — Baux à cens et rente du rocher de Samois, de divers héritages à Sermaise et à Bois-le-Roi, dépendant du domaine royal de Melun. — Bail du rocher de Samois fait par messire Guillaume Musnier, commissaire examinateur au Châtelet de Melun, mandataire de messire Nicolas Foucquet, vicomte de Melun et de Vaux, seigneur engagiste du comté de Melun, au profit de messire Nicolas Dupont, chevalier, sieur de Compiègne, conseiller et maître d'hôtel du Roi, gentilhomme ordinaire de sa maison, etc. — Location : de 15 arpents de friche à la garenne de Samois, par les directeurs des domaines royaux, dans les Élections de Melun et de Nemours; — d'îles sises dans la Seine, par les mêmes agents, à messire Jean Collinot, seigneur de Jonville; — de la noue d'Effondré, à Jean Michain, vigneron au même lieu, etc.

E. 1397. (Carton.) — 195 pièces, papier.

1634-1684. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Boissise-la-Bertrand, en censive de messire François de Vaudetar, marquis de Persan, seigneur de Boissise, Pouilly-le-Fort et autres lieux. — Déclarants :

— Antoine Bordier, marchand à Paris; — Paul Charlot, aussi marchand, à Melun; — Jeanne de Villemot, veuve de Pasquier Clément, sergent royal au Châtelet dudit Melun; — Anne Henry, veuve de maître Pierre Cléreau, aîné, procureur au même siége; — Marie Baillard, veuve de maître Pierre Cléreau, jeune, de même profession; — Marie Pilloust, veuve de maître Jean Colleau, vivant avocat au Châtelet de Melun; — Jean Le Harpeur, curé de Boissise; — Pierre Delabel, bourgeois de Paris; — maître François Desrues, avocat en Parlement, demeurant à Melun; — Marie Hadiot, veuve de Claude Dufer, vivant portemanteau de la Reine, écuyer, sieur de Villeneuve d'Ossy; — maître Louis Gaillard, sieur de Courmaisière, conseiller du Roi au bailliage et siége présidial de Melun; — Antoine Garnier, peintre et graveur du Roi, demeurant à Fontainebleau; — Jean Gansel, curé de Boissettes; — Jean de Nozières, écuyer, garde du corps du Roi, demeurant à Vert-Saint-Denis; — Hilaire Marces, maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, etc.

E. 1398. (Carton.) — 99 pièces, papier.

1679-1739. — Déclarations fournies au terrier de la seigneurie d'Éprunes pour messires Claude et Louis-Victor de Fusée, seigneurs de Voisenon et d'Éprunes. — Censitaires: — Louis Brière, marchand à Réau; — dom Jacques Buckley, dépositaire des Bénédictins anglais établis à Paris, grande rue du Faubourg-Saint-Jacques, prieur titulaire du prieuré de Saint-Leu-le-Petit, paroisse de Cesson; — Germain Chanteclerc, marchand à Réau; — Christophe et Pierre Charron, charrons à Pouilly-le-Fort; — très-haute, très-puissante et très-excellente princesse madame Louise-Adélaïde d'Orléans, première princesse du sang, abbesse de Notre-Dame de Chelles; — Louis-François Colleau, ancien conseiller du Roi, commissaire aux revues des troupes de Sa Majesté à Melun; — les exécuteurs testamentaires et représentants de feu Jacques Bourgoing de Corbeil, ancien lieutenant-colonel au régiment de Mondejeu; — Marie-Charlotte Dubuisson, veuve de Hugues Desnotz, écuyer, premier valet de chambre de feu Son Altesse Royale Monseigneur, frère unique du Roi, duc d'Orléans; — messire François-Nicolas Dupré de Saint-Maur, écuyer, conseiller du Roi, trésorier de France, général des finances, et grand voyer en la Généralité de Paris; — maître Guillaume Du Mée, conseiller du Roi, trésorier provincial de l'ordonnance des guerres et cavalerie légère au comté de Champagne, demeurant à Paris, rue du Mail, etc.

E. 1399. (Carton.) — 17 pièces, papier.

1650-1688. — Déclarations faites au terrier de la seigneurie de Fay, territoire de Chailly-en-Bière, en censive de Roch de Limoges, écuyer, et plus tard de Simon d'Alençon, sieur de Montarault, de Fay et de La Couldraie, lieutenant-assesseur en la maréchaussée de Melun et Nemours; — Censitaires: — Gaspard Baudon, vigneron à Chailly, et Perrette Delacroix, sa femme; — Louis Cauthois, clerc, demeurant au même lieu, et Jeanne Payot; — Jacques Gentil, marchand à Roziers, paroisse de Poligny; — Jeanne Voyer, veuve de François Millet, maréchal à Melun; — Guillaume Morin, vigneron à Chailly; — Claude Rodde, couvreur en chaume, au même lieu; — Pierre Vincent, laboureur à Fay; — Pierre Morin, marchand à Chailly; — les mineurs Claude et Marie Séguin, enfants de Claude Séguin et de Barbe Thomas; — Jean Thomas, laboureur à Fay, etc.

E. 1400. (Carton.) — 53 pièces, papier.

1660-1689. — Déclarations fournies au terrier de la seigneurie de Rubelles, appartenant à messire Guillaume de Nesmons, conseiller du Roi, président à mortier au Parlement de Paris. — Censitaires: — l'église et fabrique Saint-Pierre de Vaux-le-Pénil; — messire Melchior Bernard, curé de Saint-Germain-Laxis; — Barthélemy Bossard, vigneron à Trois-Moulins; — Louis Foucques, archer-sergent en la maréchaussée de Melun; — Anne Fricard, veuve de Jean Harly, receveur de la terre d'Éprunes: — Catherine Colleau, veuve de maître Nicolas Hauffroy, bourgeois de Melun; — Charles Noyal, maître corroyeur en la même ville; — Jean Pinon, greffier de la justice de Rubelles, et juré-arpenteur au bailliage de Melun; — Jacques Sanson, huissier de la ville dudit Melun; — Mathieu Marceau, chirurgien à Maincy; — Guillaume Pleux, marchand à Melun; — Didier Pratique, marchand au même lieu, paroisse Saint-Aspais; — messire Thomas Mariez, curé de Saint-Nicolas de Rubelles, etc.

E. 1401. (Carton.) — 40 pièces, papier.

1661-1669. — Déclarations passées au terrier du fief de Sainte-James, territoire du Châtelet, pour les religieuses Annonciades de l'hôpital Saint-Nicolas de Melun. — Censitaires: — maître François Bordier, huissier royal au Châtelet de Melun; — Philibert Bougran, archer-huissier en la maréchaussée de la même ville, à la résidence du Châtelet; — Marguerite Lenoir, veuve de Nicolas Duvau; — honorable homme Denis Guespereau, hôtelier au Châtelet; — Fleurant Lintatin et Jean Raguenet, marchands au même lieu; — Marie Lebon, veuve de Louis Thomas, vigneron à Saveteux; — Charlotte Chaudière, veuve de

Jean Vidon, au Châtelet; — Edme Villiers, vigneron à Villeneuve-la-Guyard; — Michel Villiers, curé de cette paroisse, etc. — Baux à cens et rentes par messire Jacques Lefèvre de Caumartin, chevalier, baron de Saint-Port et de Sainte-Assise, vicomte de Rue, marquis de Cailly, etc., et Gaston-Jean-Baptiste de La Framboisière, sieur de Cercilly, cavalier dans la compagnie du sieur de Vezée, de présent en garnison à Yvetot, province de Normandie, etc.

E. 1402. (Carton.) — 62 pièces, papier.

1662-1670. — Déclarations fournies au terrier de la baronnie de Saint-Port et Sainte-Assise, pour haut et puissant seigneur messire Jacques Lefèvre de Caumartin, chevalier, baron de Saint-Port et de Sainte-Assise, vicomte de Rue, seigneur et patron de Saint-Germain, Saint-Jean, Saint-André, Saint-Nicolas, Gritot, Roquemont et La Prée, marquis de Cailly, conseiller ordinaire du Roi en ses Conseils, maître des requêtes honoraire de son hôtel et naguère son ambassadeur aux Ligues de Suisse. — Censitaires : — Marie Remoy, veuve de maître François Beauchesne, vivant chaussetier, valet de chambre du Roi; — Anne Bézart, fille mineure de défunt Denis Bézart et de Germaine Riant, sa femme; — Charlotte Leclerc, veuve de Mathurin Boudin, vivant manouvrier à Nandy; — demoiselle Madeleine Goilard, veuve de feu Ange Coignet, écuyer, sieur de Changeart, avocat en Parlement, tant en son nom, comme usufruitière et donataire, que comme mère et tutrice de demoiselle Madeleine et Catherine Coignet, ses filles mineures; — Étienne Collin, boucher à Nandy; — Pierre Cousin, procureur fiscal de la terre et seigneurie de Saint-Port; — Pierre Dubois, sergent en la prévôté de ce lieu; — noble homme Léonard Liégeant, avocat en Parlement, bailli de la haute justice de Saint-Médéric, demeurant rue de Grenelle, paroisse Saint-Eustache, etc.

E. 1403. (Carton.) — 126 pièces, papier.

1669-1731. — Déclarations faites au terrier de la seigneurie de Voisenon, en censive de messires Jérôme de Fusée, chevalier, seigneur du lieu et de Lugny, et Louis-Claude de Fusée, aussi seigneur des mêmes lieux, de Gallande, La Glazière, Éprunes, etc., gentilhomme ordinaire du Roi. — Censitaires : — messire Henri Bonneau, chevalier, seigneur de Tracy, de Barbé et de Rubelles en partie, capitaine au régiment des gardes du corps du Roi; — dame Marie Bonneau, veuve de messire Jean-Jacques de Beauharnais, sieur de Miramion, vivant conseiller du Roi au Parlement de Paris, commissaire aux requêtes du Palais et seigneur de Rubelles en partie; — Louise de Lisle, veuve de messire Charles Chassepot de Beaumont, seigneur de Rubelles, conseiller du Roi, maître ordinaire en sa Chambre des Comptes de Paris;— Jean Charpentier, sieur de Vilnoue, bourgeois de Paris, demeurant rue des Noyers; — messire Gabriel de Flécelles, prêtre, docteur de Sorbonne, seigneur de Gannes, des Baudottes, de Marchémarais, de Pierre-Percée et de Brégy en partie, aumônier du Roi, demeurant à Paris, enclos Sainte-Geneviève; — les églises de Vert-Saint-Denis, d'Aubigny, de Saint-Aspais de Melun et la cure Saint-Nicolas de Rubelles; — Barthélemy-Jacques Labrosse, maître pâtissier, cabaretier et aubergiste à Melun, etc.

E. 1404. (Carton.) — 45 pièces, papier.

1643-1648. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Villaroche, pour le chapitre de l'église métropolitaine de Paris. — Censitaires : — Catherine Bernard, fille majeure, demeurant à Paris, rue du Figuier, paroisse Saint-Paul; — Jacques Cadot, conseiller du Roi, receveur et contrôleur des consignations du Châtelet de Melun; — messire Gaspard Coignet de La Tuilerie, chevalier, seigneur du lieu, baron de Courson, de La Chapelle et de Villepot, conseiller ordinaire du Roi en ses Conseils d'État et direction de ses finances, ambassadeur extraordinaire en Hollande, etc; — Toussaint Larcher, chirurgien à Pouilly-le-Fort; — Adrien Leclerc, charron à Réau; — Jean Lefébure, conseiller du Roi au bailliage et siége présidial de Melun;— Pierre Lefébure, avocat du Roi au même siége, prévôté et maréchaussée; — l'église et fabrique Saint-Médard de Limoges; — la cure Saint-Aspais de Melun; — la cure et la fabrique Saint-Martin de Montereau-sur-le-Jard; — demoiselle Madeleine de Perrin, veuve de Claude de Malfeu, écuyer, seigneur de Boulancourt et de Valence en partie; — l'église et fabrique Saint-Julien de Réau, etc.

E. 1405. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 66 pièces, papier.

1672-1685. — Savoye (Pierre), successeur de Charles Savoye. — Minutes. — Lettres à terrier obtenues par les prieure et religieuses du monastère de Saint-Dominique de Montargis, dames de Bagneaux, paroisse d'Ozouer-le-Repos, et publications de ces lettres. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie dudit Bagneaux par : — Marie Rolland, veuve de François Moutonnet, huissier royal à La Chapelle Thiboust-de-Berry; — Claude de Meaulx, veuve de très-haut et très-puissant seigneur messire Philippe de Brichanteau, seigneur baron de Lignières, Boisboudran, Boyer et autres lieux, colonel des Gardes-Suisses du corps de feu monseigneur le duc d'Orléans; — Louis

Le Pierre Semelier, écuyer, conseiller du Roi, président en l'Élection de Rozoy; —Adrien Gougenot, écuyer, et demoiselle Antoine Gougenot, enfants mineurs d'Antoine Pierre Gougenot Des Mousseaux, écuyer, seigneur de Lisle, secrétaire des commandements et du Conseil de monseigneur le prince de Condé; — Louis Carré, laboureur à Clos-Fontaine, et Michelle Barré, sa femme; — maître François Barré, greffier de la justice de Clos-Fontaine; — l'église et fabrique Saint-Aubin d'Ozouer-le-Repos, etc. — Baux à cens et rentes par noble homme Louis-Gervais de Saluces, conseiller et avocat du Roi au Bureau des finances de Soissons, au nom et comme fondé de procuration de dame Marie-Madeleine de Castille, épouse séparée de biens de messire Nicolas Foucquet, ministre d'État, procureur général du Roi, surintendant des finances, au profit de Jean Chachignon, Pierre Rousseau, Hubert Rebours, Pierre Sausson et autres.

E. 1406. (Carton.) — 119 pièces, papier.

1676-1689. — Déclarations passées aux terriers des seigneuries des Bergeries, de Brolles, de Sermaise et de Bois-le-Roi, appartenant à messire Claude de Bernard, capitaine au régiment de La Fère. —Censitaires : — Edme Chaperon, vigneron à Brolles; — Jean Charron, marchand à Bois-le-Roi; — Toussaint Delacroix, aussi marchand, à Brolles;— Jean Delafosse, pêcheur à La Cave; — François Delive, cabaretier à La Chapelle-Rablais; — demoiselle Catherine Pannetier, femme de maître Paul Desmarches, bourgeois de Paris, demeurant au Petit-Carreau, *hôtel des Grilles;* — Louis Dorchemer, sieur de La Tour, bourgeois de Fontainebleau; — Louise Vidie, veuve de Mathurin Gonin, marchand à La Cave; — Madeleine Desrues, veuve Étienne Haultroux, vivant apothicaire à Melun; — maître Claude Legros, conseiller du Roi, auditeur ordinaire en sa Chambre des Comptes à Paris; — messire Claude Martin, prêtre, bachelier en droit civil et canon, curé de Bois-le-Roi; — Henri Morant, marchand à Brolles;— Jacques Plé, maître des écoles à Bois-le-Roi; — Catherine Hue, veuve Louis Régnier, carrier au même lieu; — Charles Riotte, écuyer, sieur de La Grande-Cour, du Thuisseau, et en partie de La Filarde, avocat en la Cour, demeurant à Paris, etc.

E. 1407. (Carton.) — 74 pièces, papier.

1680-1699. — Déclarations faites au terrier de la baronnie de Saint-Port et Sainte-Assise, en censive de messire Antoine de Benoist, écuyer, baron desdits lieux, d'Orainville, etc., conseiller secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France et de ses finances, et plus tard en la censive de dame Catherine Gon, sa veuve. — Déclarants : — Edme Blanchet, tapissier à Saint-Port; — messire François de Bourlon de Choisy, seigneur de Croix-Fontaine, demeurant à Paris, quai d'Orléans; — Claude Colombe, procureur fiscal de la seigneurie de Saint-Port et Sainte-Assise, capitaine du charroi de l'artillerie; — Charles Delaunoy, meunier au moulin Paillard; — maître Vincent Du Bois, greffier de la justice de Saint-Port; — Charles Durant, greffier et tabellion au même lieu; — Jacob Grunault, procureur fiscal de la seigneurie de Nandy; — Antoine Hourdault, valet de chambre ordinaire du Roi; — Jean-Baptiste Jamin, ancien garde-marteau en la Maîtrise des eaux et forêts de Fontainebleau. — Déclarations au même terrier pour messire Jean de La Chapelle, chevalier, seigneur baron de Saint-Port et Sainte-Assise, de Vaudetar, du Plaix et autres lieux, conseiller du Roi en ses Conseils, receveur général en la Généralité de La Rochelle, etc.

E. 1408. (Carton.) — 100 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1680-1683. — Lettres à terrier obtenues par dame Marguerite-Renée de Rostaing, veuve de messire Henri, sire de Beaumanoir, vivant chevalier, marquis de Lavardin, dame de Vaux-à-Pénil et Saint-Liesne-lez-Melun, demeurant à Saint-Germain-des-Prés, en son hôtel paroisse Saint-Sulpice; — sentence d'entérinement de ces lettres, rendue par Louis de Louviers, chevalier, seigneur comte de Maurevert et autres lieux, bailli de Melun et Moret, gouverneur pour Sa Majesté des ville et château dudit Melun, sur la requête de madame de Beaumanoir, « expositive qu'à « cause desdites terres et seigneuries elle a droit de haute « justice, moyenne et basse, d'officiers exerçans icelle, « auditoire, fourches patibulaires à deux pilliers, carcans, « prisons et plusieurs autres baux droits qui en dépendent, « comme : fiefs, arrière-fiefs, censives portant lods et « ventes, amendes, champarts, coutumes de chapons et « aveyne, bans, moulins banaux, maisons, terres, jardins, « vignes, prez, marais, estangs, rivières, cours d'eau, port, « garenne, taillis, pasturages, droits de fourrage, bannage, « paillage, rentes décimes, terrages, estalonage, corvées, « charrois, présouers banaux et autres droits. » — Déclarations passées aux terriers des seigneuries de Vaux et Saint-Liesne, pour ladite dame (Ire partie, I à XVI et 1 à 77), par : — messire Thomas de Mouchy, chevalier, lieutenant provincial d'artillerie à Strasbourg, pour son fief de l'Égrefin; — Jacqueline Coulon, veuve d'Antoine Bétouille, vivant marchand à Melun; — Edme Souverain, vigneron à Vaux; — Jacques Antoine Foulon, curé du lieu;—messire Jean Henry, prêtre, protonotaire du Saint-Siége, curé de Saint-Sauveur-sur-École; — Charles Joubert, archi-

tecte et entrepreneur des bâtiments du Roi, demeurant à Paris, etc.

E. 1409. (Carton.) — 104 pièces, papier.

1683-1696. — GUIBERT (Aspais). — Minutes. — Déclarations passées au terrier des seigneuries de Vaux-le-Pénil et de Saint-Liesne, en censive de madame la marquise de Lavardin et de haut et puissant seigneur messire Henri-Charles de Beaumanoir, marquis de Lavardin, chevalier des Ordres du Roi, lieutenant général des armées de Sa Majesté, en son gouvernement de Bretagne (2e partie, de 78 à 166). — Déclarants : — Louis Cardoux, soldat dans le régiment des Gardes-Françaises de Sa Majesté, de la compagnie de Caillabel; — Henri Ravault, maître pâtissier, charcutier-rôtisseur à Melun; — maître Nicolas Bertrand, procureur au Châtelet de cette ville; — René Le Dolleux, écuyer, sieur des Longchamps, l'un des anciens gardes du corps du Roi; — messire François Barbin de Chaunoy, écuyer, conseiller du Roi en ses Conseils; — messire Gui-Honoré de Mouchy, chevalier, seigneur de l'Égrefin, capitaine au régiment de Toulouse, tant en son nom qu'en ceux de messire Gaston-Jean-Baptiste de Mouchy, seigneur de Ponceaux, de demoiselles Marie-Élisabeth et Madeleine-Thérèse de Mouchy, ses frère et sœurs; — Nicolas Massin, avocat en Parlement, et notaire au Châtelet de Melun, etc. — Baux à cens et rentes par haut et puissant seigneur messire Louis-Nicolas Foucquet, chevalier, comte de Vaux, vicomte de Melun, seigneur de Maincy, à Romain Lemaire, maçon à Melun, d'une petite place située au vieil marché de Melun; — Nicolas Desaint, vigneron à Livry; — Nicolas Bourdin, huissier en l'Élection de Melun, etc.

E. 1410. (Carton.) — 118 pièces, papier.

1680-1713. — GUESPEREAU (Jacques), successeur d'Aspais Guibert. — Minutes. — Déclarations faites au terrier de la seigneurie de Vaux-le-Pénil, pour haut et puissant seigneur messire Henri-Charles, sire de Beaumanoir, marquis de Lavardin, etc. (3e partie, de 167 à 285). — Censitaires : — Pierre Nottin, vigneron à Vaux; — Pierre Dubuisson, maître boulanger à Melun; — André Lagravoire, maître des petites écoles à Vaux; — Charles Sorré, tonnelier à Melun; — maître Louis Pichot, conseiller du Roi, élu en l'Élection de Melun; — Jean-Baptiste Vincelet, laboureur à Vaux-le-Pénil; — Pierre Jourazier, archer en la maréchaussée de Melun et Nemours; — l'église et fabrique de Vaux-le-Pénil; — la succession de feu maître Nicolas Charpentier, vivant procureur au Parlement de Paris; — Augustin-Charles Coquart, sieur de La Perrière, contrôleur aux montres de la maréchaussée de Melun et Nemours, demeurant à Chartrettes; — messire Étienne Courtinyer, chapelain de la chapelle Saint-Martin fondée en l'église royale et collégiale Notre-Dame de Melun, curé de Réau; — messire Antoine Philibert de Chassipor, écuyer, seigneur de Linant et de Charmilly, demeurant à Paris, *hôtel de Bouillon*, quai Malaquais; — maître Nicolas Lebeuf, *rachasseur* de la capitainerie royale de Livry et bourgeois de Paris, y demeurant, rue Copeau, etc.

E. 1411. (Carton.) — 61 pièces, papier.

1697-1759. — Déclarations passées au terrier du fief de Loiselet, sis à Melun, en censive de messires Éléonore et Germain-Christophe de Flécelles, le premier, chevalier, marquis de Brégy, seigneur du fief et moulin de Loiselet, le second, marquis de Brégy, baron de Sainte-Sévère, seigneur de Jurande, Cluys, Marchémarais, Pierre-Percée, Loiselet, Saint-Ambroise de Melun, en partie, mestre de camp de cavalerie, etc. — Censitaires : — Pierre-Paul Colin, marchand bourgeois, échevin de Melun; — François Desbrosses, couvreur en ardoises au même lieu; — Jeanne Lambatu, veuve de Jean Duval, maître des ponts de Samois, demeurant à Fontainebleau; — Claude Fauconnier, bourgeois de Melun; — Catherine Dalençon, veuve de Simon Faure, payeur des gages de MM. de la Cour des Aides de Paris; — Étienne Girardière, marchand boulanger à Melun; — Hélène Lefébure Des Bouleaux, veuve de maître Charles Guérin, conseiller du Roi, élu de ladite ville de Melun; — Louis-Gervais Pigalle, marchand de chevaux à Paris, rue des Barres, paroisse Saint-Paul; — les dames religieuses de Sainte-Ursule de Melun, représentées par sœur Élisabeth Des Bouleaux de Saint-Bernard, aspirante, faisant fonctions de supérieure par suite du décès de Catherine Cherny de Sainte-Marie; — Marie-Eugénie Rouillé Du Coudray, supérieure des religieuses de la Visitation de Sainte-Marie, etc.

E. 1412. (Carton.) — 61 pièces, papier.

1699-1745. — Déclarations fournies au terrier de la baronnie de Saint-Port et Sainte-Assise, comprenant les seigneuries de Saint-Leu et de Verneau, en censive de messires Jean de La Chapelle, receveur général des finances de la Généralité de La Rochelle, et Jean-Baptiste Glucq, conseiller du Roi en son Grand Conseil. — Déclarants : — Jacques Baroche, domestique de M. d'Artainville, à Paris, rue Saint-Victor; — Nicolas Bezout, vigneron à Saint-Port; — Julien Bouvry, receveur d'Essonnes; — Antoine

Vatelin de Courcelles, marchand à Croix-Fontaine, paroisse de Saint-Port; — Jacques Dupont, maître chirurgien en ce dernier lieu; — la cure Saint-Sulpice de Saint-Port; — messire Thomas de Heiss, baron libre du Saint-Empire, chevalier, seigneur de Kauguhérin, conseiller du Roi en ses Conseils, ci-devant intendant des armées de Sa Majesté au pays de Cologne, à cause de sa maison sise à Saint-Port, rue du Pommier; — Joseph-Philippe Legros, commensal de la maison du Roi, demeurant à Paris, rue Sainte-Anne, propriétaire à Saint-Port, de la maison de Pezard ou Pessard; — Pierre Ouvrelœil d'Artainville, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France, propriétaire de la maison de La Salle; — messire Claude Paris, sieur de La Montagne, écuyer, conseiller du Roi, seigneur de Croix-Fontaine; — Claude de Sainctou, seigneur des fiefs de Gloriette et de Marché-Palu, capitaine de dragons, etc.

E. 1413. (Carton.) — 128 pièces, papier.

1700-1753. — Déclarations faites aux terriers des Bergeries, à Chartrettes, de Brolles, Sermaise et Bois-le-Roi en partie, pour messire Claude de Bernard et Thomas-Auguste Le Roy de Grand-Maison, lieutenant-colonel de cavalerie, à cause de dame Louise-Geneviève de Bernard, sa femme. — Censitaires : — Pierre d'Hiarce Arnauld, entrepreneur des repeuplements de la forêt de Fontainebleau, demeurant à Sermaise; — Paquier Biétry, marchand à Brolles; — messire Jean-Jacques Bollogne, curé de Saint-Pierre de Bois-le-Roi; — maître Charles-Louis de Beauvillard de Vaujoyes, prêtre, aussi curé de Bois-le-Roi; — Claude de Bresson, grand valet de pied du Roi, demeurant ordinairement à Fontainebleau; — Louis Delacroix, bourgeois de Paris, rue de la Ferronnerie; — Martin Douzelet, garde des chasses et plaisirs du Roi en la capitainerie de Fontainebleau; — Marie Raffart, veuve de Louis Dorchemer, sieur de La Tour, conseiller et procureur du Roi aux eaux et forêts de Fontainebleau; — Bernard Fournier, bourgeois de Paris, rue des Deux-Ponts; — Nicolas Larcher, juré-crieur de corps et vins à Melun; — Mathurin Leclerc, meunier à Brolles; — Pierre Vannier, juré-crieur à Melun, et commis au grenier à sel; — Sébastien Varly, garde-bois à Brolles, etc.

E. 1414. (Carton.) — 114 pièces, papier.

1701-1755. — Déclarations passées au terrier des seigneuries de Crisenoy, Champdeuil, Champigny, et du fief de Fusée, pour messire Jean-Baptiste-René de Grouchy, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France et de ses finances, honoraire, et de messire Louis Chauvelin, du conseiller Roi en tous ses Conseils, président à mortier au Parlement de Paris, successivement seigneurs desdits lieux. — Censitaires : — l'église Sainte-Marie-Madeleine de Champigny; — l'église Sainte-Marie et Saint-Martial de Champdeuil; — messire Samuel Bernard, chevalier de Saint-Michel, seigneur de Coubert, Barneau, Vitry, Mortery, Nesles, Yèbles, Guignes, etc., demeurant à Paris, place des Victoires; — messire Nicolas-Claude Boucher, chevalier, seigneur du Bouchet et de La Brosse, demeurant à Melun; — messire Jean Bresnel, chevalier, ministre résidant à la Cour de France de S. A. monseigneur le prince de Liége, et dame Brigitte-Madeleine Donneau de Vizé, son épouse; — le prieuré-cure de Chatillon-sous-Brétignoust; — Louis Desmoulins, écuyer, conseiller du Roi, président trésorier de France en la Généralité de Paris; — Marie-Marguerite Donneau de Vizé, veuve de messire Gaspard Donneau de Vizé, ancien capitaine lieutenant des gardes du corps du Roi, demeurant à Paris, rue des Galeries du Louvre. — Baux à cens et rentes par messire Louis-Nicolas Foucquet, chevalier, comte de Vaux, vicomte de Melun, seigneur de Maincy et autres lieux; — messire Louis Chauvelin, chevalier, conseiller d'État ordinaire, seigneur de Crisenoy, Champdeuil et Genouilly; — messire Nicolas Fraguier, seigneur Du Mée; — messire Henri-Charles, sire de Beaumanoir, marquis de Lavardin, seigneur de Vaux-le-Pénil et de Saint-Liesne-lez-Melun, etc.

E. 1415. (Carton.) — 129 pièces, papier.

1716-1749. — Leclerc (Pierre), successeur de Jacques Guespereau. — Minutes. — Déclarations fournies au terrier de la seigneurie de Boissise-la-Bertrand, en censive de messires François de Vaudetar, marquis de Bournonville-Persan, seigneur de Pouilly-le-Fort, et Jean-Baptiste Glucq, baron de Saint-Port et Sainte-Assise, successivement seigneurs de Boissise-la-Bertrand. — Déclarants : — Henri Crozat, écuyer, sieur de Ramon, demeurant à Paris, rue Saint-Louis; — demoiselle Catherine Gilbert, épouse de Jacques Binet, bourgeois de Paris, rue de Gesvres, judiciairement séparée de biens d'avec lui, et autorisée à poursuivre ses droits dans la succession de feu Sébastien Gilbert, son père, lapidaire à Paris; — maître Jean Boron, greffier au Parlement de Paris; — Jacques-Thomas Desrues de Boudreville, bourgeois de Paris, y demeurant, quai des Célestins; — maître Jacques Hattin Du Buisson, conseiller du Roi, substitut du procureur général de la Cour des Aides, et messire Louis-Auguste Duché, écuyer, sieur des Tournelles, fermier général du Roi, demeurant aussi à Paris, l'un rue de la Mortellerie,

l'autre rue Neuve des Capucines; — messire Pierre-Joseph Faure, conseiller du Roi, maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, à Paris, seigneur de Boissettes; — Pierre Hevin, marchand de vin, demeurant aux Porcherons-lez-Paris; — maître Jean-Baptiste Huchereau, conseiller du Roi, assesseur en l'Hôtel-de-Ville de Melun et procureur au Châtelet de cette ville, etc.

E. 1416. (Carton.) — 27 pièces, papier.

1722-1730. — Déclarations faites au terrier de la seigneurie de Boissise-le-Roi, en censive de messire René de Thumery, chevalier des Ordres du Roi. — Déclarants : — François Cornet, prêtre, curé de Boissise-le-Roi; — l'église et fabrique Saint-Pierre de Pringy; — Claude-Philippe Duchange, receveur de l'abbaye Saint-Pierre de Melun; — Jean Hureau, marchand et échevin de Melun; — Claude Lécuyer, laboureur à Pringy; — Michel Piesse, cabaretier à Ponthierry; — Jean Liégot, vigneron à Boissise; — Antoine Marsine, de même état, à Vosves; — Claude Michau, aussi vigneron à Jonville, paroisse de Saint-Féréol (Saint-Fargeau); — Denis Patay, Michel Patelot, Joachim Vincent, Jacques Fougeret, Jacques Pringy, Lancien, tous vignerons à Boissise, Vosves et Jean Roch, pêcheur audit Boissise, etc.

E. 1417. (Carton.) — 16 pièces, papier.

1711-1729. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Marchémarais, pour messires Éléonore de Flécelles, chevalier, marquis de Brégy, et Germain Christophe de Flécelles, baron de Sainte-Sévère. — Censitaires : — Françoise Métiger, veuve Roland Bourrelier, vivant vigneron au faubourg Saint-Barthélemy de Melun; —Louis Cretté, jardinier au même lieu; — Pierre Fournier; — Jacques Grenet, jardinier; — Marie Grandcourt, veuve de Pierre Jourazier, maître maçon; — Louis Joyeux, marchand; — Jean Piffault, archer de la maréchaussée, et Hélène Joyeux, sa femme, tous demeurant à Melun; — François Lepoivre, laboureur au Mée; — Jean Muguet, vigneron au faubourg Saint-Barthélemy; — Pierre Papault, chaufournier à Melun; — demoiselle Anne Poitevin, demeurant à Paris, rue Hautefeuille; — messire François Prédeseigle, prêtre, docteur de Sorbonne, doyen de Melun et curé de la paroisse Saint-Aspais de cette ville, etc.

E. 1418. (Carton.) — 58 pièces, papier.

1690-1733. — Déclarations faites au terrier des seigneuries de Blandy et de Moisenay, vicomté de Melun, fiefs de Carrois et de Chanteprime, en la ville de Melun, de Bontervault à Dammarie-lez-Lys et de Saint-Martin-des-Champs à Moisenay, en censive de messire Louis-Nicolas Foucquet, comte de Vaux, seigneur de Maincy, vicomte de Melun, et ensuite de monseigneur Louis-Hector duc de Villars, pair, maréchal de France, prince de Martigues, commandeur des Ordres du Roi, gouverneur de Provence, général des armées de Sa Majesté, etc. — Déclarants : — dame Claire Carcla, veuve de maître Pierre Boullé, conseiller du Roi, juge-magistrat au bailliage de Melun; — Pierre-Hector Cessac, conseiller du Roi, élu de Melun; — les chanoines de l'église royale et collégiale Notre-Dame de Melun; — maître François-Paul Lefebvre Des Bouleaux, conseiller du Roi, président au siége Présidial de ladite ville; — Roland Pestel, receveur des tailles de l'Élection du lieu; — la cure et l'Hôtel-Dieu de Blandy; — messire Simon Baranger, prêtre, chanoine régulier de l'Ordre de Saint-Augustin, pourvu du prieuré de Rabelais (Roiblay), en la seigneurie de Blandy; — la cure Saint-Étienne de Maincy; — le chapitre de Saint-Laurent, fondé au palais archiépiscopal de Sens, etc. — Réception d'homme vivant et mourant par messire Louis-Nicolas Foucquet, vicomte de Melun, des dames religieuses de l'Hôtel-Dieu Saint-Nicolas de cette ville. — Déclaration, par les chevaliers du jeu royal de l'arquebuse de Melun, à M. le duc de Villars, vicomte du lieu, à cause de son fief de Chanteprime, de l'emplacement de leur jeu, etc.

E. 1419. (Carton.) — 51 pièces, papier.

1706-1732. — Déclarations fournies au terrier de la seigneurie de Rubelles, pour messire Louis Chassepot de Beaumont, chevalier, seigneur du lieu, conseiller du Roi en ses Conseils, grand maître des eaux et forêts de France au département des duchés de Bourgogne, Haute et Basse-Alsace, Bresse, etc., et au terrier du fief du Pré-Renard à Saint-Méry, appartenant à messire Louis-Claude de Fusée, chevalier, seigneur de Voisenon, Gallandre, Éprunes, Maupertuis, Pré-Renard et en partie de Pouilly-le-Fort, etc. — Censitaires : — Charlotte Duval, veuve de Pierre Bénard, demeurant à Rubelles; — Étienne Boulanger, meunier au moulin de Ponceau, marguillier en exercice de la paroisse dudit Rubelles;— Denis Choinière, meunier à Voisenon, et Marie Lafosse, sa femme; — Étienne Moussé, vigneron à Maincy; — Étienne Périnal, laboureur à Cesson; — François Pinon, l'aîné, vigneron à Rubelles; — Jeanne Chevallier, veuve de Pasquier Pinon, et ses enfants; — Hiérosme Pouligny, vigneron à Trois-Moulins; — Étienne Sou, de même état, à Rubelles; — Pierre Carsault et Jean Dubois, aussi vignerons, marguilliers en charge de l'église

et fabrique Saint-Pierre de Vaux-le-Pénil. — Pré-Renard : — demoiselle Charlotte Briolay, veuve de feu maître Louis Juchart, vivant procureur au Châtelet de Paris; — maître Balthazar Gésu, conseiller du Roi, contrôleur des gages de nos seigneurs du Parlement de Paris, etc. — Acte de foi et hommage fourni à messire Louis-Claude de Fusée, chevalier, seigneur de Voisenon, de Gallandre et de Pré-Renard, gentilhomme de la maison du Roi, par demoiselle Élisabeth Fusée de Voisenon, sa sœur, pour raison des fief, terre et seigneurie de La Glaizière, en la paroisse des Ecrennes.

E. 1420. (Carton.) — 159 pièces, papier.

1706-1737. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Vaux-le-Pénil, appartenant à haut et puissant seigneur Jacques-Louis, chevalier, marquis de Béringhen, brigadier des armées du Roi, et à dame Louise-Henriette de Beaumanoir de Lavardin, dame dudit lieu et de Saint-Liesne-lez-Melun. — Censitaires : — Simon Auger, arquebusier à Melun; — François Bazin, vigneron à Vaux; — Jean Biergeon, marbrier audit Melun, faubourg Saint-Liesne; — Pierre Canu, laboureur à Vaux; — Louis Bazin de Champrix, bourgeois de Fontainebleau; — Étienne Dantan-Satin, marchand hôtelier à Melun; — Thomas Guillot, maître serrurier en la même ville; — Nicolas La Pinte de Livry, huissier ordinaire de la chambre de feu S. A. R. monseigneur le duc d'Orléans; — Aspais Le Franc, seigneur des Essarts, ci-devant conseiller secrétaire du Roi en la Cour du Parlement de Paris; — Nicolas Le Roy, jeune, vigneron à Vaux-le-Pénil; — Jean Mestier, aussi vigneron au même lieu; — Jean Notaire, laboureur à Pecqueux; — Françoise Angrave, veuve d'André Ravaut, vivant hôtelier à Melun, elle y demeurant, près le pont Saint-Liesne, à *l'Image Saint-Nicolas;* — messire Charles Sancy, clerc tonsuré, chapelain de la chapelle Saint-Jean, fondée dans le château des Granges, etc.

E. 1421. (Carton.) — 54 pièces, papier.

1706-1736. — Baux à cens et rentes par : — messire Claude de Fusée, chevalier, seigneur de Voiseonn, gentilhomme ordinaire de la maison du Roi; — Pierre Guignard, curé de la paroisse Saint-Sulpice de Saint-Port; — haut et puissant seigneur messire Jacques-Louis, chevalier, marquis de Béringhen, brigadier des armées du Roi, seigneur de Vaux-le-Pénil et de Saint-Liesne-lez-Melun; — maître Pierre Lemoine, procureur fiscal de la baronnie de Saint-Port et Sainte-Assise, pour messire Jean-Baptiste Glucq, conseiller du Roi en son Grand Conseil, baron desdits lieux, seigneur de Boissise-la-Bertrand, de Saint-Leu et autres lieux; — messire Georges d'Esquidy, écuyer, seigneur de Chailly, et en partie de Barbizon, chanoine honoraire de Notre-Dame de Melun, chevalier de l'Ordre royal de Saint-Louis, etc.; — messire René de Thumery, seigneur de Boissise-le-Roi; — messire Jean-Baptiste Denis de Grouchy, écuyer, seigneur de Mineuil, au nom et comme aïeul maternel et tuteur de messire Louis et de demoiselle Madeleine-Françoise Chauvelin, seigneur et dame de Crisenoy; — dame Jeanne Charpentier, veuve de messire Nicolas Fraguier, dame du Mée-lez-Melun; — messire Jean-Louis Chassepot de Beaumont, chevalier, seigneur de Rubelles; — dame Marguerite de Romanet, veuve de messire Claude de Bernard, chevalier, seigneur des Bergeries, de Bresolles, de Sermaise et en partie de Bois-le-Roi; — messire Germain-Christophe de Flécelles, chevalier, marquis de Brégy, baron de Sainte-Sévère, etc.

E. 1422. (Carton.) — 16 pièces, papier.

1746-1758. — Eicher de Rivière (Georges), successeur de Pierre Leclere. — Minutes. — Déclarations faites au terrier de la seigneurie de Marchémarais, territoire du Mée, en censive de haut et puissant seigneur messire Germain-Christophe de Flécelles, chevalier, marquis de Brégy, baron de Sainte-Sévère, seigneur d'Aigurande, de Cluys, des Noues, Pierre-Percée, Marchémarais, du fief de Loiselet, et en partie de la ville et paroisse Saint-Ambroise de Melun, mestre de camp de cavalerie, etc. — Censitaires : — Jean-Baptiste Amiard, entrepreneur des pépinières du Roi; — Edmée Grenet, veuve Pierre Bernon, maître menuisier à Melun, et consorts; — maître Louis Berthier, avocat en Parlement, doyen des conseillers du Roi, élus en l'Élection de Melun; — Étienne-Louis Cretté, entrepreneur des plans et terrasses chez le Roi, demeurant ordinairement à Paris, dans l'enclos du Temple, à l'hôtel de monseigneur le prince de Conti; — François La Porte, marchand bourgeois de Melun, et Hélène Piffault, son épouse; — Godefroy Piffault, cavalier de maréchaussée; — Jean-Baptiste-Pierre Prédeseigle, bourgeois de Paris, etc.

E. 1423. (Carton.) — 37 pièces, papier.

1771. — Baux à cens et rentes d'héritages au territoire de Morsang-sur-Seine, consentis par Jacques Nicole, l'un des médecins renoueurs du Roi, seigneur châtelain de Morsang, au profit de : — Jean-Pierre Assassin, vigneron audit lieu, et Anne-Denise Bénard sa femme;

— André Bourrelet, aussi vigneron à Saintry ; — Philippe Chesneau, de même état, audit Saintry ; — Michel Fausse, l'aîné, vigneron à Morsang, et Marie-Léonarde Marchand, sa femme ; — Louis Guillaume et Anne-Françoise Frénard, sa femme, demeurant à Saintry ; — Simon et Louis Audinot, Jean Lhote, père, Jean Lenoir, Louis Lepage, Louis Lenoir, etc., tous vignerons à Morsang et à Saintry, etc. — Autres baux à cens et rentes consentis par messire Claude-Louis Fusée de Voisenon, chevalier, comte de Fusée, seigneur de Voisenon, Gallandre, Éprunes, Montagny, de la paroisse Saint-Barthélemy de Melun, — et par dame Marie-Geneviève Dauvergne, épouse de maître Charles Payen, docteur en médecine de la Faculté de Paris.

E. 1424. (Carton.) — 45 pièces, papier.

1739-1751. — Baux à cens et rentes d'héritages situés au territoire de Voisenon, consentis par Jean-Charles Hodet, concierge du château de ce lieu, et par Claude Mercier, praticien à Melun, pour haut et puissant seigneur messire Louis-Victor de Fusée, comte de Fusée et de Voisenon, seigneur d'Éprunes, de Gallandre et du faubourg Saint-Barthélemy de Melun, en partie, de Bierville, en Beauce, de Boissy-la-Rivière, La Thibaudière, et Du Bois-Richer, seigneur patron des paroisses de Montagny et de Mauguenehy, capitaine au régiment des Gardes-Françaises et brigadier des armées du Roi, — au profit de : Georges Boulogne, vigneron à Rubelles ; — Claude, Georges et Louis Cantillon, de même état, à Voisenon ; — Claude Lecomte, veuve Edme Desprez, demeurant à Trois-Moulins ; — Thomas Duvau, fils, Claude Meuredefroy, Jacques Chamaillé, Pierre Bernet, tous vignerons à Voisenon ; — Denis Leroy, tonnelier à Melun ; — Claude Malapot, garde-chasse dudit seigneur de Voisenon ; — Jean Ledure, manouvrier à Rubelles, etc.

E. 1425. (Carton.) — 75 pièces, papier.

1758-1762. — Déclarations fournies au terrier de la seigneurie d'Éprunes, territoire de Réau, appartenant à messire Louis-Victor de Fusée, comte de Fusée et de Voisenon. — Censitaires : — Edme-Nicolas Badenier, huissier audiencier au Châtelet de Melun, et consorts ; — Simon Bassinot, maréchal à Pouilly-le-Fort ; — maître Guillaume-François Beaunier, au nom de demoiselle Claude Prévost, héritière d'Anne Niver, sa mère, à son décès femme de maître Jean Prévost, conseiller du Roi, élu en l'Élection de Montereau, ancien grand maire-juge de Donnemarie-en-Montois ; — François Bourdin, laboureur à Courceaux ; — sieur René Caille, marchand à Villaroche ; — les dames abbesse et religieuses de l'abbaye royale de Notre-Dame de Chelles ; — Pierre-Charles Chevard, marchand à Melun ; — messire Louis-François-Joseph Daldart, chevalier de Saint-Louis, baronnet d'Angleterre, colonel des Gardes-Françaises, seigneur de Châtres, Pouilly-le-Fort, etc. ; — Madeleine Mansion, veuve de François Deline, maître boulanger à Paris ; — Jean Ducreux, laboureur au Petit-Jard ; — Robert Hucherard, laboureur et hôtelier à Saint-Liesne, faubourg de Melun ; — Thomas Perronaux, laboureur à Saint-Port ; — maître Étienne Poiret, conseiller du Roi, maire perpétuel de la ville de Melun, etc.

E. 1426. (Carton.) — 39 pièces, papier.

1759-1773. — Baux à cens et rentes d'héritages situés aux territoires de Voisenon et d'Éprunes, passés par messire Gérard Homo, prieur de l'abbaye de Saint-Jean-du-Jard-la-Reine-lez-Melun, pour messire Claude-Henri de Fusée de Voisenon, abbé commendataire de ladite abbaye, demeurant à Paris, rue de Richelieu ; — Jean-Charles Hodet, concierge du château de Voisenon, et demoiselle Claude-Élisabeth Peugnet, sa veuve ; — fondés de pouvoirs de haut et puissant seigneur messire Louis-Victor de Fusée, chevalier, comte de Voisenon, seigneur d'Éprunes, etc., maréchal des camps et armées du Roi, au profit de : — Louis Aubry, le jeune, et de Marie Chamaillé, sa femme ; — Louis Aubry, garde des chasses, plaines et bois du comté de Voisenon ; — François Beccard, vigneron ; — Antoine Cantillon, vigneron, et Marie-Anne Daublaine, sa femme ; — Jacques-Barthélemy Chamaillé, garçon majeur ; — Jean Chenas, vigneron, et Marie-Thérèse Valois, sa femme ; — Marie-Catherine Lesourt, veuve de Claude Defoy, meunière au moulin de Voisenon ; — Louis Paillon, jardinier du château de Voisenon, tous demeurant en ce lieu, etc.

E. 1427. (Registre.) — In-folio, papier, 268 feuillets.

1759-1771. — Déclarations passées au terrier des seigneuries de Crisenoy, Champdeuil, Genouilly, Périgny, Champigny, Prunelay et Pruneloy, ainsi que du fief de Fusée, en censive de M. Étienne-Pascal Gigault, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France et de ses finances, ancien contrôleur général de l'audience de la grande chancellerie de France. — Censitaires : — Louis Maria, officier de la fauconnerie, demeurant à Pecqueux, au nom et comme ayant épousé Marie-Anne Brandin ; — l'église Sainte-Marie-Madeleine de Champigny ; — Pierre Cuissard, maréchal à Crisenoy ; — Adrien Ducroquet, concierge de M. Darnage, au château de Boissettes ; — messire Laurent-Samuel

Froment de Villeneuve, écuyer, seigneur de Susey-le Château ; — l'église et fabrique Saint-Pierre de Crisenoy ; — messire Jacques Hédelin, chevalier, seigneur du Tertre ; — l'église et fabrique Saint-Blaise de Champdeuil ; — les Chartreux de Notre-Dame de Vauvert-lez-Paris ; — messire François de Rothe, écuyer, ancien directeur de la Compagnie des Indes et commandant à Lorient ; — messire Noël-Joseph Issaly, greffier en chef du Bureau des finances à Paris, seigneur d'Aubigny, etc.

E. 1428. (Carton.) — 12 pièces, papier.

1771. — Déclarations fournies au terrier de la seigneu-de Vert-Saint-Père, territoire de Crisenoy, appartenant à M. Étienne-Pascal Gigault de Crisenoy, écuyer, conseiller, l'un des fermiers généraux du Roi. — Censitaires : — messire Guillaume-Louis Desmoulins, écuyer, trésorier de France, général des finances et grand voyer en la Généralité de Paris ; — messire Henri Froment, seigneur de Suscy-le-Château et de Villeneuve, ancien conseiller du Roi, receveur des tailles de La Marche, à Guéret ; — messire Jean-Pierre Mariette, conseiller du Roi en sa Cour des Aides, demeurant à Paris, rue de la Femme-sans-Tête, île Notre-Dame ; — l'église et fabrique de Lissy ; — Christophe Amiard, laboureur à Vulaines, paroisse d'Yèbles, au nom et comme marguillier en exercice de l'église et fabrique du lieu ; — messire Michel Tison, prêtre, curé de Crisenoy ; — maître Aspais-Pierre Guibert, conseiller au bailliage de Melun et assesseur en la maréchaussée de la Généralité de Paris, au département et siége principal de ladite ville de Melun, etc.

E. 1429. (Carton.) — 6 pièces, papier.

1626-1759. — Déclarations faites au terrier de la seigneurie de Réau, en censive des Bénédictins du Mont-Saint-Père-lez-Melun, à cause de la crosse et de l'office d'infirmier de leur abbaye, par : — Marie-Marthe Bourdin, veuve de Louis Brière, vivant laboureur, elle demeurant à Chailly-en-Bière, comparant par Jean Deshayes, son fils ; — messire Louis-Claude Fusée de Voisenon ; — Jean-Baptiste Gourgeois, marchand laboureur à Réau ; — Élisabeth Popot, veuve d'Étienne Patin, demeurant à Moissy-Cramayel, au nom et comme tutrice d'Étienne, Thérèse, Nicolas, Guillaume et Marie-Thoinette Patin, ses enfants mineurs ; — Marie-Anne Vizier, veuve de Nicolas Dupré, demeurant à Pouilly-Gallerand ; — extrait d'un terrier de 1626 à 1629, contenant déclarations par : — Germain Huré ; — François Hauffroy ; — Jean Boutigny ; — Michel Chauveau et Jean Lebeau ; — René Fuzelier ; — Jean Mezé ; — maître Nicolas Riotte, etc.

E. 1430. (Carton.) — 12 pièces, papier.

1750-1760. — Déclarations d'héritages situés en la paroisse Saint-Aspais de Melun et au faubourg Saint-Barthélemy de cette ville, en censive des offices claustraux de l'abbaye du Mont-Saint-Père-lez-Melun. — Censitaires : — Eustache-Nicolas Vaillant, marchand pain d'épicier à Melun, et Joseph Favriau, tailleur d'habits à Voisenon, marguilliers de l'église et fabrique Saint-Barthélemy ; — maître Antoine Beaunier, greffier en chef de l'Élection et notaire au Châtelet de Melun ; — Jean-Pierre Fay, maître coutelier ; — demoiselle Jeanne-Charlotte Girardière, veuve de Charles Laplaine, marchand épicier à Melun ; — Aspais Lémery, maître vitrier ; — sieur Charles-Maximilien Oudot, receveur et procureur fiscal de la terre et seigneurie d'Orgenoy, paroisse de Boissise-le-Roi ; — Louis Thévenon, maître tailleur d'habits ; — André Varangot, jardinier, demeurant au faubourg Saint-Barthélemy de Melun. — Fournissement d'homme vivant et mourant auxdits offices, par les marguilliers de la fabrique Saint-Barthélemy, etc.

E. 1431. (Carton.) — 31 pièces, papier.

1746-1776. — Baux à cens et rentes d'héritages situés à Boissise-la-Bertrand, au Châtelet-en-Brie, à Dammarie, à Melun et à Saint-Port, par : — les religieuses de l'abbaye royale de Notre-Dame du Lys-lez-Melun, dames de la seigneurie de Dammarie et du fief de La Voute-du-Lys, audit lieu de Melun ; — l'engagiste des fours banaux de cette ville, du poids du Roi et du langueyage des porcs ; — MM. Jean-Baptiste Glucq, conseiller du Roi honoraire en son Grand Conseil, et Jean-Baptiste-François de Montullé, chevalier, conseiller d'État, secrétaire des commandements de la Reine, tous deux successivement seigneurs de Saint-Port, de Boissise-la-Bertrand, Saint-Leu, Cesson, Verneau, Bréviande, Le Brandoir, etc., au profit de : — Michel Renou, maître cordonnier à Melun ; — messire Gilles Boucher de La Richarderie, avocat au Parlement de Paris ; — Jean Hérault, maître menuisier, et Françoise-Charlotte Verjus, son épouse, demeurant à Melun ; — Jean Larné ; — Denis Éloy ; — Étienne Verret et autres.

E. 1432. (Carton.) — 110 pièces, papier.

1780-1786. CHAMBLAIN (Nicolas), successeur de Georges Eicher de Rivière. — Minutes. — Déclarations passées au terrier de la baronnie de Saint-Port, pour madame Charlotte-Jeanne Bérand de La Haye de Riou, marquise de Montesson, dame de Saint-Port et des seigneuries

de Saint-Assise, de Brandoir, de Boissise-la-Bertrand, Cesson, Saint-Leu, Verneau, Bréviande, Savigny-le-Temple, en partie, etc. — Censitaires : — Jean Allouis, charpentier à Saint-Port, à cause d'Edmée Parisot, sa femme; — François Avisse, bourgeois au même lieu; — maître Guillaume Cotton, avocat en Parlement, demeurant à Paris; — messire Guillaume Crawfort, prêtre, demeurant aussi à Paris; — maître François-Pierre Fradin, avocat en Parlement, censeur royal et prévôt de la baronnie de Saint-Port; — Jean Jacques, régisseur de cette baronnie; — Catherine Lampy, veuve de Joseph Lemaire, demeurant au hameau de Noisement, au nom et comme tutrice d'Étienne, Jacques, Antoine, Jean-Baptiste, Catherine et Geneviève Lemaire, et encore comme se portant fort de Joseph Lemaire, dragon au Régiment-Dauphin, absent du pays depuis huit ans, tous, ses enfants; — très-haute et très-puissante dame Angélique-Geneviève de Guiry, veuve de très-haut et très-puissant seigneur messire Louis, marquis de Melun, etc. — Acte de foi et hommage fourni à madame la baronne de Saint-Port, par le prince Frédéric de Salm-Kirbourg, pour raison de son fief du Pavillon-du-Roi; — baux à cens par ladite dame au profit de : — Jean Jacques, régisseur de la baronnie de Saint-Port; — Pierre Jambon; — Jean-Simon Vidère, serrurier; — Pierre Rigody; — François Barba, vigneron à Noisement, etc.

E. 1433. (Carton.) — 173 pièces, papier.

1783-1786. — Déclarations faites aux terriers des seigneuries de Boissise-la-Bertrand, Cesson, Verneau, Saint-Assise, Saint-Leu et du fief de Coulevrain, territoire de Savigny-le-Temple, appartenant à madame la marquise de Montesson. — Censitaires : — messire Jean-François Arson, écuyer, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis; — messire Philippe-François Des Breaux, tous deux possesseurs de maisons à Boissettes; — messire Étienne Cartault, écuyer, seigneur de La Verrière, avocat en Parlement, conseiller du Roi, maison, couronne de France et de ses finances, ancien notaire au Châtelet de Paris, demeurant en son château de La Verrière, paroisse de Boissettes; — Jean-Nicolas David, aubergiste à Boissise; — haute et puissante dame Antoinette-Charlotte d'Allard, veuve de messire Joseph-François de Cadoine, marquis de Gabriac; — Denis Duboulloy, vigneron à Boissise; — messire François Hubert, receveur de Livremont, chevalier de Saint-Louis, capitaine d'invalides de la première classe, inspecteur général de la librairie étrangère, par commission du Roi; — Charles Michault, graveur en taille douce, et François Michault, architecte, frères, demeurant à Paris, rue Mazarine; — Claude Martin, laboureur à Savigny-le-Temple; — messire Roland Quémard, curé de Cesson; — Marie-François Chalumeau, secrétaire interprète de Monseigneur, comte d'Artois; — Clément-Pierre Marillier, dessinateur, demeurant à Paris, cloître Saint-Benoît, de présent en sa maison de Beaulieu, etc.

E. 1434. (Carton.) — 7 pièces, papier.

1778-1780. — Déclarations fournies aux terriers des seigneuries de Crisenoy et de Champdeuil, en censive de M. Étienne Pascal Gigault, écuyer, conseiller, secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France et de ses finances, ancien contrôleur général de l'audience de la grande chancellerie de France, seigneur de Crisenoy, de Champdeuil, du fief de Fusée, etc. — Censitaires : — Jeanne Garcet, veuve de Claude Denis, décédé fermier à Genouilly, paroisse de Crisenoy; — Claude Freyre, terrassier à Champdeuil; — Jacques-Henri Huart, fermier à Champigny; — Jean-Pierre Le Cointre, grand messager de l'Université de Paris, y demeurant, rue Aubry-le-Boucher, quartier Saint-Denis; — Pierre-Louis Martinot, manouvrier à Champdeuil, « au nom et comme maître des « droits et actions de Marguerite Luneau, sa femme, et « encore comme conjointement avec elle (veuve en pre- « mières noces de Pierre Boutonné et en deuxièmes de « Pierre Beaufils), tuteur de Pierre et Marguerite Beaufils, « mineurs, etc. »

E. 1435. (Carton.) — 11 pièces, papier.

1777-1787. — Baux à cens et rentes d'héritages situés à Dammarie et à Voisenon, par : — très-illustre et très-vertueuse dame Jeanne-Élisabeth-Gabrielle de Foissy, Perrette-Pétronille Dreuilhe et Marguerite-Élisabeth Desprez, abbesse et dépositaires de l'abbaye royale de Notre-Dame-du-Lys, dames de la seigneurie de Dammarie; — messire Louis-Toussaint, comte de Champion, capitaine des vaisseaux du Roi, chevalier de Saint-Louis, à cause de haute et puissante dame Jeanne-Geneviève-Henriette Fusée de Voisenon, son épouse, seigneur du comté de Voisenon, Éprunes et dépendances; — par les religieux Bénédictins du Mont-Saint-Père-lez-Melun; — au profit de : — Jean-Baptiste Lebeau, garde-chasse pour le comte de Voisenon, demeurant à Pouilly-le-Fort; — François Marais, marchand tailleur à Voisenon; — Charles-Claude Garnot, fermier à Éprunes, paroisse de Réau; — Pierre Trenet et Marie-Jeanne Cantillon, sa femme, demeurant à Voisenon; — messire Vincent-Marie de Vaublanc, chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, lieutenant des maréchaux de

France, demeurant en sa maison de Belombre, paroisse de Dammarie, etc. — Déclarations passées au terrier de Voisenon, par : — Pierre Trenet et Marie-Anne Cantillon ; — Dominique-Ignace Crévoulin, employé dans les ponts et chaussées, demeurant à Melun, faubourg Saint-Liesne, etc.

E. 1436. (Registre.) — Petit in-folio, 77 feuillets, papier.

1603. — Lefranc (Jérôme). — Minutes. — Déclarations passées au terrier du fief de La Voute de Samois, de La Vieille-École ou de Baussan, appartenant à noble homme maître Jean Frémyn, conseiller du Roi, prévôt de Melun, et à François Malhoste, avocat au Châtelet de Melun, tant à cause de demoiselle Antoine Sayve, femme dudit sieur Frémyn, qu'à cause des enfants mineurs de François Malhoste et de feu Denise Tappereau, sa femme. — Censitaires : — Jean Delaplace, marchand hôtelier au Port-à-l'Anguille, paroisse de Samois ; — Jacques Baudry, de même état à La Ruelle, paroisse de Bois-le-Roi ; — Roch Tissier et Jacques Marouteau, vignerons à Samois ; — Sébastien Joigneau, charpentier au même lieu ; — Richard Samson, pêcheur ; — Bureau Paillard, garde de la forêt de Bière ; — Michel Jacquet, arpenteur juré au bailliage de Melun ; — Nicolas Fournier, voiturier d'eau ; — Étienne Beaumont, pâtre des bêtes aumailles de la paroisse de Samois ; — Fiacre Loyer, châbleur du pont de Samois ; — Simon Buisson, receveur et payeur des gages des officiers de la maréchaussée de Melun et Nemours, demeurant à Fontainebleau ; — Jean Maréchal, meunier au moulin de Bréau, en la paroisse de Samois ; — noble homme messire Pierre Leconte, secrétaire de la chambre du Roi, etc.

E. 1437. (Registre.) — Petit in-folio, 86 feuillets ; papier.

1619-1623. — Déclarations faites au terrier des seigneuries des Mézéreaux et de Blanche-Barbe, territoire de Melun, des héritages étant en la censive de religieuse personne frère Christophe Andru, prêtre, religieux et chantre de l'abbaye Saint-Père-lez-Melun, à cause de son office de chantre. — Censitaires : — Jean Deucet, maître boulanger à Melun ; — Liesne Garnier, hôtelier, demeurant au faubourg Saint-Liesne-lez-Melun et archer en la maréchaussée de Melun et Nemours ; — Cantien Duval, vigneron au faubourg des Carmes dudit Melun ; — Louis Leprêtre, marchand drapier en cette ville ; — honnête homme Pierre Nioche, marchand, demeurant à Paris, près la porte Saint-Victor ; — noble homme messire Charles Riotte, conseiller et élu pour le Roi, en l'Élection de Melun ; — maître Simon Poncet, conseiller au bailliage et siége Présidial de cette ville ; — les religieux Carmes dudit lieu ; — dame Marie Riotte, veuve de feu maître Pierre Bourcier ; — Étiennette Conradin, fille de feu Pierre Conradin, vivant boucher à Corbeil ; — messire Nicolas Duchange, prêtre, curé de la paroisse Saint-Liesne-lez-Melun, etc.

E. 1438. (Carton.) — 2 cahiers, petit in-folio, 130 feuillets, papier 2 pièces, parchemin.

1630-1646. — Dhié (Paul), successeur de Jérôme Lefranc. — Minutes. — Déclarations fournies au terrier de la seigneurie du Larré, territoire de Boissise-la-Bertrand, pour les Célestins de Paris, seigneurs bas et moyens justiciers du lieu. — Censitaires : — messire Pierre Poupart, prêtre, curé de l'église et paroisse de Boissise ; — Simonne Foureau, veuve de Simon Le Roy, demeurant au Petit-Jard ; — honorable homme Guillaume Leclerc, marchand à Paris ; — François Gouesseday et Nicolas Dauvergne, chaufourniers à Beaulieu, paroisse de Boissise ; — maître Denis Chumeau, praticien audit lieu de Boissise ; — honorable homme Pierre Bourdin, laboureur à Montereau-sur-le-Jard ; — Barthélemy Jubert, de même état ; — Robert Blondin, de Livry ; — honorable homme Étienne Chollin, marchand tanneur à Melun ; — Robert Bouyn, conseiller secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France et de ses finances, demeurant à Paris ; — maître Pierre Lefébure, ancien avocat au Châtelet de Melun, conseiller et maître des requêtes de la Reine ; — Pierre Coustier, chaufournier à Beaulieu ; — François Bigeard, voiturier par eau, demeurant à Melun ; — Paul Bicherelles, meunier à Pessard, paroisse de Saint-Port, etc. — Lettres à terrier, sentences d'entérinement et procès-verbaux de publication de ces lettres.

E. 1439. (Carton.) — 26 pièces, papier.

1633-1636. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Sivry, appartenant à Jehan Du Bocquet. — Censitaires : — dame Madeleine Dhié, tant en son nom que comme tutrice des enfants qu'elle a de feu maître Pierre Courtisot, son mari, vivant commissaire au Châtelet de Melun ; — l'église et fabrique de Courtry ; — Élie de La Cour, écuyer, sieur de Grandelles, demeurant à Sivry ; — Jacques Delaroche, charretier au même lieu ; — Élie Fondefert, marchand à Livry ; — Alexandre Girardin, laboureur à Villabé, paroisse de Machault ; — Jean Girardin, marchand à Sivry ; — messire Jean Hureau, prêtre, curé de l'église et paroisse Saint-Germain du lieu ; — demoiselle Jeanne de La Cour, femme autorisée par justice à la poursuite de ses droits, contre noble homme maître Denis Lefèvre, conseiller et auditeur en sa Chambre des Comptes

à Paris, son mari; — les églises et fabriques Saint-Germain de Milly-en-Brie et de Sivry; — Germain Lejeune, laboureur à Moisenay, etc.

E. 1440. (Carton.) — 54 pièces, papier, dont 1 cahier de 34 feuillets.

1633-1647. — Déclarations fournies au terrier des seigneuries de Verneau et du grand Cesson, appartenant à messire Blaise de Méliand, procureur général au Parlement de Paris, seigneur desdits lieux et d'Égligny. — Censitaires : — Poirier Benoist, manouvrier à Cesson; — Charles Desnault, de même état à Saint-Leu-le-Petit; — Michel et Charles Leprestre; — Pierre Lespine, l'aîné, maçon audit Saint-Leu; — Jean Varlet, laboureur à Saint-Port; — Girard Lejars, vigneron à Savigny-le-Temple; — l'église et fabrique Saint-Martin de Cesson; — Charlotte Boutiller, veuve de feu Florimond Sandrin, demeurant à Savigny; — André Bourgault, manouvrier à Nandy; — noble homme François Guérin, conseiller du Roi, élu en l'Élection de Melun; — l'église et fabrique de Vert-Saint-Denis; — maître Nicolas Bordier, huissier, sergent à cheval au Châtelet de Paris; — les dames abbesse, prieure et couvent de Saint-Nicolas de Melun; — Pierre Garnot, capitaine ordinaire du charroi de l'artillerie du Roi; — Pasquier Bigée, laboureur demeurant au Mée, paroisse de Saint-Barthélemy-lez-Melun, etc.

E. 1441. (Registre.) — In-folio, 101 feuillets, papier.

1631-1634. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie du Corroy, territoire de La Croix-en-Brie, pour les révérendes dames, abbesse, prieure, religieuses et couvent de l'abbaye Notre-Dame la Royale, dite Le Lys-lez-Melun. — Déclarants : — Jean Hadrot, laboureur à Barnay (Bernay), près Rozoy-en-Brie; — Michel Bureau, de même état à Vanvillé, à cause de Légère Boussard, sa femme; — Siméon Mitantier, sonneur de l'église de La Croix-en-Brie; — Louis Jacquinot et Léonard Potel, marchands; — maître Jean Jacquinot, chirurgien; — Jacques Fournier, tailleur d'habits; — Ayoul Boutonné, couvreur de tuiles et maçon en plâtre, tous demeurant à La Croix-en-Brie; — messire Claude Du Cuisseau, prêtre, curé de la paroisse Sainte-Croix de Provins; — Martin Pelletier, laboureur à Lapsauve, paroisse de Nangis, tuteur des enfants de feu Pierre Chauvet et d'Antoinette Hue; — Jean Jouin, aussi laboureur au Bois-des-Pics, paroisse de La Croix; — maître Louis Bonnelle, prévôt de la justice dudit lieu de La Croix-en-Brie; — Jean Nepveu, laboureur au Sceau; — Pierre Jean, marchand à Nangis, etc.

E. 1442. (Carton.) — 61 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1634. — Sentence d'entérinement des lettres à terrier obtenues par François Malhoste, conseiller du Roi, élu en l'Élection de Melun et Autoine Frémyn, aussi conseiller du Roi et son procureur en la grande connétablie et maréchaussée de France, camps et armées de Sa Majesté, seigneurs des fiefs de La Voute-de-Samois, ci-devant de La Vieille-École ou fief Baussan, et du Puits-Saint-Loup, sis en la paroisse de Samois; ladite sentence rendue par Jacques Le Roy, chevalier, comte de Montigny, seigneur de Charrigny, Briannay, Villeneuve, Roissy et l'Échaffault, conseiller du Roi, bailli de Melun et Moret, capitaine et gouverneur pour Sa Majesté des ville et château de Melun. — Déclarations fournies au terrier desdits fiefs, par : — Guillaume Barbier, pêcheur au pont de Samois; — Jean Beauvaulx, vigneron à Samois; — Jean Bertrand; — Jean Blanchard, châbleur du pont de Samois; — N. Brossard, concierge du Roi en sa chancellerie de Fontainebleau; — Étienne Bucher, marchand plâtrier, demeurant au Port-à-l'Anguille; — Hilaire Bureau, pêcheur au Bas-Samois; — Pierre et Jacques Delacroix; — Sébastien Dudron, vigneron à Samois; — Nicolas Dupont, écuyer, sieur de Compiègne; — Barbe Chevrier, veuve de François Duval; — Ambroise Gatinois; — Gaspard Gaucher, vigneron; — Denis Gillet; — Michel Jaquet et Marguerite Crespin, sa femme; — Pierre Leroy, pêcheur; — Jean Loiseau, jardinier; — tous demeurant à Samois, etc.

E. 1443. (Carton.) — 7 pièces, papier.

1631. — Dhié, père. — Minutes. — Déclarations fournies au terrier de la seigneurie de Sivry, par : — Louis Jourdain et Jean Midellet, manouvriers; — Jacques Lecomte, laboureur, à cause de Marguerite Fuselet, sa femme, tous demeurant à Sivry; — Louis Duval, laboureur à Lormoys, paroisse dudit lieu de Sivry; — Étienne Vaumorin, charron; — Guillaume Gennelle, etc.

E. 1444. (Carton.) — 28 pièces, papier (2 imprimées); 1 pièce, parchemin.

1657-1705. — Canet (Jacques), successeur de Paul Dhié fils, qui avait repris l'étude de son père. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie des Bordes et de Ponthierry, territoire de Saint-Fargeau, en censive de Louis de Masoyer, chevalier; — de Pierre Desfriches, écuyer, sieur Des Bordes et d'Auverneaux, et de Jean-Pierre Chaillon, conseiller, secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France et de ses finances, baron de Jonville, successivement seigneurs des Bordes, de Ponthierry en partie,

d'Auverneaux, etc. — Lettres à terrier obtenues par Pierre Desfriches, et publication de celles obtenues par Jean-Pierre Chaillon. —Censitaires : — Gilles Beauchais, boulanger, demeurant à Auxonnettes ; — Étienne Bourdin, vigneron à Brainville, paroisse de Saint-Sauveur-sur-École ; — Michel Bertonnet, de même état, à Moulignon ; — haut et puissant seigneur messire Michel de Castelnault, chevalier, marquis dudit lieu, baron de Jonville, gouverneur des ville et château de Brest; — Antoine Dosne, charron à Ponthierry; — Charles Hapeau, marchand au Plessis-Chenet, paroisse du Coudray; — Philippe Lecomte, hôtelier à Ponthierry; — messire Nicolas Le Jay, chevalier, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement, à Paris, seigneur de Saint-Fargeau, de Villiers, et des Salles; — Michel Lebrun, procureur fiscal de la terre et seigneurie de Moulignon; — François de Rochefort, bourgeois de Paris, etc.

E. 1445. (Carton.) — 44 pièces, papier.

1663-1681. — Canet (Jacques). — Minutes. —Déclarations passées au terrier de la seigneurie d'Auverneaux, appartenant à Pierre Desfriches, écuyer. — Censitaires : — maître Charles Aubry, notaire royal et procureur au siége de la prévôté de Corbeil; — la fabrique et la cure d'Auverneaux; — Edmond Bailly, écuyer, sieur de Mérancy, conseiller du Roi, commissaire ordinaire des guerres en la Généralité de Montauban; — messire Nicolas de Bizemont, chevalier, seigneur de Noisement et autres lieux, demeurant à Auverneaux; — Gilles Bouvery, jardinier au même lieu; — Abel de Brenne, écuyer, sieur de Beaulieu, capitaine au régiment de Normandie, demeurant à Saintry; — Claude Cartier, l'aîné, avocat en Parlement et bourgeois de Paris; — François Dehémery, écuyer, seigneur de Sermaise; — Charles Delanoue, chevaucheur de l'écurie du Roi, maître de la poste à Auxonnettes; — maître Jacques Du Crocq, commis en titre d'office au greffe des productions des Conseils du Roi, demeurant à Paris, rue du Four; — Louis Hindret, écuyer, sieur de Fréneval, directeur général des fermes du Roi, au département de Charleville; — honorable homme Arthus Leborgne, l'un des 24 violons ordinaires de la Chambre du Roi, demeurant à Paris, rue Saint-Honoré, etc.

E. 1446. (Carton.) — 66 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1656-1671. — Lettres à terrier obtenues par les dévôts orateurs et religieux Célestins de Paris, seigneurs du Larré, territoire de Boissise-la-Bertrand, et déclarations passées au terrier du lieu, par : — noble homme Jacques Ninay, conseiller du Roi, élu en l'Élection de Melun; — Robert Hucherard, laboureur à Moissy-Cramayel; — Julien Brigonston, marchand à Beaulieu; — messire Jean Rozey, conseiller, secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France et de ses finances, maître d'hôtel ordinaire de Sa Majesté; — noble homme Hilaire Marcet, Conseiller du Roi, maître ordinaire en sa Chambre des Comptes à Paris; — Pasquier Lemain, prévôt de la justice du Larré; — honnête femme Louise Desbordes, veuve de feu honorable homme Guillaume Leclerc, vivant marchand, demeurant à Paris, sur le quai des Ormes; — Jacques Manuel, receveur de la terre de Favegny-en-Gatinais, paroisse de Noisy-sur-École; — Claude Doré, charpentier à Melun; — Philibert Patouret, bourgeois de Paris, y demeurant, rue Saint-Antoine; — honorable homme Claude Le Beuf, marchand, demeurant à Melun, fifre ordinaire de la chambre et grande écurie du Roi, etc.

E. 1447. (Carton.) — 8 pièces, papier, dont un cahier contenant 70 déclarations; 2 pièces, parchemin.

1662-1680. — Déclarations faites au terrier du fief de La Voute de Samois, de La Vieille-École ou de Baussan; — lettres à terrier, sentences d'entérinement et publication de ces lettres, pour messire François de Mesgrigny, conseiller du Roi en ses conseils, naguère capitaine d'une galère pour le service de Sa Majesté en sa ville de Toulon, chevalier, comte de Brielle, seignenr des Charçons, propriétaire des fiefs de La Voûte de Samois, du Puits-Saint-Loup et de celui dit Le Jay-lez-Ministres, en la paroisse de Bois-le-Roi. — Censitaires : — Laurent Bizot, laboureur à Sermaise; — Étienne Tixier, pêcheur à Samois; — Denis Bizé, plâtrier au Port-à-l'Anguille; — Edmée Desvignes, veuve de feu Jean Duval, vivant pêcheur à Samois; — Étienne Perrier; — Pierre Duval; — Jean Tour, tous pêcheurs au même lieu; — Blaise Girardin, vigneron à Samois; — honorable homme Étienne Boyer, dit La Rose, demeurant à Féricy; — Nicolas Dupont, écuyer, sieur de Compiègne, à cause de sa femme, etc. — Prises à rente par Jean-Louis Dutemple et Thomas Laurent, tous deux vignerons à Bois-le-Roi, d'héritages situés en ce lieu, appartenant à M. le comte de Maran, seigneur des fiefs de La Voûte et du Puits-Saint-Loup, à Samois.

E. 1448. (Carton.) — 181 pièces, papier.

1657-1681. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Dammarie et Farcy, en censive des dames abbesse, prieure, religieuses et couvent de Notre-Dame du Lys-lez-Melun, notamment de madame Claire-Cécile

Colbert. — Censitaires : — Claude Barbin, sieur Des Pereux, bourgeois de Paris ; — Jacques Braconnier, marchand plâtrier, demeurant à Melun ; — messire Dominique Cantarini, docteur ès droit et licencié en théologie de la Faculté de Paris, y demeurant, rue Neuve-de-Richelieu, près le Palais-Royal ; — Nicolas Chabouillé, sieur de La Mothe, demeurant à Fontainebleau ; — Thomas Chapellain, écuyer, seigneur de Fortoiseau, paroisse de Villiers-en-Bière ; — Jean Coquille, seigneur de Vosves et de Bois-Louis, conseiller, secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France et de ses finances ; — noble homme messire Pierre Duranton, conseiller du Roi, élu en l'Élection de Melun ; — demoiselle Marguerite Le Maire, veuve de défunt noble homme messire Martin Fourgonneau, vivant avocat en Parlement et au Conseil privé du Roi ; — Louis Gastinoys, vigneron, demeurant au moulin à tan de Dammarie-lez-Lys ; — les dames supérieure et religieuses de l'Assomption de Paris, dites Haudriettes ; — Balthazar Laddressé, marchand pelletier ; — Antoine Poncet, bourgeois, naguère huissier de la salle de la Reine, demeurant à Paris, etc.

E. 1449. (Carton.) — 34 pièces, papier.

1656-1683. — Déclarations fournies au terrier du fief de La Voute-du-Lys, sis en la ville de Melun, et de divers héritages situés tant à Fontaine-le-Port, qu'à Malay-le-Roi, en censive de l'abbaye du Lys, par : — Étienne Bézy, maître mégissier ; — honorable homme François Bonvallet, marchand ; — Marin Collin, boucher ; — Charles Delaville, maître vannier, — Pierre Fumée, jardinier, hors et près la porte Saint-Jean, — Jean Grobillot, hôtelier, tous demeurant à Melun ; — messire Adrien Humbert, prêtre, conseiller, aumônier et prédicateur du Roi, curé de Vaux-le-Pénil ; — Étienne Haultroux, apothicaire à Melun ; — Louis Lambert, huissier au Châtelet de cette ville ; — Philippe Limosin, maître maçon au même lieu ; — dame Chrétienne Bailly, veuve de messire Henri de Polin, chevalier, seigneur de Marcadet, demeurant à Fontaine-le-Port ; — les religieuses Carmélites de Sens, etc.

1450. (Carton.) — 9 pièces, papier, dont un cahier de 36 feuillets.

1678-1682. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie du Corroy, sise à La Croix-en-Brie, appartenant à l'abbaye du Lys-lez-Melun. — Censitaires : — Étienne Potet, laboureur à Clos-Fontaine ; — Jean et François Pointot, tixiers en toile, demeurant à La Croix-en-Brie ; Jacques Bétouille, greffier de la prévôté du même lieu ; — maître Edme Desplats, avocat en Parlement, demeurant à Nogent ; — Didier Guérin, laboureur à La Charité, paroisse de Rampillon ; — Gaspard Bouthonné, garde des plaisirs de Sa Majesté en sa forêt de Crécy ; — Jean Tondu, laboureur, demeurant au Bois-des-Pies, paroisse de La Croix ; — demoiselle Antoinette Frélon, veuve de feu noble homme François Huvier, vivant conseiller, avocat du Roi au bailliage et siége Présidial de Provins ; — Pierre de Roquemont, écuyer, sieur du Petit-Brison, paroisse de La Croix, et aussi écuyer du Roi en sa grande écurie, demeurant à Paris ; — messire Louis Robert, chevalier, seigneur de La Fortelle, Pavant et autres lieux, conseiller du Roi en ses Conseils, président en sa Chambre des Comptes ; — Charles de Pampelune, écuyer, seigneur de Genouilly, demeurant au Sceau ; — Benoît Poirat, receveur de La Croix-en-Brie, en son nom et comme fondé de pouvoirs de François Barré, son beau frère, etc.

E. 1451. (Carton.) — 39 pièces, papier.

1656-1667. — Déclarations fournies au terrier du fief des Bretagnes, situé à Rubelles, en censive de mesdames les abbesse, prieure, religieuses et couvent de l'abbaye Notre-Dame du Lys-lez-Melun. — Déclarants : — Claude Callou, vigneron à Maincy ; — dame Marguerite Dupont, veuve de défunt maître François Cardoux, vivant procureur au Châtelet de Melun ; — François Deneumachel, jardinier à Rubelles ; — Roland et Jacques Gosdé, chaufourniers à Saint-Barthélemy, faubourg de Melun ; — Jean Guibert, laboureur à Montereau-sur-le-Jard ; — Jean Hardy, vigneron à Trois-Moulins ; — dame Catherine Pichon, veuve de Jean Lebègue, vivant maître chirurgien à Melun ; — honorable homme Claude Maillard, laboureur à Rouvray, paroisse de Champeaux ; — Noëlle Pinon, veuve de défunt Jean Pouligny ; — Oudin Richard, vigneron à Rubelles ; — Charles Rousseau, de même état à Trois-Moulins ; — honorable homme Pierre Roussel, marchand boucher à Melun, etc.

E. 1452. (Carton.) — 81 pièces, papier.

1681-1718. — Déclarations passées au terrier du fief des Bretagnes, étant en pleine censive et directe seigneurie de mesdames Colbert et de La Melleraye, successivement abbesses de l'abbaye royale de Notre-Dame du Lys-lez-Melun. — Censitaires : — Hiérosme Bardou, demeurant à Minouche, paroisse de Sivry ; — Blaise Hervet, marchand à Melun ; — Claude Ithier, maître tonnelier à Melun, faubourg Saint-Liesne ; — Charles Joubier, vigneron à Maincy ; — Louis Joyeux, marchand audit Melun ; — Barthélemy Langlois, dit La Tulipe, maître cordonnier en la même ville ; — maître Paul Lefranc, avocat en Parlement, de-

meurant à Paris, rue Jean-de-Lépine; — Jeanne Bourgeois, veuve Louis Marchand, huissier royal, demeurant aussi à Paris; — Denis Maurevert, marchand à Rubelles; — demoiselle Marie Navet, fille majeure, usant et jouissant de ses droits, demeurant à Melun; — Jean Pinon, maître arpenteur juré au bailliage de Melun, au nom et comme procureur de la confrérie de la Charité établie à Rubelles; — Pierre et Étienne Rousset, marchands, l'un à Melun, l'autre à Paris, etc.

E. 1453. (Carton.) — 30 pièces, papier.

1680-1718. — Baux à cens, surcens et rentes d'héritages sis à Melun, Dammarie, Rubelles, Fontaine-le-Port et Sivry, dépendant des fiefs de La Voute-du-Lys à Melun, des Bretagnes à Rubelles, et de Malbranche à Sivry, consentis par révérendes mères Marie-Françoise et Marie-Madeleine Lescuyer de La Papotière, madame Claire-Cécile Colbert et madame Marianne de La Melleraye, toutes successivement abbesses de l'abbaye de Notre-Dame la Royale du Lys-lez-Melun, dames de Farcy, Dammarie et autres lieux, au profit de : — François Bernault, vigneron à Dammarie; — Jacques Bourgoin, aussi vigneron à Farcy; — Nicolas Darcq, laboureur audit lieu de Dammarie; — Simon Dumesnil, écuyer, conseiller du Roi, lieutenant de la maréchaussée de Melun et Nemours, pour une pièce de « 7 arpents 29 perches, à la justice du Lys, dans « laquelle pièce sont les fourches patibulaires de l'abbaye, « auxquelles le preneur ne pourra toucher; » — Pierre Gautier; — Gilles Hénault, marchand, maître patissier à Melun, paroisse Saint-Ambroise; — Charles Quillou, garde des bois de M. le maréchal de Villars, demeurant à Sivry-en-Brie; — Jacques Touré, meunier, au moulin du Lys; — Louis Beauchamp, archer en la maréchaussée de Melun et Nemours, etc.

E. 1454 — (Carton.) — 56 pièces, papier.

1661-1669. — Déclarations passées au terrier du fief de Bouisy, territoire de Blandy, étant en la censive de la maladrerie Saint-Lazare de Melun. — Déclarants : — Jacques Allan, vigneron à Blandy, — noble homme Claude Andouze, conseiller du Roi, élu en l'Élection de Rozoy; — Charles de Besancourt, écuyer, sieur de Vaucy, gentilhomme ordinaire de la vénerie du Roi, demeurant à Paris, rue des Prouvaires; — la cure et la fabrique de Blandy; — demoiselle Claude Dauvergne, veuve de feu noble homme Jean de Bourbonne, vivant conseiller, notaire et secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France et de ses finances; — Nicolas Brazier, sergent au bailliage de Blandy; — Laurent Choisy, laboureur à Mimouche, paroisse de Sivry; — maître Pierre Delaunoy, procureur au bailliage de Blandy; — de Luynes, bourgeois de Paris; — dame Madeleine Favereau, veuve de Jean Du Bocquet, vivant écuyer, seigneur de Sivry; — dame Jacquette Barbin, veuve de Nicolas Garnot, vivant grènetier au grenier et magasin à sel de Melun; — maître Daniel Gittard, architecte des bâtiments du Roi, demeurant à Paris; — Jean Henry, maçon à Blandy; — Jean Jamelle, laboureur à Grand-Puits, etc. — Lettres de commission de la Chambre de réformation des hôpitaux et maladreries autorisant le procureur du Roi de Melun, à poursuivre les censitaires de la maladrerie de cette ville, pour les obliger à passer déclarations et à payer les cens anciennement dus.

E. 1455. (Carton.) — 52 pièces, papier.

1655-1680. — Déclarations fournies au terrier du fief Le Jay-lez-Ministres, sis au territoire de Bois-le-Roi, appartenant à messire François de Mesgrigny, chevalier, comte de Griel et de Maran, baron d'Éguilon, seigneur des Charçons, de Misery et du Mesnil, du fief des Ministres, etc. — Censitaires : — Claire Vincent, veuve de défunt Jean Bidault, hôtelière, demeurant aux Hautes-Loges, paroisse de Bois-le-Roi; — Claude Guédon, vigneron à Chartrettes; — Étiennette Delacroix, veuve de Jean Desvignes, le jeune, vivant laboureur, elle demeurant à Bois-le-Roi; — honorable homme Loup Julliot, marchand au même lieu; — Étienne Perrier, pêcheur à Samois; — Jean Gimard, laboureur à Brolles; — vénérable et discrète personne messire Louis-Alexandre, prêtre, chantre et chanoine en l'église Notre-Dame de Melun, etc. (Le fief Le Jay-les-Ministres, aliéné en 1618 au profit de messire Nicolas Le Jay, président au Parlement de Paris, par les Mathurins de Fontainebleau, a fait retour à leur communauté en vertu d'une déclaration du Roi du 18 juillet 1702.)

E. 1456. (Carton.) — 101 pièces, papier, dont 1 cahier de 126 feuillets.

1666-1672. — Déclarations fournies au terrier de la seigneurie d'Orgenoy, territoire de Boissise-le-Roi, en censive de l'abbaye de Saint-Victor-lez-Paris. — Copie des lettres à terrier obtenues par les religieux de cette abbaye; sentences d'entérinement rendues par Claude Gault, écuyer, sieur de Clérissé, conseiller du Roi, lieutenant général au bailliage et siége Présidial de Melun, commissaire enquêteur et examinateur; — procès-verbal de publication desdites lettres à terrier, etc. — Censitaires : — discrète personne Balthazar d'Authier de Sisgan, curé de Pringy;

— Nicolas Barbereau, hôtelier à Perthes; — l'église et fabrique de Boissise-le-Roi; — François Brégé, charpentier à Fontainebleau; — François Canet, bourgeois de Paris; — honnête homme Charles Delanoue, chevaucheur de l'écurie du Roi, tenant la poste à Auxonnettes; — Jean de Laplaigne, sieur de La Ferté, sergent au régiment des gardes du Roi, en la compagnie de M. de Trassy; — Jules et Michel Hardouin, architectes des bâtiments du Roi, demeurant à Paris, faubourg Saint-Antoine, rue de Charenton, Hardouin, peintre du Roi, fils d'honorable homme Pascal pour leur maison sise à Saint-Sauveur, près l'église; — Louis-Élie Ferdinand, peintre ordinaire du Roi, demeurant au faubourg Saint-Germain-des-Prés, rue du Collége des Quatre Nations; — sieur Pierre de Rosnel, marchand orfèvre, bourgeois de Paris, y demeurant, rue Saint-Denis; — Jean Husmain, sieur du Clos-en-Brie, licencié ès droit, lieutenant en l'Élection de Melun, etc.

E. 1457. (Carton.) — 113 pièces, papier.

1666-1672. — Copies de lettres à terrier obtenues par messire Charles Le Jay, chevalier, marquis de Maison-Rouge, de Tilly, Saint-Fargeau, Villiers et Les Salles, conseiller ordinaire aux Conseils du Roi, maître des requêtes ordinaire de Sa Majesté; — sentence d'entérinement et procès-verbal de publication desdites lettres. — Déclarations faites au terrier des seigneuries de Saint-Fargeau-sur-Seine et de Tilly, par : — Pierre Bailly, hôtelier audit lieu de Saint-Fargeau; — honorable homme François Baynard, écuyer, sieur de Lille, garde du corps de Sa Majesté; — messire Julien Faucheux, curé de Saint-Fargeau; — Étienne Locquet, laboureur à Montaquoy, paroisse de Soisy-sur-École; — Antoine Rebours, boulanger au Coudray; — messire Pierre Rouillé, chevalier, seigneur du Coudray-sur-Seine, conseiller du Roi en ses Conseils, maître des requêtes ordinaire de son hôtel; — Guy de Saint-Agnan, garde des bois dudit seigneur Le Jay; — noble personne Jean Dariès, garde-marteau de la forêt de Bière, demeurant à Fontainebleau; — Pierre Desfrisches, écuyer, seigneur des Bordes, etc.

E. 1458. (Carton.) — 104 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1664-1677. — Déclarations faites au terrier de la commanderie de Savigny-le-Temple, membre de la grande trésorerie de Saint-Jean en l'Ile-lez-Corbeil. — Censitaires : — Jean Aubry, laboureur à Savigny-le-Temple; — Charles Beauchemin, maître chirurgien à Melun; — Jean Bénard, bûcheron à Noisement; — Nicolas Bormant, charron à Savigny-le-Temple; — Étienne Buisson, maître chirurgien à Paris, demeurant à la porte Saint-Martin, paroisse Saint-Laurent; — Simon et Denis Caillou, laboureurs à Valenton, près Villeneuve-Saint-Georges; — Germain Chanteclerc, laboureur à Ourdy; — Simon Cristal, meunier et laboureur à Follet, paroisse de Cesson; — maître Nicolas Clignet, avocat en Parlement, demeurant à Paris, rue du port Saint-Bernard; — Georges Copin, cabaretier à Nandy, pour 18 perches de vignes et le droit à une masure appelée *la masure Copin;* — demoiselle Madeleine Dournel, dame de Saint-Leu, de Coulevrain, etc., femme civilement séparée de Jean-André de Romanet, conseiller du Roi, président, trésorier général de France en Picardie; — copie des lettres à terrier obtenues par frère François de Talouet, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, grand trésorier de son Ordre, prieur de Saint-Jean en l'Ile-lez-Corbeil, etc.

E. 1459. (Carton.) — 25 pièces, papier.

1652-1687. — Foi et hommages fournis aux seigneuries de : — Sivry, — Champdeuil, — Mainey, — Nandy, — Vert-Saint-Denis, — La Grange-Bleneau, — Milly-en-Gatinais, — Pars, — Graville, — Mainpincien, — Dammarie, — Savigny-le-Temple, — Crisenoy et Saint-Port, pour : — messire Louis de La Grange-Trianon, chevalier, seigneur du Bouchet, de Lonteville, en Vendômois, de Benaye, en Tourraine et de Nandy, en Brie, conseiller du Roi, en ses Conseils d'État et privé, président aux requêtes du Palais à Paris; — madame d'Arsy, dame du fief de La Mothe-Bonneau; — les religieux de Saint-Denis; — messire François d'Aubusson de La Feuillade, maréchal de France, colonel des Gardes-Françaises; — haut et puissant seigneur messire Louis de Saint-Aubre, chevalier, marquis de Chabannes, seigneur et baron de Milly-en-Gatinais; — Louis de Rocbine, écuyer, seigneur de Pars, gentilhomme servant de S. A. R. monseigneur le duc d'Orléans, pour raison des seigneuries et fiefs du Petit-Mimouche, — des Bordes, — de Ponthierry, — de Bréviande, — du Bréau, — de Montaquoy, — de Pompierre, — du Bois, — de Coffry, — d'Orsonville, — de Coulevrain, — de Croix-Fontaine, — de Courceaux, etc.

E. 1460. (Carton.) — 71 pièces, papier (2 imprimées); 3 pièces, parchemin.

1667-1681. — Déclarations passées au terrier du domaine royal, d'héritages situés à Bois-le-Roi, à Melun, au Monceau paroisse d'Avon, à Fontainebleau et à Samois, ainsi que de saillies d'auvents sur la voie publique. — Ordonnance de la Chambre du trésor concernant la rénovation du terrier des héritages mouvant du domaine

royal ; — autre ordonnance de ladite chambre, rendue sur la requête du sieur Sané, sous-fermier des domaines du Roi, pour le même objet; — arrêt du Conseil d'État qui règle les droits qui doivent être payés pour la continuation du papier-terrier de Sa Majesté. — Censitaires : — Nicolas Dutemple, *arriveur* de bois, demeurant à Bois-le-Roi; — Charles Jamin, maître pâtissier à Melun; —Jacques Taboy, maçon, tailleur de pierres, demeurant à Fontainebleau ; — dame Edmée Petit; — Claude Perrain, premier bedeau de l'église Saint-Jean-Baptiste de Nemours; — maître René Delaplace, notaire à Héricy, pour trois arches du pont de Samois, du côté d'Héricy, sur l'une desquelles est bâti un moulin faisant de blé farine; — Claude Delaistre, pour deux autres arches dudit pont « tenant l'une à l'autre, sur lesquelles anciennement étoient construits deux moulins qui « ont été ruinés au temps des troubles et guerres civiles de « l'année 90 (1590). » — Promesse d'échange faite au Roi, par Jean Tixier, pêcheur au Bas-Samois, de la quatrième partie de 9 arpents de bois, contre deux arches dudit pont.

E. 1461. (Carton.) — 62 pièces, papier.

1669-1696.—Déclarations de fiefs mouvant et relevant du Roi, à cause de sa tour et de son château de Melun, fournies en exécution d'un arrêt du Conseil d'État du 22 décembre 1666, par : — frère Jacques Trainquard d'Amponville, prêtre, chanoine de l'abbaye de Saint-Victor-lez-Paris, prieur et seigneur d'Amponville ; — dame Charlotte-Françoise de Thou, veuve de messire Chistophe de Harlay, vivant chevalier, comte de Beaumont, seigneur de Cély, Saint-Germain-sur-École, etc. ; — les Célestins de Paris, pour héritages situés à Champagne, près des Pressoirs du Roi ; — maître Jean Morice, administrateur du revenu temporel de l'abbaye de Poissy, à cause de la seigneurie du Châtelet-en-Brie ; — les religieuses Du Lys, pour leur seigneurie du Corroy, à La Croix-en-Brie, etc. ; — Gaspard Ragnier, chevalier, baron de Poussé, pour sa seigneurie du Châtel-lez-Nangis ; — les Augustins du Jard-la-Reine-lez-Melun ; — Jacques de Bernard, écuyer, sieur de Montgermont, pour les « fort chastel, grands corps de « logis de Montgermont enclos, partie de fossés et murs, « partie de pont levis, tournelles aux coings dudit chastel « qui flanquent dans les fossés et regardent tout à l'environ ; » — le commandeur de Savigny et du Petit-Saint-Jean de Melun, etc.

E. 1462. (Carton.) — 138 pièces, papier.

1682-1698. — Déclarations faites aux terriers des seigneuries de Saint-Fargeau et de Tilly, appartenant à messire Nicolas Le Jay, chevalier, baron de Tilly et de Maison-Rouge, seigneur de Saint-Fargeau, de Villiers et des Salles, conseiller au Parlement de Paris. — Censitaires : —les Augustins réformés du faubourg Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris ; — Edmond Bailly, avocat en Parlement, à cause de Marguerite Leborgne, fille et héritière d'Arthus Leborgne, vivant maître à danser des princesses d'Orléans et de Valois, et l'un des 24 violons de la chambre du Roi; — Jean Dardenne, serrurier à Saint-Fargeau ; — Jean Darrier, sieur de Galand, garde du magasin du château de Fontainebleau ; — Mathieu Foin, marchand à La Citanguette ; — Pierre Gilles, chirurgien à Tilly ; — Toussaint Pelletier, marchand de vins, l'un des 25 marchands privilégiés suivant la cour, et bourgeois de Paris; — l'église et fabrique de Saint-Fargeau ; — Jean Courtois, sieur de Bourdieu, pâtissier ordinaire du Roi, à Paris, rue Saint-Honoré; — maître Jean Doux, juré jaugeur de vin, demeurant aussi à Paris ; — Marie de Namure, veuve de Louis Dumond, vivant sieur Des Closeaux, garde du corps du Roi; — Guillaume Goyard, vigneron à Tilly ; — François de Rochefort, bourgeois de Paris, etc. — Baux à rente consentis par le seigneur de Tilly.

E. 1463. (Carton.) — 121 pièces, papier.

1682-1697. — Canet (Denis), successeur de Jacques Canet.— Minutes. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Dammarie et Farcy, pour madame Claire-Cécile Colbert, abbesse de Notre-Dame-la-Royale du Lys-lez-Melun. — Censitaires : — Samuel Bedé, écuyer, sieur de Loisilière et de Belombre, paroisse de Dammarie-sur-le-Lys, pour sa maison de Belombre ; — Claude Bordier, voiturier par eau, demeurant à Melun; — Étienne Boucheny, laboureur à Cesson ; — Jean Boutrot, marchand hôtelier à La Buvette-royale, paroisse de Dammarie, pour sa maison dudit lieu, située sur le bord du grand chemin de Paris à Fontainebleau ; — noble homme Gabriel Godaire, conseiller du Roi, receveur des tailles en l'Élection de Saint-Amand ; — Georges Hérisson, exécuteur des sentences criminelles des bailliages de Melun et Nemours; — maître François Legoistre, huissier à cheval au Châtelet de Paris, demeurant à Melun; — Jean Michelin, marchand tanneur à Paris, faubourg Saint-Marcel ; — Pierre Massé, jardinier, demeurant au faubourg Saint-Jacques de Paris, à l'abbaye de Port-Royal ; — François Riotte, écuyer, sieur de La Riotterie, et Louis de Rochine, écuyer, seigneur de Pars. demeurant tous deux à Melun, etc.

E. 1464. (Carton.) — 224 pièces, papier.

1698-1718. — Déclarations fournies au terrier de la

seigneurie de Dammarie et Farcy, en censive de madame Marianne de La Melleraye, abbesse du Lys, dame desdits lieux. — Censitaires : — les religieuses du couvent et monastère de l'Assomption, fondé à Paris, rue Saint-Honoré; — Guillaume de Bailly, maître chirurgien à Melun; — Charles de Barnoin, écuyer, sieur de Charlemont, demeurant à Paris, rue de la Femme-sans-Tête ; — Pierre Daguet, vigneron à Farcy; — Simon Duménis, écuyer, conseiller du Roi, lieutenant en la maréchaussée de Melun et Nemours; — Bonaventure Le Clerc, conseiller du Roi, assesseur à l'Hôtel-de-Ville de Melun; — Jean Massiguer, châbleur des ponts de cette ville; — Charlotte de Rocbine, fille émancipée par justice à la poursuite de ses droits, sous l'autorité de Louis-Gabriel de Villebois, écuyer, conseiller du Roi, trésorier de France en la Généralité d'Alençon; — dame Christine de Lorraine, veuve de messire Ignace de Rouault, chevalier, etc.; — Baptiste de Verel, écuyer, sieur de Bois-Jolly, fourrier-vétéran des logis, camps et armées du Roi, etc.

E. 1465. (Carton.) — 56 pièces, papier.

1681-1713. — Déclarations faites au terrier du fief de La Voute-du-Lys, à Melun, pour mesdames Claire-Cécile Colbert et Marianne de La Melleraye, abbesses successives de l'abbaye royale du Lys-lez-Melun. — Censitaires : — Louis Beauchamp, marchand hôtelier demeurant à Melun; — Gabriel Bonesme, maître charpentier à Melun, pour sa maison sise rue Jean-Châtelain, dite aux Oignons; — Jacques Collin, gendarme de la compagnie de cavalerie de Bourgogne, en garnison à Béthune; — Jean de La Mounerie, sieur de Puichalard, demeurant à Paris, rue des Deux-Ponts; — Bertin-François Lefèvre, sieur de Malassise, ci-devant lieutenant au régiment d'infanterie des vaisseaux; — Jean-Baptiste Lefébure de La Verrière, gentilhomme de la vénerie de France; — Jean Petitpont, maître taillandier, demeurant à Melun; — Pierre Pouchet, garde du Roi en la prévôté de son hôtel, et demoiselle Marguerite de La Planche, son épouse, demeurant à Fontainebleau; — Jacques Renou de La Barre, marchand à Melun; — maître Charles Rousselet, greffier du chapitre de Courpalay, et autres.

E. 1466. (Carton.) — 73 pièces, papier.

1682-1718. — Déclarations au terrier de la seigneurie du Corroy, sis au territoire de La Croix-en-Brie, pour mesdames Colbert et de La Melleraye, abbesses du Lys-lez-Melun. — Censitaires : — René Auger, bourgeois de Paris, demeurant rue Michel-le-Comte; — maître François Boudier, avocat en Parlement, demeurant au Moulin-de-l'Échelle, paroisse de La Croix-en-Brie; — haut et puissant seigneur messire Louis-Armand de Brichanteau, chevalier, marquis de Nangis et du Housset, maréchal des camps et armées de Sa Majesté, colonel du régiment du Roi; — François Calais, garde des tentes et pavillons de Sa Majesté, demeurant à La Croix-en-Brie; — Antoine-Louis Calais, officier chez le Roi, demeurant au même lieu; — Charles Charon, notaire et tabellion royal à Provins; — Étienne Crespet de La Charmoye, écuyer, gentilhomme ordinaire de monseigneur le prince de Condé, seigneur de Brison et du Moulin-de-l'Échelle; —l'église et fabrique de La Croix-en-Brie;—Louis Seauré, capitaine du château de La Houssaye, appartenant à M. le marquis de Lagnien, etc.

E. 1467. (Carton.) — 72 pièces, papier.

1657-1717. — Déclarations passées au terrier du fief de Malbranche, sis au territoire de Sivry, pour les dames abbesse, religieuses et couvent de l'abbaye Notre-Dame-la-Royale du Lys-lez-Melun. — Censitaires : — Laurent Choisy, laboureur à Mimouche, paroisse de Sivry; — Jean Delarue, bûcheron à Vaux-le-Vicomte; — François Lecestre, laboureur à Germenoy, paroisse de Vaux-le-Pénil; — Robert Lefébure, sieur de Chassigny et de Glandelle, demeurant à Paris, rue des Écouffes; — messire Durant Martin, prêtre, curé de Sivry; — Anne Guérin, veuve de Denis Froudefert, vivant laboureur, elle demeurant à Sivry; — Laurent Garier, laboureur à Lormois, paroisse de Courtry; — Louise Du Bocquet, veuve de messire Pierre Imbert, vivant chevalier, seigneur du Proya, dame de Sivry en partie et autres lieux; — Étienne Rebours, vigneron à Moisenay; — Jean de Loynes, écuyer, seigneur des Grands et Petits-Berceaux, en partie, demeurant à Paris, rue Saint-Jean, paroisse Saint-Benoît; — Michel Lunay, laboureur aux Fossés, paroisse de Villeneuve-le-Comte; — honorable homme Louis Maneeau, marchand hôtelier à Melun, hors et près la porte Saint-Jean; — Robert Jolly, curé de Sivry, etc.

E. 1468. (Carton.) — 127 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1668-1708. — Déclarations passées aux terriers des seigneuries de Cesson, Verneau et Bréviande, en censive de messire Cyprien Perrot, chevalier, seigneur de Fercourt, et de Claude de Méliand, conseillers du Roi en ses Conseils, maîtres des requêtes ordinaires de son hôtel, successivement seigneurs desdits lieux. — Censitaires : — Jacques

Gaillard, garde du corps du Roi; — Geneviève Bellacé, veuve de Jean Leprieur, vivant maître rôtisseur à Paris; — messire Jean-Baptiste Marnays Saint-André, comte de Vercel, enseigne des gendarmes du corps de Sa Majesté, demeurant à Paris, rue Montmartre; — l'église et fabrique Saint-Léger de Nandy; — Nicolas Picard, meunier à Cesson; — dame Madeleine Dournel, veuve de messire Jean-André de Romanet, vivant conseiller du Roi, président trésorier de France et général de ses finances, en la Généralité de Picardie établie à Amiens. — Lettres à terrier obtenues par ledit seigneur de Fercourt; — baux à cens et rente consentis par lui, au profit de : — messire Guillaume Ridet, curé de Cesson; — Guillaume Garnier, vigneron à Verneau, etc.

E. 1469. (Carton.) — 92 pièces, papier.

1683-1704. — Déclarations faites aux terriers des seigneuries de Courtry, Massoris et Lormois, appartenant à messire René-Charles Descoubleaux, chevalier, marquis de Sourdis. — Censitaires : — messire François de Brenne, chevalier, baron de La Hauiette, seigneur de Bombon, Montjay, Ailly, Ormoys et autres lieux, demeurant à Bombon; — Marguerite Legros, veuve de Jacques Chevreau, vivant laboureur, elle demeurant à Courtry; — noble homme Simon Dalençon, sieur de Montaraulx, conseiller du Roi, commissaire au Châtelet de Melun et assesseur en la maréchaussée de cette ville; — honorable homme Denis Jardin, laboureur à Moissy-Cramayel; — messire Jean Dubois, curé de Milly-lez-Granges et d'Ailly; — Jean Méreau, marchand de soie, bourgeois de Paris; — François Pourchez, « maître escrivain et des escolles de « Blandy »; — les humbles et dévotes religieuses du monastère Saint-Nicolas de Melun, représentées par dame Catherine Forcet, leur supérieure; — messire Louis Barrin, écuyer, seigneur Du Vivier en Brie et autres lieux, chanoine de la Sainte-Chapelle du Palais à Paris, prieur de Courtry; — Nicolas Colleau, sieur de Barnoche, élu en l'Élection de Melun; — messire Pierre Jossey prêtre, prieur de Courtry, membre de l'abbaye d'Hermières; — messire François Le Jay conseiller du Roi, aumônier de feu monseigneur le duc d'Orléans, chanoine prébendé de l'église Saint-Benoît de Paris, etc.

E. 1470. (Carton.) — 69 pièces, papier.

1664-1707. — Déclarations fournies au terrier de la seigneurie du Petit-Jard et de Voisenon, en partie, appartenant aux religieux Augustins du Jard-la-Reine-lez-Melun. — Censitaires : — Michel Baroche, vigneron à Pessard, paroisse de Saint-Port; — Charles Delaunoy, marchand au Petit-Jard; — Simonne Leroy, veuve de François Nivet, vivant maréchal au même lieu; — Nicolas Auger, Sébastien Beccard, Pierre Benoist, Pierre Bourdon, Denis Brunet et Edme Chenas, tous vignerons à Voisenon; — Edme Desbordes, de même état, au faubourg des Carmes de Melun; — damoiselle Marie-Charlotte de Flécelles, fille majeure demeurant à Paris, dans l'enclos de Sainte-Geneviève, de présent en sa maison du Mée; — Hiérosme et Claude de Fusée, écuyers, seigneurs de Voisenon et de Lugny; — Jean Sadron, maître pâtissier à Melun, etc.

E. 1471. (Carton.) — 198 pièces, papier.

1658-1717. — Déclarations d'héritages faites aux terriers des seigneuries et fiefs de Champigny, de Lapsauve, territoire de Nangis, du Jard, de Chartrettes, de la ville de Melun, de Vaux-le-Pénil, Trois-Moulins, Montereau-sur-le-Jard, Bois-Gauthier, paroisse de Lissy, et de La Loge aux moines, territoire de Mainey, en censive des religieux de l'abbaye Saint-Jean-du-Jard-la-Reine-lez-Melun. — Censitaires : — maître Thomas Poulin, curé de Carrois, demeurant à Nangis; — Pierre Biétry, vigneron à Brolles; — l'église et fabrique de Chartrettes; — Mathurin Clément, garde en la forêt de Bière, demeurant à Bois-le-Roi : — Jacques de Maniquet, écuyer, seigneur des Bergeries; — messire Claude Du Lac, chevalier, seigneur de Montizambert, à cause de demoiselle Isabelle de Bénard, héritière de feue demoiselle Louise de Maniquet, restée seule et unique héritière de Thomas de Maniquet; — messire Philibert Guillemain, seigneur de Milly et autres lieux, conseiller du Roi, maître ordinaire en sa Chambre des Comptes; — Jean Lefébure, trésorier du régiment des Gardes-Françaises; — messire Claude de Bénard, chevalier, seigneur des Bergeries et de Bresolles (Brolles), etc.

E. 1472. (Carton.) — 73 pièces, papier.

1679-1737. — Copie d'un procès-verbal de publication de lettres à terrier obtenues par les religieux prieur et couvent de l'abbaye Saint-Jean-du-Jard-la-Reine-lez-Melun, chanoines réguliers de l'Ordre de Saint-Augustin, congrégation de France, seigneurs du fief des Trayans, sis à Bombon, et autres lieux. — Déclarations fournies au terrier de ce fief, par : — Jean Boutet, maître chirurgien à Bombon; — messire Martin Caumartin, curé de Bombon; — Étienne Faucon, vigneron au même lieu; — Étienne Juchard, maçon à Bréau; — Antoine Siméon, marchand hôtelier à Bombon. — Baux à cens et rente de biens situés aux territoires de Bombon, de Blandy et de Chartrettes,

consentis par les religieux du Jard, représentés par messires Vincent Menesson, Louis de Morvilliers, Toussaint Audinot, Bernard Pannelle et Pierre Robbe, prieurs et procureurs de ladite abbaye, tant pour eux que pour frère Jean Besche, prieur de Notre-Dame de Roiblay, membre de l'abbaye du Jard, au profit de : — Robert Baticle, Claude Bonhomme, Pierre Brindel, Thomas et Jacques Delafosse, tous vignerons à Saint-Méry, etc.

E. 1473. (Carton.) — 21 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1665-1707. — Commission adressée au bailli de Melun, ou lettres à terrier pour dame Madeleine Violle, veuve de défunt Henri de Saveuse, vivant chevalier, seigneur de Bouequinville et du fief de Champlâtreux, assis en la paroisse de Savigny-le-Temple. — Déclarations passées à ce terrier pour ladite dame et pour madame la comtesse de La Marche, par : — Jean Advenat, charretier à Savigny ; — dame Madeleine Dournel, dame de Saint-Leu, femme civilement séparée de messire Jean André de Romanet, président, trésorier général de France en Picardie ; — Marie Collin, veuve de Louis Lafosse ; — Girard Le Jard, vigneron à Savigny ; — Pierre Martin, maçon à Nandy ; Geneviève Bellaré, veuve de Jean Prieur, vivant maître rôtisseur à Paris, etc. — Foi et hommages fournis audit fief, par : — madame de Romanet ; — Jacques Perrier, laboureur à Villaroche ; — Simon Dalençon, avocat en Parlement ; — dame Louise Mélinart, veuve en dernières noces de Thomas Liger, laboureur au Petit-Jard ; — Philippe Rémon, laboureur au Génitoy-en-Brie ; — Antoine Mareschaux, procureur fiscal de la terre et seigneurie de Nandy, etc.

E. 1474. (Carton.) — 29 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1664-1715. — Foi et hommage, aveux et dénombrements fournis à messire Claude Gallard, chevalier, seigneur de Courance, Dannemois, Nanteau-sur-le-Nain, (Lunain), conseiller du Roi en ses Conseils, président en sa Chambre des Comptes à Paris, — et plus tard à messire Nicolas Potier de Novion, chevalier, aussi seigneur desdits lieux, ayant épousé dame Marie-Marguerite Gallard ; — pour raison des seigneuries et fiefs de : — Cély, — Bois-Beaudouin, — Saint-Port, Soisy-sur-École, — Le Buisson et La Roue, — La Motte-Chevrainville, — Darcy, — Le Boulay et Bonneveau, — Le Saulx, — Cléry, — Le Petit Frémigny, — Susy, — Trisoir, — Cocq à Melun ; — Grand Vignay et Chalmaison à Moisenay. — Déclarants : — dame Charlotte Françoise de Thou, veuve de messire Christophe-Auguste de Harlay, vivant, comte de Beaumont, seigneur de Cély, etc. ; — Charles de Bienvenu, écuyer, sieur de La Mothe, de Chevrainville et de Darcy, Boulay et de Bonneveau ; — Louis de Framery, seigneur de Réau-en-Gâtinais ; — dame Anne de La Rivière, veuve de messire Charles Le Bouteiller de Senlis, vivant seigneur de Moussy-le-Neuf, Vineuil, etc.

E. 1475. (Carton.) — 61 pièces, papier; 1 pièce, parchemin, 1 sceau.

1690-1693. — Lettres à terrier obtenues par messire Jacques Mauclerc, chevalier de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, commandeur de la commanderie de Saint-Lazare de Melun et dépendances ; — extrait des registres de la Chambre royale, séant à l'arsenal de Paris. — Déclarations passées au terrier du fief de Bouisy, territoire de Blandy, pour ledit seigneur commandeur, par : — Jacques Auxerre, vigneron à Blandy ; — l'église et fabrique du lieu ; — Jean Boutillier, avocat en Parlement, bailli du bailliage et châtellenie de Blandy ; — Jacques Coullault, laboureur à Saint-Méry ; — demoiselle Claude Dauvergne, veuve d'honorable homme Jacques de Bourbonne, vivant conseiller, notaire et secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France et de ses finances ; — dame Élisabeth Du Bocquet, épouse de messire Nicolas de La Meschaussée de Pompadour, chevalier, baron de La Coste ; — Pierre Gittard, ingénieur et architecte des bâtiments du Roi, demoiselles Marie-Anne, Catherine et Daniel Gittard, enfants et héritiers de Daniel Gittard, en son vivant aussi ingénieur et architecte du Roi, et de demoiselle Marie Dupré, etc.

E. 1476. (Carton,) — 60 pièces, papier.

1699-1710. — Déclarations faites au terrier du fief de Bouisy, appartenant à l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques de Melun, à cause de la maladrerie Saint-Lazare, unie à cet Hôtel-Dieu, suivant lettres patentes du mois de janvier 1699. — Censitaires : — la cure de Blandy, pour les héritages de son ancienne fondation ; — Charles de Jouy, sieur de Gastine, demeurant à Paris, rue Simon-Lefranc ; — maître Charles-Ambroise Guérin, avocat en Parlement, au nom et comme ayant épousé demoiselle Catherine Gittard ; — Paul Lebeau, maréchal à Blandy ; — messire Pierre Mangot, chevalier, seigneur d'Aulnoy, conseiller du Roi en son Grand-Conseil, etc. — Autre déclarations faites au terrier du fief de l'Hôpital à Ozouer-le-Voulgis, en censive de la commanderie du Petit-Saint-Jean de Melun, membre de la grande trésorerie de Saint-Jean en l'Ile-lez-Corbeil. — Censitaires : — dame Madeleine Le Roi, veuve de maître Antoine Beaunyer, vivant notaire royal à Melun ; — demoi-

selle Madeleine Chevalier, demeurant à Ozouer-le-Voulgis; — Paul Cuvin, laboureur au même lieu, etc.

E. 1477. (Carton.) — 8 pièces, papier.

1708-1739. — Titres-nouvels portant déclarations et reconnaissances au terrier de Chaintereau, territoire de Moissy-Cramayel, en censive de dame Marianne de La Melleraye, abbesse de Notre-Dame-la-Royale du Lys-lez-Melun. — Reconnaissants : — Germain Chanteclerc, laboureur à Réau-en-Brie; — messire Nicolas Lefébure, chevalier, seigneur de Nandy, Arvigny, conseiller du Roi, trésorier général de la maison de la Reine, demeurant à Paris, cloître et paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois; — haut et puissant seigneur messire Marie-Thomas-Auguste, marquis de Matignon, brigadier des armées du Roi, chevalier de ses Ordres, baron de Briquebecq, seigneur de Chanteloup, et haute et puissante dame Edmée-Charlotte de Brenne, son épouse, à cause de leur fief et seigneurie de Chanteloup, provenant des propres de ladite dame; — maître François Pasquier, conseiller du Roi, substitut en la prévôté de Corbeil, y demeurant, rue Saint-Spire; — Pierre Talon, laboureur à Viercy; — Jeanne Nouette, laboureur à Noisement, paroisse de Moissy-Cramayel, etc.

E. 1478. (Carton.) — 80 pièces, papier.

1698-1717. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Courtry, pour messire René Descoubleaux, marquis de Sourdis, et dame Marguerite de Vilenault, son épouse, en dernier lieu douairière et usufruitière de ladite seigneurie. — Censitaires: — l'église et fabrique Saint-Maurice de Blandy; — messire Basile de Brenne de Postel, chevalier, comte et seigneur de Bombon, de Mont-Jay, d'Ailly, d'Ormois, au nom et comme donataire de la terre provenant d'Ailly, de feu messire Anne de Lostel d'Ormois, son grand-oncle, vivant prêtre de l'Oratoire; — la cure de Châtillon-sous-Brétignoust; — Madeleine Chertemps, veuve de L... Garier, vivant laboureur à Saveteux; — l'église Saint-Laurent de Courtry et le prieuré-cure du lieu; — Denis Jardin, laboureur à Moissy-Cramayel; — dame Marguerite Dumotet, veuve de messire Antoine Le Ménestrel de Hanguel, vivant seigneur de Saint-Germain-Laxis, conseiller du Roi, grand audiencier de France, etc. — Baux à cens et rente d'héritages sis à Massoris, paroisse de Fontaine-le-Port, consentis par M. le marquis et madame la marquise de Sourdis, et par maître Jacques Du Chastellier, greffier au Châtelet de Paris, au nom et comme tuteur honoraire des enfants dudit seigneur, de l'avis et du consentement de leur mère, au profit de : — Étienne Batet et d'Étienne Faure, vignerons à Massoris; — Antoine Bin, de même état, demeurant à La Barre; — Nicolas Deschamps, aussi vigneron à Fontaine-le-Port, etc.

E. 1479. (Carton.) — 52 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1713-1732. — Lettres à terrier obtenues par Jean-Pierre Chailon, conseiller, secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France et de ses finances, baron de Jonville, seigneur des Bordes et de Ponthierry. — Déclarations passées au terrier de la baronnie dudit Jonville et des seigneuries des Bordes et Ponthierry, pour messires Jean Pierre et François Chaillon, précédées de celle du domaine de Jonville, faite par ce dernier pour se conformer à ce qui a été pratiqué par messire Jacques de Castelnau-Bochetel, ancien seigneur. — Censitaires : — maître Louis Charpillon, notaire au Châtelet de Melun, résidant à Donnemarie-en-Montois, à cause de Marie-Charlotte Savoye, sa femme; — les mineurs Godefroy; — François Goitry, laboureur à Pringy; — Jean Lemée, laboureur à Jonville; — Éloi Marabon, aussi vigneron au même lieu; — Pierre Berrier, maréchal à Ponthierry; — maître Jean Debar, bourgeois de Paris; — Marie-Angélique Vacher, veuve de Jean Dejaune, hôtelier à Ponthierry; — Pierre Desforges, vigneron au même lieu, pour sa maison appelée « le viel Baudet »; — Louis Lebrun, maître chirurgien audit lieu de Ponthierry; — Claude Ticot d'Hanzo, bourgeois de Paris, etc.

E. 1480. (Carton.) — 46 pièces, papier.

1713-1735. — Déclarations d'héritages fournies au terrier de la seigneurie d'Auverneaux, tenus et mouvant en censive de messire François Chaillon, chevalier, baron de Jonville, seigneur des Bordes et de Ponthierry, gentilhomme ordinaire du Roi, chargé des affaires de Sa Majesté à Bruxelles. — Censitaires : — la fabrique Notre-Dame d'Auverneaux; — maître Brontin, seigneur de Montaigné et de Maizières, demeurant à Paris, rue Montmartre; — frère Louis-Adrien Cabeuil, chevalier, magistrat de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, agent général de l'Ordre, commandeur de la commanderie d'Auverneaux; — de Saint-Léon Du Mouriez, intéressé dans les fermes du Roi, demeurant à Paris, rue Verdelet; — messire François de Hémery, écuyer, seigneur de Sermaise; — dame Marie-Madeleine Danier, veuve de sieur Gilles-Joseph Monseignat, bourgeois de Paris; — Denis et Nicolas Nolleau, laboureurs à Auxonnettes, etc. — Cueillerets des cens et rentes dus à la seigneurie d'Auverneaux, le jour de la Saint-Martin, et reçus par maître Denis Canet, etc.

E. 1481 (Carton.) — 2 pièces, parchemin, 25 pièces, papier.

1691-1718. — Lettres à terrier obtenues par messire Claude Gillet, prêtre, chanoine régulier de l'Ordre de Saint-Augustin, prieur curé de Saint-Hilaire de Samois; — sentence d'entérinement et procès-verbal de publication de ces lettres; — déclarations faites au terrier du prieuré de Samois, par : — Jacques Autry, vigneron; — Hilaire Barthélemy, cabaretier; — Gabriel Bézy, manouvrier; — Marguerite Duval, veuve de Philippe Drimont, vivant voiturier par eau; — Pierre Duval, marinier; — Jean Gilbert, marchand plâtrier; — Étienne Mařoteau, vigneron; — Cécile Delaplace, veuve de Mathurin Olivier, vivant sergent et garde en la forêt de Bière; — Étienne Oudion, vigneron; — Charles Petit, tonnelier; — Nicolas Petit, voiturier par eau, tous demeurant à Samois. — Notes et mémoires ayant servi à la rédaction du terrier; — correspondance du prieur de Samois avec le notaire chargé de recevoir les déclarations des censitaires, notamment au sujet d'une signification faite par les religieux de Barbeaux, se prétendant frustrés des droits qui leur sont dus comme seigneur de Samois, etc.

E. 1482. (Carton.) — 97 pièces, papier; 2 pièces, parchemin, 1 sceau.

1692-1724. — Lettres à terrier obtenues par les religieux, prieur et couvent des Célestins de Paris, du nombre et collége des conseillers, notaires et secrétaires du Roi, Maison et Couronne de France, seigneurs du Larré, paroisse de Boissise-la-Bertrand; — sentence d'entérinement de ces lettres et procès-verbal de leur publication. — Déclarations passées au terrier du Larré, pour lesdits seigneurs, par: — Nicolas Beaugrand, officier de S. A. R. Madame, duchesse d'Orléans; — messire Nicolas-Claude Bouchet, chevalier, seigneur du Bouchet et de La Brosse, demeurant à Melun; — François et Thomas Chartrettes, l'un marchand au Mée, l'autre vigneron au Larré; — maître Paul Clément, sergent à cheval au Châtelet de Melun; — messire Nicolas de Fromont, écuyer, conseiller du Roi en ses Conseils, grand audiencier de France honoraire, demeurant à Paris, rue des Petits-Champs; — maître Charles Joubert, architecte en la même ville, rue de Poitou, au Marais; — Claude Masson, vigneron au Larré; — Vincent Saulnier, bourgeois de Paris, mandataire de messire Jacques Louis Le Marié, de Terny, intendant des armées du Roi, etc., pour divers héritages situés à Beaulieu, et notamment « plusieurs fourneaux à cuire chaux, » etc.

E. 1483. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 40 pièces, papier.

1714-1718. — Lettres à terrier obtenues en la chancellerie du Palais à Paris, par messire Philippe de La Vieuville, conseiller, secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France et de ses finances, grand audiencier de France, écuyer, seigneur de Nandy, de Villebouvet et du moulin de Forges, à Noisement.— Déclarations fournies au terrier de Nandy, par : — Jeanne Naudier, veuve de Georges Audinot, vivant vigneron à Nandy; — Mathurine Verret, femme délaissée de Jean Bertonnet, demeurant à Noisement; — Denis Bornet, boulanger à Mainey; — Edme Charpin, charron à Nandy; — Jacques et Pierre Danger, vignerons au même lieu; — Claire Éloi, fille mineure de feu Marc Éloi, vivant manouvrier à Noisement, et de Claire Verret; — Jacques Favière, meunier au moulin de Forges, paroisse de Nandy; — Louis Grenouille, vigneron; — Jacob Grimault, procureur fiscal de la terre et seigneurie du même lieu; — Jean Hugot, bûcheron; — l'église et fabrique Saint-Léger de Nandy, etc.

E. 1484. (Carton.) — 114 pièces, papier; 3 pièces, parcehmin.

1699-1734. — Rollet (Jean-Baptiste), successeur de Denis Canet. — Lettres à terrier obtenues par messire Charles Lefébure, prêtre, chanoine de l'église Notre-Dame de Paris, prieur de Notre-Dame-de-Pringy, de l'Ordre de Cluny, membre dépendant immédiatement du prieuré conventuel de Saint-Martin-des-Champs; — sentence d'entérinement et procès-verbal de publication de ces lettres; — déclarations fournies au terrier du prieuré de Notre-Dame-de-Pringy, pour ledit seigneur prieur, par : — François Baron, hôtelier à Ponthierry: — René Baudet, meunier à Pringy; — Louis Charpillon, notaire à Donnemarie-en-Montois; — maître Michel Guérin, avocat en Parlement, demeurant à Paris, rue du Roi-de-Sicile; — messire Antoine Jaumez, curé de Pringy; — Jean Patry, laboureur au même lieu, etc. — Sentence du bailli de Melun qui commet le sieur Rollet pour continuer la réception des déclarations à faire par : — Jacques Raymond de Comté, bourgois de Paris, y demeurant, rue Mauconseil; — Duguet, maître de poste à Ponthierry, paroisse de Pringy; — Étienne Loison, hôtelier au même lieu; — dame Charlotte Guérin, épouse de messire Jean Marrier, écuyer, conseiller du Roi en sa Cour des monnaies, à Paris, etc.

E. 1485. (Carton.) — 109 pièces, papier.

1699-1719. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Savigny-le-Temple, en censive de la commanderie du lieu, membre de la grande trésorerie de Saint-Jean-en l'Ile lez-Corbeil, pour frère Jean Du Hamel,

chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, grand trésorier, commandeur et prieur de Saint-Jean-en-l'Ile, seigneur spirituel et temporel de Savigny. — Censitaires : — maître Nicolas-Charles Barré, seigneur de Croix-Fontaine, demeurant à Paris, rue de Béthisy;— messire Paul Branché, curé de Nandy ; — maître Louis-Charles Clignet, avocat en Parlement, demeurant aussi à Paris, rue du Pré-Saint-Marcel ; — Pierre Dupont, ci-devant sergent d'une compagnie de grenadiers au 1er bataillon du régiment Lyonnais, retiré en la maison royale des Invalides; — haute et puissante dame Jeanne de Saveuse, veuve de haut et puissant seigneur messire Henri-Robert Eschallard de La Marck, vivant chevalier, comte de La Marck et de Besme, baron de Pontary et de Sérignan, lieutenant général des armées du Roi et colonel du régiment de Picardie, elle dame du fief de Champlâtreux; — Charlotte Vitard, dame de Passy, épouse de messire Pierre Gallois, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France et de ses finances, conservateur des hypothèques sur les rentes et augmentations de gages dus par Sa Majesté, ladite dame, auparavant veuve de messire Claude de Romanet, vivant écuyer, sieur de Coulevrain, trésorier de France en la Généralité d'Orléans;— demoiselle Marie Gaucher de Belleville, dame de Croix-Fontaine; — messire Jean-Baptiste Glucq, baron de Saint-Port; — la cure et la fabrique Saint-Germain de Savigny;— Mathurine Godefroy, veuve de Philippe Verret, vivant laboureur de Noisement, etc.

E. 1486. (Carton.) — 6 pièces, papier.

1713. — Transaction portant inféodation et abandonnement de 200 arpents de bois situés à Saint-Leu, avec tous droits de haute, moyenne et basse justice sur 9 ou 10 maisons ruinées, sujettes à 60 sous de censives, par messire Thomas de Paris, prêtre, docteur de Sorbonne, abbé commendataire de l'abbaye Saint-Pierre de Melun, demeurant ordinairement à Paris, place Royale, et les révérends pères dom Claude Leleu, prieur, dom Claude Léauté, sous-prieur, dom Pierre Rousseaux, dom Jacques Monier, célérier et procureur, tous prêtres, religieux profès de ladite abbaye, et encore, ledit dom Jaques Monier fondé de procuration de dom Joseph Rosset, prieur titulaire de Saint-Leu et prieur conventuel de Saint-Marcoul de Corbeny-en-l'Aunois,— au profit de dame Catherine Lescot, épouse et procuratrice de messire Jean-Baptiste Saint-André-Marnays, chevalier, comte de Vercel, brigadier des armées du Roi, et enseigne des gardes de son corps, seigneur de Saint-Leu, demeurant à Paris, rue Feydeau, moyennant 260 livres de rente, outre les charges ; — extrait du registre des délibérations capitulaires de ladite abbaye ; — procès-verbal de visite des bois abandonnés dressé par Antoine Vatelain de Courcelles, marchand de bois à Croix-Fontaine, et Claude-Philippe Duchange, marchand à Melun, etc.

E. 1487. (Carton.) — 57 pièces, papier.

1690-1715. — Foi et hommage, aveux et dénombrements fournis aux seigneuries de Mainpincien, — Vert-Saint-Denis, — Champlâtreux, — Savigny-le-Temple, — Nandy, — et Saint-Port, appartenant . — aux religieux de Saint-Denis-en-France, — à l'abbaye du Jard, — à l'église royale et collégiale Notre-Dame de Melun, — à messire Philippe de La Vieuville, seigneur de Nandy, grand audiencier de France, — aux frères Louis Ducrocq et Charles de Choiseul d'Esquilly, chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, commandeurs de Saint-Jean en l'Ile-lez-Corbeil, — à l'abbaye du Lys-lez-Melun, — à dame Louise-Charlotte Guillemot, veuve de Louis Dupré, baron de La Grange-Bléneau, Courpalay, etc., — à l'abbaye de Saint-Victor-lez-Paris, — à messire Jean-Baptiste Glucq, baron de Saint-Port, — à l'abbaye de Saint-Père-lez-Melun , — à la vicomté de Melun, — et au prieur de Chatillon-sous-Brétignoust; — pour raison des fiefs et seigneuries du Charme, — de Bréviande,— du Bois Notre-Dame,—d'Arrainville, situé devant la principale porte du château du Plessis-Picard, — des Bordes et de Ponthierry, — de Champlâtreux, — de Forges, — de Coulevrain, — de Saint-Leu, — du Bois-de-la-Souche, — de Villiers-en-Bière et d'Orsonville, — du Bréau, — de Croix-Fontaine, — de Garde-Robe, à Saint-Leu, — de 200 arpents de bois, au même lieu, dans l'enclos du parc, — et de moitié de la terre de Crégy. — Baux à cens d'héritages sis à Nandy, Orgenoy, etc.

E. 1488. (Carton.) — 27 pièces, papier.

1722-1726. — Déclarations passées aux terriers des seigneuries de Cesson, de Verneau et de Bréviande, pour messire Jean-Baptiste Glucq, conseiller du Roi en son grand Conseil, baron de Saint-Port et de Sainte-Assise, seigneur de Pouilly-le-Fort, de Boissise-la-Bertrand, de Saint-Leu-le-Petit, du Brandoir et desdits lieux. — Censitaires : — messire Jean Rovière, curé de Cesson; — Jean Delaroche , marchand à Limoges ; — messire Pierre-Joseph Faure, conseiller du Roi, maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, seigneur patron de Boissettes; — les héritiers de Jean Boileau; — l'église et fabrique Saint-Martin de Cesson; — Louis Garnier ; — Louis Duverger et Charles Hanat, manouvriers à Cesson ;— Jacques Marois, aussi manouvrier demeurant au Petit-Jard;

— André Rouillet, vigneron à Étrelles, paroisse de Saint-Sauveur. — Copie des lettres à terrier accordées audit seigneur baron de Saint-Port, etc.

E. 1489. (Carton.) — 108 pièces, papier.

1721-1740. — Procès-verbaux de publications des lettres à terrier obtenues en la chancellerie du Palais à Paris, par les religieuses abbesse, prieure et couvent de l'abbaye royale Notre-Dame du Lys-lez-Melun, dames de la seigneurie de Dammarie et Farcy. — Déclarations fournies à ce terrier (1re partie, A à E). — Censitaires : — Antoine, Étienne et Jacques Allan, vignerons à Dammarie; — le couvent et monastère des religieuses de l'Assomption, établi à Paris, rue et près la porte Saint-Honoré; — maître François Auroy, contrôleur au grenier à sel de Melun; — Louis Barba, pêcheur à Boissettes; — Pierre Charles de Barnoin, écuyer, sieur de Charlemont, ancien mousquetaire du Roi, demeurant à Paris, rue du Jour; — Philippe Berthier, vigneron à Dammarie; — maître Pierre-Paul Besnard, ancien conseiller du Roi, lieutenant de maire, échevin et assesseur de la ville de Melun; — dame Marie-Olympe Hardy, veuve de maître Claude Blondeau, seigneur de Chapuis, conseiller en la Cour des Aides à Paris, y demeurant, rue de l'Éperon; — Jacques Bray, concierge du jeu de l'arquebuse de Melun; — les religieux Carmes Déchaussés du couvent de Notre-Dame établi en la même ville; — messire Jean-Marie d'Amblard, chevalier, seigneur de Lasmartres, lieutenant de la vénerie du Roi, demeurant à Versailles; — Philippe Néricault Destouches, écuyer, seigneur de Vosves et de Fortoiseau, l'un des quarante de l'Académie française; — Louis-Étienne Quoniam La Desrie, curé de Dammarie, etc.

E 1490. (Carton.) — 120 pièces, papier.

1721-1768. — Déclarations faites au terrier de Dammarie et Farcy (2e partie, G à V). — Censitaires : — maître Pierre-Jacques Guiart, avocat en Parlement, docteur en médecine, conseiller et médecin du Roi au Châtelet de Melun; — la succession de feu dame Marie Naveau, à son décès épouse de Paul-Germain-Joseph d'Hénezel, écuyer, sieur de Grammont; — Gabrielle Berger, veuve de Georges Hérisson, exécuteur des sentences criminelles du Châtelet de Melun, y demeurant, rue Saint-Ambroise; — Charles Lamy, vigneron à Dammarie-lez-Lys; — Jacques Lasne, meunier au petit moulin de Perthes; — messire Claude Le Long de Ligny, chevalier, conseiller du Roi, maître ordinaire en sa Chambre des Comptes à Paris, seigneur des terres de Fortoiseau, Vosves et autres lieux, acquis pour moitié de messire Philippe-François Néricault Destouches, chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis, capitaine de cavalerie, et pour l'autre moitié, par suite de licitation, de messire François-Henri Thiersault de Bourgmary, colonel d'infanterie et de cavalerie, au nom et comme ayant la garde noble de demoiselle Marie-Dorothée Thiersault de Bourgmary, fille issue de son mariage avec défunte Marie-Thérèse-Gabrielle Néricault Destouches; — Jacques Turlure, vigneron à Dammarie, etc.

E. 1491. (Carton.) — 68 pièces, papier.

1724-1740. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie du Corroy, territoire de La Croix-en-Brie, pour les dames religieuses abbesse, prieure et couvent de l'abbaye Notre-Dame du Lys-lez-Melun, par : — François Bontour, laboureur audit lieu de La Croix; — messire Louis-Armand de Brichanteau, marquis de Nangis, comte de Gien, baron de Semontier, seigneur de Brichanteau, de Brienon, et par engagement des domaines et comtés de Mantes et de Meulan, etc.; — Claudine Brutel, femme de Vincent Guesdon, domestique de messire Jean-Baptiste de Fleurigny, commandeur de La Croix-en-Brie; — Antoine-Louis Calais, officier du Roi, demeurant audit lieu de La Croix; — l'église et fabrique Saint-Michel de Carrois; — Nicolas-Augustin Choupin, écuyer, conseiller du Roi, trésorier général du Marc d'Or des Ordres de Sa Majesté; — demoiselle Marie-Charlotte Dagron, épouse de Marc-Antoine Toutin de Baussant, employé dans les fermes, demeurant à Lezoux en Auvergne, et autres; — demoiselle Jeanne-Agnès Tesche, épouse du sieur Philippe Girard, bourgeois de Versailles; — Louis et Paul Hardouin, laboureurs au Sceau, paroisse de La Croix; — maître Jérôme Larcher de La Chalonde, conseiller du Roi et son procureur en la maréchaussée de Sens, etc.

E. 1492. (Carton.) — 111 pièces, papier.

1722-1744. — Déclarations passées au terrier des fiefs de Malbranche, de La Voute du Lys et des Bretagnes, pour les religieuses abbesse, prieure et couvent de l'abbaye royale Notre-Dame du Lys-lez-Melun, par : — maître Nicolas et Didier Deyeux, l'un avocat, l'autre principal clerc au Châtelet de Paris; — les héritiers Houdan; — René-François de Loynes, écuyer, sieur des Berceaux, actuellement au régiment de Bassigny, au service du Roi, campé sous les murs de Thionville; — Charles Quillon, dit La Brie, garde des plaisirs du Roi, en la capitainerie de Fontainebleau, demeurant à Sivry; — très-haut et très-puissant seigneur monseigneur Honoré-Armand, duc

de Villars, pair de France, prince de Martigues, vicomte de Melun, marquis de La Nocle, grand d'Espagne de première classe, chevalier de la Toison-d'Or, gouverneur général des pays et comté de Provence, Marseille, Arles, et terres adjacentes, etc.; — Charles Bruley, receveur des droits de péage du duché-pairie de Villars, à Melun ; — Paul Guindon, meunier à Trois-Moulins, etc.

E. 1493. (Carton.) — 48 pièces, papier ; 1 plan.

1722. — Baux à nouveaux cens et rentes d'héritages situés à Dammarie, à Melun et à Sivry, consentis par très-illustres et très-vertueuses dames Marianne de La Meilleraye, Marie-Françoise d'Aspremont et Louise-Yolande-Thérèse-Céleste de Lohéac, successivement abbesses de l'abbaye royale Notre-Dame du Lys-lez-Melun, au profit de : — Alexandre Baguemin, — Jean Gangnaut, — Edme Bernard, — Nicolas Borial, — François Bouillet, — Mathurin Bourdin, tous vignerons à Dammarie, à Farcy et à Melun ; — Simon Bourguignon, maître maréchal audit Melun ; — Antoine et Jean-Baptiste Buisson, — Simon Chastelain, — Michel Daguet, — Louis Delaage, — Jean Delahaye, — Gabriel Deslanges, etc., aussi vignerons; — Pierre Chin, maître serrurier à Melun ; — Louis Bertrand, serrurier à Sivry, et Jeanne Questier, sa femme, pour plusieurs masures et places de jardins, dont le plan est joint à l'acte ; — Jacques-François Roche, maçon à Melun, pour terrains situés sur les fossés de la porte Saint-Jean, etc.

E. 1494. (Carton.) — 57 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

1731-1745. — Lettres à terrier obtenues par les prieur, religieux et couvent des Célestins de Paris, du nombre et collége des conseillers secrétaires du Roi ; — sentence d'entérinement et procès-verbal de publication de ces lettres. — Déclarations faites au terrier de la seigneurie du Larré, paroisse de Boissise-la-Bertrand, pour les Célestins, par : — Charles Barré, bourgeois de Paris, demeurant rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain ; — Michel Compagnon, marchand à Combs-la-Ville ; — messire Guillaume-Louis Desmoulins, écuyer, conseiller du Roi, trésorier de France, général des finances et grand voyer en la Généralité de Paris ; — Bernard-François Hébert, sieur de La Tournelle, ancien prévôt de la maréchaussée de Senlis ; — Jean-Baptiste Jacob, cordonnier à Limoges ; — Jean Jomin, garde des chasses de la capitainerie de Corbeil et concierge de Sainte-Assise ; — demoiselle Angélique Lemarié de Terny, vicomtesse de Lamarie ; — François Pothouin d'Heuillet, avocat en Parlement, demeurant à Paris, rue Simon-Lefranc ; — César Guillier, procureur fiscal de la seigneurie de Fleury-en-Bière, etc. — Notes et correspondance des frères Philippe Delamare, Barat et Delaporte, prieurs, avec le notaire chargé de la confection dudit terrier, et répertoire des déclarations.

E. 1495. (Carton.) — 18 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1719. — Lettres à terrier obtenues par messire Philippe de La Vieuville, conseiller du Roi en ses Conseils, grand audiencier de France, seigneur de Nandy et du fief de Champlâtreux. — Sentence d'entérinement rendue par François Riotte, écuyer, seigneur de La Riotterie, bailli de Melun et Moret, et procès-verbaux de publication de ces lettres, dressés par Philippe Michaut, huissier royal au grenier à sel de Melun. — Déclarations passées au terrier dudit fief, par : — Jeanne Fanière, veuve en premières noces de Nicolas Georget et en secondes de Germain De Vicq, laboureur à Villededon, paroisse du Perray ; — Louise Guérault, demeurant à Paris, rue Saint-Nicaise ; — Claude Hue, vigneron à Noisement ; — maître Jean-Baptiste Jamin, prévôt de Fontainebleau ; — Marie-Jeanne Tournier, veuve de Jean Larné, demeurant à Savigny-le-Temple ; — Gilles Olivier, vigneron au même lieu, etc.

E. 1496. (Carton.) — 4 pièces, parchemin ; 85 pièces, papier, imprimées ; 2 sceaux.

1717-1739. — Lettres à terrier obtenues par messire Étienne Le Ménestrel de Hanguel de Lutteaux, brigadier des armées du Roi, mestre de camp du régiment de Beaujolais, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Villiers-en-Bière, du Bréau, d'Orsonville, et du Bois-Notre-Dame, demeurant à Paris, rue de Seine, et sentence d'entérinement de ces lettres. — Déclarations faites au terrier desdites seigneuries, par : — Louis Briquet, vigneron à Villiers-en-Bière ; — Pierre Damour, jardinier au Bréau ; — Philippe-Néricault Destouches, seigneur de La Motte de Flée, de Fortoiseau et de Vosves, l'un des quarante de l'Académie française, demeurant à Paris, rue des Fossés, dite de la Comédie, paroisse Saint-Sulpice ; — Jean-Baptiste Guyard, écuyer, sieur de Bauny, secrétaire des commandements de Madame, fille de France, duchesse de Berry, demeurant à Vosves ; — les dames supérieures et religieuses Haudriettes du monastère de l'Assomption à Paris ; — notes, projets de déclarations, titres et copies d'actes ayant servi à la rédaction du terrier ; — description (imprimée) des terres et seigneuries de Villiers, du Bréau et d'Orsonville, etc.

E. 1497. (Carton.) — 3 pièces, parchemin ; 13 pièces, papier.

1724-1733. — Lettres à terrier obtenues par messire Nicolas de La Pinte de Livry, écuyer, huissier de la chambre de M. le duc d'Orléans; — sentence d'entérinement et procès-verbaux de publication de ces lettres.—Déclarations passées au terrier du fief du Vivier, à Chartrettes, commencées sous le nom dudit sieur de La Pinte, et continuées pour messire Charles-Martin de Gaullier, écuyer, ci-devant lieutenant du grand maître de l'artillerie de France, au département de Metz. — Censitaires : — Philippe Duchange, garçon majeur, demeurant à Vert-Saint-Denis ; — Pierre Lestnyau, vigneron à Chartrettes ; — demoiselles Geneviève et Marie Néreau, filles majeures, demeurant à Paris, rue Michel-le-Comte ; — maître Charles Verjon, ancien notaire au Châtelet de Melun ; — requête adressée au prévôt du Vivier par Françoise Pierre, veuve de Nicolas Héricourt, décédé jardinier du seigneur de ce lieu, à fin d'apposition de scellés sur les meubles et effets de la succession d'entre elle et son mari ; — apposition de scellés et inventaire, etc.

E. 1498. (Carton.) — 19 pièces, papier.

1722-1731. — Foi et hommage, aveux et dénombrements fournis aux seigneuries de Nandy, — Savigny-le-Temple, Saint-Port, Moissy, Chaintereau, Saint-Germain-Laxis et l'abbaye du Lys ; — déclarations passées aux terriers des seigneuries de Saint-Germain, des Granges et de l'abbaye du Jard, pour : — messire Philippe de La Vieuville, grand audiencier de France ;— illustrissime et religieuse personne messire Jean-Baptiste Briçonnet, chevalier profès de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, commandeur de Fieffes en Picardie, grand trésorier dudit Ordre, commandeur et prieur de Saint-Jean en l'Ile-lez-Corbeil ; — messire Jean-Baptiste Glucq, baron de Saint-Port ; — les marquis d'Embres, seigneurs de Moissy ; — l'abbesse et les religieuses du Lys : — à raison des seigneuries et fiefs des Bordes et de Ponthierry ; de Champlâtreux, de partie de la seigneurie de Nandy, d'Optin et d'Arvigny ; de Violette, appartenant à dame Henriette de Mesmes, épouse séparée de biens de messire Hector-Louis, comte de Glas, seul vicomte de Lautrec, marquis d'Embres, brigadier des armées du Roi ; des fiefs de Coffry et de Boitron, etc.

E. 1499. (Carton.) — 10 pièces, papier.

1751764. — Beaunier (Jacques), successeur de Jean-Baptiste Rollet. — Minutes. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie des Granges et du fief de Fourchaux, situés à Fontaine-le-Port, pour messire Joseph-Antoine Le Ménestrel de Hanguel, chevalier, seigneur de Saint-Germain-Laxis, des Granges et autres lieux, et pour demoiselle Claude-Gabrielle de Perthuis, fille mineure de très-haut et puissant seigneur Gui-Antoine, marquis de Perthuis, comte des Baous, seigneur de Villebouet, lieutenant-colonel major au régiment de cavalerie de Lusignan, chevalier de Saint-Louis, et de dame Louise-Léon-Gabrielle Leclère de Juigné. — Censitaires : — François Lefèvre de La Rye, écuyer, demeurant à Paris, quai Malaquais ; — messire Jean-François Rouyer, prêtre, curé de Milly-les-Granges ; — messire Paul-Antoine Sanguin, chevalier, ancien commandant de bataillon au régiment de Lyonnais, demeurant à Fontaine-le-Port ; — l'église et fabrique de Milly ; — Étienne Laurent, vigneron à Féricy ; — Jean Gaudier, vigneron à Massoris, etc.

E. 1500. (Carton.) — 68 pièces, papier.

1755-1763. — Déclarations fournies au terrier de la commanderie du Petit-Saint-Jean de Melun, « pour frère « Charles-Alexandre de Grieu, chevalier, profès de l'Ordre « de Saint-Jean-de-Jérusalem, commandeur de Saint-« Maurice et de La Braque, procureur et receveur général du « commun trésor au grand prieuré de France, comme étant « ledit Ordre successeur aux pécules mortuaires et vacants de « MM. les baillis Des Marets et de Brilhac, successivement « commandeurs de Saint-Jean-en-l'Ile près Corbeil, du Petit-« Saint-Jean de Melun, et de Savigny-le-Temple. » — Censitaires : — Jean-Baptiste Fauveau, maître pêcheur ; — messire Simon-Noël Gittard, prêtre, curé de Montigny-sur-Loing ; — Antoine Gittard, marchand de bois à Melun ; — maître Pierre-Philippe-Clair-Antoine Moreau de Maison-Rouge, conseiller du Roi, lieutenant particulier au bailliage, Présidial et Châtelet de la même ville ; — Christophe Noisette, jardinier ; — Françoise Lefèvre, veuve de Jean Autissier, maçon à Melun, etc.

E. 1501. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 104 pièces, papier.

1760-1772. — Déclarations faites au terrier de la seigneurie de Nandy, pour messire Julien-Thérèse de Perthuis, chevalier, seigneur du lieu, de Forges, Arvigny, Villebouvet et Champlâtreux. — Déclarants : — maître Étienne-Michel Bouret, écuyer, secrétaire du cabinet du Roi, seigneur de Croix-Fontaine, demeurant à Paris, grande rue du faubourg Saint-Honoré ; — Jean-Cyr-Nicolas Deheurle, jardinier à Nandy ; — Louis-Phillippe-Simon Duret, marchand à Melun ; — Claude Lecomte, élagueur de la forêt de Rougeaux ; — Thomas Lefèvre, procureur fiscal de la

prévôté de Nandy; — l'église Saint-Germain de Savigny-le-Temple; — l'église Saint-Léger de Nandy; — Marie-Anne Turpin, veuve Philippe-Louis Bondin, maître doreur à Paris; — Marie-Louise Boudin, veuve Nicolas Vafetart, maître doreur à Paris, etc. — Lettres à terrier obtenues par le même seigneur, pour son fief de Champlâtreux, sis au territoire de Savigny-le-Temple; — sentence d'entérinement, publication de ces lettres, et déclarations.

E. 1502. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 50 pièces, papier.

1769-1780. — Déclarations passées au terrier des seigneuries de Villiers-en-Bière, du Bréau et d'Orsonville, appartenant à messire Joachim-Bruno Leblanc de Châteauvillard, écuyer, commissaire ordinaire des guerres au département de Champagne. — Déclarants : — les dames religieuses Haudriettes du monastère de l'Assomption, établies à Paris, rue Saint-Honoré; — messire Claude-Pierre Lelong de Ligny, chevalier, conseiller du Roi, maître ordinaire en sa Chambre des Comptes de Paris, seigneur de Vosves et Fortoiseau; — Jacques Molard, laboureur à Villiers; — Anne Baudon, veuve de Germain Delafoy, laboureur au même lieu; — Étienne Thesneau, manouvrier, etc. — Annexes diverses, notes et correspondance entre le seigneur et le notaire chargé de la confection du terrier.

E. 1503. (Carton.) — 16 pièces, papier.

1754-1769. — Actes de foi et hommage, aveux et dénombrements, fournis à monseigneur Honoré-Armand, duc de Villars, comme seigneur de Sivry, par messire Antoine-Guy, comte de Perthuis, seigneur des Granges; — au même, par Marie-Louise Le Ménestrel de Hanguel, veuve de messire Léon Lecirier, marquis de Neufchelles, lieutenant des gardes du corps du Roi, maréchal de ses camps et armées, gouverneur de Sainte-Menehould, seigneur de Saint-Germain-Laxis; — à l'abbaye de Saint-Denis-en-France, à cause de sa terre de Mainpincien, par la même; — à mademoiselle de Perthuis de Nandy, par messire Augustin-Jean-François Chaillon, seigneur de Jonville, Les Bordes, Ponthierry en partie, Moulignon, Auxonnettes, etc.; — à messire Paul-Antoine Sanguin, ancien commandant au régiment de Lyonnais, seigneur du Grand et du Petit-Boissy, paroisse de Machault, par messire Charles-Jean de Beausse, sieur des Glèves, vicomte de Fromentel, seigneur haut justicier de Boissise-le-Roi, etc. — Déclarations passées par divers censitaires au terrier d'Anne-Françoise-Élisabeth Arbaleste de Melun, comtesse de Mailly, marquise de Nesles, dame du palais de madame la Dauphine, et dame de La Borde-au-Vicomte, La Grange-du-Bois, Châtillon-sous-Brétignoust, etc

E. 1504. (Carton.) — 98 pièces, papier.

1663-1789.—Lestang (Simon-Alexandre), successeur de Jacques Beaunier. — Déclarations au terrier des fiefs de La Madeleine, sis à Melun, et de Saint-Jacques à Saint-Méry, en censive de l'hôpital Saint-Jacques de Melun. — Déclarants : — Louis Brandin, laboureur à Mont; — la fabrique de Saint-Méry; — Jacques Fournier, maître apothicaire à Melun; — Jérôme Fradon, bourgeois de Fontainebleau, à cause de l'hôtellerie Saint-Hubert, place du Marché au Blé, paroisse Saint-Aspais de Melun; — Marie-Anne Fradon, épouse de Louis-Nicolas Hureau, avocat en Parlement à Paris; — Marie-Louise Vitry, épouse de maître Henri Paillet, bourgeois de Paris; — Charles Armand, peintre, et Marie Cousin, sa femme, à cause de l'hôtellerie de *la Galère* à Melun; — Pierre Tallon, marchand à Melun, etc. — Déclaration par laquelle les gouverneur et administrateurs de l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques de Melun reconnaissent que, par suite de l'union du prieuré royal Saint-Sauveur à l'église collégiale Notre-Dame de ladite ville, ils possèdent des biens en censive de ce chapitre et sont tenus, pour cette possession, de fournir homme vivant et mourant.

E. 1505. (Carton.) — 10 pièces, papier.

1781-1787. — Déclarations fournies à la seigneurie de Nandy, possédée tant par madame Louise-Félicité de Fresnoy, veuve de messire Julien-Thérèse de Perthuis, tutrice et gardienne noble de ses enfans mineurs, que par : 1° Alexandre-Louis-Gabriel, comte de Ruffo, et Marie-Félicité de Perthuis, son épouse; 2° Lucien-Julien, marquis de Perthuis; 3° Émilie de Perthuis. — Déclarants : — Sylvain-Raphaël Chartrette, à Verneau; — Jean Collin, au Petit-Plessis-le-Roi, paroisse de Savigny; — Jean-Claude Daguet, à Nandy; — Maurice Denisot, vigneron à Saint-Port; — Louis-Philippe-Simon Duret, marchand à Melun, place de la Pointe; — Claude Gille, laboureur au Petit-Plessis; — Louis-Pierre Garault, garçon boulanger à Melun, mineur émancipé par lettres obtenues en la chancellerie du Palais à Paris; — Nicolas Mignerot, à Nandy; — Gabriel Phélypeaux, manouvrier au Petit-Plessis; — Germain Roussel, à Nandy, etc.

E. 1506. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 14 pièces, papier.

1782-1787. — Déclarations fournies au terrier du prieuré de Notre-Dame de Pringy, pour messire Jacques-Germain Alleaume, conseiller au Parlement de Rouen, prieur commendataire dudit lieu. — Censitaires : — messire

Louis-Auguste de Nort de Portebise, chevalier de Saint-Louis, ancien officier de grenadiers et lieutenant de nos seigneurs les maréchaux de France au département de Melun, demeurant à Paris, rue Saint-Anne; — Simon Pelletier, marchand de bois à Pringy;—Pierre Bertbier, vigneron, etc. — Notes et renseignements émanés de M. Gilles Suivré-Duhamel, gradué en l'Université de Paris, prieur de Notre-Dame de Pringy; — de M. l'abbé de Bougis, chanoine du noble chapitre de Saint-Dié; — de M. Pelletier, chargé d'affaires du prieur. — Baux à cens et rentes consentis par ce dernier, au profit : — de Pierre Camus, de Pringy; — de Pierre Bertbier, vigneron au même lieu; — de Jean-Jacques Truchet, de Ponthierry, etc. — Cession de droits par le prieur à messire Simon-Zacharie de Palerme, secrétaire de la chambre du Roi, seigneur de Montgermont, Pringy et Ponthierry.

E. 1507. (Carton.) — 12 pièces, papier.

1782-1787. — Foi et hommage, aveux et dénombrements fournis : — par mademoiselle Louise-Félicité de Fresnoy, veuve de messire Julien-Thérèse de Perthuis de Nandy, seigneur de ce lieu, de Forges et d'Arvigny, à madame Jeanne Béraud de La Haye de Rion, veuve de messire Jean-Baptiste, marquis de Montesson, baron de Saint-Port, Sainte-Assise, Boissise-la-Bertrand, Cesson, Verneau, Saint-Leu, Bréviande, etc.; — par la même, à cause de ses fiefs de Champlâtreux et de Forges, à frère Jacques-Armand Rogres-Lusignan de Champignelle, chevalier de Malte, bailli, grand trésorier de son Ordre, commandeur de Saint-Jean-en-l'Ile et seigneur de Savigny-le-Temple. — Déclarations par Jean-Baptiste Garnot, laboureur à Courceaux, au terrier de Louis-Toussaint de Champion, chef d'escadre, seigneur des comtés de Voisenon, Éprunes, Galendre et Saint-Barthélemy de Melun, à cause de la portion de la terre de Pouilly-le-Fort unie au comté de Fusée-Voisenon; — par le même, au terrier de monseigneur de Montazet, archevêque de Lyon, abbé commendataire de l'abbaye royale Saint-Victor-lez-Paris et seigneur des Tournelles du Petit-Jard.

E. 1508. (Carton.) — 66 pièces, papier.

1599-1616. — Compaignon, substitut du tabellion seigneurial de Dammartin, au village de Mitry. — Déclarations au terrier de la seigneurie de Mitry, appartenant à messire Henri duc de Montmorency, pair et connétable de France, gouverneur de Languedoc, comte de Dammartin. — Censitaires : — Jacqueline Lechassier, veuve d'honorable homme Lambert Hottman, marchand bourgeois de Paris, demeurant au Pont-aux-Changeurs, paroisse Saint-Barthélemy; — Guy d'Elbène, chapelain de monseigneur le duc de Montmorency et pourvu de la chapelle de la Conception Notre-Dame, fondée en l'église Saint-Pierre de Mory; — Jacques Mazerat, receveur général et garde des sceaux aux contrats du comté de Dammartin; — François Pasquier, marchand joaillier, bourgeois de Paris; — Antoine Hémery, aussi bourgeois de Paris; — Denis Gassot, huissier des salles des chambellans du Roi, à Gonesse; — Grégoire Corré, laboureur à Mitry, etc. — Mesurages de biens en censive de ladite seigneurie, faits par Pierre Fournier, mesureur juré, sous le grand arpenteur général du royaume, demeurant à Mitry, et par Antoine Baillet, praticien, mesureur arpenteur-juré du Roi, dans toute l'étendue de la France.

E. 1509. (Liasse.) — 163 pièces, papiers.

1631-1632. — Baillet (Étienne), tabellion. — Baux à loyer et transports d'héritages par messire Louis de Machault, conseiller du Roi, maître ordinaire en sa Chambre des Comptes; — par Marguerite Prieur, femme de Jean Compagnon, barbier et chirurgien à Mitry; — par les héritiers de Jean Durant, procureur fiscal de la seigneurie de Mitry; — par noble homme Jacques Gaudais, docteur en médecine à Paris, rue Beautreillis, paroisse Saint-Paul; — par maître Pierre de Puysieux, maire-juge de Marcilly; — par Jean Marin, procureur fiscal de Mitry, etc. — Marché pour la reconstruction du moulin à vent de Mitry, conclu entre Étienne Prévost et Robert Leconte, charpentiers à Dammartin, d'une part, et maître François Rindoin-Leduc des Granges, d'autre part, fondé de pouvoirs de MM. du Conseil de Mgr Armand, cardinal de Richelieu, chef et surintendant général de la navigation et du commerce de France, seigneur de Bois-le-Vicomte, La Villette, Boursière, Mitry, etc.

E. 1510. (Carton.) — 99 pièces, papier.

1661-1670. — Compagnon (Thomas), greffier et tabellion de la prévôté de Bois-le-Vicomte, La Villette-aux-Aulnes et Mitry-Mory, pour très-haute et très-illustre princesse Anne-Marie-Louise d'Orléans. — Minutes. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Mitry, appartenant à Mademoiselle, fille unique de Monseigneur, fils de France, duc d'Orléans, oncle du Roi. — Censitaires : — maître Pierre Benoist, procureur fiscal de Bois-le-Vicomte et Mitry; — Mathieu Boulanger, hôtelier à Mitry; — maître Pierre Lenquesty, conseiller du Roi, élu en l'Élection de Montfort-l'Amaury, tuteur honoraire des enfants de maître

Claude de Pleurres, conseiller du Roi au Parlement de Paris, et de Jeanne Vialar; — Louis Payen, lunetier-miroitier à Mory; — Jeanne Tiphaine, veuve de Sébastien Graffart, à la ferme de Saint-Lazare, paroisse d'Othis; — la fabrique de Mory; — Philippe Chantepie, hôtelier à Mitry; — messire Charles Ternois, prêtre, docteur en théologie de la faculté de Paris, chapelain de la Conception Notre-Dame à Mory; — Étienne Compagnon, marchand cirier à Mitry; — François Lucy, laboureur à Saint-Gobert; — Olivier de Vinantes, vigneron à Mitry, etc.

E. 1511. (Liasse.) — 223 pièces, papier.

1646-1651. — Inventaires après décès, baux à loyer, vente d'immeubles, etc. — Bail : — par Gérard Le P age, bourgeois de Paris, contrôleur pour l'entrée des vins en ladite ville et dans ses faubourgs ; — par André Bauldoin, écuyer, sieur de La Neuville, gentilhomme servant du Roi, étant alors à Mitry; — par Claude Chompré, concierge de S. A. Royale au château de Bois-le-Vicomte; — reconnaissance et déclaration, par les marguilliers, des biens appartenant à l'OEuvre et fabrique de l'église Saint-Martin de Mitry, situés en la censive de M. Du Fay, seigneur du fief de La Guénon, à Tremblay; — titre-nouvel au profit de maître Augustin de La Rue, receveur de la terre de Thieux ; — procuration par maître Claude de Cholin, conseiller et trésorier général de Mademoiselle d'Orléans; — assemblées d'habitants; — vente de coupe de bois par noble homme Antoine Gaillard, contrôleur général de la maison de Mademoiselle; — baux à maison par : Jean Durant jeune, receveur de Bois-le-Vicomte; — par maître Antoine Froger, docteur de Sorbonne, curé de Saint-Pierre de Mory, etc.

E. 1512. (Liasse.) — 143 pièces, papier.

1690-1692. — Benoist (Pierre). — Minutes. — Baux à loyer par : Pierre Antheaume, officier de paneterie de feu madame la Dauphine de France; — par Élisabeth Bridault, veuve de Pierre Durant, écuyer, sieur de Linois, gentilhomme servant ordinaire du Roi, demeurant à Mitry; — transport par M. Charles Mangin, organiste de l'église de Mitry, au profit de Charles Mangin, son fils, organiste de Notre-Dame-de-la-Victoire, près Senlis; — contrat de mariage de Charles Hamelin, tailleur de pieres, avec Léonore Mangin ; — actes de remplacement, par lequel Antoine Dezy fils s'engage « à servir pour Étienne Melon, charretier, « à la milice fournie au Roi par la paroisse de Mitry, tant « et si long-temps que le cas échéera, moyennant 61 livres, « et la remise des armes et habits fournis à cet effet, « consistant en un mousquet, une épée, fourniment, juste-« au-corps, culotte, chapeau, bas et souliers; » — titre-nouvel par vénérable et discrète personne messire Jean Garnier, religieux de l'Ordre de La Trinité, ministre de La Villette-aux-Aulnes, de 2 setiers de blé et 2 setiers d'avoine envers messire François de Torcy, religieux de Saint-Jean-de-Jérusalem, prieur-curé de la paroisse Sainte-Marie du Temple-lez-Paris, conseiller, aumônier du Roi, vice-chancelier et conservateur des archives du grand prieuré de France; — assemblées d'habitants pour la nomination des collecteurs de tailles, etc.

E. 1513. (Liasse.) — 137 pièces, papier.

1693-1694. — Marché par lequel Florentin Leguay et Gilles Édeline Du Coudray, maîtres fondeurs à Paris, s'engagent envers les curé, marguilliers et habitants de Mitry « à refondre la grosse cloche de la paroisse, à en faire « une petite de 175 livres et à les accorder avec les autres « au fa, mi, ré, ut, moyennant 500 livres; » — foi et hommage rendu par Antoine Navare, chef de paneterie du Roi, demeurant ordinairement à Meaux, à madame de Guénégaud, veuve du trésorier de l'épargne, dame du fief Pasquier à Mitry; — contrat de mariage de Claude de Merval, charron à Tremblay, avec Geneviève Poulle, fille du concierge de messire Anne Hervart, seigneur de Bois-le-Vicomte et Mitry, passé en présence et du consentement de ce seigneur, de mademoiselle Françoise d'Aragoise de Bretonvilliers, son épouse, de maître Claude Martinet, capitaine du château de Bois-le-Vicomte, etc. — Marché pour la réparation, par Antoine Coignet, « maître orlogeur » à Paris, de l'horloge paroissiale de Mitry; — quittances d'un muid annuel de blé froment dû par messire Hervart, sur sa terre de Mitry-Mory, à frère Henri de Buzines, prieur et administrateur de l'Hôtel-Dieu de Dammartin.

E. 1514. (Liasse.) — 122 pièces, papier.

1695-1696. — Benoist (Claude), notaire-tabellion seigneurial. — Marché pour la démolition et la reconstruction de bâtiments appartenant à Elisabeth Bridault, veuve de feu messire Pierre Durant, écuyer, seigneur de Linois, gentilhomme servant ordinaire du Roi, demeurant à Mitry; — baux du moulin à vent de Mitry, par Claude Martinet, capitaine du château de Bois-le-Vicomte, pour messire Anne Hervart; — contrat de mariage du même Claude Martinet et de Jeanne Martin, de Nanteuil-lez-Meaux, assistés de messire Hervart, de messire Charles-Barthélemy de La Tour Du Pin, seigneur de Gouvernet, marquis de Sennevières et baron d'Aix, de dame Louise-Émilie de Châteauneuf de Gouffé de La Rochalart, marquise

de Sennevières, etc. — Marché pour la refonte de la moyenne cloche de Mitry, par Florentin Leguay et Gilles-Édeline Du Coudray, fondeurs à Paris, moyennant 330 livres; — foi et hommages rendus à M. de Guénégaud, à cause de son fief Pasquier à Mitry, par maîtres Robert Ballard, doyen, Étienne Lecamus, François Léaume Le Camus, Arnould Chopart et autres, chanoines de Notre-Dame de Dammartin, etc.

E. 1515. (Liasse.) — 147 pièces, papier.

1696-1699. — Baux des terres de la cure de Mitry; — quittances données par messire Anne Hervart, seigneur du lieu, de 25 sols annuels cens et rente et deux douzaines de lapins qu'il a droit de prendre sur la garenne de Meaux, évalués à 14 livres par an; — déclaration des biens du prieuré Saint-Nicolas d'Acy-lez-Senlis, dans la censive du fief Pasquier, à Mitry; — règlement de comptes entre Vincent Prieur, chirurgien-major au régiment d'infanterie de la Reine, et Jeanne Legrand, veuve de Martin Prieur, décédé chirurgien à Mitry; — abandon de mobilier par Jeanne Lemaire, veuve de maître Christophe Corré, procureur fiscal du Ménil-Amelot, à Jean-Baptiste Corré, son fils, clerc tonsuré au diocèse de Meaux; — hommage rendu à madame de Guénégaud, à cause de son fief Pasquier, par maître Étienne Rabaut, conseiller et secrétaire du Roi au Grand Conseil, bailli de Villeneuve-sous-Dammartin; — baux à loyer par Jacques Chibon, cuisinier des RR. PP. de l'Oratoire, à Juilly; — par Aquilin Domont, maître armurier à Mitry; — par frère Gilles Du Pron, trinitaire, ministre de La Villette-aux-Aulnes, etc.

E. 1516. (Liasse.) — 73 pièces, papier.

1703-1710. — Baux à loyer par messire Jean-Antoine d'Hervart, chevalier, seigneur de Bois-le-Vicomte, Mitry-Mory, La Villette-aux-Aulnes, Boursière, Novion-le-Comte, des Haut et Bas-Lanzau, Grand-Huningue en Alsace, etc.; — vente d'une plâtrière par Charles Corré, marchand à Tremblay, aux sieurs Denis et Marc Ponselet, maçons à Mitry; — bail de 139 arpents et demi de terres dépendant de la cure de Mitry; — bail du moulin d'Ouacre, sur la Beuvronne, proche Compans, par maître Martin Navare, procureur fiscal et receveur de la terre de Compans, pour les représentants de feu monseigneur Boucherat, chancelier de France; — transport d'immeubles et de rentes par Nicolas Borniche, bourgeois de Paris; — par maître Jean Morel, conseiller du Roi, commissaire aux revues des troupes de Mitry; — par Pierre Duru, charcutier à Paris; — assemblées d'habitants pour élections de collecteurs; — tirage au sort pour trois miliciens à fournir par la paroisse de Mitry, à la diligence de Jean Séricourt, syndic perpétuel; — titre-nouvel au profit de Catherine-Alphonsine Martel, dame du fief Pasquier, veuve de messire Claude de Guénégaud, etc.

E. 1517. (Carton.) — 78 pièces, papier.

1761-1762. — Pointeau (Paul), greffier et notaire de la prévôté de Moissy-Cramayel. — Minutes. — Déclarations faites au terrier de la seigneurie du lieu, appartenant à messire François Fontaine de Cramayel, écuyer, l'un des fermiers généraux de Sa Majesté, seigneur de Noisement, Tremblesseau, Guitteville, Les Garnisons, Limoges, Fourches, Réau, etc. — Censitaires : — Jean Cousin, marchand à Brie-Comte-Robert; — Michel Biguet et Guillaume Chanteclerc, laboureurs à Moissy; — maître Paul Jaubert, conseiller du Roi, receveur des consignations à Melun, inspecteur des bâtiments de Sa Majesté et receveur de ses domaines; — monseigneur Eugène-Octave-Augustin, comte de Rosen et de Kleincrooss, mestre de camp du régiment de cavalerie allemande de Wistemberg, marquis de Bolleville, comte de Grammont, seigneur de Tilleville, Chanteloup, etc. — Aveu et dénombrement de la seigneurie de Lugny, fournis à messire de Cramayel, par Georges Darmagnac, apothicaire ordinaire de monseigneur le prince de Conti, demeurant au Temple à Paris, « à laquelle seigneurie de Lugny appartient moyenne et basse justice « jusqu'à 60 sols parisis, droit de tenir jour et nuit « prisonniers criminels, pour les envoyer au haut justicier, etc. »

E. 1518. (Carton.) — 104 pièces, papier.

1581-1770. — Déclarations passées aux terriers de Limoges et Fourches, de Tremblesseau, à Évry-lez-Châteaux, et de l'infirmier de Chaumes, à Réau, pour messire François Fontaine de Cramayel. — Censitaires : — Jean Alègre, maître arquebusier à Paris; — Claude Nouëtte-Delorme, laboureur à Lugny; — les églises et fabriques de Fourches, Limoges et Lissy; — messire Gilles Brunet d'Évry, conseiller du Roi en ses Conseils, maître des requêtes honoraire, seigneur d'Évry-lez-Châteaux; — Sylvain Patault, vigneron à Tremblessean; — Jean-Baptiste Darbonne, maçon à Corbeil; — Claude Garnot, laboureur à Éprunes; — Jean-Baptiste Gourgeois, laboureur à Réau; — la cure de Réau, etc. — « Mémoire chronologique de ce qui « s'est fait au sujet du fief de Réau, dépendant ci-devant « de l'office d'infirmier en l'abbaye de Chaumes-en-Brie, « appartenant présentement à madame la marquise d'Ambre. » — Table alphabétique des noms de propriétaires

d'héritages, à Réau, dans la censive de M. Fontaine de Cramayel et autres; — anciennes déclarations fournies pour composer un terrier du même fief de Réau, de 1581 à 1682.

E. 1519. (Liasse.) — 157 pièces, papier.

1581. — Bruteau, tabellion à Montjay-la-Tour. — Baux à loyer et transports d'héritages par : — honorable homme Jacques Hoyau, capitaine et gruyer de la châtellenie et baronnie de Montjay; — par Denis Antheaume, maître joueur d'instruments à Marly-la-Ville ; — par Jean de Cockborne, écuyer; — par Louis Garnier, vigneron à Moussy-le-Neuf; — par Étienne Beauharnais, vigneron; — par Regnault Brosse, bourgeois de Paris, etc. — Partage des immeubles de la succession de Vincente Lecoq, veuve Chaulnes, entre Nicolas, Claude, Guillaume et Jean Chaulnes; — testament de Clémence Mavré, veuve de Denis Rain, vigneron; — bail à rente d'une maison à Montjay, par noble homme maître Jean Bertrand, conseiller du Roi en sa Chambre des Comptes du Palais; — convention arrêtée entre maître Jacques Bonneval, prêtre, vicaire au Pin, et Pierre Bonneval, marchand et laboureur au même lieu, etc.

E. 1520. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1635-1637. — Delaistre (Jean), greffier et tabellion de la châtellenie et baronnie de Montjay et Thorigny. — Désistement par Jean Duhoux, maçon à Pomponne, de la plainte portée contre maître Frémain Bernard, curé du lieu, pour avoir publiquement dit que Jean Dehoux et ses frères arrêtaient de nuit les voyageurs sur le grand chemin de Paris à Lagny et ailleurs; — déclaration par laquelle le curé de Pomponne nie avoir proféré de telles calomnies, et dit qu'il ne « voudrait les avoir proférées, reconnaissant au contraire les frères Duhoux pour honnêtes gens. » — Bail du moulin à vent de Thorigny, par dame Charlotte de Vieupont, épouse de messire Bernard Potier, chevalier, seigneur de Blérancourt, baron de Montjay et de Thorigny; — baux à loyer par maître André Mallon, procureur au Parlement de Paris, rue du Four; — par Laboré, marguillier en charge de la fabrique Saint-Marcel de Montjay, etc.; — accord relatif au fief Vignon, près Gonesse, mouvant de Montjay, signé entre maître Martin Roger, avocat en Parlement, tuteur des mineurs Girard de Villeneuve, et maître Fillion, mandataire de messire Bernard Potier, baron de Montjay, Saint-Sanson, La Fère, Fresnays-le-Vicomte, etc.

E. 1521. (Liasse.) — 160 pièces, papier.

1609-1618. — Parré (Claude). — Baux à loyer et à rente par : — maître Félix Caron, curé de Condé-Sainte-Libiaire ; — messire Pierre de Tartereau, seigneur de Saint-Germain-lez-Couilly, en partie, — Jean Belhomme, conseiller du Roi, lieutenant criminel au bailliage de Meaux ; — messire le duc de Rohan-Montbazon, seigneur d'Esbly en partie; — Jean Farré, charpentier et meunier à Liarry ; — Henri Léprivier, notaire royal héréditaire à Coupvray, etc. — Ventes de terrains par : — maître Jean Roze, procureur fiscal de la seigneurie de Serris; — par messire Jean de Vaudetar, seigneur de Condé-Sainte-Libiaire; — par demoiselle Anne Thiboust, femme de messire François de Mazoyer, de Montguillon; — par André de Soulfoux, sieur des Hautes-Maisons, à Montry, à cause de Madeleine de Reilhac, son épouse, héritière de feu Henri de Reilhac père, écuyer. — Contrat de mariage de messire Nicolas de Durant, seigneur de Vaucourtois, avec demoiselle Catherine de Navinault; — marché pour la construction d'un pressoir à Montguillon, paroisse de Saint-Germain-lez-Couilly, pour le compte de François de Mazoyer, seigneur du lieu et de Villenoy.

E. 1522. (Carton.) — 7 pièces, papier.

1665-1666. — Camelin, notaire à Nangis. — Déclarations passées en faveur du fief de Corroy, à La Croix-en-Brie, appartenant aux dames religieuses de l'abbaye Notre Dame-la-Royale du Lys-lez-Melun. — Censitaires : — Gaspard Roger, laboureur, Claude de Lespine, laboureur, tous deux à La Croix; — François Hébert, bourrelier à Provins, à cause de Judith Millot, sa femme; — Pierre de Roquemont, écuyer, sieur du Petit-Brison, paroisse de La Croix, et écuyer du Roi en sa grande écurie ; — honorable homme Étienne Potet, marchand laboureur à Clos-Fontaine ; — Michel Lenevoin, laboureur à Vienne, paroisse de La Croix; — maître Louis Foncault, chirurgien au bailliage de Melun, demeurant à Rozoy, etc.

E. 1523. (Liasse.) — 147 pièces, papier.

1620-1622. — Prévost, notaire de Nanteuil-sur-Marne. — Baux à rente par messire Louis Potier, duc de Gesvres, seigneur de Nanteuil; — vente d'héritages : par Henri Gannat, laboureur audit lieu; — par Jacques Bannulle, vigneron; — par Étienne Léauté, mégissier à Lizy; — par Antoine Delaborde, vigneron à Passy, etc.

— Transport au profit de Pierre Mareau, praticien à Nanteuil; — acquisitions par M. le duc de Gesvres, de Pierre Bachelot, Jean Bachelot, demoiselle Claude de Méry, veuve de Sébastien Combault, demeurant au Limon, de Jacques Dupré, vigneron à Croûtes, etc. — Titres-nouvels au profit du même seigneur; — partage des biens de la sucession de François Caboche, laboureur, etc.

E. 1524. (Carton.) — 107 pièces, papier.

1644-1673. — Lecoq (Étienne). — Vente d'héritages : par Jean-Baptiste Robert, officier de la Chambre des Comptes de Paris, et Marguerite Heuzé, son épouse; — par François Boitar, tailleur ordinaire du Roi, demeurant à Paris, rue de l'Arbre-Sec; — par Jean Paqué, receveur de Nanteuil-sur-Marne, pour très-haut et très-puissant seigneur René Potier, duc de Tresmes, pair de France; — partages, baux à loyer et arpentages; — règlement de comptes et accord entre Louis-Jean Chabouillié, écuyer, sieur de La Mare, et demoiselle Michelle Chabouillié sa sœur; — quittances données : par demoiselle Marie de La Voste, veuve de François de Tancot, écuyer, exempt des gardes du Roi, seigneur de Marchais, Mouche, Montmillon, Croûtes en partie, etc.; — par maître Robert Bartheley, prêtre, principal, procureur et économe des Pauvres Écoliers Écossais, fondés en l'Université de Paris par feu le révérendissime et illustrissime père en Dieu Jacques de Béthun, archevêque de Lasco-en-École, ambassadeur du roi d'Écosse près de Sa Majesté Très-Chrétienne; — par R. P. dom Paul Jouenne, prieur de La Chartreuse de Paris, supérieur des mêmes Écoliers Écossais, etc.

E. 1525. (Liasse.) — 116 pièces, papier.

1679-1683. — Thoral (Claude). — Inventaires après le décès de Jean Maréchal, laboureur à Nanteuil; — de Maître Toussaint Prévost, notaire royal, et de Geneviève Chauvin; — quittance donnée par maître François-Pierre Lefranc, curé de Drachy-Nanteuil, à Hubert Margallé, ci-devant marguillier de son église; — testament de Jacques Tanne, vigneron à Croûtes; — compte de tutelle rendu par Maguerite Bailly, veuve de Nicolas Bouquery; — échange de biens entre maître Simon Devincourt, conseiller du Roi, correcteur en sa Chambre des Comptes de Paris, et Jean-Baptiste Robert, commis à la garde des portes de ladite Chambre; — assemblée d'habitants, à la requête de Jean Bouquery, syndic de Nanteuil, au sujet d'une dette de la communauté; — baux à loyer et à rente : par messire François de Laval, chevalier, sieur de Lestencourt et Méry-sur-Marne, lieutenant général de l'artillerie de France; — par maître Hippolyte Lamy, vicaire à Crouy; — par Charles Cotelle, marchand à Nanteuil; — par Nicolas Jaquet, valet de chambre du marquis de Verderonne, à Paris, rue Neuve-Saint-Louis, marais du Temple; — par Antoine Béguin, lieutenant de la justice de Reuil, etc.

E. 1526. (Liasse.) — 145 pièces, papier.

1684-1686. — Contrat de mariage de Jean Maillet, maître de poste à Nanteuil-sur-Marne, et de Françoise Prévost, fille de Toussaint Prévost, en son vivant notaire; — baux à loyer : par Étienne Lecoq, sieur du Bois de Passy, bailli de Méry, et Catherine de La Marche, son épouse; — par Pierre Choquet, maître savetier à Paris; — par messire Pierre Pérachon, chevalier, conseiller du Roi, secrétaire honoraire des Maison et Couronne de France, marquis de Saint-Maurice, seigneur de Nanteuil et Croûtes; — accord entre François-Pierre Benoist, chanoine régulier, ancien religieux d'Essomes, ancien prieur de Croûtes, et frère Jacques Coquebert, chanoine régulier de l'Ordre de Saint-Augustin, prieur-curé de Croûtes, à l'occasion d'une pension de 600 livres créée à Rome, en 1671, en faveur dudit prieuré-cure, par frère Gabriel de Sainton, chanoine régulier, religieux de la Congrégation de France, précédent possesseur de ce bénéfice; — nomination de syndic annuel; — ventes d'immeubles : par François Royne, bailli de Nanteuil; — par Pierre Guyard, cuisinier de M. l'abbé de La Valdieu, demeurant à Oigny; — par Hubert de La Haye, maître chirurgien à La Sayette, paroisse de Méry, etc.

E. 1527. (Liasse.) — 184 pièces, papier.

1687-1691. — Assemblée d'habitants par laquelle il est décidé, « attendu que Quentin Housseau, nommé soldat « de milice pour la paroisse de Croûtes, n'a obtenu sa « décharge du seigneur de Noroy, capitaine de compagnie, « que sur un faux exposé; que Housseau a toujours demeuré « à Croûtes; qu'il est de grande taille et fort; que ledit « Housseau, ancien serviteur domestique du curé, servira le « Roi, dans la milice pour la paroisse de Croûtes, la pre« mière élection étant confirmée. » — Compte de tutelle rendu par Nicolas Maréchal, entrepreneur à Nanteuil, à ses enfants; — inventaires et partages de biens après le décès d'Augustin Fillard et de Marie-Madeleine Baguelin, sa femme; — délibération sur le droit d'amortissement des héritages et rentes foncières laissés à l'église Sainte-Marguerite de Nanteuil; — rachat d'une rente due à ladite église par Jean Audinot, sieur de Laville, bourgeois de Paris, inspecteur de la Monnaie. — Baux à loyer : par maître

François Benoît, bourgeois de Faremoutiers, et par Madeleine Séguin, veuve de maître Antoine Charbonnier, notaire à Château-Thierry.

E. 1528. (Liasse.) — 122 pièces, papier.

1692-1693. — Inventaire fait à Nanteuil, après le décès de dame Lucrèce Dauzel, épouse de messire Enguérand de Brossard, écuyer, sieur de Bazinval, lieutenant pour le Roi et S. A. Royale des ville et château de Coucy; — baux à cens et rentes par messire Alexandre-Louis Pérachon, comte de Varax, seigneur de Nanteuil-sur-Marne et de Croûtes; — échange entre messire Jean-Baptiste Robert, officier de la Chambre des Comptes de Paris, et François Dumont, marchand boucher à Nanteuil; — titres-nouvels, envers la fabrique de Nanteuil, de rentes créées par contrat devant Hiérosme de Resmond, notaire royal à Croûtes, et Jacques Granguelu, notaire royal à Citry; — partage entre les héritiers Margallé; — bail de l'office de courtier, commissaire et gourmet des vins et liqueurs, à Saâcy et Citry, par Pierre Pinson, tonnelier à Paris, possesseur dudit office; — marché pour la construction d'un corps de logis, conclu entre maître Jean-Baptiste Robert, de Nanteuil, et Antoine Lefranc, maître charpentier à Charly, etc.

E. 1529. (Liasse.) — 187 pièces, papier.

1696-1701. — Partages entre les héritiers Baguelin et les héritiers Garnotel; — état des réparations à faire aux maisons des mineurs Jean Caboche; — inventaires après le décès d'Antoine Manichal, maître entrepreneur de bâtiments à Nanteuil, après le décès d'Anne Pécoul, femme de Laurent Leblanc, et de Catherine Pécoul, fille majeure, à la requête de Nicolas Pécoul, graveur à Paris, rue Saint-Jacques, et autres; — baux à rente de biens situés à Nanteuil, par Marianne Troisvalet, veuve de Simon-Florent de Riencourt, écuyer, capitaine-lieutenant français des Cent-Suisses de Monsieur, frère unique du Roi; — par Antoine Harlé, seigneur de Maueroix, demeurant à Paris, héritier de maître Antoine Harlé et de demoiselle Catherine Dubois, ses père et mère; — élection de collecteurs des tailles; — fondation de deux messes basses annuelles en l'église de Nanteuil, par François Lorphelin, maître de la poste de Nanteuil, « en actions de grâce de ce qu'il a plu à Dieu conserver le sieur Joseph Lenoir, intéressé dans les affaires « du Roi, à Paris, après l'avoir délivré du naufrage et péril « où il étoit jeté et entraîné, dans la Marne, avec sa chaise de « poste, par un cheval appartenant au sieur Lorphelin, « et par la faute de ses garçons. »

E. 1530. (Liasse.) — 108 pièces, papier.

1702-1703. — Vente de biens par Antoine Garnotel, soldat au régiment de Belle-Ile, compagnie de Fonteny, en garnison au Quesnoy; — déclarations d'héritages situés dans la censive et haute justice de messire Alexandre-Louis Pérachon, comte de Varax, seigneur de Nanteuil et Croûtes, par Louis Bouquery, maître menuisier à Paris; — par Pierre Caboche, clerc et maître des écoles de Croûtes; — par Étienne Gatelier, vigneron à Montmillon, etc.; — baux de terres appartenant à la fabrique Sainte-Marguerite de Nanteuil, à Guillaume de Sainte-Beuve, marchand à Sausery, paroisse de Charly, à Louise Margallé, femme de Joseph Julien, bourgeois de Paris; — donation par Nicolle Fallet, veuve Jacques Chouard, de Montmillon, et partage; — contrat de mariage de Guillaume de Sainte-Beave avec Marguerite Brésillon, veuve en premières noces de Marie Fagot, et en secondes de Jean Latisrace; — compte de tutelle rendu par Denis Besnier, vigneron à Nanteuil, aux enfants Barbier, etc.

E. 1531. (Liasse.) — 136 pièces, papier.

1704-1709. — Baux à loyer d'héritages situés à Nanteuil, par Claude Regnault, maître couvreur à Meaux; — par François Lalouette, maître charpentier à La Ferté-sous-Jouarre; — par Jean Chaperon, hôtelier à Luzancy; — par Claude de Lahaye, receveur de Montmillon; — bail de la ferme de La Longue, à Bézu-le-Guéry, par messire Jacques Jannart, conseiller du Roi au Grand Conseil, seigneur de Bézu, Thury, La Longue, etc.; — abandon de biens par Nicolas Poitevin, sieur du Limon, commissaire garde d'artillerie à Sedan, au profit de Nicolas Poitevin, son fils aîné, sieur du Limon, intéressé dans les affaires du Roi, à Paris; — acquisition d'héritages par messire René Morel, commissaire aux empilements des bois à brûler, à Paris, rue des Grands-Augustins; — par maître Étienne Artau, maître barbier, baigneur, étuviste et perruquier à Troyes, Grande-Rue; — déclarations des biens tenus en censive de la haute, moyenne et basse justice de messire Alexandre-Louis Pérachon, comte de Varax, seigneur châtelain de Nanteuil; — par Pierre Duchesne, vigneron à Croûtes; — par Gabriel Heuzé, marchand au même lieu; — par Pierre Fallet jeune, de Montmillon, etc.

E. 1532. (Liasse.) — 90 pièces, papier.

1710-1719. — Baux à loyer des biens de la fabrique de Nanteuil-sur-Marne; — ventes par François Hocbocq, maître chirurgien à Villiers-sur-Marne, mandataire de

Nicolas Poitevin, sieur du Limon, commissaire d'artillerie à Sedan; — par Jean Tissot, bourgeois de Paris, mandataire de François Poitevin fils, héritier pour partie de feu Anne Bouquery, sa mère; — testament de Robert Poitevin, cabaretier à Nanteuil, hôtel *Saint-Nicolas;* — protestation par messire Pérachon de Varax, seigneur de Nanteuil et Croûtes, contre la prétention de Jean Pasquard, « se disant tabellion « au bailliage de Jouarre, en résidence à Passy, d'exercer « dans l'étendue de la châtellenie de Nanteuil, où le sei« gneur a seul droit de tabellionage; » — pouvoir donné pour poursuivre les affaires de la succession du sieur Poitevin Du Limon : par Jean Tissot et Marie-Marguerite Poitevin, sa femme; par François Hocbocq, maître chirurgien à Villiers, et Anne Poitevin, sa femme; par Pierre Cousin, bourgeois de Paris, et Elisabeth Poitevin; par François Poitevin, caissier du trésorier général de MM. les secrétaires du Roi, etc.

E. 1533. (Liasse.) — 67 pièces, papier.

1723-1743. — Brullart (Blaise), successeur de Thoral. — Minutes. — Renonciation à succession par Marie Bergeron, veuve Nicolas Huré; — vente de biens: par Christophe-Barnabé Gayer, soldat aux Gardes-Françaises, compagnie de Langer; — par Nicolas Vaillant jeune, hôtelier à Nanteuil, au *Lion-d'Or;* — par François Reimbert, bailli de la châtellenie dudit lieu; — déclaration par laquelle « François Houpeau, « vigneron, et Marie Bigot, sa femme, reconnaissent qu'Anne « Lepreux, femme de Louis Molé, cordonnier, est honnête « femme, qu'elle n'a point volé une écuelle d'argent et d'au« tres objets à la dame Durand; » — contrat de mariage de Gabriel Delahaye, greffier de la justice de Montmillon, avec Marie-Madeleine Combe; — procès-verbaux constatant une inondation de la Marne et l'échouement d'un bateau chargé de bois; — acte de notoriété relatif à la possession d'une maison et dépendances à Nanteuil, par maître Antoine Levasseur, notaire apostolique à Paris, et demoiselle Marguerite Levasseur, sa sœur.

E. 1534 (Carton.) — 78 pièces, papier.

1732-1733. — Himbert, notaire à Nemours. — Minutes. — Déclarations passées aux terriers de Bagneaux et de Glandelles, de Corbeval et du Tillet (ces deux derniers fiefs sis à Bougligny), pour haute et puissante dame Florimonde-Renée de Tonticux, veuve de messire Jean-Gilles de Rougé, marquis du Plessis-Bellière, aïeule et tutrice des enfants mineurs de Louis de Rougé, seigneur de Fay, Bagneaux, etc. — Censitaires : — Toussaint Raimbault, meunier au moulin de Doyer, paroisse de Saint-Pierre-lez-Nemours; — François Dorlin, laboureur à Bagneaux; — Jacques Rousseau, aubergiste aux *Trois-Rois*, faubourg du Grand-Pont de Nemours; — Étienne Paillard, laboureur à Morville, paroisse d'Aufferville; — Médard Chardon, au Tillet, etc., — lesquels ont tous reconnu être hommes et justiciables de ladite dame de Rougé.

E. 1535. (Carton.) — 106 pièces, papier.

1748-1758. — Chauvet, notaire à Nemours. — Minutes. — Déclarations passées aux terriers des seigneuries de Bagneaux, Bougligny, Corbeval, Fremonceau, Glandelles, La Cuillère et Le Tillet, appartenant à S. A. S. madame Innocente-Christine de Rougé, épouse non commune en biens de monseigneur Emmanuel-Maurice de Lorraine, prince d'Elbeuf, dame du marquisat de Fay. — Censitaires: — messire Louis de Montliard, chevalier, à Nemours, représenté par Nicolas Closse, son fermier à Fremonceau; — Jean-Baptiste Moreau d'Hauteville, conseiller du Roi en l'Élection de Nemours; — Jean-Louis Raffard, laboureur à La Cuillère; — Pierre Bouchet, charron à Bougligny; — Mathurin Lemoine, laboureur à Corbeval; — Jean Lemoine, boucher à Nemours; — messire Bénigne-Jérôme Dutrousset d'Héricourt, chevalier, marquis du Boulay, conseiller d'honneur au Parlement de Provence, intendant de marine, etc.

E. 1536. (Carton.) — 158 pièces, papier.

1583-1668. — Chaillot et Delamarre (Guillaume), notaires à Noisy-le-Grand. — Minutes. — Réception au couvent de Notre-Dame de Footel, dit Le Bois-aux-Dames-lez-Malnoue, de Madeleine Poart; — actes d'assemblées des religieuses sous la présidence de sœur Antoinette de Balzac, de Jeanne de Neufville, de Catherine Vivien, de Renée Hennequin, de Marie-Éléonore de Rohan, successivement abbesses dudit lieu; — baux à loyer consentis par les mêmes religieuses et par noble homme Charles Regnard, argentier de feu monseigneur le cardinal de Guise, demeurant à Malnoue, paroisse de Champs; — contrat de profession, à l'abbaye de Malnoue, de Madeleine Boyer, fille de messire Nicolas Boyer, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, seigneur de Combault; relevé des rentes dues à l'abbaye, constitutions et titres-nouvels. — « Mémoire des choses qu'il « convient de faire pour réparer l'église de l'abbaye, et « marché conclu avec Guillaume Fontaine, marchand et « maître charpentier, bourgeois de Paris; » — marché conclu entre sœur Renée Hennequin, abbesse, et Jean Charlot, carrier à Lagny, pour l'extraction de toute la pierre nécessaire aux travaux à exécuter, etc.

E. 1537. (Carton.) — 118 pièces, papier.

1730-1744. — MACÉ (Gabriel), notaire de Noisy-sur-École. — Minutes. — Déclarations passées au terrier des dames abbesse (Louise-Adélaïde d'Orléans), grande prieure et religieuses de l'abbaye royale de Chelles, dames de Noisy et du Vaudoué, en Gâtinais, à cause desdites seigneuries (1re partie : Achère-Catolle). — Censitaires : — Paul Allan, au Vaudoué ; — Étienne Amaury, laboureur ; — Marie-Madeleine Juclin, veuve d'Alexandre Aussière, laboureur ; — Louis Aussière, laboureur au Coudrau, paroisse de Milly ; — Gabriel Avril, garde-chasse des forêts du Roi ; — Jean Barbier, tailleur d'habits pour hommes, à Milly ; — Marie-Anne Havard, veuve de Jean-Baptiste Baupin, maître de pension à Nemours ; — Jacques Bordier, laboureur à la ferme de Tournebeuf, paroisse de La Chapelle-Rablais ; — Charles Boution, intéressé dans les affaires du Roi, à Cambrai ; — Étienne Caillon, laboureur à Noisy, seigneur du fief de Carouge et dépendances ; — Alexandre Conard, marchand d'avoine à Achères, etc.

E. 1538. (Carton.) — 122 pièces, papier.

1730-1744. — Déclarations passées au terrier des religieuses de Chelles, dames de Noisy et du Vaudoué (2e partie : Chabouillé-Frénoir). — Censitaires : — maître Louis Chabouillé, conseiller et procureur du Roi, subdélégué de l'intendant de Paris, à Fontainebleau ; — Michel Champion, laboureur à Oncy ; — demoiselle Marie Péroche, veuve d'Étienne Chappelet, marchand épicier à Paris, rue du Four ; — Pierre Delandre, laboureur, et Marguerite Flix, sa femme, à Noisy ; — Laurent Duchesne, sieur de La Bissonnière, exempt de la maréchaussée de l'Orléanais, commandant le détachement de Pétinières, en Gâtinais, tant pour lui que pour Jeanne Millon, sa femme, héritière pour un tiers de François Millon, écuyer, huissier du cabinet de feu S. A. R. monseigneur le duc d'Orléans, régent du royaume ; — Etienne Frénoir, marchand boucher à Milly, etc.

E. 1539. (Carton.) — 125 pièces, papier.

1730-1744. — Déclarations passées au terrier des seigneuries de Noisy et de Vaudoné, pour les dames de l'abbaye de Chelles (3e partie : Galé-Marin). — Censitaires : — Jean Gallé, garde général de la forêt de Fontainebleau ; — Louis Gallé, son neveu, boulanger à Paris ; — dame Catherine-Louise Gorillon, veuve de maître Jean-Baptiste Gilles, avocat au Parlement de Paris, tutrice d'Anne-Geneviève, Thérèse-Élisabeth, Claude Jessé et François Gillet, mineurs, à cause de leurs héritages dépendant des terre et maison de La Renommière, sises à Auvers, paroisse de Noisy, qui leur ont été données par Catherine Pinson, veuve de Gabriel-Nicolas Langlois, écuyer, sieur de La Renommière, gentilhomme servant de feu monseigneur le duc d'Orléans, régent, etc. — Aveux et dénombrements fournis à très-haute et très-excellente princesse madame Louise-Adélaïde d'Orléans, première princesse du sang, abbesse de Notre-Dame de Chelles, fondation royale de Sainte-Bathilde, par messire Jean Lejare, chevalier, seigneur de Chamberjot, Grolles, Courtoiseau, Triguerres, Vilgardin, La Borde-Vaujouan, etc.

E. 1540. (Carton.) — 148 pièces, papier.

1730-1744. — Déclarations passées au terrier de Noisy et de Vaudoué, pour les abbesse et religieuses de Chelles (4e partie : Martin-Yvonnet). — Déclarants : — Jacques Martin, laboureur à Oncy, et Marguerite Bordier sa femme ; — Thomas Migault, écuyer, sieur de Beaurepaire, ci-devant capitaine, premier exempt des Suisses de Monsieur, frère du Roi ; — la cure, la fabrique et la communauté des habitants de Noisy-sur-École ; — maître Denis-Étienne Pelletier, avocat en Parlement, demeurant au Vaudoué ; — Pierre Rigault, laboureur ; — Louis-Jules Varin, officier, architecte du Roi, demeurant dans le parc du château de Fontainebleau ; — Jean Yvonnet, manouvrier à Noisy. — Sentence de clôture du terrier de Noisy, rendue par messire Jean-Pierre de Montliard, chevalier, marquis de Rumont, seigneur de Fromont, gouverneur et graud bailli des ville, bailliage et duché de Nemours, etc.

E. 1541. (Carton.) — 110 pièces, papier.

1654-1663. DUTART (Nicolas), notaire à Ozouer-le-Voulgis. — Minutes. — Déclarations faites au terrier de la seigneurie de Courquetaine, en censive de messire Claude de Maugiron, chevalier, comte de Montliant, baron de Monblet, d'Empuy et d'Yger, gouverneur pour le Roi de Vienne et pays Viennois ; en censive de haute et puissante dame Henriette Du Mortier, sa veuve, et ensuite de messire Jean-Baptiste de Maugiron, chevalier, comte de Montliant, baron de Monblet, fils des précédents. — Censitaires : — Guillaume Chevalier, laboureur ; — Jacques Cordelier, écuyer, sieur de Jamart ; — Louis Dan, fils de feu Étienne Dan, laboureur à Courquetaine ; — demoiselle Marguerite Chevalier, veuve de Bertrand de Lafond, écuyer, gouverneur des pages de la grande écurie du Roi, à Paris ; — Nicolas Delorme, laboureur à Pecqueux ; — Mathieu Dupré, laboureur à Coubert ; — Madeleine Caillet, veuve de feu Pierre Geslin, à Courquetaine ; — noble homme François Jacquier, bourgeois de Paris, secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France, etc.

E. 1542. (Liasse.) — 247 pièces, papier.

1619-1627. — Mareau (Pierre), tabellion en la branche de Passy, paroisse de Méry. — Minutes. — Vente d'héritages situés à Méry : par Jean Bourniche, bourgeois de Paris; — par Simon Leclerc, de Nanteuil; — par Robert Lemaistre, de Bassevelle. — Baux à rente et cens : par messire Jean de Pénel, écuyer, sieur de La Rigaudière, du Limon et de Méry en partie ; — par Claude Pougeois, substitut du tabellion juré en la branche de Méry; — par Robert de Chambly, praticien à Nanteuil. — Transports d'héritages par : — Adrien Hochard, vigneron à Nanteuil ; — Denis Caillon, vigneron à Villiers-sur-Marne; — Jean Lecocq, arpenteur-juré à Méry. — Constitution de rente : par Claude Delahaye, de Montmillon ; — par Denis Loys, laboureur à Sainte-Aulde, etc. — Échange entre Robert de Salnove, écuyer, demeurant à Bassevelle, et Jean Leclerc.

E. 1543. (Carton.) — 221 pièces, papier.

1756-1780. — Notté (Nicolas), tabellion en la branche de Passy-lez-Nanteuil. — Minutes. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Méry-sur-Marne, pour messire Étienne-Robert Leschassier de Méry. — Censitaires : — Charles Agron, postillon à Montreuil-aux-Lions ; — très-haut et très-puissant seigneur messire Ladislas, comte de Bercheny, maréchal de France, grand écuyer de Lorraine, chevalier d'honneur en la Cour souveraine de Lorraine et Barrois, gouverneur de Commercy, seigneur de Lusancy, Courcelles, Cléranval, Fleuranval, etc.; — Pierre Bon fils, directeur de la poste aux chevaux de Montreuil ; — maître Pierre-Hubert Lecompte, notaire royal à Nanteuil ; — Laurent Leredde, clerc et maître d'école à Méry ; — la cure du lieu et maître Regnard, curé; — maître Nicolas Notté, notaire royal à Senlis, en résidence à Mello, fils et héritier de feu maître Nicolas Notté, aussi notaire royal au bailliage de Château-Thierry, en résidence à Passy-lez-Nanteuil, paroisse de Méry, etc.

E. 1544. (Carton.) — 42 pièces, papier.

1750-1773. — Déclarations faites au terrier de la seigneurie de Léthancourt, au territoire de Cocherel, appartenant à messire Étienne-Robert Leschassier de Méry. — Censitaires : — Christophe Aillot jeune, plâtrier à Cocherel ; — Louis Andry, marchand et maître potier de terre à Meaux ; — François Besnard, rompeur de pierre à plâtre à Cocherel ; — messire Nicolas-Claude Pottin, prêtre, chanoine du chapitre de Saint-Saintin de Meaux, procureur de maître Jean Cavillier, conseiller du Roi, contrôleur de l'Hôtel-de-Ville de Meaux; — Louis Dassy, laboureur à Iles-lez-Meldeuses, et Agnès-Henriette Tronchon, son épouse, héritière pour une partie de messire Jean Tronchon, son oncle, décédé prêtre de l'Oratoire de Troyes ; — maître Charles-Nicolas Doué, huissier royal au Châtelet de Paris, à Nanteuil-sur-Marne ; — Pierre Duchesne, officier du Roi en la capitainerie de Monceaux, demeurant à Ussy ; — Charles et François Liégeois, plâtriers à Cocherel ; — Pierre Monnoux, tailleur d'habits au même lieu, etc.

E. 1545. (Carton.) — 38 pièces, papier.

1611-1683.—Trouvé (Jean), notaire à Perhtes.—Baux d'office de garde-scel à Perthes, consentis par messire Claude Polge, sieur d'Allègre, conseiller au Parlement et maître d'hôtel du Roi, à Paris, propriétaire des offices de garde-scel aux contrats et actes notariés en la ville, bailliage et sénéchaussées de Tours, et à Melun, Provins, Corbeil, Brie, etc. — Tarif des droits dus aux notaires pour la levée des contrats ; — baux de l'office de garde-scel, avec tous les droits y attribués, à la résidence de Perthes, Chailly, Soisy-sur-École et Dannemois.

Trouvé (Pierre), successeur de Jean Trouvé. — Quittances de 12 à 18 livres données annuellement par le receveur du domaine de Melun, à Pierre Trouvé, pour les droits du Roi, sur la ferme de son tabellionage de Perthes ; — autres quittances des droits de jouissance héréditaire de l'office de garde du petit scel aux contrats, suivant taxe du Conseil du Roi ; — du droit de confirmation dû au roi Louis XIV à cause de son avénement au trône ; — du droit supplémentaire en raison de la faculté de réunir à l'office de notaire royal celui de tabellion, garde-notes, etc. — Copie collationnée de lettres à terrier obtenues par Jacques de Bénard, écuyer, seigneur de Montgermont, Pringy, Brainville en partie, Saint-Sauveur, Ponthierry et Étrelles.

E. 1546. (Carton.) — 101 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1655-1666. — Lemaire (Étienne), tabellion à Pommeuse. — Minutes. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Pommeuse, appartenant à messire Olivier Bidé, conseiller du Roi en ses Conseils, maître d'hôtel ordinaire de Sa Majesté. — Censitaires : — Adrien Charpentier, vigneron aux Parichets, paroisse de Mouroux; — André Despinat, écuyer, seigneur de Montblin ;— Faron Picard, maître chirurgien à Faremoutiers;—François Gille, marchand au faubourg de la porte de Provins, à Coulommiers ;— Pierre Delaunay, écuyer, sieur de La Flèche, demeurant à Tresme, paroisse de Pommeuse ; — vénérable et discrète personne

messire Louis Richer, curé de Mouroux; — honorable femme Marguerite Dubois, veuve de feu Nicolas Lefort, garde des forêts royales; — Claude Lamblin, vigneron à Mouroux, etc. — Foi et hommage prêté à messire Olivier Bidé, seigneur de Pommeuse, par Michel Musnier, écuyer, sieur de Mauroy, maître d'hôtel de Sa Majesté, pour raison de son fief de Mauroy.

E. 1547. (Carton.) — 11 pièces, papier.

1686-1709. — Mussault, successeur d'Étienne Lemaire. — Minutes. — Déclarations fournies au terrier de la seigneurie de Pommeuse, en censive de haut et puissant seigneur messire Paul-Hippolyte de Beauvilliers de Saint-Aignan, pair de France, seigneur dudit lieu, de Guérard, La Malmaison, Lumigny, etc. — Déclarants : — Nicolas Bourjot, officier du Roi en la capitainerie de Monteeaux, demeurant à Mouroux; — Pierre Lamblin, laboureur à La Grande-Loge, paroisse de La Haute-Maison; — Pierre-Henri Leclerc, capitaine de charroi de Monsieur, demeurant à Coulommiers; — Alexandre Picart, laboureur à Épiais; — Brice Barré, à Villarceaux, paroisse de Lésigny, et Catherine Barré, sa sœur, etc.

E. 1548. (Carton.) — 131 pièces, papier.

1727-1733. — Macé, successeur de Mussault. — Minutes. — Déclarations faites au terrier de la seigneurie de Pommeuse, appartenant à messire Philippe Langlois, écuyer, seigneur de Guérard, Tigeaux, Rézy, etc., conseiller du Roi en ses Conseils, grand audiencier de France. — Censitaires : — Jean-Baptiste Aureau, laboureur à La Celle; — Henri Bourjot, laboureur à Saint-Léger; — Nicolas Bourjot, tanneur à Coulommiers; — maître Pierre Philippe Téneau, curé de Mouroux; — messire Louis Mercier, curé de Pommeuse; — maître Nicolas Lefort, écuyer, sieur de La Villeneuve, officier de feu S. A. R. Madame; — maître Jacques Le Roy, avocat en Parlement, conseiller, président en l'Élection de Coulommiers, à cause de dame Henriette-Louise Lefort, son épouse; — François Lejeune, écuyer, garde du corps de S. A. R. Monsieur, demeurant à Corbeville, paroisse de Gil-le-Moutier (Giremoutier); — messire Pierre Meunier, écuyer, seigneur de Saint-Augustin, etc.

E. 1549. (Carton.) — 109 pièces, papier.

1728-1733. — Déclarations fournies aux terriers des fiefs du Tronchet, à Pommeuse, et de La Grande-Maison-de-Cheru, à Mouroux, appartenant à messire Philippe Langlois, écuyer, seigneur de Pommeuse. — Censitaires : — Fiacre Berthelot, bonnetier à Coulommiers; — Georges Denest, vigneron à La Vendrie, paroisse de Pommeuse; — Pierre Masson, officier de feu M. le duc d'Orléans à Charcot, paroisse de Saint-Siméon; — messire Jean-Henri Moireau, avocat en Parlement, demeurant à Coulommiers; — Madeleine-Françoise de Montbelet, veuve de feu Christophe Loyseau, laboureur à Boussois, paroisse de Mouroux; — maître Louis Noyeux de Corbeville, bourgeois de Château-Thierry; — Claude François Pinondel, marchand tanneur à Coulommiers; — demoiselle Suzanne Richer, fille majeure, sœur de messire Jean-Baptiste Richer, curé de La Celle, etc.

E. 1550. (Carton.) — 143 pièces, papier.

1728-1732. — Déclarations passées au terrier du fief de Coubertin, à Mouroux, appartenant à messire Philippe Langlois, écuyer, seigneur de Pommeuse. — Censitaires : — demoiselle Fare Bédier, fille majeure de défunt messire Jacques Bédier, vivant avocat en Parlement, conseiller ordinaire de Sa Majesté; — Jean Duval, vigneron à Mouroux; — Nicolas Guyeux, chef de paneterie de la Reine, à Coulommiers; — Jean Morice, vigneron à Coubertin; — Nicolas Pecherets, vigneron aux Parichets; — Martin Pion, marchand à Quiers, à cause de Marie Lamblin sa femme — Nicolas Platey, tisserand à Limosin, paroisse de Saints; — messire Jacques de Sébouville, curé de Saint-Augustin; — Valentin de Jouy, officier chez le Roi, demeurant à Coulommiers, etc.

1551. (Carton.) — 58 pièces, papier.

1665. — Garnot (Nicolas), notaire à Rozoy — Minutes. — Déclarations fournies au terrier de Lumigny et de Villeneuve-la-Hurée, en censive de messire Gaspard de Champagne, chevalier, comte de La Suze et de Beffort, marquis de Normanville, sieur d'Elle, du Plessis-Herret, Mansigny, Brouarsin, Lumigny, La Tour-Imbert, La Ville-du-Bois, Champlet, La Maison-Rouge, Villeneuve-la-Hurée, La Chapelle-Iger, Les Mardelons, Courcelles, près Tournan, etc. — Censitaires : — maître François de Heaumé, curé de Lumigny; — maître Nicolas Delacroix, curé de Saint-Léger près Rebais, chapelain de la chapelle Notre-Dame de Malnoue et de Saint-Michel, en la paroisse de Lumigny; — César Dussaussoy, marchand; — maître Abel Guilbaut, procureur fiscal de la seigneurie de Lumigny; — messire Pierre Poncher, chevalier, sieur de Beauregard, à Crèvecœur; — Claude-Martin de Mannoy, écuyer à Paris, rue Saint-Honoré; — demoiselle Marie Danneau, veuve d'Étienne Stample, médecin ordinaire de feu S. A. Royale, à Balloquin, paroisse de Crèvecœur; — Simonne Thiercelin, veuve de feu maître Jean Mégnan, en

son vivant ministre de la parole de Dieu à Touquin; — l'église Saint-Pierre de Lumigny; — maître Jacques Charpentier, curé de Villeneuve-la-Hurée, etc.

E. 1552. (Carton.) — 125 pièces, papier.

1734-1744. — LEBRUN (Mathieu). — Minutes. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Bernay, fiefs de Villenevotte, Gastin et Arcis, en dépendant, appartenant à messire Pierre-Nolasque Couvay, écuyer, conseiller, secrétaire du Roi, chevalier de l'Ordre royal de Portugal. — Déclarants : — maître Thomas Camboust, bachelier en théologie, curé de Saint-Pierre de Chaumes ; — l'église Notre-Dame de Courtomer; — Jean Amiard, secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France, à Rozoy ; — Jean-Baptiste Baron, conseiller du Roi, premier échevin de Chaumes; — maître Jacques Broussin, bachelier de Sorbonne, curé de Saint-Pierre de Bernay; — messire François Chevreau de Boissablon, chevalier de Saint-Louis, sieur de Vaux-Douleurs, paroisse de Saint-Germain-lez-Étampes; — Jeanne Macé, veuve de Mathieu Biberon, écuyer, président en l'Élection de Rozoy; — messire Charles Arthus de Narjouf, chanoine de Sainte-Marie-Madeleine de Courpalay; — Marie-Claude Des Molins, veuve de maître Étienne Des Molins, commissaire aux revues des troupes de Sa Majesté, à Chaumes; — messire Robet Langlois, chevalier, seigneur de La Fortelle, Nesles, Cerqueux, haut justicier du fief de Richebourg, président en la Chambre des Comptes de Paris; — Charles Le Rahier Des Bordes, sieur des Tournelles, etc.

E. 1553. (Carton.) — 56 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1743-1744. — Déclarations faites au terrier des seigneuries de La Chapelle-Iger et de Champgueffier ou Orsay, en censive de messire Charles Boucher, chevalier, marquis d'Orsay, ancien capitaine des Gardes-Françaises, et de dame Marie-Françoise Des Moulins de L'Ile, son épouse. — Censitaires : — messire François Saleur, chanoine de la collégiale Sainte-Marie-Madeleine de Courpalay ; — messire Généreux-Louis-François-Camille Picard, curé de La Chapelle-Iger; — Louis-Claude Pelletier, perruquier à Rozoy; — messire Jean-François Biberon de Champrenard, à La Courouge, paroisse de Vieux-Champagne; — maître Jean-Baptiste Favier, prévôt de Rozoy; — messire Stample, sieur de Villeceray, demeurant à Fontainebleau; — messire Louis Dupré, chevalier, seigneur de La Grange-Bléneau, etc. — Procédure entre Jacques de Flécelle, écuyer, acquéreur de la terre et seigneurie de Champgueffier, et les héritiers de Jean Amiard, pour les obliger à lui fournir la déclaration des héritages qu'ils possèdent en censive de ladite seigneurie, etc.

E. 1554. (Carton.) — 7 pièces, papier

1769-1779. — NOTAIRE (Pierre-Jean), successeur de Lebrun. — Déclarations fournies au terrier de la seigneurie du Plessis-messire-Henry, ou Plessis-Mallet, appartenant aux chanoines de l'église métropolitaine Notre-Dame de Paris, seigneurs haut justiciers, censiers et grands voyers des terres de Rozoy, Voinsles, Blandureau, Bois-Valois, Le Plessis-messire-Henry, etc. — Censitaires : — Pierre Dubois, laboureur en la ferme du Luat, à Vaudoy ; — Marie Goillard, veuve de Simon Lafosse, à Courpalay ; — Charles Mazières, écuyer, seigneur des Grand et Petit-Breuil, Launoy, Courcelles, et l'un des fermiers généraux de Sa Majesté ; — Pierre Périquet, laboureur en la ferme de La Cour, paroisse de Courpalay ; — les cure et fabrique Saint-Léger de La Chapelle-Iger, etc.

E. 1555. (Carton.) — 128 pièces, papier.

1768-1769. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Rozoy, en censive des chanoines du chapitre métropolitain Notre-Dame de Paris (1re partie, du n° 1er au n° 126). — Censitaires: — messire François Saleur, prêtre, chanoine honoraire de l'église collégiale Sainte-Marie-Madeleine de Courpalay; — Denis-Antoine Leroy, corroyeur ; — Claude Hadancourt, boulanger; — Auguste-Louis-Pierre Mourette, hôtelier *à l'Homme sauvage*, à Rozoy ; — messire Jacques de Bernage, écuyer, ancien mousquetaire de la première compagnie de la garde du Roi; — François Périquet, maître des petites écoles de Voinsles; — Claude Thévenin, bourgeois de Paris; — Philippe de Chavigny, écuyer, sieur d'Artonges, sous-brigadier de la première compagnie des mousquetaires du Roi et capitaine de cavalerie; — dame Jeanne Macé, veuve de messire Pierre-Henri de Chevry, ancien lieutenant-colonel au régiment de Saintonge-Infanterie, etc.

E. 1556. (Carton.) — 96 pièces, papier.

1769-1773. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Rozoy-en-Brie, par les chanoines de l'église métropolitaine de Paris (2e partie, du n° 127 au n° 222). — Déclarants : — l'église de Villeneuve-la-Hurée ; — maître Jean-Charles Pelletier, procureur en la prévôté de Rozoy ; — Antoine Devaux, maître chirurgien-juré, au nom de Bénigne Devaux, son fils, ci-devant marchand fripier à Coulommiers, puis huissier au Conseil supérieur de l'Ile-

Bourbon; — Pierre Hasse, cocher de M. de Fontagnieux, intendant et contrôleur général des meubles de la couronne; — dame Louise-Charlotte de Thibault de La Roche-Thulon, veuve en secondes noces de messire Louis-René, marquis de Courtavenel et de Pezé, seigneur de Lucazière, Mont-Saint-Jean, etc., gouverneur de Rennes, demeurant en son château de Courtavenel; — maître Bénigne Denoyeux de La Corbière, receveur des vingtièmes à Rozoy; — l'église Saint-Etienne de Voinsles; — messire Henri Roussel, curé du lieu; — Louis Amiard, écuyer, subdélégué de l'intendant de Paris; — les fabriques Saint-Léonard du Breuil et de Notre-Dame de Rozoy; — Marie-Catherine Lalen, veuve de messire Hyacinthe Teyssier Des Farges, seigneur de Beaulieu, Pécy, Boissy, Le Jariel, écuyer cavalcadour de la feue reine, et épouse en secondes noces de messire Jacques de Bardoulat de La Salvaine, chevalier, seigneur de Le But, écuyer cavalcadour de la Reine; — l'Hôtel-Dieu de Rozoy, etc.

E. 1557. (Carton.) — 67 pièces, papier.

1773-1788. — Déclarations au terrier de la seigneurie de Rozoy, en censive de l'église métropolitaine de Paris (3e partie, du n° 223 au n° 290). — Déclarants: — Jérôme-François-Hector Saleur, écuyer, l'un des fermiers généraux de Sa Majesté; — Gilles-Louis Cassin, entrepreneur des pépinières du Roi, commissionné pour les salpêtres, demeurant à Rozoy; — maître Louis-Antoine-Toussaint Fadin, avocat en Parlement, président de l'Election et maire de Rozoy; — messire Jean-André Vassal, écuyer, receveur général en Languedoc, Roussillon et pays de Foix, trésorier des fortifications à Montpellier, et seigneur de La Fortelle, paroisse de Nesles; — messire Alexandre-François de Mun, comte de Mun, chef de brigade des gardes du corps du Roi, et dame Élisabeth-Charlotte Helvétius, son épouse; — les Dominicaines de Rozoy; — maître François Bourgeois, receveur général de la caisse de Poissy, intéressé dans les affaires du Roi, seigneur des Grand et Petit-Vrignel; — les officiers et chevaliers du jeu royal de l'arquebuse de Rozoy; — messire Jacques-Philippe Le Rahier Des Bordes, mestre de camp de cavalerie, maire de Rozoy; — demoiselle Marie Aubin, dame de Planoy, La Bonnière, Villeneuve-la-Hurée, pour un tiers, etc.; — Bernard Chérin, généalogiste des Ordres du Roi; — Jacques-François Le Breton, brigadier de la compagnie générale des monnaies de France; — Charles Mazières, écuyer, seigneur des Grand et Petit-Breuil, Launoy, Courcelles, l'un des fermiers généraux de Sa Majesté; — dame Anne-Geneviève Fremin, veuve de maître Pierre Le Carpentier, procureur à Rozoy, ladite dame directrice des postes et carrosses du Roi, etc.

E. 1558. (Liasse.) — 69 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1788-1790. — Gervais (Jacques), successeur de Pierre-Jean Notaire. — Projets de déclarations, titres et notes pour la confection du terrier de la châtellenie et seigneurie de Jouy-le-Châtel, en censive de Notre-Dame de Reims, — du grand prieur de Villegagnon, Bannost, Frétoy, etc., et de très-haut et très-puissant seigneur Charles-Pierre-Hyacinthe Ossun, comte d'Ossun, grand d'Espagne de première classe, maréchal des camps et armées du Roi. — Déclarants: — Louis Driot, bourrelier à Jouy; — Joseph Crapart, laboureur; — Jean Masson, charpentier à Champcenest; — Alexis Barry, jardinier à Villegagnon; — Jean-Gaspard Gérard, huissier royal à Jouy; — messire Louis-Joseph Balesdan, curé de Villegagnon. — Copie collationnée d'une ordonnance de messire Henri de Thiard de Bissy, évêque de Meaux, portant règlement pour l'administration des biens de la Charité de Bannost; — procès-verbal de mesurage du lot de Bois-Eluis, à Dagny, dressé à la requête du curé de Villegagnon, par Étienne Vidis, mesureur royal au bailliage de Provins.

E. 1559. (Carton.) — 98 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1776-1789. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Mirvaux, territoire de Pécy, appartenant au chapitre de la Sainte-Chapelle royale de Vincennes: — par les marguilliers de l'église et fabrique de Saint-Just; — par Nicolas-Romain Grandjean, aubergiste à Pécy; — par Antoine Devaux, maître chirurgien à Rozoy, représentant dame Marie-Louise Favier, veuve de Claude-Adrien Decourt, écuyer, conseiller du Roi, dame de Bouely, Fourches, Buchu et Cartigny-en-Picardie; — par Nicolas Roussin, laboureur à Mirvaux, au nom de Charles-Philibert Le Sire, porte-manteau de la reine à Dixmont, en Sénonais; — par François Mellier, régisseur de la seigneurie de Bernay, pour messire François-Félix-Dorothée Berton Des Balbes, comte de Crillon, brigadier des armées du Roi, mestre de camp, commandant au régiment de Bretagne, etc.

E. 1560. (Carton.) — 140 pièces, papier.

1762-1767. — Hattingais (Michel), notaire à Saint-Fiacre. — Minutes. — Déclarations au terrier de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux, en censive de madame Marie-Louise de Rohan-Soubise, veuve de messire Gaston-Jean-Baptiste-Charles de Lorraine, comte de Marsan, dame du lieu, de Montretout, Brunoy, Pierre-Levée en partie, etc. (première partie). — Déclarants: — messire Charles-Prosper Bauyn, chevalier, marquis de Perreuse, lieu-

tenant général des armées du Roi, sieur de Fraoye, Balleaux, La Truie Pendue, Jallais et La Brinière, demeurant à Perreuse, paroisse de Jouarre; — maître Jean-Baptiste-Sébastien Tronchet, curé de Cocherel; — maître Denis-Nicolas Maciet, licencié en théologie, chanoine de la cathédrale de Meaux; — madame Anne Taphu, veuve de messire Pierre Himbert de Flégny, changeur du Roi, à La Ferté-sous-Jouarre; — maître Pierre-Félix Himbert de Flégny fils, avocat en Parlement; — maître Étienne-Simon Himbert, prieur seigneur de Sept-Sorts et Beaulieu; messire Jean-Baptiste-Gabriel de Reilhac, sieur des Carreliers à Montry; — le R. P. Louis Garnier, supérieur du couvent des Minimes de Saint-Pierre de Fublaines, transféré à Crécy, etc.

E. 1561. (Carton.) — 142 pièces, papier.

1767-1772. — Déclarations au terrier de la seigneurie de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux, pour madame la comtesse de Marsan (deuxième partie). — Censitaires : — demoiselle Marie-Louise Crétois de Sabaroy, à Meaux; — madame Claire-Françoise-Michelle Crétois, veuve de maître Charles Tronchet, procureur en Parlement; — Nicolas-Claude Dassy, négociant à Meaux; — André-François Leroux, maître boulanger à Paris, rue du Four; — messire Gédéon-François Lombard, chevalier, vicomte d'Ermenonville, ancien gentilhomme de la chambre du Roi, bailli d'épée de Saint-Pierre-le-Moustier, et dame Louise-Angélique-Mélanie Marquelet de La Noue, son épouse; — Luc-Marie Bachelier, maître à danser à Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux; — Pierre Masle, officier chez le Roi, à Argenteuil; — messire Marie-Louis-François Marquelet de La Noue, conseiller du Roi, seul président, lieutenant général aux bailliage et siége présidial de Meaux; — Jean Burel, prêtre, chanoine de Meaux, licencié ès lois, conseiller du Roi au siége de Meaux, doyen desdits conseillers; — maîtres Jacques Lars, Pierre-Thomas Rupalet et Pierre-Joseph Houriez, prêtres du Saint-Esprit à Paris, supérieurs et directeurs du séminaire de Meaux, auquel est uni l'hôpital de la Passion, fondé à Meaux par feu Jean Roze; — Denise-Françoise Muly, veuve de maître Charles-Nicolas Froissart de Préanval, ancien mousquetaire du Roi, à Meaux; — maître Nicolas-Mathurin Dumont, curé de Chevilly, et chapelain de Saint-Pierre-le-Martyr en l'église métropolitaine de Paris, etc.

E. 1562. (Carton.) — 32 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1762-1773. — Déclarations faites au terrier de la seigneurie de Montretout, territoire de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux, appartenant à madame Marie-Louise de Rohan-Soubise, veuve de messire Gaston-Jean-Baptiste-Charles de Lorraine, comte de Marsan; — lettres à terrier, sentence d'entérinement et publication de ces lettres. — Censitaires : — François Bilbille, marchand à Signets; — maître Jean Burel, chanoine de Meaux, conseiller du Roi aux bailliage et siége présidial de cette ville; — les Minimes de Crécy; — Jean-Pierre Decret, praticien à Doue; — M. le marquis de Perreuse, à Jouarre; — Claude Heurlier, cultivateur à Montretout; — Claude-Nicolas Heurlier, maître de poste à Saint-Jean; — les héritiers Himbert de Flégny, de La Ferté-sous-Jouarre; — François Lefèvre, hôtelier à Saint-Jean; — Marie-Catherine Viet, veuve François Lucas, laboureur à Changis, à cause de la ferme de La Grande-Chapelle; — Jean Offroy, marchand à Fay-le-Bac; — Jacques Oudart, charron à Saint-Jean; — Jean-Claude-Médard Potel, ancien maître de la poste aux chevaux de La Ferté-sous-Jouarre, pour raison du fief du Pré Mourault; — maître Nicolas Sandrin, procureur à Meaux, mandataire de M. Jean-Baptiste-Sébastien Tronchet, curé de Cocherel, etc.

E. 1563. (Carton.) — 9 pièces, papier.

1751-1773. — Transaction et nomination d'experts entre dom Joseph Levacher, religieux profès de l'Ordre de Saint-Benoît au monastère de Saint-Fiacre en Brie, et messire Jacques-Pierre Chéron, prêtre, curé de Saint-Siméon, au sujet de la perception des dîmes de cette paroisse; — vente des trois quarts des dîmes novales de Villemareuil, par dom Jean-Baptiste Guyot, Bénédictin, sous-prieur de Saint-Fiacre, demeurant à Villemareuil, après le décès de messire Antoine Vallet, curé du lieu; — résignation et vente d'un office d'huissier-sergent royal au grenier à sel de Meaux, moyennant 200 livres; — vente de l'office de notaire royal, tabellion garde-notes de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux, au profit de Lambert Jaumin, moyennant 4,096 livres; — vente par Nicolas Lainé, au profit d'Armand Truetin, de l'office d'arpenteur royal, priseur-mesureur à Nanteuil-lez-Meaux, moyennant 400 livres; — transaction sur procès, relative aux novales de Villemareuil, entre les religieux de Saint-Faron et de Saint-Fiacre, d'une part, et messire Pierre Hippolyte Houlier, curé de Saint-Jacques et Saint-Christophe dudit Villemareuil, d'autre part, etc.

E. 1564. (Carton.) — 178 pièces, papier.

1718-1730. — Pothonnier, notaire à Saint-Jean-les-deux-Jumeaux. — Minutes. — Déclarations fournies au terrier de la seigneurie de Saint-Jean-les-deux-Jumeaux, en censive de madame Élisabeth de Lorraine, veuve de messire Louis de Melun, prince d'Épinoys. — Déclarants :

— Antoine Aillot, vigneron à Saint-Jean ;— Marie Mesnier, veuve Isaïe Benoist, maîtresse des postes de Meaux et dudit Saint-Jean ; — Étienne Colbin, pêcheur de poissons, à Changis ; — maître Michel Crétois, conseiller du Roi et son procureur en la police de Meaux ; — Charles Berthault de Chantereine, bourgeois de Château-Thierry ; — Ozias Deflandre, maître charpentier à Saint-Jean ; — Pierre de La Grange, seigneur de Boury, chevalier de Saint-Lazare du Mont-Carmel, demeurant à Meaux, pour demoiselle Élisabeth de La Grange, fille et héritière de sieur Jacques-Emmanuel de La Grange, vivant écuyer, président en l'Élection de Crépy-en-Valois ; — Marie-Madeleine Deresmont, veuve de maître Jacques Gérard, vivant notaire royal au bailliage de Meaux, résidence de Saint-Jean-les-deux-Jumeaux ; — messire Philippe-Auguste Le Hardy, chevalier, seigneur de Bosliard en partie, de Neufmontiers, de Penchard et autres lieux, gentilhomme ordinaire de la Chambre de S. A. R. monseigneur le duc d'Orléans, régent du royaume, premier lieutenant des gardes de la Reine douairière d'Espagne, capitaine et grand bailli de Meaux, etc.

E. 1565. (Carton.) — 13 pièces, papier.

1748-1758. — Boscheron (Nicolas), tabellion à Serris. — Minutes. — Titre-nouvel fourni par René Frambourg, charron à Serris, à messire Antoine-Pierre-Hilaire Danes, chevalier, comte de Serris, baron de La Mothe, seigneur de Courvoyer, Grand et Petit Couternois, Courpalay, etc., d'une rente due sur divers immeubles donnés à cens et rente par messire Jean-Baptiste Le Féron, ancien seigneur de Serris ; — inventaire après le décès de Jean-Nicolas Raquinard, laboureur à Serris, dressé à la requête de Marie-Anne Dumarest, sa veuve ; — contrat de mariage de Pierre Perradon, manouvrier audit lieu de Serris, avec Marie-Anne Lacloque, veuve de Pierre Baron ; — désistement et accord sur une plainte portée par Suzanne Soset, veuve Antoine Dupin, contre Simon Boutillier, meunier au moulin à vent de Serris ; —inventaire après le décès d'Edme Lesueur, charbonnier audit lieu ; — transaction par laquelle Pierre Perradon, à cause de sa pauvreté, et Marie-Anne Lacloque, sa femme, pour cause de maladie, se séparent volontairement, etc.

E. 1566. (Carton.) — 176 pièces, papier.

1681-1685. — Gaucher, tabellion à Solers. — Minutes. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Solers, en censive des religieux et couvent de Notre-Dame de Vauvert-lez-Paris, de l'Ordre des Chartreux. — Déclarants : — Gabrielle Débonnaire, veuve de feu maître Clément Mauvy, vivant notaire royal à Coubert ; — Toussaint Bontemps, vigneron à Soullaire (Solers) ; — Olivier Toisonnier, meunier au moulin d'en haut de Soignolles ; — honorable homme Vincent Le Comte, marchand à Guignes ; — Pierre Gaucher, vigneron à Solers ; — Jean Belesme, sergent ordinaire de la terre dudit lieu ; — honorables hommes Pierre Le Roux et Noël Chevard, bourgeois de Paris ; — la fabrique de Coubert ; — maître Denis Le Vasseur, notaire royal en cette paroisse, fondé de pouvoirs de Nicolas Chevry, procureur fiscal de Boissise-la-Bertrand, tuteur des héritiers La Gogue ; — vénérable et discrète personne messire Jacques Huguenot, curé de Solers ; — messire Gabriel Carré, chevalier, seigneur de Genouilly ; — messire Gaspard Donneau, chevalier, seigneur de Vizé, conseiller du Roi en ses Conseils, maître d'hôtel ordinaire de la Reine ; — messire Édouard Granger, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement, à Paris, et doyen en la Grand-Chambre, seigneur de Liverdy ; — demoiselle Charlotte Desvergers ; — Louis de Mazenod, écuyer, lieutenant des plaisirs de Sa Majesté ; — haute et puissante dame Jeanne de Saveuse, veuve de feu haut et puissant seigneur messire Robert Eschallard de La Marck, comte de La Marck et de Brayne, baron de Sévignan, Pontardy, etc., lieutenant général des armées du Roi, colonel du régiment de Picardie, etc.

E. 1567. (Liasse.) — 208 pièces, papier.

1611. — Gobin (Rellequin), tabellion à Thorigny et Montjay. — Minutes. — Baux à loyer consentis par Louis Gobin, Gilles Fillon et Pierre de La Fontaine, marchands à Lagny, par : — Antoine de Sury, écuyer, seigneur de Carnetin ; — Jean Testu, marchand hôtelier à Chelles-Sainte-Baulteur ; — Christophe Menyon, avocat au Parlement de Paris, etc. — Vente des foins provenant des étangs d'Esbly, par Pierre Tassu, pâtissier à Lagny, à noble homme Jean de Marcel, demeurant à Paris, rue de Braques ; — ventes d'héritages par Henri Bobé, marchand bourgeois à Lagny ; — transport par Agnien de Paris, charron à Lagny, à Lucien Gadois, charron à Paris, rue Saint-Michel, de la vente d'arbres faite en cette ville par la princesse de Guéméné ; — échanges entre maître Furcy Chartier, bourgeois, — Jean Gruzé, hôtelier au bout de Lagny, paroisse de Thorigny ; — Denis Mercier, trompette des gardes du corps du Roi, sous la charge du sieur de Vitry, demeurant au bout du pont de Lagny ; — Guillaume Du Houssay, bourgeois de Paris, soi-disant établi par justice au gouvernement des terres et seigneuries de Bordeaux, paroisse de Montjay ; — Antoine Olin, aussi bourgeois de Paris, admi-

nistrateur par bail judiciaire du revenu temporel des terres de Montjay, Thorigny et autres ; — bail de biens situés à Pomponne, par honorable homme maître Guillaume Vareilles, receveur des dîmes et subventions du diocèse d'Auxerre; — marché de travaux à exécuter à des bâtiments situés à Pomponne, appartenant au même, etc.

E. 1568. (Liasse.) — 104 pièces, papier.

1542-1579. — Parcel (Étienne), substitut de Clément Regnault, tabellion à Torcy. — Déclaration d'héritages situés à Lagny, rues du Temple et des Notaires, du Vivier, porte du Vivier, rues de La Guette, Vacheresse, de La Triperie, du Pont, marché aux fromages, porte du Vivier, etc. — Vente d'immeubles par : Jean Bazille, marchand à Lagny ; — Marguerite Delorme, femme de Martin de Villiers, vivant marchand foulon à Meaux; — Jean Valentin, laboureur à Rentilly ; — Christophe Fuchery, archer de la garde du corps du Roi, sous la charge du prévôt de son hôtel ; — Denis Vignon, lieutenant du bailliage de Lagny; — Paul de La Mothe, marchand au même lieu ; — Henri Berthault, cordonnier; — Jehanne Josselin, veuve de Michel Gohet; — Jacques Bonvalet, meunier au moulin Bouvier, paroisse de Lognes, etc. — Procuration donnée par messire Martin Spifanne, prieur de Saint-Thibault-des-Vignes ; — baux à loyer au profit d'Étienne Melet, laboureur à Chalifert; — Thomas Radot, de Saint-Germain-des-Noyers ; — Jaqueline Des Brosses, veuve de Jacques Bastonnet, de Lagny, etc.

E. 1569. (Carton.) — 99 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1602-1613. — Panis, tabellion à Vaudoy. — Minutes. — Déclarations passées au terrier du fief de Laistre, territoire de Vaudoy, en censive du seigneur de Tilloy. — Censitaires : — Claude Bailli, laboureur à Vaudoy ; — Gilles Hadrot, cordonnier, au faubourg du pont de Vaudoy, et Jacques Grapart, hôtelier au même lieu, pour une maison et autres héritages sis « sur le lieu et place ou anciennement estoit le château et lieu seigneurial de Laistre; » — terrages de Vaudoy, dépendant dudit fief de Laistre : — « Cy-après ensuit la déclaration des terres qui doivent « terrages, séant au terrouer de Vodoy, appartenant à « l'hospital Sainct-Jehan de Hiérusalem, dépendant de la « commanderie de Chevreu, et à messeigneur abbé et « couvent de la'abaie Dessommes près Château-Thierry, « à cause de la censive que l'hospital devant dict a droit « de prendre chacun an en ladicte ville de Vodoy; » — copie d'un acte de vente par les « humble abbé de l'é« glise M. Sainct-Ferieul Dessommes-lez-Château-Thierry, « de l'Ordre de Sainct-Augustin, au diocèse de Soissons, et « tout le couvent de ce même lieu, aux religieux prieur et « couvent de l'église Notre-Dame-de-Vauvert-lez-Paris de « l'Ordre Chartreuse, tout tel droict, nom, raison, action, « pocession, propriетté et seigneuries que avons et pou« vons avoir ès terres, censives, coustumes, terrages et « dismes des villages de Beautheile Vouldeuil et ès envi« rons. Lesquelles choses et droits dessus dicts sont com« mungs et se partent moitié avec l'hôpital de Sainct« Jehan de Jérusalem, à cause de la commanderie de « Chevru, » etc.

E. 1570. (Carton.) — 91 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1756-1780. — Béguin, notaire à Verdelot. — Minutes. — Déclarations fournies au terrier de la seigneurie de Verdelot pour messires Edme-François-Marcel et Armand-Jean d'Allonville, l'un mestre de camp, lieutenant colonel, l'autre mestre de camp, lieutenant colonel de carabiniers, seigneur de Verdelot, de La Roche, de Vallery, de Lannoy-Renault, du Pont de Verdelot, de Replonges et seigneur censier du prieuré Notre-Dame dudit Verdelot. (Pièces incomplètes continuées par Jacques Thiercelin, notaire à Vieux-Maisons-le-Vidame.) — Censitaires : — Ponce Dulphy, vigneron au Prieuré; — haut et puissant seigneur messire Charles Prosper Baüyn, marquis de Péreuse, lieutenant général des armées du Roi, seigneur de Péreuse, de Fravye, de Balleaux, de La Truye-Pendue, de Jallais, de La Brunière, etc. ; — messire Louis Dujay, lieutenant des maréchaux de France, seigneur de L'Épine-aux-Bois, demeurant en son château de La Haute-Épine ; — Claude Doucet, marchand, et Marguerite Le Lorain, sa femme, demeurant en la paroisse de Bellot ; — messire Antoine Daguin de Villette, chevalier, conseiller du Roi, maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, seigneur de Villiers-lez-Maillets, demeurant en son château de Villette, paroisse de Saint-Barthélemy-en-Beaulieu, etc.

E. 1571. (Carton.) — 29 pièces, papier.

1631-1664. — Jarry (Roland), tabellion à Villeneuve-la-Hurée. — Minutes. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Villeneuve-la-Hurée, en censive de messires François de Brun-Fay, seigneur du lieu, de Quincy et de Savigny, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, et de Claude de Brun-Fay, seigneur de Monthuy, de Planoy, de La Bonnière, etc. — Censitaires : — Anselme de Gastebois, écuyer, gentilhomme servant du Roi et de la duchesse de Savoye, sœur de Sa Majesté, au nom et comme procureur de Louis Jolicœur, écuyer, gentilhomme

servant de la reine d'Angleterre, et lieutenant commandant pour le Roi, au Gouvernement de Bray-sur-Seine; — dame Claire Mesmyn, veuve de feu noble homme François d'Eaillothe, vivant conseiller du Roi, élu en l'Élection de Rozoy; — maître Claude Castourel, marchand laboureur en cette ville; — Antoine Aucamus, prêtre habitué de l'église Saint-Séverin de Paris, demeurant à l'hôtel de Condé, faubourg Saint-Germain; — Nicolas Denest, maître maréchal à Touquin; — l'église de Villeneuve-la-Hurée; — Charles Dufeu, laboureur à Puiseau, paroisse du Plessis-feu-Aussoux, etc.

E. 1572. (Carton.) — 21 pièces, papier.

1731-1734. — Jarry (Jean). — Minutes. — Procès-verbaux de mesurage et arpentage, dressés par Jean Jarry, notaire juré, substitut du tabellion de Jouy-le-Châtel, mesureur et arpenteur commis par ceux du bailliage de Melun, demeurant à Villeneuve-la-Hurée, à la requête de : — maître Gilles-Étienne Ballé, procureur fiscal de la justice et prévôté de Rozoy, au nom de Messieurs du chapitre de l'église métropolitaine de Paris, pour la grande ferme de Voinsles; — dame Marguerite Hureau, veuve de maître Bon Desloges, en son vivant notaire royal à Rozoy; — maître Charles Millon, concierge du château de Champguelfier, pour le seigneur du lieu; — maître Pierre Serise, officier de la Reine, demeurant à Tournan-en-Brie; — messire Charles-Artus de Narjouf, prêtre, chanoine et procureur du chapitre Sainte-Marie-Madeleine de Courpalay, etc.

E. 1573. (Carton.) — 87 pièces, papier.

1610-1789. — Bocquillon, notaire à Villeneuve-sur-Bellot. — Minutes. — Déclarations faites au terrier des seigneuries de Verdelot, du Prieuré et de Replonges, pour messire Armand-Jean, comte d'Allonville, baron d'Oysonville, maréchal des camps et armées du Roi, seigneur desdits lieux. — Censitaires : — Jean Gomy, marchand, laboureur au Montcel, paroisse de Verdelot; — Jean-Baptiste Camus, maître en chirurgie à Villeneuve-sur-Bellot; — André-Georges Dupuis, bourgeois de Paris, demeurant au Prieuré Notre-Dame, paroisse de Verdelot; — Nicolas Herbette, laboureur à La Haute-Croix, même paroisse; — Alexis Doetin, bourgeois, demeurant à La Chênée, paroisse de Sablonnières, et Marie-Thérèse Prévost, sa femme; — Pierre Dufournieux, aubergiste à Replonges; — Thomas Bréjon, manouvrier aux Ruelles, paroisse de Vieux-Maison-le-Vidame; — François-Stanislas Buisson, négociant à Lizy-sur-Ourcq; — Pierre-Paul-Félicité Délétain, demeurant à Dieuze-en-Lorraine, et consorts, etc. — Anciennes déclarations passées au terrier de ladite seigneurie de Verdelot, sans nom ni demeure de notaire, pour messire Edmond de Ravenel, chevalier, chambellan de la Chambre du Roi, marquis de Sablonnières-en-Brie, baron de Vandé, seigneur de Verdelot.

E. 1574. (Carton.) — 137 pièces, papier.

1769-1776. — Déclarations fournies au terrier de Sablonnières, en censive de haut et puissant seigneur messire René-Théophile de Maupeou, marquis de Maupeou, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, seigneur de Sablonnières, de Bellot et de Montflageol (première partie, du n° 1er au n° 137). — Censitaires : — François Bazon, manouvrier à Hautefeuille, paroisse de Sablonnières; — Pierre Brézillon, laboureur à Boitron; — dame Marie-Jeanne Paris, veuve en premières noces de messire François Lefèvre de Maurepas, seigneur de Domard, et en secondes de messire Antoine de Champagne, demeurant à Domard, paroisse de Montdauphin; — Jean Cherrier, laboureur à La Noue, paroisse de Sablonnières; — Louis Cochart, marchand à Rebais; — Claude-César Couesnon, laboureur au Plessier; — Jean-François Debray, maçon au même lieu, paroisse de Sablonnières; — Marie Sirot, veuve du sieur François Delorosoy, bourgeoise, demeurant à Bellot; — messire Étienne Donet, chanoine de l'église collégiale de Notre-Dame-du-Val de Provins; — Étienne-Nicolas Du Creux, bourgeois, demeurant aux Marées, paroisse de Villeneuve-sur-Bellot, etc.

E. 1575. (Carton.) — 183 pièces, papier.

1769-1776. — Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Sablonnières, pour haut et puissant seigneur messire René-Théophile de Maupeou, marquis de Maupeou, etc. (2e partie, du n° 138 au n° 320). — Censitaires : — Pierre Fouchet, marchand mercier, à Paris, rue Zacharie, paroisse Saint-Séverin; — Denis Frodeau, laboureur à Coupigny, paroisse de Sablonnières; — Étienne-Barthélemy Garnier, charron au même lieu; — messire Christophe Gauthier, curé de Tancrou; — maître Nicolas Genée, seigneur des Tournelles, avocat en Parlement et lieutenant général au bailliage et châtellenie de La Ferté-au-Col et Chamigny; — Christophe Gonthier, laboureur, à Coupigny; — Edme Binet, Angélique Guillochin, sa femme, aubergiste à Picardie, paroisse de Bailly, et autres; — maître Pierre Huvier, notaire royal et procureur fiscal à Rebais;

— Pierre Lavoisier, maître foulonnier et tondeur de draps à May-en-Multien; — Pierre-Joseph Regnault, scieur d'ais, à Montflageol, etc.

E. 1576. (Liasse.) — 251 pièces, papier.

1592-1596. — Bailly (Antoine), clerc greffier de la prévôté de Villeparisis, substitut juré audit lieu, des tabellions de la baronnie de Montjay et du Ménil-Madame-Rancé, du bailliage de Maurepas, de la prévôté de Novion-le-Comte à Mitry, et du comté de Dammartin. — Minutes. — Baux à loyer consentis : par Jean Lesueur, sergent et officier au bailliage du Ménil-Madame-Rance; — par honorable homme maître Pierre Poncet, contrôleur général de Metz, Toul, Verdun et frontières, secrétaire de monseigneur le duc de Longueville, étant à sa maison de Mitry-Mory; — par maître Jean Desruz, praticien, greffier et tabellion au Ménil; — par Catherine de Crécy, veuve de feu Pierre Lefébure, demeurant à Mitry; — par honorable femme Charlotte Fleury, veuve de Paul Vaudoyer, maçon à Paris; — rachat de rentes dues à l'église de Villeparisis; — ventes d'héritages situés au même lieu, par Nicolas Pavillon, maître couvreur à Paris, paroisse Saint-Laurent; — par Jean Petit, meunier du moulin d'Ouacre à Compans; — compte rendu de la recette de la grande taille, par-devant Guillaume Guéret, lieutenant de la prévôté de Mitry; — procuration donnée par les manants et habitants de Villeparisis, à Sébastien Martin, l'un deux, pour assigner les collecteurs en restitution, etc.

E. 1577. (Liasse.) — 119 pièces, papier.

1597-1599. — Baux à rente et à loyer consentis par : Antoinette Benoist, femme d'honorable homme Claude Chevetarte, procureur fiscal, receveur et amodiateur de la terre de Villeparisis; — haut et puissant seigneur messire François d'Angennes, chevalier des Ordres du Roi, conseiller aux Conseils d'État et privé, seigneur de Lizy-sur-Ourcq et de Thorigny, châtelain de Montjay, etc.; — Jeanne Fèvre, veuve de feu maître Louis Villette, notaire royal à Meaux, ladite dame demeurant à Villeparisis; — partage, après le décès de Paul Durant et de Saintine Troisvalets, entre leurs enfants, Perrette Durant, veuve Claude de Launoy, laboureur à Mory, et Geneviève Durant, veuve de maître Henri Guynier, marchand drapier et bourgeois de Paris; — procuration donnée par les habitants de Mitry, pour plaider et défendre devant la Cour du Parlement de Paris, contre les abbesse et religieuses de Chelles, etc.

Communes et Municipalités.

(Voyez, pour les autres communes, le *supplément* ci-après.)

E. 1578. (Registre.) — In-folio, 32 feuillets, papier.

1688. — Bazoches-lez-Bray. — Revenus communaux : « compte présenté et rendu par-devant le prévôt, par « Étienne Michau, ci-devant syndic de la communauté des « habitants du lieu, à Pierre Forget, syndic en exercice, des « gestion, administration et maniement que ledit Michau, « rendant, à eus pendant les deux années qu'il a été en « ladite charge de syndic, tant des droits et revenus de la « communauté que des affaires qui la concernent. » — Recettes pour les deux années 1686-1687 : 14,317 livres 9 sous; — dépenses ou mises : 14,038 livres 14 sous 4 deniers.

E. 1579. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

1676. — Bourron. — Arrêt du Conseil d'État du Roi, tenu à Versailles, autorisant l'imposition, en 10 années, d'une somme de 2,230 livres sur les habitants de Bourron, affectée au remboursement, envers le sieur Henri Jarry, bourgeois de Paris, du montant d'un emprunt contracté pour acquitter les amendes, aumônes, dommages et frais mis à la charge de la paroisse de Bourron, suivant arrêt de la Cour des Aides, rendu contre les communautés dudit lieu de Bourron et de Montigny, le 28 mars 1670, et exécutoire même par corps.

E. 1580. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1583. — Chailly-en-Bière. — Enquête faite par Louis Lheureux, lieutenant des eaux et forêts au bailliage de Melun, à la diligence des habitants de Chailly-en-Bière, au sujet de leurs droits d'usage, chauffage et pâturage en la forêt de Bière; — déclarations d'Eustache Petitgros, de Fleury-en-Bière, âgé de 80 ans; — de Jean Lefort, de Perthes, âgé de 75 ans, et autres, concernant les droits dont ont toujours joui les habitants de Chailly, Barbizon, Fay, etc., dans ladite forêt; lesquels droits et privilèges résultant de donations des feus Rois de France, et de titres qui ont été brûlés lors de l'incendie de la maison seigneuriale de Chailly, etc.

E. 1581. (Carton.) — 8 pièces, papier.

1782-1788. — Charges municipales de Chailly-en-Bière. — Imposition d'une somme de 301 livres 5 sous,

pour les honoraires d'un vicaire existant de temps immémorial dans cette paroisse ; — acte d'assemblée et délibérations des habitants sur la nécessité de conserver ledit vicaire et sur les moyens de pourvoir à son traitement ; — état des contribuables dressé par Martin Véron, syndic ; — lettre des députés de la Commission intermédiaire, annonçant que le rôle des 301 livres 5 sous, votés sur la réclamation du vicaire de Chailly, a été rendu exécutoire en la forme ordinaire ; — correspondance de M. Voyaux, vicaire, avec MM. de Courteilles, de Villiers et Maria, députés composant le Bureau intermédiaire de Melun, et avec la municipalité de Chailly.

E. 1582. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1442-1620. — Chalautre-la-Petite. — Copie collationnée « sur les originaux en parchemin, sains et entiers « d'écritures et signatures, » par Antoine de Choisy, notaire royal héréditaire à Provins, le 13 janvier 1620, de titres, enquêtes, jugements et arrêts relatifs, aux droits d'usage, pâturage et panage « dans la forêt de Sourdun, « depuis le four du sieur de Gouaix jusqu'à Chalautre-la-« Grande, dont jouissent les habitants de Bouy, ainsi que « ceux de Chalautre-la-Petite et de Soisy, suivant chartes « tant du Roi de France que du comte de Champagne et de « Brie, » lesquelles ont été confiées au sieur Jean Toucher, lieutenant général de monseigneur Gaucher Du Châtel, mort depuis et sans qu'il les ait restituées ; — quittance des droits de nouveaux acquêts et amortissements, montant à 432 livres 8 sous 4 deniers, payés par les habitants du hameau de Bouy, paroisse de Chalautre-la-Petite, à propos du maintien desdits droits.

E. 1583. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1765. — Esbly (Paroisse Saint-Jean-Baptiste d'). — Acte d'assemblée et délibération des habitants de cette paroisse, au sujet de l'agrandissement projeté de la maison d'école, et dans laquelle assemblée Me Bernier, curé, déclare « qu'ayant reçu 372 livres pour l'usage de la fabri-« que, la décoration de l'église et le bien de la paroisse, il « avoit résolu avec M. Charlet, seigneur d'Esbly, d'em-« ployer cette somme à l'augmentation de l'école, trop « étroite pour le nombre d'enfants qui la fréquentent que « M. Charlet parferait le surplus de la dépense, » mais qu'il fallait enclaver dans la nouvelle construction un passage auquel M. de Vernon a droit près du cimetière : ce à quoi M. de Vernon adhère, pour donner aux habitants d'Esbly des marques de son attachement.

E. 1584. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1552-1690. — Germigny-l'Évêque (commune de). — Acte de dépôt d'un titre relatif aux droits d'usage « au « profit des habitants de Germigny-l'Évêque, dans les bois « de l'évêché de Meaux, résultant d'une sentence du bail-« liage de cette ville du 12 février 1552, alors que le tré-« pas de messire Jean de Buz, évêque, avoit mis le re-« venu de l'évêché en régale sous le gouvernement de cinq « commissaires, sur lesquels droits les manants de Germi-« gny ont transigé avec feu de bonne mémoire Guillaume Briçonnet, évêque, le 1er décembre 1525 ; » — transaction entre Dominique Séguier, évêque de Meaux, conseiller du Roi et son premier aumônier, d'une part, et les manants habitants de Germigny, de l'autre, sur les dif-« férends élevés au sujet de la coupe de six arpents de bois taillis, par année, que prétendent posséder lesdits habitants, dans les bois de Germigny et de Monceeaux.

E. 1585. (Carton.) — 7 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1633-1678. — Gravon. — Biens communaux. — Transaction entre les habitants de Gravon et ceux de La Chapelle et Châtenay, de laquelle il appert que les premiers jouiront « paisiblement, et pleinement comme ils ont « fait par le passé, des pâturages et usages de Chapelle « et Châtenay, sans aucunement division et distraction « faire, etc. ; » — bail par adjudication pour quatre années « des marais de Chanpry, ci-devant retranchez et mis en « nature de prez, par les habitants de Châtenay, La Cha-« pelle et Gravon ; » — « estat des sommes de deniers que « Pierre Neveu et Philippe Faisant, marguilliers et syn-« dics de la paroisse de Gravon, dès années 1696 et 1670, « ont gérez et maniez, appartenant à ladite paroisse en « particulier seulement et des emplois qu'ils en ont fait ; » — ordonnance de décharge par monseigneur Charles Colbert, chevalier, conseiller d'État ordinaire, intendant de justice, police et finances de la Généralité de Paris, de la taxe de 150 livres imposée sur les habitants de Gravon pour droit de nouveaux acquêts ; — signification auxdits habitants de la déclaration du Roi du 6 novembre 1677, et d'un arrêt du Conseil d'État, pour l'exécution de cette déclaration, relatifs au recouvrement des sommes à « payer « par les propriétaires et jouissants de biens communaux « donnez, vendus, engagez, etc., de quelque manière que « ce soit. »

E. 1586. (Carton.) — 14 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier ; 1 sceau et plusieurs fragments de sceau.

1371-1617. — Grez-en-Gatinais (paroisse de). —

Reconnaissances, par les grands maîtres des eaux et forêts, des droits d'usage, chauffage et pâturage accordés aux habitants de cette paroisse, dans la forêt de Bière; — confirmations de ces droits, en raison des grands dégâts que causent les bêtes noires, rousses et fauves aux manants et habitants de la ville de Grez, accordées par François II, Charles IX, Henri III et Louis XIV, rois de France.

E. 1587. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

1543. — Priviléges. — Copie collationnée par Langlois, notaire à Moret, de lettres de garde gardienne par lesquelles le roi François Ier, étant à Fontainebleau, fait expresse défense aux gens d'armes de se loger dans les paroisses et villages de Grez, Ulet (Ulay), Villiers, Recloses, Bourron, Marlotte, Ury, Achères, Le Vaudoué, Arbonne, Saint-Martin, Macherin, Forges, Barbizon, Dammarie-lez-Lys, Farcy, La Rochette, Brolles, Bois-le-Roi, Samois, Thomery, Nadon, Montigny, Sorques, Vaux-le-Pénil, Livry, Sivry, Chartrettes, Fontaine-le-Port, Féricy, Héricy et tous autres avoisinant la forêt de Bière, afin d'indemniser ainsi les habitants des dommages que leur causent les bêtes noires et rousses.

E. 1588. (Carton.) — 5 pièces, papier, dont 2 plans.

1788-1789. — HERMÉ (paroisse d'). — Biens communaux. — Mesurage des biens des communautés d'Hermé, de Thoury et des Chaises, par Antoine-Jean Arnould, en présence de maître Rousselet, conseiller du Roi, son avocat au bailliage et siége présidial de Provins, y demeurant, rue de la Venière, membre de l'assemblée du département de Rozoy; — partage entre les habitants d'Hermé d'une pâture commune de 25 arpents, lieu dit Le Bois-du-Chêne; — assemblées d'habitants; — plans de division desdits terrains. — Partageants : — Étienne Lefèvre, jeune, — veuve Jean Bourgoing, — Anne Fourtier, — Jean Verjeot, — Pierre Mouton, — Maurice Angenost, — Nicolas Fayolle, — Nicolas Du Mur, — Hubert Thibaudet, — Pierre Guillaumin, — M. le curé, etc.

E. 1589. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

1411. — LIEUSAINT. — Usages et pâturages. — Reconnaisance par Jehan de Beaumont, seigneur d'Armeville, maître et enquêteur des eaux et forêts du Roi ès pays de France, Champagne et Brie, chambellan de monseigneur le duc de Berry, des droits d'usage, pâturage, franchises et libertés dont jouissent, dans la forêt de Rougeau, les habitants de Lieusaint, du Perray, de Touraille, de Villeret, Villededon, Saintry, Les Brosses, Les Clos, etc., notamment de la faculté d'y mener leurs vaches, pourceaux et autre bétail quelconque; de laquelle faculté ils continueront de jouir malgré les défenses faites, criées et publiées solennellement en plusieurs villes du bailliage de Melun.

E. 1590. (Carton.) — 45 pièces papier; 7 pièces, parchemin; 1 plan.

1730-1790. — MEAUX (ville de). — Extrait des registres du Conseil d'État du Roi, portant concession, aux maire, échevins et habitants de Meaux, des anciennes fortifications, bastions, glacis, murs, remparts et fossés qui entourent la ville et ses faubourgs, dont partie est occupée par l'évêché, par les communautés de Notre-Dame et des Ursulines, du séminaire et par divers particuliers; — assemblées d'habitants; — mesurage fait par Pierre-Gabriel Houdas, architecte et ingénieur de l'Intendance de Paris; — plan des lieux; — anciens titres et baux à rente; — corespondance et mémoire des officiers municipaux; — homologation par le Conseil; — arrêt de la Chambre du domaine ordonnant l'enregistrement de ladite concession; — baux du fossé de l'ancien jeu de paume, situé à Meaux, près la porte Saint-Nicolas, au-dessous de la promenade des Amourettes, consentis par Charles Canelle, maire, et Jean-Louis Girault, ancien échevin, autorisés à cet effet par le bureau de ville, etc.

E. 1591. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1609-1639. — MELZ-SUR-SEINE et BLUNAY. — Usages et pâturages. — Expéditions de déclarations extraites des minutes de la Chambre du domaine, faites par Nicolas Mansire et autres, syndics et marguilliers de la paroisse de Melz et du hameau d'Ablunay (Blunay) en dépendant, par devant les commissaires députés par le Roi pour la liquidation des droits de francs-fiefs et nouveaux acquêts au ressort du Parlement de Paris; — autre déclaration, faite devant notaire, des biens communaux dudit lieu de Melz, en l'absence des titres produits en un procès dévolu, par appel, au Parlement, etc. (copies du XVIIIe siècle).

E. 1592. (Carton.) — 3 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1640-1691. — Amortissements et nouveaux acquêts. — Arrêts du Conseil d'État du Roi relatifs aux droits d'amortissement, rachetables des gens de mainmorte, et aux droits de glandage, pacage, chauffage et tous autres usages; — quittances de droits d'amortissement délivrées

aux habitants de Melz, par Pierre Pidou, conseiller, secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France et de ses finances, et par Pierre Gruyn, conseiller du Roi en ses Conseils, garde de son trésor royal, commis à la recette desdits droits, etc.

E. 1593. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1774. — MESSY. — Biens communaux. — Copie du bail à cens d'un terrain de 27 à 28 pieds de longueur, sur 5 à 6 de largeur, situé à Messy, consenti par Edme-Pierre-Louis Ganneron, procureur fiscal au comté de Dammartin, bailli de la terre de Messy-en-France, autorisé par demoiselle Françoise-Hélène d'Angennes, dame du lieu, demeurant à Paris, en son hôtel, rue de Varennes, au profit des syndic et habitants de ladite paroisse; ce accepté par Claude Javillard, serrurier, marguillier de l'OEuvre et fabrique de Messy.

E. 1594. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1773. — MONTARLOT, ÉCUELLES et VILLECERF. — Usages et pâturages. — Copie d'un arrêt du Conseil d'État qui confirme, aux habitants de Montarlot, d'Écuelles et de Villecerf, leurs droits d'usage et de pâturage « aux queues « et rivages des grand et petit étangs de Moret, comme « aussi de couper l'herbe avec la faucille et l'emporter « au col pour la nourriture des bestiaux, concession qui « avoit eu pour objet d'indemniser les anciens habitants « des pertes et dommages qu'ils éprouvoient, et que leurs « successeurs n'ont pas cessé d'éprouver, par la quantité « de bêtes fauves qui se retiroient dans les bois et forêts « appartenant à Sa Majesté, » etc.

E. 1595. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1647-1653. — MORET et VENEUX-NADON. — Droits d'usage et pâturage. — Copie collationnée des lettres de confirmation de droits d'usage et pâturage en la forêt de Bière, accordées par le roi Louis XIV aux habitants des hameaux de Veneux-Nadon et des Sablons, paroisse de Moret; — autre copie collationnée d'un arrêt du Conseil d'État rendu sur la requête des habitants de Moret, qui ordonne que ceux-ci jouiront du privilége de tous les ramagés de la forêt de Bière, et, en outre, pour les soulager des pertes et dommages causés à leurs terres par les bêtes rousses et noires, les abonne et fixe leurs tailles à la somme de 2,000 livres, pendant 6 années.

E. 1596. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1382-1784. — MORTCERF. — Usages et pâturages. — Extraits faits au XVIII[e] siècle, des titres justifiant les droits des habitants de Mortcerf-sur-Becoiseau, aux usages, chauffage, paisson et glandée dans la forêt de Crécy; — extrait d'un procès-verbal de reconnaissance concernant les domaine et forêt de Crécy, qui font partie des biens cédés par le Roi à monseigneur le comte d'Eu, en contre-échange de la souveraineté de Dombes, par contrat du 19 mars 1762.

E. 1597. (Carton.) — 15 pièces, papier.

1633-1722. — PRÉCY, CHARMENTRAY, TRILBARDOU, LESCHES, CHALIFERT et JABLINES. — Biens communaux. — Partage des marais du Refuge ou de Lesches, possédés indivis par les 6 communautés ci-dessus indiquées. — Cession par ces communautés à M. de Refuge, seigneur de Précy, de 40 arpents desdits marais pour l'indemniser des frais montant à 24,000 livres, employés par lui pour arriver à leur dessèchement, avec jouissance temporaire du 7[e] de la propriété; — arrêt du Parlement de Dijon, sur l'appel d'une sentence de celui de Rouen, rendue par défaut contre les communautés de Trilbardou, Chalifert et Jablines, qui les condamne à se conformer, comme les autres, aux conditions d'une transaction passée entre messire François de Montigny, sieur de Congis, capitaine du château des Tuileries, étant aux droits des entrepreneurs du dessèchement, et messire Christophe de Refuge, seigneur de Précy; — autre transaction entre lesdites communautés et messire Pomponne de Refuge, seigneur d'Arcueil, de Précy, de Villeseau, etc., gouverneur de Charlemont, au sujet de la jouissance du 7[e] des marais de Lesches, accordée à ses auteurs; — délibérations des communautés; — arrêt du Conseil d'État, homologatif de l'une de ces délibérations portant partage de ces marais entre les habitants de Précy, Charmentray, etc.

E. 1598. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1230. — PROVINS (ville de). — Affranchissement. — Copie d'une charte par laquelle « Thiebauz de Champagne « et de Brie, quens Palazins, faiz as savoir as tous caus qui « sunt et qui a venir sont ces veuront que il franchie et « quit tous ses hommes et ses fames de Provins et dou vilois « (des villages), se com la prevoté de Provins se contient de « toutes tolles, de toutes tailles, par telle manière que il « aura en tous tans, etc. Et est à savoir que il retient la

« ioutise et la garde de ses églises, de ses chevaliers, etc.; « et est à savoir que lui ou autres de ses gens eslirons « chacun an treize hommes de la commune de Provins à « bonnefoy et cil treize éliront lun deux à maieur chacun « an, etc. »

E. 1599. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 1 pièce, papier.

1521. — Roissy. — Biens communaux. — Donation par Guillaume Guyboureau, greffier et tabellion de Roissy, aux manants et habitants de la paroisse « c'est assavoir « deux travées de maison couvertes de bardeau, avec jouis- « sance de ladite maison scéant sur la rue du Four, près « l'église, pour faire et tenir l'école, » à charge, par lesdits habitants, de payer aux religieux, prieur et couvent de Gournay-sur-Marne, seigneurs de Roissy, 3 deniers parisis de cens par an. — Copie de l'acte précédent faite au XVIIIe siècle.

E. 1600. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

1544. — Rouilly. — Biens communaux. — Sentence rendue « par Simon Reutel, licencié en loix, prévost de « Rouilly, pour noble homme et saige maître Jehan « Alleaume, seigneur dudit Rouilly et lieutenant du bail- « liage de Provins, » contre Luppin Barthélemy et la veuve Loys Porier qui, depuis 5 ou 6 ans, « auroient entre- « prinz sur ung usaige appartenant en commun aux habi- « tants dudit Rouilly, attenant de la rivière de Durtaint, en « faisant laquelle entreprise auraient planté ou faict plan- « ter quantité de saulx et oiziers et faict fossez, tellement « qu'ilz occupoient la plus grande partie dudict usaige, etc., » pourquoi les défendeurs ont été condamnés en 60 sous tournois d'amende, etc.

E. 1601. (Carton.) — 19 pièces, papier.

1689-1787. — Saacy. — Biens communaux. — Expédition d'une déclaration passée au terrier de la seigneurie de Saacy, en censive, haute, moyenne et basse justice des nobles et vénérables abbesse, prieure, religieuses et couvent de l'église et abbaye de Jouarre, par Ponce Leredde, laboureur à Chantemanche, au nom et comme procureur-syndic perpétuel de la paroisse de Saacy ; — procédure soutenue par ledit sieur syndic contre les religieuses de Jouarre au sujet de la propriété de 56 arpents de terre friches, appelés les Usages, formant l'article 1er de la déclaration. — « Compte fait entre les habitants de « Saacy et Pierre Jacob, meulier à Montménard, de « toutes les meules qu'il a faites, façonnées et fait enlever « dans les Usages de Saacy, lesquelles meules se sont trou- « vées monter par le présent compte à la quantité de « 24 meules, 2 moulards, 2 moulleaux et 6 quarterons de « carreaux. »

E. 1602. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 4 pièces, papier.

1283-1630. — Saint-Brice. — Libertés et franchises. — Procès soutenus par les habitants de Saint-Brice, contre le chapitre Saint-Quiriace de Provins, réclamant sur lesdits habitants le droit de tonlieu qu'il percevait aux foires de la ville, et dont ceux de Saint-Brice se prétendaient affranchis aux termes de leurs titres, notamment d'une sentence du bailli de Meaux et Provins, rendue au mois de décembre 1283; — contre le sieur Hérisson, exécuteur des sentences criminelles des juridictions royales de Provins, au sujet de l'emplacement que devaient occuper les habitants de Saint-Brice, dans la ville de Provins, les jours de marché, sous peine de payer au demandeur ses droits ordinaires; — transaction entre ces habitants et les gros décimateurs de leur paroisse, pour raison des réparations à faire au clocher de l'église.

E. 1603. (Carton.) — 2 pièces, parchemin.

1593. — Remise d'impôts. — Arrêt du Conseil d'État du Roi, tenu à Melun, et lettres patentes de Henri IV, données en la même ville, qui enjoignent aux trésoriers généraux de France, en la Généralité de Paris, de présent transférés à Senlis et Melun, de remettre aux habitants de Saint-Brice, près Provins, moitié de la somme de 104 écus 30 sous qu'ils doivent du reste de leurs tailles et crues de l'année 1591, « ensemble de la moictiée de ce à quoy « ils ont esté cottisés pour les tailles de l'année 1592, « et ce en considération de ruines notoires par eux souf- « fertes à cause de la prise et reprise de la dite ville de « Provins. »

E. 1604. (Carton.) — 5 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1607-1777. — Saint-Martin-lez-Voulangis. — Droits d'usage. — Copies des lettres de confirmation et continuation des droits de chauffage, usage, paisson et glandée dans la forêt de Crécy, accordés aux habitants de Voulangis, Moulangis et Lutin, paroisse de Saint-Martin-lez-Voulangis, par les Rois de France Henri IV et Louis XIII; — arrêts du Conseil d'État qui relèvent lesdits habitants des amendes prononcées contre eux, sur le vu de procès-verbaux des gardes de la forêt, et les maintiennent dans leurs droits ;

— copies de jugements de la Cour des Comptes, rendus au profit de monseigneur le duc de Penthièvre, pour raison desdits droits, et signifiés aux manants et habitants de Voulangis, Moulangis et Lutin.

E. 1605. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 1 pièce, papier.

1573. — VAIRES. — Biens communaux. — Transaction passée entre les habitants de Vaires et ceux de La Villeneuve-aux-Anes-lez-Chelles, au sujet des marais et usages dudit lieu de Vaires, de laquelle il résulte que « les habitants de La Villeneuve pourront jouir, user et posséder « pleinement et paisiblement en tous fruits et profits, etc., « tels qu'en jouissent ceux de Vaires, en conséquence, « faire paître dans lesdits marais leur bétail tant à cornes « que autre, à la réserve du bétail blanc, qui ne pourra « être envoyé au pâturage en grande quantité; comme « aussi de contribuer aux frais de procès à naître, ainsi « qu'à la levée de deniers qui pourrait être ordonnée sous « le plaisir et volonté du Roi. » Copie de l'acte précédent faite au XVIIIe siècle.

E. 1606. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1752. — VAUX-LE-RECELÉ, paroisse de Chamigny. — Biens communaux. — Expédition d'une déclaration faite au terrier de la seigneurie de Chamigny, en censive de madame Marthe Ducasse, veuve de très-haut et très-puissant seigneur monseigneur Louis de Roye de La Rochefoucauld, marquis de Roye, seigneur des ville, terres, baronnie et châtellenie de La Ferté-au-Col, Chamigny et autres lieux, lieutenant général des galères de France, par Hubert Bagréau, vigneron à Vaux-le-Recelé, au nom et comme syndic de la communauté des habitants du lieu, d'une pièce de terre, bois et broussailles, servant d'usage, contenant 80 arpents à la mesure de 20 pieds.

E. 1607. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1598. — VILLENAUXE-LA-PETITE. — Usages et pâturages. — « Déclaration des droits d'usages et pâturages appartenant aux habitants du village de Villenauxe-la-Petite, « en laquelle ils entendent bailler et fournir au Roi nostre « sire ou à messeigneurs les commissaires ordonnés par « Sa Majesté en son trésor à Paris, suivant la sentence de « monseigneur le maistre des eaues et forests au bailliage « de Sens, au dedans duquel lesdits uzages et pasturages « sont enclos et assis. » — Ladite déclaration présentée et affirmée véritable en entier par-devant Robert Clément, procureur au bailliage de Bray, lieutenant en la prévôté de Villenauxe, pour messieurs dudit lieu (les chanoines de Sens), et délivrée à Edme Gilleson et Étienne Bonadier, députés des habitants de Villenauxe, afin de poursuivre la reprise et confirmation de leurs droits.

E. 1608. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1639. — VILLENOY. — Usages et pâturages. — « Déclaration de tous les usages et pâturages de la paroisse de « Villenoy-lez-Meaux que baillent les habitants d'icelle « paroisse comme il est mandé par l'ordonnance de nos « seigneurs les commissaires généraux pour la recherche « des droits d'amortissement, en date du 30e jour de mai « 1639, publiée au prosne de la messe paroissiale dudit « Villenoy, le dimanche dernier juillet en suivant, audit « an. »

CORPORATIONS D'ARTS ET MÉTIERS.

E. 1609. (Carton.) — 74 pièces, papier (4 imprimées); 9 pièces, parchemin.

1741-1787. — Corporation des merciers et drapiers de la ville de Meaux. — Statuts en forme de règlement concernant l'établissement des marchands et marchandes de toiles, linges et dentelles des ville marché, et faubourgs de Meaux; — tableau des maîtres et agrégés de la communauté des marchands drapiers-merciers; — sentence rendue par Claude-Denis-Antoine Decan, conseiller du Roi, lieutenant général de police de la ville et bailliage de Meaux, qui ordonne « que les maîtres drapiers et les « marchands chaussetiers de cette ville ne feront plus « qu'une seule et même communauté autorisée dans tous « et chacun de ses membres, à faire tant le même commerce que les mêmes ouvrages, etc., conformément aux « lettres patentes du 19 juillet 1556, portant création du « métier de chaussetier en titre de métier juré en la ville, « marché et faubourgs de Meaux, pour en jouir en la même « forme et manière, et comme ont accoutumé faire les « autres maîtres jurés de Paris, Senlis, Melun, et autres « villes jurées du royaume. » — Comptes des recettes et dépenses, avec pièces à l'appui, rendus devant le procureur du Roi aux bailliage et siége présidial de Meaux, par les syndics et adjoints de ladite communauté; — bail à loyer par René Girard, maître sellier-carrossier, au profit desdits syndics, d'une chambre pour servir de lieu de réunion à la communauté, etc.

E. 1610. (Carton.) — 30 pièces, papier; 8 pièces, parchemin.

1779-1789. — Communauté des maîtres pâtissiers,

rôtisseurs et traiteurs de Meaux, créée par édit du Roi, donné à Versailles, au mois d'avril 1777, regisiré au Parlement de Paris le 20 juin suivant. — Tableaux des maîtres et agrégés de cette communauté; — comptes rendus pardevant M. le procureur du Roi aux baillage et siége présidial de Meaux et en la juridiction de police de cette ville, par : — Jean-Baptiste Thiboust; — Firmin Bocquet et Thomé; — Thomée et Lafosse, etc.

E. 1611. (Carton.) — 7 pièces, parchemin.

1767-1787. — Maîtrises et jurandes. — Quittances de finances tenant lieu de maîtrises, obtenues par : — Jean Hyacinthe Bourin, pour l'un des 4 brevets ou lettres de priviléges de marchand mercier-épicier, créés par édit de mars 1767; — Jacques-Alexandre Cougy, pour les trois quarts de la fixation de maîtrise de maréchal-ferrant et grossier serrurier, taillandier, ferblantier, éperonnier, ferrailleur, cloutier et autres ouvriers en fer; — Nicolas-Jean Royer, aussi pour les trois quarts de la fixation de la maîtrise de coutelier, armurier, arquebusier, fourbisseur et autres ouvriers en acier; — Louis Noël, pour la maîtrise d'orfévre, joaillier, lapidaire et horloger; — homologation de ces quittances par Denis-Antoine Decan, écuyer, conseiller du Roi, lieutenant général de police de la ville de Meaux, l'office de grand bailli vacant.

Confréries et Sociétés laïques.

E. 1612. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1616. — Chevaliers de l'arquebuse de Bray-sur-Seine. — Notes concernant la donation faite chez Huerne, notaire à Bray, par le seigneur du lieu, au profit des chevaliers arquebusiers de la butte, d'une pièce de terre pour y tirer l'oiseau, « à condition d'avertir chaque an- « née ledit seigneur du jour qu'on le tirera.» — L'acte est signé du seigneur et de tous les chevaliers, dont le dernier était Gervais Bisolle, maître pâtissier, demeurant à Bray, rue du Pont, père du bisaïeul de Bisolle, actuellement notaire à Bray (1751).

E. 1613. (Registre.) — In-folio, papier, 123 feuillets.

1785. — Filles de la Croix de Brie-Comte-Robert. — Inventaire des titres de l'établissement et de propriété des biens de cette société, contenant son histoire abrégée, « où « l'on voit qu'en l'année 1625, plusieurs femmes veuves « et filles dévotes s'assemblèrent en la ville de Roye, en « Picardie, et vécurent en société, de leur pure et franche « volonté; qu'elles s'imposèrent librement l'obligation « d'instruire des jeunes filles dans les principes de la « religion chrétienne, et de leur apprendre à lire et à « écrire, etc. » — Établissement des Filles dévotes, maîtresses d'école dans la ville de Brie, par madame de Villeneuve, demeurant au château de Pamfou; — institution et statuts accordés à la société, sur la requête de noble et vertueuse dame Marie Lhuillier, dame de Villeneuve, par l'archevêque de Paris; — lettres patentes du roi Louis XIII, données à Fontainebleau, confirmant l'institution de ladite société ; — érection d'un séminaire de la société des Filles de la Croix pour le diocèse de Paris, etc.

E. 1614. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 6 pièces, papier.

1773-1787. — Domaine. — Déclarations d'héritages passées aux terriers des seigneuries de : — Belle-Assise, Périgny, Varennes et Servon, appartenant à la royale maison de Saint-Louis, établie à Saint-Cyr-lez-Versailles; — à très-haut, très-puissant et très-excellent prince Louis-Stanislas-Xavier de Bourbon, fils de France, duc d'Anjou, d'Alençon et de Brunoy, comte du Maine, du Perche et de Senonches, Monsieur, frère du Roi; — dame Marie-Catherine de Lionne, veuve de messire Michel-Archange Duval-Dumanoir, au nom et comme ayant la garde noble de sieur Michel-Archange Duval Dumanoir, son fils mineur, seigneur de Servon et autres lieux, par : sœurs Claude-Madeleine-Aurore de Belfort et Claire-Marie Dutremblay, successivement supérieures de la communauté, — Jeanne-Julie Renault et Louise Mathieu, assistantes; — baux à loyer de divers héritages à Brie, consentis par lesdites supérieures et assistantes, notamment d'une ferme, sise en ladite ville, rue de la Madeleine, etc.

E. 1615. (Carton.) — 7 pièces, papier; 2 pièces, parchemin; 2 sceaux.

1678-1760. — Filles séculières, dites de Sainte-Anne de la Ferté-sous-Jouarre. — Établissement desdites Sœurs en cette ville, pour l'instruction des jeunes filles et le soulagement des malades. — Consentement donné par les échevins et par les principaux habitants du lieu pour cet établissement; — avis de l'évêque de Meaux, Dominique de Ligny; — copie d'un arrêt du Parlement de Paris; — lettres patentes accordées pour cette fondation, par Louis XIV, et données à Calais en juillet 1681, à Michelle Grandrémy, Anne-Catherine Champion et Anne Toulon, en considération des bons effets que produit à Crécy-en-Brie l'établissement du même genre récemment institué; — enregistrement desdites lettres au Parlement de Paris; — ordonnance du lieutenant général de Meaux pour l'en-

registrement, en ce siége, des mêmes lettres, et faire jouir les Filles séculières de La Ferté de tous leurs droits; — acte d'union entre celles-ci et la communauté des Filles de Sainte-Geneviève, établies à Paris, quai de La Tournelle, représentées par dame Marie Bonneau, veuve de messire Jean-Jacques de Beauharnais, chevalier, seigneur de Miramion, supérieure; — déclaration, par Marie-Hercule Boutinot de Plainville et autres Filles séculières de la communauté, des biens qu'elles possèdent en censive de la baronnie, châtellenie et haute justice de La Ferté, etc.

E. 1616. (Carton.) — 7 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1783-1791. — CONFRÉRIES DU SAINT-SACREMENT, A FONTENAY ET A RECLOSES; — DU SACRÉ-COEUR DE JÉSUS ET DU ROSAIRE, A DAMMARTIN-EN-GOELLE ET A MITRY; — ET DE NOTRE-DAME, A THIEUX. — Baux à loyer des biens appartenant à ces établissements, au profit : de Pierre-François Forqueray, marchand boucher à Fontenay; — de Charles-Julien Ledue, laboureur au Ménil-Amelot; — de Marie-Louise Ledue, fermière à Fresne, veuve de Henri Delamarche; — de François Abel, vigneron à Recloses; — de Pierre Hacquin, procureur fiscal du bailliage de Thieux et fermier-laboureur audit lieu.

E. 1617. (Carton.) — 14 pièces, parchemin, 1 plan.

1718-1781. — CONFRÉRIE DE LA NATIVITÉ DE LA VIERGE, érigée en l'église Notre-Dame du Châtel de PROVINS. — Baux à loyer et baux emphytéotiques de ses biens au profit de Louis Brissot, marchand audit lieu du Châtel, et autres; — baux consentis par : — messire Antoine Fayau, prêtre, chanoine de Saint-Quiriace de Provins; — Nicolas Luxembourg, vigneron à Provins; — Claude Dauptin, charron au Châtel, tous proviseurs de ladite confrérie; — titres-nouvels de trois livres de redevance emphytéotique par messire Armand-Gaston-Félix d'Andlau, prêtre, docteur en théologie, seigneur de Septveilles et de Sainte-Colombe, au profit de ladite confrérie; — autres titres-nouvels par : — Pierre Lebrun, marchand à Chenoise, fondé de pouvoirs de Jacques Clérot, chirurgien principal, aide-major des hopitaux du Roi aux Indes-Orientales; — Laurent Hu, boucher au Châtel; — Quiriace Chollet, boulanger à Provins; — mesurage des propriétés de la confrérie fait par Antoine-Jean Arnoult, arpenteur royal en titre d'office au bailliage de Provins, domicilié à Rouilly, avec plans figurés de ces biens, contenant ensemble 38 arpents 13 perches et trente et un quarantièmes.

E. 1618. (Carton.) — 5 pièces, parchemin 2 pièces, papier.

1575-1778. — CONFRÉRIE DE LA CONCEPTION DE LA VIERGE, fondée en l'église paroissiale Saint-Ayoul de PROVINS. — Bail emphytéotique des biens appartenant à cette société, consenti par Jean Ruffier, marchand apothicaire à Provins, marguillier en charge de l'œuvre et fabrique, à Edme Darse, tisserand à Saint-Brice; — transport de bail par Darse à Fiacre Cruel, vigneron à La Rue, paroisse dudit Saint-Brice, et reconnaissance par ce dernier; — baux consentis par : — Jean-Nicolas Lecoq, curé de la paroisse; — Jean Pillon, marchand; — Pierre Colin, de même état, marguilliers en charge; — Nicolas Hanu, marchand; — Étienne Rousselet et Jacques Thomassin, tous deux bourgeois; — Pierre-Paul Guérard, horloger, et autres, proviseurs de ladite confrérie; — anciens titres de propriété des immeubles loués au sieur Cruel, etc.

E. 1619. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 10 pièces, papier.

1627-1669. — — CONFRÉRIE DU ROSAIRE, fondée en l'église Saint-Martin de SOURDUN. — Constitutions de rentes en faveur de la confrérie du Saint-Rosaire, fondée en l'église de Sourdun, par religieuse personne frère Pierre Boutillier, prêtre, prieur et curé de cette paroisse. — Constituants : — Nicolas Joubert, le jeune, vigneron à Bouy, paroisse de Chalautre-la-Petite, pour 44 sols tournois; — Nicolas Joubert, charron, et Nicolle Bonnet, sa femme, demeurant audit lieu de Bouy, pour 62 sols 6 deniers tournois, d'une part, 62 sols 9 deniers d'autre part, et enfin 4 livres 10 sols de même valeur; — François Lange, manouvrier à Sourdun, pour 45 sols, etc.

E. 1620. (Carton.) — 6 pièces, papier.

1631-1638. — « Compte que mettent et rendent « par-devant le prieur de Sourdun ou son vicaire, et aux « habitants et confrères de la confrérie du Saint-Rosaire, « fondée et érigée en la chapelle de La Vierge de l'église « M. Saint-Martin de Sourdun, et dottée par religieuse « personne frère Pierre Boutillier, prieur-curé de ladite « église, et ce suivant la permission à luy donnée par le « sieur abbé de Saint-Jacques de Provins, signée d'Alligre, « et scellée des armes dudit sieur du 22e juin 1628, en pla« cart de cire rouge; — des religieux, prieur et couvent « dudit Saint-Jacques, du 7e juillet en suivant, et confir« mation du seigneur archevêque de Sens, du 4 août aussi « dernier, signée : Octavius, archiepiscopus Senonensis; — « messire Pasquier Fayolle, prêtre et habitué dans l'église

« de Sourdun, de l'administration et gouvernement de « ladite confrérie, etc. »

E. 1621. (Registre.) — In-folio, papier, 10 feuillets.

1719-1734. — Confrérie de la Vierge, érigée en l'eglise de Villiers-en-Bière. — Délibérations et comptes de l'assemblée ; — noms et surnoms des personnes associées à cette confrérie. — Élection d'une administratrice par suite de la sortie de Marguerite Lecomte, où se trouvaient : mesdames Jannisson, Servant, Gaulthier, Jeanne Voix, femme de Léger Gaulthier ; Marie Plaisant, femme de Dusacq, et Denise Gaulthier, laquelle a été élue, « après « quoi ladite Marguerite a rendu compte de son admini- « stration ainsi qui s'ensuit par-devant le sieur curé, les « témoins cy-dessus et autres. — Receptes: — a fait recepte « de 8 livres provenant de pareille somme laissée dans le « tronc, lors du commencement de son administration ; « — plus, de la somme de 4 livres pour le droit annuel de « ladite confrérie à celle payée par les associées, etc. — « Dépenses : — premièrement de la somme de 8 livres « 18 sols pour avoir fait travailler à la décoration de la « chapelle, etc. »

Département de Seine-et-Marne.

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES COMMUNALES ANTÉRIEURES A 1790.

SUPPLÉMENT A LA SÉRIE E [1].

ARRONDISSEMENT DE MELUN. — CANTON DE MELUN (Nord).

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier; 329 feuillets.

1737-1790. — Commune de Boissettes. — Actes de baptêmes, mariages et sépultures.

GG. 1, 2. (Registres.) — In-4°, papier ; 427 feuillets.

1737-1790. — Commune de Boissise-la-Bertrand. — Baptêmes, mariages et sépultures. — Naissance de Charles Michault, graveur. Ce jourd'hui 15 novembre 1753, a été baptisé par nous, curé soussigné, Charles, fils de Bonnaventure Michault, graveur, et de Marguerite Poulain, ses père et mère, né du même jour. Pour parrain : Louis-Charles Darlot, vigneron, et pour marraine Gabrielle Letacq, qui a déclaré ne savoir signer. Le parrain a signé : Louis-Charles Darlot; Michel, curé. — Naissance de François Michault, architecte. Ce jourd'hui 15 octobre 1756, j'ai, soussigné curé, baptisé François, fils né en légitime mariage de Bonnaventure Michault, vigneron de cette paroisse, et de Marguerite Poulain, ses père et mère. Le parrain a été François Joubert, boucher, et la marraine Marie-Catherine Chartrette, femme de Louis-Charles Darlot, de cette paroisse, lesquels ont signé au registre : Joubert, Chartrette, et G. Bouilliez, curé.

GG. 1, 2. (Registres.) — In-4°, papier; 55 cahiers.

1737-1792. — Commune de Cesson. — Baptêmes, mariages et sépultures.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier; 528 feuillets

1777-1792. — Commune du Mée. — Baptêmes, mariages et sépultures.

GG. 1, 2. (Registres.) — In-4°, papier; 528 feuillets.

1737-1792. — Commune de Livry. — Baptêmes, mariages et sépultures. — 1744, baptême d'une cloche. — 1650, inhumation, dans l'église Saint-Étienne de Livry, du corps de madame de Caumont La Force, épouse de M. de Gallard de Brassac, comte de Béarn. — 1771, inhumation, dans la même église, de madame Richard de Pichon. — 1775, bénédiction de l'église, à la suite de grosses réparations. — 1787, bulle du pape Pie VI, autorisant un mariage entre parents au degré prohibé.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In 4°, papier; 1749 feuillets.

1603-1792. — Commune de Maincy. — Baptêmes, mariages et sépultures. — « Mardi 30 décembre 1659, fut « baptisé François, fils de maître Jacques Prou et de Marie « Garraud ; parrain : noble homme François Vuatel, maître « d'hôtel de M. le surintendant, et marraine noble damoiselle « Suzanne Butay, femme de noble homme Charles Le Brun, « premier peintre du Roi, signé : Suzanne Butay, Watel. »

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier; 222 feuillets.

1737-1792. — Commune de Montereau-sur-le-Jard.

[1] Ce Supplément est composé des extraits des inventaires-sommaires des archives communales antérieures à 1790, qui ne doivent pas faire l'objet de publications spéciales. Les inventaires-sommaires d'une certaine importance, seront imprimés séparément.

— Paroisse Saint-Martin du lieu. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 4. (Registre.) — In-4°, papier.

1737-1792. — Paroisse Notre-Dame d'Aubigny, ancienne commune réunie à celle de Montereau. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 5, 6. (Registres.) — In-4° et in-folio, papier.

1551-1675. — Comptes des recettes et dépenses de l'église et fabrique de Montereau-sur-le-Jard, rendus par les marguilliers sortants, devant l'archidiacre de Melun, ou son commis. — Recettes : quêtes faites dans l'église, 8 livres 10 sols; — produit de gerbes dues à la fabrique, 4 livres 17 sols 6 deniers ; — reçu des héritiers Jean Le Roux, pour la moisson d'une année « qui monte en « nombre de bled, 2 muids onze sextiers et mine, qui a esté « vendu, chacun sextier, le prix de 4 livres 6 soulz 3 de- « niers, qui seront en somme, pour toute ladite moisson, « 158 livres 11 soulz. — Mises : à vénérable et discrète « personne messire François Trunel, curé, et son vicaire, « la somme de 8 livres 5 soulz tournois, pour avoir eulz « dict et célébré 70 obits, pour chacun desquelz 2 solz « 6 deniers ; — pour l'achapt d'un livre appellé *messel* « qu'il a convenu avoir pour ladite église, 4 livres tournois ; « — pour l'achapt de sept douzeaines et demye d'eschaul- « dez qu'il a convenu avoir pour faire la sanne (cène) du « jeudi absolu, la somme de 7 solz 6 deniers; — pour « aultre achapt de pain et vin qu'il a aussy convenu avoir « pour administrer les paroissiens le jour et feste de « Pasques, 4 solz tournois ; etc. »

GG. 7. (Cahier.) — In-folio, papier; 10 feuillets.

1741. — Mémoire concernant la mine au muid, les terres nouvellement défrichées appelées novales et les terres de l'ancien domaine d'une cure. — « Le curé de « Montereau-sur-le-Jard a 28 septiers de bled froment et « 14 septiers d'avoine pour son gros, avec une mine d'ex- « cédant sur chaque muid de bled, payée de temps immé- « morial jusqu'en 1725 qu'elle fut refusée, etc.

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-4°, papier; 1139 feuillets.

1623-1792. — Commune de Nandy. — Baptêmes, mariages et sépultures. — « Le troisième jour d'apvril 1623, Françoyse, fille de noble homme Charles de Lévy, et de noble dame Anthoinette de L'Hospital, ses père et mère, a esté baptisée et nommée par noble dame Diane de Daillon, assistée de noble homme Françoys de L'Hospital, sieur du Hallier. » — « François Leclerc, fils de Pierre et de Loyse..... a esté baptisé et nommé par noble damoiselle Loyse de Vaudetar, Jacques Ducrocq et Jehan Turlet, ses parrins et marine, le dix-neuvième jour d'aoust 1623. » Signé : Jehan Janin. — « Le treizième jour de juillet 1624, Charles Simon, fils d'Adrien, et de Jehanne Boytière, a esté baptisé et nommé par noble homme Charles de Lévy, sieur et comte de Charlu et de dame Françoise de Brichanteau, dame de ce lieu, ses parrin et marine. » — « Le quinzième jour de janvier 1628, ont esté baptisés deux enfants, par M. le curé de Saint-Port, procréés et issuz de Jehan Turlet et de Loyse Thierry, leur père et mère, l'un desquels a esté nommé Anthoine par moy, curé de Nandy, assisté de noble dame Anthoinette de L'Hospital, dame de Charlu, et l'autre a été nommée Suzanne, par noble damoiselle Suzanne de Harib, assistée de Pierre Prévost, leurs parrin et marine. » Signé : J. Janin. — 25 mai 1637, Françoise, fille de noble homme Michel de Milli, écuyer, sieur de La Chambre, et de demoiselle Anne de Morinville, ses père et mère, a été baptisée et nommée par noble demoiselle Françoise de Lévy, sa marraine, assistée de noble homme Henri de Vaudetar, abbé de Montiramé (Montiéramey.) — « Le sixième jour de janvier 1640, jour et feste des roys, noble et vertueuse dame Françoyse de Brichanteau, dame de Vitry, est décédée et a esté catholiquement et solennellement inhumée dans l'église des frères Minines, à Paris. » — « Le treizième jour de septembre 1643, Nicolas, fils d'André Maillard et de Françoyse Jardin, ses père et mère, a esté baptisé et nommé, par noble seigneur Nicolas de L'Hospital, comte de Chasteau-Villain, assisté de noble damoyselle Lucresse (Lucrèce) de L'Hospital, sa marraine. » — « Le vingt-huitième jour de septembre 1644, messire Nicolas de L'Hospital, seigneur de Vitry, premier maréchal de France, est décédé à son chasteau de Nandy, où ses entrailles ont esté inhumez, son corps et son cœur ont esté inhumez à Chasteau-Villain. » — « Juin 1682, baptême d'un fils du jardinier du château de Nandy. Parrain : monsieur Charles de La Grange-Trianon, docteur de la maison et société de Sorbonne, prieur de Nély ; la marraine, madame Marguerite-Martineau, femme de haut et puissant seigneur messire Louis de La Grange-Trianon, chevalier, conseiller du Roi en tous ses conseils, ci-devant président aux requêtes du Palais, à Paris, y demeurant, seigneur de Nandy et autres lieux ; » — « Le vingt-septième jour de novembre 1697, très-haut et très-puissant seigneur, messire Léon de Montmorency, chevalier, premier baron en France, colonel du régiment de Forez, fils de défunt

très-haut et très-puissant seigneur, messire François de Montmorency, vivant, chevalier, premier baron en France, grand châtelain de Courtalain, baron de Neully et autres lieux, et de très-haute et très-puissante dame Élisabeth de Harville, ses père et mère, âgé environ de trente-deux ans, de la paroisse Saint-Sulpice de Paris, d'une part, et damoiselle Marie-Madeleine de L'Estoille de Poussemothe, fille de défunt messire Jean de L'Estoille de Poussemothe, vivant chevalier, sieur de Montbriseuil, conseiller du Roi en ses conseils, honoraire en la grande chambre du Parlement et ancien président des requêtes du Palais, et de dame Marie-Madeleine Renault, ses père et mère, et agée de près de vingt ans, de la paroisse Saint-Nicolas-du-Chardonnet de Paris, d'autre part; après les publications, etc., se sont espousés et mariés, et ont reçu la bénédiction nuptiale par moi prestre-curé de Saint-Pierre de La Celle-sous-Moret, diocèse de Sens, en la grande messe solemnisée à cet effet, en l'estendue de laquelle paroisse de La Celle est situé le château de Graville, dans lequel ladite damoiselle est demeurante; laquelle bénédiction a été faite par moi prestre-curé de La Celle, selon la permission de messire Louis Jolly, prestre-curé de Nandy, et selon la même permission à moy adressée par mondit seigneur l'archevêque de Paris, dattée du 18 septembre dernier, qui reste entre les mains dudit sieur curé de Nandy; ledit mariage célébré dans l'église Saint-Léger de Nandy, diocèse de Sens; en présence de messire Jean Vouart, curé de Savigny; messire Antoine Porcher, prestre et curé de Cesson, messire Jean-Baptiste Marchant, prêtre, prieur de Saint-Georges, et encore en présence, savoir : de la part dudit seigneur de Montmorency, de très-haut et très-puissant seigneur, messire Henri-Mathieu de Montmorency, chevalier, premier baron en France, abbé commendataire de Gennelon, en Bretagne, et chanoine de l'église de Tournai, frère aîné dudit seigneur, et de messire Louis de La Grange-Trianon, chevalier, seigneur de Nandy, cousin du quatrième au cinquième dégré du sieur de Montmorency : et de la part de ladite damoiselle de Montbriseuil, de messire Jean-Édouard de L'Estoille de Poussemothe, chevalier, sire et comte de Graville, conseiller du Roi en ses conseils, président de sa Cour des Aides, son oncle paternel et son tuteur, à l'effet du présent mariage; et de dame Marie de La Grange-Trianon, épouse dudit seigneur, président de Graville, et marraine de ladite demoiselle de Montbriseuil; et de messire Louis Édouard de L'Estoille, chevalier, comte de Graville, son cousin germain, et de damoiselle Marie-Charlotte de L'Estoille de Graville, sa cousine germaine; lesquels seigneur de Montmorency et damoiselle de Montbriseuil ont signé les présentes avec les témoins. » (Suivent les signatures). — « L'an 1711, l'église Saint-Léger de Nandy a reçu de la libéralité de M. de La Vieuville, seigneur de cette paroisse, un calice marqué à ses armes, avec la patène et une chasuble garnie de l'étolle, le manipule et la bourse, ledit ornement aussi marqué auxdites armes et de damas blanc; une autre chasuble de damas rouge avec un galon d'or. » — « Ce 11 mai 1727, a été inhumé le corps de messire Philippe de La Vieuville, conseiller du Roi en tous ses conseils, grand audiencier de France, honoraire, seigneur de cette paroisse et autres lieux, dans le caveau qui est sous la chapelle, lieu de la sépulture, décédé à Paris, le 7 du présent mois, âgé de 55 ans et demi, muni des sacrements de l'Église; en présence de messire César de La Luzerne, comte de Beuzeville, colonel des cuirassiers de France; de MM. les curés des environs qui ont signé le présent, avec deux révérends pères religieux Récolets, et deux révérends pères Carmes, qui ont aussi signé; et de M. l'abbé Molinier, de M. Paul-Henri de La Luzerne, religieux non profès de l'Ordre de Saint-Jean-de-Hiérusalem; de M. Pierre-Nicolas Haudion, seigneur de La Grange, commandeur et trésorier général de l'Ordre de Saint-Louis et de la marine; de messire Louis Maucon de Chalvrigny, de messire François Du Boscq de Vilermont, lieutenant au régiment des gardes, qui ont signé avec moi curé, etc. » — « Cejourd'hui cinquième mai 1718, a été inhumée par moi curé de Nandy, soussigné, dame Françoise Lefèvre, femme de messire Philippe de La Vieuville, conseiller du Roi en ses conseils, grand audiencier de France, seigneur de Nandy, en présence de messire Pierre Guignau, prêtre-curé de Saint-Port, de M. Courtinyer, curé de Réau, de messire Antoine Convers, curé de Savigny, de messire Guillaume Musnier, curé de Boissise-la-Bertrand, de messire Claude Fleury, curé de Boissise-le-Roy et autres. » — « Cejourd'hui 23 décembre 1729, a été par moi prêtre-curé soussigné de cette paroisse, inhumé dans l'église de ce lieu, à l'issue du service solennel, le corps de haute et puissante dame Germaine Françoise de La Vieuville, décédée le 20 de ce mois dans son hôtel de Paris, rue d'Anjou, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, munie des sacrements de pénitence et d'extrême-onction, âgée de vingt-deux ans, épouse de haut et puissant seigneur Antoine César de La Luzerne, comte de Beuzeville, colonel des cuirassiers de France, seigneur de cette paroisse et autres lieux; et ont assisté à son inhumation messire Paul Henri de La Luzerne, son beau-frère, religieux non profès de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem; messire Pierre-Nicolas de Haudion, seigneur de La Grange, commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit et trésorier général de la marine, avec plusieurs prêtres et curés du voisinage qui ont signé avec nous, aussi bien que la pluspart des habitants de cette paroisse. » — 21 juin 1740,

mariage célébré en présence de messire Philippe Nicolas Lefèvre, trésorier général de la maison de la Reine, seigneur de Nandy. — « Cejourd'hui 23 aoust 1762, a été inhumé dans l'église de cette paroisse, dans le caveau qui est sous la chapelle de la très-sainte Vierge, messire Julien-Thérèse de Perthuis de Menneville, haut et puissant seigneur, écuyer, seigneur de Nandy et autres lieux, décédé le 20 du présent mois et an, âgé de soixante ans, six mois et dix-neuf jours; ont assisté à son inhumation : MM. de Perthuis, l'un mousquetaire du Roi, et l'autre ancien page du Roi, ses fils, lesquels ont signé; messire Pierre d'Alègre, conseiller du Roi au Grand Conseil; sieur Barbe-Pierre chevalier d'Alègre, ses amis; Henri Garre, marchand à Melun, et des curés du voisinage qui ont signé avec nous, curé soussigné, » Bauce, curé de Vert-Saint-Denis; Perthuis, chevalier de Perthuis; d'Alègre; le chevalier d'Alègre; Lemonnier, curé de Boissise; Magrath; Garre; Yvert, curé de Mormant; Maurevert, curé de Boissettes; Berthaud, curé de Saint-Aspais de Melun; D. Anger; Tillot, curé de Nandy. — Le 15e septembre 1763, mademoiselle de Perthuis, née du même jour, sur les 3 heures du matin, fille de messire Julien-Thérèse de Perthuis seigneur de Nandy, et de dame Louise Félicité de Fresnoy, ses père et mère, a été ondoyée au château de Nandy, pour cause de danger de mort, par Marcelle Lebon, sage-femme. — « Cejourd'hui 9 septembre 1765, les cérémonies du baptême ont été suppléées à mademoiselle de Perthuis, née et ondoyée au château de Nandy, le 15 septembre 1763; laquelle a été nommée Marie-Louise-Félicité, ayant été apportée à l'église à 11 heures du soir, étant pour lors très-dangereusement malade. Parrain, Germain Roussel, manouvrier, son père nourricier; marraine : Françoise Quantin, femme dudit Roussel. » — Le 3e novembre 1767, a été baptisée à l'issue de la grand'-messe de la confrérie solennelle de Saint-Hubert, établie en cette église, avec toutes les cérémonies accoutumées, la seconde cloche de l'église, nouvellement refondue, et nommée Marie-Louise, par André-Thomas de Sainte-Marie, écuyer, et demoiselle Marie-Louise Mathieu. Présents : messire Pierre d'Alègre, conseiller au Grand Conseil; M. André Mezière, maître sculpteur à Paris, etc. — 13 février 1768, baptême de mademoiselle Reine-Marie de Perthuis, née le même jour, au château de Nandy. Parrains : messire Thomas-Marie, comte de Fresnoy, et dame Reine Modeste de Perthuis, comtesse de Fresnoy, représentés, etc. — 13 juillet 1769, baptême de demoiselle Émilie de Perthuis, née ledit jour au château de Nandy, sur les 6 heures du soir, fille de messire Julien-Thérèse de Perthuis, etc. Parrain : Lucien-Julien de Perthuis; marraine : Louise-Félicité de Perthuis, frère et sœur de l'enfant. — 19 mai 1773, inhumation de demoiselle Reine-Marie de Perthuis, âgée de cinq ans et trois mois. — 13 mai 1777, inhumation, dans le chœur de l'église de Nandy, côté droit, de messire Pierre d'Alègre, ancien conseiller au Grand Conseil, décédé le 12, muni des sacrements, fils de messire Jean-Martin d'Alègre, ancien mousquetaire, seigneur d'Auterre, et de dame Antoinette Robert; ledit M. d'Alègre âgé d'environ cinquante-huit ans. Présents : messire André, comte de Heere, chevalier, seigneur des Tournelles, Le Charmé, Hautefeuille, etc., beau-frère; de messire Antoine Pierre Le Tourneur, maréchal général des logis des armées du Roi, major des gardes du corps de monseigneur le comte d'Artois, mestre de camp de cavalerie, neveu du défunt; M. René Vigla, prêtre, et aumônier de monseigneur le duc d'Orléans; etc. — Du 24 septembre 1782, décès de messire François Tillot, curé de Nandy, âgé de quatre-vingt-un ans, etc.

GG. 1, 2. (Registres.) — In-4°, papier; 304 feuillets.

1737-1792. — Commune de Rubelles. — Baptêmes mariages, sépultures.

GG. 1, 2. (Registres.) — In-4°, papier; 276 feuillets.

1728-1792. — Communes de Saint-Germain-Laxis. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier; 1,042 feuillets.

1606-1792. — Commune de Savigny-le-Temple. — Baptêmes, mariages et sépultures.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier; 683 feuillets.

1738-1792. — Commune de Seine-Port. (Saint-Port.) — Baptêmes, mariages et sépultures. — Du 16 mars 1748, mariages de Frémont de Givry. Témoins : messire Philippe-François Destouches de Vovfes, écuyer, mousquetaire du Roi. (Il signe : Philippes Destouches de Vovfes). — 13 mai 1748, inhumation dans l'église de Saint-Port, de messire Jean-Baptiste Glucq, baron du lieu et de Sainte-Assise. — Acte de décès de Louis-Philippe d'Orléans, (ayeul du roi Louis-Philippe). — « L'an mil sept cent quatre-« vingt-cinq, le vingtième jour de novembre, à cinq heures après midi, ont été inhumés dans le sanctuaire de cette église, le cœur et les entrailles de très-haut, très-puissant et très-excellent prince Louis-Philippe d'Orléans, premier prince du sang, duc d'Orléans, de Vallois, de Chartres, de Nemours et de Montpensier, comte de Vermandois et de Soissons, marquis de Coucy, sire-baron de Beaujolois,

prince de Joinville, vicomte d'Auge, comte de Mortain, pair d'Avesne-en-Hainault, baron de Comines (*sic*), et Haloin, en Flandre, etc., etc., lieutenant général des armées du Roi, chevalier de ses Ordres et du très-noble Ordre de la Toison d'or, gouverneur et lieutenant général pour Sa Majesté de la province de Dauphiné, décédé au château de Sainte-Assise, en cette paroisse, le vendredi 18 de ce mois à sept heures du matin, par nous Joachim Comte, curé de cette paroisse, en présence de Charles, chevalier de Durfort, lieutenant général des armées du Roi, premier gentilhomme de la chambre ; Louis de Schomberg, comte de l'Empire, lieutenant général des armées du Roi, chambellan; Étienne-Charles de Damas, chevalier non profès de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, mestre de camp commandant du régiment d'infanterie de Vexin, chambellan; Jacques O'Flannagan, lieutenant-colonel d'infanterie, gentilhomme; Jean-Baptiste-Louis de La Bussière, capitaine de dragons, gentilhomme; et d'AnneMaximin de Mary, chevalier, seigneur de Longueville, secrétaire des commandements, qui tous ont signé avec nous. » Signé : Le chevalier de Durfort, le comte de Schomberg, le chevalier de Damas, O' Flannagan, de La Bussière, de Mary, Comte, curé de Saint-Port.

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-4°, papier; 806 feuillets.

1737-1792. — Commune de Vaux-le-Pénil. — Baptêmes, mariages et sépultures. — « Le 7 mai 1739, fut bénite la croix appelée Saint-Pierre, mise au bas de la rue des Bordes, et érigée aux frais de Jean Gondré le jeune, marguillier. — 10 novembre 1759, décès de Louis Colleau, prêtre-curé de Vaux, doyen rural au détroit de Melun, âgé de soixante-six ans. — L'an 1771, le 27 novembre, a été inhumée dans l'église et au tombeau de ses ancêtres, dame Marie-Madeleine de Monchy, veuve du sieur Jean Poussié, écuyer de la grande écurie, décédée hier, âgée d'environ soixante-dix-huit ans. Présents à l'inhumation : les sieurs Jean-LouisPoussié, capitaine d'infanterie ; Antoine Poussié, lieutenant et mestre de camp, et Jacques Poussié, ses fils, et plusieurs autres qui ont déclaré ne savoir signer, à la réserve des soussignés : » signé : J. L. Poussié, A. Poussié, Jacques Poussié, et Massia, (curé). — 7 décembre 1771, décès de Marie L'Homme de Montigny, veuve de messire Guillaume de Massia, chevalier de Saint-Louis, major de la place de Briançon. — 14 décembre 1777, décès de messire Antoine-Gabriel de Gravières de Rauloy, conseiller du Roi en son Parlement de Metz. — 9 juillet 1788, baptême d'Edeline-Louise-Hélène Fréteau (depuis épouse du général d'artillerie Eblé, qui construisit les ponts au passage de la Bérésina), par Mgr François-Philippe Taboureau, évêque de Sidon ; parrain : messire Emmanuel-Jean-Baptiste Fréteau, chevalier. — 15 septembre 1788, décès du sieur Massia, curé de la paroisse Saint-Pierre de Vaux.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier; 69 cahiers.

1603-1692. — Commune de Vert-Saint-Denis. — Baptêmes, mariages et sépultures. — Juillet 1603, « noble homme Jean de Vaudetar, fils de M. de Pouilly, est parrain de Louis Vaux. — 22 mai 1606, Henriette de Vaudetar, fille de M. de Pouilly, est marraine avec Jehan de Villers, docteur en théologie, curé d'Aubigny. — 23 mai 1623 et 4 août 1624, messire François de Vaudetar est parrain. — Mai 1625, dame Louise de L'Hospital, dame de Pouilly et de Persan, est marraine, assitée de damoiselle Anne de Morinvilliers. — « Avril 1637, le vingt-huitième jour, inhumation dans la cave de la chapelle de Pouilly-le-Fort, de mademoiselle de Persan, près de M. le baron de Persan, son père, par moi vicaire soussigné, » signé : Lecostey. — 27 septembre 1637, parrain : honorable et discrète personne Henri de Vaudetar, abbé de Montiramey; la marraine : demoiselle Françoise Du Leu, fille de M. le comte de Charlu; — 26 février 1642, dame Louise de L'Hospital est marraine; le parrain : Hiérosme Fusée, sieur de Lugny. — « Le 18 octo- « bre 1651, fut ensépulturé le corps d'une petite fille âgée « de six ans deux mois, fille de M. le marquis de Persan. « Son corps gist dans la chapelle de Pouilly. » — Peste de 1652, décès du mois de mars de cette année au mois correspondant de l'année suivante, 68 personnes. — Le 16 juillet 1652, mourut madame de Persan (Louise de L'Hospital); — « Le 20 du mois de février 1679, a été inhumé dans la chapelle de Pouilly, le corps de haute et puissante dame Anne de Bérelle, femme de haut et puissant seigneur messire François de Vaudetar, chevalier, marquis de Persan, seigneur de Pouilly-le-Fort, Boissise-la-Bertrand et autres lieux, laquelle décéda dans son château de Pouilly, le 15 du même mois.

GG. 1. (Registre.) — In-4°, papier ; 220 feuillets.

1690-1791. — Commune de Voisenon. — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Jean-du-Jard, réunie à Voisenon, qui avant 1790, dépendait de la paroisse Saint-Barthélemy, faubourg de Melun. — 1er novembre 1693, décès de dame Catherine Dumont, femme de messire Claude de Fusée, seigneur de Voisenon, inhumée le lendemain, dans la chapelle de la sainte Vierge de l'église de l'abbaye, lieu ordinaire de la sépulture de la famille de Fusée. — 27 juin 1706, inhumation de messire Claude de Fusée, écuyer, seigneur de Voisenon, etc., fils

de Jérôme de Fusée, écuyer, aussi seigneur de Voisenon, et de Anne Duval, décédé dans son château de Voisenon, le 25 du même mois. — 9 mai 1710, inhumation de dame Marie-Anne de Palerne, femme de messire Louis de Fusée, écuyer, seigneur de Voisenon, décédé en sa maison à Paris, paroisse Saint-Gervais, le 7 du même mois. — Le 11 juin 1714, Louis-Victor Fusée de Voisenon a été confirmé dans notre église par Mgr l'évêque de Vaterfort en Irlande. Fait les jour et an que dessus. Signé : Panelle, prieur. — 4 octobre 1743, décès de demoiselle Élisabeth de Fusée de Voisenon, fille de messire Claude de Fusée, écuyer, seigneur de Voisenon, et de dame Catherine Dumont, inhumée le lendemain dans l'église de l'abbaye du Jard, en présence de messire Fusée de Voisenon, abbé du Jard, son neveu, et d'autres personnes. Signé : l'abbé de Voisenon, de Geneste, Guérin-de-Vaux, Du Tramblay de Rubelles, Colleau, curé de Vaux, Chanut, Colleau, Guibert, Le Long, Salmon, Tellier, Lefebvre, F. Lecointe, prieur du Jard. — Inhumation de l'abbé de Voisenon. « L'an de grâce 1775, le samedy vingt-cinquième jour du mois de novembre, vers midi, a été inhumé par moy soussigné, prêtre, chanoine régulier, prieur curé de la paroisse et église du Jard, dans la chapelle et lieu de la sépulture (de ses ancêtres) avec les cérémonies accoutumées, le corps de messire Claude-Henry de Fusée de Voisenon, prêtre, ancien abbé commendataire de l'abbaye du Jard, membre de l'Académie française, décédé le mardy 22 du présent mois, dans le château de Voisenon, paroisse de Saint-Barthélemy de Melun, après avoir reçu les sacrements de l'église. L'inhumation a été faite en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous le présent acte, les jour et an que dessus. »

CANTON DE MELUN (Sud).

GG. 1. (Registre.) — In-4°, papier; 185 feuillets.

1709-1792. — Commune d'Arbonne. — Baptêmes, mariages et sépultures.

GG. 1 à 5. (Registre.) — In-4°, papier; 77 cahiers.

1648-1790. — Commune de Boissise-le-Roi. — Baptêmes, mariages et sépultures.

GG. 1 à 12. (Registres.) — In-4°, papier; 96 cahiers.

1635-1792. — Commune de Cély. — Baptêmes, mariages et sépultures. — Bulle du pape qui autorise, en 1768, un mariage entre parents au 3e degré de consanguinité.

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier; 973 feuillets.

1624-1792. — Commune de Chailly-en-Bière. — Baptêmes, mariages et sépultures. — 1764, reconstruction du clocher. Lettre du cardinal de Luynes sur cet objet; devis et autres pièces.

GG. 1 à 10. (Registres.) — In-4°, papier; 146 feuillets.

1634-1792. — Commune de Dammarie-lez-Lys. — Baptêmes, mariages et sépultures. — Du 18 octobre 1710, inhumation, dans la nef de l'église, de maître Nicolas d'Hermant, secrétaire ordinaire de la chambre du Roi, demeurant à Farcy; — inhumations, dans le chœur et dans la nef de la même église, de messire Jean-Baptiste de Verrière, écuyer, gentilhomme de la vénerie du Roi (2 octobre 1717); — dame Marguerite Mérigle, épouse de messire Pierre-Charles de Barnouin, écuyer du Roi, (17 septembre 1740); — Pierre de Barnouin, sieur de Charlemont, écuyer, ancien officier des mousquetaires du Roi, (28 décembre 1745); — messire Nicolas-François Dubois d'Havelin, chevalier, gentilhomme ordinaire du Roi, (21 septembre 1746); — damoiselle Constance de Saint-Jean, veuve, en secondes noces, de messire Jean-Baptiste Guyard, sieur de Bony, écuyer, exécuteur des commandements de Madame, fille de France, duchesse de Berry, demeurant à Vosves, (19 octobre 1746);— messire Mathias-François de Warenghieim, avocat en Parlement, (2 janvier 1757); — dame Catherine Grandcolas d'Inville, épouse de messire de Perseville, (7 juin 1774); — messire Jean-Charles Huguet de Perseville, officier des Ordres du Roi, (24 août 1772); — messire Louis-Lazare Dajot, maréchal des camps et armées du Roi, directeur général des fortifications au corps du génie, époux de dame Philippine-Thérèse Bataille, dame de Sapigny, décédé à Belombre, (le 1er février 1786).

GG. 1 à 6. (Registre.) — In-4°, papier.

1603-1792. — Commune de Fleury-en-Bière. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1. (Registre.) — In-4°, papier; 164 feuillets.

1737-1792. — Commune de La Rochette. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier; 1582 feuillets.

1618-1791. — Commune de Perthes. — Baptêmes, mariages et sépultures.

GG. 7. (Registre.) — Petit in-folio, papier; 189 feuillets.

1777. — État nominatif, par familles, des habitants de la paroisse de Perthes, dressé par M. Aubin, ancien curé du lieu, d'après les actes contenus aux registres des baptêmes, etc.

GG. 1 à 8. (Registres.) — In-4°, papier; 297 feuillets et 58 cahiers.

1638-1792. — Commune de Pringy.— Baptêmes, mariages et sépultures.

GG. 1 a 18. (Registres.) — In-4°, papier; 1,625 feuillets.

1678-1792. — Commune de Saint-Fargeau. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier; 229 feuillets.

1730-1793. — Commune de Saint-Germain-sur-École. — Baptêmes, mariages et sépultures.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier; 965 feuillets.

1642-1792. — Commune de Saint-Martin-en-Bière. — Baptêmes, mariages, sépultures.—Du 2 août 1710, prise de possession de la cure par le sieur Tamboys, décédé le 16 avril 1712; — mémoire de réparations faites au presbytère par ses soins.

GG. 1 à 11. (Registres.) — In-folio et in-4°, papier; 259 feuillets et 108 cahiers.

1627-1792. — Commune de Saint-Sauveur-sur-École. — Acte de Baptême dans lequel comparaît, comme parrain, Jules Hardouin, dit Mansard, architectes du roi Louis XIV. — « Cejourd'hui 22 mars 1659, a été baptisée Janne Confland, fille de François Confland et de Marie Pellerin, ses père et mère, qui a eu pour parrain Jules Hardouin, fils de honorable homme Pascal Hardouin, peintre du Roi, bourgeois de Paris, et pour marraine Antoinette de La Haye. Ce que certifiant vrai j'ai, prebtre, curé de la paroisse de Saint-Sauveur-sur-Escolle, soubsigné, lesdits jour et an, avec ledict Hardouin, parrain, ladicte de La Haye, marraine, ayant dict ne savoir signer, de ce requis. Signé : Antoinette de La Haye (mère) et Hardouin. »

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-4°, papier, 436 feuillets.

1626-1796. — Commune de Villiers-en-Bière. — Baptêmes, mariages et sépultures. — Acte de décès de Néricault Destouches, membre de l'Académie française; « L'an 1754, et le sinq du mois de juillet, a été inhumé dans l'église de cette paroisse, par nous, curé soussigné, messire Philippe-Néricault Destouches, écuyer, seigneur de Fortoiseau, Vosves et autre lieux, gouverneur pour le Roi des ville et chasteau de Melun, et l'un des quarante de l'Académie française, mort d'hier, à 6 heurres du matin. Ont assisté à son inhumation : messire Charles Content, curé de Perthes ; messire Guillaume Guinot, curé de Saint-Sauveur-sur-École; messire Louis-Claude Guinard, curé de Chailli; père Colomban, gardien des Capucins (de Melun); Guillaume Masselin, jardinier; Claude-François Courtin; Jean-François Valentin. Signé au registre : Guinot, Guillaume Masselin, Courtin, Coutant, Guignard, François Colomban, et Bec, curé.

Canton de Brie-Comte-Robert.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier; 968 feuillets.

1593-1792. — Commune de Chevry-Cossigny. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 7 à 10. (Registres.) — In-4°, papier; 632 feuillets

1564-1791. — Paroisse Saint-Wast-de-Cossigny, réunie à Chevry, par décret impérial du 26 janvier 1811. — Baptêmes, mariages et sépultures.

GG. 1 à 10. (Registres.) — In-4°, papier; 1,406 feuillets.

1618-1790. — Commune de Combs-la-Ville. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier; 1,077 feuillets.

1575-1793. — Commune de Coubert-la-Ville. — Baptêmes, mariages, sépultures. — « Le mercredy septième jour du moys d'aoust 1585, a esté baptisée Françoyse fille de noble et puissant seigneur Loys de L'Hospital, seigneur de Victry, Coubert, etc., et de noble dame Marye (le nom en blanc), sa femme. Le parrain Loys de Hesnault; les marraines : damoiselle Marguerite....... » — « Cejourd'hui mercredi vingtième de may 1587, a esté baptisé Marguerite de L'Hospital, fille de.... et de.... de Brichanteau. Le parrain : messire...... de Joieuse, sieur de Sainct-Sauveur, et haulte dame et princesse madame Marguerite de Lorraine, femme de hault et puissant seigneur messire Anne, duc de Joieuse, pair et admiral de France. » — « Le jeudy 27

février 1603, fut baptisée Anthoinette, fille de M. et de madame de Vitry. Laquelle fut née le.........., son parrain : M. de Gribouval, et marraines : madame de Beauvais-Nangy et mademoiselle de La Granche. » — « Le lundy 20 novembre 1604, fut baptisé noble Loys, fils de M. et madame de Vitry. Ses nobles parrains : M. le Grand et M. de Frontenac ; la noble marraine : madame la marquise de Trenelle. Lequel noble enfant fut né le 28 juillet dernier. » — « Le jeudy 6 janvier 1611, jour des rois, fut baptisée Magdeleine, fille de noble homme Jehan de Roin et de damoiselle Françoise de Senault. Le parrain : noble homme François de L'Hospital, seigneur de Chaillis, capitaine de Fontainebleau, et damoiselle Claude d'Apestegny, la marraine, et fut née le vendredy au soir, dernier jour de l'année. » — « Le jeudy 20 octobre 1611, fut baptisée noble damoiselle Anne, fille de M. le baron de Percelet, et de noble dame Louyse de L'Hospital. Son parrain : M. le baron de Vitry, nommé Nicolas de L'Hospital ; la marraine : madame de Pouilly, qui luy a donné le nom. » — Le dimanche troisième jour de mai 1615, Antoine de Champaigne et Antoinette de L'Hospital sont parrain et marraine, en présence d'Anne de Vaudetar. — « Le jour et feste de la Pentecoste 1638, ont esté baptisés, par le commandement de M. l'official de Paris, deux Turcs de nation, en l'église de Coubert, par moy Gilles Lecler, curé dudit lieu ; l'un desquels a esté nommé Nicolas-Marie par hault et puissant seigneur messire Nicolas de L'Hospital, premier mareschal de France, seigneur de Coubert, et haulte et puissante dame Lucresse Bouhier, son épouse, ses parin et marine. Signé : Lecler. » — « Le 27 septembre 1644, est décédé messire Nicolas de L'Hospital, premier mareschal de France, en son hostel de Nandy, et son corps fut porté en sa ville de Château-Villain, là où il repose, devant Dieu soit son âme. » — « Le 9 ou le 10 janvier 1649, François de Mazenod fut tué au siége de Charenton, par l'armée de M. le prince de Condé, qui en demeure victorieux. » — « Le dixième jour du mois de septembre 1667, naquit Marie-Anne, fille de M. Louis de Mazenod, écuyer, sieur d'Erville, gentilhomme de la vénerie du Roi, et de damoiselle Antoinette Robineau, sa femme ; fut baptisée le 18 dudit mois, et nommée par M.........., sieur Despontis, conseiller du Roi, receveur et payeur des rentes de l'Hôtel-de-Ville de Paris, et damoiselle Marie Des Bordes, sa femme, ses parin et marine. » — « Le 2 juin 1659, qui estoit le lundy de la Pentecoste, mourut vénérable personne messire Gilles Le Clerc, prêtre et curé de Coubert, et fut enterré le mercredy suivant, après avoir esté curé quarante-quatre années entières, lequel a donné à l'église de Coubert une rente de 15 livres 15 sols, aux charges portées sur le martyrologe. » — « Le dix-septième aoust 1666, est décédé Faby de Mazenod, capitaine du château (de Coubert), âgé de quatre-vingt ans. » — « Le vingt-unième de septembre 1670, fut baptisée Marie-Anne, fille de M. Antoine Deschamps et de Anne Millard, sa femme ; le parin : noble homme Séraphin de Pajot ; la marine, damoiselle Marie-Anne de Grignon, lesquels ont signé : Le Clerc, de Pajot, Marie-Anne de Grignon. » — « Le quinzième jour du mois de mai 1679, est décédé à Paris, messire François-Marie de L'Hospital, duc de Vitry. Signé : Leclerc. » — « Le troisième jour du mois de février 1680, a esté baptisée Magdeleine, fille de François Deschamps et de Magdeleine Blondin, sa femme ; le parrain : honorable homme messire François Rochon, intendant de monseigneur le maréchal de Schomberg ; la marraine : madame Marie Cotteret. » — « Le douzième jour du mois de may 1681, est décédé messire François Tauts, prêtre-curé de Cossigny, après avoir luy seul basti à neuf l'église dudit Cossigny, assisté et secouru par messire François Le Clerc, avec lequel il avoit couché trois ans et demi en qualité de vicaire, et auquel il avait procuré le bénéfice qu'il a possédé dix-huit ans entiers, et enfin il est mort entre les bras dudit sieur Le Clerc, et par lui assisté et spirituellement et corporellement. Signé : Le Clerc. » — « Du 7 janvier 1686, abjuration, entre les mains du curé de Coubert, de Jean Escoutin et Françoise Paquier, sa femme, demeurant audit lieu depuis deux ans ; David Quesnet, marchand de vin à Charenton, avec Marie Duflot, sa femme ; Marie Lespicier, veuve de Nicolas Duflot et Suzanne Duflot, sa fille, âgée de treize ans. » — « Le septième jour du mois d'avril 1686, est décédée madame Jeanne Chevard, fondatrice de l'église de Coubert, âgée de vingt-cinq à vingt-six ans. » — « 15 octobre 1717, baptême d'une fille qui a eu pour marraine la femme de François Vincent. » — « Le trentième jour de septembre 1724, est décédé Jean-Baptiste Dussauceil-Blanchard, âgé de soixante-cinq ans, capitaine du château de Coubert, et a été inhumé dans le cimetière de cette église, en présence de M. Le Sourt, marchand et agent des affaires du seigneur Bernard, seigneur dudit lieu, et de M. Favard, son garde. » Signé : Le Sourd, Favard, Labbé, curé. — « Le 20 août 1725, est décédé Robert Magnan, âgé de deux mois, fils légitime de Robert Magnan, piqueur de M. Valet, entrepreneur des murs du parc de Coubert, et de Jeanne Martin, son épouse, de la paroisse de Passy, près Paris. — Du 22 septembre 1732, mariage de Chrestien Guillaume de Lamoignon et de Louise Henriette Madeleine Bernard. — Le 18 octobre 1783, est né un enfant décédé immédiatement, fille de haut et puissant seigneur messire Olivier Jacques Bernard, chevalier comte de Coubert, seigneur de cette paroisse, et de haute et puissante dame Céleste-Marie-Fortunée-Forte Bracci Valgimelli, son épouse.

GG. 1 à 9. (Registres.) — In-4°, papier; 1,752 feuillets.

1567-1792. — Commune d'Évry-les-Châteaux. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1, 2. (Registres.) — In-4°, papier, 106 feuillets.

1591-1692. — Commune de Ferrolles-Attilly. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 3, 4. (Registres.) — In-4°, papier, 370 feuillets.

1670-1792. — Paroisse Saint-Germain-de-Ferrolles réunie à Ferrolles-Attilly. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Lettre de l'archevêque de Paris, qui reproche au curé de Ferrolles de n'avoir pas enregistré le baptême d'un enfant d'une femme mariée, lui disant que ce n'est pas à lui, curé, de décider si l'enfant est ou n'est pas du mari de cette femme, et lui mande de réparer sa faute.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 299 feuillets.

1692-1792. — Commune de Grégy. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 1597 feuillets.

1668-1792. — Commune de Grisy-Suisnes. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 5. (Registre.) — In-4°, papier, 137 feuillets.

1639-1782. — Paroisse Saint-Jacques de La Grange-le-Roi, réunie à celle de Grisy-Suisnes, en 1783. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 1006 feuillets.

1561-1793. — Commune de Lésigny. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 2. (Registres.) — In-4°, papier, 606 feuillets.

1701-1791. — Commune de Lieusaint. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1, à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 734 feuillets.

1630-1792. — Commune de Limoges-Fourches. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier, 109 cahiers.

1674-1792. — Commune de Lissy. — Baptêmes mariages, sépultures. — « Cejourd'hui, 2 septembre 1692, a été enterré par moi, curé de la paroisse de Lissy, le cadavre de Pierre Marié, chirurgien et mon domestique, décédé le jour précédent. Signé : Cassagne. » — Le lundi 1er jour du mois de février a été inhumé, dans le chœur de l'église de Lissy, le corps de maître Philippe Lochereau, ancien curé du lieu, décédé la nuit précédente, âgé de 75 ans, en présence de maître François Boudin, curé en exercice, et de MM. les curés de Réau, Coubert, Cossigny, Soignolles, Évry (les châteaux) et autres. — Du 10 avril 1733, baptême de Marie-Osmane, fille de Henri Briard, tailleur d'habits, et d'Osmane Mangin; le parrain, maître François Bourdin, curé du lieu ; la marraine, demoiselle Catherine de Villeneuve, fille de messire Jacques Ribier, seigneur de Villeneuve et de Lissy, grand maître des eaux et forêts de France. — L'an 1703, le samedi 31e jour du mois de mars, maître François Bourdin, prêtre, curé de Lissy, décédé de la veille, âgé de trente-sept ans, a été inhumé dans le chœur de l'église, en présence de MM. les curés de la conférence de Coubert, de sa famille et de toute la paroisse. — Du 25 septembre 1757, baptême de deux cloches; la grosse a été nommée Marie par M. Pageault, secrétaire du Roi, seigneur de Lissy, et par madame Marie Maugin, épouse de M. Chevalier, secrétaire du Roi et premier commis de la marine; la moyenne cloche a été nommée Madeleine, par M. Jean-Baptiste Bernadot, intéressé dans les affaires du Roi, et par madame Madeleine Chevalier, épouse de M. Pageault; lesquels parrains et marraines, de concert entre eux, ont fait présent à l'église d'un ornement complet, etc. Signé : Pageault, Bernadot, Chevalier-Pageault et autres. — « L'an 1768, le 1er février, le révérend père Modeste Marion, prêtre, religieux Récolet la province de Saint-Denis-en-France, de la communauté de de Melun, décédé d'hier, âgé de 78 ans, dans le château seigneurial de cette paroisse, après avoir reçu les sacrements de l'église, a été inhumé dans le chœur de cette église, en présence des révérends pères Hilaire, gardien de Melun, Fulgence, vicaire, etc. » — « L'an 1777, le 1er décembre, dame Christine Marion, veuve de Claude Pageault, bourgeois de Tournus, décédée d'hier, âgée d'environ 80 ans, dans le château de messire Robert Pageault, son fils, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, seigneur de cette paroisse, a été inhumée dans le chœur de cette église, en présence du seigneur son fils, de messire Louis, marquis de Rostaing, lieutenant général des armées du Roi, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de plusieurs ecclésiastiques. Signé : Pageault, le marquis de Rostaing et autres. » — Visite de l'archevêque de Paris :

« L'an 1783, le 18e jour de mai, l'illustrissime et révérendissime seigneur, monseigneur Antoine-Éléonor-Léon Le Clerc de Juigné, archevêque de Paris, est venu visiter cette église, où il a chanté les vêpres et le salut, avec exposition du Très-Saint-Sacrement, et a laissé dans cette paroisse une grande édification, par sa piété, sa douceur, son affabilité et toutes ses autres vertus éminentes et vraiment pastorales, qui lui ont attaché tous les cœurs, et, le matin du même jour, la paroisse a été processionnellement recevoir, de cet illustre prélat, le sacrement de confirmation à l'église de Soignolles. Signé : Labourot, curé de Lissy. » — Du 17 avril 1712, baptême de Claude Charles, fils de maître Jean Rousseau, marchand à Lissy, et de Françoise Villain : le parrain a été le sieur Claude Personnet, garde du Roi; la marraine, Charlotte Bautamy, et ce, en présence de Jules Senelle, sculpteur en marbre, bourgeois de Paris, etc.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 109 cahiers.

1669-1793. — Commune de Moissy-Cramayel. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Naissances des frères Fontaine de Cramayel, devenus officiers généraux : « L'an 1787, le 10e jour du mois de juillet, a été baptisé, par moi curé soussigné, sur les fonts de cette église, Louis François, né d'avant-hier au château de Cramayel, du légitime mariage de messire Jean-François Fontaine, marquis de Cramayel, chevalier, introducteur des ambassadeurs, seigneur de cette paroisse, de Tremblesseaux, Limoges et autres lieux, et de dame Marie-Joseph de Follard, son épouse. Le parrain : messire Louis Fontaine, écuyer, maître d'hôtel honoraire du Roi, grand oncle paternel de l'enfant, demeurant à Paris, paroisse de la Madeleine-la-Ville-l'Évêque, représenté par Louis-Nicolas Morel, valet de chambre dudit seigneur marquis de Cramayel. La marraine : dame Françoise-Monique de La Borde, veuve de messire François Fontaine, marquis de Cramayel, ayeule paternelle dudit enfant, demeurant à Paris, paroisse Saint-Eustache, aussi représentée par Élisabeth Gobert, épouse du sieur Séméladis, procureur fiscal du marquisat de Cramayel, qui ont signé avec nous et mondit seigneur le marquis de Cramayel, père dudit enfant, présent au baptême. Signé : Fontaine, marquis de Cramayel, E. Gobert, Morel, Trouvé, curé de Moissy, Le Ledier, vicaire. » — « L'an 1788, le 12e jour du mois de septembre, a été baptisé Richard-Vincent, fils du marquis de Cramayel, ci-devant introducteur des ambassadeurs, né de la veille. Parrain : messire Richard-Daniel Dominique, baron d'Arcy, chevalier novice de l'Ordre de Saint-Lazare, demeurant à Saint-Germain-en-Laye, rue de Mantes, représenté par messire Hubert de Folard, conseiller d'État. La marraine : madame Agnès de Montico de Folard, son épouse, ayeuls maternels dudit enfant, demeurant en la ville de Saint-Germain. » — « L'an 1786, le 26e jour du mois de juillet, a été baptisé René-Éleuthère, fils de M. le marquis de Cramayel. Le parrain : messire Laurent-René Ferrand, écuyer, ancien fermier général du Roi, demeurant à Paris, rue du Sentier, paroisse Saint-Eustache. La marraine : dame Anne-Catherine Godard, épouse de messire Louis Fontaine, ancien général des finances et maître d'hôtel honoraire du Roi, demeurant à Paris, rue Basse-du-Rempart de la Madeleine-la-Ville-l'Évêque, etc. »

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 586 feuillets.

1721-1790. — Commune de Réau-en-Brie. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 12. (Registres.) — In-4°, papier, 461 feuillets.

1603-1792. — Commune de Servon. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-folio, papier, ... feuillets.

1700-1793. — Commune de Soignolles. — Baptêmes, mariages, sépultures.

CANTON DU CHATELET.

GG. 1 à 16. (Registres.) — In-4°, papier, ... feuillets.

1537-1782. — Commune de Blandy. — Baptêmes, mariages, sépultures et testaments. — Baptême de Mgr le marquis de Rothelin : « L'an mil cinq cent et treize au moys de mars, fut baptisé Françoys d'Orléans, sur les fons de l'église de Blandy-en-Brie, par l'abbé du Jard. » — Acte de naissance de Jacques d'Orléans : « L'an mil cinq cent quarante-sept, le treiziesme jour de novembre, environ dix heures au soir, fut né au chastel de Blandy Jacques d'Orléans, fils de très-noble et puissant prince Francoys d'Orléans, marquis de Rothelin et seigneur dudit Blandy, et de madame Jacquelme, sa femme; et fut tenu de très-noble et puissant prince Jacques de Savoye, duc de Nemours, avec damoyselle Jehanne de Savoye, sa sœur, et fut baptisé le cinquième décembre audit an, environ quatre heures après midi, de par M. maistre Nicole Longuet, chantre, chanoine et curé de Champeaulx, accompagné de maistre Denis Fuzelier, prêtre, vicaire dudit Blandy et plusieurs gens d'églises, gentilzhommes et officiers ayant torches ardentes en leurs mains. » (Suit le paraphe de M. Duval,

curé.) — Naissance et baptême de Françoise d'Orléans, plus tard, princesse de Condé : « Le 5 apvril mil cinq cens quarante-huit, fut né au chastel de Blandy demoyselle fille de très-noble et puissant prince Francoys d'Orléans, marquis de Rothelin et seigneur dudit Blandy, et de dame Jacqueline de Rohan, sa femme; et fut tenuez de très-noble prince Aliénor d'Orléans, fils dudit Françoys d'Orléans, de Lazare Stos et de damoyselle Françoyse, femme de Claude de Louviers, seigneur de Saint-Merry; et fut baptisée de par maistre Denis Fuzelier, vicaire dudit lieu. Signé : M. Fuzelier. » — Baptêmes des cloches de l'église paroissiale : « En l'an mil cinq cens cinquante, le dimanche, dernier jour d'aoust, ont estée fondues les cloches de Blandy. » — « Le lundy, jour de la Nativité Nostre-Dame, en septembre, ont estée baptisées icelles cloches, par messire Denis Fuzelier, vicaire, et a estée nommée la grosse cloche *Jacqueline* par haulte et puissante dame madame la marquise; la seconde a estée nommée *Léonor* par Mgr son filz; la tierce a estée nommée *Françoyse* de par mademoyselle, fille de la dicte dame; la quarte a estée nommée *Marye* par Jehan Camus et Denis Massy, marguilliers pour lors. » — 1617, excommunication prononcée en chaire par le sieur Délestang, vicaire de Blandy : « Messieurs, vous sçavez que nous avons admonesté par trois divers fois celuy ou ceulx qui sont coupables du faict contenu en la complaincte et lettre monitoire, lequel Claude Auvard a formé complaincte devant monsieur de Sens, nostre archevesque et preslat, laquelle vous a esté publiée par devant nous à son mandement, et qu'ilz vuislent (viennent) à révélation et satisfaction; ce que n'ayant faict, ains comme rebelles et obtinés pécheurs ont continné et mesprisé nostre admonition et défaict, ils font en cela pire mille fois que les diables enchenez, etc. Or nous sommes bien assurez que les excommuniez sont damnez mourant en tel estat; c'est pourquoy il ne fault poinct prié Dieu pour ceux qui nous constrainct, à nostre grand regret, de les excommunier et priver de la compagnie de l'Église; je leur deffend l'assistance au service et à la participation des sacrements, et a vous de ne les saluer, ny hanter, ny boire, ny manger avec eux, et de la sentence de l'Église je les déclare pour excommuniez. » — Naissance de Daniel Gittard, architecte-ingénieur des bâtiments du Roi, membre de l'Académie d'architecture, mort à Paris au mois de décembre 1686. (C'est lui qui a construit le chœur de l'église Saint-Sulpice de cette ville.) — « Le 14e jour dudit mois de mars 1625, a esté baptisé Daniel, filz de Jehan Gittard et de Claude Béchard, ses père et mère, et tenu sur les saints fonts par honorable homme Daniel Viart, laboureur, demeurant au Châtelet en Brie, et par honeste femme Jacqueline Masson, laquelle a déclaré ne sçavoir escrire, ny signer, de ce requise par moy curé soubzsigné, qui ay avec ledit Viart signé ces présentes, signé : Daniel Viart, Turnor. » — « Le 10e février 1657, Claude François Degar, escuier, sieur de Sessel, gentilhomme de S. A. Mgr le comte de Soissons, demeurant à La Borde, paroisse de Châtillon, d'une part, et damoiselle Marie de Bezancourt, fille de Loys de Bezancourt, sieur du Fénil, de cette paroisse, ont esté mariez par moy vicaire de Blandy soubsigné, après la publication, etc. Signé : Degar, de Bezancourt, Fortier (maître d'école), Chevalier et Bouligny. »

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-4°, papier, 824 feuillets.

1690-1792. — Commune de Chartrettes. — Baptêmes, mariages, sépultures. — 20 novembre 1729, mariage de messire Louis de Breuvre, seigneur de Montliard, et de demoiselle Françoise de Benard des Bergeries. — 14 octobre 1733, décès de messire Nicolas de Charpy de Rocquemont, seigneur de Chartrettes, Forest, La Forest, Chaumes, en partie et autres lieux. — Le 29 mai 1739, il est tombé, à 11 heures du soir, une grêle qui a ruiné totalement les vignes de Chartrettes. — En 1740, Mgr le cardinal de Fleury, premier ministre du Roi, a donné à l'église, M. de Vitry étant curé, des menuiseries dorées provenant du château de Fontainebleau. — 21 décembre 1741, mariage de messire Jacques-Roch Racault, chevalier, seigneur de Reuilly, avec demoiselle Louise-Marguerite-Geneviève de Benard, dame des Bergeries. — 2 janvier 1743, acte de décès, au château des Bergeries, de dame Marie de Romanet, dite de Saint-Charles, religieuse Ursuline du couvent de Melun. — « Cejourd'hui 21 avril 1743, je soussigné, prêtre licencié de Sorbonne, curé de la paroisse de Chartrettes, déclare avoir donné l'eau du saint baptême à l'enfant de messire Georges-Roch de Racault de Reuilly et de dame Louise-Marguerite-Geneviève de Benard des Bergeries, ses père et mère légitimes, né le 17 du même mois, sans y ajouter les cérémonies ordinaires, Mgr l'archevêque ayant donné la permission de les différer pour trois mois à compter du jour de la naissance dudit enfant. Donnée à Sens le 12 avril 1743. Signé : J. Joseph, arch. de Sens et contre-signé : Maurice de Saint-Just. » — Le 15 mai 1749, jour de l'Ascension, les vignes ont été entièrement gelées. — Du 4 décembre 1750, acte de décès de messire Jules-Joseph Racault, chevalier, seigneur de Cordeil. — 17 décembre 1750, mariage de messire Thomas-Auguste Le Roy de Grandmaison, écuyer, lieutenant colonel de cavalerie, avec dame Louise-Marguerite-Geneviève de Benard, dame des Bergeries, Brolles, Sermaise et Bois-le-Roi, en partie, veuve de Jean-Jacques-Roch de Racault de Reuilly. — 1er mars 1760, décès de messire Nicolas de Vitry, prêtre, licencié de Sorbonne, doyen rural de Melun, curé de Chartrettes. —

23 juin 1762, décès de madame Marie-Louise-Catherine-Alexandre de Faoucq de Rochefort, épouse de messire Jean-Baptiste-Joseph Langlois de La Fortelle, conseiller en Parlement et président de la Chambre des Comptes de Paris, en survivance. — 27 décembre 1765, acte de décès de madame Louise-Marguerite-Geneviève Des Bergeries, épouse de messire Thomas-Auguste Le Roy de Grandmaison, maréchal de camp, gouverneur de la citadelle de Cambray. — 13 février 1773, mariage de messire Louis-Marie de Cillart de Villeneuve, chevalier, colonel d'infanterie, gentilhomme de la manche de Mgr le comte d'Artois, frère du Roi, avec mademoiselle Élisabeth de Buq de Bellefort. — 19 octobre 1780, inhumation de messire Roch-Odet de Racault, comte de Reuilly, chevalier, ancien enseigne des gardes du corps de S. A. R. Mgr le comte d'Artois, mestre de camp de cavalerie, seigneur de Barbeau, Brolles, etc. — 16 octobre 1781, mariage, dans la chapelle du château des Bergeries, par messire Alexandre de Marbeuf, comte de Lyon, évêque d'Autun, de messire Le Corim, chevalier, marquis de Balivière, colonel d'infanterie, capitaine de grenadiers au régiment du Roi, avec demoiselle Edmée-Susanne-Thérèse Priolo, fille de messire Benjamin-Michel Priolo, chevalier, seigneur de La Ponge, La Forest et autres lieux, etc.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 497 feuillets.

1702-1792. — Commune de Châtillon-La-Borde. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Décès de François Guy et de François-Louis Arbaleste : « L'an de grâce 1705, le 3ᵉ du mois de mai, décès, au château de La Borde-au-Vicomte, de François-Guy Arbaleste, âgé de 20 ans, fils de messire Guy Arbaleste, vicomte de Melun, seigneur de La Borde et de Châtillon-sous-Bretignoust, et de défunte madame Madeleine Bazin, lequel a été inhumé par moi soussigné, prieur-curé dudit Châtillon, le 5 du mois et an que dessus, dans la cave dudit messire François-Guy Arbaleste, laquelle est au bas du marchepied du grand autel, en présence de M. Legras, procureur fiscal de La Borde-au-Vicomte; Denis Léauté et Alexandre Garnier, qui ont signé. » — « L'an de grâce 1722, messire François-Louis Arbaleste, vicomte de Melun, mari de dame Bazin, sa première épouse, et de Marie-Anne Moufle en secondes noces, est décédé le 24 avril, âgé de 67 ans, environ, et a été inhumé dans la cave, à Châtillon, où nous l'avons porté avec les cérémonies accoutumées, le 25 avril 1722. » — Mariage de Louis de Mailly, comte de Rubempré, et de demoiselle Anne-Françoise-Élisabeth Arbaleste de Melun : « L'an de grâce 1731, le 29 octobre, après avoir publié à un ban seulement, le 22 avril dernier, qui n'a pu être continué au moyen de l'opposition qui y a été formée à la requête de dame Anne-Marie-Françoise de Sainte-Hermine, comtesse de Mailly, veuve de messire Louis, comte de Mailly, maréchal des camps et armées du Roi, suivant l'exploit de. . . . huissier, en vertu de la signification recommandée, à moi faite à la requête de messire Louis de Mailly, comte de Rubempré, sous-lieutenant des gendarmes écossais, et de dame Marie-Anne Moufle, veuve de messire François-Louis Arbaleste de Melun, seigneur de La Borde-au-Vicomte, en vertu des sentences rendues au Châtelet de Paris, les 5 et 21 juin dernier, portant mainlevée de ladite opposition de la dame comtesse de Mailly, j'ai prieur-curé dudit Châtillon, soussigné, pour obéir auxdites sentences et sommation, et sous les protestations par moi faites en ma réponse à cette sommation, donné la bénédiction nuptiale et célébré le mariage d'entre ledit sieur Louis de Mailly, comte de Rubempré, demeurant au château de La Borde-au-Vicomte, depuis plus d'un an, ainsi qu'il m'a été attesté par les témoins ci-après, fils dudit défunt sieur Louis, comte de Mailly et de ladite dame de Sainte-Hermine, d'une part, et demoiselle Anne-Françoise-Élisabeth Arbaleste de Melun, fille dudit défunt sieur François-Louis Arbaleste de Melun, etc. » — Permission d'ondoyer un enfant : « Jean-Joseph, par la grâce et l'autorité du Saint-Siége apostolique, archevêque de Sens, Nous permettons par ces présentes que l'enfant qui naîtra de madame la comtesse de Rubempré soit ondoyé en la chapelle domestique du château de La Borde, en notre diocèse, et que les cérémonies du baptême soient différées pour le temps et espace de quatre mois. Donné à Fontainebleau, en notre hôtel, le 14ᵉ septembre 1732. Signé : J. Joseph, archevêque de Sens. » — Naissance d'une fille du comte de Rubempré : « L'an de grâce 1732, le mercredi 17 septembre, est née en légitime mariage une fille de haut et puissant seigneur messire Louis de Mailly, comte de Rubempré, seigneur en partie de La Borde-au-Vicomte, et de haute et puissante dame Anne-Françoise-Élisabeth Arbaleste de Melun, son épouse, laquelle a été ondoyée suivant l'autorisation de l'archevêque de Sens. » — Naissance d'une fille de François Le Rahier, seigneur de Châtillon : « L'an de grâce 1742, le 26 avril, est née en légitime mariage la fille de messire François Le Rahier Des Bordes, chevalier, seigneur de Châtillon et de Champotran, mousquetaire de la 1ʳᵉ compagnie de la garde ordinaire du Roi, et de dame Marie-Marguerite Arbaleste, à laquelle on a imposé le nom de Marie-Anne. Le parrain a été messire François Des Roches Herpin, de Boisboudran, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, seigneur du Coudray. La marraine, Marie-Anne de Bernage, veuve de messire Charles Le Rahier Des Bordes, etc. » — Décès de Jean-François de Miniac : « L'an 1777, le 8 novembre, a été inhumé

dans le chœur de l'église de cette paroisse et dans le caveau des seigneurs du lieu, le corps de messire Jean-François de Miniac, chevalier, comte, seigneur de Miniac, de Tressaint, de La Borde, Châtillon, etc., décédé âgé d'environ quarante-sept ans, en son hôtel à Paris, rue de Richelieu, le 5 de mois, en présence de MM. Jean-Marie de La Belinaye, chevalier, vicomte de ce nom, de Charles de La Belinaye, ses neveux, de Jacques Foliot, leur gouverneur et autres. »

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 939 feuillets.

1684-1792. — Commune d'Échou-Boulains. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Permission de l'archevêque de Sens pour l'agrandissement de l'église (16 février 1731). — 1775, reconstruction du presbytère.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 801 feuillets.

1692-1792. — Commune de Féricy. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 9. (Registres.) — In-4°, papier, 988 feuillets.

1627-1793. — Commune de Fontaine-le-Port. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 9. (Registres.) — In-4°, papier, 2836 feuillets.

1558-1790. — Communes d'Héricy. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 837 feuillets.

1737-1792. — Commune du Châtelet. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Naissance de Louis Puissant, (de l'Académie des sciences), mathématicien, géomètre très-distingué, colonel d'état-major (décédé en 1843) : « L'an 1769, le 22 septembre, a été baptisé Louis, né du même jour chez le sieur Grenet, laboureur à La Gastellerie de cette paroisse, fils de Jacques Puissant, manouvrier, et de Marie-Antoinette Le Cointre, ses père et mère, mariés ensemble le 11ᵉ jour du mois de janvier 1752, à Saint-Ferréol d'Essomes, diocèse de Soissons, où ils ont été nés, ainsi qu'il nous est apparu par les extraits et certificats du sieur Pilon, chanoine régulier, vicaire de Saint-Ferréol d'Essomes, en date du 30 janvier 1768. Ont été : parrain, Louis Brisson, manouvrier, et la marraine, Madeleine Grenet, qui ont déclaré ne savoir signer. Signé au registre : J. J. Dupré, Noleau, curé. »

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 442 feuillets.

1736-1792. — Commune des Écrennes. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 9. (Registres.) — In-4°, papier, 1005 feuillets.

1700-1792. — Commune de Machault. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier, 660 feuillets.

1737-1792. — Commune de Moisenay. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Trois ordonnances du cardinal Paul de Luynes, archevêque de Sens, autorisant trois mariages entre parents au degré prohibé de consanguinité.

GG. 1 à 11 (Registres.) — In-4°, papier, 1690 feuillets

1671-1791. — Commune de Sivry-Courty. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier, 717 feuillets.

1692-1792. — Commune de Valence. — Baptêmes, mariages, sépultures.

Canton de Mormant.

GG. 1 à 11. (Registres.) — In-4°, papier, 1082 feuillets.

1668-1792. — Commune d'Andrezel. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier, 434 feuillets.

1611-1792. — Commune d'Argentières. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 10. (Registres.) — In-4°, papier, 1828 feuillets.

1623-1792. — Commune d'Aubepierre. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 10. (Registres.) — In-4°, papier, 317 feuillets.

1577-1792. — Commune de Bailly-Carrois. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 11 à 12. (Registres.) — In-4°, papier, 85 feuillets.

1641-1791. — Paroisse de Carrois, réunie à celle de Bailly. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 8. (Registres.) — In-4°, papier, 677 feuillets.

1645-1792. — Commune de Beauvoir. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 6, 7. (Registres.) — In-folio, papier, 156 feuillets et 92 cahiers.

1597-1792. — Commune de Bombon. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 7. (Cahier.) — In-4°, papier, 10 feuillets.

1612. — Baux à loyer par adjudication des biens de l'église et fabrique Saint-Germain dudit lieu de Bombon.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 603 feuillets.

1657-1792. — Commune de Bréau. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1, 2. (Registres.) — In-4°, papier, 11 feuillets.

1655-1792. — Commune de Champdeuil. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 3, 4. (Registres.) — In-4°, papier, 11 feuillets.

1553-1710. — Comptes de recettes et dépenses de l'église et fabrique Saint-Martial, dudit Champdeuil. — Recettes : « De Jehan Desbordes et de Nicolas Bardin, 25 sols tournois pour ung obiit délaissé par défunt Jehan Jamet; — de Jehan Roze, fermier des terres de l'église, la quantité de 13 setiers 3 boisseaux de blé froment, sur la moisson desdites terres, estimé chacun septier la somme de 10 livres; — des pardons et terme du jour de Pasques, la somme de 3 sols 4 deniers. » — Dépenses : « payé au receveur Guérin, demeurant à Meleun, pour (avoir) fourny l'équipage d'ung cheval d'artillerie, la somme de 10 livres; — pour l'entretien d'Antoine Chapotot et de Claude Lefèvre, pionniers du Roi, fournis en ladite paroisse, 57 livres deux sols et deux sepliers de blé, estimés 12 livres; — payé à Étienne Vitry, cordier à Melun, la somme de 4 livres 5 sols tournois pour les cordes des cloches, par lui fournies (1634); — au tuillier de Bombon, 32 livres pour 4 milliers de tuiles. — Inventaire des titres, papiers et enseignements de l'église et fabrique M. Saint-Martial de Chandeur (Champdeuil), dressé le 10ᵉ jour d'aoust 1585, par Denis Pommier, commis et departi, par Sa Majesté, à l'effet de faire description des lettres, titres, etc., concernant le revenu des églises parochiales des pays de Brie et Champagne, suivant lettres patentes données à Saint-Maur-des-Fossés le 6ᵉ jour de juing 1584. »

GG. 1. (Carton.) — 2 pièces (imprimées), papier.

1788. — Instructions des députés composant la commission intermédiaire du département de Melun, adressées, les 3 et 31 mai 1788, aux municipalités, et concernant : — la correspondance et les délibérations des assemblées communales; — les travaux à exécuter aux édifices publics; — les distributions de bestiaux; — les secours généraux et particuliers; — les revenus; — les charges, etc.

GG. 1 à 10. (Registres.) — In-4°, papier, 1051 feuillets.

1651-1793. — Commune de Champeaux. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Naissance de Morisot, architecte vérificateur des bâtiments du Roi, auteur de tableaux détaillés des prix de tous les ouvrages de bâtiment : « L'an 1767, le 24 aoust, a été baptisé Joseph-Magdeleine Rose, né d'hier en légitime mariage de Tiburce Morisot, maréchal, et de Jeanne Catherine Rossignolle, de cette paroisse; lequel enfant a été nommé par Charles Rose Rossignolle et Marie Françoise Morisot, représentant messire Joseph Cadot, ancien missionnaire général du Canada, et demoiselle Magdelaine Gerbier, fille de M. Gerbier, avocat en Parlement et secrétaire du Roi, la marraine, qui ont signé avec nous ainsi que le père. Signé : J. Cadot, Tiburce Morisot, Charles Rose Rosignolle, Ceuillet, Gerbier, Prunières, curé, doyen rural. »

GG. 1 à 9. (Registres.) — In-4°, papier, 959 feuillets.

1611-1790. — Commune de Clos-Fontaine. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Naissance de Louis Carré, (de l'Académie des sciences), mathématicien, mort le 11 avril 1711, année où Fontenelle prononça son éloge (*Histoire de l'Académie des sciences*) : « Louis, fils de Louis Carré et de Michelle Barré, laboureurs, demeurant à Clos-Fontaine, fut baptisé le 27ᵉ jour de juillet 1663. Le parrain : Pierre Jehean; la marraine : Marguerite Guignard. Signé : P. Jehean, et Charrière, curé de Clos-Fontaine. »

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 852 feuillets.

1637-1792. — Commune de Courtomer. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 9. (Registres.) — In-4°, papier, 772 feuillets.

1673-1790. — Commune de Crisenoy. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-4°, papier, 150 feuillets.

1643-1792. — Communes de Fontenailles. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 583 feuillets.

1599-1792. — Commune de Fonju. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, ... feuillets.

1603-1692. — Commune de Grand-Puits. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 7 à 13. Liasses. — 888 pièces, papier; 8 pièces, parchemin.

1480-1785. — Comptes de recettes et dépenses de l'église et fabrique de Grand-Puits, devis de travaux, mémoires, notes de fournitures et quittances de payements, le tout produit à l'appui desdits comptes. — Testaments faits en faveur de la fabrique de Grand-Puits, par Perrette Bourdin, Jacques François de Longueil et Huguès, curé de Rampillon; — déclarations des terres, près, rentes et revenus de ladite fabrique, arrêts du Conseil d'État, déclarations du Roi et formulaires; — procès-verbaux de mesurage, baux à loyer des biens de la même fabrique, et procès-verbaux d'adjudication de coupes de ses prés.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 320 feuillets.

1747-1790. — Commune de Guignes. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Érection en paroisse du hameau de Guignes, démembré de celle d'Yèbles; actes y relatifs; — délibérations de la confrérie du Saint-Sacrement; — procès-verbaux des assemblées de la municipalité (1788); — enregistrement des lettres patentes du Roi, décrets de l'Assemblée nationale, etc.

GG. 1 à 14. (Registres.) — In-4°, papier, 2222 feuillets.

1535-1790. — Commune de La Chapelle-Gauthier. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Note sur un orage extraordinaire accompagné d'une grêle terrible, qui détruisit les récoltes, renversa le clocher et fit plusieurs victimes. — Décès de Louis Thiboust de Berry, capitaine des chasses, seigneur de La Chapelle, et de madame de Juvigny, sa femme : « Le mercredi 17[e] de mars 1707, a été inhumé dans l'église de Saint-Martin de La Chapelle, le corps de très-haut et puissant seigneur messire Louis Thiboust de Berry, comte, seigneur de La Chapelle, en présence et assisté de MM. les curés de Mormant, Saint-Méry (Urbain Prunat), Bombon, Grand-Puits, de M. le comte de Brétis, de M. Gault, lieutenant général de Melun; MM. de La Salle, de Fourcille et autres. Tous les habitants de La Chapelle ont assisté à l'inhumation faite. Signé : Thion. » — « L'an mil sept cent vingt-deux, le 21 de décembre, a été inhumé dans le chœur de cette église, par nous, chanoine et curé soussigné, haute et puissante dame madame Philippe Closier de Juvigny, dame et comtesse de La Chapelle, décédée du 19[e] dudit mois, âgée de 75 ans, ou environ, veuve de feu haut et puissant seigneur messire Louis Thiboust de Berry, chevalier, comte de La Chapelle; elle a été inhumée en présence de haut et puissant seigneur messire Louis-Auguste Thiboust de Berry, chevalier, seigneur, comte de La Chapelle, son fils, et de haute et puissante dame Marguerite-Charlotte Le Petit, dame et comtesse de La Chapelle, de M. Claude Thiboust Des Aunois, son neveu, et de plusieurs autres qui ont signé, etc. »

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 1651 feuillets.

1586-1792. — Commune de Mormant. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Acte de baptême de Jacques de Gulé, né au château de Courcelles, fils de noble homme François de Gulé, seigneur de Courcelles; — baptême d'Isabelle de Chaldmaison, fille de noble homme Charles de Chaldmaison, écuyer, seigneur de Lunay, l'un des deux cents gentilshommes de la garde du Roi. — Procès-verbal de la bénédiction d'une cloche. — Mariage, dans la chapelle du château de Bressoy, entre messire François Dupuy, chevalier, seigneur de Bréau, et demoiselle Octavie-Marguerite de Requelay; — autres mariages, dans la même chapelle, entre : messire Jean-Auguste Picot, seigneur de Dampierre, et demoiselle Marie-Louise-Catherine de Rogres de Lusignan de Champignelles; — messire Charles-Nicolas Le Bascle, marquis de Moulins, maréchal général des camps et armées du Roi, et demoiselle Charlotte Dupuy. — Bénédiction de la nouvelle chapelle Saint-Pierre, attenant au chœur de l'église de Mormant, construite aux frais de messire Pierre Grossin, seigneur de Mormant, baron d'Arcis-sur-Aube, etc. — Acte de mariage, dans la chapelle du château de Bressoy, entre messire Charles-François-Marie de Percy, chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Étienne de Toscane, capitaine de cavalerie, seigneur de Grégy, et demoiselle Anne-Françoise-Thérèse Grassin Des Granges. — Inhumation, dans la chapelle seigneuriale de Mormant, de dame Charlotte Dupuy Des Digny, épouse de messire Pierre Grassin. — Mariage, au château de Bressoy, de messire Lucien de Perthuis, chevalier, seigneur de Lail-

levault, ancien officier des gardes du corps du Roi et de demoiselle Marie-Madeleine d'Harqueville. — Inhumation, à Mormant, de messire Pierre Grassin, châtelain du lieu. — Bénédiction de deux cloches pour l'usage de l'église de Mormant, par Jean Thomas, curé de la paroisse, député de l'ordre du Clergé aux États Généraux, etc.

GG. 1 à 8. (Registres.) — In-4°, papier, 528 feuillets.

1659-1790. — Commune d'Ozouer-le-Repos. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Répertoires de ces actes; — délibérations du Conseil de fabrique; — adjudication de récoltes; — devis pour la construction des voutes de l'église (1776); — de la maison d'école (1779); — de la flèche du clocher (1782); — acquisition d'une horloge; — inventaire des titres des biens de l'église.

GG. 1 à 10. (Registres.) — In-4°, papier, 597 feuillets.

1620-1793. — Commune de Quiers. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 11 à 16. (Registres.) — In-4°, papier, 347 feuillets.

1655-1693. — Commune de La Fermeté, réunie à celle de Quiers, par ordonnance royale du 8 mars 1839. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 12. (Registres.) — In-4°, papier, « feuillets.

1600-1789. — Commune de Saint-Méry. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 14 (Registres.) — In-4°, papier, 1171 feuillets.

1563-1793. — Commune de Saint-Ouen. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 8. (Registres.) — In-4°, papier, 587 feuillets.

1633-1793. — Commune de Verneuil-l'Étang. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 9 à 13. (Registres.) — In-4°, papier, 195 feuillets.

1737-1793. — Commune de l'Étang réunie à celle de Verneuil. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 11. (Registres.) — In-4°, papier, 2474 feuillets.

1576-1796. — Commune d'Yèbles. — Baptêmes, mariages, sépultures.

Canton de Tournan.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 953 feuillets.

1603-1792. — Commune de Châtres. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Autorisation de dire la messe dans le château des Boulayes, appartenant à M. le marquis de Ségur. — 1770, baptême d'une cloche; parrain, le seigneur des Boulayes.

GG. 1 à 16. (Registres.) — In-4°, papier, 2908 feuillets.

1561-1793. — Commune de Chaumes. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 17. (Registre.) — In-folio, papier, 172 feuillets.

1559-1793. — Table des actes de baptêmes, mariages et sépultures, contenus dans les registres précédents. — Baptême de Charles Couperin, musicien et organiste : « Le samedi, 9e jour du mois d'avril 1638, fut baptisé Charles, fils de Charles Couperin, et de Marie Audry, ses père et mère. Son parrain : messire Charles Bourdin, marchand; et sa marraine : Barbe Audry, fille de Jehan Audry, demeurant à Chaulnes. Signé : Broichot, curé. » — Baptême de Gilles Forqueray (organiste distingué) : « L'an de grâce 1710, et le 10e jour du mois d'aoust, a été baptisé un enfant de Gilles Forqueray, marchand cabaretier, et de Nicole Perrin, ses père et mère, mariés ensemble, auquel on impose le nom de Gilles. Le parrain estant Joseph Luce, et est décédé incontinent après le baptême, dans l'église, et a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse, où nous l'avons porté avec les cérémonies accoutumées. En foi de quoi, etc. Signé : Luce, Cambous, curé. » — Décès dudit Forqueray : « L'an 1761, le 23 octobre a été par nous, prêtre, vicaire soussigné, inhumé dans le cimetière de cette paroisse, le corps de sieur Nicolas Gilles Forqueray, organiste de Saint-Séverin de Paris, décédé d'hier, âgé de cinquante-neuf ans, époux d'Élisabeth Ségeant. Ladite inhumation faite en présence de Michel Vincent, de Paul Luce, de Jean Bonnard, d'Étienne Vincent, ses neveux; de Pierre Forqueray, du sieur Louis Grossier, ses cousins; de messire Jean-Baptiste Deslon, curé d'Aubepierre; de Pierre Pelletier, desservant de Beauvoir; de sieur Rochette, vicaire d'Ozouer-le-Voulgis, et autres. »

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 841 feuillets.

1557-1793. — Commune de Courquetaine. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 11. (Registres.) — In 4°, papier, 1831 feuillets.

1600-1792. — Commune de Favières. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 8. (Registres.) — In-4°, papier, 1155 feuillets.

1669-1793. — Commune de Gretz. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Autorisation de mariage accordée par S. E. le cardinal de Noailles.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 1709 feuillets.

1611-1792. — Commune de Liverdy. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Protestation de plusieurs curés, contre le droit que s'attribuait le doyen, d'inhumer les prêtres défunts; — réfutation de cette protestation; — refus motivé d'enterrer un défunt, etc. — Décès de Damien Colandière, écrivain : « L'an 1733, le 30e jour du mois d'août, messire Damien Colandière, âgé de quatre-vingts ans, prêtre, natif de Tournan, du diocèse de Paris, après avoir régi et gouverné la cure de Liverdy, du même diocèse, avec tout le zèle, la prudence et les vertus ecclésiastiques pendant cinquante ans, est décédé du 28 dudit mois et a été inhumé dans le chœur de son église, à la place curiale, en présence de M. le curé de Lissy, doyen de Brie, et de MM. les curés de Tournan, Châtres, La Houssaye, Neufmontiers, Chaumes, Gretz, qui ont signé. » Signé au registre : Petit, doyen de Lissy; Rouiltier, de Tournan; Cambous, de Chaumes; Ève, de Neufmoutiers; Devaulx, de Gretz; Chapeau, de La Houssaye, et Heurbault, de Châtres, protestant contre l'usage que le sieur doyen (voulait s'attribuer?) attendu que de tout temps c'est au plus ancien de la confrérie à qui le droit est dévolu de présider aux enterrements de leurs confrères. »

GG. 1 à 8. (Registres.) — In-4°, papier, 1584 feuillets.

1616-1792. — Commune d'Ozoir-la-Ferrière. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 1307 feuillets.

1737-1792. — Commune d'Ozouer-le-Voulgis. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Dispense de bans et de temps, accordée par l'archevêque de Sens.

GG. 1 à 8. (Registres.) — In-4°, papier, 668 feuillets.

1624-1792. — Commune de Pontault-Combault. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Testament de Tristan de Reilhac, seigneur de Pontault (décembre 1625).

GG. 9, 10. (Registres.) — In-4°, papier, 143 feuillets.

1695-1792. — Paroisse Saint-Pierre-ès-Liens de Berchères, hameau dépendant de Pontault. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 11 à 17. (Registres.) — In-4°, papier, 518 feuillets.

1614-1792. — Paroisse Saint-Côme-et-Saint-Damien de Combault, réunie en 1839 à celle de Pontault. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 18, 19. (Registres.) — In-4°, papier, 210 feuillets.

XVe siècle-1600. — Martyrologe indiquant les services et messes obituaires fondés en l'église paroissiale de Saint-Denis de Pontault en Brie.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 832 feuillets.

1707-1795. — Commune de Pontcarré. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 11. (Registres.) — In 4°, papier, 258 feuillets et 94 cahiers.

1596-1792. — Commune de Presles. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 756 feuillets.

1606-1792. — Commune de Roissy. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 13. (Registres.) — In-4°, papier, 1083 feuillets.

1607-1792. — Commune de Solers. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 8. (Registres.) — In-4°, papier, 2224 feuillets.

1603-1795. — Commune de Tournan et paroisse de la Madeleine y réunie. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Baptême de Damien Colandière, écrivain : « Le 8e de mars 1655, a été baptisé Damien, né du légitime mariage de Damien Collandière et de Marie Morel, ses père et mère; son parrain, Louis Collandière; la marraine, Marie Desanneaux, de la paroisse de Chaumes. Signé : Hue. »

Arrondissement de Fontainebleau. — Canton de Fontainebleau.

GG. 1 à 18. (Registres.) — In-4° et in-folio, papier, 4692 feuillets.

1542-1792. — Commune d'Avon. — Baptêmes, mariages et sépultures, communs à cette localité et à Fontainebleau, qui en a dépendu jusqu'en 1626, époque où commencent les actes de cette ville et après laquelle, cependant, beaucoup de baptêmes, mariages et décès ont continué d'être inscrits à Avon. — 1542, baptême de Louis Léonard, fils de Léonard Le Flamand. — 8 août 1542, François de Bologne, parrain. — 10 novembre 1542, dame Françoise, femme de Sébastien Serlio, marraine d'un enfant nommé Sébastien. — 31 janvier 1543, maître Sébastien (Serlio) de Bologne, parrain d'un enfant de Pierre Postel; maître Claude Girard, second parrain. — 1546, Philippe Léonardo Flamand, parrain. — 1551, François, dit de Bologne, parrain des fils d'Étienne Barthélemy. — 21 avril 1556, Antoine Jacquet, de Grenoble, sculpteur, parrain avec mademoiselle de La Chapelle, et la femme d'Étienne Postel. — 16 décembre 1656, naissance et baptême de Noël, fils d'Antoine Jacquet, sculpteur, et de Catherine Margant; parrain, Pierre Margant. — 28 janvier 1557, Antoine Mayart, tailleur d'images, est parrain avec Catherine Delorme, fille de Philibert, et femme de Pierre Girard, maître maçon du Roi. —26 février 1557, Jacquet, parrain de Guillaume Condomini. — 5 juillet 1557, Roger de Rogery (ou Roger Des Rogers), dit de Bologne, travaillant avec le Primatice et Nicolo est parrain.—Lundi 14 août 1557, le Primatice, parrain avec Roger de Rogery, peintre du Roi. — Vendredi 14 novembre 1557, dame Françoise, femme de défunt maître Sébastien, marraine à Fontainebleau. — 1557, Pierre Girard, maître maçon du Roi, parrain d'une fille de Louis Bergeron, maître tailleur de pierres. — 1559, Roger de Rogery, peintre, parrain du fils de Jean Petit, nommé Roger. — 10 octobre 1559, baptême de François, fils de Jean, dit..... : Parrains, vénérable et noble homme François le Primatice, abbé de Saint-Martin de Troyes, et maître Nicolas Labbé; marraine, Catherine Voisin, femme de maître Guillaume Moynier, garde des meubles de Fontainebleau. —Samedi 24 décembre 1559, baptême de François, fils de François Bassainton et de Jehanne Garnier; parrain, le Primatice. — Novembre 1560, naissance d'un autre fils de Jacquet, de Grenoble. — 1561, Catherine Jacquet, sœur du précédent, femme de Noël Millon, marraine d'un fils de Jean Lenoir. — 29 décembre 1560, naissance de François, fils de François Testu. — Samedi 3e jour de mai 1561, François, fils de Michel Pintinelli, garde de la forêt; sage et scientifique personne noble homme maître François le Primatice, abbé; marraine, Catherine Labbé, femme de Nicolas (Nicolo del Abbate), peintre. — 6 octobre 1560, François Le Prieur, fils de Nicolas, maître peintre du Roi, parrain d'une fille de Jean Lefébure. — 10 octobre 1561, Jacques Renoust, peintre, et maître Jacques Vaulnaise, jardinier du grand jardin du Roi, parrains d'un fils de Nicolas Galloys. — 10 août 1562, François le Primatice, abbé, parrain de François, fils de Claude Girondel; marraine, Marguerite Labbé, sœur de Nicolo, peintre. — 21 octobre 1563, le Primatice, conseiller des bâtiments du Roi, parrain d'un fils du maître serrurier du Roi; — 16 mars 1568, est morte à Fontainebleau la femme de feu maître Roux (Le Rosso). — 12 mai 1594, Toussaint Dubreuil, caution du mariage de Barthélemy Tremblay, sculpteur du Roi, et de sa sœur Jeanne Dubreuil. — 21 octobre 1593, naissance de Henri, fils de Josse de Voltigeant, peintre du Roi, et de Balthasar de Houin; marraine, Camille Jamin. — 25 octobre 1593, Gracieux Jamin, commis du contrôleur des bâtiments du Roi, fait baptiser son fils; la veuve de Robert Jamin en est marraine. —15 décembre 1593, Toussaint Dubreuil, maître peintre du Roi, parrain du fils de Claude Martin, architecte de Sa Majesté. — En 1595, Roger de Rogery, peintre, parrain du fils de Jacques Bouzé. — 10 janvier 1595, naissance de Jean Dubois, fils aîné de maître Ambroise Dubois, peintre du Roi, et de dame Maugras; parrains, Jean de Hoëy et maître Dupin, lieutenant des eaux et forêts; marraine, Henriette Langlois. — 12 mai 1595, Barthélemy Tremblay, sculpteur du Roi, épouse Anne Dubreuil. — 23 août 1595, Julian de Fontenay, parrain; — 15 décembre 1595, Charles et Anne de Maugras, parrain et marraine. — 15 mai 1596, Ambroise Dubois, maître peintre du Roi, signe au château de Fontainebleau l'acte de mariage de sa fille. — 9 juin 1596, Roger de Rogery, peintre, marie sa fille au fils de maître Tabouret, jardinier du Roi. — 19 juin 1596, Antoine, fils d'Abraham Tabouret, épouse Antoinette Roger de Rogery. — Dans un acte du 5 juillet 1596, Julian de Fontenay est qualifié maître graveur du Roi. — Du 5 juillet 1596, baptême d'une fille de Mathieu Fonig, dont le parrain est Ambroise Dubois, peintre du Roi, et la marraine dame Langlois, femme de Gracieux Jamin, concierge du château. — En 1597, Julian de Fontenay est qualifié graveur des pierres précieuses pour Sa Majesté. — 7 mai 1598, baptême d'une fille de Claude Nivelon, maître jardinier du jardin de la Reine; parrain, Jacques Le Roy de La Grange, gouverneur de Melun. — 6 janvier 1599, Marie Champyon, femme de Dubreuil, marraine d'un fils de Barthélemy Tremblay et de Anne Dubreuil. — 17 juin 1599, naissance de Gabrielle, fille d'Antoine Tabouret. — 20 novembre 1599, Jean Vernausal, parrain avec Jamin. — 13 août 1600, mariage d'un fils de maître Desbouts, jardinier du Roi. — 1601, natu-

ralisation de noble homme Ambroise Dubois, peintre et valet de chambre du Roi. — 1601, Henri Collin, architecte des bâtiments du Roi, parrain d'un enfant de Claude Tisserand, vitrier de Sa Majesté. — 9 juillet 1601, noble homme Toussaint Dubreuil, valet de chambre et maître peintre du Roi, parrain, avec Ambroise Dubois. — « 21e jour de jan-« vier 1602, a été baptisé Jehanne, fille de messire Josse de « Voltigean et de Catherine Chauvin ; parrain, David Petit ; « marraines, dames Jehanne Mizet et Élisabel Di..... » — 1602, Jean de Hoëy, parrain d'un fils d'Antoine Tabouret, valet de chambre et jardinier du grand jardin du Roi ; marraine ; la femme de maître Remy Collin, entrepreneur des bâtiments du Roi. — « 11e jour du moys d'avril 1602, a esté baptisé en notre église, au château de Fontainebleau, Jehan Tabouret, fils de Antoine Tabouret, valet de chambre du Roi et jardinier en son grand jardin audit lieu, et de Anthoinette de Rogery ; les parrains, celui qui lui a donné le nom, Jehan de Douey (de Hoëy), conseiller du Roi et contrôleur général de ses bâtiments et messire Jehan Doué (de Hoëy), maître peintre de Sa Majesté ; la marenne, Clémence Chandellier, femme de maître Remy Collin, maître entrepreneur des bâtiments dudit lieu. » — 22 mai 1602, « a été baptisé en la chapelle du Roi à Fontainebleau, Paul Jamyn, fils de Gratieux Jamyn, commis de M. le contrôleur aux bastiments dudit lieu, et de Marie Paulmier. A esté ses parrains : maître Claude Malier, conseiller, notaire et secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France et de ses finances, seigneur du Houssay et de Servon, lequel a imposé le nom, et maître Jean Lescalopier, conseiller du Roi, en sa Cour de Parlement à Paris ; la marraine, madame Clémence Chandellier, femme de maître Remy Collin, etc. » — 23 janvier 1603, baptême de Françoise, fille de Jehan Gillebert, peintre, et de dame Anne Divry. — 11 août 1603, mariage de Mathurin Testu, fils d'Arthur, sculpteur à Fontainebleau, avec Henriette Cornat. — 17 octobre 1603, Martin Fréminet, peintre, témoin au baptême de Martin Tabouret, fils du jardinier du Roi. — 13 février 1604, noble homme Martin de Fréminet, parisien, parrain d'un fils de maître Guillaume Mortillon, charpentier du Roi en son château de Fontainebleau. — 24 février 1604, baptême au château, de Jean, fils d'Ambroise Dubois ; Parrain, Claude de Hoëy ; marraine, Françoise, sa sœur, femme de Fréminet. — 29 mai 1604, Marie Champyon, femme de maître Dubreuil, valet de chambre et maître peintre du Roi, et maître Martin Fréminet, sont parrrain et marraine d'un enfant de Claude Martin, architecte du Roi. — 26 juin 1604, Jean de Hoëy, parrain avec Julian de Fontenay, maître graveur du Roi, d'un enfant de Roger Lenoir et de Jeanne de Fontenay. — 24 décembre 1604, Josse de Voltigean, parrain d'un enfant de David Petit et de Madeleine Voltigean. — 15 août 1605, honorables hommes Toussaint Dubreuil et Ambroise Dubois sont parrains, dans la chapelle du château, d'Ambroise, fils de Gracieux Jamin ; la marraine est Antoinette Langloix. — « 5 septembre 1605, mort de madame Paulmier de Fontainebleau. — Le même jour sont mortes plusieurs personnes, savoir : M. Douey (de Hoëy), qui a esté porté à Barbeaux. » — 5 décembre 1605, naissance d'Antoine Dubois, fils d'Ambroise Dubois, maître peintre du Roi ; parrain, Gracieux Jamin, concierge du château de Fontainebleau. — 3 mai 1606, baptême d'un enfant de Jacques Bergeron et d'Anne Jamin ; parrains, Jean de Hoëy et Jean de Chalon, peintres ; marraine, Françoise de Hoëy, femme de Fréminet. — « Jeudi 14e jour de septembre 1606, au chasteau de Fontainebleau, en la cour du Donjon, le Roi fit baptiser monsieur le Dauphin, son fils, par Mgr le cardinal de Gondy, assisté de quinze tant archevesques que évesques, sans comprendre les abbez et autres prélats d'église. Son nom lui a esté imposé par Mgr le légat de Sa Sainteté et cardinal de Joyeuse et madame la duchesse de Mantoue, et l'ont nommé Loys, et ce en la présence des princes du sang et de Lorraine et autres de la noblesse de France. Sa Sainteté pour lors tenant le siége apostolique, Paul V, et l'an second de son pontificat, le Roy le pria pour estre parrain de M. le Daulphin, et le nomma monseigneur de Joyeuse en sa place, auquel donna son mandement de pourveoir à tous les bénéfices qui vacqueroient, et d'absoudre de tous cas et ce pour trois moys. — Et ce même jour ont esté baptisées les deux filles de France, par le susdit cardinal de Gondy. Le nom de l'aisnée luy a esté imposé Élisabeth, par madame la duchesse d'Angoulesme, en la place de l'Infante d'Espagne, et le nom de l'autre luy a esté imposé Christine, par le sieur dom Jean, oncle de la Royne, pour madame la grande duchesse de Florence, femme de l'archiduc, duchesse du Pays-Bas. Monsieur le Daulphin aagé de cinq ans. Escrit par moi prêtre sousigné, le 27 septembre audit an, (signé) : J. Paully. » — 6 octobre 1606, baptême de Jean Voltigean, fils de Josse ; parrains, Jean Mannay et Jean de Hoëy ; marraine, Agathe de La Barre, femme de Jacques Bouzé. — 19 octobre 1606, maître Martin Fréminet, premier peintre du Roi, et Jeanne de Vitry, parrain et marraine de la fille de maître Bastien Banonan. — 4 février 1607, François de La Vacquerie, parrain d'un fils de Jean Renault, avec Madeleine et Françoise Voltigean. — « Vendredi 9 février 1607, baptême d'Anne, fille de Josias Chamignon et de Jehanne Pinard. Son parrain honorable homme Ambroise Dubois, maître peintre ; ses marreinnes, celle qui lui a imposé le nom, Anne d'Hoëy, et Gabrielle Tabouret. » — 13 juillet 1607, baptême de Christophe, fils de François de La Vacquerie ; Barthélemy Tremblay, parrain, avec la femme de Jean Roger.

3 septembre 1607, Tourin, sculpteur, parrain de Nicolas Rattier. — « 21 mars 1608, a été baptisé Gabriel, fils de Bernard Tricquois et de Françoise Bonneau. Ses parrains, noble homme François de Rochechouard, écuyer, sieur de Saint-Cyr, et noble homme messire Claude Martin, architecte du Roi, à Fontainebleau ; sa mareine, Jehanne Jouanc. » — « Vendredi 25e jour d'apvril 1608, jour de Saint-Marc, entre 9 et 10 heures du matin, nasquit M. le duc d'Anjou, en ce lieu d'Avon (signé) : Paully ; » — 29 février 1611, est mort le frère Charpentier. — 17 juillet 1611, Jean Vernausal, peintre, concierge du grand Ferrare, assiste à un baptême. — « Vendredi 4e novembre 1611, est morte une nommée Charlotte Dupont, femme de maistre François......., plombeur du Roi, au chasteau de Fontainebleau, et est enterré à Melleun. » — 29 janvier 1614, mort d'Ambroise Dubois, peintre pour la reine. — 28 novembre 1614, Claude de Hoëy, parrain d'un fils de La Vacquerie, sculpteur du Roi. — « 9 septembre 1615, M. Douay (de Hoëy) âgé de 70 ans, est mort, et est enterré à Barbeau » — « Le même jour est morte la femme à M. Beaumont. — 25 septembre, est morte la femme à M. Maugras. — 7 octobre, sont morts deux enfants à maître Nicolas. — 11 décembre, est mort maître Claude Tissart, vitrier du chasteau de Fontainebleau. » — Vendredi 15 avril 1616, est mort Jehan Jolly, dict Charon, qui a fait le voyage de Jérusalem. — Mercredi 27 avril, est mort M. le procureur du Roi, nommé Pierre Langloix. — « Jeudi 15 juin 1617, est mort un nommé maître Nicolas Le Roux, jardinier pour le Roi. » — 1er janvier 1618, Claude de Hoëy, parrain d'une fille de Jean Lefèvre, peintre. — « Mercredi 13 mars 1619, est mort Brice Regnault, jardinier du Roy en son chasteau de Fontainebleau. — Mardi 18 juing 1619, est mort honorable homme Martin de Fréminet, chevalier des ordres du Roy et maître pintre de Sa Majesté. *Requiescat in pace. Amen.* Et est enterré à Barbeau, il....... fut inhumé le mardi 9 juillet 1619. » — « Samedi 15 juillet 1619, est mort Martin Tabouret, fils de défunt Anthoine Tabouret et de Anthoinette de Rogerie, qui estoit jardinier du grand jardin du Roi. » — 21 janvier 1620, Claude de Hoëy, parrain de Henri, fils de Henri de Voltigean, peintre du Roi. — « Plus le lundi 15 mai 1623, a esté dict et célébré dans la grande église de Fontainebleau la quantité de 150 messes basses avec vigiles à 9 us... pour et a l'intention de l'âme du défunt Roi Henri (quatre) de Bourbon. » — 13 mai 1623, mort de maître Gilbert, peintre, atteint de la peste qui régnait à Paris et aux environs. — « Mardi 10 mars 1628, M. Jamin, commis des bâtiments du Roi, de son château de Fontainebleau, est mort, et il fut enterré le dimanche à vespres, où il avoit beaucoup de monde. *Requiescat in pace.* » — « Cejourd'hui 5 aoust 1640, a esté baptisé Claude, fils de François Mirablon et de Anne Bolery. Le parrain, qui lui a imposé le nom de Claude, de Hoëy, valet de chambre et peintre ordinaire du Roy, et la marine, damoiselle Catherine Bordier, femme de M. Valée, recepveur de monseigneur le maréchal de Vitry. » — « Cejourd'huy 4 d'octobre 1641, a esté baptisé Martin fils de François Rondeau et de Marie Morinville. Le parrain, Martin. Jamin, jardinier du Roi et gouverneur des oiseaulx de Sa Majesté ; la marine, Élisabeth Quénard, tous de cette paroisse. » — « Louis XIV, roy de France et de Navarre, a esté parrain, et Anne d'Autriche, reine et mère du Roy, marraine, ce 25e octobre 1655, de Louis Ratabon, fils d'Antoine de Ratabon; intendant des bastiments de Sa Majesté et de Marie Sanguin, ses père et mère, lequel a reçu les cérémonies baptismales en la chapelle du chasteau de Fontainebleau, estant aagé de cinq ans et demy, ayans esté ondoyé dès le 1er jour de sa naissance, administré par Pierre Lebel, conseiller, aumônier et supérieur du couvent royal de la Trinité. Signé : Louis, Anne, P. Lebel. » — « Le 26 du mois de mars 1658, a esté baptisé Élisabeth Marguerite, fille à Bonnaventure Testu et à Marguerite Mortillon. » — « 8e jour d'aoust 1659, a esté baptisé Marie Magdeleine, fille de Louis Chartier et de Magdeleine Meusnier. Parrain, Jean Des-Bouts, jardinier du Roi, et marraine, Marie Jamin. » — « 24e d'aoust 1659 a esté baptisé Jacques, fils de Jacques Franqueville, maistre escrivain, et de Anne Mannet, ses père et mère. Parrain, Daniel Pintenelle, peintre du Roi ; marraine, Claire Girard. Signé : Pintenelle, Claire Girard, Roulleaux. » — « Le 19 de juillet 1661, a esté baptisé « André, fils de Bonaventure Testu et de Marguerite Mor- « tillon. Le parein, André Le Nostre, contrôleur général « des bastiment du Roi, la mareine, Henriette Dupont. Signé : H. Dupont, A. Le Nostre, Paulmier. » « Ce jourd'hui 12e octobre 1694, a esté inhumé en ceste paroisse Saint-Pierre d'Avon, par moy soussigné religieux prestre de l'ordre de la Sainte-Trinité et redemption des captifs, faisant les fonctions curiales d'icelle, le sieur Claude de Fontenay, en son vivant pintre, âgé de 75 ans, lequel est décédé dans la paroisse de Fontainebleau et a esté inhumé dans le cimetière de cette paroisse, selon qu'il l'avait souhaité, ayant esté apporté par l'un des prestre desservant ladite paroisse de Fontainebleau, qui a rendu témoignage que le défunt a reçu tous ses sacrements et est mort dans la communion de l'Église romaine, les jours et an que dessus. Signé : F. G. de Villemehy. » — Décès du mathématicien Bezout : « L'an 1783, le samedi 27e jour du mois de septembre, est décédé en sa maison des Basses-Loges, territoire de cette paroisse Saint-Pierre d'Avon, cure-matrice de Fontainebleau, messire Étienne Bezout, de l'Académie royale des sciences et de la marine, examinateur des gardes du Pavillon et de la

marine, des élèves de l'artillerie et censeur royal, âgé de 53 ans, époux de dame Rose-Cécile Mallard, et a été inhumé le lendemain, sous la grande porte de cette église avec les cérémonies accoutumées, par moi soussigné, prêtre de l'Ordre des chanoines réguliers de la Sainte-Trinité, faisant les fonctions curiales dans ladite église et paroisse d'Avon. Furent présents : MM. Charles Mathurin Bezout, curé de Fay, près Nemours; Hyacinthe Mallard, frère et beau-frère du défunt; Jean-Louis-Germain Marrier, écuier, ancien premier commis de la marine; Jacques-Marie Marrier de La Gatinerie, écuier, ingénieur de la marine, qui ont signé avec nous le présent acte. Signé : Bezout, curé de Fay; Mallard, Marrier de La Gatinerie et Prudhomme, vicaire. » — Décès de Daubenton (frère et collaborateur du célèbre naturaliste) : « L'an 1785 le 12e jour de décembre, est décédé sur la paroisse Saint-Pierre d'Avon, cure-matrice de Fontainebleau, Aimé-Louis Edme Daubenton, de l'Académie royale des sciences de Nancy, garde démonstrateur du cabinet du Roy, âgé de 55 ans environ, lequel a été enterré le lendemain sous le porche de notre église et paroisse d'Avon, par moi soussigné, prêtre, chanoine régulier de l'Ordre de la Sainte-Trinité, faisant les fonctions curiales, en présence de messire Jean-François Dubois, conseiller du Roi, lieutenant de robe longue en la capitainerie de Fontainebleau; M. Nicolas-Marie Potain, architecte du Roi et contrôleur général des bâtiments de Sa Majesté, à Fontainebleau; messire François Le Courayer, écuyer, et sieur de Montigny, capitaine de cavalerie, maréchal des logis du Roi; messire Jean-Louis Marrier de Chanteloup, écuyer, commissaire de la marine et des colonies; messire Pierre-Jean Marrier de Boisd'hyver, écuyer, avocat en Parlement, conseiller du Roi, lieutenant de la Maîtrise des eaux et forêts de Fontainebleau; François Brunot Daye, curé de la paroisse royale de Saint-Louis de Fontainebleau, tous témoins qui ont signé avec moi. Signé : Daye, curé de Fontainebleau; M. N. Potain; Du Bois; Le Courayer de Montigny; Marrier de Chanteloup; Marrier de Boisd'hyver; Desessarts, ch. rég., etc.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 1,504 feuillets.

1670-1792. — Commune de Bois-le-Roi. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Destruction du temple protestant : « L'an 1682 et le mardy unzième du mois d'aoust, le presche de Bois-le-Roi a esté démoli jusqu'aux fondements, comme il est porté par l'arrest du Conseil d'Estat, en présence de messire Claude Martin, curé dudit lieu, bachelier en droit civil et canon, et de mestre François Bérard, prêtre vicaire; les maçons demeurant à Fontainebleau; dont ledit sieur curé a monté le premier sur l'un des pignons du temple qu'il a démoly pour la plus grande gloire de Dieu et à l'honneur du Roy; le sieur curé en ayant demandé plusieurs fois la démolition à Sa Majesté, pour l'honneur de la religion catholique, apostolique, romaine, et à la consolation de ses paroissiens. »

AA. 1. (Carton.) — 111 pièces, papier; 86 pièces, parchemin.

1483-1699. — Ville de Fontainebleau. — Actes constitutifs et politiques de la commune. — Lettres patentes du roi Charles VIII, confirmatives de celles de 1366 et 1389, qui y sont transcrites, portant octroi des usages et pâturages en la forêt de Bière, aux paroisses d'Avon, Samois et Bois-le-Roi; — autres lettres patentes du même Roi, sur l'objet qui précède; — attache du grand-maître des eaux et forêts de France, portant main-levée de saisie desdits droits; — jugement de la même juridiction contenant indication de la manière dont les habitants des paroisses d'Avon, Samois et Bois-le-Roi doivent jouir de ces droits, qui sont confirmés par les rois Henri II, François II, Charles IX, Henri III, Henri IV, Louis XIII et Louis XIV; — exemptions des droits de huitième et vingtième accordés aux habitants de Fontainebleau et d'Avon sur les vins qu'ils vendaient pendant le séjour de Leurs Majestés audit Fontainebleau; — autres priviléges et exemptions, procédures à ce sujet, etc.

AA. 2. (Carton.) — 63 pièces, papier; 10 pièces, parchemin.

1700-1783. — Arrêt du Conseil d'État, portant défense aux fermiers des Aides d'exiger aucuns droits sur les vins et eaux-de-vie vendus par les habitants de Fontainebleau pendant le séjour en cette ville du Dauphin et de sa cour; — lettre signée Philippeaux relative à la décharge du droit des inspecteurs aux boucheries. — Arrêt du Conseil d'Etat qui ordonne que les officiers, contrôleurs et visiteurs des poids et mesures ne pourront être établis à Fontainebleau, avec défense à tous commis d'y percevoir les droits y attachés; — arrêt du Conseil d'État confirmatif des priviléges accordés aux habitants de Fontainebleau et qui ordonne qu'en payant chaque année, par forme d'abonnement, une somme de 200 livres, ils seront exempts de toutes tailles et crues y jointes; — autres priviléges, procédures, etc.

AA. 3. (Registre.) — In-folio, papier, 258 feuillets.

1485-1699. — Copie des lettres patentes des rois de France portant exemptions et priviléges accordés aux habitants de Fontainebleau. — Sentence de la Table de

marbre du Palais, à Paris, portant main-levée et permettant aux habitants d'Avon, Fontainebleau, Samois et Bois-le-Roi, de jouir de leurs droits d'usage et pâturage ; — lettres patentes du roi Henri IV qui déclarent les habitants de Fontainebleau et d'Avon quittes et exempts de tous subsides et impositions pour les vivres, soit pour les hommes, soit pour les chevaux, quant ils sont vendus par eux pendant le séjour de Sa Majesté avec sa suite ; — jugement des commissaires députés par le Roi pour la vérifition des octrois et engagements des Aides, portant que les habitants d'Avon et de Fontainebleau jouiront des exemptions contenues dans les lettres patentes de Henri IV. — Arrêt du Conseil d'État par lequel Sa Majesté (Louis XIV), en faveur de la naissance du Dauphin à Fontainebleau, décharge les habitants du lieu et ceux d'Avon des nouveaux droits d'aides et les maintient en leurs droits d'usages et pâturages, etc.

BB. 1. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1789. — Administration communale. — Extraits des délibérations des officiers municipaux du bourg royal de Fontainebleau, relatives à une nomination illégale de députés des corporations; — protestation de ces députés; — acte par lequel les officiers municipaux déclarent nulle la nomination ci-dessus.

BB. 2. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1789. — Procès-verbal de l'assemblée des habitants de Fontainebleau ayant pour objet de pourvoir à leur subsistance.

BB. 3. (Registre.) — In-folio, papier, 50 feuillets.

1789-1790. — Délibérations et arrêtés du comité civil et de police du bourg royal de Fontainebleau, établi par les habitants du lieu, suivant actes des 27 et 28 juillet 1789, attendu l'absence des magistrats de juridiction, et la retraite ou démission des membres de la municipalité.

BB. 4 (Registre.) — In-folio, papier, 69 feuillets.

1789-1790. — Délibérations du comité civil et de police du bourg de Fontainebleau, concernant : les mesures d'ordre et de sûreté, les droits, fontions et devoirs respectifs de MM. les présidents, vice-présidents, secrétaires et électeurs des districts ou quartiers; — le payement des impôts ; — la fixation du prix du pain, etc. — Établissement d'une garde bourgeoise à la porte de M. Will, médecin, vice-président du comité civil, à la vie duquel certains individus avaient dessein d'attenter; — arrestation d'une voiture chargée de sel, conduite par le sieur Deschamps, journalier à Nemours ; — perquisition chez le sieur Petit, armurier, pour constater le nombre des fusils dont il peut être détenteur; — répression des abus qui se commettent dans la forêt de Sa Majesté, relativement à la chasse et à ses plaisirs, etc.

CC. 1. (Registre.) — In-folio, papier, 113 feuillets.

1789. — Impôts et comptabilité. — Contribution patriotique souscrite à Fontainebleau, conformément à la déclaration du Roi, portant sanction du décret de l'assemblée nationale du mardi 6 octobre 1789. — Souscripteurs : Claude L'Éveillé, ancien directeur de la comptabilité des fonderies royales d'Indret, de Montcenis et des manufactures royales d'armes de Charleville, 400 livres ; — Jean-Baptiste Jaccaz, ancien courrier de cabinet du Roi, 489 livres ; — François, marquis de Beauharnais, ancien gouverneur général des Iles-du-Vent de l'Amérique, chef d'escadre des armées navales, 1,525 livres, avec réserve de subrogation à ses droits, lors du remboursement, de Hortense-Eugénie de Beauharnais, sa petite-fille ; — Nicolas Marcelin, entrepreneur des bâtiments du Roi, pour la serrurerie, 300 livres; — François Hue, écuyer, huissier ordinaire de la chambre du Roi, greffier en chef de la Maîtrise des eaux et forêts de Fontainebleau ; — veuve Lavoisier, bourgeoise de Fontainebleau, 891 livres; — Paul-Adrien de Neuville, ancien colonel d'infanterie; — Marie-Euphémie-Désirée Tascher de La Pagerie, 600 livres; — Jean-Pierre Marrier de Chanteloup, écuyer, ancien commissaire de la marine, 750 livres ; — Jean Testu, bourgeois, rue du Coq-Gris, 200 livres ; — Louis-Blaise Dorchemer, sieur de La Tour, concierge du Roi au château de Fontainebleau, 750 livres ; — André Morel de La Borde, chevalier de Saint-Louis, lieutenant des gardes de la porte du Roi, 705 livres; — Jean Du Bousquet, chevalier Dargence, capitaine d'invalides, 150 livres ; — Marie-Armand-Gaston Dupont de Compiègne, chevalier de Saint-Louis, capitaine de grenadiers, 108 livres; — Pierre-Jean-Victor Marrier de Boisd'hiver, écuyer, avocat au Parlement, lieutenant particulier de la Maîtrise de Fontainebleau, 880 livres; — Marie-Anne-Catherine Marchand, veuve de Joseph-Hubert Dubois-Fréminet, 250 livres ; — Edme-Michel de Baudesson, major d'artillerie, 336 livres, etc.

DD. 1. (Carton.) — 141 pièces, papier; 15 pièces, parchemin.

1677-1783. — Propriétés communales. — Acquisi-

tion par M. Bourret, curé de Fontainebleau, de M. le duc de Duras, d'une place sise audit lieu, pour l'établissement d'une école de charité, moyennant une somme de 3,164 livres 9 sols, qui était due sur cette place par le vendeur à divers ouvriers. — Sentence de décret sur saisie pratiquée à la requête de messire Hubert d'Hiardy, chevalier, seigneur de Champfleury, demeurant à Paris, rue Sainte-Anne, sur dame Suzanne Brachet, veuve de feu messire François Catelan, vivant, conseiller du Roi, secrétaire d'État et finances, à cause d'une somme de 2,000 livres due sur une maison sise à Fontainebleau, Grande-Rue, quartier des Suisses, achetée depuis par monseigneur Jacques-Henri de Durfort, duc de Duras, pair et maréchal de France, capitaine des gardes du corps du Roi, gouverneur et lieutenant général pour Sa Majesté au comté de Bourgogne.

E. 1. (Registre.) — In-folio, papier, 290 feuillets.

1789-1790. — Affaires militaires. — Garde nationale. — Projet de règlement présenté à l'assemblée générale des habitants de Fontainebleau, par M. le marquis Gouy d'Arsy, élu par la commune commandant général; — nomination de MM. de La Bruyère et Giot au grade d'adjudant-général; — du secrétaire général de l'état-major, ayant rang de capitaine; — du porte-enseigne; — des aides de camp, etc. — Réquisitoires à la garde nationale pour protéger les citoyens; — le récensement des grains et farines; — ordres de service; — listes des hommes de garde; — extraits des délibérations du comité permanent du bourg de Fontainebleau et correspondance fixés aux feuillets des registres, etc.

GG. 1. (Liasse.) — 78 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1679-1787. — Cultes; — instruction, assistance publique; — état civil. — Inventaires des titres concernant les rentes et fondations faites à l'OEuvre et fabrique de Fontainebleau; — état des remboursements de rentes opérés envers ladite fabrique, en billets de banque et dixième d'actions remis entre les mains des marguilliers; — comptes rendus devant l'archidiacre du Gatinais, en l'église métropolitaine de Sens, dans le cours de ses visites, aux marguilliers en charge, par ceux sortant de fonctions. — Recettes : « Premièrement, pour les libéralités de Sa Majesté à l'occasion de la cérémonie des cloches bénites le mardi 23 octobre 1745, par Mgr Jean-Joseph Languet, archevêque de Sens, et nommées par le Roi, la Reine et leur auguste famille, 100 louis d'or donnés par le Roi, valant ensemble 2,400 livres; — plus 665 livres 11 sols à cause de 36 aunes de drap d'argent, données aussi par le Roi, pour servir de robes aux cloches, lors de la cérémonie; — 36 aunes de toile batiste données également par Sa Majesté, pour servir de chemises auxdites cloches; — plus, un christ d'ivoire sur une croix d'ébène, avec son piédestal, en la place duquel a été mis celui de bronze fait par Girardon, donné à l'église par M. Paillard; etc. — Mises : payé à Gosset et Mathé, rôtisseurs, pour la dépense faite aux rogations de deux années, 108 livres; — frais faits pour les deux processions de Melun, 383 livres 12 sols; — aux prédicateurs des avants, carêmes et octaves, 1,020 livres; — refonte des cloches, y compris frais de voyage à Paris et à Versailles pour obtenir de la cour l'honneur de la nomination des cloches, procès intenté par les fermiers de la marque des cuivres, etc., 3,592 livres; — délibérations des marguilliers de la fabrique portant règlement sur la location des chaises; — bail de ladite location et procès à ce sujet. — Confrérie de Saint-Sébastien érigée en l'église Saint-Louis de Fontainebleau; — constitution de rentes en sa faveur et procès relatif à une maison sise en ladite ville, donnée au même titre, par la confrérie, à Jean Chatenet, boulanger, et à Catherine Goguelin, sa femme, etc.

GG. 2. (Registre.) — In-folio, 313 feuillets, papier.

1731-1773. — Concessions de bancs faites en l'église de Saint-Louis de Fontainebleau, par les sieurs curé et marguilliers : au sieur Marchand, entrepreneur des ponts et chaussées, pour 1 pied 1/2 de banc, moyennant 10 livres; — à M. Dubreuil, bourgeois de la ville, 2 pieds 8 pouces, pour 24 livres; — à M. Jean-Baptiste Bernard Le Boux, avocat en Parlement, et à demoiselle Antoinette Paulmier d'Orgemont, son épouse, 5 pieds, moyennant 48 livres; — à M. le comte de Tessé, grand d'Espagne, chevalier des Ordres du Roi, grand écuyer de la Reine, 3 pieds, 24 livres; — à messire Jean-Louis Thierry de Maugras, conseiller du Roi, lieutenant général de police en la ville de Fontainebleau, et à dame Catherine-Anne Bassy, son épouse, etc.

GG. 3. (Registre.) — In-folio, papier, 195 feuillets.

1744-1775. — Frais d'enterrement dus à la sacristie de l'église royale de Fontainebleau; — messes dites pour les confréries, etc. — M. le marquis de Montmorin doit pour l'enterrement de sa fille et le service de M. son frère, avec toutes les messes du jour dites pour lui, 28 livres; — pour l'enterrement de madame Langlois, à cinq prêtres, 9 livres. — Règlement fait par M. l'archidiacre, dans sa visite du 5 mai 1723, pour les droits des bedeaux, du sonneur, du

suisse et du fossoyeur. — Prix des messes dites sur la demande des confrères de Saint-Sébastien ; — des marchands drapiers, le jour de saint Blaise ; — des boulangers, le jour de saint Honoré; — de MM. de la justice, le jour de saint Yves ; — des tonneliers, le 24 juin, jour de saint Jean-Baptiste ;—des menuisiers, le jour de Sainte-Anne, etc.

GG. 4. (Registre.) — In folio, papier, 215 feuillets.

1775-1790. — Frais d'enterrement. — Pour les funérailles de M. Chabouillé : le clergé, le suisse, les bedeaux, le sonneur, l'argenterie de la sainte Vierge et le fossoyeur, 39 livres 15 sols ; — l'enterrement M. de Pauly, à tous les prêtres, la grand'messe, les chantres et les clers, 33 livres ; pour l'offrande que le sacristain à fournie, 4 livres 12 sols; pour 42 livres de cire, 84 livres ; pour les prières des 4 fêtes annuelles, 3 livres ; l'argenterie du Saint Sacrement, de la sainte Vierge et de tous les officiers de l'église, 17 livres 10 sols. — Fête du Saint-Nom-de-Jésus : les dames de la charité font faire l'office le 1er dimanche d'après l'octave de l'Épiphanie ; il y a exposition du Saint-Sacrement à 7 heures, la grand'messe à 9 heures et demie, diacre et sous-diacre, vêpres à 2 heures, etc., 25 livres.

GG. 5. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 155 feuillets.

1784-1790. — Énonciation pour chaque jour de l'année des offices qui doivent se faire, tant pour le service ordinaire qu'à l'intention des personnes recommandées et autres services quotidiens, savoir : — Madame de Moransel, 100 messes pour le repos de l'âme de son mari ; — les maîtres cordonniers, pour une grand'messe à diacre et sous-diacre, chantée le 25 octobre, en l'honneur de saint Crépin et saint Crépinien, leurs patrons, avec premières et secondes vêpres, exposition du Saint-Sacrement, etc. ; — les mercredi, vendredi et samedi des quatre temps, jeûne d'obligation, une messe basse chacun de ces jours, pour demander à Dieu de bons prêtres, suivant l'intention de l'église, qui a placé en ces jours l'ordination de ses ministres, etc.

GG. 6 à 84. (Registres.) — Petit in-folio et in-4°, papier, 14836 feuillets.

1626-1792. — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Louis de Fontainebleau. — Actes de baptêmes. — Du 30 janvier 1626, baptême de Jacquette, fille de honnête personne François de La Place, fourrier de la Reine mère, et de Marie Jamin. Le parrain, honorable homme Gratieux Jamin, commis du contrôleur général des bâtiments de Fontainebleau, et la marraine, qui lui a imposé le nom, Roze de Sermagnac, femme de M. Paulmier.— Du 13e jour d'avril 1626 « a été baptisée Anne, fille de Rocque Alix et de Marie Riblet ; le parrain, noble homme Loys de Fréminet, et la marraine, laquelle lui a imposé le nom, Anne Jamyn. » — « Le 21e jour d'avril 1626, a été baptisé Louys, fils de Philippe Regnault et de dame Jolye. Le parrain, honorable homme Claude Douey (de Hoëy), vallet de chambre et peintre ordinaire du Roi, à Fontainebleau, et la marraine, mademoiselle Élisabeth Du Boys. » — « 10 janvier 1627, baptême de Mathieu Testu, fils de Mathurin et de Geneviève Jamyn; le parrain, honorable homme maître Robert Jamyn, commis au contrôle général des bâtiments du Roi, et la marraine, Gabrielle Thabouret, femme de sieur Claude Douey, peintre et valet de chambre du Roi. » — Août 1627. « Au mois d'aoust 1627, il n'a esté fait aulcun baptême, à cause de la contagion qui estoit pour lors à Fontainebleau, et commença le 8e de juillet 1627 et a cessé le moys d'octobre de la même année ; la dernière maison qui a esté affligée de ceste contagion, ce fut la maison de Toussaint Morel, où il y a eu des enfants malades jusque dans le moys de novembre. » —21 mai 1631, le baptême de Marie-Catherine, fille de noble homme François Colombelle, sieur de La Verrie, et de mademoiselle Angélique de Bagnan. Le parrain, messire Louis-François de Poitiers, marquis de Gèvre (Gesvres), la marraine, Marie-Catherine de La Rochefoucauld, marquise de Senecey, dame d'honneur de la Reine. — 27e jour de mai 1631, baptême d'Anne, fille de Joachim de Melun, chevalier, seigneur du Bessom, et de Françoise Le Dilloye, dite de La Becherelle. Le parrain, l'illustrissime et révérendissime Jehan Du Plessis, cardinal de Richelieu; la marraine, Anne d'Autriche, reine régnante de France; lequel baptême a été fait par révérend Claude de Rebé, archevêque de Narbonne, à la chapelle du Roi, à Fontainebleau. — Du 19 juin 1536, baptême de Gabrielle, fille de Mathurin Boyon, grand valet de pied du Roi, et de Charlotte de Lorsillière. Parrain, Pierre Benard, gouverneur des pages de M. le Comte, lequel ne sait signer; la marraine, Gabrielle Tabouret, femme de M. de Hoëy, garde des peintures du Roi, à Fontainebleau. — 9 mars 1636, baptême de Claude, fils de Jean Langlois, garde-chasse des plaisirs du Roi, et de Catherine Bergeron. Parrain, Claude De Hoëy, valet de chambre et garde des peintures du Roi ; la marraine, demoiselle Marie Dubois, fille d'Ambroise Dubois, peintre et valet de chambre du Roi. — 9 juin 1636, baptême de Loys-Aimé, fils de Charles Le Rué, et de Marie Chabrié. La marraine, Loyse-Marie de La Faiette, fille d'honneur de la Reine ; son parrain, Anne de Franquetot, seigneur, baron de Saintry. — Le 26 janvier 1637, Carles, fils de Carles d'Estang et de demoiselle Léonore de Millot, a été

baptisé; son parrain, haut et puissant seigneur Charles de Vallois, duc d'Angoulême, pair de France; sa marraine, mademoiselle Marie d'Haultefort. — Du dimanche, 27e du mois d'avril 1642, abjuration d'hérésie entre les mains du vénérable père frère Pierre Dan, ministre et supérieur du couvent de la Sainte-Trinité, fondé au château de Fontainebleau par Jacques d'Orléans, fils de Jacques et de Marie Sauvage, né à Sédan, en présence de. . . . . et de Guillaume de Hoëy. — Le 7 juillet 1642, a été baptisée Françoise, fille de Jean Moucheron et de Marie Gérard; son parrain, maître Jean Durand, peintre en émail, et sa marraine, qui lui a imposé le nom, Nicole Dubourg, tous de cette paroisse. Signé : Durand, Nicolle Dubourg et F. Jean Héron. — Le 11 juillet 1634, a été baptisé François, fils de François Jamyn et de Marguerite Villoix; son parrain, Mgr François Sublet, seigneur de Noyers, baron de Dangu, conseiller du Roi en ses Conseils, secrétaire d'Etat et des commandements de Sa Majesté, surintendant général des bâtiments, arts et manufactures de France, capitaine-concierge et surintendant de Fontainebleau; sa marraine, Marguerite Thabouret, femme de Robert Jamyn, garde-marteau de la forêt de Bière, tous de cette paroisse (1). — Du 3 avril 1662, a été baptisé Alexandre, fils d'Alexandre Betou, peintre et officier du Roi, et de Marie Laurent. — Le 20 août 1662, a été baptisé Louis, fils de Jacques Launeau et de Jeanne de L'Estre, né d'hier, et a été parrain Louis Desbouts, peintre et officier du Roi, fils de Henri Desbouts, et marraine, Marie Desbouts, fille de Jean Desbouts, officier du Roi, et de Geneviève Varsault. — Le 9 décembre 1662, a été baptisé Gaspar, fils de Jean Testu, maître sculpteur à Fontainebleau, et de Marie Tabouret, sa femme, né d'hier; et a été parrain messire Alexandre Robert de Surin, écuyer, seigneur de Cellicourt, gentilhomme servant du Roi, lieutenant au gouvernement et capitainerie des chasses de Fontainebleau; marraine, demoiselle Anne de Vevelle, fille de Jean-Baptiste de Vevelle, maréchal des logis chez le Roi, et de Claire Girard. — Le 16 mars 1663, a été baptisé Jacques, fils de Jacques Lefébure, jardinier du Roi, et de Gabrielle Lardin, sa femme, né le 1er de ce mois; a été parrain, Étienne Lefébure, fils de Jacques; marraine, Marie Jamyn, femme de Charles de La Penaye, gouverneur des oiseaux de pêche de Sa Majesté. — Le 29 mars 1663, a été baptisée Anne, fille de maître Claude Michu, peintre, et de Marie Jolly, sa femme, née le 27 mars; parrain, Henri Voltigean, peintre et officier du Roi, au château de Fontainebleau; marraine, Anne Des Roches, femme de Jean Beaucheron, bourgeois dudit lieu. — Du 22 septembre 1663, baptême de Gaspar-Anne-Séverin de La Pénaye, fils de Charles-Séverin, dit de La Pénaye, gouverneur des oiseaux de pêche de Sa Majesté, et de Marie Jamyn, sa femme, né le même jour. A été parrain, Gaspar-Anne de Surin, fils d'Alexandre-Robert de Surin, sieur de La Brosse, lieutenant au gouvernement de Fontainebleau, et de demoiselle Catherine Chipporée; marraine, demoiselle Anne-Louyse de Montmorin de Saint-Hérem, fille de François Gaspard de Montmorin de Saint-Hérem, haut et puissant seigneur, grand louvetier de France, gouverneur de Fontainebleau, et de haute et puissante dame Anne Le Gran. — Du mardi 1er janvier 1664, a été baptisé Louis, fils de Henri Voltigean, peintre et officier du Roi, à Fontainebleau, et de Marie Cabriseau; parrain, Louis Desboutz; marraine, Gabrielle Lardin. — Du 7 février 1662, mariage de Jean Testu, sculpteur, et de Marie Tabouret, demeurant à Fontainebleau, en présence d'Isaac Testu, frère du garçon, Claude de Fontenay, son cousin germain, Charles Dumée, Claude Nivelon, amis de la fille, et Isaac Testu, témoins. — Du mardi 30e jour de janvier, mariage de Robert Jamyn, concierge de la cour du *Cheval-Blanc*, au château de Fontainebleau, et d'Anne de Verel, en présence de noble homme Alexandre Robert de Surin-Maronville, écuyer, seigneur de Taillecourt et de La Brosse, gentilhomme servant du Roi, et son lieutenant à Fontainebleau. Claude Jamyn, frère du garçon, Louis Le Bastier, valet de chambre et tapissier de M. le Prince, ami de la fille, Jacques Girard, conseiller du Roi et lieutenant particulier en l'Élection de Melun, oncle de la fille, témoins. — Du mardi 5e jour de juin 1663, mariage contracté entre Louis Des Boües (Desboutz), peintre, et Antoinette Thuillier, de la paroisse de Graveligues (Gravelines?), en présence de Jean Des Boües, jardinier du Roi, frère du garçon, Louis Vassault, porteur de meubles de la chambre du Roi, oncle, Pierre Denise, garde des plaisirs de Sa Majesté, et Henri Voltigean, peintre et officier du Roi, en son château de Fontainebleau. — Le 16e jour de juillet 1664, est né un fils à M. le duc d'Orléans et à madame la duchesse, sa femme, sur les 10 heures du matin; ondoyé en la présence du Roi et de la Reine, dans la chambre de Monsieur. Signé : Louis, Anne-Marie-Thérèse et Philippe. — Du lundi, 12 mars 1668, a été baptisée Anne, fille de Nicolas Nivelon, tourneur, et d'Angélique Voltigean, né de la veille. Le parrain, Jacques-Philippe Boisseau, sieur de Chastillon, jardinier du Roi; la marraine, Anne Molet, veuve de feu Anne Debray, aussi jar-

(1) Il existe, dans les registres de baptêmes, mariages et décès de Fontainebleau, une lacune du 25 octobre 1644 au 27 novembre 1661, ce qui n'a pas permis de rapporter le baptême du Grand Dauphin, fils de Louis XIV, né le 21 novembre 1661. — Un auteur et artiste dramatique, Florent Carton-Dancourt, était aussi né le même jour. — L'acte de décès de Monaldeschi, assassiné le 10 novembre 1657, ne s'y trouve pas pour la même raison.

dinier du Roi. — Du vendredi 20 avril 1668, a été porté à Avon le corps de Marie Testu, fille d'Isaac Testu, sculpteur, et de Marie Giau, âgée de 19 mois, en présence de ses père et mère et de Jean Testu, son oncle. — Le 28 août 1671, Bossuet baptise Louis Boisseau, fils de Jacques-Philippe Boisseau, jardinier ordinaire du Roi et gouverneur de son orangerie. Le parrain est Mgr le Dauphin ; la marraine, Sa Majesté la Reine. Signé : Marie-Thérèse, Louis-J.-B. Bénigne, évêque de Condom. — 2 septembre 1677, le cardinal de Gondy baptise Marie-Thérèse Boisseau de Châtillon, fille du gouverneur de l'orangerie du château royal de Fontainebleau. Le parrain, Mgr le Dauphin ; la marraine, la Reine. — « Ce jourd'hui, 9e du mois de septembre 1677, Mgr l'éminentissime Emmanuel Théodore de La Tour d'Auvergne, cardinal de Bouillon, grand aumônier de France, dans la chapelle haute de la cour de l'Ovale, du château royal de Fontainebleau, a suppléé les cérémonies du baptême au fils de Jean-Baptiste de Luly et Magdeleine Lambert, demeurant à Paris ; lequel de Luly est surintendant de la musique du Roi, lequel fut ondoyé par M. de Lamet, pour lors doyen de Saint-Thomas du Louvre, le 6e du mois d'aoust 1664, selon qu'il a été certifié, et né du 4e du même mois et an que dessus. Et a eu pour parein et mareine, le Roy et la Reyne, qui lui ont donné le nom Louis, le tout en la présence de nous soussigné, Antoine Durand, prêtre, curé de l'église paroissiale de Saint-Louis de Fontainebleau. Signé : Louis, Marie-Thérèse d'Aultriche, Jean-Baptiste Lulli. » — Le 21 septembre 1677, M. d'Orléans, frère unique du Roi, et Marie-Louise de Bourbon, sa fille, sont parrain et marraine de Louise-Marie de Cuvillier, fille d'Étienne de Cuvillier, renoueur et valet de chambre ordinaire du Roi, et de demoiselle Marie Poisson, née le 25 août 1671. Signé : Philippe, Marie-Louise d'Orléans, de Cuvillier. » — Le 30 août 1678, Mgr le marquis de Louvois, ministre, secrétaire d'État, et madame la maréchalle d'Hunnères sont parrain et marraine de Louis-François Baudon, fils de Jean Baudon, garde général de la forêt de Fontainebleau, et de Madeleine Hubert, né le 24 février 1676. — 20 septembre 1678, Mgr l'évêque de Condom baptise, en l'une des chapelles du château, un fils de messire Emmanuel de Bourdin, comte d'Assy, vicomte de Bougival et de Saint-Michel, précepteur de Mgr le Dauphin, et de dame Marie Fagué. Le parrain est Mgr le Dauphin, et la marraine, mademoiselle d'Orléans, qui l'ont nommé Louis. Signé : Louis, Marie-Louise d'Orléans, Bénigne, E. de Condom. — Le lendemain, le duc de Foix, pair de France, et Marie-Charlotte de Roquelaure, duchesse de Foix, sont parrain et marraine d'un enfant nommé Henri Héion. — Le 23 du même mois, la Reine, représentée par André-Hercule de Fleury, conseiller, aumônier du Roi et de la Reine, tient sur les fonts baptismaux une fille à laquelle les prénoms Marie-Thérèse ont été donnés. — Le 31 août 1679, très-haut et puissant prince Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, prince du sang, pair de France, au nom et comme chargé de la procuration et pouvoir de très-haut, très-excellent et très-puissant prince Charles II, par la grâce de Dieu, roi catholique d'Espagne, a épousé, au nom dudit seigneur roi catholique, la sérénissime princesse Marie-Louise d'Orléans, fille aînée de très-haut et très-puissant prince Philippe, fils de France, et de feue très-haute et très-puissante princesse Henriette-Anne d'Angleterre, ci-devant épouse et compagne dudit seigneur duc d'Orléans. La bénédiction nuptiale a été donnée par Mgr l'éminentissime cardinal de Bouillon, grand aumônier de France, dans la chapelle royale du château de Fontainebleau, en présence de très-haut, très-excellent et très-puissant prince Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, de très-haute, très-excellente et très-puissante princesse Marie-Thérèse, par la même grâce de Dieu, reine de France et de Navarre, épouse et compagne de Sa Majesté ; de très-haut et très-excellent prince, Louis, Dauphin de France; dudit seigneur duc d'Orléans, père et tuteur de ladite sérénissime princesse, époux de très-haute et très-puissante princesse Elisabeth-Charlotte, comtesse palatine du Rhin, duchesse de Bavière, à présent épouse et compagne dudit seigneur, duc d'Orléans, d'une part; et de très-haut et puissant seigneur dom Paul Spinola Doria, marquis de Los Bollas et conseiller d'État dudit seigneur catholique, et son ambassadeur extraordinaire près Sa Majesté très-chrétienne, d'autre part. Signé : Louis, Marie-Thérèse, Marie-Louise, Louis-Armand de Bourbon, Louis-Philippe, Élisabeth-Charlotte, etc. — Le 29 juin 1680, Mgr l'évêque de Condom baptise Marie-Anne, fille de messire Pierre de Franciny, conseiller et maître d'hôtel ordinaire du Roi, et de dame Marie-Louise de Pidon. Le parrain a été monseigneur le Dauphin, et la marraine madame la Dauphine. Signé : Louis, M. Crestienne et Bénigne, É. de Condom. — Le 1er août 1680, est mort le frère Jacques Dondé, ermite de Franchard, lequel a été inhumé le 5 du même mois, dans la chapelle de l'ermitage. — Le 21 août 1681, très-haute, très-excellente et très-puissante dame et princesse Marie-Thérèse, reine de France et de Navarre, et très-haut et très-excellent prince Louis, Dauphin de France, tiennent sur les fonts baptismaux Marie-Thérèse, fille de Jacques-Philippe Boisseau, sieur de Châtillon, gouverneur de l'orangerie de Fontainebleau. Le baptême a été donné par messire Hyacinthe de Haute-Cour, aumônier de la Reine. — Du 15 septembre 1681, baptême de Louis-François Dangola (*nègre*), né de parents inconnus, âgé de 9 à 10 ans. La marraine a été très-haute et très-excellente

princesse Marie-Thérèse, reine de France ; le parrain, M. le comte de Brionne, fils de M. le comte de Brionne, grand écuyer de France. — Abjuration de l'hérésie de Calvin par Marguerite Poignet, en présence de madame la duchesse de Richelieu, de madame la marquise de Maintenon, dame d'atours de madame la Dauphine, et de madame la marquise de Monchevreuil, gouvernante des filles de madame la Dauphine. Signé : la duchesse de Richelieu, Françoise d'Aubigné, Marguerite Le Boucher de Monteil. — 5 novembre 1682, baptême, par messire René Fouquet, aumônier ordinaire du Roi, d'un enfant mâle nommé Louis, fils de Claude Berlancourt, cocher du coupé de madame la Dauphine. Les parrain et marraine ont été monseigneur le Dauphin et madame la Dauphine. Signé : Louis, M. Anne-Chrestienne, René Fouquet. — Le 16 août 1683, messire Claude, comte de Jussac, chevalier, seigneur de Chésigny, a épousé demoiselle Marie-Françoise Évrard de Saint-Just, en présence de Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, de dame Françoise de Rochechouart de Montespan, de Anne-Jules, duc de Noailles, et de dame Françoise de Rochechouart, marquise de Thianges. — Du 26 août 1682, décès de Marguerite de Retz, dame de Treslans et de Villeneuve, femme de noble Pierre de Roux, seigneur de Treslans et de Villeneuve, âgé de 39 ans. — Le 7 octobre 1683, M. le duc d'Enghien, prince du sang, et madame de Thianges, sont parrain et marraine de Henriette-Gabrielle Jonquet, fille de Jean Jonquet, officier de la musique de la chambre du Roi. Signé : M. de Bourbon et Gabrielle de Rochechouart. — Le 7 octobre 1683, M. François de Beauvilliers de Saint-Aignan, pair de France, lieutenant général des camps et armées du Roi, gouverneur de la ville et citadelle du Havre-de-Grâce, et sa femme, Françoise de Rancé, tiennent sur les fonts baptismaux François, fils de Gabriel Desbouts, jardinier du Roi. Signé : François de Beauvilliers et Françoise de Rancé. — Le 18 octobre 1685, Bossuet, évêque de Meaux, reçoit l'abjuration de l'hérésie de Calvin par Élie Barreaud, ministre de Parc..., diocèse de Périgueux, et Jacob Dovin, maître horloger à Paris, en présence de Robert Poquelin, docteur de Sorbonne, et Pierre Janel, aumônier ordinaire de la maison de madame la Dauphine. Signé : J. Bénigne, É. de Meaux, Barraud, Dovin, Poquelin, Janel. — « Le 11 novembre 1685, Louis-Armand de Bourbon, très-haut, très-puissant, très-magnifique et très-magnanime prince du sang, est décédé sur nostre paroisse, le jour d'avant hier, âgé de 24 ans et 7 mois, après avoir reçu le sacrement d'extrême-onction seulement, ayant été surpris d'un débord du cerveau qui ne permit pas de lui donner les autres sacrements. Son cœur, sa langue, toutes ses parties nobles et autres parties considérables de son corps ont esté inhumez dans cette église, le 11 de novembre 1685, par moi supérieur, etc. » — Du 29 décembre 1685, acte constatant la translation des restes du prince de Conty, pour être inhumés dans un lieu plus honorable, au côté de l'Évangile du maître-autel. — Le 4 novembre 1686, Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, amiral de France, et Marie de Lorraine, fille de Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, tiennent sur les fonts baptismaux Louise-Marie, fille de Jacques-Philippe Boisseau, seigneur de Châtillon. — 23 décembre 1687, décès de Henri Roger, marquis de Clermont, seigneur de Crussy et autres lieux, ayant été surpris de mort prompte et subite. — Le 13 octobre 1691, Louis XIV et madame la princesse Élisabeth-Charlotte de Bavière, comtesse palatine du Rhin, épouse de monseigneur Philippe, fils de France, frère unique du Roi, sont parrain et marraine de Louis Rose, fils de Louis Rose de Coye, conseiller du Roi, secrétaire de la chambre et du cabinet de Sa Majesté, conseiller au Parlement de Metz, et de dame Madeleine-Louise de Bailleul. Le baptême a été donné par Mgr de Camboust de Coislin, évêque d'Orléans, premier aumônier de Sa Majesté. Signé : Louis, Élisabeth-Charlotte, de Camboust de Coislin, évêque. — Le 10 octobre 1694, M. le Dauphin et madame la princesse de Bourbon, veuve de Louis-Armand de Bourbon, prince de Conty, sont parrain et marraine de Louis, fils de Jean-Baptiste Thierry, officier-concierge du chenil et de la petite écurie du Roi, Signé : Louis, Marie-Anne de Bourbon, fille de France. — Du 9 octobre 1695, baptême de Louise Évizzo, fille de haut et puissant seigneur Nicolas Évizzo, ambassadeur de la sérénissime république de Venise, et de haute et puissante dame Samaritaine Nain, par Mgr l'éminentissime cardinal de Bouillon, grand aumônier de France. Le parrain a été très-haut, très-puissant et très-excellent prince Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, et la marraine, Élisabeth-Charlotte, princesse palatine du Rhin, duchesse de Bavière, etc. Signé : Louis, Élisabeth-Charlotte, Nicolas Évizzo. — Octobre 1696, mariage de messire Jacques de Poulart, seigneur de Poulart, gentilhomme de S. A. S. monseigneur le duc du Maine, commandant son équipage de chasse, et de demoiselle Jeanne-Françoise de Biandos de Casteja, en présence, de la part de l'époux, de Leurs Altesses Messeigneurs le duc du Maine et le comte de Toulouse ; et, de la part de l'épouse, de très-haute et très-puissante dame, madame Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon, et de très-haut et très-puissant seigneur Henri de Mornay, marquis de Montchevreul. Signé : Louis-Auguste de Bourbon, Louis-Alexandre de Bourbon, Françoise d'Aubigné, Monchevreul, Jacques-Salomon de Poulart, Jean-François de Biaudos de Casteja, Bonne de

Pons, Anne-Marie-Françoise de Saint-Hermine de Maissy, Bonne de Mornay, F. d'Aubigné, de Malezieux. — Le 13 octobre 1698, haut et puissant prince Henri de Lorraine, duc d'Elbeuf, pair de France, au nom et comme chargé de la procuration de très-haut et très-puissant prince Léopold, duc de Lorraine et de Bar, fils de feu très-haut et très-puissant prince Charles, duc de Lorraine et de Bar, et de défunte très-haute et très-puissante Marie Éléonore d'Autriche, reine douairière de Pologne, a épousé, au nom dudit seigneur duc de Lorraine, très-haute et très-puissante princesse Élisabeth-Charlotte d'Orléans, fille de très-haut et très-puissant prince Philippe de France, duc d'Orléans, frère unique du Roi, et de très-haute et très-puissante Élisabeth-Charlotte, princesse palatine du Rhin. La bénédiction nuptiale a été donnée par le cardinal de Coislin, évêque d'Orléans, en présence de très-haut, très-puissant et très-excellent prince Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre; de très-haut et très-puissant prince Louis, Dauphin de France; de mondit seigneur le duc d'Orléans et de madame la duchesse d'Orléans, etc. — Du 26 septembre 1699, décès de haut et puissant seigneur messire Simon-Arnauld de Pomponne, chevalier, marquis dudit Pomponne, baron de Ferrières, de Chambray et Autprinville, ministre d'État, surintendant général des postes et relais de France; déposé en notre église, dans laquelle ses entrailles ont été inhumées, en présence de haut et puissant seigneur messire Nicolas-Simon-Arnauld de Pomponne, chevalier, marquis de Pomponne, lieutenant général et commandant pour Sa Majesté en l'Ile-de-France, brigadier de ses armées; de haut et puissant seigneur messire Colbert de Torcy, chevalier, marquis dudit Torcy, Avaison et autres lieux, ministre et secrétaire d'État, commandeur et grand trésorier des Ordres du Roi. Signé : N.-S. Arnauld de Pomponne, H.-C. Arnauld de Pomponne, Colbert de Torcy. — Le 24 août 1711, les entrailles de très-haut et très-puissant seigneur Louis-François de Bouflers, duc de Bouflers, pair et maréchal de France, capitaine des gardes du corps du Roi, chevalier de ses Ordres et de la Toison d'or, gouverneur et lieutenant général des provinces de Flandre et de Hainault, gouverneur héréditaire et grand bailli de la ville de Beauvais et de Beauvoisis, général des armées du Roi, ont été inhumées dans l'église Saint-Louis de Fontainebleau; son corps a été transporté à Paris. — Du 28 octobre 1719, décès de messire Edmond Allemand de Montmartin, évêque et prince de Grenoble, abbé de Saint-Martin de Miseré, doyen du décanat de Savoye, conseiller du Roi en tous ses Conseils. — Le 5e de septembre 1725, très-haut, très-excellent, très-puissant prince Louis XV, roi de France et de Navarre, et très-excellente et très-puissante princesse Marie, fille de très-haut, très-excellent et très-puissant prince Stanislas Ier, roi de Pologne, et de très-haute, très-excellente et très-puissante Catherine Opalinska, reine de Pologne, ont reçu la bénédiction nuptiale dans la chapelle du château royal de Fontainebleau, par les mains de haut et puissant prince Mgr l'éminentissime cardinal de Rohan, grand aumônier de France, en présence de très-haut et puissant prince monseigneur Louis, duc d'Orléans; très-haut et puissant prince monseigneur Louis-Henri de Bourbon, prince de Condé; très-haut et puissant prince, monseigneur Charles de Bourbon, comte de Charolais; très-haut et puissant prince monseigneur Louis de Bourbon, comte de Clermont, et de très-haut et puissant prince monseigneur Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, tous princes du sang. Signé : Louis, Marie, Louis d'Orléans, L.-H. de Bourbon, Charles de Bourbon, Louis de Bourbon, Louis-Armand de Bourbon, Ar. cardinal de Rohan. — Le 7e de septembre est décédé haut et puissant seigneur monseigneur Louis Phélypeaux, chevalier, marquis de La Vrillière et de Châteauneuf-sur-Loire, comte de Saint-Florentin, baron d'Émy et autres lieux, conseiller du Roi en tous ses Conseils, ministre, secrétaire d'État et des commandements de Sa Majesté, commandeur de ses Ordres, âgé de 53 ans. — Du 14e de septembre 1725, acte constatant la translation, à Châteauneuf, du corps de monseigneur Louis Phélypeaux, déposé dans l'église de Fontainebleau depuis son décès. — Le 27 septembre 1726, est décédé Henri-Louis de Reding de Bibrigg, maréchal de camp des armées du Roi, et lieutenant-colonel de ses gardes-suisses, âgé de 61 ans. . . . . . .
— Décès de messire Marc Rogé de Noë, baron de l'Ile, une des quatres premières baronnies d'Armagnac, seigneur d'Estancarbon et coseigneur, avec le Roi, de Marignac, brigadier des armées de Sa Majesté. — Naissance de Charles-François Le Boux, de La Bapaumerie, avocat et littérateur : « Charles-François, fils de messire Jean-Baptiste Bernard Le Boux, avocat en Parlement, et d'Antoinette Paulmier d'Orgemont, de cette paroisse, né de légitime mariage, le 21 octobre 1729, et baptisé le même jour. Le parrain, M. François-Robert Paulmier d'Orgemont, prêtre; la marraine, demoiselle Charlotte Aveline, veuve de M. Julien Le Boux, qui ont signé avec le père de l'enfant. » Paulmier d'Orgemont, prêtre, Charlotte Aveline, Le Boux. — 1734, naissance de Poinsinet, littérateur : « Antoine-Henri, fils de Henri-Marie Poinsinet, notaire à Fontainebleau, et de Françoise-Martine Cartier, ses père et mère, de cette paroisse, né en légitime mariage, le 27 octobre 1734, et baptisé le 1er jour de novembre de la susdite année. Le parrain, Denis Cartier, pour M. Antoine Dufour, bourgeois de Paris; la marraine, Marie-Marguerite Fontenelle,

pour Marie-Anne de Pons, sa mère, qui ont signé avec moi et le père de l'enfant, étant présent. » — Du mercredi 30 octobre 1737, mariage de très-haut et très-puissant prince Philippe-Victor-Amédée Fiesque de Masseran, marquis de Crèvecœur, brigadier des armées de Sa Majesté catholique, colonel du régiment de Pavie-dragons, fils de très-haut et très-puissant prince Victor-Amédée Fiesque, prince de Masseran, marquis de Crèvecœur, Casavalon, Vitala et Poussans, comte de Candel, Bène, Lavagne et Ronsio, grand podestat de Sandilan, grand d'Espagne de première classe, chevalier de l'Ordre insigne de la Toison d'or, gentilhomme de la chambre de Sa Majesté catholique, capitaine général de ses armées et de sa royale garde espagnole des hallebardiers, et de très-haute et très-puissante dame Jeanne-Irène Caracciolo, en son vivant, dame de Sa Majesté catholique, d'une part; et très-haute et très-puissante princesse Charlotte-Louise de Rohan, fille de très-haut et très-puissant prince monseigneur Hercule-Mariadeck, prince de Guémené, duc de Monbason, pair de France, et de très-haute et très-puissante princesse, madame Julie Louise-Gabrielle de Rohan, princesse de Guémené, d'autre part. — 26 octobre 1745, bénédiction de cloches: « Lazare-Joseph Buisson, étant curé de la paroise royale de Saint-Louis de Fontainebleau; Jean-Louis Marrier, lieutenant de la Maîtrise des eaux et forêts; Pierre-Nicolas-Urbain Guyon, receveur de la capitation dudit Fontainebleau, et Louis Gatien Aubineau, vitrier des bâtiments du Roi, étant marguilliers en charge de ladite paroisse; ce jourd'hui mardi, 16 octobre 1745, ont été bénites, dans la nef, les quatre cloches de ladite églis·, par Mgr Jean-Joseph Languet, archevèque de Sens; lesquelles cloches ont été nommées : la première, Louise-Marie, par le Roi et la Reine, présents; la seconde, Louise-Anne-Henriette, aussi par le Roi, avec Madame, présente; la troisième, Marie-Thérèse, par M. le Dauphin, présent; et la quatrième, Louise-Marie-Adélaïde, aussi par monseigneur le Dauphin, avec madame Adélaïde, présente; et ont tous signé. » Signé au registre : Louis, Marie, Louis, Marie-Thérèse, Henriette-Anne, Marie-Adélaïde, Jean-Joseph, archevêque de Sens, Buisson, curé, Aubineau, Marrier, N. U. Guyon. — Naissance de Geoffroy, jeune, député à l'Assemblée nationale : « Marie-Joseph, fils de Thomas Geoffroy, menuisier, et de Marie-Catherine Blondelon, ses père et mère, de cette paroisse, né en légitime mariage, le 23 janvier 1754, a été baptisé le lendemain par moi, soussigné, prêtre de la congrégation de la Mission, faisant les fonctions curiales. Le parrain a été Joseph Ronsin, fils de défunt Joseph Ronsin, en son vivant, charpentier, et la marraine, Marie Blondelon, fille de Pierre Blondelon, lesquels ont signé avec nous, ainsi que le père, présent. » — Naissance de François Hue, trésorier du domaine privé. — « François, fils de Jules-Nicolas Hue, greffier en chef des Maîtrise et capitainerie royales de Fontainebleau, et de Madeleine Jauvin, ses père et mère, de cette paroisse, né en légitime mariage, le 18 novembre 1757, a été baptisé le 20 du même mois, par moi soussigné, prêtre de la Mission. Le parrain a été maître François Hue, greffier honoraire des Maîtrise et capitainerie susdites; la marraine, dame Jeanne-Denise Pia, femme de Jean-Baptiste Jauvain, officier aux charbons pour la provision de Paris, lesquels ont signé avec nous, ainsi que le père. » — Naissance de Louis-Victoire-Hippolyte-Luce de Montmorin de Saint-Hérem : « L'an 1763, le 30 octobre, Louis-Victoire-Hippolyte-Luce, fils de Jean-Baptiste-François, marquis de Montmorin, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur des château et ville de Fontainebleau, grand forestier de la forêt de Bière, capitaine des chasses de Sa Majesté, et de dame Catherine-Marguerite Morin de Banneville, son épouse, né le 13 du mois de décembre de l'année 1762, ondoyé le même jour, par nous, curé soussigné, en conséquence de la permission verbale de S. E. Mgr le cardinal de Luynes, archevêque de Sens, a reçu le supplément des cérémonies du baptême, par Mgr Charles-Antoine de La Roche-Aymon, archevêque, duc de Reims, pair et grand aumônier de France, en présence de nous, curé soussigné. Le parrain a été le Roi Louis XV, et la reine Marie-Thérèse. . . . . . . (le surplus a disparu sous une maculature). — Mort du Dauphin, fils de Louis XV : « Très-haut, très-puissant et excellent prince Louis, Dauphin de France, décédé dans le château de Fontainebleau, le 20[e] jour du mois de décembre 1765, à 8 heures 23 minutes du matin, a été transporté dudit château dans l'église métropolitaine de Sens, le 28 desdits mois et an, pour y être inhumé selon son intention, et où il a été conduit par monseigneur l'illustrissime et révérendissime Charles-Antoine de La Roche-Aymon, archevêque, duc de Reims, etc. En présence de . . . . (cet acte n'est pas terminé et ne porte aucune signature). — Naissance d'Alexandre-Jean-Marie Baudesson, officier supérieur d'artillerie : « Ce jourd'hui, 9 octobre 1788, a été baptisé par nous, curé soussigné, un garçon né d'hier, du légitime mariage de messire Edme Michel Baudesson, chevalier, major du corps royal d'artillerie, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de dame Henriette-Sophie Guerrier Du Fresne, de cette paroisse, lequel a été nommé Alexandre-Jean-Marie, par messire Edme Jean-Claude Baudesson, chevalier, seigneur de Vieux-Champs, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, son oncle paternel, lequel a été représenté par sieur Fiacre Gally, bourgeois en ce lieu,

et par dame Marie-Anne Babusse, veuve de messire Thouron de Moranzet, écuyer, ancien contrôleur des bâtiments du Roi, aussi en ce lieu, seigneur d'Engeville et Tignoville, sa grand'tante, représentée par demoiselle Louise, Paulet, fille du sieur Jean Paulet, vitrier.

GG. 85, 86. (Registres.) — In-folio, papier, 513 feuillets.

1661-1790. — Tables alphabétiques de tous les baptêmes, mariages et sépultures de l'église royale et paroissiale Saint-Louis de Fontainebleau. — 1663. Mariage de Louis Desbouts. — Baptême de Marie-Anne-Pintenelle (Pintinelli). — 1666. Mort de Jean Lefèvre, peintre et bourgeois de Fontainebleau. — 1670. Baptême de Daniel Pintenelle. — 1671. Mariage de Louis Dubois et de Sainte, fille de Martin Jamin. — Mort de Claude de Fontenay, âgé de 20 ans. — 1683. Baptême de François-Antoine Voltigean. — 1694. Inhumation de Jean Dubois, peintre et valet de chambre du Roi, mort à 49 ans, fils de Jean Dubois et de Marie Outrebon. — 1702. Abjuration de Pierre de La Roque. — Mort de Louis Dubois, peintre ordinaire du Roi, en son château de Fontainebleau, et concierge de la maison des Fontaines. — 1703. Sépulture de Jeanne de Vitry de Vaulogé. — 1712. Baptême de Madeleine Marthe Beaufort d'Aguerre. — 1719. Sépulture d'Anne Vernausal. — 1728, Sépulture de Geneviève Voltigean. — Baptême de Martin de La Galisserie. — 1737. Baptême de Henri Desbouts; — de Nicolas-François d'Aguerre de Beaufort; — de Madeleine-Élisabeth Berthier de Vauxlouis. — 1740. Baptême de Bon-Alexis Desbouts. — 1743. Sépulture de Green de Saint-Marceau-Challagnon. — 1745. Mariage de Jules-Hubert Dupont de Vieux-Pont. — 1754. Baptême de Jacques Étable de La Bruyère. — 1754. Baptême de Louis-Hubert Fréminet. — 1755. Baptême d'Émilie-Amable Dubois-Fréminet. — Sépulture de Louis-Auguste de Bourbon, prince de Dombes. — 1757. Baptême de François Hue. — Mariage de Pierre Sigisbert Cavardirez, etc.

GG. 1. (Carton.) — 27 pièces, papier (26 imprimées).

1611-1783. — Agriculture, — industrie, — commerce. — Statuts, privilèges, déclarations et ordonnances royales données, augmentées ou modifiées en faveur des barbiers et chirurgiens du royaume; — règlements et ordonnances concernant la jurande et maîtrise des apothicaires, épiciers, droguistes, confiseurs et ciriers, pour être gardés et observés dans toutes les villes, bourgs et autres lieux; — arrêts du Conseil d'État portant : qu'il sera fait choix de 200 barbiers pour la ville et les faubourgs de Paris, et qu'ils pourront disposer de ces charges au profit de qui bon leur semblera, ainsi que leurs veuves et enfants; — que les médecins qui voudront acquérir les offices de conseillers du Roi, médecins ordinaires de Sa Majesté, créés dans les villes où il y a communauté, seront tenus d'en faire soumission dans la huitaine; — création de deux chirurgiens-jurés dans chacune des grandes villes, un dans les autres et d'un médecin ordinaire de Sa Majesté en chaque ressort; — édit du Roi qui ordonne la désunion des droits et privilèges des chirurgiens-jurés royaux et leur union aux lieutenants du premier chirurgien du Roi, rétablis par le présent édit; — statuts et règlements pour les chirurgiens de province établis ou non en corps de communauté; — modèle de lettre de maîtrise pour les chirurgiens et sages-femmes, etc. — Copie d'une ordonnance donnée par Henri-Camille Thierry de Maugras, conseiller du Roi, lieutenant général de police de la ville et banlieue de Fontainebleau, concernant l'exercice de la médecine, de la chirurgie et de la pharmacie, les sages-femmes, les épiciers-droguistes et empiriques.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 2002 feuillets.

1569-1792. — Commune de Samois. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-4°, papier, 671 feuillets.

1619-1792. — Commune de Samoreau. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1, 2. (Registres.) — In-4°, papier, 380 feuillets.

1688-1792. — Commune de Vulaines. — Baptêmes, mariages sépultures.

Canton de Montereau.

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier, 654 feuillets.

1661-1792. — Commune de Barbey. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 1557 feuillets.

1562-1793. — Commune de Cannes. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 331 feuillets.

1620-1792. — Commune de Courcelles. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 968 feuillets.

1637-1792. — Commune d'Esmans. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-4°, papier, 598 feuillets.

1685-1792. — Commune de Forges. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 8. (Registres.) — In-4°, papier, 1165 feuillets.

1633-1792. — Commune de La Brosse-Montceaux. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 10. (Registres.) — In-4°, papier, 1626 feuillets.

1606-1793. — Commune de La Grande-Paroisse. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Naissance de François-Pierre-Ange Mauduyt, membre de la Convention nationale, exilé en 1814 et 1815, sous-préfet de Parthenay (Deux-Sèvres) pendant les Cent-Jours, mort à Paris, le 6 juillet 1835. « Ce 28 mars 1760, a été baptisé par moi soussigné, François-Pierre-Ange, né le 23 du présent mois, fils légitime du sieur François-Pierre Mauduyt, bourgeois de Paris, écuyer, conseiller du Roi, contrôleur ordinaire des guerres, sieur de Tavers, demeurant ordinairement à Paris, rue des Marmousets, en sa maison, paroisse Sainte-Marie-Madeleine, en la Cité, et actuellement en ladite maison de Tavers, et de dame Marie-Catherine David, son épouse. Augustin Macquin, laboureur, fermier de la ferme de Tavers a tenu sur les fonts le susdit enfant, pour et au nom de M. Pierre-Jean-Claude Mauduyt de La Varenne, écuyer, docteur en médecine de la Faculté de Paris, y demeurant en sa maison, rue des Saints-Pères, paroisse Saint-Sulpice, oncle paternel, absent; et Anne-Marie-Madeleine Barbe, épouse dudit Macquin, a servi de marraine pour et au nom de dame Marie-Angélique Deschamps, tante paternelle à cause du susdit M. Mauduyt de La Varenne, son époux. » Signé au registre : de Leyde, de Leyde, gardes du corps du Roi; Landy, bedeau; Dumont, maître d'école; Mauduyt, père de l'enfant, et Pasquet de Leyde, prieur-curé.

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier, 652 feuillets.

1663-1792. — Commune de Laval. — Baptêmes, mariages, sépultures

GG. 1 à 22. (Registres.) — In-4°, papier, 1483 feuillets.

1565-1792. — Commune de Marolles. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Naissance de Barthélemy Saviard, chirurgien distingué : « Le 18 octobre 1656, a été baptisé Barthélemy Saviard, fils de Pierre Saviard et de Madeleine Guillaume, ses père et mère. Le parrain, qui lui a imposé les noms, s'appelle maistre Barthélemy Saviard, et la marraine Barbe Gobert, laquelle a déclaré ne savoir signer. » Signé au registre : B. Saviard et Malitrout, curé de Saint-Germain de Marolles.

GG. 1 à 12. (Registres.) — In-4°, papier, 1489 feuillets.

1580-1791. — Commune de Misy-sur-Yonne. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 12. (Registres.) — In-4°, papier, 1491 feuillets.

1630-1792. — Commune de Saint-Germain-Laval. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 564 feuillets.

1660-1793. — Commune de Salins, autrefois Villeneuve-la-Cornue. — Baptêmes, mariages, sépultures et testaments. — *Traité de la prédestination de la Vierge;* — listes des membres de la confrérie du Saint-Sacrement.

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-4°, papier, 722 feuillets.

1616-1792. — Commune de Varennes. — Baptêmes, mariages, sépultures et testaments.

Canton de Chateau-Landon.

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-4°, papier, 455 feuillets.

1691-1793. — Commune d'Arville. — Baptêmes, mariages et sépultures.

BB. 1. (Registre.) — In-folio, papier, 94 feuillets.

1779-1792. — Commune d'Aufferville. — Délibérations des propriétaires de fonds et autres habitants du lieu, en exécution de l'ordonnance du 12 novembre 1776.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 625 feuillets.

1668-1793. — Commune d'Auferville. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 14. (Registres.) — In-4°, papier, 2264 feuillets.

1617-1791. — Commune de Beaumont. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier, 671 feuillets.

1615-1792. — Commune de Bougligny. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-4°, papier, 1189 feuillets.

1644-1793. — Commune de Branles. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 1470 feuillets.

1684-1793. — Commune de Chaintreaux. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 8 et 9. (Registres.) — In-4°, papier, 302 feuillets.

1685-1793. — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Eutrope-de-La-Gerville, réunie à Chaintreaux par ordonnance royale du 5 août 1842. — Du 15 juin 1693, inhumation du corps de messire Jacques de La Motte-Houdancourt, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, commandeur de Saint-Jean de Troyes et de Beauvais-en-Gâtinais. — Énumération des dons faits à l'église de La Gerville, par dame Anne de La Salle (10 juillet 1715). — 15 juin 1749, bénédiction de la grosse cloche, sous le nom d'Eutrope. — 6 juin 1770, don d'un coq et d'une croix de fer, par Pérault, maréchal à Chaintreaux.

GG. 1, 2. (Registre.) — In-4°, papier, 690 feuillets.

1603-1792. — Commune de Château-Landon. — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Hugal.

GG. 3 à 8. (Registres.) — In-4°, papier, 2072 feuillets.

1606-1792. — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Notre-Dame de Château-Landon.

GG. 9, 10. (Registres.) — In-4°, papier, 836 feuillets.

1631-1790. — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Séverin de Château-Landon.

GG. 11. (Registre.) — In-4°, papier, 272 feuillets.

1666-1792. — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Néronville, réunie à Château-Landon.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 750 feuillets.

1607-1789. — Commune de Chenou. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier, 551 feuillets.

1678-1792. — Commune de Gironville. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-4°, papier, 315 feuillets.

1639-1792. — Commune d'Ichy. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 418 feuillets.

1668-1792. — Commune de La Madeleine. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1, 2. (Registres.) — In-4°, papier, 208 feuillets.

1700-1792. — Commune de Maisoncelles. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 694 feuillets.

1609-1790. — Commune de Mondreville. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 456 feuillets.

1560-1792. — Commune d'Obsonville. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 1,239 feuillets.

1689-1792. — Commune de Souppes. — Baptêmes, mariages, sépultures.

Canton de La Chapelle-la-Reine.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 1282 feuillets.

1663-1792. — Commune d'Achères. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier, 412 feuillets.

1704-1793. — Commune d'Amponville. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 416 feuillets.

1610-1793. — Commune de Jacqueville, réunie à celle d'Amponville, par ordonnance royale du 12 mai 1841. — Baptêmes mariages, sépultures.

BB. 1. (Registre.) — In-folio, papier, 91 feuillets.

1777-1792. — Commune de Boissy-aux-Cailles. — Administration communale. — Délibérations des habitants. 17-18 août 1789, incendie du presbytère.

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier, 329 feuillets.

1737-1792. — Baptêmes, mariages et sépultures de la commune de Boissy-aux-Cailles.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 647 feuillets.

1593-1792. — Commune de Boulancourt. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-4°, papier, 643 feuillets.

1652-1792. — Commune de Burcy. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 10. (Registres.) — In-4°, papier, 1177 feuillets.

1613-1792. — Commune de Buthiers. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 866 feuillets.

1655-1792. — Commune de Fromont. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-4°, papier, 590 feuillets.

1641-1793. — Commune de Guercheville. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 8. (Registres.) — In-4°, papier, 1030 feuillets.

1617-1792. — Commune de La Chapelle-la-Reine. — Baptêmes, mariages et sépultures. — Récit du pavage du chemin de Fontainebleau à Malesherbes, par La Chapelle, commencé le 20 avril 1751, achevé en 1755; ce travail, exécuté à la corvée, a été fait principalement dans le but de donner à M. de Blancménil, chancelier de France, plus de facilités pour accéder de Fontainebleau à son château de Malesherbes. — 3 juin 1789, bénédiction de la grosse cloche par messire Pierre Corpechot, curé de la paroisse; parrain, monseigneur Antoine-Philippe de La Trémouille, prince de Talmont, seigneur de La Chapelle-la-Reine; marraine, madame Henriette-Louise d'Argouges, princesse de Talmont

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 1435 feuillets.

1577-1792. — Commune de Larchant. — Baptêmes mariages, sépultures.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 966 feuillets.

1622-1792. — Commune du Vaudoué. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-4°, papier, 470 feuillets.

1626-1793. — Commune de Nanteau-sur-Essonne. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 8. (Registres.) — In-4°, papier, 1122 feuillets.

1605-1789. — Commune de Noisy-sur-École. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 10. (Registres.) — In-4°, papier, 1631 feuillets.

1668-1792. — Commune de Recloses. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1, à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 560 feuillets.

1650-1793. — Commune de Rumont. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 731 feuillets.

1699-1792. — Commune de Tousson. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Second mariage de Simon-Mathurin Lantara, père du peintre de ce nom : « Ce jourd'hui 28e janvier 1743, après la publication des bans faite par trois différentes fois, sans opposition, ni connaissance d'aucun empêchement, ni canonique, ni civil, tant en la paroisse d'Oncy qu'en cette paroisse, du futur mariage entre Simon-Mathurin Lantara, maître tisserand, veuf de Françoise Malvilain, de la paroisse d'Oncy, d'une part; et Françoise Le Roy, veuve de Louis Goné, en son vivant maître

tisserand de cette paroisse, d'autre part. Les fiançailles célébrées comme de coutume, j'ai, prieur-curé d'Oncy, soussigné, procédé à la célébration du mariage entre lesdits Simon-Mathurin Lantara et Françoise Le Roy, et leur ai donné la bénédiction nuptiale en face de l'église, avec les cérémonies ordinaires, en présence et du consentement de leurs parents, et spécialement en présence de Charles Le Roy, laboureur de cette paroisse, père de la mariée; Charles Le Roy, laboureur de la paroisse de Courance, son frère ; Simon Lantara, fils du marié ; Louis-Marcoul Colin, prêtre, curé de cette paroisse ; Cosme Lantara, laboureur de la paroisse d'Oncy, frère du marié ; M. Jean-Baptiste Gilet, prêtre, prieur de Beaufort; M. Denis-François Robert, prêtre, maître de la maîtrise de Milly; M. Médard Mainfroy, curé du Vaudoué, qui ont tous signé avec nous le présent acte, avec le marié; la mariée a déclaré ne savoir signer, de ce interpellée. Signé : J. B. Gilet, D. F. Robert, Mainfroy, Colin, curé de Tousson; Catherine Petibon, Fouré, curé de Fromont; C. Le Roy, C. Le Roy, A. Le Roy, Le Roy, Cantien Sylvain, Lantara, Lantara, Meneux, J. Gouez, Delacourcelle, Lantara, J. B. Canet, prieur-curé d'Oncy. »

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 908 feuillets.

1595-1792. — Commune d'Ury. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 908 feuillets.

1616-1792. — Commune de Villiers-sous-Grèz. — Baptêmes, mariages, sépultures.

CANTON DE LORREZ-LE-BOCAGE.

GG. 1 à 13. (Registres.) — In-4°, papier, 1534 feuillets.

1692-1792. — Commune de Blennes. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 712 feuillets.

1662-1792. — Commune de Chevry-en-Sereine. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 858 feuillets.

1629-1792. — Commune de Diant. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 14. (Registres.) — In-folio et in-4°, papier, 3435 feuillets.

1581-1792. — Commune d'Égreville. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 16. (Registres.) — In-4°, papier, 1544 feuillets.

1591-1792. — Commune de Flagy. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-4°, papier, 1087 feuillets.

1677-1790. — Commune de Lorrez-le-Bocage. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 708 feuillets.

1674-1792. — Commune de Montmachoux. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 10. (Registres.) — In-4°, papier, 554 feuillets.

1664-1790. — Commune de Noisy-sur-École. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 885 feuillets.

1610-1792. — Commune de Paley. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 342 feuillets.

1668-1790. — Commune de Préaux. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 714 feuillets.

1605-1792. — Commune de Rémauville. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 311 feuillets.

1641-1792. — Commune de Saint-Ange-le-Vieil. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 623 feuillets.

1712-1792. — Commune de Thourry-Férottes. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 299 feuillets.

1683-1790. — Commune de Vaux-sur-Lunain. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 5. (Registres.) — In 4°, papier, 910 feuillets.

1633-1792. — Commune de Villebéon. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 1403 feuillets.

1598-1792. — Commune de Villemaréchal. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 12. (Registre.) — In-4°, papier, ... feuillets.

1614-1792. — Commune de Voulx. — Baptêmes, mariages, sépultures.

CANTON DE MORET.

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier, 810 feuillets.

1627-1792. — Commune de Champagne. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 8. (Registres.) — In-4°, papier, 4833 feuillets.

1668-1793. — Commune de Dormelles. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 22 janvier 1667, est décédé au château de Dormelles haut et puissant seigneur messire Thimoléon de Cossé, chevalier de l'Ordre Royal, grand panetier du Roi, gouverneur des ville et citadelle de Mézières, seigneur dudit lieu de Dormelles, de Challeau, Flagy, Ferrottes, Château-Giron et autres lieux. Le 16 septembre 1678, le corps de M. de Cossé a été transporté à Paris et inhumé dans l'église des Célestins. — Le 12 janvier 1699, a été bénite une chapelle dépendant du château de Dormelles, alors transformé en manufacture de draps. — Mandement de Mgr Denis-François-Bouthillier de Chavigny, archevêque de Sens, à l'occasion d'une confirmation donnée à Dormelles le 19 mai 1721, par l'évêque de Waterford, en Irlande, alors en exil, et où se trouvaient réunies 14 ou 15,000 personnes.

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier, 182 feuillets.

1671-1792. — Commune d'Écuelles. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 411 feuillets.

1691-1792. — Commune d'Épisy. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier, 562 feuillets.

1644-1792. — Commune de La-Celle-sous-Moret. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 149 feuillets.

1620-1792. — Commune de Montarlot. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 8. (Registres.) — In-4°, papier, 1358 feuillets.

1638-1792. — Commune de Montigny-sur-Loing. Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 13. (Registres.) — In-4°, papier, 4833 feuillets.

1654-1792. — Commune de Moret-sur-Loing. — Du 18 février 1654, baptême de Gratien, fils de noble homme Gratien Du Handy et de demoiselle Claude Denisot. Le parrain, qui lui a imposé le nom, est noble homme Regnault Petit, conseiller du Roi, lieutenant du bailliage de Moret ; la marraine, demoiselle Anne Chabouillé. — Le 17 avril 1654, a été baptisé Charles, fils de Denis Guay et de Marguerite Cullart. Le parrain, noble homme Regnault Petit ; la marraine, très-vertueuse et sage demoiselle Charlotte de Bouracher. — Du 15 juin 1658, baptême de Catherine, fille d'honorable homme Nicolas Boucot et de Suzanne Dimanche. Son parrain, noble homme Honoré Dabon, gentilhomme servant chez le Roi ; sa marraine, dame Catherine Du Hintre. — Du 2 septembre 1658, a été baptisée Marie-Anne, fille de noble homme maître Regnault Petit, conseiller du Roi, président, lieutenant général de Moret, et de demoiselle Constance Flory. Son parrain, Jacques Laureault, écuyer, sieur des Philonnières ; sa marraine, demoiselle Anne Regnard, veuve de feu M. Flory, gentilhomme ordinaire de Son Altesse Royale. — Le 30 avril 1658, fut baptisé Jacques-Auguste, fils de noble homme Honoré Dabon, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, et de demoiselle Jeanne Gabriel. Fut parrain, noble homme Jacques-Auguste Dabon, conseiller du Roi, trésorier général des ligues Suisses et Grisons ; marraine, honorable femme Jeanne Boucquot, veuve de défunt maître Gabriel, vivant avocat au siége royal de Moret. — Du 22 juillet 1660, baptême de François, fils de Nicolas Sabourin et de Marie Grossin, qui a eu pour parrain et marraine haut et puissant seigneur messire François René Du Bec, capitaine des Cent-Suisses du Roi, et haute et puissante dame Catherine Nicolay. — Le 1er septembre 1663, a été baptisée Marie, fille de maître Pierre Charryer, avocat à Moret, et de dame Angélique Dagron. Le parrain, haut et puissant seigneur messire Victor de Thierselin, chevalier, comte de Saveuse ; sa marraine, haute et puissante dame Marie Louvet, épouse de haut et puissant seigneur messire Armand de Sallart, seigneur de Bourron, de Sainte-Marie et de Jacqueville.

Signé : Marie Louvet, Thierselin de Saveuse. — René François, fils de Jean Fromager, garde des chasses de messire René François Du Bec, chevalier, marquis de Varde, comte et seigneur de Moret, et de Jeanne. . . . . . , « a esté aujourd'huy baptisé, et a eu pour parrain Gratien Du Handy, écuyer, sieur de La Maison, gouverneur des ville et chasteau de Moret, sous-lieutenant des chasses et plaisirs du Roy dans la forest de Bière, et pour marraine, mademoiselle de Varde, fille dudit seigneur. Fait le 30 et pénultiesme d'août 1675. » Signé : Clémence Flory, représentant la marraine; Du Handy, La Maison, Grabriel, curé. — Du 3 octobre 1682, mariage de messire Philippe Michel Riquier, conseiller du Roi, lieutenant civil et criminel, etc., fils de messire de Riquier, ancien procureur au Parlement de Paris, et de défunte demoiselle Marie Du Handy, et de demoiselle Claude Du Handy, fille de Gratien Du Handy, écuyer, sieur de La Maison, capitaine-gouverneur des ville et château de Moret. — 15 novembre 1684, inhumation dans l'église, proche l'autel Sainte-Geneviève, de Louis de La Chevalery, sous-lieutenant des chasses de la capitainerie de Fontainebleau, âgé de 56 ans. — Le 22 mai 1685, a été baptisée Catherine, fille de messire Claude Jacquart, procureur du Roi au bailliage de Moret, et de demoiselle Catherine L'Enfant, née le 9 du même mois. Le parrain, noble homme Jean Jacquart, intendant des maison et affaires de M. le duc de Beauvilliers de Saint-Aignan, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du Roi; la marraine, demoiselle Barbe Mannay, veuve de feu Louis L'Enfant. Signé : B. Mannay, Jacquart et Mennesson, curé. — Le samedi 15 janvier 1689, a été baptisée Marie-Anne, fille de Charles de Cressieusmare, sieur de Mouflenne, gendarme de la garde du Roy, et de demoiselle Marie-Anne Petit. Le parrain, Jacques de Compiègne, fils de Nicolas de Compiègne, écuyer, capitaine du vol pour les champs, de la chambre du Roi; la marraine, Marie-Anne de Montmery. Signé : M. A. de Montmery, le chevalier de Compiègne, Mennesson, curé. — 22 mars 1689, baptême de Louis, fils de Noël Fillemin et de Marguerite Belin. Le parrain, Louis Bretagne, prince de Léon, fils de Louis de Rohan, duc et pair de France; la marraine, demoiselle Anne de Brisseval, femme de Philippe Thévenin, écuyer, sieur du Petit-Bois, qui ont signé : Anne de Brisseval, Louis Bretagne de Rohan. — « Le 7e jour de juin de l'année 1689, les corps de madame la comtesse et de M. le comte de Moret, son fils, qui estoient en dépost dans la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié, depuis 40 ans environ, ont esté inhumés dans ladite chapelle par nous, André Mennessier, prêtre, curé de Moret. » — Le 13 septembre 1693, a été enterrée Osmane, fille de Louis Du Bois et de Louise Gerbos, demeurant à Fontainebleau, ladite Osmane morte en chemin, revenant de Sainte-Reine. — Du 10 juillet 1700, décès de Henri, fils d'honorable homme François de Lacourcelle, organiste de l'église de Moret, et de Françoise Bourgoin. — En 1700, les décès, qui étaient de 4 par mois, en moyenne, se sont élevés à 49 en septembre, et à 22 en novembre. — 15 septembre 1704, mariage de messire Pierre Berthold, écuyer, sieur de Prémont, fils de défunt messire Pierre Berthold, capitaine commandant le second bataillon de la marine royale, et de défunte dame Marguerite La Mare, de la paroisse de Presle, avec demoiselle Marie-Roberte-Élisabeth Du Bosc, fille de messire Anne-Louis, chevalier, marquis de Normanville, et de défunte dame Élisabeth Le Fac de Bourtroude, de la paroisse de Moret. — Le corps de M. le prince de Condé a été mis en dépôt en l'église de Moret, pendant la nuit du 16 au 17 avril 1709, pour être ensuite porté à Valery, lieu de sa sépulture. Signé : Mennessier, curé de Moret. — Du 17 septembre 1710, baptême de Renée-Françoise-Augustine, fille de Jacques-Auguste Dabon, écuyer, capitaine dans le régiment Lyonnais, et de dame Anne-Françoise de Mazancourt. Le parrain, René-Antoine-Gabriel, prêtre, chapelain de l'Hôtel-Dieu et confesseur des religieuses Bénédictines de la ville de Moret; la marraine, dame Françoise Jacquart, veuve de Robert de Mazancourt, écuyer, seigneur de Carouge, lieutenant de la capitainerie des chasses de Fontainebleau. Signé : Gabriel, Jacquart, Mennessier. — 26 décembre 1712, inhumation, en l'église de Moret, de Nicolas-Benjamin Robe, l'un des Cent-Suisses du Roi, ancien privilégié, décédé le jour précédent, âgé de 91 ans. — Du 20 janvier 1715, inhumation, dans le grand cimetière de Moret, de Claude, fils du sieur de Montespan et de demoiselle Yves Bourgeois, de Fontainebleau, âgé de 8 jours; plusieurs personnes ont assisté à son convoi et ont déclaré ne savoir signer; Lecoq, vicaire. — Le 8 octobre 1716, est décédée Marie-Angélique Demolart Du Plessis, fille de feu François-Augustin Demolart, écuyer, seigneur Du Plessis-Renault, directeur-ingénieur de la Généralité de Maubeuge, et de feue dame Angélique Roland, âgée de 25 ans. Les sieurs Dabon, ancien capitaine au régiment Lyonnais, Benjamin Robe, ancien Cent-Suisses du Roi, Antoine Astruc, chirurgien, Thomas Brayart, Belamy, lieutenant de Moret, et autres, ont assisté à ses funérailles. — Le 6 juillet 1721, a été enterré, au grand cimetière, Angolo Buttières, natif de Baïoli, dans la Castille-Vieille, en Espagne, décédé le jour précédent en la maison de François Huguenin, vigneron à Veneux, en la paroisse de Moret, âgé de 47 ans. — Le 11 décembre 1721, a été enterré dans l'église du prieuré de Saint-Mammès, en cette paroisse, par le père Dumaine, Cordelier, chapelain de Saint-Ange, le père Didace Hirvoise, chapelain dudit prieuré, décédé le même jour, âgé de 74 ans. — Le 13 juin 1724, a été

enterré, au grand cimetière, François, fils de François Lapenaye, garde des oiseaux du Roi, et de Marie Chevalier. — Du 26 octobre 1726, mariage entre maître Jacques Carré, greffier du bailliage de Moret, fils de maître Pierre Carré, conseiller du Roi, maire de la même ville, et de feue demoiselle Henriette Bailly, avec demoiselle Marie-Julie Pays, fille de maître Nicolas-Denis Pays, conseiller du Roi, receveur des consignations et commissaire de police de Saint-Germain-en-Laye, et de défunte Marie de Lisle. — Le 13 septembre 1729, a été enterré, au petit cimetière, Jean-Baptiste, fils du sieur Sizery, demeurant à Paris, rue Planche-Mibray, à l'enseigne de *Louis XV*, chez M. Lebrun, marchand de tableaux. — Du 1er mars 1731, a été enterrée, au grand cimetière, Marie-Élisabeth, fille de M. Jamin, prévôt de Fontainebleau, et de dame Françoise de Voisines, son épouse. — Le 22 juin 1736, a été inhumée, dans le grand cimetière, Marie-Denise Postel, épouse de maître André-François Belamy, conseiller du Roi, président, lieutenant général au bailliage de Moret, âgée de 50 ans, en présence de messire Augustin Belamy, curé de Villecerf, etc. — Du 26 août 1738, mariage de maître Jean Cardinal, bourgeois de Paris, fils de défunt maître François Cardinal, contrôleur des écuries de M. le duc d'Orléans, receveur général des canaux du Loing et d'Orléans, et de dame Catherine Perceval, avec demoiselle Marie-Louise Perreau, fille de maître Edme Perreau, sieur de Grattery, conseiller du Roi, maire de Moret, lieutenant et contrôleur du canal du Loing, et de dame Marie-Louise Carré. — 21 septembre 1740, inhumation de Charles, fils de Jean-François Guillomont, tapissier de Paris et du clergé de France, et de Madeleine Dupuis. — Le 2 mai 1740, a été inhumé, dans l'église de cette paroisse, Louis-Denis Soafre de Villefoureuse, officier des chasses de Sa Majesté, âgé de 84 ans. — Naissance de Claude Bernard, vigneron aux Sablons, paroisse de Moret (il fut membre de la Convention nationale) : « Du 2 septembre 1757, a été baptisé Claude, fils de Léonard Bernard et de Marguerite Charmeux, né le même jour. Il a eu pour parrain Claude Piffault, et pour marraine Marie-Louise Delacourcelle. Signé : Claude Piffault, Marie-Louise Delacourcelle, Audinet, vicaire. » — Du jeudi 19 août 1762, a été inhumé, en l'église paroissiale, derrière le chœur, sous la chapelle de la Vierge, le R. P. Gilles Luc Tirel, religieux de l'Observance, chapelain du hameau de Saint-Mammès, décédé le mardi 17 du même mois, âgé de 52 ans, après avoir été exhumé en exécution des ordres émanés du bailliage de Moret. — Les décès des mois de janvier et de février 1766 sont de 6; mars et avril, 7; mai, 1; ils ont été de 26 en août, 57 en septembre, 41 en octobre, 15 en novembre, et 21 pour décembre. — Le 30 mars 1771, a été inhumé, dans la chapelle Saint-Sébastien, le corps de Pierre-Denis Bertrand Des Terriers, bourgeois, demeurant en la ville de Moret, âgé de 60 ans. Ont assisté à ses funérailles : maître Louis Derichemont, ancien notaire et procureur au bailliage de ladite ville, son beau-frère, et autres. Signé : Derichemont fils, Ragon, Derichemont, Cardinal de Beaurepaire. — Du 2 janvier 1781, baptême d'Augustin, né le 29 décembre précédent, fils d'Étienne-Louis-Athanase Chahuet, étudiant en droit, lieutenant de la compagnie de MM. les chevaliers de la milice bourgeoise, et de demoiselle Renée-Victoire Ragon; le parrain, maître Étienne-Augustin Chahuet, conseiller du Roi, greffier en chef de l'Élection de Nemours et notaire apostolique, aïeul paternel de l'enfant, représenté par M. Antoine-Éloi Ragon, seigneur en partie des droits de péages dus à Saint-Mammès et premier capitaine de la susdite compagnie ; la marraine, demoiselle Anne-Thérèse Derichemont, épouse dudit sieur Ragon. — Du 24 mars 1781, mariage de très-noble et très-illustre seigneur messire Joseph-Vincent Guy, baron de Salis-Samade, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, major d'infanterie et capitaine au régiment Suisse d'Authonne, fils majeur de très-noble et très-illustre seigneur Guy, baron de Salis-Samade, maréchal des camps et armées du Roi, et de feue dame Edmée-Julie Bonnet Du Rozoy, de la paroisse de Montargis, avec dame Louise-Victoire Charroyer, veuve de messire Jean-Baptiste-Guillaume Bouvier de La Motte, seigneur de Gondreville, ancien mousquetaire de la garde du Roi. — Du 17 août 1782, baptême de Jacques-Hyacinthe-Marie, né d'hier, fils de sieur Jacques-Piquard d'Ulleu, sous-brigadier en la prévôté générale des monnaies de France, et de Marie-Catherine Plumet. — Du 21 mai 1784, baptême de Marie-Anne, fille de Claude Bernard et de Madeleine Rigault, mariés le 23 novembre 1778 (1).

GG. 1. (Registre.) — In-4°, papier, 96 feuillets.

1787-1792. — Commune de Saint-Mammès. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Notes sur la réparation du presbytère en 1789; — sur la plantation d'une croix de fer, le 10 avril de la même année ; — sur la mise en place de la chaire et du banc de l'œuvre; — sur l'ordre donné par M. Gigot de Boisbernier, grand vicaire de l'archevêque de Sens, de reconstruire les murs du cimetière : — sur la réception de ces murs, le 12 juillet 1789.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 1521 feuillets.

1644-1792. — Commune de Thomery. — Baptêmes,

(1) La commune de Veneux-Nadon, dont les archives ne figurent pas dans ce supplément, n'a été créée qu'en 1792 : c'est un démembrement de Moret, ainsi que Saint-Mammès.

mariages, sépultures. — Don de 60 livres par monseigneur le duc de Bourgogne, pour acheter des chappes (1707). — 1717, coutruction de l'un des bas-côtés de l'église et restauration du clocher; — du 31 mai 1756, sépulture de messire Charles-Félix de Poilvillain, chevalier de Crenay, vice-amiral de France.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 1468 feuillets.

1727-1792. — Commune de Vernou. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 9. (Registres.) — In-4°, papier, 1022 feuillets.

1674-1792. — Commune de Villecerf. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 et 2. (Registres.) — In-4°, papier, 846 feuillets.

1639-1792. — Commune de Villemert. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 8. (Registres.) — In-4°, papier, 1017 feuillets.

1663-1792. — Commune de Ville-Saint-Jacques. — Baptêmes, mariages, sépultures.

Canton de Nemours.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 508 feuillets.

1667-1793. — Commune de Bagneaux. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 11. (Registres.) — In-4°, papier, 1512 feuillets.

1604-1792. — Commune de Bourron. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Décès de Vansleb, célèbre voyageur orientaliste : « L'an 1679, le 13 juin, a été inhumé le corps du R. P. Vansleb, Jacobin, étant mon vicaire à Bourron, devant l'autel de la Vierge, avec solennité, étant personne de mérite et de condition religieuse de la Minerve, à Rome. Signé au registre : Texier, curé. »

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier, 360 feuillets.

1702-1792. — Commune de Châtenoy. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 8. (Registres.) — In-4°, papier, 665 feuillets.

1606-1793. — Commune de Chevrainvilliers. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Naissance de Jacques-François-Marie-Achille Bouvier de La Motte-Villarceau (il fut capitaine de corvette) : « Le 18 décembre 1788, a été baptisé Jacques-François-Marie-Achille, né du 16 du même mois, fils de messire Jacques-François Bouvyer de La Motte, chevalier de Gondreville, capitaine commandant au régiment du corps royal de l'artillerie des colonies, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de dame Marie-Anne Langellier de Bellevue, son épouse. Le parrain, messire Jacques-François Bouvyer de La Motte, prieur de Cépoy; la marraine, dame Marie-Angélique de Perthuis de La Motte, représentant dame Louise-Françoise Bouvyer de La Motte de Pouilly, religieuse au couvent de Saint-Dominique-lez-Montargis, lesquels ont signé avec nous. » Suivent les signatures.

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier, 589 feuillets.

1675-1790. — Commune de Fay. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 9. (Registres.) — In-4°, papier, 1093 feuillets.

1701-1792 — Commune de Fromonville. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier, 355 feuillets.

1668-1793. — Commune de Garentreville. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 9. (Registres.) — In-4°, papier, 1274 feuillets.

1574-1792. — Commune de Grèz. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Mariage de Jean-Baptiste-Moïse Jollivet, comte de l'Empire : « Le 5 février 1785, après une publication de ban faite aux prônes des messes de paroisses, tant à Grèz qu'à Nemours, ainsi qu'il nous est apparu par le certificat du sieur Thomé, prieur-curé de Nemours; vu la dispense de deux bans accordés, etc.; vu les extraits baptistaires de maître Jean-Baptiste-Moïse Jollivet, en date du 18 décembre 1753, signé Meret, curé de Turny; vu celui de dame Louise Durand, en date du 11 août 1749; maître Jean-Baptiste-Moïse Jollivet, avocat en Parlement, greffier en chef du bailliage royal de Nemours, domicilié en cette ville, fils majeur des défunts sieur Charles Jollivet et de Marie Martin, d'une part; et dame Louise Durand, dame d'Ullay, en la paroisse de Grèz, veuve de feu messire Joachim-René Dupuy, écuyer, sieur de La Croix Du Tertre de Saint-Denis, fille majeure

des défunts sieur Pierre-Martin Durand et de Louise Bazire, née en la paroisse de Saint-Jean-en-Grève, à Paris, ont contracté mariage en face de l'église. Nous, prieur-curé soussigné, avons reçu leur consentement mutuel, leur avons donné la bénédiction nuptiale et célébré le mariage dans notre paroisse, en présence de maître Robert-Antoine-Pierre Jollivet, notaire du Roi au bailliage de Nemours, frère germain de l'époux; de messire Louis-Élisabeth Thomé, prieur-curé de Nemours; de maître Joseph-Étienne Bordier, conseiller du Roi, lieutenant particulier audit bailliage, maire de la ville de Nemours, et autres (1). »

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier, 485 feuillets.

1646-1792. — Commune de La Genevraye. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 560 feuillets.

1675-1792. — Commune de Nanteau-sur-Lunain. — Baptêmes, mariages, sépultures.

BB. 1. (Registres.) — In-folio, papier, 50 feuillets.

1769-1772. — Commune de Nemours. — Administration communale. — Élection d'un échevin et d'un conseiller; — prestation de serment de M. Benoist, échevin, et de M. Henry, conseiller; — élection de six notables; — transaction passée entre MM. de la Congrégation de France et les officiers municipaux de Nemours, au sujet de la cote-morte de feu M. Estienne, prieur-curé de Nemours; — nomination et prestation de serment d'un commissaire de ville, M. Bertrand; — arrêté de comptes avec les ouvriers de la ville; — nomination de six conseillers de quartiers pour la visite des cheminées; — demande de survivance pour la place de sage-femme; — autorisation au sieur Boiseau de poursuivre le sieur Robert, afin de le contraindre à solder le reliquat des sommes qu'il redoit à la ville, pour les recettes du don gratuit par lui fait; — présentation des comptes du receveur; — habillement du tambour et des quatre valets de ville; — cote-morte de M. Estienne : réclamation faite à M. Berthe, curé de Nemours, son successeur, de divers meubles meublants dont il s'était emparé; — nomination des sieurs Barthélemy Dardelet et Joachim Raton aux fonctions de valets de ville; — nomination d'officiers pour commander les sept compagnies de milice bourgeoise; — adjudications des réparations à faire tant au prieuré de Nemours qu'aux chœurs des églises paroissiales de Saint-Pierre et d'Ormesson, pour le compte de la cote-morte de feu M. Estienne, prieur de Nemours; — installation des officiers de la milice bourgeoise; — approbation des comptes du receveur de la ville; — création d'un compagnie de grenadiers; — vote de divers crédits pour : l'habillement des valets et tambour de ville; l'acquisition de bois pour la confection des reposoirs de la Fête-Dieu; — les feux de joie à l'occasion de la fête de Saint-Jean-Baptiste, patron de la paroisse; — l'acquisition d'un drapeau vert et blanc avec l'écusson des armes de la ville, et d'un autre de taffetas rouge et blanc; — l'achat d'un canon, etc.; — bénédiction des drapeaux de la milice bourgeoise; — nomination de gardes-messiers; — don gratuit : règlement du compte de Robert, receveur; — nomination d'un pâtre et règlement de sa profession. — Les notables autorisent le sieur Leflat à ouvrir en cette ville une école privée; — inondation extraordinaire arrivée le 27 novembre 1770, dépassant de 6 pieds le niveau de la crue de 1740; — copies des lettres de l'intendant du duc d'Orléans, annonçant des secours aux habitants qui ont souffert des inondations; — nomination et prestation de serment de M. Prieur-Dufay, comme commissaire de ville; — reconstruction du Pont-Rouge, enlevé par les eaux; — présentation des comptes du receveur de la ville; — cérémonial observé lors du passage de madame la comtesse de Provence; — cote-morte : exécution de la transaction intervenue entre la ville et les membres de la Congrégation de France; — location d'une maison pour le casernement de la maréchaussée; — arrêté de comptes du receveur de la ville; — nominations de collecteurs et de messiers; — arrêté concernant la discipline du collége; — contrat portant emploi des 3,000 livres délivrées à la fabrique pour l'acquit d'une fondation à la décharge de la cote-morte de M. Estienne, décédé prieur de Nemours; — brevets : de maire, accordé à M. Prieur de La Comble-Dufay; — d'échevin, à M. Bezout; — de conseiller de ville à M. Berthier, avec confirmation du sieur Boiseau pour syndic-receveur, et du sieur Masson comme secrétaire-greffier; — nomination de notables; — arrêté concernant l'inondation du 17 janvier 1772; — visite au collége et distribution de croix aux élèves; — plaintes contre les sages-femmes de la ville; — présentation du compte des octrois. — Les ermites de Sénart demandent à quitter La Joye; — proposition de loger les mousquetaires dans les bâtiments de cette abbaye, etc.

BB. 2. (Registre.) — In-folio, papier, 82 feuillets.

1772-1779. — Délibérations. — Comptes du rece-

(1) Madame la comtesse Jollivet, par son testament du 11 octobre 1815, a laissé à la commune de Grèz 300 livres de rentes pour l'entretien du maître d'école, et pareille somme à l'hospice de Nemours, à la condition d'y avoir toujours un lit disponible pour les pauvres malades, etc.

veur de l'octroi ; — cérémonial observé aux obsèques de madame la marquise de Rumont, épouse de M. le gouverneur de la ville ; — arrêté pour la nomination d'un prédicateur de l'octave du Saint-Sacrement ; — homologation d'un règlement pour le collége ; — ordonnance concernant le feu de joie de la fête de Saint-Jean-Baptiste ; — prétention de M. le lieutenant général ; — déclarations de biens par les propriétaires, pour la confection du rôle des tailles de 1773 ; — copie de la lettre du Conseil de S. A. S. monseigneur le duc d'Orléans, faisant connaître le jugement porté devant le Conseil d'État contre les prétentions de M. le lieutenant général et l'injure par lui faite au corps de ville ; — acquisition de la *Collection des Édits* concernant les offices municipaux ; — continuation de l'affaire contre M. le lieutenant général ; — réparations à l'église ; — règlement définitif de la cote-morte de M. Estienne ; — suite de l'affaire contre M. le lieutenant général ; — arrêt du Conseil d'État du Roi, qui charge les villes de l'entretien et des réparations des auditoires et prisons ; — nomination de l'abbé Gauthier comme coadjuteur du collége ; — bénédiction d'un drapeau à l'occasion du passage de madame la comtesse d'Artois ; — 6 octobre 1773, naissance de monseigneur le duc de Valois : réjouissance à ce sujet ; *Te Deum* d'actions de grâces ; — cérémonies pour la mort de M. le gouverneur de la ville ; — arrivée de madame la comtesse d'Artois ; son séjour à Nemours ; — réception de M. de Montléard comme gouverneur ; — cérémonial et compliment pour le présent offert à madame la comtesse d'Artois ; — autre cérémonial observé lors du service solennel chanté pour le repos de l'âme du feu roi Louis XV ; — copie d'une lettre de S. M. Louis XVI à son cousin le duc de Gesvres, gouverneur de l'Ile-de-France, à l'occasion de son sacre et couronnement ; — copie de la lettre du duc de Gesvres, portant transmission de la précédente ; — arrêté relatif aux réjouissances qui doivent avoir lieu à l'occasion du couronnement du roi Louis XVI ; — autre arrêté concernant le cérémonial qui doit être observé pour l'arrivée à Nemours de madame Clotilde de France, épouse de M. le prince de Piémont ; — arrêté pour la translation des restes des anciens seigneurs de Nemours et la cérémonie du catafalque ; — nomination d'un principal et règlement pour le collége de Nemours ; — augmentation de la promenade des Buttes ; — mémoire pour l'obtention de lettres patentes concernant le collége ; — feu de joie de la Saint-Jean, en 1778 ; — réparations à l'église ; — caserne de la brigade de l'Hôtel-de-Ville ; — réjouissances au sujet de l'accouchement de la Reine ; — copie des lettres du roi Louis XVI, demandant des prières pour remercier Dieu de l'heureuse délivrance de la Reine, et pour lui demander la naissance d'un Dauphin ; — inondation du 14 mai 1779, etc.

BB. 3. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1779-1788. — Délibérations. — Réjouissances au sujet de la prise de La Grenade, l'une des Antilles ; — copie d'une lettre de l'abbé de Breteuil, chancelier de monseigneur le duc d'Orléans, relative aux inondations ; — démolition de la porte du grand pont ; — construction d'un Hôtel-de-Ville ; — suppression d'un bout de parapet, au pont du cimetière ; — enregistrement, au Parlement de Paris, des lettres patentes obtenues pour le collége ; — réjouissances à l'occasion de la naissance de monseigneur le Dauphin, et copie de lettres du Roi, demandant des prières publiques ; — portrait de S. A. S. monseigneur le duc d'Orléans acheté par la ville ; — rétablissement de deux foires annuelles ; — copie de lettres patentes qui maintiennent monseigneur le duc d'Orléans dans le droit de nomination des officiers municipaux de son apanage et de ses terres patrimoniales ; — 15 mars 1784, publication de la paix conclue avec les Anglais ; — service funèbre pour le repos de l'âme de monseigneur le duc d'Orléans, célébré le 2 décembre 1785, etc.

DD. 1. (Liasse.) — 7 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin ; 7 plans.

1786-1787. — Propriétés communales. — Conventions et échanges, entre S. A. S. monseigneur le duc d'Orléans et la ville de Nemours, de différents terrains nécessaires à l'exécution des travaux destinés à prévenir le retour des inondations dont la ville a été victime en 1777, 1779 et 1784 ; — ratification de l'acte ci-dessus par le prince, en son Conseil, au Palais-Royal, le 13 avril 1787 ; — plans (D, n° 6) des digue et écluse de Fromonville ; — (D, n° 7), digue de Fromonville ; — (E, n° 8), canal du Loing ; — (G, n° 9), pont des Récolets ; — (H, n° 10), Buttes et Saussaies ; — (J, n° 11), grand pont et château ; — (G), porte de garde des Récolets et de ses environs. — Tous ces plans sont signés de M. le marquis Ducrest, chancelier de S. A. S. le duc d'Orléans. (Les plans cotés B et C manquent.)

DD. 2. (Plans.) — 2 pièces, papier, collées sur toile.

1776-1779. — Plans de la ville de Nemours et de ses environs, avec nivellement donnant le rapport de plusieurs points des crues survenues dans les années 1770 et 1779.

GG. 1 à 20. (Registres.) — In-folio, papier, 7883 feuillets.

1560-1792. — Baptêmes, mariages, sépultures. —

Du jeudi 1er mai 1561, fut baptisé Guillaume, fils de Henri Delon, marchand, et de Jeanne Le Doyen, sa femme; les parrains, maître Guillaume Le Doyen, bailli de Nemours, et maître Pierre Delon, lieutenant général audit lieu; la marraine, Esmée Soular, veuve de feu Philippe Le Doyen. — Du 4e jour d'août 1582, fut baptisé Jehanne, fille de Jehan Gaulthier et de Simonne Miger. — Le vendredi 7 septembre 1591, fut baptisée Jacquette de Brémont, fille d'Annibal de Brémont, écuyer, sieur de Maisonrouge, et de Marie de Riean; son parrain, Robert Barot; ses marraines, Jacqueline Delannoy et Jehanne de Lacroix, par frère Jehan Piednu, prieur de Nemours. — « Le 27e jour de décembre 1594, Loys, fils de noble homme Guillaume Le Gris, maistre des eaux et forêts, capitaine du château de Nemours, et de Françoise Le Dieu, a esté baptisté en nostre grande esglise et prieuré, par moy humble prieur; ses parrains, honorables hommes maître Louis Le Dieu, avocat du Roy en l'Élection de Nemours, et maistre Thomas Bégaulx, procureur du Roy en l'Élection et grenier dudit lieu; sa marraine, Marie Le Dieu, femme d'honorable homme Loys Robeau, garde du seel royal à Montargis. Signé : Piednu. » — Le 28e jour de juillet 1611, naquit Anne Hédelin, sur les 4 à 5 heures du soir, fils de noble homme Claude Hédelin, lieutenant général civil et particulier au bailliage de Nemours; le parrain fut maître Charles Chappotin, conseiller du Roi, président en l'Élection de Nemours, et sa marraine, demoiselle Anne Paré, femme de maître Henri Simon, conseiller du Roi, receveur général des finances à Paris, représentée par Michelle Hédelin, et fut baptisé le dimanche 30e et dernier jour dudit mois, par moi prieur-curé de Nemours. Signé : Chevetarte. — Le 28e jour d'avril 1637, a été baptisé Charles, fils de maître Etienne Fourré et de Jehanne Hüe, né le jour précédent; le parrain, noble personne Charles de Rogres, seigneur de Langlée et de Chevrainville; la marraine, dame Antoinette Langlois. — Du 18 janvier 1610, mariage entre Jacques Génillier, fils d'honorable homme Antoine Génillier, défunt, en son vivant rachasseur pour le Roi en sa forêt de Fontainebleau, et de dame Jehanne Millet, à présent femme de noble homme Jehan Saunier, sieur de La Brière, archer des gardes du corps de Sa Majesté, d'une part, et Andrée Du Boys, fille d'honorable homme maître Jehan Du Boys, avocat et adjoint ordinaire au bailliage et duché de Nemours, et de Catherine Chamault, d'autre part. — Du 7 septembre 1610, mariage entre Jean Miger, chevaucheur tenant la poste pour le Roi à Verteau, fils de défunt Jean Miger, vivant chevaucheur aussi audit lieu, et de Françoise d'Estiange, d'une part; et Marie Le Gris, fille de noble homme Guillaume Le Gris, capitaine du château de Nemours, et de Françoise Le Dieu, d'autre part. — Du 19 octobre 1617, mariage entre maître Philippe Gauvin, fils de défunt maître Michel Gauvin, vivant contrôleur général des traites foraines d'Anjou, et d'honorable femme Françoise Poirier, d'une part; et honorable femme Marie Gastellier, veuve de feu maître Gatian (Gatien) Arman, vivant avocat en Parlement et principal du collége de cette ville de Nemours. — Le mercredi 3 novembre 1661, délivré un certificat de la publication des trois bans du mariage d'entre François Alexandre, écuyer, sieur du Rousset, gentilhomme servant ordinaire du Roi, de cette paroisse, et de dame Marie Cransson, fille de noble homme maître Mathieu Cransson, sieur de La Moulinière et d'Arcclos (Recloses?), conseiller du Roi, élu en l'Élection de Nemours, et de demoiselle Jehanne Le Roy, de la paroisse de Rozoy-le-Vieil. — Le « dimanche VIIIe du moys d'aoust 1627, a esté amené en l'église de Nemours, sur les 10 heures du soir, le corps de monseigneur le prince de Genevois, fils aîné de hault et puissant prince monseigneur le duc de Nemours. Il posa quelque temps dans la chapelle de la nativité de N.-Seigneur, et le lundy au matin suivant fut enterré le cœur dudit seigneur prince, au mitan (milieu) du marchepied de l'autel de ladite chapelle, et fut chantée et célébrée une haulte messe solempnelle à son intention. » — « Le mardi XIIIe aoust, a esté enterré Jean Masurier, au bout du cimetière, décédé subitement dans sa grange, ou du moins trouvé mort en icelle; et pour avoir esté huict ans et plus sans entrer en l'église de Nemours, ni faict aucun acte de piété, le corps d'icelluy fut porté du lieu où il avait esté trouvé mort droict au cimetière, sans aucune assistance de gens d'église, ni luminaire, où assistèrent MM. Berthier, lieutenant en la prévosté de Nemours et Château-Landon, et Berthier, procureur du Roy, qui voulurent forcer le prieur d'y envoyer quelques-uns de ses prebtres pour luy donner sépulture, par saisie de son temporel, dont ledit sieur prieur fait refus. » — « Le mardi 3 janvier 1688, a été baptisé François, fils de Claude Charpentier, principal du collége, et de Jeanne Touronde, né de la veille; le parrain, François Milon, écolier, et la marraine, Catherine La Mothe, fille de Marin La Mothe, receveur des fours banaux. » — « Le 20 décembre 1674, a été baptisée Marie Haubin, née la veille, fille d'André et de Marie Rousse; le parrain, messire Louis Chappotin, écuyer, seigneur de Fromonville et Plaines, conseiller du Roi, bailli de Nemours, capitaine des ville et château, des duché et chasses dans l'étendue dudit duché; la marraine, Marie-Marguerite Gouffier, comtesse d'Esbrenes. Signé : Marie Gouffier, Louis Chappotin-Fromonville. » — Acte de décès de l'abbé François Hédelin d'Aubignac, littérateur : « Le samedi 25e jour de juillet 1676, a esté enterré messire François Hédelin, abbé d'Aubignac, conseiller du Roi nostre sire et prédicateur

ordinaire de Sa Majesté, décédé à 6 heures du matin, âgé de 63 ans. Ont assisté à l'enterrement : messire René Hédelin, son neveu, et M. Jean Hédelin, escuyer, seigneur de Martaclon, lieutenant au bailliage de Nemours, etc. » (Le surplus de cet acte est inintelligible.) — « Le 8e jour de novembre 1676, a été baptisée Marie-Jeanne, fille de M. Louis Hédelin, escuyer, seigneur du Martroy, conseiller, président aux bailliage et duché de Nemours, et de dame Jeanne Allegrin, née le 16e du mois d'octobre dernier ; le parrain, messire Victor de Tiercelin, chevalier, comte de Saveuse, et la marraine, damoiselle Jeanne-Marie Pérault, fille de haut et puissant seigneur messire Jean Pérault, chevalier, baron de Milly et autres lieux, président en la Chambre des Comptes de Paris. Signé : Jeanne-Marie Perrault, Tiercelin Saveuse, L. Hédelin, Pégère, prieur. » — « Le samedy 1er iour du mois de may 1688, a esté enterré maistre Jean Pégère, doyen rural de la chrestienté de Milly, aagé de 78 ans, mort le même jour, sur les 4 heures du matin. Ont assisté à sa sépulture : maistre Pierre Le Gros, prestre, prieur de Nemours; maistre Jean Souillard, prestre, et tous les officiers de la ville. Signé : Souillard et Le Gros. » — « Le mercredy 26 janvier 1689, a été baptisé Pierre-Étienne, fils de M. Pierre Bezout, procureur au bailliage de Nemours, et de Marie Brugère, né le 24 du même mois ; le parrain a été Pierre-Étienne Barrage, sous-diacre ; la marraine, Marie Benoist. Signé : P. E. Barrage, Marie Benoist et G. Delon. » — « Le mercredy second jour de février 1690, a esté enterré messire Alexandre Marchant, escuyer, porte-espée de parement de la grande escurie du Roy, aagé de 67 ans, mort le jour d'hier. Ont assisté à sa sépulture : Pierre Marchant, conseiller du Roy, élu, grenetier en l'Élection de Nemours, son frère; messire Claude Le Nain, chevalier, seigneur de Beaumont et Leveau, son beau-frère ; Pierre Marchant, écuyer, sieur de Niceville et La Groue, son cousin germain. Signé : Marchant, Le Nain de Beaumont, Marchant, Alexandre, Le Gros, prieur de Nemours. » — Le 8 janvier 1697, ont été mariés Charles Miger, huissier, veuf d'Hélène Fontenoy, et Charlotte Villevaudet, tous de la paroisse Saint-Jean de Nemours. — « Du jeudi 17 avril 1698, mariage de Mathurin Sédillez, conseiller du Roi, contrôleur alternatif et mi-triennal des augmentations de gages de MM. de la Cour des Aides, fils de Marin Sédillez, avec damoiselle Marie Fontenoy, fille de M. René Fontenoy, marchand, et de dame Marie Cottard, — « Ce jourd'hui 22 septembre 1699, a été inhumé dans l'église de Nemours, devant l'œuvre, Jean-Gaston de Huie de Barlemont, mousquetaire du Roi de la 2e compagnie, âgé de 23 ou 24 ans. » — « Du lendemain, inhumation d'un nègre inconnu, âgé d'environ 30 ans, mort subitement à une demi-lieue de Nemours, et pour marque de catholicité on a trouvé sur lui un chapelet et un scapulaire ; ont assisté à son inhumation : Jean Leclerc, boucher, et Nicolas Bezout, clerc tonsuré. » — « Du 21 janvier 1706, a été inhumé dans l'église, proche la chapelle de Saint-Pierre, messire Louis Hédelin, écuyer, seigneur du Martroi, conseiller du Roi, lieutenant général aux bailliage et duché de Nemours, commissaire enquesteur et examinateur audit bailliage, maître particulier des eaux et forêts et lieutenant général de police, décédé d'hier à l'âge de 60 ans. Ont été présents : Jacques Hédelin, chapelain des chapelles du château et de la maladrerie, son fils; messire Jean de Frémont, chevalier, seigneur de Gressy, son gendre, et autres. — Le mercredi 4 janvier 1708, a été baptisé Guillaume, fils de messire Guillaume Le Coustellier, écuyer, sieur de Jouy et de dame Marguerite Le Roy, né du lundi précédent ; le parrain, Jean Le Roy, accompagné d'Antoinette Contugy. » — « Le 21 septembre 1710, a été inhumée dans l'église de cette paroisse dame Hélène Charlot, morte d'hier, en son vivant épouse de François Berthier, conseiller du Roy et son procureur au bailliage de Nemours, âgée d'environ 52 ans ; ont été présents à son inhumation : Anne-François-Berthier, son fils, François Bertrand, sieur Des Terriers, conseiller du Roy, maire perpétuel de la ville de Nemours, époux d'Hélène-Élisabeth Berthier, sa fille, et Claude Gault, conseiller du Roi, président et lieutenant du bailliage et siége présidial de Melun, son frère maternel. Signé : C. Gault, Berthier, Des Terriers et Salmon, maire. » — « Dans ce registre se trouvent plusieurs « baptesmes de la paroisse de Saint-Pierre, qui ont esté « faits en ceste église et enregistrez en iceluy, pendant « que l'on a rebasty le chœur de l'église de Saint-Pierre, « 1713. » — Cejourd'hui 3e janvier 1723, a été inhumé le corps de Jacques Chrits, soldat suisse du régiment de Taffry, compagnie de Malandein. — Du 6e janvier 1723, a été baptisé Jean-François, fils de Jean-Pierre Bertolet, chirurgien de la compagnie de M. de May, régiment de Diesback, et de Marie-Anne-Thérèse Gamblain. — 9 janvier 1723, abjuration de Jean Béningher, natif de Mayence, soldat du régiment suisse de Diesback. — « Du 29 septembre 1724, inhumation, dans l'église de la paroisse, de dame Anne Thibault, veuve de M. Pierre Gaien, écuyer, procureur du Roi en l'Élection de Nemours âgée de 88 ans ; ont assisté à l'inhumation : M. Louis de Monliart, chevalier, petit-fils de la défunte, à cause de dame Gabrielle-Françoise Quiou, son épouse, et autres. Signé : le chev. de Monliard, Thibault, L. Augis, prêtre, vicaire. » — Du 9 octobre 1724, a été inhumé dans l'église de Nemours le corps de messire Deshaies, seigneur de Chifreteau, en Normandie, mousquetaire du Roi. — Le 10 octobre 1725, a été inhumée, dans l'église Saint-Jean de Nemours, dame Madeleine-

Françoise-Marie Heurtevau, femme de messire Achille-Louis, chevalier, comte de Monliart, âgée de 16 ans, décédée de la veille, le lendemain de la naissance de Louis-Jean, son fils. — Le 13 octobre 1725, a été baptisée Marie-Rosalie, fille de messire Jacques Hédelin, écuyer, seigneur du Tertre, et de dame Françoise Berthier; parrain, messire Louis Le Coustellier, écuyer, sieur de Jouy; marraine, dame Marie Debonnaire. — Du 20 mai 1727, mariage de maître Pierre Bezout, procureur au bailliage de Nemours, avec demoiselle Hélène-Jeanne Filz, veuve de Jacques-Philippe Toulouse, assistés de Pierre Bezout, père de l'époux, et autres. — 17 janvier 1729, mariage de M. Nicolas-David Pénillon, chevalier, fils de M. Paul Pénillon, seigneur de Changy, et de dame Marie-Anne David, avec demoiselle Hélène Héaulmé de La Neufville, fille de M. Nicolas Héaulmé de La Neufville, vivant, conseiller du Roi, maire de Nemours, et de dame Geneviève Berthier. Signé au registre : Héaulmé de La Neufville, Pénillon de Changy, David de Changy, Pénillon de Mondreville, Raulx Duchesnay, Berthier de La Neufville, de Perthuis, chevalier, seigneur de Verteau, Héaulmé de La Neufville, prêtre, docteur de Sorbonne, chanoine, archidiacre en l'église de Sens, vicaire général de Mgr Denis-François Bouthillier de Chavigny, archevêque de Sens, lieutenant de son officialité, etc., Desnost de Mondeville, Charron, Hitier et autres. — Naissance du mathématicien Bezout. — « Cejourd'hui deuxième avril mil sept cent trente, je, prêtre, vicaire soussigné, ay baptisé sous condition, avec les cérémonies ordinaires, Etienne, fils de maître Pierre Bezout, le jeune, procureur au bailliage de Nemours, et de demoiselle Hélène Filz, son épouse, né de leur légitime mariage, le 31 mars dernier, vers les 6 heures du soir, ayant été baptisé à la maison, par la dame Carmant, sage-femme, dans le moment de sa naissance, attendu le danger de mort où elle le trouva lors; le parrain a été M. Étienne Bertrand, conseiller du Roi honoraire audit bailliage, et la marraine, dame Marie-Anne Debonnaire, veuve de M. Pierre Moreau, conseiller du Roi, lieutenant assesseur criminel audit bailliage, tous de cette paroisse. A été présent ledit sieur Bezout, père de l'enfant; et ont signé avec moi : M. A. Debonnaire, Bertrand, Bezout et Belamy, prêtre, vicaire. » — Du 11 novembre 1733, inhumation, dans l'église de Nemours, du corps de messire Jean Dumoulin de Cantilly, mousquetaire du Roi, dans la 2e compagnie, natif d'Argentan, âgé de 18 ans, en présence de messire J.-U. de Labarte de Giscaro, chanoine de l'église de Saint-Gaudens, diocèse de Comminges, aumônier du Roi dans ladite compagnie, et autres. — Du 16 mars 1735, a été baptisé André-Denis, fils de M. Henri Foacier, trésorier des troupes servant en Italie, et de madame Marie-Simonne Colin; le parrain, André-Henri de La Barre; la marraine, demoiselle Denise-Romaine Benoist de La Planche. — Naissance du graveur Miger : « Cejourd'hui dix-neuf février mil sept cent trente-six, je, soussigné, certifie avoir administré le sacrement de baptême, avec les cérémonies ordinaires, à Simon-Charles, né du même jour, fils de Simon Miger, marchand tanneur, et d'Élisabeth Pillé, ses père et mère légitimes; le parrain a été Charles Augis, et la marraine, Marie-Anne Périnal, qui ont signé avec moi. Signé au registre : Marie-Aimé Périnal, femme de J. Huc, Charles Augis et Tillot, vicaire. » — Du 8 mars 1736, baptême de Jacques-César-Eugène-Stanislas, né le même jour, fils de messire Nicolas de Fremont, chevalier, seigneur de Gressy, Bellefontaine, Noisy et en partie de Thourry-Férottes et Flagy, et de dame Edmée-Urbine-Florence de Grally-Vaudricourt; le parrain, messire Jacques Hédelin, chevalier, seigneur du Tertre; la marraine, demoiselle Jeanne-Marie Hédelin. — Du 15 janvier 1738, inhumation dans l'église paroissiale du corps de messire Charles-François Le Comte, chevalier, ancien seigneur de Lorrez, demeurant à Nemours, âgé de 65 ans, en présence de messire Hugues-Charles Le Comte, chevalier, capitaine au régiment de Vexin-infanterie, son fils; messire Claude Le Charron, chevalier, seigneur de Paley, son beau-frère; messire Pierre-Joseph de Perthuis, chevalier, seigneur de Verteau, y demeurant, paroisse de Chevrainvilliers, et autres. — Du 10 janvier 1741, mariage de M. Charles Dutemple, directeur des Aides à Beaumont-sur-Oise, fils de M. Jacques-François Dutemple, sieur de Montafilant, courrier du cabinet de feu S. A. R. monseigneur le duc d'Orléans, et de dame Marguerite Tribalet, de la paroisse Saint-André de Chartres, avec demoiselle Charlotte-Ursule Benoist, fille de maître Étienne-Benoist de La Planche, procureur fiscal de la juridiction du canal de Loing, et de dame Marie-Jeanne Thibault. — Naissance de Mathurin-Louis-Étienne Sédillez, inspecteur général de l'Université, mort le 24 septembre 1820 : « Ce 19e décembre 1745, a été baptisé par nous, prêtre, vicaire soussigné, Mathurin-Louis-Etienne, fils de maître Mathurin Sédillez, avocat en Parlement au bailliage de Nemours, y demeurant, et de dame Marie-Louise Debonnaire, né d'aujourd'hui matin, de leur légitime mariage; le parrain et la marraine ont été le sieur Étienne Marchand et demoiselle Marie-Thérèse Sédillez, soussignés. Signé : Marie-Thérèse Sédillez, E. Marchand et de Sainctou, vicaire. » — Du 29 mars 1747, inhumation, dans l'église paroissiale, du corps de M. Martin Gallocher, avocat en Parlement, conseiller du Roi, ancien lieutenant des maréchaussées de Nemours, décédé de la veille, âgé de 90 ans et 8 mois, en présence de MM. Martin-François Gallocher de La Gallisserie, ancien officier au régiment de Saint-Simon, son fils; François-Michel Gallimard de Fou-

chy, conseiller du Roi, lieutenant en l'Élection de Nemours, gendre du défunt, etc. — Naissance de Jean-Anne Perreau, professeur et inspecteur des écoles de droit, littérateur, etc.: « Le 17 avril 1749, a été baptisé par moi, prêtre et vicaire soussigné, Jean-Anne, fils légitime de Simon-Edme Perreau, contrôleur des Aides, et de Charlotte-Françoise Gouffreville, né d'aujourd'hui; le parrain a été Honoré Chaume, et la marraine Marie Muriet, qui ont déclaré ne savoir signer. Nicolas Buard a signé avec moi : Buard et Thibault, vicaire. » — Décès du marquis de La Gallissonnière, ancien amiral : « Cejourd'hui 27e jour d'octobre 1756, a été par moi, prieur-curé de Nemours, soussigné, inhumé, dans l'église de cette paroisse, le corps de haut et puissant seigneur messire Rolland-Michel Barrin, marquis de La Galissonnière, lieutenant général des armées navales de Sa Majesté, commandeur de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, commissaire du Roi, pour régler avec les commissaires anglais les limites de l'Acadie et autres contestations en Amérique, de l'Académie des sciences, chargé du dépôt des places (plans?) et journaux de la marine, époux en son vivant de haute et puissante dame Marie de Lauzon, décédé d'hier, âgé de 63 ans, en présence de messire Michel Bégon, chevalier, conseiller au Parlement de Metz, commissaire et 1er commis de la marine, son cousin; de haut et puissant seigneur messire Armand-Charles Barrin, chevalier de La Galissonnière, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine aide-major au régiment du Roi-infanterie, cousin issu de germain paternel de haut et puissant seigneur messire Jérôme Du Trousset d'Héricourt, chevalier, marquis du Boulay, conseiller du Roi en ses conseils et d'honneur au Parlement de Provence, intendant de la marine, amis, qui ont signé avec nous : Bégon, le chev. de La Galissonnière, Du Trousset d'Héricourt, Estienne, prieur de Nemours. » — Du 27 avril 1756, baptême de Charles-Jacques, né le même jour, fils de messire Charles-Jacques Hédelin, écuyer, seigneur de Tancarville, et de dame Élisabeth Bataille; le parrain a été maître Charles Bataille, avocat en Parlement, conseiller du Roi en l'Élection de Nemours, aïeul maternel de l'enfant; la marraine, dame Françoise Berthier, épouse de messire Jacques Hédelin, écuyer, seigneur du Tertre, aïeule paternelle dudit enfant. — Du 23 février 1763, inhumation, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Nemours, du corps de Jacques-Nicolas Héaulmé de La Neufville, prêtre, docteur en théologie de la maison de Navarre, ancien archidiacre et chanoine honoraire de la cathédrale de Sens, décédé le 21 du même mois, âgé de 70 ans. — Du 16 octobre 1767, baptême de Louise-Sophie, fille de maître Jean-Louis Caternaut de Castelnault, conseiller, procureur du Roi au bailliage et duché de Nemours, et de dame Hélène-Sophie Lefèvre; le parrain, maître Nicolas-Pierre Laurens, avocat en Parlement, prévôt, conseiller du Roi en l'Élection de Rozoy; la marraine, dame Hélène-Louise-Julie Lefèvre, épouse de maître Clair-Philippe-Pierre-Antoine Moreau de Maisonrouge, lieutenant particulier au bailliage et siége présidial de Melun. — Du 4 septembre 1770, mariage de maître Jean-Baptiste-Mathurin prieur Delacomble, fils mineur de maître Jean-Baptiste prieur Delacomble, conseiller du Roi, lieutenant particulier civil au bailliage de Nemours, subdélégué de l'Intendance de Paris au département de Nemours, et de dame Marie-Louise Coffin, avec demoiselle Louise-Eulalie Sédillez, fille mineure de défunt maître Mathurin Sédillez, avocat en Parlement, et de dame Marie-Louise Debonnaire. — Translation des corps des seigneurs de Nemours : « Cejourd'hui 31 décembre 1777, nous, prieur-curé de Nemours, nous nous serions transporté à la maison dite autrefois abbaye de La Joye, accompagné de MM. les vicaires de la ville de Nemours, ainsi que du corps du bailliage de la ville, de l'Élection, du grenier à sel, MM. le gouverneur et le grand bailli d'épée s'y trouvant; nous aurions été reçus dans ladite maison par les frères Hermites de la communauté de Sénard. Ils nous auraient présenté les ossements et restes des anciens seigneurs de Nemours; nous aurions aussitôt récité les prières usitées de l'Église et pratiqué les cérémonies d'usage. Nous serions sortis en ordre et appareil pour nous rendre dans l'église de Saint-Jean-Baptiste de Nemours, dans laquelle église était élevé un catafalque par les soins de MM. les maire et échevins ; nous aurions célébré le saint sacrifice de la messe pour le repos des âmes desdits seigneurs ; après les recommandations, lesdits ossements auraient été portés avec pompe dans la chapelle de Saint-Joseph de la même église, sépulture ordinaire des ducs de Nemours, auraient été placés dans un caveau de ladite chapelle, à l'opposite de la sépulture de M. de La Galissonnière, ancien amiral de France, concédé audit seigneur à raison de ses grands services rendus à la France. Ont été présents aux obsèques MM. les gouverneur, maire et échevins; MM. le lieutenant général et les conseillers au bailliage ; MM. les président du grenier à sel et conseillers qui ont signé avec nous, en foi de quoi. Fait double. Signé : frère Léon de Sénart, frère Paul, supérieur, Duplessis, de Monliart, marquis de Rumont, grand bailli d'épée et gouverneur. » — Pose de la première pierre de la chapelle de La Joye, faite en cérémonie le 17 septembre 1786, par M. Thomé, prieur-curé de Nemours, à la réquisition de M. François-Martin de La Noue, propriétaire de la maison dite autrefois Notre-Dame de La Joye : — « Le 2 mars 1780, a été baptisé Augustin, fils de messire Edme-Louis-Auguste Duchemin de Chanvallon, chevalier, ci-devant mousquetaire de la 1re compa-

gnie, et de dame Auguste-Jeanne Bigot de Saint-Simon, né le 29 du mois précédent; le parrain a été messire Noël-Augustin Duchemin de Chauvallon; la marraine, dame Auguste-Urbine de Frémont, veuve de messire Bigot de Saint-Simon, grand'mère.» — « Le 11 février 1782, a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse, par nous soussigné, prieur-curé de Nemours, le corps de M. Pierre-Joseph de La Chèze, ancien directeur des Aides, décédé d'hier, âgé de 77 ans, de son vivant époux de dame Marie-Geneviève-Pétronille Pichonneaux. — Naissance de Pierre Berthier, de l'Académie des sciences : « Cejourd'hui 3 du mois de juillet de l'année 1782, a été baptisé par nous soussigné, prieur-curé de Nemours, Pierre, fils légitime de M. Pierre-Jean-Baptiste Berthier, avocat en Parlement, conseiller au bailliage de cette ville, et de dame Antoinette-Sophie Berthier, ses père et mère, né d'aujourd'hui. Le parrain a été M. Pierre Berthier, avocat en Parlement, conseiller du Roi et président du grenier à sel de ladite ville; la marraine, dame Marie-Marguerite-Victoire Bataille, veuve de maître Jean-François Berthier, conseiller du Roi en l'Élection de cette ville, grand'mère de l'enfant, qui ont signé avec nous, et le père présent. En foi de quoi, fait double. Signé : Berthier, Bataille-Berthier, Berthier fils, Thomé, prieur-curé. » — « Du 9 mars 1785, baptême de Jean-François, né d'hier même jour, fils de Jean-Antoine Guyon, huissier à Nemours, et de Marie-Catherine Duményٜ; le parrain a été maître Jean-Baptiste-Moïse Jollivet, avocat en Parlement, seigneur d'Ulay et greffier en chef du bailliage de cette ville, et la marraine dame Louise Durand, son épouse. Signé : Louise Durand d'Ulay, Jollivet, Guyon, Péchenard, vicaire de Nemours. » — « Du 8 juillet 1788, inhumation, dans le cimetière paroissial, de dame Marie Jorrassay, en son vivant épouse de défunt Joseph-François Budant, chef d'habitation dans l'île de Saint-Domingue, paroisse de Mirbalai, décédée la veille, âgée de 77 ans. — 17 février 1789, mariage de messire Barbe-Jean-Charles Le Bas, écuyer, seigneur et patron de la paroisse Saint-Sébastien de Préaux, seigneur du fief de Nolard, président-trésorier de France, général des finances au bureau de la Généralité de Rouen, fils majeur de défunt messire Charles-Louis Le Bas de Préaux, écuyer, en son vivant contrôleur ordinaire des guerres, et receveur des finances de l'Élection de Lizieux, et de dame Antoinette-Catherine Levasseur, de la paroisse Saint-Jean dudit Lizieux, d'une part; et demoiselle Élisabeth-Sophie L'Hostellier Des Naudières, fille mineure de messire Michel L'Hostellier Des Naudières, avocat en Parlement, receveur des finances de l'Élection de Nemours, et de défunte dame Adélaïde Levasseur. » — Du 26 octobre 1789, mariage de Benjamin-Jean Roquet, fils majeur de défunt Marin Roquet et de Marie-Barbe Genest, de la paroisse Saint-Gervais, de Paris, avec Marie-Anne Dupont, fille majeure de Louis Dupont, échevin de Nemours, et de défunte Jeanne-Élisabeth-Françoise Perrault, où était, entre autres, maître Joseph-Étienne Bordier, lieutenant particulier au bailliage de Nemours, maire électif et premier suppléant dudit bailliage à l'Assemblée nationale, etc.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 810 feuillets.

1669-1792. — Commune de Nonville. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 1321 feuillets.

1603-1792. — Commune de Poligny. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 8. (Registres.) — In-4°, papier 132 feuillets.

1590-1792. — Commune de Saint-Pierre-lez-Nemours. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 498 feuillets.

1624-1792. — Commune de Treuzy. — Baptêmes, mariages, sépultures.

ARRONDISSEMENT DE COULOMMIERS. — CANTON DE COULOMMIERS.

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier, 856 feuillets.

1646-1800. — Commune d'Aulnoy. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-4°, papier, 1376 feuillets.

1578-1792. — Commune de Beautheil. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 963 feuillets.

1575-1789. — Commune de Chailly-en-Brie. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier, 445 feuillets.

1642-1802. — Commune de Giremoutiers. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 9. (Registres.) — In-4°, papier, 3052 feuillets.

1577-1792. — Commune de Guérard. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 1875 feuillets.

1647-1792. — Commune de La Celle-sur-Morin. — Baptêmes, mariages, sépultures,

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 1014 feuillets.

1676-1792. — Commune de Maisoncelles. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 734 feuillets.

1688-1792. — Commune de Mauperthuis. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 11. (Registres.) — In-4°, papier, 3232 feuillets.

1638-1792. — Commune de Mouroux. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-4°, papier, 1858 feuillets.

1572-1792. — Commune de Pommeuse. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 3e jour de juillet 1689, dame Marguerite Colbert, femme de M. le marquis de Bezemaux, a tenu un enfant sur les fonts de baptême. — Les 17 juillet et 30 août 1694, M. de Bezemaux (gouverneur de la Bastille) est témoin de l'inhumation de membres de la famille de son jardinier.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 1721 feuillets.

1563-1792. — Commune de Saint-Augustin. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-4°, papier, 1323 feuillets.

1712-1792. — Commune de Saints. — Baptêmes, mariages, sépultures.

CANTON DE LA FERTÉ-GAUCHER.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 507 feuillets.

1585-1792. — Commune d'Amillis. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Naissance de Charles-Joseph Thomé, chanoine de Meaux, auteur de nombreuses dissertations historiques : « Le 8e avril 1699, sur les 8 heures du matin, est né Charles Joseph, fils de M. Henry Thomé, receveur du prieuré de Notre-Dame de Mont-Boschet-lez-Amillis, et de Jeanne Françoise Montdollot, sa femme, a esté baptisé le 12 et a eu pour parrain messire Charles-Joseph de Pradine, escuyer, seigneur de Champautran, et pour marraine damoiselle Marie-Anne de Menelon, demeurant à Doue. Signé : de Pradine, Marie-Anne de Menelon, Bourjot. »

GG. 1 et 2. (Registres.) — In-4°, papier, 150 feuillets.

1603-1795. — Commune de Chartronges. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier, 701 feuillets.

1681-1792. — Commune de Chevru. — Baptêmes, mariages, sépultures. — État de dépenses pour réparations à la porte et au porche de l'église ; — pour acquisition de deux tableaux destinés à l'ornement du tabernacle de l'autel, le jour des bonnes fêtes. Montant dudit état, 37 livres 11 sols 6 deniers.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 2123 feuillets.

1562-1793. Commune de Choissy-en-Brie. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier, 416 feuillets.

1690-1792. — Commune de Dagny. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 13. (Registres.) — In-4°, papier, 1350 feuillets.

1592-1789. — Commune de Jouy-sur-Morin. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 1205 feuillets.

1609-1800. — Commune de La Chapelle-Véronge. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 12. (Registres.) — In-4°, papier, 3056 feuillets.

1613-1792. — Commune de La Ferté-Gaucher. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 496 feuillets.

1701-1792. — Commune de Lescherolles. — Baptêmes, mariages, sépultures. — 18 janvier 1701, mariage de messire François de Bercy, chevalier de Saint-Louis, lieutenant de vaisseau, seigneur de Primefosse, avec mademoiselle Catherine De Vandiers, dame de Champguion; — 9 mai 1740, décès de M. Pomponne-François, marquis de Beauveau, chevalier, seigneur de Lescherolles; — 12 septembre 1754, décès de M. Robert, comte de Beauveau, chevalier de Saint-Lazare et de Saint-Louis, colonel, frère du précédent, tous deux inhumés à droite de l'autel.

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-4°, papier, 599 feuillets.

1598-1792. — Commune de Leudon. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1, 2. (Registres.) — In-4°, papier, 404 feuillets.

1737-1792. — Commune de Marolles. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 a 5. (Registres.) — In-4°, papier, 1126 feuillets.

1618-1800. — Commune de Meilleray. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-4°, papier, 746 feuillets.

1687-1792. — Commune de Montolivet. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1, 2. (Registres.) — In-4°, papier, 301 feuillets.

1676-1800. — Commune de Moutils. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 845 feuillets.

1596-1793. — Commune de Saint-Barthélemy-en-Beaulieu. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 4 (Registres.) — In-4°, papier, 593 feuillets.

1634-1792. — Commune de Saint-Mars. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 1023 feuillets.

1560-1786. — Commune de Saint-Martin-des-Champs. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 670 feuillets.

1574-1793. — Commune de Saint-Remy-de-La-Vanne. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-4°, papier, 1333 feuillets.

1550-1792. — Commune de Saint-Siméon. — Baptêmes, mariages, sépultures.

Canton de Rebais.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 400 feuillets.

1511-1680. — Commune de Bellot. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 3. (Registres.) — in-4°, papier; 851 feuillets.

1669-1800. — Commune de Boitron. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Actes de donation à l'église de la paroisse; — dénombrement de la population.

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier, 300 feuillets.

1568-1792. — Commune de Chauffry. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1, 2. (Registres.) — In-4°, papier, 708 feuillets.

1778-1784. — Commune de Doue. — Expéditions de déclarations fournies aux terriers des seigneuries de Doue, Fosse-Rognon, Mauroy et autres lieux, en censive de M. le comte d'Harville Des Ursins, brigadier des armées du Roi.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 1906 feuillets.

1566-1792. — Baptêmes, mariages, sépultures de la paroisse de Doue.

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier, 513 feuillets.

1674-1792. — Commune d'Hondevilliers. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 992 feuillets.

1583-1793. — Commune de La Trétoire. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier, 705 feuillets.

1675-1792. — Commune de Mont-Dauphin. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1. (Registre.) — In-4°, papier, 271 feuillets.

1648-1795. — Commune de Montenils. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 903 feuillets.

1591-1792. — Commune d'Orly. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 9. (Registres.) — In-4°, papier, 1500 feuillets.

1575-1790. — Commune de Rebais. — Baptêmes, mariages, sépultures des paroisses Saint-Jean et Saint-Nicolas.

GG. 10. (Registre.) — In-4°, papier, 75 feuillets.

1660-1792. — Table ou répertoire, par ordre chronologique, des baptêmes mariages et sépultures de la paroisse Saint-Jean de Rebais, du 1er janvier 1660 au 1er septembre 1792. Jusqu'en 1780, les baptêmes seuls figurent dans cette table.

GG. 11. (Registre.) — In-4°, papier, 120 feuillets.

1664-1746. — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Nicolas de Rebais, réunie à la paroisse Saint-Jean en 1646. — Naissance de Louis-Nicolas Serrurier, prêtre, professeur distingué : « Louis Nicolas, fils de maître Nicolas Serrurier, procureur en ce bailliage, et de Magdeleine Cocu, sa femme, né le 25 juin 1696 et baptisé le 29e desdits mois et an ; le parrain, messire Louis Serrurier, prestre, vicaire de Saint-Arnoul de Varredes, et la marraine dame Simonne Regnault, veuve de défunt maître Denis Cocu, bailly d'Hondevilliers. Signé : Simonne Regnault, Serrurier et Montrobert, curé (de la paroisse Saint-Nicolas de Rebais.) »

GG. 12. (Registre.) — In-4°, papier, 60 feuillets.

1668-1746. — Table chronologique des baptêmes, mariages et sépultures de ladite paroisse Saint-Nicolas. —

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 1777 feuillets.

1543-1792. — Commune de Sablonnières. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Du 24 mai 1640, baptême d'une fille de maître Jean Lorrain, lieutenant du prévôt de Sablonnières ; la marraine a été madame la marquise de Savigny, dame de Sablonnières. — Le 11 février 1660, a été baptisé Edmond-Gaston, fils de messire Gaston-Jean-Baptiste de Ravenel, marquis de Sablonnières, et de dame Suzanne Bertin, son épouse. — Du 6 décembre 1674, mariage entre messire François de Vaudelas, marquis de Maro M....., et demoiselle Marie-Anne de Ravenel, autorisés à contracter leur union en l'absence des parents de cette dernière. — Mention de l'ordonnance du Roi Louis XIV, rendue au mois d'avril 1667, sur la tenue des registres de baptêmes, mariages, etc. — « Le 12e jour du mois de janvier 1674, Anne-Élisabeth, fille de messire Gaston-Jean-Baptiste de Ravenel, chevalier, marquis de Sablonnières, seigneur de Sally et autres lieux, et de dame Suzanne de Barbin, son épouse, âgée de vingt mois et deux jours, morte le 2e jour dudit mois de janvier, a été inhumée dans l'église Saint-Martin de Sablonnières, devant l'autel de la chapelle du Saint-Rozaire. » — « Cejourd'hui, 6e jour de décembre, l'an 1674, messire François de Vandeltar, chevalier, marquis de Mareville, âgé de trente et un ans huit mois et vingt jours ou environ, selon son extrait baptistaire, qu'il nous a fait voir, signé : Le Proust, vicaire de la paroisse de Saint-Gervais-et-Saint-Protais, en la ville de Paris, et madame Marie-Anne de Ravenel, déclarée majeure et jouissant de ses droits, suivant sentence rendue par M. le lieutenant général de Sézanne-en-Brie, ont été reçus à la bénédiction nuptiale, par moi soussigné, prêtre et curé de Sablonnières-en-Brie, en l'absence de MM. leurs pères et mères, qui ont été priés par l'un et l'autre d'y assister et donner leur consentement, et ensuite sommés et interpellés de le faire, auxquelles prières et sommations n'ayant rien répondu, ni témoigné y vouloir contredire, non plus que formé d'opposition au premier ban dudit mariage, qui a été proclamé aux paroisses de Marolles et de Sablonnières, le second jour du mois de décembre, 1er dimanche de l'avent, avec dispense de deux autres bans, obtenus le 25e jour d'octobre de M. l'abbé Bourbon, grand vicaire de Mgr de Bourbon, évêque de Soissons, et permision accordée par mondit seigneur évêque de Soissons, de les recevoir à ladite bénédiction nuptiale pendant le temps de l'avent. Fait en présence de MM. les témoins soussignés : messire haut et puissant seigneur Gaston-Jean-Baptiste de Ravenel, chevalier, marquis, seigneur de Sablonnières, frère aîné de la susdite dame Marie-Anne de Ravenel, chez lequel elle fait sa résidence ; maître Pierre Legrand, lieutenant de la justice de Sablonnières ; maître Jean Troche, procureur fiscal en ladite justice, et maître François Gaulier, greffier. Signé : François de Vaudeltar, Marie-Anne de Rave-

nelle, Gaston de Ravenelle de Sablonnières, etc. : — « L'an 1721, le 24 du mois de juillet, est décédé en la paroisse de Saint-Roch, à Paris, rue et cul-de-sac Saint-Vincent, messire Théophile de Catelan, chevalier, seigneur de Sablonnières-en-Brie, Montchevrel, Montllageol et Le Jariel, ancien capitaine des chasses des garennes du Louvre et des Tuileries, gouverneur du château royal des Tuileries, veuf de dame Geneviève Le Cogneu, âgé de soixante-dix-huit ans, après avoir été confessé et reçu tous les sacrements. Son corps a été inhumé dans cette paroisse, en la chapelle de la Vierge, où on l'a conduit avec les cérémonies ordinaires, suivant son intention, par moi, curé soussigné. Signé : Duparcq. » — « L'an de grâce 1724, le 18e jour de juillet, est morte, après avoir reçu l'extrême-onction, madame Marie-Marguerite Jamin, âgée de cinquante ans, vivante femme de messire René de Maupeou, lieutenant général des armées de Sa Majesté et seigneur de Sablonnières ; son corps a été, le lendemain, enterré dans la chapelle de la sainte Vierge, etc. » — « L'an de grâce 1734, le 1er décembre, est mort, après avoir reçu le sacrement de l'extrême-onction, messire René de Maupeou, lieutenant général des armées du Roi, seigneur de la paroisse de Sablonnières, âgé de 70 ans, vivant homme de défunte dame Marguerite Jamin. Son corps a été, le lendemain, enterré dans la chapelle de la Vierge, en l'église dudit Sablonnières, en présence de toute sa maison, officiers et domestiques, et de plusieurs curés du voisinage. » — Naissance de Claude-Théodore Boutillier, officier supérieur, baron de l'Empire. : — « L'an de grâce 1776, le 9 janvier, a été baptisé par moi, vicaire soussigné, un garçon né d'hier, nommé Claude-Théodore, fils du légitime mariage de Claude Boutillier, manouvrier, et de Marie Rufine Duduis, ses père et mère, de cette paroisse. Le parrain a été Nicolas Boudin, fils de Nicolas Boudin, manouvrier, et de Madeleine Hayou ; et la marraine a été Marie-Jeanne Mauclerc, fille de Jacques Mauclerc, maréchal, et défunte Nicole Marne. »

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-4°, papier, 1588 feuillets.

1600-1792. — Commune de Saint-Cyr. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier, 250 feuillets.

1575-1789. — Commune de Saint-Denis-lez-Rebais. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 805 feuillets.

1646-1792. — Commune de Saint-Germain-sous-Doue. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier, 320 feuillets.

1611-1800. — Commune de Saint-Léger. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1, à 3. (Registres.) — In-4°, papier, 524 feuillets.

1571-1790. — Commune de Saint-Ouen-sur-Morin. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 952 feuillets.

1554-1792. — Commune de Verdelot. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 1572 feuillets.

1551-1793. — Commune de Villeneuve-sur-Bellot. — Baptêmes, mariages, sépultures.

Canton de Rozoy-en-Brie.

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-4°, papier, 1234 feuillets.

1649-1792. — Commune de Bernay. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Traités entre M. Bohère, curé, et M. de Champrond, seigneur de Bernay, portant cession de terres, dîmes et rentes. — Transport dans la chapelle, au-dessous de la sacristie, du mausolée de messire François Maillard, chevalier des Ordres du Roi, gentilhomme de sa chambre, seigneur de Bernay, etc. (1734.) — 22 octobre 1734, bénédiction et pose de la première pierre des ponts de la grande rue de Bernay, construits aux frais de messire Pierre-Nolasque Couvay, écuyer, secrétaire du Roi, chevalier de l'Ordre royal de Portugal, gouverneur de la ville de Rozoy, seigneur de Bernay, etc. — 1742, mariage de haut et puissant seigneur Louis, marquis de Crillon, colonel du régiment de Bretagne-infanterie, avec demoiselle Françoise-Marie-Éléonore de Couvay, fille de messire Nolasque de Couvay. — 1743, inhumation dans le chœur de l'église, derrière le pupitre, du corps de messire Jacques Broussain, curé de Bernay pendant 10 ans, décédé à l'âge de 58 ans.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 1727 feuillets.

1624-1792. — Commune de Courpalay. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier, 374 feuillets.

1681-1792. — Commune de Crèvecœur. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier, 1180 feuillets.

1598-1800.— Commune de Dammartin-sur-Tigeaux. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Naissance de Pierre Blanchard, éditeur-libraire et auteur. — « L'an 1772, le 20 décembre, a été baptisé par nous, curé soussigné, Pierre, né du même jour, fils de Pierre Blanchard, concierge au château du Plessis-Sainte-Avoye, de cette paroisse, et de Marie-Magdeleine Gaudin, son épouse, ses père et mère; le parrain, Jean Blanchard; la marraine, Marie-Anne Aureau, qui ont signé avec nous. Signé : Jean Blanchard, Marie-Anne Dureau et Debely, curé. »

GG. 1 à 8. (Registres.) — In-4°, papier, 2042 feuillets.

1593-1793. — Commune de Faremoutiers. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Naissance des frères Cordellier, le premier, volontaire en 1792, devenu adjudant-général, et le second, général de division. — « L'an 1766, le 9 avril, a été baptisé par nous, curé soussigné, Louis-Joseph-Stanislas, né d'avant-hier, du légitime mariage de M. Jean-François-Sulpice Cordellier, notaire royal en ce lieu, et de demoiselle Marie-Claire Lemonier; le parrain, sieur Antoine-Nicolas-Joseph Bertin; la marraine, dame Catherine-Denise Fildesoye, qui ont signé avec nous : Bertin, Catherine Fildesoye, Toupet, Denest, curé. » — « L'an 1767, le 30 avril, a été baptisé par nous, prêtre, curé de Pommeuse soussigné, en l'absence et du consentement de M. le curé de cette paroisse, Étienne-Jean-François, né de la veille en légitime mariage de..., etc. Le parrain, Pierre-Jean, notaire royal à Rozoy, et la marraine, dame Anne-Fare Cordellier, lesquels ont signé avec nous : Anne-Fare Cordellier, notaire, Toupet et Cretté, curé de Pommeuse. »

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 2263 feuillets.

1588-1792. — Commune de Fontenay-Trésigny. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Du 1er septembre 1613, baptême de François, fils de noble homme François de Grignon, sieur de Moyre, avocat en la Cour de Parlement de Paris, et de noble demoiselle Isabelle de La Montaigne. — 15 novembre 1628, baptême de Louis de Denon, fils François de Denon, écuyer, sieur de Missy, et de Louise Du Boquet. — 27 décembre 1629, 9 juillet 1631, 19 août 1636 et 29 août 1639, baptêmes de quatre enfants de noble homme Jean de Campan, sieur de Boitron. — 22 août 1649, baptême de Pierre de Corbilly, fils de François de Corbilly, conseiller du Roi et président en l'Élection de Rozoy. — 16 octobre 1659, baptême d'Anne-Marie, fille de messire Roger de Pardaillan de Condrin, marquis de..... et de dame Marie Chastelain ; — 6 novembre 1656, (1659 ?) mariage de Denis Rousseau, commensal de la maison du Roi, avec demoiselle Marie Corbilly. — 16 octobre 1662, baptême de Marie, fille de messire Pierre Aubert, conseiller maître d'hôtel du Roi, secrétaire de sa maison et couronne de France, seigneur de La Ferrière, et de dame Catherine Batonneau. — 21 février 1679, baptême de Henri Tancrède, fils de Charles Fleury, écuyer, sieur de Fontenay, gentilhomme ordinaire de S. A. R. et de dame Marie de Brassy. — 15 avril 1700, baptême de François-Victor Bonaventure, fils de Malik et de Yogoniant, natif de Bourgena, au royaume d'Amel, en Afrique ; parrain et marraine, M. et madame de Breteuil, seigneur et dame de Fontenay. — 13 mai 1705, inhumation, dans l'église, de messire François Le Tonnelier Breteuil, conseiller d'État ordinaire, ci-devant maître des requêtes et intendant des finances, chevalier, seigneur, marquis de Fontenay. — 18 décembre 1708, mariage de messire Gabriel-Hector, comte d'Arcy, avec demoiselle Marie-Anne Letellier, fille du seigneur et vicomte de Quincy. —Inhumation, le 16 mai 1737, de haute et puissante dame Anne de Calonne de Courtebonne, épouse de haut et puissant seigneur François Le Tonnelier-Breteuil, marquis de Fontenay et autres lieux, conseiller d'État ordinaire et intendant des finances. — Inhumation, le 7 janvier 1743, de haut et puissant seigneur François-Victor Le Tonnelier-Breteuil, marquis de Fontenay et autres lieux, commandeur des Ordres du Roi, chancelier de la Reine, conseiller d'État, ministre et secrétaire d'État au département de la Guerre. — Du 22 avril 1775, inhumation de M. le marquis de Santo-Domingo, propriétaire usufruitier du château de Fontenay. — Installation, le 1er novembre 1780, de M. l'abbé Leguy, comme chapelain de la chapelle du Vivier et second vicaire de Fontenay. Il a légué au séminaire de Meaux une somme de 18,000 livres pour subvenir à l'éducation ecclésiastique de deux jeunes hommes, l'un de Fontenay, l'autre de Doue. — 18 août 1787, décès de messire François-Alphonse de Portalès, comte de La Chèze, lieutenant général des armées du Roi, grand'croix de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis. — Décès, le 10 décembre 1789, de messire Claude Théophile-Gilbert Colbert, marquis de Chabannais, ancien capitaine des gendarmes d'ordonnance de Sa Majesté, maréchal des camps et armées du Roi, etc.

GG. 1, 2. (Registres.) — In-4°, papier, 473 feuillets.

1639-1792. — Commune d'Hautefeuille. — Baptêmes, mariages, sépultures. — 12 mars 1725, décès de messire Antoine Charité, sieur du Plessis, maréchal des

logis des gendarmes de la garde du Roi, chevalier de Saint-Louis, mort en son logis d'Hautefeuille. — Décès, le 14 janvier 1741, de messire Bertrand de Taurine, écuyer, sieur de Laval, chevalier de Saint-Louis, ancien porte-étendard des chevau-légers de la garde du Roi. — Baptême, le 1er juillet 1747, d'un enfant dont fut parrain le marquis François-Alexandre de Fontanges, chevalier, seigneur du Chambon-Perisac et de Caudecors. — Du 23 février 1749, décès de dame Geneviève de Lafauche, fille de messire François de Lafauche, écuyer, conseiller du Roi, trésorier, receveur et payeur général des rentes de l'Hôtel-de-Ville de Paris, et épouse de messire Jacques Denis-Augustin de Heère, chevalier, seigneur des Tournelles et haut justicier d'Hautefeuille.—11 novembre 1719, inhumation, dans le chœur de l'église, de Denis Denest, vicaire de l'église succursale d'Hautefeuille, par M. Opoix, bachelier de Sorbonne, curé de Guérard et doyen de Crécy.

H. 1. (Registre.) — In-8°, papier, 80 feuillets.

1789-1790. — Documents divers. — Transcription des décrets de l'Assemblée Nationale, proclamations et lettres patentes du Roi.

GG. 1, 2. (Registres.) — In-4°, papier, 402 feuillets.

1668-1792. — Commune de La Chapelle-Iger. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 1615 feuillets.

1571-1792. — Commune de La Houssaye. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 2. (Registres.) — In-4°, papier, 504 feuillets.

1639-1792. — Commune des Chapelles-Bourbon. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier, 528 feuillets.

1668-1800. — Commune du Plessis-Feu-Aussoux. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 1076 feuillets.

1654-1793. — Commune de Lumigny. — Baptêmes, mariages sépultures.

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-folio et in-4°, papier, 1419 feuillets.

1575-1793. — Commune de Marles. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-4°, papier, 1931 feuillets.

1663-1800. — Commune de Mortcerf. — Baptêmes, mariages, sépultures.

CC. 1 (Plans.) — Grand in-folio, 46 feuillets, papier

1775. — Commune de Nesles-la-Gilberde. — Impôts. — Copie inachevée d'un plan terrier de la seigneurie de ce nom.

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-4°, papier, 1130 feuillets.

1699-1792. — Baptêmes, mariages, sépultures de Nesles-la-Gilberde.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 992 feuillets.

1604-1793. — Commune de Neufmoutiers. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Décès de M. Jules de Gravel, ancien ambassadeur : — « L'an 1726, le mercredi 16 octobre, messire Jules de Gravel, chevalier, âgé de soixante-neuf ans, décédé le jour précédent, seigneur en partie de ce lieu et envoyé extraordinaire par Sa Majesté dans les cours étrangères, a été inhumé dans le chœur de cette église, en présence de messire Maximilien-Henri de Gravel de Marly, chevalier, lieutenant aux Gardes-Françaises, chevalier de l'Ordre de Saint-Louis; de dom Guillaume de Gravel, religieux bénédictin, ses enfants; de M. de L'Écluse, curé de La Houssaye; de M. Juppin, curé des Chapelles; de M. Laisné, seigneur de Beaumarchais, gentilhomme servant de Sa Majesté; de M. Guyot, prévôt de ce lieu; de plusieurs personnes de distinction du voisinage, et de toute la paroisse, etc. »

GG. 1 à 9. (Registres.) — In-4°, papier, 479 feuillets.

1653-1792. — Commune d'Ormeaux. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 2. (Registres.) — In-4°, papier, 375 feuillets.

1680-1800. — Commune de Pezarches. — Baptêmes, mariages, sépultures.

BB. 1. (Registre.) — In-4°, papier, 153 feuillets.

1697-1733. —Commune de Rozoy-en-Brie. — Administration communale. — Actes d'assemblées, délibérations et autres affaires concernant la ville et communauté de Rozoy. — Réception et installation de Mathieu Gridé, avocat en Parlement, comme maire perpétuel de cette

ville, en conséquence des lettres de provision obtenues du roi Louis XIV. — Nominations de collecteurs. — Réception d'un étalon présenté par le sieur Chéron, qui, pour ce fait, « jouira de l'exemption de tutelle, curatelle, guet « et garde, logement de gens de guerre effectif, de la col- « lecte des deniers royaux, etc. » — Exonération accordée à la commune, moyennant 300 livres, de deux hommes à fournir pour la milice. — Procès entre la ville de Rozoy et le chapitre Notre-Dame de Paris, au sujet des droits de minage pour la vente des grains. — Maintien des habitants dans la franchise de ces droits, pour les grains de leur cru, suivant sentence des requêtes du Palais.

BB. 2. (Registre.) — In-4°, papier, 134 feuillets.

1733-1737. — Délibérations et actes d'assemblées des habitants et communauté de Rozoy. — Réclamation du sieur Sébastien Amiard, afin de radiation du rôle des tailles, comme fils de Jean Amiard, secrétaire du Roi auprès du Conseil souverain de Roussillon, et comme tel ayant droit de jouir des priviléges de la noblesse. — Offres de maître Nicolas Aublan, natif de Meaux, docteur en médecine de la Faculté et Université de Reims, d'exercer sa profession à Rozoy, et de visiter gratuitement les pauvres malades de l'Hôtel-Dieu et de la Charité, aux conditions d'être exempt des tailles, ustensiles, logement de gens de guerre et de toutes autres charges publiques. — Réception d'un maître d'école. — Concessions de parties des fossés de la ville à différents particuliers. — Adjudication de travaux pour l'exécution de promenades à établir sur le tour des fossés, depuis la porte de Rome jusqu'à celle de Gironde, au profit de Barthélemy Garnot, terrassier à Rozoy, moyennant 400 livres. — Établissement et continuation du don gratuit, conformément à l'édit du Roi donné à Versailles au mois d'août 1758, etc.

BB. 3. (Registre.) — In-folio, papier, 149 feuillets.

1765-1789. — Déclarations et actes faits en l'hôtel et au bureau de la ville de Rozoy, en conséquence de l'édit du mois de mai 1765, « concernant l'administration « des villes et principaux bourgs du royaume, portant, « article 3 : dans toutes les villes et bourgs dans lesquels « il se trouvera 4,500 habitants et plus, les corps de ville « seront à l'avenir composés d'un maire, de quatre éche- « vins, de six conseillers de ville, d'un syndic-receveur et « d'un secrétaire-greffier, etc. » — Nominations de députés des compagnies de milice bourgeoise. — Réception de M. Jean-Baptiste, baron de Lieuvray, chevalier de Saint-Louis, maître de camp de cavalerie, comme gouverneur de la ville de Rozoy, suivant lettres de provisions du 1er juillet 1765. — Copie d'une lettre de monseigneur de Laverdy, contrôleur général, écrite à M. Rousseau, échevin, sur ses plaintes, pour régler les préséances à observer dans les assemblées de notables et dans celles particulières du corps de ville. — Réparation des puits du Pilory et de la rue aux Fromages. — Comblement de partie des fossés de la porte de Rome. — Copie de lettres patentes du roi Louis XV, qui commettent M. le comte de Clermont pour exercer les fonctions de gouverneur et lieutenant général de la province de Champagne et de Brie jusqu'à ce que M. le duc de Bourbon ait atteint l'âge de 16 ans. — Déclaration du Roi, portant règlement pour la comptabilité des deniers communs d'octrois et patrimoniaux des villes et bourgs du royaume. — Devis d'ouvrages à faire pour la démolition des trois portes de la ville de Rozoy et pour leur reconstruction (25 novembre 1775), etc.

BB. 4. (Registre.) — In-folio, papier, 150 feuillets.

1789-1791. — Déclarations et actes faits en l'hôtel et au bureau de la ville de Rozoy. — Lecture de deux lettres du maire et des représentants de la commune, membres du comité des subsistances de la ville de Paris, annonçant que, sur les plaintes des laboureurs et fermiers qui ne pouvaient se présenter sur le marché, sans s'exposer à voir leur blé pillé, on enverrait à Rozoy un détachement de troupes nationales parisiennes pour aider à faire la police. — Ordonnance concernant les boulangers et la vente du pain. — Constitution d'un comité pour, conjointement avec les officiers municipaux, traiter les affaires publiques. — Fixation du prix du sel. — Nomination de six adjoints pour la répartition des impositions. — Poursuites dirigées contre un menuisier de la ville de Rozoy, pour insultes envers le lieutenant de maire. — Nomination d'un maire et des officiers municipaux, conformément au décret de l'Assemblée Nationale du 14 décembre 1789, qui supprime les anciennes municipalités, sous quelques dénomination que ce soit, etc.

BB. 5. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1692-1748. — Nominations et provisions de maires, échevins, procureurs, lieutenants de maire, gouverneur, etc. — Provisions de conseiller et procureur du Roi près la municipalité, accordées à M. François Michou, sur la proposition du chapitre Notre-Dame de Paris, seigneur de Rozoy. — Réception du sieur Jean Amiard, pour lieutenant de maire de la ville de Rozoy, précédée d'une information sur sa vie et ses mœurs. — Réception du sieur Bon Noël en l'office de lieutenant de maire alternatif et

mi-triennal. — Copies pour enregistrement des quittances de finance, marc d'or, provision et réception de M. Pierre-Nolasque Couvay, chevalier des Ordres du roi de Portugal, écuyer, conseiller du Roi, etc., en l'office de gouverneur de la ville et communauté de Rozoy, créé et rétabli par édit du mois de novembre 1733. — Nomination, réception et installation de M. Nicolas-Pierre Laurens, pour maire-ancien et mi-triennal de Rozoy. — Nominations de collecteurs, etc.

CC. 1. (Liasse.) — 26 pièces, papier; 1 plan.

1723-1759. — Impôts et comptabilité. — Comptes des octrois réservés à la ville, rendus à la Chambre des Comptes par M. Louis Roblastre, receveur des tailles de l'Élection de Rozoy. — Extraits, délivrés par M. Dupuis, des comptes des octrois rendus par M. Saleur, aussi receveur des tailles. — Comptes du nouvel octroi pour l'acquit du don gratuit de 1,000 livres par an, imposé sur la ville de Rozoy, suivant l'édit d'août 1758. — Procès-verbal d'arpentage et plan du territoire de Rozoy, dressé pour l'assiette de l'impôt, en exécution d'une ordonnance de l'intendant de la Généralité de Paris, en date du 11 août 1787, etc.

DD. 1. (Liasse.) — 46 pièces, papier; 8 pièces, parchemin.

1570-1787. — Propriétés communales. — Mémoires, renseignements et copies de pièces justifiant des droits de la ville à la propriété des remparts et fossés de son enceinte. — Marché passé entre Germain Raveneau, maçon à Fontenay, se portant fort de Jean et Nicolas, ses frères, et les manants et habitants de Rozoy, par lequel ledit Raveneau reconnaît s'être engagé, envers les derniers, « à faire construire et bastir c'est asçavoir un pan de murailles situé « et assis audit lieu, faisant partie de la clôture des murailles de la ville, au lieu d'une muraille ancienne qui « est depuis tombée, et icelui pan faire à la proportion de « celle qui est commencée à fond de cuve, continuant jusqu'à la tour Boussicault, et au cours d'icelle muraille, « faire bastir et construire une tour ronde de la largeur et « hauteur que la tour Benoist, ou de telle que on lui baillera le portrait, même faire 5 assiettes et canonnières de « gresserie, moyennant 35 sols par chacune toise, etc. » — Baux à rente de portions desdits fossés, consentis par la ville au profit de MM. Le Rahier, Amiard de Givry, à la compagnie des chevaliers de l'arquebuse, etc. — Permission aux chevaliers de l'arc de faire l'exercice dans le fossé de la porte Gironde. — Adjudication de réparations à faire au presbytère, etc.

GG. 1 à 14. (Registres.) — In-folio à in-4°, papier, 4448 feuillets.

1540-1792. — Baptêmes, mariages, sépultures de la paroisse Notre-Dame de Rozoy. — « Le mercredi 12 juillet 1679, ont esté mariez, après les bans publiez et fiançailles célébrées, noble homme François de Champlon, écuyer, sieur du Rouzet, natif de Fauroux, diocèse de Cahors, en Quercy, sénéchal de Lauzerte, fils de défunt noble François de Champlon et de noble Françoise de Giscard, ses père et mère, avec damoiselle Catherine Laurent, fille de maître Nicolas Laurent, prévost de Lumigny, Pommeuse et Bernay, et de demoiselle Anthoinette Raguenet, ses père et mère; assistés, ledit sieur de Champlon, de maître Jean Campan, conseiller du Roi, receveur général provincial des décimes en la Généralité de Montpellier, et ladite demoiselle Laurent, de ses père et mère. » — Du 24 janvier 1695, mariage de François de Vauquelin, écuyer, sieur des Londes, de la paroisse de Coisilles, diocèse de Lisieux, et de demoiselle Élisabeth de Crété, fille de noble homme Antoine Foucault de Crété, conseiller du Roi, receveur des tailles en l'Élection de Rozoy. — Le vendredi 14e jour de décembre 1696, a été inhumé, dans le chœur de l'église, maître Nicolas Mercier, ci-devant président en l'Élection de Rozoy, prévôt et maire de la ville, âgé de soixante-dix-huit ans. — Inhumation dans la chapelle du Rosaire, de maître Antoine Foulcault, conseiller du Roi, ci-devant receveur des tailles, âgé de quatre-vingt-quatre ans, mort le 12 mai 1703. — Acte de naissance de Jacques-Denis-Louis Leberton, capitaine au 1er bataillon des volontaires de Seine-et-Marne, aide de camp du maréchal Masséna, chef d'état-major de la 4e division de l'armée d'Allemagne, sous les ordres du prince d'Eckmühl, etc. : — « Cejourd'hui 27 août 1754, a été baptisé par moi prêtre, vicaire soussigné, Jacques-Denis-Louis, né d'avant hier en cette paroisse, fils de Jacques-François Leberton, huissier royal et brigadier en la prévôté générale des Monnoyes de France, et d'Anne Gondumier, sa femme, ses père et mère, de cette paroisse. Le parrain a été Louis Mesnage, premier huissier audiencier au bailliage royal de Brie-comte-Robert; la marraine, madeleine Denise Leberton, de la paroisse dudit Brie, diocèse de Paris, qui ont signé avec nous, vicaire, et le père soussigné. — Signé : Mesnage, Madeleine-Denise Leberton, et Vicquet, vicaire. » — Naissance d'Antoine-Auguste Leclerc de La Motte, officier supérieur : — « L'an 1772, le 6 mars, a été baptisé par nous, curé soussigné, Antoine-Auguste, né du même jour en cette paroisse, du légitime mariage de messire François-Auguste Leclerc, écuyer, sieur de La Motte, capitaine au régiment d'Orléans-infanterie, et de dame Marie-Adélaïde de Loynnes, son épouse; le parrain a été messire

Joseph-Antoine Mesnard de Barbonval, écuyer, chevalier de Saint-Louis, capitaine audit régiment, de présent en garnison en la citadelle de Metz; la marraine, dame Marie-Thérèse de Loynnes, épouse de messire François-Michel de Moucheron, écuyer, sieur de La Bretinnière, garde du corps et pensionnaire du Roi, breveté capitaine de cavalerie, demeurant à Verneuil, paroisse Saint-Jean, représentés l'un et l'autre par Charles-Nicolas Duclos et par Marie Denest, fondés de leurs procurations à l'effet de se présenter à l'église, et requérir les cérémonies du baptême pour l'enfant dont était alors enceinte et vient d'acoucher aujourd'hui ladite dame Marie-Adélaïde de Loynnes, etc., et ont signé avec nous, curé, le présent acte, le père présent. Signé : Charles-Nicolas Duclos, M. Louis Denest, Leclerc de La Motte et Viquet, curé. »—Naissance de Pierre-François Mahou, décédé directeur des contributions directes du département de Seine-et-Marne : — « L'an 1775 le 2 septembre, par nous, vicaire de cette paroisse, soussigné, a été baptisé en l'église de Rozoy, Pierre-François, né d'hier, du légitime mariage de M. Pierre Mahou, licencié ès lois, conseiller du Roi, receveur des tailles de cette Élection, et de dame Élisabeth-Victoire Auson, son épouse, ses père et mère; le parrain a été M. Pierre Decourtye, licencié ès lois, demeurant à Paris, place Royale, grand-oncle de l'enfant; la marraine a été dame Élisabeth-Françoise Legrand, veuve de M. Hubert Auson, grand'mère maternelle, demeurant aussi à Paris, rue des Tournelles, lesquels ont signé avec le père présent, et nous, vicaire. Signé : E. P. Legrand. Auson, Decourtye, Mahou et Gaudin, vicaire.

II. 1. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1771. — Documents divers. — Inventaire des titres, registres, papiers et enseignements de la mairie de Rozoy.

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-4°, papier, 525 feuillets.

1672-1793. — Commune de Tigeaux. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 8. (Registres.) — In-4°, papier, 1567 feuillets.

1560-1793. — Commune de Touquin. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 420 feuillets.

1643-1796. — Commune de Vaudoy. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier, 697 feuillets.

1597-1792. — Commune de Vilbert. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier, 1045 feuillets.

1698-1792. — Commune de Villeneuve-le-Comte. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 9. (Registres.) — In-4°, papier, 363 feuillets.

1668-1793. — Commune de Villeneuve-Saint-Denis. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 619 feuillets.

1655-1792. — Commune de Voinsles. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 7 à 10. (Registres.) — In-4°, papier, 292 feuillets.

1643-1792. — Paroisse du Breuil, réunie à Voinsles en 1792. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 11 à 18. (Registres.) — In-4°, papier, 654 feuillets.

1597-1791. — Commune de Villeneuve-la-Hurée, réunie à celle de Voinsles en 1842. — Baptêmes, mariages, sépultures.

Arrondissement de Meaux. — Canton de Meaux.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 1883 feuillets.

1627-1792. — Commune de Chambry. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1. (Registre.) — In-4°, papier, 320 feuillets.

1733-1792. — Commune de Chauconin. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 528 feuillets.

1647-1793. — Commune de Crégy. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 471 feuillets.

1678-1792. — Commune de Fublaines. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 13. (Registres.) — In-4°, papier, 1520 feuillets.

1586-1792. — Commune de Germigny-l'Évêque. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Naissance de Marguerite-Bénigne Bossuet, arrière-nièce de l'évêque de Meaux : — « Le 20e jour d'octobre 1702, a esté baptisée Marguerite-Bénigne, née d'hier, fille de messire Louis Bossuet, chevalier, conseiller du Roi en ses conseils, maistre des requêtes ordinaire de son hostel, et de madame Marguerite de La Briffe, ses père et mère; le parrain, Mgr Jacques-Bénigne Bossuet, évesque de Meaux, conseiller d'État ordinaire, cy-devant précepteur de Mgr le Dauphin, et premier aumosnier de madame la duchesse de Bourgogne; la marraine, madame Marguerite Potier de Novion, veuve de feu messire Charles Tubeuf, conseiller du Roi en ses conseils, maître des requêtes ordinaire de son hostel et intendant de justice en plusieurs provinces, et ont signé : J. Bénigne, E. de Meaux ; M. Potier, Bossuet, de La Briffe, et l'abbé Bossuet. » — Naissance d'Antoine-Jean-François Ménager, député, baron sous la Restauration. « L'an de grâce 1756, le 18 janvier, a été baptisé Antoine-Jean-François, né le jour précédent, fils de François Ménager, marchand, et de Anne-Denise Collinet, son épouse; le parrain : Jean-Baptiste Rain, et la marraine, Suzanne-Julie Malamie, femme de Nicolas Collinet, marchand à Paris, qui ont signé : S. J. Malamie, Rain et Barbier curé. »

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-4°, papier, 600 feuillets.

1594-1792. — Commune de Mareuil-lez-Meaux. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 2. (Registres.) — In-4°, papier, 814 feuillets.

1709-1797. — Commune de Montceaux. — Baptêmes, mariages, sépultures. — 1714, Institution d'une confrérie. — 1723, Monseigneur Louis de La Tour-d'Auvergne a tenu un enfant sur les fonts baptismaux, avec haute et puissante dame Charlotte-Félix-Armande de Durpont, duchesse de Mazarin. — 1724, S. A. Catherine de France, princesse d'Auvergne, appose sa signature sur un acte de mariage. — Mandement de l'évêque de Meaux qui ordonne une quête en faveur des paroisses qui ont souffert de la grêle du 13 juillet 1788.

GG. 1 à 13. (Registres.) — In-4° et in-folio, papier, 2273 feuillets.

1599-1794. — Commune de Nanteuil-lez-Meaux. — Baptêmes, mariages et sépultures des Religionnaires et des catholiques.

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier, 903 feuillets.

1624-1792. — Commune de Noufmontiers. — Baptêmes, mariages et sépultures, comprenant ceux du village de Penchard, de 1705 à 1716.

GG. 1 à 2. (Registres.) — In-4°, papier, 416 feuillets.

1732-1792. — Commune de Penchard. — Baptêmes, mariages et sépultures.

GG. 1 à 2. (Registres.) — In-4°, papier, 200 feuillets.

1789-1803. — Commune de Poincy. — Baptêmes, mariages, sépultures. — (Les actes des années antérieures manquent.)

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 748 feuillets.

1700-1793. — Commune de Trilport. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 12. (Registres.) — In-4°, papier, 1760 feuillets.

1625-1793. — Commune de Varreddes. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 768 feuillets.

1625-1792. — Commune de Villenoy. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Naissance de Louis-Augustin Plicque (colonel d'état-major, baron de l'Empire) :— « L'an 1772, le 23 octobre, a été baptisé Louis-Augustin, né hier, fils de Claude-François-Nicolas Plicque, laboureur, et de Marie-Jeanne Tavernier, sa femme, de cette paroisse. Son parrain, Nicolas Tavernier; sa marraine, Catherine Joly, qui ont signé : Tavernier, Catherine Joly et Petit, curé. »

Canton de Lagny.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 371 feuillets.

1674-1792. — Commune de Brou. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Déclaration du Roi en date du 9 avril 1736, concernant la tenue des registres de baptêmes, etc.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 700 feuillets.

1576-1792. — Commune de Bussy-Saint-Georges.

— Baptêmes, mariages, sépultures. — Note concernant la reconstruction de l'église en 1595, sur l'emplacement de l'ancienne; — la refonte des cloches en 1600,— et la bénédiction du cimetière en 1616.

GG. 1 à 10. (Registres.) — In-4°, papier, 774 feuillets.

1594-1792. — Commune de Bussy-Saint-Martin. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°. papier, 477 feuillets.

1726-1792. — Commune de Chalifert. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 12. (Registres.) — In-4°, papier, 1238 feuillets.

1602-1792. — Commune de Champs. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 2. (Registres.) — In-4°, papier, 255 feuillets.

1668-1792. — Commune de Chanteloup. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 16. (Registres.) — In-4°, papier, 3088 feuillets.

1548-1791. — Commune de Chelles. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-4°, papier, 1027 feuillets.

1599-1792. — Commune de Chessy. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 10. (Registres.) — In-4°, papier, 855 feuillets.

1659-1792. — Commune de Collégien. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 377 feuillets.

1634-1792. — Communes de Conches. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-4°, papier, 1668 feuillets.

1606-1793. — Commune de Coupvray. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 20. (Registres.) — In-4°, papier, 950 feuillets.

1678-1793. — Commune de Croissy-Beaubourg. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Mariage de Joachin de Montaigu : — « En date du 15 mai 1696, mariage de messire Joachin de Montaigu, marquis de Bousolle, colonel de Piémont-royale-cavalerie, et de demoiselle Marie Françoise Colbert, fille de Charles Colbert, conseiller du Roi, marquis de Croissy, Torcy, Collégien, Piscoq et des Bordes, ministre secrétaire d'État, commandeur et trésorier des Ordres du Roi. Signé au registre : Montaigu de Bouzolle; M. F. Colbert de Croissy-Bousolle; Croissy-Bousolle; Colbert de Croissy; Françoise Bernud; Colbert de Torcy; le chevalier de Croissy; Est. De Chambonnes; Eud. de Viviers; le duc de Chevreuse; la duchesse de Chevreuse; Démaretz; M. Béchameil; M. Joach. Colbert de Croissy, prêtre. » — Du 8 novembre 1745, mariage de très-haut et puissant seigneur François-Antoine, comte de Chabannes, marquis de La Palisse, lieutenant général des armées du Roi, grand'croix et commandeur de l'Ordre royal de Saint-Louis, gouverneur de la ville et citadelle de Verdun, et demoiselle Marie Félicité Du Plessis-Châtillon, mineure, fille unique de très-puissant seigneur Louis Du Plessis de Châtillon, marquis dudit lieu, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur de la ville d'Argentan, et de très-puissante dame Catherine-Pauline Colbert de Croissy. Signé : Chabannes, M. F. Du Plessis-Châtillon; Colbert de Torcy; Arnault de Torcy; Pauline-Albert Du Plessis-Châtillon; Bernard de Chabannes; Colbert de Croissy, Coigny Francquebolle de Croissy; Colbert de Croissy; Albert De Sablé; Colbert de Bierné; Golzart, curé de Croissy. — « Le 17 juin 1776, a été inhumé, dans le chœur de l'église de Croissy-Beaubourg, le corps de messire Antoine-François Bouret de Valroche, écuyer, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, l'un des fermiers généraux de Sa Majesté, seigneur, haut justicier de Croissy, Torcy, Collégien et autres lieux, décédé le 15 juin 1776, en son château de cette paroisse. Signé : Cambis, Landry de Freneuse, Pierre Jubé et Golzart. »

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-4°, papier, 610 feuillets.

1586-1793. — Commune de Dampmart. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 7. (Registre.) — In-4°, papier, 576 feuillets.

1630-1792. — Commune d'Émérainville. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 13. (Registres.) — In-4°, papier, 1446 feuillets.

1586-1792. — Commune de Ferrières. — Baptêmes,

mariages, sépultures.—Naissance d'Étienne Villequin, peintre d'histoire : — « Ce jourd'hui, 3e du mois de mai 1619, j'ai baptisé Estienne Villequin, fils de Jehan Villequin et de Françoise Harmarin, qui a été nommé par Estienne Cochet ; l'autre parrain se nomme Jacques Thuillier et la marraine, Françoise Lepic. » — 19 septembre 1700, décès de messire Pierre Arnauld de La Briffe, seigneur de Ferrières, dont le corps a été transporté à Paris, dans l'église Saint-Nicolas-des-Champs. — Le 3 mars 1704, inhumation, dans l'église Saint-Christophe de La Brosse, de messire Barthélemy Le Chevalier, seigneur du lieu. — Du 12 novembre 1724, bénédiction de la 3e cloche de l'église Saint-Remy de Ferrières ; le parrain a été messire François de Lucethou, seigneur, marquis de Ferrières, et la marraine, dame Jeanne-Marie Girard, dame de Romillies. — Le 12 septembre 1763, ont été mariés, dans l'église de Ferrières, haut et puissant seigneur Louis-Sophie Le Tellier, marquis de Louvois, fils de messire François Le Tellier, marquis de Souvré et de Louvois, lieutenant général des armées du Roi, et de puissante dame Félicité de Tailly, avec haute et puissante demoiselle Claudine-Louise Gagnat de Longuy, fille de messire Alexandre Louis Gagnat, chevalier, seigneur de Longuy, et de dame Louise Vatboy-Dumetz. — Le 9 mars 1769, est décédé, dans son château, messire Adam-Louis Vatboy-Dumetz, chevalier, seigneur de Ferrières, qui a été inhumé dans le caveau de la chapelle paroissiale. — Du 17 juillet 1777, naissance de Louis-François-Hippolyte-Eugène, fils de messire Joseph-François Raffard, sieur de Marcilly, écuyer, seigneur de Beaupré, et de Louise Desjardins, son épouse, demeurant en leur château de Beaupré, de cette paroisse, etc.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4o, papier, 1614 feuillets.

1580-1792. — Commune de Gouvernes. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4o, papier, 584 feuillets.

1663-1792. — Commune de Guermantes. — Baptêmes, mariages et sépultures.

GG 1, à 8. (Registres.) — In-4o, papier, 526 feuillets.

1618-1793. — Commune de Jablines. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4o, papier, 1407 feuillets.

1617-1729. — Commune de Jossigny. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Décès de Marie-Anne de Bragelogne : — « L'an 1734, le 13e jour du mois de novembre, madame Marie-Anne de Bragelogne, âgée de 67 ans et 4 mois, épouse de messire Augustin Le Conte, conseiller du Roi en sa Cour des Aides, décédée le jour précédent, dans cette paroisse, a été inhumée dans sa chapelle, en l'église paroissiale, en présence de MM. les curés de Bussy-Saint-Georges, Villeneuve-Saint-Denis et Serris, et de M. Olivier, prêtre, vicaire de cette paroisse, témoins soussignés. Signé : Hostain, curé de Villeneuve-Saint-Denis ; de Franvillers, curé de Serris ; de Pellevé, curé de Bussy ; Olivier et Carlot. »

BB. 1. (Registre.) — In-folio, papier, 142 feuillets.

1773-1790. — Commune de Lagny-sur-Marne. — Administration communale. — Déclarations du Conseil de la ville de Lagny. — Réparations : — à la fontaine ; — aux lavoirs ; — aux rues du Pont-de-Marne, du Vivier et Vacheresse. — Location d'une maison pour y loger la brigade de maréchaussée. — Fourniture de chandelle au corps de garde, lors de la révolte du 5 mai 1775. — Arpentage du territoire de Lagny, par Dubray. — Fêtes à l'occasion de la naissance du Dauphin. — Construction du presbytère Saint-Furcy, etc.

BB. 2. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1725. — Délimitation des territoires de Lagny et de Saint Thibault-des-Vignes. — Procès-verbal de bornage, mémoire et correspondance.

DD. 1, 2. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1762-1775. — Propriétés communales. — Source de la fontaine de Lagny. — Actes justificatifs de sa propriété en faveur de la ville. — Devis, adjudication et mémoire de travaux faits pour la conservation de cette source.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4o, papier, 1987 feuillets.

1553-1793. — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Furcy de Lagny.

GG. 8 à 14. (Registres.) — In-4o, papier, 2006 feuillets.

1586-1792. — Baptêmes, mariages, sépultures de la paroisse Saint-Paul.

GG. 15 à 19. (Registres.) — In-4o, papier, 1062 feuillets.

1590-1792. — Baptêmes, mariages, sépultures de

la paroisse Saint-Sauveur. — Naissance de Denis Fournier, habile chirurgien : — « Denis, fils de Denis Fournier et de Marie Rebuffé, ses père et mère, fut baptisé le lundi 6e jour de mai 1613. Son parrain fut M. Denis Rebuffé, procureur au bailliage de Lagny ; sa marraine fut Marie-Gobin, fille de Rollequin Gobin et de Marie Decan. »

GG. 20. (Registre.) — In-4°, papier, 68 feuillets.

1702-1790. — Actes de décès survenus à l'hôpital de Lagny.

GG. 21 22. (Registres.) — In-4°, papier, 382 feuillets.

1672-1792. — Baptêmes, mariages et sépultures de la commune de Saint-Denis-du-Port, réunie à celle de Lagny, par ordonnance royale du 27 août 1846.

II. 1. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1724. — Documents divers. — Plan de la ville de Lagny, dressé par Tex, arpenteur-géographe et dessinateur à Torcy.

II. 2. (Registre.) — In-4° papier, 125 feuillets.

1620-1646. — Copie d'un mémoire pour servir à l'histoire de l'abbaye Saint-Pierre de Lagny, d'après un manuscrit qui a disparu.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 396 feuillets.

1700-1793. — Commune de Lesches. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-4°, papier, 480 feuillets.

1647-1793. — Commune de Lognes. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier, 912 feuillets.

1700-1793. — Commune de Montevrain. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 11. (Registre.) — In-4°, papier, 1060 feuillets.

1626-1792. — Commune de Noisiel. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 10. (Registres.) — In-4°, papier ,.... feuillets.

1668-1792. — Commune de Pomponne. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 16 octobre 1668, a été baptisée Charlotte, fille de messire Arnault de Pomponne, née à Paris le 3 avril 1665. — Inhumation dans la chapelle Sainte-Véronique, le 14 septembre 1682, de Paul-Augustin, âgé de 7 ans, fils de Simon Arnault de Pomponne. — Le 25 décembre 1683, inhumation, dans l'église, du corps de Jacques Fleury, sieur de Rochebrune. — Décès de Le Maître de Sacy : — « Le mardi 4 janvier 1684, sur les 6 heures du soir, noble homme messire Isaac-Louis Le Maistre de Sacy, prêtre d'une éminente sainteté, est mort âgé de soixante-onze ans ; son corps exposé deux jours dans l'église de Pomponne, dans laquelle paroisse il est décédé. Un service célébré dans ladite église, et le 8 dudit mois et an son corps a été transporté à Port-Royal-des-Champs, du diocèse de Paris, suivant la permission de Mgr de Paris, auquel lieu il avait élu sa sépulture ; en présence de M. Claude Du Parc, prêtre, aumônier de monseigneur le marquis de Pomponne, de messire Simon Arnault marquis de Pomponne, de messire Henri-Charles Arnault de Luzancy, qui ont signé au présent registre : Arnauld, de Luzancy, Du Parcq et Groult, curé de Pomponne. » — Le 29 septembre 1696, baptême de Catherine-Constance Émilie, fille de messire Arnauld de Pomponne et de dame Constance de Harville. — Le 12 juillet 1700, hautes et puissantes dames Constance de Harville de Paloiseau, marquise de Pomponne, et Anne-Madeleine de Marillac, comtesse de La Fayette, assistent à un mariage.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 627 feuillets.

1587-1792. — Commune de Saint-Thibault-des-Vignes. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 9. (Registres.) — In-4°. papier, 1914 feuillets.

1501-1792. — Commune de Thorigny. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Naissance de Marie-Vincent Talochon, dit le père Élysée, chirurgien du roi Louis XVIII : — « L'an 1753, le 20 janvier, a été baptisé Marie-Vincent, né d'hier, fils de Marie-Joseph Talochon, maître chirurgien, et de Marie-Françoise Courtier, sa femme. Le parrain, Vincent Courtier, la marraine, Marie-Anne-Charlotte Tocu, de cette paroisse. Le parrain a signé, le père absent. Signé : V. Courtier et Dornie, curé de Thorigny. »

GG. 1 à 16. (Registres.) — In-4°, papier, 1081 feuillets, et 55 cahiers.

1608-1792. — Commune de Torcy. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 17. (Registre.) — In-4°, papier, 177 feuillets.

1692-1792. — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Saint-Germain-des-Noyers, réunie à Torcy. — Naissance de Nicolas-Henri Jardin, architecte des rois de France, de Prusse et de Danemark, etc. : — « L'an de grâce 1720, le 24 mars, par moi prêtre, curé de Saint-Germain-des-Noyers, soussigné, a été baptisé un enfant masle, Nicolas Jardin, né le 22 du courant à minuit, du légitime mariage de Nicolas Jardin et de Blanche Pavin, sa femme, de cette paroisse, ses père et mère. Les parrain et marraine ont été Nicolas Jardin et Catherine Pavin. »

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 700 feuillets.

1622-1792. — Commune de Vaires. — Baptêmes, mariages, sépultures.

Canton de La Ferté-sous-Jouarre.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 1047 feuillets.

1560-1792. — Commune de Bassevelle. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 10. (Registres.) — In-4°, papier, 1210 feuillets.

1669-1793. — Commune de Bussières. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 10. (Registres.) — In-4°, papier, 1540 feuillets.

1668-1793. — Commune de Chamigny. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Naissance du baron de Tott, maréchal de camp, diplomate, d'une famille hongroise venue en France avec les Bercheny : — « François, fils de messire Antoine-André de Tott, chevalier, capitaine aide-major dans le régiment de Bercheny-Houssard, et de dame Marie-Erneste Pessellier, sa femme, né et baptisé le 17 août 1733. Le parrain, messire Éléonord Courtin, chevalier, seigneur de Caulmont (Caumont), et la marraine, mademoiselle Claude-Magdeleine Courtin. Signé au registre : Éléonord Courtin de Caulmont, Claude-Magdeleine Courtin, Gautier et Poyer. » — Naissance de messire Courtin d'Ussy, officier, auteur d'un poëme héroï-comique : — « L'an 1771, le 7 septembre, Antoine-Jacques Antaire, né aujourd'hui, fils de messire Antoine-Pierre Courtin, comte d'Ussy, chevalier, seigneur d'Ussy, Tanqueux et autres lieux, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis, demeurant en son château de Tanqueux, de cette paroisse, et de dame Catherine-Renée Béritault de Salbeuf, sa femme, a été baptisé par nous curé soussigné, en présence de son dit père. Le parrain, messire Jacques-Abraham Aufry, marquis de Chaulieu, seigneur et patron de Pontenoy, Beauregard, Guitry et autres lieux, demeurant en son château de Beauregard, en Normandie, représenté par messire Éléonord Courtin, chevalier, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis, demeurant en son hôtel à La Ferté-sous-Jouarre, et pour marraine, dame Anne-Jeanne-Louise-Julie Béritault de Salbeuf, épouse de messire Claude Taupinard de Tilière, chevalier, conseiller du Roi en sa Cour des Aides de Paris, demeurant à Paris, et de présent au château de Tanqueux, qui ont signé avec nous : Courtin d'Ussy, Béritault de Tilière, Courtin et Chastelet. »

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 434 feuillets.

1644-1792. — Commune de Changy. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Déclarations du Roi, du mois d'août 1671 et 7 janvier 1686, portant défense à tous sujets d'aller en pèlerinage à Saint-Jacques-en-Galice, à Notre-Dame de Lorette, etc., sans une permission expresse de Sa Majesté.

GG. 1 à 8. (Registres.) — In-4°, papier, 1308 feuillets.

1622-1793. — Commune de Citry. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 25. (Registres.) — In-4°, papier, 5885 feuillets.

1561-1793. — Commune de Jouarre. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Du 6 juillet 1717, baptêmes de Louis-Armand Naequart, seigneur d'Avise. — Le 4 août 1718, ont été mariés le prince et la princesse de Rohan, qui ont obtenu une dispense du pape, comme parents du 3e au 4e degré.

DD. 1. (Liasse.) — 67 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1558-1787. — Commune de La Ferté-sous-Jouarre. — Propriétés communales. — Concession par les mandataires de Louis de Bourbon, prince de Condé, vicomte de Meaux, seigneur de La Ferté et de Chamigny, aux habitants dudit lieu de La Ferté, de deux pièces de pâtis, moyennant un denier tournois de cens par chaque feu, envers ledit seigneur et ses successeurs, à la charge, en outre, par les habitants, de faire moudre leurs grains aux moulins du concessionnaire et de faire pressurer leurs vendanges à ses pressoirs. — Vente par messire Claude-Denis

Gueuvin, curé de Sammeron et autres, à la communauté desdits habitants, représentés par messire Delalot, maire perpétuel, et plusieurs échevins, d'une grande maison appelée l'hôtel du *Grand dauphin marin*, bâtiments et cour, pour servir d'Hôtel-de-Ville; — assemblée des habitants, qui déclarent consentir à l'acquisition projetée; — arrêt du Conseil d'État qui homologue cette acquisition, etc.

GG. 1 à 95 (Registres.) — In-4°, papier, ... feuillets.

1580-1789. — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Étienne et Saint-Denis de La Ferté-au-Col ou sous-Jouarre.

GG. 96. (Registre.) — In-4°, papier, 220 feuillets.

1678-1789. — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Nicolas de la même ville. — Naissance de Jean-Antoine Bohaire-Dutheil, avocat, littérateur: — « L'an 1747, le 29 du mois d'août, a été baptisé par nous, vicaire soussigné, Jean-Antoine, né d'hier, fils de Jean Bohaire, hôtelier en cette ville, et de Marie-Anne Salmon, sa femme; le parrain, Antoine Salmon, grand-père de l'enfant du côté maternel; la marraine, Geneviève Pacot, grand-mère paternelle qui a déclaré ne savoir signer. » — Naissance du baron Louis-Alexandre Himbert de Flégny, député à la Convention, ancien préfet, décédé le 11 juin 1825: — « L'an 1750, le 13 du mois de décembre, a été baptisé par nous, vicaire soussigné, Louis-Alexandre, né d'hier, fils de sieur Jean-Antoine Himbert de Férolles, conseiller du Roi, receveur des octrois de cette ville, et de Louise Constance Buisson, sa femme; le parrain, L uis Alexandre Buisson, conseiller du Roi, receveur des tailles de Crépy, oncle maternel; la marraine, Louise-Suzanne Houdrichon, cousine germaine paternelle, qui ont signé, le père absent. » — Naissance du baron Marie-Louis-François-Constant Himbert de Flégny, ancien sous-préfet, membre du Conseil Général de Seine-et-Marne, fils du précédent : — « L'an 1785, le 6 juin, a été baptisé par nous, vicaire soussigné, Marie-Louis-François-Constant, né du 3, présent mois, fils du sieur Louis-Alexandre Himbert de Flégny et de demoiselle Marie-Françoise-Victoire Chardon, son épouse; le parrain, François-Pierre Chardon, aïeul de l'enfant; la marraine, dame Marie Louise-Constance Buisson, aussi aïeule dudit enfant, qui ont signé avec nous, le père absent. »

GG. 97 à 107. (Registres.) — In-4°, papier, ... feuillets.

1674-1685. — Baptêmes, mariages et sépultures des Religionnaires de La Ferté-sous-Jouarre.

GG. 1 à 8. (Registres.) — In-4°, papier, 1536 feuillets.

1590-1793. — Commune de Luzancy. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Naissance de Madeleine-Catherine de Bercheny : — Le dimanche 23 juillet 1730, a été baptisée par nous, curé soussigné, Magdeleine-Catherine, née hier, fille de messire Ladislas, comte de Bercheny, seigneur de Luzancy, colonel et mestre de camp du régiment des hussards-cavalerie, et de dame Anne-Catherine Gitard-Wiet, son épouse; le parrain, messire Jacques de Courinszky, gentilhomme, lieutenant de cavalerie-houzard au régiment de Bercheny; la marraine, demoiselle Magdeleine de Gomer, dame usufruitière dudit Luzancy, représentée par demoiselle Moussot de Cornillon. Signé : Antoinette Moussot de Cornillon, Madeleine de Gomer de Luzancy, Courinszky et Lefèvre, curé. » — Suivent les actes de naissance de sept autres enfants Bercheny en date des : 4 octobre 1731, 25 septembre 1732, 21 novembre 1733, 7 novembre 1734, 2 novembre 1735, 15 octobre 1736 et 26 février 1738. — Décès de madame Marie-Madeleine de Gomer: — « Le 24 décembre 1736, est morte, dans la communauté des dames religieuses de la paroisse de La Ferté-au-Col, demoiselle Marie-Magdeleine de Gomer, ci-devant dame de Luzancy, agée de soixante-quinze ans environ, munie des sacrements de notre mère Sainte-Église, et le lendemain le corps de ladite demoiselle nous fut présenté, à nous curé de Luzancy, par maître Mallet, vicaire de la susdite Ferté, pour être, selon la demande et la dernière volonté de ladite demoiselle, enterré dans le tombeau de ses ancêtres, dans la chapelle seigneuriale de l'église dudit Luzanzy, où il fut incontinent inhumé, avec les saintes cérémonies de notre mère Sainte-Eglise, en présence dudit sieur Mallet, de M. le comte de Bercheny, seigneur de Luzancy, de messire Kourinszki de messire Chaperon, procureur fiscal dudit lieu, qui ont signé avec nous. Signé au registre : Mallet, de Bercheny, Kourinski, Chaperon et Engrand, curé. » — Mariage de François-Antoine de Bercheny et de Anne-Louise-Adélaïde Thomas de Pange : — « L'an 1769, le 31 janvier, après une publication de bans faite le 22 du courant, tant dans cette église que dans celles de Saint-Nicolas-des-Champs, de Saint-Gervais, de Saint-Méry et de Sainte-Marguerite de Paris, du futur mariage entre très-haut et très-illustre seigneur Mgr François-Antoine de Bercheny, comte de Bercheny-Dessekes, magnat de Hongrie, maître de camp, propriétaire d'un régiment de cavalerie hongroise de son nom, gouverneur des ville et château de Commercy et capitaine des chasses, chevalier des Ordres royaux militaires et hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare-de-Jérusalem, ci-devant grand écuyer de Lorraine en survivance et premier

gentilhomme de la chambre du feu roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, fils majeur de très-haut et très-illustre seigneur, Mgr Ladislas Ignace, comte de Bercheny-Dessekes, magnat de Hongrie, maréchal de France, grand'croix de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, grand bailli d'Épée de Commercy, seigneur de Luzancy, Messy, Courcelles-sur-Marne, du Champ-du-Moncel, des Plaillis, Montiébart, Friand-Fontaine, Bois-Larcher, Cléranval, Fleuranval et autres lieux, ci-devant grand écuyer de Lorraine, conseiller, chevalier de la Cour Souveraine de Lorraine et Barrois, gouverneur des ville et château de Commercy, etc., et de très-haute et très-puissante dame madame feue Anne-Catherine de Wiet-Gérard, comtesse de Bercheny, sa femme, ses père et mère, de droit de cette paroisse, et de fait de celle de Saint-Nicolas-des-Champs de Paris, d'une part; et demoiselle Anne-Louise-Adélaïde Thomas de Pange, fille mineure de messire Jean-Baptiste Thomas de Pange, chevalier, marquis de Pange, Mont et Coligny, seigneur de Villers-la-Zunezy, Domangeville, Châteauneuf et Saint-Gervais, du Fréty et autres lieux, commandeur, trésorier général de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis et de l'extraordinaire des guerres, et de feue madame Marie-Adélaïde de Chambon d'Arbouville, sa femme, ses père et mère, d'autre part;... les fiançailles célébrées ce matin, nous Gilbert de Montmorin de Saint-Hérem, évêque, duc de Langres, pair de France, commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, avons reçu le mutuel consentement qu'ils ont donné par paroles de présence, audit mariage, et leur avons donné la bénédiction nuptiale dans la chapelle du château dudit lieu, en présence du curé de cette paroisse, qui a signé le présent acte avec les parties et les témoins, dudit seigneur, père de l'époux, de demoiselle Magdeleine-Catherine, comtesse de Bercheny, de demoiselle Marie-Anne de Courcelles, comtesse de Bercheny, sœur de l'époux; de messire Jean Wiet Gérard d'Hégenet, ancien mestre de camp, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis, son oncle maternel; de demoiselle Françoise-Élisabeth de Wiet-Gérard, sa tante maternelle, de messire Valentin-Ladislas, comte d'Esterhazy de Galantha, magnat de Hongrie, mestre de camp d'un régiment de cavalerie hongroise de son nom; de messire François de Berthelot, baron de Baye, lieutenant général des armées de Sa Majesté, commandeur de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis; de messire Etienne-Robert L'Eschassier, chevalier, conseiller du Roi en sa Cour des Aides, seigneur de Méry; de messire Nicolas Lecomte, prieur titulaire d'Hérival; de messire François d'Honcka, capitaine au régiment de Bercheny; de messire Alexandre-Bazile Fortunat, chevalier de Bombet, capitaine commandant audit régiment; de très-haut et puissant seigneur Louis-Joachim Paris Potier de Gesvres, duc de Gesvres, gouverneur de la province de l'Ile-de-France et des château et capitainerie de Monceaux; dudit seigneur, père de l'épouse; de dame Jacques-Philippe-Renée d'Épinoy, sa belle-mère; de très-haut et puissant seigneur Jean-Baptiste-François, marquis de Montmorin, lieutenant général des armées du Roi et gouverneur de Fontainebleau; de Jean-Baptiste-Nicolas-Thomas de Domangeville, maréchal de camp des armées du Roi; de César-Joseph-Marie, marquis de Nédonchel, maître de camp, sous-lieutenant de la première compagnie des mousquetaires du Roi; d'Antoine-Joseph Beaudoin de Soupire, lieutenant général des armées du Roi; d'Amé-Louis de Guingo, marquis de Crevel, colonel du régiment de Béarn-infanterie, et de messire Nicolas Lecomte, prieur titulaire et fiscal, ayant procuration de maître Marc-Réal-Alexandre Rousseau, avocat en Parlement, demeurant à Paris, tuteur honoraire de l'épouse, et autres qui ont signé avec nous et les époux. »

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 890 feuillets.

1557-1794. — Commune de Méry-sur-Marne. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-4°, papier, 937 feuillets.

1678-1792. — Commune de Nanteuil-sur-Marne. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Notes sur l'importance de Nanteuil à diverses époques. — Miracles opérés par les reliques de Jouarre, objet de pèlerinages. — Acte de naissance, en 1752, du peintre Claude-Jacques Notté qui, à vingt ans, remportait le premier prix de peinture à l'école de Rouen. — Particularités sur M. Hubert Le Comte et M. Deviolaine, fondateur d'une verrerie à Prémontré. — Décès, en 1789, de messire Antoine-François Marion, écuyer, conseiller du Roi, lieutenant honoraire de la compagnie du prévôt de la maréchaussée de l'Ile-de-France. — Transactions entre les seigneurs de Nanteuil et de Méry, sur des droits d'usage; — concernant les fontaines et les lavoirs, etc. — Autorisation accordée par Bossuet, évêque de Meaux, à messire de Riencourt, d'ouvrir une chapelle à Parousin; — délibération pour la refonte d'une cloche; — lettres patentes de Louis XIV et de Louis XV, concernant un tabellion et un titre de conseiller du Roi, etc.

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-4°, papier, 768 feuillets.

1649-1791. — Commune de Pierre-Levée. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 884 feuillets.

1643-1792. — Commune de Reuil. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 720 feuillets.

1629-1792. — Commune de Saacy. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-4°, papier, 871 feuillets.

1626-1792. — Commune de Sammeron. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jubilé accordé par le Pape en 1661. — Établissement d'une confrérie de Saint-Hubert. — Notes sur la rigueur de l'hiver en 1709.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 917 feuillets.

1616-1792. — Commune de Sainte-Aulde. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 12. (Registres.) — In-4°, papier, 1827 feuillets.

1625-1792. — Commune de Saint-Jean-lez-deux-Jumeaux. — Baptêmes, mariages, sépultures. — État des rentes et loyers dus à l'église. — Titres de propriété du presbytère.

GG. 1 2. (Registres.) — In-4°, papier, 343 feuillets.

1674-1795. — Commune de Sept-Sorts. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 965 feuillets.

1642-1792. — Commune de Signy-Signets. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Notes sur l'interdiction, en 1693, de l'église de Signets, comme menaçant ruine. — Cherté du pain et du vin, dans le cours de la même année.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 1232 feuillets.

1617-1794. — Commune d'Ussy-sur-Marne. — Baptêmes, mariages, sépultures.

Canton de Lizy-sur-Ourcq.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier. 167 feuillets.

1639-1793. — Commune d'Armentières. — Baptêmes, mariages et sépultures de cette commune et de l'ancienne paroisse d'Iles-lez-Meldeuses.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 703 feuillets.

1661-1792. — Commune de Barcy. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 10. (Registres.) — In-4°, papier, 811 feuillets.

1586-1792. — Communes de Cocherel. — Baptêmes, mariages, sépultures.

CC. 1 à 3. (Registres.)— In-folio, papier, 575 feuillets; 1 plan.

1788. — Commune de Congis. — Impôts de comptabilité. — Terrier de la seigneurie de Congis, en censive de M. de La Myre-Mory, comte de Mory, établi en exécution des lettres patentes obtenues du Roi le 30 janvier 1788, et de la sentence d'entérinement de ces lettres, rendue par le lieutenant du bailliage de Meaux. — Plan parcellaire et table générale de ce plan et du terrier.

GG. 1 à 12. (Registres.) — In-4°, papier, 1264 feuillets.

1645-1793. — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Remy de Congis et de Villiers-lez-Rigault.

GG. 1 à 10. (Registres.) — In-4°, papier, 1237 feuillets.

1676-1792. — Commune de Coulombs. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 18. (Registres.) — In-4°, papier, 2332 feuillets.

1637-1793. — Commune de Crouy-sur-Ourcq. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Abjuration de l'hérésie de Calvin, par deux familles de la paroisse. — Inhumation, dans la nef de l'église, de messire Charles de La Rue de Villette, conseiller, secrétaire du Roi, maison et couronne de France. — Bénédiction d'un terrain concédé par le duc de Gesvres, pour l'établissement d'un cimetière. — Inhumation de maître Adrien Brigot, lieutenant, seul juge civil, de police et criminel du bailliage de Coulombs, capitaine des huissiers à verge du Châtelet de Paris. — Translation et inhumation, dans l'église, des restes de plusieurs membres de la famille Potier de Gesvres, déposés dans la maison des Mathurins de Cerfroy et dans celle de Picpus et de Notre-Dame-du-Chêne. — Testament de Robert de Sepoix, seigneur de Crouy, décédé le 1er mars 1686 (c'est lui qui fit construire l'église actuelle).

GG. 19. (Registre.) — In-4°, papier, 125 feuillets.

1649-1793. — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Notre-Dame-de-Tresmes, réunie à celle de Gesvres-le-Duc, le 21 novembre 1721.

GG. 20. (Registre.) — In-4°, papier, 161 feuillets.

1722-1793. — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Notre-Dame de Gesvres-le-Duc, réunie à la commune de Crouy, en 1792. — Extraits des registres de la paroisse Saint-Jean-en-Grève (à Paris), constatant le baptême de Louis-Joachim Pâris Potier de Gesvres qui eut pour parrain (*sic*) la ville de Paris ; — note concernant le baptême, à Gesvres, d'Adam-Joachim-Marie de Melun.

CC. 1. (Liasse.) — 1 pièce, papier (imprimée); 2 pièces, parchemin.

1646. — Commune de Dhuisy. — Impôts de comptabilité. — Déclaration du Roi, pour la levée et la liquidation des droits de francs-fiefs.

DD. 1-2. (Cahiers.) — In-folio, 22 feuillets, papier.

1559-1630. — Propriétés communales. — Association entre les habitants de Vendrest et ceux de Dhuisy pour la jouissance des droits d'usage. — Transaction entre les religieuses de Jouarre et les usagers desdits lieux.

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-4°, papier, 577 feuillets.

1676-1790. — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Notre-Dame de Dhuisy.

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier, 358 feuillets.

1681-1792. — Commune de Douy-la-Ramée. — Baptêmes, mariages sépultures ; — actes des décès survenus au monastère de Fontaine-les-Nones.

GG. 1 à 11. (Registres.) — In-4°, papier, 1328 feuillets.

1682-1793. — Commune d'Étrépilly. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 845 feuillets.

1611-1792. — Commune de Germigny-sous-Coulombs. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-4°, papier, 396 feuillets.

1600-1792. — Commune de Jaignes. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Construction du clocher, refonte de cloches (1633). — 1634, plantation de plusieurs croix.

GG. 1 à 8. (Registres.) — In-4°, papier, 591 feuillets.

1616-1793. — Commune du Plessis-Placy. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Naissance d'Antoine-Bernard Hanoteau, député : — « L'an de grâce 1750, le 4 octobre, est né, et le 6 dudit mois a été baptisé par moi, curé soussigné, Antoine Bernard, fils de Charles-Denis Hanoteau, receveur en cette paroisse, et de Marie-Marguerite Gibert, sa femme. Le parrain a été Antoine Bernier, laboureur à Nojon, de la paroisse de Retz (Réez). La marraine a été Anne-Dorothée Gibert, veuve de défunt Pierre Pijot, fermière en la paroisse de Moglongnon, qui ont signé avec nous, etc. »

GG. 1 à 8. (Registres.) — In-4°, papier, 1990 feuillets.

1635-1692. — Commune de Lizy-sur-Ourcq. — Baptêmes, mariages et sépultures des paroisses Saint-Médard de Lizy et Saint-André d'Echampeu, réunie à ladite commune.

GG. 9 à 20 (Registres.) — In-folio, papier, 643 feuillets.

1618-1692. — Comptes de la fabrique de Lizy ; — état des biens et revenus appartenant à l'église ; — délibérations des fabriciens ; — droits, revenus et inventaire des biens de ladite fabrique ; — établissement de deux sœurs de la congrégation de Nevers, pour le soulagement des malades et l'éducation des jeunes filles ; — ordonnance de Mgr de Thiard de Bissy, évêque de Meaux, portant que l'Hôtel-Dieu de Lizy payera 3 livres par mois au maître d'école, pour l'instruction des enfants pauvres ; — ordonnance de Mgr Bossuet, aussi évêque de Meaux, concernant le renouvellement des assemblées de charité ; — règlement par le même pour l'établissement de l'hôpital de Lizy, auquel ont été unis l'hôpital de Vendrest et la maladrerie de May ; — désunion des biens de l'hôpital de Lizy, de ceux appartenant à l'établissement charitable de Vendrest, suivant arrêt du Conseil d'État ; — comptes rendus par les administrateurs ; — délibérations du bureau de l'Hôtel-Dieu de Lizy et des maladreries de Vendrest et de May, réunies audit Hôtel-Dieu.

GG. 1 à 13. (Registres.) — In-folio, papier, 942 feuillets.

1645-1792. — Commune de Marcilly. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Naissance de Nicolas Tronchon,

député à l'Assemblée Nationale (1) : — « L'an 1759, le 15 juin, a été baptisé par moi, curé soussigné, un garçon né du même jour, du légitime mariage de M. Nicolas Tronchon, laboureur, et de dame Nicole Marest, ses père et mère, de cette paroisse, lequel a été nommé Nicolas, par M. Louis Dupré, secrétaire du Roi, résidant en sa maison à Saint-Soupplets, et dame Jeanne Le Roy, veuve de feu M. Jean Marest, demeurant à Fontaine, paroisse de Douy, ses parrain et marraine, lesquels ont signé : Marie-Jeanne Le Roy, Dupré, Philippe, Clerc et Leduc, curé. »

GG. 1 à 11. (Registres.) — In-4°, papier, 910 feuillets.

1654-1793. — Commune de Mary-sur-Marne. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 12. (Registres.) — In-4°, papier, 1328 feuillets.

1668-1793. — Commune de May-en-Multien. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-4°, papier, 455 feuillets.

1693-1792. — Commune d'Ocquerre. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 5. (Registre.) — In-4°, papier, 517 feuillets.

1544-1772. — Commune de Puisieux. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 122 cahiers.

1668-1793. — Commune de Tancrou. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 7 à 9. (Registres.) — In-4°, papier, 90 cahiers.

1632-1792. — Baptêmes, mariages et sépultures des paroisses de Grand-Champ et des Essarts-l'Évêque, réunies à Tancrou.

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier, 719 feuillets.

1668-1792. — Commune de Trocy. — Baptêmes, mariages, sépultures.

(1) C'est à M. Tronchon qu'un grenadier, dont le nom est resté inconnu, remit le Dauphin, dans la séance du 10 août 1792, en lui disant : « Je vous remets ce dépôt sacré, je sais à qui je le confie. »

GG. 1 à 8. (Registres.) — In-4°, papier, 740 feuillets.

1611-1792. — Commune de Vaux-sous-Coulombs. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 987 feuillets.

1653-1792. — Commune de Vendrest. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 7 et 8. (Registres.) — In-4°, papier, 209 feuillets.

1655-1792. — Baptêmes, mariages et sépultures de la commune de Rademond, réunie à celle de Vendrest, par ordonnance royale du 3 janvier 1839.

GG. 1 à 6. (Regstres.) — In-4°, papier, 621 feuillets.

1648-1793. — Commune de Vincy-Manœuvre. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 7. (Registre.) — In-4°, papier, 117 feuillets.

1705-1765. — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Manœuvre, réunie à Vincy, en 1765.

Canton de Crécy.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 621 feuillets.

1607-1792. — Commune de Bailly-Romainvilliers. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 8. (Registres.) — In-4°, papier, 1549 feuillets

1659-1792. — Commune de Bouleurs. — Baptêmes mariages, sépultures.

GG. 1 à 13. (Registres.) — In-4°, papier, 1904 feuillets.

1608-1802. — Commune de Boutigny. — Baptêmes mariages, sépultures.

GG. 1 à 12. (Registres.) — In-4°, papier, 958 feuillets.

1668-1792. — Commune de Condé-Sainte-Libiaire. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 13. (Registres.) — In-4°, papier, 2160 feuillets.

1652-1792. — Commune de Couilly. — Baptêmes, mariages, sépultures.

HH. 1 à 10. (Registres.) — In-4°, papier, 939 feuillets.

1637-1792. — Commune de Coulommes. — Baptêmes, mariages, sépultures.

HH. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 601 feuillets.

1674-1792. — Commune de Coutevroult. — Baptêmes, mariages, sépultures.

AA. 1. (Registre.) — In-folio, papier, 4 feuillets.

1723. — Commune de Crécy. — Offices de gouverneur, lieutenant de Roi, en la ville de Crécy, et de major, rétablis par l'édit d'août 1722. — Quittances de 9,000 livres pour la finance du premier de ces offices, au nom de messire Maximilien Grangier de Bellesme, chevalier, et de 6,820 livres pour même cause, versées pour le second office, par M. Denis Philipot. — Droit de marc d'or. — Lettres de provisions. — Prestations de serment entre les mains de monseigneur Hercule-Meriadec, prince de Rohan, de Maubuisson et de Soubise, duc de Rohan-Rohan, gouverneur de Champagne et de Brie. — Lettres d'envoi en possession par le prince de Rohan, aux maire et échevins de Crécy.

BB. 1. (Registre.) — In-folio, papier, 120 feuillets.

1733-1734. — Actes d'assemblées municipales et délibérations de la commune de Crécy. — Nominations d'échevins, syndics, collecteurs et receveur d'octrois. — Milice. — Tailles. — Réparations à l'église Saint-Georges.

BB. 2. (Registre.) — In-folio, papier, 104 feuillets.

1734-1737. — Fondation d'un maître de latin, par le cardinal de Bissy, évêque de Meaux. — Translation des religieux Minimes de Fublaines à Crécy.

BB. 3. (Registre.) — In-folio et in-4°, papier, 113 feuillets.

1738-1789. — Délibérations relatives à l'acquisition et plantation des promenades. — Tours, fossés et remparts, possession revendiquée par la ville. — Destruction du pont de Dame-Gille par l'inondation de 1784. — Formation nouvelle de la milice bourgeoise; — demande d'un siége de justice de paix (1789).

BB. 4. (Carton.) — 1 pièce, papier (imprimée), 2 feuillets.

1714. — Édit royal daté de Fontainebleau (septembre 1714), portant suppression des offices de maires, lieutenants de maires et autres officiers municipaux.

CC. 1. (Liasse.) — 4 pièces, papier (3 imprimées).

1756-1789. — Impôts et comptabilité. — Signification par M. Ménage de Mondésir, seigneur engagiste de Crécy, aux maire et échevins de cette ville, tendant à être déchargé de l'imposition qui frappe le moulin banal du comté, dont les produits appartiennent aux communauté, curé et fabrique de ladite ville. — Arrêt du Conseil d'État relatif aux formes de la répartition de l'impôt; — autre arrêt sur le même objet; — instruction pour la perception de la contribution patriotique votée par l'Assemblée Nationale.

CC. 2. (Liasse.) — 2 pièces, papier (imprimées).

1750-1760. — Arrêts du Conseil d'État relatifs à la réunion des offices municipaux aux corps de villes et communautés, et au payement de la dispense de fournir un homme vivant et mourant, pour ces offices.

CC. 3. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 1 pièce, papier.

1768-1786. — Octrois. — Procès-verbaux d'adjudication, par les officiers de l'Élection de Meaux, « de moitié « de la ferme de Courte-Pinte et de moitié du doublement « d'icelle, plus le sol pour livre, appartenant à la ville de « Crécy et ordonnées par diverses déclarations du Roi : » la 1re du mois de décembre 1768, au profit de Juvigny, moyennant 693 livres; — la 2e du 16 décembre 1774, à Pessin, moyennant 767 livres 10 sols; — la 3e du 15 décembre 1780, au profit de Bertin, au prix de 577 livres 10 sols, — et la dernière du 15 décembre 1786, au même, moyennant 682 livres 10 sols.

DD. 1. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1692-1754. — Propriétés communales. — Voirie. — Passage derrière l'Hôtel-de-Ville. — Copie d'une concession par madame la marquise de Laval-Séguier, comtesse engagiste de Crécy, devant Bridou, notaire, du 24 juillet 1692, relative à la possession d'un passage commun, derrière le pont de la prison, audit lieu; — copie d'un autre acte de concession par M. Ménage de Mondésir, comte-engagiste, devant Bertin, notaire, du 26 octobre 1754.

DD. 2. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, cahier de 21 feuillets ; 4 pièces, papier ; 2 plans.

1766-1789. — Promenades publiques. — Arrêt de

la Cour du Parlement de Paris, qui autorise les maire et échevins de Crécy à acquérir du comte d'Eu, seigneur du lieu, les fossés et terrains au pourtour de cette ville, contenant 13 arpents 34 perches, moyennant 40 livres de rente perpétuelle, et à acquérir aussi 1 arpent 1/2 de terrain près la porte de Dame-Gille, appartenant à Martin Leprince Fildesoye, aux filles charitables et autres, au prix le plus avantageux; — signification, lettres et mémoire des habitants, relatifs à une erreur de contenance au titre d'acquisition des promenades. — Plans de ces promenades, fossés, atterrissements et fortifications aux abords de Crécy.— Délibération du conseil de M. le comte d'Eu, qui subroge la ville dans les droits du seigneur, pour la plantation d'arbres à l'entrée de Crécy; — procès-verbal de délimitation et bornage dressé par les officiers de la Maîtrise, le 6 octobre 1769; — bail du pâturage des promenades, au profit de Joseph Destianges et P. Blazy, moyennant 100 livres de loyer annuel et diverses charges.

DD 3. (Liasse.) — 7 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1770-1771. — Terrain pour la tenue des foires. — Vente devant Bertin et son confrère, notaires à Crécy, de 19 perches 3/4 de terrain, en deux pièces, près la porte Dame-Gille, par madame veuve Nazareth, au profit de la ville, moyennant 60 livres; — procédure et pièces relatives à l'expropriation poursuivie par le sieur Martin Leprince, d'un terrain situé au même lieu, et destiné à agrandir l'emplacement de la tenue des foires.

DD. 4 (Carton.) — 1 pièce, papier.

1776. — Extrait d'un procès-verbal relatif à l'échange de la principauté de Dombes et du comté de Crécy, entre le comte d'Eu et le Roi, en ce qui concerne les réparations à faire à l'auditoire de la justice seigneuriale de Crécy.

DD. 5. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 35 pièces, papier.

1656-1790. — Voirie. — Pavage des rues et reconstruction des ponts de Crécy. — Arrêt du Conseil d'État ordonnant l'imposition d'une somme de 6,000 livres en la Généralité de Paris, à percevoir par moitié, en deux ans, pour subvenir aux frais de rétablissement des ponts, pavés et avenues de Crécy. — Arrêt du 30 octobre 1656, portant que : la ville dudit Crécy, ayant fait rétablir, outre son Pont-Court, le pont de la porte de La Chapelle, cette imposition de 6,000 livres serait levée en une seule année. — Lettres du Roi, datées du même jour, adressées aux président et trésoriers de France en la Généralité de Paris, au sujet de cet impôt. — Projet de pavage de la rue Dame-Gille. — Permission donnée par le comte d'Eu de tirer du pavé dans la forêt de Crécy. — Nouveaux projets, et délibérations de l'assemblée des habitants pour le rétablissement total du pavé de la ville; — toisés, devis; — engagement de l'entrepreneur Lesueur-Florent pour l'exécution de ce travail en deux années, moyennant 12,000 livres; — délibérations relatives à ces travaux et à l'impôt destiné à les payer; — copies d'arrêts confirmatifs et correspondance à ce sujet.

DD. 6. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1776-1784. — Projet d'un mémoire des habitants de Crécy, pour réclamer le passage de la nouvelle route de Strasbourg, par cette ville. — Requête aux échevins, et délibération municipale du 6 juin 1779, autorisant la démolition de la porte de La Chapelle, trop basse depuis le rétablissement du pavage. — Procès-verbal d'alignement donné à Jean Dupuy, par le lieutenant général du bailliage de Crécy, pour clore sa propriété, au chemin du Larré, sis au-dessus des promenades de cette ville.

DD. 7. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1661-1766. — Notes extraites d'un bail emphytéotique, consenti le 2 juin 1734, par les religieuses de Noéfort, d'une maison sise à Crécy, rue de la Grosse-Tour, et dépendant de l'ancien couvent des Bénédictines de Montdenis, pour établir la possession, par la ville, d'un petit terrain formant demi-lune, tenant au jardin du couvent. — Notes extraites de divers titres de 1661, 1760 et 1766, pour prouver que le quai des tanneries est une voie publique, etc.

DD. 8. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1737-1785. — Cours d'eau. — Copie d'une requête présentée en janvier 1737, par les pères Minimes, récemment transférés de Fublaines à Crécy, au grand maître des Eaux et Forêts, tendant à ce que les eaux de leur canal ou vivier se déchargent dans le brasset du Morin, au-dessous du batardeau de la porte de Meaux, à certaines conditions. — Avis des officiers de la Maîtrise de Crécy et approbation de M. Lefèvre de La Faluère, grand maître (23 mars 1737). — Mémoire tendant à démontrer que M. le duc de Penthièvre est tenu aux réparations de l'écluse, dite *Le Potereau*, située derrière le couvent des Minimes, dans le brasset du Morin. — Curage de ce brasset. — Délibération du corps municipal du 4 juillet 1762, homologuée par l'intendant de la Généralité de Paris le 2 octobre 1775, relative

à ce curage et à diverses mesures de police et de salubrité. — Adjudication des travaux au profit de Mathieu Baillard, moyennant 700 livres ; — réception desdits travaux, etc.

EE. 1. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1748-1749. — Milice. — Ordonnances du Roi et de l'intendant de la Généralité de Paris, concernant les miliciens. — État des jeunes gens de Crécy appelés à prendre part à la milice. — Ordonnance royale du 25 juin 1750, sur le logement des troupes ; — autre du 20 octobre 1766, sur les milices ; — contribution de la ville de Crécy dans les frais de levée et d'équipement des miliciens en 1769 ; — ordonnance de payement et quittance y relatives.

EE. 2. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1780. — Procédures. — Police. — Arquebusiers. — Plan du jardin des chevaliers de l'arquebuse de Crécy.

FF. 1. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1744-1789. — Jugements rendus en police municipale.

FF. 2. (Registre.) — In-folio, papier, 300 feuillets et 3 pièces détachées.

1781-1789. — Enregistrement au bailliage de Crécy des ordonnances, édits, déclarations et lettres patentes du Roi, envoyés par le procureur général. — Opposition et levée de scellés au greffe du bailliage. — Sentence de police de la Maîtrise des eaux et forêts de Crécy, rendue contre deux meuniers du Morin qui avaient refusé de lever leurs portes à bateaux au moment d'une crue d'eau.

GG. 1 à 8. (Registres.) — In-4°, papier, 1299 feuillets.

1598-1792. — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Georges de Crécy. — Naissance de Charles-Étienne-Louis Camus, membre de l'Académie des sciences, secrétaire honoraire de l'Académie de marine, secrétaire perpétuel de celle d'architecture, etc., l'un des savants chargés par Louis XV, d'aller en Laponie mesurer les degrés du méridien et déterminer la figure de la terre : — « Cejourd'hui vingt-cinquième aoust 1699, a esté baptisé par M. Luquet, chanoine de Crécy, Charles-Estienne-Louis Camus, fils de Estienne Camus, maistre chirurgien, et de Anne Poirier, ses père et mère ; le parrain, messire Charles Cottinart, prêtre-curé, chanoine de Saint-Georges de Crécy et bachelier en théologie ; la marraine, Élisabeth Caillat, femme de maistre Denis Camus, conseiller du Roy, substitut et adjoint aux enquestes du bailliage de Crécy. Ledit enfant né du 23 dudit mois et an. Signé : Cottinart. »

GG. 9. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1678. — Procès-verbal d'assemblée des habitants de la paroisse Notre-Dame de La Chapelle-sur-Crécy dressé le 19 mai 1678, par Sautereau, notaire, contenant opposition à la réunion des habitants du marché de Crécy à la paroisse Saint-Georges de cette ville. — Autre opposition relative au même objet, formée par le curé de La Chapelle, le prévôt de Crécy, le prieur de Saint-Martin, curé-primitif de La Chapelle, et autres.

GG. 10. (Liasse.) — 22 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1709-1789. — Copie du testament de maître Fontaine (d'Arras), ancien chanoine de la collégiale Saint-Georges de Crécy, par lequel il lui lègue, entre autres choses, 1,000 livres en espèces. — Titres de rente de 4,000 livres sur les aides et gabelles, pour garantir le payement par M. le duc de Penthièvre, comte de Crécy, d'une rente de 222 livres 4 sols 5 deniers due à l'église du lieu, au nom de M. le comte d'Eu. — Bail de divers biens de la fabrique situés aux territoires de Saint-Martin et de Crécy. — Procédure relative à la location qui précède. — Délibérations de la fabrique, de Crécy, etc.

HH. 1. (Liasse.) — 2 pièces, papier ; 1 pièce parchemin : 1 plan.

1655-1656. — Foires et marché. — Lettres patentes du roi Louis XIV, données à Paris au mois de mai 1655, portant établissement de deux foires annuelles et d'un marché hebdomadaire à Crécy. — Avis de madame la marquise de Laval, comtesse de Crécy, et engagiste de cette ville, et règlement des officiers de la prévôté à ce sujet. — Plan pour l'emplacement des marchands.

HH. 2. (Liasse.) — 6 pièces, papier dont 2 cahiers contenant ensemble 60 feuillets.

1777-1790. — Agriculture. — Actes d'assemblée des habitants de La Chapelle-sur-Crécy, pour la nomination de gardes messiers, préposés à la conservation des récoltes en ladite paroisse, dans l'étendue du terroir et domaine de Crécy ; — décharge des droits qui leur sont dus. — Registre des gros fruits ; — prix du blé et des grains vendus au marché de Crécy ; — taxe du pain, etc.

II. 1. (Carton.) — 1 pièce, papier (imprimée).

1787. — Documents divers. — Règlement du Roi sur la formation des assemblées provinciales de l'Ile-de-France.

II. 2. (Cahier.) — In-folio, papier, 6 feuillets.

1766. — Projet d'inventaire des titres, papiers, lettres missives concernant les droits de la ville. (Travail resté inachevé.)

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 56 feuillets, et 122 cahiers.

1636-1792. — Commune d'Esbly. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 10. (Registres.) — In-4°, papier, 3847 feuillets.

1621-1790. — Commune de La Chapelle-sur-Crécy. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 10. (Registres.) — In-4°, papier,... feuillets.

1669-1791. — Commune de La Haute-Maison. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 10. (Registres.) — In-4°, papier, 628 feuillets.

1631-1790. — Commune de Magny-le-Hongre. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Reconstruction du clocher en 1748; — dispenses de l'évêque de Meaux autorisant des mariages entre parents.

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier, 812 feuillets.

1710-1792. — Commune de Montry. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 15. (Registres.) — In-4°, papier,... feuillets.

1640-1790. — Commune de Quincy-Ségy. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 16. (Registres.) — In-4°, papier, 24 cahiers.

1641-1702. — Baptêmes, mariages et sépultures des Religionnaires de la paroisse de Quincy.

GG. 17, 18. (Registres.) — In-4°, papier, 105 cahiers.

1670-1790. — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Ségy, réunie à Quincy.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 784 feuillets.

1674-1792. — Commune de Saint-Fiacre. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 9. (Registres.) — In-4°, papier, 1059 feuillets.

1619-1792. — Commune de Saint-Germain-lez-Couilly. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 10. (Registres.) — In-4°, papier, 1270 feuillets.

1635-1792. — Commune de Saint-Martin-lez-Voulangis. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 407 feuillets.

1675-1792. — Commune de Sancy. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 836 feuillets.

1633-1792. — Commune de Serris. — Baptêmes, mariages, sépultures. — 1762, pose de la première pierre du presbytère; — bénédiction de trois cloches, le 23 octobre 1768; — de la grosse cloche, le 20 août 1780.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 355 feuillets.

1682-1792. — Commune de Vaucourtois. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1. à 4. (Registres.) — In-4°, papier; 678 feuillets.

1640-1792. — Commune de Villemareuil. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Comptes des marguilliers de la fabrique.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier; 730 feuillets.

1727-1790. — Commune de Villiers-sur-Morin. — Baptêmes, mariages, sépultures.

CANTON DE CLAYE.

GG. 1 à 14. (Registres. — In-4°, papier, 2217 feuillets.

1612-1793. — Commune d'Annet. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 405 feuillets.

1603-1793. — Commune de Carnetin. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Bulle du Pape, enregistrée à Paris le 9 mai 1749, portant dispense pour mariages; — autre bulle du pape enregistrée à Paris le 18 août 1755, pour dispense de mariage; — quinze dispenses pour la même cause, accordées par l'évêque de Meaux à des parents hors d'état d'envoyer en Cour de Rome, pour obtenir ces dispenses.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 654 feuillets.

1733-1793. — Commune de Charmentray. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Naissance du général Courtier : — « l'an 1772, le 31 mai, a été baptisé Éléonore Ambroise Courtier, né à Charmentray, le 28 mai, du légitime mariage de Marie-Antoine-André Courtier, laboureur, et de Marie-Anne Thérouenne, ses père et mère. »

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 842 feuillets.

1686-1793. — Commune de Charny. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Ordonnance de l'évêque de Meaux portant interdiction, pour cause de dépérissement, de l'église Saint-Léger de Charny, et donnant pouvoir à M. Delacour, curé de la paroisse, de bénir un emplacement provisoire pour la célébration de l'office divin. — Bénédiction de la nouvelle église.

GG. 1 à 9. (Registres.) — In-4°, papier, 2047 feuillets.

1577-1792. — Commune de Claye-Souilly. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Naissance de Louis-Auguste-Appolinaire de Polignac : « L'an 1745, le 10e jour de juin, est né à Claye, du légitime mariage de très-haut et très-puissant seigneur messire Louis-Héracle-Melchior, vicomte de Polignac, gouverneur de la ville du Puy, commandant du Velay, seigneur de Claye et autres lieux, et de très-haute et puissante dame Diane-Adélaïde-Zéphirine de Mancini, son épouse, un fils, lequel, suivant et conformément à la permission accordée par Mgr messire Antoine-René de La Roche-de-Fontenille, évêque de Meaux, nous, prieur-curé de Claye, l'avons baptisé dans la chapelle du château dudit seigneur vicomte de Polignac, le lendemain 11e jour dudit mois de juin, et avons réservé les cérémonies de la nomination du nom, de la bénédiction du sel et autres, pour être suppléés quand lesdits seigneur et dame vicomte de Polignac auront choisi les parrain et marraine pour leur dit fils, auquel ils ont donné les titres et qualité de chevalier de Polignac, et de pair du comté de Vandon. Ce baptême, fait en présence de mondit seigneur vicomte de Polignac et des officiers de sa maison, qui ont signé avec nous curé de Claye. Signé au registre : Chabaret Doyon, le vicomte de Polignac et Gaillardon, curé. »

GG. 10 à 25. (Registres.) — In-4°, papier, 780 feuillets.

1639-1792. — Baptêmes, mariages et sépultures de la commune de Souilly, réunie à Claye, le 25 juillet 1839.

GG. 1 et 2. (Registres.) — In-4°, papier, 622 feuillets.

1608-1792. — Commune de Compans. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 10. (Registres.) — In-4°, papier, 911 feuillets.

1604-1792. — Commune de Courtry. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Fondation de messes à perpétuité, pour Denis Pichon, conseiller secrétaire du Roi, inspecteur général des hospices de Paris, dont le testament gravé sur pierre est conservé à la mairie, etc.

GG. 1 à 10. (Registres.) — In-4°, papier, 902 feuillets.

1592-1792. — Commune de Fresnes. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Note relative à la pierre fondamentale de l'église, bénite et posée par monseigneur Jean de Vieuxpont, évêque de Meaux, le 9 juillet 1608, et à la dédicace de ladite église par le même, le 22 juillet 1610. — Du 1er mars 1736, mariage de Jean-Baptiste Paulin d'Aguesseau de Fresnes, chevalier, conseiller d'État, fils de très-haut et très-puissant seigneur, monseigneur Henri-François d'Aguesseau, chevalier, chancelier de France, et de feue très-haute et très-puissante dame, madame Anne Lefèvre d'Ormesson, demeurant en la paroisse Saint-Roch, à Paris; avec mademoiselle Anne-Louise-Françoise Dupré, fille de messire Louis Dupré, chevalier, seigneur de La Grange Bleneau. Ce mariage a été célébré à Fresnes par l'archevêque de Rouen : — « Le 17 avril 1741, mariage de haut et puissant seigneur, messire Jean-Baptiste d'Aguesseau de Fresnes, chevalier, conseiller d'État, veuf de puissante dame Anne-Louise Dupré, et demoiselle Marie-Geneviève-Rosalie Le Bret, fille mineure de défunt messire Cardin Le Bret, conseiller d'État, premier président du Parlement d'Aix, intendant, commandant pour le Roi en Provence, et de dame Henriette de La Briffe, ses père et mère. »

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier, 457 feuillets.

1617-1792. — Commune de Gressy. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Dispense donnée par l'évêque de Meaux, pour un mariage entre parents au degré prohibé.

GG. 1 et 2 (Registres.) — In-4°, papier, 459 feuillets.

1611-1792. — Commune d'Isles-lez-Villenoy. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 14. (Registres.) — In-4°, papier, 900 feuillets.

1743-1792. — Commune d'Iverny. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 11. (Registres.) — In-4°, papier, 1270 feuillets.

1565-1783. — Commune du Pin. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier, 492 feuillets.

1668-1792. — Commune du Plessis-aux-Bois. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Décès de madame Marie d'Abadie : — « L'an 1786, le 17 juillet, a été inhumée par nous, prêtre-curé d'Iverny, pour l'absence du curé de la paroisse du Plessis-aux-Bois, dame Marie d'Abadie, épouse de messire Hilaire Rouillé, marquis Du Coudray, lieutenant général des armées du Roi, seigneur du Plessis-aux-Bois, Iverny, du Plessis-l'Évêque, Cuisy, Boissy, Forfry, Douy-la-Ramée et autres lieux, décédée le 15 en son château du Plessis-aux-Bois, âgée de quarante-sept ans ou environ, après avoir reçu les sacrements de l'église, en présence de messire Honoré de Pardiac, prêtre, aumônier de M. Du Coudray, de maître François-Marie Dubuat, avocat en Parlement, prévôt du Plessis-au-Bois, de Denis-Pierre Dubourg, régisseur des terres dudit seigneur et autres. »

GG. 1 à 10. (Registres.) — In-4°, papier, 1522 feuillets.

1635-1793. — Commune de Messy. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Naissance de Charlemagne Béjot, député à l'Assemblée législative. — « L'an 1755, le 16e de mai, a été baptisé par moi, curé soussigné, Charlemagne, né avant-hier, à 2 heures du matin, fils de Charles Béjot, laboureur, et de Marie-Anne Prénon, son épouse, de cette paroisse. Le parrain, Charlemagne Béjot, laboureur à Moussy-le-Vieil, diocèse de Meaux; la marraine, Marguerite-Suzanne Picou, fille de M. Picou, laboureur à Vinet, aussi dans ce diocèse. Le père absent, le parrain et la marraine ont signé Marguerite-Suzanne Picou, Charlemagne Béjot, Dienest, curé, et Duval, clerc. »

GG. 1 à 21. (Registres.) — In-4°, papier, 3337 feuillets.

1595-1792. — Commune de Mitry-Mory. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Naissance de Charles Mangin, architecte (1) : — « L'an 1721, le dimanche deuxième mars, par moi soussigné, prêtre, docteur de Sorbonne et curé de Mitry, a été baptisé Charles, né d'aujourd'hui, fils du légitime mariage de Pierre Mangin, organiste de cette église, et de Geneviève Lottin, sa femme; le parrain, Charles Hamelin; la marraine, Marguerite Lottin qui a signé; le parrain a déclaré ne le savoir. Signé au registre : Marguerite Lottin et Dufour. »

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier, 451 feuillets et 105 cahiers.

1668-1791. — Actes de baptêmes, mariages et sépultures de la commune de Mory, réunie à Mitry, par ordonnance royale du 8 mars 1839.

GG. 1 à 10. (Registres.) — In-4°, papier, 821 feuillets.

1627-1793. — Commune de Nantouillet. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Naissance d'Étienne-Nicolas Rousseau, général de brigade, officier de la Légion d'honneur, etc. : — « L'an 1772, le 15 février, est né en légitime mariage et le lendemain a été baptisé par moi, prieur-curé de cette paroisse, soussigné, Étienne-Nicolas, fils de Nicolas Rousseau, arpenteur, et de Marie-Geneviève Boulé, sa femme, ses père et mère, de cette paroisse. Le parrain a été Étienne Hublot, laboureur en ce lieu; la marraine, Marie-Geneviève Domont, femme de Martin-César Richard, arpenteur royal, de la paroisse de Mitry, qui ont signé avec nous, après lecture. Signé au registre : Hublot, Geneviève Domont et Millet. »

GG. 1 à 9. (Registres.) — In-4°, papier, 524 feuillets.

1710-1792. — Commune de Précy-sur-Marne. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Naissance de André-Théodore Hébert, député à l'Assemblée législative : — « Le vingtième jour de décembre 1723, est venu au monde un enfant qui a été baptisé le 29, par moi, curé soussigné, fils de André Hébert et de Étiennette Taneau, receveur de

(1) Mangin a construit la halle aux blés, l'église du Gros-Caillou. C'est aussi à lui qu'est due la restauration du portail de Saint-Sulpice.

M. le marquis de Refuge, et a été nommé André-Théodore, par Théodore Taneau, receveur de madame de Harlay, de la paroisse de Saint-Mesmes, et demoiselle Marie Bocquet, de la paroisse de Vignely, en la présence de M. Bocquet, de M. Taneau et de Jean Le Lorin, clerc paroissial, qui ont signé. Taneau, Bocquet, Marie Bocquet et Carruel, curé de Précy. »

GG. 1 à 11. (Registres.) — In-4°, papier, 1030 feuillets.

1607-1793. — Commune de Saint-Mesmes. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 10. (Registres.) — In-4°, papier, 764 feuillets.

1700-1792. — Commune de Trilbardou. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 11. (Registres.) — In-4°, papier, 314 feuillets.

1668-1792. — Commune de Vignely. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 9. (Registres.) — In-4°, papier, 1275 feuillets.

1674-1792. — Commune de Villeparisis. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-4°, papier, 880 feuillets.

1600-1793. — Commune de Villeroy. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Naissance de Pierre Navarre, magistrat, auteur d'une histoire de Meaux : — « Le samedi, 21e jour de juillet 1742, a été baptisé par moi, curé soussigné, Pierre, né du 18 du présent mois, du légitime mariage de Pierre Navarre et de Marie-Jeanne-Victoire Blanchard, ses père et mère; le parrain, Pierre-Urbain Navarre, son grand-père, et la marraine, Marie-Anne-Courtier, sa grand'mère, qui ont signé : Navarre, Courtier, Blanchard et Buron, curé. »

GG. 1 à 14. (Registres.) — In-4°, papier, 1527 feuillets.

1621-1792. — Commune de Villevaudé. — Baptêmes, mariages, sépultures.

CANTON DE DAMMARTIN.

GG. 1 à 12. (Registres.) — In-4°, papier, 452 feuillets.

1668-1792. — Commune de Cuisy. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Du 19 mars 1668, mariage de Louis de Gomer, lieutenant au régiment des gardes, fils de Charles de Gomer, seigneur de Luzancy, avec demoiselle Anne Du Fayot, fille de messire Jean Du Fayot, maître d'hôtel du Roi, trésorier de la Généralité de Soissons, seigneur de Cuisy. — 1690, mariage de messire Guillaume Du Fayot, fils de messire Jean Du Fayot, avec demoiselle Catherine Musnier, par le R. P. Martin Ganneron, prieur de Chambre-Fontaine. — Messire Jean Du Fayot, seigneur de Cuisy, décédé le 1er décembre 1691, a été inhumé dans la chapelle de la Sainte-Vierge, etc.

GG. 1 à 16. (Registres.) — In-4°, papier, 4502 feuillets.

1557-1792. — Commune de Dammartin-en-Goële. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Naissance de François-Aymard Roger, volontaire, qui devint commandant et baron de l'empire : — « L'an 1769, le 11 novembre, a été baptisé par moi, prêtre-vicaire soussigné, François-Hémard, né hier, fils de Jean-François Roger, marchand fripier en cette ville et de Louise Deschanest, son épouse; le parrain a été Hémard Leconte, de la paroisse de Saint-Barthélemy, et la marraine, Marie Claude Deschanest, de cette paroisse, qui ont signé avec moi : Leconte, M. C. Deschanest et Leroux. »

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 592 feuillets.

1713-1792. — Commune de Forfy. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 350 feuillets.

1558-1792. — Commune de Gesvres-le-Chapitre. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 9. (Registres.) — In-4°, papier, 1229 feuillets.

1596-1791. — Commune de Juilly. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Naissance de Jean-Joseph Bocquet de Chanterenne, avocat, auteur de divers ouvrages de jurisprudence : — « L'an de grâce 1704, le 13 février, par moi soussigné, a été baptisé un enfant mâle né du légitime mariage de maître Martin Bocquet, receveur de l'abbaye de Juilly, et de Marie-Anne Guenot, ses père et mère, lequel était né le 12 dudit mois et an, et a été nommé Jean-Joseph, par maître Pierre Guenot, de la paroisse d'Othis, et par madame Anne-Catherine Bocquet, femme de maître Morin, marchand à Meaux, lesquels ont signé avec moi :

E. Guenot, Anne-Catherine Bocquet et Jean-Antoine Lesueur de Saint-Maur, prêtre, curé de Juilly. » — Naissance du général Haquin : — « L'an 1742, le 20 mai, a été baptisé, par moi prêtre de l'Oratoire soussigné, Honoré-Alexandre, né du jour d'hier, du légitime mariage de Jean-François Haquin, laboureur, de cette paroisse, et de Marguerite Geneviève Benoît; le parrain a été Nicolas Benoît, de la paroisse de Mitry, et la marraine, Catherine Coquot, de la paroisse de Silly, qui ont signé avec nous : » — Catherine Cocault, N. Benoît et Bonafons. p. d. l.

GG. 1 à 14. (Registres.) — In-4°, papier,... feuillets.

1573-1792. — Commune du Mesnil-Amelot. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le dernier article comprend la table des actes de 1641 à 1753.

GG. 1 à 11. (Registres.) — In-4°, papier,... feuillets.

1657-1792. — Commune du Plessis-l'Évêque. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 9. (Registres.) — In-4°, papier, 1908 feuillets.

1622-1791. — Commune de Longperrier. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 9. (Registres.) — In-4°, papier, 687 feuillets.

1627-1793. — Commune de Marchémoret. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 12. (Registres.) — In-4°, papier,... feuillets.

1579-1792. — Commune de Mauregard. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 12. (Registres.) — In-4°, papier, 1565 feuillets.

1653-1792. — Commune de Montgé. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 1524 feuillets.

1653-1762. — Commune de Monthion. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 1175 feuillets.

1674-1793. — Commune de Moussy-le-Neuf. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 839 feuillets.

1674-1790. — Commune de Moussy-le-Vieux. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 12. (Registres.) — In-4°, papier, 1271 feuillets.

1593-1792. — Commune d'Oissery. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 9. (Registres.) — In-4°, papier, 936 feuillets.

1600-1792. — Commune d'Othis. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-4°, papier, 308 feuillets.

1708-1793. — Commune de Rouvres. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 13. (Registres.) — In-4°, papier, 1487 feuillets.

1646-1790. — Commune de Saint-Mard. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Du 18 octobre 1770, décès d'Henriette-Charlotte Navarre, qui a fait plusieurs dons à l'église et 24 livres de rente à la paroisse pour l'instruction des enfants pauvres. — En 1786, le 16 avril, est décédée Marie-Geneviève Vidart du Dognon, marquise de Montmort.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 876 feuillets.

1590-1792. — Commune de Saint-Pathus. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 9. (Registres.) — In-4°, papier, 941 feuillets et 40 cahiers.

1623-1793. — Commune de Saint-Soupplets. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. à 1 10. (Registres.) — In 4°, papier, 1340 feuillets.

1587-1793. — Commune de Villeneuve-sous-Dammartin. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 991 feuillets.

1678-1792. — Commune de Vinantes. — Baptêmes, mariages, sépultures.

ARRONDISSEMENT DE PROVINS. — CANTON DE PROVINS.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 991 feuillets.

1631-1791. — Commune de Chalautre-la-Petite. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 17. (Registres.) — In-4°, papier, 3059 feuillets.

1600-1792. — Commune de Chenoise. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Actes de naissance de deux enfants de M. Jean de Castille, marquis de Chenoise, l'un en 1642, l'autre en 1647. — Sépulture de Jean de Castille, décédé le 14 août 1667. — Mariage, en 1737, de Marie-Michel Ferdinand de Boubers, chevalier, marquis de Vaugenlieu, avec demoiselle Charlotte Gabrielle de Castille de Chenoise.

GG. 1 à 14. (Registres.) — In-4°, papier, 1037 feuillets.

1583-1796.—Commune de Cucharmoy.— Baptêmes, mariages, sépultures. — Notes et remarques. — En 1587 le blé valait 6 livres le boisseau. — Le mardi 12 février 1592, la cloche de la Chapelle Saint-Sulpice a été fondue au Plessis-aux-Tournelles. — Le 17 avril 1595, il y avait un pied de neige partout; elle est restée 8 jours. — « L'année 1608 a été de grande neige et gelée; au mois de janvier, il y a eu grande quantité de peuple mort pieds et mains gelés, et ont duré icelles neiges depuis le 10 décembre jusqu'au 10 mars en suivant. Et le 20 juillet jusqu'au 8 août, a fait des chaleurs extrêmes dont il est mort plusieurs chrétiens, bestiaux et chevaux. » — 20 mai 1639, baptême de Nicolas Troussart, qui a eu pour parrain et marraine M. et madame de Vitry. — « Du samedi 5e décembre 1654, a été posée, en l'église de céant, une tombe sur le corps qui est inhumé sous icelle, de défunt Germain Troussard, archer des gardes du corps du Roi, capitaine du château du Plessis-aux-Tournelles et lieutenant des chasses sous M. le maréchal de Vitry, seigneur de ce lieu, et a été posée en la présence d'amis et de sa fille, Marguerite Ponset, ce que je certifie être vrai les an et jour que dessus, témoin mon seing accoutumé ci mis, signé : Lorin. » — L'an 1679, le dimanche 7e de novembre, a été placé le tableau de la Vierge, en l'autel d'Icelle. — En ladite année, la veille de la Toussaint a été aumôné un devant d'autel, partie d'étoffe blanche, partie de tapisserie, par madame la duchesse de Vitry. » — 10 novembre 1707, bénédiction des cloches de la paroisse, l'une nommée Geneviève, l'autre Anne-Charlotte, par haut et puissant seigneur François, comte de Brichanteau, chevalier, comte de Greivy, Chalautre-la-Reposte, etc., et par dame Maguerite-Madeleine Joly, veuve de messire Louis Armand de La Grange-Trianon, chevalier, seigneur et baron du Plessis-aux-Tournelles, du Benest, etc.; l'autre, nommée Anne-Charlotte par messire Sébastien-Charles de La Grange-Trianon, seigneur et baron du Plessis-aux-Tournelles, et par la marraine, haute et puissante dame Anne-Marguerite Ranchin, épouse de haut et puissant seigneur messire Alphonse-Louis de Castille, chevalier, marquis de Chenoise, lieutenant pour le Roi des gouvernements de Champagne, au département de Brie, etc. (La cloche qui porte le nom de Anne-Charlotte est encore au clocher de Cucharmoy.) — Le 22 juillet 1721, a été célébré, dans la chapelle du château du Plessis-aux-Tournelles, le mariage de messire Claude-Justin de Vallens, chevalier, seigneur de Montgareux, capitaine au régiment Royal-Marine, demeurant à son régiment au camp de Souppes, diocèse de Sens, âgé de trente-neuf ans; et de dame Marguerite-Madeleine Joly d'Oudeüille, dame baronne du Plessis-aux-Tournelles, âgée de 57 ans environ, veuve en premières noces de messire Louis-Armand de La Grange-Trianon. — 1750. « Cette année la récolte des biens de la terre a été surabondante, surtout en blé, que tous les laboureurs de ce lieu et des autres paroisses voisines de ma connaissance ont été, après avoir empli leur granges, obligés de faire des meules dehors, ce qui ne s'est peut-être jamais vu dans ce pays, du moins de mémoire d'homme; le blé cependant a été cher, 45 sols la mesure de Provins. Ce qui a causé cette cherté, c'est qu'il y avait beaucoup de blé noir, et que les bons pays, comme la Brie, étaient tous versés. — Le 2 juillet, jour de la pentecôte de l'an 1754, environ les 4 heures du soir, il est tombé une si grande et grosse quantité de grêle que tous les villages, en revenant de Montereau par Donnemarie, Mons, Thénisy, Savins, Sognolles, Saint-Loup, Vulaines, Mortery et autres ont été ravagés; il n'y a point eu de vin dans tous ces villages. Les blés qu'on croyait totalement perdus ont repoussé du pied et ont produit encore une bonne demi-récolte. — Présentation, à l'église de Cucharmoy, du corps de mademoiselle de Fleury. — « L'année 1771, le 10 août a été présenté à l'église de cette paroisse et de là a été transporté dans l'église collégiale de Saint-Thomas du Louvre, à Paris, pour y être inhumé dans la sépulture de la maison de Fleury, le corps d'Élisabeth-Françoise-Thérèse de Rosset de Fleury, âgée de dix-neuf ans, morte du 8 de ce mois, fille de très-haut et très-puissant seigneur André-Hercule de Rosset, duc de Fleury, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du Roi, chevalier de ses Ordres, lieutenant général de ses armées, gouverneur et lieutenant général de

Lorraine et du Barrois, baron du Plessis-aux-Tournelles, seigneur de Saint-Loup, La Chapelle (Saint-Sulpice), Vulaines, Courtevroust, Vieux-Champagne, etc., et de haute et puissante dame Anne-Madeleine Demonceau d'Auxis, duchesse de Fleury ci-devant dame du palais de la feue reine. »

GG. 1. (Registre.) — In-4°, papier, 56 feuillets.

1609-1792. — Commune de La Chapelle-Saint-Sulpice. — Baptêmes, mariages, sépultures (1).

GG. 2. (Cahiers.) — In-folio, papier, 221 feuillets.

1560-1768. — Comptes de recettes et dépenses de l'église et fabrique dudit lieu de La Chapelle, auxquels est joint un mesurage des terres de cette fabrique.

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-4°, papier, 494 feuillets.

1639-1793. — Commune de Lourps. — Baptêmes, mariages et sépultures. — Actes de naissance, mariages et décès des chevaliers de Champagne, seigneurs de Lourps. — Fondation de messes par demoiselle Marie-Madeleine de Champagne de La Borde, etc.

GG. 1 à 10. (Registres.) — In-4°, papier, 526 feuillets.

1640-1793. — Commune de Mortery. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 8. (Registres.) — In-4°, papier, 453 feuillets.

1617-1792. — Commune de Poigny. — Baptêmes, mariages, sépultures.

BB. 1. (Cahiers.) — In-folio, papier, 651 feuillets.

1675-1789. — Commune de Provins. — Administration municipale. — Inscription des actes d'assemblée du bureau de la ville; — réceptions et prestations de serment des officiers du corps de ville, etc.

BB. 2. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1761-1787. — Délibérations du bureau de la ville de Provins, concernant les affaires communales; — état des titres de tous les biens et rentes tant actives que passives.

(1) La plus grande partie de ces actes ont disparu lors ces invasions étrangères, en 1814 et en 1815.

BB. 3 à 5. (Liasses.) — 22 pièces, papier.

1719-1755. — Nominations, réceptions et installations des échevins et notables de la ville; — de M. Ruffier, greffier en titre; — élection comme maire de M. Bourron.

BB. 6. (Registre.) — In-folio, papier, 60 feuillets.

1750-1765. — Procès-verbaux d'élection des officiers municipaux de la ville de Provins.

BB. 7. (Registre.) — In-folio, papier, 26 feuillets.

1765. — Procès-verbaux d'élection des notables.

BB. 8. (Registre.) — In-folio, papier, 61 feuillets.

1765-1789. — Élections, nominations, réceptions et prestations de serment de MM. du corps de ville et des notables de Provins.

CC. 1. (Liasse.) — 34 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1613-1764. — Impôts et comptabilité. — Arrêts du Conseil d'État qui ordonnent la perception des droits et arrérages dus par la ville de Provins, pour occupation de places ayant servi aux clôtures, fossés, remparts et fortifications de cette ville; — quittances des revenus casuels du Roi; — mode d'installation des receveurs d'offices; — état des revenus patrimoniaux, etc.

CC. 2. (Registre.) — In-folio, papier, 51 feuillets.

1769-1772. — Mandements délivrés par le greffier de la ville, pour dépenses diverses.

CC. 3. (Registres.) — In-4°, papier, 117 feuillets.

1637-1644. — Comptes des revenus patrimoniaux et d'octrois de la ville de Provins.

CC. 4. (Liasse.) — 106 pièces, papier.

1684-1790. — Comptes des revenus patrimoniaux de la ville de Provins.

DD. 1. (Liasse.) — 147 pièces, papier.

1650-1789. — Propriétés communales. — Baux et procès-verbaux d'adjudication des fours banaux; — de

l'herbe des remparts ; — ventes d'arbres existant sur les chaussées; — location de terres et vignes appartenant à la ville ; — droits de péage ; — enlèvement des boues, etc.

DD. 2. (Liasse.) — 65 pièces, papier; 1 plan.

1682-1790. — Ponts et cours d'eau. — Construction du pont de Courloison. — Plan et devis; — procès-verbaux de visite des cours d'eau; — ordonnances prescrivant le curage des rivières de Voulzie et du Durteint; — arrêts du Conseil d'État sur le même objet ; — toisés desdites rivières; — procès-verbaux de réception des travaux de curage ; — rôle de répartition des frais occasionnés par ces travaux, en ce qui concerne le Durteint et le canal de décharge.

DD. 3. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1780. — Mesurage et arpentage, dressé par Juris, des propriétés communales, comprenant les murs, remparts, fossés et fortifications dont la concession a été faite par le Roi aux habitants, corps et communauté de la ville de Provins, suivant arrêt du Conseil d'Etat du 25 avril 1780; plus diverses pièces de terre, prés, jardins, chaussées, promenades et ruelles.

DD. 4. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1764. — États de tous les biens de la ville de Provins.

DD. 5. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1776-1783. — Eaux minérales. — Requêtes, mémoires, règlement, observations et arrêts du Conseil d'État, intervenus sur les difficultés qui ont existé entre la ville de Provins et le marquis de Saint-Phal, locataire des eaux minérales.

EE. 1. (Liasse.) — 86 pièces, papier.

1700-1712. — Affaires militaires. — Recrutement. — Ordonnances du Roi, réquisitions et états nominatifs de réquisitionnaires.

EE. 2. (Liasse.) — 3 pièces, papier; 1 plan.

1769. — Casernement. — Construction d'une écurie pour 108 chevaux. — Devis et plan dûment approuvés.

FF. 1. (Liasse.) — 20 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1540-1700. — Justice. — Procédure sur l'instance formée par les habitants de Provins, contre le prieur-abbé de Moustier-la-Celle, au sujet des droits de minage, et pièces justificatives.

FF. 2. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1758-1764. — Affaire du sieur Billy, échevin, et du président Ythier. — Cession par le sieur Laudin au sieur Billy de la charge d'échevin ; — sa réception au bailliage de Provins ; — refus des officiers du corps de ville de procéder à son installation ; — décision qui met à la charge de la ville une somme de 300 livres, au payement de laquelle avait été condamné le président Ythier, pour frais de procédure poursuivie contre ledit sieur Billy.

GG. 1 à 33. (Registres.) — In-4°, papier, 6368 feuillets.

1564-1792. — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Ayoul de Provins. — Naissance de Toussaint Rose, secrétaire de la main, sous Louis XIV : « Le samedi 5e jour de septembre 1615, 8 heures du soir, a été baptisé Toussaint, fils d'honorable homme Estienne Rose, et de Marie Joly. Le parrain, honorable homme M. Jacques Graillet, procureur du Roi en l'Election, et Edmée Torailler, femme de M. Edme Baizola, greffier au bailliage de Provins. Ledit honorable Graillet lui a imposé le nom. Signé : Graillet. Edmée Torailler et Moissy. » — Décès du comte de Mirabeau (arrière-grand-oncle du célèbre orateur de l'Assemblée Constituante) : « Cejourd'hui 21 septembre 1729 a été apporté en cette église messire Bruno de Riquety, chevalier, comte de Mirabeau, seigneur de Boschery (Beauchery), Chanteloup, etc., ancien commandant dans les gardes françaises, époux de dame Anne de Boulainvilliers ; lequel, après les prières chantées dans cette église, a été processionnellement conduit à la porte de la ville, pour être conduit à Boschery, lieu de sa sépulture ; il était mort en cette paroisse, âgé d'environ cent ans, muni des sacrements de l'Église, ladite cérémonie faite en présence des témoins soussignés. Signé : Logre, habitué, Hérault, sacristain, Hérault, Lermoy, Fillot, grand clerc. » — Naissance de Michel-Louis Rousselet, député à l'Assemblée Constituante : « Cejourd'hui 4 mars 1746, a été baptisé par moi, curé soussigné, Michel-Louis, né la veille, fils de Michel Rousselet, marchand tanneur, et de Gabrielle Le Clerc, ses père et mère, mariés ensemble, qui a eu pour parrain Louis Le Clerc, marchand, ancien marguillier, et pour marraine honnête fille Marie Girard, pensionnaire à la Congrégation, qui ont signé. Signé : Le Clerc, Marie Girard et Rouillon, curé. » — Naissance de Jacques-Germain Simon,

membre du Conseil des Cinq-Cents, député au Corps Législatif, de l'an VIII à 1814) : « Cejourd'hui 31 juillet 1755, a été baptisé par moi, curé soussigné, Jacques-Germain, né le même jour, fils de Charles Simon, marchand, et d'Anne Charlotte Thomassin, ses légitimes père et mère, qui a eu pour parrain Jacques-Jean Thomassin, son cousin germain, et pour marraine Marie-Marguerite Guinet, sa cousine germaine, qui ont déclaré ne savoir signer, la grand'mère du parrain et la mère de la marraine ont signé : Marie Thomassin, Marie Chapotot, et Rouillon, curé.» — Naissance de Denis-Nicolas Chaillot, membre du Conseil des Cinq-Cents, député au Corps Législatif : « Cejourd'hui 28 juin 1764, a été baptisé par moi, prêtre, curé soussigné, Denis-Nicolas, né d'hier, fils de maître Denis-François Chaillot de Samondé, conseiller du Roi et son procureur au bailliage et siége présidial de cette ville, et de dame Marie-Geneviève Fariat, ses père et mère légitimes. Le parrain a été maître Nicolas-Claude-Colin Desmurs, conseiller du Roi, lieutenant général desdits siéges ; la marraine, Jeanne-Catherine Legras, épouse de Pierre-Nicolas Fariat, receveur au grenier à sel de cette ville, qui ont signé avec nous et ledit maître Chaillot, père de l'enfant. » Suivent les signatures.

GG. 34 à 71. (Registres.) — In-4°, papier, 5245 feuillets.

1539-1792. — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Sainte-Croix de Provins. — 1583, note du sieur Bedeau, curé de cette paroisse, faisant connaître que, le 6 février, il est parti pour Jérusalem. — Signature de Philippe de Champaigne (dans le volume de 1634-1649). — Janvier 1680, inhumation de Michel Gueston, théologal de Notre-Dame-du-Val, chapelain des religieuses de la Congrégation, décédé dans l'intérieur de leur couvent. Les chanoines de Notre-Dame entreprirent d'enlever le corps de leur confrère, ce qui occasionna un procès que perdirent lesdits chanoines. — Copie de l'édit du roi Louis XIV, concernant les formalités à observer dans les mariages (mars 1697). — Mémoire sur les persécutions éprouvées par le sieur Girault, curé de Sainte-Croix, écrit par lui-même. — 1714, remarques sur la dispersion des titres et papiers de Sainte-Croix, après le décès du sieur Gigault, curé de la paroisse. — Construction de bancs uniformes pour l'église. — Histoire de Law et de son système, par le curé de Sainte-Croix. — Note sur la peste de Marseille. — *Te Deum* en actions de grâces pour la convalescence de Louis XV. — Service fait à la mémoire du gouverneur de Provins. — Autres notes concernant le sacre du Roi; — la bénédiction d'un drapeau, ou enseigne de la ville; — les grilles du chœur et du sanctuaire. — Prières et processions à cause de pluies continuelles; — sommation au curé de Sainte-Croix d'assister, avec son clergé, à celle de ces processions devant avoir lieu le 18 juin 1724. — Passage à Provins, le 2 septembre 1725, de la reine Sophie-Félicité, princesse de Pologne. — Cherté des blés. — Restaurations faites à l'église de Sainte-Croix. — 14 septembre 1727, *Te Deum* chanté à l'occasion de la naissance de deux princesses jumelles. — Sommation à des comédiens, opérateurs, farceurs, etc., d'évacuer le prieuré de Sainte-Croix, comme troublant les exercices religieux. — Interdiction des Ermites. — 4 septembre 1729, mentions : de la naissance du Dauphin, *Te Deum* et réjouissances à cette occasion; — de la béatification d'un Capucin martyr. — Mort de l'archevêque de Sens (1730). — Béatification du bienheureux Pierre Fourrier, instituteur des filles de la Congrégation de la Sainte-Vierge (1731). — 1er février 1752, célébration de quatre mariages aux frais de la ville, à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne; chaque mariée reçut 200 livres. — Notes concernant le décès de Marie-Josèphe de Saxe, veuve du Dauphin, et celui de la Reine, épouse de Louis XV; — sur la mort de Clément XIII ; — de Louis XV ; — de Clément XIV; — le sacre de Louis XVI. — Naissance d'Auguste-Jean-Baptiste Bouvet de Cressé, marin, écrivain : « L'an 1772, le 25 janvier, a été baptisé par nous prêtre, vicaire soussigné, Antoine-Jean-Baptiste, né d'aujourd'hui, du légitime mariage d'Antoine-Savinien Bouvet, marchand épicier, et de Marie-Élisabeth-Catherine Lebeau. Le parrain a été Jean-Baptiste Lebeau, marchand, oncle de l'enfant, et la marraine Marie-Louise Bardin, épouse de défunt Jean-Antoine Bouvet, lesquels ont signé avec nous. Signé : veuve Bouvet, Jean-Baptiste Lebeau et Bertrand, vicaire. » — Vol d'un dais à Sainte-Croix. — Arrivée à Provins du cardinal de Luynes, archevêque de Sens. — Naissance du Dauphin. — Notes sur un combat entre les Français et les Américains réunis contre les Anglais, ou ceux-ci furent défaits ; — sur une grande mortalité à Provins ; — rigueurs de l'hiver de 1785 et inondations, etc.

GG. 72 à 93. (Registres.) — In-4°, papier, 2547 feuillets.

1556-1791. — Baptêmes, mariages, sépultures de la paroisse Saint-Pierre de Provins. — Décès du docteur Legivre, écrivain : « Du sixième jour de juin 1684, environ les onze heures du matin, a été inhumé au bas côté gauche de l'église de céans, le corps de feu noble homme Pierre Legivre, docteur en médecine, lequel est décédé en la communion de notre mère Sainte-Église, le 5 desdits jour et an. Ce fait ès-présence des sieurs soussignés. Signé : Jean Mercier, J. Grillon, H. Gennard, Legivre, Legivre, Jeannard, Finot et Coignard. » — Inhumation d'Eustache Grillon, médecin et littérateur, né à

Paris le 7 octobre 1637, sur la paroisse Saint-Eustache ; fit ses études à Montpellier et y fut reçu docteur en médecine : « Le treizième jour d'avril 1699, le corps de maître Eustache Grillon, docteur en médecine, a esté apporté dans l'église paroissiale de Saint-Pierre et de là conduit dans l'église de Notre-Dame du château de cette ville, où il a été inhumé. Signé : Despré, curé de Saint-Pierre. » — Naissance d'Edme-Jean-Simon Pijon, conseiller au bailliage de Provins, littérateur : « L'an 1736, le 7 novembre est né et le même jour a été baptisé par moi, curé soussigné, Edme-Jean-Louis, fils de maître Edme Pijon, conseiller du Roi et lieutenant en la Maîtrise des eaux et forêts de Provins, et de dame Jeanne-Marthe Ythier, ses père et mère en légitime mariage. Le parrain, qui a imposé le nom à l'enfant, maître Antoine-Edme-François Duduit de Servolles, fils de maître Charles-Ambroise Duduit de Servolles, écuyer, seigneur de Servolles, qui a assisté au baptême ; et la marraine demoiselle Marthe Pijon, fille dudit maître Pijon, qui a déclaré ne savoir signer. Signé : Duduit de Servolles, F. Duduit et F. Lecourt, curé. » — Naissance de Christophe Opoix, chimiste, député à la Convention, auteur d'une histoire de Provins : « Cejourd'hui premier mars 1745, a été baptisé Christophe, fils de Christophe Opoix, marchand et marguillier de notre paroisse, et de Marie-Anne Beauvalet, son épouse, né en légitime mariage, du jour d'hier, par nous prêtre, licencié en théologie, et curé de ladite paroisse. Le parrain, Jean-Baptiste Babée, marchand en la paroisse de Saint-Ayoul de cette ville; la marraine, Marie-Anne Faillot, épouse de Nicolas-Gabriel Provigné, marchand en la paroisse Sainte-Croix. Les parties ont signé avec nous. Signé : Marie-Anne Fayau, Babée et Mestais, curé. » — Décès d'Edme-Jean-Simon Pijon : « Cejourd'hui 2 novembre 1766, a été inhumé en cette église, par nous prêtre, licencié en théologie, curé de la paroisse, le corps de maître Edme-Jean-Simon Pijon, conseiller au bailliage et présidial de cette ville, âgé de trente ans, mort d'hier, muni du sacrement de l'extrême-onction, en présence de MM. ses parents et amis qui ont signé avec nous. Signé : Ythier, Guérin de La Trimerie, Allou, Fleuriot, Prévost, Cheverry, Charpentier, Varante, Babée, Saulsoy, Pelet-Desvaux, Bureau, ancien curé, Ythier, chanoine et Mestais, curé. » — Baptême de Théodore Lamberté, imprimeur, journaliste, agent politique sous la Terreur : « Cejourd'hui 2 avril 1769, a été baptisé par nous prêtre, licencié en théologie, curé de la paroisse, Théodore, fils de Joseph Lamberté, voiturier, et de Anne Milleret, son épouse, né en légitime mariage, du jour d'hier. Le parrain, Edme-François Lesnot, clerc du diocèse; la marraine, Françoise-Rosalie Lange, lesquels ont signé avec nous. Signé : Françoise Lange, Lesnot, Mestais, curé. »

GG. 94 à 108. (Registres.) — In-4°, papier, 2255 feuillets.

1565-1792. — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Quiriace de Provins. — Naissance de Marie-Jules-César Lelorgne de Savigny, savant distingué « L'an 1777, le 7 avril, par nous, prêtre-vicaire de la paroisse de Saint-Ayoul de cette ville, maître ès arts et gradué en l'Université de Paris, du consentement de M. le curé de cette paroisse, a été baptisé Marie-Jules-César, né du 5 avril, fils du sieur Jean-Jacques Lelorgne de Savigny, bourgeois, et de dame Françoise-Joséphine Barband, ses légitimes père et mère. Le parrain a été messire Jean-Baptiste Billy, prêtre-vicaire de la paroisse Saint-Ayoul; la marraine, demoiselle Marie-Marguerite Lelorgne de Savigny, qui ont signé avec le père dudit enfant, ainsi que M. le curé de ladite paroisse, qui s'est trouvé présent à la cérémonie. Signé : MM. Lelorgne de Savigny, J.J. Lelorgne de Savigny, Guynet, curé, et Billy, vicaire de Saint-Ayoul. »

GG. 109 à 113. (Registres.) — In-folio, papier, ... feuillets.

1539-1692. — Tables alphabétiques des baptêmes, mariages et sépultures des quatre paroisses de la ville de Provins.

GG. 114. (Registre.) — In-4°, papier, 114 feuillets.

1756-1792. — Actes de décès enregistrés à l'hôpital général de Provins. — Abjuration de la religion protestante par un sieur Beysse et réception des vœux d'une religieuse, etc.

GG. 115 à 117. (Registres.) — In-folio, papier, 878 feuillets.

1709-1792. — Enregistrement des personnes décédées et baptisées à l'Hôtel-Dieu de Prooins.

GG. 118. (Registre.) — In 4°, papier, 26 feuillets.

1771-1789. — Décès qui ont eu lieu à Saint-Jacques de Provins et réception de novices.

II. 1. (Liasse.) — 5 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1780-1790. — Documents divers. — Canal de Provins. — Lettres patentes et arrêts du Conseil d'État obtenus par MM. Louis Dubuisson de La Moussière, commandant le régiment d'Arbouville, et Étienne Joyau de Marolles, pour l'ouverture d'un canal à construire entre Provins et la ri-

vière de Seine. — Tarif des droits à percevoir; — charges et conditions; — cession gratuite par la ville de 125 perches de terrain destiné à la construction d'un bassin; — mémoire explicatif des motifs qui ont empêché la continuation des travaux; — note des terrains nécessaires au service du canal, etc.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 961 feuillets.

1536-1792. — Commune de Rouilly. — Baptêmes, mariages, sépultures. — 1680, baptême de la plus grosse des cloches existant à cette époque.

GG. 1 à 17. (Registres.) — In-4°, papier, 850 feuillets.

1650-1793. — Commune de Saint-Brice. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Partage des usages et communaux de Saint-Brice;—procès entre les habitants et le seigneur du Houssay; — priviléges desdits habitants pour la vente de leurs denrées; — pour la chasse des loups, etc.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 848 feuillets.

1692-1792. — Commune de Sainte-Colombe. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 13. (Registres.) — In-4°, papier, 1287 feuillets.

1606-1792. — Commune de Saint-Hilliers. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Acte de mise en possession de la cure, 1611. — Mémoire de l'abbé Lamperrière. — Du 12 septembre 1687, inhumation, dans le chœur de l'église, de maître Marchand, curé de la paroisse. — 6 avril 1756, inhumation de M. Charles-Ambroise Dudun, de Ferrolles, écuyer, seigneur des Hautes-Maisières. — Dispense pour mariage. — Confirmation donnée à 6,000 personnes par le cardinal de Luynes, archevêque de Sens, les 3 août et 6 septembre 1756.

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-4°, papier, 1056 feuillets.

1647-1793. — Commune de Saint-Loup-de-Naud. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier; 324 feuillets.

1675-1792. — Commune de Vulnaines. — Baptêmes, mariages, sépultures.

Canton de Bray-sur-Seine.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 391 feuillets.

1640-1793. — Commune de Baby. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Observations météorologiques sur les années 1640 et 1741.

GG. 1 à 7. (Registre.) — In-4°, papier, 292 feuillets.

1738-1792. — Commune de Balloy. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 15. (Registres.) — In-4°, papier, 1365 feuillets.

1603-1793. — Commune de Bazoches-les-Bray. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 19. (Registres.) — In-folio et in-4°, papier, 6059 feuillets.

1582 - 1792. — Commune de Bray-sur-Seine. — Baptêmes mariages, sépultures. — « Le dimanche 21 août 1661, mourut haute et puissante dame Marie Des Fossez, veuve de haut et puissant seigneur messire Henri de Mesmes, conseiller du Roi et président en sa Cour de Parlement de Paris, après avoir reçu les sacrements de pénitence, d'eucharistie et d'extrême-onction, et fut enterrée le mardi 23e dudit mois, dans le chœur dudit Bray, entre le pupitre et le grand autel. M. P. XX. » — « Du 30 septembre 1631, a été baptisé Anthoine, fils de Pierre Mercier, huissier au Châtelet de Paris, et de Marie Couchon; le parrain, noble homme Antoine Michon, écuyer, sieur de La Tour, garde du corps du Roi, assisté d'honnête dame Jeanne Gaudé, femme de Ferry Samson, premier maître d'hôtel de madame la marquise de Montglas, qui ont signé : A. Michon, J. Gaudé et Frémignon. » — « Le 25e du mois d'octobre, a été baptisé Luciane, fille d'honorable homme Jean Léo, principal du collége de Bray, et d'honnête femme Barbe Lefort; la marraine, honnête femme Lucianne Lefort, femme de noble homme Nicolas de Béarn, gendarme des chevau-légers de Mgr le cardinal de Richelieu, assistée de François Du Tillet, écolier et pensionnaire au logis dudit sieur Léo, lesquels ont signé. » — « Le 26 du mois de janvier a esté baptisé Charles, fils d'Estienne Billy et de.... Michel. Le parrain, Charles de Choyseur, haut et puissant seigneur messire Cœsar de Choiseur, seigneur du Plessis-Praslin et fils de dame Colombe Le Charon, assisté d'honnête femme Anne Taveau, femme d'honnorable homme Claude Crécy, cy-devant receveur (de la ville de Bray), lesquels ont signez ces présentes. » — « Le 29 du mois de juin 1642, sur le soir, a esté tenu sur les fonts baptismaux par haut et puissant prince Mgr Charles de Savoie, prince de Genève, duc de Nemours, baron de Bray, parrain, et damoiselle Anne Taveau, marraine, Charles-Anne, filz de Pierre Balardeau, marinier, et de

Jacquette Besnard, ses père et mère. Signé : Charles de Savoie, A. Taveau, Mitantier. » — « Le mardi 13[e] jour de mars 1663, mourut vénérable et discrette personne maître Phillebert Legros, chanoine en l'église Notre-Dame de Bray et curé de Monceau, après avoir reçu les sacrements de pénitence, eucharistie et extrême-onction, et fut enterré le jendy, 15[e] dudit mois, dans le chœur du côté gauche, vis-à-vis la place du trésorier. »—Du 13 juin 1773, célébration par le curé de Bray, dans la chapelle du château d'Éverly, de trois mariages auxquels assistaient madame de Meneville, duchesse douairière de Mortemart, madame d'Harcourt, duchesse de Mortemart, M. Rochechouart, duc de Mortemart et autres personnes de la famille. — Le 8 juin 1775, a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse (de Bray), le corps de maître Blaise Mercier, en son vivant conseiller du Roi, receveur des deniers patrimoniaux et d'octrois, premier consul de la ville de Bray et notaire au bailliage de cette ville, y demeurant, âgé de 59 ans et 4 mois, décédé le jour précédent; laquelle inhumation a été faite en présence de maître Pierre-Jacques-Blaise Mercier, conseiller du Roi, maire perpétuel, avocat en Parlement, grand-maire, juge ordinaire civil, criminel et de police de la ville de Dommarie-en-Montois, son fils; de maître Josselin Barbé, avocat en Parlement, bailli de la baronnie de Bray; de maître Nicolas Jarry Desingles, et autres. — « Le 19 décembre 1775, a été baptisé par nous prêtre, curé soussigné, Louis-Félix-Constant, né du même jour, fils légitime de messire Marie-Nicolas-Adrien Roussel, chevalier de Montbeaufranc, ancien capitaine d'infanterie, demeurant en cette ville, et de dame Marie-Madeleine-Anne de Gascq, son épouse; le parrain, très-haut et très-puissant seigneur Mgr Louis-Joachin-Pâris Potier, duc de Gesvres, pair de France, marquis de Gandelu, de Blérancourt, Fontenay et Torcy, comte de Mareuil, baron de Montjay, châtelain de Coucy, seigneur de Boyenval, Bretigny, Vaux, Thorigny, en France, etc., gouverneur particulier des ville et château de Soissons; la marraine, très-haute et très-puissante dame Élisabeth-Marie-Constante, née comtesse de Lowendal et du Saint-Empire, épouse de très-puissant seigneur Lancelot, comte Turpin de Crissé, seigneur d'Égligny, Gravon, Rosselle, La Borde, Saint-Florentin et La Fosse-aux-Veaux, Formont Du Châtelier, Porteaux, Laroche-Mouilleron, maréchal des camps et armées du Roi, inspecteur général des cavaleries française et étrangère, et des dragons, » etc. — Du 12 mars 1776, inhumation de dame Marie-Madeleine-Anne de Gascq, épouse de messire Marie-Nicolas-Adrien Roussel de Montbeaufranc, âgée de 23 ans 8 mois et 8 jours : « Le 3 décembre 1781, a été baptisé par nous, prêtre soussigné, Claude-Marie-Joseph, né d'hier, fils légitime de messire Marie-Joseph de Gascq, écuyer, garde de M. le comte d'Artois, et de dame Louise-Victoire de Campfort, son épouse ; le parrain, messire Claude Bernier, curé de cette paroisse; la marraine, dame Anne Nyvert, épouse de messire Antoine-Martial De Chantelou, chevalier de Saint-Louis, brigadier des gardes du Roi, qui ont signé : Anne Nyvert de Chantelou, Bernier, curé. »

GG. 20 à 32. (Registres.) — In-12, papier, 830 feuillet

1660-1787. — Tables chronologiques décennales des baptêmes, mariages, sépultures de la paroisse Sainte-Croix (autrefois Notre-Dame) de Bray-sur-Seine.

GG. 1 à 8. (Registres.) — In-4°, papier, 780 feuillets.

1689-1794. — Commune de Chalmaison. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 11. (Registres.) — In-4°, papier, 815 feuillets.

1633-1793. — Commune d'Everly. — Baptêmes, mariages, sépultures. — « Le 30 aoust 1677, a esté baptisé Nicolas, fils de Denis Bureau, laboureur, et de Françoise Juris, femme dudit Bureau, par moy, curé soussigné. Le parrain, honorable Nicolas Roussillon, agent du marquisat d'Éverly en toutes les affaires de monseigneur le duc de Vivonne, gouverneur de Brie et de Champagne, maréchal de France, etc.; la marraine, demoiselle Louise de Bonneval de Chalmaison, lesquels ont signez avec moi de leurs seings ordinaires et accoutumés. Signé : Petit, curé d'Éverly, Roussillon, L. de Bonneval. » — « L'an de grâce 1681, le 26[e] jour de mars, est décédé vénérable et discrette personne messire Pierre Petit, prêtre et cy-devant curé de cette paroisse d'Éverly; son corps a esté inhumé dans la nef et au-devant du crucifix de cette église, le lendemain 27[e] dudit mois, par moi, prêtre-curé de cette paroisse; il était âgé de 73 ans. Signé : Dumont. » — Bénédiction des cloches d'Éverly : « Le 5 mai de l'année 1741, ont été béniles par moi, Jacques Ratteau, prêtre, chantre et chanoine du chapitre de Bray-sur-Seine, les 2 cloches de l'église de Sainte-Catherine d'Éverly, qui ont été nommées : Marie-Madeleine et Louise-Françoise. Le parrain, messire Louis-François Du Tillet, seigneur de Bernay-Baré, Chalmaison et Saint-Sauveur; la marraine, très-haute et très-puissante dame Marie-Madeleine de Colbert, épouse de très-haut et puissant seigneur Jean-Baptiste, comte de Rochechouart et de Mortemart, seigneur dudit Éverly, qui ont signé, de ce requis. Signé : Du Tillet de Chalmaison, Marie-Madeleine Colbert de Rochechouart, Ratteau Bar-

din, curé. » — « Le dimanche 20 octobre 1771, a été inhumé dans l'église de cette paroisse et dans le chœur, le corps de haut et puissant seigneur messire René-Édouard Colbert, marquis de Maulevrier, jadis chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, successivement capitaine au régiment du Roi-infanterie et de Piémont, fils de François-Édouard Colbert, marquis de Maulevrier, et de Marthe Henriette de Froullai de Jessé, marié en premières noces avec Charlotte-Eugène de Fiennes, et en secondes noces avec Charlotte-Jacqueline-Françoise de Manneville, le 2 mars 1754, décédé la veille au château d'Éverly, muni des sacrements de l'Église, à l'âge de 66 ans. L'inhumation a été faite par nous, curé sousigné, en présence de très-haut et très-puissant seigneur monseigneur Victurnien-Jean-Baptiste-Marie de Rochechouart, duc de Mortemart, pair de France; messire François Amable de La Roque, marquis de Ménillet, capitaine au régiment du Roi-infanterie; de messire Nicolas de Quiefdeville, ancien capitaine des grenadiers de France; de messire Édouard-Victurnien-Charles-René Colbert, comte de Maulevrier, sous-lieutenant au régiment de Champagne; de messire Édouard-Charles-Victurien Colbert, baron de Maulevrier, tous deux fils du défunt, lesquels ont signé avec nous. Signé : le comte de Maulevrier, le baron de Maulevrier, le duc de Mortemart, La Roque-Ménillet, de Quiefdeville, Barat, curé.» — Du jeudi 2 mai 1776, mariage du sieur Pierre Schmidt, agent des affaires de monseigneur le duc de Mortemart, avec demoiselle Marie-Félicité-Joseph Raipert, en présence de madame la duchesse de Mortemart, mère; de madame la duchesse de Mortemart, jeune; de M. le duc de Mortemart; de madame la marquise de Maulevrier; de M. le marquis de Rougé; de M. le comte de Maulevrier; de M. le chevalier de La Tremblaye et autres, qui ont signé. — Le dimanche 8 juin 1777, inhumation d'un enfant mâle, né la veille avant terme, du légitime mariage de haut et puissant seigneur messire Alexandre-Frédéric-Jacques de Masson, marquis de Pezay, né baron de Frasnay, chevalier, seigneur de Pezay, etc., maître de camp de dragons, inspecteur général des milices gardes-côtes de France, et de haute et puissante dame Charlotte de Murat, son épouse, décédé au château d'Éverly, environ un demi-quart d'heure après sa naissance. — « Le 2 juillet 1782, a été baptisé sur les fonts de cette église, Adrien-Gabriel-Victurnien, né aujourd'hui, au château d'Everly, fils légitime de très-haut et très-puissant seigneur Barnabé-Jean-Catherine-Alexis, marquis de Rougé, mestre de camp en second du régiment d'Auxerrois-infanterie, et de très-haute et très-puissante dame Madame Victurnienne-Delphine-Nathalie de Rochechouart-Mortemart, son épouse. Le parrain, très-haut et très-puissant seigneur Gabriel-François, comte de Rougé, maréchal des camps et armées du Roi; la marraine, très-haute et très-puissante dame madame Adélaïde-Marie-Céleste de Nagu, épouse de très-haut et très-puissant seigneur Victurnien-Bonaventure-Victor de Rochechouart, marquis de Mortemart, mestre de camp en second du régiment de Lorraine-infanterie, lesquels ont signé avons nous, le père absent pour le service du Roi. Signé : A. M. C. de Nagu de Rochechouart, marquise de Mortemart, le comte de Rougé, Manneville, duchesse de Mortemart, de Croy-D'Havré, comtesse de Rougé, Robot-Lignerac de Rougé, comtesse du Plessis-Bellière, Manneville-Colbert, marquise de Maulevrier, Quiefdeville. » — Baptême d'Emma-Victurnienne-Natalie de Rochechouart de Mortemart : « L'an 1790, le 7 mai, je, prêtre-curé soussigné, ai baptisé sur les fonts de cette église Emma-Victurnienne-Nathalie, née dudit jour, légitime de très-haut et très-puissant seigneur monseigneur Victurnien Jean-Baptiste-Marie de Rochechouart, duc de Mortemart, pair de France, maréchal des camps et armées du Roi, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis et seigneur de cette paroisse, et de très-haute et puissante dame madame Adélaide-Pauline-Rosalie de Cossé-Brissac. Le parrain a été messire Alexis-Barnabé-Louis-Victurnien, marquis de Rougé, et la marraine, mademoiselle Nathalie-Henriette-Victurnienne de Rochechouart de Mortemart, qui ont signé avec mondit seigneur de Mortemart, présent. Signé : Alexis de Rougé; Nathalie de Rochechouart de Mortemart; Rochechouart, duc de Mortemart; Létard, curé. »

GG. 1 à 5. (Registre.) — In-4°, papier, 1166 feuillets.

1683-1793. — Commune de Fontaine-Fourches. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 6. (Registre.) — In-4°, papier, 1836 feuillets.

1603-1792. — Commune de Gouaix. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 12. (Registre.) — In-4°, papier, 686 feuillets.

1615-1793. — Commune de Gravon. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Comptes des recettes et dépenses de la fabrique, rendus par les marguilliers, devant le grand archidiacre de Sens.

GG. 1 à 10. (Registre.) — In-4°, papier, 320 feuillets.

1700-1792. — Commune de Grisy-sur-Seine. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 7. (Registre.) — In-4°, papier, 1009 feuillets.

1613-1793. — Commune d'Hermé. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG 1 à 12. (Registre.) — In-4°, papier, 715 feuillets.

1641-1793. — Commune de Jaulnes. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 et 2. (Registre.) — In-4°, papier, 446 feuilets.

1740-1793. — Commune de La Tombe. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 8. (Registres.) — In-4°, papier, 1168 feuillets.

1548-1792. — Commune des Ormes. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 11. (Registres.) — In-4°, papier, 945 feuillets.

1674-1792. — Commune de Montigny-le-Guesdier. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 9. (Registres.) — In-4°, papier, 632 feuilfets.

1668-1792. — Commune de Mousseaux-lez-Bray. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 716 feuillets.

1600-1792. — Commune de Mouy-sur-Seine. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, ... feuillets.

1600-1792. — Commune de Noyen-sur-Seine. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-4°, papier, ... feuillets.

1674-1792. — Commune de Passy-sur-Seine. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 591 feuillets.

1624-1792. — Commune de Saint-Sauveur-lez-Bray. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 721 feuillets.

1665-1794. — Commune de Soisy. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 4. (Registre.) — In-4°, papier, 733 feuillets.

1682-1792. — Commune de Villenauxe-la-Petite. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 9. (Registres.) — In-4°, papier, 564 feuillets.

1710-1792. — Commune de Villiers-sur-Seine. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 9. (Registres.) — In-4°, papier, 830 feuillets.

1736-1793. — Commune de Villuis. — Baptêmes, mariages, sépultures.

Canton de Donnemarie-en-Montois.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 605 feuillets.

1658-1794. — Commune de Chalautre-la-Reposte. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Notice sur la construction et les reconstructions de l'église. — Poésie sur le néant des choses humaines, par le curé Boissière (1753).

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, ... feuillets.

1608-1792. — Commune de Châtenay. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Naissance de Jacques Grognet, volontaire en 1790, devenu colonel en 1820 : « L'an 1768, le 31 du mois de janvier, a été baptisé Jacques Grognet, né d'hier, fils de Jacques Grognet, laboureur, et de dame Bénard, de leur légitime mariage; le parrain a été Jacques Grognet, garçon; la marraine, Marie-Louise Michaut, fille, qui a déclaré ne savoir signer. Signé : Jacques Grognet et Bauché, vicaire. »

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-4°, papier, 286 feuillets.

1629-1793. — Commune de Coutençon. — Baptêmes, mariages et sépultures.

GG. 1 à 6 (Registres.) — In-4°, papier, 2619 feuillets.

1629-1793. — Commune de Donnemarie-en-Montois. — Baptêmes, mariages et sépultures. — Naissance de

Pierre-Joseph Mercier (lieutenant-colonel) : « Le 15e jour du mois de mars 1774, a été baptisé par nous, prêtre-vicaire soussigné, Pierre-Joseph, né du 12e jour de mars, en légitime mariage de maître Pierre-Jacques-Blaise Mercier, conseiller du Roi, grand-maire-fief de la grand'mairie de Donnemarie, et maire de ladite ville, et de dame Marie-Anne Martin, son épouse ; furent le parrain, maître Joseph-Laurent Martin, avocat en Parlement, conseiller du Roi en l'Élection de Nogent-sur-Seine, et procureur fiscal du bailliage et duché d'Estissac ; la marraine, dame Marie-Catherine Daage, épouse de maître Blaise Mercier, lieutenant de la baronnie de Donnemarie, demeurant à Bray-sur-Seine, lesquels ont signé avec nous. Signé : Daage, Mercier, Martin, etc. » — Naissance de Jacques-Laurent Mercier, (lieutenant-colonel de cavalerie, frère du précédent) : « Le 14e jour du mois d'avril 1775, a été baptisé par nous, prêtre-vicaire soussigné, Jacques-Laurent, né du 10 du présent mois, du légitime mariage de maître Pierre-Jacques-Blaise Mercier, conseiller du Roi, maire perpétuel, grand-maire de cette ville, etc. ; furent le parrain, maître Blaise Mercier, conseiller du Roi, receveur des deniers patrimoniaux d'octroi, et premier consul de la ville de Bray-sur-Seine ; et la marraine, dame Marie-Anne Nivelle, etc. »

GG. 1 à 10. (Registres.) — In-4°, papier, 1601 feuillets.

1591-1792. — Commune de Dontilly. — Baptêmes, mariages, sépultures et testaments. — 14 septembre 1489, dédicace de l'église. — Du 25 septembre 1600, baptême de Nicolas, fils de Samuel de Fortbois, premier homme d'armes de France, l'un des gardes du Roi. — 25 juillet 1612 et 23 juin 1614, baptêmes de deux filles de noble homme Antoine Joirit, seigneur de Bechérelles et de Sognolles, conseiller du Roi, grand maître des eaux et forêts de France. — 1617 et 1619, 2 octobre, baptêmes de Catherine et de Geneviève, filles de messire Antoine Goyet, chevalier, seigneur desdits lieux et grand maître des eaux et forêts. — Janvier 1648 et décembre 1649, baptêmes de Marie et de Françoise, filles de messire Augustin de Nivert, écuyer, seigneur de La Grange et du Plessis-aux-Chats. — Abjuration de l'hérésie de Calvin par plusieurs habitants de la paroisse. — 20 novembre 1688, inhumation de dame Marie Goyet, épouse de haut et puissant seigneur messire Charles de Saint-Phal, chevalier, seigneur de La Haute-Maison. — 1er avril 1703, inhumation de messire Jean d'Engueirs, seigneur de Rochefort, du Plessis-aux-Chats et autres lieux. — 1713, mariage de messire Léon de Férat, chevalier, seigneur de Rouville, avec demoiselle Catherine d'Engueirs. — 1er juin 1722, inhumation de dame Catherine-Claude de Lintlaër, veuve de messire Jacques Du Planson, en son vivant écuyer, secrétaire du Roi et au Conseil privé de Sa Majesté. — 5 novembre 1743, mariage de messire Claude Des Massud, chevalier, seigneur de Villiers, des Forges, de Bourbitou et autres lieux, et de demoiselle Reine-Colombe-Madeleine de Joubier. — 7 janvier 1751, mariage de messire Charles Courtin, comte de Villiers, avec dame Antoinette-Victoire de Férat de Saint-Falle, (Phal ?). — 21 février 1764, inhumation de haute et puissante dame Antoinette-Victoire de Férat de Saint-Falle. — 22 août 1786, mariage de messire Louis-Hippolyte-Nicolas Le Bonnetier, écuyer, président honoraire de la Cour des Comptes de Champagne, avec dame Marie-Madeleine Deconde. — 25 avril 1788, baptême de Louise-Françoise-Pélagie, fille de François de Louaisel, garde du corps du Roi, seigneur du Plessis-aux-Chats, et de dame Françoise de Saint-Génis, etc.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 110 cahiers.

1625-1792. — Commune d'Egligny. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Bulle du pape Pie VI, autorisant un mariage entre parents au premier degré d'affinité.

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier, 423 feuillets.

1668-1792. — Commune de Gurcy-le-Châtel. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 12. (Registres.) — In-4°, papier, 1610 feuillets.

1610-1792. — Commune de Lizines-et-Sognolles. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 348 feuillets.

1607-1793. — Commune de Luisetaines. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 508 feuillets.

1679-1790. — Commune de Meigneux. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 12. (Registres.) — In-4°, papier, 1981 feuillets.

1566-1790. — Commune de Mons. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Donation à l'église, en 1650, d'un ornement en argent doré. — Comptes de recettes et dépenses de la fabrique. — Mémoires des marguilliers.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 1590 feuillets.

1621-1792. — Commune de Montigny-Lencoup. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Naissance d'Ambroise Prost (colonel du génie, décédé à Donnemarie, le 14 janvier 1840) : « L'an 1776, le 4 avril, a été baptisé par moi, vicaire soussigné, Ambroise, né d'aujourd'hui, du légitime mariage du sieur Jacques Prost, régisseur de la terre de Montigny, et de demoiselle Claire-Jacquette Brulé, son épouse; le parrain a été M. Jean-Baptiste Prost, curé de Thons et Lironcourt, official du parois-mouvant, représenté par le sieur Pourcelle, bourgeois de Montigny ; et la marraine, demoiselle Marie-Anne Brulé, qui a signé avec nous, ainsi que le sieur Denis Pourcelle, représentants. Signé : Marie-Anne Brulley, Pourcelle, Prost, Desroche, vicaire. » — Décès de M. Jean-Charles-Philibert Trudaine, seigneur de Montigny : « L'an 1777, le cinquième jour du mois d'août, vers les 7 heures du soir, est décédé en cette paroisse très-haut est très-puissant seigneur messire Jean-Charles-Philibert Trudaine, chevalier, seigneur de Montigny-Lencoup, Salins, Villeneuve-le-Comte (lez-Bordes), et autres lieux, conseiller d'État ordinaire et aux Conseils royaux des finances et de commerce, demeurant ordinairement à Paris, rue des Vieilles-Audriettes, paroisse de Saint-Nicolas-des-Champs, veuf en premières noces de haute et puissante dame Françoise Gagne De Périgny, et en secondes et dernières noces de haute et puissante dame Anne-Marie-Rosalie Bouvart de Fourqueux; âgé de quarante-cinq ans, laissant pour seuls enfants de son second mariage messire Charles-Louis Trudaine et messire Michel Trudaine de La Sablière. Son corps a été inhumé cejourd'hui 7 dudit mois d'août, issue de grande messe, dans le chœur de l'église paroissiale dudit Montigny, en présence desdits seigneurs ses deux enfants, de sieur Jean-Louis Devillard, leur gouverneur, de maître Jean-Baptiste-Claude Cadet de Saineville, avocat en Parlement, membre du Conseil des fermes générales de Sa Majesté et censeur royal ; de sieur Jacques Prost, régisseur de la terre de Montigny ; des officiers du bailliage de ce lieu de Montigny; de MM. les curés des terres dudit seigneur et autres soussignés, avec moi curé de ladite paroisse de Montigny. Signé : Trudaine de La Sablière, Trudaine, Devillard, Cadet de Saineville, Prost, Cretté, Trippet fils, Trippet, Court, curé de Villeneuve-le-Comte, Salis, curé de Chalautre-la-Reposte, Masson, curé de Salins ; Deroche, curé de Mony; Rataud, curé de Montigny-Lencoup. »

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 1169 feuillets.

1632-1801. — Commune de Paroy-et-Jutigny. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 12. (Registres.) — In-4°, papier, 1597 feuillets.

1625-1792. — Commune de Savins. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 413 feuillets.

1625-1793. — Commune de Sigy. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 8. (Registres.) — In-4°, papier, 1008 feuillets.

1655-1792. — Commune de Thémisy. — Baptêmes mariages, sépultures.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, ... feuillets.

1691-1792. — Commune de Villeneuve-lez-Bordes. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 5 à 8. (Registres.) — In-4°, papier, ... feuillets.

1691-1792. — Commune de Valjouan, reunie à celle de Villeneuve-lez-Bordes par ordonnance royale du 16 août 1841. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 13. (Registres.) — In-4°, papier, 1399 feuillets.

1663-1693. — Commune de Vimpelles. — Baptêmes, mariages, sépultures.

CANTON DE NANGIS.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, ... feuillets.

1680-1792. — Commune de Bannost. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 8. (Registres.) — In-4°, papier, 364 feuillets.

1664-1792. — Commune de Bezalles. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 5. (Registres.) — In-4°, papier, 491 feuillets.

1666-1792. — Commune de Boisdon. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier, 427 feuillets.

1619-1793. — Commune de Châteaubleau. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 13. (Registres.) — In-4°, papier, 774 feuillets.

1577-1793. — Commune de Fontains. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Liste des membres de la confrérie de Saint-Hubert. — Dispenses de publications de mariages. — Mémoires de dépenses faites pour réparations au presbytère, etc.

GG. 1 à 8. (Registres.) — In-4°, papier, 354 feuillets.

1627-1792. — Commune de Frétoy. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 750 feuillets.

1701-1792. — Commune de Gastins. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 8. (Registres.) — In-4° papier, 91 cahiers.

1600-1792. — Commune de Jouy-la-Châtel. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 3, (Registres.) — In-4°, papier, 429 feuillets.

1752-1793. — Commune de La Chapelle-Rablais. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 a 9. (Registres.) — In-4°, papier, 1233 feuillets.

1670-1792. — Commune de La Croix-en-Brie. — Baptêmes, mariages, sépultures. — 17 avril 1670, baptême d'un jeune Turc pris par le commandeur de La Croix. — 27 juillet 1682, mariage de maître Edme Mathieu, procureur au Présidial de Provins, avec demoiselle Madeleine Gouri. — 2 juillet 1705, assemblée des habitants de la paroisse, en présence de monseigneur le bailli de Nouillet, ambassadeur de Malte, commandeur de La Croix, ayant pour objet la réparation du carrelage de l'église. — Arrêt du Parlement de Paris, portant que nul habitant ne pourra être inhumé dans l'église, sans payer d'avance 10 livres et 20 sols, à chaque inhumation pour laquelle on sonnera la grosse cloche. — 24 février 1716, mariage de M. François Masson, conseiller du Roi, contrôleur général de l'Hôtel-de-Ville de Paris, et de demoiselle Catherine Martin, fille de Henri Martin, bailli de Nangis, receveur général de la commanderie de La Croix. — Le 26 septembre 1720, a été inhumé dans le chœur de l'église, à trois pieds à main gauche de l'aigle, le corps d'illustrissime seigneur Jean-Baptiste Fresnoy, bailli, grand'croix de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, ancien général des escadres de l'Ordre, commandeur, etc. — 2 juin 1758, inhumation, dans la chapelle de la Sainte-Vierge, de dame Jeanne-Marguerite Bernardet, épouse de M. Claude-François Oudot, ancien prévôt des monnaies de Franche-Comté et citoyen de Besançon. — 19 avril 1778, jour de Pâques, interruption de la première messe par quelques habitants refusant de payer les honoraires du curé. — 1782, mariage de messire Jacques-Louis Riotte, écuyer, sieur de Saint-Maur, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien capitaine d'infanterie. — Décès de l'abbé Oudot, curé de La Croix-en-Brie, auteur d'une oraison funèbre de M. le marquis de Guerchy, seigneur de Nangis : « L'an de grâce 1784, le 26 mai, je, Pierre-Joseph Lecoq, prêtre, curé de Coutançon, soussigné, ai inhumé dans la chapelle Notre-Dame de Lorette, avec les cérémonies accoutumées, le corps de maître Jean-Pierre Oudot, docteur en théologie, prêtre-curé de cette paroisse et prieur de Montpezat, décédé d'hier, âgé de soixante-sept ans, muni des sacrements de l'Église, en présence de messire Edme-Guillaume Collinet, curé de Saint-Just; de messire Claude Colas, curé de Châteaubleau; de Pierre Gouille, desservant de Carrois; de Louis Boursier, curé de Villiers-Saint-Georges, et d'Irénée Le Lardier, vicaire de Rampillon, qui ont signé avec nous. Signé : Colas, Leroy, vicaire de La Croix-en-Brie, Le Lardier, Bourcier, Collinet, Gouelle, Rubé et Le Cocq. »

GG. 1 à 10. (Registres.) — In-4°, papier, 548 feuillets.

1668-1792. — Commune de Maisonrouge, formée de celles de Landoy et de Courtevroust, en exécution d'une ordonnance royale du 4 juin 1842. — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Martin de Landoy.

GG. 11 à 19. (Registres.) — In-4°, papier, 396 feuillets.

1684-1792. — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Barthélemy de Courtevroust.

AA. 1. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1747. — Actes politiques et cérémonies. — Commune de Nangis. — Passage et séjour à Nangis de madame la Dauphine. — Pour donner à cette princesse des marques de la joie publique, il a été tiré, le 6 février, avec le consentement des habitants, dans le parterre du château, vis-à-vis les appartements occupés par madame la Dau-

phine, un feu d'artifice pour le payement duquel il a été accordé au sieur Ruggieri, artificier italien, demeurant à Paris, une somme de 1,500 livres, à prendre sur le fonds des octrois de la ville, et en outre il a été payé, pour cette fête, à maître Berthelin de Neuville, illuminateur des menus plaisirs du Roi, la somme de 4,000 livres, pour prix des illuminations.

EE. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin; 3 pièces, papier.

1544-1577. — Affaires militaires, fortifications. — Clôture de la ville de Nangis. — Transaction entre les habitants et le seigneur du lieu au sujet de cette clôture; — ordonnance du bailli de Melun, tendant à obtenir la production des lettres patentes délivrées pour arriver à ladite clôture; — assemblée des habitants, ayant pour objet de demander au Roi François Ier la permission de se fortifier et de s'imposer une somme de 3,500 livres tournois; — ordonnance du bailli de Melun afin de suivre l'entérinement des lettres nécessaires à cet effet; — sentence du même juge, qui prononce cet entérinement; — consentement de madame de Vèvres, dame de Nangis, et de messire de Louviers, seigneur du Châtel, à l'entérinement desdites lettres; — assemblée des habitants de Nangis pour obtenir de Henri III son acquiescement à la levée d'une somme de 1,293 livres 5 sols, restant due de celle de 3,500 livres, pour la construction des murs et fortications dudit lieu de Nangis; — arrêt du Conseil d'Etat du Roi autorisant cette levée de deniers, etc.

FF. 1 (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1683. — Justice. — Requête présentée au bailli de Nangis afin d'obtenir l'autorisation de saisir des récoltes.

GG. 1 à 17. (Registres.) — In-4°, papier, 4215 feuillets.

1575-1790. — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Martin de Nangis. — Baptême de Charles de Brichanteau : « Le jeudi 13 octobre 1622, Charles, fils de messire Nicolas de Brichanteau, chevalier de l'Ordre du Roi, marquis de Nangis, et de dame Edmée-Françoise de Rochefort, a reçu le saint sacrement du baptême, et le nom lui a été donné par messire Charles de Brichanteau, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, accompagné de madame Catherine d'Olbein. » — Baptême de Claude de Brichanteau : « Le vendredy 29 décembre 1632, Claude, fils de messire Nicolas de Brichanteau, chevalier de l'Ordre du Roi, marquis de Nangis, etc., a reçu le saint sacrement de baptême, et le nom lui a été imposé par messire Claude de Régnier, baron de Guerchy, accompagné d'Antoinette de Brichanteau, demoiselle de Nangis. Signé au registre : De Régnier de Guerchy, de Brichanteau, Jouard. » — Inhumation de François de Brichanteau, marquis de Nangis : « Le mercredy XXe du courant (juin 1644), on célébra le quarantain de feue madame Catherine Hennequin, marquise de Nangis, décédée à Paris le IXe juin courant, comme dit est cy-devant, et au même jour on reçut la triste nouvelle de la mort de messire François de Brichanteau, marquis de Nangis, mestre de camp du régiment de Picardie et mareschal de l'armée du Roi au siége de Graveline, auquel lieu il fut tué entre 9 à 10 heures du soir d'un coup de mousquet à l'œil gauche, étant sur les tranchées. Son corps fut amené à Nangis avec pompe et solennellement inhumé en l'église du lieu, dans la chapelle seigneurialle, le lundy 25 du courant, entre 8 et 9 heures du soir, non sans de grandes lamentations publiques, un chacun regrettant la mort d'un si généreux seigneur, car alors il n'étoit âgé que de vint-cinq ans neuf moys treize jours. Madame Anne d'Autriche, Reine régente de France, luy fit célébrer un service solennel dans l'église de Paris. Le lendemain de son inhumation, on en célébra un dans l'église de Nangis, où il y avait grande assemblée de prêtres et religieux, et assemblé toute la noblesse circonvoisine, le tout selon les ordres de noble homme Claude Caillais, escuyer, sieur de Courtenain, bailly de Nangis, lequel avait toute charge de messire Nicolas de Brichanteau, chevalier des Ordres du Roi, seigneur, marquis de Nangis, père dudit seigneur défunt, restant depuis ce à l'hostel de Saint-Denis à Paris. Signé : Maunoyé. » — Service pour M. le maréchal de Vitry. « Le jeudi XXe jour d'octobre 1644, fut, par le mandement de Mgr le marquis étant pour lors à Ma..., célébré un service solennel en l'église de Nangis, à l'intention de feu M. le maréchal de Vitry décédé en son château de Nandy, sur la fin du mois de septembre dernier (le 27). — Et le jour cy-devant XIX octobre logea au chasteau de Nangis madame la duchesse de Longueville, et assista le même jour à la messe célébrée par M. son aumônier, curé de Coullommiers, en la mesme église de Nangis, durant la grande messe paroissialle, et c'estoit le mercredi XIX du courant, fête de Saint-Savinien. Signé : Maunoyé. » — Décès de Charles de Brichanteau, marquis de Nangis. « Haut et puissant seigneur messire Charles de Brichanteau, vivant marquis de Nangis, mourut au chasteau dudit Nangis, sur les 5 heures du soir, le mardi 16 avril 1652, âgé de vingt-neuf ans cinq mois et trois jours, et fut inhumé le lendemain matin 17 dudit mois, en la chapelle ordinaire des seigneurs, marquis dudit Nan-

gis. » — Inhumation de Nicolas de Brichanteau, marquis de Nangis : « Hault et puissant seigneur, messire Nicolas de Brichanteau, vivant chevallier des Ordres du Roi, marquis de Nangis, etc., fut inhumé en la chapelle seigneuriale de l'église, lieu de la sépulture de ses ancêtres, seigneurs dudit lieu, sous le marchepied sur lequel il avait coustume d'assister à l'office paroissial pendant sa vie, le quatrième jour de febvrier 1654. » — Naissance de Louis-Claude Leclerc, littérateur : « Louis-Claude, fils de maître Louis-Marie Leclerc, bourgeois de Nangis, et de demoiselle Marthe-Geneviève Bureau, son épouse, né le 28 décembre 1725, après avoir été ondoié à la maison paternelle à cause du (danger de) mort, par Catherine Guillaume, sage-femme de cette paroisse, a reçu les cérémonies du baptême, le 31 du même mois et de la même année, a eu pour parrain M. Claude Bureau, avocat en Parlement, son ayeul, et pour marraine damoiselle Marie-Françoise Le Menu, veuve de messire Jacques Leclerc, procureur fiscal, son ayeule, qui ont signé. Signé au registre : Marie-Françoise Le Menu, Cerneau, Bureau, Le Menu, Charpentier, Bureau, Catherine Guillianme, J. M. Boudet, curé. » — Mariage du prince de Bourbon-Conti, comte de La Marche, et de la princesse Fortunée-Marie d'Est : « Cejourd'hui 27 de février 1759, après qu'il nous a été représenté la dispense de parenté accordée par un bref de Notre Saint-Père le pape Clément XIII, en date du 10 novembre 1758, les certificats de la publication d'un ban à Paris, dans la paroisse Saint-Sulpice, faite le 20 de janvier dernier et dans celle de Sainte-Marie-du-Temple, le 20 de ce mois, pour le futur mariage entre très-haut et très-puissant prince monseigneur Louis-François-Joseph de Bourbon, comte de La Marche, prince du sang, fils de très-haut et très-puissant prince monseigneur Louis-François de Bourbon, prince de Conti, prince du sang, et de défunt très-haute et très-puissante princesse Louise-Diane d'Orléans, princesse de Conti, princesse du sang, et sérénissime princesse Fortunée-Marie d'Est, fille de très-haut et très-puissant prince Marie d'Est, duc de Modène, et de très-haute et très-puissante princesse Charlotte-Aglaé d'Orléans, princesse du sang; ensemble la dispense accordée par Mgr l'archevêque de Paris; de la publication des deux autres bans et la permission dudit seigneur archevêque de Paris, de faire les fiançailles et le mariage le même jour dans telle église ou chapelle, par tel prêtre ou évêque, même *in pontificalibus*, qu'il plaira à Sa Majesté, ladite dispense en date du 22 de janvier dernier, signée Lavain, évêque de Québec, vicaire général, et plus bas, de La Touche, et insinuée le même jour, signé : Gervais ; vu aussi l'acte dudit mariage célébré par procureur en présence de S. E. Mgr le cardinal Pozobonelli, archevêque de Milan, signé : J. card. arch. et plus bas : *can. cancell. coadjutor,* par lequel il conste que la publication d'un ban pour ce qui regarde sérénissime princesse Fortunée-Marie d'Est en a été faite le 4 du présent mois dans l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste de Modène et dans l'église métropole de Milan, la publication des deux autres bans ayant été obmise du consentement des ordinaires, et que la permission pour se marier, hors du diocèse de Modène, a été accordée, le 23 dudit mois de janvier, par le seigneur évêque diocésain ; vu enfin, dans ledit acte, le consentement donné audit mariage par très-haut et très-puissant prince Marie d'Est, duc de Modène, nous Paul d'Albert de Luynes, cardinal, prêtre de la sainte Eglise romaine, archevêque et vicomte de Sens, primat des Gaules et de Germanie, commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, premier aumônier de madame la Dauphine, en vertu de l'agrément que nous avons reçu verbalement de Sa Majesté et de la permission susdite dudit seigneur archevêque de Paris, et après avoir pris de nouveau desdits futurs leur consentement mutuel par paroles de présent et leur avoir fait ratifier en tant que besoin le mariage par eux contracté par procureur à Milan, le 7 du présent mois, les fiançailles faites les mêmes jour et an que dessus, en présence et du consentement de monseigneur Louis-François de Bourbon, prince de Conti, prince du sang, nous avons donné dans une chapelle qui a été préparée à cet effet dans le château de Nangis, en notre diocèse, la bénédiction nuptiale à messire Louis-François-Joseph de Bourbon, comte de La Marche, et à la sérénissime princesse Fortunée-Marie d'Est. Et ont assisté pour témoins audit mariage, du côté de l'époux, monseigneur le prince de Conty et M. le comte de Guerchy, et du côté de l'épouse, monseigneur le duc de Penthièvre et M. le marquis de Chauvelin, qui ont signé. Signé au registre : L. F. J. de Bourbon, Fortunée d'Est, L. F. de Bourbon, L. J. M. de Bourbon, Guerchy, Chauvelin, Paul, cardinal, archevêque de Sens. » — Mariage du prince-Louis-Alexandre-Joseph-Stanislas de Bourbon, prince de Lamballe, et de la princesse Marie-Thérèse-Louise de Savoie-Carignan : « Cejourd'hui 31 janvier 1767, après qu'il nous a été représenté le certificat de la publication d'un ban faite au prône de la messe paroissiale de l'église Saint-Eustache de Paris, pour le futur mariage entre très-haut et très-puissant prince monseigneur Louis-Alexandre-Joseph-Stanislas de Bourbon, prince de Lamballe, fils de très-haut et très-puissant prince monseigneur Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, et de défunte très-haute et très-puissante princesse Marie-Thérèse Félicité, princesse d'Est ; et très-haute et très-puissante princesse Marie-Thérèse-Louise de Savoie-Carignan, fille de très-haut et très-puissant prince Victor-Amédée-Louis-Joseph de Savoye,

prince de Carignan, et de très-haute et très-puissante princesse Christine-Henriette de Hesse Rheimsfelds-Rotembourg; ensemble la dispense accordée par Mgr l'archevêque de Paris, de la publication des deux autres bans et la permission dudit seigneur archevêque, de faire les fiançailles et le mariage le même jour, dans cette église ou chapelle, par tel prêtre ou évêque, même *in pontificalibus*, qu'il plaira à Sa Masjesté; ladite dispense en date du 7 de ce mois, signée *Christ. arch. parisiensis*, et plus bas, de La Touche, insinuée le 29 dudit mois et contrôlée le même jour par Gervais; vu l'extrait dûment signé et légalisé du mariage célébré entre les parties susnommées très-haut et très-puissant prince monseigneur le prince de Lamballe, représenté par très-haut et très-puissant prince monseigneur Victor-Amédée-Louis de Savoye, prince de Carignan, en date du 31 décembre de l'année 1766, par acte passé par-devant Foucault et Lécuyer, notaires à Paris, revêtu de toutes les formes légales, par lequel il est constaté qu'après la publication des bans faite dans la chapelle royale paroissiale du Saint-Suaire de Turin, la célébration dudit mariage a été faite dans ladite chapelle par S. E. Mgr le cardinal Des Lances, archevêque de Nicosie, grand aumônier de Sa Majesté le roi de Sardaigne, du consentement des père et mère des parties, et que toutes les autres formalités en pareil cas requises ont été remplies, nous Paul d'Albert de Luynes, cardinal, prêtre de la Sainte-Eglise romaine du titre de Saint-Thomas *in Parione*, archevêque vicomte de Sens, primat des Gaules et de Germanie, commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, premier aumônier de madame la Dauphine, en vertu de l'agrément que nous avons reçu verbalement de Sa Majesté et de la permission susdite dudit seigneur archevêque de Paris, et après avoir pris de nouveau desdits futurs leur consentement mutuel par paroles de présent, et leur avoir fait ratifier en tant que de besoin le mariage contracté comme dit est, par procureur à Turin, le 17 du présent mois, les fiançailles faites les mêmes jour et an que dessus, en présence et du consentement de monseigneur Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, nous avons donné dans une chapelle qui a été préparée à cet effet dans le château de Nangis, en notre diocèse, la bénédiction nuptiale à monseigneur Louis-Alexandre-Joseph-Stanislas de Bourbon, prince de Lamballe, et à la sérénissime princesse Marie-Thérèse-Louise de Savoye de Carignan. Et ont assisté pour témoins, du côté de l'époux, monseigneur le comte de La Marche, prince du sang, et M. le marquis de Chauvelin, et du côté de l'épouse, monseigneur le duc de Penthièvre et M. le chevalier de Lartie, qui ont signé. Signé au registre : L. A. J. S. de Bourbon, Thérèse de Savoye, L. F. de Bourbon, L. J. M. de Bourbon, Chauvelin, le chevalier de Lartie, Paul, cardinal-archevêque de Sens. » — Naissance du général Ramond Du Taillis : « L'an 1776, le 16 de novembre, j'ai, prêtre soussigné, baptisé Adrien-Jean-Baptiste-Amable, fils de Jean-Jacques Ramon Du Bosc, intéressé dans les affaires du Roi, demeurant à Paris, rue du Gros-Chenet, paroisse Saint-Eustache, et de dame Madeleine-Louise Mye, né du 12 du présent mois, en légitime mariage. Le parrain a été le sieur Ramond, trésorier des Ponts et Chaussées de la Généralité de Montauban, y demeurant, absent et représenté par Auguste-Jean-Louis Ramond; et la marraine, dame Marie-Antoinette-Amable Rigo, épouse de maître Jacques-Philippe Taveau, maire de ville, qui ont signé avec le père et autres. Signé : Rigo, Taveau, Ramond, Ramond Du Bosc, M. Mye, M. Rigo, Mye, Lescure de Chantemerle, Courcelles, prêtre-vicaire, et Biencourt, curé. »

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 1471 feuillets.

1592-1792. — Commune de Pécy. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 11. (Registres.) — In-4°, papier, 1082 feuillets.

1621-1793. — Commune de Rampillon. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Du 25 mars 1688, bénédiction d'une cloche nommée Madeleine, par M. Goury et mademoiselle Bureau, représentant Madeleine d'Escoubleau, épouse de messire de La Rochefoucauld. — Note sur la rigueur de l'hiver de 1709, faisant mention de la cherté du blé, qui a été vendu 11 et 12 livres tournois le boisseau, mesure de Nangis. — Inhumation, en 1739, d'Adrien Lefrançois, curé de la paroisse, enterré dans le chœur de l'église du côté de l'évangile. — 8 juillet 1743, bénédiction de la petite cloche de l'église, par messire Bernard Pain, prêtre, bachelier de Sorbonne; le parrain a été illustrissime religieux seigneur frère Antoine-Jean-Baptiste de Fleurigny, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, commandeur de La Croix-en-Brie et de Rampillon, vicomte de Provins; la marraine, haute et puissante dame Marie-Madeleine-Françoise-Gabrielle d'Elanchau, marquise de Chenoise.

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier, 518 feuillets.

1615-1793. — Commune de Saint-Just. — Baptêmes, mariages, sépultures. — 1615, Françoise De Stuart, fille de noble homme messire Paul de Stuart est marraine.

GG. 1 à 3. (Registres.) — In-4°, papier, ... feuillets.

1674-1792. — Commune de Vanvillé. — Baptêmes,

mariages, sépultures. — 5 décembre 1737 et 24 mars 1747, inhumation, devant la grande croix du cimetière, de messire Louis-Alexandre Legras, âgé de 52 ans, bachelier en théologie de la Faculté de Paris, et dans le chœur de l'église, de messire Charles Bitat, âgé de 64 ans, tous deux successivement curés de la paroisse dudit Vanvillé.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 886 feuillets.

1545-1801. — Commune de Vieux-Champagne. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, ... feuillets.

1625-1792. — Commune de Villegagnon. — Baptêmes, mariages, sépultures.

CANTON DE VILLIERS-SAINT-GEORGES.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4° papier, 593 feuillets.

1739-1792. — Commune d'Augers. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 12. (Registres.) — In-4°, papier, ... feuillets.

1639-1795. — Commune de Beauchery. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 15. (Registres.) — In-4° papier, 1978 feuillets.

1546-1793. — Commune de Beton-Bazoches. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 16. (Registres.) — In-4°, papier, 20 feuillets.

1748-1788. — Délibérations du conseil de fabrique de la paroisse Saint-Denis de Beton-Bazoches.

GG. 1 à 14. (Registres.) — In-4°, papier, ... feuillets.

1556-1792. — Commune de Cerneux. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Actes d'inhumation de Robert de Harlay, chevalier, baron de Montglas, conseiller du Roi, décédé le 13 juillet 1607; — de son fils, le marquis de Montglas, mort le 21 décembre 1614; — de dame Françoise de Longuejoë, femme dudit sieur Robert de Harlay, gouvernante du roi Louis XIII et de tous les autres enfants du roi Henri IV, décédée le 30 mars 1633; — de madame de Saint-Georges, marquise de Montglas, sage gouvernante de a princesse d'Orléans, décédée à Paris le 14 février 1643.

GG. 1 à 14. (Registres.) — In 4°, papier, 1793 feuillets

1680-1794. — Commune de Chalautre-la-Grande. — Baptêmes, mariages et sépultures.

GG. 1 à 10. (Registres.) — In-4°, papier, ... feuillets.

1598-1794. — Commune de Champcenest. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 12. (Registres.) — In-4°, papier, 532 feuillets.

1641-1792. — Commune de Courchamp. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG, 1 à 9. (Registres.) — In-4°, papier, 668 feuillets.

1651-1792. — Commune de Courtacon. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 510 feuillets.

1673-1793. — Commune de Fontaine-sous-Montaiguillon. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 15. (Registres. — In-4°, papier 1112 feuillets.

1560-1792. — Commune de Léchelle. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 16 à 17. (Cahiers.) — Formats divers, 350 feuillets, papier.

1667-1793. — Comptes de recettes et dépenses de l'église et fabrique Saint-Aignan de Léchelle.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 356 feuillets.

1737-1793. — Commune des Marets. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 10. (Registres.) — In-4°, papier 509 feuillets.

1680-1792. — Commune de Louan. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 13. (Registres.) — In-4°, papier, 516 feuillets.

1674-1793. — Commune de Melz-sur-Seine. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 581 feuillets.

1638-1792. — Commune de Montceaux-lez-Provins. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1, 2. (Registres.) — In-4°, papier, 212 feuillets.

1705-1794. — Commune de Pierrelez. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, 361 feuillets.

1624-1793. — Commune de Rupereux. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 16. (Registres.) — In-4°, papier, 401 feuillets.

1652-1791. — Commune de Saint-Martin-du-Boschet. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 2 à 17. (Registres.) — In-4°, papier, 612 feuillets.

1668-1793. — Baptêmes, mariages et sépultures de la commune de Maisoncelles, réunie à Saint-Martin du Boschet, par ordonnance royale du 7 avril 1840. — Vente de l'église et de la cloche.

GG. 1 à 9. (Registres.) — In-4°, papier, 619 feuillets.

1601-1793. — Commune de Saint-Martin-Chennetron. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 10 à 14. (Registres.) — In-4°, papier, 208 feuillets.

1710-1793. — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Bonsac, réunie à Saint-Martin-Chennetron.

GG. 1 à 14. (Registres.) — In-4°, papier, 1181 feuillets.

1575-1795. — Commune de Sancy.—Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 14. (Registres.) — In-4°, papier, 2443 feuillets.

1599-1794. — Commune de Sourdun. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1, 2. (Registres.) — In-4°, papier, 166 feuillets.

1738-1792. — Commune de Vieux-Maisons. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 4. (Registres.) — In-4°, papier, 614 feuillets.

1615-1792. — Commune de Villegrais. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 1 à 7. (Registres.) — In-4°, papier, ... feuillets.

1599-1792. — Commune de Villiers-Saint-Georges. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 8 à 10. (Registres.) — In-4°, papier, ... feuillets.

1652-1792. — Baptêmes, mariages et sépultures de la commune de Champcouelles, réunie à celle de Villiers-Saint-Georges, suivant ordonnance royale du 21 février 1841. — Naissance de Claude Larcilly (colonel du 13e régiment de ligne, baron de l'Empire, tué à Lutzen) : « Le 15 juin 1769, Claude, né du jour précédent, fils de Claude Larcigny (Larcilly), laboureur en cette paroisse, et de feu Angélique Guiard, son épouse (1), a été baptisé par moi curé dudit Champcouelles, soussigné. Le parrain a été Louis Frisson, fermier du Prieuré; la marraine Louise Guiard, femme de Carle, qui ont signé avec moi. Signé : L. Frisson, L. Guiard et Dujon, curé. »

GG. 11, 12. (Registres.) — In-4°, papier, ... feuillets.

1742-1792. — Baptêmes, mariages et sépultures de la commune de Flaix, réunie à Villiers-Saint-Georges, par l'ordonnance royale précitée, du 21 février 1841.

GG. 1 à 6. (Registres.) — In-4°, papier, 429 feuillets.

1699-1793. — Commune de Voulton. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 7 à 18. (Registres.) — In-4°, papier, 693 feuillets.

1639-1798. — Commune de Saint-Martin-des-Champs, réunie à celle de Voulton, par ordonnance royale du 28 avril 1842. — Baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 19 à 23. (Registres.) — In-4°, papier, 267 feuillets.

1641-1794. — Baptêmes, mariages et sépultures de la commune de Gimbrois, réunie à Voulton, suivant l'ordonnance royale sus-datée, du 28 avril 1842.

(1) Décédée le même 15 juin 1769, âgée de vingt-trois ans.

TABLE DE CE VOLUME.

3° Notaires et Tabellions classés par étude.

FIN DE LA TABLE.

PARIS. — Imprimerie de Paul DUPONT, rue de Grenelle-St-Honoré, 45